



HAL
open science

L'écologie ordinaire en quartiers populaires : une mise en regard des initiatives écologistes citoyennes dans trois quartiers classés en géographie prioritaire en France

Léa Billen

► To cite this version:

Léa Billen. L'écologie ordinaire en quartiers populaires : une mise en regard des initiatives écologistes citoyennes dans trois quartiers classés en géographie prioritaire en France. Géographie. Université de Nanterre - Paris X, 2023. Français. NNT : 2023PA100023 . tel-04133638

HAL Id: tel-04133638

<https://theses.hal.science/tel-04133638>

Submitted on 20 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Membre de l'université Paris Lumières

Léa Billen

L'écologie ordinaire en quartiers populaires

*Une mise en regard des initiatives écologistes citoyennes
dans trois quartiers classés en géographie prioritaire en France*

Thèse présentée et soutenue publiquement le **27/03/2023**

en vue de l'obtention du doctorat de Géographie humaine, économique et régionale de

l'Université Paris Nanterre

sous la direction de Mme Marie-Hélène Bacqué (Université Paris Nanterre)

et de Mme Nathalie Blanc (Université de Paris)

Jury * :

Rapporteuse :	Mme. Cyria Émelianoff	Professeure en aménagement et urbanisme, Le Mans Université, ESO
Rapporteuse :	Mme. Geneviève Pruvost	Directrice de recherche, CNRS, EHESS-CEMS
Membre du jury :	M. Jean-Pierre Lévy	Directeur de recherche, CNRS, École des Ponts ParisTech-LATTS
Membre du jury :	Mme. Julie-Anne Boudreau	Professeure d'études urbaines, INRS-UNAM
Co-directrice :	Mme. Marie-Hélène Bacqué	Professeure d'études urbaines, Université Paris Nanterre, LAVUE
Co-directrice :	Mme. Nathalie Blanc	Directrice de recherche, CNRS, Université de Paris, LADYSS

Résumé

À partir d'une enquête ethnographique auprès de trois initiatives écologistes en quartiers populaires français, la thèse s'intéresse aux conditions sociales et territoriales de l'ancrage de l'écologie en contexte urbain paupérisé. Elle s'inscrit dans la lignée des travaux critiques de la théorie postmatérialiste qui fait de l'écologie une préoccupation des classes aisées : elle met en lumière le pouvoir mobilisateur d'une écologie ordinaire qui passe par la transformation concrète et collective des modes de vie et d'habiter et qui s'éloigne à la fois des luttes contestataires et des petits gestes individuels. Cette écologie participe d'une réarticulation entre écologie et question sociale par la réappropriation du quotidien.

L'écologie ordinaire n'est pas une écologie populaire : elle ne se déploie pas seulement en quartiers populaires et ne mobilise pas exclusivement des classes populaires. En revanche, ses manifestations en quartiers populaires font l'objet d'un cadrage spécifique : les initiatives observées sont modelées par l'action publique et militante, elles-mêmes structurées par la catégorie de quartier populaire. La dimension performative de cette catégorie est particulièrement saisissable dans des quartiers de grands ensembles classés en politique de la ville. Les multiples déplacements opérés par les initiatives pour s'accommoder du cadre ou le bousculer permettent de relire la catégorie de quartiers populaires à l'aune de l'écologie et de contribuer à redéfinir l'écologie par les quartiers populaires.

Mots-clés

Écologie ordinaire ; Initiatives citoyennes ; Quartiers populaires ; Mouvement écologiste ; Politique de la ville ; Ethnographie

Summary

Based on an ethnographic survey of three ecological initiatives in French poor neighborhoods, this thesis examines the social and territorial conditions of the anchoring of ecology in an impoverished urban context. It is in line with the critical work of post-materialist theory, which reduces ecology to a concern of the wealthy classes. It highlights the mobilizing potential of an ordinary ecology that involves the concrete and collective transformation of ways of living and inhabiting, and that moves away from both protest struggles and small individual actions. This ecology allows a re-articulation between ecology and social question through a re-appropriation of the daily life.

Ordinary ecology is not a popular ecology: it does not only concern poor neighborhoods and does not mobilize exclusively popular classes. However ordinary ecology is subject to a specific framing in poor neighborhoods: the initiatives observed are shaped by public and militant action which in turn are framed by the category of poor neighborhood. The performative dimension of this category can be particularly grasped in the neighborhoods of large housing estates identified as priority neighborhood by the French State. The multiple displacements operated by the initiatives to accommodate the frame or to shake it up allow us to reread the category of poor neighborhoods in the light of ecology and to contribute to redefining ecology from poor neighborhoods.

Key words

Environmental citizenship ; Civic environmentalism ; Everyday life ; Poor neighborhoods ; Urban development; Ethnography

Remerciements

Ma thèse n'a pas été l'épreuve solitaire que beaucoup de doctorant-es dépeignent. On peut y retrouver les voix de tous ceux et celles qui m'ont accompagnée durant ces quatre dernières années, et sans doute les précédentes. Mes remerciements s'adressent d'abord à mes directrices de thèse, Marie-Hélène Bacqué et Nathalie Blanc, qui m'ont dirigée comme une *vivenef*¹: me laissant le choix du cap, tout en m'évitant les écueils. Cette thèse doit beaucoup à votre accompagnement attentif, à la fois scientifique et personnel.

Je remercie Julie-Anne Boudreau, Cyria Émelianoff, Jean-Pierre Lévy et Geneviève Pruvost d'avoir accepté de me lire. La perspective de discuter cette thèse avec vous dont les travaux m'ont permis de construire ma réflexion est à la fois exaltante et intimidante.

Merci à Jean-Fabien Steck et à Flaminia Paddeu pour avoir su donner tout son sens au comité de suivi individuel.

Ma gratitude va ensuite à toutes les personnes qui à Vaulx-en-Velin, à Saint-Denis et à Angers m'ont accordé leur temps et leur confiance en acceptant de répondre à mes questions, en m'invitant à participer à leurs réunions, en m'accueillant chez elles. Votre détermination à rendre ce monde habitable est contagieuse, j'espère que ces pages en rendront compte. À Djamel dont le militantisme ne connaît pas le sommeil ; à Rebecca et à la petite Naëlle pour la chaleur de leur hospitalité et les dessins qui égayent encore mon frigo, à Catherine pour les nouvelles régulières de La Roseraie et la puissance d'un très beau texte partagé pendant le confinement. À Martin, Fanny, Justine, Lucie, compagnons d'engagement et ami-es très précieux-ses. À Dalila, Zohra, Jacqueline, Lynda et toutes les sorcières de Vaulx et d'ailleurs. Merci à Mathieu pour les entretiens répétés et une visite mémorable du marché de Saint-Denis. Merci à Chantal, Cissé, Aïcha, Houria ; les gardiennes du vide-greniers. À Brigitte, partie trop vite.

Un grand merci à ceux et celles qui m'ont lue et relue, certain-es dans l'urgence d'un double accouchement imminent : Djamel, Catherine, Martin, Fanny, Mathieu, Chantal, Alice, Emmanuelle, Loréna, Leïla, Blandine, Alexis, Papa, traqueur-ses de coquilles, objecteur-ses de conscience, critiques éclairé-es.

J'ai eu la chance de me sentir appartenir à un collectif de recherche durant ma thèse et je remercie pour cela les collègues de l'équipe Mosaïques et de l'axe 2 du LAVUE, en particulier Stéphane

¹ Dans l'univers imaginé par l'autrice Robin Hobb pour la saga *Les aventuriers de la mer*, la *vivenef* est un navire bâti en bois-sorcier doté d'une conscience et d'une intention propre qui ne peut naviguer qu'avec à son bord un capitaine en qui la figure de proue a toute confiance.

Tonnelat pour ses éclairages sur l'ethnographie, Sylvaine Conord sur la photographie, Aurélie Quentin sur l'intermédiation, Hélène Nessi sur le plan et la question de recherche. Je remercie également Céline Campagne, Charles-Henri Rossignol et Stéphanie Guéret dont l'accompagnement administratif et financier s'est toujours doublé d'une attention toute personnelle à ce que chaque doctorant·e se sente à sa place au 4^e étage du Max Weber.

Le LAVUE, c'est aussi un collectif de doctorant·es devenu une bande d'ami·es : merci à Yun, Imane, Selin, Magali, aux deux Manon, à Nolan, Arthur, Héloïse, Marine. Et une mention spéciale aux bâtisseur·ses de Cabane, Loréna, Romain, Jérémy, David, Alice. Du côté du Ladyss, merci à Hugo pour les collaborations passées et à venir.

La thèse ne s'est pas construite seulement sur le terrain et au laboratoire. Elle a ses à-côtés, parmi lesquelles mes espaces d'engagement : merci aux militant·es d'Astérya, d'Anciela et de l'Institut Transitions. Une pensée toute particulière à l'équipe du projet de recherche-action Actees dont cette thèse est l'un des échos, Maïté, Elisabetta et Nathalie.

Et parce que je ne suis pas écologiste pour rien, merci à mes parents et à ma sœur, qui savent tout ce que je leur dois. Merci à Alexis qui a partagé les joies et les larmes. À mon petit Émile, qui m'a aidée à mettre un point final, et avec qui s'ouvre une nouvelle page.

Sommaire

Résumé.....	1
Remerciements	3
Sommaire	5
Liste des acronymes	7
Préalables	9
Introduction.....	13
1. Genèse du sujet.....	14
2. L'écologie et la question sociale.....	17
3. Une entrée par les quartiers populaires	21
4. Une entrée par les initiatives	25
5. Question de recherche, thèse de la thèse et fil argumentaire	28
Chapitre 1. Les grilles de lecture de l'écologie en quartiers populaires	31
1. La grille de lecture de l'indifférence.....	34
2. La grille de lecture de la dépossession	39
3. La grille de lecture de l'écologie populaire	49
4. Positionnement de la thèse : l'écologie ordinaire.....	57
Conclusion de chapitre	66
Chapitre 2. Positionnement et méthodologie de l'enquête	68
1. Une enquête par cas	69
2. Une démarche ethnographique	96
Conclusion de chapitre	114
Chapitre 3. Le vide-greniers, « bien au-delà d'une boutique ».....	116
1. Méthodologie et positionnement	118
2. Une écologie en prise avec la question sociale.....	127
3. L'ancrage de l'écologie en quartier populaire.....	148
4. Une alternative écologiste ?.....	168
Conclusion de chapitre	189
Chapitre 4. Le Banquet paysan, « faire se rencontrer deux mondes ».....	190
1. Méthodologie et positionnement	192
2. La relocalisation du Banquet paysan à La Roseraie.....	197
3. Faire se rencontrer la campagne et les quartiers populaires ?.....	220
4. Faire se rencontrer des mondes militants.....	249
Conclusion de chapitre	278

Chapitre 5. La Maison pour Agir, « pour une société et des quartiers écologiques et solidaires »	280
1. Méthodologie et positionnement	283
2. Ancrer l'écologie dans les quartiers (et pas seulement les quartiers populaires)	289
3. La politisation des sensibilités écologiques par l'accompagnement.....	313
4. Un tiers-lieu de quartier	341
Conclusion de chapitre.....	365
Chapitre 6. L'écologie à l'épreuve de la catégorie de quartier populaire	366
1. La réduction de l'écologie au cadre de vie	369
2. Le cloisonnement de l'écologie et de la question sociale	393
3. La sélection des acteurs légitimes de l'écologie en quartiers populaires	415
Conclusion de chapitre	430
Chapitre 7. Les attributs de l'écologie ordinaire.....	432
1. Une écologie des écoGESTES ? Un « quotidien politique »	434
2. Une écologie populaire ? L'encastrement de l'écologie dans le social.....	454
3. Une écologie de la proximité ? L'ancrage de l'écologie	479
4. Une écologie féminine ? Dégenrer le <i>care</i>	496
Conclusion de chapitre	517
Conclusion générale	520
Bibliographie.....	- 532 -
Tables des figures.....	- 562 -
1. Table des photos	- 562 -
2. Table des schémas.....	- 563 -
3. Table des cartes.....	- 563 -
4. Table des tableaux.....	- 564 -
5. Table des figures des annexes.....	- 564 -
Table des matières	- 566 -
Annexes	I
1. Le terrain exploratoire.....	II
2. L'enquête ethnographique.....	XII
3. L'ethnographie visuelle au vide-greniers	XLIII
4. L'enquête élargie.....	LII
5. L'enquête confinée.....	LXII
6. Le corpus Sonal.....	LXV
7. Les à-côtés de la thèse	LXIX

Liste des acronymes

ACIPA	Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes
AG	Assemblée générale
AJR	Association des jeunes de La Roseraie
AMAP	Association pour le maintien d'une agriculture paysanne
ANCT	Agence nationale de cohésion des territoires
ANRU	Agence nationale de la rénovation urbaine
AREV	Alternative rouge et verte
ATTAC	Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne
AVF	Association végétarienne de France
CASI 49	Coordination des associations de solidarité internationale du Maine-et-Loire
CCAS	Centre communal d'action sociale
CCFD	Comité catholique contre la faim et pour le développement
CIAP	Coopérative d'installation en agriculture paysanne
CNLRQ	Comité national de liaison des régies de quartier
CUCS	Contrat urbain de cohésion sociale
DDCS	Direction départementale de la cohésion sociale
DEGEPS	Diplôme d'État jeunesse, éducation populaire et sport
DIV	Direction interministérielle à la Ville
DSQ	Développement social des quartiers
DSU	Développement social urbain
EELV	Europe Écologie Les Verts
EPT	Établissement public territorial
ESS	Économie sociale et solidaire
FCPE	Fédération des conseils de parents d'élèves
FCSF	Fédération des centres sociaux et socioculturels français
FIC	Fabriques d'initiatives citoyennes
FLN	Front de libération nationale
FNSEA	Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
GAM	Groupe d'action municipale
GPV	Grand projet de ville
GUP	Gestion urbaine de proximité

GSUP	Gestion sociale et urbaine de proximité
HVS	Opérations Habitat et vie sociale
JA	Syndicat des Jeunes agriculteurs
JOC	Jeunesse ouvrière chrétienne
LCR	Locaux collectifs résidentiels
LPO	Ligue de protection des oiseaux
MIB	Mouvement de l'immigration et des banlieues
MIN	Marché d'intérêt national
NPNRU	Nouveau programme de rénovation urbaine
ORU	Opération de renouvellement urbain
PAC	Politique agricole commune
PCF	Parti communiste français
PLAI	Prêt locatif aidé à l'intégration
PLS	Prêt locatif social
PLUS	Prêt locatif à usage social
PNRU	Programme national de rénovation urbaine
PS	Parti socialiste
PSN	Coordination Pas Sans Nous
PSU	Parti socialiste unifié
RAARE	Ravitaillement alimentaire autonome, réseaux d'entraide
REFER	Réseau francilien du réemploi
SFIO	Section française de l'internationale ouvrière
ZAC	Zone d'aménagement concerté
ZAD	Zone à défendre (dérivé militant de zone d'aménagement différé)
ZUP	Zone à urbaniser en priorité
ZUS	Zone urbaine sensible

Préalables

1. Note sur l'écriture inclusive

Le choix de l'écriture inclusive s'inscrit dans une double logique scientifique et politique. Dans une perspective scientifique, elle assure une description plus précise des réalités sociales observées : dans une thèse où les positions et parcours des personnes sont déterminants dans l'explication des processus sociaux, identifier avec précision qui est le sujet dont il est question me semble nécessaire, et cela passe notamment par l'identification de son genre. Ça l'est d'autant plus dans une thèse qui suit des organisations dont les activités font l'objet dans la société d'une répartition genrée. Par exemple, en parlant des « agents » de la Régie de quartiers de Saint-Denis, les lecteur·rices auront tendance à se figurer des hommes, d'autant plus lorsqu'il s'agit de décrire des tâches associées à la masculinité comme la collecte des encombrants. En parlant des « agent·es », je leur indique que la Régie de quartiers de Saint-Denis est une organisation mixte où la répartition des tâches en fonction du genre s'avère parfois en décalage avec les normes dominantes.

Dans une perspective politique, l'écriture inclusive est un moyen parmi d'autres de lutter contre l'invisibilisation des sujets féminins dans la société. Cette thèse contribue à mettre en évidence la place du travail de soin dans les initiatives écologistes. Or ce travail est essentiellement endossé par des femmes qui constituent la majorité des sujets politiques qui ont fourni la matière de cette thèse. L'écriture inclusive devient alors un outil de reconnaissance et son usage peut être lu comme un appel à une répartition plus juste du travail de soin.

Les modalités d'usage de l'écriture inclusive n'étant pas encore stabilisées, j'ai opéré un certain nombre de choix que j'explique ici afin de faciliter la lecture. Par souci de précision dans la description du monde social, j'utilise l'écriture inclusive dès que sont désignées des personnes parmi lesquelles on compte des femmes. Je ne l'utilise pas lorsqu'il est question uniquement de sujets masculins, et je féminise lorsqu'il s'agit uniquement de sujets féminins. J'ai choisi de réduire l'usage de l'écriture inclusive aux personnes : celui-ci ne s'étend pas aux organisations (par exemple, je parlerai du bailleur social en tant qu'institution). Dans la même logique et par souci de fluidité dans la lecture, le terme « acteur » ne fait pas l'objet d'une féminisation dans la mesure où il désigne généralement une organisation ou un ensemble d'organisations (par exemple, les acteurs publics). Le langage neutre est préféré à l'écriture inclusive lorsque l'identification du genre ne fait pas l'objet

d'une analyse (par exemple, les termes « personne » ou « membre » ont été privilégiés dans ces cas-là à ceux de « militant·e » ou « adhérent·e »).

J'ai choisi d'utiliser le point médian (lecteur·rice), plutôt que la parenthèse (lecteur(rice)) qui tend à reproduire une forme de minoration de la place des femmes, et plutôt que le tiret (lecteur-rice) qui fait l'objet d'autres usages dans la langue française. Les pluriels sont attachés à la désinence féminine sans point médian par souci d'économie de signes et de fluidité dans la lecture. Enfin, les extraits d'entretiens ne font pas l'objet d'une féminisation, dans la mesure où les gens ne parlent pas en langage inclusif, de même que les citations de textes qui n'en font pas l'usage.

2. Note sur l'anonymat

Par souci de respect de l'anonymat des personnes suivies, les prénoms ont été modifiés. Je me suis efforcée de choisir des prénoms équivalents en termes d'âge, de genre et d'origine sociale et géographique, étant entendu que le prénom est un révélateur des trajectoires sociales (Coulmont 2022). L'anonymisation n'a pas été étendue aux lieux de vie et aux quartiers étudiés dans la mesure où la spécificité des contextes territoriaux fait l'objet d'une analyse géographique et constitue un élément déterminant pour expliquer les faits sociaux observés. Dans la même logique, les organisations suivies n'ont pas été anonymisées dans la mesure où l'histoire, le fonctionnement et le projet politique de chacune permettent de rendre compte des dynamiques d'engagement des personnes en leur sein. Pour ces raisons, l'anonymisation n'est pas complète et les personnes sont susceptibles de se reconnaître à la lecture. L'anonymat est cependant préservé pour les lecteur·rices extérieur·es non impliquées sur les terrains d'enquête.

L'anonymisation des prénoms a connu de nombreuses exceptions. C'est d'abord le cas des personnes qui m'ont expressément demandé de les nommer : l'anonymisation constituait à leurs yeux une forme d'invisibilisation de leur parole. Il s'agit en général des fondateur·rices ou des responsables des organisations étudiées pour qui la thèse est une manière parmi d'autres de faire entendre une parole publique. C'est aussi le cas des élu·es locaux·les qui m'ont accordé un entretien au cours duquel il était clair que la parole recueillie s'inscrivait dans le cadre de leur mandat politique. C'est enfin le cas, avec leur permission, des personnes qui m'ont accordé des entretiens exploratoires ou de cadrage dans la mesure où je les ai sollicitées pour recueillir un regard d'expert·es, par la connaissance ou l'expérience personnelle, des questions qui traversent cette thèse.

3. Choix typographiques

Les guillemets ont été utilisés pour les extraits d'entretiens, les verbatims issus des observations et les citations d'articles ou d'ouvrages. Lorsqu'un terme apparaît entre guillemets dans le texte, il renvoie à une catégorie vernaculaire utilisée par une personne sur le terrain d'enquête ou à une formulation issue de la littérature scientifique (alors suivie d'une citation).

L'italique est réservé aux catégories vernaculaires qui font l'objet d'une conceptualisation dans l'analyse ou de concepts que je mobilise dans la thèse.

Les passages particulièrement signifiants des extraits d'entretien ont été passés en gras et font l'objet d'une analyse dans le texte.

Sont indiquées entre crochets à la suite de la citation les dates des premières éditions des textes les plus anciens issus de la littérature scientifique, en particulier les textes fondateurs du mouvement écologiste (par exemple, les textes d'Ivan Illich, André Gorz ou Murray Bookchin).

Les citations sont en français dans le texte. Lorsqu'il s'agit d'une traduction personnelle, le texte original est retranscrit en note de bas de page.

Introduction

*« Si on parle aujourd’hui de Génération climat et de Génération Adama, c’est qu’on partage les mêmes combats : le respect de la dignité humaine. Concrètement, **cela veut dire qu’on exige le respect de nos libertés fondamentales, que ce soit la liberté de respirer, de circuler librement, d’avoir accès à une alimentation saine, à un logement digne, à des espaces verts, pour que ce soit non pas un luxe, mais une norme. Construire une société résiliente, ça ne sera jamais possible si on ne s’allie pas avec le mouvement antiraciste, avec les mouvements contre les violences policières, parce que ça voudrait dire que la société durable et résiliente, c’est une société qui exclut les autres, qui dit aux personnes qui habitent en quartiers populaires : ‘on va faire notre truc à Paris, à Lyon, en centre-ville, et on n’a pas besoin de vous’.** »*

Gabriel Mazzolini, 15/07/2020

Le 15 juillet 2020, Gabriel Mazzolini, porte-parole d’Alternatiba² et chargé de mobilisation de l’association Les Amis de la Terre³, ouvre par cette allocution⁴ une table-ronde intitulée « Écologie, quartiers populaires : les territoires en lutte » qui se tient à La base⁵ – un lieu situé dans le 10^e arrondissement de Paris ayant servi de quartier général au mouvement climat de mars 2019 à juin 2022. Réunissant des activistes du mouvement climat et du mouvement antiraciste, cette table-ronde préparait la marche du 18 juillet 2020 à Beaumont-sur-Oise, lors de laquelle la « Génération Adama » et la « Génération Climat » ont affiché ensemble leur volonté de lier les luttes écologistes et les luttes des quartiers populaires sous la bannière commune « On veut respirer ». Cette marche s’inscrivait dans la lignée d’un rapprochement amorcé en 2018 entre diverses organisations militantes parisiennes issues du mouvement pour le climat et du mouvement antiraciste, en

² [Alternatiba](#) est un mouvement citoyen contre les dérèglements climatiques et pour la justice écologique et sociale né à Bayonne en 2013. Initialement organisé autour de « villages des alternatives » visant à promouvoir les alternatives citoyennes écologistes, le mouvement se dote d’un volet contestataire à travers la création d’Action non-violente-COP 21 (ANV-COP21) en amont de la COP 21 en 2015.

³ [Les Amis de la Terre](#) est une organisation créée en 1969 aux États-Unis, qui essaime rapidement en Angleterre et en France. Investie dans le combat antinucléaire, l’association porte une vision de l’écologie politique qui allie de façon précoce justice sociale et justice environnementale. L’association française regroupe 29 groupes locaux.

⁴ Cet extrait a été retranscrit à partir du live facebook public de la conférence : fb.watch/3znVv009kZ, consulté le 10/02/2021

⁵ [La base](#) est un lieu créé par dix associations du mouvement écologiste et altermondialiste dans le 10^e arrondissement de Paris pour organiser la mobilisation citoyenne contre les dérèglements climatiques. Ouvert en mars 2019, ce lieu accueille des événements, des formations, des réunions jusqu’en juin 2022, date de fin du bail temporaire.

particulier Alternatiba, le comité La vérité pour Adama⁶ et le Front de mères⁷. Cet extrait est révélateur d'une attention renouvelée au sein du mouvement écologiste pour la question de l'articulation entre justice sociale et écologie, dans un contexte où l'écologie est associée dans l'opinion publique à une préoccupation des classes moyennes et supérieures éloignée des priorités des classes populaires et où la capacité du mouvement social qui la porte à mobiliser les classes populaires est mise en doute dans le milieu militant. Ce rapprochement entre écologie et justice sociale passe par un recodage des enjeux dont se saisissent les mouvements écologistes et antiracistes, au prisme d'une grille de lecture commune, celle de la « *dignité humaine* » ou des « *libertés fondamentales* », qui permet de faire converger écologie et lutte contre les discriminations vers la réappropriation des espaces de vie, qu'il s'agisse des « *quartiers populaires* » ou des « *centres-villes* ». On voit affleurer ici une lecture territoriale de l'articulation entre écologie et question sociale, qui tend à faire des quartiers populaires les lieux privilégiés de cette convergence : l'écologie n'est pas renvoyée à la protection de la nature ou à la lutte contre les dérèglements climatiques, mais à la possibilité pour chacun et chacune quel que soit son lieu de vie de respirer, de circuler, de se nourrir, de se loger sans mettre sa santé ou sa vie en danger.

1. Genèse du sujet

Ma thèse a démarré en septembre 2018 à un moment où cette question de l'articulation entre écologie et question sociale prenait dans le débat public une place de plus en plus importante, s'accompagnant d'une effervescence des mouvements sociaux sur ces sujets : l'automne 2018 est marqué par la concomitance des marches et des grèves pour le climat⁸, du mouvement des Gilets

⁶ Le comité La Vérité pour Adama a été fondé par les proches d'Adama Traoré, décédé en juillet 2016 à la suite d'un plaquage ventral, lors d'une interpellation à Beaumont-sur-Oise. Mobilisé initialement pour faire reconnaître en justice la responsabilité des gendarmes impliqués, le comité lutte plus généralement contre les violences policières et les discriminations.

⁷ Le [Front de mères](#) est un syndicat de parents d'élèves créé en 2016 qui a vocation à fédérer des collectifs locaux de parents d'élèves de quartiers populaires pour lutter contre les inégalités scolaires, les discriminations et les violences que subissent les enfants des quartiers populaires.

⁸ La démission du ministre de la Transition écologique et de la cohésion territoriale Nicolas Hulot le 4 septembre 2018 est à l'origine d'une série de mobilisations citoyennes en France. Une Marche pour le climat est organisée le 8 septembre 2018 et suivie de huit autres marches jusqu'en septembre 2019, dont la « Marche du siècle » le 16 mars 2019. Au début de l'année 2019, le mouvement international des grèves pour le climat lancé par l'activiste suédoise Greta Thunberg se traduit en France par des grèves scolaires et étudiantes le vendredi accompagnées de manifestations. Le chercheur suédois en écologie humaine Andreas Malm voit dans ce mouvement la troisième vague d'activisme climatique du XXI^e siècle (Malm 2020).

jaunes⁹ et d'une visibilité renforcée du mouvement contre les violences policières¹⁰. Ce contexte s'est manifesté à moi tout au long de la thèse par une accélération des sollicitations qui m'ont été adressées pour partager mes résultats dans le cadre d'événements militants ou scientifiques, dans des médias ou lors de journées de formations professionnelles (cf. Annexe 7).

La genèse de ce projet de thèse a pourtant d'autres racines : il s'inscrit dans la continuité d'un parcours d'engagement initié en 2011 dans une association de solidarité internationale qui m'a conduite ensuite à m'investir dans des associations écologistes et d'action sociale. Les associations dans lesquelles je me suis engagée ces dernières années ont pour point commun de privilégier et de valoriser des répertoires d'actions qui relèvent de ce que la littérature scientifique ou la presse militante ont pu appeler les initiatives citoyennes, les alternatives, les solutions concrètes ou les utopies réelles... incarnant sur les territoires et dans les modes de vie quotidiens le projet d'une société écologiste et solidaire. Lieux de réemploi, boutiques sans argent, groupements d'achat de produits biologiques ou locaux, initiatives de végétalisation des rues ou des friches, fermes urbaines, écoles alternatives, maisons de naissance... ce sont ces modes d'action qui passent par la manifestation concrète que d'autres manières de s'organiser, de produire, d'échanger, de transmettre... sont possibles (et existent déjà) qui m'ont enthousiasmée tout au long de mon apprentissage militant. Ces initiatives cohabitent bien souvent avec d'autres modes d'action, parmi lesquels la lutte contestataire (occupation, grève, sabotage, etc.), la visibilisation symbolique (manifestation, marche, *standing*, *happening*, etc.) ou le plaidoyer politique (lobbying, campagne médiatique, action juridique, etc.), mais ce ne sont pas ceux que j'ai choisi d'investir. C'est donc d'assez loin que j'ai suivi l'effervescence des mouvements sociaux autour de mon sujet de thèse, en

⁹ Apparu en France en octobre 2018, le mouvement des Gilets jaunes est un mouvement social qui proteste initialement contre l'augmentation de la taxe sur le carburant avant d'élargir ses revendications à l'augmentation du pouvoir d'achat des classes populaires et au renforcement de la vie démocratique. Il se structure autour de manifestations le samedi et d'occupations de ronds-points. Le « premier acte » a lieu le 24 novembre 2018, et les manifestations se poursuivent jusqu'au 33^e acte en juillet 2019.

¹⁰ Depuis la mort de l'activiste Rémi Fraisse à la ZAD de Sivens en 2014 et les assignations à domicile de militant-es écologistes pendant la COP 21 de 2015, la question des violences policières a affleuré dans le mouvement écologiste tandis que la répression du mouvement des Gilets jaunes renforce la place des violences policières dans le débat public. Les organisations de victimes des violences policières issues des quartiers populaires ont alors rappelé l'historicité de cette lutte depuis les années 1980. Ce contexte a favorisé des rapprochements dans l'espace des mouvements sociaux : des tentatives de convergences ont précédé les manifestations parisiennes concomitantes du mouvement climat et du mouvement contre les violences policières du 13 octobre 2018 dont les deux parcours aboutissaient place de la République à Paris. La Marche du siècle et la Marche des solidarités ont suivi en partie le même parcours en mars 2019 et la porte-parole du comité La vérité pour Adama, Assa Traoré, était présente à la tribune finale de la Marche du siècle. Des Gilets jaunes ont grossi les rangs de la manifestation annuelle à Beaumont-sur-Oise en juillet 2019 en hommage à Adama Traoré, tandis que celle de juillet 2020 était co-organisée par le mouvement écologiste Alternatiba et le comité Adama. Le dépôt du projet de loi pour une sécurité globale en octobre 2020 qui renforce les pouvoirs de la police et encadre la diffusion des images des policiers donne lieu à une nouvelle série de manifestations jusqu'à sa promulgation en mai 2021.

manifestant, en faisant l'expérience d'une action de désobéissance civile, en me rendant à des événements en tant que participante (cf. Annexe 1.4).

Cependant, mon enthousiasme à l'égard des initiatives citoyennes a été éprouvé au cours de mon parcours d'engagement, et particulièrement ces dernières années, par des critiques répétées soulignant leur caractère socialement restreint d'une part, et trop peu radical dans leur volonté de transformation sociale d'autre part. L'homogénéité sociale des associations dans lesquelles je m'engageais me préoccupait : comment expliquer cet entre-soi militant ? était-il nécessaire d'élargir notre base sociologique et comment y parvenir ? La mise en doute de la capacité de ces initiatives à impulser le changement social m'atteignait encore davantage : comment assurer le passage de la marge au centre ? comment favoriser leur essaimage ? cet essaimage serait-il suffisant pour faire de ces alternatives la norme, ou ce mode d'action est-il trop conciliant pour résister aux phénomènes de récupération ou d'instrumentalisation ? C'est donc en tant qu'écologiste préoccupée par le risque de reproduire par son action des formes d'inégalités et de dominations que je me suis engagée dans une thèse qui devait m'apporter des réponses sur l'inclusivité du mouvement écologiste et sa capacité à combattre les inégalités sociales.

Parallèlement à cet engagement associatif, mes premiers travaux de recherche ont porté sur les quartiers populaires et la participation de leurs habitant-es à la vie publique. En 2017-2018, j'ai participé à la réalisation d'une co-évaluation des conseils citoyens portée par l'Université Paris Nanterre et l'Université Panthéon Sorbonne, en collaboration avec la Coordination Pas sans Nous, dans le cadre des travaux de l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) et soutenue par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET aujourd'hui ANCT)¹¹. Le fléchage d'un dispositif de participation sur des territoires et des publics particuliers m'avait alors intriguée : j'interrogeais la spécificité des formes de participation des habitant-es de quartiers populaires. Le constat d'un échec relatif des conseils citoyens à mobiliser et surtout à se constituer comme des espaces de contre-pouvoir pour les citoyen-nes dans des contextes de transformation urbaine importante (Billen 2019) m'a conduite à réorienter mes intérêts de recherche vers des formes de participation moins institutionnelle. Restée fidèle au terrain des quartiers populaires, ce sont les pratiques urbaines des jeunes des quartiers populaires qui m'ont mobilisée l'année suivante, à travers ma participation au projet de recherche participative Pop-Part¹². En 2018-2019, j'ai animé des

¹¹ Billen Léa, Demoulin Jeanne, Bacqué Marie-Hélène, Ladent Romain, Louis Jérémie, Madelin Bénédicte, 2018, [Synthèse nationale du programme national de co-évaluation des conseils citoyens](#), ONPV, Université Panthéon Sorbonne, Université Paris Ouest Nanterre, 39 p.

¹² Le projet de recherche participative Pop-Part s'est déroulé de septembre 2018 à juin 2022. Il a été porté par Marie-Hélène Bacqué et Jeanne Demoulin et financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR). Portant sur l'expérience, les pratiques urbaines et sociales et les représentations de la ville des jeunes de dix villes de la région francilienne, il a mobilisé 120 jeunes, des enseignant-es-chercheur-ses de disciplines variées, des

ateliers auprès d'un groupe de jeunes de Villeneuve-la-Garenne en collaboration avec Frédéric Dufaux et l'association d'insertion LePôleS, membre de la Coordination Pas sans Nous. Au cours de ces ateliers, nous avons analysé avec les jeunes leurs trajectoires sociales et urbaines à partir de la production de cartes mentales, de visites du quartier, de réalisation de vidéos, de débats mouvants, etc. Au-delà des ateliers locaux, ma participation aux temps de recherche collective réunissant les groupes des dix villes d'enquête m'a permis de vivre l'expérience de la construction d'un collectif autour de la question de la reconnaissance du rôle social et politique de la jeunesse des quartiers populaires. Cette thèse s'inscrit ainsi dans la continuité d'un parcours militant ancré dans le mouvement écologiste et de travaux de recherche qui s'inscrivent en quartiers populaires. Ces derniers expliquent le choix d'une entrée territoriale dans la question de l'articulation entre questions sociale et écologique, sur lequel je reviendrai (cf. 3).

2. L'écologie et la question sociale

Cette préoccupation ne m'est pas personnelle : elle traverse le mouvement écologiste depuis ses débuts. La littérature scientifique fait commencer son histoire soit au milieu du XIX^e siècle, alors qu'émergent les premières sociétés naturalistes et que se développe chez les élites urbaines un attachement romantique à une nature conçue comme opposée à la ville industrialisée ; soit au milieu du XX^e siècle, à l'heure du développement d'une contre-culture par les classes moyennes ayant bénéficié des Trente Glorieuses. Racontée ainsi, l'histoire du mouvement écologiste le fait apparaître comme un mouvement porté par les élites urbaines occidentales du XIX^e siècle, puis par la classe moyenne blanche occidentale au milieu du XX^e siècle. Elle tend également à évincer la question sociale de l'horizon politique du mouvement écologiste en la déconnectant de celle de la protection de la nature. Ces deux enjeux (qui compose le mouvement écologiste et quelle est la place de la transformation sociale dans son horizon politique ?) structurent un débat scientifique et militant sur le rapport du mouvement écologiste à la question sociale.

On peut retenir trois acceptions de la question sociale dans ce débat. Une première acception, très large, permet d'interroger la place accordée aux sociétés humaines dans l'écologie : l'écologie occidentale, définie comme la science des écosystèmes et comme le mouvement social de protection de la nature, s'est construite sur la base d'un dualisme homme/nature qui laisse initialement peu de place à la prise en compte de l'organisation sociale dans la pensée écologiste (*i.*) Une seconde

professionnel-les de l'animation sociale, de la politique de la ville et de la jeunesse, des acteurs associatifs et militants. Pour en savoir plus sur ce projet, voir le site jeunesdequartier.fr.

acception rejoint la définition donnée de la question sociale par Jacques Donzelot (Donzelot 1984), Pierre Rosanvallon (Rosanvallon 1998) ou Robert Castel (Castel 1999) : il s'agit de l'expérience et de la formulation par une société des inégalités sociales générées par l'inadéquation entre les transformations du monde du travail et les dispositifs de protection sociale. Elle s'articule avec la question écologique à travers la question de la prise en compte par l'écologie des inégalités sociales ou celle de la dimension écologique des inégalités sociales (*ii.*) Une troisième acception de la question sociale découle de la seconde : il s'agit de considérer la participation des classes populaires à la formulation de la question sociale et à sa prise en charge collective. Cette dernière acception invite à considérer les freins à la participation politique et les conditions d'une société démocratique. Du point de vue de l'écologie, c'est l'inclusivité du mouvement écologiste et la capacité des classes populaires à y contribuer qui est en jeu (*iii.*)

L'écologie a été traversée par ces débats tout au long de son histoire. Le récit de l'émergence de l'écologie naturaliste dans les sociétés savantes du XIX^e siècle élude la contribution du mouvement ouvrier naissant à l'histoire de l'écologie : on peut trouver les racines de l'écologie politique dans le socialisme associationniste de Pierre Leroux, le socialisme utopique de Joseph Proudhon ou l'anarchisme de Pierre Kropotkine ou d'Élisée Reclus (Deléage 2004; Audier 2017) qui traitent la question sociale sous le prisme de la réduction des inégalités (*ii.*) De même, le récit d'une « prise de conscience » tardive des effets de l'industrialisation sur l'environnement grâce aux éclairages des écologues des années 1960 invisibilise des alertes plus anciennes issues des courants intellectuels critiques de l'industrialisme (fourierisme, saint-simonisme) ou des classes laborieuses sensibles à la dégradation de leurs conditions de vie et de travail (Bonneuil et Frescoz 2016). On peut ainsi repérer dès le XIX^e siècle une préoccupation de la classe ouvrière pour des enjeux écologiques (*iii.*)

La naissance de l'écologie politique à la fin des années 1960 donne lieu à un divorce avec l'écologie naturaliste héritée des sociétés savantes : les écologistes se démarquent des « environnementalistes » auxquels ils reprochent leur focalisation sur la protection de la nature et le manque de prise en compte de la question sociale (*i.*) (Vrignon 2017). Cependant, l'écologie politique des années 1970 est associée à un mouvement social de classe moyenne qui se démarque des objectifs et des modes d'action du mouvement ouvrier en se saisissant d'enjeux « postmatérialistes » tels que la qualité de vie (Touraine, Dubet et Hegedüs 1980; Inglehart 1995). Cette vision postmatérialiste de l'écologie tend à laisser dans l'ombre des mobilisations écologistes matérialistes, liées à des enjeux de subsistance, notamment dans les Suds (Martinez-Alier 2014), et une écologie sociale connectée aux expérimentations du mouvement ouvrier dans le contexte de Mai 1968 (Bookchin 2019 [1969]). L'engagement des classes moyennes pour l'écologie dans les années 1970 tend ainsi à invisibiliser celui des classes populaires (*iii.*)

La littérature scientifique a renseigné la tendance à l'institutionnalisation de l'écologie au début des années 1980 sous la figure partisane des Verts, puis d'Europe Écologie Les Verts (EELV) au point de réduire le mouvement écologiste à sa traduction électorale : la sociologie militante du parti écologiste (*iii.*), son ambiguïté à l'égard de la question sociale (*ii.*) et sa stratégie d'alliance avec les forces de gauche les moins contestataires contribue à identifier l'écologie au centrisme et à la déconnecter des classes populaires (Ollitrault 2008; Ollitrault et Villalba 2014). L'entrée en politique de l'écologie est pourtant marquée par les mêmes débats entre une écologie radicale alliée à la gauche autogestionnaire et une écologie réformiste issue de la tradition environnementaliste¹³ (Vrignon 2012).

L'écologie des années 1990 a été décrite comme une écologie internationalisée, dominée par l'action des grandes ONG qui jouent un rôle de « décryptage militant des enjeux internationaux » et d'« agitatrices d'opinion » (Ollitrault et Chartier 2005, p.107). Ce sont elles qui sont à l'origine de la reconnaissance institutionnelle de la notion de développement durable à la faveur du rapport Brundtland en 1987 et du sommet de Rio en 1992. Elles contribuent à associer l'écologie à un mouvement à l'échelle planétaire, proche des institutions internationales, renonçant à une remise en cause franche du modèle de développement des Trente Glorieuses, et prompt à concilier environnementalisme, développement social et croissance économique. La lutte contre les inégalités sociales fait l'objet de compromis face aux impératifs environnementaux ou économiques (*ii.*) Pourtant, le ralliement du mouvement écologiste au paradigme du développement durable est mis à mal dès la fin des années 1990 alors que l'enjeu du climat émerge comme la nouvelle urgence écologiste, focalisant le débat sur la question des inégalités de contribution au changement climatique (Ollitrault 2010). Le mouvement écologiste rejoint alors le mouvement altermondialiste avec lequel il partage un référentiel décroissant et des modes d'action protestataires qui prennent la forme de contre-sommets (Mathieu 2005; Della Porta 2008; Haeringer 2010).

Les années 2000 et 2010 voient émerger de nouveaux fronts de lutte écologiste attentifs à la prise en compte par l'écologie des inégalités et des discriminations non seulement de classe, mais également de genre et de race. La *political ecology* s'appuie sur une approche foucauldienne du pouvoir pour analyser les conflits environnementaux comme des luttes de pouvoir pour la maîtrise des ressources naturelles (Benjaminsen et Svarstad 2009) : ce courant, au carrefour de la recherche académique et du militantisme, contribue à faire de l'écologie une arme critique pour dénoncer les rapports de domination (Robbins 2004). L'écologie décoloniale épouse une grille de lecture antiraciste pour

¹³ La première candidature écologiste à la présidentielle en 1974, sous la figure de René Dumont, ancre l'écologie partisane dans la gauche autogestionnaire. La branche la moins radicale menée par Antoine Waechter ou Philippe Lebreton se désolidarise lors des élections législatives de 1978. Les premières primaires écologistes conduites en vue de l'élection présidentielle de 1981 voient le candidat de l'écologie radicale, Brice Lalonde, l'emporter sur Philippe Lebreton.

comprendre la part du racisme dans les dégradations environnementales et celle des populations colonisées dans l'histoire du mouvement écologiste (Ferdinand 2019). L'écoféminisme, dont on peut dater l'émergence aux années 1970 mais qui a récemment fait l'objet d'une redécouverte, met au cœur du débat la relation entre la domination de l'homme sur la nature et celle des hommes sur les femmes (Larrère 2012). Ce courant éclaire à la fois les impacts différenciés de la crise écologique en fonction du genre et la reproduction des rapports de genre dans le mouvement écologiste.

Cette brève histoire du rapport de l'écologie à la question sociale sous ses trois acceptions permet de prendre la mesure des multiples racines de l'écologie et de l'hétérogénéité de ses fondements théoriques et politiques (Villalba 1997). Le récit dominant de la construction d'un mouvement écologiste déconnecté de la question sociale laisse dans l'ombre une diversité de courants qui engagent d'autres définitions de l'écologie, au-delà d'un mouvement focalisé sur les enjeux environnementaux (*i.*), aveugle aux inégalités sociales (*ii.*) et inaccessible aux classes populaires (*iii.*) Parmi ces différents courants, cette thèse s'ancre dans la perspective de l'écologie politique. Le philosophe Dominique Bourg et le politiste Kerry Whiteside proposent un essai de typologie des écologies politiques et s'accordent sur deux points qui touchent à leur positionnement à l'égard des deux premières acceptions de la question sociale : le refus du dualisme homme/nature d'une part et l'influence du matérialisme marxisme dans leur compréhension de la crise écologique d'autre part (Bourg et Whiteside 2017). L'écologie politique se démarque d'abord d'une écologie naturaliste en élargissant le champ de l'écologie aux modes de production et d'échange au sein de la société. C'est dans cette perspective que j'ai retenu dans cette thèse le terme d'écologie plutôt que celui d'environnementalisme. Il faut cependant préciser qu'il ne fait pas référence à l'écologie comme science des écosystèmes qui s'intéresse aux relations entre les êtres vivants et les milieux dans lesquels ils évoluent et qui naît au milieu du XIX^e siècle, mais bien au mouvement social du même nom¹⁴. À l'égard de la seconde acception de la question sociale, l'écologie politique se pense comme un projet de transformation des structures sociales et de suppression des inégalités : l'écologie politique d'André Gorz ou l'écologie sociale de Murray Bookchin retiennent pour cause principale de la crise écologique les inégalités matérielles et symboliques qui structurent les sociétés occidentales (Gorz 1978; Bookchin 2019 [1969]). À ce titre, la solution à la crise écologique ne saurait être trouvée

¹⁴ Si je retiens le terme d'écologie et non celui d'écologisme (Flipo 2017), c'est qu'il sera également question dans cette thèse de l'écologie comme problème public (ou comme préoccupation sociale) d'une part, dont l'influence dépasse la sphère militante pour toucher celle des modes de vie, et de l'écologie comme champ d'action publique d'autre part, qui fait l'objet d'une prise en charge par les politiques publiques en réponse à son émergence dans le débat public. Le terme d'écologisme, désignant uniquement le mouvement social écologiste, paraissait à cet égard trop restrictif. En revanche, l'adjectif *écologiste* a été privilégié à celui d'écologique dès lors qu'il s'agissait de désigner des pratiques dont la dimension politique était assumée par les acteurs. L'adjectif *écologique* renvoie quant à lui à la faiblesse de l'impact de ces pratiques sur l'environnement.

dans le progrès technique mais réside dans l'invention d'autres modes d'organisation politique et économique.

On trouve cependant peu d'éléments relatifs à la troisième acception de la question sociale dans le corpus de l'écologie politique : l'identification de la base sociologique d'un tel projet politique est rarement explicite. À travers une approche empirique qui part des initiatives citoyennes et des territoires où elles se déploient, cette thèse s'efforcera de pallier cette limite. D'autres courants de l'écologie, comme la *political ecology*, l'écologie décoloniale ou la justice environnementale, ont fait de la définition du sujet politique de l'écologie une question centrale. Ils ont nourri les réflexions proposées dans cette thèse, en particulier ceux portant sur la troisième acception de la question sociale, mais ne constituent pas des points d'ancrage théorique, à la différence de l'écologie politique. Cela s'explique par les deux entrées choisies pour aborder cette question de l'articulation entre écologie et question sociale selon ses trois acceptions : une entrée territoriale et une entrée par les initiatives. L'entrée territoriale invite à considérer les différents rapports de domination en situation dans une logique intersectionnelle, attentive à la manière dont ces rapports de domination se manifestent de façon différenciée selon les situations d'interaction (Hancock 2014). La thèse ne privilégie pas l'analyse d'un rapport de domination sur un autre, les rapports de classe, de genre, de race, etc. constituant des grilles d'analyse mobilisées lorsqu'elles permettent de donner sens à une scène ethnographique ou à un entretien. L'entrée par les initiatives m'a amenée à considérer une autre ligne de front que celle des discriminations : celle de la résistance à la colonisation capitaliste de la fabrique du quotidien. Elle s'inscrit à ce titre dans une écologie politique que Dominique Bourg et Kerry Whiteside qualifient d'« arcadienne » et qui fait de l'écologie le mouvement de réappropriation de nos territoires et de nos modes de vie face au pouvoir des experts et des aménageurs et à l'industrialisation des modes de production¹⁵.

3. Une entrée par les quartiers populaires

J'ai choisi d'aborder la question de l'articulation des questions sociale et écologique par une entrée territoriale : par les quartiers populaires et non par les classes populaires. On peut distinguer dans la littérature scientifique consacrée aux quartiers populaires quatre éléments permettant de les caractériser. Les quartiers populaires sont d'abord définis comme les lieux d'une concentration des « milieux sociaux qui se trouvent au bas de l'échelle sociale structurée par la division du travail »

¹⁵ Ce positionnement sera développé dans le Chapitre 1.

(Giroud 2011, p. 39). C'est aussi le critère que retient l'action publique pour identifier des « quartiers prioritaires » en fonction du taux de pauvreté¹⁶. Ils sont également identifiés par leur morphologie urbaine. À cet égard, l'hétérogénéité domine : les quartiers populaires renvoient à des quartiers de centres anciens paupérisés (Collectif Rosa Bonheur 2019; Giroud 2011), à d'anciens faubourgs en cours de gentrification (Clerval 2008), à des quartiers de grands ensembles rénovés ou non (Dufaux, Fourcaut et Chemetov 2004), à des quartiers périurbains peu intégrés aux dynamiques métropolitaines (Bacqué *et al.* 2016), aux quartiers informels des villes du Sud (Berry-Chikhaoui, Deboulet et Roulleau-Berger 2007). Ils se définissent également par des usages et des pratiques spatiales marquées notamment par l'appropriation de la rue et des espaces publics (Sauvadet 2004). Enfin, ils renvoient à des représentations à la fois endogènes et exogènes pouvant donner lieu à des phénomènes d'identification ou de stigmatisation. Trois raisons expliquent ce choix d'une entrée territoriale : la première tient à l'hétérogénéité des classes populaires, la seconde à la territorialisation de la question sociale en France, et la dernière à un intérêt politique et scientifique à analyser les dynamiques d'ancrage de l'écologie dans les territoires.

En premier lieu, la catégorie de classes populaires ne recouvre pas celle de *classe ouvrière* dont la validité a été remise en cause du fait de l'éclatement qu'a connu la classe ouvrière dans les sociétés postindustrielles (Schwartz 2011). Elle ne recouvre pas non plus celle de *pauvres* dont le sociologue Serge Paugam a souligné le caractère toujours relatif en fonction du contexte social et économique dans lequel les situations de pauvreté se développent, de la capacité des liens de solidarité à prendre en charge la pauvreté et des dispositifs publics d'assistance susceptibles de corriger les effets des inégalités sociales (Paugam 2005). Dans les sociétés postindustrielles des pays riches, la forme élémentaire de la pauvreté s'apparente à la « pauvreté disqualifiante » caractérisée par l'insécurité sociale créée par la dégradation du marché de l'emploi, la fragilité des liens sociaux et l'inadaptation des dispositifs d'assistance (*Ibid.*) Le qualificatif de populaire renvoie à la fois aux pauvres et au peuple : il appelle une définition qui combine une approche sociologique et politique des classes populaires. Or, contrairement à la classe ouvrière, identifiée par la sociologie marxiste comme le sujet politique susceptible de renverser le capitalisme, les classes populaires déclinées au pluriel ne constituent pas un sujet politique unifié. La stabilisation d'un « nous » et d'un « eux » opposant les classes populaires aux classes supérieures mise en évidence par le sociologue Richard Hoggart (Hoggart 1970 [1957]) est remise en question dans un contexte de différenciation interne des classes populaires qui fragilise un sentiment d'appartenance commune (Lechien et Siblot 2019). Cet

¹⁶ Les quartiers prioritaires sont les territoires d'intervention de la politique de la ville, une politique publique territoriale pilotée par l'État destinée à réduire les inégalités territoriales. Depuis la réforme de la politique de la ville de 2014, leur périmètre est déterminé selon un critère unique, celui du revenu : est prioritaire un quartier dont la majorité de la population dispose de moins de 60% du revenu médian, pondéré au revenu fiscal de l'unité urbaine qui constitue l'environnement du quartier considéré.

éclatement peut être lu en terme de capital économique ou culturel, mais également en termes de genre ou de race : les études intersectionnelles ont contribué à complexifier l'analyse des classes populaires, mettant en avant la dimension raciale des inégalités sociales et l'imbrication entre discriminations sociales, raciales et territoriales (Eric Fassin et Fassin 2006).

Les quartiers populaires concentrent les enjeux de redéfinition des classes populaires. Depuis la fin des années 1970, le départ des classes moyennes ayant accédé à la propriété, la précarisation du marché du travail et le retrait de l'État providence a accentué la paupérisation des quartiers populaires (Bellavoine *in* Bacqué *et al.* 2018). Ce phénomène de paupérisation s'est doublé d'un phénomène de racialisation des quartiers populaires dans la mesure où y sont surreprésentées les populations étrangères et issues de l'immigration. Pourtant, cette réalité statistique masque des trajectoires sociales individuelles contrastées qu'une enquête qualitative ne peut mettre de côté : l'entrée territoriale autorise à ne pas prédéfinir ce qu'on entend par classes populaires et à examiner des situations de mixité sociale et raciale dans les mouvements sociaux. Ainsi les initiatives écologistes étudiées dans cette thèse sont ancrées en quartiers populaires mais pas toujours portées par des personnes appartenant aux classes populaires. De même, elles peuvent impliquer des personnes qui s'engagent dans le quartier sans y habiter. Il s'agira alors de caractériser les acteurs de ces mobilisations en fonction d'une grille intersectionnelle et de comprendre les facteurs de la mobilisation ou de l'absence des classes populaires et des habitant·es des quartiers populaires dans les initiatives suivies.

En second lieu, l'entrée territoriale permet d'aborder la question de la territorialisation de la question sociale en France qui émerge avec la politique de la ville dans les années 1980 et se renforce dans les politiques publiques en parallèle d'une approche économique (*Ibid.*) Cette tendance n'est pas propre à l'action publique : l'extrait de l'allocution qui ouvre cette introduction atteste de la circulation de ce logiciel territorial dans l'action militante. Le « quartier populaire » isole un espace en fonction de caractéristiques urbaines et sociales, contribuant à une superposition de catégories spatiales et sociales (Tissot 2014). Bien que cette équivalence entre classes et quartiers populaires ait été remise en question par la littérature scientifique (Authier, Bacqué et Guérin-Pace (eds.) 2012), elle contribue à construire le quartier populaire non seulement comme un terrain d'étude mais aussi comme catégorie vernaculaire, politique, militante et scientifique. Dans cette thèse, je fais l'hypothèse que cette catégorisation a une dimension performative – qu'elle produit des effets sur la façon dont les initiatives écologistes se déploient dans les territoires. Les quartiers populaires comme terrains d'enquête renvoient à une diversité morphologique et sociale. Cependant, ce sont dans les quartiers de grands ensembles, situés en périphérie des centres urbains, marqués par la prédominance du parc social et pour partie classés en géographie prioritaire que les phénomènes de catégorisation m'ont semblé les plus marqués. Les trois études de cas qui

constituent le principal matériau de cette thèse sont situées dans le quartier Floréal-Saussaie-Courtille au Nord de Saint-Denis, en banlieue parisienne, le quartier du Grand Mas à Vaulx-en-Velin en banlieue lyonnaise, et le quartier de La Roseraie, en périphérie sud du centre-ville d'Angers.

Ces quartiers partagent une histoire urbaine commune : la construction à partir de la fin des années 1950 et jusqu'à la fin des années 1970 de grands ensembles de logement social en marge des centres urbains, là où le foncier était disponible, pour faire face à l'urgence sociale de la demande de logements dans le contexte des destructions d'après-guerre, de la croissance démographique des Trente Glorieuses, du rapatriement d'Algérie et de l'arrivée en France de travailleur·ses migrant·es. Ils partagent également une histoire sociale et politique : celle de la « crise des banlieues » des années 1980 qui se manifeste dès la fin des années 1970 par des révoltes urbaines. Celles-ci font l'objet d'analyses contradictoires dans le débat public et scientifique : signes d'un délitement du lien social et d'un sentiment de relégation pour les uns (Donzelot, Djaziri et Wyvekens 2012; Dubet 1995; Lagrange et Oberti (eds.) 2006; Lapeyronnie et Courtois 2008; Marlière 2019), moment d'organisation politique pour la jeunesse des banlieues (Hajjat 2008) qui fait l'objet d'une réception stigmatisante (Tissot 2010) pour les autres. Ce moment où « l'histoire politique de l'immigration rencontre celle des banlieues » (Boubeker *in* Bacqué *et al.* 2018, p.54) est aussi celui de l'émergence d'une identité militante propre aux quartiers populaires qui se structure non seulement autour des parcours d'immigration mais aussi autour de l'expérience commune d'une position subalterne dans la ville. En réponse à la « crise des banlieues », les pouvoirs publics engagent un processus d'institutionnalisation de la politique de la ville. On passe au cours des années 1980 et 1990 d'une série d'expérimentations locales portées par des professionnel·les militant·es (Tissot 2005; Talpin et Cossart 2015) à une politique publique institutionnalisée et pilotée par l'État.

Les quartiers populaires renvoient donc pour cette thèse à la fois à un terrain d'enquête et à une catégorie d'analyse. En tant que terrains d'enquête, il s'agira de renseigner l'émergence et la pérennisation de préoccupations et d'initiatives écologistes dans des quartiers de grands ensembles habités par des classes populaires fragmentées. En tant que catégorie d'analyse, il s'agira de montrer comment la catégorie de quartier populaire peut être reconfigurée lorsqu'on l'envisage au prisme des initiatives écologistes. D'une part, regarder les quartiers populaires à travers le prisme des initiatives écologistes permet d'en nuancer le caractère uniformisant et de sortir du régime de l'exception au regard duquel les quartiers populaires sont souvent analysés. D'autre part, la dimension performative de la catégorie de quartiers populaires induit des phénomènes de cadrage des initiatives écologistes auxquels elles doivent se conformer pour se pérenniser. En faisant le choix de me focaliser sur des quartiers de grands ensembles de proche périphérie, j'ai souhaité m'intéresser au poids de l'histoire urbaine et des dispositifs d'action publique dans les conditions d'émergence de préoccupations et d'initiatives écologistes en quartiers populaires.

Enfin, l'entrée territoriale permet d'aborder la question de l'ancrage de l'écologie dans les territoires : cet axe d'analyse s'est imposé à mesure que l'enquête de terrain s'est focalisée sur des initiatives citoyennes relevant de la transformation concrètes des modes et du cadre de vie quotidiens. Les initiatives écologistes dont il sera question contribuent à *faire territoire* : elles se déploient à l'échelle du quartier, elles ciblent ses habitant·es, elles contribuent à transformer le territoire physiquement ou symboliquement, elles mobilisent ses ressources et se saisissent des opportunités qu'il offre. C'est le périmètre qu'elles construisent qui a été suivi, l'enquête dépliant la carte des parcours résidentiels des personnes impliquées dans l'initiative et des territoires d'ancrage de ses partenaires. C'est cette seconde entrée, par les initiatives citoyennes, qu'il s'agit enfin de justifier.

4. Une entrée par les initiatives

La notion d'initiative n'a pas fait l'objet d'une théorisation approfondie par la sociologie des mouvements sociaux (Nouvelot 2011). C'est pourtant le terme que j'ai retenu, plutôt que ceux de lutte ou de mobilisation dans la mesure où l'enquête s'est peu à peu éloignée de répertoires d'action revendicatifs ou contestataires qui constituent l'objet traditionnel de la sociologie des mouvements sociaux. Celle-ci définit le mouvement social par sa dimension collective et conflictuelle : le mouvement social, dont la mobilisation constitue soit la première phase, soit une séquence particulièrement dense en activités, est une « action concertée en faveur d'une cause » contre un adversaire désigné (Neveu 1996, p. 10) ou une action « accompli[e] par un *collectif* d'agents qui expriment par des pratiques *conflictuelles* leur volonté de changement d'un état du monde »¹⁷ (Mathieu 2011, p. 15). Or les initiatives suivies opèrent un déplacement à l'égard de ces deux dimensions. J'ai suivi dans le cadre de l'enquête de terrain un lieu de réemploi d'objets de seconde main tenu par une régie de quartier, un événement de sensibilisation à l'agriculture et à l'alimentation paysanne coorganisé par un syndicat paysan et une fédération d'associations de quartier et un lieu d'accompagnement des initiatives habitantes écologistes animé par une association.

Ces initiatives sont bien collectives : elles sont portées par des collectifs structurés en association, régie de quartier ou syndicat, elles mobilisent des bénévoles pour les faire vivre et un public qui participe aux événements qu'elles organisent ou qui fréquente les lieux qu'elles animent. Cependant,

¹⁷ C'est moi qui souligne.

elles accordent une place centrale aux évolutions de modes de vie qui se manifestent au niveau individuel et entretiennent des liens forts avec des répertoires d'action écologistes individuels que la sociologie de la consommation a pu qualifier de « consommation engagée » (Dubuisson-Quellier 2009), d'« habitus écologique » (Haluzá-DeLay 2008), ou dans une veine plus critique d'« écocitoyenneté » (Comby 2015b). Si j'ai choisi d'enquêter auprès d'initiatives collectives qui s'inscrivent dans une volonté de généralisation des modes de vie écologistes, la thèse accorde une place centrale à l'articulation entre action collective et évolution des modes de vie individuels et s'intéresse aux circulations entre ces deux logiciels.

Ces initiatives s'écartent du logiciel contestataire : elles s'inscrivent dans une logique interstitielle qui quitte la stratégie de la rupture révolutionnaire par prise de pouvoir sur le centre pour lui préférer une stratégie d'érosion et de métamorphose par les marges (Wright 2017). À ce titre, les personnes impliquées dans ces initiatives ne s'adressent pas à un adversaire désigné mais se situent plutôt dans le « règlement quotidien de situations conflictuelles non pas entre des acteurs ou des adversaires mais entre des logiques contradictoires » (Dobré 2002, p. 159). Cela ne les empêche pas de formuler la cause pour laquelle elles se mobilisent et de désigner ce contre quoi leur initiative est dirigée : les bénévoles d'un lieu de réemploi s'engagent pour la revalorisation des objets et contre le consumérisme, les organisateur·rices d'un événement de sensibilisation à l'agriculture et à l'alimentation paysanne dénoncent les pratiques de l'agriculture productiviste et de la grande distribution, ceux et celles qui font vivre un lieu de quartier d'accompagnement aux initiatives habitantes écologistes se mobilisent pour la réappropriation habitante du cadre de vie quotidien, le développement des solidarités de proximité et la généralisation des modes de vie écologiques. Cependant, elles ne sollicitent pas une arène institutionnelle susceptible de prendre en charge leur cause : il ne s'agit pas d'adresser des revendications à l'État, à la Ville, au bailleur social, à une entreprise, ou à un autre acteur identifié, mais de prendre en charge concrètement et localement la mise en œuvre d'un modèle qui se veut une alternative au modèle dominant.

Ces modes d'action pragmatiques ont fait l'objet d'une littérature conséquente portant sur les alternatives, les expérimentations, les innovations sociales. Le terme d'initiative a pour avantage de mettre l'accent sur l'intention d'agir : cette thèse s'intéresse à des initiatives dont la dimension politique est revendiquée, au moins par leurs porteur·ses, et qui se positionnent vis-à-vis de l'écologie en formulant leur cause ou en identifiant leur ennemi. L'initiative se distingue ainsi d'une *pratique de résistance* inconsciente ou sporadique qui s'inscrirait en décalage vis-à-vis des normes dominantes, mais pas de manière délibérée et sans visée de transformation sociale. L'initiative ne se confond pas pour autant avec l'*alternative* : elle tend à se constituer en alternative, mais elle s'avère toujours incomplète. Le terme d'alternative sera ainsi réservé à l'horizon politique qu'une initiative est susceptible de se donner et sera mobilisé pour discuter des conditions nécessaires à la

construction d'une alternative en contexte contraint. Le terme d'*expérimentation* est régulièrement utilisé pour désigner des répertoires d'action qui accordent une place prépondérante au *faire*. Cependant, il renvoie à un mode d'action ponctuel et relativement novateur, qui n'a pas vocation à s'inscrire dans la durée. Il est également associé à des dispositifs portés par les politiques publiques : issu des sciences expérimentales, il tend à désigner des modes d'action déployés *sur* un territoire, associant habitant-es et acteurs locaux sans en faire les initiateur-rices. La thèse s'intéresse à la manière dont les pouvoirs publics peuvent soutenir ou freiner les initiatives citoyennes sur les territoires, mais elle laisse de côté les expérimentations portées par les institutions publiques. Enfin, le terme d'*innovation*, ou d'innovation sociale, a été largement utilisé par la littérature portant sur l'économie sociale et solidaire (Sirianni 2002; Seyfang et Smith 2007; Blanco et León 2017). Même si leur caractère innovant peut être discuté, l'innovation étant toujours relative à un contexte social et temporel donné, le terme renvoie à une quête de la nouveauté qui l'éloigne de l'ancrage des initiatives dans des pratiques quotidiennes, bien souvent associées au « bon sens » ou à des pratiques d'économie.

Cette thèse prend donc pour objet de recherche des initiatives qui se revendiquent de l'écologie, ancrées dans des quartiers populaires de grands ensembles pour partie situés en géographie prioritaire, qui mobilisent des classes populaires et des habitant-es de ces quartiers, mais jamais exclusivement. Pour aborder cet objet d'étude, j'ai eu recours à une littérature pluridisciplinaire qui puise principalement dans les travaux de sociologie et de sciences politiques consacrés aux mouvements sociaux, dans les travaux de géographie qui s'intéressent à leur ancrage géographique et aux sentiments d'appartenance territoriale, et dans les travaux d'aménagement et d'urbanisme qui permettent d'aborder les phénomènes de cadrage par les politiques publiques de l'action citoyenne et des modes d'habiter dans les territoires.

5. Question de recherche, thèse de la thèse et fil argumentaire

Cette thèse part du questionnement suivant : dans des quartiers populaires soumis à des logiques de cadrage par l'action publique et militante, comment l'écologie parvient-elle à s'ancrer et à mobiliser des habitant-es confronté-es à des situations de pauvreté, de discriminations et de stigmatisation ? Les concepts d'ancrage et de cadrage constituent les deux points d'arrimage de l'argumentaire qui sera déployé tout au long de cette thèse. Je défendrai le potentiel mobilisateur en quartiers populaires d'une écologie ordinaire, attachée aux évolutions écologiques des modes de vie, attentive au cadre de vie, qui articule question sociale et question écologique, ancrée dans un réseau d'acteurs territorialisés. Je montrerai également que cette écologie n'est pas spécifique aux quartiers populaires : il s'agit d'une écologie ordinaire dont l'essor a été bien renseigné par la littérature scientifique dédiée au mouvement écologiste. En revanche, ce qui lui est spécifique, c'est le cadrage des initiatives citoyennes par l'action publique et militante structurée par la catégorie de quartier populaire. Les initiatives étudiées relèvent d'une écologie ordinaire, qui n'est pas spécifique aux quartiers populaires mais qui s'y déploie sous la contrainte d'un contexte territorial façonné par la catégorie de quartier populaire.

Les chapitres 1 et 2 sont dédiés aux fondements théoriques et méthodologiques de la thèse. Le chapitre 1 présente un état de l'art consacré à la littérature qui s'intéresse à la manière dont les classes populaires se saisissent de l'écologie et dont l'écologie a été déployée en quartiers populaires. Il est structuré selon trois grilles de lecture de cette relation entre écologie et populaire vis-à-vis desquelles l'analyse des trois cas d'étude sera resituée dans la suite de la thèse. Le chapitre 2 présente la méthodologie suivie pour mener une enquête ethnographique par cas et offre un retour réflexif sur les positionnements de recherche qui ont influencé le mode de collecte des données et leur analyse.

Les chapitres 3, 4 et 5 sont des monographies consacrées à l'analyse ethnographique des trois études de cas. Ils visent à montrer comment les trois cas d'étude déstabilisent les grilles de lecture présentées au chapitre 1 et confirment l'inscription de la thèse dans la lignée des travaux portant sur la politisation ordinaire. Le chapitre 3 est dédié à l'ethnographie du vide-greniers de la Régie de quartiers de Saint-Denis, un lieu de réemploi situé dans le quartier Floréal-Saussaie-Courtille à Saint Denis. Le chapitre 4 suit l'organisation du Banquet paysan, un événement de sensibilisation à l'agriculture et à l'alimentation paysanne dans le quartier de La Roseraie à Angers qui s'est tenu en mai 2019. Le chapitre 5 se concentre sur la Maison pour Agir, un lieu d'accompagnement des initiatives citoyennes écologistes et solidaires animée par l'association Anciela dans le quartier des Noirettes à Vaulx-en-Velin.

Les deux derniers chapitres sont consacrés aux processus de cadrage et d’ancrage de l’écologie en quartiers populaires. Le chapitre 6 interroge la dimension performative de la catégorie de quartier populaire et montre comment elle se rejoue dans les initiatives écologistes étudiées. Il s’intéresse également aux déplacements que les initiatives suivies font subir au cadre qui modèle leur développement dans un rapport dialogique entre action citoyenne et action publique. Le chapitre 7 s’efforce d’identifier les attributs d’une écologie ordinaire ancrée en quartiers populaires : il se veut une contribution à la littérature sur l’écologie du quotidien (Dobré 2002; Pruvost 2021), l’environnementalisme ordinaire (Blanc et Paddeu 2018a; Blanc 2019) ou le *civic environmentalism* (Agyeman et Angus 2003) à partir des quartiers populaires.

Chapitre 1. Les grilles de lecture de l'écologie en quartiers populaires

« 'Écologie et quartiers populaires', ce sont des ateliers, mais c'est aussi, en temps et en énergie, des articles qu'on décide de faire sur ces quartiers, de mettre des journalistes dessus. Donc c'est aussi un projet éditorial pour nous de dire : 'on veut visibiliser ce qui se passe, à la fois en termes de luttes et d'alternatives, on veut aller donner la parole aux gens qui sont là et qu'on n'entend pas forcément'. On a fait une compilation sur 2017 des articles autour d'Écologie et quartiers populaires', avec des reportages. L'idée, c'était de dire : les quartiers populaires sont les premiers à être victimes de la pollution, les pauvres ne sont pas ceux qui polluent le plus - remettre les choses en place : les personnes riches sont beaucoup plus polluantes que les personnes pauvres - et puis, l'idée de dire que dans les quartiers populaires, il y a des mobilisations et des alternatives, des gens qui se bougent, qui ont envie de mettre en place des choses. C'était les trois idées de la revue qu'on avait envie d'aborder.

- Tu disais visibiliser, parce que tu as l'impression qu'il y a une invisibilisation de ces mouvements ?

- Clairement. Quand on parle [des quartiers populaires] dans les médias, c'est pour parler d'insécurité, de délinquance. [...] Déjà, il y a une invisibilisation des quartiers populaires. [...] Le fait de voir les quartiers populaires sous l'angle de l'écologie ou bien l'écologie sous l'angle des quartiers populaires, [...] le combo des deux est encore plus invisible. Il y a cette idée de dire que le mouvement écolo est trop blanc en France. Les questions de justice sociale, de justice climatique ne sont pas du tout présentes, alors que c'est présent quand tu en parles avec les gens, mais ce n'est pas quelque chose qui est porté. On a envie de porter cette question-là. »

Lorène Lavocat, 12/12/2018

Je rencontre Lorène Lavocat, journaliste à Reporterre¹⁸, après ma lecture d'une série d'articles sur l'écologie dans les quartiers populaires publiés en ligne par le média de l'écologie politique depuis 2015. Cette attention portée aux initiatives écologistes dans les quartiers populaires fait alors figure d'exception dans le champ médiatique français : il s'agit d'un projet éditorial assumé par la rédaction visant à « *donner la parole aux gens qui sont là et qu'on n'entend pas* » sur les questions écologiques. Ce projet naît en 2015 dans le double contexte d'une visibilité nouvelle accordée à la question des injustices environnementales à l'approche de la COP 21 et d'un renforcement de la stigmatisation des quartiers populaires après les attentats de Paris. Il prend la forme d'ateliers médias animés par des journalistes en partenariat avec des associations ou des équipements de proximité ancrés dans des quartiers populaires de Seine-Saint-Denis, Toulouse ou Marseille, mobilisant des publics variés, en particulier des jeunes, sur des enjeux relevant du quotidien des personnes concernées, tels que les déchets, la pollution atmosphérique, l'alimentation locale... En 2017, Reporterre édite une revue

¹⁸ [Reporterre](#) est un média en ligne consacré aux questions écologiques, en accès libre, indépendant et sans publicité.

papier compilant des articles issus de ce projet, visant à déconstruire un certain nombre de préjugés concernant le rapport des habitant·es des quartiers populaires à l'écologie (« *remettre les choses en place* »).

Ces idées reçues sont la manifestation d'une double lecture de l'écologie et des classes populaires sous le signe d'une indifférence mutuelle : les classes populaires ne s'intéresseraient pas à l'écologie, ayant d'autres priorités, et l'écologie, déconnectée de la question sociale, ne s'intéresserait pas aux classes populaires. Je propose d'y voir une première grille de lecture du rapport de l'écologie au populaire, que j'appellerai dans ce chapitre la grille de lecture de l'indifférence. Cette grille de lecture structure le traitement médiatique de la question écologique, associée à un mouvement de classes moyennes et aisées, blanches. La ligne éditoriale de Reporterre s'inscrit depuis la fondation du média en rupture avec cette représentation de l'écologie : le quotidien donne voix à une écologie « politique et sociale »¹⁹, indissociable de la lutte contre les inégalités sociales et, de façon plus récente, contre les discriminations raciales. Depuis 2015, cette rupture avec le traitement médiatique accordé à l'écologie s'est doublée d'une rupture avec celui qui est accordé aux quartiers populaires. La grille de lecture de l'indifférence conduit en effet à une invisibilisation des engagements politiques, et *a fortiori* écologistes, que les quartiers populaires ont vu naître et à un renforcement de la stigmatisation des quartiers populaires dont l'image médiatique s'est construite autour de « *l'insécurité et la délinquance* ».

La dénonciation de ce double processus d'invisibilisation et de stigmatisation constitue une grille de lecture de l'écologie en quartiers populaires critique de celle de l'indifférence : il s'agit de la déconstruire en montrant qu'elle correspond à l'établissement d'un monopole par les classes dominantes sur la manière dont on définit l'écologie et dont on se mobilise pour la cause écologiste (Comby 2015a). D'après cette grille de lecture critique, ce monopole s'établit aux dépens des classes populaires dont l'absence dans le mouvement écologiste est moins le signe d'une indifférence que d'une confiscation. Je propose de regrouper ces approches critiques sous le terme de grille de lecture de la dépossession, terme utilisé par le sociologue Jean-Baptiste Comby pour décrire la façon dont l'écologie dominante renforce les rapports de domination lorsqu'elle dépolitise la question climatique et responsabilise les classes populaires.

À distance de cette écologie dominante, il existerait une écologie populaire qui prendrait d'autres objets, d'autres formes, et d'autres noms. Cette écologie mobiliserait davantage les classes populaires en prenant en charge des sujets qui les concernent : l'accès à une alimentation de qualité, la précarité énergétique, les inégalités écologiques, etc. Absentes des marches pour le climat ou des actions de désobéissance civile, les classes populaires n'en seraient pas moins mobilisées, sans

¹⁹ Voir « [La ligne et l'histoire de Reporterre](#) » sur le site du média.

nécessairement se réclamer de l'écologie politique. Cet « écologisme des pauvres » pour reprendre un terme de l'économiste Joan Martinez Allier, l'une des figures du mouvement pour la justice environnementale, s'oppose ainsi à un « environnementalisme des riches » et constitue le second volet critique de la grille de lecture de l'indifférence (Martinez-Alier 2014). Les qualificatifs de populaire, sociale ou solidaire, adossés au terme d'écologie, ont récemment saturé le débat public, notamment à l'occasion des élections municipales de 2020 et des élections présidentielles et législatives de 2022, mais ils traversent le mouvement écologiste au moins depuis les années 1970 (Bookchin 2019 [1969]). Ils renvoient d'une part à la question de la composition sociale du mouvement écologiste et à sa capacité à mobiliser les classes populaires et d'autre part à celle du périmètre de l'écologie et au degré de prise en compte de la justice sociale dans le logiciel écologiste. L'écologie populaire ainsi définie n'est pas seulement une écologie des classes populaires ; c'est aussi une écologie en prise avec la lutte contre les inégalités et les discriminations.

À travers l'indifférence, la dépossession et l'écologie populaire, il me semble que l'on peut identifier trois grilles de lecture qui structurent le débat public sur l'écologie dans les quartiers populaires. Chaque grille de lecture a sa logique interne : elle s'appuie sur une définition de l'écologie et une vision des classes populaires qui lui sont propres et qu'il s'agit d'explicitier, pour mettre en lumière leurs implications théoriques et pratiques sur les manières d'articuler les questions écologiques et sociales et d'analyser les initiatives écologistes en quartiers populaires. Ce chapitre s'attache ainsi à retracer la construction de ces trois grilles de lecture et à mettre en lumière leurs présupposés à partir d'une revue de la littérature scientifique consacrée à la sociologie environnementale, à la sociologie politique et à l'histoire du mouvement écologiste, aux inégalités et aux injustices écologiques, à la sociologie des modes de vie et de consommation responsables. Ces grilles de lecture constituent des repères au cours des chapitres suivants pour comprendre les pratiques militantes et professionnelles et les divergences dans les positionnements politiques des acteurs des initiatives écologistes en quartiers populaires. Ce chapitre s'appuie sur l'hypothèse d'une circulation de ces grilles de lecture entre les sphères académique, professionnelle et militante : il propose une synthèse théorique des différentes manières de lire l'écologie en quartiers populaires à l'appui de travaux scientifiques qui résonnent fortement dans le débat public. À l'issue de cette revue de la littérature, j'explicitai le positionnement théorique de cette thèse vis-à-vis de ces trois grilles de lecture, qui se caractérise par sa prise de distance à l'égard de la grille de l'indifférence et son ancrage dans le champ théorique de la politisation ordinaire.

1. La grille de lecture de l'indifférence

La grille de l'indifférence fait le constat d'une inégalité de classe dans l'expression de préoccupations écologistes, dans l'adoption de modes de vie écologiques et dans la participation au mouvement écologiste. Elle l'explique par une indifférence des classes populaires à l'égard de l'écologie en s'appuyant sur des théories sociales et psychosociales qui associent les classes populaires à des enjeux matérialistes et l'écologie à des enjeux postmatérialistes. Ce constat de départ a été formulé par la sociologie environnementale des années 1970 et 1980 qui a renseigné l'émergence d'une « prise de conscience écologique » dans les pays industrialisés dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Or ce « récit d'un éveil » (Bonneuil et Fressoz 2016, p. 91) concerne essentiellement les classes moyennes et aisées des pays industrialisés et s'appuie sur une vision biaisée du périmètre de l'écologie et de la socialisation des classes populaires.

1.1. La sociologie environnementale et la montée de l'*environmental concern*

La sociologie environnementale est née aux États-Unis dans les années 1970 de manière concomitante au développement de l'écologie politique dans les sociétés industrialisées. Elle a identifié la naissance et la montée en puissance d'un « *environmental concern* », d'une préoccupation pour l'environnement dans l'opinion publique, dans la communauté scientifique, et au sein des institutions publiques. Dans un article de 1978, les sociologues William R. Catton et Riley E. Dunlap identifient un « *paradigm shift* » dans leur champ disciplinaire faisant passer la sociologie d'un paradigme « exemptionnaliste » à un « nouveau paradigme écologiste » (Catton et Dunlap 1978). D'après leurs analyses, le paradigme de la sociologie classique considère les sociétés humaines comme « exemptées » des contraintes liées au caractère limité des écosystèmes et les facteurs naturels comme insignifiants pour expliquer les faits sociaux : la sociologie durkheimienne considère que les faits sociaux ne peuvent s'expliquer que par d'autres faits sociaux. Le paradigme de la sociologie environnementale, au contraire, fait une place aux interactions entre les sociétés et leur environnement et s'intéresse au caractère différencié des causes et des manifestations de l'*environmental concern* selon les groupes sociaux (Legun et al. (eds.) 2020).

La sociologie environnementale s'est attachée à renseigner l'émergence et les impacts de cet *environmental concern*, à travers notamment de vastes enquêtes d'opinion dont la plus connue est la *Health of the Planet Survey* conduite dans 24 pays à l'approche du Sommet de la Terre de Rio entre 1990 et 1993 dont on retient le résultat massif de 96% des répondant-es se déclarant préoccupé-es par les questions environnementales. Les analyses de ces données statistiques se sont notamment

attachées à comprendre les dispositions sociologiques de l'*environmental concern*, l'une des hypothèses portant sur la corrélation positive entre une position favorisée dans l'échelle sociale et les manifestations d'une préoccupation environnementale (Van Liere et Dunlap 1980; Bell 2004). D'autres enquêtes plus qualitatives ont été menées auprès des associations environnementales ou des partis se revendiquant de l'écologie politique, concluant elles aussi à une surreprésentation des classes moyennes et supérieures dans la participation au mouvement écologiste (Ollitrault 2008; Jérôme 2021).

On peut retenir deux critiques adressées à l'hypothèse de la classe pour expliquer l'inégale distribution de l'*environmental concern*. La première tient à l'idée même d'une prise de conscience environnementale dans les années 1970 : l'expression de « *rise of an environmental concern* » laisse en effet penser que l'opinion publique occidentale aurait découvert les problématiques environnementales dans les années 1970 après des siècles d'ignorance. Le sociologue Michael M. Bell fait commencer cette histoire de l'*environmental concern* à la publication en 1962 du *best-seller* de la biologiste Rachel Carson, *Silent Spring*, qui dénonce les effets des pesticides sur la biodiversité (Bell 2004, p. 173 et suivantes). Constatant que les dommages subis par l'environnement sont plus anciens, il s'interroge sur les causes de cet « *ideological shift* » tardif. Il défend alors la thèse selon laquelle la préoccupation environnementale aurait toujours été présente (et il remonte jusqu'à la Grèce antique pour le montrer) mais qu'elle aurait connu dans les années 1970 une visibilité sans précédent. Les travaux menés en histoire environnementale s'inscrivent dans la même ligne, faisant remonter l'histoire des luttes environnementales au XIX^e siècle (Ambroise-Rendu, Trespeuch-Berthelot et Vrignon 2018), au XVIII^e siècle (Ambroise-Rendu et al. 2021), voire au XVII^e siècle (Bonneuil et Fressoz 2016). Pour les historiens Jean-Baptiste Fressoz et Christophe Bonneuil, l'histoire environnementale devient alors une histoire de l'invisibilisation des préoccupations et des luttes environnementales et de la construction d'un récit de l'Anthropocène au service de l'héroïsation des scientifiques dont les découvertes auraient permis la « prise de conscience » des modernes (*Ibid.*, p. 94 et suivantes). Comme on le verra, on peut inscrire cette critique dans le régime de la dépossession dans la mesure où elle s'intéresse aux responsabilités différenciées dans la crise écologique et la construction de son oubli, soulignant la part des États industrialisés (en particulier les États-Unis et le Royaume-Uni), de certaines institutions (en particulier les armées), et des grandes entreprises capitalistes.

Une seconde critique porte sur la définition de l'*environmental concern* et la construction des enquêtes qui ambitionnent de le mesurer. Le « nouveau paradigme écologiste » tend à tenir pour acquis le périmètre de l'écologie et à mettre sur le même plan ce qui relève d'un problème public (une préoccupation formalisée dans l'opinion publique), d'un mouvement social (des mobilisations écologistes), des évolutions de modes de vie (l'adoption de modes de consommation écologiques),

d'un champ d'action publique (les réformes environnementales) ou de la fabrique des savoirs scientifiques (des rapprochements entre sciences de la nature et sciences humaines et sociales). Il tend également à lisser les différentes approches de l'écologie, construisant un paradigme homogène à partir d'une hétérogénéité idéologique et politique. C'est la critique que formule Michael M. Bell à l'égard d'un paradigme trop réducteur pour décrire la complexité d'une idéologie : « Il existe donc un risque que les chercheurs qui défendent l'idée d'un changement de paradigme se bornent à évaluer dans quelle mesure le reste du monde s'accorde avec eux sur ce qu'est l'environnementalisme. »²⁰ (Bell 2004, p. 197). Cette critique s'étend ainsi aux biais induits par la formulation des questions proposées par les enquêtes visant à mesurer la préoccupation environnementale et aux interprétations des réponses obtenues. Les psychologues Nicholas Nash et Alan Lewis montrent ainsi que le « *dominant social paradigm* » peut cohabiter avec une forme de citoyenneté environnementale dans la mesure où les enquêteur-rices n'excluent pas de sa définition l'attachement à un environnement local qui correspond au cadre de vie quotidien, au profit d'une préoccupation pour l'environnement global relatif à l'équilibre des écosystèmes (Nash et Lewis 2006).

Ces deux critiques permettent de faire un pas de côté vis-à-vis d'une idée couramment avancée par la sociologie environnementale pour expliquer le constat d'une corrélation entre *environmental concern* et appartenance aux classes moyennes et supérieures. Elle repose sur l'hypothèse d'une indifférence des classes populaires à l'égard de l'écologie. Cette hypothèse est révélatrice d'une certaine représentation des classes populaires (qui seraient avant tout préoccupées par leurs conditions de survie) et d'une certaine représentation de l'écologie (qui serait une préoccupation secondaire, ancrée dans des considérations éthiques plus que matérielles).

1.2. La théorie postmatérialiste

Dans les années 1970, la sociologie rend compte de l'émergence de mouvements sociaux qui rompent avec le mouvement ouvrier traditionnel. La catégorie des « nouveaux mouvements sociaux » (Touraine 1965) a été formalisée par l'école d'Alain Touraine au cours des années 1960 et 1970 alors que les sociologues observaient, dans les mouvements sociaux contemporains, une évolution des modes de structuration, des répertoires d'action, des causes défendues, du rapport aux institutions et de la sociologie militante. À partir d'une enquête auprès du mouvement anti-nucléaire, l'écologisme a été classé parmi ces « NMS », aux côtés du féminisme, du régionalisme, des mouvements gays et lesbiens, des mouvements de consommateurs, etc. Le sociologue Alberto

²⁰ Traduit de l'anglais : « *There is thus a danger that paradigm shift researchers are only assessing the degree to which the rest of the world agrees with them about what environmentalism is.* »

Melucci identifie un certain nombre de ruptures engagées par les NMS par rapport au syndicalisme et au mouvement ouvrier, parmi lesquelles des revendications qui s'éloignent du matérialisme (Melucci 1980). Si les mouvements sociaux classiques étaient porteurs de revendications dites « matérialistes » liées à la redistribution des richesses ou à l'accès à la prise de décision, les NMS portent des revendications plus « qualitatives » (Neveu 1996) autour de la qualité de vie et de l'expression de soi. Surtout, ils sortent de l'entreprise et du monde du travail pour investir les lieux de vie quotidiens.

Le politiste Ronald Inglehart a identifié à partir d'une enquête intergénérationnelle dans une centaine de pays un « tournant postmatérialiste » permis par la satisfaction des besoins primaires pour une large majorité de la population au cours des Trente Glorieuses : dans un contexte où la sécurité économique et physique est désormais garantie, ce sont des valeurs comme la liberté d'expression, la participation aux prises de décision publiques, la sociabilité, la préservation de l'environnement qui deviennent des enjeux de luttes (Inglehart 1995). D'après Inglehart, le changement culturel est déterminé par l'expérience de la sécurité : c'est parce que le développement économique et technologique permet aux populations des pays riches de ne plus accorder une priorité absolue à la survie qu'un changement des valeurs dominantes dans la société opère (Inglehart 2018). Il s'inscrit ainsi dans une perspective marxiste qui fait des structures économiques le fondement du changement culturel et social. En 2000, il estime que les valeurs postmatérialistes sont devenues majoritaires, mais surtout qu'elles sont devenues dominantes parce que les classes supérieures les ont massivement adoptées : « Ce sont eux qui donnent le ton : leurs valeurs sont devenues politiquement correctes. » (*Ibid.*, p. 52). Cette théorie générale du changement culturel le conduit à identifier les facteurs explicatifs des disparités de préoccupation pour les questions environnementales. Il identifie deux facteurs principaux : un facteur matérialiste – plus la crise écologique impacte les conditions de survie de la population d'un pays, plus celle-ci est sensible aux questions environnementales – et un facteur postmatérialiste – un pays où les valeurs postmatérialistes sont dominantes offre un contexte plus favorable aux préoccupations environnementales (Inglehart, 1995). D'après lui, la théorie postmatérialiste permet d'expliquer la montée des préoccupations environnementales dans les pays riches où les impacts de la crise écologique seraient moins visibles. La principale critique apportée à cette thèse a été celle de la justice environnementale dont les travaux ont permis de révéler que les impacts de la crise écologique sont bien visibles dans les pays riches, mais de manière différenciée selon les classes sociales et les territoires.

Les NMS ont ainsi été interprétés comme l'avant-garde du postmatérialisme, ce changement culturel conduisant les militant·es à se définir non pas en fonction de la classe sociale ou de l'identité socio-professionnelle, mais sur la base de leurs attachements à des styles de vie, à des pratiques incarnées

qui traduisent la cause pour laquelle ils et elles militent. Les identités militantes qui constituent le mouvement écologiste se construisent ainsi dans une attention portée à la réforme des modes de vie individuels et collectifs. Ces choix peuvent se traduire symboliquement par des choix vestimentaires, alimentaires, des pratiques culturelles spécifiques qui indiquent l'appartenance à une communauté politique (Ollitrault 2008).

On peut identifier deux sources plus anciennes à l'origine de la théorie postmatérialiste : la théorie psychosociale de la pyramide des besoins et la théorie sociologique de la rivalité ostentatoire. Le psychosociologue Abraham Maslow publie en 1943 dans la *Psychological Review* un article consacré à sa théorie des moteurs de la motivation humaine qui repose sur l'identification et la hiérarchisation de cinq besoins fondamentaux de l'être humain. La hiérarchisation suit une logique de « *prepotency* » (prévalence) : le désir de satisfaire le second besoin de la pyramide est conditionné par la satisfaction du premier. En bas de la pyramide, on trouve les « besoins physiologiques » (ceux qui permettent le maintien de la vie de l'organisme). En haut de la pyramide, on trouve le « besoin de réalisation de soi » qui correspond à un besoin d'émancipation et de développement du pouvoir d'agir. Maslow conclut que les individus qui ont satisfait les besoins primaires précédents de telle manière qu'ils sont en mesure de désirer satisfaire ce dernier besoin sont ceux dont la société est en droit d'attendre le plus de créativité. La théorie de Maslow a été mobilisée par la sociologie environnementale des années 1980 pour expliquer l'inégal intérêt pour les questions environnementales en fonction de la classe sociale dans la population étatsunienne : c'est parce que les classes populaires n'ont pas satisfait leurs besoins physiologiques que leur capacité à s'intéresser aux questions environnementales est limitée. La principale critique adressée à cette analyse porte sur la manière dont cet « *environmental concern* » est défini (cf. 1.1).

La théorie de la rivalité ostentatoire de Thorstein Veblen a été revisitée plus récemment à la faveur de la montée en puissance des enjeux écologiques dans le débat public (Malier 2021). Publiée en 1899, la *Théorie de la classe de loisir* s'intéresse aux pratiques de distinction culturelle des classes aisées. Veblen y défend que la norme du désirable et du convenable en matière de consommation pour une classe donnée est dictée par la classe située juste au-dessus d'elle dans l'échelle sociale. La classe de loisir est celle qui s'adonne à des activités improductives et qui fait montre de sa capacité à payer par un style de vie ostentatoire. La théorie de Veblen est l'une des théories fondatrices de la sociologie du loisir et de la consommation. Elle connaît cependant un déplacement à mesure que s'observe un nouvel habitus au sein des classes supérieures qui valorise des formes de consommation écologique distinctives, voire un certain ascétisme : l'éco-habitus (Carfagna et al. 2014). La théorie de la rivalité ostentatoire laisse alors deux stratégies d'action possibles pour des politiques publiques et des associations qui s'efforcent de répondre à l'urgence écologique : soit on considère que la transition écologique des modes de vie passera par les classes aisées et ruissèlera

ensuite vers les classes populaires par imitation ; soit on considère que le processus d'imitation des classes aisées par les classes populaires est trop lent au regard de l'urgence écologique et qu'il faut donc cibler les classes populaires pour accélérer la transition générale des modes de vie. La principale critique adressée à cette analyse met en avant d'une part la surestimation de l'éco-habitus chez les classes aisées au vu de leur contribution à la crise écologique, et d'autre part l'inertie des structures d'inégalité sociale qui maintient les classes populaires dans la dépendance à l'égard de la consommation de masse.

La grille de lecture de l'indifférence part donc du constat que les préoccupations environnementales sont majoritairement exprimées par les classes moyennes et supérieures et qu'il existe une surreprésentation des mêmes groupes sociaux dans le mouvement écologiste. Suivent cette grille de lecture les travaux qui tentent d'expliquer ce constat par une indifférence des classes populaires à la question écologique dont il s'agit de comprendre les ressorts. Les deux grilles de lecture suivantes se situent dans un rapport critique à celle de l'indifférence, selon deux approches complémentaires que je distingue pour les besoins de l'analyse. La grille de la dépossession s'attache à expliquer la surreprésentation des classes moyennes et supérieures dans le mouvement écologiste non pas par l'indifférence des classes populaires, mais par la manière dont la question écologique est construite dans le débat public. La grille de l'écologie populaire s'intéresse aux multiples formes que prend l'écologie lorsque les classes populaires s'en saisissent. La littérature sur la justice environnementale, sur les pratiques populaires de sobriété et sur l'environnementalisme ordinaire s'inscrit dans cette grille de lecture.

2. La grille de lecture de la dépossession

Le régime de la dépossession part du même constat que le régime de l'indifférence : celui d'une sous-représentation des classes populaires dans l'écologie telle qu'elle se manifeste dans le débat public. Mais les travaux qui relèvent de cette grille d'analyse déplacent la question de l'indifférence des classes populaires vers la construction de l'écologie en tant que problème public. Il s'agit d'une littérature critique de la manière dont l'écologie est construite dans le débat public qui tend à exclure les classes populaires de sa définition. Le sociologue Jean-Baptiste Comby parle ainsi de « dépossession écologique des classes populaires » et explique la sous-représentation des classes populaires non pas par un désintérêt à l'égard de la question écologique mais par leur mise à

distance de la rhétorique écologique dominante (Comby 2015a). On peut identifier trois figures que prend cette écologie dominante dans la littérature scientifique relevant de la grille de la dépossession : une écologie technocratique qui tend à voir dans le progrès technique et scientifique la solution à la crise écologique (2.1) ; une écologie qui valorise l'écocitoyenneté, soit une écologie des petits gestes individuels (2.2) ; une écologie transitionnelle qui se construit dans les marges du capitalisme et prend la forme d'alternatives territorialisées attachées à la transformation des modes de vie quotidiens (2.3).

2.1. La critique de l'écologie technocratique

Une première figure de l'écologie dominante a été identifiée et dénoncée par André Gorz dès 1974 dans un texte intitulé « Leur écologie et la nôtre » (Gorz 2020 [1974]). « Leur » écologie est une écologie technocratique, légitimée par la science et mise en œuvre par des expert-es dont le pouvoir dans la sphère politique grandit aux dépens de celui des citoyen·nes. Elle se manifeste avant tout dans le champ des politiques publiques par des politiques de régulation, de réglementation, d'interdiction et de gestion. Ces politiques visent à rendre « éco-compatible » (Gorz 2019, p. 25 [1992]) un système industriel capitaliste sans en remettre en cause les fondements : elles s'appuient sur des prévisions scientifiques de seuils en-dessous desquels la poursuite des activités économiques est écologiquement possible. Elle est au service de l'adaptation du modèle capitaliste aux contraintes écologiques. Cette écologie technocratique tend à creuser les inégalités sociales : elle réserve aux élites économiques la possibilité de jouir de ressources et de biens de plus en plus rares. Elle correspond à un renforcement de ce qu'il nomme l'hétéro-régulation, c'est-à-dire un mode d'organisation collective où le marché organisé par l'État a rogné la capacité de la société civile à fonder des relations sur la base de la réciprocité volontaire au profit de sa soumission à des relations fondées sur l'obligation juridique.

Il l'oppose à une écologie politique – la « nôtre » – dont la clé de voûte est la capacité des personnes à déterminer collectivement, de façon autonome, une « norme du suffisant » compatible avec les contraintes écologiques. Cette distinction entre autonomie et hétéronomie structure la manière dont André Gorz intègre la question des inégalités sociales dans le logiciel écologiste : à la dénonciation de l'augmentation des inégalités par le capitalisme, il adjoint la critique d'un « socialisme de croissance » (Gorz 1978, p. 263) pour lequel la recherche de l'égalité passe par un rattrapage par les classes populaires du niveau de consommation des classes aisées. L'écologie politique gorzienne situe la recherche de la justice sociale dans une « équité sans croissance » dont la condition est la détermination autonome d'une norme collective du suffisant. André Gorz défend l'égalité salariale pour toutes les activités nécessaires à la satisfaction des besoins correspondant à la norme du

suffisant et la réduction du temps de travail pour permettre aux différences de s'épanouir en dehors de la sphère marchande. L'inégalité matérielle reste possible, mais elle n'est pas assise sur une inégalité symbolique : elle n'est plus le signe ostentatoire d'un privilège social mais le résultat des activités « que les individus et les groupes poursuivent durant leur temps libre » (*Ibid.*, p. 300). Il distingue ainsi entre l'inégalité matérielle, assise dans le système capitaliste sur une inégalité symbolique, et la différence, que le capitalisme tend au contraire à éradiquer par la standardisation des désirs de consommation au profit de besoins inessentiels. À l'écologie technocratique qui perpétue, voire renforce, les inégalités, il oppose un « écosocialisme » qui pose les conditions d'une égalité symbolique dans le travail et de l'épanouissement des différences dans le temps « libre » (Gollain et Gorz 2021).

L'écologie technocratique dénoncée par André Gorz dans les années 1970 est devenue l'une des figures de l'écologie dominante au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. L'historien Michael Bess a retracé le chemin suivi par la France entre 1960 et 2000 vers une « société vert clair » (Bess 2011). Résultat de processus de sélection et d'hybridation des idées du mouvement écologiste des années 1960, l'écologie vert clair repose sur la tentative de concilier les exigences de la modernité et de la croissance avec celles de l'équilibre des écosystèmes. Elle est le fruit de « *la fusion progressive, sur plusieurs décennies, de deux camps idéologiques opposés, celui des écologistes et celui des technologistes* » (*Ibid.*, p. 10). Le succès de la notion de développement durable à partir du rapport Brundtland de 1987 et du sommet de Rio de 1992 permet de mesurer l'institutionnalisation et l'internationalisation d'une écologie qui renonce à une remise en cause radicale de la croissance comme l'avait fait le rapport Meadows de 1972.

Les travaux portant sur l'intégration du paradigme de la durabilité dans le champ de la fabrique urbaine ont mis en évidence un certain nombre de contradictions inhérentes au modèle de la « ville durable » (Theys et Emelianoff 2001). On peut en retenir deux. La première tient à la dépolitisation de la notion de ville durable, alors même qu'elle constituait à l'origine un horizon politique plus qu'un courant urbanistique : l'urbaniste Cyria Emelianoff rappelle ainsi qu'à la fin des années 1990 la ville durable était pensée comme un référentiel prospectif permettant de rompre avec une approche fonctionnaliste de la ville pour remettre le citoyen·e, dans sa relation avec le vivant, au cœur de l'aménagement des espaces urbains (Emelianoff 2007). L'accélération de l'activité législative en matière de participation des habitant·es dans les champs de l'aménagement et de l'environnement à partir des années 1990 (Bacqué, Rey et Sintomer 2010) contribue à l'intégration des enjeux démocratiques par le paradigme de la durabilité. Pourtant, la mise en œuvre du paradigme de la ville durable dans l'urbanisme et l'action publique a surtout donné lieu à la recherche de solutions techniques et technologiques pour limiter la consommation de ressources des aménagements urbains. Des normes « HQE » aux énergies renouvelables, il semble que la dimension technophile de

l'urbanisme durable l'aït éloigné des enjeux de participation et de redéfinition du rapport des citoyen·es à leur environnement. C'est ce qui fait dire à Cyria Emelianoff que le tournant en faveur de la ville durable est urbanistique et non politique : « Là comme dans d'autres domaines, la performance et la compétitivité environnementales priment sur le travail de redéfinition des liens de solidarité avec l'humain et le vivant, seul à même de constituer un tournant politique. » (Emelianoff 2007, p. 49).

Une seconde contradiction tient à l'effacement du volet « social » des trois piliers du développement durable. Les travaux sur la ville durable ont montré que, dans sa version technocratique, ce modèle contribuait à renforcer les inégalités urbaines. La durabilité devient en effet un outil de marketing territorial utilisé par les villes dans un contexte de compétition métropolitaine internationalisée pour l'attractivité économique et résidentielle (Rosol, Béal et Mössner 2017). L'anthropologue Andrew Newman, à travers l'exemple des jardins d'Éole dans le 18^e arrondissement de Paris, décrit comment le paradigme de la ville durable peut être instrumentalisé par les villes, non seulement pour atteindre des objectifs écologiques de réduction de l'empreinte écologique urbaine fixés au niveau mondial, mais aussi pour renforcer leur attractivité dans un contexte de métropolisation ultra-compétitif (Newman 2015). Le sociologue Vincent Béal montre comment la Ville de Nantes a fait une lecture technico-marchande des enjeux écologiques à partir du milieu des années 1990, la durabilité devenant un levier de développement des aménités urbaines et d'attractivité économique bénéficiant seulement à une certaine population de citoyen·es (Béal 2017). Ses travaux sur les écoquartiers ont bien montré qu'en concentrant les investissements et les innovations sur des zones réduites d'expansion de la ville, ils contribuent à l'accroissement des inégalités intra-urbaines (Béal, Charvolin et Journal 2011). Lorsque l'urbanisme durable se déploie dans les quartiers populaires, il est bien souvent le signe d'une « gentrification écologique » (Dooling 2009), la recherche d'un « standing écologique » ayant pour conséquence l'augmentation des loyers et des charges (Theys et Emelianoff, 2001).

La critique de l'écologie technocratique permet de mettre en évidence une double dépossession des classes populaires à l'égard de l'écologie. C'est d'abord une écologie d'expert·es, dont les enjeux sont énoncés en des termes techniques et dont le coût d'entrée est dépendant du capital économique et culturel. C'est l'un des facteurs que Fatima Ouassak identifie pour expliquer le désintérêt apparent des habitant·es des quartiers populaires à l'égard des questions écologistes : « Tout est fait pour donner l'impression qu'on parle de physique quantique ou de mécanique des fluides. » (Ouassak 2020, p. 212). Mais au-delà de cet enjeu qui relève de l'accessibilité des discours, il s'agit d'une écologie susceptible de se déployer contre les classes populaires, en ce sens qu'elle contribue à renforcer les inégalités, à rendre « les pauvres relativement plus pauvres et les riches plus riches »

(Gorz 1978, p. 18), perpétuant les effets sociaux du capitalisme en intégrant ses externalités écologiques négatives.

2.2. La critique de l'écocitoyenneté

La seconde figure de l'écologie dominante fait l'objet d'une critique plus récente. Il s'agit de l'écocitoyenneté, une écologie qui passe par la promotion de modes de consommation moins dispendieux dont l'adoption par les individus au quotidien et dans la sphère privée permettrait de réduire l'impact écologique des sociétés occidentales. Cette écologie se manifeste à la fois par des pratiques individuelles labellisées comme écologiques (le tri des déchets, la consommation de produits biologiques, les économies d'eau et d'énergie, *etc.*) et par un discours public et médiatique qui valorise ces pratiques. L'évolution des modes de vie en faveur de ces pratiques individuelles écologiques et leur inégale distribution selon les classes sociales ont été renseignées par une littérature critique de ce que les sociologues Lindsey Carfagna *et al.* ont proposé d'appeler « l'éco-habitus » (Carfagna *et al.* 2014) : une reconfiguration des styles de vie marqueurs de l'appartenance aux classes aisées par le paradigme écologique. Or ce renouvellement des pratiques de distinction chez les classes aisées (Grossetête 2019) est encouragé par des politiques publiques qui ont fait de l'évolution des modes de vie le levier principal de la lutte contre le changement climatique. Le sociologue Jean-Baptiste Comby parle ainsi d'une « action publique de communication » (Comby 2015b, p. 129) qui passe par la sensibilisation des individus plutôt que par des mesures affectant les structures de production et d'échange.

On peut retenir deux champs d'analyse critique de l'écocitoyenneté. Le premier souligne son caractère insuffisant pour faire face au caractère systémique de la crise écologique : leur instrumentalisation par les politiques publiques conduirait à la « dépolitisation d'un problème public » (Comby 2015b) et à une responsabilisation des individus (Maniates 2001; Thompson 2011). Un second champ s'intéresse au caractère *classblind* ou *colorblind* de ces pratiques qui concerneraient des classes aisées, diplômées, blanches (Agyeman *et al.* 2016). Il rejoint le premier dans la mesure où la responsabilisation individuelle engendrée par ces pratiques ciblerait ceux et celles qui n'y auraient pas accès : les classes populaires.

Le premier champ critique de l'écocitoyenneté concerne son rapport au politique. Les auteur-rices soulignent la proximité du discours de l'écocitoyenneté avec les modes de production et de consommation capitalistes, révélant l'absence de volonté de rupture (Deléage 2012a), voire la dépendance de ces initiatives à l'égard du modèle économique dominant (Comby 2016). À partir d'une étude sociologique de la communication médiatique et politique sur la question climatique, Jean-Baptiste Comby dresse le tableau d'une écologie qui néglige de faire le lien entre la crise

écologique et les choix politiques qui ont fait du capitalisme le modèle dominant de production, d'échanges et de consommation (Comby 2015b). La critique porte également sur le caractère individuel de ce répertoire d'action : au mieux il nécessite d'être généralisé et démocratisé pour avoir un véritable impact (Derkenne et Boeglin 2015), au pire il est inefficace au regard de formes de mobilisation plus collectives s'attachant à des changements structurels (Haluza-DeLay 2008). L'écocitoyenneté considère la crise écologique comme le résultat de modes de vie individuels inadaptés au caractère limité des ressources de la planète et la sortie de crise est appréhendée à travers une « politique des petits gestes » (Deléage 2012b) invitant chacun à réduire son impact écologique à travers des modes de consommation plus « responsables ». C'est ainsi l'insuffisance des changements de modes de consommation individuels face à la crise écologique qui est relevée (Johnston 2008; Thompson 2011).

Un second champ critique associe l'écocitoyenneté aux classes aisées, diplômées, blanches. Il rejoint le premier dans la mesure où ces pratiques contribuent à une responsabilisation non seulement des individus, mais de certains individus qui n'y ont pas accès ou n'en retirent aucune valorisation sociale. Le discours de l'écocitoyenneté, centré sur les responsabilités individuelles, a tendance à nier les inégalités sociales qui déterminent des modes de vie et de consommation inégalement contributeurs à la crise climatique (l'impact écologique des riches est bien supérieur à celui des pauvres) et des capacités différenciées de changements de comportement et de résilience face au risque (les pauvres sont plus contraints dans leurs modes de consommation). Les programmes de sensibilisation aux écogestes offrent un exemple révélateur d'une écologie moralisatrice qui contribue à renforcer le stigmate attaché aux classes et aux quartiers populaires. Le sociologue Hadrien Malier a bien montré comment le discours de sensibilisation pouvait prendre une tournure moralisatrice lorsque l'écogeste est renvoyé à une forme de citoyennisme (Infokiosque 2007) : l'adoption de l'écogeste est envisagé comme un signal d'allégeance à la norme édictée par le discours écologiste dominant tandis que son rejet apparaît comme un refus de contribuer au bien commun, ici défini par la volonté de sauver la planète (Malier 2019). Cette tendance à la moralisation des modes de vie (Thompson 2011) concerne toutes les classes sociales, mais elle cible tout particulièrement les classes populaires lorsque la campagne de sensibilisation insiste sur l'intérêt économique à adopter les écogestes : ceux-ci sont présentés comme des leviers de diminution des factures de consommation d'énergie ou d'eau. Niant le caractère socialement situé de l'éco-habitus, cet argument économique ne laisse d'autres choix à la personne disposant de peu de moyens économiques de se situer à l'écart de la norme morale écocitoyenne.

2.3. La critique des alternatives de transition

Une troisième figure de l'écologie dominante apparaît plus récemment dans des travaux critiques de la façon dont le mouvement écologiste définit l'écologie. Le sociologue Erik Neveu voit l'émergence à la fin des années 1990 de « nouveaux nouveaux mouvements sociaux » (Neveu 1996, p.75). Ceux-ci s'inscrivent dans la continuité des « nouveaux mouvements sociaux » des années 1970 tout en s'en distinguant notamment par un « pragmatisme radical » qui allie actions conflictuelles et négociations et se dédie à la recherche de solutions immédiates. Depuis les années 2000, la multiplication des organisations écologistes qui se donnent pour objet de porter, d'essaimer ou de valoriser des initiatives citoyennes écologistes dans les territoires de vie suggère un déplacement de l'engagement environnemental vers l'action concrète locale. Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Lamine et Perrot 2008; Ripoll 2009; Cottin-Marx et Cabantous 2013), jardins partagés (Demailly 2014; Sachse 2020) et jardinières collectives (Roig 2014), recycleries et ressourceries (Messal 2014; Corteel 2016; Rassat 2017), systèmes d'échanges locaux (Laacher 2002; Blanc, Ferraton et Malandrin 2003; Lenzi 2007) et réseaux d'échanges réciproques de savoirs, boîtes à dons et zones de gratuité (Bucolo 2017; Bucolo et Lhuillier 2021), ateliers de réparation autogérés, composteurs collectifs (Lehec 2017)... ce type d'initiatives fleurissent dans les villes occidentales, qu'il s'agisse d'initiatives habitantes ou associatives, encouragées ou non par les collectivités locales.

Ces répertoires d'action centrés sur le développement d'alternatives locales ne sont pas nouveaux. L'idée d'un changement social par l'autonomisation économique et politique trouve son origine dans l'anarchisme et le socialisme utopiste du XIX^e siècle. Le pragmatisme radical de la fin des années 1990 se nourrit également des expérimentations des mouvements autogestionnaire et spontanéistes des années 1970 (Mathieu 2013; Pruvost 2017). Le mouvement de Mai 1968 a marqué les trajectoires des « aventuriers du quotidien » dans lesquels la sociologue Catherine Bidou identifie dans les années 1980 un nouveau groupe social, issu d'une classe moyenne attachée au service public, porteur d'un modèle culturel incarné dans des pratiques quotidiennes qui visent à amorcer le changement social en « chang[eant] la vie » (Bidou-Zachariasen 1984). Alors que ces alternatives du quotidien connaissent un affaiblissement de leur dimension politique dans les années 1990 (Bacqué et Vermeersch 2007), on en retrouve la trace dans le mouvement altermondialiste dans un contexte d'organisation des mouvements sociaux contre l'hégémonie du néolibéralisme dans les sphères économiques et politiques : le mouvement altermondialiste contribue à produire un contre-discours au slogan lancé par Margaret Thatcher « *There is no alternative* » affirmant le caractère indépassable du modèle de la mondialisation néolibérale (Mathieu 2005; Della Porta 2008). Parallèlement, la gauche voit naître des partis politiques en rupture avec le communisme favorables aux principes

autogestionnaires et proches de la nébuleuse écologiste²¹ (Deléage 2004). L'alternative est définie par sa capacité à incarner un modèle d'organisation sociale différent du modèle dominant. Son histoire a fortement associé le terme à l'horizon politique de la justice sociale, de l'autogestion et de l'écologie politique.

Ces alternatives se multiplient dans l'espace urbain depuis les années 2010 et connaissent des formes de mise en réseau et d'essaimage récentes, parfois internationalisées (Zaccai et Urban 2017). Des mouvements citoyens tels que celui des Villes et Territoires en Transition (V&TT) au milieu des années 2000 ou Alternatiba au milieu des années 2010 ont permis à ces initiatives de tisser des liens entre elles et de s'afficher comme participant d'un même mouvement de transformation sociale. Certaines de ces alternatives se sont structurées dans le cadre de fédérations : c'est le cas des AMAP, rassemblées au sein de fédérations régionales qui assurent des fonctions de support et de formation destinées à faciliter l'essaimage et qui garantissent le respect d'une charte commune. La mise en réseau s'effectue également par l'émergence de « lieux symboles » comme la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (Ripoll, 2005) : les luttes contre les « grands projets inutiles et imposés » – souvent identifiées sous l'acronyme ZAD « zone à défendre », réappropriation militante de l'outil d'aménagement « zone d'aménagement différé » – ont offert des opportunités pour expérimenter et essaimer ces alternatives (Pailloux 2015). Des initiatives de recensement et de cartographie des alternatives se multiplient (cartographie Transiscope, *Guides pour Agir* des associations Anciela, Astérya et En Transition), parfois doublées d'un accompagnement au portage d'initiatives. Enfin, cet essaimage peut passer par des formes d'institutionnalisation des initiatives citoyennes lorsque les pouvoirs publics les soutiennent, voire les pérennisent : on peut penser aux Permis de végétaliser lancés par de nombreuses Villes qui régulent – et contrôlent – les opérations de « *guerilla gardening* » (Deschamps 2021), ou aux ressourceries mises en place et gérées par des bailleurs sociaux.

Ces alternatives sont définies par Jean-Baptiste Comby comme « des manières d'être, de faire et de s'organiser, empruntant des chemins de traverses et dérogeant plus ou moins aux attendus de l'ordre établi » (Comby 2016, p.10). Il souligne ainsi que cette catégorie militante est « à géométrie variable » : le degré de volonté de transformation sociale de ses acteurs est parfois faible et certaines « alternatives » s'accommodent – voire dépendent – du capitalisme pour survivre. On peut lire dans cette catégorie militante une déclinaison des « utopies réelles » analysées par le sociologue Erik Olin Wright (Wright 2017) : s'éloignant d'une stratégie de rupture révolutionnaire avec le capitalisme tout

²¹ Création de l'Alternative rouge et verte en 1989, de la Convention pour une alternative progressiste en 1994, fusionnées en 1998 pour donner naissance aux Alternatifs. Cette mouvance est l'héritière du Parti Socialiste Unifié (PSU) fondé en 1960 et auquel on doit la structuration de la « nouvelle gauche ». Pour une analyse du rôle de la nouvelle gauche dans l'articulation des questions sociale et écologique en France, voir le Chapitre 6, 2.2.1.

autant que d'une stratégie symbiotique de réforme institutionnelle par la recherche d'un « compromis de classe », les utopies concrètes s'installent dans les brèches du capitalisme selon une stratégie « interstitielle » qui vise à amorcer « un processus de métamorphose dans lequel de petites transformations successives produisent, en s'additionnant, un changement qualitatif au sein même du système social » (Wright 2017, p.511).

La critique marxiste traditionnelle opposée à ce type de stratégie est double : elle porte d'une part sur la capacité de ces initiatives à se constituer comme de véritables alternatives au capitalisme, et d'autre part sur la difficulté de ceux et celles qui initient ou participent à ces expérimentations à inclure les classes populaires. Le premier argument renvoie au caractère marginal et micro-local de ces alternatives : en se positionnant dans la marge, elles renoncent à l'ambition de se constituer en modèle dominant. Au mieux, la stratégie interstitielle est insuffisante pour assurer la transformation sociale car le capitalisme lui oppose des limites indépassables qui nécessitent une stratégie de rupture révolutionnaire (McCabe 2013). Au pire, ces alternatives dépendent du capitalisme pour se pérenniser et servent ses intérêts en lui ouvrant des pistes d'adaptation assurant sa résilience face aux crises qu'il traverse. Ces alternatives n'en sont pas réellement dans la mesure où elles reproduisent les normes capitalistes en leur sein et renforcent le modèle hégémonique en prenant en charge ses externalités négatives (Comby 2016). C'est la capacité de ces alternatives à renverser les rapports de domination produits par le capitalisme que la critique marxiste des alternatives met en doute.

Les alternatives écologistes semblent former une nébuleuse dont l'hétérogénéité est susceptible de vider de son sens le terme même d'alternative : si ces initiatives ne se constituent pas comme des alternatives au système capitaliste, de quoi sont-elles les alternatives ? Le terme d'interstitiel permet de mettre l'accent sur le rapport de ces initiatives au système dominant : « De telles pratiques interstitielles ne sont pas nécessairement subversives ou ne vont pas fatalement détruire la logique dominante du système mais elles ne sont pas directement gouvernées ou contrôlées par les rapports de pouvoir dominants et leurs principes d'organisation sociale. » (Wright 2017, p. 514). C'est donc avant tout l'autonomie vis-à-vis des structures capitalistes qui caractérise les initiatives interstitielles et non leur intentionnalité de transformation sociale. Si l'alternative écologique en tant que stratégie militante se décline le plus souvent au pluriel, c'est qu'elle mise sur la diversité des formes d'action et des positionnements politiques pour engager une métamorphose, l'exigence étant d'être viable pour se constituer en preuves vivantes qu'un « autre monde est possible » : c'est sur la preuve du *déjà-là* et non sur la promesse du changement que les alternatives fondent leur légitimité.

Cette recherche de la diversité implique une exigence d'inclusivité selon un projet dont les intellectuels engagés Christian Jonet et Pablo Servigne soulignent le caractère paradoxal : « rassembler très largement autour de la construction d'un monde radicalement différent » (Jonet et

Servigne 2013, p. 72). D'un point de vue sociologique, cette inclusivité est cependant discutée : un dossier de la revue critique de sciences sociales *Savoir/Agir* de 2016 consacré aux alternatives formulait l'hypothèse initiale que « les 'alternatives' résonnent difficilement avec les rapports au politique des milieux populaires » (Comby 2016, p. 11), et si les auteur·rices ont été amené·es à la nuancer, ils et elles confirment une difficulté à élargir la base sociologique des porteur·ses de ces alternatives. Le sociologue Lilian Mathieu voit dans l'invocation d'un « nouveau militantisme » autour des alternatives de transition une stratégie de distinction qui concernerait, au fil des générations, une classe moyenne en déclin social désireuse de se distinguer du militantisme des classes populaires (Mathieu 2013 in Frère et Jacquemain 2013, p. 228). Dans son étude de groupes locaux d'Alternatiba dans deux villes de la banlieue nord parisienne, le sociologue Hadrien Malier décrit des militant·es qui appartiennent essentiellement aux classes moyennes et supérieures intellectuelles et qui peinent à toucher les habitant·es des quartiers populaires de leurs communes malgré leurs efforts de mobilisation en direction de classes populaires supposées indifférentes aux questions écologiques (Malier, 2021). L'entre-soi qui caractérise ces groupes d'activistes est mis en regard du projet politique d'Alternatiba : généraliser les alternatives du quotidien auprès du plus grand nombre pour démultiplier leur impact. D'après l'auteur, ce projet politique tend à nier les inégalités de contribution à la crise écologique et de marges de manœuvre pour changer les modes de consommation. Il rapproche ainsi le courant des alternatives concrètes porté par le mouvement écologiste du modèle de l'écocitoyenneté porté par les médias et les politiques publiques.

Cette critique des alternatives de transition à la lumière de la grille de lecture de la dépossession met davantage à l'épreuve le mouvement écologiste tel qu'il s'est développé ces dernières années que les critiques qui ciblent l'écologie technocratique et l'écocitoyenneté : si ces deux dernières invisibilisent la question de leur rapport au populaire, dans son sens sociologique comme dans son sens politique, l'écologie des alternatives revendique une vocation d'inclusivité et de transformation sociale que la grille de lecture de la dépossession vient mettre en doute. De plus, l'écologie des alternatives ne se pense pas comme une figure de l'écologie dominante : au contraire, il s'agit d'une écologie interstitielle, qui s'épanouit dans les brèches selon une logique d'érosion plus que de renversement du modèle capitaliste dominant. Pourtant, la visibilité croissante de ce courant du mouvement écologiste et la tendance à l'institutionnalisation des alternatives tendent à le sortir de la marge.

La grille de lecture de la dépossession, développée au sein du champ académique par la sociologie critique, infuse dans les mouvements sociaux et constitue un levier de convergence entre des organisations issues de cultures militantes différentes. Les rapprochements entre le mouvement antiraciste et le mouvement écologiste parisiens évoqués en introduction de ce chapitre ont été

permis par une lecture critique partagée des différentes figures de l'écologie dominante et un positionnement commun en faveur d'une redéfinition de l'écologie qui fait de la justice sociale et de la lutte contre les discriminations l'enjeu central. Ce processus de rapprochement n'est cependant pas linéaire, et opère de façon inégale selon les organisations et les territoires d'action : d'une part, la segmentation de l'espace des mouvements sociaux en fonction des causes défendues (Mathieu 2011) relègue parfois le travail de remobilisation nécessaire à la pérennisation des alliances à une place secondaire dans l'ordre des priorités de chaque organisation, et d'autre part, les lignes directrices des organisations nationales peuvent s'inscrire en décalage avec celles des groupes locaux qui disposent de suffisamment de marges de manœuvre pour fixer leur propre agenda.

3. La grille de lecture de l'écologie populaire

La grille de l'écologie populaire déplace le constat de départ des deux premières grilles de lecture évoquées : les travaux qui la mobilisent ne s'arrêtent pas à la sous-représentation des classes populaires dans l'écologie, mais s'attachent plutôt à visibiliser les multiples formes que prend l'écologie lorsque les classes populaires s'en saisissent. Elle se rapproche néanmoins de la grille de la dépossession en ceci qu'elle s'attache à déconstruire la manière dont l'écologie est définie en visibilisant d'autres périmètres possibles. Là où la grille de la dépossession révèle les ressorts de l'invisibilisation des classes populaires dans l'écologie dominante, celle de l'écologie populaire visibilise une écologie portée par les classes populaires. On peut retenir deux champs d'analyse qui relèvent de cette grille mais qui portent sur des objets différents. Le premier s'intéresse aux luttes relevant de la justice environnementale : ce champ de recherche, initié aux États-Unis dans les années 1980 et très connecté aux mouvements sociaux afférents, porte sur l'inégale distribution des dommages générés par la crise écologique selon les territoires, la classe, la race et le genre, et sur les mobilisations portées par les premières concernées pour y faire face. Le second ne relève pas de la sociologie des mouvements sociaux en ceci qu'il s'intéresse non pas à des mobilisations collectives mais à des pratiques populaires qui s'inscrivent dans l'horizon de sobriété défendu par le mouvement écologiste sans nécessairement s'en revendiquer.

3.1. Les luttes pour la justice environnementale

À l'écologisme postmatérialiste « des riches », l'économiste Joan Martínez Alier oppose l'« écologisme des pauvres » (Martínez Alier 2014) qui se manifeste par des conflits territoriaux relatifs à la distribution écologique des ressources naturelles et des externalités négatives de leur exploitation. C'est bien l'existence d'inégalités environnementales, traduites par le mouvement social en injustices, qui est dénoncée. Le courant de la justice environnementale oppose deux contre-arguments à la théorie postmatérialiste. À l'argument selon lequel les classes populaires seraient davantage susceptibles de céder au consumérisme à des fins de distinction sociale, suivant la logique du mimétisme ostentatoire de Veblen (cf. 1.1.), le courant de la justice environnementale répond par l'inégalité de contribution à la crise écologique par la consommation : malgré l'émergence d'un éco-habitus chez les classes moyennes et aisées, les riches consomment et polluent bien plus que les pauvres (Pautard 2017; Kartha et al. 2020)²². Ce n'est donc pas l'imitation des riches par les pauvres qui apparaît comme la principale cause de la crise écologique mais bien la consommation ostentatoire des riches. À l'argument selon lequel l'écologie serait une question postmatérialiste à laquelle on ne peut s'intéresser qu'une fois ses conditions de survie assurées, le courant de la justice environnementale oppose que l'écologie est précisément une question de subsistance. C'est la dimension matérialiste de l'écologie que ce courant met en avant, en montrant que l'inégalité de contribution à la crise écologique se double d'une inégalité inverse d'exposition : les pauvres subissent davantage les dommages et les risques générés par les modes de consommation des riches. Ronald Inglehart lui-même distingue deux types de mouvements écologistes : celui des pays industrialisés où l'émergence de l'environnementalisme s'explique d'après lui par un tournant culturel en faveur du postmatérialisme, celui des pays qui connaissent une industrialisation rapide et une dégradation brutale des conditions environnementales où la sensibilité à l'environnement s'explique davantage par le souci de préserver ses conditions de subsistance (Inglehart 1995). Il conclut ainsi : « Dans un contexte où la pollution de l'air et de l'eau constitue une menace directe pour la santé et la survie de chacun, cette préoccupation en elle-même conduit les gens à

²² Un rapport Oxfam publié en septembre 2020 évalue la répartition mondiale des émissions de CO₂ entre 1990 et 2015 et met en lumière son caractère inégalitaire : les 10% les plus riches ont été à l'origine de plus de 50% des émissions cumulées entre 1990 et 2015. En France, sur la même période, les 10% les plus riches ont été responsables de plus de 25% des émissions cumulées de CO₂, soit presque autant que la moitié la plus pauvre de la population française. En 2015, l'empreinte carbone moyenne des 1% les plus riches était 13 fois plus élevée que celle des 50% les plus pauvres (50 tonnes de CO₂ par an contre 4 tonnes de CO₂ par an). Un rapport sur les pratiques environnementales des ménages français publié en 2017 dans la collection Insee Références et rédigé par Éric Pautard met en évidence que les ménages les plus aisés utilisent plus souvent leur voiture que les ménages les plus modestes, renouvellent plus régulièrement leur véhicule, le partagent moins, font un usage plus fréquent du transport aérien, consomment plus de viande, et régulent moins leur consommation d'eau et d'énergie.

s'intéresser activement à l'environnement. Mais dans les sociétés industrielles avancées, où la menace immédiate pour la survie s'est éloignée au lieu de progresser, un simple modèle de type action-réaction est moins plausible. De plus en plus, les préoccupations environnementales peuvent être motivées par le souci de la qualité de la vie, plutôt que par les besoins de survie. »²³ (*Ibid.*, p. 64). De fait, la littérature sur les injustices environnementale s'est attachée à rappeler la contribution des communautés des pays des Suds au mouvement écologiste, contestant l'occidentalo-centrisme de l'histoire du mouvement environnemental. Les économistes Ramachandra Guha et Joan Martínez Allier opposent au naturalisme du Nord construit sur l'idée de la préservation d'une nature extérieure à l'homme et menacée par l'industrialisation, le mouvement pour la justice environnementale du Sud qui concerne le soin à apporter aux conditions matérielles de la survie des communautés : « On pourrait schématiquement dire que les pays pauvres et les gens pauvres ne sont pas intéressés par la simple protection des espèces sauvages ou des habitats naturels, mais qu'ils réagissent aux destructions de l'environnement qui ont un impact direct sur leur mode de vie et leurs perspectives de survie. » (Guha et Martínez Alier 2012 in Hache 2012, p. 64). La notion de communauté est au cœur d'un environnementalisme qui oppose au modèle de développement promu par les institutions internationales un mode de gestion des ressources naturelles fondé sur la reconnaissance de l'interdépendance entre société et environnement (Di Chiro 2012) et sur la répartition équitable de l'usage de ces communs entre les membres de la communauté (Ostrom 2015).

Mais cette opposition entre Nord et Suds est insuffisante pour comprendre l'émergence de mouvements pour la justice environnementale dans les pays industrialisés. L'argument de Ronald Inglehart laisse envisager que la dimension matérialiste de l'écologie serait absente dans les pays riches, où la montée d'une préoccupation écologiste s'expliquerait davantage par un tournant culturel en faveur du postmatérialisme. Pourtant, l'une des branches du mouvement contre les injustices environnementales est née en Caroline du Nord dans les années 1980 à la faveur des mobilisations des Noir-es-Américain-es contre des infrastructures polluantes implantées dans les quartiers pauvres dans un contexte de fragmentation urbaine et de ségrégation sociale et raciale. Les premiers travaux académiques s'inscrivant dans le champ de la justice environnementale sont portés par des chercheurs issus des minorités et engagés dans les mouvements activistes (Bullard 1990) et visent à mettre en lien des situations de dégradation environnementale avec les discriminations

²³ Traduit de l'anglais : « *In a setting in which air and water pollution posed a direct threat to one's health and survival, this concern by itself leads people to take an active interest in the environment. But in advanced industrial societies where the immediate threat to one's survival has been receding rather than advancing a simple stimulus-response model of this kind is less plausible. Increasingly, environmental concern may be motivated by concern for the quality of life, rather than by survival needs.* »

raciales que dénonçait au même moment le mouvement pour les droits civiques (*Ibid.*; Bullard et Johnson 2000; Byrne, Glover et Martinez 2002; Cable, Hastings et Mix 2002).

Le champ de la justice environnementale montre ainsi que l'environnement ne saurait être une préoccupation secondaire, intervenant seulement après les revendications relatives aux modes de production et de distribution des richesses : les enjeux environnementaux émanent des rapports sociaux et en créent de nouveaux (Martínez Alier 2014). Le mouvement écologiste s'ancre également dans la défense de ressources dont dépend la survie d'une communauté ou dans la contestation face à l'accroissement d'une vulnérabilité par une infrastructure polluante ou une catastrophe climatique. Le développement de la justice environnementale a ainsi contribué à redonner une place dans l'histoire du mouvement écologiste aux acteurs sociaux pour qui l'environnement reste une question de survie.

Cependant, cette approche qui vise à reconnaître la dimension matérialiste des mouvements écologistes, en insistant sur l'accès aux ressources et sur les conditions de subsistance, tend à gommer la dimension ontologique des mouvements écologistes, aux Nordes comme aux Suds, pour les classes populaires comme pour les classes aisées. Le sociologue Michael M. Bell en appelle ainsi à « ne pas présumer que les pauvres seraient incapables de s'intéresser à autre chose qu'à des enjeux matérialistes »²⁴ (Bell 2004, p. 192). Si les dégradations environnementales suscitées par l'industrialisation ou l'urbanisation mettent en danger des conditions de subsistance, elles opèrent également des ruptures dans les modes d'existence (Laigle et Moreau 2018). Dire que l'écologie ne serait susceptible d'intéresser les classes populaires que lorsque celle-ci devient une question de survie tend à nier le caractère structurant des relations sensibles et spirituelles que chaque personne, quelle que soit sa situation socio-économique, noue avec l'environnement. Le champ de la justice environnementale rompt avec la définition de l'écologie comme une préoccupation postmatérialiste mais il ne remet pas fondamentalement en cause la hiérarchie des besoins : c'est en faisant de l'écologie un besoin primaire que la justice environnementale montre que les classes populaires n'y sont pas indifférentes. Elle laisse alors de côté les situations où la sensibilité environnementale des classes populaires ne renvoie pas à une préoccupation matérialiste.

²⁴ Traduit de l'anglais : « *not to presume that the poor are incapable of anything other than materialist concerns* »

3.2. Les pratiques de sobriété populaire

À partir du milieu des années 2000, le terme de « sobriété » circule dans le mouvement social écologiste français dans le contexte de l'essor du mouvement des Colibris né en 2007 sous l'impulsion de Pierre Rabhi. Dans un ouvrage paru en 2010, il prône une « sobriété heureuse » conçue comme une limitation volontaire des besoins et comme une forme de résistance au consumérisme (Rabhi 2021 [2010]). Depuis les années 2010, le terme est repris par des institutions dans le cadre d'un discours public sur l'écocitoyenneté (Rumpala 2018), particulièrement dans le domaine de la maîtrise de l'énergie (Semal, Szuba et Villalba 2014). Cependant, les contours de cette notion restent flous. Selon les acteurs, elle peut désigner un horizon politique de redéfinition des besoins selon une norme du suffisant ou être utilisée comme synonyme d'efficacité, la sobriété consistant à pourvoir le même service tout en réalisant une économie de moyens (Villalba 2016). Valorisée dans le cadre de l'écocitoyenneté, la sobriété s'apparente à un ensemble d'écogestes reconnus comme tels et susceptibles d'être mobilisés comme marqueurs d'une distinction verte (Grossetête 2019). Là où le régime de la dépossession adresse à cette définition de la sobriété une critique portant sur son caractère à la fois dépolitisé et élitiste (cf. 2.2.), le régime de l'écologie populaire déplace la focale sur ce dont les classes populaires sont ainsi dépossédées : des pratiques à faible impact écologique qui font partie intégrante de leur mode de vie et qui ne font pourtant pas l'objet de la même reconnaissance et de la même valorisation que les écogestes labellisés. Ce champ de recherche s'intéresse ainsi à l'inégale requalification écologique de pratiques populaires dévalorisées.

Ces travaux s'appuient sur une tradition de l'analyse sociologique des cultures populaires : on peut citer les travaux de Richard Hoggart sur les évolutions du style de vie des classes populaires anglaises dans le contexte de l'extension de la société de consommation (Hoggart 1970), ceux de Henri Coing qui renseigne les usages populaires de l'espace d'un quartier populaire ancien soumis à la rénovation urbaine (Coing 1966), ou encore ceux de Pierre Sansot sur les figures, les lieux et les objets des « gens de peu » du milieu du XX^e siècle (Sansot 2017 [1991]). Une littérature plus récente s'attache à renseigner les pratiques de subsistance des classes populaires aux marges du marché dans un contexte de précarisation du monde du travail et de ségrégation socio-spatiale renforcée (Collectif Rosa Bonheur 2019). Ces travaux se sont intéressés à des pratiques populaires qui constituent des modes de production, d'échange et de consommation fondés sur des réseaux de sociabilité et de coopération ancrés dans les territoires – ce que le collectif Rosa Bonheur propose d'appeler la « centralité populaire » (Collectif Rosa Bonheur 2016). À travers une enquête sur la mécanique de rue roubaisienne, les auteur·rices montrent que ce travail informel repose sur la transmission de savoir-faire techniques et sur des réseaux d'interconnaissance connectés au travail formel, tout en

demeurant relativement autonomes (Collectif Rosa Bonheur et al. 2017). Les travaux portant sur les pratiques de récupération et de réemploi par les classes populaires affichent des conclusions similaires. Les vide-greniers sont associés à des moments festifs où se réactualise dans l'espace public une identité habitante au cours d'un échange commercial empreint de liens d'interconnaissance et de reconnaissance mutuelle (Corbillé 2007; Lallement 2010). La biffe (la pratique de la récupération et de la revente informelle héritée des pratiques des chiffonnier-ères) est un travail de nécessité pour des personnes contraintes de s'organiser dans la misère (Milliot 2011) mais peut néanmoins constituer un espace d'émancipation par rapport à des situations d'exploitation dans le monde du travail et de socialisation après des périodes d'isolement (Duclos 2019). Les multiples visages du jardinage populaire ont été documentés par des travaux portant sur les jardins ouvriers ou familiaux (Weber 1998; Robert-Boëuf 2019) ou sur la mise en culture de friches dans des contextes de crise urbaine (Paddeu 2015). Ceux-ci mettent en évidence l'articulation des fonctions d'autoconsommation et de socialisation dans les jardins, qui constituent à la fois des espaces de régulation voire d'encadrement des pratiques des classes populaires et des espaces de réappropriation de l'espace public local. Le glanage, pratique traditionnelle des espaces ruraux, fait l'objet de recomposition dans des contextes urbains où le système de distribution alimentaire est source d'un gaspillage reconverti en ressource pour une population qui en est exclue (Vulbeau 2014; Kojoue et Roux 2017; Paddeu 2019).

Cette littérature est attentive à rendre visibles des modes de production, de consommation et d'échanges alternatifs dans les marges du capitalisme. Dans la lignée de Hoggart, elle met en évidence des formes d'« adhésion oblique » des classes populaires aux modes de vie dominants, entre dépendance et contournement. On peut rapprocher cet axe d'analyse des conclusions des géographes économiques J. K. Gibson-Graham sur les formes d'organisation non-capitalistes (Gibson-Graham 2006) qui soulignent que des modèles économiques alternatifs au capitalisme non seulement existent, mais constituent surtout des modèles ordinaires pour certains groupes sociaux. Les géographes Richard J. White et Colin C. Williams en appellent ainsi à sortir d'un référentiel capitalo-centré en renonçant au terme d'alternatives pour qualifier ces modes de vie non-capitalistes qui constituent la norme pour les personnes qui les adoptent et non une seconde option (Richard J. White et Williams 2016).

Certains de ces travaux investissent une grille de lecture écologiste pour appréhender ces pratiques, allant jusqu'à les qualifier d'écologiques ou de sobres. Dans la lignée du politologue Paul Ariès (2015), ces travaux rappellent l'origine populaire de pratiques qui font l'objet d'une requalification écologique récente et analysent sous l'angle de la sobriété populaire les inégalités de contribution à la crise écologique. Dans le cadre d'une étude sur la sobriété énergétique dans la région Nord-Pas-de-Calais, le politiste Bruno Villalba envisage la précarité énergétique comme une

expérience non choisie de la sobriété énergétique (Villalba 2016). Les sociologues Denis Blot *et al.* décrivent les pratiques de récupération des encombrants et de bricolage des habitant·es de quartiers populaires de Picardie (Blot, Descoings et Fabry 2018). Le chercheur en sciences de l'information et de la communication Olivier Galibert considère comme un levier potentiel de mobilité durable le faible taux de recours à la voiture individuelle dans le cadre des mobilités domicile-travail par les habitant·es d'un quartier populaire de la proche banlieue de Dijon (Galibert (ed.) 2015). Cette littérature contribue à élargir la notion d'écocitoyenneté encore largement focalisée sur des pratiques davantage discriminantes socialement, comme les pratiques alimentaires (consommation de produits biologiques, régimes végétariens ou végan), les pratiques de réduction des déchets (démarches zéro déchet, tri des déchets) ou les modes de déplacement durables (vélo, véhicules électriques).

On peut cependant identifier deux difficultés posées par cette grille de lecture écologique appliquée aux pratiques populaires. Tout d'abord, parler de sobriété ou de décroissance pour décrire des situations de précarité conduit à traduire des contraintes économiques en choix politique. L'accent est mis sur l'impact écologique de la pratique plus que sur l'intention qui la guide ou sur le contexte social et économique dans lequel elle se manifeste. Cela ne permet pas de comprendre que des pratiques qualifiées de sobres par les chercheur·ses puissent susciter des formes de rejet ou d'invisibilisation de la part de classes populaires qui souhaitent se distinguer de pratiques associées à la pauvreté et jugées stigmatisantes. La politiste Caroline Lejeune distingue ainsi la « sobriété imposée » des classes populaires de la « sobriété heureuse » mise en avant par le mouvement écologiste (Caroline Lejeune 2020). Mais l'usage d'un même terme permet de mettre en évidence des formes de circulation « entre le volontaire et le contraint » chez des personnes dont le revenu se situent en dessous du seuil de pauvreté, qui opèrent une revalorisation symbolique d'une contrainte économique en choix écologique (Gorge et al. 2020). On peut ainsi considérer les pratiques populaires comme des supports à l'engagement écologique ou aux évolutions écologiques de modes de vie. C'est ce que décrivent les sociologues Anaïs Malié et Frédéric Nicolas à partir d'une enquête sur les alternatives écologistes en milieu rural : le coût à l'entrée dans l'alternative écologiste (entendue comme rupture radicale avec les modes de vie associés au consumérisme) s'avère ainsi moins important pour les classes populaires et moyennes que pour les classes dominantes n'ayant pas acquis les ressources liées à certaines formes d'économie et de travail domestique au cours de leur parcours (Malié et Nicolas 2016). Ces travaux permettent ainsi d'analyser les modes de consommation comme les manifestations d'une écologie du quotidien (Dobré 2002) sans les réduire à une question de choix individuels et de valeurs morales et sans sous-estimer l'imbrication des modes de vie dans les structures économiques et sociales.

Une seconde difficulté posée par cette littérature réside dans le risque d'idéalisation – voire de folklorisation – des cultures populaires. Contre l'argument précédent d'une conversion d'une contrainte économique en choix politique, Paul Ariès avance la notion de « potentialité écologique » : une adhésion, en puissance sinon en acte, des classes populaires à l'égard d'une éthique environnementale valorisant le respect du vivant et la norme du suffisant. La dimension écologique des modes de vie populaires ne découlerait pas d'un défaut de consommation mais d'un autre rapport au monde : « Les milieux populaires sauveront la planète non pas parce qu'ils sont appauvris, mais bien parce qu'ils sont 'populaires', c'est-à-dire parce qu'ils partagent déjà, peu ou prou, d'autres modes de vie, d'autres conceptions de la 'vie bonne'. » (Ariès 2015, p. 14). Pour appuyer cette thèse, Paul Ariès examine tour à tour le rapport des classes populaires à l'argent, à l'espace, au temps, à la mort, à la science et au pouvoir, et affirme la spécificité du rapport au monde des classes populaires et sa compatibilité avec la transition écologique. On retrouve cette forme d'essentialisation des cultures populaires chez Pierre Sansot qui voit chez les « gens de peu » une « posture morale, existentielle » incarnée dans la modestie de leurs modes de vie (Sansot 2017 [1991], p. 14). C'est la critique formulée par les sociologues Jean-Claude Passeron et Claude Grignon dans un ouvrage mettant en évidence deux écueils des approches intellectuelles du populaire (Grignon et Passeron 2015 [1989]). D'après leur analyse, ces approches sont vouées à tomber soit dans le misérabilisme, soit dans le populisme. Le misérabilisme guette les auteur·rices qui insistent sur les phénomènes de domination et sur le poids des déterminismes sociaux tandis que le populisme entache les travaux qui mettent l'accent sur les écarts subversifs à la norme et les phénomènes de réappropriation symbolique et d'autonomisation des cultures populaires vis-à-vis des cultures dominantes. Les auteurs reprochent ainsi aux travaux qui valorisent les cultures populaires d'être aveugles aux phénomènes de domination qui persistent malgré les tentatives de résistance que leur opposent les dominé·es. Cette critique concerne également les approches extensives du politique qui, en s'intéressant aux phénomènes de politisation qui s'ancrent en dehors des arènes traditionnelles, en viennent à attribuer un caractère politique au moindre geste de l'expérience ordinaire.

La grille de lecture de l'écologie populaire met donc en évidence les formes populaires de l'agir environnemental. Dans le cas des luttes contre les injustices écologiques, la mobilisation est le fait des premier·ère concerné·es : il s'agit d'une écologie populaire parce qu'elle est le fait de ceux et celles qui subissent le plus directement les conséquences d'un agir anthropocénique auquel ils et elles contribuent pourtant le moins. La littérature sur les pratiques populaires de sobriété met en évidence cette faible contribution : en proposant une lecture écologiste des modes de vie populaires, elle prend le contrepied de la tendance à la stigmatisation des classes populaires qui caractérise

l'écocitoyenneté. Si j'ai choisi de rassembler ces deux champs académiques relativement distincts, c'est qu'ils me semblent relever d'une grille de lecture commune, qui prête attention au rapport des classes populaires à l'écologie plus qu'au rapport de l'écologie aux classes populaires, et qui s'inscrit dans une perspective de recherche engagée visant à rendre visible une écologie en marge des figures dominantes.

4. Positionnement de la thèse : l'écologie ordinaire

Les trois grilles de lecture présentées dans ce chapitre partent de l'hypothèse d'une opposition de classe pour définir l'écologie : il existerait un rapport populaire à l'écologie qui se caractériserait soit par un impensé ou une absence d'intérêt (l'indifférence), soit par une mise à distance construite par l'écologie dominante et une méfiance de la part des classes populaires générée par la disqualification (la dépossession), soit par une adhésion privilégiée ou un mode spécifiquement populaire de se mobiliser pour l'écologie (l'écologie populaire). On peut entrevoir dans les travaux relatifs à la politisation ordinaire une grille de lecture d'un autre ordre dont le point de départ se situe moins dans un cadrage sociologique des mobilisations écologistes que dans une approche anthropologique des relations entre les groupes sociaux et leur environnement.

Cette dernière section s'attache à expliciter le positionnement scientifique et politique de cette thèse. Je commencerai par la situer par rapport aux trois grilles de lecture précédentes : elle se caractérise par une prise de distance à l'égard de la grille de l'indifférence et mobilise ponctuellement les grilles de lecture de la dépossession et de l'écologie populaire. Cependant, ces deux dernières grilles de lecture présentent également des insuffisances pour comprendre les initiatives écologistes observées sur les terrains d'enquête : j'en soulignerai certaines dans cette section, pour les discuter de façon plus approfondie dans les chapitres suivants à partir des études de cas. Je justifierai ensuite la mobilisation dans cette thèse de la grille de lecture de l'écologie ordinaire qui m'a permis d'être attentive aux manifestations de la réflexivité et de la sensibilité des acteurs sociaux en situation d'engagement sans négliger pour autant leur encastrement dans une structure d'inégalités sociales. Les travaux sur le politique ordinaire ont été déclinés dans le champ environnemental à travers les concepts d'environnementalisme ordinaire (Blanc et Paddeu 2018; Blanc 2019), d'écologie du quotidien (Dobré 2002; Schlosberg et Coles 2016; Pruvost 2021) ou de citoyenneté environnementale (Agyeman et Angus 2003; Dobson et Bell 2006). Ces travaux mettent en évidence des formes « ordinaires » d'attachement à l'environnement, fondées sur des relations

de subsistance et dont la dimension politique se caractérise par son incarnation dans des modes de vie et d'habiter. Cette thèse s'inscrit ainsi dans une tentative de combiner une approche compréhensive et une approche critique, dans la lignée des travaux de philosophie politique sur l'ordinaire du politique (Corcuff *in* Gautier et Laugier 2006).

4.1. Une approche compréhensive des terrains d'enquête

Cette thèse aborde les initiatives écologistes en quartiers populaires à partir d'une enquête qualitative sur trois terrains. Initialement située dans le cadre théorique des injustices environnementales, elle s'est progressivement déplacée vers celui de l'écologie ordinaire, sous l'influence d'une méthodologie compréhensive faisant du point de vue des personnes engagées dans les initiatives suivies le point de départ d'une approche critique des mobilisations écologistes (*cf.* Chapitre 2). Ce choix méthodologique d'une ethnographie compréhensive, sur lequel je reviendrai dans le chapitre 2, explique que les grilles de lecture de l'écologie en quartiers populaires n'aient été mobilisées que lorsqu'elles permettaient de saisir les points de vue des membres et de les resituer dans un corpus scientifique dédié aux mobilisations écologistes.

La grille de lecture de l'indifférence a été très vite écartée, et c'est plutôt sa déconstruction qui m'a permis de mettre en évidence les blocages et les freins auxquels font face les initiatives écologistes en quartiers populaires (*cf.* Chapitre 6). Elle ne me permettait pas de comprendre les ressorts des engagements écologistes de personnes appartenant aux classes populaires dans les quartiers étudiés et m'aurait conduite à nier leur existence par un examen des trajectoires sociales des militant-es visant à montrer qu'ils et elles ne seraient « pas assez pauvres ». Prenant acte de la fragmentation des classes populaires (Schwartz 2011), la thèse s'attache à retracer ces trajectoires sociales et s'intéresse à l'encastrement des parcours d'engagement et des processus de politisation dans ces trajectoires. D'une part, elle évite la réduction de l'écologie à des enjeux postmatérialistes, en intégrant à la définition de l'écologie la lutte contre les inégalités sociales. D'autre part, elle évite l'assignation des classes populaires à des préoccupations matérialistes en reconnaissant la part des convictions politiques dans les moteurs de leurs engagements. Elle vise à identifier les attributs d'une écologie qui se déploie dans les quartiers populaires étudiés, au plus près des pratiques des acteurs et des horizons de sens qu'ils et elles mobilisent pour les justifier.

Cette thèse rejoint en cela les grilles de lecture critiques de celle de l'indifférence pour déconstruire les biais définitionnels de la théorie postmatérialiste. Elle s'éloigne cependant de la grille de la dépossession en ceci qu'elle n'étudie pas les manifestations d'une écologie dominante qui s'impose aux classes et aux quartiers populaires par des injonctions normatives ou des formes de confiscation. Les initiatives observées s'ancrent en quartiers populaires, mobilisent des classes populaires et se

revendiquent de l'écologie. Elles ne mobilisent cependant pas exclusivement des classes populaires ni exclusivement des habitant-es des quartiers populaires : elles donnent lieu à la construction d'alliances avec des acteurs appartenant à d'autres classes sociales, à d'autres territoires et à d'autres cultures militantes. La thèse montre que ces alliances ne sont pas réductibles à des processus d'injonction et de dépossession, bien qu'elles mettent en jeu des rapports de pouvoir et des conflits de légitimité. Un autre écart de la thèse vis-à-vis de la grille de la dépossession tient à la manière de concevoir l'engagement et la politisation. La grille de la dépossession s'ancre dans une conception du politique attachée à l'expression d'une radicalité conflictuelle d'une part et à un cadre de mobilisation collectif d'autre part. Cela tend à la rendre aveugle aux processus de politisation à bas bruit qui se tiennent à distance de l'action protestataire et à lui faire prendre le risque de dénier tout caractère politique aux pratiques individuelles. Je m'éloigne ici d'une conception fixiste du politique et privilégie une approche dynamique qui considère les processus de construction du politique par les pratiques des acteurs sociaux.

Je partage avec la grille de l'écologie populaire une attention portée aux multiples formes que prend l'écologie lorsque les classes populaires s'en saisissent. Je n'étudie cependant ni des luttes, ni des pratiques populaires de sobriété. Les initiatives étudiées investissent assez peu le répertoire contestataire propre à la lutte et se situent plutôt dans un répertoire interstitiel attaché à la transformation des modes de vie sur un territoire. Elles partagent cependant avec les luttes l'expression d'un positionnement politique : j'ai fait le choix de m'intéresser à des initiatives qui explicitent leur rapport à l'écologie. Si j'avais fait le choix de m'intéresser à des pratiques populaires de sobriété, j'aurais fait face à la difficulté à la fois théorique et éthique de traduire en choix politique et dans le langage de la classe dominante des pratiques contraintes par un système de domination socio-économique. À travers le terme d'initiative, c'est le rapport à une intentionnalité de transformation écologique et sociale qui est interrogé. La thèse évite ainsi un risque populiste à voir dans toute pratique populaire une pratique écologiste, mais elle s'attache à analyser les processus de traduction écologiste des pratiques populaires par les acteurs sociaux. Enfin, la thèse est centrée sur des initiatives collectives : le répertoire individuel sera analysé au prisme des articulations entre changement de modes de vie individuels et initiatives collectives. Ces pas de côté vis-à-vis de la grille de l'écologie populaire expliquent pourquoi ce terme n'a pas été retenu dans cette thèse : celui-ci me semble postuler (et célébrer) la spécificité de l'écologie en quartiers populaires, là où j'ai surtout observé une écologie ordinaire, qui ressemble sous bien des aspects à une écologie qui se déploie également dans les quartiers centraux sous l'impulsion d'autres classes sociales.

Ainsi les initiatives écologistes en quartiers populaires auxquelles cette thèse s'intéresse ne sont pas les signes d'une réappropriation par les habitant-es des quartiers populaires d'une écologie qui aurait existé sans eux et sans elles selon une stratégie de renversement du stigmaté qui fait suivre la

dépossession d'une réappropriation. Elles ne sont pas non plus les manifestations de l'invention dans les quartiers populaires d'une écologie qui leur serait propre et qui constituerait le creuset d'un nouveau mouvement écologiste. Elles sont plutôt la preuve d'un ancrage dans les quartiers populaires d'une écologie ordinaire, qui constitue l'une des composantes d'un mouvement écologiste pluriel dont la diversité des répertoires d'action et des horizons politiques s'accommode mal d'une binarisation entre écologie dominante et écologie minoritaire.

4.2. L'ancrage de l'écologie ordinaire en quartiers populaires

La littérature sur l'écologie ordinaire s'intéresse à des formes d'engagement écologiste qui relèvent de l'infra-politique. Discrètes, ces formes d'engagement se traduisent par un détachement de la société de consommation (Ginsburger 2020), par des alliances avec les éléments naturels de son milieu de vie et le développement de « communautés socio-écologiques » (Blanc 2019), par la remobilisation de savoirs nécessaires à la subsistance (Pruvost 2021), par l'invention de modes d'organisation collective à même de répondre aux besoins de la vie quotidienne de manière soutenable (Schlosberg et Coles 2016). Cette attention portée au quotidien (*everyday*) dans les engagements écologistes s'inspire de travaux portant sur la dimension politique de la vie quotidienne qui ont mis en évidence le caractère ordinaire (au sens de répandu, de commun) des petits actes de subversion de l'ordre social face au caractère exceptionnel des grands actes révolutionnaires (Scott 2012).

L'infra-politique est un concept développé par l'anthropologue James C. Scott pour désigner le socle invisible de l'action politique, celui constitué des micro-résistances et des écarts à la norme que les individus opposent à la régulation de leurs existences. Il met en évidence les multiples stratégies de résistance déployées par des populations rurales en contexte autoritaire et étudie la diversité des « armes du faible » mobilisées contre l'imposition de la moissonneuse-batteuse dans les champs malaisiens (Scott 1985). Ces « armes du faible » relèvent d'un répertoire tactique plus que stratégique, pour reprendre les termes de l'historien Michel de Certeau : elles visent à contourner des règles sur lesquelles on n'a pas de prise, voire à retourner ces règles à son avantage. Un « art de faire » (Certeau 1990) consiste ainsi en une ruse avec la norme, une manière de la rejouer de façon subjective, sans tout à fait la répliquer, ni tout à fait s'en émanciper (Le Blanc *in* Gautier et Laugier 2006). Cette attention portée aux signaux faibles de l'action politique s'inscrit dans la démarche initiée par l'historien Edward P. Thompson qui raconte l'histoire des résistances ouvrières au capitalisme industriel (Thompson 2013 [1963]) : là où l'histoire des révolutions a retenu des formes de résistance héroïques, organisées en mouvements sociaux et qui conduisent à des ruptures radicales, l'histoire par le bas s'intéresse aux résistances quotidiennes qui se nichent dans les

interstices des structures sociales, économiques et politiques dominantes, et qui les érodent sans les renverser.

L'infrapolitique étend la compréhension du politique au-delà des arènes traditionnelles de l'action politique. Il suppose de voir *du* politique au-delà *de la* politique, entendue comme le politique qui se construit dans les sphères institutionnelles, mais aussi au-delà des mouvements sociaux organisés. L'action politique est envisagée dans son articulation aux « modes d'existence et aux mœurs » (Berger et Gayet-Viaud *in* Berger *et al* 2012, p. 18) et non comme une sphère d'activité autonome – et supérieure – aux sphères sociales et économiques. Cette conception du politique a donné lieu à l'émergence d'un champ de recherche sur les formes ordinaires de la citoyenneté. À rebours de la figure habermassienne du citoyen, le citoyen ordinaire n'est pas un sujet politique abstrait, détaché de ses sphères d'appartenances quotidiennes et locales et engagé dans la recherche d'un intérêt général consensuel. En s'intéressant aux processus d'individuation qui traversent les formes d'engagement politique, le sociologue Jacques Ion fait de la personne – individu concret ancré dans un territoire et dans un réseau de relations affectives – le sujet politique de formes d'engagement désaffiliées, qui s'épanouissent en dehors de la participation institutionnelle ou des mouvements sociaux organisés et qui évitent toute forme d'affiliation à un groupe d'appartenance exclusive idéologiquement situé (Ion 2012). Dans leur ouvrage consacré aux citoyennetés ordinaires, la sociologue Marion Carrel et l'anthropologue Catherine Neveu appellent ainsi à concevoir la citoyenneté non plus comme une catégorie juridique normative à l'aune de laquelle la sociologie de la participation et des mouvements sociaux pourrait juger du caractère politique des pratiques, mais comme une construction sociale qui surgit dans les situations d'interactions et d'attachements (Carrel et Neveu (eds.) 2014). D'après la sociologue Laetitia Overney, la grille de lecture de la citoyenneté ordinaire est particulièrement fertile lorsqu'on s'intéresse aux manifestations de la citoyenneté dans les quartiers populaires : elle permet de ne pas s'en tenir au constat d'une dépolitisation des quartiers populaires, soulignée par les travaux qui portent sur les territoires de l'abstention, ou d'une politisation contestataire, mise en évidence par les travaux sur les révoltes urbaines. Entre les deux, Laetitia Overney s'attache à saisir des formes de politisation ordinaire par une ethnographie du quotidien : « Décrire la participation citoyenne comme enracinée dans ces expériences quotidiennes de l'espace dessine une ligne de crête entre la posture misérabiliste et l'élan populiste. » (Overney 2020, p. 206).

La littérature sur l'écologie ordinaire s'inscrit dans la lignée de cette redéfinition du politique à l'aune de la vie quotidienne et la décline aux relations qui se tissent entre des collectifs et leur environnement. Elle s'intéresse à des formes d'agir écologiste qui se situent aux frontières de la mobilisation au sein des mouvements sociaux environnementaux, des pratiques de consommation engagée et des modes de vie alternatifs. Ces travaux mettent en lumière trois principales

caractéristiques de l'écologie ordinaire qui constituent chacune une fragilisation des catégories binaires qui structurent notre conception du politique. C'est d'abord une écologie ancrée dans des territoires de vie : à ce titre, elle se traduit moins par des mobilisations en faveur de la protection de la nature que par des pratiques de soin et d'entretien d'un lieu de vie. La littérature anglophone a proposé le terme de « *stewardship* » pour qualifier la diversification des objets saisis par les mouvements sociaux environnementaux depuis les années 1990. Les « intendants » ou les « gardiens » de l'environnement sont « des groupes de citoyens qui conservent, gèrent, surveillent, défendent et éduquent à un large éventail d'enjeux relatifs à la qualité de vie dans les espaces urbains »²⁵ (Fisher, Campbell et Svendsen 2012, p. 28). La « citoyenneté environnementale » n'est plus définie par le fait de vouloir « protéger la planète », mais par un mode d'habiter particulier qui se traduit par l'attachement et le soin apporté à ce qui nous entoure. Le sociologue Bronislaw Szerszynski propose ainsi le terme de « *denizen* » (habitant) pour qualifier « la personne qui habite un lieu particulier et qui a appris à le connaître en le parcourant »²⁶ (Szerszynski in Dobson et Bell 2006 p. 91) : il l'oppose au « *citizen* » abstrait et mobile qui constitue le sujet politique de la citoyenneté environnementale dominante et appelle à voir dans le « *denizen* » la figure politique d'une citoyenneté environnementale ancrée dans les lieux de vie. Plus qu'un attachement à la nature, il s'agit d'un attachement au lieu dont la matérialité est façonnée par un enchevêtrement entre humain et non-humain (Blanc et Paddeu 2018; Blanc 2019). L'attention à la nature s'oriente vers une nature « ordinaire » (Beau 2017) caractérisée par sa proximité à la fois géographique et relationnelle dont la part sauvage s'accommode de l'intervention humaine. Cet « environnementalisme ordinaire » est, d'après la géographe Nathalie Blanc, moins le fait de « mouvements sociaux » que de « communautés socio-écologiques » qui contribuent à construire un « environnement public » fondé sur de nouvelles alliances entre humains et non-humains et à l'origine de la réappropriation citoyenne de l'espace public et de sa renaturation (Blanc 2019). L'écologie ordinaire invite, par cet ancrage dans un territoire matériel, à dépasser la division nature/culture qui caractérise le mouvement écologiste dans sa composante naturaliste, pour prendre en charge la réappropriation par les citoyen·nes de leur « monde vécu » (Gorz 1978).

Une seconde caractéristique de l'écologie ordinaire réside dans son articulation avec la transformation des modes de vie, et en particulier des pratiques de consommation. À travers une enquête sur l'« écologie du quotidien », la sociologue Michelle Dobré entend croiser deux champs de recherche dépréciés par la sociologie, celui de la vie quotidienne, et en particulier de la consommation, et celui de la résistance (Dobré 2002). Le sociologue Stefan Wahlen et le chercheur

²⁵ Traduit de l'anglais : « *We define environmental stewards as civic groups that conserve, manage, monitor, advocate for, and educate about a wide range of quality of life issues in urban areas.* »

²⁶ Traduit de l'anglais : « *the person who dwells in a particular place and has come to know it through moving about within it.* »

en marketing Mikko Laamanen datent ainsi des années 2000 les premiers travaux croisant la sociologie de la consommation et celle des mouvements sociaux (Wahlen et Laamanen 2015). La sociologie de la consommation engagée a renseigné l'émergence de mouvements sociaux qui se saisissent des questions de modes de vie et de consommation dans les années 1980 et a fait valoir que la consommation ne se résume pas à un moyen d'expression identitaire mais peut également être le signe de choix politiques et éthiques (Dubuisson-Quellier 2009; Dobré et Juan 2009). Pour la politiste Michele Micheletti, la consommation engagée correspond à un mouvement d'individuation des formes d'engagement qui se traduit par des actes de consommation individuels tout en s'articulant à des mobilisations collectives (Micheletti 2010). À la frontière du mouvement écologiste et des pratiques de consommation écologique, l'écologie ordinaire bouscule la division entre individuel et collectif qui structure la compréhension de l'action politique. Par là-même, elle invite à remettre en question la division entre sphère privée et sphère publique, entre économie et politique. L'écologie ordinaire agit sur le terrain de l'amélioration ou du maintien des conditions d'existence : elle part de la nécessité et propose des formes alternatives de prise en charge des besoins dans une situation sociale et territoriale particulière. Bruno Frère et Marc Jacquemain soulignent la place de la nécessité, voire de l'urgence, dans les motivations de ceux et celles qui « résistent au quotidien » : « Ici et maintenant, ces besoins sont visibles et on n'a pas d'autres choix que d'y pourvoir et d'engager toutes les démarches possibles pour 'se débrouiller' » (Frère et Jacquemain 2013, p. 19). La littérature relative aux « *grassroots innovations* » a mis en évidence à partir des années 1990 l'émergence de services et de circuits de production et de distribution visant à répondre à des besoins sociaux en prenant en compte les impératifs environnementaux et qui se différencient d'autres formes d'innovation par le caractère secondaire d'un objectif de rentabilité commerciale (Seyfang et Smith 2007; Hossain 2016). Cet ancrage de l'écologie ordinaire dans les besoins socio-économiques amène les politistes David Schlosberg et Romand Coles à qualifier de « nouveau mouvement matérialiste » ce « nouvel environnementalisme du quotidien » qui se donne pour but de satisfaire les besoins de la vie quotidienne durablement (Schlosberg et Coles 2016). Ils rejettent ainsi le terme de « post-matérialisme » pour désigner des mouvements qui connectent l'écologie à la subsistance.

Enfin, l'écologie ordinaire se caractérise par la place du faire et du sensible dans les répertoires d'action qu'elle propose. Si les écologistes ordinaires partagent des valeurs et sont susceptibles de les exprimer, la formalisation d'un argumentaire politique ou l'inscription dans un logiciel théorique ne sont pas premières : « Le rapport à l'environnement passe par l'expérience plutôt que par la connaissance. » (Blanc et Paddeu 2018). La remise en cause du modèle social dominant se cristallise sur la perte du lien social, la destruction de l'environnement, le manque de démocratie, la surconsommation ou la prédominance des logiques marchandes, mais elle passe par des actions

précises, centrées sur un objet ou une thématique particulière, envisagés comme les vecteurs d'une transformation sociale plus globale : il s'agit, pour reprendre les termes de l'urbaniste Caroline Gallez, de « tirer un fil à partir d'une pratique » (Gallez à paraître). Le politiste Fabrice Flipo voit ainsi dans la diversité des « mouvements de la transition » un point commun : « l'insistance sur le *faire*, l'action dans sa dimension matérielle et concrète » (Flipo 2013, p. 101). Les parcours d'engagement se construisent dans l'expérience de la matérialité et trouvent leur motivation dans des formes d'attachement sensible. Leur pérennisation s'inscrit dans le sentiment d'un impact direct sur l'environnement matériel et dans l'apprentissage par l'action de nouveaux savoir-faire (Wolf, Brinkley et Blahna 2021). Cette importance accordée au faire et au sensible n'empêche pas que les pratiques soient articulées à des valeurs et à des référentiels théoriques : il s'agit plutôt d'incarner par les actes une vision politique, fragilisant la séparation classique entre raison et émotion, entre théorie et pratique.

L'écologie ordinaire m'a semblé une grille de lecture fertile pour analyser les initiatives écologistes en quartiers populaires pour deux raisons. D'une part, elle permet de ne pas préjuger du caractère dépolitisé d'initiatives qui ne s'inscrivent pas dans un répertoire contestataire ou conflictuel et qui s'attachent à l'évolution des modes de vie à l'échelle d'un territoire. Le caractère dépolitisé de ces initiatives constitue en effet une critique récurrente adressée à l'écologie ordinaire, d'autant plus crédible qu'elles sont susceptibles de mobiliser des personnes dont les degrés d'engagement sont variés et qui ne revendiquent pas nécessairement le caractère politique de leurs pratiques, voire mettent le logiciel politique à distance. C'est ce que relèvent les sociologues Bruno Frère et Marc Jacquemain qui parlent d'« effets critiques non intentionnels » pour désigner des pratiques qui constituent des actes de subversion de l'ordre dominant sans s'en revendiquer (Frère et Jacquemain 2013, p. 24). Les géographes Nathalie Blanc et Flaminia Paddeu soulignent même une mise à distance du politique par les personnes engagées dans des formes d'environnementalisme ordinaire, qui évitent le terme d'écologiste – trop associé à l'écologie politique – pour lui préférer celui d'environnemental (Blanc et Paddeu 2018). À cette critique, les politistes David Schlosberg et Romand Coles opposent deux arguments principaux. Le premier consiste à appréhender ces formes d'engagement dans leur interaction avec d'autres répertoires d'action, plus classiques dans les mouvements sociaux traditionnels : « Une forme d'engagement politique ne remplace pas simplement l'autre ; l'action politique néo-matérialiste n'est pas un jeu à somme nulle ou un choix exclusif »²⁷ (Schlosberg et Coles 2016, p. 174). L'écologie ordinaire invite à tisser des ponts entre une littérature qui s'intéresse aux répertoires d'action traditionnels des mouvements sociaux (grèves, manifestations, lobbying, campagnes médiatiques, occupations, boycotts, etc.) et une littérature plus

²⁷ Traduit de l'anglais : « *One form of political engagement does not simply replace the other; new materialist political action is not a zero-sum or an either/or.* »

récente relevant de la « *civic stewardship perspective* » (Fisher, Campbell et Svendsen 2012, p. 27) portant sur les « alternatives » (Comby 2016), les « utopies réelles » (Wright 2017) ou les « *grassroot innovations* » (Seyfang et Smith 2007) qui se développent dans les marges du marché et de l'État. Il s'agira ainsi d'étudier des initiatives écologistes relevant de l'écologie ordinaire dans leur interaction avec des pratiques de sobriété individuelle et des luttes collectives organisées. Un second argument invite à reconnaître la possibilité d'un horizon politique dans la transformation en actes du quotidien : « Il ne s'agit pas de s'organiser pour faire pression ou de voter pour le changement ; il s'agit d'incarner littéralement ce changement, et de rendre visible des pratiques et des relations alternatives, plus résilientes et plus durables. »²⁸ (Schlosberg et Coles 2016, p. 175). Dans son enquête sur les pratiques ordinaires des militant·es de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, la sociologue Geneviève Pruvost invite ainsi à décentrer le regard des hauts faits militants qui rythment la contestation à la construction de l'aéroport vers les gestes de la vie quotidienne par lesquels s'invente dans la ZAD une manière alternative d'habiter les lieux et de faire société. À rebours d'une « conception logocentrique du politique » (Pruvost 2017b, p. 61), la lutte s'incarne dans le moindre geste, dans la manière de répartir et de réaliser les tâches de la vie quotidienne, dans les interactions les plus informelles entre les habitant·es d'un même lieu de vie. On s'intéressera donc aux formes de politisation par la pratique à l'œuvre au sein des initiatives étudiées en interrogeant le sens que les acteurs attribuent à ce qu'ils et elles font.

D'autre part, cette grille de lecture reconnaît le caractère banal de cette forme de politisation dans le monde social, sans préjuger de son caractère populaire. L'écologie ordinaire n'appartient *a priori* pas à une classe sociale, elle est susceptible d'être mobilisée par les classes moyennes et supérieures comme par les classes populaires. La littérature francophone sur l'écologie ordinaire attribue plutôt cette forme d'engagement écologiste aux petites classes moyennes dont le capital culturel est élevé. Nathalie Blanc et Flaminia Paddeu notent une prédominance des classes moyennes et supérieures parmi les « environnementalistes ordinaires » de la région parisienne, avec une forte mobilisation des cadres de la fonction publique et des professions intellectuelles et artistiques (Blanc et Paddeu 2018). En milieu rural, Geneviève Pruvost identifie parmi les « alternatifs » une population diplômée qui a fait le choix de renoncer à des carrières prometteuses et souligne la faible présence des populations ouvrières et issues de l'immigration (Pruvost 2013). Anaïs Malié et Frédéric Nicolas mettent également l'accent sur le capital culturel, mais soulignent que l'alternative en milieu rural constitue une occasion pour les personnes issues des classes populaires de remobiliser des savoir-faire acquis lors de leur socialisation primaire (Malié et Nicolas 2016). Les travaux qui s'intéressent

²⁸ Traduit de l'anglais : « *The focal point is not to organize to lobby or vote for change; the point is to literally embody that change, and to illustrate alternative, more resilient, and more sustainable practices and relationships.* »

aux articulations entre initiatives écologistes ordinaires et pratiques de sobriété populaire (Paddeu 2019; Bucolo et Lhuillier 2021) permettent de mettre en évidence un élargissement sociologique de la mobilisation au sein ces initiatives à travers une « culture matérielle partagée » (Guien et Ramirez 2017, p. 49) qui se construit entre la nécessité et le choix politique. Observer les formes que prend l'écologie ordinaire en quartiers populaires permet ainsi d'éprouver l'hypothèse d'une diversité de dispositions sociales à l'engagement écologiste.

Conclusion de chapitre

L'articulation entre écologie et question sociale traverse l'histoire de l'écologie politique. Elle a récemment refait surface dans le débat public français sous l'angle de la difficulté pour le mouvement écologiste à s'ancrer dans les quartiers populaires. Ce constat d'une faiblesse, voire d'une absence des initiatives citoyennes écologistes en quartiers populaires fait l'objet d'interprétations divergentes dans le débat public et dans le champ académique : tantôt les habitant-es des quartiers populaires sont présent-es comme indifférent-es aux questions écologiques face à la priorité sociale, tantôt le mouvement écologiste est présenté comme un mouvement de classes moyennes et supérieures déconnecté des préoccupations des habitant-es des quartiers populaires. Face à cette double déconnexion, la voie d'une écologie populaire, s'appuyant sur des pratiques de sobriété populaire invisibilisées et articulée à la lutte contre les inégalités et les discriminations, émerge dans les mouvements sociaux. Les initiatives écologistes en quartiers populaires relèvent-elles de l'exception dans des quartiers populaires globalement indifférents à la question écologique, d'une imposition de normes par les classes dominantes sur des quartiers populaires déjà stigmatisés, ou d'une requalification écologiste de modes de vie associés à la pauvreté ?

La thèse propose un pas de côté à l'égard de ces grilles de lecture et a pris le chemin du politique ordinaire pour comprendre ce qui se jouait au sein des initiatives rencontrées. La perspective de l'écologie ordinaire s'accorde à celle d'une posture méthodologique qui privilégie une approche compréhensive des terrains d'enquête, prenant pour point de départ le point de vue des membres (Emerson, Fretz et Shaw 2011) avant d'en proposer une critique externe en les resituant dans le débat public et académique. Elle permet de ne pas préjuger *a priori* du caractère populaire ou politique des initiatives suivies et de discerner par l'enquête les formes de politisation par la pratique et la diversité des trajectoires sociales de leurs membres. Cette approche n'exclut pas la mobilisation

des grilles de lecture de la dépossession ou de l'écologie populaire lorsqu'elles se révèlent éclairantes pour analyser une situation donnée, mais elle suppose de mettre en discussion plusieurs lectures interprétatives possibles. Le chapitre suivant vise à expliciter les fondements méthodologiques d'une telle approche : il réinscrit la thèse dans la lignée des ethnographies compréhensives, partant d'études de cas pour éprouver des grilles de lecture analytiques et les faire évoluer, et privilégiant une posture d'« engagement » (Cefaï 2010) sur le terrain, attentive à prendre en compte les points de vue situés des membres et de l'enquêtrice elle-même.

Chapitre 2. Positionnement et méthodologie de l'enquête

« Nous sommes depuis les théoriciens grecs, les clercs médiévaux, et jusqu'aux chercheurs de métier actuels, la seule civilisation qui a autonomisé et confisqué le champ de l'enquête en professionnalisant le métier d'enquêteur (on appelle cela un scientifique ou un expert), aspirant tout le savoir légitime comme produit de l'activité de quelques-uns. C'est une confiscation d'une grande violence qui invisibilise que tout le monde, dès qu'il est en prise avec la vie, enquête. »

MORIZOT Baptiste, 2020, Manières d'être vivant : enquêtes sur la vie à travers nous, Arles, France, Actes Sud, p.141

Le philosophe-pisteur²⁹ Baptiste Morizot défend ici une conception de l'enquête, et de la construction des savoirs en général, fondée sur l'expérience ordinaire des multiples manières d'être vivant.e. Si j'ouvre ce chapitre méthodologique avec cet exerçue, c'est qu'il fait écho à deux caractéristiques de mon terrain d'enquête avec lesquelles la méthodologie déployée au cours de cette thèse a dû composer : l'engagement pratique des personnes auprès de qui j'ai enquêté en faveur d'une transformation écologiste de la société et leur sensibilité à l'égard d'une approche réflexive de leur action. Ces personnes posent sur l'état du monde un diagnostic sévère, sont porteuses d'une vision politique pour sa transformation, et sont mobilisées pour la faire advenir. Elles sont « en prise avec la vie », pour reprendre les mots de Baptiste Morizot, et cela m'engage dans la mesure où, en tant qu'écologiste, je partage leur diagnostic et leur vision, et où, en tant que chercheuse, je cherche à renseigner les pratiques incertaines qu'ils et elles déploient pour aller « du présent vers un futur possible » (Wright 2011), à identifier les stratégies de ceux et celles qui cherchent à contourner les obstacles à la transformation sociale, et à en saisir les opportunités. Formuler ainsi l'objectif d'une recherche en sciences sociales, c'est d'emblée la mettre au service des acteurs du changement social. J'ai tenté de répondre le mieux possible aux attentes qu'ils et elles ont formulées à l'égard de la recherche, perçue comme une manière plus aboutie de poursuivre un travail réflexif que la plupart opère déjà au sein de leur organisation. Sur les trois terrains d'enquête, la perspective d'une recherche portant sur les initiatives écologistes déployées par les organisations

²⁹ Baptiste Morizot est maître de conférences en philosophie à l'Université Aix-Marseille et pratique le pistage, qui consiste à suivre les traces du vivant en étant attentif aux indices qu'il laisse sur son passage.

a été reçue de manière d'autant plus favorable que les personnes étaient déjà engagées dans une démarche de formulation des significations à accorder à leurs actions.

Ce chapitre s'efforce de rendre compte des positionnements et des méthodologies déployés pour mener l'enquête auprès de ces collectifs, composant entre les exigences académiques d'une science professionnalisée qui a fait de l'enquête une pratique codifiée et les ajustements à mettre en œuvre pour produire une analyse dans laquelle les personnes se reconnaissent, à défaut de leur être directement utile. Je présenterai dans ce chapitre ce qu'il y a de commun aux trois terrains dans la démarche d'enquête suivie, pour mieux revenir, en ouverture des chapitres monographiques qui suivront, sur les spécificités méthodologiques déployées pour chaque cas d'étude (cf. Chapitres 3, 4 et 5).

1. Une enquête par cas

Cette thèse s'appuie sur trois études de cas situées sur trois terrains d'enquête différents où j'ai déployé une méthodologie qualitative fondée sur des entretiens semi-directifs et des observations. Ces trois cas d'étude ont été déterminés à l'issue d'un terrain exploratoire qui a donné lieu à plusieurs déplacements du cadre d'analyse (1.1). La thèse s'est construite selon une série d'allers-retours entre les terrains d'enquête et le cadre théorique autorisant une montée en généralité à partir d'un nombre restreint de cas d'étude (1.2). Dans chaque terrain, j'ai enquêté auprès d'une initiative citoyenne (un événement festif multipartenarial, un lieu de réemploi tenu par une régie de quartier, un tiers-lieu de quartier animé par une association) que j'ai replacée dans son contexte social et urbain (le quartier populaire) et dans un réseau d'acteurs investis sur les questions écologiques sur le même territoire (1.3). Cette méthodologie dessine une enquête par cas qui propose de raisonner à partir d'un matériau qualitatif, portant sur des expériences singulières et situées, mais qui fonctionnent comme des outils pour discuter et reconstruire des grilles d'analyse générales (Passeron et Revel (eds.) 2005).

1.1. À la recherche des terrains : l'exploration

Cette thèse est partie d'un questionnement théorique – comment expliquer le constat d'une absence d'initiatives citoyennes écologistes en quartiers populaires ? – et non d'un terrain particulier. Je n'avais pas identifié au préalable d'initiatives à investiguer ou un territoire dans lequel j'aurais pu scruter l'absence ou la présence d'initiatives écologistes. Ma thèse a donc commencé par un travail

d'identification des terrains d'enquête qui s'est déroulé en parallèle d'un travail de construction du cadre théorique et des axes d'analyse³⁰.

Mon premier projet faisait l'hypothèse d'une diversité d'initiatives écologistes en quartiers populaires, invisibilisées dans le mouvement écologiste parce qu'elles y prendraient d'autres formes et ne se revendiqueraient pas nécessairement de l'écologie. Je transposais alors à l'écologie politique mes lectures sur la politisation des classes populaires dont je retenais un résultat principal : les classes populaires ne sont pas moins politisées que les classes aisées, mais la politisation se manifeste en dehors des arènes de la politique institutionnelle et de l'engagement associatif et syndical classique (Fillieule *et al.* 2017). Pour repérer la politisation en quartiers populaires, il fallait donc être attentive à d'autres formes de politique, et mettre une définition trop restrictive de la politique à l'épreuve de ces formes de politique à bas bruit. De même, je souhaitais montrer que le constat d'une absence d'initiatives écologistes en quartiers populaires s'expliquait par un cadrage trop restrictif des initiatives écologistes par le mouvement écologiste, par l'action publique et par la littérature scientifique d'une part, et par des répertoires d'action spécifiques et inhabituels qui caractériseraient une « écologie populaire » d'autre part. Mon hypothèse était donc celle de l'invisibilisation et mon objectif celui d'une visibilité de l'écologie en quartiers populaires par l'enquête en sciences sociales.

Au début de ma thèse, j'avais imaginé une méthodologie (à laquelle j'ai ensuite renoncé) reposant sur la cartographie *quasi* exhaustive des initiatives citoyennes écologistes en quartiers populaires sur un territoire déterminé – et j'avais ciblé le Grand Paris, mon territoire de résidence, qui me semblait offrir une diversité de quartiers populaires (des quartiers de centre ancien paupérisés ou gentrifiés aux quartiers de grands ensembles des années 1960) et une vie citoyenne suffisamment dense pour cartographier les initiatives écologistes à partir de ses marges. La démarche suivait le principe d'un observatoire : il s'agissait de faire de cette cartographie à la fois un outil de connaissance et un outil de veille et de visibilité. Ce recensement devait ensuite me permettre de construire une typologie des initiatives citoyennes écologistes en quartiers populaires en fonction des formes qu'elles prendraient sur les territoires, typologie à partir de laquelle j'espérais pouvoir dégager des « prototypes » qui auraient pu faire l'objet d'études de cas qualitatives plus approfondies³¹.

J'ai vite été confrontée aux difficultés de cette méthodologie. La première contradiction est d'ordre théorique : le recensement supposait de prédéfinir les contours d'une initiative citoyenne écologiste afin de pouvoir les identifier et les cartographier. Or la démarche visait justement à laisser cette

³⁰ Ce travail s'est étendu de septembre 2018 à février 2019.

³¹ Ce projet a été pensé en relation avec le programme de recherche CIVIC ACT dirigé par Nathalie Blanc, codirectrice de ma thèse, dont la seconde phase (CIVIC ACT 2) allait être initiée. Ce programme porte sur les relations entre mobilisations citoyennes et politiques publiques de réduction des inégalités socio-environnementales dans le Grand Paris.

définition ouverte de manière à pouvoir y intégrer des formes d'initiatives écologistes non reconnues comme telles. La seconde contradiction est d'ordre pratique : comment trouver des initiatives que je présupposais introuvables ? Si ces initiatives écologistes étaient invisibles, c'est qu'elles n'étaient pas reconnues et ne se revendiquaient pas elles-mêmes comme telles. Au-delà même de pouvoir les repérer, comment justifier leur requalification en initiatives écologistes sans enquête de terrain préalable ? Ces deux difficultés trouvent leur source dans le cadre d'analyse que je m'étais fixé : faire l'hypothèse de l'invisibilisation supposait de rendre visible ce que moi-même je ne voyais pas et que seule une enquête de terrain sur un territoire beaucoup plus circonscrit aurait permis de voir, au contraire d'un recensement systématique à l'échelle métropolitaine.

J'ai donc abandonné cette approche méthodologique au profit d'un premier terrain exploratoire auprès de militant·es écologistes et de militant·es de quartiers populaires. L'objectif de ces entretiens et des observations que j'ai menées lors d'événements militants (conférences, ateliers, réunions ouvertes, marches pour le climat, etc.) était à la fois de m'aider à cadrer mon sujet, d'en identifier les axes d'analyse structurants, et d'ouvrir des terrains d'enquête – d'identifier par le bouche-à-oreille des initiatives écologistes en quartiers populaires que les militant·es étaient susceptibles d'avoir repérées au cours de leurs activités (cf. Annexes 1). Ces premiers entretiens exploratoires, en particulier ceux réalisés avec les militant·es écologistes, m'ont amenée à déplacer mes axes d'analyse et à accorder une place plus structurante à la question des inégalités écologiques. La référence américaine était omniprésente dans le discours des militant·es écologistes : tous et toutes se positionnaient dans la lignée du mouvement pour la justice environnementale tel qu'il s'est construit dès les années 1970 sur la côte Est des États-Unis. Ces discours attestaient une circulation internationale des répertoires militants, permise notamment par des événements fédérateurs, la COP 21 de Saint-Denis en 2015 constituant à ce titre un moment structurant. J'ai alors réinscrit mon projet dans le corpus de la justice environnementale : mon questionnement partait du paradoxe apparent d'une absence ou d'une faiblesse des mobilisations écologistes en quartiers populaires, alors même que ces territoires sont les premiers touchés par les impacts de la crise écologique et que les mobilisations dénonçant la répartition inégale des aménités et des risques environnementaux portées par des habitant·es de quartiers populaires sont nombreuses aux États-Unis. Mon hypothèse s'inspirait des travaux de la sociologue Lydie Laigle qui propose d'élargir la typologie des inégalités environnementales (inégalités d'exposition, d'accès et de contribution) en lui intégrant l'inégalité face à l'action afin d'étudier les facteurs de non-mobilisation ou de démobilisation des classes populaires face aux injustices écologiques (Laigle et Oehler 2004; Laigle et Moreau 2018). Je souhaitais enquêter sur les mécanismes qui conduisent à traduire une inégalité écologique en injustice et sur les leviers et les obstacles à la mobilisation des habitant·es des quartiers populaires contre ces situations d'inégalité. Je me suis alors intéressée aux luttes contre des injustices

écologiques en quartiers populaires, et j'ai commencé deux terrains exploratoires. Le premier s'est déroulé à Romainville où j'ai suivi pendant quelques mois la mobilisation contre l'aménagement en base de loisirs régionale de la forêt de la Corniche des Forts. Le second était situé à Saint-Denis où j'ai enquêté auprès du collectif Lamaze mobilisé pour l'enfouissement de l'autoroute A1 qui constitue dans le quartier Lamaze mais également dans le quartier de La Plaine à Saint-Denis une fracture urbaine et une source de pollution atmosphérique, visuelle et sonore considérable. Ces deux cas d'étude me permettaient d'enquêter sur des mobilisations en quartiers populaires portant l'une sur une inégalité d'accès aux aménités environnementales, l'autre sur une inégalité d'exposition aux impacts des infrastructures polluantes en quartiers populaires.

Les Amis de la Forêt de la Corniche des forts

Né en 2012, le collectif s'est structuré en association en 2018. Elle vise à organiser la mobilisation citoyenne contre le projet porté par la Région Île-de-France et la Ville de Romainville depuis 1992 d'aménager une base de loisirs à Romainville, à l'emplacement d'une friche de 25 hectares ayant poussé sur d'anciennes carrières de gypse fermées en 1965. Les travaux de terrassement ont démarré à l'été 2018 et ont conduit l'association à faire évoluer ses répertoires d'action du plaidoyer institutionnel et de l'action en justice à l'occupation du terrain et au blocage d'engins.

Si cette lutte a attiré mon attention, c'est que la forêt de la Corniche des Forts est encadrée par deux cités de grands ensembles classées en politique de la ville. La majorité des membres de l'association sont des militant·es écologistes des villes alentours ou des membres d'associations de défense du cadre de vie et du patrimoine romainvillois résidant en centre-ville tandis que les habitant·es des cités du quartier des Bas-Pays sont absent·es. En revanche, l'association tisse des liens avec des habitant·es du quartier Gagarine, investi·es contre le projet de rénovation urbaine de la cité. Ce sont ces alliances fragiles ainsi que la réception de la lutte par les habitant·es des quartiers populaires tout proche que je souhaitais investiguer.

J'ai mené sur ce terrain une série d'observations : 3 réunions internes de l'association, 6 moments de mobilisation (boîtage dans les cités, blocages du chantier, marches climat). J'ai réalisé 21 interviews à la volée auprès d'usager·ères des espaces verts environnant la Forêt de la Corniche des Forts afin de saisir les représentations et les usages de la forêt par des riverain·es qui ne prenaient pas part à la lutte.

Le collectif Lamaze

Né en 2010, le collectif est composé d'habitant·es des quartiers Joliot-Curie, Lamaze, Cosmonautes à Saint-Denis, mobilisé·es pour l'enfouissement du tronçon de l'autoroute A1 qui coupe le quartier. Il mène des actions de plaidoyer auprès des élu·es, organise des balades urbaines et des événements de sensibilisation des habitant·es aux nuisances générées par l'autoroute, et produit des contre-expertises.

Mon intérêt pour cette lutte s'explique par un positionnement ambigu du collectif à l'égard de l'écologie : son entrée est celle des fractures urbaines et de l'amélioration du cadre de vie ; le logiciel écologiste est mobilisée dans un second temps, pour tisser des alliances permettant de monter en généralité et de grandir en influence. La dénonciation des injustices environnementales passe par la mise en avant des risques sanitaires liés à la pollution atmosphérique et des effets localisés de choix d'aménagement (autoroute urbaine) et de mobilité (privilège donné à la voiture individuelle) qui se font sans les habitant·es.

Dans le contexte du Grand Paris et des Jeux Olympiques de 2024, l'A1 devient un enjeu régional et le collectif s'allie à des collectifs de riverains d'autres quartiers de Saint-Denis et rejoint le comité de vigilance des JO. Ce changement d'échelle se manifeste par l'organisation d'un événement de mobilisation sur les bretelles de l'A1 à la Porte de Paris en 2019, inspiré des deux éditions d'un événement festif organisé par le collectif dans le quartier Lamaze en 2013 et 2015 : « Lamaze, enlève tes bretelles ».

Présente lors de cet événement, j'ai également réalisé un entretien de cadrage avec deux membres du collectif, et observé six réunions internes.

J'ai pourtant choisi, là encore, d'opérer deux déplacements principaux à l'égard de cette méthodologie qui m'ont conduit d'une part à abandonner ces terrains d'enquête et à changer d'objet d'étude et d'autre part à repositionner mes axes d'analyse et mon cadre théorique. En 2018, les luttes contre les injustices écologiques me sont apparues encore assez rares en France. Le champ de recherche consacré à la mise en évidence des inégalités écologiques, qui s'est développé tardivement en France, s'attache à mesurer et à caractériser ces inégalités selon une approche statistique et cartographique (Faburel et Gueymard 2008) et tend à négliger la façon dont les habitant-es des territoires considérés vivent ces inégalités environnementales et les stratégies qu'ils mettent en place pour y faire face (Zoé Lejeune 2015). La préférence française pour le terme d'inégalités environnementales plutôt que celui d'injustice traduit la relative déconnexion de ce champ de recherche avec un éventuel mouvement activiste qui se serait saisi de cet enjeu. De fait, à l'exception de *Friends of the Earth* en Grande-Bretagne, les mouvements sociaux écologistes européens ont mobilisé ce registre tardivement, à partir de la COP 21 de 2015 (Marty 2021). Dans les discours des militant-es des quartiers populaires interrogé-es, cette référence américaine est au contraire absente. Ainsi les inégalités environnementales subies par les habitant-es des quartiers populaires ne sont pas nécessairement traduites en injustices et suscitent rarement une mobilisation.

Dans le cas du collectif Lamaze, l'autoroute A1 est bien vécue comme une injustice, mais les militant-es du collectif dénoncent en premier lieu la fracture urbaine coupant les quartiers d'habitation des services publics et les impacts sanitaires de la pollution atmosphérique. Ils et elles se tiennent à distance du registre écologiste pour investir plutôt celui de la qualité de vie, bien que la nécessité de construire des alliances pour peser dans un rapport de forces avec les pouvoirs publics ait conduit à des rapprochements : le collectif Lamaze a été sollicité par un collectif de militant-es écologistes organisant en amont de la COP 21 des balades urbaines en Seine-Saint-Denis pour dénoncer les injustices écologiques. L'anthropologue Laurence Marty, dans son mémoire consacré à l'expérience de ces « Toxic Tour Detox 93 », rend compte d'un échec du collectif écologiste, mais également des collectifs locaux mobilisés dans des luttes territoriales, à mobiliser les habitant-es des quartiers populaires concernés (Marty 2015a). De fait, les membres du collectif Lamaze sont majoritairement des personnes blanches, âgées, habitant le quartier mais pas les cités d'habitat social, et dotées d'un capital culturel et militant important.

Un constat analogue s'impose au sujet de l'association Les Amis de la Corniche des forts à Romainville. La base militante de la mobilisation est majoritairement issue de la classe moyenne des centres-villes romainvillois et montreuillois. À l'inverse du collectif Lamaze, les Amis de la Corniche des forts revendiquent leur inscription dans le mouvement écologiste, et les fondateur-rices du collectif sont des figures des associations environnementales séquano-dionysiennes. Malgré les

efforts de mobilisation des militant·es en direction des quartiers d'habitat social des Bas-Pays et de Gagarine, attenants à la forêt, les habitant·es des quartiers populaires sont absent·es de la mobilisation.

C'est donc le décalage entre une référence américaine aux mouvements *grassroots* de l'*environmental justice* et la réalité sociologique et militante des mobilisations contre les inégalités environnementales en France qui m'a conduite à mettre à distance le cadrage théorique de la justice écologique et à envisager d'autres leviers de mobilisation en faveur de l'écologie que des situations d'inégalités dont la traduction en injustices, *a fortiori* en injustices écologiques, me semblait encore faible. Les entretiens exploratoires ont par ailleurs fait émerger d'autres pistes qui relèvent plutôt d'une écologie tournée vers la transformation concrète des modes de vie et des territoires et qui se manifeste par des initiatives interstitielles, mobilisant assez peu le registre de l'injustice mais investissant celui de l'autonomie et de l'alternative. Renonçant à renseigner la diversité des formes que prennent les initiatives écologistes en quartiers populaires, j'ai finalement choisi de me recentrer sur un type d'initiative particulier : des initiatives collectives, relevant de l'écologie ordinaire, se tenant à distance de la contestation, sans pour autant renoncer à un positionnement politique critique. Ni pratiques populaires de sobriété plus ou moins volontaire, ni luttes contre des infrastructures polluantes ou des projets d'aménagement climaticides, mes cas d'étude m'ont amenée à recentrer mon projet de thèse autour d'un premier axe structurant : caractériser l'écologie ordinaire en quartiers populaires. J'opérais alors un premier déplacement dans la sélection de mon objet d'étude : abandonnant le terrain des luttes contre les injustices écologiques, je me suis intéressée à des initiatives citoyennes écologistes (*cf.* Introduction).

Un second déplacement est apparu en démarrant l'enquête de terrain : plus qu'une écologie qui prendrait des formes spécifiques en quartiers populaires (une écologie populaire), c'est le cadrage de ces initiatives écologistes par la catégorie de quartier populaire que j'ai souhaité mettre à jour. Le quartier populaire est une catégorie d'action publique, construite par la politique de la ville, mais également une catégorie militante, revendiquée comme marqueur d'identité par un certain nombre de collectifs et d'associations de quartier, ainsi qu'une catégorie vernaculaire, qui renvoie à un sentiment d'appartenance territoriale partagée par un certain nombre d'habitant·es. Or ce processus de catégorisation du quartier populaire a des effets sur les initiatives étudiées qui, si elles ne diffèrent pas fondamentalement dans leur forme d'autres initiatives relevant de l'écologie ordinaire dans d'autres quartiers, ont ceci de spécifique qu'elles se déploient dans des territoires soumis aux mêmes logiques de catégorisation. Cette réflexion sur le caractère performatif de la catégorie de quartiers populaires constitue un second axe d'analyse structurant qui permet de comprendre pourquoi mon attention s'est tournée de façon privilégiée vers des quartiers populaires de grands ensembles, dominés par le parc social, classés en politique de la ville et marqués par une histoire

militante construite dans le sillage des mouvements de l'immigration et des révoltes des banlieues. Ces territoires me semblaient en effet constituer des théâtres particulièrement révélateurs du processus de catégorisation des quartiers populaires.

Trois fils ont été tirés à partir des entretiens exploratoires pour déterminer mes cas d'étude. Le premier m'est proposé par la journaliste et activiste Jade Lindgaard : sollicitée pour un entretien exploratoire (cf. Annexe 1), elle me partage son regard sur l'état du mouvement pour la justice sociale et environnementale en France et m'ouvre la porte de plusieurs initiatives qui lui semblent se saisir de la question écologique à partir des quartiers populaires en région parisienne. Parmi elles, la Régie de quartiers de Saint-Denis³² lui apparaît comme « *le front de l'écologie populaire* », alliant les enjeux de cadre de vie, de transition écologique et d'emploi dans un quartier populaire. Elle me parle alors surtout des activités de la Régie liées à la gestion des déchets dans l'espace public – la revalorisation des caquettes du marché de Saint-Denis et le ramassage des encombrants des cités de la ville. Après un entretien avec le co-directeur de la Régie et l'observation des différentes activités de l'organisation (cf. Annexe 2.1.), c'est finalement le vide-greniers – un lieu pérenne dédié au réemploi des objets du quotidien situé dans le quartier Floréal-Saussaie-Courtille où la Régie est ancrée – que je choisis d'investiguer de façon plus approfondie. Outre une fascination personnelle pour ce lieu dès ma première visite, mon choix de retenir cette initiative parmi mes cas d'étude s'explique par la requalification écologiste que le vide-greniers me semble alors opérer à partir d'une pratique populaire – la récupération et le réemploi. Cette requalification est cependant discrète : elle est exprimée par le co-directeur de la Régie mais n'est pas formulée au cours des échanges quotidiens dans le vide-greniers. Mon intérêt initial pour la question de l'invisibilisation refait alors surface, mais de façon renouvelée : plutôt que de révéler les ressorts d'une invisibilisation subie, il s'agissait de comprendre comment les acteurs de ces initiatives se positionnent dans le mouvement écologiste, qui sont ceux et celles qui revendiquent leur inscription dans l'écologie et à quelles occasions.

Le second fil m'a été tendu par Bénédicte Madelin, militante de la Coordination Pas Sans Nous (PSN)³³ au niveau national et ancienne professionnelle de la politique de la ville. Interrogée sur la place que prennent les enjeux écologiques au sein du syndicat des quartiers populaires (cf. Annexe

³² Les régies de quartier sont des associations d'insertion nées dans les années 1980 et dédiées à l'amélioration du cadre de vie dans des quartiers populaires en transformation urbaine. Pour une histoire des régies de quartier, voir le Chapitre 3.

³³ La Coordination [Pas Sans Nous](#) a été créée en 2014 à suite de la remise d'un rapport sur la participation des habitant-es dans la politique de la ville remis par Marie-Hélène Bacqué, professeure en études urbaines, et Mohamed Mechmache, militant des quartiers populaires et fondateur de l'association AC Le Feu, au ministre de la Ville François Lamy en 2013. PSN se présente comme le syndicat des quartiers populaires et se propose de porter les propositions du rapport non retenues par la loi de réforme de la politique de la ville en 2014. L'association repose sur la mobilisation de groupes locaux dans les quartiers populaires composés d'habitant-es, de militant-es, d'universitaires et de professionnel-les de la politique de la ville.

1), elle m'indique que celle-ci reste marginale, essentiellement assurée par le national. Elle cite cependant une exception : le groupe local du Maine-et-Loire (PSN 49), porté par un militant également investi à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. Ma directrice de thèse, Marie-Hélène Bacqué, également membre de PSN, me confirme alors l'engagement de PSN 49 pour l'écologie, me citant l'exemple d'une collaboration avec le syndicat agricole la Confédération paysanne sur les questions d'agriculture et d'alimentation. Un premier entretien avec Djamel Blanchard (cf. Annexe 2.2.), le fondateur du groupe PSN 49, m'apprend que cette collaboration est reconduite en vue de l'organisation de la deuxième édition d'un événement dédié aux enjeux d'alimentation et d'agriculture paysanne dans le quartier populaire de La Roseraie à Angers : le Banquet paysan. C'est alors la question des alliances entre des organisations militantes écologistes et des organisations de quartiers populaires qui m'interpelle dans la mesure où c'est leur fragilité qui m'avait frappée dans les cas des luttes contre des injustices écologiques explorés précédemment. Le Banquet paysan ne se réduit pas à une mobilisation écologiste portée en quartier populaire par des organisations extérieures, et ne s'apparente pas non plus à une lutte des habitant-es du quartier populaire contre une injustice vécue. Le Banquet paysan me semblait être un cas d'étude suffisamment complexe pour poser autrement la question de la sociologie militante des initiatives écologistes en quartiers populaires.

Enfin, je tire un troisième fil à partir de mes propres activités associatives à Lyon : au cours d'une discussion informelle avec le président de l'association écologiste Anciel³⁴ où j'ai milité de 2012 à 2015, j'apprends qu'un lieu dédié à l'accompagnement des initiatives habitantes écologistes et solidaires a ouvert en 2017 à Vaulx-en-Velin, à proximité du quartier du Mas du Taureau, animé par Anciel. Une première visite de la Maison pour Agir (MPA) à l'occasion de la projection d'un documentaire sur les déchets électroniques (cf. Annexe 2.3.) me permet d'apprécier le rôle d'un lieu de quartier dans l'émergence d'initiatives écologistes en quartier populaire. L'attachement personnel qui me lie à ce terrain d'étude contribue à en faire un cas central. Mais la MPA me semble aussi particulièrement révélatrice d'une écologie ordinaire qui part des pratiques du quotidien pour leur donner une portée politique d'une part et d'un projet écologiste qui compose avec le contexte territorial, social et politique d'un quartier populaire d'autre part. Le terrain vaudrait ainsi une place particulière dans l'économie générale de la thèse : c'est à partir de ce cas d'étude que s'est construit le positionnement de la thèse en faveur de l'écologie ordinaire et la critique qu'elle induit de la catégorie de quartier populaire.

³⁴ Anciel est une association lyonnaise qui suscite et accompagne les engagements citoyens pour une société écologique et solidaire depuis 2012. Pour une présentation complète d'Anciel et l'explicitation des relations personnelles que j'entretiens avec l'association, voir le Chapitre 5.

Le choix des terrains d'enquête a donc suivi le même cheminement que celui du questionnement théorique. C'est en fonction de leur pertinence à l'égard des axes d'analyse que je souhaitais déployer que des terrains ont été envisagés, mis de côté, ou sélectionnés. La construction de ces axes d'analyse s'est elle-même faite au contact de plusieurs terrains exploratoires dont l'investigation – même lorsqu'elle s'est soldée par un abandon – a permis un déplacement des idées préconçues. Je rejoins ici la démarche ethnographique décrite par le sociologue Daniel Cefaï qui rappelle que l'ethnographie « choisit son terrain en fonction de sa pertinence stratégique par rapport à des questions théoriques. Ce qui ne veut pas dire qu'elle y projette des idées déjà toutes faites ! Elle essaie, en recourant à son bon sens ou à son expérience personnelle, à une connaissance éprouvée ou à une intuition analytique, de repérer les phénomènes de stabilité et de changement qui sont révélateurs de dynamiques plus générales – et qu'on retrouverait donc, sous des formes analogues, dans d'autres situations. » (Cefaï 2010, p. 234). C'est ce rapport entre terrain et théorie que la section suivante propose d'explicitier.

1.2. « Penser par cas » : rapport terrain/théorie et ethnographie multisite

Résolument qualitative, la méthodologie présentée dans ce chapitre pourrait courir le risque de l'impossibilité d'une généralisation des résultats avancés et d'une difficulté à sortir de l'irréductible singularité des terrains étudiés. C'est le reproche principal adressé aux méthodologies qualitatives en général, et à l'ethnographie en particulier : alors qu'elles s'éloignent du régime de la preuve utilisé par les méthodes quantitatives ou expérimentales, leur validité scientifique est mise en cause (Beaud 1996; Morin 2005; Small 2009; Hamidi 2012). Je défendrai ici la possibilité d'une montée en généralité à partir de l'enquête de terrain déployée selon deux démarches complémentaires : une série d'aller-retours entre un cadrage théorique et les cas d'étude d'une part, et la mise en regard des trois cas d'étude d'autre part, propice à un détachement vis-à-vis des situations de terrain.

La thèse se propose de *penser par cas* (Passeron et Revel (eds.) 2005) : elle vise à construire une grille de lecture des initiatives écologistes en quartiers populaires à partir d'un nombre réduit de cas d'étude selon un processus de « *casing* » défini comme « l'ensemble des opérations de recherche par lesquelles une entité particulière (événement, personne, groupe, etc.) est définie comme 'cas de quelque chose' » (Hamidi 2012, p. 88-89 à propos des travaux de Charles Rangin). Les cas sont d'abord envisagés comme des « renforceurs » ou des « défaisers » de règles (Livet *in* Passeron et Revel 2005). Il s'agit d'éprouver par les études de cas les trois grilles de lecture du rapport des classes et des quartiers populaires à l'écologie présentées au Chapitre 1 : ces trois grilles de lecture me permettent-elles de comprendre les processus observés sur mes terrains ? Les trois initiatives étudiées sont alors considérées comme des cas typiques ou au contraire des « cas négatifs » (Hamidi

2012 citant les travaux de Becker) : soit elles viennent confirmer la pertinence des grilles de lecture identifiées, soit elles en constituent au moins des contre-exemples. En effet, l'existence même d'initiatives écologistes en quartiers populaires mobilisant à des degrés divers des habitant-es du quartier issu-es de classes populaires est de nature à déstabiliser la grille de lecture de l'indifférence (cf. Chapitre 1).

Il m'est cependant apparu que la confrontation des grilles de lecture théoriques aux cas d'étude ne suffisait pas à monter en généralité. En effet, ces trois grilles de lecture ne sont jamais ni tout à fait confirmées, ni tout à fait invalidées : elles offrent un éclairage pour comprendre les processus à l'œuvre sur mes terrains, mais de façon partielle. Elles laissent des points aveugles. Par exemple, la requalification écologiste des pratiques populaires à la Maison pour Agir de Vaulx-en-Velin peut s'opérer sur le mode de la dépossession, par les écologistes, de pratiques populaires considérées par les intéressé-es comme relevant du simple « bon sens », ou sur le mode de la revalorisation, par ceux et celles qui mettent en œuvre ces pratiques de sobriété et qui leur donnent une portée écologiste : comment expliquer la cohabitation de ces deux interprétations de la requalification, parfois chez les mêmes personnes ? La confrontation de la théorie aux cas d'étude doit être complétée par une démarche de reconstruction de la théorie à partir des cas d'étude. C'est ainsi que les cas sont aussi envisagés comme des « réviseurs de règles » selon le principe du « cas limite » que la sociologue Camille Hamidi distingue du « cas négatif » : plutôt que de « tester » la théorie, il s'agit plutôt de la mettre à l'épreuve dans ses marges pour spécifier ses conditions de validité et la reconstruire (*Ibid.*) Ainsi le cas diffère à la fois de l'exemple et de l'exception. Là où l'exemple « tire sa valeur de son caractère quelconque », le cas exige de « dégager la valeur irremplaçable de la singularité » (Lacour 2005). C'est pourquoi l'enquête ethnographique a été privilégiée pour chacune des initiatives étudiées : il s'agissait de s'immerger dans chaque terrain pour saisir ce qui leur était particulier. Cette démarche va à contre-sens d'une tendance à l'homogénéisation des quartiers populaires, qui considérerait les cas d'étude comme des exemples parmi d'autres de la catégorie de quartier populaire, réduite aux grands ensembles ou aux quartiers prioritaires.

S'ils ne sont pas les simples illustrations d'une règle générale, les cas ne se réduisent pas non plus aux exceptions de cette règle : en effet, le cas négatif ne permet pas d'invalider une théorie, il peut en constituer un contre-exemple dont l'incidence sur la théorie générale est assez faible (Hamidi 2012). Le sociologue Jean-Claude Passeron et l'historien Jacques Revel rendent compte de la portée du cas dans la déstabilisation et la refonte des grilles de lecture scientifiques : « Un cas n'est pas seulement un fait exceptionnel et dont on se contenterait qu'il le reste : il fait problème ; il appelle une solution, c'est-à-dire l'instauration d'un cadre nouveau du raisonnement, où le sens de l'exception puisse être, sinon défini par rapport aux règles établies auxquelles il déroge, du moins mis en relation avec

d'autres cas, réels ou fictifs, susceptibles de redéfinir avec lui une autre formulation de la normalité et des exceptions. » (Passeron et Revel (eds.) 2005, p. 10-11).

Une attention particulière a donc été portée au contexte des cas. Chaque initiative est replacée dans son contexte territorial et dans le faisceau d'initiatives dans lequel elle s'inscrit. Le choix d'écrire trois chapitres monographiques restituant la description et l'analyse propre à chacun des cas a ainsi été motivé par les indépassables réductions et omissions auxquelles m'aurait conduite une analyse transversale immédiate. La restitution des cas passe par la description fine des circonstances historiques qui l'ont fait émerger et de son ancrage territorial : ces deux éléments constituent les premières sections de chaque monographie. « L'approfondissement de la description » (Lacour 2005) apparaît comme un élément clé de la restitution et de l'analyse d'un cas : « Faire cas, c'est prendre en compte une situation, en reconstruire les circonstances – les contextes – et les réinsérer ainsi dans une histoire, celle qui est appelée à rendre raison de l'agencement particulier qui d'une singularité fait un cas. » (Passeron et Revel (eds.) 2005, p. 22).

Les monographies ethnographiques sont suivies de deux chapitres transversaux visant à mettre en regard les trois cas d'étude dans la perspective d'une montée en généralité. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une approche comparée. D'abord, je n'ai pas procédé à la « standardisation des instruments » de l'enquête (Miles et Huberman 2003) : la démarche ethnographique, constituée d'entretiens et d'observations participantes (cf. 2.) est commune aux trois terrains d'enquête, mais sa mise en œuvre diffère selon les cas – c'est d'ailleurs pourquoi chaque monographie s'ouvre sur une section méthodologique venant compléter ce chapitre. Par exemple, à Angers, j'ai réalisé peu d'entretiens avec les acteurs institutionnels, d'abord parce que ceux-ci se sont révélés absents de l'organisation du Banquet paysan, mais aussi parce que mon axe d'analyse du Banquet paysan (la rencontre entre des mondes militants différents) laissait peu de place à la question du rôle des pouvoirs publics ou des bailleurs sociaux dans l'émergence de l'initiative. Surtout, l'approche comparée n'a pas été anticipée : les terrains se sont construits indépendamment les uns des autres, pour l'intérêt propre de chacun dans l'approfondissement de mes axes d'analyse. Je me reconnais ainsi davantage dans l'approche multisite défendue par l'anthropologue George E. Marcus d'après lequel « la comparaison émerge du fait de questionner un objet d'étude émergent dont les contours, les sites et les relations ne sont pas connus à l'avance. »³⁵ (Marcus 1995, p. 102).

C'est en effet à partir de l'ethnographie des cas qu'ont pu émerger des processus récurrents, comme la requalification écologiste de pratiques populaires, l'articulation entre question sociale et question écologique, la constitution de communautés d'appartenance, etc. Plus que des terrains, ce sont donc des processus qui sont mis en regard. Mise en regard ou comparaison, la terminologie importe peut-

³⁵ Traduit de l'anglais : « *Comparison emerges from putting questions to an emergent object of study whose contours, sites, and relationships are not known beforehand.* »

être assez peu dès lors qu'il s'agit de s'intéresser aux processus sociaux. C'est l'argument du géographe Philippe Gervais-Lombony qui défend la démarche comparative comme « partie intégrante de toute science sociale » (Gervais-Lombony 2003, p. 32). La démarche comparative s'attache moins aux similarités et aux différences entre des cas, qu'à l'étude de processus dont les mécanismes et les effets se manifestent toujours de manière particulière : « La question devient donc souvent non pas : quelles sont les différences entre ici et là, mais quels processus ont conduit à telle ou telle situation (similaire ou différente) ou bien à quoi conduit tel processus ? » (*Ibid.*, p. 37). Ces processus similaires débouchent en effet sur des situations différentes en fonction du contexte local : ils n'effacent pas la singularité des cas. C'est pourquoi le géographe Noel Castree insiste encore sur l'attention à accorder au contexte dans les études de cas : « Les études de cas examinent un ou plusieurs phénomènes 'en contexte'. En d'autres termes, bien que ces phénomènes puissent être très vastes dans leur échelle de fonctionnement ou exister indépendamment dans de nombreux endroits, ils sont examinés de manière conjoncturelle : leur articulation 'locale' avec d'autres choses peut modifier leur fonctionnement dans l'espace et le temps. »³⁶ (Castree 2005, p. 542). Je tenterais donc tout au long de cette thèse de tenir cette exigence : celle de la révision des trois grilles de lecture théoriques identifiées au Chapitre 1 à partir de l'ethnographie multisite de trois cas d'étude. La section suivante s'attache à présenter ces trois cas d'étude, par la double entrée de l'initiative écologiste et du quartier populaire.

1.3. Les trois cas d'étude : un élargissement par le territoire

Ce sont bien les initiatives qui constituent mes cas d'étude et non les organisations qui les portent, ni les territoires dans lesquels elles se déploient. Cependant, les organisations d'une part et les territoires d'autre part constituent des élargissements de chacun des terrains d'enquête nécessaires à la compréhension des cas d'étude. Par élargissement, j'entends ici l'encastrement de l'enquête ethnographique microsociologique dans un contexte qui la dépasse. Je m'inscris ici dans la lignée de l'« étude de cas élargie » défendue par le sociologue Max Gluckman qui conduit à relativiser la dichotomie entre « micro » et « macro » pour considérer les contextes d'interaction micrositués comme les effets de processus qui débordent le cadre micro dans le temps et dans l'espace (Glaeser 2010).

³⁶ Traduit de l'anglais : « *Case studies scrutinise one or more phenomena 'in context'. In other words, while these phenomena may be very large in their scale of operation or exist independently in numerous places, they are examined conjuncturally : their 'local' articulation with other things may alter their operation across space and time.* »

Les associations porteuses des initiatives étudiées constituent un premier cercle d'élargissement (cf. Schéma 1). Les ethnographies ont porté sur une activité parmi d'autres des associations concernées, mais l'enquête a veillé à réinscrire l'initiative dans le collectif qui la porte et dans un projet associatif qui la dépasse. Le vide-greniers est replacé dans l'ensemble des activités de la Régie de quartiers qui contribuent à la revalorisation des déchets à Saint-Denis et à l'animation du lien social à Floréal-Saussaie-Courtille. Le Banquet paysan est analysé à la lumière des autres activités portées par l'Interassociation de La Roseaie et des projets politiques des différentes associations investies dans l'organisation de l'événement. La spécificité de la Maison pour Agir vis-à-vis des autres démarches portées à l'échelle métropolitaine par l'association Anciela constitue l'une des clés d'analyse du Chapitre 5.

L'entrée territoriale a également été déterminante : c'est l'ancrage des initiatives étudiées en quartiers populaires qui m'a conduite à les envisager comme cas d'étude. Pour rendre compte de ce double processus d'ancrage et de cadrage des initiatives dans et par les quartiers populaires concernés, il était nécessaire de ne pas les étudier isolément et de considérer le territoire comme un second « élargissement » de l'étude de cas (cf. Schéma 1). Le territoire a d'abord été envisagé comme un « contexte » traversé par d'autres processus sociaux qui influent sur les initiatives étudiées : la paupérisation de la population de ces quartiers, la dégradation du parc social ainsi que les transformations urbaines qui l'affectent, la territorialisation de l'action publique sur des territoires considérés comme prioritaires, la stigmatisation dont ils font l'objet et qui cohabite avec la construction de sentiments d'appartenance inégalement partagés par les habitant-es et inégalement revendiqués par l'action militante... – ces processus bien renseignés par la littérature scientifique sur les quartiers populaires contribuent au cadrage des initiatives étudiées. Considérer ces initiatives comme des points de cristallisation des effets de ces processus permet de renseigner leurs conditions d'émergence et de pérennisation et les stratégies suivies pour opérer à l'égard de ce cadrage un certain nombre de déplacements.

Si le contexte territorial contribue à modeler ces initiatives, il faut aussi considérer comment l'initiative est elle-même constitutive de ce territoire. À partir d'une initiative donnée, l'enquête a consisté à « tirer les fils » du réseau d'acteurs dans lequel elle s'inscrit : en complément de l'ethnographie approfondie de l'initiative, une enquête parallèle a été menée auprès de ses partenaires, institutionnels ou militants, dont les actions contribuent à constituer un faisceau d'initiatives écologistes sur un même territoire. Cette méthodologie permet d'approcher des initiatives qui *font territoire* au sens où leur présence contribue à mailler un territoire dont l'échelle, on le verra, dépasse bien souvent celle du quartier. Le territoire ne constitue pas ici le réceptacle des initiatives, mais il est constitué par elles, à des échelles qui ne se superposent pas aux périmètres administratifs et politiques, qu'il s'agisse du quartier prioritaire ou de la commune. Le concept

d'ancrage constituera l'un des fils rouges de la thèse pour caractériser le rapport de chacune des initiatives étudiées avec son territoire.

Ce sont donc trois études de cas portant sur des initiatives écologistes, élargies à l'organisation qui les portent d'une part et au territoire du quartier populaire d'autre part qui constituent la matière de la thèse. C'est la prise en compte des projets politiques des organisations, du contexte social et urbain dans lesquels elles agissent et des réseaux d'acteurs qu'elles contribuent à tisser qui permet d'identifier les conditions de l'ancrage et les modalités du cadrage (cf. Schéma 1).

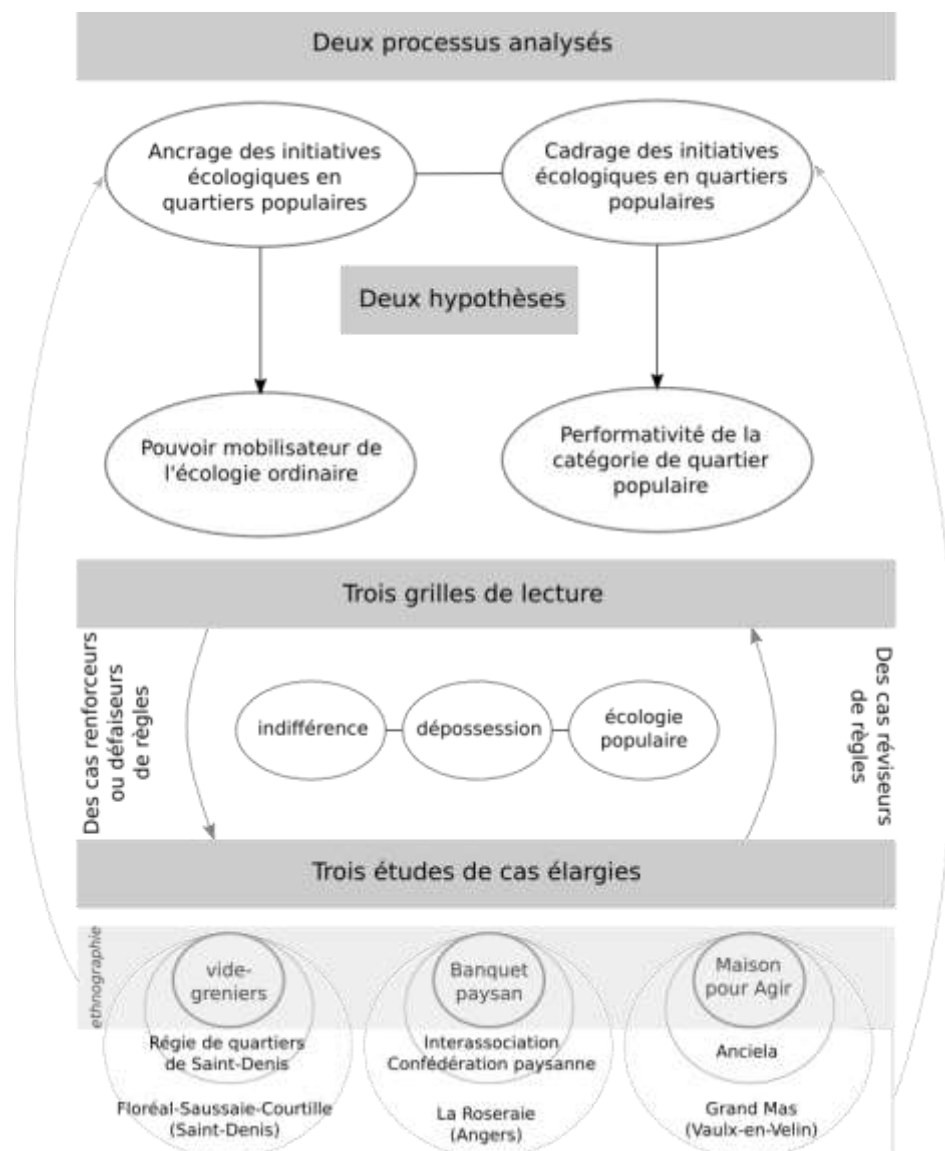


Schéma 1 - Axes d'analyse et méthodologies d'enquête

1.3.1. Le vide-greniers de la Régie de quartiers à Floréal-Saussaie-Courtille (Saint-Denis)

Le vide-greniers est un lieu dédié au réemploi d'objets de seconde main. Ouvert deux après-midis par semaine, c'est un bric-à-brac de meubles, de bibelots, de vaisselle, de vêtements, de livres... qui s'accumule dans un local de 50 m² situé au rez-de-chaussée d'un immeuble du quartier Floréal à Saint-Denis. On sait que le vide-greniers est ouvert lorsque l'on voit s'entreposer sur le trottoir tout ce qui obstrue l'accès à l'intérieur du local (cf. Photo 1).



Cette photo a été prise par le photographe Jean Larive lors de sa première visite au vide-greniers, qui marque le démarrage d'un projet d'exposition photographique que j'ai initié dans le cadre de mon enquête (cf. Chapitre 3, 1.3. ; Annexe 3). Nous sommes sur l'autre trottoir de la rue Haydn, d'où l'on peut distinguer l'entrée du vide-greniers, encadrée par deux tonnelles qui ont été dépliées pour protéger des intempéries les objets exposés à l'extérieur. Des boîtes remplies de vêtements pour enfants, de la vaisselle et des jouets sont présentés sur des tables à tréteaux et les vêtements pour adultes sont rangés sur des portants mobiles. Le bâtiment du vide-greniers est situé en rez-de-chaussée d'une barre de la cité Floréal gérée par le bailleur CDC Habitat. Le coin de la rue, à droite, marque la limite entre la cité Floréal et la cité de la Saussaie.

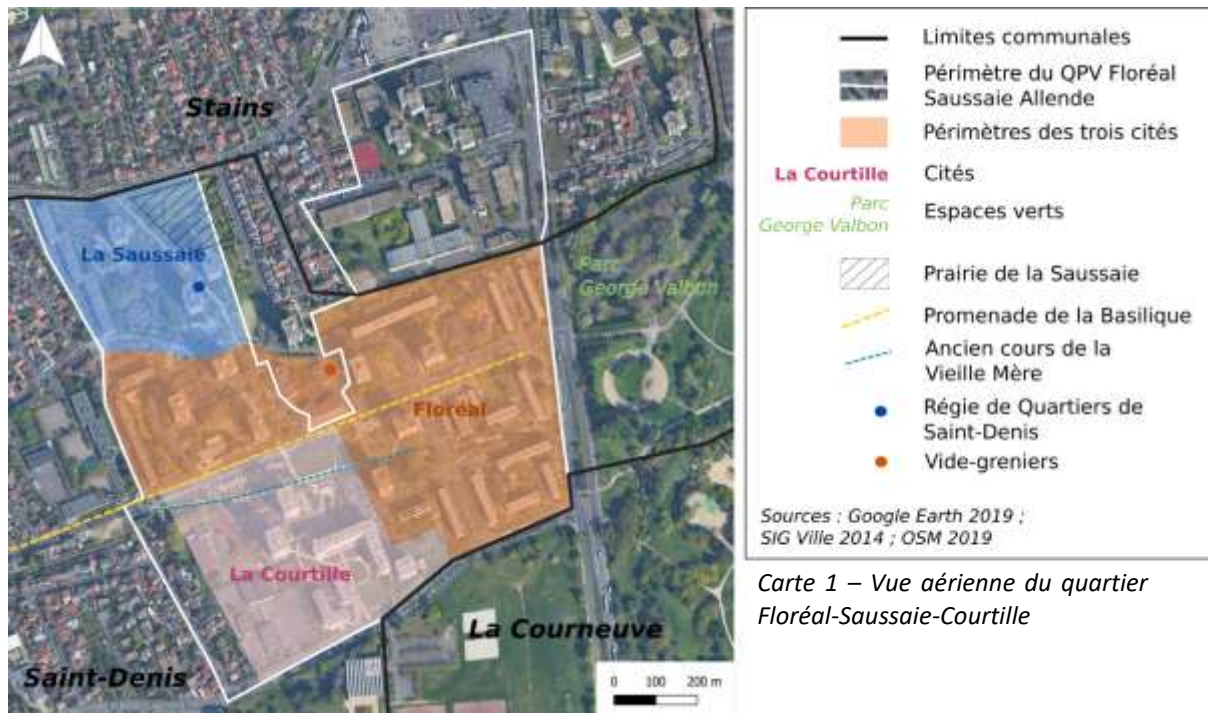
Photo 1 – Rue Haydn, un jour d'ouverture du vide-greniers, 18/12/19. ©Jean Larive.

Lorsque l'on franchit la porte, on entre dans la pièce principale où sont exposés les jouets, la vaisselle et les bijoux. Chantal ou Christine, membres du bureau de la Régie, tiennent la « caisse » : un bureau situé à gauche en entrant, derrière lequel les bénévoles assurent une présence constante, pour accueillir les visiteurs. Un fauteuil et des chaises s'offrent à ceux et celles qui souhaitent s'asseoir pour discuter quelques heures autour d'un café dans ce lieu qui joue aussi un rôle d'animation de la vie sociale du quartier. Derrière la pièce principale, un long couloir encombré d'étagères de vaisselle et de livres donne accès aux trois autres pièces, beaucoup plus exigües. La première accueille les chaussures et le matériel électronique, la seconde est dédiée aux vêtements, la troisième, en théorie réservée aux bénévoles, sert à la fois de cuisine et de pièce de stockage.

Ouvert en 2017, le vide-greniers est l'une des nombreuses activités de la Régie de quartiers de Saint-Denis. Créée en 2014, la Régie se donne pour but de répondre aux besoins sociaux du territoire par le développement d'activités économiques et sociales assurées par des salarié-es sous contrat d'insertion professionnelle. La Régie assure ainsi par le développement de ses activités un rôle d'accompagnement à la formation et à la reprise d'une activité professionnelle pour des personnes en situation de décrochage du marché de l'emploi. Ces activités relèvent classiquement de l'amélioration du cadre de vie et de la gestion urbaine de proximité : sortie des encombrants, ramassage des déchets, débarras de caves, entretien des espaces verts et des parties collectives du parc social, etc. Le vide-greniers est cependant révélateur d'une manière d'aborder ces tâches que la Régie revendique comme relevant d'une écologie pragmatique, articulée à la question sociale : il apparaît comme l'un des maillons d'une filière de revalorisation des déchets et de requalification des métiers associés que la Régie tente de construire à l'échelle de son territoire.

Les activités de la Régie se déploient dans toute la ville de Saint-Denis – voire débordent sur les villes limitrophes appartenant au territoire de l'établissement public territorial (EPT) Plaine Commune. Cependant, le quartier Floréal-Saussaie-Courtille, situé au Nord de Saint-Denis, à la limite de Stains, constitue son territoire d'ancrage. C'est là qu'y sont implantés ses bureaux, au rez-de-chaussée d'un immeuble de la cité de la Saussaie. La Régie de quartiers de Saint-Denis s'inscrit dans la continuité de l'histoire des régies de quartier, nées dans des quartiers populaires marqués par des transformations urbaines. Ce quartier est composé de trois cités de grands ensembles construites entre 1964 et 1971 et entourées d'une zone pavillonnaire (cf. Carte 1). La cité Floréal est la première construite sur l'emplacement d'un bidonville. Floréal bénéficie dès sa construction de l'implantation de nombreux commerces et services de proximité le long de la Promenade de la Basilique qui relie le quartier au centre-ville de Saint-Denis. Ces commerces ont cependant périclité au cours des années 1980 et 1990 et un projet de rénovation urbaine lancé en 2007 a accéléré leur remplacement par des équipements publics. Les deux autres cités, la Saussaie et la Courtille, ont été construites plus tardivement au début des années 1970. Les trois cités se révèlent assez peu connectées. Le projet de rénovation

urbaine de 2007 contribue à relier la Courtille à Floréal par l'aménagement d'une passerelle au-dessus d'une rivière enfouie. La Saussaie reste relativement isolée : les bureaux de la Régie de quartiers constituent le seul service de proximité de la cité. Celle-ci a connu des réaménagements majeurs entre 2007 et 2011 : deux bâtiments ont été détruits et l'espace libéré a été dédié à la création d'un vaste espace vert appelé la Prairie de la Saussaie qui accueille des événements festifs. À l'écart du centre-ville de Saint-Denis, le quartier est classé en géographie prioritaire.



Les indicateurs socio-démographiques présentés dans le tableau ci-dessous (cf. Tableau 1) sont ceux du quartier prioritaire Floréal-Saussaie-Allende, dont le périmètre ne recoupe pas tout à fait celui du quartier vécu Floréal-Saussaie-Courtille et intègre la cité Allende à Stains. Ces indicateurs caractérisent un quartier populaire, marqué par la précarisation et la racialisation des classes populaires, dans un contexte urbain de grandes inégalités sociales (cf. Carte 2). La part des logements sociaux y dépasse 95%, dont les bailleurs sociaux Plaine Commune Habitat et CDC Habitat se partagent la gestion. L'ensemble du quartier fait l'objet depuis 2015 d'un nouveau projet de rénovation urbaine inscrit dans le cadre des projets d'intérêt national du NPNRU.

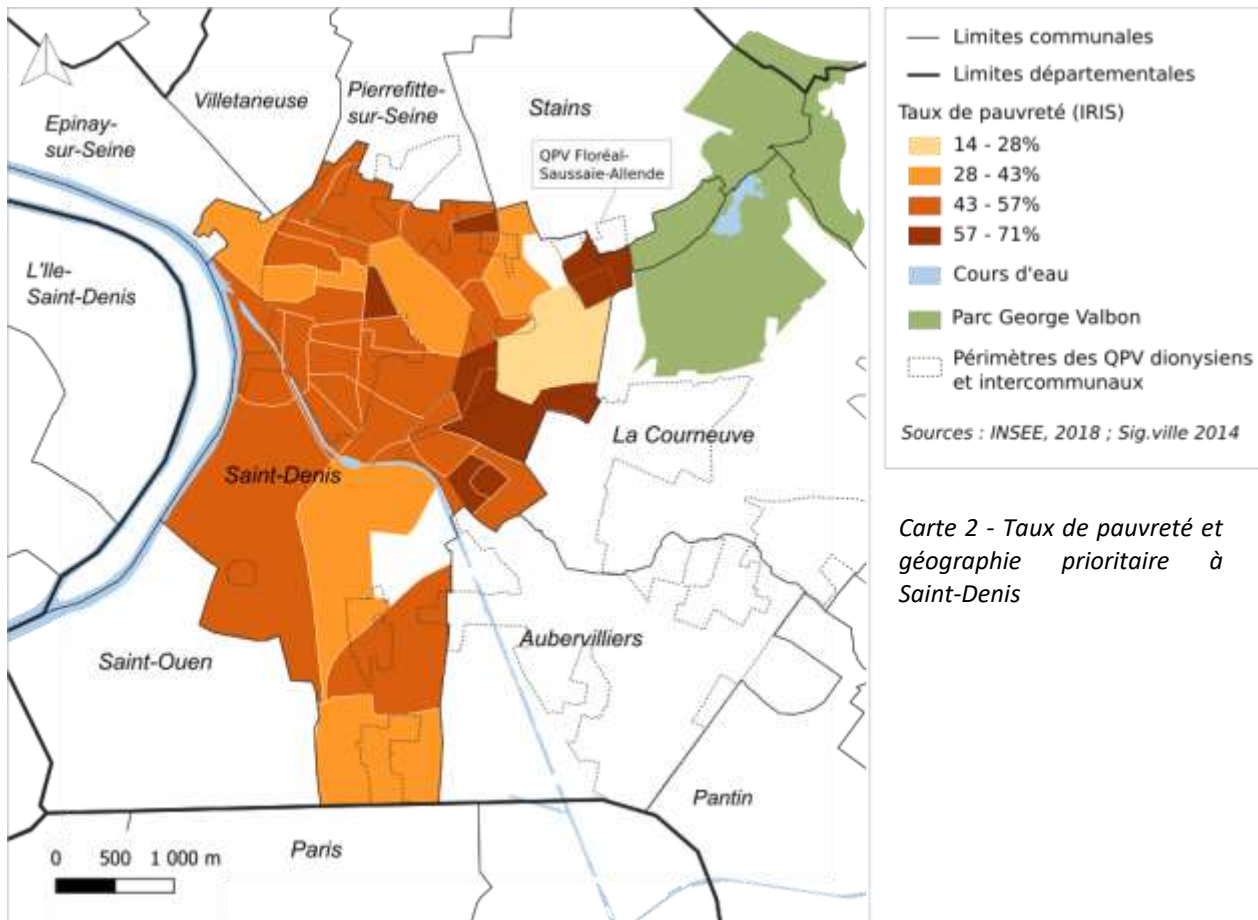
	QPV Floréal-Saussaie-Allende	Saint-Denis	Paris
Population (2018)	7367	145 708	2 175 601
Densité de population (hab/km ²) (2018)	25 403	9 068	20 641
Taux de pauvreté (%) (2017)	46	37	15
Taux de chômage (%) (au sens du BIT ³⁷) (2018)	30	22	11
Part des emplois précaires parmi les emplois (%) (2019)	19	17	7
Part des 16 à 25 ans non scolarisé-es et sans emploi (%) (2018)	26	23	10
Part de la population étrangère (%) (2016)	27	30	15
Part des logements sociaux (%) (2017)	95	52	22

Tableau 1 - Indicateurs socio-démographiques comparés du QPV d'étude et des communes de Saint-Denis et Paris. Sources : INSEE, ANCT.

Replacer le vide-greniers dans le contexte d'un quartier populaire marqué par la paupérisation de sa population et par des transformations urbaines importantes permet de comprendre l'encastrement de la question écologique dans la question sociale et dans celle du cadre de vie par la Régie de quartiers. Le vide-greniers en est un révélateur : il assure une triple fonction de réemploi par la seconde main, d'entraide par la mise à disposition d'objets du quotidien à petits prix, et de lien social par l'animation d'un lieu de sociabilité de quartier. Il constitue également l'une des briques d'un projet de développement économique et social d'un territoire par des activités d'insertion auquel la Régie de quartiers donne une forte coloration écologiste. Mais ce tournant écologiste des acteurs de l'économie sociale et solidaire est également marqué chez d'autres acteurs du champ de l'insertion qui contribuent à mailler les quartiers Nord de Saint-Denis d'initiatives écologistes : le site de la Fosse sablonnière, à proximité du quartier, constitue un pôle de l'agriculture urbaine à l'échelle de la ville tandis que la Maison du Vélo anime régulièrement dans le quartier des ateliers d'autoréparation de vélos à proximité du vide-greniers. L'enquête s'est intéressée aux connexions de la Régie de quartiers

³⁷ Le BIT est le Bureau International du Travail. Il définit le taux de chômage comme la part des personnes parmi la population active sans emploi durant une semaine donnée, disponible pour travailler dans les deux semaines, et ayant effectué au cours du dernier mois une démarche active de recherche d'emploi. C'est cette définition que retient l'INSEE pour mesurer le chômage en France, elle permet de mesurer l'évolution du chômage sur plusieurs années. L'alternative est d'utiliser le taux de chômage au sens du recensement qui désigne la part des personnes parmi la population active qui se sont déclarées chômeuses (inscrites ou non à Pôle Emploi), sauf celles qui ont déclaré qu'elles n'étaient pas en recherche d'emploi ou qu'elles recherchaient un emploi sans s'être déclarées au chômage. Cette donnée, moins précise, est disponible sous la forme d'une moyenne sur 5 ans disponible 3 ans après le recensement.

avec ces acteurs qui interviennent dans le quartier ainsi qu'aux réseaux de coopération tissés à plus large échelle avec des associations écologistes et de l'économie sociale et solidaire (cf. Annexe 4).



Carte 2 - Taux de pauvreté et géographie prioritaire à Saint-Denis

1.3.2. Le Banquet paysan de la Confédération paysanne et de l'Interassociation à La Roseraie (Angers)

Le Banquet paysan s'est tenu le 4 mai 2019 sur la place Jean XXIII, au cœur du quartier de La Roseraie, à Angers. C'est la quatrième édition angevine de cet événement dédié à l'agriculture et à l'alimentation paysanne, à l'initiative de la Confédération paysanne, un syndicat engagé pour une sortie du productivisme agricole. Il s'agit d'abord d'un banquet dans l'espace public : sur de grandes tablées disposées dans un lieu de passage, les participant-es partagent un repas cuisiné à partir de produits issus de l'agriculture paysanne (cf. Photo 2). Le repas s'insère dans une programmation proposant des débats, un village associatif, des ateliers manuels, des expositions ou des prestations artistiques. L'objectif est de susciter dans un espace public urbain une rencontre entre consommateur-rices et producteur-rices et de sensibiliser le grand public aux impacts écologiques, sanitaires et sociaux de l'industrie agro-alimentaire et aux alternatives qui peuvent s'y substituer. Les deux premières éditions du Banquet paysan se sont tenues en 2015 et 2016 dans le centre-ville

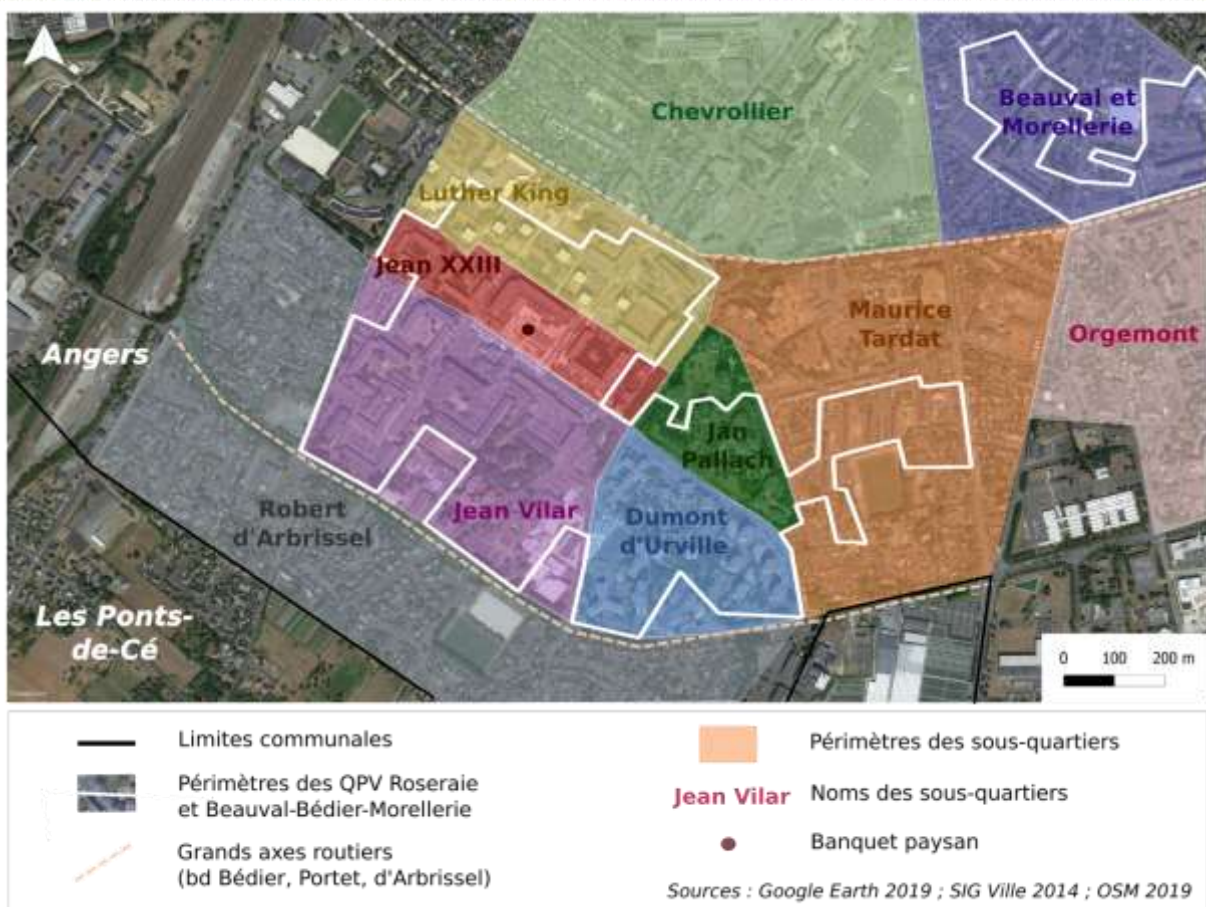
d'Angers, la Confédération paysanne assurant l'essentiel de l'organisation, en collaboration avec des associations écologistes du Maine-et-Loire. Les éditions de 2017 et de 2019 se sont tenues à La Roseraie, dans un quartier populaire situé au Sud d'Angers, à la suite d'une série de rencontres ayant favorisé le rapprochement entre le syndicat agricole et plusieurs associations de quartier populaire, dont l'Interassociation de La Roseraie, qui fédère une cinquantaine d'associations du quartier. Les réunions d'organisation qui l'ont précédé ont rassemblé majoritairement des militant·es de l'Interassociation et de la Confédération paysanne, qui ont mobilisé leur réseau respectif d'associations partenaires. Le Banquet paysan de 2019 a pris la forme d'un village associatif, les stands des associations écologistes côtoyant ceux des associations du quartier et s'égrainant sur la place autour de la tablée centrale. Deux temps de débat, l'un dédié à l'alimentation paysanne, l'autre à l'histoire de La Roseraie, ont ponctué l'événement, qui s'est clôturé par des spectacles de danse assurés par des associations du quartier.

Photo 2 - Les tablées du Banquet paysan, 04/05/19



J'ai pris cette photo au moment du déjeuner. Nous sommes sur la place Jean XXIII, sur sa partie piétonne, devant le bar PMU, le salon de coiffure et la boulangerie. En arrière-plan, sous le barnum bleu, se trouve le buffet composé de produits locaux issus de l'agriculture paysanne. Les participant·es sont servi·es par des bénévoles, et vont ensuite s'installer sur les tablées, sous le grand barnum ou sous ceux des stands tenus par les associations. L'événement a souffert d'une météo peu favorable qui explique le nombre de chaises vides. Néanmoins, 170 repas ont été vendus lors de cette journée.

La place Jean XXIII où s'est tenu le Banquet paysan constitue le centre du quartier de La Roseraie. Elle a été créée dans le cadre d'une opération d'aménagement urbain dans le cadre d'une zone à urbaniser en priorité (ZUP), outil principal de l'urbanisation du quartier à partir de 1965. Érigé sur une ancienne plaine maraîchère industrialisée à partir des années 1940, le quartier de La Roseraie se compose d'abord d'un grand ensemble dans lequel sont logés les ouvriers des industries à proximité et, à partir des années 1970, des populations issues de l'immigration du Sud et de l'Est de l'Europe puis du Maghreb, embauchées notamment sur les chantiers de construction. Les dernières tours de La Roseraie – les résidences Dumont d'Urville – sortent de terre en 1973 tandis qu'une zone pavillonnaire s'étend au Sud du boulevard Robert d'Arbrissel (cf. Carte 3).



Carte 3 - Vue aérienne du quartier de La Roseraie

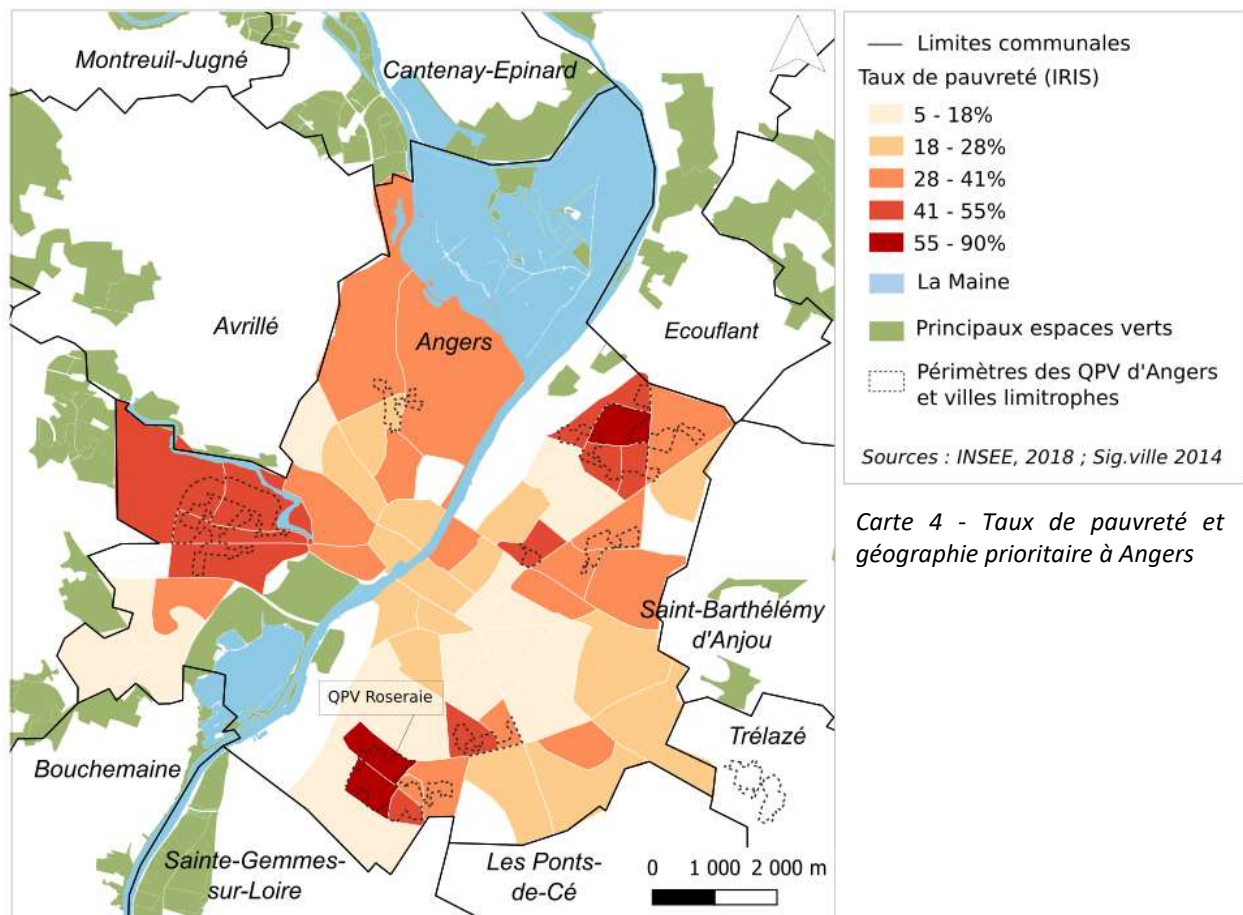
À partir des années 1990, La Roseraie suit la même trajectoire que d'autres quartiers de grands ensembles en France : le départ des classes moyennes vers les périphéries pavillonnaires, l'arrivée d'une population immigrée paupérisée dans le contexte d'un marché de l'emploi précarisé, la dégradation du bâti et des équipements collectifs du parc social ainsi que la contraction des services publics sont à l'origine d'une dépréciation de la qualité de vie dans le quartier. Il ne figure pourtant pas parmi les 751 zones urbaines sensibles (ZUS) identifiées par la politique de la ville en 1996, mais

fait l'objet dès les années 2000 d'une opération de renouvellement urbain (ORU) portée par la Ville d'Angers qui motive l'inscription du quartier dans la deuxième génération des Contrats de ville (2000-2006) puis dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) entre 2007 et 2014. Depuis 2014, le périmètre du CUCS fait l'objet d'un nouveau découpage qui délimite le quartier prioritaire Roseraie, constitué essentiellement des grands ensembles (cf. Carte 3). Le quartier de ville, délimité par la Ville d'Angers, correspond à un périmètre plus large et plus proche du quartier vécu : il comprend les zones pavillonnaires d'Arbrissel et Chevrollier, et les secteurs Orgemont, Beauval et Morellerie (cf. Chapitre 4).

Tableau 2 - Indicateurs socio-démographiques comparés du QPV d'étude, du quartier de ville et de la commune d'Angers. Sources : INSEE, ANCT, Ville d'Angers.

	QPV Roseraie	Quartier de ville Roseraie ³⁸	Angers
Population (2018)	9 589	22 038	154 508
Densité de population (hab/km ²) (2018)	18 092	4 998	3 618
Taux de pauvreté (%) (2017)	65	41	21
Taux de chômage (%) (au sens du BIT) (2018)	40	28	19
Part des emplois précaires parmi les emplois (%) (2019)	28	20	23
Part des 16 à 25 ans non scolarisé·es et sans emploi (%) (2018)	31	-	13
Part de la population étrangère (%) (2016)	21	14	8
Part des logements sociaux parmi les résidences principales (%) (2017)	85	47	30

³⁸ Les données sont issues du projet de quartier 2020-2026 publié en mai 2021 par le pôle territorial de la Ville d'Angers (Source : www.angers.fr/fileadmin/plugin/tx_dcddownloads/roseraie_bd.pdf, consulté le 16/02/22) ou d'un calcul à partir des données à l'IRIS disponibles sur le site de l'INSEE.



Carte 4 - Taux de pauvreté et géographie prioritaire à Angers

Comprendre les enjeux de la relocalisation du Banquet paysan dans un quartier populaire suppose d'élargir l'étude de cas au territoire dans lequel l'initiative s'implante. Le message et la programmation de l'événement s'adaptent en effet au contexte social et urbain du quartier populaire, mettant en avant les leviers de l'accessibilité d'une alimentation écologique à l'adresse d'un public au budget alimentaire contraint et d'une offre faible en produits biologiques et locaux dans les commerces de proximité. L'organisation de l'événement elle-même prend une autre tournure : elle implique d'abord un partenariat fort entre la Confédération paysanne et l'Interassociation de La Roseraie, mais elle induit également la rencontre entre une variété d'associations de quartier et des organisations écologistes et altermondialistes de portée métropolitaine ou départementale. L'étude de cas élargie à ce réseau d'acteurs a permis de comprendre comment le Banquet paysan a contribué à renouveler les alliances militantes et les sentiments d'appartenance au quartier populaire (cf. Annexe 4).

1.3.3. La Maison pour Agir d'Anciela au Grand Mas (Vaulx-en-Velin)

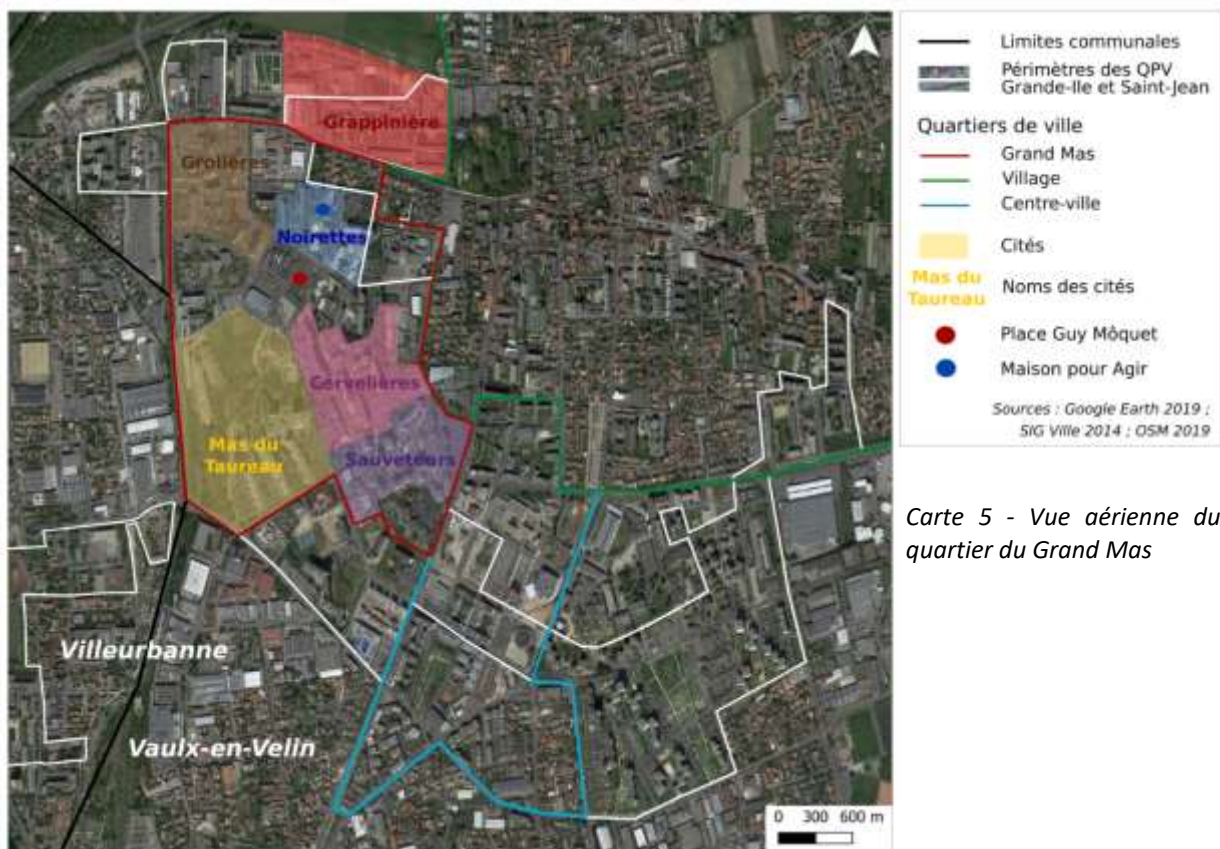
Située au rez-de-chaussée d'une barre d'immeuble de la cité des Noirettes à Vaulx-en-Velin, la Maison pour Agir (MPA) est un tiers-lieu de quartier animé par une association lyonnaise dont la vocation est d'accompagner les personnes qui souhaitent s'engager pour l'écologie et la solidarité. Ouvert en 2017, il accueille une programmation événementielle (projections de documentaires, ateliers, festivals, etc.), sert de lieu d'expérimentation pour des initiatives habitantes qui se lancent et accueille toute personne ayant besoin de conseils et d'accompagnement pour se repérer dans le monde de l'engagement citoyen. Mis à disposition par le bailleur social Est Métropole Habitat (EMH), ce local d'environ 100 m² est composé d'une salle d'accueil, d'une cuisine, de deux salles de réunion et de deux espaces de stockage. Aménagé lors d'un chantier participatif en 2017, le lieu se veut une « maison », appropriée par ses usager-ères et assurant une fonction de sociabilité de voisinage. Il est essentiellement fréquenté par des femmes, qui s'investissent aux côtés de la coordinatrice salariée pour faire vivre le lieu et lancer des initiatives de quartier (cf. Photo 3).



Photo 3 -
Atelier
Zéro-
Déchet à
la MPA,
28/06/18,
©Anciela

Cette photo a été prise par une bénévole d'Anciela lors d'un atelier consacré à la fabrication de produits ménagers et cosmétiques à partir de produits achetés en vrac, qui a réuni 18 participantes en juin 2018 (je n'ai donc pas participé à cet atelier qui a eu lieu avant le début de l'enquête). Au premier plan, on aperçoit Lucie, coordinatrice salariée de la MPA qui anime l'atelier. L'atelier se déroule dans la plus grande salle de réunion de la MPA, caractérisée par sa fresque murale (en arrière-plan) représentant les tours des Noirettes et la place du Mas du Taureau investie par des habitant-es occupé-es à planter des végétaux, réparer des vélos, composter, cuisiner des brochettes, faire leur marché, discuter, etc.

La cité des Noirettes est composée de neuf barres d'habitat social gérées par EMH. Elle jouxte la place Guy Môquet, plus connue sous le nom de place du Mas du Taureau, qui accueille le marché hebdomadaire et le centre commercial du quartier du « Grand Mas ». Celui-ci est composé de plusieurs cités de grands ensembles, en logement social ou privé, construites dans le cadre d'une ZUP créée en 1963 et bâtie à partir de 1970 (cf. Carte 5). L'urbanisation du Nord de Vaulx-en-Velin, démarrée dès 1962 avec la construction de la cité de la Grappinière en 1962 pour accueillir les rapatriés d'Algérie, s'accélère aux dépens des terres maraîchères qui s'étendaient aux alentours du centre-bourg (encore appelé aujourd'hui le « Village »). Un nouveau centre-ville est créé autour d'un hôtel de ville et d'un centre commercial vers lequel convergent les axes de circulation qui desservent les cités. Au cours des années 1970, la ZUP est investie par une petite classe moyenne de fonctionnaires ou d'ouvriers-ères qualifiés-es, qui trouve dans l'accès au logement social une ascension résidentielle, ainsi que par une population immigrée, embauchée massivement dans les industries de l'Est Lyonnais (notamment l'usine textile la TASE à Vaulx Sud).



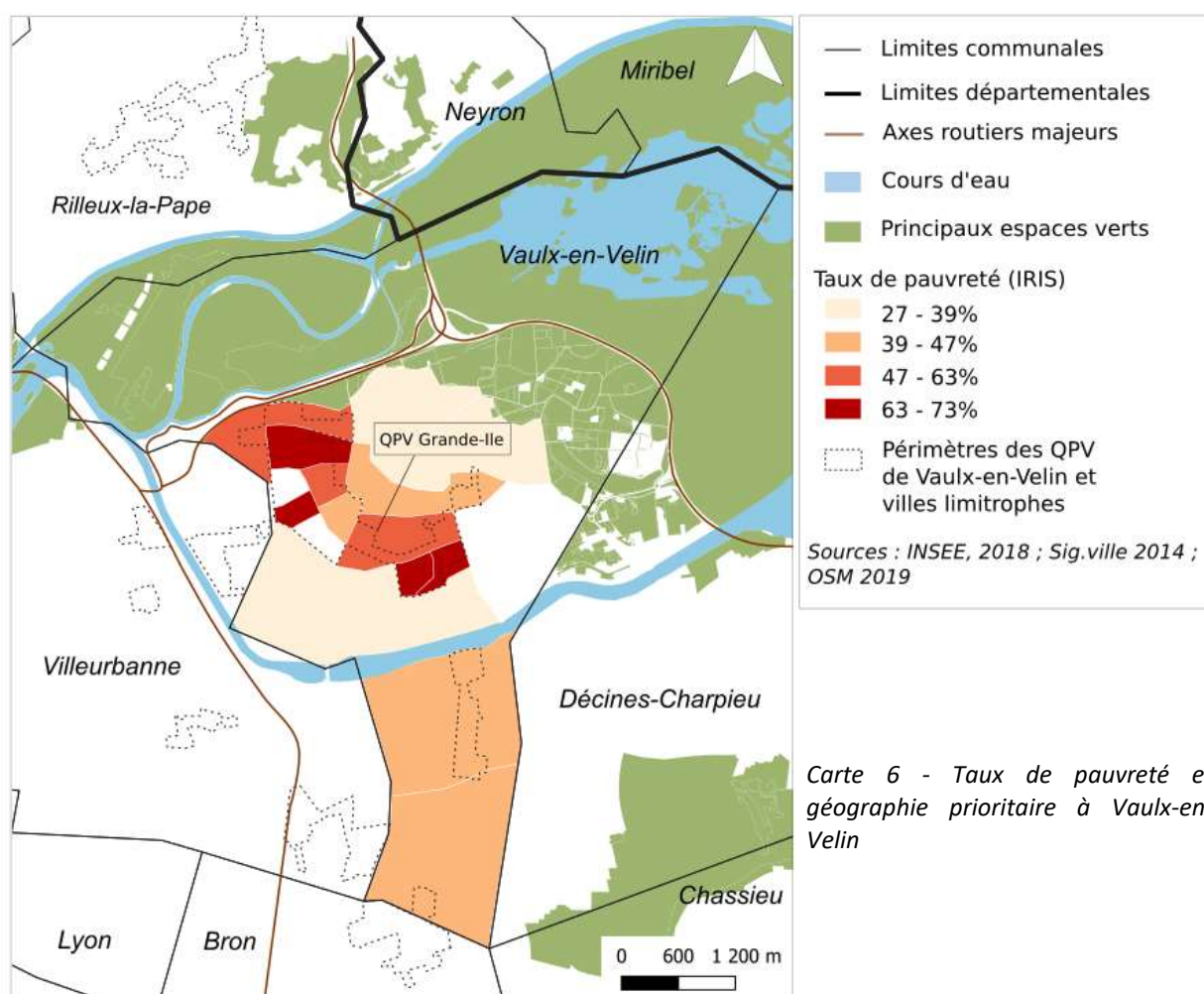
Carte 5 - Vue aérienne du quartier du Grand Mas

Dans les années 1970, la situation urbaine et sociale du quartier se dégrade, donnant lieu aux premiers épisodes de révoltes urbaines, dès 1971 dans la cité de la Grappinière. La crise du textile et la fermeture de l'usine TASE en 1980 aggravent le chômage de masse tandis que le manque d'entretien, la fermeture des commerces et la dégradation des services publics contribuent au départ

des classes moyennes. C'est dans les années 1980 et 1990 que les banlieues lyonnaises donnent à la « crise des banlieues » une portée nationale, les révoltes des Minguettes à Vénissieux en 1981 et la Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983 ayant contribué à la visibilisation de la dégradation des conditions de vie dans les quartiers populaires et des processus de stigmatisation ciblant la population immigrée. À la faveur de l'alternance de 1981, les premières expérimentations de la politique de la ville se généralisent, et Vaulx-en-Velin est rapidement identifiée par l'action publique comme un territoire « sensible » : la Grappinière accueille les premières opérations Habitat et Vie Sociale (HVS) en 1978, la ZUP est le terrain d'une première convention de « développement social des quartiers » (DSQ) en 1982, d'une opération « Banlieue 89 » en 1984 et des premières réhabilitations du parc social en 1985. Cependant, la crise urbaine et sociale du Mas du Taureau s'amplifie et se manifeste à l'automne 1990 par des révoltes urbaines qui essaiment rapidement dans les banlieues lyonnaises et parisiennes. Ces révoltes donnent lieu à la création d'un ministère de la Ville, dont François Mitterrand annonce la mise en place à l'occasion d'un déplacement à Vaulx-en-Velin. À partir de 1992, Vaulx-en-Velin est inscrite dans le premier contrat de ville de l'agglomération lyonnaise et fait l'objet d'un « grand projet urbain » (GPU), cadre d'un premier projet de renouvellement urbain de la ZUP. Un second projet est lancé en 2005 dans le cadre d'une convention ANRU tandis que le volet social des deux générations précédentes des contrats de ville (1992-1999 et 1999-2006) se prolonge dans un CUCS en 2007. Englobé dans une vaste ZUS dès 1996, le Grand Mas est compris dans une nouvelle délimitation du territoire prioritaire en 2014 au sein du quartier prioritaire « Grande Île » qui comprend également la Grappinière, le centre-ville et les quartiers Est (cf. Carte 5). Le maintien du Grand Mas en géographie prioritaire durant plus de 40 ans est symptomatique d'un échec de la politique de la ville à renverser une tendance amorcée dès la fin des années 1970 à la paupérisation de la population et la dégradation des conditions de vie du quartier (cf. Tableau 3). Retenue comme site d'intérêt national du NPNRU en 2018, la Grande Île fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain d'envergure incluant la rénovation des quartiers de la Grappinière, des Noirettes et des Cervelières-Sauveteurs et l'aménagement d'un écoquartier dans le cadre d'une ZAC. Le prolongement du tram, la construction d'une nouvelle médiathèque, la refonte de la voirie et des espaces verts, le développement du campus de Vaulx-en-Velin et le renforcement de l'attractivité du secteur pour les entreprises constituent les principales orientations des transformations urbaines à venir.

Tableau 3 - Indicateurs socio-démographiques comparés du QPV et des communes de Vaulx-en-Velin et Lyon.
Sources : INSEE, ANCT.

	QPV Grande-Île	Vaulx-en-Velin	Lyon
Population (2018)	20 917	50 823	518 635
Densité de population (hab/km ²) (2018)	15 846	2 426	10 834
Taux de pauvreté (%) (2017)	64	48	15
Taux de chômage (%) (au sens du BIT) (2018)	30	22	13
Part des emplois précaires parmi les emplois (%) (2019)	22	18	14
Part des 16 à 25 ans non scolarisé-es et sans emploi (%) (2018)	32	23	10
Part de la population étrangère (%) (2016)	27	21	9
Part des logements sociaux parmi les résidences principales (%) (2017)	77	52	18



Carte 6 - Taux de pauvreté et géographie prioritaire à Vaulx-en-Velin

Parmi les trois cas d'étude, le terrain vaudais est celui qui a été le plus anciennement investi par la politique de la ville. Cela se manifeste par un cadrage particulièrement marqué de l'action associative par les acteurs institutionnels et par la mise en place d'interfaces nombreuses entre bailleurs sociaux, services de la Ville et du GPV³⁹ et acteurs associatifs. Cela explique la place accordée dans l'enquête de terrain aux acteurs institutionnels (entretiens avec les bailleurs sociaux, les services techniques et les élu-es) (cf. Annexe 4). La MPA s'insère dans ce réseau partenarial structuré par la politique de la ville mais contribue à tisser d'autres liens, par l'accompagnement et la valorisation d'initiatives écologistes et solidaires qui essaient selon d'autres logiques territoriales que celles de la géographie prioritaire. C'est la « toile d'araignée » dont la MPA constitue un nœud dont l'enquête s'est efforcée de suivre les fils, par des entretiens et observations complémentaires auprès des initiatives partenaires évoluant dans l'écosystème de la MPA.

Centrées chacune sur une initiative, ces trois études de cas ont été élargies au territoire dans lequel elles s'ancrent et qu'elles contribuent à façonner par le réseau d'initiatives écologistes dans lequel elles s'insèrent. La méthodologie déployée suit une démarche ethnographique pour renseigner les initiatives étudiées : elles ont fait l'objet d'un engagement de temps long sur le terrain, qui a permis des temps d'observation participante en immersion, complétés par des entretiens. Le contexte territorial et le réseau d'acteurs qui maille le territoire ont été investigués par des observations plus ponctuelles et des entretiens moins systématiques, ainsi que par une revue des littératures grise et scientifique portant sur les quartiers étudiés.

2. Une démarche ethnographique

Le sociologue Daniel Cefaï définit l'ethnographie comme « une démarche d'enquête qui s'appuie sur une observation prolongée, continue ou fractionnée, d'un milieu, de situations ou d'activités, adossées à des savoir-faire qui comprennent l'accès au(x) terrain(s) [...], la prise de notes la plus dense et la plus précise possible et/ou l'enregistrement audio ou vidéo de séquences d'activités *in situ*. Le cœur de la démarche s'appuie donc sur l'implication directe, à la première personne, de l'enquêteur [...] en tant qu'il observe, en y participant ou non, des actions ou des événements en cours. Le principal médium de l'enquête est ainsi l'expérience incarnée de l'enquêteur. » (Cefaï 2010,

³⁹ Le [Grand Projet de Ville](#) est le pilote local de la politique de la ville. Mandatée par l'État, la Métropole de Lyon et la Ville de Vaulx-en-Velin, son équipe est chargée de la mise en œuvre du contrat de ville dans les quartiers prioritaires de Vaulx-en-Velin à travers quatre axes principaux : la rénovation urbaine, le développement économique, la cohésion sociale et la citoyenneté.

p. 7). L'observation de scènes de la vie quotidienne des initiatives étudiées, leur description dans les carnets de terrain et l'immersion prolongée dans les sites d'enquête ont tenu une place privilégiée dans la méthodologie déployée au cours de cette thèse. Entre novembre 2018 et octobre 2020, j'ai assuré une présence régulière sur les trois terrains d'enquête, à raison de séjours prolongés à Angers et à Vaulx-en-Velin et de visites régulières à Saint-Denis, autorisant la constitution de liens privilégiés avec les personnes qui font vivre ces initiatives. Cette section s'intéresse à cette double caractéristique de l'ethnographie : le temps passé sur le terrain laisse la part belle à l'observation et à la description comme méthode d'enquête, et il induit une relation d'enquête marquée par la constitution de liens interpersonnels. Dans un premier temps, je préciserai la manière dont j'ai articulé l'analyse des entretiens et des observations pour replacer les situations observées dans l'ensemble des affiliations collectives, des significations subjectives et sociales, et des trajectoires personnelles qui s'incarnent dans les pratiques. Dans un second temps, je reviendrai sur ma posture d'enquête et ses conséquences en termes de collecte et d'analyse des données, dans la perspective des épistémologies féministes du point de vue situé et de l'engagement ethnographique à rendre compte des « significations des membres » (Becker 2013).

2.1. Des ethnographies par observations et entretiens

Les notes d'observation constituent un matériau privilégié de la thèse. Consignées dans les pages de huit carnets de terrain, elles sont la trace de mon regard porté sur les événements, les réunions, les rendez-vous, les rencontres informelles et les interactions de la vie quotidienne qui animent les initiatives étudiées (cf. Annexe 2). À Saint-Denis, j'ai observé les activités de la Régie de quartiers en participant au ramassage des cartons après le marché de Saint-Denis, à la collecte des encombrants dans les cités d'habitat social, au nettoyage des parties communes, aux ateliers cuisine animés par la Régie auprès d'un groupe d'habitantes du quartier Neruda, mais également en me rendant à des réunions de bureau ou aux assemblées générales qui constituent les instances de gouvernance de la Régie. J'ai assisté à des événements organisés par ses partenaires associatifs ou institutionnels (fêtes de quartier, événements de la Ville, etc.) Je me suis surtout rendue régulièrement au vide-greniers, pendant ses jours d'ouverture, le mercredi et le samedi après-midi. La proximité du terrain avec mon lieu de résidence a permis une présence régulière pendant toute la durée de la thèse. À Angers, le travail d'observation ethnographique s'est concentré sur l'événement en lui-même, qui s'est déroulé pendant une journée, les réunions de préparation et de bilan, et les événements d'appel qui l'ont précédé. Il a été complété par des observations auprès des initiatives du quartier s'emparant de la question agricole et alimentaire qui pour certaines étaient également représentées au Banquet paysan. En raison du caractère ponctuel de l'initiative étudiée à Angers (un événement), le temps

passé sur le terrain a été plus resserré, à raison de sept séjours d'environ quatre jours entre mars et septembre 2019. À Vaulx-en-Velin, l'essentiel des observations ont porté sur la vie quotidienne de la Maison pour Agir, rythmée par des réunions, des événements, des ateliers réguliers, des rendez-vous, des actions hors-les-murs. Elles ont été complétées par ma participation aux instances de gouvernance de l'association Anciela, permise par ma fonction d'administratrice. Les liens personnels et militants qui fondent ma relation au terrain vaudais ont permis une présence de longue durée sur le terrain, à raison de 20 séjours d'environ quatre jours entre octobre 2018 et avril 2021⁴⁰.

Terrain	Nombre d'entretiens	dont entretiens confinement	dont entretiens cas d'étude ⁴¹	Nombre de séances d'observation
Exploratoire	19	1	-	13
Angers	29	6	21 ⁴²	11
Saint-Denis	27	10	8 ⁴³	39 ⁴⁴
Vaulx-en-Velin	36	7	12	40
TOTAL	111	24	41	103

Tableau 4 - Nombre d'entretiens et d'observations par cas d'étude

Ces observations ont été complétées par des entretiens semi-directifs qui constituent le second matériau privilégié de la thèse (cf. Annexe 2). D'une durée moyenne d'1h30, ils s'articulent aux observations de deux manières différentes. Il s'agit d'abord d'histoires de vie qui permettent de saisir les trajectoires sociales et les parcours d'engagement des parties prenantes des scènes sociales observées. Ils permettent de comprendre comment ont été acquis les savoirs et les ressources mobilisés par les personnes pendant les interactions, comment se sont construites les relations

⁴⁰ Ces séjours répétés à Angers et Vaulx-en-Velin ont été rendus possibles par la prise en charge des frais de déplacement par le laboratoire LAVUE et l'École doctorale 395 de l'Université Paris Nanterre, assurant des conditions de terrain privilégiées.

⁴¹ Cette colonne précise le nombre d'entretiens auprès des acteurs directement impliqués dans l'initiative suivie, là où la première colonne (nombre d'entretiens) comptabilise l'ensemble des entretiens qui ont nourri les études de cas élargies (y compris les entretiens avec les associations partenaires, les acteurs institutionnels, etc.) Cette colonne correspond aux entretiens listés en Annexe 2. La première colonne correspond à la somme des entretiens listés en Annexe 2, 4 et 5.

⁴² La spécificité du Banquet paysan par rapport aux deux autres terrains d'étude explique que la proximité entre le nombre d'entretiens réalisés dans le cadre de l'ethnographie de l'initiative et dans le cadre de l'enquête élargie : le Banquet paysan est un événement partenarial, mobilisant un réseau d'associations investies sur les questions alimentaires et agricoles à l'échelle départementale. Par ailleurs, les acteurs institutionnels ont été largement absents de l'organisation du Banquet, ce qui explique que peu d'entretiens aient été réalisés avec les élu-es, les technicien-nes ou les bailleurs sociaux angevin-es.

⁴³ Ce chiffre correspond aux entretiens approfondis avec les responsables de la Régie et les bénévoles les plus impliqués au vide-greniers. Il ne comprend pas les 26 interviews plus courtes réalisées auprès des visiteur-ses du vide-greniers dans le cadre d'un projet d'exposition photographique dont la méthodologie est détaillée dans le Chapitre 3 (cf. aussi Annexe 3).

⁴⁴ Ce chiffre comprend 7 séances d'observation participante dédiées à la réalisation d'un projet d'exposition photographique au vide-greniers dont le déroulé et les apports pour l'enquête sont détaillés dans le Chapitre 3 (cf. aussi Annexe 3).

d'interdépendance qu'elles entretiennent et qui se manifestent pendant l'action, quelles représentations et quels horizons de valeurs guident leurs pratiques et leurs discours. Ces histoires de vie permettent ainsi de reconstituer les « univers réels » (*actual universes*) constitués par les relations et les expériences que les enquêté-es partagent effectivement (Weber 2001, p. 478). Il s'agit également d'entretiens *ex-post* : les entretiens ont permis de revenir avec les personnes sur les situations d'interaction observées pour en comprendre le sens attribué *a posteriori* par les parties prenantes. Ce type d'entretien a été particulièrement mobilisé sur le terrain angevin pour consigner les descriptions et les interprétations du Banquet paysan réalisées par les organisateur-rices de l'événement. Les dionysien-nes et vaudais-es auprès de qui j'ai enquêté ont également été invité-es en entretien à formuler leurs retours sur les scènes observées, notamment les scènes particulièrement marquantes (interactions conflictuelles, événements exceptionnels, etc.) Ces entretiens *ex-post* ont permis d'aller au-delà de l'observation d'une situation d'interactions pour la comprendre comme une scène sociale » (*social setting*) définie comme « l'univers de référence et socialisation dans lequel les interactions prennent sens pour les participants »⁴⁵ (*Ibid.*, p. 485).

La crise sanitaire due à l'épidémie de covid-19 a fortement impacté l'enquête de terrain⁴⁶. Le premier confinement de mars 2020 a mis brutalement fin aux observations, non seulement du fait de l'impossibilité de se déplacer, mais plus structurellement du fait de l'annulation ou du report de la plupart des activités étudiées. Les vagues successives de l'épidémie à l'automne 2020, au printemps 2021, à l'été et à l'hiver 2021, induisant des restrictions sanitaires pour l'accueil du public dans les lieux ouverts et fermés, ont fortement contraint la reprise des activités. Le vide-greniers a connu des périodes de fermeture et a dû appliquer des jauges. Les suites à donner au Banquet paysan envisagées à l'issue de l'événement par l'Interassociation de La Roseaie (visites de ferme, projections de documentaires, etc.) n'ont pas vu le jour. La Maison pour Agir a également dû fermer ses portes, et la réouverture a d'abord été limitée à des actions de solidarité répondant à des besoins essentiels des habitant-es (maraudes, confection de masques) avant d'être étendue à des activités de convivialité dont le nombre de participant-es devait être limité. Ces contraintes multiples, combinées à la précarisation des conditions de vie et à la déstabilisation des rythmes professionnels et familiaux, ont affecté les trajectoires militantes et ont contribué à un essoufflement général des initiatives étudiées. L'enquête de terrain s'est néanmoins poursuivie jusqu'à l'automne 2020 par des entretiens semi-directifs, en présentiel lorsque c'était possible, parfois en visio-conférence (essentiellement

⁴⁵ Traduit de l'anglais : « *the universe of reference and socialization in which interactions take on meaning for their participants.* »

⁴⁶ L'impact de la crise sanitaire sur le travail de thèse a justifié l'octroi d'un prolongement de 12 mois du contrat doctoral à compter de septembre 2021 par l'Université Paris Nanterre. La garantie d'une quatrième année de thèse rémunérée a constitué une autre condition très favorable pour mener cette recherche à terme.

avec des acteurs institutionnels qui ont très vite été familiarisés à cet outil dans un cadre professionnel).

Pendant le premier confinement, une enquête spécifique a été menée par entretiens téléphoniques avec les personnes les plus impliquées dans les initiatives étudiées (cf. Annexe 5). Ces entretiens avaient trois fonctions. Il s'agissait d'abord de maintenir un lien avec les personnes dont j'étais le plus proche. L'objectif était ensuite de mesurer les freins induits par la crise sanitaire dans la pérennisation et le développement des initiatives écologistes étudiées et de renseigner les arrangements et les bifurcations effectués par les initiatives pour s'adapter à ce contexte inédit. Enfin, je souhaitais éprouver l'hypothèse d'une lecture écologiste de la crise sanitaire chez des personnes engagées pour l'écologie en quartiers populaires. J'ai ainsi recueilli les analyses des militant-es sur la dimension écologique de la propagation de l'épidémie et sur les conséquences des mesures sanitaires sur un système économique et social à l'origine de la crise écologique. Ces entretiens, fortement marqués par le contexte du premier confinement, offrent ainsi une photographie des représentations de la crise sanitaire et de ses perspectives portées par des personnes engagées dans des initiatives écologistes en quartiers populaires.

Les entretiens et les notes d'observation ont fait l'objet d'une retranscription systématique sur le logiciel d'analyse qualitative Sonal. La spécificité de Sonal est d'offrir un système d'archivage, de classement et de traitement de fichiers sonores et textuels. L'analyse a ainsi bénéficié d'un accès simultané à la retranscription textuelle des entretiens et à l'écoute de l'interaction par la bande sonore. Ce dispositif technique permet de ne pas réduire l'entretien à du texte brut, et de « revivre » par l'écoute la situation d'interaction pour mieux prendre en compte dans l'analyse ce qui se joue dans le rapport social entre enquêteur-riche et enquêté-e (Beaud 1996). Les descriptions ethnographiques issues des notes d'observation ont été intégrées au corpus et codées selon le même référentiel que les entretiens. Le codage a été réalisé au moment de la retranscription dans un premier temps, selon un principe de codage ouvert, qui s'effectue à partir des matériaux de recherche suivant une logique inductive (Morange, Schmoll et Toureille 2016). Trois outils disponibles dans le logiciel ont été utilisés : le codage thématique de la bande sonore ou du texte découpés par extrait, le codage par mots-clés (*tag*) permettant de marquer tous les extraits qui partagent certaines propriétés non renseignées dans la grille thématique, et enfin la pondération qualitative qui permet de surligner les passages jugés particulièrement intéressants pour l'analyse (cf. Annexe 6). Sonal ne préjuge pas du cadre interprétatif : la grille thématique, le corpus de mots-clés et la pondération des verbatims sont les résultats d'une construction assurée par l'utilisateur-riche. Ce premier travail d'encodage ouvert a permis de dégager des axes d'analyse communs aux trois terrains, de retenir les questionnements spécifiques pour chacun des trois cas d'étude, et d'écartier les pistes de réflexion les moins centrales. L'ensemble du corpus a dans un

second temps été recodé selon un principe de codage fermé (*Ibid.*), à partir des hypothèses de recherche et du cadre théorique que le codage ouvert avait permis d'affiner. L'encodage du corpus a permis au moment de l'écriture d'effectuer un filtrage des extraits sur une base thématique et de déployer l'analyse à partir des verbatims et des notes de terrain.

Si l'*ethno-graphie* est l'*écriture du groupe social*, la démarche d'enquête déployée dans cette thèse en a suivi la « spirale » (Cefaï 2010, p. 9) qui s'enroule autour d'un « trouble » initial généré par l'observation d'initiatives écologistes en quartiers populaires dont le discours public postulant une déconnexion entre écologie et quartiers populaires nie pourtant l'existence. La spirale s'est ensuite déroulée au gré des aller-retours entre observations et entretiens, retranscription et description, codage, analyse et écriture. Ce déroulement se rapproche d'une « ethnographie multi-intégrative » (Weber 2001), combinant l'attention portée à la situation d'interaction et l'exigence de la replacer dans le faisceau de processus sociaux dont elle est le produit. D'après Florence Weber, l'ethnographie multi-intégrative permet d'éviter l'enfermement dans « l'ici et maintenant » d'une ethnographie qu'elle qualifie de « narrative » et qui privilégierait le récit du moment présent, à travers le prisme du rapport subjectif du ou de la chercheur-se sur son terrain d'enquête. Pourtant, un rapport sensible à son terrain d'enquête, caractérisé par un engagement à la fois affectif et politique qui conduit le ou la chercheur-se à être partie prenante des scènes sociales qu'il ou elle observe, ne me semble pas incompatible avec la prise de distance critique que nécessite l'analyse scientifique. J'ai tenté dans cette enquête de tenir ensemble l'exigence portée par la critique bourdieusienne de dévoiler les rapports de domination et d'aliénation à l'œuvre dans le monde social et l'ambition pragmatiste de réancrer la critique dans la vie ordinaire des acteurs en s'intéressant à la manière dont ils négocient ces rapports de domination en situation. C'est l'approche défendue par le sociologue Luc Boltanski dans son ouvrage *De la critique* : il y interroge la position d'extériorité – voire de surplomb – du sociologue bourdieusien à l'égard de l'expérience ordinaire et défend l'intérêt d'une sociologie pragmatique pour porter attention à la manière dont les personnes en prise avec la domination la saisissent, selon un travail d'ajustement de leurs dispositions et des structures sociales déterminantes (Boltanski 2009). Les géographes Nathalie Blanc, Sandrine Depeau et Josselin Tallec en appellent également à privilégier l'expérience vécue, appréhendée par des approches sensibles et des méthodologies pragmatistes, pour refonder les pensées critiques urbaines sur la base d'une reconnaissance de l'agentivité des acteurs (Blanc, Depeau et Tallec *in* Adisson *et al.* 2022). Cette tentative de conciliation a été menée au cours de l'enquête de terrain par une double quête d'objectivité et de justesse : la réflexivité à l'égard de ma propre position de chercheuse engagée sur mes terrains a nourri la quête d'une objectivité qui n'a pas l'ambition de la neutralité (2.2.1), tandis que l'attention portée à la compréhension du point de

vue des membres des initiatives suivies devait me permettre de poser une analyse juste, au plus près de la vérité des acteurs à défaut d'établir une vérité générale (2.2.2).

2.2. L'engagement sur le terrain

Si l'enquête ethnographique relève d'un « engagement » (Cefaï 2010) dans la mesure où elle suppose de s'impliquer dans les échanges et les interactions, le terme prend une signification particulière lorsqu'on investit des initiatives militantes et les modalités d'engagement des membres en leur sein. Enquêtrice, j'ai également été bénévole pour toutes les initiatives étudiées, selon des modalités diverses et à des degrés plus ou moins importants. À Angers, j'étais l'une des « petites mains » du Banquet paysan, prenant les comptes-rendus de réunions et aidant à l'installation et au rangement lors de l'événement. À Saint-Denis, j'étais bénévole au vide-greniers, assurant l'accueil, le tri, le rangement. Mais j'y ai également porté un projet d'exposition photographique qui m'a fait basculer vers un engagement plus assumé en faveur de la valorisation de l'initiative (cf. Chapitre 3 & Annexe 3). À Vaulx-en-Velin enfin, mon analyse de la MPA a été fortement orientée par une réaffirmation de mon engagement au sein de l'association porteuse, Anciela, dans laquelle j'ai milité activement entre 2012 et 2015 (cf. Chapitre 5).

2.2.1. *L'objectivité : un point de vue situé*

Le risque de ce type de posture de recherche repose sur la difficulté d'une distanciation vis-à-vis du terrain pour monter en généralité d'une part, et pour autoriser une lecture critique des initiatives étudiées d'autre part. La distanciation a néanmoins été favorisée par l'analyse croisée de trois études de cas très différentes, par une sortie plus ou moins forcée du terrain dans le contexte de la crise sanitaire et par la mise en discussion des résultats avec d'autres travaux de recherche sur des sujets similaires. Par ailleurs, en prenant soin d'explicitier mes postures d'enquête (dans ce chapitre et en ouverture de chacune des monographies), je m'inscris dans la quête féministe d'une « objectivité forte » (Harding 1992) par l'explicitation d'un point de vue situé sur mon objet d'enquête. Dans les années 1980, les féministes s'engagent dans une critique des fondements de la science cartésienne, dénonçant une contradiction entre sa prétention à la neutralité et son orientation en faveur de la domination de l'homme sur la nature et des hommes sur les femmes (Larivée 2013). Cette critique n'aboutit cependant pas au relativisme et débouche sur une redéfinition du concept même d'objectivité scientifique. La politiste féministe Susan Hekman parle ainsi d'un « nouveau paradigme du savoir » pour décrire les épistémologies féministes des années 1980 qui implique de « rejeter la définition de la connaissance et de la vérité comme étant universelles ou relatives, en faveur d'une

conception de toute connaissance comme étant située et discursive. »⁴⁷ (Hekman 1997, p. 357). L'enjeu est alors de concevoir une objectivité qui ne réside pas dans une supposée neutralité, qui tienne compte du caractère socialement situé de tous les savoirs sans remettre en cause le projet même de la science. L'objectivité forte est fondée sur un principe de réflexivité : il s'agit « d'objectiver le sujet connaissant » (Dorlin 2014), d'explicitier son positionnement social ainsi que politique ; en d'autres termes, de rendre une place au ou à la chercheur-se dans l'énoncé d'un discours scientifique en explicitant d'où il ou elle parle. Si cette conception de l'objectivité court le risque du subjectivisme, elle évite celui d'un universalisme qui s'ignore. D'après le philosophe Christian Larivée, le dépassement du subjectivisme s'opère dans une pratique collective de la recherche : c'est par la confrontation des points de vue de chercheur-ses présentant des situations sociales et politiques différentes que l'objectivité la plus forte peut être atteinte (Larivée 2013).

Plutôt que de me livrer à une socioanalyse exhaustive, je propose ici de situer mon point de vue à partir d'une question principale : comment mes positionnements sociaux et politiques ont-ils influencé la façon dont j'ai mené l'enquête de terrain et les analyses que j'en ai produites ? Je partirai ainsi du principe que « toute information sur la position de l'enquêteur-trice n'est utile que si elle permet d'objectiver le positionnement de ce-tte dernier-ère ainsi que les effets de ce positionnement sur la formulation de la question de recherche, sur le choix du terrain, sur sa réalisation, sur son analyse. » (Clair 2016, p. 81). Me reconnaître comme femme a certainement facilité l'accès au terrain auprès d'initiatives dans lesquelles les femmes sont surreprésentées. Je corresponds au genre majoritaire lors de réunions où la non-mixité n'est jamais posée mais constitue souvent un état de fait. Je suis prise à partie dans des confidences relevant du domaine privé et invitée à plusieurs reprises dans l'intimité d'un logement personnel (où les femmes musulmanes portant le voile le retirent en ma présence). Lors des enquêtes en porte-à-porte, ma voix de femme favorise les réponses positives aux interphones, et m'ouvre la porte de nombreux logements. Est-ce à dire qu'en tant que femme je disposerais d'un « privilège épistémique » (Hartsock 1983) à analyser l'engagement de femmes dans des initiatives écologistes en quartiers populaires au titre que je partagerais, par mon appartenance de genre, une partie de leur expérience ? Ce serait oublier que la catégorie de femme n'a rien d'homogène et que mon appartenance de genre ne suffit pas à abolir toutes les distances qui se jouent dans la relation d'enquête.

Je ne suis pas seulement une femme, je suis aussi issue de la classe moyenne supérieure intellectuelle, j'ai grandi à Paris et y réside encore, mon parcours scolaire est marqué par mon passage dans des établissements prestigieux, je suis blanche et ne pratique pas de religion. Ce

⁴⁷ Traduit de l'anglais : « *The new paradigm of knowledge of which feminist standpoint theory is a part involves rejecting the definition of knowledge and truth as either universal or relative in favor of a conception of all knowledge as situated and discursive.* »

positionnement social m'éloigne des caractéristiques sociologiques des quartiers populaires étudiés (cf. 1.3.) et des expériences vécues des personnes rencontrées. Familiarisée aux contextes urbains et sociaux des quartiers populaires de grands ensembles par des engagements associatifs et des travaux de recherche antérieurs⁴⁸, je reste néanmoins une étrangère en quartiers populaires, n'y ayant ni grandi, ni résidé, et la mobilité qui a caractérisé mes années de terrain a constitué un élément révélateur parmi d'autres de mon appartenance à la classe moyenne diplômée. Cet éloignement a pu constituer un frein dans la relation d'enquête (par exemple, les sujets relatifs aux discriminations raciales ou religieuses sont souvent évités dans l'interaction spontanée, parfois même en entretien) et un biais dans les analyses que j'ai pu faire des situations de terrain (la position dominante pouvant conduire à un aveuglement à l'égard de situations de subordination). Cette position d'étrangère m'a été rappelée par les militant-es de quartiers populaires qui ont accepté la relation d'enquête, attentif-ves à ce que celle-ci ne soit pas instrumentalisée à leurs dépens. Une militante d'un quartier populaire de la banlieue Est parisienne m'avertit ainsi lors d'un entretien exploratoire : « *Déjà toi, tu dis 'écologie', tu vas voir des gens des quartiers, tu leur dis 'écologie', ils ne vont même pas comprendre ce que tu dis, avec ta blondeur, là. Ils vont croire que tu es envoyée du PS ou je ne sais pas quoi !* » Ce type d'interaction permet néanmoins de relativiser la position de domination qui aurait pu être la mienne en terrain populaire : les personnes que j'ai rencontrées dans le cadre de cette recherche ne peuvent pas aisément être assigné-es à la catégorie d'opprimé-es mobilisée par les épistémologies féministes. Ce sont des militant-es engagé-es pour l'écologie dans des contextes de fortes inégalités sociales : ils et elles n'ont pas besoin d'un-e chercheur-se pour leur dévoiler les rapports de domination à l'œuvre dans le monde social. Ils et elles les connaissent et les affrontent au quotidien par leur action militante : ils et elles accomplissent un travail critique à la fois pratique et réflexif. Par ailleurs, certain-es partagent un positionnement social similaire au mien, les initiatives suivies n'étant pas exclusivement portées par des habitant-es des quartiers concernés, ni par des personnes appartenant aux classes populaires. Avec ces militant-es de classe moyenne, blanc-hes, diplômé-es, la relation d'enquête est au contraire marquée par la proximité sociale.

Mon positionnement social me situe donc à la lisière de la familiarité et de l'étrangeté à l'égard des personnes auprès desquelles j'ai enquêté. Un débat parcourt les sciences sociales quant aux avantages comparés de l'un ou de l'autre de ces positionnements pour mener une recherche qualitative. Dans le cadre des enquêtes constituant le matériau de *La Misère du monde*, l'équipe de recherche dirigée par le sociologue Pierre Bourdieu a d'abord fait le choix de faire appel à des

⁴⁸ Dans le cadre d'un mémoire de Master 2 en urbanisme sur des dispositifs de participation citoyenne en quartiers populaires intitulé « Les conseils citoyens : une 'révolution démocratique' dans la mise en œuvre de la politique de la ville en quartiers prioritaires ? Une étude comparée des conseils citoyens de Bondy, Noisy-le-Sec et Romainville (Est Ensemble) », sous la direction de Marie-Hélène Bacqué et Sylvie Fol, soutenu le 20/10/2017 à l'Université Paris 1 Sorbonne.

enquêteur-rices qui partagent avec les enquêté-es les mêmes positions sociales, voire qui les connaissent personnellement, au titre que « la proximité sociale et la familiarité assurent en effet deux des conditions principales d'une communication 'non violente' » (Mayer 1995, p. 360 citant Bourdieu et al. 1993, p.907). C'est cette appartenance de classe partagée qui permet au sociologue d'accompagner l'enquêté-e dans une « auto-analyse » qui lui permettra de prendre conscience des structures sociales qui déterminent sa position (Jacques 2011). Mais les auteur-rices de *La Misère du monde* reviennent sur cette posture en soulignant le risque que l'entretien s'en tienne à des implicites (la proximité sociale est telle qu'ils n'ont pas besoin d'être explicites pour être compris) ou butte sur des tabous (la familiarité empêche de se livrer). Le sociologue Stéphane Beaud tire les mêmes conclusions dans un article consacré à l'entretien ethnographique : « Parce que [le chercheur] est fondamentalement cet "étranger", l'enquêté est porté à pouvoir se livrer, révélant progressivement des aspects de sa propre existence qui seraient apparus très "privés" à ses proches. C'est cette position (temporaire) d'extranéité, handicap de départ pour amorcer la relation, qui peut ensuite, si l'entretien est bien mené, se transformer en moteur de la parole de l'enquêté. » (Beaud 1996, p. 250). Les féministes se sont également saisi de ce débat sur la proximité entre enquêteur-riche et enquêté-es, certaines défendant un « privilège épistémique » des opprimé-es à porter un discours scientifique sur les situations d'oppression, d'autres mettant en garde contre le risque d'une idéalisation de la position des porte-paroles, plus éloigné-es des enquêté-es que leur volonté de les émanciper ne les pousse à le faire croire (Clair 2016). La sociologue Isabelle Clair en conclut ainsi que la proximité d'un positionnement social (être une femme) d'une part, et la perspective d'une émancipation par le terrain (se faire porte-parole) d'autre part ne sauraient être des critères suffisants pour qualifier une recherche de féministe.

Un autre élément d'éloignement vis-à-vis de mes terrains d'enquête contribue à mettre en doute le constat univoque d'un rapport de domination entre la chercheuse et les personnes enquêtées : je suis généralement plus jeune que la moyenne d'âge des personnes impliquées dans les initiatives que je suis. Sans enfants au moment de l'enquête, je ne partage pas leur expérience de mère ou de grand-mère, bien souvent fondatrice dans leur engagement écologiste. Je suis renvoyée au statut d'étudiante ou de jeune professionnelle en formation. Ce statut m'éloigne d'un certain nombre d'expériences que les personnes me partagent peu de façon spontanée : leur vie professionnelle et leur parentalité notamment. Mais il m'autorise à poser des questions naïves, à demander des explications dans une situation dont les ressorts m'échappent et à obtenir des réponses sans susciter de méfiance. Cette présomption d'innocence qui m'est accordée du fait de ma jeunesse et d'une méconnaissance fréquente du statut de doctorant-e (associé à celui d'étudiant-e et non à une activité professionnelle) conduit les personnes à sous-estimer les effets de « trahison » inhérents à toute recherche impliquant un « passage du terrain à l'amphithéâtre » (*Ibid.*, p. 79), c'est-à-dire la

valorisation académique d'une relation d'enquête. Isabelle Clair souligne ainsi l'ambiguïté d'une démarche de recherche féministe qui consiste à rendre visible l'expérience vécue des opprimé-es dans la sphère académique où elle a longtemps été ignorée, tout en exposant auprès de ses pairs des informations obtenues dans le cadre d'une relation de confiance dans la perspective de la construction d'une carrière. Elle précise que « cette asymétrie est tapie dans n'importe quelle enquête sociologique, de façon certes plus ténue mais néanmoins réelle lorsque celle-ci est par exemple menée par des étudiant-e-s, du seul fait qu'ils et elles sont alors aux commandes. » (*Ibid.*, p. 81). Plutôt que de m'inviter à la quête d'une forme de « pureté morale » dans la relation d'enquête, les épistémologies féministes m'ont amenée à conscientiser cette forme de relation de pouvoir que constitue l'enquête en sciences sociales et à l'envisager dans sa possible réciprocité. Si j'instrumentalise la relation d'enquête dans la valorisation académique, ma recherche a pu être identifiée comme un outil par les porteur-ses des initiatives étudiées dans une perspective de reconnaissance symbolique ou de valorisation publique. Il a fallu alors tenir une double exigence : trahir le moins possible, par un effort d'explicitation des objectifs de la recherche et de mise en discussion des résultats avec les personnes (*cf.* 2.2.2.) ; maintenir un point de vue critique sur les initiatives étudiées malgré une attente de valorisation de la part de leurs membres et un positionnement politique écologiste que je partage avec eux et elles, et qui même est à l'origine de cette thèse.

Ce positionnement politique a au moins autant influencé la collecte et l'interprétation des données que le positionnement social dont j'ai exposé les difficultés. Le point de vue situé que j'ai porté sur mon terrain de recherche est nourri par des engagements militants et un corpus théorique marqué par l'écoféminisme d'une part et l'écologie politique d'autre part. Mon approche de l'écologie ordinaire a été fortement influencée par un intérêt personnel pour le mouvement écoféministe et mes lectures des travaux de celles que la sociologue Geneviève Pruvost propose d'unir sous la bannière du « féminisme de la subsistance » (Pruvost 2021). Ce courant théorique et militant renseigne et défend les activités de subsistance qui assurent la reproduction des sociétés humaines et des milieux de vie dont elles dépendent. Il associe le démantèlement des activités de subsistance par l'essor du capitalisme à la domination des femmes par les hommes et leur assignation à ce que le capitalisme a délimité comme relevant de la sphère domestique et privée. La critique des rapports de genre s'inscrit ainsi dans une critique des rapports de production et de consommation : le féminisme de la subsistance est un écoféminisme matérialiste. Cette réappropriation des gestes et de la valeur de la subsistance s'articule⁴⁹ dans le mouvement écoféministe à l'invention d'une spiritualité (que

⁴⁹ Dans l'introduction du recueil de textes écoféministes *Reclaim*, la philosophe Émilie Hache voit dans ces différents courants de l'écoféminisme des sensibilités composites mais solidaires dans l'action, là où la littérature académique portant sur l'écoféminisme a grossi les divergences, pour mieux disqualifier un

certaines ont qualifié de néopaïenne) qui s'inscrit dans une critique des racines judéo-chrétiennes du patriarcat et fait de la magie et du sacré des sources de pouvoir pour un mouvement féministe et écologiste (Starhawk 2002). La magie constitue pour cet écoféminisme un « art de la volonté » susceptible de « transformer les consciences » et de « maintenir une vision » dans l'action collective (*Ibid.*, p. 28). C'est aussi une force fédératrice, le rituel ayant pour fonction de réunir un groupe autour de valeurs et de pratiques communes. Cette approche spirituelle de l'écoféminisme est sans doute moins perceptible dans la thèse que l'influence des approches fondées sur la notion de subsistance. Elle a néanmoins nourri les analyses portant sur le rapport à la nature et les éthiques environnementales qui s'incarnent dans les gestes quotidiens des personnes engagées. Elle a également influencé mon regard porté sur les dynamiques collectives et les sentiments d'appartenance qui se jouent dans les initiatives étudiées.

Un second soubassement peut être identifié dans l'écologie politique « arcadienne » (Bourg et Whiteside 2017) et dans ma lecture des travaux d'Ivan Illich et d'André Gorz. Il faut souligner la proximité de ce corpus avec celui du féminisme de la subsistance⁵⁰ : le mouvement écologiste tel que défini par Ivan Illich et André Gorz s'apparente moins à un mouvement de protection de la nature qu'à un mouvement de défense du « monde vécu » et des savoirs vernaculaires (Gorz 2008). À l'environnementalisme des naturalistes, les écologistes des années 1970 opposent une écologie politique critique des rapports sociaux inégalitaires et des rapports de production capitalistes. Dès 1962, Murray Bookchin écarte les explications dominantes de la crise écologiste données par ses contemporain-es (le développement technologique, la croissance démographique, la généralisation de modes de vie consuméristes) pour mettre l'accent sur « la domination de l'homme par l'homme » comme cause fondamentale de « la domination de l'homme sur la nature » (Bookchin 2019, p. 31). À l'écologie sociale de Murray Bookchin fait écho l'écologie politique d'André Gorz qui, dans les articles du début des années 1970 qui composeront *Écologie et liberté*, fait de « l'équité sans croissance » le projet politique d'un écologisme qui prend ses distances à la fois avec le capitalisme et le socialisme « de croissance » (Gorz 1978, p. 263). Il faut ici distinguer deux formes d'inégalités sociales que l'écologie politique entend anéantir : le vocabulaire utilisé est à la fois celui des inégalités matérielles, d'ordre économique, et celui de la domination et des rapports de pouvoir, que Murray Bookchin qualifie de hiérarchies, André Gorz d'inégalités symboliques (*Ibid.*, p. 297). La prise en compte de la question sociale par l'écologie politique passe donc à la fois par une remise en question des rapports de production et de consommation capitalistes mais également par une pensée de l'émancipation selon un idéal autogestionnaire. Ce courant de l'écologie politique fait de l'autonomie la clé de voûte

écoféminisme accusé d'essentialisme et de spiritualisme, trop éloigné du constructivisme dominant dans les sciences humaines et sociales pour y gagner sa place (Hache 2016).

⁵⁰ Geneviève Pruvost inclut d'ailleurs les travaux d'Ivan Illich dans son corpus (Pruvost 2021).

d'une société écologiste. C'est la critique de l'hétéronomie, définie comme la mainmise des dispositifs techniques sur les modes de vie des personnes et l'organisation des sociétés, qui constitue le fil rouge de la pensée d'Ivan Illich. Dans *La société conviviale*, il en appelle à une réappropriation citoyenne des outils, condition nécessaire pour poser les bases d'une société écologiste et socialiste (Illich 2014). Ce positionnement ancré dans ce corpus de l'écologie politique explique l'attention que j'ai portée sur le terrain à des initiatives qui se déploient dans les brèches du capitalisme et qui se réclament d'un mouvement de construction d'alternatives dont l'autonomie vis-à-vis du capitalisme d'une part et des pouvoirs publics d'autre part constitue davantage un horizon qu'une réalité.

2.2.2. *La justesse : la signification des membres*

La recherche d'une objectivité forte implique un tournant dans la manière de considérer l'objet de la science. Le-la chercheur-se n'a plus pour mission de décrire la réalité telle qu'elle est et d'en révéler la vérité, mais de décrire une partie de la réalité d'un certain point de vue et d'en expliciter la portée. C'est ce qu'entend Susan Hekman lorsqu'elle parle pour désigner les épistémologies féministes d'un « nouveau paradigme du savoir ». Reprenant le concept d'idéal-type du sociologue Max Weber, elle considère que le travail de recherche doit aboutir à la conception d'idéaux-types qui ne sauraient être des descriptions conformes de la réalité, mais plutôt des étalons (*yardsticks*) à l'aune desquels la réalité peut être évaluée : « Nous ne pouvons pas justifier les idéaux-types en prétendant qu'ils reproduisent fidèlement la réalité sociale. Aucun concept ne peut le faire – toutes les positions sont partielles et situées. Mais nous ne pouvons pas non plus justifier les idéaux-types au motif qu'ils dévoilent la vérité universelle de la réalité sociale, qu'ils ont le statut des lois universelles des sciences naturelles. Les lois universelles, selon Weber, ne peuvent rien révéler de ce que les chercheurs en sciences sociales veulent expliquer : le sens et la signification de la réalité sociale. »⁵¹ (Hekman 1997, p. 360).

Pour l'ethnographe, la signification qu'il s'agit de faire émerger est celle des membres, c'est-à-dire des personnes en prise avec la situation sociale observée. Plutôt que d'imposer une compréhension externe de l'action observée, l'ethnographe s'efforce de « représenter avec sensibilité, par le moyen de textes écrits, ce que les personnes du cru tiennent pour significatif »⁵² (Emerson, Fretz et Shaw 2011). Face à la tendance des enquêtes en sciences sociales à plaquer des catégories exogènes pour

⁵¹ Traduit de l'anglais : « *We cannot justify ideal types by claiming that they accurately reproduce social reality. No concept can do that – all positions are partial and perspectival. But neither can we justify ideal types on the grounds that they uncover the universal truth of social reality, that they have the status of the universal laws of the natural sciences. Universal laws, Weber claims, can reveal nothing about what social scientists want to explain : the meaning and significance of social reality.* »

⁵² Traduit de l'anglais in CEFaï Daniel, 2010, *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, p.129

interpréter les scènes sociales, l'ethnographie entend partir des descriptions et des interprétations produites par les membres eux-mêmes de ce qui leur arrive. L'ethnographe se livre ainsi à un travail « métadescriptif » : il-elle analyse la description faite du monde social par ses acteurs (Cefaï 2010, p. 118).

On voit ici émerger les affinités entre une recherche ethnographique et les théories féministes du point de vue situé. Refusant le point de vue surplombant de l'observateur-riche supposément neutre, l'ethnographe n'en conteste pas pour autant l'objectivité du monde social, mais il-elle pose que celle-ci est « le produit des activités des membres » (*Ibid.*, p. 117), qu'elle est située. La différence avec les épistémologies féministes réside dans le fait que le point de vue se déplace alors de l'enquêteur-riche aux enquêté-es : on court le risque de superposer le point de vue des membres à celui de l'ethnographe, ce dernier reprenant à son compte la signification des membres et l'ethnographie perdant ainsi toute visée critique. Le sociologue Robert M. Emerson oppose à cette objection l'ambition ethnographique de rendre compte de la perspective des membres *en situation*. Loin de prendre « les récits [des membres] pour des comptes-rendus factuels » (Emerson, Fretz et Shaw 2011), l'ethnographe rend compte du processus de construction en situation de la signification des faits sociaux pour les membres. L'ethnographie s'intéresse non seulement aux catégories utilisées par les membres pour donner sens à leurs actions, mais aussi aux conditions d'activation de ces catégories, en fonction des personnes et des objets en présence et des objectifs visés. La critique est à la fois interne et externe : d'une part, l'ethnographe rend compte de ce que les gens font à la lumière de la signification qu'ils et elles en donnent et d'autre part, ces expériences sont replacées dans une analyse élargie du cas étudié et des processus dont il est le produit (*cf.* 1.3).

Le sociologue Howard S. Becker fournit une réponse plus radicale à cette objection. Constatant que « nous sommes toujours obligés de considérer les faits depuis le point de vue de quelqu'un » (Becker 2013, p. 487), il invite les chercheur-ses à « choisir leur camp » et à clarifier les limites de l'analyse en fonction du point de vue que l'enquêteur-riche a choisi de privilégier. La portée critique de l'ethnographie se situe alors dans la remise en cause de la « hiérarchie de crédibilité » qui peut s'opérer lorsque l'enquêteur-riche choisit le camp des dominé-es, c'est-à-dire de ceux et celles qui doivent accepter la version de la réalité que les dominant-es produisent. Le choix de son camp s'effectue en fonction des positionnements politiques et sociaux de l'enquêteur-riche (son point de vue situé) mais également sur la base de la « sympathie profonde [que nous développons] pour les gens que nous étudions » (*Ibid.*, p. 478). Prenant l'exemple des personnes déviantes, il décrit comment la relation d'enquête est susceptible de transformer le regard porté sur les cibles d'une stigmatisation sociale.

C'est la place des relations interpersonnelles dans la relation d'enquête qu'il faut ici souligner. La relation qui s'instaure dans une enquête se résume rarement à un rapport (inégal) entre

enquêteur-riche et enquêté-e. C'est aussi et en même temps une relation entre personnes, voire une « relation d'amitié » (Duclos 2014). L'anthropologue Mélanie Duclos revient sur son enquête auprès des biffins parisien·nes et rend compte de la façon dont le double rapport inégalitaire de la relation d'enquête (rapport enquêté-e/enquêtrice et rapport de classe) s'est « érodé » au cours de la construction d'un rapport interpersonnel « parce qu'il les faisait apparaître comme des personnes » (*Ibid.*) En rendant compte de la façon dont cette relation s'est construite, elle cherche à « donner à lire au lecteur les conditions de production de la connaissance afin qu'il puisse jouer au mieux ses rôles d'interprète et de critique. » (*Ibid.*) Ainsi l'ethnographie n'efface pas le point de vue de l'ethnographe au profit de celui des membres : elle exige d'explicitier le type de relation qui se construit entre l'enquêteur-riche et les membres pour donner à lire la façon par laquelle le·la premier·ère a pu saisir la perspective des second·es.

L'une des manières d'accéder à la perspective des membres est de devenir soi-même membre. L'ethnographe est par défaut membre de la scène sociale qu'il-elle observe par le seul fait qu'il-elle *est là*, que sa présence et la relation qu'il-elle construit avec les personnes auprès de qui il-elle enquête ont des effets sur le déroulé des interactions. Daniel Cefaï invite à ne pas gommer dans le texte cette « figure de l'ethnographe » qui « est dans l'action celui qui prend des notes » de manière à rendre possible l'identification des personnes enquêtées et des lecteur·rices à la posture d'observateur-riche et d'inviter les un·es et les autres à la réflexivité (Cefaï 2010, p. 127). J'étais sur le terrain celle qui prenait les notes, produisant les comptes-rendus de réunions, consignait les informations recueillies en porte-à-porte, recueillant la parole lors des actions de rue. Mais il y a bien des situations où la prise de notes a laissé place à un engagement dans l'action plus affirmé, reportant à plus tard la consignation écrite des événements.

Agir avec les personnes, c'est *comprendre en faisant*, produire une analyse ajustée de la perspective des membres en devenant membre soi-même. Cet engagement sur le terrain a nourri l'enquête de trois façons. Tout d'abord, agir avec les gens crée une relation de confiance qui facilite l'accès au terrain et les autorise à se livrer davantage. Cette facilitation du recueil de données suppose cependant de discerner ce qui a été confié à la chercheuse et ce qui l'a été à l'amie ou à la militante, ces éléments n'ayant pas tous vocation à nourrir l'enquête. Le cadre formel instauré par la situation d'entretien permet de lever les ambiguïtés, mais il est moins évident de faire la part des choses lors d'une discussion informelle. En second lieu, la mise en action permet d'être attentive à des dimensions qui passent inaperçues par la simple observation (par exemple, c'est en triant moi-même les vêtements au vide-greniers que j'ai pu identifier les critères du tri, les choix politiques qu'ils induisent et leur variabilité en fonction des personnes et des situations). Agir avec les membres en tant que membre, c'est aussi provoquer des scènes d'observation directement liées aux enjeux de l'enquête. Par exemple, le projet photographique au vide-greniers a servi de prétexte pour susciter

une prise de parole sur l'horizon de sens attaché au lieu, là où les conversations informelles y sont habituellement orientées vers la vie du quartier ou les parcours personnels de chacun-e. Enfin, et peut-être plus structurellement, l'action influence l'analyse. On accède à une compréhension fine de ce que les gens ressentent en agissant, de ce qui les motive ou les démobilise dans leur engagement, des divergences dans la signification qu'ils et elles accordent à leurs actions. Par exemple, c'est en m'impliquant dans l'enquête mobilisatrice en porte-à-porte initiée par la MPA que j'ai compris comment les membres ajustent leur discours sur la MPA en fonction de la situation d'interaction, que j'ai mesuré le travail de mobilisation nécessaire pour faire vivre un tel lieu dans un quartier, que j'ai fait l'expérience de la déception des portes qui se referment et de l'enthousiasme des rencontres prometteuses. À travers cette posture d'engagement sur le terrain, je cherchais à rendre compte avec justesse de la signification des membres, à produire une analyse ajustée à leur perspective. Cette recherche de la justesse autorise la discussion des résultats de la recherche avec les membres. Cela permet d'approfondir l'analyse, en identifiant les proximités ou les écarts entre les résultats de l'enquête et les significations des membres et en interrogeant ce qui relève d'un défaut de distanciation de la part du-de la chercheur-se ou d'un impensé de la part des membres. Ces retours ont pris plusieurs formes selon les étapes de l'enquête et selon les terrains. À Angers, un premier retour a été proposé sous la forme d'une réunion impliquant l'ensemble des associations partenaires ayant participé à l'organisation du Banquet paysan, suivie d'un repas partagé et d'un visionnage des photos de l'événement. La soirée s'est déroulée quelques mois après l'événement, le 13 septembre 2019, dans l'une des salles de réunion habituellement utilisée par l'Interassociation pour ses activités. L'initiative me revient, mais l'organisation a été assurée par les membres de l'Interassociation. La soirée a mobilisé une trentaine de personnes. Après une présentation des premiers résultats de l'enquête pendant une vingtaine de minutes, un débat s'est engagé pendant une trentaine de minutes entre les participant-es. À l'issue de la soirée, un document d'une dizaine de pages comprenant le contenu de la présentation orale et les éléments de discussion ayant émergé au cours du débat a été transmis à l'ensemble des participant-es, invitant à poursuivre les échanges (cf. Annexe 2.2.4). Je n'ai cependant pas reçu de sollicitations à la suite de cet envoi. Les limites de ce mode de retour me sont vite apparues : si cette soirée a permis de provoquer un temps fédérateur supplémentaire entre les organisations partenaires et a été l'occasion d'une mise en discussion des significations divergentes attribuées à l'événement, le format (présentation suivie d'un débat collectif, nombre de participant-es élevé, dimension relativement formelle de la réunion) privilégiait la prise de parole des personnes les plus familières du débat collectif et de l'animation de groupe et des personnes les plus impliquées dans l'organisation de l'événement dotées d'une légitimité mieux assise à s'exprimer à son sujet. Si l'envoi d'un document de synthèse à l'issue de la réunion avait

pour ambition de générer d'autres cadres de discussion plus interpersonnels, le format écrit et le mode d'expédition (par mail) n'ont sans doute pas facilité l'appropriation de cet outil de discussion. Cette première expérience de retour a permis d'identifier un certain nombre de difficultés propres à cet exercice, bien identifiées par l'anthropologue Carolina Kobelinsky qui témoigne des situations de retours auprès des travailleur·ses sociaux des centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) où elle a mené l'enquête (Kobelinsky *in* Fassin et Bensa, 2008). Adapter son langage constitue un premier enjeu : cela nécessite de sortir des canons académiques de la formalisation des résultats pour produire un discours compréhensible, mais aussi susceptible d'intéresser les membres, de faire écho à des questionnements qu'ils et elles se posent ou de suggérer des pistes de réflexivité non envisagées. Il s'agit de faire en sorte que le discours produit *leur parle*. Cette question du langage peut être élargie à celle de la diversité des médias mobilisés pour faire passer un message et susciter une discussion : quels supports matériels (texte, photos, vidéos, présentation powerpoint, etc.), quel format d'interaction (présentation descendante, débat, exercice collaboratif, etc.), quel cadre temporel et spatial pour la discussion ? Les choix qui en découlent dépendent de la réponse à un second questionnement : à qui restituer ? Carolina Kobelinsky précise ainsi que la demande de retours venait des travailleur·ses sociaux et non des demandeur·ses d'asile pour lequel-les elle conclut à l'inutilité d'un retour, si ce n'est « par l'intermédiaire du retour de la recherche auprès des intervenants sociaux et des associations qui gèrent le dispositif » (*Ibid.*, p. 202). Les limites du retour organisé à Angers évoquées ci-dessus renvoient à ma volonté initiale de toucher tous les membres de l'organisation du Banquet paysan, y compris les moins actifs et d'élargir la discussion au-delà des personnes avec lesquelles j'avais noué des liens suffisamment étroits pour discuter de ma recherche de façon plus informelle. Je suis revenue sur cette ambition par la suite.

L'une de mes craintes dans le contexte de cette situation de retour reposait sur le risque de remettre en question la relation d'enquête instaurée durant les mois précédents, en rendant publics des points de vue qui m'avaient été confiés dans le cadre de l'entretien individuel ou dans le cadre d'une conversation personnelle. Je craignais également que la mise en discussion me renvoie à mon incapacité à rendre compte avec justesse des significations des membres : que les membres ne s'y *reconnaissent pas* ; et je craignais dans le même temps de faire œuvre de complaisance en lissant les éléments critiques de mes analyses pour éviter de me confronter au sentiment de trahir. À ce titre, la restitution a été *préparée* par des appels téléphoniques préalables avec les membres les plus impliqués visant à anticiper leur réception de ces premiers résultats. Je retrouve mon appréhension dans le texte de Caroline Kobelinsky qui évoque ce risque en ces termes : « les situations de retour constituent une partie de la relation avec nos enquêté·e-s, il s'agit d'un moment qui engage ce lien pouvant le mettre en question. » (*Ibid.*, p. 191).

Enfin, le retour aux enquêté·es pose la question de leurs attentes vis-à-vis de la recherche et du rôle attribué au·à la chercheur·se dans leur action. Caroline Kobelinsky identifie deux types de rôles que lui ont attribué les travailleur·ses sociaux·les : celui de la médiatrice et celui de l'évaluatrice. Un rôle de médiatrice a pu m'être attribué dans un contexte de tensions entre les différentes organisations partenaires et de divergences de points de vue sur le sens à attribuer à l'événement. L'idée que je puisse « dire avec d'autres mots » ce que les membres formulent de façon conflictuelle attribuait à la restitution une fonction soit de pacification, soit de plaidoirie en faveur de la cause de l'une des parties. Mal à l'aise dans cette posture, j'ai choisi de rendre compte des enjeux des divergences et des modalités de construction des différentes significations, et de m'effacer pendant le débat qui a suivi au profit de la prise de notes. En revanche, la situation de retour n'a pas constitué un moment d'évaluation. Un temps de bilan, auquel j'ai participé, avait été organisé quelques semaines après l'événement, durant lequel les membres s'étaient eux-mêmes livrés à l'évaluation de leur action, sans que je sois particulièrement sollicitée.

À la suite de cette première expérience, j'ai privilégié d'autres formes de retours. J'ai d'abord fait le choix de ne restituer qu'aux personnes avec lesquelles la relation d'enquête a été la plus approfondie, qui sont aussi les personnes les plus impliquées dans les initiatives suivies. Le retour a alors pris deux formes principales. J'ai d'abord sollicité les personnes concernées individuellement ou en groupe très restreint sur des points précis de l'analyse les concernant directement et dans un cadre de discussion plus intime : c'est par exemple le cas de Dalila, bénévole à la MPA à Vaulx-en-Velin, à qui j'ai proposé de co-écrire un récit de vie (*cf.* Chapitre 5), expérience qui m'a permis de mettre en discussion avec elle l'analyse que je proposais de sa trajectoire personnelle au prisme de son engagement écologiste. Une seconde forme de retour a été mise en place de façon plus systématique au cours du travail d'écriture de la thèse : une première version de chaque chapitre monographique (Chapitres 3, 4 et 5) a été envoyée aux porteur·ses des initiatives concernées pour relecture. Cette forme de retour s'adressait de fait à des personnes dotées des ressources suffisantes (capital culturel, temps disponible, intérêt pour ma recherche) pour accepter de lire 60 à 80 pages écrites dans un style académique. Leurs retours, sous forme écrite, dans le cadre d'une rencontre dédiée ou d'un échange téléphonique selon les cas, ont permis de corriger un certain nombre d'inexactitudes et d'apporter des précisions factuelles, mais également de confirmer des analyses particulièrement ajustées dans lesquelles ils et elles se sont reconnu·es, ou au contraire de faire apparaître des écarts entre mon point de vue et le leur. Le travail de reprise a alors consisté à discerner ce qui, parmi ces écarts, relevait d'une critique légitime de la part d'une chercheuse de l'initiative étudiée (par exemple, une incohérence entre les significations des membres et ce qu'ils et elles font effectivement) ou de l'imposition exogène d'une catégorie d'analyse désajustée. Au cours

de ces différentes situations de retour, le travail de reprise m'est toujours revenu : à aucun moment les personnes n'ont revendiqué un droit de regard ou de censure sur les publications finales.

Conclusion de chapitre

L'enquête a pris la forme de trois ethnographies portant sur des initiatives écologistes menées par des collectifs citoyens dans des quartiers populaires partageant un certain nombre de caractéristiques sociales et urbaines. Ces ethnographies ont été conduites à la faveur d'un engagement sur le terrain qui m'a fait basculer à de nombreuses reprises de la posture d'observatrice participante à celle de participante observante. Deux exigences ont guidé le travail de distanciation à l'égard du terrain que le choix de cette posture d'engagement aurait pu entraver. J'ai d'abord recherché une objectivité informée par l'explicitation d'un point de vue socialement et politiquement situé sur les terrains d'enquête. J'ai renoncé à l'illusion de neutralité, propre à une posture de tiers extérieur qui sous-estime l'influence que peut avoir son positionnement dans la situation d'interaction et sur les analyses produites. D'autre part, je me suis efforcée de rendre compte avec justesse des significations des membres et de leurs conditions d'activation, renonçant à formuler des vérités universelles sur la réalité et privilégiant l'examen de la portée des faits sociaux pour ceux et celles qui en sont les acteurs.

En pensant à partir de singularités, il s'agit de déstabiliser les grilles de lecture les plus couramment utilisées pour décrire les formes que prend l'écologie en quartiers populaires. Plutôt que de plaquer ces catégories exogènes aux trois initiatives étudiées, j'ai tenté, à partir des cas d'étude, d'infléchir les grilles de lecture existantes et d'en proposer une autre, celle de l'ancrage de l'écologie en quartiers populaires par l'écologie ordinaire et de son cadrage par la catégorie de quartiers populaires. Les trois monographies qui font l'objet des chapitres suivants rendent compte de ces allers-retours entre enquête ethnographique, critique interne à partir des catégories des membres, et critique externe à l'aune des grilles de lecture présentées en Chapitre 1.

La première monographie (Chapitre 3) est consacrée à l'ethnographie du vide-greniers de la Régie de quartiers de Saint-Denis et permet de discuter la grille de lecture de l'écologie populaire à partir d'une initiative qui s'appuie sur des pratiques de sobriété populaire pour construire une écologie pragmatique imbriquée dans la question sociale. Celle-ci reste cependant une écologie à bas bruit dont la formulation politique est cantonnée aux membres les plus dotés en capital social, culturel et économique. La seconde monographie (Chapitre 4) porte sur le Banquet paysan angevin et contribue

à renouveler la grille de lecture de la dépossession en s'intéressant aux configurations mouvantes des alliances entre organisations appartenant à des mondes militants différents aux frontières poreuses. La dernière monographie (Chapitre 5) est dédiée à la MPA vaudoise et constitue un cas d'étude plus central que les deux premières dans l'économie générale de la thèse. Elle vient en effet nourrir une discussion critique sur les trois grilles de lecture présentées en Chapitre 1. Elle analyse le processus d'ancrage d'une initiative écologiste dans un quartier populaire par la promotion d'une écologie ordinaire qui investit les modes de vie et d'habiter. Ce processus s'accompagne (et s'accommode) d'un cadrage de la part des institutions publiques rompues à la politique de la ville, mais aussi de la part des habitant-es du quartier populaire entretenant des sentiments d'appartenance dont la composante territoriale reste un moteur d'engagement.

Chapitre 3. Le vide-greniers, « bien au-delà d'une boutique »

À Brigitte

*« Je pense qu'un très bon point de départ pour vous, ce serait de rencontrer Mathieu Glayman qui dirige la Régie de quartiers de Saint-Denis. Je ne sais pas si vous connaissez les régies de quartier ? [...] Aujourd'hui, au sein de sa régie de quartier, il fait un énorme travail, pile au carrefour du travail social et du travail écologique. La Régie de quartiers de Saint-Denis est en charge du ramassage des cagettes après le marché de Saint-Denis. C'est une plaie, les cagettes, il y a une gabegie de bouffe, mais aussi **une gabegie de matériaux qui est complètement démente après les marchés**, et eux, ils récupèrent les cagettes, et il est en train de s'associer à je ne sais plus quelle boîte pour que ces cagettes soient récupérées pour en faire autre chose. **Sur un truc hyper concret, hyper empirique, d'écologie populaire.** Je pense que la Régie de quartiers, c'est un exemple : **ce n'est pas une mobilisation au sens militant, au sens manif, mais c'est une vraie action écologique, sociale, solidaire.** [...] C'est en lien avec donner du travail aux gens. Ils font les encombrants aussi, les encombrants de quartiers HLM. La Régie de quartiers, il faut y aller, elle est en bas, au carrefour de trois cités. Pour moi, **c'est vraiment le front de l'écologie populaire, sociale, dans une cité.** »*

Jade Lindgaard, 16/11/18

C'est ainsi que Jade Lindgaard, journaliste à Médiapart, spécialiste des questions de justice écologique, me décrit la Régie de quartiers de Saint-Denis lors de notre entretien. C'est d'abord la référence aux régies de quartier⁵³ qui retient mon attention : ces associations d'insertion émergent dans les années 1980 dans les quartiers en cours de rénovation urbaine à la faveur des luttes urbaines des années 1970. Le projet initial est d'allier mobilisation des habitant-es et création d'emplois locaux en faveur de l'amélioration du cadre de vie au sein d'associations dont la gouvernance intègre des habitant-es, des élu-es et des bailleurs sociaux du territoire. D'une part, les premières lectures et entretiens exploratoires m'ont donné la mesure de l'importance du cadre de vie dans le cadrage des questions écologiques en quartiers populaires : je m'intéresse alors à l'évolution du positionnement des régies de quartier, actrices du cadre de vie des quartiers, dans un contexte où les questions écologiques animent le débat public. D'autre part, cette gouvernance partagée me renvoie à la question des acteurs des initiatives écologistes en quartiers populaires et à celle de la place relative des habitant-es et des institutions dans la transition écologique des quartiers populaires.

⁵³ Tout au long de ce chapitre, on utilisera le terme générique de « régie de quartier » pour évoquer ces organisations dans leur ensemble. Pour parler de la régie qui fait l'objet de cette étude de cas, on parlera de la « Régie » avec une majuscule ou de la « Régie de quartiers de Saint-Denis » où quartier est décliné au pluriel.

Un autre élément m'interpelle : l'insistance sur le caractère concret, tangible des activités de la Régie. La collecte des cartons du marché, bientôt des cagettes, et des encombrants du parc social est prise comme exemple d'une écologie pragmatique, qui se saisit de fonctions indispensables (la gestion des déchets) et se propose de les assurer de manière écologique (par la revalorisation des matériaux). Le terme de « *gabegie* » met bien l'accent sur un dysfonctionnement générateur d'externalités écologiques négatives non prises en compte par les pouvoirs publics, auquel la Régie vient apporter une réponse opérationnelle. Jade Lindgaard oppose cette écologie pragmatique à d'autres répertoires d'action, qualifiés de « *militants* », la « *manif* » en étant un exemple, dont la dimension politique serait plus évidente mais dont la capacité à intégrer la question sociale est mise en doute implicitement. La dimension pragmatique est présentée comme la charnière entre question sociale et question écologique : en faisant du traitement écologique de la gestion urbaine une source d'emplois, de retombées économiques et d'amélioration du cadre de vie, ces activités relèveraient de l'écologie populaire.

Ce chapitre est une monographie de la Régie de quartiers de Saint-Denis, et en particulier du vide-greniers, un lieu dédié au réemploi au cœur du quartier Floréal. Une première section précise la méthodologie suivie sur ce terrain. Le chapitre restitue ensuite les résultats de cette enquête à travers trois axes principaux. Le premier concerne la dimension pragmatique de l'écologie telle qu'elle est mise en œuvre par la Régie : il s'agit d'une écologie du faire qui s'inscrit dans un contexte territorial marqué par la pauvreté et qui doit composer avec la question sociale. Le second concerne l'ancrage de l'écologie dans un quartier populaire comme celui de Floréal-Saussaie-Courtille, à travers une initiative qui présente des similarités avec des initiatives développées sur d'autres territoires mais qui en propose un modèle hybride, construit en relation avec le terrain. Le dernier axe discute le qualificatif d'alternative écologiste pour désigner le vide-greniers : il met en avant les éléments qui permettent de comprendre le vide-greniers comme une alternative écologiste au modèle capitaliste et d'en interroger les limites.

1. Méthodologie et positionnement

1.1. L'entrée sur le terrain

Quelques mois après mon entretien avec Jade Lindgaard, je rencontre Mathieu Glayman, co-directeur de la Régie, pour un entretien de cadrage dédié à son parcours militant, à sa vision de l'écologie et au fonctionnement de la Régie. Les champs d'activité de la Régie sont plus nombreux que je ne l'avais imaginé : collecte des cartons, et bientôt des cagettes du marché de Saint-Denis, sortie des encombrants du parc social, débarras de caves, déménagements, chantiers de peinture et de nettoyage, animation d'un vide-greniers et d'un atelier-cuisine, traiteur, sécurisation des passages piétons devant les écoles. Je décide d'observer chacune de ces activités au moins une fois, puis de retenir, à l'issue de ce premier panorama, une ou deux activités qui feront l'objet d'une enquête ethnographique plus approfondie (cf. Annexes, 2.1.2 et 4.1.1).

Ces observations ont été complétées par 27 entretiens semi-directifs auprès de l'équipe permanente de la Régie, de ses bénévoles, de ses agent-es⁵⁴, ainsi qu'auprès de partenaires institutionnels et associatifs (cf. Tableau 5). Les entretiens auprès des membres de la Régie avaient trois objectifs principaux : *i.* dans une logique informative, retracer l'histoire de la Régie, comprendre son fonctionnement actuel, identifier ses champs d'activité ; *ii.* dans une logique analytique, comprendre la place de l'écologie dans les activités de la Régie et recueillir la vision de la personne sur le rôle de la Régie dans la transition écologique ; *iii.* retracer le parcours de la personne et recueillir sa représentation de l'écologie d'une part, et du quartier d'autre part (cf. Annexe 2.1.3). Les entretiens auprès des partenaires avaient pour objectif principal de replacer l'enquête à la Régie dans le contexte d'un écosystème d'acteurs investis sur les questions écologiques dans le territoire des quartiers nord de Saint-Denis (cf. Annexe 4). Les 10 entretiens restants relèvent d'une enquête spécifique réalisée durant le confinement de mars à juin 2020 auprès des permanent-es, des bénévoles et des agent-es de la Régie par entretiens semi-directifs téléphoniques. Les questions portaient sur les adaptations des activités de la Régie en période de crise sanitaire et sur les effets de la crise sanitaire sur la compréhension des enjeux écologiques par les personnes.

⁵⁴ L'équipe de la Régie est composée de permanent-es en CDI qui assurent des fonctions de coordination, de gestion, d'encadrement technique et d'accompagnement social, d'agent-es en insertion pour des contrats courts, et des bénévoles membres des instances de gouvernance.

Tableau 5 - Nombre d'entretiens par type d'acteurs

	Type d'acteur	Nombre d'entretiens	dont enquête confinement
Régie de quartier	Permanent-es	6 ⁵⁵	2
	Bénévoles	9 ¹	5
	<i>dont membres du bureau</i>	6 ¹	3
	Agent-es	3	3
Partenaires	Ville de Saint-Denis	3	-
	<i>dont élu-es</i>	2	-
	Plaine Commune	1	-
	Bailleur social	1	-
	Associations	4	-
	TOTAL	27	10

En vue de la réalisation de l'enquête ethnographique, mon choix s'est rapidement porté sur le vide-greniers. Ouvert en 2017, il s'agit d'un lieu de don et de revente à petits prix d'objets de seconde main (vêtements, vaisselle, livres, jouets, petit mobilier, matériel électrique, etc.) Animé par des bénévoles et des agent-es en insertion, il est ouvert les mercredi et samedi après-midi et est implanté en rez-de-chaussée d'un immeuble de la cité Floréal, dans un local mis à disposition par le bailleur social CDC Habitat. Plusieurs éléments ont motivé ce choix. Contrairement aux activités de collecte, de débarras, de chantiers qui font l'objet de marchés publics, le vide-greniers n'est pas considéré comme une activité économique dans le projet de la Régie, mais comme une activité sociale, qui remplit avant tout une mission d'animation du quartier. À ce titre, cette activité mobilise non seulement les agent-es en insertion, mais également des bénévoles, membres des instances dirigeantes de la Régie ou non, et elle induit une participation directe des habitant-es, par la fréquentation du lieu, leurs dons et leurs achats. Elle touche ainsi aux modes de vie quotidiens des habitant-es du quartier, contrairement à la collecte des encombrants ou des cartons, qui réduit l'impact écologique de la gestion des déchets sur le territoire mais n'engage pas les pratiques quotidiennes des habitant-es. J'ai été frappée par sa similarité avec les ressourceries et les magasins gratuits, initiatives mises en valeur dans le mouvement écologiste, alors même que ces termes n'étaient pas mobilisés par la Régie. Le terme de « vide-greniers » renvoie davantage à des pratiques populaires traditionnelles (Corbillé 2007). C'est cette rencontre entre écologie et pratiques populaires que je souhaitais investiguer dans ce lieu.

⁵⁵ Plusieurs entretiens ont été réalisés avec la même personne (cf. Annexe 2.1).

1.2. L'enquête ethnographique au vide-greniers

« Il est 15h lorsque j'arrive au vide-greniers. Devant la porte, se déploie sous une tonnelle bleue un bric-à-brac d'objets divers dont l'agencement savant délimite le vestibule d'une caverne d'Ali Baba. Le désordre n'est qu'apparent. Je l'ai appris à chacune de mes visites : chaque objet a sa place, déterminée par la visibilité que les bénévoles décident de lui accorder. Les places sous la tonnelle sont chères : elles sont réservées aux objets les plus beaux, les plus insolites, les plus utiles, les plus spectaculaires. À droite de la porte, un porte-cintres à roulettes exposant les vêtements les plus élégants, des vestes de marques pour hommes, ou des chemisiers pour femmes. À gauche, un petit meuble à tiroir sur lequel sont déposés des ustensiles de cuisine. Un couscoussier en aluminium y a longtemps trôné avant d'être récupéré par Khadija⁵⁶ pour l'atelier cuisine du jeudi après-midi. À l'armature de la tonnelle pendent des écharpes et foulards de toutes les couleurs ainsi que des sacs à main. Le long du trottoir, une table basse noire, ligne épurée, style Ikea, une desserte en bois, un coffre dont on a enfin réparé le fond. Chaque meuble, chaque chaise, sert de support à plus petit que soi. Les objets s'entassent comme des poupées russes, selon un équilibre parfois précaire qu'il faut savoir maîtriser si l'on veut libérer un siège pour fumer sa cigarette. Passé le pas de la porte, Chantal est la première personne que je vois, assise dans le fauteuil molletonné en cuir orange. Il va sans dire que ce fauteuil n'est pas à vendre. Elle m'accueille d'un sourire chaleureux : 'Ça fait longtemps qu'on ne t'a pas vue, je me demandais où tu étais !' Ici, être attendue est un privilège très partagé et plus vite acquis que je ne l'imaginai. Un cercle d'habitué-es discute dans la pièce principale, parmi lesquelles Fatou, qui me salue. Elle est le génie du vide-greniers : œuvrant dans l'ombre de la cuisine, elle n'entreprend rien sans l'avis de Chantal ou Christine. Mais elle connaît toutes celles et ceux qui y mettent les pieds, elle leur demande des nouvelles de leurs proches, elle exauce leurs vœux en dénichant l'objet désiré. »

Carnet de terrain, 22/05/19

J'écris ce texte en revenant de ma sixième visite au vide-greniers, qui sera suivie de onze autres entre février 2019 et juin 2021 (cf. Annexe 2.1.2). Le carnet de terrain, complété *a posteriori*, renseigne le nombre de bénévoles ou d'agent-es présent-es ce jour-là, décrit les scènes de rangement et de tri auxquelles j'ai participé et les scènes de dons et d'achat auxquelles j'ai assisté, et rend compte des discussions qui se tenaient dans la salle principale. Parmi ces 17 séances d'observation, 7 ont pris une tournure différente du fait de l'infléchissement du dispositif d'enquête par un projet de recueil photographique et sonore ayant donné lieu à une ethnographie visuelle (cf. 1.3).

J'ai rapidement été rattrapée par l'impossibilité de tenir une posture d'observatrice extérieure. Donner un coup de main et participer aux discussions est une norme à laquelle peu de visiteur-ses dérogent, encore moins les personnes directement liées à la Régie, dont je fais partie. J'ai donc, au fil de mes visites, appris à trier, ranger, accueillir le public, tenir la caisse, faire le café. C'est en tant que bénévole que je me suis peu à peu fondue dans le décor. Cette posture induit plusieurs biais : elle exige de passer un temps considérable dans les coulisses du vide-greniers plutôt que dans la salle principale où la plupart des visiteur-ses se regroupent pour discuter (cf. Photo 4), ou sur le pas de la

⁵⁶ Les prénoms ont été modifiés, sauf demande particulière de la personne.

porte où les passant-es restent parfois un long moment à chiner. La plupart des tâches de tri s'effectue dans la « cuisine » (cf. Photo 4), la pièce du fond. C'est donc avec les bénévoles et les agentes du vide-greniers que ces heures passées à trier et à ranger m'ont permis de tisser des liens, plutôt qu'avec le public du lieu. Je n'ai pas pu réaliser une observation fine de la fréquentation du lieu, ni prendre en notes l'ensemble des discussions qui se tiennent dans la pièce principale. En revanche, j'ai acquis une connaissance fine des objets donnés au vide-greniers et des critères qui président à leur tri et à leur rangement. À travers les discussions informelles qui animent les heures passées à plier des vêtements, ce sont aussi les trajectoires sociales et les motivations des personnes les plus investies dans la vie du lieu que j'ai pu saisir. Certaines tâches de tri ou de rangement s'effectuent seule (le rangement des livres, l'inventaire des pièces de jeux de société) : c'est dans ces moments de responsabilité que l'on fait l'expérience concrète des arbitrages qui se jouent au vide-greniers : que jeter ? où jeter ? comment distinguer entre ce qui peut toujours servir et ce qui n'est plus digne d'être donné ? qui serait susceptible d'acheter cela ? quel objet valoriser par rapport à un autre ? où le ranger ? Se poser ces questions, hésiter, demander conseil à une bénévole expérimentée, faire un choix, c'est comprendre petit à petit le système de normes et de valeurs qui régit le travail bénévole au vide-greniers, qualifie les objets qui y sont présentés et règle les relations entre les personnes.



Photo 4 - La cuisine du vide-greniers, 07/09/19 (à gauche) & la pièce principale, 07/09/22, © Chantal Delahousse (à droite)

J'ai pris la photo de gauche à l'aide de mon téléphone portable. La cuisine est une pièce d'environ 15 m² toujours très encombrée. En effet, elle sert de local technique aux bénévoles du vide-greniers : elle abrite la précieuse machine à café et l'évier, et c'est là que l'on stocke les arrivages de dons les plus récents, dans l'attente de les trier. En théorie, son accès est réservé aux bénévoles, mais les visiteur-ses y entrent fréquemment : faute de place ailleurs, le linge de maison, les manteaux et certains vêtements y sont exposés de façon permanente, et les visiteur-ses n'hésitent pas à chiner directement dans les sacs et les cartons non triés.

La photo de droite m'a été transmise via une application de messagerie par la présidente de la Régie à ma demande. Elle a été prise depuis la porte d'entrée. On aperçoit à gauche l'étagère qui contient les jouets pour enfants. À droite, le couloir dessert les autres pièces du vide-greniers. Il est occupé par une étagère où est exposée la vaisselle. Deux visiteuses discutent assises sur les chaises mises à disposition dans la pièce principale, devant le bureau qui tient lieu de caisse.

1.3. L'ethnographie visuelle : le vide-greniers en images

Le « projet photo » répondait initialement à deux frustrations que le dispositif ethnographique mis en place ne permettait pas de lever. La première est d'ordre esthétique : je ne parvenais pas à produire des images qui rendent compte de la beauté du lieu à laquelle j'étais sensible. De plus, je ne parvenais pas à me départir d'un certain malaise à tenir un appareil en main alors même que j'avais fini par acquérir ce statut de bénévole discrète, intégrée dans le décor. Une deuxième frustration me semblait davantage problématique dans le cadre de l'analyse : la posture adoptée ne me permettait pas d'engager avec les visiteur-ses une discussion sur le vide-greniers, sur leur motivation à venir, sur la valeur et la fonction attribuées aux objets. De façon spontanée, le vide-greniers se pratique et ne se formule pas : il n'est pas le sujet des conversations qui se déroulent entre ses murs. Pour engager ce type de conversation, j'avais besoin d'un prétexte, d'un dispositif qui me permette de sortir du rôle de bénévole que je m'étais attribué pour m'autoriser à poser des questions inattendues sans que cela suscite un sentiment de gêne ou de méfiance.

La photo me paraissait un bon médium pour créer ce prétexte. J'ai rapidement fait part de ces réflexions au photographe Jean Larive, avec lequel j'avais eu l'occasion de collaborer par le passé⁵⁷. Jean m'a alors proposé le dispositif suivant : l'aménagement d'un « studio photo » dans la cuisine du vide-greniers où les personnes poseraient avec les objets achetés ou donnés au vide-greniers, selon le modèle librement détourné des « portraits africains » de Malick Sidibé (cf. Photo 5). La mise en œuvre de ce projet a été rendue possible par l'attribution d'une bourse par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada dans le cadre du projet de recherche international *Tryspaces*⁵⁸ (cf. Annexe 3).

⁵⁷ Jean Larive est l'un des huit photographes qui ont été sollicité-es dans le cadre de la commande photographique publique « Réinventer Calais » lancée par le Centre national des arts plastiques pour renseigner les conditions de vie dans la « jungle » de Calais. En 2015-2016, j'ai accompagné l'équipe de l'association PEROU, partenaire de la commande, à Calais et rejoint l'école laïque du Chemin des Dunes pour y donner bénévolement des cours de français. J'ai alors suivi le travail photographique de Jean dans la « jungle » : il consacre une série d'images à des « détails » – des objets, des matériaux qui disaient quelque chose de la vie quotidienne des habitant-es du bidonville – et dédie une autre à des portraits. Ce sont les moments d'échanges avec les personnes avant et après le portrait qui m'ont marquée : ils scellent le pacte du portrait en même temps que la perspective du portrait offre un motif à ces échanges. À l'occasion d'une journée d'étude intitulée « Regards croisés entre chercheurs et géographes » organisée par le laboratoire PLEIADE à l'Université Paris 13 le 13/06/2019, Jean et moi avons eu l'occasion de revenir sur notre collaboration calaisienne, et de poser les bases d'une réflexion commune sur les apports mutuels de la géographie et de la photographie.

⁵⁸ Le programme [Tryspaces](#) est consacré aux pratiques et aux régulations des espaces publics dans quatre métropoles mondiales, Mexico, Montréal, Hanoi et Paris. Fondé sur une approche collaborative de la recherche, le programme finance chaque année des projets portés par les étudiant-es des quatre villes étudiées sur la base d'un appel à candidatures pour un fonds de mobilisation de connaissances. Cette dotation m'a permis de rétribuer le travail du photographe et de réaliser, avec la contribution de la Régie de quartiers, une exposition photographique au vide-greniers.



Malick Sidibé a photographié la jeunesse bamakoise dans son « studio Malick » au cours des années 1960 et 1970. Ci-contre, un exemple de ces « portraits africains » tiré du site Jeune Afrique (www.jeuneafrique.com/318221/culture/photographie-retour-photos-carriere-de-malick-sidibe, consulté le 04/07/22). Ces portraits ont été la source d'inspiration de Jean pour reproduire un studio photo dans la cuisine du vide-greniers. Ci-dessous, deux exemples de portraits réalisés dans le cadre du projet photo. Aida est une agente de la Régie et choisit de poser avec de la vaisselle qu'elle achète au vide-greniers. Rachel vient d'emménager dans le quartier : elle vient s'équiper au vide-greniers. Passionnée d'artisanat, elle pose avec un tamis dans lequel elle voit un objet de décoration.

Photo 5 – Les deux amis musiciens, 1969, ©Malick Sidibé



Photo 7 - Aida, 18/12/19, ©Jean Larive



Photo 6 - Rachel, 05/02/20, ©Jean Larive

Le studio photo a été aménagé dans la cuisine, au fond du vide-greniers. Pendant que Jean procédait à l'installation, j'avais pour mission de mobiliser les visiteur·ses du vide-greniers, avec l'aide de la présidente de la Régie, bénévole assidue au vide-greniers. Leur participation était généralement motivée par une volonté de soutien à la vie d'un lieu qu'ils-elles affectionnent. Le plus souvent, les volontaires choisissaient de poser avec un objet qu'ils-elles venaient de donner au vide-greniers ou qu'il-elles étaient en train d'acquérir. Une fois dans le studio, je menais une interview enregistrée avec la personne portant sur les usages et les valeurs de l'objet, sur son rapport au vide-greniers, au don et à la seconde main, sur ses représentations du quartier et de l'écologie. Les interviews, d'une durée moyenne de 8 minutes, ont ensuite fait l'objet d'une retranscription complète.

26 portraits ont été réalisés ainsi, parmi lesquels trois portraits collectifs – deux jeunes femmes avec leurs enfants, et une mère et sa fille adolescente. Davantage qu'un échantillon représentatif, nous souhaitions recueillir la parole et l'image d'une diversité de personnes : les hommes et les jeunes sont sans doute légèrement surreprésentés, dans la mesure où nous avons fourni un effort particulier pour les mobiliser (relances téléphoniques, prise de rendez-vous). Les participant·es reflètent assez fidèlement la fréquentation du vide-greniers : une population majoritairement féminine, une mixité en termes d'origines géographiques, et des habitant·es du quartier, souvent depuis plusieurs années (cf. Tableau 6).

Nombre de participant·es	26
Nombre d'hommes	6
Nombre de femmes	20
Moyenne d'âge	45
Médiane des âges	50
Nombre d'habitant·es du quartier	20
Nombre de personnes nées en France	13
Nombre de visiteur·ses hebdomadaire du vide-greniers	18

Tableau 6 - Profils des participant·es au projet photo du vide-greniers

Dans le projet de recherche initial, la photographie tenait une place marginale : mes deux frustrations de départ lui donnaient une fonction d'illustration et de prétexte au recueil de discours. À la limite, elle ne faisait qu'attester ma présence sur le terrain (Piette 2007). Sous l'influence de Jean, particulièrement sensible aux apports mutuels entre photographie et sciences sociales, elle a finalement été pleinement intégrée à la collecte de données et à leur analyse. Les images produites dans le cadre de cette enquête sont d'abord des images du social : elles visent à décrire des phénomènes sociaux et à constituer une base de données pour les analyser. Il s'agit bien ainsi d'une enquête « avec les images » (La Rocca 2007) : l'image a été envisagée comme un instrument de collecte des informations et pas seulement comme un moyen de restitution des résultats. Mais elles sont également devenues des images sociales, pour reprendre la distinction de Howard S. Becker :

données à voir dans une exposition ou sur un site internet⁵⁹, elles deviennent des médias de valorisation des savoirs populaires et de visibilisation des classes populaires (Becker 1986).

Cependant, ce n'est pas moi qui ai mené cette collecte d'informations. Jean connaît mon projet de recherche et nous avons conçu le dispositif ensemble, mais c'est son regard et son intentionnalité qui ont dirigé le travail photographique. Les photos ne manifestent pas visuellement une hypothèse de recherche que j'aurais préformulée, contrairement aux carnets de terrain dont l'écriture est déterminée par ce qui me semble digne d'attention. Le projet a ainsi été une opportunité de me laisser surprendre par le regard d'un autre.

Les portraits relèvent d'un dispositif scénographié – le décor a été choisi, aménagé – et font l'objet d'une co-construction entre le photographe et le sujet, la chercheuse y prenant peu part. Dans le cas des portraits, la photographie a été mobilisée comme dispositif de création de significations avec la personne photographiée qui choisissait son objet et posait devant l'objectif. Le dispositif était donc bien différent de l'autre série photographique réalisée par Jean au vide-greniers : des détails d'objets et des scènes prises sur le vif qui relèvent davantage de « l'image encombrée » décrite par Albert Piette, où toute la complexité ethnographique apparaît « d'un coup », ce qui a attiré l'attention du photographe, et le reste, qui n'a pas été regardé, mais qui est là tout de même parce qu'il appartient à la réalité (Piette 2007).

Ce chapitre mobilise donc des matériaux de natures différentes : portraits scénographiés, images prises sur le vif, courtes interviews portant essentiellement sur la seconde main, longs entretiens semi-directifs attentifs à la trajectoire sociale de la personne, courts entretiens téléphoniques dédiés aux représentations de la crise sanitaire, carnets de terrain rendant compte de l'observation participante. Disparate, ce matériel a néanmoins permis de réaliser une ethnographie située, explorant les possibilités offertes par différents points de vue, entre bénévole, étudiante, porteuse de projet et chercheuse.

⁵⁹ Une page est dédiée à l'exposition sur le site de Tryspaces : tryspaces.org/lexposition-photo-des-vies-des-objets-va-bientot-etre-lancee-a-saint-denis

2. Une écologie en prise avec la question sociale

Le vide-greniers de la Régie de quartiers de Saint-Denis est un lieu de réemploi qui offre une alternative à la déchetterie pour les objets dont on n'a plus l'usage afin de leur donner une seconde vie. Mais il assure bien d'autres fonctions qui sont d'ailleurs davantage mises en avant par les responsables de la Régie et par les visiteurs du vide-greniers. Le vide-greniers est aussi un lieu de sociabilité de quartier et un lieu d'entraide qui propose des objets à des prix accessibles. Fonctions écologique, sociale et solidaire s'entremêlent dans un même lieu.

Cet entremêlement des questions écologiques et sociales caractérise la manière dont la Régie se saisit des questions écologiques, au vide-greniers comme dans ses autres activités. Il faut en effet situer le vide-greniers dans l'histoire, les objectifs et les activités de la Régie de quartiers de Saint-Denis. Le positionnement d'une régie de quartier comme acteur de l'écologie dans un territoire n'a rien d'évident : si la Régie de quartiers de Saint-Denis n'est pas la seule régie à emprunter cette voie sur le territoire de Plaine Commune, le cœur de métier des régies relève traditionnellement de la gestion du cadre de vie, de l'insertion professionnelle et du lien social. Il s'agit donc, pour les régies qui se positionnent comme des acteurs de l'écologie, d'articuler l'écologie aux questions sociales, économiques, urbaines qui sont celles des territoires où elles ont vocation à intervenir.

2.1. La Régie de quartiers de Saint-Denis : une écologie pragmatique

L'idée de la création d'une régie de quartier dans les quartiers nord de Saint-Denis est portée par deux élus municipaux, Bally Bagayoko et Patrick Vassalo, à partir du mandat 2008-2014. Le projet se concrétise à l'été 2014 avec la création d'une association de préfiguration de la Régie de quartiers Floréal-Saussaie-Courtille. S'en suivent des réunions régulières à la maison de quartier où les habitant-es sont convié-es à participer au développement du projet et à sa gouvernance. La Ville accorde à l'association une subvention en vue de la création d'un poste de chargé de mission au développement pendant une phase de préfiguration de deux ans. En février 2016, la Régie accueille ses premières agent-es en insertion, grâce à l'obtention de six marchés publics dans le secteur de l'entretien du cadre de vie. À la fin de l'année 2016, la présidente de la Régie adresse au Comité national de liaison des régies de quartier (CNLRQ) une demande de labellisation à l'issue de la phase de préfiguration. En 2019, lorsque l'enquête de terrain commence, la Régie compte 7 permanent-es, une vingtaine d'agent-es en insertion représentant 18 équivalents temps plein, et 80 adhérent-es. L'écologie n'est pas *a priori* la vocation première de la Régie. La présidente, Chantal, et la trésorière, Christine, insistent d'abord sur sa vocation d'insertion professionnelle et d'accompagnement social.

« L'ADN, pour moi, de la Régie, c'était du faire ensemble, avec effectivement des créations d'emplois, mais ce qui m'importait, c'est qu'on **accompagne les agents dans une formation pour une sortie [de leur contrat d'insertion] pérenne, qualifiante.** »

Chantal, 17/06/20

« - Qu'est-ce qui t'a motivée dans ce projet ?

- **L'insertion.** On est toujours en train de dire que les jeunes, ils n'ont pas de boulot... Venir en aide aux gens. [...] C'est juste pour leur mettre le pied à l'étrier pour qu'ils repartent. Après, ils ont des formations : le but, c'est de faire des formations pour les placer. On en a placé pas mal, quand même. Il y en a qui s'en sont sortis parce qu'ils sont passés par la Régie. »

Christine, 17/06/20

Histoire des régies de quartier

L'histoire des régies de quartier commence dans le quartier de l'Alma-Gare à Roubaix à la fin des années 1970. Dans le contexte d'une lutte urbaine menée par les habitant-es de l'Alma-Gare contre un projet de rénovation urbaine (Talpin et Cossart 2015), les habitant-es s'organisent pour assurer le travail d'entretien après la démission du gardien qui l'assurait. La grève des charges locatives est déclarée, portée par la volonté des habitant-es de reprendre la main sur la gestion de leur cadre de vie. À la faveur des premières expérimentations de développement social et urbain au début des années 1980, une première régie de quartier est créée en 1980, sur la base d'un modèle de gouvernance partagée entre élu-es, bailleur social et habitant-es. Deux autres expérimentations de ce type sont lancées en 1985 à Meaux et à Marseille.

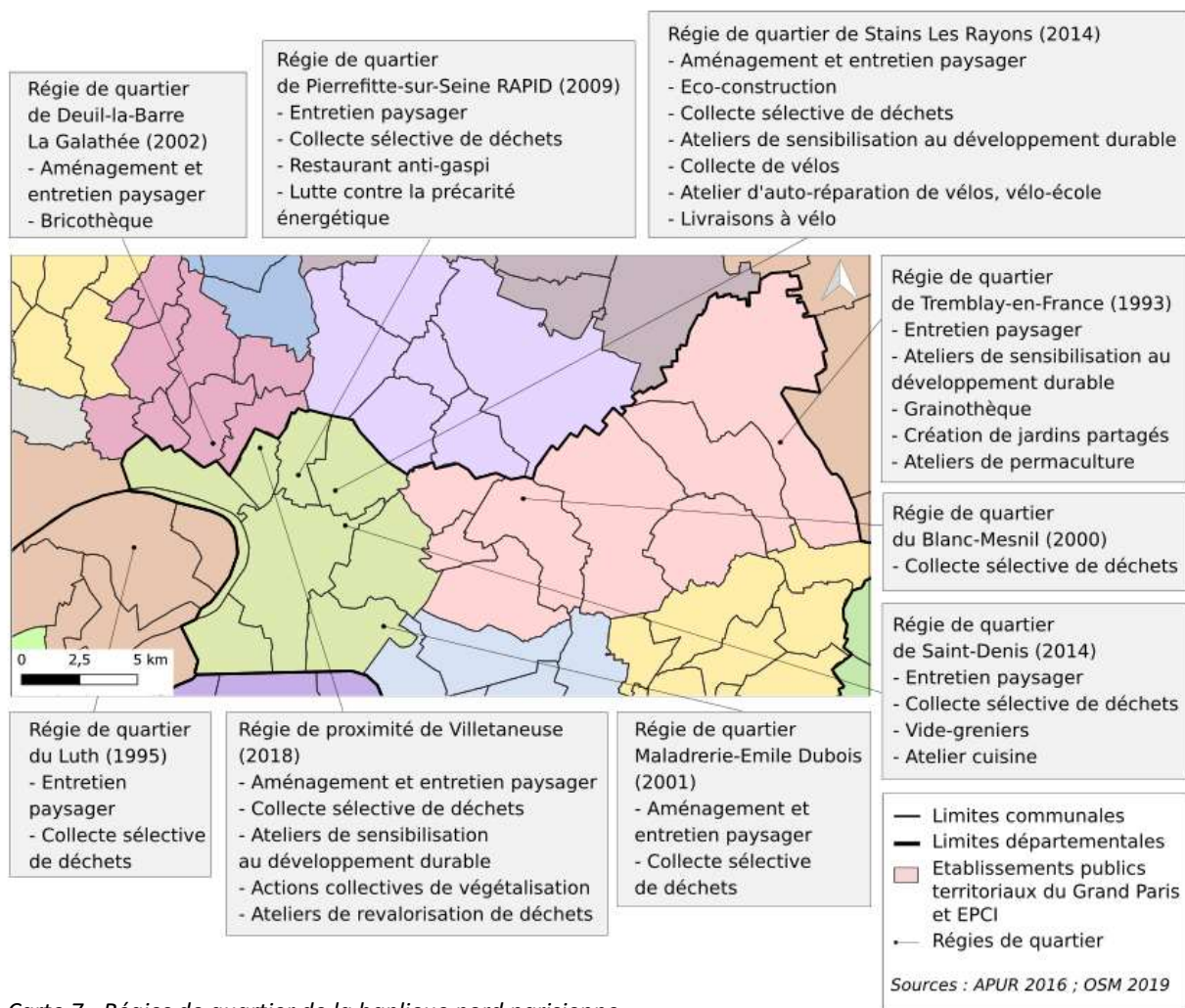
Les régies de quartier sont donc marquées par un idéal autogestionnaire, partant du principe que la prise en charge de la gestion urbaine par les habitant-es d'un quartier est vectrice de réappropriation du cadre de vie et de renforcement du lien social. Ce projet politique des régies de quartier est régulièrement réaffirmé face à la tendance des pouvoirs publics à les réduire à un outil d'insertion économique et d'optimisation de la gestion urbaine. La création du CNLRQ en 1988 et le dépôt de la marque « régie de quartier » à l'INPI en 1991 s'inscrivent dans une volonté d'autonomisation des régies de quartier vis-à-vis des acteurs institutionnels (Eme 2004). Si le CNLRQ compte en 2021 131 régies de quartier et de territoire, c'est davantage du fait d'une mobilisation des élu-es locaux et des habitant-es autour de l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité que d'une politique volontariste nationale de systématisation d'une expérimentation locale (Testelin 2011). Cependant, des débats subsistent entre celles et ceux qui voient dans la création d'un réseau national une forme de normalisation et de régulation des initiatives locales et celles et ceux qui y voient un outil au service de l'autonomie dans la définition du projet politique des régies de quartier (Eme 2004).

Le rapport d'activité présenté par la co-directrice de la Régie lors de l'assemblée générale de 2019 distingue les activités économiques des activités relevant du lien social. Cette distinction est récurrente dans le discours des acteurs des régies de quartier : elle rappelle leur objectif de remettre l'économie au service des besoins sociaux. Le CNLRQ distingue trois finalités principales aux régies de quartier : une finalité économique, par l'insertion professionnelle et le développement d'activités économiques sur un territoire ; une finalité sociale, par le développement de projets qui apportent une réponse aux besoins non couverts par d'autres acteurs ; une finalité citoyenne, par la participation des habitant-es à la gouvernance de la régie de quartier. Les activités économiques sont avant tout assurées par la commande publique : les régies de quartier fondent leur modèle

économique sur l'obtention de marchés publics par lesquelles elles assurent auprès des collectivités et des bailleurs sociaux des missions de gestion urbaine qui relèvent de l'entretien des espaces extérieurs, de la gestion des déchets, de l'aménagement paysager, etc. Ces activités économiques, directement au service de l'amélioration du cadre de vie du quartier, sont en outre susceptibles de générer suffisamment de ressources pour permettre aux régies de mener, parallèlement, des initiatives venant répondre à des besoins sociaux spécifiques sur leur territoire, qui n'ont pas vocation à être rentables, selon un modèle de péréquation entre activités économiques et activités sociales. À la Régie de quartiers de Saint-Denis, la collecte des cartons, l'entretien des espaces verts, la sécurisation des écoles, les débarras de caves et les déménagements, la sortie des encombrants relèvent des activités économiques, là où le vide-greniers et l'atelier cuisine relèvent des projets de lien social qui n'ont pas forcément à générer des ressources.

On aurait pu s'attendre à un troisième pilier à côté de ces deux volets économique et social : le volet écologique. Celui-ci n'apparaît pas alors même que le développement durable fait partie du référentiel du CNLRQ : lors des Assises nationales du CNLRQ en 2010, une « politique en faveur du développement durable » faisait partie des onze problématiques structurant les cinquante propositions répondant aux préoccupations des habitant-es des quartiers populaires à destination des pouvoirs publics⁶⁰. Les régies de quartier sont depuis leurs débuts dans les années 1980 des acteurs centraux de l'essor des jardins de pieds d'immeuble en quartiers populaires, comme en atteste aujourd'hui le projet national « Si T'es Jardin », porté par le CNLRQ, qui vise à soutenir ces initiatives. Depuis les années 2010, les régies de quartier participent au mouvement d'essaimage d'initiatives écologistes territorialisées : cuisine à partir d'invendus, ateliers d'auto-réparation d'objets, végétalisation, bricothèques... Les régies de quartier de Plaine Commune et des villes alentours semblent ainsi avoir pris le tournant de l'écologie (cf. Carte 7).

⁶⁰ CNLRQ, « [Livret des Assises nationales des Régies de Quartier et des Régies de Territoire, 'Une parole politique pour un mieux vivre ensemble'](#) », octobre 2010



Carte 7 - Régies de quartier de la banlieue nord parisienne

À la Régie de quartiers de Saint-Denis, l'écologie est davantage pensée comme une préoccupation transversale qui a vocation à imprimer sa marque dans chacune des activités. L'écologie est une « manière de faire » que la Régie adopte dans un double mouvement de réponse à une attente institutionnelle et de portage politique des enjeux écologiques. Pour la trésorière en effet, les métiers de la gestion urbaine sont amenés à intégrer les enjeux écologiques, et les marchés publics auxquels la Régie est susceptible de répondre s'en saisissent de plus en plus : la collecte des cartons et l'entretien des espaces verts sont les activités les plus régulièrement citées par les responsables de la Régie comme exemples d'activités relevant de l'écologie.

« - Parmi toutes les activités de la Régie, pour toi, il y en a qui sont écologiques ?
- Ah oui oui, quand tu ramasses les cartons, tu ne les jettes pas dans la nature. Mathieu, [co-directeur de la Régie], il fait plein de choses : pendant le confinement, ils ont eu un marché pour ramasser les papiers sur les espaces verts, sur le canal. [...] L'écologie, oui, le fait de ramasser les encombrants sur le trottoir, c'est de l'écologie. Le recyclage des cagettes. Oui, il y a de l'écologie. Après, ce n'est pas l'activité principale, mais ça fait partie de l'écologie. **Je pense qu'il y aura des marchés à venir sur l'écologie. [...] Ça va s'amplifier, certainement.** »

Christine, 17/06/20

Cependant, cette demande institutionnelle est encore insuffisante : le co-directeur, Mathieu, et la co-directrice, Sabrina, insistent d'une part sur les impensés de la gestion des déchets par les pouvoirs publics, qui prend en charge certains matériaux comme le carton, mais en laisse de côté d'autres comme les cagettes ou les palettes, et d'autre part sur les insuffisances de la gestion des matériaux pris en charge du fait de l'absence de maîtrise sur l'ensemble de la chaîne de recyclage.

« **Les cagettes, ils nous ont dit tout de suite : 'Vous ne les collectez pas parce que, de toute façon, il y a aucune filière'**, et nous, notamment la directrice de la Régie de Stains et la directrice du Petit Plus qui est une entreprise adaptée, et moi, **qui avons une conscience écolo**, on s'est dit : 'C'est complètement con d'avoir cette matière-là et de ne rien en faire'. »

Mathieu, 01/02/19

« La collecte du carton, elle a une dimension écologique, mais quand on tire la ficelle de la chaîne, ce n'est pas si écologique que ça : **on n'est qu'une maille.** [...] On met notre carton dans le bac à carton, et [la Régie], au marché, on récupère les cartons. [...] Aujourd'hui, ce carton est racheté par la Chine pour le recycler. [...] Là, les frontières sont fermées : depuis un an, la Chine ne récupère plus les cartons de la France. Qu'est-ce qu'on fait ? On collecte du carton, c'est très bien, on pense recycler du carton, mais il est stocké depuis des mois dans des hangars et on ne sait pas quoi en faire. C'est bien de faire ce geste, maintenant, mais au bout, ça ne sert à rien... **On ne maîtrise rien, on est juste un morceau.** »

Sabrina, 13/05/20

Face à ces insuffisances, la Régie se distingue d'un simple prestataire de marchés publics : elle se positionne comme partenaire de la gestion territoriale des déchets et peut être force de proposition pour reterritorialiser la filière de recyclage. Dans le cas de la collecte des cagettes, trois structures d'insertion, dont deux régies de quartier, ont ainsi sollicité les services techniques de Plaine Commune pour constituer une filière de recyclage des cagettes collectées au marché de Saint-Denis en vue de produire du broyat à destination des espaces verts. Cela a nécessité l'achat d'une broyeuse et la recherche de locaux pour l'entreposer, deux conditions pour lesquelles les régies ont obtenu le soutien financier et logistique des services de Plaine Commune. On voit ici comment une politique écologique de gestion des déchets se construit en réponse à des diagnostics concrets, éprouvés sur le terrain, dans un dialogue partenarial entre institution et acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Ce positionnement va dans le sens de la volonté des régies d'affirmer leur projet politique et leur posture d'acteurs du développement territorial. L'implication des élu-es et des bailleurs sociaux dans la gouvernance des régies, y contribue en participant à la reconnaissance par les institutions du statut de partenaire que les régies revendiquent, au-delà du statut de prestataire. Cela les engage à investir d'un sens particulier les missions qui leur sont confiées. C'est à ce titre que l'écologie revient, pour la Régie de quartiers de Saint-Denis, à choisir une « manière de faire » parmi d'autres : chaque mission se voit investie d'une portée écologique et le choix des modes de réalisation tient compte des impératifs écologiques. Le terme qui revient dans les discours de la direction est celui d'« *intelligent* », par opposition à la réalisation « *bête* » de la mission qui fonderait les choix du mode d'action sur les seuls critères de l'efficacité et de la rentabilité. C'est en cela que l'écologie pratiquée par la Régie de quartiers de Saint-Denis est pragmatique : elle se déploie dans le cadre des missions que la Régie se donne, en réponse à des problèmes concrets que les agent-es rencontrent au quotidien dans les domaines qui relèvent de son champ d'intervention.

*« L'activité **en elle-même**, c'est du débarras. Maintenant, la Régie, elle ne va pas **juste** faire du débarras comme ferait une **entreprise lambda** : on prend, et on va à la benne. Non. Nous, on va y aller et on va voir ce qu'on peut récupérer, pour vendre, pour valoriser. C'est-à-dire que dans toutes les missions qu'on a, on va voir comment transformer **autrement**, au lieu de faire **juste** la mission : on fait un devis, on **exécute**, un peu **bêtement**. Là, on va essayer de **mettre du sens** à notre mission. Il y a plusieurs objets qu'on a trouvés en débarras qui nous ont donné l'idée de faire le vide-greniers. On a trouvé énormément de belles choses, des choses qui avaient de la valeur, artistique même, de design... On se disait : 'c'est **bête** de les mettre à la benne, qu'est-ce qu'on peut en faire ?' Au début, on en était à récupérer plein de choses, c'était dans le bureau. Et après, on s'est dit : 'on va faire un vide-greniers'. Donc, on passe du débarras, une chose, sincèrement, pas forcément sexy... [...] Il faut voir les missions dans leur ensemble, et non pas **juste à exécuter**, voir comment on peut les **transformer**. »*

Sabrina, 13/05/20

*« On fait du débarras de caves, mais **intelligent**, parce qu'on trie : un peu les cartons, parce qu'on les récupère par ailleurs, du bois, parce qu'on travaille avec une asso' qui a monté un atelier bois. [...] On fait du déménagement, mais, là encore, **intelligent**, parce que dans un déménagement, les gens se séparent de 10 à 20% de leurs affaires. Et nous, on a créé au bout de six mois un vide-greniers, qu'on anime dans le quartier Floréal, tous les mercredis et samedis, et qui est aussi un élément – petit, évidemment – de la transition. »*

Mathieu, 01/02/19

Il ne s'agit pas d'opposer ici l'écologie pragmatique à l'écologie politique : c'est justement parce que les missions de la Régie sont investies d'un projet politique qu'elles ont une dimension écologique. Le co-directeur et la co-directrice de la Régie sont des écologistes : Mathieu a été militant chez les Verts puis à EELV, Sabrina est investie dans une association d'agriculture urbaine qui se revendique de la

*guerilla gardening*⁶¹. À travers les activités de la Régie, c'est un projet d'écologie politique qui vient se matérialiser, incomplètement et imparfaitement, dans le domaine de la gestion urbaine, et c'est ce projet qui vient « *donner du sens* », pour reprendre la formule utilisée par Sabrina, à des missions techniques. La critique de la mondialisation de la filière de recyclage des cartons et de l'absence de maîtrise des acteurs locaux débouche sur un projet de filière de recyclage des cagettes en circuit-court. Mathieu résume ce positionnement par l'expression « *faire, mais pas sans réfléchir* ».

*« J'ai cette sensation par la Régie : quand on me demande de récupérer des choses, j'ai acquis une compétence technique, pas d'ingénieur, mais de logisticien qui fait qu'aujourd'hui, je peux le faire. [...] Moi j'en peux plus d'aller dans des débats – et je le fais plus d'ailleurs – des débats où il y a trois bonshommes à la tribune, on est là à écouter pendant deux heures, je peux plus faire ça, ou dans des débats où on est avec des gens qui veulent le monde parfait mais ne font rien, sont sur facebook toute la journée, pour faire des pétitions. Mais **ce qui compte, c'est de faire, évidemment pas sans réfléchir.** »*

Mathieu, 01/02/19

L'écologie pragmatique telle qu'elle se déploie à la Régie n'oppose pas pratique et théorie : elle propose une manière, parmi d'autres, de matérialiser un projet politique.

2.2. Réemploi, lien social, entraide : les trois fonctions du vide-greniers

*« C'est un peu un **non-lieu** : c'est un vide-greniers, mais c'est aussi **tout et n'importe quoi**, comme les objets... Ça peut être un café, un vide-greniers, un lieu où tu parles, où tu fais des rencontres... C'est un peu un **tiers-lieu.** »*

Sabrina, 13/05/20

Le vide-greniers est décrit par la co-directrice de la Régie comme un « non-lieu », pour exprimer l'absence de fonction privilégiée par rapport à une autre. Le lieu est à l'image des objets qui y sont exposés : « tout et n'importe quoi ». On peut identifier trois fonctions principales : c'est un lieu de récupération, où les personnes peuvent se débarrasser d'objets dont elles n'ont plus l'usage sans les jeter ; c'est un lieu de sociabilité, où il est possible de prendre un café, de discuter avec ses voisins, de trouver une écoute et des conseils ; c'est un lieu de vente à petits prix, où des personnes qui ont peu de moyens peuvent trouver des objets dont elles ont besoin à un prix accessible.

⁶¹ Le mouvement de la « *green guerilla* » a débuté dans les années 1970 à New York dans un contexte de crise économique qui conduit au retrait des pouvoirs publics de la gestion urbaine. Liz Christy, une artiste impliquée dans le mouvement des squats, lance une action de réappropriation citoyenne des espaces publics par des « *seed bombs* », des bombes de graines destinées à végétaliser des friches urbaines (Baudry 2011). Le mouvement a ensuite essaimé dans le monde et s'est développé en France dans les années 2000, sous la forme de collectifs informels, d'associations d'agriculture ou de végétalisation urbaine, voire sous des formes plus institutionnelles comme les Permis de végétaliser.

2.2.1. Le réemploi

Le vide-greniers a ouvert ses portes en janvier 2017, sous le nom « Au bon débarras ». Ce nom, peu utilisé, porte le souvenir du motif qui a conduit la Régie à ouvrir ce lieu : en débarrassant les caves du parc social de Saint-Denis ou de particuliers du parc privé, les agent-es de la Régie découvraient des objets revalorisables, en trop bon état ou de trop grande valeur pour être emmenés à la déchetterie. L'idée d'un lieu susceptible à la fois de stocker ces objets et de leur offrir une vitrine pour trouver des repreneur-ses s'est imposée. L'opportunité du local a été déterminante : le bailleur Osica, devenu CDC Habitat, a proposé à la Régie de mettre à sa disposition ce local de 70 m², et ne facture à la Régie que les charges, à hauteur de 150 euros par mois. Trois mois avant l'ouverture du vide-greniers, la Régie a lancé un appel à dons dans le quartier auquel les habitant-es ont massivement répondu. Aujourd'hui, les dons sont réceptionnés soit sur place, aux heures d'ouverture du lieu, soit de manière informelle et par liens d'interconnaissance chez les bénévoles de la Régie, soit par les agent-es de la Régie qui vont parfois récupérer des dons volumineux chez des particuliers ou auprès d'organisations.

Cependant, la fonction écologique du vide-greniers reste incomplète : si la Régie refuse rarement des dons, elle est contrainte de jeter des objets lorsque ceux-ci sont en surnombre (les livres, les vêtements) et lorsqu'ils sont en mauvais état. Le local est trop exigü pour contenir tous les objets, on ne peut circuler à l'intérieur qu'en investissant le trottoir. Le niveau d'encombrement du lieu a atteint un seuil dès la première année d'ouverture : l'exigüité du lieu et le coût de l'accès à un espace plus grand constituent des freins au réemploi des objets les plus abondants ou les plus volumineux. Ces contraintes empêchent également le développement d'une activité de réparation qui constitue un maillon manquant pour assurer le réemploi des objets en mauvais état.

En effet, au moment de l'enquête, la Régie n'anime pas d'atelier de réparation ou de bricolage à destination des habitant-es et mobilise peu ses agent-es sur cette dimension. Les visiteur-ses du lieu sont invité-es à vérifier le bon fonctionnement de l'objet après l'avoir acheté, et le cas échéant, à le réparer par leurs propres moyens ou à le rapporter au vide-greniers où ils-elles sont alors remboursé-es. Lorsque l'objet testé au vide-greniers dysfonctionne mais trouve néanmoins un-e repreneur-se, il est généralement donné. Si l'objet ne trouve pas de repreneur-ses, il est jeté. On compte cependant quelques exceptions. Certains appareils électriques sont envoyés à la Régie de quartier de Pierrefitte-sur-Seine qui anime un *repair café*. Lorsque la Régie identifie chez l'un-e de ses agent-es une appétence particulière pour le bricolage et la customisation, il peut arriver qu'il-elle soit mobilisé-e pour restaurer un meuble : c'est le cas par exemple d'un petit buffet en bois qui a été poncé et repeint par un agent. Ce buffet a longtemps été exposé dans le couloir du vide-greniers, servant lui-même de présentoir à des bijoux et des bibelots. Une visiteuse a fini par l'acheter, pour la

somme de 15 euros. La trésorière et les membres de la direction m'indiquent que cette activité de restauration s'effectue à perte lorsqu'elle mobilise des agent-es : l'agent en question y a passé 8 heures, pour un taux horaire de 15 euros pour l'employeur. Si le développement d'une activité de réparation ou de customisation des objets est envisagé par la Régie, il nécessite néanmoins un modèle économique qui préserve les prix bas du vide-greniers afin de concilier fonction écologique et fonction sociale.

Le projet de développement de ce type d'activité est justifié par les membres des instances dirigeantes de la Régie à deux titres : ils-elles y voient d'une part un moyen de compléter la fonction écologique du vide-greniers en augmentant les capacités de la Régie à assurer la seconde vie des objets. Mais il s'agit d'autre part de valoriser les savoir-faire des agent-es et des habitant-es du quartier. L'écologie pragmatique s'appuie sur des savoir-faire techniques : la connaissance de la nature des matériaux, les compétences nécessaires à leur transformation, à la réparation et au bricolage des objets, la maîtrise du système d'acteurs impliqués dans une filière. Le bricolage fait partie des compétences auxquelles la Régie entend redonner une place dans la transition écologique : à travers ce type d'activités, il s'agit d'offrir un débouché et de valoriser à la fois socialement et économiquement des compétences que les personnes ont développées dans le cadre de l'exercice de métiers manuels, ou en dehors de leur activité professionnelle à la faveur de modes de vie marqués par la débrouille. Un exemple revient régulièrement : la Régie a réalisé un chantier au sein de la résidence de personnes âgées située en face du vide-greniers, et les agent-es ont repéré chez les résident-es des savoir-faire sous-estimés.

*« Je serai pour faire appel au bénévolat aussi, sur les connaissances des papys et des mamies. On avait un monsieur qui n'est plus là, qui était à l'AREPA [Association des Résidences pour Personnes Âgées], un foyer de personnes âgées, **qui était boulanger et qui a souvent proposé de venir montrer comment faire du pain**. Par exemple, mais il peut y avoir plein d'autres choses. Toujours au foyer, où la Régie a fait des travaux un jour, **le monsieur était menuisier, il a repris la main** en disant : 'attendez les gars, c'est comme ça, et pas comme ça, vous avez une simple scie à main'. Donc **faire appel à ces savoir-faire**. »*

Chantal, 17/06/20

*« On a des gens qui sont allés à la résidence des personnes âgées, qui ont dit 'je ne sais rien faire' mais ils ont été menuisiers pendant 40 ans ! Ça me surprend toujours : **ils ont de l'or en barre dans les mains, et ils disent 'je ne sais rien faire'**. »*

Mathieu, 30/05/20

Trois projets dont la réalisation est amorcée au moment de l'enquête vont dans ce sens. Le premier consiste en un atelier d'autoréparation d'objets qui pourrait se tenir dans un local de la cité Neruda, pour l'heure dédié au stockage d'objets du vide-greniers. Il serait ouvert aux personnes qui souhaitent réparer ou embellir un objet plutôt que s'en séparer, mais également aux personnes qui souhaitent apprendre à bricoler en mettant leur temps et leur savoir-faire au service de la réparation

des objets donnés au vide-greniers. Ces objets pourraient alors être revendus au vide-greniers, mais la Régie n'exclut pas, pour les objets de valeur, en particulier les meubles, de développer un second circuit de vente aligné sur les prix du marché. Cette réflexion sur le prix des objets réparés est la marque de la recherche d'un équilibre économique, dans la mesure où le développement de cette activité engendre des coûts pour la Régie, à savoir les charges du local et, surtout, la rémunération des agent-es qui seraient susceptibles d'animer l'atelier aux côtés de bénévoles.

Un second projet est en cours de réalisation au moment de l'enquête : l'ouverture de deux bricothèques, l'une dans le quartier de la Saussaie, l'autre dans le quartier Cosmonautes. L'idée d'une bricothèque a émergé selon une logique similaire à celle du vide-greniers : là où l'activité de débarras amène la Régie à récupérer des objets revalorisables, l'activité de chantiers conduit la Régie à accumuler des matériaux (peinture, carrelage, bois, poignées de porte, etc.) compris dans le devis fourni au commanditaire, mais dont une partie reste en surplus à la fin des travaux. Les habitant-es pourraient venir s'y fournir en matériel pour réaliser leurs propres travaux. Elle proposerait à la fois des pièces et des matériaux à petits prix ou sur la base d'une adhésion, et un service de prêt d'outils de bricolage (visseuse, perceuse, etc.) Elle accueillerait régulièrement des ateliers afin de transmettre à son public les savoir-faire nécessaires. Le développement de ce projet a bénéficié de l'appui d'un animateur territorial citoyen, dans le cadre d'une expérimentation portée par la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF), le CNLRQ et le mouvement Bleu Blanc Zèbre visant à favoriser l'émergence et la réalisation d'initiatives citoyennes dans les quartiers classés en politique de la ville⁶².

Enfin, la Régie envisageait au moment de l'enquête d'animer devant le vide-greniers un atelier d'autoréparation de vélos en partenariat avec la Maison du Vélo de Saint-Denis. Celle-ci animait déjà un atelier éphémère dans l'espace public à proximité du vide-greniers, un mercredi après-midi par mois entre avril et octobre (cf. Photo 8). Ce projet, « Vélo en résidence », a été financé par des bailleurs sociaux et Plaine Commune pendant trois ans, et a pris fin en 2019. L'objectif était de pérenniser l'atelier d'autoréparation en accompagnant une structure locale dans la reprise de l'activité. La Régie apparaissait alors comme l'acteur local privilégié pour assurer cette pérennisation. En effet, des liens existent déjà entre la Régie et la Maison du Vélo : lors des débarras ou des sorties d'encombrants, les agent-es de la Régie récupèrent régulièrement des vélos-épaves qui sont conduits à la Maison du Vélo pour réparation et revente. La mise en place de cette activité nécessite cependant de trouver les personnes compétentes pour accompagner l'autoréparation et transmettre leurs savoir-faire. Comme pour l'atelier de réparation d'objets, c'est un modèle mixte qui est

⁶² La démarche « Animation Territoriale Citoyenne » a été lancée par les trois organisations citées et soutenue financièrement par l'ANCT de septembre 2019 à décembre 2021 sur 15 territoires. Voir la page de présentation de la démarche [sur le site de l'ANCT](#) et [sur le site du CNLRQ](#).

envisagé : la Régie projette de salarier une personne chargée d'animer l'atelier et de fédérer une équipe de bénévoles autour d'elle. Ce modèle apparaît comme un compromis entre un équilibre économique précaire et la difficulté à faire reposer une telle dynamique uniquement sur du bénévolat.



Photo 8 - Atelier d'autoréparation de vélos, 10/04/19

J'ai pris cette photo à l'occasion de la « Fête du printemps » organisée par la maison de quartier Floréal en partenariat avec les associations, dont la Maison du Vélo de Saint-Denis et la Régie de quartiers. Nous sommes sur la promenade de la basilique, la rue principale du quartier Floréal, proche du vide-greniers. C'est à cet emplacement que la Maison du Vélo installe, un mercredi par mois du printemps à l'automne, son atelier d'autoréparation éphémère. Deux ou trois salarié-es (permanent-es ou agent-es en insertion) de la Maison du Vélo sont mobilisé-es pour apprendre aux personnes à réparer leurs vélos par elles-mêmes. L'association met à disposition son matériel et vend des pièces détachées lorsque c'est nécessaire.

La perspective de ces trois espaces de revalorisation fait du vide-greniers un maillon dans une filière de récupération plus étoffée à l'échelle de la Régie : on voit ici se déployer l'écologie pragmatique défendue par la Régie qui tente de transformer des déchets (vélos, objets des débarras, matériaux des chantiers) en ressource dans le cadre d'une économie circulaire de quartier.

2.2.2. L'entraide

Ces objets, donnés ou récupérés, sont revendus. Les prix ne sont pas affichés, ils font l'objet d'une négociation à la « caisse ». À titre indicatif, un vêtement est généralement vendu 2 ou 3 euros, un livre 20 ou 50 centimes, les meubles dépassent rarement la somme de 10 euros. Le vide-greniers offre ainsi à des personnes qui ont peu de moyens des objets du quotidien à des prix accessibles. Les petits prix pratiqués constituent le motif le plus systématiquement évoqué de la venue des personnes interviewées au vide-greniers. À partir d'une analyse qualitative des réponses à la question « qu'est-ce qui vous plaît dans ce lieu ? », huit motifs principaux ont été repérés dans les 26 interviews, codés par mots-clés et pondérés en fonction de l'importance que leur attribuait la personne. Ce motif apparaît dans 13 témoignages sur 26, mais jamais seul et pour la moitié des personnes interrogées en premier (cf. Tableau 7).

Tableau 7 - Analyse des motifs de visite au vide-greniers

Motif de visite	Nombre d'occurrences en premier	Nombre d'occurrences en second	Nombre d'occurrences en troisième	Total
Petits prix	6	7	0	13
Lien social	7	1	3	11
Entraide	1	4	2	7
Attachement aux objets	3	2	1	6
Réemploi	0	2	3	5
Qualité des objets	2	3	0	5
Proximité	3	1	0	4
Quantité disponible et diversité de choix	1	1	1	3

Ces prix très accessibles se veulent adaptés aux revenus des habitant·es du quartier. De fait, le vide-greniers attire un public de proximité. Il s'agit majoritairement de femmes, même si les hommes ne sont pas absents : des mères de famille qui viennent accompagnées de jeunes enfants, ou des femmes âgées de 60 ans ou plus, qui viennent généralement seules et qui entretiennent bien souvent des relations amicales avec les bénévoles du vide-greniers. Le public est varié du point de vue de l'origine géographique : les personnes racisées sont nombreuses, issues principalement de l'immigration maghrébine et subsaharienne. Une analyse des catégories socio-professionnelles des personnes interrogées dans le cadre du projet photo révèle la forte proportion des travailleuses du *care*, signe de la professionnalisation des secteurs du soin à la personne et de l'entretien des espaces domestiques (cf. Tableau 8). La déclinaison féminine ou masculine dans le tableau ci-dessous révèle la place prépondérante des femmes dans ces métiers. On retrouve ici les résultats des travaux sur la

sociologie du *care* qui font état de la dévalorisation sociale et économique des métiers relatifs au soin et du caractère genré de la répartition de ce travail, qu'il soit domestique ou salarié (Molinier 2013). Cet aperçu des caractéristiques sociologiques du public du vide-greniers rend compte d'une fréquentation de ce lieu par des classes populaires dont la féminisation atteste une superposition des inégalités sociales et des inégalités de genre.

Tableau 8 - Analyse des catégories socio-professionnelles des visiteur·ses du vide-greniers

Catégories socio-professionnelles (nomenclature INSEE)	Code INSEE	Professions citées	Nombre de personnes
Agents en insertion et permanents de la Régie	-	-	2
Artisans	21	boulangier	1
Commerçants et assimilés	22	commerçante	1
Professions de l'information, des arts et des spectacles	35	reporter	1
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	43	infirmière, éducatrice, auxiliaire de vie	3
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	45	cadre de collectivité territoriale	1
Professions intermédiaires administratives et commerciales de entreprises	46	assistante commerciale	1
Employés civils et agents de service de la fonction publique	52	agent·es de mairie, animatrice	4
Employés administratifs d'entreprise	54	employée de bureau	1
Personnels des services directs aux particuliers	56	aide à domicile, aide ménagère, hôtesse d'accueil, serveuse	5
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	68	ouvrier du bâtiment, ripeur	2
Élèves, étudiants	84	formation secrétaire médicale	1
Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraité·es)	85	femme au foyer	1
Pas de données			2
Dont retraité·es	7	-	6
<i>Dont arrêt maladie de longue durée</i>	-	-	2
TOTAL	-	-	26

Mais ce sont davantage les parcours de vie esquissés au cours des interviews à travers le récit du parcours des objets qui permettent de rendre compte de l'appartenance de ces personnes aux classes populaires. Les interviews dévoilent des parcours de vie hachés, marqués par une alternance des périodes de stabilité et de précarité, à la fois personnelle et professionnelle. Je restitue ici deux de ces parcours à partir des portraits d'objets : le dispositif d'enquête ne permettait pas en effet le recueil d'un récit de vie complet mais a permis d'entrevoir, à partir d'un objet, des trajectoires familiales, migratoires et professionnelles qui caractérisent des classes populaires hétérogènes.



Photo 9 - Fériel, 22/01/20, ©Jean Larive

Fériel choisit de poser avec un tableau aux couleurs chaudes qui représente un personnage à la peau brune, assis en tailleur. Pendant qu'elle parle, elle dessine au dos du tableau, au stylo vert, un personnage qu'elle assimile à Jeanne d'Arc, du nom d'une rue qu'elle fréquentait à Tunis. Son histoire se passe entre la Tunisie où elle a grandi aux côtés d'un père violent et où elle a été mariée jeune, et la France, qu'elle a rejoint vers vingt ans, seule. Elle décrit son arrivée en France comme un « combat » durant lequel elle enchaîne les petits boulots : gouvernante, hôtesse d'accueil, serveuse. Souffrante, elle doit retourner en Tunisie, mais n'y reçoit pas l'aide escomptée de sa famille. De retour en France, elle est hébergée en hôtel social avant que ne lui soit attribué un logement social à Floréal. Mère de plusieurs enfants, elle se sépare de son conjoint à la suite de violences conjugales. Âgée d'une cinquantaine d'années, en arrêt maladie prolongé, elle vit des aides sociales et de celle de son fils. Elle se rend très régulièrement au vide-greniers, où elle se procure des vêtements, des sacs, des draps, des objets de décoration, à l'image de ce tableau. Les bénévoles lui font des prix et veillent à ce que la somme totale ne dépasse pas quelques dizaines d'euros.



Photo 10 - Véronique, 02/07/20, ©Jean Larive

Véronique nous présente un petit bureau d'écolier en bois, marqué par le temps, les tâches d'encre et les graffiti des enfants successifs qui ont appris à écrire sur sa planche. Ce bureau lui rappelle son enfance : elle a grandi dans les années soixante, « en province ». Arrivée à Paris, mère célibataire de deux enfants, elle fait une demande de logement social et en obtient un à Saint-Denis en 1997. Elle décrit ainsi son installation : « Quand je me suis installée à Saint-Denis, je n'avais rien. J'avais mes deux mômes et une valise de fringues. On avait été chez Emmaüs, vite fait, bien fait, récupérer quelques meubles. J'avais un grand appartement, tout vide. On arrivait d'un studio, donc mes mômes dans un grand espace, ils fermaient la porte dès qu'ils arrivaient dans une pièce. » À presque 60 ans, elle travaille comme employée de bureau à Porte de Versailles. C'est une habituée du vide-greniers, où elle donne et achète régulièrement des objets et apporte son aide bénévole pour trier et ranger. Très impliquée dans la vie du quartier et de la ville, elle semble avoir vécu un parcours d'ascension sociale relative et connaître aujourd'hui une certaine stabilité professionnelle et personnelle.

Les prix pratiqués au vide-greniers sont adaptés à ce public. Non seulement les prix sont peu élevés, mais ils varient en fonction de la situation sociale de la personne sur la base de la connaissance qu'en ont les bénévoles. Ils ne sont pas affichés et peu de personnes sont habilitées à les fixer. Il s'agit des personnes les plus impliquées au vide-greniers, mais également celles qui habitent le quartier depuis le plus longtemps : cette double caractéristique leur permet de connaître personnellement la plupart des visiteurs du lieu. Le prix dépend moins de l'objet que de la personne qui l'achète. Une bénévole demandera ainsi aux personnes habilitées « *le prix pour le monsieur là-bas* » et la réponse sera sans doute différente pour une autre personne. Lorsque le lien d'interconnaissance est suffisant, elles sont en mesure de connaître le niveau de revenu des personnes, mais également leur situation familiale (par exemple, lorsqu'une femme vient d'avoir un enfant) ou résidentielle (par exemple, lorsqu'un déménagement est prévu). Les événements qui rythment la vie de chacun-e et peuvent engager des frais sont ainsi pris en compte. Mais il arrive que les bénévoles ne connaissent pas ou peu les visiteurs du lieu. Elles m'indiquent alors procéder « *au feeling* », en fonction de l'apparence de la personne et des échanges informels qu'elles peuvent avoir pendant sa visite.

« C'est au feeling, parfois : tu vois comment ils sont habillés, je regarde les chaussures, si elles sont abimées. Tu regardes... ce n'est même pas la propreté, mais comme les gens sont habillés, des choses comme ça. Je me dis 'elle ne doit pas être riche la petite dame, elle vient avec deux, trois enfants, elle habite le quartier, c'est une femme au foyer, peut-être que son mari n'a pas de boulot...' Il faut te poser plein de questions. C'est au feeling. Tu vois des gens qui arrivent, tu te dis 'celle-là n'est pas dans le besoin'. Ça peut être trompeur aussi. Mais quand même... par l'attitude... »

Christine, 17/06/20

Si ce travail d'adaptation des prix se fonde essentiellement sur l'apparence, il atteste néanmoins d'une forme d'intelligence sociale pragmatique qui reconnaît que le vêtement, la posture corporelle, la manière d'interagir sont des marqueurs sociaux. Ce savoir intuitif n'est cependant pas infaillible, et les prix sont régulièrement renégociés. Une bénévole explique que lorsqu'elle est en situation de devoir donner un prix, elle invite la personne à le co-énoncer de manière à trouver le juste prix.

*« Je vais fixer des petits prix aux gens. Parce que ce sont des objets qu'on nous donne, donc comment évaluer un objet qu'on t'a donné ? Après, c'est fonction... **J'avais tendance à demander aux gens si ça leur convenait...***

- Et les gens renégociaient ?

*- **Je leur demandais 'est-ce que ça te va ?' Voilà. J'avais toujours cette formule. Si les gens n'ont rien dans le porte-monnaie, tu ne peux pas demander plus, on a créé cette boutique pour les aider.** »*

Zineb, 18/10/19

L'entraide constitue ainsi un motif important de venue au vide-greniers, pour les donateur-rices comme pour les acheteur-ses. Parmi les motifs d'achat, on trouve la volonté de contribuer à la vie de ce lieu : la Régie est rarement identifiée, mais l'idée que les revenus issus de la vente des objets

permettent de pérenniser le lieu est récurrente. Parmi les motifs des dons, on trouve à proportion égale la volonté de ne pas jeter et celle d'apporter une aide à une personne dans le besoin (cf. Tableau 7). Plusieurs personnes font ainsi état de leur déception à l'égard des boutiques Emmaüs, où les prix pratiqués relèveraient davantage d'une logique marchande que d'une logique d'aide sociale. Au contraire, d'autres, en particulier les bénévoles qui ont une connaissance fine du public du vide-greniers, déclarent s'adresser plutôt à des associations caritatives, comme les Restos du Cœur ou la Croix Rouge, lorsqu'elles souhaitent être certaines que leur objet sera donné à une personne dans le besoin : le fait que le vide-greniers puisse être un lieu d'approvisionnement pour des revendeur-ses d'un marché aux puces ou d'une brocante est considéré comme contradictoire avec sa vocation sociale. Le vide-greniers est ainsi assimilé à une association caritative où l'engagement – par le don d'objets ou par une implication bénévole dans la logistique du lieu – est considéré comme une « bonne action » à l'égard des plus démunis-es. On rejoint ici les analyses du sociologue Serge Paugam selon lesquelles la valorisation sociale de l'assistance permet de comprendre que ses bénéficiaires reviennent au moins autant à celui qui la prodigue qu'à celui qui la reçoit (Paugam 2005).

Cependant, le vide-greniers opère un déplacement vis-à-vis de l'aide sociale caritative traditionnelle. C'est pourquoi je préfère, pour décrire la fonction solidaire du vide-greniers, parler d'entraide plutôt que d'aide sociale afin d'insister sur la contribution – incomplète – de ce lieu au rétablissement d'une forme d'horizontalité dans la relation d'assistance. La perméabilité entre les bénévoles et les visiteur-ses constitue un premier élément d'une forme d'horizontalité dans la relation d'aide. Les bénévoles sont exclusivement des femmes. Six d'entre elles sont des femmes de plus de 60 ans, à la retraite, qui vivent seules ou avec des enfants devenus adultes. Elles habitent la Mutuelle, Floréal ou la Courtille. Trois sont d'origine française, deux sont d'origine maghrébine, l'une est d'origine espagnole. Le vide-greniers compte également deux bénévoles plus jeunes : une femme d'une trentaine d'années, d'origine roumaine, et la fille adolescente d'une bénévole plus âgée, d'origine maghrébine. Les bénévoles affichent le même profil social que les visiteur-ses : ce sont aussi des femmes, qui habitent le quartier, et qui appartiennent aux classes populaires ou en sont issues. On observe des circulations entre bénévoles et visiteuses du vide-greniers : certaines habituées du vide-greniers apportent ponctuellement leur aide pour ranger ou trier les objets sans constituer des bénévoles régulières.

La perméabilité entre donateur-rices et acheteur-ses en est un second : parmi les 22 personnes sur les 26 dont le portrait a été réalisé sur la base d'un objet acheté – et non donné – au vide-greniers, 10 ont affirmé donner régulièrement des objets. Cette possibilité de contribuer à la vie du lieu sans que cela engage un coût important en termes de temps ou d'argent rétablit également un équilibre dans la relation d'aide. L'assimilation possible du vide-greniers à une boutique, où l'on peut choisir ce

que l'on prend et négocier les prix en échange d'une somme modique, mais porteuse d'une valeur symbolique, permet de ne pas assimiler les visiteur-ses à des « bénéficiaires ».

En troisième lieu, la prise en charge de l'entraide via des relations interpersonnelles contribue à reconfigurer la relation d'assistance. Cette prise en charge est possible grâce à la troisième fonction du vide-greniers : lieu de réemploi et d'entraide, c'est aussi un lieu de sociabilité de quartier.

2.2.3. Le lien social

Le lien social apparaît comme le second motif le plus souvent évoqué, après l'accessibilité des prix (cf. Tableau 7). Derrière ce mot-clé, ont été regroupés les témoignages qui insistent sur la gentillesse des bénévoles, le sentiment de se sentir accueilli, la possibilité de discuter pendant plusieurs heures, la relation de confiance et d'interconnaissance qui lie les personnes entre elles. Cette fonction du vide-greniers est également mise en avant par les personnes qui en ont été à l'initiative et par les bénévoles : avant d'être une boutique, il s'agit d'un lieu d'échanges et de rencontres entre habitant-es du quartier.

Cela s'inscrit dans le constat partagé d'un besoin de lieu de sociabilité dans le quartier. À partir des interviews, on peut identifier trois types d'équipement associé au lien social de proximité par les habitant-es : les commerces, les services publics et les espaces publics extérieurs. Floréal-Saussaie-Courtille n'apparaît pas comme le quartier le moins bien doté lorsqu'on réalise un recensement des



Carte 8 - Équipements de proximité à Floréal-Saussaie-Courtille

équipements de proximité (cf. Carte 8), et ces observations sont confirmées par des habitant·es qui reconnaissent un niveau d'équipement suffisant, en tout cas supérieur à d'autres quartiers populaires de Saint-Denis. Mais le besoin exprimé d'un lieu de sociabilité s'appuie sur un sentiment de dégradation de l'offre commerciale, de la qualité des services publics et de la gestion des espaces publics extérieurs. La Promenade de la Basilique comptait avant la rénovation urbaine de 2007 un certain nombre de commerces de bouche mis en difficulté par la concurrence du Carrefour de Stains à proximité, ouvert en 2005. Une galette commerciale s'est maintenue pendant quelques années, jusqu'à la fermeture récente du bar-PMU et de la laverie. Les services publics de proximité ne manquent pas, et sont amenés à être renforcés par la construction d'un centre de santé et d'une mairie-annexe dans le cadre du projet de rénovation urbaine de 2015, mais les habitant·es dénoncent un service dégradé. Les espaces publics extérieurs font l'objet des mêmes discours ambivalents : le projet de rénovation urbaine de 2007 a préservé des espaces verts susceptibles d'être investis à l'occasion d'évènements festifs, comme la Prairie de la Saussaie, vestige de la démolition de deux bâtiments, mais des incivilités y sont dénoncées.

Le besoin d'un lieu de sociabilité s'appuie sur une mémoire du quartier qui renvoie au mythe du quartier-village que l'on retrouve dans d'autres quartiers populaires confrontés à des transformations urbaines (Bacqué et Sintomer 2002; Fijalkow 2010). Le sentiment de dégradation dans le présent est corrélé au souvenir d'une époque révolue, que l'on peut dater des années 1970 à 2000, associée dans les discours à la mixité sociale, à la solidarité, à la diversité des commerces et des services. Le point de rupture est généralement daté de 2005 par les personnes interrogées : elles évoquent les révoltes urbaines démarrées à Clichy-sous-Bois, qui se sont manifestées à Floréal-Saussaie-Courtille par des affrontements réguliers entre les jeunes du quartier et la police. Il est également mis en relation avec un contexte social plus général de « crise du lien social » qui, selon les personnes, se manifesterait particulièrement à Floréal-Saussaie-Courtille, ou, au contraire, l'épargnerait justement grâce à l'héritage préservé du quartier-village. Aurélie, une visiteuse du vide-greniers, âgée de 34 ans et habitant le quartier avec ses deux jeunes enfants depuis 5 ans, compare Floréal aujourd'hui à un autre quartier populaire où elle a grandi dans les années 1990.

*« Nous, dans les quartiers comme ça, on était beaucoup plus soudés, il y avait des grands frères qui faisaient attention aux petits frères, et tout ça, ça n'existe plus. Donc, **ce genre de lieu [le vide-greniers], ça permet de revenir à cette époque-là justement, où les gens étaient plus soucieux des autres, faisaient plus attention à leurs voisins, il y avait plus d'entraide.***

- Et il y avait des lieux où les gens se retrouvaient ?

*- Après, c'est comme les maisons de quartier, ce sont des lieux qui ont toujours été vivants, où il y a toujours eu des idées, de la création, des envies. Ce sont des lieux qui faisaient tourner les quartiers. Ça le fait toujours, mais c'est vrai que, comme les mentalités changent, et c'est une société centrée sur l'individu, ça se perd. Et heureusement, **nous, dans ces quartiers, on a encore ces choses-là qui permettent de faire en sorte que le monde s'entremêle, qu'on ne soit pas bloqués chez nous devant notre télé.** »*

Aurélie, 12/03/20

Dans ce contexte, le vide-greniers constitue un espace de sociabilité hybride, ni tout à fait commerce de proximité, ni tout à fait équipement social. C'est paradoxalement un lieu de consommation où consommer n'est pas la fonction première : la consommation est un prétexte au lien social. Une bénévoles utilise le terme de « *boutique* » pour le désigner mais précise immédiatement qu'elle n'est pas une « *commerçante* ». Le co-directeur compare le vide-greniers à la boulangerie du quartier, en soulignant le décalage entre le temps et l'argent que les visiteur-ses investissent dans le lieu. Pour la Régie comme pour les visiteur-ses, cet investissement serait perdant s'il était appréhendé à l'aune de la rentabilité.

*« C'est aussi un 'rendez-vous', entre guillemets, où les gens ne viennent pas seulement pour acheter. Ils viennent aussi pour papoter, pour se renseigner. [...] Donc ça sert un peu de lien dans le quartier, **bien au-delà d'une boutique.** La plupart des gens qui viennent là – peut-être pas la plupart mais... –, **ils achètent parfois pour un euro de trucs, mais ils ont passé une heure à papoter, échanger sur un sujet.** [...] Il y a des gens, c'est leur rendez-vous de la semaine, c'est leur sortie. Il y a les courses, mais ce n'est pas pareil : **quand vous allez à la boulangerie, vous ne restez pas une heure à papoter avec le boulanger, là vous pouvez, et c'est même vraiment fait pour.** »*

Mathieu, 01/02/19

Le vide-greniers se distingue aussi d'un équipement public de proximité comme la maison de quartier, dont la fonction est également de renforcer le lien social dans le quartier. C'est l'informalité des relations interpersonnelles au vide-greniers qui le distingue d'un service social. La fonction sociale contribue à faire du vide-greniers un lieu d'échange entre pairs, qui partagent le même lieu de résidence et des situations sociales, si non similaires au moins familières. Le vide-greniers accueille des discussions informelles qui se tiennent entre deux ou trois personnes de façon discrète, souvent dans les pièces adjacentes à la pièce principale. Ces discussions peuvent relever de problèmes de santé, de l'expérience de violences conjugales, de la situation d'un enfant en décrochage scolaire, de difficultés économiques. Ces secrets sont assez largement partagés : dès lors que j'ai été identifiée comme une habituée du vide-greniers, j'ai régulièrement été mise dans la confidence. Il règne au vide-greniers comme un pacte de confidentialité : ce qui s'y dit n'en sort pas,

sauf lorsqu'il s'agit de trouver une solution au problème exprimé et de faire appel à un réseau d'entraide.

*« Une bénévole raconte à deux autres bénévoles les difficultés rencontrées à l'hôpital pour obtenir le dossier médical de son conjoint malade. Une jeune femme réalisant un documentaire sur le quartier est présente. Je perçois chez elles une certaine gêne à l'égard de la caméra. **Une bénévole demande que soient retransmises au montage seules les discussions relevant des 'affaires', c'est-à-dire de l'échange des objets. La jeune femme proteste : 'Mais il faut montrer que le vide-greniers n'est pas seulement un lieu où on vend des choses, mais aussi un lieu où on discute.'** Je me fais la réflexion que **certaines discussions n'auraient pas suscité cette pudeur de la part de la bénévole, mais qu'il s'agissait ici d'une discussion confidentielle.** »*

Carnet de terrain, 19/06/19

L'expression de ces problèmes personnels au vide-greniers est susceptible de déboucher sur leur prise en charge par l'entraide de voisinage. Le vide-greniers constitue un maillon central dans la vocation de la Régie à rompre l'isolement : c'est un lieu de connexion avec les personnes engagées dans la vie sociale et citoyenne à Saint-Denis, proches des institutions et dotées de ressources suffisantes pour orienter des personnes en difficulté. La présidente de la Régie, qui tient la caisse du vide-greniers, est une ancienne agente de la Ville de Saint-Denis puis de Plaine Commune, elle a été présidente de la section de la Confédération nationale du logement du quartier et a renouvelé lors des élections municipales de 2020 son engagement au sein du Parti communiste. Elle connaît personnellement les élu-es de la Ville et peut mobiliser le tissu associatif local. Dans son rapport moral lors de l'AG de 2019 de la Régie, elle évoque ainsi un rôle d'accompagnement informel qu'elle exécute au vide-greniers :

*« Ce n'est pas seulement un endroit où on vient acheter des choses, mais **on vient aussi beaucoup discuter, demander des conseils.** Évidemment, on ne peut pas répondre sur tout, mais **on est en capacité de renvoyer vers tel ou tel service ou connaissance.** »*

Chantal, 30/10/19

Les bénévoles sont donc investies au vide-greniers en tant que pairs mais elles sont dotées de ressources relationnelles et sont susceptibles de les mobiliser de manière informelle. On peut citer l'exemple de cette jeune femme d'origine roumaine, louant une chambre mal isolée dans un pavillon du quartier où elle réside avec trois autres personnes de sa famille, qui après s'être engagée bénévolement au vide-greniers pour « *se changer les idées* » a trouvé un emploi à la Régie et a été accompagnée dans sa demande de logement social. Nadia, une femme d'une cinquantaine d'années, infirmière, et habitant le quartier depuis six ans, décrit ainsi son expérience du vide-greniers :

*« En fait, ce lieu, ce n'est pas qu'un vide-greniers. C'est un lieu de rencontre, j'y ai connu des gens, je suis passée par une période un peu difficile, donc c'était un lieu où on venait en parler, on discutait. **Ça permettait de vider notre sac, dire ce qui s'est passé, rencontrer d'autres personnes qui ont le même problème ou autre chose.** On boit le café, c'est trop bien. Ça aide beaucoup. »*

Nadia, 22/01/20

Le lien social et l'entraide sont liés au vide-greniers, mais le lien social est premier : c'est la consolidation des relations de confiance au sein d'un lieu familial qui permet aux personnes de se confier, et ces confidences sont ensuite susceptibles de générer l'entraide.

3. L'ancrage de l'écologie en quartier populaire

Les multiples fonctions que revêt le vide-greniers rappellent des initiatives devenues classiques dans le mouvement écologiste. Le réemploi constitue l'un des objectifs principaux des ressourceries, l'entraide est l'une des vocations des magasins gratuits, le lien social est l'une des préoccupations centrales des cafés associatifs. Ces initiatives participent d'un essor dans le mouvement écologiste des répertoires d'action « pragmatiques » (Neveu 1996), attachés à la recherche de « solutions concrètes », ancrées dans les territoires et dirigées vers la transformation des modes de vie (cf. Chapitre 1, 2.3). Le vide-greniers s'en rapproche sans s'en revendiquer et en constitue une déclinaison hybride, ancrée dans le territoire. En effet, l'une des tensions qui structurent ces initiatives réside dans leur répliquabilité. Pour des initiatives qui s'inscrivent dans un objectif de transformation sociale par l'action concrète, les modalités de leur essaimage s'avèrent être un enjeu central dans la mesure où c'est par le dépassement de leur caractère ponctuel et micro-local que ces initiatives constitueront des alternatives crédibles au modèle capitaliste. Pourtant, l'essaimage porte aussi le risque de plaquer un modèle d'initiative qui a fait ses preuves ailleurs dans des contextes territoriaux qui exigeraient des adaptations. C'est ce que j'appelle ici l'écologie hors-sol : une écologie qui se déploie en répliquant des modèles éprouvés et formalisés afin de densifier la présence des alternatives sur les territoires. Il faut la comprendre comme le pôle opposé, dans les processus d'émergence des initiatives, à celui d'une écologie de terrain, construite au gré d'expérimentations locales, à partir des besoins et des envies exprimées dans un contexte particulier (cf. Schéma 2). Ces deux pôles sont fictifs et correspondent davantage à des outils pour penser des processus d'émergence qu'à des qualificatifs d'initiatives existantes. En effet, il est rare qu'une écologie de terrain se construise en l'absence de toute référence à des initiatives inspirantes déployées dans d'autres contextes, comme il est caricatural de considérer que des initiatives qui

correspondent à des modèles éprouvés se répliquent sans adapter leur modèle aux contextes dans lesquels elles s'inscrivent.

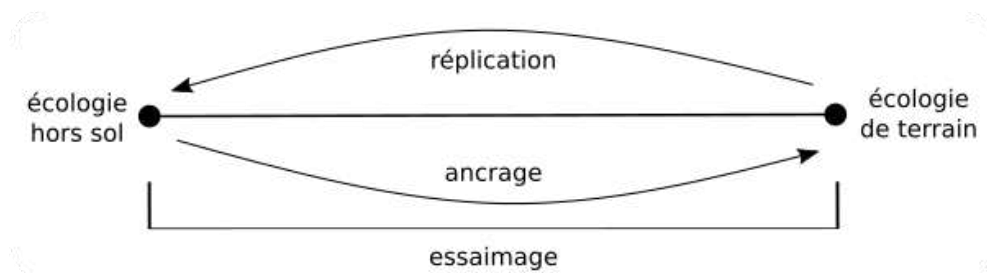


Schéma 2 - Processus d'essaimage des initiatives

Dans cette section, on s'intéressera plutôt aux processus d'ancrage et de réplication qui permettent de passer de l'un à l'autre de ces pôles. On fera l'hypothèse que ce sont ces allers-retours entre écologie hors-sol et écologie de terrain qui permettent de penser l'essaimage des initiatives écologistes, en envisageant la répliquabilité des initiatives de terrain, tout en assurant l'ancrage des initiatives hors-sol. Le terme de répliquabilité renvoie à la possibilité pour une initiative d'être répliquée, c'est-à-dire reproduite dans un autre contexte. Cela suppose un retour réflexif sur l'expérimentation menée afin de déterminer les différentes étapes qui ont permis de la mener à bien, d'identifier les ressources sur lesquelles s'appuyer et les conditions nécessaires à son fonctionnement. La répliquabilité engage donc un effort de montée en généralité et peut aboutir à constituer des modes d'emploi, des « kits » pour faciliter la réplique de l'initiative. Le terme s'appuie sur l'imaginaire de la fabrique, voire de l'industrie : il s'agit d'assurer la reproduction en chaîne, en masse, d'initiatives qui ont fait leurs preuves. Le terme d'ancrage fait appel à un autre imaginaire, celui du bateau qui jette l'ancre et la lève. Il fait l'objet d'un usage croissant dans la littérature en sciences humaines et sociales, dans une perspective critique vis-à-vis des présupposés idéologiques induits par la métaphore de l'enracinement (Debarbieux 2014)⁶³. Le terme d'ancrage renvoie ici à une lecture relationnelle de l'adaptation de l'initiative à son contexte local : Geneviève Pruvost voit dans cette métaphore marine une manière de mettre l'accent sur le port d'attache, lieu de brassage dans lequel le collectif de vie embarqué dans le bateau s'engage dans une relation d'interdépendance avec la vie à terre (Pruvost 2021). Il s'agit de décrire comment l'initiative s'appuie sur les ressources d'un territoire particulier et comment elle répond aux besoins qui s'y expriment,

⁶³ Bernard Debarbieux rappelle ainsi que la métaphore de l'enracinement, utilisée dès la fin du XIX^e siècle en géographie et en anthropologie, renvoie à une lecture territorialisée de la culture et tend à charger d'une valeur existentielle la relation entre identité et lieu, au point de lire toute mobilité comme un phénomène de déracinement.

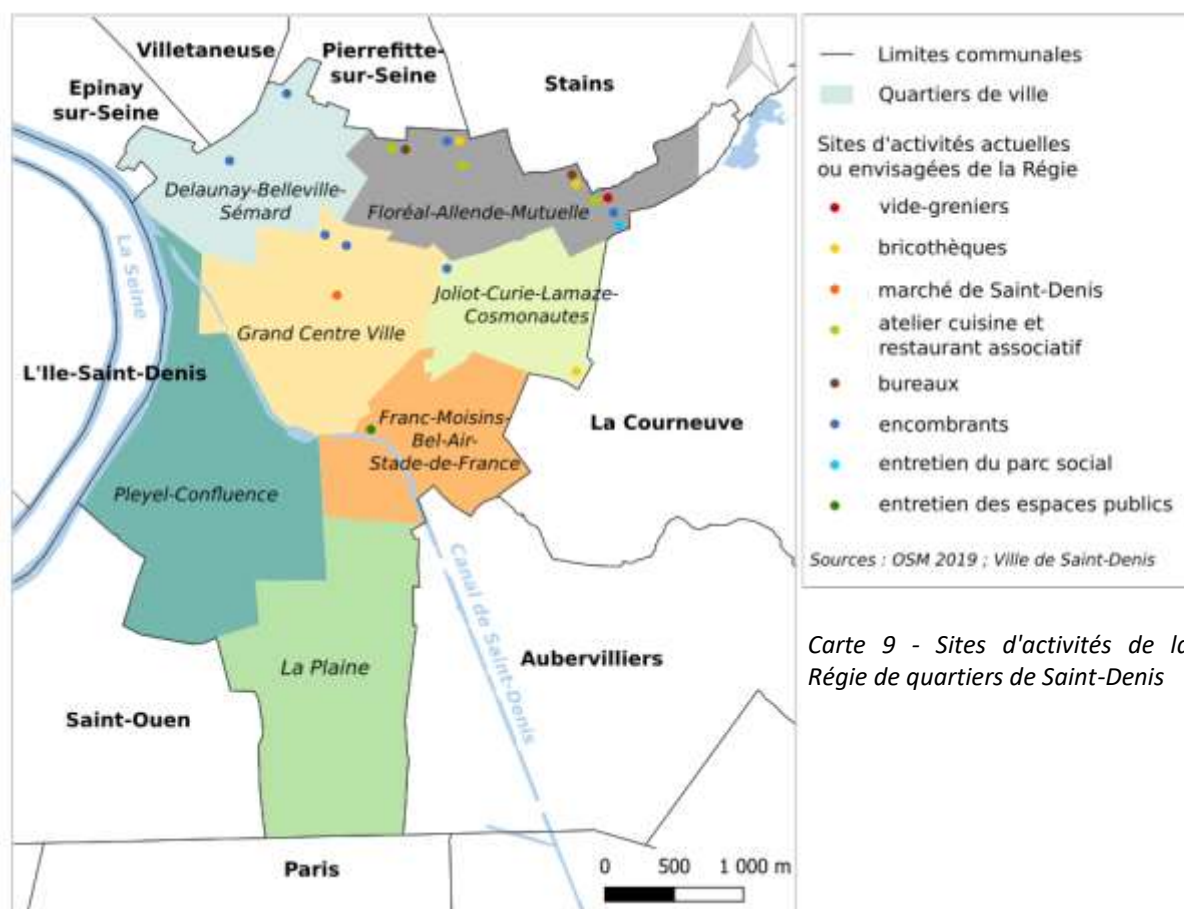
en s'insérant dans le réseau d'acteurs du territoire. Ce sont ces allers-retours entre répliation et ancrage qui constituent ce qu'on appellera ici l'essaimage des initiatives écologiques.

On montrera dans cette section comment la Régie assure l'ancrage de l'écologie dans son territoire et en quoi le vide-greniers relève d'une écologie de terrain. On caractérisera d'abord le territoire d'intervention de la Régie : à quelle échelle la Régie situe-t-elle son action et quelle place tient l'écologie dans ce territoire ? On se focalisera ensuite sur le vide-greniers en montrant dans quelle mesure il contribue à hybrider les modèles de l'écologie hors-sol dans un contexte territorial particulier.

3.1. Une régie de quartiers au pluriel

Au moment de la création de l'association de préfiguration en 2014, la Régie de quartiers de Saint-Denis avait pour nom « Régie de quartiers Floréal-Saussaie-Courtille » : « quartier » était déjà accordé au pluriel, mais le périmètre géographique revendiqué était celui des trois cités Floréal, Saussaie et Courtille, dont Bally Bagayoko, l'un des deux élus à l'initiative du projet, avait la délégation. Patrick Vassallo, le second élu en question, devenu maire-adjoint à l'ESS, à la nature en ville et aux quartiers nord-est pour le mandat 2014-2020, raconte que l'ancrage de la Régie à Floréal-Saussaie-Courtille était motivé par la situation d'enclavement et la concentration des enjeux de rénovation urbaine, de durabilité et de pauvreté. En cohérence avec cet ancrage territorial, les réunions de préfiguration de la Régie ont eu lieu à la maison de quartier de Floréal et les bureaux de la Régie ont été mis à disposition par le bailleur social Plaine Commune Habitat à la Saussaie. Grâce à la mise à disposition d'un autre local par le bailleur social CDC Habitat à Floréal, l'ouverture du vide-greniers a renforcé l'ancrage de la Régie dans ce quartier. Cependant, dès la phase de préfiguration, le périmètre du « quartier » s'étendait déjà aux quartiers nord de Saint-Denis, incluant la cité Romain Rolland, où les premier-ères agent-es embauché-es par la Régie en 2016 résidaient, et la zone pavillonnaire de la Mutuelle, dont Patrick Vassallo avait la délégation. L'élargissement aux quartiers nord s'est confirmé par l'investissement par la Régie d'un local dans la cité Neruda : le local d'une ancienne mairie annexe a été mis à disposition par la Ville à un groupement d'associations susceptibles de proposer des activités en faveur de l'animation sociale du quartier. La Régie y anime chaque semaine un atelier-cuisine à destination de femmes du quartier. La Régie dispose également d'un autre local dans la cité Allende toute proche, qui servait en 2020 à l'entreposage de meubles et d'objets récupérés, mais que la direction souhaitait transformer en atelier de bricolage. Le quartier de l'Université Paris 8 est également une zone d'implantation envisagée par la Régie : l'opportunité d'y déménager les bureaux de la Régie s'est présentée et la possibilité d'installer un food-truck

derrière la station de métro en préfiguration d'un projet de restaurant associatif a été étudiée (cf. Carte 9).



Carte 9 - Sites d'activités de la Régie de quartiers de Saint-Denis

Ainsi, dès 2016, les marchés publics obtenus dessinent un périmètre d'intervention de la Régie à l'échelle de la ville plus que d'un quartier. L'assemblée générale de 2015 a d'ailleurs acté le changement de nom en faveur de « Régie de quartiers de Saint-Denis ». La localisation des activités économiques suit une logique d'opportunités qui dépasse celle de l'ancrage dans un quartier. En ce qui concerne les activités sociales, la logique d'implantation privilégie des quartiers où la dynamique associative est faible, où les services à disposition des habitant-es sont peu nombreux et où les besoins sociaux sont importants. Lorsqu'elle envisage de développer une bricothèque, un restaurant ou café associatif, un atelier de réparation ou de cuisine, la Régie ne se cantonne pas aux quartiers nord-est, mais suit une logique d'implantation qui exclut le centre-ville, où le niveau de services et la dynamique associative sont considérés comme élevés, et qui favorise les quartiers périphériques, en veillant à éviter toute concurrence à l'égard d'associations ou de collectifs d'habitantes qui y seraient implantés. Ainsi cette logique exclut le quartier Franc-Moisin, où la Régie risquerait de se substituer à une dynamique habitante, mais inclut Cosmonautes, où elle vient en soutien à la

coopérative d’insertion par la construction écologique APIJ BAT pour relancer une bricothèque. Il s’agit de combler un vide, au sens propre parfois, lorsque la Régie propose une activité dans un local laissé vacant. L’extension du périmètre de la Régie à l’échelle de la ville, et particulièrement dans les quartiers périphériques, n’est pas incompatible avec une logique de renforcement de l’ancrage de la Régie dans les quartiers nord-est.

« Notre vocation n’est pas d’être dans le centre-ville. [...] Notre fonction première, c’est d’être dans les quartiers populaires. [...] »

- Pour toi, c’est quoi le quartier de la Régie ?

*- Ça a toujours été Saint-Denis. Je comprends qu’on soit dans un quartier, la Saussaie, je trouve ça bien qu’on continue à avoir une activité sur ce quartier-là, mais **notre rayonnement, il est sur la ville**. Une activité sociale ou économique, elle est au minimum sur la ville. Nous, de fait, on est lié à des assos’ dans toutes les villes de Plaine Co’. »*

Mathieu, 30/05/20

*« Si on regarde notre Régie, **elle a un beau -s à ‘quartiers’**. On intervient sur tout Saint-Denis. Nos locaux sont à la Saussaie, mais pour te dire où est la Régie, elle est à Floréal-Saussaie-Courtille, le quartier se nomme comme ça, les trois quartiers ne font qu’un. On est déjà dans trois quartiers. Le fait de vouloir multiplier nos activités et trouver des locaux fait qu’on se disperse. [...] »*

- Tu me parlais de l’Université ?

- Oui, il n’y a rien là-bas.

- Vous allez en priorité sur les quartiers où il n’y a rien ?

*- Là, **il y a un vide urbain** : il n’y avait rien dans ce quartier à part les Tartres, une université, les Archives, ça ne fait pas partie de Saint-Denis. En face, on a les Neruda. **Il y a que dalle**. Ça se construit, ça va devenir un vrai quartier, les Tartres, qui fera partie de Stains, Pierrefitte, Saint-Denis. **C’est notre place d’être dans un nouveau quartier** et de pouvoir apporter des choses à des nouveaux habitants de Saint-Denis et d’intégrer les habitants de Neruda qui sont déjà là, de leur faire traverser la rue. »*

Sabrina, 13/05/20

La Régie n’est pas le seul acteur de l’écologie dans les quartiers nord-est. Le site de la Fosse Sablonnière concentre un réseau d’acteurs investis sur les questions écologiques depuis les années 1990. Ces terrains agricoles que la Ville de Saint-Denis a souhaité préserver en devenant propriétaire du foncier dans les années 1980 ont été pour partie investis en 1988 par l’association Territoires, une association d’insertion par le maraîchage biologique et l’aménagement paysager. Outre un jardin d’insertion cultivé en maraîchage biologique, Territoires a aménagé 34 parcelles de jardins familiaux. Lorsque le dernier maraîcher René Kersanté présent sur le site est parti à la retraite en 2016, la Ville a lancé un appel à projet pour la reprise de l’exploitation. Le Parti poétique, un collectif portant des projets mêlant art et environnement, et les Fermes de Gally, une entreprise exploitant plusieurs fermes maraîchères en Île-de-France ont répondu ensemble à l’appel. La Ferme urbaine de Saint-Denis est ainsi composée de la Zone sensible, une ferme en permaculture animée par le Parti poétique, et de la Ferme ouverte, une exploitation maraîchère cultivée par les Fermes de Gally (cf. Carte 10). En 2020, un dernier jalon est venu renforcer la vocation écologique de ce site : la

Maison de l'écologie de Saint-Denis, un lieu ressource sur l'écologie à destination du grand public, dont l'animation est confiée par la Ville à l'association Territoires.



Carte 10 - Le site de la Fosse Sablonnière

Il est à cet égard révélateur de mettre en regard les réponses de deux acteurs interrogés sur la répartition des initiatives écologiques sur le territoire de Saint-Denis. Laurent, chargé de mission développement durable au pôle Environnement de la Ville, âgé d'une trentaine d'années et ayant intégré le service en 2019, me décrit une effervescence des initiatives citoyennes écologiques en centre-ville. Il mentionne des initiatives émergentes dans le quartier de La Plaine, mais fait état d'une dynamique relativement faible dans les quartiers nord-est, tout en mettant en avant le pôle que constitue le site de la Fosse Sablonnière sur les questions d'agriculture urbaine. De façon contrastée, Patrick Vassallo, l'élus à la nature en ville, âgé d'une cinquantaine d'années et investi en tant qu'élus à la Ville depuis les élections de 2001 sur les questions d'insertion et de transition sociale et écologique, reconnaît la diversité des initiatives citoyennes écologiques dans le centre-ville, mais insiste sur leur caractère récent, et rappelle l'ancrage historique d'une écologie moteur d'insertion professionnelle dans les quartiers nord-est. Cette trajectoire historique n'oppose pas pour autant une écologie populaire des quartiers périphériques à une écologie dominante de centre-ville, comme les grilles de lecture de la dépossession et de l'écologie populaire pourraient nous y conduire (cf. Chapitre 1) : d'une part, le centre-ville de Saint-Denis comprend également des quartiers populaires et, parmi les initiatives citées, on compte le centre social autogéré du 110, qui mobilise des femmes de la cité Gabriel Péri – ces initiatives ne relèvent donc pas toutes d'un mouvement écologiste de classe moyenne ; d'autre part, les initiatives des quartiers nord-est citées rayonnent à l'échelle de la ville et mobilisent également des classes moyennes des quartiers pavillonnaires ou des travailleur-ses du quartier de l'Université.

« - Tu disais qu'il y a une densité de collectifs, de vie associative dans le centre-ville, plus que dans les quartiers périphériques ?

*- Oui, clairement. Sur la Plaine, si, ça bouge un peu... Mais après, c'est le centre-ville. Depuis deux ans, un peu, sur Pleyel-Confluence. [...] Mais les autres... Sur Franc-Moisin, Bel-Air, Stade-De-France, tout le quartier à l'Est du Stade-de-France, je n'ai pas grand-chose, j'ai un exemple : une asso', les femmes de Franc-Moisin qui ont décidé de réhabiliter tout le devant d'un immeuble dans lequel elles ont leur local pour en faire un jardin partagé. [...] Sur Delaunay-Belleville-Sémart, la partie juste au-dessus du centre-ville, il y a des choses qui se font, il y a un collectif pas mal impliqué. [...] Joliot-Curie-Lamaze-Cosmonautes, on a le collectif Lamaze. **Sur Floréal-Allende-Mutuelle, je n'ai rien, sur ce quartier-là, je n'ai que le site où il y a la Ferme et les jardins familiaux, mais je n'ai pas d'initiatives habitantes ou portées par les assos'.** »*

Laurent, 14/08/19

« - Quels sont vos principaux interlocuteurs associatifs sur les questions écologiques à Saint-Denis ?

- Shakti 21, la Maison du Vélo, tout ceux qui sont à l'Oasis, L'imaginaire à la Plaine, la Ferme à Basile, les Permaculteurs, on n'a pas de recyclerie sur Saint-Denis, on aurait pu en avoir. Et puis, **les structures de l'ESS qui bossent là-dessus : Territoires, Halage⁶⁴, la Régie de quartiers pour une part.**

- Comment ces acteurs se répartissent sur le territoire ? Est-ce qu'il y a des territoires plus dynamiques que d'autres ?

- **Le nord-est, la Plaine, et maintenant le centre-ville.** (Son téléphone sonne.)

- Le centre-ville, c'est plus récent ?

- Oui.

- Historiquement, c'est plutôt où que ça a commencé ?

- **Historiquement, c'est le nord-est, autour de Kersanté, de Territoires, de la Mutuelle.** [...]

Le centre-ville, c'est venu plus récemment avec des collectifs militants qui se sont battus essentiellement sur des questions de jardins, de nature en ville. »

Patrick Vassallo, 03/03/20

La Régie est cependant assez peu intégrée à ce réseau d'acteurs de la Fosse Sablonnière, à l'exception des collaborations avec Territoires, dans le cadre de réponses communes à des marchés publics. C'est plutôt une logique de non-concurrence qui domine : la Régie se positionne assez peu sur les aménagements paysagers, l'animation de jardins ou l'alimentation écologique car ce sont des sujets dont Territoires se saisit. Elle s'est en revanche pleinement saisie de la question des déchets, à la fois par ses activités économiques tournées vers la collecte et le recyclage, mais également par ses activités sociales, à travers l'ouverture d'un lieu dédié à la seconde vie des objets.

3.2. De l'écologie hors sol à l'écologie de terrain

On passera en revue dans cette section trois modèles d'initiatives avec lesquelles le vide-greniers présente des similarités. Cependant, on montrera que le vide-greniers les remodèle en fonction des besoins du territoire et des motivations des personnes qui le font vivre. C'est donc en portant attention à ces allers-retours entre modèles de l'écologie hors-sol et fabrication d'une initiative de terrain que je propose ici d'aborder le processus d'ancrage.

⁶⁴ Une association d'insertion créée en 1995 à L'île-Saint-Denis pour réhabiliter les berges de la Seine (cf. Chapitre 6)

3.2.1. Un café associatif

Avant le vide-greniers, l'objectif de la Régie était d'ouvrir un café associatif en réponse au constat d'une fragilisation du lien social et d'une disparition des lieux où se réunir. Le vide-greniers hérite de ce projet historique, au point que la filiation est systématiquement affirmée par la direction et les membres du Bureau. Il en porte encore la marque : tous les mercredis et les samedis à 16h, une tasse de café est proposée aux bénévoles et aux visiteurs-ses présent-es dans la pièce principale.

*« Pour moi, le vide-greniers, ce n'était pas simplement de la vente. C'est aussi le moyen de pouvoir rencontrer les gens du quartier. J'y ai ajouté l'idée du café associatif, qui ne fonctionne pas. [...] **Le café associatif, pour que les gens viennent discuter, se confier.** »*

Chantal, 17/06/20

« - Qui a eu l'idée, qui a été à l'initiative ?

*- Chantal. Elle voulait absolument **un café itinérant, un café solidaire... Je sais plus comment on appelle ça...** Elle ne dit pas café solidaire... [...]*

- Tu disais que l'idée est venue de la volonté de Chantal d'ouvrir une sorte de café ?

*- **Café associatif ! C'est ça.***

- Elle mettait quoi derrière ça ?

*- En ouvrant le vide-greniers, il pourrait y avoir du passage, proposer du café, parler autour des objets, ça ferait du lien. Pour elle, **le vide-greniers, ce n'est pas qu'un vide-greniers, c'est un café associatif.** »*

Sabrina, 13/05/20

Les cafés associatifs en France : définition et historique

Un café associatif est un lieu de proximité où il est possible de boire un verre et parfois, de se restaurer, qui diffère d'un café, d'un bar ou d'un restaurant classique par sa vocation non-lucrative et son fonctionnement qui repose sur l'implication bénévole. Parfois appelés « cafés culturels », les cafés associatifs ont une fonction d'animation sociale et culturelle d'un territoire, à travers des activités qui favorisent le lien social de proximité. Gérés par des associations, ce sont généralement des bénévoles qui font vivre le lieu, du service à l'animation. Il existe cependant des modèles mixtes, l'équipe bénévole étant appuyée par des salarié-es.

L'histoire des cafés associatifs reste à écrire, mais on peut identifier plusieurs origines. Ils émergent en France dans les années 1980 dans des territoires ruraux confrontés à la fermeture des commerces de proximité : c'est le cas du café [La Tête des Trains](#), à Tousson en Seine-et-Marne, fermé en 1980 en l'absence de repreneur, qui est repris en 1981 par le Foyer rural, aujourd'hui Confédération nationale des foyers ruraux. Les cafés-lecture se multiplient dans les années 1990, avec un ancrage dans la région Centre. Le Réseau des Cafés Culturels et Cantines associatifs est créé en 1998 à l'initiative des cafés-lecture, ensuite étendu aux cafés culturels et aux cantines associatives¹. Il en existe aujourd'hui plus d'une centaine en France.

Ce mouvement se réclame de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire et pas directement du mouvement écologiste. Cependant, les synergies sont fréquentes avec d'autres initiatives écologiques² : les cafés associatifs accueillent régulièrement des distributions de paniers de légumes (AMAP), ils peuvent être adossés à des ressourceries, une attention est généralement portée à la provenance et à la qualité des produits proposés à la consommation, etc.

¹ resocafecantineasso.fr

² Réseau des Cafés Culturels Associatifs, 2014, « Quels 'modèles' de création et de fonctionnement des cafés associatifs ? », [étude disponible sur le site du Réseau rural](#)

Les cafés associatifs émergent en France dans un contexte bien différent : celui des territoires ruraux, en particulier ceux de la région Centre, pionnière dans le développement de ces initiatives, confrontés à la fermeture des commerces de proximité. La reprise d'un établissement en faillite par une association apparaît alors comme une solution pour maintenir des lieux de sociabilité dans des territoires en déprise. Ils se développent ensuite dans les années 1990 et 2000 dans les villes sous la forme de cafés-lecture ou de cafés culturels et prennent une fonction d'animation sociale et culturelle. Ancrés dans l'héritage de l'éducation populaire, les cafés associatifs n'affichent pas toujours la dimension politique des activités culturelles qu'ils proposent mais partagent la volonté d'offrir des lieux de rencontre entre habitant-es susceptibles d'accueillir des formes de solidarités locales.

Le modèle économique fondé sur le bénévolat et la symbolique de la tasse de café ne seraient pas suffisants pour qualifier le vide-greniers de café associatif : le lieu n'est pas suffisamment équipé, et trop exigu pour constituer un lieu d'accueil et de restauration. Mais il partage avec les cafés associatifs le souci de répondre à un besoin de lieu de sociabilité et de services de proximité dans des contextes de déprise économique et sociale. À l'heure de la paupérisation des quartiers populaires (Bellavoine *in* Bacqué, Bellanger, Rey, 2018) et de fragilisation du lien social (Paugam 2013), il s'agit à la fois de diversifier les services de proximité dans un quartier où ils ont tendance à disparaître et de renforcer le lien social au service d'une prise en charge collective de la solidarité. Contrairement aux cafés associatifs cependant, la fonction sociale du vide-greniers ne fait pas l'objet d'une formalisation. Certains cafés associatifs adossent à la fonction sociale une activité commerciale (librairie, épicerie, friperie, *etc.*) susceptible de financer les activités non-lucratives du lieu : l'activité commerciale est conçue comme un outil au service du lieu, et en particulier de son financement⁶⁵. Au vide-greniers, la fonction commerciale est paradoxalement la plus explicite – puisque les objets exposés identifient le lieu davantage que la tasse de café – et la moins opérante – puisqu'elle ne suffit pas à assurer l'équilibre financier du lieu. La vente d'objets constitue plutôt un prétexte pour pousser la porte du lieu, là où l'affichage de la fonction sociale aurait pu constituer un frein pour toucher un public qui ne fréquente pas habituellement les lieux d'animation socio-culturelle.

⁶⁵ D'après la charte du Réseau des cafés culturels et cantines associatifs : resocafecantineasso.fr/la-charte

3.2.2. Une ressourcerie

La référence aux ressourceries est connue et mobilisée par les membres de la Régie, mais davantage pour souligner l'écart qui sépare le vide-greniers de ce modèle que pour l'en rapprocher. La principale différence avancée tient à l'absence d'atelier de réparation adossé au vide-greniers qui ne permettrait pas d'assurer toutes les fonctions d'une ressourcerie. On a pourtant vu que le développement d'activités de réparation constitue une perspective à court terme pour la Régie de quartiers (cf. 2.2.1). Mais cette référence à l'atelier de réparation comme critère pour déterminer si un lieu de récupération est une ressourcerie ou n'en est pas une donne la mesure de l'association du terme de ressourcerie à un label, dont l'obtention est soumise à un cahier des charges. En effet, la ressourcerie correspond à un modèle d'initiative capitalisé, dont l'essaimage est assuré par le Réseau national des ressourceries, qui assure des formations et met à disposition des outils pour contribuer à la réplication de ce concept sur le territoire national.

Les ressourceries : définition et historique

Les ressourceries sont des lieux de réemploi dont la vocation est de récupérer, de réparer et de vendre des objets usagés en sensibilisant à la réduction des déchets et aux effets de la surconsommation. Il s'agit d'associations d'insertion qui articulent à leur fonction environnementale une fonction sociale d'insertion par l'emploi. Elles constituent également des lieux de sociabilité, insérés dans la vie locale des quartiers (Rassat 2017).

Le terme nous vient du Québec où un Réseau des ressourceries du Québec s'est créé dès 1995, encouragé par les pouvoirs publics dans le cadre d'une stratégie de revalorisation des déchets à deux piliers : les ressourceries pour les objets pouvant être réparés et réutilisés, les écocentres pour les objets destinés à être recyclés (Messal 2014). Le terme arrive en France en 2000, date à laquelle des collectivités locales du Nord et des acteurs de l'ESS constituent le Réseau national des Ressourceries et des Recycleries : la ressourcerie devient une marque déposée.

Ancrée dans le tiers-secteur, les ressourceries héritent de l'action sociale, s'inspirant du modèle des boutiques solidaires développés par l'association Emmaüs dès les années 1980 (Fayard 2019), mais mettant davantage en avant l'objectif environnemental. Par leur vocation d'insertion professionnelle, elles s'inscrivent dans la perspective de revaloriser les métiers du réemploi (chiffonniers, biffins) (Corteel 2016), mis en difficulté par l'industrialisation de la gestion des déchets (Barles 2011).

La logique d'émergence du vide-greniers relève davantage de l'écologie de terrain : il apporte une réponse à l'accumulation d'objets revalorisables récupérés par la Régie dans le cadre de ses différentes activités. L'élus à la nature en ville et à l'ESS, également administrateur de la Régie, rappelle ainsi que l'idée d'ouvrir un vide-greniers est d'abord venue de la volonté de ne pas avoir à jeter faute d'alternatives disponibles. Les ressourceries ou les recycleries n'étaient pas une référence

à l'origine du vide-greniers, ou un modèle à reproduire : ce sont davantage les vide-greniers ou les brocantes, événements traditionnels dans les rues du quartier, qui ont été une source d'inspiration.

« Les recycleries, les ressourceries telles qu'elles existent ailleurs n'ont pas été une source d'inspiration pour le vide-greniers ?

- Non, je ne crois pas.

- La source d'inspiration, c'était : on récupère des tas de trucs, qu'est-ce qu'on en fait ?

- Oui, le fait que ça pouvait exister au Blanc-Mesnil⁶⁶, etc., ça a dû donner des idées, on ne se lance pas dans un truc comme ça sans regarder ailleurs. Mais de mémoire, l'idée est plutôt venue du fait... voilà : on vidait des machins, on avait récupéré un certain nombre de trucs, on ne va pas les jeter. Qu'est-ce qu'on en fait ? On recycle ! Comment recycler ? On retape, et deux fois par semaine, on ouvre. En sachant que le vide-greniers est un truc qui marche sur Saint-Denis. Il y a une tradition. Les marchés d'Île-de-France, une ou deux fois par an, ils faisaient leur vide-greniers en centre-ville, c'est un truc qui marchait d'enfer. »

Patrick Vassallo, 03/03/20

Ainsi la Régie n'a pas cherché à intégrer le vide-greniers aux réseaux du réemploi, qu'il s'agisse du Réseau national des ressourceries, ou à l'échelle régionale, du REFER, le réseau francilien du réemploi, qui regroupe les ressourceries, recycleries et boutiques Emmaüs d'Île-de-France. En 2018, le REFER a organisé dans différents quartiers d'habitat social gérés par CDC Habitat des ressourceries éphémères dans l'espace public pour sensibiliser les habitant-es à la problématique des encombrants. À Floréal-Saussaie-Courtille, une collecte a été organisée par le REFER, et les objets récoltés avaient été donnés au vide-greniers plutôt que revendus dans le cadre d'une boutique éphémère. Des liens existent donc, mais la Régie de quartier n'a pas pour autant adhéré.

Elle s'insère en revanche dans un réseau de circulation des objets à l'échelle du territoire de Plaine Commune, voire de la petite couronne parisienne. Plutôt que le terme de réseau, on retiendra ici celui de maillage afin d'insister d'une part sur la dimension territoriale (le tissu est constitué de l'ensemble des mailles) et d'autre part sur la dimension interpersonnelle (les mailles s'entrelacent les unes aux autres). Bien que ce maillage implique des acteurs institutionnalisés comme la Régie, son organisation reste informelle : il est structuré par des liens d'interconnaissance et fonctionne grâce à la capacité d'improvisation des différents acteurs. Lorsque le vide-greniers reçoit des dons de vêtements trop importants pour la capacité de stockage et de redistribution du lieu, ceux-ci sont donnés à des collectifs d'aide aux personnes sans-abris ou aux personnes migrantes, comme le Landy Sauvage, un squat dans le quartier de la Plaine à Saint-Denis où les associations Utopia 56 et Entraides Citoyennes stockent des biens de première nécessité redistribués pendant des maraudes. Le bouquiniste du centre-ville de Saint-Denis est également sollicité par la bénévoles qui s'occupe du

⁶⁶ La [ressourcerie 2mains](#) est la première ressourcerie de Seine-Saint-Denis, créée au Blanc-Mesnil par une association de l'action sociale en 2010.

tri et du rangement des livres lorsque le vide-greniers reçoit des livres rares qui ne pourraient pas être vendus à leur valeur marchande au vide-greniers.

Les autres mailles sont activées par les visiteur-ses du vide-greniers, là encore en toute informalité : c'est le cas de cette femme qui tient une boutique au marché aux puces de Saint-Ouen et qui voit dans le vide-greniers une opportunité de s'approvisionner en vêtements de marque à très petit prix pour les revendre en engrangeant un bénéfice (*cf.* Photo 11). Il en est de même pour cette femme qui tient un stand au marché de Saint-Denis et qui y revend régulièrement les meubles et les bibelots qu'elle achète au vide-greniers. Cette activité de revente est connue des bénévoles de la Régie et tolérée dans la mesure où les personnes concernées ne négocient pas les prix. Ce maillage s'étend à Paris et à la petite couronne : une femme recherchant des livres pour enfants en quantité suffisante pour équiper une école au Congo-Brazzaville a fait étape au vide-greniers après avoir parcouru tous les départements franciliens pour se rendre dans des lieux de récupération ou chez des particuliers inscrits sur le Bon Coin (*cf.* Photo 12).



Photo 11 - Mèches à tresser (gauche) et sac à main (droite), 22/01/20, ©Jean Larive

Aimée habite Saint-Ouen et tient une petite boutique au marché aux puces dans laquelle elle revend parfois des objets achetés au vide-greniers. Ce sera le cas de ces mèches à tresser. Elle insiste sur la bonne affaire qu'elle réalise au vide-greniers : au marché de Château-Rouge à Paris, elle aurait payé 2,50 euros l'extension, là où au vide-greniers, elle en aura trois pour 1,50 euros. Outre son activité de commerce aux puces, elle exerce comme auxiliaire de vie sociale auprès de personnes âgées isolées, dont l'une habite Floréal : c'est à l'occasion de ces visites, les mercredi après-midi, qu'elle se rend au vide-greniers. Elle est également animatrice dans un foyer qui accueille des enfants en situation de handicap auxquels elle amène des livres et des jouets trouvés au vide-greniers. D'origine camerounaise, elle se rend régulièrement dans son village natal, et distribue à l'occasion de ses voyages auprès de sa famille des objets glanés au vide-greniers : c'est le cas de ce sac d'imitation Louis Vuitton qu'elle qualifie de « vintage ». Les objets d'Aimée circulent ainsi entre sa boutique aux puces de Saint-Ouen, les personnes âgées ou les enfants qu'elle accompagne dans toute la région parisienne et sa famille au Cameroun.



Anne-Lise travaille pour une ONG congolaise qui projette d'ouvrir un orphelinat. Chargée d'équiper la structure en livres et jouets pour enfants, elle s'est d'abord approvisionnée sur la plateforme Le Bon Coin, avant qu'un ami dionysien ne lui parle du vide-greniers. Elle se réjouit d'y trouver « de la quantité rapidement » car elle doit honorer une commande de 2500 livres. Elle en achète 250 au vide-greniers ce jour-là et prévoit de les envoyer par conteneurs. Elle-même habite Paris et ne se rend à Saint-Denis qu'exceptionnellement.

Photo 12 - Anne-Lise, 08/02/20,
©Jean Larive

Ces exemples permettent d'évoquer l'internationalisation de ce réseau de circulation des objets dont le vide-greniers fait partie. Dans ce quartier populaire d'immigration récente, nombreux-ses sont les visiteur-ses qui entretiennent des liens familiaux avec leur pays de départ. Le vide-greniers est un lieu d'approvisionnement des associations de solidarité internationale du quartier qui envoient par conteneurs des colis destinés à des structures de soin ou d'éducation qui manquent d'équipement. C'est le cas de Pedro, un homme capverdien de 36 ans, arrivé en France depuis 10 ans, membre d'une association communautaire capverdienne du quartier qui envoie régulièrement à Sao Vincente des colis réceptionnés et distribués par sa mère. Ce jour-là, c'est un parc pour enfant et des fournitures scolaires qu'il est venu acheter au vide-greniers à destination d'une crèche et d'une école privée (cf. Photo 13). Cette stratégie est également déployée par des particuliers qui envoient régulièrement ce type de colis à leur famille élargie restée au pays : c'est le cas de Fatou, une femme de cinquante-deux ans, d'origine sénégalaise, arrivée en France depuis 25 ans, qui a réservé au vide-greniers des sacs de vêtements qu'elle compte envoyer par bateau à Dakar (cf. Photo 14).



Pedro est un habitué du vide-greniers. Il est membre d'une association capverdienne à Saint-Denis qui envoie régulièrement des dons au pays. C'est sa mère qui réceptionne les colis à Sao Vicente et qui redistribue les dons auprès d'établissements scolaires ou médicaux, d'associations caritatives ou dans le cadre de la famille élargie. Pedro ne récupère pas seulement au vide-greniers : il travaille dans un foyer d'hébergement d'urgence géré par la Mairie de Paris et récupère ce dont son employeur se débarrasse. Il fréquente également les vide-greniers, brocantes et marchés aux puces de la région parisienne.

Il pose avec un parc pour enfant destiné à une crèche au Cap Vert. Le portrait a fait l'objet dans le cadre de l'exposition photo d'un travail de composition réalisé par Jean : chaque portrait a été associé à un détail, ici des vêtements exposés sur un portant mobile.

Photo 13 - Pedro, 08/09/20 ©Jean Larive



Fatou est une agente de la Régie, mobilisée au vide-greniers pour soutenir le travail bénévole de tri, de rangement et d'accueil. Elle habite le quartier depuis 25 ans et connaît presque toutes les personnes qui se présentent au vide-greniers. Elle a mis de côté trois colis de vêtements qu'elle compte envoyer par conteneur à Dakar à destination de sa famille restée au pays. Il lui arrive aussi d'acheter des vêtements pour elle ou pour ses enfants : elle apprécie les prix très accessibles et la qualité des vêtements, qu'elle juge meilleure que les vêtements achetés au marché de Saint-Denis.

Son portrait a fait l'objet du même travail de composition que le précédent : il a été associé à un détail pris à l'entrée du vide-greniers. Parmi les objets exposés sur le trottoir, on trouvait un lit à barreaux démonté et quelques meubles de rangement.

Photo 14 - Fatou, 22/01/20, ©Jean Larive

Ce réseau de circulation des objets à l'échelle de Plaine Commune, voire à l'échelle internationale, a été baptisé en entretien la « ressourcerie par le bas » par le co-directeur de la Régie.

« Si demain on arrive à se faire intégrer dans un réseau plus large et qu'on participe à l'animation d'une ressourcerie, j'appelle ça la ressourcerie par le bas, pas un lieu imposé par Plaine Co', mais une myriade de petits lieux qui existent déjà qui font un peu comme nous. [...]

- Donc l'idée, ce serait de mettre en lien tous ces gens qui font déjà ça ?

- Oui, moi, mon idée, c'est de partir de l'habitant, pas de la structure. Tu es habitant sur Plaine Commune, dans les communes voisines, tu as envie de donner ton électroménager, d'acheter des fringues, des bouquins d'occas', dans un rayon d'un kilomètre autour de chez toi, il y a un lieu. Quand tu as envie de donner, tu sais où aller. Par exemple, pour les bouquins, des espèces de boîtes à livres. Le reste, il faut mieux l'organiser. Que les acteurs se connaissent, aujourd'hui il y en a un certain nombre qui se connaissent entre eux, mais d'autres ne savent pas qu'à trois kilomètres de chez eux, il y a le même genre de choses qui se fait. Tu as pas mal de chapelles, entre ceux qui disent 'nous, on est ressourceries', 'nous, on est recycleries', 'nous, on est vide-greniers'. Je trouve que, dans le fond, ce n'est pas le débat. Je m'en fous de savoir si on est recyclerie, ressourcerie, si on est ultra vertueux ou un peu... On a déjà fait une première démarche, on peut améliorer : dans le vide-greniers, dans notre fonctionnement, il y a plein de trucs qui ne vont pas. Mais ça a le mérite d'exister. »

Mathieu, 30/05/20

Si cette informalité est revendiquée parce qu'elle autorise à expérimenter pour répondre rapidement à un besoin local, elle a également ses limites : la Régie est régulièrement amenée à refuser des dons ou à jeter faute d'espace pour stocker, de compétences et de temps pour réparer, de partenaires pour redistribuer. Formaliser ce réseau de « ressourceries par le bas » à l'échelle de Plaine Commune, ou rejoindre le REFER à l'échelle francilienne, c'est ainsi se donner les moyens d'une action de récupération plus systématique. Celle-ci cependant s'appuie sur l'existant : la formalisation et la mise en réseau sont des étapes qui succèdent à l'ancrage et à l'expérimentation. La Régie a ainsi été sélectionnée à l'édition 2020 de l'appel à projet « Terre d'avenir »⁶⁷ de Plaine commune pour un projet de structuration d'un réseau de « ressourceries par le bas » à hauteur de 2000 euros. Si le vide-greniers n'est pas tout à fait une ressourcerie, ce n'est donc pas seulement parce que la fonction d'autoréparation y est peu développée, car celle-ci est une perspective à court terme pour la Régie : c'est surtout parce que c'est une ressourcerie qui ne dit pas son nom, qui a fait le choix de l'informalité pour les premiers pas de son développement, et qui s'intègre petit à petit dans un réseau d'initiatives similaires pour démultiplier ses moyens d'action à un moment où ses capacités de réponse à la demande locale atteignent un palier.

⁶⁷ L'appel à projet Terre d'avenir a été lancé en 2014 par la délégation à l'écologie urbaine de Plaine Commune. Il s'agit d'une enveloppe d'environ 50 000 euros chaque année répartie sur une vingtaine de projets en faveur de l'écologie urbaine portés par des associations du territoire. Depuis 2021, Terre d'avenir a été regroupé avec deux autres appels à projets de Plaine Commune au sein d'un guichet unique appelé « Fabriques d'avenir » (cf. Chapitre 6).

3.2.3. Un magasin gratuit

Contrairement au café associatif et à la ressourcerie, le magasin gratuit n'est pas une référence explicite dans le discours des membres de la Régie. C'est plutôt la proximité du vide-greniers avec ce type d'initiatives telles que décrites dans des travaux récents (Bucolo et Lhuillier 2021) qui m'amène à analyser le vide-greniers à l'aune de ce modèle. Les magasins gratuits reposent eux aussi sur l'imbrication entre les fonctions sociale (par la dimension festive de la *gratifieria*), écologique (par la seconde main) et solidaire (par la gratuité). Dans le cas du vide-greniers, cette dernière fonction est plutôt réalisée par la pratique de prix très bas. Mais on peut se demander pourquoi les objets du vide-greniers ne sont pas donnés gratuitement : la gratuité permettrait en effet de renforcer l'accessibilité des objets aux personnes les plus précaires, d'éviter les situations de négociation du prix parfois délicates relationnellement et de favoriser l'identification du vide-greniers à un lieu de convivialité plutôt qu'à une boutique, ce qui irait dans le sens de l'assimilation du vide-greniers à un café associatif.

Les magasins gratuits : définition et historique

Les magasins gratuits sont des lieux de réemploi où l'échange d'objets de seconde main échappe aux transactions marchandes : les objets sont donnés et repris, sans obligation de réciprocité, selon la logique de la gratuité (qui se distingue à cet égard de la logique du troc ou du don-contre-don).

Ils portent l'héritage du mouvement altermondialiste et anarchiste des années 1970 dans le cadre duquel les premiers « *free stores* » s'étaient développés à San Francisco. Ils s'inscrivent dans une perspective de critique politique de l'ordre marchand capitaliste (Bucolo et Lhuillier 2021). Ce n'est que dans les années 1990 que ces lieux pérennes dédiés à la circulation gratuite des objets se développent en Europe, d'abord à Berlin avec les *Umsonstladen*, puis Europe du nord, en Espagne et en France. Les magasins gratuits constituent une forme pérennisée d'espaces éphémères, dans la rue et sur les places, où l'on peut venir déposer et prendre des objets gratuitement et qui sont l'occasion de moments festifs dans un quartier (Bucolo 2017). Ces espaces sont nommés *gratifierias* en Argentine où ils se sont développés dans le contexte de la crise financière de 2001. Des expériences similaires voient le jour au cours des années 2000 aux États-Unis à travers les *Really Really Free Markets*. En France, elles ont pris la forme des « zones de gratuité » ou des boîtes à dons dans l'espace public.

Il faut d'abord évoquer les contraintes économiques qui pèsent sur le lieu. À la fin d'une après-midi bien remplie, les recettes du vide-greniers peuvent atteindre les 400 euros ; plus fréquemment, elles avoisinent les 100 euros. En 2018, le vide-greniers avait généré 10 000 euros de recettes. Si les charges du local sont mineures, le vide-greniers mobilisait jusqu'au printemps 2019 deux agent-es salarié-es pour appuyer les bénévoles. Ce choix d'y dédier du temps salarié a eu pour conséquence un déficit de 19 000 euros sur l'activité du vide-greniers qui s'est répercuté dans le bilan d'activité de la Régie à la fin de l'année 2018 car les marges générées par les autres activités étaient insuffisantes pour le compenser. Progressivement, le choix a donc été fait de réduire le temps salarié au vide-

greniers à l'ouverture et à la fermeture, qui nécessitent des personnes en capacité de porter des objets lourds. De plus, des agent-es sont encore mobilisé-es pour récupérer des dons chez des particuliers, bien que ce ne soit pas systématique, car ce fonctionnement engendre également des coûts (essence, péage). Si le vide-greniers n'a pas pour vocation d'atteindre un seuil de rentabilité, l'objectif est néanmoins qu'il atteigne un équilibre financier.

Au-delà d'une contrainte économique, la gratuité porte également une signification sociale. Dans les magasins gratuits, elle constitue une critique radicale de l'ordre marchand (Bucolo 2017; Bucolo et Lhuillier 2021). Au vide-greniers, les visiteur-ses semblent davantage l'associer à une forme de charité dévalorisante, où une relation d'aide hiérarchique se substitue à une relation d'entraide plus horizontale qui donne à ceux et celles qui achètent la possibilité de donner et de négocier les prix. La capacité à payer apparaît ainsi comme un marqueur de dignité sociale. Du point de vue des bénévoles, la gratuité – quand elle est proposée à l'issue d'une négociation tendue – est considérée comme un geste provocateur, pour signifier que le lien de confiance de la négociation, qui garantit à chacun-e la recherche d'un prix juste, a été rompu. Elle manifeste alors le sentiment que le travail bénévole réalisé au vide-greniers et les services que ce lieu procure dans le quartier n'ont pas été suffisamment reconnus.

*« Un homme se tient devant le bureau qui sert de caisse dans la pièce principale du vide-greniers. Il souhaite payer une paire de chaussures que la bénévole en charge des prix ce jour-là lui a estimé à 3 euros. L'homme voudrait les négocier pour 1 euro, prix que la bénévole juge dérisoire. L'homme insiste, et à l'issue d'une négociation tendue, la **bénévole finit, excédée, par indiquer à l'homme qu'elle préfère lui donner les chaussures plutôt que de les lui vendre à 1 euro. L'homme semble offusqué de cette réaction et finit par payer le prix de départ.** »*

Carnet de terrain, 07/09/19

On peut certes faire l'hypothèse que la gratuité prendrait une autre valeur sociale si elle était instituée comme norme au vide-greniers : c'est aussi parce que le petit prix et la négociation font normes que la gratuité est vécue comme anormale. Mais il semble que le prix des objets participe d'une forme de revalorisation de la récupération par le vide-greniers : en offrant aux objets destinés à la poubelle un lieu d'exposition et une valeur marchande, le vide-greniers contribue à revaloriser une pratique encore associée à la pauvreté. L'enquête, qui s'est déroulée exclusivement auprès des bénévoles et des visiteur-ses du vide-greniers, n'a pas permis d'interroger ceux et celles qui n'y vont pas. Mais l'idée que la honte sociale associée à la récupération pourrait constituer un frein à l'entrée dans un magasin de seconde main a été évoquée à plusieurs reprises. Ainsi Zineb, bénévole au vide-greniers, me raconte qu'elle avait l'habitude de « biffer » dans les rues de la cité du Vert-Galant à Saint-Denis lorsqu'elle était petite mais qu'elle hésite à faire les poubelles aujourd'hui.

« **Ça ne me dérange pas de faire un peu les poubelles (elle chuchote).** Ça m'est arrivé de voir les objets au moment des encombrants. J'en ai récupéré : un plat breton. Il avait été mis dans les encombrants. C'était lourd. Il dépassait d'une poubelle. Je n'ai pas pu résister. Je l'ai donné à ma nièce. Il n'était pas abîmé. **Il ne faut pas avoir honte.**

- Non, c'était dans la rue, ça aurait été jeté sinon...

- Oui, mais ça, **ça n'aurait pas été compris il y a quelques années. On n'aurait jamais osé le faire.** On le faisait tout le temps quand j'étais petite, mais on était entre nous. Mais après en devenant adulte, tu te permets plus trop. **Maintenant ça va mieux : les gens disent 'j'ai récupéré ça sur le trottoir'.**

- Qu'est-ce qui fait qu'on a moins honte qu'avant ? [...]

- **C'était réservé aux clochards, ou aux Rroms (elle chuchote).** C'était une autre classe d'individus. Aujourd'hui, on voit ça du côté écolo, pour la valeur de l'objet. **Il faut dépasser un peu ta honte.** »

Zineb, 18/10/19

Le lieu et la valeur marchande ne suffisent cependant pas à expliquer cette revalorisation : elle s'inscrit par ailleurs dans une dynamique plus générale par laquelle la seconde main est de plus en plus associée à une pratique écologique et de moins à moins à une pratique de survie. Ce déplacement de la valeur sociale accordée à la récupération apparaît dans les discours des visiteur-ses du vide-greniers. Si le réemploi est rarement évoqué spontanément parmi les trois premiers motifs de visite au vide-greniers, les réponses sont unanimes lorsque je leur demande si le vide-greniers a une dimension écologique : le vide-greniers permet de ne pas jeter les objets dont on souhaite se débarrasser et de ne pas acheter neufs des objets dont on a besoin. L'importance accordée à la fonction sociale du vide-greniers ne doit donc pas nous amener à conclure que les visiteur-ses du vide-greniers seraient indifférent-es à la question écologique. Celle-ci apparaît comme un levier de revalorisation d'une pratique associée à la pauvreté et de rééquilibrage d'une relation de charité vers une relation d'entraide. Cet encastrement de la question écologique dans la question sociale participe de l'ancrage du vide-greniers dans le quartier Floréal.

Le vide-greniers est un lieu hybride, qui s'apparente par certaines dimensions à un café associatif, à une ressourcerie, à un magasin gratuit, mais qui présente également des écarts à l'égard de ces modèles. Ces écarts relèvent d'une dynamique d'ancrage de ces initiatives dans le quartier Floréal-Saussaie-Courtille, mais plus largement dans le territoire de Plaine Commune. Le vide-greniers est issu d'une volonté des membres de la Régie de faire avant de nommer : le vide-greniers est un café associatif qui ne dit pas sa fonction, une ressourcerie qui ne dit pas son nom. Les termes et les catégories apparaissent lorsqu'il s'agit de répondre aux attentes des financeurs ou des partenaires (une subvention de la Ville pour un café associatif, une subvention de Plaine Commune pour une ressourcerie), mais ils constituent des outils pour développer une activité plus que des références auxquelles se conformer. Ainsi le vide-greniers participe de l'essaimage des initiatives écologistes mais se rapproche du pôle de l'écologie de terrain : le caractère hybride de ce lieu atteste qu'il ne

s'agit pas d'une « solution concrète » pour la transition écologique et sociale des quartiers populaires, mais plutôt d'une initiative construite pas à pas en réponse aux besoins et aux opportunités d'un lieu d'ancrage, attentive aux modèles inspirants forgés sur d'autres territoires, critique à leur égard, mais prompte à utiliser leur langage lorsque le développement de l'activité exige d'entrer dans une logique de répliquabilité.

4. Une alternative écologiste ?

Cette capacité du vide-greniers à ancrer l'écologie dans un quartier populaire permet-elle de le qualifier d'alternative écologiste ? Je propose d'investiguer dans cette partie trois critiques adressées au capitalisme par l'écologie politique et de montrer dans quelle mesure le vide-greniers pourrait constituer une alternative, toujours incomplète et encore en construction, à ces trois caractéristiques du capitalisme (Billen 2022). Cette section s'appuie sur les travaux d'André Gorz et Ivan Illich qui constituent pour cette thèse une base théorique et politique déterminante. L'écologie politique gorzienne est fondée sur une critique du consumérisme, à travers une réflexion sur la construction de besoins superflus par l'économie capitaliste, de la marchandisation conduisant à un oubli de la valeur d'usage au profit de la valeur monétaire et de l'hétéronomie qui dépossède les personnes de leur pouvoir d'agir sur leur milieu de vie (Gorz 1978, 1997, 2008, 2019; Gollain et Gorz 2021; Illich 2014 [1973]). C'est à travers ces trois critiques du capitalisme que je propose de discuter ici le terme d'alternative pour qualifier le vide-greniers. On clôturera cette section en abordant les processus de politisation et de dépolitisation qui parcourent le vide-greniers et qui constituent la principale limite de sa dimension alternative.

4.1. Une alternative à la surconsommation

L'écologie politique gorzienne a fait de la critique de la surconsommation son point de départ : dans une perspective matérialiste marxiste, André Gorz affirme la primauté de la critique des structures de production et de consommation capitaliste dans l'écologie politique. À une économie fondée sur la norme du suffisant où le travail est effectué en vue de satisfaire ses besoins et le temps de travail limité par cet objectif, le capitalisme a substitué une économie fondée sur la surproduction et l'accumulation des profits. Or le champ des besoins primaires n'est pas suffisant pour assurer la reproduction du capital et la recherche du rendement maximal exige la création de nouveaux besoins, susceptibles d'absorber les surplus de production. André Gorz date des années 1920 aux

États-Unis et 1950 en Europe cette rupture avec la norme du suffisant (Gorz 2008 [1992]), là où la sociologue Michelle Dobré avance que l'abandon de la distinction entre besoins futiles et besoins nécessaires s'effectue dans la science économique libérale dès le XVIII^e siècle : tous les besoins sont reconnus de manière indifférenciée comme porteurs d'une utilité sociale dans la mesure où ils permettent d'assurer un niveau élevé de demande, donc de production et de prospérité (Dobré 2002). Le sociologue Razmig Keucheyan actualise la théorie marxiste des besoins développée par André Gorz dans un ouvrage récent (Keucheyan 2019). Donnant l'exemple de l'observation de la voûte céleste, qu'il ne nous est plus donné d'admirer du fait de la systématisation de l'éclairage nocturne, il caractérise le rapport de notre société aux besoins par la déprivation : non pas un besoin non satisfait mais un besoin dont on a gardé la mémoire de la satisfaction par le passé mais qui n'est plus satisfait avec la même immédiateté aujourd'hui. Face à la déprivation, le capitalisme assure la création de besoins artificiels susceptibles de compenser ces besoins non comblés.

Cette critique des besoins est bien une critique écologiste : en générant de la surconsommation pour assurer la surproduction, le capitalisme épuise et dégrade les ressources naturelles et produit pollutions et déchets. La critique écologiste du capitalisme passe donc par une critique du consumérisme : le modèle de société sur lequel s'appuie la surconsommation. Le consumérisme repose sur trois mécanismes sur lesquels la critique écologiste s'est inégalement portée : la publicité, dénoncée et combattue par le mouvement antipub depuis les années 1970, l'obsolescence programmée, qui fait l'objet d'une critique militante plus récente, et l'organisation de la rareté, moins identifiable dans la lutte écologiste. La critique de l'organisation de la rareté s'appuie sur une critique des inégalités que l'écologie politique d'André Gorz ou l'écologie sociale de Murray Bookchin ont entrepris. La création de nouveaux besoins suppose de générer du désir pour des biens de consommation dont la valeur d'usage est limitée mais dont la valeur marchande et la valeur sociale est élevée. Cette valorisation sur le marché et dans la société de biens à faible valeur d'usage s'effectue par l'organisation de la rareté : dès que les surplus de production démocratisent l'accès à un produit rare, le capitalisme assure la création de nouvelles raretés désirables par les élites. La création de nouveaux besoins repose ainsi sur la consommation distinctive des classes aisées qui maintient les classes populaires dans une pauvreté toujours relative et définie comme « privation des richesses matérielles accessibles à d'autres » (Gorz 1978, p.291). On voit ici comment la critique écologiste du consumérisme est susceptible d'articuler question écologique et question sociale. Pourtant, c'est sur cette base que la contradiction entre écologie et justice sociale a été soulignée : la surconsommation que l'écologie dénonce est présentée comme le prix à payer de la démocratisation de l'accès à tous les biens de consommation. André Gorz se désolidarise ainsi d'un socialisme de croissance qui consisterait à faire de la surconsommation une question de redistribution plutôt qu'une question de production et à reporter sur la croissance la garantie de la répartition équitable

des richesses (Gorz 1978). Il défend plutôt un écosocialisme dont le projet social serait l'établissement démocratique d'une norme commune du suffisant. Michelle Dobré note cependant qu'« il semble que la voie soit étroite entre l'imposition bureaucratique, technocratique ou autoritaire de règles de limitation de la consommation pour des raisons écologiques, et une autolimitation consentie qui se définirait dans la reformulation d'un 'projet de société'. » (Dobré 2002, p.207). Elle pose ainsi la question de la base sociologique d'un tel projet de société.

Cette critique de la surconsommation est-elle présente au vide-greniers ? Du point de vue de la direction et des membres du Bureau, le vide-greniers est d'abord un moyen de réduire les déchets et de les revaloriser et constitue donc une alternative à l'aval de la chaîne de production. La critique du consumérisme n'est cependant pas absente : la présidente se dit attachée à la « non-consommation » et considère que le vide-greniers permet d'éviter « les dépenses inutiles ». Mais l'ancrage de la Régie dans un quartier populaire invite le co-directeur à porter un regard critique sur les thèses de la décroissance, associées à une écologie du sacrifice qui s'imposerait dans ce contexte à des personnes qui n'ont pas les moyens de consommer. Il décrit au sein de la Régie son malaise à invoquer les motifs écologiques d'une autolimitation auprès d'agent-es en insertion pour lesquels l'accès à l'emploi constitue une opportunité pour rattraper un niveau de consommation auquel ils et elles n'avaient pas accès. La question du positionnement social de ceux et celles qui portent la critique de la surconsommation dans une organisation apparaît ici centrale. Or cette critique est davantage explicite dans les discours des bénévoles ou des visiteur-ses du vide-greniers. Zineb explique ainsi que son engagement au vide-greniers s'inscrit dans un mode de vie marqué par la sobriété volontaire. Née en Algérie en 1954, elle a grandi à Saint-Denis dans une cité démolie en 1988. Elle a accédé à un logement social à Floréal en 1985 grâce au dispositif du 1% logement, alors qu'elle était employée comme secrétaire dans une entreprise. À temps partiel à la naissance de son fils, puis au chômage pour s'occuper de sa mère en fin de vie, elle dispose aujourd'hui d'une petite retraite.

« On est une société qui consomme beaucoup, qui pollue, ça ne me plaît pas. Tu le vois tous les jours, où est-ce qu'on va ? [...] Je n'ai même pas de portable, ça ne m'intéresse pas. Je ne suis pas une consommatrice. C'est quelque chose qui me révolte un peu. On fabrique beaucoup et on consomme peu de temps, et on jette. C'est un côté de notre société qui me déplaît. [...] Je suis limitée dans mes dépenses. Déjà, je n'ai pas de moyens. Et tout ce qui est superflu, je n'ai pas besoin. Je vais user les vêtements jusqu'au bout, je n'ai pas besoin. »

Zineb, 18/10/19

On retrouve cette critique de la société de consommation dans le discours d'Aurélie, une visiteuse régulière du vide-greniers. Auxiliaire de vie à l'hôpital, âgée de 34 ans, elle habite un logement social à Floréal depuis 5 ans. Elle est mère de deux enfants et passe régulièrement au vide-greniers le

mercredi après-midi avec sa fille. La critique du consumérisme s'entremêle dans son discours à celle de la marchandisation, qui constitue un second champ de critique du capitalisme pour l'écologie politique sur lequel on reviendra.

*« On achète tellement de trucs qui ne servent pas forcément. Il y a des trucs qu'on m'a donnés, donc je ne vois pas l'intérêt d'aller vendre un truc qu'on m'a donné. Je donne, je préfère. Surtout par l'époque actuelle : le fait que tout soit payant, il n'y a plus rien de gratuit quasiment, le fait de donner, ça bouscule un peu ce qui se passe en ce moment, cette société ultra individualiste, toujours centrée sur le commerce... **Il faut toujours acheter le dernier téléphone, le dernier truc.** C'est compliqué. »*

Aurélie, 12/03/20

Au-delà des déclarations d'intention, le vide-greniers permet-il une autolimitation de la consommation par les pratiques ? La fonction solidaire du vide-greniers est justifiée par la Régie par sa capacité à répondre à des besoins de première nécessité à peu de frais. C'est le cas pour un certain nombre de visiteur-ses qui viennent chercher au vide-greniers des objets précis qu'ils et elles auraient, en l'absence du vide-greniers, achetés en grande surface. Le choix du vide-greniers plutôt que de la grande distribution est justifié par les personnes concernées par le prix, la meilleure qualité, l'hyper-proximité, ou enfin par un choix plus diversifié dans la gamme de prix la plus basse. Le vide-greniers est particulièrement apprécié par les parents de jeunes enfants qui n'ont pas les moyens d'investir dans des vêtements ou des jouets dont la durée de vie est d'autant plus limitée que les enfants sont jeunes : c'est le cas d'un père de famille venu chercher au vide-greniers une combinaison de ski pour sa fille qui partait en classe de neige pour la première fois.

Ce dernier exemple invite à apporter une première nuance à la notion de besoin. Face à des besoins qui varient dans le temps, le vide-greniers réduit l'obsolescence des objets en assurant leur circulation : il fonctionne pour beaucoup de visiteur-ses comme une objethèque. Ce qui a été donné peut être racheté lorsqu'on en a à nouveau besoin, ou ce qui a été acheté peut-être redonné lorsqu'on n'en a plus l'usage. C'est ce que fait Carmen, bénévole au vide-greniers, qui achète et redonne régulièrement des jouets pour ses petits-enfants (cf. Photo 15). C'est particulièrement le cas des objets destinés aux enfants, mais c'est aussi celui des livres, qui, une fois lus, sont redonnés, transformant le vide-greniers en bibliothèque de pied de tours. Cette perspective de pouvoir donner des objets dont on n'a plus l'usage conduit à les préserver, à leur apporter un soin nouveau, comme l'explique Nadia, une visiteuse âgée de 52 ans, infirmière et mère de trois enfants, qui, avant l'ouverture du vide-greniers, avait plutôt tendance à jeter les objets dont elle ne se servait plus :

*« On donne au fur et à mesure. Dès qu'on n'a plus besoin, on descend. Et quand on achète et qu'on utilise, on fait attention, parce qu'on sait maintenant que ça va faire le bonheur de quelqu'un d'autre. Ça va aider quelqu'un d'autre. **On fait plus attention qu'avant, parce qu'on sait que ça ne va pas aller à la poubelle.** »*

Nadia, 22/01/20



Carmen est bénévole au vide-greniers depuis 2018 et s'occupe régulièrement des enfants de sa fille, pendant que celle-ci travaille. Elle pose avec une chaise pour enfant qu'elle vient de donner au vide-greniers. Je l'interroge sur la provenance de l'objet, et suis surprise d'apprendre qu'elle l'a elle-même achetée au vide-greniers.

« - Raconte-moi, d'où elle vient cette chaise ?
- Celle-là ? D'ici !
- D'ici, du vide-greniers ?
- Oui ! Je l'ai achetée ici, mes petits-enfants ont joué avec tout ce qu'ils ont voulu, maintenant on n'a pas besoin, donc je la remets. Je fais ça tout le temps. Quand j'achète quelque chose ici, les enfants jouent, et quand ils se fatiguent, au lieu d'acheter des jouets à 50 euros, je viens ici, j'achète des petits jouets pour le prix qu'elle décide la dame, Christine ou Chantal. Les enfants jouent trois, quatre fois, et quand ils se fatiguent, je ramène.
- Au bout de combien de temps ils sont lassés ?
- Oh pas longtemps ! 2-3 jours !
- Ah bon, seulement !
Heureusement que ce n'est pas trop cher alors ! »

Photo 15 - Carmen, 18/12/19, ©Jean Larive

La perspective de répondre à des besoins, couplée à l'ambition de jeter le moins possible, conduit à observer dans l'opération de tri la logique du « tout peut servir ». Or cette logique ne remet pas en question le fonctionnement de l'amont de la chaîne de production. C'est une critique récurrente des initiatives de revalorisation des déchets (Rassat 2017) : elles dépendent, par définition, de la surproduction et lui assurent un débouché socialement et écologiquement valorisable. Or la charge de ce débouché est inégalement répartie et la géographie de cette fonction reflète celle des inégalités sociales. De la même façon que les quartiers populaires sont les derniers maillons de la chaîne de revalorisation des déchets à l'échelle métropolitaine (Blot, Descoings et Fabry 2018), les pays du Sud sont les derniers récepteurs d'un circuit de revalorisation mondialisé. L'intégration du vide-greniers dans un réseau internationalisé de dons entre pays d'accueil et pays de départ interroge dans une perspective écologiste : lorsqu'il s'agit de pays aux États défailants où la gestion

des déchets est laissée à l'initiative privée et génère des pollutions non maîtrisées, l'activation de ce type de réseaux internationaux peut conduire à renforcer les inégalités sociales et environnementales entre Nord et Sud.

Ma participation aux opérations de tri au vide-greniers m'a permis d'expérimenter cette négociation permanente entre jeter et ne pas jeter. Jeter, c'est produire des déchets et aller à l'encontre de la fonction première du vide-greniers, mais c'est aussi reconnaître que le système de production capitaliste produit des choses inutiles ou de mauvaise qualité, qui ne sont pas dignes d'être revendues. Ne pas jeter, c'est réduire les déchets à la source et considérer que tout objet peut trouver une utilité s'il est lavé, réparé, transformé, mais c'est aussi faire le jeu de la surproduction et en faire reposer la charge sur les classes populaires qui constituent le public du vide-greniers. Le récit d'une opération de tri de vêtements permet de rendre compte de l'ambiguïté du vide-greniers à l'égard de la surproduction à travers les débats que génèrent les critères de sélection du tri.

*« La cuisine est encombrée par plusieurs cartons de vêtements qu'il nous faut trier. Je m'y attelle avec Cristina et Carmen. Cristina travaille intensément, elle s'arrête juste pour fumer des cigarettes dehors. **Elle fait un tri beaucoup plus sélectif que les autres bénévoles** : à l'entendre, **il ne faudrait pas seulement jeter ce qui est usé ou sale, mais aussi ce qui est démodé**. Plusieurs fois, surtout devant des vestes, elle s'exclame : 'qui va mettre ça ?' Carmen vérifie derrière elle le tas destiné aux encombrants et remet de temps en temps des choses dans les cartons. Cristina se met à ranger l'étagère du linge de maison et demande à Christine si elle peut jeter les napperons et la dentelle qui sont là depuis des mois et 'n'intéressent personne'. Christine est d'accord. Fériel, une habituée, entre à ce moment dans la cuisine et demande si elle peut prendre les napperons 'pour moi et pour les voisins qui n'ont pas d'argent'. Je trouve alors étrange de considérer que les voisins qui n'ont pas d'argent ont besoin de napperons. Christine les lui donne gratuitement. Un homme jeune, maghrébin, vêtu avec soin, que je n'ai jamais vu au vide-greniers auparavant, entre à son tour. Il répond aux plaintes de Cristina sur le surplus de vêtements démodés : **'Ce n'est pas du goût de tout le monde, mais moi je viens, j'achète et j'envoie au pays. Là-bas, ils sauront quoi en faire, ça sert toujours'**. Puis, en regardant les doudounes accrochées au porte-manteau : 'enfin, pas tout, c'est sûr'. »*

Carnet de terrain, 27/11/19

La dépendance des ressourceries à l'égard de la surproduction a pour pendant la reproduction en leur sein des normes de la surconsommation. Si le vide-greniers assure la satisfaction d'un certain nombre de besoins, constitue une alternative à la grande distribution et favorise la deuxième vie des objets, il regorge également d'objets qui n'apparaissent pas *a priori* de première nécessité (des objets de décoration par exemple) et les petits prix pratiqués autorisent l'achat compulsif d'objets dont les visiteurs n'ont pas forcément besoin. Ainsi Bachir, 58 ans, habitant d'Aubervilliers et ripeur à Saint-Denis, employé d'une entreprise assurant la collecte des déchets pour Plaine Commune, apprécie le vide-greniers parce qu'il y trouve des chemises de la marque qu'il affectionne pour un prix avantageux par rapport au neuf.

« Qu'est-ce que vous achetez généralement ici ?

- Généralement, les chemises, les chaussettes si vraiment elles sont bien à ma taille. La qualité !

- Vous recherchez de la qualité ?

- C'est la marque ! Si ce n'est pas Lacoste... Je gagne beaucoup de choses ici ! 5, 6 euros, même à 20 euros, ça marche, l'essentiel c'est que je trouve...

- Ce sont des choses dont vous avez besoin ? Qui vous plaisent ?

- **J'ai beaucoup de choses à la maison, mais j'aime trop la marque, même si je ne porte pas, l'essentiel c'est que j'ai cette marque.**

- Et si c'était dans un autre magasin, vous achèteriez ?

- J'achète le neuf ! Même, ils sont encore emballés dans les cartons chez moi à la maison ! »

Bachir, 02/07/20

C'est ici que la distinction entre besoins essentiels et besoins artificiels apparaît plus ardue. La critique marxiste des besoins tend à les naturaliser, en les réduisant aux fonctions nécessaires à la survie biologique. Pourtant, la sociologie de la consommation a bien montré que celle-ci ne se limite pas à satisfaire des besoins primaires mais constitue un moyen de distinction sociale et de domination symbolique pour celles et ceux qui y ont accès (Bourdieu 1979; Coulangeon 2004). Michelle Dobré souligne ainsi qu'on ne peut faire l'économie d'une approche sociologique du besoin : « Cette réduction théorique des besoins à des besoins incompressibles [...] ignore toujours que nourriture, toit ou habits, pour aussi essentiellement nécessaires qu'ils puissent se concevoir, entrent dans toute société humaine par le biais du langage et de la culture. » (Dobré 2002, p. 61). Le vide-greniers contribue ainsi à rendre accessibles des objets de distinction à des personnes qui n'y ont pas nécessairement accès. Ainsi Victor, un homme de 31 ans, arrivé de Mayotte en 2019 et habitant un logement social à Floréal, ouvrier du bâtiment, est à la recherche d'une cravate dont il valorisera l'acquisition dans la sphère personnelle à défaut d'en avoir l'usage dans la sphère professionnelle.

« J'aime mettre les cravates ! J'ai vu ces couleurs-là, il y avait des boutiques, je suis passé, il n'y avait pas ces couleurs. J'ai des vêtements qui vont bien se marier avec ça. Pour moi, ça fait du bien.

- C'est pour votre travail ?

- Dans mon travail, **je suis dans le bâtiment...** [...] **Là, c'est pour se détendre après le travail.** »

Victor, 06/02/20

On retrouve cette approche sociologique du besoin dans le discours de la présidente de la Régie, qui associe la fonction solidaire du vide-greniers moins à la satisfaction de besoins essentiels qu'à la possibilité de donner accès à de « jolies choses ».

« Je me dis que **les gens en difficulté, ils ont besoin d'avoir de jolies choses, des choses belles et propres, à petits prix.** »

Chantal, 17/06/20

Tout l'enjeu est alors de définir les critères de sélection de ces « jolies choses » : tantôt les critères sont les mêmes que ceux du marché classique (la marque), tantôt ils tendent à valoriser des objets anciens, artisanaux, originaux dont la valuation obéit à des règles propres au vide-greniers.

4.2. Une alternative à la marchandisation

La critique écologiste du capitalisme s'est également portée sur le régime capitaliste de l'échange et de la valuation. On peut distinguer deux critiques fondamentales : la première souligne la déconnexion entre valeur d'usage et valeur marchande dans le régime de valuation capitaliste. Elle rejoint la critique de la surconsommation dans la mesure où c'est cette déconnexion qui détermine la rupture entre la production et les besoins : là où la valeur marchande est supposée refléter la valeur d'usage, la création de nouveaux besoins et la logique de la consommation distinctive conduit à consommer et donc à produire des biens dont la valeur d'usage est faible mais dont la valeur marchande distingue leur détenteur-riche-s comme privilégié-e-s (Gorz 1978, p.294). La seconde critique concerne l'extension de la logique marchande à des biens et des services dont le régime de l'échange suivait la logique de la réciprocité. Michelle Dobré distingue ainsi la sphère du quotidien dont le régime d'échange et de valuation repose sur la générosité et la gratuité, de la sphère de la production régie par l'efficacité, la rentabilité et le calcul (Dobré 2002). Elle décrit un mouvement de réduction de la sphère du quotidien à mesure que les valeurs de la production en altèrent la logique. La résistance ordinaire que constitue l'écologie au quotidien se déploie alors dans une sphère du quotidien érodée par la logique marchande. Erik Olin Wright appelle ainsi marchandisation le processus par lequel de nouvelles sphères de l'activité humaine s'organisent à travers les marchés (Wright 2017). On retrouve cette double critique écologiste adressée à l'économie marchande dans un texte de Murray Bookchin de 1983 qui distingue entre l'économie de marché et l'économie morale : il y invite à penser un régime d'échange et de valuation qui tienne compte non seulement de la nature des objets échangés mais également de la nature de la relation entre les personnes qui échangent et de la position de ces personnes dans la société (Bookchin 2019).

Le régime de fixation des prix au vide-greniers, qui prend en compte la situation sociale de la personne et qui admet la négociation (cf. 2.2.2.), atteste d'un pas de côté effectué par le vide-greniers vis-à-vis du régime d'échange et de valuation capitaliste. La valeur marchande attribuée à l'objet dépend moins de la nature de l'objet que de la personne qui l'acquiert, et celle-ci est généralement fixée en-dessous de la valeur d'usage attribuée à l'objet lui-même. De la même manière que les besoins doivent être envisagés dans le contexte social qui contribue à les produire, la valeur d'usage ne saurait être réduite à l'utilité d'un objet au regard de la satisfaction d'un besoin dont le degré d'essentialité s'avère difficile à fixer. Par valeur d'usage, on entend ici l'ensemble des valeurs attribuées selon un régime de valuation différent de la marchandisation. Or le vide-greniers s'avère être un lieu privilégié d'observation de processus de valuation alternatifs à la marchandisation. Le récit de l'histoire d'un ours en peluche qu'une mère et sa fille choisissent pour réaliser leur portrait en est révélateur (cf. Photo 16).



Cadeau de son petit ami lorsque sa mère était adolescente, l'ours en peluche que tient Yousra a traversé la Méditerranée il y a 25 ans. Nadia, sa mère, raconte : « Quand je suis venue en France, dans ma valise, il y avait trois vêtements, c'était une petite valise, et lui. » Il a finalement atterri dans les bras de sa cadette, qui, âgée de 9 ans à l'ouverture du vide-greniers en 2017, a accepté d'en faire don. Un peu usé, l'ours est resté dans le tas de peluches à disposition des enfants dans la pièce principale du vide-greniers. La mère et sa fille, habituées du lieu, reconnaissent leur ours à chaque fois qu'elles s'y rendent et admettent qu'elles ont hésité à le racheter. Mais le don lui-même avait une valeur symbolique pour Nadia : « Ça symbolise une période de ma vie. Je voulais faire la passation, le passer à quelqu'un d'autre, parce qu'il y a plus important pour moi maintenant, il y a les enfants. » Quand je demande à Yousra si le doudou a un nom, elle me répond : « Non, c'est vrai que je ne lui ai jamais donné de nom. Peut-être que l'histoire suffisait. »

Photo 16 - Nadia et Yousra, 22/01/20, ©Jean Larive

Ce qui frappe dans ce portrait, c'est la valeur affective attachée à l'objet : il fait écho à une histoire personnelle. Connaître l'histoire d'un objet et de son·sa donateur·rice est finalement assez rare, mais parfois l'objet porte la trace de son histoire et donne ainsi lieu à la construction d'un imaginaire qui lui donne de la valeur. Ainsi d'une lampe à huile qui porte sous son pied une inscription manuscrite encore lisible : « *a appartenu à Maxence, a éclairé nos tu me lis encore et je viens dans les genoux avant le bib* ». Cette inscription énigmatique est déchiffrée par un petit groupe de visiteur·se·s et de bénévoles du vide-greniers et cette trouvaille confirme l'homme qui a découvert la lampe dans son choix de l'acheter. La valeur des objets est associée à celle de la personne qui les a possédés : une visiteuse du vide-greniers m'a ainsi confié avoir été choquée par la destruction des objets par les camions-broyeurs qui collectent les encombrants. Elle a vécu cette scène comme une forme de violence envers les personnes qui les ont possédés. Le respect des objets apparaît ainsi comme une forme de respect envers les gens.

On retrouve ici les conclusions de la littérature sur les cultures matérielles qui considère les objets dans un système d'interactions sociales qui leur donne sens et fait culture. L'objet n'est pas seulement une chose inerte, soumise à notre intentionnalité, c'est aussi le réceptacle d'une infinité de significations qu'il accumule en passant de main en main (Hennion 2007). L'objet n'est pas seulement défini par la multiplicité des usages qui en sont faits à travers le temps mais par les parcours de vie des personnes qui les façonnent et les échangent : ces objets dits « biographiques » sont l'expression d'une identité tout autant qu'ils contribuent à la constituer (Hoskins 1998; Gosden et Marshall 1999). Ainsi l'anthropologue Arjun Appadurai considère que la valeur d'un objet tient moins à sa nature qu'aux contextes de circulation dans lequel il évolue (Appadurai 2014). Les objets ne sont jamais seulement des marchandises (*commodities*) : la marchandise n'est qu'un objet dans une situation d'interaction particulière, celle de la marchandisation.

Au vide-greniers, une valeur particulière est accordée aux objets anciens, en particulier lorsqu'ils rappellent leur enfance aux visiteur·ses les plus âgé·es. La valeur historique d'un objet peut résider dans son usage, inconnu ou devenu obsolète (une lampe à huile, un réchaud à la bougie, un magnétoscope, un appareil photo argentique), ou dans son matériau, lorsque l'objet est fabriqué dans du bois, de la fonte, du cuivre ou du fer forgé et qu'il porte la marque du temps (rouille, inscriptions, rayures, etc.) Les objets peuvent également avoir une valeur interculturelle lorsqu'ils renvoient à des usages inhabituels dans le contexte français, qu'il s'agisse d'habitudes alimentaires (un couscoussier) ou de modes vestimentaires (un pagne). À travers ces objets qui ont voyagé et font voyager, c'est aussi la diversité des origines géographiques des habitant·e·s du quartier que le vide-greniers reflète. Ainsi Aurélie, infirmière et mère de deux enfants, d'origine française, remarque un bibelot portant le nom de « Sétif » sur une étagère (cf. Photo 17).



Aurélie a choisi un bibelot représentant l'Arc de Caracalla, érigé à l'entrée de la ville de Djemila sur la route de Sétif en Algérie. Il s'agit d'un souvenir touristique, il est un peu abîmé et couvert de poussière. Son appartement est rempli de bibelots venus d'ailleurs, offerts par des connaissances qui ont eu l'occasion de voyager. Elle-même n'a pas eu cette chance, mais a développé une curiosité pour l'Algérie : « En plus, ça ne vient pas d'ici. Sétif, c'est en Algérie. Donc **ça fait voyager un peu**, je trouve. [...] Je n'ai pas beaucoup voyagé, même si j'aimerais bien. Surtout ce secteur-là. J'aime bien l'Algérie. C'est bizarre parce que tout le monde a tendance à aller au Maroc ou en Tunisie parce que c'est plus touristique. **Bien que je n'y sois jamais allée, l'Algérie, c'est un pays qui m'attire beaucoup.** [...] C'est un grand pays, il y a beaucoup de désert, mais il y a tous les paysages là-bas, c'est incroyable. Il y a du désert, il y a la mer, il y a la montagne. Oui, **Sétif, c'est en Algérie, je pense. Ça, je n'arrive pas à lire... Djemila... Je ne sais pas. J'ai pas mal d'amies algériennes.** »

Photo 17 - Aurélie, 12/03/20, ©Jean Larive

Le vide-greniers incarne la possibilité d'être toujours surpris-e, de découvrir des objets étranges, venus d'ailleurs, d'imaginer leur provenance et leur histoire. Le terme de « caverne d'Ali Baba » revient régulièrement pour le désigner. Aurélie explique ainsi qu'elle est rentrée pour la première fois en suivant sa fille, qui, attirée par les objets à l'extérieur, a passé le pas de la porte :

« À la base, je venais ici beaucoup parce que **ma fille est très curieuse**. Quand elle a vu cet endroit, elle est rentrée, c'est un peu comme une **caverne d'Ali Baba**, elle a commencé à fouiller. Au début, je suis venue... pas à reculons, mais sans savoir... Je n'étais pas... Je ne savais pas exactement ce que c'était : je suis rentrée parce que ma fille est rentrée. »

Aurélie, 12/03/20

Valeurs affective, historique, interculturelle priment sur la valeur marchande des objets. Cela explique les petits prix et leur fluctuation en fonction des personnes : les valeurs qui comptent au vide-greniers sont inestimables et se traduisent mal selon l'étalon de la valeur marchande. La valeur attribuée aux objets au vide-greniers est relationnelle (Corteel 2020) : elle se construit dans

l'accumulation des interactions sociales dont les objets sont les réceptacles et dans les situations d'échange particulières qu'abrite le vide-greniers. Un parallèle avec la littérature sur les éthiques environnementales permet de comprendre la définition relationnelle de la valeur des objets. Ces travaux distinguent différents régimes de valuation de la nature (Larrère 2010). On en retiendra ici trois : le biocentrisme, qui attribue à la nature une valeur morale intrinsèque ; l'utilitarisme, qui s'appuie sur une conception instrumentale de la valeur et estime celle de la nature en fonction des services qu'elle est susceptible de rendre aux êtres humains ; l'éthique de la nature ordinaire (Beau 2017), enfin, selon laquelle la valeur de la nature se construit dans la relation quotidienne que les êtres humains entretiennent avec elle. D'après Rémi Beau, l'éthique de la nature ordinaire s'inscrit dans la continuité des éthiques du *care* dont elle propose une extension, du soin que se portent les êtres humains entre eux à celui qu'ils prodiguent à la nature et que la nature leur rend. Étendue aux objets, cette distinction permet de dépasser l'opposition entre objets sacrés (dotés d'une valeur intrinsèque) et marchandises (dotées d'une valeur instrumentale) pour envisager des objets dont la valeur n'est pas dépendante de ce qu'ils sont mais de la relation qu'ils tissent avec les personnes (Appadurai 2014). Les objets du vide-greniers ne sont ni des pièces de musée ou de collectionneurs, ni des biens de consommation : ils sont des objets dotés d'une valeur relationnelle. Ce parallèle entre rapport à la nature et rapport aux objets est suggéré par une bénévole du vide-greniers qui, interrogée sur son rapport à l'écologie, évoque le soin et l'affection qu'elle porte à ce qui l'entoure.

« - Ça renvoie à quoi l'écologie pour toi ?

- C'est dans le même sens que le respect des objets. Je n'aime pas jeter, détériorer. J'ai le respect des objets, j'ai le respect de la nature aussi. Donc, quand on peut prolonger la vie des objets, préserver, je suis partante. Si je peux éviter de jeter, j'évite, s'il y a possibilité de donner... C'est le respect de la nature. Des êtres humains en fait, c'est ça pour moi.

- Quand tu dis 'nature', ça renvoie à quoi ?

*- À tout ! L'être humain, l'environnement, l'animal... Tu vois ? **Ce qui nous entoure.** »*

Zineb, 18/10/19

Ce régime alternatif de la production de valeur connaît cependant des exceptions. Dans le cas d'objets particulièrement valorisés sur le marché classique, parce qu'ils sont recherchés par les brocanteur·ses ou les antiquaires, ou parce qu'il s'agit d'objets de marque, les bénévoles quittent le registre de la valeur relationnelle et justifient leur refus de négocier le prix par le fait que cet objet est particulièrement valorisable sur le marché classique : c'est le cas d'une robe Prada qu'une bénévole refuse de vendre en dessous de 4 euros, ou d'un sac de couchage de la marque Vieux Campeur qu'une bénévole vend pour 10 euros là où d'autres en auraient demandé 15 euros. Ces références sont cependant inégalement partagées par les bénévoles et les visiteur·se·s du vide-greniers. Une bénévole conseille à une femme qui négocie un prix de gros pour tous les objets achetés au vide-greniers de renoncer à un sac de la marque Armani qui, dit-elle, coûterait 300 euros

dans le marché classique : la femme ne connaît pas la marque et semble incrédule. Face à l'absence de demande pour des objets à forte valeur marchande au vide-greniers, certains objets sont retirés du circuit pour être vendus sur le marché classique : la plateforme en ligne Le Bon Coin est ponctuellement utilisée pour vendre des meubles à des prix plus proches de leur valeur marchande. Cette ambivalence dans le régime de valuation des objets au vide-greniers est révélée par l'indétermination du vocabulaire utilisé par les bénévoles pour désigner le public du lieu. Lors d'une réunion rassemblant le co-directeur de la Régie, la présidente et la trésorière, un débat émerge sur le terme permettant de désigner les personnes qui fréquentent le vide-greniers. Christine parle des « clients », ce qui gêne Chantal qui propose de les appeler les « solidaires », tandis que Mathieu parle des « visiteurs ». C'est d'ailleurs ce dernier terme que j'ai retenu dans cette thèse, afin de rendre compte de l'ambivalence de la relation d'échange au vide-greniers, où valeur marchande et valeur relationnelle cohabitent.

4.3. Une alternative à l'hétéronomie

La critique de la surconsommation et de la marchandisation s'articule, dans l'écologie arcadienne, à une critique de l'hétéronomie. L'écologie arcadienne correspond pour le philosophe Dominique Bourg et le politiste Kerry Whiteside à un courant de l'écologie politique initié par Ivan Illich et largement représenté en France par André Gorz, Jacques Ellul ou Bernard Charbonneau (Bourg et Whiteside 2017). Marqué par l'existentialisme, ce courant donne une place centrale à l'émancipation : la première cible de la critique arcadienne est la tendance du capitalisme à limiter l'autonomie des personnes, avant même les dégradations environnementales qu'il engendre. Ivan Illich fait ainsi de l'autonomie la valeur clé de la société conviviale définie comme « une société qui donne à l'homme la possibilité d'exercer l'action la plus autonome et la plus créative, à l'aide d'outils moins contrôlables par autrui » (Illich 2014 [1973], p. 43). La notion d'outil chez Ivan Illich s'étend à tout moyen utilisé en vue d'une fin, et peut désigner aussi bien un tournevis qu'une machine, une institution ou une réglementation. Sa critique du capitalisme s'appuie sur la dénonciation du « monopole radical » que celui-ci impose à toutes les sphères de l'activité humaine, de l'école à la médecine, de l'industrie aux transports (Illich 1975; Illich 2015 [1971]). La notion d'hétéronomie, par opposition à celle d'autonomie, désigne la dépossession des personnes de leur capacité à contrôler les outils qui leur permettent d'agir. Michelle Dobré souligne que cette réduction du pouvoir d'agir des personnes apparaît contradictoire avec la promesse de la liberté de choix et de la diversification des possibles entretenue par l'accroissement des richesses matérielles que le capitalisme garantit (Dobré 2002). Erik Olin Wright conteste cette liberté de choix théorique par l'existence factuelle de

rappports de domination et d'inégalités de richesse qui sapent la capacité effective des individus à choisir (Wright 2017). Ivan Illich oppose une critique plus radicale : si l'éradication des inégalités matérielles et des rapports de pouvoir est nécessaire à la société conviviale, elle n'est pas suffisante tant que la capacité de chacun-e à définir ses besoins et à maîtriser ses outils n'est pas assurée. C'est la même critique de l'hétéronomie qui amène André Gorz à voir dans le mouvement écologiste un mouvement de défense de la « culture du quotidien », définie comme « l'ensemble des savoirs intuitifs, des savoir-faire vernaculaires, des habitudes, des normes et des conduites allant de soi, grâce auxquels les individus peuvent interpréter, comprendre et assumer leur insertion dans ce monde qui les entoure » (Gorz 2008 [1992], p. 49). L'écologie arcadienne s'éloigne ainsi d'un environnementalisme naturaliste qui ferait de la protection de la nature le point de départ du mouvement écologiste, à moins que la nature soit entendue comme « monde vécu », c'est-à-dire « un milieu qui paraît 'naturel' parce que ses structures et son fonctionnement sont accessibles à une compréhension intuitive » (Gorz 2019 [1992], p. 28).

Cette critique de l'hétéronomie n'est pas présente de manière explicite au vide-greniers. Mais elle me semble une grille de lecture fertile pour analyser le rapport aux objets que les visiteur-ses y déploient. Ce rapport aux objets s'appuie sur un rejet du neuf industrialisé, au regard d'une confection de mauvaise qualité, mais surtout de l'absence de valeur relationnelle. Au contraire, les objets du vide-greniers, y compris les objets industrialisés de seconde main, sont valorisés parce qu'ils portent la marque de leur vie passée entre les mains des autres, et les objets artisanaux occupent une place privilégiée dans l'échelle des valeurs du vide-greniers. Les qualificatifs utilisés pour désigner les objets neufs industrialisés ne sont pas négatifs : les personnes insistent sur leur caractère esthétique (« bien beau », « jolie », « bien faits »...) et pratique (les meubles « clac, clac »). Mais ils-elles leur reprochent d'être des choses inertes : fonctionnelles mais dépourvues d'histoire et d'intentionnalité.

*« Ce n'est pas une boutique où ton objet, il sort de chez l'artisan, ou de l'usine, il est **bien beau**. Non, là ton objet, il a **vécu**. »*

Sabrina, 13/05/20

*« J'ai une table Ikea à la place, qui est **jolie**, quoi, mais qui manque... **pas de style... de vie en fin de compte**. »*

Christine, 18/12/19

*« [Ça me plaît] qu'il ne soit **pas très net**, ce n'est pas un truc **tout lisse**, tout... Comme on voit maintenant, les objets sont **super bien faits**, il n'y a **pas de défaut**. Ça, on voit que ça a été fait par quelqu'un, ce n'est pas un truc qui est fait en série, je pense. Et puis, je m'imagine que la personne a pris du **temps**. »*

Aurélië, 12/03/20

*« On voit les enfants, ils ont tous des meubles, **clac clac**, une télévision, **pas d'objets, rien.** Chez moi, c'est plein plein d'objets de différents pays. »*

Josiane, 02/07/20

Les personnes qui fréquentent régulièrement le vide-greniers ont tendance à accumuler des objets dont elles n'ont pas besoin. Josiane, citée ci-dessus, décrit avec angoisse l'appartement de son fils qu'elle juge vide parce que l'ameublement y est limité au strictement fonctionnel. Ce sont pourtant les mêmes personnes qui rejettent la société de consommation et considèrent le vide-greniers comme une alternative. Une dernière nuance à la notion de besoin s'impose pour comprendre cet apparent paradoxe : les objets qu'elles accumulent ont pour elles une valeur d'usage faible, mais leur valeur relationnelle est grande et c'est à ce titre qu'elles en entretiennent la circulation, par le don ou l'achat au vide-greniers. C'est moins la question de la sobriété, de l'autolimitation des besoins qui est posée ici, que celle de la libre définition de la valeur d'un objet, indépendamment de sa valeur d'usage et de sa valeur marchande. Si on interprète le rapport aux objets des visiteur-ses du vide-greniers à travers la notion de besoin, on constate que le vide-greniers ne satisfait pas seulement des besoins de première nécessité. Mais interpréter le vide-greniers comme un espace de surconsommation serait un contre-sens. Si on prend de la distance vis-à-vis de la notion de besoin et si on considère non seulement la valeur d'usage, mais également la valeur relationnelle des objets, on constate que le vide-greniers est un espace potentiel de déploiement de l'autonomie des personnes dans la définition de la valeur des objets.

Cette autonomie se manifeste également dans la possibilité de réparer ou de transformer les objets. En l'absence d'un atelier de bricolage institué, nombreux-ses sont les visiteur-ses qui projettent de mettre à contribution leurs savoir-faire en bricolage ou en décoration pour remettre en état des objets abîmés ou détourner les objets de leur usage initial. Cette mobilisation des savoir-faire artisanaux est l'occasion d'une réappropriation des objets par les visiteur-ses, comme le fait Julia, 26 ans, qui habite le quartier depuis ses 5 ans et fréquente le vide-greniers une à deux fois par mois.

*« Julia a trouvé un jeu de société dont elle compte se servir dans le cadre de son activité de puéricultrice en crèche. Il s'agit d'un jeu de plateau trop complexe pour des enfants de moins de trois ans, mais il mobilise des diffuseurs d'odeurs qui permettront à Julia d'aiguiser les sens des enfants et de leur apprendre du vocabulaire. Le vide-greniers constitue pour elle un lieu ressource pour imaginer des activités d'éveil : 'Je peux récupérer tout et n'importe quoi et **détourner les objets pour faire des créations.** [...] Ça peut être des boîtes à bijoux avec des cailloux, j'avais récupéré des feuilles à plastifier, pour mettre des photos à l'intérieur, faire comme des album-photos. Ça peut être des tissus pour faire des déguisements. Un peu de tout.' »*

Carnet de terrain, 08/02/20

Il n'est pas rare de trouver au vide-greniers des objets dont on ne connaît pas l'usage. Ces objets suscitent en général une curiosité renouvelée de la part des visiteur-ses et des bénévoles. J'ai ainsi

assisté à plusieurs scènes où chacun-e suggérait un usage possible de l'objet en question jusqu'à ce que la personne la plus convaincue par sa proposition reparte avec l'objet. Ainsi d'un support en bois équipé de tourillons, qui, accroché au mur, servait initialement à accrocher ses clés, et qui devient, dans la tête d'une visiteuse, un moyen de ranger ses pelotes de laine et ses bobines de fil. C'est aussi le cas d'un appareil électrique, semblable à un sèche-cheveu, qu'une visiteuse associe à un appareil à massage tandis qu'une autre penche pour un appareil à bigoudis. L'objet est finalement vendu 2 euros à la première.

Cette valorisation des savoir-faire artisanaux et de la créativité au vide-greniers n'est pas sans rappeler la philosophie du mouvement *Do It Yourself* qui envisage la finitude des ressources comme une opportunité pour le développement du pouvoir d'agir citoyen et l'invention de nouveaux modes de vie et modèles politiques. Cependant, la portée politique du faire-soi-même n'est pas explicitée au vide-greniers : il relève plutôt d'une culture du quotidien, de savoir-faire naturalisés par ceux et celles qui les mobilisent. Cette culture du quotidien n'est pas interprétée comme un front de résistance face à l'extension de l'hétéronomie au-delà de la sphère économique. Mais le vide-greniers constitue un lieu où elle peut s'épanouir dans la mesure où les objets qu'il offre et le régime de valuation qui le régit autorisent l'expression de ces savoir-faire.

Le mouvement Do It Yourself : historique

Le mouvement Do It Yourself trouve ses racines dans l'appel de Jerry Rubin en 1970 aux États-Unis dans son livre-manifeste « Do It ! » (Delprat 2013). Projet politique de transformation sociale revendiquant l'autonomie vis-à-vis du système de production capitaliste, le mouvement Do It Yourself se répand aux États-Unis et en Europe et évolue dans les années 1980 sous l'influence du mouvement punk pour se constituer comme stratégie de résistance à l'oppression (Hein 2012). À la fin des années 1990, à la faveur du développement du Web 2.0, le mouvement DIY connaît un renouveau à travers la multiplication d'espaces de fabrique collectifs et alternatifs d'abord dans le domaine du numérique (Bosqué et al. 2016) puis dans le domaine de la réparation et de l'invention d'objets.

Cependant, cette valorisation du bricolage et de la créativité au vide-greniers n'est pas systématique. En l'absence d'un atelier d'autoréparation où ces savoir-faire pourraient être transmis, elle ne concerne que les personnes qui ont eu l'occasion de développer ces compétences par ailleurs. Le mauvais état de certains objets, voire leur dysfonctionnement quand il s'agit d'appareils électriques, constitue régulièrement un frein à l'achat pour certain-es visiteur-ses. Ainsi une femme d'origine marocaine, d'une trentaine d'années, habitante du quartier et visiteuse assidue du vide-greniers, repère sur une étagère une machine à café à dosettes dont le bon fonctionnement n'a pas pu être vérifié au vide-greniers en l'absence de dosettes adaptées. La perspective de devoir tester le bon fonctionnement de la machine chez elle la conduit finalement à renoncer à son achat. Si le bricolage constitue un savoir-faire répandu parmi les classes ouvrières ou paysannes (Hoggart 1970), la

reconfiguration des classes populaires dans les quartiers de grands ensembles depuis les années 1980 ne permet pas d'associer le faire-soi-même à une pratique systématiquement et exclusivement populaire. Michelle Dobré, dans son étude sur les pratiques environnementales de consommation et les représentations ordinaires de l'autolimitation constate ainsi que le faire-soi-même nécessite un certain nombre de ressources – économiques, mais aussi sociales et culturelles – dont le quart le plus pauvre de son échantillon est dépourvu. Elle conclut ainsi : « Cela crée une situation paradoxale de totale dépendance où les possibilités de ces ménages dont les revenus sont parmi les plus modestes de pouvoir produire eux-mêmes sont entravés [...]. Le quart le plus démuné de tous ces points de vue se retrouve non seulement dans une totale dépendance par rapport aux revenus du travail (d'où l'importance d'avoir un emploi pour ces personnes) mais aussi livré nécessairement à la consommation marchande. » (Dobré 2002, p. 304). Si l'enquête au vide-greniers permet de rendre compte de l'existence en quartiers populaires d'espaces où la dépendance à l'égard de la consommation marchande est susceptible d'être réduite, elle permet également de nuancer l'idée, chère à la grille de lecture de l'écologie populaire (cf. Chapitre 1), selon laquelle les classes populaires dans leur diversité seraient les seules et dernières dépositaires des modes de vie écologistes (Ariès 2015).

4.4. Une alternative « apolitique » ?

Ces trois critiques écologistes du capitalisme ne font cependant pas l'objet d'une formalisation au vide-greniers : elles sont présentes dans la relation d'enquête, mais elles n'apparaissent pas spontanément dans les conversations informelles au vide-greniers ou dans les instances de gouvernance de la Régie. Peut-on dès lors considérer le vide-greniers comme une alternative qui ne dit pas son nom ? Si l'alternative suppose une volonté d'incarner par l'action concrète d'autres modèles politiques et sociaux, il paraît délicat de qualifier d'alternative une initiative qui ne se revendique pas comme telle. Cela rejoint la critique la plus souvent adressée au mouvement des alternatives : quelle est la portée politique d'initiatives qui s'accommodent du capitalisme pour se développer sans en remettre explicitement en question ses fondements ?

Le terme d'apolitique est utilisé en entretien par la trésorière de la Régie pour qualifier le vide-greniers afin de signifier que celui-ci se tient à l'écart des arènes de la politique institutionnelle dans le contexte de l'entre-tour des élections municipales de 2020⁶⁸ : « Ici, c'est apolitique. Ici, si quelqu'un parlait politique, je lui demanderais de sortir. » Cette première définition s'appuie sur un modèle déléгатif de la participation politique selon lequel la légitimité politique réside dans la représentation

⁶⁸ Le premier tour a eu lieu le 15/03/20 et le second tour a été retardé au 28/06/20 du fait de la crise sanitaire.

et la vie politique se manifeste dans les arènes institutionnelles. Cette définition du politique conduit à envisager la politisation sous le prisme de la logique de la spécialisation qui renvoie au double mouvement de professionnalisation et d'institutionnalisation du politique (Lagroye 2003). La sociologie des comportements politiques s'attache alors à analyser le rapport des profanes à cette sphère spécialisée de l'activité politique en termes de distance et d'inégale répartition des compétences politiques (Duchesne et Haegel 2004). La Régie est traversée par des oppositions politiques fortes qui se sont révélées pendant la campagne de 2020 : la présidente était une militante communiste et s'est engagée dans la campagne du maire sortant tandis que la trésorière affiche une sensibilité centriste et certain-es administrateur·rices de la Régie sont engagé·es sur la liste de la France Insoumise.

Ces oppositions émergent en entretien mais sont lissées dans les interactions quotidiennes. Les bénévoles de la Régie ne prennent pas parti lorsque des discussions émergent sur ce sujet. A l'approche du premier tour, une visiteuse engage un débat sur l'abstentionnisme : elle exprime son intention de ne pas aller voter et sa désillusion vis-à-vis de la démocratie représentative en général, et des candidat·es dionysien·nes en particulier. Les bénévoles présentes évitent de contribuer à la conversation. Leur prudence à ce sujet peut s'expliquer par la relation partenariale qui lie la Régie et la municipalité, tant du point de vue de sa gouvernance, qui intègre la participation des élu·es, que de son modèle économique, qui s'appuie sur des marchés publics. En revanche, un consensus politique est établi sur le rejet du Rassemblement national : lorsqu'une agente de la Régie découvre une assiette à l'effigie de Jean-Marie Le Pen dans un des cartons de dons, la présidente de la Régie réagit immédiatement, en présence de plusieurs visiteur·ses : « *Quelle horreur, qui a apporté ça ? Jette-le tout de suite !* ». Si l'on suit cette première définition du politique, le vide-greniers est un espace dépolitisé, plutôt qu'apolitique : les clivages politiques y sont latents, mais ils sont évités dès que se présente une occasion de les publiciser.

Mais cette réduction du politique à *la* politique laisse de côté des formes plus ordinaires de participation politique. Depuis les années 2000, un champ de recherche dédié à la politique « par le bas » se consacre, en mobilisant des approches ethnographiques (Mariot 2010), à l'analyse des espaces marginaux de l'activité politique afin de montrer comment le politique surgit dans les interactions de la vie quotidienne (Gautier et Laugier 2006; Carrel et Neveu (eds.) 2014; Buton *et al.* 2016). Ce champ de recherche s'appuie sur une conception interactionniste du politique qui laisse de côté une approche normative qui consisterait à déterminer ce qui relève du politique et ce qui n'en relève pas pour privilégier l'analyse de la construction du politique dans les interactions sociales ordinaires. Parmi les apports de ce champ de recherche, on retiendra deux éléments qui font particulièrement écho aux modalités de la politisation du vide-greniers. Le premier concerne la continuité entre civilité et citoyenneté (Berger, Cefaï et Gayet-Viaud 2012). La sociologue Carole

Gayet-Viaud invite ainsi à prendre au sérieux la portée politique des liens civils en montrant comment l'invitation à construire des liens quotidiens avec les sans-abris de son quartier peut déboucher sur un militantisme politique dénonçant les morts de la rue, comment le « côtoiement » peut mener à « l'engagement » (Gayet-Viaud 2011). Cet adossement du politique au lien social est manifeste dans le cas du vide-greniers où les relations interpersonnelles qui se nouent dans le lieu sont susceptibles de déboucher sur une prise en charge informelle de l'entraide. Le second concerne la dimension locale de la construction du politique (Bertheleu et Bourdarias 2013). La sociologue Laetitia Overney met en avant la centralité des attachements au territoire dans le surgissement ordinaire du politique à travers une enquête sur la « petite politique » pratiquée par les membres d'un collectif d'habitant-es à la Duchère (Overney 2014). Cet adossement du politique à la vie quotidienne du quartier et aux savoirs d'usage des habitant-es offre une grille de lecture pour analyser les discussions informelles qui se tiennent régulièrement dans la pièce principale du vide-greniers. Contrairement aux discussions plus confidentielles qui concernent les situations personnelles des visiteur-ses du vide-greniers, ces conversations se tiennent à haute voix, et collectivement. Elles portent sur les dysfonctionnements des services de proximité, les règlements de comptes entre jeunes, les dégradations des relations avec la police depuis les révoltes de 2005 et l'insécurité, les défaillances dans la gestion du parc social. Le vide-greniers apparaît ainsi comme un lieu de veille sur la vie du quartier où une forme de « vigilance citoyenne » est susceptible de s'exercer (*Ibid.*).

Cependant, cette valorisation de la civilité et du local dans la définition du politique contient aussi le risque de réduire le politique ordinaire à la régulation des incivilités et à justifier la mise en œuvre de politiques publiques locales de lutte contre les incivilités par l'injonction à ancrer localement l'action publique (Gayet-Viaud 2011). L'observation d'une prise en charge collective de la problématique des dépôts sauvages dans le quartier permet de prendre la mesure de cette ambiguïté entre vigilance et citoyenneté.

*« Une bénévole remarque un camion garé à proximité de la borne enterrée au coin de la rue Haydn et de la rue du Plouich. Les dépôts sauvages d'ordures sont fréquents au pied de cette borne, soit parce que celle-ci est pleine, soit parce que les objets jetés sont trop volumineux. La bénévole prévient les autres qu'un dépôt sauvage est en train d'avoir lieu. Les bénévoles et les visiteur-ses sortent sur le trottoir, et une bénévole interpelle le conducteur. Celui-ci redémarre, mais la bénévole a le temps de noter le numéro de sa plaque d'immatriculation. **Une bénévole s'exclame : 'On va le dénoncer, et il aura une amende !'** Une autre ajoute : 'Il n'est même pas du quartier, après on dit que ce sont les gens du quartier qui laissent traîner leurs déchets !' Cette scène donne lieu à une discussion collective sur le problème de la gestion des déchets en quartiers populaires : à travers les échanges, c'est la dégradation du cadre de vie des quartiers populaires par des particuliers ou des entreprises qui n'y résident pas aux dépens des habitants qui est mise en avant. »*

Carnet de terrain, 27/02/19

À travers cet exemple, on voit comment la problématique des dépôts sauvages d'ordures est mise en discussion à partir d'une expertise d'usage. Dans un premier temps, c'est une logique répressive qui domine pour prendre en charge le problème. Cela va dans le sens des discours de responsabilisation des habitant·es des quartiers populaires qui tendent à faire de l'état de propreté d'un quartier le reflet de la civilité de ses habitant·es. Mais cette logique de moralisation de la problématique des déchets est remise en question dans la suite de la discussion : c'est l'impunité qui permet à des entreprises à proximité d'éviter les coûts de la déchetterie en déversant leurs ordures dans des quartiers résidentiels qui est dénoncée. Plutôt que de faire de la gestion des déchets un enjeu de responsabilité individuelle, la discussion conduit à identifier les facteurs structurels de l'inégale répartition des déchets dans la ville. Le lien social de proximité est porteur d'une dimension politique : le vide-greniers, en favorisant la rencontre et l'échange entre habitant·es d'un même quartier, crée également le cadre d'une formalisation collective des problèmes. Pour autant, l'observation n'a pas permis de renseigner l'émergence d'une mobilisation collective à l'issue de la publicisation du problème.

Ce rapprochement entre civilité et citoyenneté dans les travaux sur le politique ordinaire conduit à interroger la place de la conflictualité dans le rapport ordinaire au politique. La politiste Camille Hamidi retient ainsi deux critères pour qualifier les processus de politisation. Ceux-ci reposent d'une part sur une montée en généralité, par un recours à des valeurs qui dépassent la portée de la situation présente, et d'autre part sur la conflictualisation par l'identification d'un clivage et la définition de camps opposés (Hamidi 2006). Les tensions s'expriment rarement de manière ouverte au vide-greniers. Le lien social qui y est favorisé s'inscrit dans un idéal de bon voisinage qui est vite déstabilisé par la manifestation des rapports de force qui traversent la société. Les bénévoles veillent à ce que les relations sociales y soient lissées, comme le souligne l'une d'elles en entretien : « *Il ne faut pas s'énerver, il faut rester souriante* ». La posture de pair tend à gommer les inégalités matérielles et symboliques qui structurent les rapports sociaux à l'intérieur même des classes populaires. Au cours de l'enquête, une seule scène de conflit ouvert s'est présentée à moi, et a conduit à la rupture de lien avec la visiteuse à l'origine du conflit et l'équipe du vide-greniers.

*« Alors que je suis en train de ranger dans la cuisine, j'entends une altercation. Une visiteuse noire, qui fréquente régulièrement le vide-greniers, tient des propos critiques sur la racialisation des rapports sociaux, dénonçant les fonctions sociales dévalorisées auxquelles sont assigné·es les Noir·es dans la société. D'origine camerounaise, auxiliaire de vie à domicile dans le quartier, elle fait référence à son expérience personnelle : 'Les Blancs, je leur torche le cul !' Deux personnes blanches, un homme et une femme, prennent parti. L'un est un agent de la Régie mais il se rend au vide-greniers en dehors de ses horaires de travail. L'autre est une habitante du quartier d'une cinquantaine d'années et une visiteuse assidue du vide-greniers. **Le ton monte entre l'homme et la visiteuse noire. La femme blanche tente de quitter le terrain de la racialisation pour invoquer une solidarité de classe qui dépasserait celle de la race : 'Ce ne sont pas tous les Français, ce***

sont les dirigeants, nous, les petits, on n'y est pour rien. Les dirigeants en Afrique exploitent le peuple aussi.' *La femme noire balaye l'argument en invoquant l'héritage colonial* : 'Les dirigeants en Afrique sont les pions des Blancs. Mon grand-père a été militaire de force pour la France.' *Les bénévoles de la Régie restent à l'écart de la discussion et s'éclipsent, visiblement mal à l'aise*. Après le départ de la personne, une bénévole d'origine française qualifie les propos de la visiteuse de 'racisme anti-Blanc', tandis que l'autre, d'origine algérienne, s'inquiète de la réception de tels propos par les personnes blanches présentes au vide-greniers. »

Carnet de terrain, 11/03/20

Au cours de cet épisode, la « sociabilité communautaire » (Hamidi 2006, p.20) qui est de mise au vide-greniers est fragilisée : le vide-greniers se veut un lieu de sociabilité de quartier où la communauté se construit sur la base d'une appartenance territoriale. Mais cette scène fait apparaître les divisions au sein du groupe d'appartenance, en mettant en lumière les rapports de domination liés à la race. D'une sociabilité communautaire, on bascule vers une sociabilité légère, pour reprendre la distinction proposée par Camille Hamidi, qui tend à éviter les sujets susceptibles de révéler l'hétérogénéité du groupe.

Les processus de politisation au vide-greniers sont donc discrets et concernent essentiellement la prise en charge ordinaire de problèmes quotidiens dans le quartier. Mais ceux-ci sont relativement peu conflictualisés : le vide-greniers apparaît comme un espace de lissage des relations sociales. Cependant, mettre au cœur de la définition du politique la dimension conflictuelle suppose au moins autant d'analyser les lignes de clivages que d'analyser la construction des communautés politiques en présence. Cette approche du politique par la relation est l'un des apports des éthiques du *care* qui ont mis en évidence la portée politique de la reconnaissance des interdépendances dans la construction des communautés politiques (Laugier et Paperman 2020). Le philosophe Baptiste Morizot définit le politique comme l'activité diplomatique qui consiste à identifier les interdépendances entre les collectifs humains et non-humains afin d'assurer la cohabitation des habitant-es d'un même territoire. Ce travail diplomatique n'exclut pas l'identification de camps ennemis, mais en altère la configuration sur la base du critère de la relation : le camp ennemi est celui qui rompt le lien d'interdépendance avec l'autre camp (Morizot 2020). Si l'on considère les fondements de la sociabilité au vide-greniers, on constate que le territoire du quartier populaire, chargé de sa dimension sociale, est largement mobilisé comme dénominateur commun des sentiments d'appartenance des visiteur-ses et des bénévoles. En revanche, les discours critiques vis-à-vis de la consommation et de la marchandisation ne constituent ni une ligne de clivage, ni un lien qui rassemble : il s'agit de préoccupations personnelles qui ne font pas l'objet d'une publicisation. L'attachement aux objets, en revanche, fait bien l'objet d'une publicisation. Mais sa dimension subversive, par la critique de l'hétéronomie qu'il induit, n'est pas formalisée.

Conclusion de chapitre

La Régie de quartiers de Saint-Denis met en œuvre une écologie pragmatique qui repose sur la prise en charge de problèmes ou de besoins rencontrés sur le territoire selon un mode opératoire cohérent avec les valeurs de l'écologie politique. Il s'agit d'une écologie de terrain, qui s'ancre dans le territoire moins en adaptant des initiatives existantes qu'en saisissant les opportunités locales susceptibles de permettre à la Régie d'apporter une réponse écologique à un besoin identifié sur le territoire dans lequel elle s'inscrit. Cette articulation entre écologie pragmatique et écologie politique est défendue par les instances de gouvernance de la Régie mais selon un niveau de priorisation hétérogène en fonction des sensibilités politiques des responsables. La Régie porte l'héritage d'une focalisation historique des régies de quartier sur le cadre de vie, l'insertion et le lien social. Le vide-greniers, comme toutes les autres activités de la Régie, rend compte de l'hybridation des enjeux écologiques avec les questions économiques et sociales.

Cette écologie ne dit pas son nom au quotidien : il s'agit davantage d'une écologie en acte, qui se revendique comme telle dans la relation d'enquête, dans les instances de gouvernance ou dans les relations partenariales, mais qui ne fait pas l'objet d'une publicisation ni d'une mise en débat avec le public concerné. Au vide-greniers, la critique écologiste du capitalisme est perceptible dans la relation qui se noue entre les objets et les personnes : ce sont les modes de circulation des objets au vide-greniers qui créent l'espace alternatif. Mais cette alternative n'est pas exprimée en tant que telle : il s'agit d'une écologie à bas bruit dont la politisation est réduite dans la mesure où elle ne se publicise pas et où elle est peu mise en débat.

L'étude de cas suivante, consacrée à l'organisation d'un événement de sensibilisation à l'alimentation paysanne dans un quartier populaire d'Angers, rend compte au contraire d'une initiative dont les membres formulent explicitement la dimension politique de l'écologie ordinaire. Cependant, la conduite de ce processus de politisation fait l'objet de débats internes au sein des organisateur·rices, qui appartiennent à des mondes militants différents pour lesquels le Banquet paysan en quartier populaire est l'occasion d'une rencontre.

Chapitre 4. Le Banquet paysan, « faire se rencontrer deux mondes »

*« On a décidé avec l'Interassociation de La Roseraie, où il y a des gens plutôt âgés, de se questionner sur ces questions environnementales. [...] On a fait plusieurs réunions, avec des collectifs, des associations différentes, l'Interassociation, **la Conf'**, qui avait très peur du quartier, qui ne maîtrisait pas du tout. Nous, on leur a dit : 'Rassurez-vous, nous, on connaît le quartier, on a grandi ici, les choses peuvent [bien] se passer, quitte à ce que vous effaciez certains préjugés, qui sont peut-être enfouis et que vous n'osez pas dire, et quitte à ce que vous ayez des attitudes respectueuses.' [...] **On a décidé de faire ce qu'on appelle le Banquet paysan, en plein milieu, sur la place Jean XXIII.** C'était l'entrecroisement du rapport à ce qu'on mange, lié aux questions environnementales, et ne pas oublier que certaines familles avaient, – dans la génération d'avant, ou parce que ce sont des familles réfugiées, 10 ou 15 ans avant – avaient un rapport à la nature ou l'agriculture très fort. [...] C'était intéressant, parce que certains qui ont grandi dans le quartier n'avaient jamais touché une poule, une chèvre, ne comprenaient pas le monde paysan. **Ce n'était pas : 'on vous montre des légumes et on vous prend pour des cons par ailleurs'.** C'était : **on creuse la question politique** de qui on est dans cette société, comment ça se passe dans les milieux ruraux, quels points communs de lutte, puisque dans les quartiers populaires, on peut avoir les mêmes points de lutte, contre la condescendance, le mépris social. Il y avait Greenpeace ; Alternatiba était invité mais ils n'étaient pas là, je crois. **S'est entrecroisé un monde qui n'aurait jamais pu être là, dans le quartier, s'il n'y avait pas eu des raccords, des intermédiaires, et puis, en même temps, des gens du quartier qui se sont souvenus, et qui ont découvert le milieu rural, le rapport à la nature, l'agriculture.** »*

Djamel, 23/11/18

Le 23 novembre 2018, j'écoute Djamel Blanchard, le fondateur du collectif Pas sans Nous 49 (PSN 49), me raconter par téléphone le déroulement d'un événement dédié à l'agriculture et l'alimentation écologiques organisé le 29 avril 2017 sur la place principale du quartier de La Roseraie à Angers. Cet événement était coorganisé par l'Interassociation de La Roseraie, une fédération des associations du quartier, et le syndicat agricole La Confédération paysanne (la Conf'). Il a bénéficié de la participation active des associations de La Roseraie adhérentes de l'Interassociation, parmi lesquelles l'Association des Jeunes de la Roseraie (AJR), une association créée par des jeunes du quartier en 1998, et PSN 49, l'un des groupes locaux du syndicat des quartiers populaires Pas sans Nous, créé en 2016. Il a réuni également dans un village associatif les groupes locaux d'associations écologistes et altermondialistes : ATTAC 49, Greenpeace Angers, Terre de Liens Pays de la Loire, les Amis de la Confédération paysanne 49, Bio Consom'acteurs Pays d'Angers, etc. Cet extrait d'entretien met l'accent sur le caractère exceptionnel d'une collaboration entre des associations

écologistes, un syndicat agricole, et des associations de quartier populaire. Le terme de « *monde* » utilisé à la fin de l'extrait est revenu régulièrement au cours de l'enquête pour évoquer la rencontre entre des milieux militants décrits comme peu connectés les uns et aux autres. Cette déconnexion est expliquée dans cet extrait par des représentations négatives portées sur les quartiers populaires et des formes de stigmatisation que l'événement en question, par la rencontre qu'il permet, est susceptible de combattre.

Cet extrait introduit également un discours ambivalent sur le rapport à l'agriculture et à l'alimentation des habitant-es de quartiers populaires : certain-es, les plus jeunes qui ont grandi dans le quartier, seraient particulièrement éloigné-es du monde paysan, tandis que d'autres, du fait de leurs parcours résidentiels et migratoires, en seraient particulièrement proches. C'est sous le prisme de la spécificité qu'est abordé le rapport à la terre des habitant-es des quartiers populaires, qu'il s'agisse de souligner leur éloignement ou au contraire leur proximité, de dépasser l'indifférence aux questions écologiques ou de reconnaître l'existence d'une écologie populaire. Le Banquet paysan est décrit comme une occasion d'aborder les questions d'agriculture et d'alimentation écologiques en partant des expériences vécues des habitant-es.

Un dernier élément m'interpelle au cours de cet entretien : l'affirmation du caractère politique de l'événement. Le Banquet paysan n'est pas seulement un banquet : il est décrit ici comme un lieu de convergence des luttes paysannes et des luttes des quartiers populaires. Plus qu'un événement de sensibilisation à une alimentation écologique, il s'agit de poser les bases d'une lutte commune en faveur d'un droit à une alimentation écologique accessible à tous et toutes et à un environnement préservé pour les habitant-es des quartiers populaires comme pour les paysan-nes.

Ce chapitre propose une monographie de l'enquête menée auprès des associations organisatrices de ce Banquet paysan à La Roseraie, dont la deuxième édition s'est tenue le 4 mai 2019. La notion de *monde* en constitue le fil rouge : catégorie vernaculaire largement mobilisée par les membres, elle est ici remobilisée pour comprendre les processus de catégorisation et d'identification qui structurent les relations entre les organisations partenaires du Banquet paysan. On montrera que le Banquet paysan, en créant l'occasion d'une rencontre entre des mondes militants différents autour des questions écologiques, contribue à redessiner les frontières entre ces mondes.

Une première section présentera la méthodologie suivie sur ce terrain ainsi que le positionnement de recherche adopté. La seconde section est consacrée à la mémoire du Banquet paysan et aux évolutions liées à sa relocalisation dans un quartier populaire. Les deux dernières sections s'attachent à comprendre ce qui se cache derrière les « mondes » dont le Banquet paysan aurait permis la rencontre. La troisième section s'intéresse aux catégorisations opérées par les organisateur-rices du Banquet paysan pour délimiter le monde paysan et le monde du quartier populaire dans l'objectif de les rapprocher. C'est ici la catégorie vernaculaire de « monde » qui est

analysée, en prenant au pied de la lettre l'objectif affiché des organisateur-rices de « rapprocher » le monde du quartier populaire et le monde paysan. La catégorisation désigne ici, dans la lignée des travaux de la sociologue Michèle Lamont (Lamont et Molnar 2002; Lamont et Bail 2005), la construction de catégories de différenciation sociale par des groupes extérieurs au groupe dont il est question : le Banquet paysan est l'occasion d'un travail de (re)production de représentations exogènes sur les habitant-es de quartiers populaires d'une part et sur les paysan-nes d'autre part, que la question écologique vient remettre en question. La dernière section revient sur les alliances militantes que cet événement a contribué à nouer et sur les processus d'identification qui conduisent les membres d'un même monde à redéfinir les frontières qui le délimitent (Lamont et Molnar 2002; Lamont et Bail 2005). Il y a bien eu une rencontre entre des mondes différents au Banquet paysan, mais il s'agit moins du monde des quartiers populaires et du monde paysan, dont la délimitation s'avère fragile, que de mondes militants constitués par des relations de coopération au service d'une même cause, par des liens interpersonnels et par des sentiments d'appartenance fondés sur des valeurs partagées. Dépassant la catégorie vernaculaire, le terme de monde renvoie alors au concept proposé par le sociologue Howard S. Becker pour décrire les mondes de l'art (Becker 1988). À la différence des travaux sur la différenciation sociale, c'est moins la façon dont ces mondes militants se structurent en interne qui fera l'objet de l'analyse, que celle dont ils communiquent à la faveur de l'émergence d'une cause commune – l'alimentation et l'agriculture écologiques. Ce sont les frontières symboliques et sociales entre les mondes et la façon dont elles se construisent, se désactivent ou se déplacent (Lamont et Molnar 2002), qui feront l'objet de l'analyse. Le Banquet paysan constitue ainsi une étape supplémentaire dans la longue histoire de la reconfiguration des mondes militants angevins que la dernière section s'emploie à retracer.

1. Méthodologie et positionnement

1.1. Cartographie des acteurs et ethnographie d'un événement

À l'issue de ce premier entretien exploratoire avec Djamel Blanchard, je me rends le 14 mars 2019 à une réunion d'organisation de l'événement dans une salle de réunion mise à disposition par la mairie et gérée par l'Interassociation, à La Roseraie. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu : les organisateur-rices sont réparti-es en commissions (repas, logistique, animation, communication) et se retrouvent en plénière tous les mois. J'ai assisté à une réunion de la commission animation, à une

réunion plénière avant l'événement, ainsi qu'à la réunion de bilan organisée après l'événement. Ces observations ont été complétées par l'observation de l'événement lui-même ainsi que celle d'un événement d'appel organisé le week-end précédant le Banquet paysan par l'Interassociation (cf. Annexe 2.2.2). Une démarche ethnographique a été suivie pour mener ces observations : le carnet de terrain a été le support d'une retranscription de verbatims ainsi que d'une description des interactions qui se déroulaient sur la scène publique (en cours de réunion ou pendant les temps de débat de l'événement) ou dans les coulisses (conversations informelles avant ou après les réunions et échanges interpersonnels durant l'événement). La difficulté de l'observation du Banquet paysan tenait à la démultiplication des scènes publiques : plusieurs animations étaient organisées en même temps et n'ont pas pu être systématiquement observées. Les temps forts ont été privilégiés : un débat sur l'histoire maraîchère du quartier et un débat sur le lien entre consommateur-rices et producteur-rices. J'ai également effectué un tour des stands du village associatif, afin de repérer les associations présentes et de saisir le discours que leurs membres adressaient au public. Le temps du repas a enfin été un moment privilégié pour engager des conversations informelles.

Ces observations ont été complétées par 21 entretiens semi-directifs auprès des représentant-es des organisations présentes au Banquet paysan (cf. Annexe 2.2.1). Plusieurs entretiens ont été réalisés au sein de l'Interassociation et de la Confédération paysanne, les deux organisateurs principaux (cf. Schéma 3). D'une durée moyenne d'1h20, ces entretiens avaient pour objectifs de *i.* confronter les mémoires des éditions précédentes du Banquet paysan et leurs mises en récit, *ii.* comprendre la place de la personne et de son association dans l'organisation de l'événement et recueillir son point de vue sur son déroulé, *iii.* retracer le parcours social et militant de la personne, saisir sa place dans l'association, comprendre son rapport à l'écologie d'une part et au quartier de La Roseraie d'autre part (cf. Annexe 2.2.3).

Six autres entretiens ont été réalisés pendant le confinement de mars à juin 2020 auprès de personnes déjà interrogées, membres de l'Interassociation et/ou de PSN 49 (cf. Annexe 5.1). Ces entretiens, plus courts et non retranscrits intégralement, avaient pour objectifs de saisir les conséquences de la crise sanitaire sur les suites données au Banquet paysan et sur les activités de l'Interassociation et de PSN 49 dans le quartier, et de suivre les évolutions du positionnement des membres vis-à-vis de l'écologie en lien avec la crise sanitaire. Deux entretiens supplémentaires ont été réalisés dans le cadre de l'enquête élargie (cf. Chapitre 2), auprès d'une élue et d'une association non partenaire du Banquet paysan (cf. Annexe 4.1.2). Une revue de presse, des sites internet et des réseaux sociaux des différentes organisations impliquées a également été réalisée afin de confronter les registres de communication utilisés par les différentes parties prenantes et la réception de l'événement par la presse locale.

Schéma 3 - Cartographie des organisations présentes au Banquet paysan

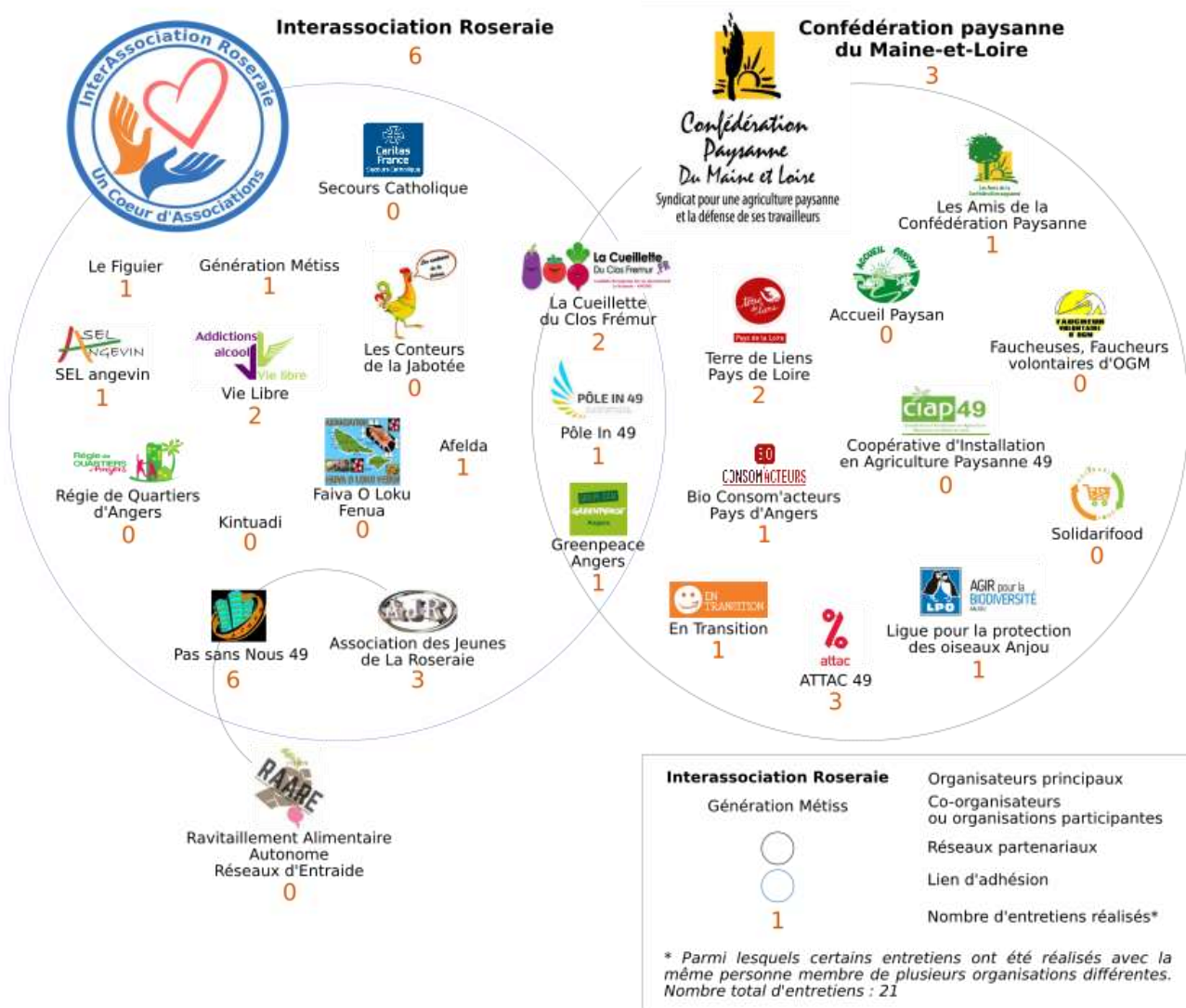


Tableau 9 - Nombre d'entretiens par type d'acteurs

Type d'acteur	Nombre d'entretiens	dont enquête confinement
Principaux organisateurs	12	3
dont Interassociation	9	3
dont Confédération paysanne	3	-
Associations partenaires	12	3
Enquête élargie	2	-
TOTAL	26	6

1.2. Positionnement et éthique de la recherche

J'ai adopté pendant cette enquête à Angers une posture participante limitée au rôle d'une « petite main ». Pour chaque réunion à laquelle j'ai assisté, j'ai produit un compte-rendu envoyé pour relecture à l'Interassociation et ensuite diffusé par elle à l'ensemble des participant-es. J'ai peu pris la parole en réunion, mon rôle consistait essentiellement à prendre des notes. Durant le Banquet paysan et l'événement d'appel⁶⁹ qui l'a précédé, j'ai contribué aux opérations logistiques (monter et démonter les barnums, éplucher les légumes en vue de la préparation du repas, etc.) mais je n'ai assumé aucune tâche d'animation. Cette éventualité n'a de toute façon pas été envisagée : les animateur-rices du débat étaient exclusivement des membres de l'Interassociation, de la Confédération paysanne ou de PSN 49, dont la légitimité était suffisamment assise pour assurer cette mission.

La question de la place d'une chercheuse dans le suivi de cet événement a été très vite posée sur ce terrain d'enquête. Dès le premier entretien exploratoire avec Djamel Blanchard, la question de l'anonymisation est abordée : il voit dans celle-ci une invisibilisation de la parole des militant-es de quartiers populaires. L'apparition du nom de PSN 49 lui semble au contraire relever d'une forme de reconnaissance accordée au travail militant nécessaire à la production des témoignages et des analyses qui constituent le travail de recherche. La mise en œuvre d'outils permettant la transparence à l'égard du collectif est également exigée : à l'issue de l'entretien, je produis un compte-rendu à destination des autres membres de PSN 49 afin que ceux et celles-ci soient tenu-es informé-es des propos tenus en leur nom. Ma présence lors des réunions est conditionnée par l'accord de l'ensemble des organisations : Djamel introduit ma demande lors d'une réunion précédente à laquelle je n'assiste pas. Il m'indique au cours d'un appel téléphonique que ma demande a été très bien reçue auprès de l'Interassociation, de la Confédération paysanne et des associations écologistes, mais que les membres de l'AJR et de PSN 49 ont manifesté davantage de méfiance : « *On s'est fait tellement avoir avec les sociologues, les gens avaient l'impression de se faire voler.* » Il s'agit dès lors de poser un cadre d'enquête préservant la confiance qui m'a été accordée d'une part, et d'imaginer des dispositifs susceptibles de convaincre les acteurs des apports potentiels de la recherche dans une perspective d'action d'autre part.

⁶⁹ Le week-end précédant le Banquet paysan, un événement a été organisé pour annoncer la tenue du Banquet : la matinée était consacrée au recueil de témoignages d'habitant-es du quartier sur leurs pratiques alimentaires. L'après-midi avait lieu une projection d'un documentaire sur l'agriculture suivie d'un débat et d'un goûter au centre d'animation Jean Vilar.

Au cours de l'enquête, des membres de l'Interassociation, de PSN 49 et de l'association écologiste En Transition m'ont fait part de l'intérêt qu'ils-elles voyaient à inscrire le Banquet paysan dans une démarche de recherche. Le premier intérêt réside dans la production d'une mémoire des luttes : les entretiens sont régulièrement perçus comme des moments de recueil d'une mémoire militante dont les organisations craignent la disparition ou la fragmentation, sans pouvoir prendre le temps nécessaire à sa conservation. L'extrait d'entretien ci-dessous avec Thomas et Sarah, deux cofondateur-rices de l'association En Transition, partenaire du Banquet paysan, atteste de cette volonté de constituer des « archives » dans une perspective de visibilisation des mouvements sociaux dans la fabrique de l'histoire. Cet enjeu dépasse largement le cadre de cette thèse. Néanmoins, la reconstitution de la mémoire du Banquet paysan est l'objet de la seconde section de ce chapitre, selon une problématique de recherche apparue au cours de l'enquête : les récits qui m'ont été faits de l'histoire du Banquet paysan ne convergent pas toujours selon les organisations. C'est donc dans une perspective de confrontation des récits que cette mémoire a été reconstituée.

« - Sur le volet En Transition, est-ce que vous pouvez me raconter comment ça s'est créé ?

- Euh, on fait l'histoire longue ?

- C'est toi qui vois !

- Les chercheurs, ils aiment bien les histoires longues, non ?

- Oui, on aime beaucoup.

- Je fais une parenthèse mais par rapport à ces questions d'archives, [...] on trouve que les mouvements sociaux ne pensent pas ces choses-là. Et forcément après, quand les gens fabriquent l'histoire, ils font avec les matériaux dont ils disposent et si les mouvements sociaux ne sont pas en capacité de capitaliser ça, il n'y a que l'histoire des vainqueurs... Bref, fermons la parenthèse. La très longue histoire débute en 2003... »

Thomas, 05/05/19

Un second intérêt a émergé au fil de l'enquête : dans le contexte de tensions entre les associations apparues au cours de l'organisation de l'événement, la présence d'un « tiers extérieur » ayant recueilli le point de vue de chacun-e individuellement est envisagée comme la garantie d'une lecture « neutre » du déroulé de l'évènement. La frontière pouvait s'avérer poreuse entre la posture du tiers extérieur neutre et celle du diplomate : certains membres ont pu considérer que mon rôle était de porter la parole d'une association en utilisant le langage des autres afin d'éviter les malentendus et de faire passer un message de manière plus consensuelle. Cette attente me mettait dans une posture délicate que j'ai plutôt cherché à éviter. En effet, mon entrée sur le terrain ne me permettait pas de garantir la neutralité : introduite dans le cercle des organisateur-rices par le biais de PSN 49, j'ai également été accueillie et hébergée à Angers par ses membres, ces conditions multipliant les occasions de discussions informelles et de création de liens interpersonnels. Par ailleurs, ma sensibilité écologiste et mon engagement à Paris et à Lyon dans des associations présentant de fortes convergences avec certaines des associations écologistes organisatrices du Banquet paysan ont

également été propices à des échanges dépassant le strict cadre de l'enquête. Dans ce contexte, j'ai plutôt pris le parti d'exposer mes premiers résultats de recherche en présence des représentant-es des diverses associations organisatrices et d'ouvrir la discussion dans une perspective d'approfondissement et d'ajustement des premières analyses. Cette soirée de discussion s'est déroulée le 13 septembre 2019 à La Roseraie à l'occasion d'un visionnage des photographies du Banquet paysan. Cette discussion ne se présentait pas comme un bilan du Banquet paysan : celui-ci avait déjà eu lieu lors d'une réunion dédiée juste après l'événement le 16 mai 2019, à laquelle j'avais assisté et qui avait été l'occasion d'en imaginer les suites. Ce n'est donc pas directement dans une perspective d'action ou d'évaluation que cette discussion a eu lieu : elle était plutôt présentée comme un moment de prise de distance vis-à-vis de l'événement. Une militante de l'Interassociation a d'ailleurs souligné que les enjeux abordés dépassaient largement le cadre du Banquet paysan. À la suite de cette réunion, un document de synthèse, intégrant les apports des participant-es leur a été transmis (cf. Annexe 2.2.4). C'est donc en maintenant une posture relativement extérieure, contribuant à la marge à l'organisation de l'événement et évitant d'y prendre une place trop centrale, que j'ai pu passer d'une organisation à une autre tout en effectuant une ethnographie de l'événement au plus près des situations d'interaction.

2. La relocalisation du Banquet paysan à La Roseraie

Le premier Banquet paysan à Angers s'est tenu en 2015 sur l'esplanade du théâtre du Quai, dans le centre-ville. Organisé par la Confédération paysanne, cet événement s'inscrit dans la campagne nationale « Envie de paysans ! » lancée en 2013 dans le contexte de l'application de la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) en France et des élections européennes de 2014. L'objectif est de sensibiliser les citoyen·nes « au rôle qu'[ils peuvent] jouer dans l'avenir des paysans, de l'agriculture, et de l'alimentation »⁷⁰. Une seconde édition a lieu en 2016 au même endroit. C'est en 2017 que la Confédération paysanne décide de changer de lieu : la troisième édition se tient à La Roseraie, en partenariat avec des associations du quartier. En 2019, cette collaboration est réactivée et le Banquet paysan se tient à nouveau à La Roseraie pour une quatrième édition. Dans un premier temps, la section reconstitue la mémoire du Banquet paysan depuis sa première édition au Quai jusqu'à la dernière édition à La Roseraie à partir des récits que m'en ont fait les différents acteurs. À

⁷⁰ Source : site internet de la Confédération paysanne, <https://www.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=1317&PHPSESSID=n6e94d6fre5u06sf45i70rvi27>, 17/05/2013, consulté le 14/06/2021

travers ce récit, je tenterai d'expliquer le choix de cette relocalisation du Banquet paysan dans un quartier populaire de la part de la Confédération paysanne et de montrer comment les associations du quartier se sont réapproprié cet événement. Dans un second temps, sont examinées les évolutions que la relocalisation du Banquet paysan en quartier populaire a fait subir au message initialement porté par la Confédération paysanne à travers cet événement. Je montrerai que la notion d'accessibilité de l'alimentation paysanne prend à La Roseraie une place qu'elle n'avait pas lors des éditions précédentes.

2.1. La mémoire du Banquet paysan : du Quai à La Roseraie

La campagne « Envie de paysans ! » lancée en 2013 par la Confédération paysanne donne lieu à l'organisation d'un événement de lancement à Paris qui inspirera les Banquets paysans par la suite : la Ferme à Paris (cf. Photo 18), organisée en lien avec le Groupe PAC 2013, groupement d'acteurs engagés pour une remise à plat de la PAC dans le cadre de sa réforme 2012-2020. Parmi ces associations, on compte Greenpeace⁷¹, les Amis de la Terre, le mouvement interrégional des AMAP⁷², Terre de Liens⁷³... autant d'associations dont on retrouve les groupes locaux lors des Banquets paysans. En 2015, la campagne se poursuit et la Confédération paysanne appelle à l'organisation de Banquets paysans par les sections départementales. L'objectif est de rendre visible l'agriculture paysanne en ville afin de rapprocher les paysan·nes des consommateur·rices et d'interpeller ces dernier·ères sur leur rôle dans le changement du modèle agricole. Ces événements prennent la forme d'un repas dans l'espace public, accompagné d'un village associatif, d'un marché paysan, d'ateliers et d'animations diverses (projections, spectacles, conférences, etc.). Quatre villes sont ciblées : Paris, Nantes puis Angers⁷⁴, Grenoble et Nancy (cf. Photo 18). Le choix du Maine-et-Loire (comme de l'Isère et de la Meurthe-et-Moselle) s'explique par l'implantation historique de la

⁷¹ Greenpeace est une ONG internationale créée en 1971 au Canada, à l'origine opposée aux essais nucléaires américains. L'ONG a ensuite investi d'autres questions environnementales : la protection des océans et de la biodiversité, la lutte contre le dérèglement climatique, la lutte contre les pollutions, l'agriculture biologique, la promotion des énergies renouvelables. [Greenpeace France](#) est créée en 1977, dissoute, puis recrée en 1988. L'association affiche 29 groupes locaux en France en 2022.

⁷² Les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) sont des associations de consommateur·rices et de producteur·rices qui établissent un contrat d'engagement mutuel visant à assurer à ces dernier·ères des commandes à l'avance et à garantir aux premier·ères des produits frais, locaux, cultivés selon les principes d'une agriculture paysanne. La première AMAP est née dans le Var en 2001 sous l'impulsion de la Confédération paysanne. Le concept essaime, s'inspirant d'initiatives similaires au Japon, aux Etats-Unis et au Québec. Le [réseau inter-régional des AMAP](#) est créé en 2010.

⁷³ Créée en 2003, [Terre de Liens](#) est un réseau associatif, une entreprise d'investissement solidaire et une fondation qui vise à préserver le foncier agricole et à faciliter l'installation de paysan·nes aux pratiques agricoles écologiques.

⁷⁴ Dans le Maine-et-Loire, la Confédération paysanne a d'abord ciblé la ville de Nantes, mais le contexte de la contestation à la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes n'a pas été jugé favorable.

Confédération paysanne dans ce département, bien représentée à la Chambre d'agriculture locale (cf. Tableau 10).



En haut à gauche, le flyer du premier événement organisé à Paris en 2013 (Source : alterconsos.fr).
 En haut à droite, le flyer de la réédition parisienne de cet événement en 2015 (Source : reporterre.net).
 En bas, les trois flyers des autres Banquets paysans de 2015. Le respect d'une charte graphique commune marque leur inscription dans une campagne de plaidoyer plus globale (Source : facebook).

Photo 18 - Flyers des événements organisés en 2013 et 2015 par la Confédération paysanne dans le cadre de la campagne Envie de paysans!

Tableau 10 - Résultats des élections aux Chambres d'agriculture 2013 (Collège 1 : chefs d'exploitation et assimilés)

	Maine-et-Loire	Isère	Meurthe-et-Moselle	National	Aisne	Aube
FNSEA-JA (%) ⁷⁵	48	50	58	56	76	75
Coordination rurale (%)	30	29	24	21	14	15
Confédération paysanne (%)	19	21	18	20	9	9

⁷⁵ Source : <https://www.terre-net.fr/actualite-agricole/politique-syndicalisme/article/les-resultats-des-elections-chambres-d-agriculture-2013-sur-terre-net-fr-205-86476.html>, consulté le 19/08/19.

La définition de La Confédération paysanne d'une agriculture et une alimentation écologiques

Le terme de *paysan* est mobilisé par le syndicat par opposition à celui d'*exploitant agricole* pour signifier l'engagement des agriculteur·rices affilié·es à la Confédération paysanne en faveur d'un modèle agricole alternatif au modèle productiviste fondé sur une utilisation massive des engrais et des pesticides, sur l'augmentation de la taille des parcelles aux dépens de la diversité des paysages agricoles, sur la dépendance des agriculteur·rices à l'égard des subventions publiques et de l'industrie agro-alimentaire. Ce modèle alternatif repose sur une agriculture limitant le recours aux intrants, respectant les cycles saisonniers, attentive au bien-être animal et rémunérant justement le·la producteur·rice. Le modèle alimentaire qui en découle valorise les produits biologiques, locaux, de saison. Le terme de *paysan* associe l'agriculture non seulement à une profession mais également à une condition, celle d'une interdépendance entre l'humain et la terre cultivée. C'est cette conception de l'agriculture qui est promue lors des Banquets paysans, conjuguant les dimensions sociales et écologiques.

Lorsqu'il sera question dans ce chapitre d'une agriculture et une alimentation écologiques, c'est à cette conception qu'il sera fait référence. En effet, ce chapitre ne porte pas sur les différents modèles agricoles et alimentaires portés par le mouvement écologiste mais sur la façon dont le modèle porté par la Confédération paysanne est reçu dans un quartier populaire.

Sources : entretiens ; www.confederationpaysanne.fr

Les deux premières éditions du Banquet paysan à Angers se déroulent sur l'esplanade du théâtre du Quai, dans le centre-ville d'Angers, de l'autre côté de la Maine. On peut retenir des entretiens auprès des militant·es de la Confédération paysanne quatre raisons qui ont guidé le choix de cet emplacement : *i.* il s'agissait d'un lieu de passage, proche d'un équipement culturel bien connu qui offrait à l'événement une visibilité importante dans l'espace public angevin ; *ii.* la configuration de l'espace était suffisamment ouverte pour permettre l'installation de stands et d'enclos pour les animaux ; *iii.* le Banquet paysan de 2015 avait lieu au même moment qu'un festival de cirque organisé par le théâtre du Quai, ce qui laissait augurer un nombre important de participant·es et un élargissement du public ; *iv.* le directeur du théâtre du Quai se montrait sensible aux enjeux d'agriculture et d'alimentation paysannes. En 2016, la tenue d'une seconde édition est une volonté de la section départementale du Maine-et-Loire, et non une émanation du national. Dans d'autres départements, la campagne « Envie de paysans ! » s'est prolongée, mais sous des formes différentes du modèle du Banquet paysan. La section du Maine-et-Loire décide de renouveler l'expérience, sur ses fonds propres, en remobilisant le réseau d'acteurs qui avait participé en 2015. L'événement a lieu à nouveau au Quai, par souci de facilité, de façon à bénéficier des acquis de l'édition précédente (cf. Carte 11).



Carte 11 - Relocalisation du Banquet paysan de l'esplanade du Quai à la place Jean XIII

Deux constats conduisent les militant·es de la section départementale du Maine-et-Loire à envisager un changement de lieu pour la troisième édition du Banquet paysan. Les associations animant le village associatif des Banquets paysans depuis 2015 font état d'un public de convaincu·es, déjà sensibilisé·es à la cause de l'agriculture et de l'alimentation paysannes et sympathisant·es des associations présentes. Or le Banquet paysan n'était pas dans l'esprit de la Confédération paysanne un événement militant : il s'agissait plutôt d'un événement grand public, destiné à susciter une mobilisation élargie des consommateur·rices en faveur de l'agriculture et de l'alimentation paysannes afin de mettre ces sujets à l'agenda politique. Les acteurs associent l'esplanade du Quai au maintien d'un certain entre-soi, sauf lors de la première édition où la combinaison du Banquet et d'un événement culturel grand public avait permis un certain élargissement. Le second constat est celui d'une impression de survol des problématiques, de la superficialité et du caractère trop ponctuel du lien créé avec les consommateur·rices. La relocalisation du Banquet paysan est justifiée par la volonté d'inscrire la rencontre entre paysan·nes et consommateur·rices dans un temps plus long. Dans cette perspective, c'est moins la collaboration avec un équipement culturel ou des associations écologistes qui fait sens, que la co-construction de l'événement avec des associations de quartier, en lien direct avec le public que la Confédération paysanne souhaite toucher. Stéphanie, une militante de la Confédération paysanne, éleveuse de porcs à La Membrolle-sur-Longuenée, en immédiate périphérie d'Angers, âgée d'une quarantaine d'années, s'interroge ainsi sur le caractère artificiel d'une rencontre entre paysan·nes et citoyen·es lors d'un événement ponctuel.

*« Sur le quartier, l'idée c'était de ne pas être juste..., de ne pas se positionner sur une place publique dans un espace de démonstration, dans un temps où on ne fait que squatter la place, et puis point. Dans ces cas-là, on fait ça sans s'intégrer dans le milieu de la ville, donc, finalement, l'idée de venir présenter l'agriculture à la ville, c'est intéressant, mais si les gens ne font qu'être présents ce jour-là... **Ce qui me pose souci dans ce genre d'événement, si on n'est pas bien intégré, si on n'a pas participé avec la population à le mettre en place, finalement, c'est un leurre. On ne montre pas ce que c'est que l'agriculture en venant sur du béton avec une poule et trois canards. Ce n'est pas ça, l'agriculture.** »*

Stéphanie, 03/05/19

Face à ces constats, la section départementale projette de relocaliser le Banquet paysan dans un lieu de vie, et non dans un lieu de passage : elle cible un quartier résidentiel, pour s'inscrire en proximité de la population d'un quartier à un endroit dont la fréquentation est quotidienne et n'a pas le caractère exceptionnel d'un événement festif ou militant. Cette volonté d'investir un bassin de vie n'oriente pas nécessairement la section départementale vers le choix d'un quartier populaire : n'importe quel quartier, en dehors du centre-ville répond à ce critère. Alors même que la centralité du Quai apparaissait comme un gage de fréquentation lors de la première édition, elle est perçue comme un frein à l'élargissement du public après la seconde édition. Cet élargissement n'est pas pensé en termes de classes sociales, mais plutôt en termes de parcours militants : l'objectif est de sensibiliser des personnes qui ne le sont pas, ou peu. Le terme de relocalisation ici fait écho à la fois à un changement de lieu et à un changement de stratégie : pour toucher le grand public, la section départementale passe d'une stratégie de maximisation de la visibilité à l'échelle métropolitaine à une stratégie d'ancrage territorial à l'échelle d'un quartier. Cette redéfinition de la centralité est lisible dans le discours de Maxence, un militant de la Confédération paysanne, éleveur de volailles à La Pouëze, âgé d'une quarantaine d'années et porte-parole de la section.

*« Le Quai, ça circule un peu, mais ce sont plus des gens qui vont aller au théâtre. [...] Il y a des habitations, mais ce n'est pas un quartier résidentiel. Tu as pas mal d'étudiants dans ce quartier-là, c'est un peu différent. L'idée, c'était de se dire : comment on peut toucher une population citadine, mais sur un lieu de vie ? Les quartiers, tu as la place au milieu, ce n'est pas un village, mais tu as quand même cette construction urbaine où tu as la place au milieu des habitations et c'est vraiment la place qui fait le centre-ville. Parce que tu as les commerces, tu as la pharmacie, maintenant tu as le tram, c'est vraiment le lieu de passage et le lieu de vie du quartier. [...] **Quand on s'était installés à La Roseraie, [un journaliste] nous avait demandé pourquoi on s'excentrait, on se cachait. On n'était pas dans le centre-ville alors que le même jour, tu avais les JA qui faisaient une manifestation au jardin du Mail⁷⁶. Mais on lui avait dit : 'Place Jean XXIII, on n'a pas l'impression d'être excentrés, on est dans un quartier qui fait – je ne sais pas, La Roseraie, c'est 15 000 habitants, 20 000 !' Je pense qu'on était plus visibles là que dans un jardin, même plus au***

⁷⁶ Les Jeunes Agriculteurs (JA) est un syndicat agricole proche de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles). L'alliance FNSEA-JA constitue le syndicat majoritaire en France (55% aux collèges des chefs d'exploitation aux Chambres d'agriculture en 2019) et dans le Maine-et-Loire (52% au collège des chefs d'exploitation de la Chambre d'agriculture départementale en 2019, contre 19% pour la Confédération paysanne). Les JA organisaient un événement au jardin du Mail, dans le centre-ville d'Angers, le même jour que le Banquet paysan de 2017.

centre-ville. L'idée, c'était d'être au cœur d'un bassin de population, même si ça ne représente pas toute la ville d'Angers, mais de toute façon tu ne représenteras jamais toute la ville d'Angers. »

Maxence, 03/05/19

Une condition préalable à cette relocalisation est évoquée par tous les militant·es de la Confédération paysanne rencontrés : elle suppose de construire un partenariat solide avec des associations de quartier. Lors de la première édition, Maxence avait proposé de tenir le Banquet paysan dans le quartier populaire de Monplaisir, où il a grandi. Cette proposition n'avait pas été retenue parce que ce travail de démarchage des acteurs locaux apparaissait trop chronophage. Le choix de La Roseraie en 2017 s'explique alors par un faisceau de rencontres et d'interconnaissances qui se sont nouées en 2016 et ont préparé la relocalisation.

Si les militant·es de la Confédération paysanne et des associations écologistes rencontrées font commencer leur récit de l'histoire du Banquet paysan en 2015, les militant·es des associations de La Roseraie insistent davantage sur les deux dernières éditions, celles de 2017 et 2019. Les précédentes éditions au Quai ne sont pas méconnues mais rares sont ceux et celles qui y sont allé·es et l'inscription du Banquet paysan dans une campagne syndicale nationale n'est pas mentionnée. En revanche, les militant·es gardent la mémoire de plusieurs rencontres qui ont permis à la Confédération paysanne d'identifier La Roseraie comme lieu de la relocalisation du Banquet. Un premier faisceau de rencontres concerne Djamel, un militant de PSN 49, également co-fondateur de l'AJR, et Damien, un militant de la Confédération paysanne, alors porte-parole de la section départementale. En juillet 2016, ils sont tous les deux présents lors d'un rassemblement organisé à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes par l'ACIPA, une association en lutte contre le projet d'aéroport, et participent à une conférence sur les violences policières. Ils se retrouvent en novembre 2016 sur la place du Ralliement à Angers dans le cadre du mouvement d'occupation des places publiques Nuit Debout. Ils participent tous deux, ainsi qu'un autre habitant de La Roseraie, à une commission sur l'agriculture. C'est à cette occasion que Damien évoque la volonté de la section départementale de relocaliser la troisième édition du Banquet paysan et que les deux militants de La Roseraie se montrent intéressés. Parallèlement, à l'automne 2016, Djibril, un jeune militant de l'AJR et de l'Interassociation suit une formation dans le cadre de la validation de son DEJEPS⁷⁷ au cours de laquelle il rencontre l'animatrice salariée de la section départementale de la Confédération paysanne. Il fait le lien avec l'Interassociation et une réunion est organisée avec l'animatrice salariée

⁷⁷ Diplôme d'État Jeunesse, Éducation populaire et Sport qui reconnaît les professionnel·les de l'animation. L'AJR facilite l'accès au DEJEPS pour les jeunes de La Roseraie en les accueillant en stage, obligatoire pour la validation de la formation.

et le porte-parole de la Confédération paysanne et plusieurs membres du Bureau de l'Interassociation.

À l'origine de la relocalisation du Banquet paysan à La Roseraie, il y a donc un maillage entre militant-es de la Confédération paysanne et militant-es des quartiers populaires, qui s'est tissé pour partie dans des hauts-lieux du militantisme de la région (la ZAD de Notre-Dame-des-Landes et la place du Ralliement à Angers, point de départ des manifestations et lieu d'occupation du mouvement Nuit Debout) et dans des cadres plus institutionnalisés (celui de la formation au DEJEPS). Si les militant-es de l'AJR et de PSN 49 évoquent tous et toutes ces deux faisceaux de rencontres, les militant-es de l'Interassociation ne mentionnent pas systématiquement le premier. Cette mémoire fragmentée accorde donc une place inégale à l'origine militante de la relocalisation du Banquet paysan à La Roseraie.

C'est à la suite de cette dernière rencontre que la troisième édition du Banquet paysan s'organise. En rencontrant l'Interassociation de La Roseraie, la Confédération paysanne trouvait une force de mobilisation et de communication locale, capable de toucher un public diversifié par le biais des associations adhérentes. L'Interassociation offrait ainsi à la Confédération paysanne la légitimité d'intervenir dans le quartier et l'ancrage nécessaire à la mobilisation. Elle apportait également un appui logistique, disposant d'une salle de réunion et de la possibilité de solliciter la Ville pour le prêt de matériel. Pour l'Interassociation, cette proposition de la Confédération paysanne rejoignait deux préoccupations : le Banquet paysan répondait à sa volonté d'animer l'espace public du quartier par un événement festif et de fédérer les associations adhérentes autour d'un projet commun.

Les deux dernières éditions du Banquet paysan se sont ainsi déroulées sur la place Jean XXIII du quartier de La Roseraie (cf. Carte 11). Le choix de cette place, une fois le quartier identifié, n'a pas fait l'objet de débat, bien qu'il ait été envisagé de le tenir place Jean Vilar, sur l'esplanade du centre d'animation municipal Jean Vilar (CJV), où se déroulent régulièrement des activités. Je reviendrai sur les relations conflictuelles entre l'Interassociation et le CJV qui ont pu constituer un argument supplémentaire au choix de la place Jean XXIII. Mais celle-ci constitue en elle-même un lieu symbolique. Il s'agit du cœur de la ZUP à l'origine de l'urbanisation du quartier. C'est le lieu de passage principal du quartier, regroupant la plupart des commerces et accueillant le premier arrêt de tram desservant le quartier. Une militante de l'Interassociation la qualifie ainsi de « *point de ralliement* » du quartier, à l'image de la place du Ralliement en centre-ville. Cette place est également évoquée par plusieurs enquêté-es habitant La Roseraie comme l'une des réalisations caractéristiques de la rénovation urbaine conduite dans le quartier à partir de 2011 et poursuivie en 2018. L'espace a en effet été reconfiguré lors de ces transformations urbaines : il est vaste, mais occupé par un parking qui laisse place le samedi à un petit marché, et il est très minéral et peu doté en mobilier urbain malgré quelques réaménagements en ce sens en 2018. L'Interassociation s'est

donné pour objectif de favoriser la réappropriation habitante de cette place, en y organisant différentes activités, dont un vide-greniers annuel et des animations régulières appelées « À nous la parole » reprenant le format des porteurs de parole⁷⁸. Le vide-greniers n'a cependant plus cours depuis plusieurs années, du fait de l'insatisfaction des organisateur·rices à l'égard du type de lien social généré à cette occasion (attentes pécuniaires, exigences des vendeur·ses). Quant aux animations « À nous la parole », elles ont fait émerger une demande sociale en faveur d'événements festifs dans l'espace public et l'Interassociation s'interroge sur les débouchés à donner à cette expression de la parole habitante. Le Banquet paysan apparaît à l'Interassociation comme une occasion de réinvestir la place.

C'est donc une mémoire plurielle et fragmentée que j'ai tenté de reconstituer : une mémoire qui s'ouvre en 2015, voire en 2013 avec le lancement de la campagne « Envie de paysans ! » pour la Confédération paysanne et qui est marquée par la rupture géographique et stratégique de 2016 ; une mémoire qui met plutôt en lumière la continuité entre les différentes éditions du Banquet paysan pour les associations écologistes partenaires ; une mémoire qui se nourrit du contexte des luttes militantes d'un arc Angers-Nantes pour PSN 49 et l'AJR ; une mémoire inscrite dans l'héritage des actions menées dans le quartier de La Roseraie par l'Interassociation.

2.2. Rendre accessible l'alimentation paysanne en quartier populaire

La relocalisation du Banquet paysan dans un quartier populaire a donné lieu à une réorientation du message initialement porté par la Confédération paysanne lors des Banquets paysans précédents en faveur d'une place centrale accordée à la notion d'accessibilité. Il s'agit de montrer que les produits issus de l'agriculture paysanne peuvent être accessibles en termes de prix pour des consommateur·rices aux budgets contraints tout en rémunérant suffisamment les producteur·rices. L'accessibilité économique de l'alimentation paysanne apparaît comme un préalable pour porter en quartier populaire un appel à l'engagement des consommateur·rices en faveur d'un autre modèle agricole. L'accessibilité économique se double d'une autre condition : l'accessibilité géographique des produits de l'agriculture paysanne dans des contextes de fragmentation urbaine à la fois sociale et fonctionnelle qui prive les quartiers populaires d'une offre alimentaire de proximité diversifiée (Nikolli, Le Gall et Laval 2016). Il s'agit alors pour les organisateur·rices de valoriser les initiatives locales favorisant l'accessibilité géographique de ces produits : loin d'être un désert alimentaire, La

⁷⁸ Les porteurs de parole sont des outils d'animation participative et d'éducation populaire consistant à favoriser la prise de parole des passant·es dans un espace public sur un sujet donné. Des animateur·rices sont chargé·es d'interpeller les passant·es et de recueillir leur témoignage. Cette parole est consignée à l'écrit et exposée dans l'espace public. L'Interassociation a organisé entre mars 2013 et avril 2019 douze animations de ce type sur des sujets relevant de la solidarité, de la vie du quartier, de l'écologie.

Roseraie apparaît au Banquet paysan comme un quartier doté d'une offre relativement dense en produits alimentaires écologiques. Le juste prix et la valorisation d'une offre écologique de proximité constituent ainsi les deux réorientations majeures du message porté au Banquet paysan à la faveur de sa relocalisation en quartier populaire.

2.2.1. Le juste prix

Face à l'argument d'une alimentation écologique élitaire, réservée aux classes sociales les plus aisées, qui s'appuie notamment sur le constat d'un surenchérissement des prix des produits issus de l'agriculture biologique, les organisateur·rices du Banquet paysan souhaitent faire passer le message selon lequel il est possible de se nourrir à peu de frais avec des produits issus de l'agriculture paysanne. C'est d'abord le caractère exemplaire du menu proposé qui permet d'incarner ce message : le Banquet paysan propose une assiette végétarienne à 2,50 euros composée de produits de saison exclusivement fournis par des producteur·rices du Maine-et-Loire pratiquant une agriculture paysanne. Ce prix – peu élevé, et permettant cependant aux organisations de rentrer dans leurs frais – est une caractéristique des Banquets paysans à La Roseraie : lors des éditions au Quai, le repas coûtait entre 5 et 6 euros.

Cette baisse du prix du repas a été rendue possible par un certain nombre de conditions que les organisateur·rices intègrent dans le message à faire passer lors de l'événement. Il s'agit d'abord de limiter les intermédiaires : l'ensemble des produits ont été achetés en circuit-court, directement auprès du·de la producteur·rice. La critique de la grande distribution est ici manifeste : il s'agit de montrer que la rémunération du travail agricole pèse peu dans le prix final du produit. La faiblesse du prix s'explique aussi par la limitation du recours aux produits transformés et par le travail bénévole des cuisinier·ères. Une séance collective d'épluchage des légumes a eu lieu la veille dans les locaux de l'Interassociation, mobilisant une vingtaine de bénévoles. La confection des condiments a été réalisée au domicile des membres de la commission dédiée au repas. La critique vise ici l'industrie agro-alimentaire : le faible prix passe aussi par une réappropriation de la cuisine qui suppose d'accorder davantage de temps à son alimentation, plutôt que d'y consacrer un budget plus important. Enfin, c'est une assiette végétarienne qui est proposée : de la viande d'agneau est disponible sur un stand de confection de fouées artisanales, à un prix plus élevé. Ce choix du végétarisme n'est cependant pas uniquement motivé par des raisons économiques : la viande exige le respect de normes sanitaires plus contraignantes et des équipements de cuisine plus importants. C'est aussi le respect des pratiques alimentaires de chacun·e qui motive ce choix : certaines associations écologistes présentes sont mobilisées pour une généralisation du régime végétarien ou végan ; d'autre part les éleveur·ses de la Confédération paysanne n'ont pas les moyens

de répondre à la demande de viande halal émise par une partie de la population musulmane de La Roseraie.

Le repas proposé incarne par lui-même le message porté par les organisateur-rices : il est possible de se nourrir à partir de produits issus de l'agriculture paysanne à condition de limiter les intermédiaires, de cuisiner soi-même et d'adopter un régime alimentaire moins carné. Ce message est résumé en entretien par Julien, l'un des porte-paroles de la section départementale de la Confédération paysanne, vigneron à Saintes-Gemmes-sur-Loire, âgé d'une trentaine d'années.

« Une des ambitions, c'était de toucher le grand public et faire passer le message : on peut manger bio à pas cher en rémunérant le producteur. [...] Derrière, la grande distribution et compagnie, ils prennent des marges. Mais il y a quand même moyen de se nourrir à pas trop cher en travaillant correctement dans les vignes, dans les champs, en rémunérant correctement les producteurs, en cuisinant, ou alors on prend le parti de rémunérer l'industrie agro-alimentaire. Le prix producteur est pas énorme dans l'assiette. C'était ça le cœur du message. »

Julien, 07/05/19

Ce discours insiste sur l'idée du juste prix. Dans le contexte de la réforme de la PAC, la Confédération paysanne revendiquait la juste rémunération du travail agricole par le biais d'un rééquilibrage de la part dédiée à l'alimentation dans le budget global, par rapport aux autres dépenses courantes. Les enjeux de pouvoir d'achat et d'inégalités socio-économiques ne sont pas ignorés par le syndicat mais leur prise en compte doit passer par d'autres leviers que la baisse du prix des produits agricoles (augmentation du SMIC, système de redistribution plus équitable, etc.). À l'occasion du Banquet paysan de 2019, cet argumentaire est formulé par les militant-es de la Confédération paysanne à deux reprises, mais de façon marginale. Lors d'une projection-débat précédant le Banquet paysan, Maxence, l'un des porte-paroles de la Confédération paysanne présent, éleveur de brebis à La Pouëze, évoque la baisse de la part de l'alimentation dans les dépenses globales des ménages depuis la Seconde guerre mondiale et la hausse de la part d'autres dépenses (loyer, abonnement internet et téléphone, électricité, gaz, etc.), l'alimentation devenant la variable d'ajustement dans des budgets grevés par des frais contraints. Lors d'un débat organisé au cours du Banquet paysan, Damien, militant de la Confédération paysanne, âgé d'une trentaine d'années et habitant du quartier des Justices, évoque la pression que les grandes exploitations agricoles font peser sur l'agriculture biologique pour rentabiliser des produits biologiques de moins en moins chers. Mélissa, qui co-anime le débat avec lui, militante de PSN 49, âgée de 26 ans, qui a grandi à La Roseraie, réplique alors que la baisse du prix des produits biologiques est une préoccupation partagée par les classes populaires.

*« On a des exploitants agricoles, qui se sont dit : 'La bio, on en demande de plus en plus, on va rentrer dans ce filon-là, mais nous, on ne va pas faire des petites tailles, on va faire des grosses tailles, des gros bâtiments pour gagner sur le prix. On veut avoir de la nourriture pas chère.' C'est la bataille des grandes surfaces aujourd'hui.
- Bah, moi aussi je veux de la nourriture pas chère ! »*

Carnet de terrain, 04/05/19

On peut ainsi noter un déplacement du discours de la Confédération paysanne lors de ce Banquet : sans insister sur l'augmentation de la part de l'alimentation dans les budgets des ménages, les militant-es de la Confédération paysanne préfèrent aborder la question du juste prix par celle du déséquilibre entre la rémunération des producteur-rices et celle des intermédiaires. Stéphanie, l'une des militantes de la Confédération paysanne, confirme ainsi qu'il lui semble délicat de revendiquer la hausse de la part budgétaire de l'alimentation dans un quartier populaire, auprès d'un public dont les marges de manœuvre budgétaires sont supposées contraintes, alors même que cette revendication du syndicat paysan s'adresse à tous les ménages, quelle que soit leur situation économique.

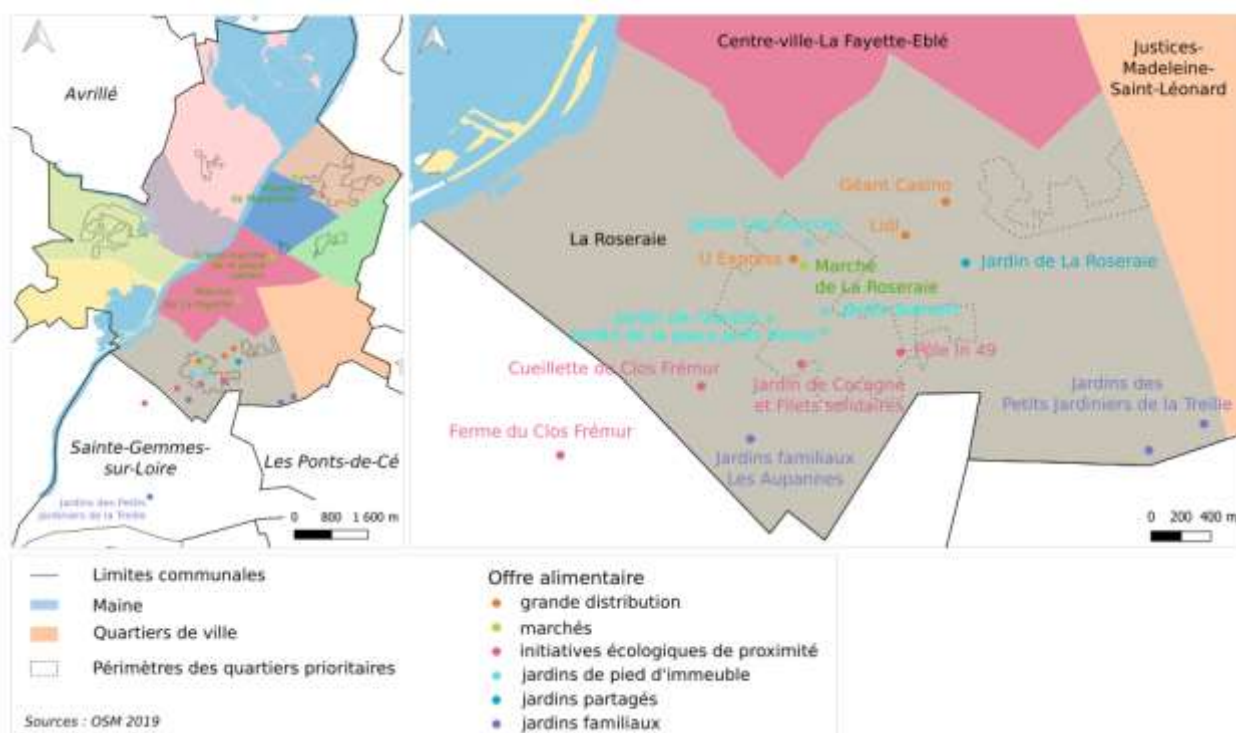
*« On défend ça, l'accès à l'alimentation correcte pour tout le monde, mais ça va de pair avec une politique qui oriente vers un juste prix. **Et redire aux gens – et ça, ce n'est pas facile à dire, mais... – qu'il faut consacrer plus de budget à l'alimentation. C'est vachement important, mais c'est compliqué, parce que c'est valable pour tout le monde. C'est peut-être plus dur pour des gens qui n'ont pas de moyens, mais, le problème, c'est qu'on fait passer ça [l'alimentation] en annexe. »***

Stéphanie, 03/05/19

Ce choix de recentrer le discours sur la vente directe et les produits non-transformés pour assurer l'accessibilité économique à une alimentation de qualité suppose de construire un discours sur son accessibilité géographique. La stratégie déployée lors du Banquet paysan consiste en une valorisation des initiatives locales en faveur d'une alimentation écologique, nombreuses, mais peu visibles et souvent méconnues des habitant-es du quartier.

2.2.2. L'offre écologique de proximité

Au-delà d'un message portant sur l'accessibilité économique d'une alimentation écologique, le Banquet paysan a vocation à faire connaître l'offre écologique de proximité. La Roseraie n'a rien d'un désert alimentaire, même d'un point de vue strictement qualitatif (cf. Carte 12). Les initiatives visant à rendre accessible une alimentation écologique sont relativement nombreuses, même si elles réussissent inégalement à toucher les habitant-es de classes populaires. Cette section met en regard ces initiatives et s'intéresse aux modèles économiques choisis pour concilier accessibilité économique et géographique d'une part et agriculture écologique d'autre part. Elle revient également sur la visibilité inégale accordée à ces initiatives lors du Banquet paysan.



Carte 12 - Offre alimentaire de proximité à La Roseraie

Parmi les stands du village associatif du Banquet paysan, on compte deux associations récentes dont les activités contribuent à diversifier l'offre en produits alimentaires de qualité dans le quartier : Pôle In 49 et la Cueillette du Clos Frémur. L'association Pôle In 49, membre du réseau Bleu Blanc Zèbre⁷⁹ et de l'Interassociation, tient un marché biologique hebdomadaire dans la salle commune d'une résidence du quartier, louée par une association de locataires à qui le bailleur a confié la gestion de la salle (cf. Photo 19). L'association est un groupement d'achat : le marché fonctionne sur la base de commandes hebdomadaires à partir d'une liste de produits disponibles. Les produits sont vendus quasiment au prix coûtant, la marge destinée à Pôle In 49 est faible.

⁷⁹ [Bleu Blanc Zèbre](#) est un mouvement qui réunit des acteurs porteurs de solutions dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, de la transition écologique, de la santé, de la fraternité et de l'habitat sur les territoires. Il identifie, labellise, soutient, évalue et essaime les solutions locales.



Je prends cette photo lors d'une visite du marché bio de Pôle In 49 un samedi matin vers 10h. Je demande mon chemin à deux personnes qui n'ont pas connaissance de l'initiative avant d'en croiser une troisième qui m'indique l'entrée. Un panneau situé à quelques mètres de la porte indique que le marché est ouvert. Une bénévole à l'entrée tient la liste des personnes qui ont effectué une commande. Elle m'informe qu'il y a quelques produits en surplus et que je peux en acheter sans avoir passé commande. Une quinzaine de personnes sont présentes, en train de peser leurs légumes ou de régler à la caisse, tenue par la salariée du projet. Philippe est présent également, et offre le café tout en présentant le projet aux personnes qui viennent pour la première fois.

Photo 19 - Marché bio de Pôle In 49, 14/09/19

Entre le jardin partagé et le panier de légumes à l'abonnement, la Cueillette du Clos de Frémur propose un système d'abonnement par « part » hebdomadaire composée de fruits et légumes à venir cueillir soi-même sur une parcelle de 1,25 hectares à proximité de La Roseraie. Cette parcelle est louée par un maraîcher qui exploite par ailleurs 3 hectares à la ferme du Clos Frémur à Saintes-Gemmes-sur-Loire. Les relations entre le maraîcher et les abonné·e·s sont gérées par une association de cueilleur·ses créée en 2016 qui organise sur la parcelle des événements participatifs autour du jardinage et de la cuisine (cf. Photo 20).



Je prends cette photo un mardi après un entretien à la Ferme du Clos Frémur un peu plus loin. La parcelle est vide, jusqu'à ce qu'une cueilleuse entre avec sa fille en fin d'après-midi. La parcelle est accessible depuis la rue, on peut y pénétrer librement. Elle est organisée en différents « jardins » composés chacun des « planches » de légumes dont des panneaux à destination des cueilleur-ses indiquent l'emplacement. Les arbres fruitiers du verger sont encore trop jeunes pour donner des fruits. Des serres ont été installées au fond de la parcelle. Un jardin pédagogique est en cours d'aménagement, destiné aux animations. J'échange informellement avec la cueilleuse qui m'explique le fonctionnement de l'association. Elle travaille à La Roseraie mais n'y habite pas, comme – estime-t-elle – la moitié des adhérent-es.

Photo 20 - Parcelle de la Cueillette du Clos Frémur, 07/05/19

Ces deux initiatives proposent chacune des réponses différentes aux freins à l'accès à une alimentation écologique en quartier populaire. Ces freins sont de différents ordres et ne se résument pas au prix du produit. Des travaux portant sur les freins à l'engagement des classes populaires dans les AMAP montrent que l'engagement annuel, le paiement anticipé et la faible marge de manœuvre du-de la consommateur-riche dans la composition du panier constituent des obstacles importants même lorsque le prix du panier permet une diminution du budget alimentaire par rapport à l'achat de plats préparés (Cooley et Lass 1998; Mundler 2013). Parmi les freins à l'accessibilité à une alimentation écologique, il faut ajouter l'éloignement géographique et l'absence de flexibilité des créneaux de distribution. À la lumière de ces différents facteurs d'accessibilité, on peut mettre en

regard ces deux modèles avec deux autres initiatives qui n'étaient pas représentées au Banquet paysan mais qui constituent également des alternatives de proximité à la grande distribution : les AMAP et les paniers des Jardins de Cocagne (cf. Tableau 11). Le réseau des AMAP du Maine-et-Loire, qui a participé au Banquet paysan de 2017 mais pas à celui de 2019, n'est pas implanté à La Roseraie mais compte deux AMAP à Angers, dont une dans le quartier Saint-Léonard, limitrophe de La Roseraie. Le Jardin de Cocagne⁸⁰, qui favorise l'insertion professionnelle par le maraîchage, tient une distribution hebdomadaire de paniers de légumes biologiques au centre social municipal Jean Vilar.

⁸⁰ Le premier jardin de Cocagne est né en 1991. Il s'agit d'une association d'insertion par le travail pour des personnes en grande précarité spécialisée dans le maraîchage biologique et la distribution en circuit-court. Le modèle essaime et le [réseau Cocagne](#) est créé en 1999 pour coordonner les actions des Jardins de Cocagne au niveau national.

		Initiatives				
		Pôle In 49	La Cueillette du Clos Frémur	Jardin de Cocagne	Filets Solidaires	AMAP
Cohérence écologique	Provenance des produits	Maine-et-Loire	Exploitation locale	Maine-et-Loire	Mixte : - jardins de Cocagne du Maine-et-Loire - MIN	Maine-et-Loire
	Pratiques agricoles	Agriculture biologique et paysanne	Agriculture biologique et paysanne	Agriculture biologique et ferme d'insertion	Mixte : - agriculture biologique pour les surplus des jardins de Cocagne - agriculture conventionnelle pour les invendus du MIN	Agriculture biologique et paysanne
	Intermédiaires	Pôle In 49 est le seul intermédiaire	Auto-cueillette chez le producteur	Les Jardins de Cocagne sont exploitants et distributeurs	Mixte : - Circuit court pour les surplus des jardins Cocagne - Circuit long pour les invendus du MIN	Pas d'intermédiaires : l'association de consommateurs contractualise avec le-la producteur-riche
Accessibilité	Prix	Prix coûtant, fixé par les producteur-rices selon le principe du juste prix. Prix unique, quel que soit le niveau de revenu.	165 euros la part, payable en 3 fois + 10 € d'adhésion à l'association. Part hebdomadaire à environ 4,40 €. Part solidaire : en fonction du quotient familial, remise de 50% sur la part.	Suivant la quantité de légumes souhaitée, panier à 8, 11 ou 16 €, possibilité d'étaler le paiement.	Le prix du panier varie de 2,60 à 6,60 € en fonction du quotient familial.	Dépend du contrat passé avec le-la producteur-riche.
	Choix des produits	À la carte, en fonction des produits disponibles dans le réseau de producteur-rices.	Le maraîcher informe toutes les semaines ses abonné-es des légumes et des fruits à cueillir en fonction des récoltes.	Composition des paniers fixée par le Jardin de Cocagne en fonction des récoltes.	Composition des paniers fixée par le Jardin de Cocagne et le CCAS en fonction des surplus disponibles.	Composition des paniers fixée par le-la producteur-riche.
	Engagement	Commande hebdomadaire	Abonnement annuel	Engagement minimal d'1 mois (4 paniers) et jusqu'à un an (50 paniers)	Pas d'engagement	Engagement annuel ou saisonnier, paiement à l'avance
	Proximité	La Roseraie, secteur Maurice Tardât (10 min à pied de la place Jean XXIII)	Secteur pavillonnaire d'Arbrissel (15 min à pied de la place Jean XXIII)	Centre social municipal Jean Vilar	Centre social municipal Jean Vilar	Pas d'AMAP à La Roseraie. La plus proche est située dans le quartier Saint-Léonard.
	Flexibilité	Samedi matin	Parcelle libre d'accès, du lever au coucher du soleil toute la semaine	Mercredi de 16h à 18h	Vendredi puis samedi de 10h à 12h	Créneau fixe et permanences.

Tableau 11 - Comparatif des initiatives favorisant l'accès à une alimentation écologique à La Roseraie

Le prix des produits biologiques constitue le frein à l'accessibilité à une alimentation écologique le plus couramment mentionné : les habitant·es de La Roseraie interrogé·es consommateur·rices de produits biologiques font régulièrement référence à la CABA⁸¹, un magasin coopératif membre du réseau Biocoop dans le centre-ville d'Angers, mais ajoutent que les prix y sont trop élevés pour constituer davantage qu'un approvisionnement d'appoint. Les stratégies des initiatives mentionnées pour abaisser le coût du produit sont diverses. Pôle In 49 compte sur la réduction des intermédiaires et le renoncement à réaliser une marge sur les produits pour l'association (les légumes sont vendus quasiment au prix coûtant), les économies réalisées sur les frais de transport par le choix de produits locaux, et les prix de gros rendus possibles par les commandes groupées. Ce modèle permet à Pôle In 49 de proposer des prix bien inférieurs à ceux de la CABA du centre-ville, mais néanmoins toujours supérieurs aux produits issus de l'agriculture conventionnelle de la grande distribution disponibles dans le quartier. À la Cueillette du Clos Frémur, le temps de travail économisé à la cueillette permet au maraîcher de compenser la baisse des prix. En 2019, les quantités sont suffisantes pour assurer une cueillette pendant neuf mois de l'année, on peut donc considérer que les 175 euros annuels équivalent à une part hebdomadaire à 4,40 euros. Il faut cependant considérer que ce prix vaut pour une personne et nécessite un complément pour les fruits car les arbres fruitiers ne sont pas encore productifs.

Devant la difficulté des producteur·rices en agriculture biologique ou paysanne à concurrencer l'offre de la grande distribution en agriculture conventionnelle, une alternative à la baisse générale du prix des produits consiste à proposer des prix différenciés en fonction des situations sociales. Ce modèle est porté par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville d'Angers en partenariat avec Le Jardin de Cocagne : tous les vendredis matin au centre Jean Vilar, des « Filets Solidaires », issus de la récupération des surplus des jardins de Cocagne du Maine-et-Loire et du Marché d'intérêt national (donc des produits issus de l'agriculture conventionnelle), sont distribués à des personnes dont le quotient familial est inférieur à 800 euros à des prix inférieurs à ceux pratiqués lors de la distribution du Jardin de Cocagne. Cette initiative, qui se veut une manière de lutter contre le gaspillage en même temps qu'elle s'inscrit dans une logique d'aide alimentaire, renonce cependant à distribuer des produits exclusivement issus de circuits écologiques. Au contraire, le fondateur de Pôle In 49 rejette le modèle des prix différenciés, qu'il associe à une forme de charité dont la conséquence serait une segmentation des espaces et des groupes en fonction de la classe sociale et la création de circuits alimentaires « à deux vitesses ». C'est pourtant par soucis de la mixité sociale au sein de l'association que La Cueillette du Clos Frémur a fait le choix d'une logique de péréquation : des parts

⁸¹ Née en 1982, ce groupement d'achat de familles angevines devient une [coopérative](#) en 1984 et participe à la création du réseau national Biocoop. Cette coopérative gère en 2019 cinq magasins dans l'agglomération, dont trois à Angers.

solidaires sont prévues en fonction du quotient familial, reposant sur les contributions des abonné-es qui ont les moyens de payer un supplément à l'achat de leur part. Cependant, sur les 160 parts pourvues en 2019, seules 5 étaient des parts solidaires : la demande est donc très minoritaire et l'association échoue à mobiliser les classes populaires.

Ce constat invite à envisager d'autres dimensions de l'accessibilité à une alimentation écologique : la possibilité de choisir ses produits et la correspondance des produits proposés avec les habitudes alimentaires, la temporalité de l'engagement dans des contextes familiaux marqués par la précarité du marché de l'emploi qui rend difficile l'anticipation du budget disponible à long terme, la proximité géographique pour des ménages qui ne disposent pas toujours d'une voiture individuelle, ou encore la flexibilité des horaires de distribution en fonction des contraintes professionnelles et familiales... constituent autant de freins possibles à l'engagement des classes populaires dans des initiatives promouvant une alimentation écologique.

La valorisation de Pôle In 49 et de La Cueillette du Clos Frémur au Banquet paysan a valeur d'exemplarité : l'existence d'initiatives conciliant accessibilité économique et géographique et alimentation écologique vient appuyer par l'exemple le message des organisateur-rices en faveur d'une alimentation écologique en quartiers populaires. Cependant, d'autres pratiques qui semblent davantage ancrées dans les habitudes alimentaires des habitant-es du quartier populaire ont été peu visibles. Il a peu été question de l'approvisionnement au marché pendant l'événement alors qu'il s'agit d'une pratique de consommation courante en quartiers populaires (Caillavet *et al.* 2004). L'événement se déroulait à côté du marché de La Roseraie, qui se tient sur la place Jean XXIII tous les samedis matin, mais il est relativement peu fréquenté et offre un nombre d'étals limité. Parmi les habitant-es de La Roseraie interrogé-es qui fréquentent les marchés, nombreux-ses sont ceux et celles qui disent se déplacer jusqu'au marché du quartier Lafayette, à quelques arrêts de tram de La Roseraie, au « grand marché » de la place Leclerc dans le centre-ville, ou encore au marché de Monplaisir (*cf.* Carte 12). Le marché de Lafayette rassemble une cinquantaine d'étals parmi lesquels un grand nombre de producteur-rices locaux-les en agriculture biologique mais les prix pratiqués sont peu accessibles. Au contraire, le marché de Monplaisir est identifié comme le marché populaire d'Angers : parmi la centaine d'étals, les revendeur-ses de produits issus de l'agriculture conventionnelle et des filières mondialisées sont nombreux-ses, autorisant des prix très attractifs. Les marchés populaires constituent ainsi un lieu d'approvisionnement en produits frais dont le rapport quantité-prix est parfois plus avantageux qu'en grande surface et favorisent ainsi l'accessibilité des produits frais pour les ménages de classes populaires. Cependant, l'achat sur les marchés ne garantit pas la qualité ou le faible impact environnemental des produits et les marchés populaires tendent à proposer des étals moins diversifiés que les marchés de centre-ville où les producteur-rices en vente directe et les revendeur-ses cohabitent (Navarro 2017).

Les jardins familiaux constituent une offre supplémentaire de fruits et légumes en circuit-court accessibles économiquement dans le quartier de La Roseraie (cf. Carte 12). On en compte quatre à proximité : l'Amicale des Petits Jardiniers de la Treille, créée en 1935, gère 261 parcelles réparties sur trois sites relativement éloignés du cœur de ZUP. L'association des Jardins Familiaux des Aupannes, créée plus tardivement en 1996, gère 60 parcelles dans le secteur d'Arbrissel (cf. Photo 21). La fonction alimentaire des jardins familiaux a été discutée dans la littérature scientifique : ils jouent moins un rôle de réduction des dépenses alimentaires que de diversification et d'augmentation de la consommation pour des ménages au budget contraint (Cérézuelle 2003). À La Roseraie, la fonction alimentaire des jardins familiaux a été particulièrement sensible durant le premier confinement au printemps 2020 : la municipalité a en effet interdit l'accès aux jardins familiaux, comme à tous les espaces verts de la ville. PSN 49 a alors apporté son soutien aux associations de jardinier-ères pour interpeller les pouvoirs publics quant à la nécessité d'assurer l'accès aux jardins au moment des semis afin de ne pas aggraver les situations de précarité alimentaire déjà alarmantes pendant la crise sanitaire.



Un vendredi après-midi, je me rends au jardin des Aupannes, situé à 20 minutes à pied de la place Jean XXIII. Derrière les pavillons du secteur d'Arbrissel, on aperçoit les grands ensembles du secteur sud de La Roseraie. Le jardin est constitué de parcelles individuelles d'environ 50 m², séparées par des clôtures et dotées de petits cabanons, qui s'égrènent le long des allées.

Photo 21 - Jardin familial des Aupannes, 14/09/2019

Cependant, la dimension écologique de cette offre alimentaire peut être discutée : les jardinier·ères sont susceptibles d'adopter des pratiques agricoles intensives, mobilisant intrants et pesticides et fortement consommatrices d'eau. Depuis les années 2000, la Ville d'Angers affiche une volonté d'inscrire les jardins familiaux dans une politique de transition écologique en encourageant les économies d'eau, le compostage des déchets organiques et en limitant l'utilisation d'intrants et de pesticides. Les règlements intérieurs des deux associations citées intègrent ces prescriptions écologiques qui s'avèrent parfois en décalage avec les pratiques de certain-es jardinier·ères qui valorisent la fraîcheur de leurs produits (par opposition aux circuits longs de la grande distribution) davantage que le faible impact des techniques agricoles utilisées sur l'environnement. Le rapport à l'agriculture et l'alimentation écologique s'avère ambivalent : le caractère « naturel » des produits est valorisé, mais cela n'empêche pas de mobiliser les techniques de l'agriculture conventionnelle face aux parasites.

*« En avançant vers le fond du jardin, je croise un homme maghrébin en train de récolter des aubergines et des tomates. Il m'interpelle et m'invite à visiter sa parcelle. **Âgé de 52 ans, d'origine marocaine, il me dit habiter un logement social à La Roseraie et louer sa parcelle depuis 5 ans. Ouvrier agricole dans l'horticulture, il est en arrêt de travail à la suite d'un accident mineur. Il avance que son jardin lui permet de faire des économies : '1 kg d'aubergines, c'est 2 ou 3 euros dans les magasins ; les tomates, 2 euros, c'est cher !' Avant qu'il obtienne cette parcelle, la famille s'approvisionnait au Lidl pour les fruits et les légumes. Lorsque je lui demande si la qualité des légumes diffère, il s'exclame : 'Oui, ici c'est bio ! Il n'y a pas d'engrais. Ici, tu cueilles, tu manges, pas comme dans les supermarchés où les légumes viennent d'Espagne, du Maroc, ils ont fait je ne sais pas combien de jours de voyage pour venir ici, ils ne sont plus bons.'** Poursuivant la visite, il me montre les dégâts générés par les limaces sur les feuilles de ses aubergines et s'exclame : 'C'est de la saloperie, je mets du produit.' »*

Carnet de terrain, 13/09/19

Les jardins familiaux sont ainsi pris dans des formes de gouvernementalité écologique des pratiques (Rumpala 2009) par lesquelles les collectivités territoriales qui ont la maîtrise du foncier et les fédérations d'associations de jardins familiaux qui s'efforcent d'en préserver l'usage produisent et font circuler des normes qui sont renégociées dans les pratiques des jardinier·ères. Cette nouvelle gouvernementalité publique tend à dévaloriser les jardins familiaux face au modèle des jardins partagés, apparus en France dans les années 1990 et qui s'intègrent mieux dans le paradigme de la ville durable (Frauenfelder, Delay et Scalabrini 2014). À Angers, les jardins partagés se développent depuis les années 2010, soutenus par la municipalité ou les bailleurs sociaux. Contrairement aux jardins familiaux situés en périphérie du quartier, au-delà de la zone pavillonnaire, les jardins de pied d'immeuble fleurissent au cœur de La Roseraie (cf. Carte 12). Les modèles choisis sont hybrides : ils empruntent au jardin partagé les événements d'animation sociale, la localisation en cœur de ville et les petites surfaces, mais se rapprochent des jardins familiaux par la délimitation de parcelles individuelles (cf. Photo 22). Cependant, la taille des parcelles ne permet pas à ces jardins d'assurer

une véritable fonction alimentaire : il s'agit davantage d'outils de végétalisation de la ville, de renforcement des liens sociaux de voisinage et d'éducation à l'environnement.



Le jardin Les Sources a été aménagé et est animé par la Régie de quartier d'Angers rue Gagarine, avec le soutien financier de la Ville d'Angers et du bailleur social. La barre qu'on aperçoit en arrière-plan est celle de la place Jean XXIII. J'y rencontre un jardinier qui entretient la parcelle de ses voisins partis en vacances en échange des récoltes. Les parcelles font quelques mètres carrés chacune. Il m'explique le fonctionnement du jardin, pensant que je souhaite obtenir une parcelle : il y a encore des parcelles inoccupées, disponibles pour 5 € d'adhésion annuelle et 10 € de participation aux frais d'arrosage. Il insiste sur l'ouverture du jardin sur le quartier : le composteur du jardin est ouvert à tous et toutes et les jardinier-ères organisent régulièrement des événements sur l'aire de jeux d'à côté durant lesquels ils-elles cuisinent des légumes du jardin.

Photo 22 - Jardin de pied d'immeuble Les Sources, 14/09/2019

Ces multiples formes d'agriculture urbaine et leur développement récent encouragé par les acteurs institutionnels ont été peu visibles lors du Banquet paysan. En revanche, le Banquet paysan a valorisé de manière plus discrète un dernier mode d'approvisionnement alternatif à la grande surface : la vente directe. La proximité de la campagne angevine autorise en effet l'achat direct à la ferme pour les habitant-es du quartier motorisé-es. Le recours à ce mode d'approvisionnement, notamment pour les fruits et la viande, est fondé sur le bouche-à-oreille et relève d'un fonctionnement relativement informel. Le Banquet paysan reste pour les producteur-rices qui offrent cette possibilité une manière

de se faire connaître, comme le raconte Djibril, militant de l'AJR et de l'Interassociation, d'origine maghrébine et âgé d'une trentaine d'années.

*« Les éleveurs d'agneaux, ils en ont profité pour faire un peu de pub'. Ils savent qu'ils sont en quartier, et la communauté musulmane, en tout cas un moment dans l'année, on consomme de l'agneau. Ils avaient ramené plein de petites cartes. [...] Pour la petite histoire, **Thierry, un éleveur d'agneaux, j'avais pris sa carte en 2017** [lors de la première édition du Banquet paysan à La Roseraie]. Lorsque je suis allé le voir sur son exploitation, ses agneaux étaient un peu maigres, ça n'avait pas plu à mon oncle et mon père qui étaient venus avec moi. Comme ça ne leur plaisait pas, il m'a dit : '**J'ai un ami, va le voir**'. **Depuis, on a créé du lien, et à chaque fois qu'il me faut des agneaux, pour une naissance, ou pour la fête [de l'Aïd], je l'appelle, et ça se fait.** »*

Djibril, 06/05/19

Idriss, membre de l'Interassociation, enseignant dans le secondaire, d'origine maghrébine et âgé d'une quarantaine d'années, affirme s'approvisionner en vente directe à la ferme ou en cueillette libre pour les fruits de saison. Il alerte cependant sur la difficulté pour les producteur·rices en vente directe de concurrencer les promotions de la grande distribution, même sans intermédiaire. La nécessité d'être doté d'une voiture et le manque de visibilité de ces alternatives qui reposent sur des liens d'interconnaissance constituent des freins supplémentaires au développement de ce mode d'approvisionnement.

Le choix d'un quartier populaire pour relocaliser le Banquet paysan a eu une incidence sur le message porté par les organisateur·rices. Il s'agit toujours, conformément à l'objectif initial de la Confédération paysanne à travers la campagne « Envie de paysans ! », de promouvoir l'agriculture paysanne auprès des consommateur·rices. Mais ce message passe, en quartier populaire, par une attention portée à l'accessibilité économique et géographique des produits issus de cette agriculture. La question du juste prix est abordée moins par la revendication d'une augmentation de la part des dépenses alimentaires – jugée inaudible en quartier populaire – que par le pari d'une alimentation paysanne à des prix comparables à ceux de l'alimentation issue de l'agriculture conventionnelle et de la grande distribution. Ce pari passe par un discours sur l'évolution des pratiques de consommation (circuit-court, local, moins de viande, plus de cuisine) et par la mise en valeur d'une offre écologique de proximité. Ce sont cependant les initiatives les plus récentes qui ont bénéficié d'un espace *ad hoc* de valorisation, là où des pratiques de consommation alternatives à la grande distribution moins innovantes se sont faites plus discrètes. La présence d'associations comme La Cueillette du Clos Frémur et Pôle In 49 au Banquet paysan atteste que La Roseraie n'est pas à l'écart d'un mouvement plus général de multiplication des alternatives locales de transition écologique dans la métropole angevine.

3. Faire se rencontrer la campagne et les quartiers populaires ?

*« L'image qui me restera que j'ai mise sur Twitter tout à l'heure, c'est de voir les enfants faire les ateliers planter les graines. Parce qu'après tu les voyais en bande avec leurs boîtes d'œufs. J'entendais une gamine expliquer à une autre : 'Du coup, ce sont des tomates, après on va les arroser, ça va pousser !' Après, j'ai vu d'autres gamins qui venaient avec du fromage. J'ai trouvé que ça illustre bien l'objectif des deux organisateurs principaux : l'Interassociation et la Conf'. **Faire se rencontrer deux mondes.** »*

Thomas, 05/05/19

Ce terme de « monde » est récurrent dans les discours des organisateur·rices du Banquet paysan. Ici, il est mobilisé par un militant d'ATTAC 49, également co-fondateur de l'association En Transition. Le Banquet paysan est décrit comme l'occasion de rapprocher des « mondes » perçus comme déconnectés l'un de l'autre. Interrogé·es sur la définition de ces « mondes », les organisateur·rices désignent systématiquement le monde paysan d'une part, et les quartiers populaires de l'autre, étant entendu qu'ils seraient particulièrement déliés. Pour la Confédération paysanne, l'objectif initial des Banquets paysans dans le cadre de la campagne « Envie de paysans ! » était déjà de rapprocher deux mondes, ceux-ci désignant plutôt la campagne et la ville, le monde des producteur·rices et celui des consommateur·rices. La relocalisation à La Roseraie conduit à redéfinir le public des consommateur·rices visé·es : il ne s'agit plus de n'importe quel·les citoyen·es mais d'habitant·es d'un quartier populaire qui font l'objet d'un travail de catégorisation par les organisateur·rices de l'événement. Par catégorisation, on entend ici un processus externe de définition d'un collectif par un autre, par opposition à l'identification qui renvoie à un processus interne de construction d'une identité collective par le groupe lui-même (Jenkins 1994). Dans le cas du Banquet paysan, ce travail de catégorisation est fortement influencé par la grille de lecture de l'indifférence (cf. Chapitre 1) : les représentations construites par les organisateur·rices du Banquet paysan sur les habitant·es du quartier sont marquées par le postulat d'un désintérêt des classes populaires pour les questions écologiques.

Cependant, le Banquet paysan contribue à opérer un changement de focale dans le travail de catégorisation des habitant·es de quartier populaire : la grille de lecture de l'indifférence est régulièrement contestée par certains organisateur·rices qui mobilisent des arguments relevant des grilles de lecture de la dépossession et de l'écologie populaire (cf. Chapitre 1). Ces déplacements sont les révélateurs d'un autre objectif que les organisateur·rices se donnent à travers cet événement : celui de déstigmatiser les quartiers populaires, de changer les représentations qui leur sont associées, en se saisissant des questions écologiques. Cet objectif moins affiché permet de redéfinir ces « mondes » qui se rencontrent : ce sont peut-être moins les habitant·es des quartiers populaires

qu'il s'agirait de rapprocher de la campagne, que les organisations militantes « extérieures » au quartier populaire qu'il s'agirait de rapprocher du quartier. C'est bien à la catégorie vernaculaire de « monde » que l'on s'intéresse ici : cette section s'efforce de comprendre ce que recouvrent ces « mondes » pour les personnes. Si l'indifférence à l'égard de l'écologie constitue la frontière entre le monde du quartier populaire et le monde paysan, c'est l'extériorité vis-à-vis du quartier qui sépare le monde du quartier populaire et le monde des associations écologistes. Cette seconde frontière subit elle-aussi un certain nombre de déplacements au cours de l'organisation de l'événement, la rencontre des « mondes » apparaissant comme l'occasion d'un brouillage des frontières et d'une refonte de la catégorisation.

3.1. Rapprocher les habitant·es du quartier populaire de la campagne

On l'a vu, en relocalisant le Banquet paysan à La Roseraie, la Confédération paysanne ne ciblait pas un quartier populaire, mais cherchait plutôt à s'inscrire dans un bassin de vie. Néanmoins, les discours des organisateur·rices sont marqués par des représentations qui induisent une spécificité des quartiers populaires à l'égard des enjeux d'agriculture et d'alimentation paysanne. Ces représentations sont structurées par la grille de lecture de l'indifférence des classes populaires à l'égard de l'écologie. Appliquée à l'alimentation, cette grille de lecture conduit à considérer que les habitant·es des quartiers populaires sont les plus concerné·es par la « malbouffe » dans le contexte de choix de consommation contraints qui conduisent à prioriser le prix des produits plutôt que leur qualité. Appliquée à l'agriculture, cette grille de lecture conduit à présupposer que les habitant·es des quartiers populaires seraient particulièrement déconnecté·es du monde rural. Le travail de catégorisation des habitant·es des quartiers populaires contribue ainsi à les identifier comme les premier·ères concerné·es par les impacts de l'industrie agro-alimentaire et de la déconnexion entre ville et campagne. Néanmoins, ces catégorisations connaissent des déplacements au cours de l'organisation du Banquet paysan à la faveur de la rencontre entre des personnes aux trajectoires sociales et militantes contrastées.

3.1.1. La « malbouffe »

La représentation qui domine en matière d'alimentation dans les quartiers populaires est celle d'une sous-consommation de produits frais de qualité et d'une surconsommation de produits transformés issus de l'industrie agro-alimentaire. On peut identifier trois types d'argumentaires qui viennent justifier dans les discours ce travail de catégorisation. Dans le cadre d'un budget contraint, le critère du prix déterminerait les choix de consommation en faveur des produits les moins chers plutôt que

des produits de qualité (i.) Dans les quartiers populaires, l'alimentation écologique ne serait pas identifiée comme un marqueur de distinction sociale et l'achat de produits griffés ou de biens électroniques serait privilégié dans une perspective de revalorisation sociale (ii.) Enfin, la consommation de produits issus de l'agriculture paysanne nécessiterait une adaptation culturelle de la part des habitant-es de quartier populaire d'origine immigrée (iii.) Ces argumentaires cohabitent avec leur remise en cause *quasi* immédiate au cours du Banquet paysan et ce sont les déplacements opérés dans ce travail de catégorisation qui nous intéressent particulièrement.

Un premier ensemble d'arguments établit un ordre des priorités pour des classes populaires aux budgets contraints (i.) : le prix serait le principal critère à l'achat de produits alimentaires, la qualité constituerait une préoccupation secondaire, et l'impact du produit sur l'environnement serait à peine envisagé. On retrouve cet argumentaire dans le discours de Julien : porte-parole de la Confédération paysanne, c'est un homme blanc d'une trentaine d'années qui a résidé à La Roseraie pendant quelques années avant de s'installer en tant que viticulteur à proximité. Mais cet argumentaire est aussi partagé par des acteurs qui ont grandi à La Roseraie et qui se reconnaissent comme habitant-es du quartier : il est mobilisé par un militant de l'Interassociation et de l'AJR, Rachid, âgé d'une quarantaine d'années, d'origine maghrébine et habitant de La Roseraie depuis son enfance.

« Ce sont des quartiers où il y a plus de pauvreté, plus de migrants, moins d'argent, et c'est là qu'on va trouver des gens qui bouffent chez MacDo, les sacs MacDo balancés... C'est lié à des modèles sociaux, des visions, des modes de vie et compagnie. Pas forcément avec une image très positive par rapport aux modes de consommation. »
Julien, 07/05/19

« Moi, quand je fais un truc comme le Banquet paysan, je sais que les gens, ils n'en ont rien à faire du bio, dans un quartier. Il va à Lidl, il bouffe du E195⁸², tu lui dis qu'il va mourir demain, il n'en a rien à faire ! Il veut son pouvoir d'achat, les gens n'ont plus le temps, ils ont leurs soucis pour tout. »
Rachid, 07/05/19

Cependant, le Banquet paysan a été l'occasion de retravailler cette idée d'un ordre des priorités favorable au prix des produits comme seul critère des choix de consommation des habitant-es de quartier populaire. La réorientation du message du Banquet paysan vers la question de l'accessibilité économique et géographique des produits issus de l'agriculture paysanne (cf. 2.2.) a amené les organisateur-rices à privilégier le vocabulaire de la contrainte plutôt que celui du choix et de la priorité. C'est sur le terrain de l'accessibilité de l'alimentation écologique, plus que sur celui d'une faible sensibilisation aux impacts (sanitaires, environnementaux, sociaux) de l'agriculture

⁸² Les additifs issus de synthèses chimiques ajoutés aux aliments pour exercer certaines fonctions techniques (coloration, conservation, épaississant, réhausseur de goût...) figurent sur la liste des ingrédients de l'emballage des produits sous la forme d'un nombre à trois chiffres précédés de la lettre E (pour Europe). Les additifs commençant par le chiffre 1 sont des colorants.

conventionnelle que les organisateur·rices du Banquet paysan se sont positionné·es : la programmation du Banquet paysan a été pensée à partir de l’hypothèse que le choix de consommer des produits issus de l’industrie agroalimentaire et la grande distribution n’en était pas un et que les classes populaires subissaient la « malbouffe » faute de moyens économiques suffisants ou par manque d’informations sur les alternatives permettant d’y accéder. Cet extrait issu d’un entretien avec Stéphanie, une éleveuse syndiquée à la Confédération paysanne, illustre cette idée que la « malbouffe » serait subie par les classes populaires.

« Les gens, ils ne veulent pas forcément acheter des produits chers, pour une partie, mais pour autant, ils ne veulent pas de la merde dans leur assiette. La merde, ils l'ont par défaut, parce que le moins cher, c'est de la merde. »

Stéphanie, 03/05/19

Le prix n’est pas la seule contrainte qui s’exerce dans cette absence de choix. Djibril, un militant de l’AJR et de l’Interassociation, âgé d’une trentaine d’années, d’origine marocaine et ayant grandi dans le quartier, me fait part de la difficulté de la communauté musulmane à se fournir en viande d’agneau halal de qualité, en l’absence de filière d’élevage biologique respectueuse du sacrifice rituel⁸³. Le Banquet paysan contribue dans ce cadre à la circulation de « bons plans » susceptibles de lever les contraintes qui s’exercent contre l’accès à une alimentation écologique.

« - Il y a beaucoup de gens qui font ça [acheter et sacrifier l'agneau ou le mouton à la ferme] à La Roseaie ?

- Il y en a, oui, moi je sais que ma famille, pour tout ce qui est volaille, ils y vont, ils font 30 poulets d'un coup, ils les mettent au congé. Pareil, j'ai un plan pour l'agneau, il fait partie d'une AMAP le mec, il fait que de l'agneau bio. Il emmène ses bêtes à l'abattoir, il fait ses mergez, il vend au particulier, mais il te donne la possibilité, [...] quand ils ont 6, 7 mois, tu t'arranges avec lui. Lui, il est content parce qu'il te demande de te payer en fraîche, donc ça lui fait du cash, et toi, tu es content aussi. [...] Je pense que les gens sont friands de ça, ils savent ce qu'ils mangent, ils savent comment c'est sacrifié. L'avantage, quand tu sacrifies ta bête, tu la vides après, quand tu la dépèces, tu prends les tripes, ce sont des bouts d'estomac, donc tu vois ce qu'il a mangé l'animal. Et puis, la Conf', c'est hyper sérieux. »

Djibril, 06/07/19

⁸³ Le dernier règlement européen sur l’agriculture biologique (règlement CE n°2018/848) n’exclue pas l’abattage sans étourdissement et les cahiers des charges des principaux certificateurs français ne le précisent pas. Mais la Cour de justice de l’Union européenne (CJUE) a rendu un arrêt en février 2019 estimant que le label de production biologique européen ne pouvait s’appliquer à la viande halal pour des raisons de bien-être animal, arrêt confirmé par le Tribunal administratif de Versailles. Les certificateurs délivrant le label européen ont donc dû se ranger à cette décision : le principal certificateur visé était Ecocert, qui en 2012 avait accordé le label à la marque Tendre France de l’entreprise Bionoor pour du steak haché halal. Ces difficultés de compatibilité entre l’agriculture biologique et le sacrifice halal posent problème dans le développement de filières de qualité de la viande halal : de nombreuses certifications existent pour la viande halal mais les comparatifs s’intéressent davantage à la fiabilité du certificateur en termes de respect du rituel islamique qu’aux conditions d’élevage. Dans ce contexte, l’achat direct à la ferme permet une relation directe au·à la producteur·rice et un rapport de confiance que les modalités françaises de certification ne permettent pas d’obtenir.

La déconstruction de l'ordre des priorités par le registre de la contrainte a permis de visibiliser l'existence d'une préoccupation pour l'alimentation écologique en quartier populaire. L'animation « À nous la parole »⁸⁴ qui a précédé le Banquet paysan a permis de recueillir 58 témoignages sur les questions d'alimentation et d'agriculture dans l'espace public sous la forme d'un micro-trottoir. Le tableau ci-dessous a été réalisé sur la base de l'ensemble des verbatims recueillis à la fin de l'animation (cf. Tableau 12). Sur 58 personnes interrogées, 33 évoquent leur volonté d'accéder à une alimentation écologique, qu'elle soit paysanne, biologique ou locale, et 20 personnes manifestent leur solidarité à l'égard des paysan·nes face à la pression exercée par l'industrie agroalimentaire et la grande distribution sur la valeur du travail agricole. En matière d'habitudes de consommation, c'est la diversité des lieux d'approvisionnement qui prévaut. La grande distribution n'est évoquée explicitement que par 6 personnes : on peut imaginer qu'une part plus importante des personnes interrogées y a recours sans nécessairement l'évoquer au cours de la discussion, mais ce mode d'approvisionnement est complété par la fréquentation des marchés ou des petits commerces, le recours à la vente directe à la ferme ou en AMAP, ou la pratique de l'autoproduction en jardin privé ou familial. Le choix de ces filières alternatives à la grande distribution est motivé par une attention accordée aux qualités gustatives des produits, à leur impact sur la santé, à l'impact de leurs conditions de production sur l'environnement, et aux conditions de rétribution du travail des producteur·rices. Les témoignages recueillis attestent des obstacles économiques que rencontre cet intérêt pour des filières alternatives à la grande distribution. 13 personnes interrogées témoignent d'un budget contraint qui constitue un frein à l'achat de produits biologiques, voire de fruits et de légumes frais, même issus de l'agriculture conventionnelle. Face à cette contrainte, le prix des produits apparaît comme une préoccupation déterminante, mais elle fait l'objet d'une négociation constante avec les autres priorités évoquées ci-dessus. Plus qu'un ordre des priorités, ces témoignages mettent en évidence des priorités concurrentes qui laissent entrevoir la diversité des trajectoires sociales et des rapports à la consommation alimentaires des classes populaires.

⁸⁴ Cette animation consiste à recueillir la parole des passant·es sur la place Jean XXIII à partir de l'invitation suivante : « Ils (les paysans) cultivent, je consomme, on en parle. » Une dizaine de militant·es de l'Interassociation sont mobilisé·es ce matin-là : des « interviewers » arpentent la place, vont à la rencontre des passant·es, et notent des verbatims issus de leurs échanges, précisant le prénom, le sexe et l'âge de la personne. Le verbatim est ensuite affiché publiquement, suspendu sur des fils étendus entre deux arbres. J'ai participé à cette animation en observant les interactions entre interviewers et interviewé·es, puis en menant moi-même des interviews. Parmi les biais, il faut noter d'une part la surreprésentation des personnes de plus de 60 ans parmi les personnes interrogées, qui reflète le profil majoritaire des militant·es de l'Interassociation mobilisé·es. D'autre part, l'animation était organisée un jour de marché et s'inscrivait dans le cadre de la communication d'un événement clairement favorable à l'agriculture et l'alimentation écologique. On peut donc supposer que les personnes sensibles aux questions écologiques et adoptant d'autres modes de distribution que les supermarchés sont surreprésentées. Cependant, il ne s'agit pas ici d'estimer statistiquement la préoccupation écologique des habitant·es de La Roseraie mais de montrer comment celle-ci a été visibilisée par le Banquet paysan.

		Femmes	Hommes	Moins de 30 ans	Plus de 60 ans	Total
Population interviewée		30	28	3	20	58
Préoccupation pour une alimentation écologique		21	12	-	15	33
Reconnaissance et solidarité envers les paysan·nes		11	9	3	9	20
Budget contraint		4	9	-	3	13
Habitues de consommation	Fréquentation du marché	9	7	-	4	16
	Fréquentation des grandes surfaces	3	3	1	1	6
	Autoproduction	2	3	-	2	5
	Recours à la cueillette libre ou à la vente directe	2	2	-	1	4
	Recours à l'aide alimentaire	-	2	-	-	2

Tableau 12 - Analyse des verbatims recueillis en micro-trottoir le 27/04/2019

Le Banquet paysan a donc opéré un premier déplacement vis-à-vis d'une catégorisation des habitant·es de quartier populaire sur le mode d'une indifférence à l'égard de l'écologie : le prix n'apparaît pas comme la seule préoccupation des classes populaires, mais comme une contrainte parmi d'autres s'exerçant sur des modes de consommation construits par une diversité de priorités, parmi lesquelles la question écologique.

Un second type d'argumentaire mobilisé dans les discours pour catégoriser les habitant·es des quartiers populaires comme éloigné·es des questions d'agriculture et alimentation écologiques s'appuie sur l'idée selon laquelle d'autres biens de consommation revêtent une fonction de distinction sociale (ii.) Le frein à l'achat de produits écologiques n'est pas seulement économique puisque d'autres biens de consommation plus coûteux sont susceptibles d'être acquis : ce serait plutôt l'absence de valorisation sociale à le faire qui détourneraient les classes populaires des modes de consommation écologiques. Une étude récente sur la précarité matérielle atteste de la place de la consommation comme facteur d'intégration sociale pour les catégories de la population les plus paupérisées (Fondation Jean Jaurès et Agence du Don en Nature 2021). On retrouve cet argument dans le discours de Laetitia, une femme blanche d'une quarantaine d'années, mère célibataire de

deux enfants, qui habite un logement social à La Roseraie depuis quelques années. Elle est éducatrice spécialisée dans un foyer de mineur-es et militante à l’AJR et à PSN 49 depuis son arrivée à La Roseraie, organisations au sein desquelles elle a porté les questions écologiques. Elle-même est végétarienne et adopte au quotidien des modes de vie écologiques parmi lesquels le faire-soi-même, l’achat de produits biologiques et en vrac, la pratique de soins alternatifs à la médecine allopathique, etc.

« Dans les quartiers, ce n’est pas que ça ne les intéresse pas, mais ils ont tellement d’autres problèmes dans la tête. [...] Tu vois Clara [une voisine], elle est au RSA, elle prend soin d’elle et tout, mais manger bio, ce n’est pas une priorité pour elle, et elle va s’acheter le dernier iPhone... Son compte Netflix, c’est devenu un besoin, comme le forfait téléphone. »

Laetitia, 17/05/19

À la prégnance des normes consuméristes chez les classes populaires est opposée l’émergence d’un éco-habitus (Haluzza-DeLay 2008; Carfagna *et al.* 2014) chez les classes aisées. Or, non seulement cet éco-habitus reste minoritaire au sein des classes supérieures dans la mesure où les inégalités de contribution à la crise écologique restent fortement déterminées par le niveau de revenu (Kartha *et al.* 2020), mais encore les formes dominantes de cet éco-habitus font l’objet d’un cadrage marketing et publicitaire qui ne rompt pas fondamentalement avec le consumérisme dominant : ces modes de consommation écologiques constituent de nouveaux marqueurs de distinction au sein des classes aisées (Grossetête 2019). Les actions de sensibilisation écologique des classes populaires par une classe moyenne « éclairée » qui aurait renoncé à la consommation distinctive de biens de consommation industriels au profit de modes de consommation écologiques s’apparentent alors à des formes d’imposition de normes dans le contexte d’un décrochage des logiques d’ostentation suivies par les classes populaires à l’égard de celles qui prévalent au sein des classes dominantes.

Parmi les pratiques de distinction relevant de cet éco-habitus, l’alimentation écologique – en particulier l’achat de produits labellisés biologiques – a été bien identifiée par des travaux critiques s’inscrivant dans la perspective de la justice alimentaire qui soulignent le caractère élitaire de filières alimentaires écologiques réservées aux classes sociales les plus privilégiées (Guthman 2003; Johnston, Szabo et Rodney 2011; Alkon et Agyeman 2011). Or le Banquet paysan a été l’occasion de mettre en discussion la place de la labellisation comme marqueur du caractère écologique des pratiques alimentaires. Il s’agit d’un second déplacement opéré au cours de l’événement vis-à-vis d’un travail de catégorisation distinguant des classes populaires soumises aux normes consuméristes et des classes aisées ambassadrices d’un nouvel éco-habitus.

La promotion du circuit-court s'accompagne d'une critique des labels, en particulier du label AB⁸⁵ : le terme d'alimentation paysanne prend ici tout son sens dans la mesure où il s'agit de promouvoir un modèle agricole respectueux du vivant, mais fondé sur la confiance que les consommateur-rices sont susceptibles d'accorder au travail des producteur-rices, plutôt que sur des processus de labellisation fondés sur l'inflation de la réglementation des pratiques agricoles et traversés par des logiques de marketing. De fait, la plupart des producteur-rices syndiqué-es à la Confédération paysanne pratiquent une agriculture biologique. Mais la mise à distance de la labellisation permet de déplacer le débat vers la création de liens de confiance plus directs entre des producteur-rices et des consommateur-rices et donc vers la place des intermédiaires. La programmation de l'événement est structurée autour d'un débat portant sur les modes de production et de consommation alimentaire, co-animé par un militant de la Confédération paysanne, Damien, et une militante de PSN 49, Mélissa (cf. Photo 23). Damien ouvre le débat en abordant la question de la qualité, s'attendant à ce que les participant-es reprennent à leur compte les normes de qualité de l'industrie agroalimentaire. Pourtant, il semble y avoir au sein des participant-es un consensus sur la définition de la qualité, et ce consensus va dans le sens d'une agriculture paysanne : ils-elles semblent adhérer davantage aux normes de l'éco-habitus qu'à celles du consumérisme industriel.

*« Damien ouvre le débat : 'Suivant les personnes, vous avez différentes qualités et différents produits sains. Un produit sain, ça peut être un produit qui se conserve longtemps, bourré de pesticides, mais qui peut se conserver, 6 mois, 1 an, il n'aura pas bougé. **Qu'est-ce que c'est qu'un produit de qualité ? Est-ce que c'est un produit qui est bien emballé, qui est beau ? Je voudrais que vous me donniez votre avis. [...]** Moi j'avais envie qu'on parle de qualité parce que chaque type de qualité suppose des méthodes de production différentes.' Mélissa relance : 'C'est quoi pour vous un produit de qualité ?' **Un homme : 'un produit bio !' Un autre : 'et local !' Une femme : 'mais bio, ça dépend, il faut savoir ce que ça veut dire parce que si mon producteur est en bio mais qu'il est à côté d'un champ avec plein de pesticides...'** »*

Carnet de terrain, 04/05/2019

⁸⁵ Le label Agriculture Biologique est créé en 1985 permet d'identifier les produits issus de l'agriculture biologique. Depuis 2009, ses critères sont alignés sur le label bio de l'Union européenne.



Le débat se déroule sous le barnum central qui accueille l'essentiel de la programmation de l'événement. Il suit un autre débat sur l'histoire de la Roseraie qui a rassemblé davantage de personnes. Le public compte une dizaine de personnes, parmi lesquelles les personnes âgées, blanches, et proches de l'Interassociation sont surreprésentées. Ici encore, on s'intéresse moins à la représentativité des discours exprimés lors de ce débat qu'à la façon dont celui-ci a contribué à des réajustements dans la construction des représentations relatives au rapport entre quartiers populaires et écologie.

Photo 23 - Débat « Je cultive, tu consommes, on en parle ! », 04/05/2019

Damien réoriente alors le débat vers une lecture critique de la labellisation biologique comme seul critère d'une alimentation de qualité : le discours porte sur le virage industriel de l'agriculture biologique et l'insuffisance des normes prescrites pour assurer des conditions de production écologiques. C'est l'agriculture paysanne telle que défendue par la Confédération paysanne qui est alors prise pour modèle, par opposition à ce qui est présenté comme une récupération de l'agriculture biologique par l'agriculture productiviste. Au cours de ce débat, l'insuffisance de la labellisation biologique à assurer une alimentation et une agriculture écologiques est dénoncée, autorisant la construction de critères plus ambitieux pour qualifier un produit d'écologique : biologique, local, issu de petites exploitations, respectueux du bien-être animal, rémunérateur pour

le-la producteur-riche, distribué en circuit-court. Cet extrait de la retranscription du débat est révélateur d'une lecture critique de ce que Damien considère comme une mode qui ne remet pas en question le modèle agricole conventionnel :

*« Aujourd'hui, on veut de la bio et les exploitants agricoles ont trouvé un filon pour gagner de la valeur ajoutée : c'est respecter un cahier des charges en agriculture biologique. On est en train de monter des poulaillers de poudeuses essentiellement, de poulets bio : ils ont des espaces pour aller dehors, c'est obligatoire ; il y a une partie de céréales de la ferme, c'est obligatoire, mais en fait, on va s'arranger pour que les animaux aient la possibilité de sortir, c'est-à-dire qu'on va ouvrir les portes, mais qu'ils aillent pas trop loin et qu'ils reviennent souvent manger la nourriture qu'on va leur mettre parce qu'elle est « plus équilibrée, nutritive » (il fait signe qu'il met des guillemets) et elle est en agriculture biologique. [...] Et plus les ateliers vont être grands, plus on va arriver à ça. **Ça veut dire qu'on arrive aujourd'hui à un virage là, depuis deux ans, et ça s'intensifie cette année, à de l'agriculture biologique industrielle, c'est-à-dire à des dimensions beaucoup plus importantes, et là dans les trois, quatre ans, je suis sûr que le cahier des charges va évoluer. C'est à vous, consommateurs, de faire le bon choix.** »*

Carnet de terrain, 04/05/19

Dans le contexte d'un événement sur l'agriculture et l'alimentation écologique en quartier populaire, ce discours critique sur l'un des marqueurs les mieux identifiés d'une consommation écologique distinctive n'est pas anodin. À travers la critique de l'industrialisation de l'agriculture biologique par des arguments écologistes, ce sont les fondements écologistes de la consommation distinctive des classes aisées qui sont attaqués. Le débat quitte la question de l'accessibilité économique des produits issus de l'agriculture biologique pour s'intéresser au modèle économique et politique qui sous-tend la démocratisation de l'agriculture biologique par la grande distribution. La question de la généralisation de l'éco-habitus aux classes populaires subit un déplacement du faisable au souhaitable, autorisant une politisation du débat sur la distinction : la question est moins de savoir comment généraliser la consommation de produits labellisés biologiques, mais de se demander si la labellisation biologique est un critère suffisant pour qualifier une consommation d'écologique.

Un dernier type d'argumentaire mobilisé par les enquêté-es pour justifier leur travail de catégorisation des habitant-es du quartier populaire s'appuie sur l'idée d'un écart culturel des populations immigrées à l'égard des habitudes alimentaires associées aux produits issus d'une agriculture locale (iii.) La catégorisation des habitant-es de quartier populaire se charge ici d'un nouvel attribut : celui de la racialisation des classes populaires dans des quartiers marqués par les dynamiques migratoires. C'est par l'écart culturel que Carole, une bénévole de l'association La Cueillette du Clos Frémur, explique l'échec de l'association à mobiliser les habitant-es du quartier populaire. Cette femme blanche âgée d'une quarantaine d'années est une ancienne employée bancaire en cours de reconversion professionnelle vers l'acupuncture, engagée dans de multiples

associations écologistes angevines. Propriétaire d'un appartement à La Roseraie depuis une quinzaine d'années, elle s'apprête à déménager à la campagne.

« Il y a deux Roseraies, c'est bizarre de dire ça, c'est un peu séparatiste, mais on n'a pas de population maghrébine, en situation difficile [dans l'association], ils ne sont pas intéressés. On a essayé, on a tracté en bas des immeubles, ça ne prenait pas. À un moment, ce n'est pas qu'on a laissé tomber... mais il y a un peu de ça.

- Tu vois les freins qui peuvent exister ?

- On en avait parlé avec la sociologue de Jean Vilar. Elle disait qu'ils n'allaient pas vers l'inconnu. Et puis, il y a des habitudes alimentaires. Ils n'ont pas forcément l'habitude de cuisiner ces légumes-là, ils ne savent pas ce que c'est. Il y a une éducation à faire, mais c'est aussi normal d'avoir ses types de légumes, ses habitudes. Ce n'est pas dans leurs habitudes de manger du chou et des carottes. »

Carole, 13/09/19

Légitimé par une référence académique (« la sociologue »), cet argumentaire renvoie l'alimentation écologique à une question d'éducation, qui, selon une approche culturaliste, s'apparente à une question d'intégration (Didier Fassin 2016) : les filières d'alimentation écologique telles qu'elles sont aujourd'hui développées à La Roseraie nécessiteraient ainsi un effort d'adaptation culturelle de la part des populations immigrées. Ce dernier argumentaire est celui qui suscite le plus de tensions parmi les organisateur·rices du Banquet paysan. Lors d'une réunion, des militantes de l'Interassociation proposent de confier la préparation d'une partie des assiettes à l'association érythréenne Afelda, adhérente à l'Interassociation et qui avait déjà été mobilisée en 2018 à l'occasion d'une projection-débat sur les évolutions du métier d'agriculteur·rice à travers le monde, suivie d'une dégustation de plats préparés par des associations communautaires. Survenue alors que les commandes de produits sont déjà faites, cette proposition suscite l'inquiétude de la commission chargée du repas, composée de deux membres des Amis de la Confédération paysanne et d'une bénévole du Secours Catholique, qui craignent que les produits commandés soient inadaptés à la cuisine érythréenne. Ce à quoi les deux militantes de l'Interassociation et de PSN 49 qui se sont chargées des relations avec l'association répondent que le « *challenge* » est justement de cuisiner érythréen à partir de produits du Maine-et-Loire. À l'image de l'événement de 2018, elles envisagent l'échange interculturel de savoir-faire culinaires comme une porte d'entrée pour aborder les questions écologiques. Solliciter l'association érythréenne, c'est donner par le Banquet paysan une portée écologique à des savoir-faire populaires qui ne s'en revendiquent pas. L'argument de l'écart culturel mobilisé par la commission repas en réunion fait l'objet d'une critique acerbe de la part de Mélissa, une militante de PSN 49, âgée de 25 ans, blanche, qui a grandi à La Roseraie et habite désormais le quartier populaire de Belle-Beille.

*« La première [chose qu'elle n'a pas aimé dans la préparation de l'événement], ça a été : 'En même temps, ce sont des Érythréens, comment tu veux qu'ils cuisinent les produits de chez nous ?' Je veux dire, toi tu connais la banane et les ananas, pourtant ça ne vient pas de chez toi. Ça, je n'ai vraiment pas aimé. **Pour moi, il y a des propos racistes alors qu'on fait partie d'un milieu associatif, pour moi ce n'est pas possible, parce que toutes les luttes sont liées.** »*

Mélissa, 16/05/19

Interrogée sur cet épisode, Béatrice, une militante des Amis de la Confédération paysanne, également engagée dans le milieu de la solidarité internationale, met en doute la compatibilité entre l'objectif d'un repas composé intégralement de produits locaux et celui d'impliquer dans la cuisine les associations communautaires. L'exigence stricte de produits locaux est une spécificité du Banquet paysan de 2019 : lors des éditions précédentes, du sucre de canne et du chocolat équitables avaient par exemple été utilisés pour confectionner le dessert. Motivé par l'exigence d'une assiette exemplaire à l'image du message que les organisateur-rices souhaitent faire passer, ce choix a conduit à mettre de côté la question du commerce international et des inégalités Nords-Suds dans l'industrie agroalimentaire mondialisée. Il existait pourtant parmi les organisateur-rices des ressources mobilisables pour aborder cette question : la Confédération paysanne est membre de la Via Campesina, une coordination internationale des mouvements paysans, et adhérente de la CASI 49, la coordination d'associations de solidarité internationale du Maine-et-Loire, au sein de laquelle plusieurs organisateur-rices sont également investi-es, et qui compte des organisations militantes du commerce équitable. Dans la perspective d'une assiette exclusivement locale, la question de l'adaptation de l'offre des producteur-rices locaux à la demande locale n'a pas non plus été abordée, alors qu'il existe un mouvement de diversification des productions au sein de l'agriculture paysanne (augmentation de la production de légumineuses, de variétés africaines, etc.)

Un autre exemple permet d'illustrer les difficultés à opérer ce déplacement vis-à-vis de l'argumentaire culturaliste. Le choix d'une assiette végétarienne est en partie motivé par le souci du respect des pratiques alimentaires de chacun-e dans un quartier où la part de la population de confession musulmane est importante, mais aussi par le souci de concilier les convictions militantes des organisations partenaires, parmi lesquelles certaines militent pour la baisse de la consommation de viande, le respect du bien-être animal, voire le végétarisme et le véganisme. L'assiette végétarienne apparaît ainsi comme une manière d'éviter les tensions en respectant les convictions politiques, philosophiques et religieuses de chacun-e. Le choix de la souplesse, par une assiette végétarienne avec possibilité d'acheter de la viande au stand des fouées, s'inscrit chez les organisateur-rices de l'événement dans une volonté de s'éloigner d'une approche culturaliste du rapport à l'alimentation écologique dans les quartiers populaires. Dans cet extrait d'entretien, Béatrice reconnaît la particularité du fait religieux à La Roseraie et affirme la volonté des

organisateur·rices de la prendre en compte sans en faire un motif de stigmatisation. Âgée d'une soixantaine d'années, blanche, elle habite un pavillon dans le quartier Saint-Léonard et est sur le point de déménager dans un appartement privé à La Roseraie.

*« Moi j'étais à la limite de dire : 'Pourquoi pas du pâté, des rillettes ?' Après, il y a le truc de se dire : 'Il y a beaucoup de musulmans', mais justement **peut-être pas rentrer forcément dans la ségrégation de quartier**, quoi. On peut faire une assiette avec viande et une assiette sans viande. »*

Béatrice, 08/06/19

Ce réajustement vis-à-vis de l'argumentaire culturaliste se manifeste dans des choix opérationnels et logistiques mais n'a pas fait l'objet d'une mise en débat. Ainsi la question des conditions règlementaires du développement de filières de viande halal écologiques ou celle de l'instrumentalisation du fait religieux pour réduire le débat sur le régime carné à une question de communautarisme confessionnel sont évoquées en entretien mais ne font pas l'objet d'une publicisation.

Le Banquet paysan est l'occasion d'un travail de catégorisation des habitant·es de quartiers populaires de la part des organisateur·rices. Marqué par la grille de lecture de l'indifférence des classes populaires à l'égard de l'alimentation écologique pour des raisons de priorité économique, de stratégies de distinction sociale et d'habitudes culturelles, ce travail de catégorisation fait néanmoins l'objet d'une série de déplacements à la faveur des rencontres entre des organisations militantes différentes et leur public-cible. Des déplacements similaires sont observables dans le travail de catégorisation qui identifie les habitant·es de quartier populaire à une population « hors-sol », déconnectée du monde rural.

3.1.2. Les « hors-sols »

L'un des objectifs du Banquet paysan était de permettre la rencontre entre les habitant·es des quartiers populaires et les paysan·nes de la région. Cet objectif s'appuie sur un second élément qui structure les représentations du quartier populaire : La Roseraie est dépeinte comme un quartier dense, très urbanisé, et même si la campagne angevine est proche, les moyens de transport ou les occasions de sortir du quartier feraient défaut. Les organisateur·rices insistent sur la distance qui séparerait les habitant·es du quartier populaire et la campagne : Christian, l'un des fondateur·rices de l'association La Cueillette du Clos Frémur – un homme âgé d'environ 70 ans, blanc, ancien cadre d'une coopérative agricole, habitant la zone pavillonnaire de La Roseraie et engagé dans de multiples associations en lien avec les questions d'agriculture et alimentation – utilise en entretien le terme de

« hors-sols » pour désigner les habitant·es des grands ensembles de La Roseraie, qu'il considère comme particulièrement éloigné·es du monde paysan.

*« Mon objectif, c'était que ça s'adresse plutôt **aux gens des hors-sols, ceux qui sont dans les immeubles, qui n'ont pas de contact avec la nature.** C'était une occasion de mettre les **hors-sols**, en venant cueillir leurs légumes, de créer du lien entre eux. Ces **hors-sols** pourraient venir à la terre nourricière. »*

Christian, 13/09/19

Cette catégorisation des habitant·es du quartier populaire concerne surtout la jeunesse : cet enfermement géographique est associé aux enfants et aux jeunes de classe populaire qui sont né·es et ont grandi dans le quartier. Dans cette logique, le Banquet paysan est pensé comme l'occasion de rapprocher le quartier populaire de la campagne. L'événement consiste à « faire venir la campagne dans le quartier », et cette campagne est rendue visible par un certain nombre de marqueurs sur la place Jean XXIII destinés à produire un dépaysement : l'installation d'une micro-ferme avec des animaux et de la paille vise à scénariser une campagne supposée méconnue des habitant·es des quartiers populaires (cf. Photo 24). L'animation d'ateliers de fabrication de fromages ou de semis a le même objectif (cf. Photo 25) : susciter par la scénographie et la programmation un dépaysement propre à l'accueil de la campagne en ville. Réciproquement, des visites de fermes organisées dans la continuité du Banquet paysan de 2017 avaient pour vocation de « faire venir les habitant·es du quartier populaire à la campagne ». En 2018, pour prolonger la première édition du Banquet paysan à La Roseraie, l'Interassociation avait affrété un car pour amener des familles visiter la ferme d'un éleveur et militant de la Confédération paysanne à La Pouëze. On retrouve ici la vision d'une campagne idyllique, associée à un refuge pastoral loin des maux de la ville (Chamboredon 1985).



Photo 24 – Micro-ferme, 04/05/2019

On aperçoit l'enclos dans lequel les participant-es pouvaient observer trois moutons et une chèvre. Un autre enclos accueillait des poules et un tour de la place en poney était proposé aux enfants. Sur cette photo, la microferme suscite l'intérêt de jeunes enfants accompagnés par une mère de famille.



Photo 25 – Atelier de fabrication de fromages, 04/05/2019

Un éleveur syndiqué à la Confédération paysanne anime un atelier de fabrication de fromages à partir de lait frais. L'atelier mobilise lui-aussi surtout des enfants et adolescent-es qui repartent de l'atelier avec leur fromage frais.

Cette catégorisation de quartiers populaires « hors-sols » dont le cadre et le rythme de vie quotidiens seraient déconnectés du monde rural est cependant inégalement partagée au sein des organisateur·rices. L'organisation du Banquet paysan a été l'occasion de mettre en débat cette représentation et d'opérer, là encore, des déplacements. Pour les militant·es de la Confédération paysanne, l'organisation des Banquets paysans depuis la première édition au Quai avait pour objectif de rapprocher les consommateur·rices citadin·es et les producteur·rices. L'éloignement, dès lors, n'est pas considéré comme une spécificité du quartier populaire, mais de la ville en général, et cet éloignement est dû à la multiplication des intermédiaires entre producteur·rices et consommateur·rices et à l'industrialisation de l'agriculture. Le Banquet paysan a donc opéré un premier déplacement vis-à-vis de la représentation de quartiers populaires « hors-sols » : la méconnaissance du monde agricole n'y est pas présentée par la Confédération paysanne comme une spécificité des quartiers populaires, mais comme une réalité construite par un modèle agricole sur lequel les consommateur·rices ont de moins en moins prise.

Cette représentation a également été déstabilisée par les militant·es de PSN 49, non pas, sur le modèle de la Confédération paysanne, par une remise en cause de la spécificité du quartier populaire à l'égard d'un éloignement du milieu rural, mais plutôt par l'affirmation de liens à la terre spécifiques nourris par les habitant·es des quartiers populaires. À l'appui de ce retournement du stigmate faisant passer le quartier populaire du hors-sol à l'enracinement, les membres évoquent les liens tissés au cours des histoires familiales et migratoires, les liens issus du passé maraîcher du quartier, les liens développés dans le cadre du travail saisonnier, et dans celui des jardins familiaux. Ces deux catégorisations contradictoires du quartier populaire – éloignement du monde rural d'un côté, valorisation des savoir-faire agricoles de l'autre – se sont cristallisées lors d'une réunion durant laquelle était discuté le thème du débat censé constituer le temps fort de la programmation. Les échanges au cours de cette réunion rendent compte d'une oscillation entre ces deux modes de catégorisation, le Banquet paysan étant envisagé comme une occasion de rapprochement pour les un·es, de valorisation pour les autres. Cette dernière posture est partagée essentiellement par les militant·es de PSN 49, qui pour certain·es sont également engagé·es dans l'Interassociation.

*« La réunion a lieu un soir de semaine dans la salle du Petit Mathurin donnant sur la place Jean XXIII. 14 personnes sont présentes parmi lesquelles **3 personnes de la Confédération paysanne, 5 personnes de l'Interassociation, dont 4 sont également membres de PSN 49, 1 personne de l'association Bio Consomm'acteurs 49, 1 personne des Amis de la Confédération paysanne, 1 personne d'ATTAC, 1 personne du Secours Catholique, 1 personne de PSN 49.** Ils-elles abordent la question des animations. Cela a déjà fait l'objet de débats lors d'une réunion précédente, et je perçois que les échanges sont chargés d'une certaine tension.*

*Patrick, militant d'ATTAC 49, est un homme blanc d'environ 70 ans, ancien aide-soignant retraité qui militait à la CFDT avant de rejoindre Sud. Il habite dans la périphérie rurale d'Angers. **Il souhaiterait que ce temps de débat montre que les jeunes de La Roseaie***

‘ont des luttes tournées vers l’extérieur de La Roseraie’. Il cite l’apprentissage de l’espéranto comme un exemple d’activité tournée vers l’extérieur. ‘Les jeunes des écoles de La Roseraie ne sortent pas du quartier. Ils restent dans leur...’

Christian termine sa phrase : **‘... dans leur ghetto.’** Militant de Bioconsomm’acteurs, mais également investi à Terre de Liens, à La Cueillette du Clos Frémur et à Pôle In 49, il a environ 70 ans et habite la zone pavillonnaire de La Roseraie. **Angélique, militante de l’Interassociation et de PSN 49, et Mélissa, militante de PSN 49 tiquent sur le terme.** Angélique recentre le débat sur l’animation.

Sylvie, militante de l’Interassociation et de PSN 49, propose de tenir un débat sur l’histoire du quartier : **elle rappelle que le quartier a été construit sur des terres maraîchères par des personnes issues de l’immigration qui avaient elles-mêmes un rapport à la terre. Je me fais la réflexion que ce discours est très en phase avec la volonté de valoriser l’héritage migratoire du quartier, exprimée par Djamel lors d’un premier entretien.**

Julien, militant de la Confédération paysanne, viticulteur âgé d’une trentaine d’années, s’interroge sur le format de cet échange : **il propose d’inviter un-e intervenant-e et de faire suivre son intervention d’un temps de questions.**

Christian propose de faire appel à ‘quelqu’un de nos âges’, qui ait suffisamment de recul pour raconter l’histoire du quartier.

Stéphanie, militante de la Confédération paysanne, éleveuse âgée d’une quarantaine d’années, semble douter de l’intérêt du public pour le sujet. **Je comprends qu’elle craint que le sujet n’intéresse que les ancien·nes du quartier. Christian renchérit : ‘La plupart des gens ici ne savent pas ce que c’est qu’une terre agricole. La plupart ne sont jamais sortis de La Roseraie.’**

Mélissa réagit : ‘C’est un quartier mais ce ne sont pas des débilés non plus, il ne faut pas stigmatiser !’ Angélique va dans le sens de Mélissa et confirme son propre intérêt pour l’histoire maraîchère du quartier, qu’elle ignorait.

Sylvie propose de faire le lien entre l’urbanisation de La Roseraie dans les années 1960 et la disparition des terres agricoles aujourd’hui.

Christian insiste pour faire un parallèle entre le modèle d’urbanisation choisi pour le quartier et le modèle agricole intensif qui se généralise à la même période : ‘Il faut en arriver au système agro-alimentaire, à ce système concentrationnaire, concentration des villes, concentration des fermes...’ Les autres tiquent sur le terme ‘concentrationnaire’. **Trois personnes, deux militants de la Confédération paysanne et un militant de l’Interassociation, rappellent que la ZUP a été construite dans un contexte de crise du logement et que les grands ensembles étaient un symbole de progrès social. »**

Carnet de terrain, 14/03/19

Sylvie, Mélissa et Angélique, qui s’expriment en faveur d’une valorisation par l’événement des multiples liens à la terre qui connectent le quartier populaire au milieu rural, affichent des trajectoires sociales et militantes contrastées. Sylvie est une femme blanche d’une soixantaine d’années, à la retraite. Elle a grandi dans la campagne vendéenne, avant de s’installer à Saint-Léger-des-Bois dans la périphérie angevine, puis d’acheter dans la zone pavillonnaire de La Roseraie dans les années 1980. Elle s’investit dans la vie associative du quartier : elle était présidente du centre d’animation Jean Vilar (CAJV) avant sa municipalisation, puis est devenue trésorière de l’Interassociation. Sensible à l’écologie et à la solidarité internationale, elle adhère à la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)⁸⁶ et à l’association Peuples solidaires⁸⁷. Toujours investie à

⁸⁶ Créée en 1912, la [LPO](#) est une association de protection de la biodiversité, de préservation des espaces naturels et d’éducation à la nature.

l'Interassociation, elle est également membre de PSN 49. Mélissa est une femme blanche d'une vingtaine d'années. Elle a grandi à La Roseraie et habite aujourd'hui un logement social à proximité du quartier populaire de Belle-Beille. Victime de violences durant son enfance, elle témoigne d'un parcours résidentiel hâché, entre plusieurs quartiers populaires de la ville. Jeune mère de trois enfants, elle a repris une formation dans le secteur social qu'elle finance par des emplois alimentaires. Végétarienne, puis végan, elle est investie dans la cause animale depuis plusieurs années et milite au sein de l'association 269 Life⁸⁸. Après avoir participé à une Table de Quartier⁸⁹ organisée par PSN 49, elle rejoint le syndicat des quartiers populaires où elle s'investit particulièrement sur les questions de mal logement. Angélique est une femme noire d'une cinquantaine d'années. Née au Bénin, elle a grandi en Guyane. Arrivée en France, elle réside dans le centre-ville d'Angers et dans le quartier populaire de Monplaisir avant de déménager dans un logement social à La Roseraie où elle habite depuis 20 ans. Elle n'a pas fait d'études supérieures et exerce comme animatrice au centre Jean Vilar (CJV). Dès son arrivée en France, elle s'engage dans le secteur associatif, et s'investit dans un club de basket avant de lancer son association d'activités sportives et culturelles en direction des jeunes, Génération Métiss. Adhérente de l'Interassociation au titre de Génération Métiss, elle est désormais engagée dans la gouvernance. Ces parcours témoignent d'appartenances sociales, résidentielles, générationnelles ou raciales contrastées : il serait caricatural de considérer que cette attention portée à la valorisation des liens à la terre des habitant·es de quartiers populaires soit portée seulement par les militant·es les plus jeunes, racisé·es, habitant les logements sociaux de La Roseraie. C'est davantage leur appartenance militante à PSN 49 qui les rassemble et une sensibilité à l'égard de la stigmatisation des quartiers populaires. Réciproquement, la catégorisation du quartier populaire comme « hors-sol » n'est pas exclusivement le fait de militant·es blanc·hes, âgé·es, de classes aisées et n'habitent pas le quartier. Les mêmes militant·es de PSN 49 qui adoptent en réunion cette position de valorisation par le Banquet paysan de la spécificité des liens à la terre en quartier populaire développent en entretien un discours qui tient davantage d'une catégorisation sur le mode de l'éloignement. C'est que leurs discours rendent compte de la diversité des liens à la terre entretenus par les habitant·es du quartier, de la

⁸⁷ Créée en 1983 à l'initiative de l'abbé Pierre, [Peuples solidaires](#) est une association de solidarité internationale qui soutient les luttes locales pour le respect des droits de l'homme. Depuis 2009, Peuples solidaires a rejoint Action Aid, une fédération internationale.

⁸⁸ [269 Life](#) est une association antispéciste de lutte pour les droits des animaux. Créée en 2012 et implantée à l'international, l'association est connue pour ses happenings dénonçant l'exploitation animale dans les espaces publics.

⁸⁹ Les tables de quartier sont une expérimentation lancée en 2014 par la Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France (FCSF) et la Coordination Pas sans Nous financée par le ministère de la Ville. Inspirées d'une initiative similaire au Québec, elles constituent l'une des propositions du rapport Bacqué-Mechmache. Il s'agit d'espaces citoyens de débat et d'action collective qui rassemblent des associations et des collectifs d'habitant·es à l'échelle d'un quartier (Louis 2020).

déconnexion à l'enracinement. Des travaux sur les « paysages agricoles » des habitant·es du quartier populaire des Minguettes à Vénissieux ont déjà souligné l'hétérogénéité des représentations des franges agricoles du quartier, l'âge apparaissant comme un facteur déterminant (Nikolli, Le Gall et Laval 2016). Ce travail sur les catégorisations du quartier populaire permet ainsi d'en nuancer le caractère uniformisant, en insistant sur l'hétérogénéité des parcours résidentiels, migratoires, professionnels et militants de ses habitant·es. C'est le second déplacement opéré par le Banquet paysan : il fragilise la catégorie même de quartier populaire. Ce déplacement est cependant inabouti car si ces débats ont lieu en réunion et sont révoqués en entretien, ils ont finalement été peu visibles lors de l'événement lui-même.

En proposant d'animer un temps d'échange autour de l'histoire de La Roseraie, les organisateur·rices souhaitaient mettre en valeur l'histoire maraîchère et horticole du quartier avant la construction de la ZUP (cf. Photo 26). Le quartier de La Roseraie a en effet été construit sur une plaine maraîchère qui a vu se développer dans les années 1930 une activité horticole à la faveur de l'installation par la Ville d'Angers de pépinières municipales, qui ont donné leur nom au quartier. Au moment de la construction de la ZUP, l'activité maraîchère s'est déplacée au Sud de La Roseraie, au Frémureau ou à Sainte-Gemmes, tandis que l'activité horticole a été transférée à Saint-Barthélemy. La personne sollicitée pour cette conférence est finalement un ancien du quartier, habitant de La Roseraie depuis



Photo 26 - Débat sur l'histoire de La Roseraie, 04/05/2019

Ce débat se déroule sur le mode d'une conférence suivie d'un temps de questions. Le public est composé d'une quarantaine de personnes, une majorité de personnes âgées blanches. La première partie de l'exposé est centrée sur l'histoire de la plaine maraîchère depuis le XV^e siècle, tandis que la seconde partie est consacrée à l'aménagement de la ZUP. L'intervenant s'appuie sur une grande carte historique de La Roseraie datée de 1962, visible en arrière-plan. Des photos aériennes du quartier au moment de sa construction ont été affichées : on les aperçoit à gauche.

1972, amateur d'archives. Investi dans les expériences autogestionnaires du quartier dans les années 1970 et 1980, il a contribué à la création du CAJV et a participé au journal local du quartier.

La construction de la mémoire collective du quartier telle qu'elle est proposée lors de ce débat laisse finalement assez peu de place aux enjeux d'agriculture et d'alimentation et à la façon dont les habitant·es actuel·les du quartier se les approprient. Les conséquences de la construction de la ZUP sur les maraîcher·ères ne sont évoquées qu'à la fin, à la faveur de témoignages de participant·es. La question des parcours résidentiels et migratoires est également passée sous silence, si bien que la thématique du rapport à la terre des habitant·e·s de La Roseraie est finalement peu présente. L'intervenant évoque à la fin de son intervention l'exode rural français qui a contribué à peupler les grands ensembles de La Roseraie, et c'est une personne dans le public qui introduit la question de l'immigration, juste avant que deux organisatrices interrompent les échanges pour passer à l'animation suivante. Ce débat a ainsi été l'occasion de visibiliser le passé maraîcher de La Roseraie et de raconter une histoire du quartier qui est peu connue et peu valorisée. Mais ce récit a finalement offert peu d'espace à la confrontation des rapports des habitant·es du quartier à l'agriculture dans leur diversité.

Ce sont plutôt les événements organisés en marge du Banquet paysan qui semblent avoir ouvert un espace de visibilisation du rapport à l'agriculture construit dans les parcours résidentiels et migratoires. La projection suivie d'une dégustation organisée par l'Interassociation en 2018 dans la continuité du Banquet paysan de 2017 est régulièrement citée par les organisateur·rices comme un moment d'échanges interculturels sur les questions d'agriculture. Le film⁹⁰ avait été suivi d'un débat à l'occasion duquel le fondateur de l'association Afelda, invité à témoigner, avait fait le lien entre les questions de souveraineté alimentaire et la crise politique érythréenne. Réfugié en France depuis 2015, locataire d'un logement social dans les tours Dumont d'Urville à La Roseraie depuis 2017, Hassan fait référence en entretien aux liens à la terre qui expliquent son intérêt pour les questions agricoles : il pratiquait l'agriculture dans son pays de départ avant d'immigrer en France, le travail saisonnier constitue l'une des perspectives professionnelles limitées qui lui sont offertes en France, et il apprécie l'opportunité offerte par les jardins familiaux de cultiver sur son temps de loisirs. Ces trois types de liens à la terre sont récurrents dans les entretiens.

« Comme on est réfugiés, on n'a pas de terre. On est ici, on habite dans les maisons HLM. Je suis chez toi, et j'ai des terres que je cultive en Érythrée, comme toi maintenant tu peux avoir une terre en France. Je ne sais pas comment trouver une terre pour l'agriculture. C'est difficile administrativement. Moi, quand je suis venu, je ne suis pas

⁹⁰ Les films choisis pour la projection faisaient partie de la programmation du festival AlimenTerre sur l'alimentation durable et solidaire dans le monde, coordonné par le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI). La programmation de ce festival dans le Maine-et-Loire était assurée par un collectif de personnes investies dans le milieu de la solidarité internationale à Angers. Le premier film, « [Manger, c'est pas sorcier](#) », abordait la question de la transformation des modèles agricoles et alimentaires au Togo et au Bénin.

*venu pour travailler, je ne suis pas venu à l'école. Je suis venu sauver ma vie. Après, je me suis intégré. Comme je suis humain aussi, je dois travailler pour manger. On décide quel est le travail le plus facile qu'on peut faire. Donc, moi aujourd'hui, je travaille dans une entreprise de nettoyage. Beaucoup de gens travaillent dans l'usine, parce qu'il n'y a pas besoin de parler, d'écrire des choses. [...] **On fait aussi le travail des saisons. On va cueillir des pommes. Beaucoup de gens font ça. On fait le travail, mais on ne produit pas.***

- Et les jardins familiaux, les jardins ouvriers, vous connaissez ?

*- On a appris la dernière fois qu'on était ici quand **le monsieur a parlé des jardins qu'on pouvait faire, nous, mais je n'avais pas l'information ! Mais j'ai déjà parlé avec des gens, il y a beaucoup de gens qui sont intéressés pour faire ça, parce qu'on a grandi dans l'agriculture.** »*

Hassan, 17/05/19

Cet extrait d'entretien met en évidence la place de l'agriculture dans les revenus familiaux dans les pays de départ et les savoir-faire développés avant l'immigration dans le domaine agricole. Cet héritage concerne également des habitant·es plus âgé·es, arrivé·es à La Roseraie après un parcours migratoire depuis l'Europe méditerranéenne ou le Maghreb ou pendant la période d'exode rural et d'urbanisation massive des années 1960 et 1970 au moment de la construction de la ZUP. Parmi eux et elles, nombreux·ses sont ceux et celles qui ont grandi à la campagne et dont les parents étaient agriculteur·rices. Hassan évoque également le travail saisonnier qui, dans un département qui compte 7% de surface agricole utile en cultures spécialisées (vergers, maraîchage, horticulture, etc.)⁹¹ constitue un débouché d'emplois pour une partie de la population de La Roseraie en situation de précarité économique et peu diplômée. Les témoignages recueillis concernent particulièrement les jeunes à l'issue des études secondaires ainsi que les personnes immigrées en situation de précarité administrative. Enfin, il témoigne à la fin de l'extrait d'un manque d'information sur les possibilités de pratiquer le jardinage dans le quartier sur son temps de loisir. On a vu que les jardins familiaux, comme les jardins partagés et de pieds d'immeuble, avaient été peu visibilisés lors du Banquet paysan. Ces multiples formes d'agriculture urbaine constituent un élément supplémentaire susceptible de bousculer la représentation d'un quartier populaire « hors-sol ».

La catégorisation est l'un des mécanismes par lesquels sont construites des frontières symboliques entre des « mondes » sociaux différents. La frontière peut être comprise comme une ligne de démarcation qui sépare ou comme une interface à l'origine de circulations et d'hybridations entre ces mondes (Lamont et Molnár 2002; Pachucki, Pendergrass et Lamont 2007). Lors du Banquet paysan, la catégorisation s'effectue d'abord sur le mode d'une séparation entre le quartier populaire d'une part et la campagne d'autre part, l'événement affichant l'objectif de les rapprocher. Ce rapprochement conduit non pas à une confrontation renforçant la frontière entre des mondes

⁹¹ Source : Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire, 2018, https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2018_I_agriculture_en_Maine_et_Loire_en_2016.pdf, consulté le 04/09/19

séparés mais à une rencontre qui produit un brouillage de la frontière. Par la confrontation des représentations contradictoires portées sur le quartier populaire par des organisateur·rices aux parcours divers, c'est la définition initiale des « mondes » que le Banquet paysan cherche à rapprocher qui évolue. Le constat d'un éloignement du quartier populaire à l'égard des questions alimentaires et agricoles apparaît de moins en moins solide pour marquer la frontière entre quartier populaire et campagne. C'est finalement une autre frontière qui émerge : celle qui sépare le quartier populaire de « l'extérieur ». Or, la rencontre suscitée par le Banquet paysan brouille également la frontière entre l'intérieur et l'extérieur du quartier populaire. C'est ce dernier brouillage que la section suivante se propose d'analyser.

3.2. Rapprocher « l'extérieur » du quartier populaire

Le Banquet paysan a opéré un certain nombre de déplacements vis-à-vis des deux déclinaisons de la grille de lecture de l'indifférence en matière de rapport à l'agriculture et à l'alimentation dans les quartiers populaires. Par la révision des modes de catégorisation du quartier populaire, le Banquet paysan a opéré un processus de déstigmatisation visant à revaloriser les formes de proximité qui connectent les habitant·es du quartier populaire à l'alimentation et à l'agriculture paysanne. Si le Banquet paysan constituait un événement de sensibilisation à l'agriculture et l'alimentation paysanne, il s'agissait également de « *casser les a priori* » sur le quartier populaire, pour reprendre une expression de Djibril, un jeune militant de l'AJR et de l'Interassociation. On peut alors s'interroger sur la cible de ce second objectif : par qui sont portés ces *a priori* négatifs sur le quartier populaire et comment le Banquet paysan était-il susceptible de toucher ce public ? Les organisateur·rices identifient d'abord les paysan·nes comme les principaux·les destinataires de ce message de déstigmatisation. À ce titre, le Banquet paysan visait moins à rapprocher le quartier populaire de la campagne qu'à rapprocher la campagne du quartier populaire. La volonté de toucher ce premier public-cible fait écho à une représentation négative d'un monde rural blanc, vieillissant, raciste présenté comme le miroir inversé de la jeunesse racisée et urbaine de quartier populaire. C'est ce qu'exprime cet extrait, issu d'un entretien avec Rachid, l'un des fondateur·rices de l'AJR, également militant de l'Interassociation. Âgé d'une quarantaine d'années, cet homme racisé a grandi à La Roseraie où il habite toujours.

*« Comment on peut faire en sorte que les gens se rencontrent ? [...] On est tellement cloisonnés, on vit tellement entre chiens de la caste. **Ramener des gens de la campagne, rapprocher les espaces géographiques, les réalités.** Tu te rends compte qu'on galère nous, mais que les paysans galèrent aussi ! C'est ça mon truc à moi. Ne cherchons pas à nous opposer, le Blanc... **Souvent, on dit : 'Les campagnes, ce sont des racistes', ou 'Les Arabes, ce sont des islamistes',** rencontrons-nous, c'est la rigolade, c'est : 'On partage, donne-moi un peu de ton miel, si tu peux me sensibiliser sur tes problématiques de*

*campagne, tant mieux ! Tu galères, parce qu'aujourd'hui, Bruxelles vous flingue, ok, mais moi en réalité, je n'en ai rien à faire, parce que moi, j'ai du mal à payer mon loyer. La vie, elle n'est pas simple, **on a des préjugés, vous avez les vôtres.**' Mon but, ce n'est pas de trouver des solutions, mais de se donner la possibilité de se dire : **'Au moins, on ne va pas en rajouter une couche qui va nous amener, à un moment donné, à cliver.'** On reste : **'J'ai rencontré des paysans'. Que le petit vieux, il dise : 'J'ai rencontré des Maghrébins, franchement, rien à voir avec BFM !' »***

Rachid, 07/05/19

Les militant-es de la Confédération paysanne témoignent d'un changement de représentation opéré par leur engagement dans le quartier populaire. Damien, ancien porte-parole de la Confédération paysanne, reconnaît une appréhension de la part de la section locale du syndicat à investir l'espace public d'un quartier populaire.

*« J'échange avec Damien pendant le Banquet paysan et l'interroge sur l'historique de la relocalisation à La Roseraie : **'On se disait : 'il y a de la casse, du trafic, on va se faire démonter'. Mais on est passés au-delà de ces a priori. On s'est fait inviter. C'était courageux de venir à La Roseraie. Il y a toutes les couleurs ici. Dans le monde des campagnes, il n'y a pas d'étrangers, et pourtant ça vote FN. Il faut vaincre les peurs de l'étranger. On sait bien qu'ils mangent kebab et halal, et pourtant on vient leur parler d'agriculture paysanne.'** »*

Carnet de terrain, 04/05/19

D'autres militant-es de la Confédération paysanne abondent dans le sens des représentations négatives portées sur le monde rural, en décrivant un monde rural conservateur et peu diversifié du point de vue de la classe et de la race. Pourtant, les organisateur-rices du Banquet paysan correspondent assez peu aux profils sociologiques qui fondent ces représentations. Les militant-e-s de l'AJR et de PSN 49 rencontré-es ne sont plus si jeunes, ils-elles sont doté-es d'un capital culturel élevé qu'ils-elles ont construit au fil de leur parcours militant, et s'ils-elles habitent pour la plupart La Roseraie, ils-elles sont mobiles et fréquentent tous les quartiers de la ville. Les paysan-ne-s de la Confédération paysanne ont entre 30 et 50 ans. Récemment installé-es sur leurs fermes, ils-elles ne sont pas issu-es du monde agricole et affichent un positionnement politique ancré à gauche. Le monde paysan blanc, vieillissant et raciste tel qu'il apparaît dans ces discours n'était pas représenté au Banquet paysan, et si l'objectif était de déstigmatiser le quartier populaire auprès de ce public, on peut sans doute conclure à un échec de la mobilisation.

Mais au-delà des paysan-nes, il s'agissait de toucher les personnes « extérieures » au quartier populaire. Le Banquet paysan relocalisé à La Roseraie n'en reste pas moins un événement d'envergure métropolitaine. À l'image des éditions précédentes, il a mobilisé les associations partenaires de la Confédération paysanne, celles dont il s'agissait par la relocalisation « d'élargir le cercle ». Ces associations déploient leurs activités à une échelle métropolitaine ou départementale et recrutent leurs adhérent-es bien au-delà de La Roseraie. Djibril, le militant de l'AJR et de

l'Interassociation déjà mentionné, exprime en entretien cet objectif « d'ouverture » du quartier populaire à « l'extérieur » dans une logique de revalorisation des représentations exogènes portées sur le quartier.

*« Il y a une vraie volonté de la part de la Conf', une fois que la com' est faite, de ne pas seulement toucher les gens du quartier, d'avoir deux impacts : sensibiliser sur l'agriculture les gens du quartier, **mais aussi faire venir les gens de l'extérieur dans le quartier** pour qu'ils se rendent compte qu'il n'y a pas que des... **Moi, ma vraie vision du truc, c'était de casser les a priori, dans un sens comme dans l'autre, mais surtout vis-à-vis des paysans. Il faut savoir qu'à Angers, la jeunesse de La Roseraie a une image noire, comme tous les quartiers populaires. Ça se comprend : tu arrives, tu descends du tram, tu vois un groupe d'une quinzaine de jeunes, deux groupes de six, sept jeunes, ça peut être... – pas effrayant – mais un peu... Tu peux être réticent de venir aller faire tes courses. Je voulais casser cette image-là. »***

Djibril, 06/05/19

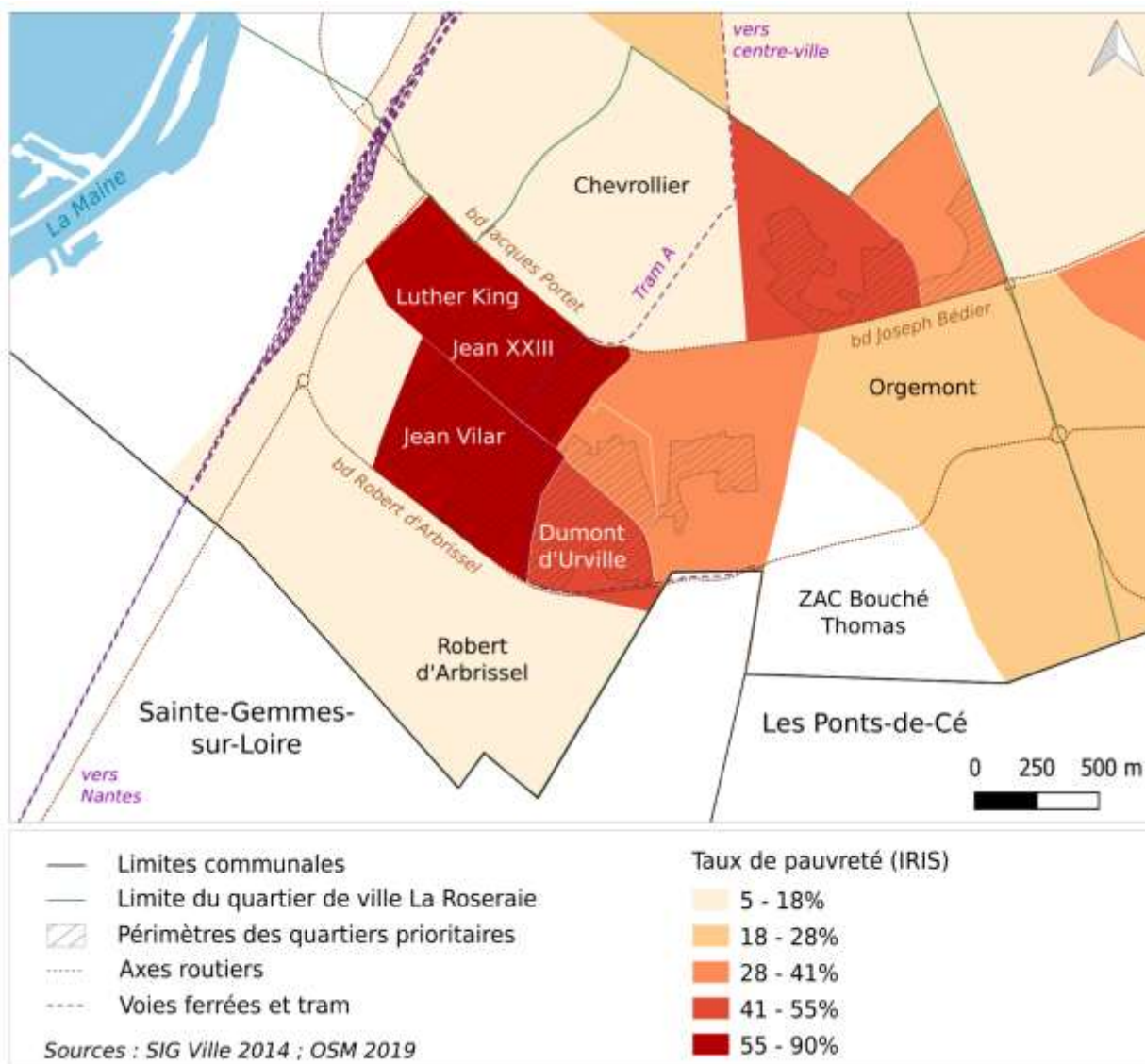
Le Banquet paysan constitue ainsi un cas révélateur de la place que les enjeux écologiques peuvent jouer dans des stratégies de déstigmatisation des quartiers populaires. Plusieurs militant-es de l'Interassociation ont mis en parallèle l'édition du Banquet paysan de 2017 avec un concert de musique classique organisé au CJV la même année : l'Interassociation avait invité l'orchestre du lycée prestigieux de centre-ville David d'Angers (OLDA) à donner un concert dans une salle de la maison de quartier. Musique classique et écologie se rejoignent ici sur le fait qu'elles ne « *sonnent pas quartier* », pour reprendre une expression utilisée en entretien par Djibril : elles créent un décalage parce qu'elles sont socialement situées et constituent des marqueurs culturels de distinction des classes moyennes et supérieures. La notion d'extérieur renvoie à la superposition de catégories spatiales et sociales : l'extérieur désigne le centre-ville d'Angers, mais aussi les classes moyennes et supérieures sensibilisées aux questions écologiques et susceptibles d'avoir intégré les représentations exogènes négatives qui modèlent l'image des quartiers populaires.

Cependant, il n'est pas si aisé de déterminer ce que désigne « l'extérieur » de La Roseraie. Les limites du quartier sont fluctuantes. L'absence de correspondance entre le périmètre du quartier de ville et celui du quartier prioritaire indique déjà un quartier fragmenté du point de vue de la morphologie et de la sociologie urbaine (cf. Carte 13). La construction de la ZUP selon le modèle urbain des grands ensembles au cours des années 1960 a été suivie, à partir des années 1970 et durant les années 1980, par une extension pavillonnaire essentiellement dans le secteur Robert d'Arbrissel au Sud de la ZUP, mais également au Nord dans le secteur Chevrollier et à l'Ouest dans le secteur d'Orgemont à la faveur de l'aménagement de la ZAC Bouché Thomas. La Roseraie suit ainsi l'histoire de l'aménagement des ceintures périurbaines en France : dès la fin des années 1960, le modèle des ZUP est largement remis en cause par les collectivités locales, favorisant un changement de stratégie de la part de l'État, qui substitue à la ZUP la ZAC dès 1967 et qui favorise le modèle pavillonnaire (les

« Chalandonnettes ») dès 1971 (Dufaux, Fourcaut et Chemetov 2004). Cette fragmentation morphologique se double d'une fragmentation sociale : les îlots correspondant au quartier prioritaire de La Roseraie (Luther King, Jean Vilar, Dumont d'Urville, Jan Pallach) concentrent les indicateurs attestant d'une situation de précarité sociale et économique (cf. Carte 13). Un diagnostic de quartier réalisé par PSN 49 en 2014 dans le but d'informer l'action militante décrit cette fracture entre logements sociaux et secteurs pavillonnaires en utilisant, là encore, le terme de « mondes » : « *Deux mondes différents semblent alors se distinguer, séparés par des avenues, celui qui doit faire face à des difficultés sociales et économiques, et celui qui protège le confort d'une aisance à l'aspect favorisé.* » (p.7). Cette fragmentation se prolonge au sein même des logements collectifs, entre logements privés et logements sociaux, et entre les différentes catégories de logements sociaux : les tours Dumont d'Urville concentrent ainsi les logements sociaux de catégorie PLAI là où les parcs sociaux des secteurs Luther King et Jean Vilar proposent des logements PLUS ou PLS⁹². La rénovation urbaine, préfigurée en 2001 avec l'Opération de Renouvellement Urbain (ORU) et engagée à partir de 2004 par une convention ANRU, s'est terminée en 2018 avec le réaménagement de la place Jean XXIII. Ce programme de rénovation urbaine avait pour objectif de restaurer l'attractivité résidentielle du quartier afin de favoriser la mixité sociale et s'est traduit par la destruction de 269 logements sociaux, la reconstruction de 200 logements locatifs privés, la réhabilitation de 3500 logements sociaux et la résidentialisation de la majorité du parc social.

Ces transformations urbaines reconfigurent les sentiments d'appartenance au sein de ce quartier fragmenté. Les habitant-es qui expriment un attachement territorial à l'égard de leur quartier insistent sur l'existence de liens de solidarité de voisinage considérés comme une caractéristique des quartiers populaires. On retrouve dans ce discours une ambivalence présente dans la littérature scientifique sur les quartiers populaires entre une vision positive – voire idéalisée – qui les présente comme des foyers d'initiatives où se réinventent des formes de solidarité permises par la proximité et une vision négative – voire misérabiliste – de quartiers « ghettos » où la ségrégation sociale et spatiale se renforce avec la métropolisation (Kokoreff 2007). Ainsi Mélissa, qui a passé son enfance et une partie de son adolescence à La Roseraie, affirme la pérennité de son attachement à ce quartier, dont l'identité s'est construite pour elle dans l'expérience des inégalités sociales.

⁹² Il existe différentes catégories de logement social en fonction du plafond de ressources exigé à l'entrée du ménage dans le logement. Le plafond pour un logement PLAI (Prêt locatif aidé à l'intégration) est inférieur d'environ 60% au plafond exigé à l'entrée dans un logement PLUS (prêt locatif à usage social) et le plafond exigé pour un logement PLS (prêt locatif social) est supérieur d'environ 30% au plafond exigé à l'entrée dans un logement PLUS.



Carte 13 – Fragmentation socio-spatiale dans le quartier de La Roseraie

« Moi, ça fait partie de mon identité, encore aujourd'hui. Je suis née au CHU d'Angers, comme tout le monde. Moi je dis que je suis née à La Roseraie. Tu demandes à 90% des gens ici, ils vont te dire ça : 'Je suis né à La Roseraie.' Alors qu'on est tous nés au CHU, comme ceux du centre-ville, mais nous, on est nés à La Roseraie. **On a grandi ici, on a galéré ici.** Plus tu es dans la merde, plus tu t'attaches aux convictions qui sont nées de cette merde. Et tout ce que ça m'a appris un quartier, mon quartier, tu vois, la vie ici, c'est ma famille. **Même encore maintenant, je ne connais presque plus personne dans le quartier, mais demain, j'ai quelqu'un qui arrive chez moi, il me dit : 'Je suis de La Roseraie, je suis dans la merde', je lui dis : 'Vas-y, rentres à la maison.'** C'est identitaire, ça fait partie de toi. Moi, je serai toujours une nana de La Roseraie. »

Mélissa, 16/05/19

De façon analogue, ce couple de militant-es de l'Interassociation, également membres de PSN 49 et d'une association de lutte contre l'alcoolisme, définit le quartier populaire par des caractéristiques sociales : c'est la présence des classes populaires qui fait le quartier populaire, ce qui à l'échelle de La

Roseraie exclurait les abords de la place Jean XXIII où le couple habite aujourd'hui et réduirait le quartier populaire de La Roseraie aux tours Dumont d'Urville.

« Ça veut dire quoi, pour vous, un quartier populaire ?

*- Socialement, ce sont des gens... **On ne trouve pas de PDG dans les quartiers populaires. Tous ceux que je connais à Dumont d'Urville, ce sont de petits employés peut-être, mais beaucoup de gens qui travaillent dans le bâtiment, et puis la précarité aujourd'hui... ça s'est renouvelé Dumont d'Urville, maintenant on trouve beaucoup d'immigrants, des étrangers, qui ne sont pas français. Des gens qui n'ont pas beaucoup de moyens, qui ont besoin d'une force collective. [...]***

- Et pour toi, un quartier populaire, [Yvonne] ?

*- Et bien, c'est rencontrer des gens avec des besoins. Ils vivent comme ça, ils n'expriment pas leurs besoins, ils vivent parfois chichement, parfois c'est l'attention aux autres. J'étais à Trélazé [commune populaire située en petite couronne d'Angers marquée par la désindustrialisation à la fin de l'exploitation d'un gisement d'ardoise]. L'une des qualités, je crois, on parle de la solidarité, tout le monde dit 'on est solidaires'. Pour moi, c'est une qualité en premier du monde ouvrier. [...] **Là [rue Martin Luther King], on n'est pas dans un milieu populaire. Là, autour de nous, pour certains, c'est moi d'abord. [...]** Ce n'est pas un quartier populaire, on ne s'occupe pas des autres. »*

Claude et Yvonne, 03/05/19

Ces personnes témoignent de trajectoires résidentielles et sociales différenciées : Mélissa raconte un parcours de vie qui atteste de son appartenance aux classes populaires et un parcours résidentiel marqué par la mobilité au sein du parc social angevin ; Claude et Yvonne sont issues des classes populaires mais ont connu un parcours d'ascension sociale par le militantisme syndical et politique. Ouvrier du bâtiment aujourd'hui à la retraite, Claude a été militant de la CFDT et a occupé un mandat d'élu socialiste dans l'équipe municipale angevine en 1976. Fille d'un père mineur, Yvonne s'est consacrée à l'éducation de ses enfants. Après avoir habité dans la commune industrielle de Trélazé puis dans la périphérie rurale de Saint-Barthélemy, le couple a acheté une maison dans la zone pavillonnaire du secteur Chevrollier dans les années 1970, vendue récemment au profit de l'acquisition d'un appartement plus petit dans les immeubles récemment rénovés de la rue Martin Luther King.

Pour d'autres, La Roseraie est un quartier de transit, ou un quartier dortoir, choisi par défaut parce que les loyers y sont modérés et que le quartier est bien desservi par les transports en commun ou bien situé dans l'agglomération. Leurs discours attestent des impacts de la rénovation urbaine sur l'attractivité résidentielle du quartier : La Roseraie s'intègre dans des stratégies résidentielles à l'échelle de l'agglomération, présentant des avantages comparatifs en matière d'accessibilité géographique et financière. Les liens sociaux de ces habitant-es se tissent à l'échelle de la ville plus que dans une sociabilité de voisinage et leur sentiment d'appartenance à La Roseraie est faible. Le parcours résidentiel de Julien, militant de la Confédération paysanne, illustre un attachement territorial distancié : breton d'origine, il a fait ses études à Montpellier avant d'emménager à Angers.

Il a habité à La Roseraie, dans trois secteurs différents, avant de s'installer comme viticulteur au Clos Frémur.

« Tu me disais que tu avais habité La Roseraie ?

- Oui, en arrivant à Angers. Au début, j'étais entre la Faîte et La Roseraie, plus vers Chevrollier, à côté du Géant, dans les grands ensembles, là. Géographiquement, en arrivant à Angers, j'avais regardé une carte, je bossais à Brissac, c'était bien placé pour sortir d'Angers assez vite, pas trop loin du centre, le tram a ouvert quelques jours après mon installation. Ça faisait une connexion, même si après je le faisais plus à vélo qu'en tram. C'était un peu par hasard que j'étais arrivé dans ce quartier-là. J'y suis resté. Ma copine, quand elle est arrivée à Angers, j'habitais à Village Anjou, et quand on s'est mis ensemble, on a habité Martin Luther King. En termes de déplacements, c'était pas mal. [...] Je suis arrivé ici en connaissant personne, en étant dans un appart'. J'ai eu des connexions via Attac, mais je ne connaissais pas mes voisins, je n'avais pas de liens dans le quartier. Quand on habitait Martin Luther King, c'était de vagues 'bonjour' avec les gens qui habitaient à côté, mais je n'ai jamais croisé les voisins. C'est l'image que j'ai de la ville, très chacun chez soi. »

Julien, 07/05/19

L'opposition entre intérieur et extérieur s'accorde mal avec l'hétérogénéité des sentiments d'appartenance au quartier que laissent apercevoir ces témoignages. Les trajectoires sociales et résidentielles ne suffisent pas à déterminer l'intérieur et l'extérieur : Mélissa n'habite plus le quartier mais s'y sent toujours appartenir, Claude et Yvonne ont longtemps habité la zone pavillonnaire et s'y sentaient plus ancrés-es dans le quartier populaire que dans un logement collectif des abords de la ZUP, Julien a déménagé plusieurs fois dans le quartier sans y développer de sentiment d'appartenance locale. Les personnes qui témoignent de leur attachement territorial à La Roseraie partagent plutôt une appartenance militante. Mélissa est une militante de PSN 49, Claude et Yvonne font partie des fondateur-rices de l'Interassociation et ont rejoint PSN 49 plus récemment. Ces deux organisations ont en commun de se saisir des questions de justice sociale et de vivre ensemble par le prisme territorial : elles revendiquent leur ancrage territorial, et leur action, sans se limiter nécessairement à l'échelle du quartier, trouve sa légitimité et ses ressources dans le quartier. Le diagnostic territorial élaboré par PSN 49 s'ouvre d'ailleurs sur un rappel de l'histoire militante de La Roseraie : mouvement autogestionnaire dans les années 1960 et 1970, luttes de l'immigration dans les années 1970 et 1980, révoltes urbaines à partir des années 1990... c'est l'histoire associative et militante du quartier qui est mise en valeur dans un récit qui vise à reconstituer le réseau d'influences réciproques entre ces différents mondes militants.

La trajectoire de Florence atteste de cette construction de l'attachement territorial par l'engagement. Habitante d'un logement privé dans le secteur Luther King depuis vingt ans, cette militante de Greenpeace, aujourd'hui au chômage, considérait La Roseraie comme un quartier dortoir jusqu'à très récemment. L'adhésion du groupe local de Greenpeace à l'Interassociation de La Roseraie a été l'occasion pour elle de tisser des liens avec d'autres associations du quartier, dont elle

ignorait l'existence auparavant. C'est finalement en rejoignant PSN 49 quelques mois avant le Banquet paysan qu'elle développe un sentiment d'appartenance pour un quartier qu'elle habite depuis vingt ans mais dont elle ignorait l'histoire militante. L'attachement territorial n'apparaît pas ainsi comme un préalable à l'engagement, il peut en être le produit (Melé et Neveu 2020).

« - Comment tu en es venue à PSN après cet engagement écologiste ?
- Par le biais de l'environnement et du social, c'est à Notre-Dame-des-Landes. J'ai rencontré des gens de PSN et on a accroché tout de suite !
- Tu habitais déjà à La Roseraie ?
- Oui ! [...] C'est là que j'ai appris, en allant sur la ZAD, avec des copains qui venaient avec moi à Greenpeace. C'est comme ça que les choses se sont faites, une connexion.
- La ZAD a été le lieu de cette connexion...
- Oui, **c'est quand même étrange pour quelqu'un qui habite à La Roseraie ! Mais c'est parce que je me suis retrouvée dans l'environnement avant de me rendre compte qu'il y avait des choses qui existaient dans mon quartier.** [...]
- Quand tu t'es installée à La Roseraie, tu avais le sentiment d'être dans un quartier populaire ?
- Non, pas du tout ! Non, parce que là, **on est vraiment aux abords. Non, pour moi c'était juste un lieu où je posais mes affaires.** Je ne le voyais même pas. [...]
- Tu ne te serais pas définie à ce moment-là comme habitante de La Roseraie ?
- Non, pas du tout. En même temps, j'avais vécu à la campagne avant. **Je n'avais pas ces notions d'appartenance.** [...] **Finalement, ce n'est pas seulement géographique. Quand tu tisses des liens avec les gens, forcément, tu te sens un peu plus de leur clan, du quartier.** [...] **Moi je n'étais jamais trop là, en fait.** [...] **Donc je ne savais pas qu'il y avait des trucs qui se passaient sur le quartier. Quand je l'ai découvert, c'est-à-dire il n'y a pas longtemps – mieux vaut tard que jamais – j'ai trouvé ça super. »**

Florence, 07/05/19

Les « mondes » qui se sont rencontrés lors du Banquet paysan ne sont peut-être pas ceux que l'on croit. S'il a permis de « faire découvrir la campagne » à des habitant·es du quartier, c'est sans compter ceux et celles dont l'histoire migratoire et familiale nourrit une sensibilité aux enjeux d'alimentation et d'agriculture. S'il a également permis de « faire découvrir le quartier populaire » à des personnes « extérieures » pétries de représentations négatives du quartier, c'est en définissant ces personnes « extérieures » moins en fonction de leur lieu de résidence que de leur socialisation militante : la frontière entre intérieur et extérieur s'avère poreuse, et le quartier populaire apparaît bien comme une catégorie, c'est-à-dire une construction sociale à géométrie variable qui prend dans les discours militants une valeur symbolique. À défaut de pouvoir évaluer si les organisateur·rices du Banquet paysan ont réussi à toucher le « grand public » du quartier populaire, on peut cependant analyser les dynamiques par lesquelles cet événement a permis la rencontre entre des mondes militants qui peinaient à trouver des terrains d'action communs.

4. Faire se rencontrer des mondes militants

Ce sont moins les paysan·nes et les habitant·es des quartiers populaires, ou les gens de l'intérieur et de l'extérieur, qui se sont rencontrés au Banquet paysan que des militant·es aux horizons politiques divers : cet événement a constitué un débouché à des rapprochements opérés lors des dernières années entre des mouvements sociaux aussi différents que la mouvance autogestionnaire des années 1970, le mouvement des luttes des quartiers populaires, celui des associations communautaires de quartier, le mouvement des squats et le mouvement écologiste et altermondialiste. Cette section s'intéresse au travail d'identification opéré au cours du Banquet paysan par la rencontre entre ces mondes militants et leur coopération dans le cadre d'une action commune. L'identification désigne ici la construction des identités collectives par des groupes qui partagent un sentiment d'appartenance (Jenkins 1994). Là où la construction du « nous » se fait bien souvent par opposition à un (ou plusieurs) « eux » et par l'affirmation d'une spécificité du groupe, voire d'une supériorité par rapport à ces « eux » (Lamont et Molnár 2002), je choisis d'aborder la reconfiguration des « nous » par l'entrée en relation avec les autres.

Plus qu'au fonctionnement des groupes eux-mêmes, je m'intéresse aux frontières symboliques entre ces mondes et aux mécanismes qui président à leur construction, à leur déplacement, à leur désactivation (*Ibid.*) Le terme de « monde » ne renvoie plus ici à la catégorie vernaculaire mais au « réseau de coopération au sein duquel les mêmes personnes coopèrent de manière régulière et qui relie donc les participants selon un ordre établi » (Becker 1988). Je reprends ici le concept forgé par le sociologue Howard S. Becker pour décrire le monde de l'art. Incluant un plus large panel d'acteurs que celui de champ, le concept de monde met l'accent sur la coopération des acteurs au service d'une même activité, plus que sur les stratégies de conquête du capital qui structurent le champ (Lahire 2012). Il s'intéresse aux liens interpersonnels entre les acteurs d'un même monde et aux parcours transversaux qui font passer un acteur d'un monde à l'autre. Il met également l'accent sur les sentiments d'appartenance partagés au sein du même monde et aux fondements sur lesquels repose le « monde vécu » (Becker 1988). Ce sont ces éléments (coopération, liens interpersonnels, parcours transversaux, sentiments d'appartenance) que je retiendrai dans cette dernière section pour saisir moins les modes de structuration interne des mondes militants que les dynamiques de bornage et de passerelle qui marquent leurs frontières.

4.1. Un révélateur : la mise à distance de la convergence des luttes

Cette rencontre entre des mondes militants différents autour d'une action commune a été traversée de tensions dont un épisode particulier constitue le révélateur. Lors d'une réunion à laquelle je n'ai pas assisté, un désaccord apparaît au sujet de la place à accorder à la convergence des luttes dans le cadre du débat central de l'événement. Un militant de la Confédération paysanne propose un certain nombre de thématiques parmi lesquelles : un débat sur l'élevage dans le contexte de la montée du mouvement végan et antispéciste, un débat sur la dimension internationale des luttes paysannes, un débat sur la conciliation du pouvoir d'achat et du juste prix à la suite de la promulgation de la loi Égalim en octobre 2018⁹³. À ces propositions qui s'inscrivent dans la perspective des sujets dont se saisit la Confédération paysanne au niveau national, Djamel, militant de l'AJR et de PSN 49, oppose un temps sur la convergence des luttes paysannes et des luttes des quartiers populaires en suggérant d'inviter des militant·es de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes qui a constitué, on l'a vu, l'un des lieux de rencontre entre les initiateur·rices du premier Banquet paysan à La Roseraie. Cette dernière proposition ne suscite pas l'adhésion des personnes présentes, en particulier des membres de la Confédération paysanne et de l'Interassociation, en raison de la coloration trop militante que cet affichage donnerait à l'événement. Cet épisode s'est conclu par le retrait de Djamel de l'organisation du Banquet paysan, l'abandon de sa proposition d'un débat sur la convergence des luttes, et une participation de PSN 49 et de l'AJR plus modeste qu'en 2017 en termes de logistique, de mobilisation et d'animation.

Cet épisode constitue un révélateur parce que c'est autour de lui que se construit la dimension politique du Banquet paysan, chacun·e des membres prenant position dans le débat en fonction de son identité militante et de la portée qu'il·elle souhaite donner à cet événement. Cet épisode devient en effet au cours de l'enquête un référentiel, évoqué en réunion et en entretien pour définir collectivement les objectifs de l'événement. Un échange pris en note dans le carnet de terrain lors d'une réunion suivante permet de saisir les motifs avancés par les un·es et les autres pour aborder ou au contraire mettre à distance la question de la convergence des luttes. Chacun·e a ensuite été invité·e en entretien à développer les arguments avancés pour justifier des positions prises en réunion.

⁹³ La loi Égalim adoptée en 2018 est issue des États Généraux de l'Alimentation qui se sont tenus en 2017 à l'initiative d'Emmanuel Macron. Elle vise à réformer les relations commerciales entre producteur·rices et grande distribution et à favoriser l'accès une alimentation durable.

« Julien, porte-parole de la Confédération paysanne, commence par lister les différentes propositions qui avaient émergé lors de la dernière réunion. **Il évoque d'abord la proposition de Djamel : 'un temps de convergence des luttes assez militant'**. Il rappelle ensuite les propositions qu'il avait amenées lors de la réunion précédente. Christian, co-fondateur de La Cueillette du Clos Frémur et militant de Bio Consom'acteurs, se tourne vers Mélissa : 'Djamel est déterminé à faire converger...' Mélissa, militante de PSN 49, expose une position proche de celle que Djamel m'a exprimée en entretien : **'Djamel a senti des réticences vis-à-vis de la convergence, des réticences à parler politique alors que les luttes paysannes sont politiques. L'événement se passe à La Roseraie, qui est un quartier militant, il faut que le quartier soit représenté dans ses luttes.'** Sylvie, militante de l'Interassociation et également membre de PSN 49, rappelle la nécessité de concilier les 'sensibilités différentes' autour de la table : **'L'événement se passe à La Roseraie, il faut que la diversité des associations du quartier soit représentée. Notre partenaire, c'est la Conf', il faut aussi que la Conf' puisse aborder ses thèmes.'** Mélissa annonce que Djamel se retire de l'organisation à titre personnel, mais précise que la participation de PSN 49 et de l'AJR dans le village associatif est maintenue. Sylvie propose d'aborder la question de la participation de PSN 49 lors d'une réunion interne. **Claude, militant de l'Interassociation, insiste sur la diversité des associations au sein de l'Interassociation. Je comprends qu'il considère que toutes ne sont pas aussi militantes que le sont PSN 49 et l'AJR.** La discussion se poursuit sur le thème du débat. Elle se clôt sur la décision de proposer deux thèmes : un débat autour de l'histoire du quartier et un débat autour de la relation producteur-rice-consommateur-rice. À la fin de la réunion, une discussion informelle s'engage entre les militant-es de l'Interassociation. Sylvie considère que le thème de la convergence des luttes risque de ne pas faire écho auprès des habitant-es du quartier : **'L'idée n'est pas de faire un meeting politique. Beaucoup des habitants de La Roseraie ne votent pas.'** »

Carnet de terrain, 14/03/19

La position de la Confédération paysanne dans ce débat est nourrie de l'expérience des Banquets paysans précédents : il s'agit pour le syndicat de s'adresser au grand public urbain dans le cadre d'un événement convivial. À ce titre, les Banquets paysans ne sont pas pensés comme des événements militants mais comme des occasions de sensibiliser le grand public aux enjeux d'agriculture et d'alimentation paysanne. Ce n'est pas tant la portée politique de l'événement qui est mise à distance que sa dimension militante jugée incompatible avec l'objectif d'élargir le public de l'événement au-delà des convaincu-es, objectif qui avait d'ailleurs motivé la relocalisation de l'événement à La Roseraie. Dans cet extrait d'entretien, Julien, porte-parole de la Confédération paysanne, rappelle les objectifs initiaux du syndicat à travers l'organisation des Banquets paysans et les distinguent d'événements adressés à un public de militant-es, où lui-même se rend par ailleurs.

« À la base, le Banquet, quand ça avait été lancé par la Conf', [...] c'était : la Conf' communique vers les urbains. Communiquer, faire passer deux, trois messages vers le grand public. **On n'est pas sur un public militant.** [...] **L'approche militante de quelles sont les luttes sur un quartier... Je vois ça à Notre-Dame-des-Landes, les rendez-vous d'été, ce sont des rendez-vous de convergence, de militants qui échangent entre eux, et là c'est très riche, tu es là pour ça, ou l'Université d'été que font toutes les orga'. Là-dedans, je vois bien ça. Mais la finalité du Banquet, le but, c'était : grand public, convivialité, message simple.** [La convergence des luttes], je trouvais que ça sortait de ce cadre-là. C'était potentiellement intéressant mais ce n'était pas le Banquet. »

Julien, 07/05/19

Les représentant-es de l'Interassociation et de PSN 49 insistent davantage sur la spécificité du public du quartier populaire : on voit alors se dessiner deux représentations contradictoires du quartier. Mélissa considère qu'aborder les questions d'agriculture et d'alimentation à travers le prisme des luttes est une manière de réancrer le Banquet paysan dans les enjeux de justice sociale qui structurent l'histoire militante du quartier populaire. Politique et militance se superposent ici, la mise à distance du caractère militant du Banquet paysan étant interprétée comme une dépolitisation de l'événement. Les représentant-es de l'Interassociation craignent au contraire que l'entrée militante ne constitue un frein pour toucher les habitant-es du quartier populaire les plus éloigné-es du monde associatif. Sylvie évoque la défiance des habitant-es du quartier à l'égard de la politique institutionnelle et considère que la convivialité et les modes de vie quotidiens constituent une meilleure porte d'entrée pour parler d'agriculture et d'alimentation dans un quartier populaire. La militance est ici associée à la politique plus qu'au politique : les luttes sont renvoyées à un répertoire revendicatif structuré par les rapports de force de la politique institutionnalisée. Le Banquet paysan n'en est pas moins envisagé comme un événement politique par l'Interassociation, mais il s'inscrit davantage dans le répertoire de la sensibilisation, de l'initiative ou de l'alternative que dans celui de la lutte. Ces deux extraits d'entretien, l'un avec Angélique et l'autre avec Sylvie, toutes deux membres du Bureau de l'Interassociation mais aussi de PSN 49, permettent de se rendre compte de la portée politique accordée à l'événement par les militant-es de l'Interassociation. Néanmoins, elles mettent à distance le répertoire de la lutte jugé inadapté pour s'adresser à un public non militant.

*« Ah, par rapport au débat ? Le fait qu'ils aient dit qu'il ne fallait pas que ce soit politisé ? Moi, j'ai trouvé ça un peu fort. La Confédération paysanne, c'est politique. Maintenant, qu'on fasse le débat plus neutre... **À un moment ou un autre, on sera obligé de parler politique** : la loi dit qu'il faut utiliser tel ou tel produit, donc à un moment on va en parler. **Ok, qu'on n'en fasse pas tout un pataquès parce qu'on veut que la population participe, ok. Mais qu'on dise qu'il ne faut pas que ce soit politique, excusez-moi, la moitié des associations qui sont là, elles sont politiques.** [...] **Au final, il y aura quelqu'un du quartier qui viendra, qui posera une question, et ce sera un thème politique. On ne pourra pas lui dire : 'euh non, pas de politique s'il vous plaît !' [...] On est quand même militants. Si tu dis que tu veux bien manger, tu vas voir la personne, tu vas lui dire : 'oui, ce qu'il y a dans ton assiette, c'est la moitié de pesticides, pourquoi parce que la politique te demande de...' J'ai déjà parlé de politique...** »*

Angélique, 03/05/19

*« Les gens qu'on rencontre quand on fait 'À nous la parole', si on leur parle de **convergence des luttes entre...** Ils vont... ça ne va pas répondre à leurs préoccupations. Ils vont dire : **'c'est politique, pfff'**. Il y a des étapes à passer pour sensibiliser les personnes à des changements. Parce que le but, c'est ça aussi : des changements de façon de penser, de vivre aussi. **Il ne faut pas brûler les étapes, parce qu'autrement les gens ont peur de se brûler. Ils ne veulent pas en entendre parler.** »*

Sylvie, 08/05/19

Les tensions entre les différents mondes militants représentés au Banquet paysan se sont cristallisées autour de la place à accorder à la conflictualité dans le cadrage des enjeux agricoles et alimentaires. On est tenté de résumer l'épisode par une opposition entre des organisations modérées considérant le Banquet paysan comme un événement convivial destiné à sensibiliser un public peu politisé sur les questions d'agriculture et d'alimentation, et des organisations radicales qui souhaitent faire du Banquet paysan un événement militant chargé d'une dimension revendicative et ancré dans les questions de justice sociale. Cette opposition recouperait, à l'exception essentielle de l'Interassociation, une opposition géographique entre les associations du quartier populaire et les associations écologistes métropolitaines. On retrouve cette opposition dans le discours de Mélissa qui, en entretien, conteste la stratégie des « petits pas » qu'elle attribue aux associations écologistes présentes au Banquet paysan, jugées trop consensuelles.

« [Par exemple, Greenpeace], **ils font trop petits pas par petits pas**. Au bout d'un moment, il faut essayer de faire bouger les choses, aussi. Quand tu dis : 'il faut une alternative végétarienne à l'école au moins une fois par semaine.' Non, il faut qu'à tous les repas, les gamins aient le choix. C'est leur planète qu'il y a derrière, bordel. Et pour moi un gamin qui a des convictions, il doit pouvoir manger à la cantine comme les autres. [...] Et c'est ce que je reproche à Greenpeace. Ils se battent, je ne peux pas dire qu'ils ne sont pas militants, ce serait mentir. Mais ils sont dans leur petite zone de confort, tu vois, et ils savent que tant qu'ils avancent doucement, ils avancent sûrement, ils ont aussi les thunes qui vont derrière, tu vois. Ils auront toujours des gens pour les applaudir, **ils n'aiment pas se mettre à dos les gens. Moi, j'aime bien les asso' qui n'ont pas peur, qui se disent : 'au moins ceux qui nous suivent, ils nous suivent parce qu'ils savent qu'on va dans le même sens'.** Alors que Greenpeace, tu vois, **le premier pélo qui fait le tri chez lui, il peut devenir adhérent.** Il se dit : 'Carrément, je suis d'accord avec vous'. Et moi, je trouve ça regrettable pour une association qui se dit militante. C'est plus de la militance. C'est de la... tu vois ?
- Des compromis ?
- Oui, c'est du compromis permanent. Alors là, ils vont passer d'un jour par semaine [d'alternative végétarienne à la cantine] à deux jours par semaine dans un an. **Putain, à ce rythme-là, la planète, elle est morte, et puis tout le monde avec, ce n'est pas eux qui auront fait changer les choses, alors que c'est pressé, putain !**
- Et il y a des asso' écolo dans lesquelles tu te retrouves de ce point de vue, qui étaient présentes au Banquet paysan ?
- [...] Non, elles n'étaient pas représentées. Mais il y avait une ou deux assos qui étaient quand même sympa. [...] **Mais le vélo-smoothie là [apporté au Banquet paysan par l'association Solidarifood], c'était sympa, mais même les mecs, quand je leur ai dit : 'je monte une action, je suis un peu militante, donc j'aimerais...', les mecs m'ont dit : 'Po, po, po, on n'est pas militants, nous'. Alors qu'ils ont une cause à défendre ! Si tu as une cause à défendre, tu es militant normalement. Oui, pour moi, ils ont un peu fait le tri. C'est des asso' sages. »**

Mélissa, 16/05/19

La section suivante vise à retravailler cette opposition en réexaminant les identités militantes des mondes qui se sont rencontrés au Banquet paysan à partir des récits qui m'ont été partagés en entretien par leurs fondateur·rices. Il s'agit de récits de fondation, mais aussi de récits de rencontres, préalables au Banquet paysan, qui rendent compte de la porosité des frontières qui séparent les mondes militants. Le rapport au politique de chaque organisation apparaît nettement moins figé

qu'en première analyse, et dessine davantage des nébuleuses mouvantes au gré des opportunités et des parcours personnels que deux camps bien déterminés.

4.2. Des mondes militants aux frontières poreuses

Le Banquet paysan n'a pas constitué le seul moment de rencontre entre ces mondes : il a plutôt joué un rôle de catalyseur, actualisant par une action commune des alliances esquissées lors de rencontres précédentes. Les rencontres seront ici envisagées comme des contextes favorables aux déplacements de frontières entre les mondes. Elles constituent d'abord des occasions de coopérer : de la même façon que le monde est constitué par l'activité qui nécessite la coopération (*Ibid.*), les frontières du monde se déplacent dans et par l'action commune. Elles sont aussi des moments d'interconnaissance et de création de liens interpersonnels qui favorisent les transferts d'un monde militant à un autre. Enfin, elles donnent lieu à des frottements – voire des conflits – de valeurs qui fondent les sentiments d'appartenance au sein des mondes militants : la mise en débat de ces valeurs peut générer des effets de bornage, de renforcement de la frontière, mais également des effets d'intégration, d'ouverture de la frontière.

Cette section est structurée autour de trois rencontres (re)fondatrices qui ont contribué à reconfigurer les mondes militants. On verra dans un premier temps les circonstances de la rencontre entre les héritier-ères de la mouvance autogestionnaire des années 1970 des quartiers populaires et la génération des révoltes urbaines des années 1990. Dans un second temps, on s'intéressera au rôle de creuset joué par l'altermondialisme des années 2000 pour structurer un mouvement écologiste moins homogène qu'il n'y paraît, constitué d'organisations écologistes, paysannes, tiersmondistes. Enfin, on s'arrêtera sur les expériences d'occupations (les squats, la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, Nuit Debout) qui ont constitué des moments de rapprochement avec le mouvement libertaire.

4.2.1. Le renouvellement de la mouvance autogestionnaire en quartier populaire

On peut identifier un premier monde militant constitué par les héritier-ères de la mouvance autogestionnaire des habitant-es des quartiers populaires des années 1970. Ses membres entretiennent une mémoire longue de l'histoire associative du quartier de La Roseraie qui débute dès 1970, date à laquelle est créée l'Union des associations de La Roseraie rassemblant des amicales de locataires, des associations de parents d'élèves, des associations sportives. Cette Union des associations a été à l'origine de la création d'un centre social intégré, à statut associatif, en 1978 : le centre d'animation Jean Vilar (CAJV) qui proposait des services et des activités aux habitant-es du

quartier (halte-garderie, centre de loisir, service d'emploi pour les jeunes, service spectacle, etc.) et comptait une quarantaine de salarié·es en 2001. Le CAJV s'est créé sur le modèle des centres sociaux intégrés de la région parisienne, hérités des œuvres catholiques et protestantes, fortement marqués par l'idéal autogestionnaire de mai 1968, mais largement dépendant financièrement des municipalités. Cette histoire associative s'inscrit dans le contexte d'un essor des expériences autogestionnaires menées par les classes moyennes des années 1970 et 1980 avec l'ambition de changer la société en expérimentant d'autres manières de vivre au quotidien (Bidou-Zachariasen 1984; Bacqué et Vermeersch 2007). Dans les quartiers ouvriers anciens en cours de rénovation, cette mouvance autogestionnaire contribue à partir des années 1960 à nourrir les luttes urbaines (Castells 1975) – dont l'Alma-Gare à Roubaix constitue un exemple emblématique (Talpin et Cossart 2015) – menées par des professionnel·les engagé·es et des classes moyennes habitantes, et qui mobilisent à des degrés divers les classes populaires. Dans les nouveaux quartiers de grands ensembles, ces expériences autogestionnaires se traduisent par la création d'équipements et de services gérés par les habitant·es constitué·es en collectifs ou associations, parfois soutenus par les pouvoirs publics ou les bailleurs sociaux. Ces expériences autogestionnaires sont portées par une classe moyenne pour qui les logements sociaux des grands ensembles constituent une étape dans un parcours d'ascension sociale et résidentielle. Les associations de locataires passent d'un référentiel centré autour du logement à des revendications fondées sur le cadre de vie, entendu comme l'environnement urbain quotidien, et incluant le logement, l'espace public, les équipements, les moyens de transports, etc. (Jolis 2013). Ce mouvement trouve sa traduction institutionnelle dans le Parti socialiste unifié (PSU) dans le contexte de l'émergence d'une « nouvelle gauche » qui prend ses distances vis-à-vis du communisme et du socialisme établis et s'appuie sur les mouvements sociaux (Busquet 2007).

Cet héritage des années 1960 et 1970 est mis en valeur lors du Banquet paysan durant le débat sur l'histoire de La Roseraie : l'intervenant rappelle les origines associatives des équipements publics du quartier. Claude, un militant de l'Interassociation âgé d'environ 80 ans, réaffirme à cette occasion la place de l'autogestion habitante dans la construction de l'identité militante du quartier : « *Ce qui fait le caractère de La Roseraie aujourd'hui, c'est la sphère des habitants. C'est la volonté des habitants de se réunir, d'échanger autour des problèmes de la cité.* » Les années 1960 et 1970 font figure d'âge d'or dans le discours de ceux et celles qui ont participé à ces expériences autogestionnaires. Ils-elles appartiennent aux classes moyennes ou aux classes ouvrières blanches qui constituaient la première population du quartier.

L'Interassociation est l'héritière du mouvement associatif des années 1960 et 1970, mais elle porte aussi la mémoire de son essoufflement. En 1998, la pérennité du CAJV est menacée par la volonté de l'équipe municipale nouvellement élue d'effectuer des coupes budgétaires dans les subventions à la vie associative. Une nouvelle présidente élue en 1999 (et aujourd'hui membre du Bureau de

l'Interassociation) est chargée de proposer un plan de redressement à la municipalité qui est refusé. Le dépôt de bilan est acté en 2001 et la gestion du CAJV confié à la fédération Léo Lagrange⁹⁴ puis à la municipalité. Le centre change de nom : il s'appelle aujourd'hui Centre Jean Vilar (CJV). Les ancien-nes administrateur-rices du CAJV décident de faire perdurer la dynamique associative sous une autre forme et créent l'Interassociation de La Roseraie en 2001 avec pour objectif de favoriser les échanges entre les associations du quartier. Cette Interassociation se voit confier par la municipalité la gestion de deux salles municipales destinées à accueillir les réunions des associations. À cette activité de gestion des salles s'ajoute l'organisation d'événements de convivialité dans le quartier comme un vide-greniers annuel, des dons de sapins dans les immeubles pour les fêtes de Noël, des événements culturels.

Dans les années 2010, l'Interassociation s'essouffle faute de volontaires pour renouveler le Bureau : le président de l'époque reste démissionnaire pendant cinq ans avant de partir sans remplaçant-e, annonçant la fin de l'Interassociation. Le rapprochement de l'Interassociation avec l'une de ses associations membres, l'AJR, conduit à insuffler une nouvelle dynamique : une gouvernance collégiale voit le jour en 2014, fondée sur le travail conjoint de quatre commissions qui mandatent chacune deux représentant-es pour constituer le Bureau. C'est donc ici que l'histoire de l'Interassociation croise celle d'un autre monde militant, dont l'AJR puis PSN 49 constituent les principaux représentants. L'AJR est née en 1998 dans un contexte de tensions entre jeunes et forces de l'ordre à la suite de violences policières et carcérales. Des jeunes d'une vingtaine d'années font appel à Djamel Blanchard, leur aîné d'une dizaine d'années, et doté d'une expérience militante reconnue dans le quartier, et à des éducateurs spécialisés pour créer une association, à l'origine orientée vers le développement d'activités sportives dans le quartier. Soutenue financièrement par la municipalité, l'AJR s'est rapidement développée jusqu'à devenir un lieu de formation à l'animation jeunesse pour plusieurs générations de jeunes habitant-es du quartier. Lors des révoltes de 2005, elle joue un rôle de médiation entre les institutions et les jeunes du quartier et est identifiée par les pouvoirs publics comme un interlocuteur fiable dans le cadre d'une stratégie de gestion de la crise inspirée de la politique des grands frères (Beunardeau 2018). À partir de 2005, l'AJR affirme son indépendance vis-à-vis des structures municipales. Cette indépendance, rendue possible par la montée en compétence des jeunes fondateur-rices formé-es aux métiers du social, de l'animation et de la gestion associative, passe par une autonomie financière qui repose aujourd'hui sur les adhésions et la participation aux frais des activités. Mais cette autonomie est aussi politique : s'apparentant d'abord à une association sportive, l'AJR se saisit de sujets de société en s'engageant

⁹⁴ La [fédération Léo Lagrange](#) est une association d'éducation populaire fondée en 1950. Depuis les années 1990, elle répond aux appels d'offre des collectivités territoriales pour assurer une mission de délégation de service public par la gestion d'un équipement, d'un dispositif ou d'un programme socio-éducatif.

auprès des victimes de violences policières, auprès des personnes sans abri, en prenant position sur les questions de justice sociale, de discriminations et de dialogue interreligieux. L'association élargit ainsi son champ d'action, qui comprend toujours un pôle d'activités sportives, mais également un pôle éducation, culture et vivre-ensemble, et un pôle d'accès aux droits. Adhérente de l'Interassociation, l'AJR entretient d'abord avec elle des relations distantes, essentiellement motivées par l'accès aux salles de réunion. En 2008, l'AJR investit un local mis à disposition par la municipalité au cœur du quartier prioritaire. À mesure qu'elle affirme son identité militante, les relations avec la municipalité se font plus tendues, jusqu'à atteindre le rapport de force en 2020 à l'annonce de la fin de la mise à disposition des locaux par la municipalité en vue d'y installer un commissariat de quartier.

La refonte de la gouvernance de l'Interassociation insufflée par la rencontre avec l'AJR permet une diversification de la sociologie militante de l'organisation. Les fondateur·rices de l'Interassociation sont majoritairement des personnes arrivées dans le quartier entre les années 1960 et 1980, blanches, issues de la classe moyenne ou ayant connu des trajectoires d'ascension sociale depuis la classe ouvrière. Les parcours d'engagement de ces personnes sont marqués par leur implication dans des mouvements d'inspiration chrétienne, dans le domaine de la solidarité internationale (Peuples Solidaires, CCFD-Terre Solidaire⁹⁵) ou dans les mouvements de jeunesse (scoutisme, JOC⁹⁶). Les engagements syndicaux et/ou politiques structurent également les parcours de ces militant·es que l'on retrouve sur les listes de gauche des élections municipales de 2020. Le renouvellement des instances de gouvernance dans les années 2010 rend visible au sein de l'Interassociation une autre génération de militant·es du quartier : âgé·es d'une quarantaine d'années, issu·es de l'immigration subsaharienne ou maghrébine, ils·elles sont les fondateur·rices d'associations proposant des activités sportives, culturelles et/ou pédagogiques à destination des jeunes du quartier. Leurs parcours d'engagement commencent dans les années 1990 à l'époque des révoltes urbaines dans les quartiers de grands ensembles français (Hajjat 2008) qui éclatent à La Roseraie à partir de 1995.

L'Interassociation ne constitue pas le seul cadre d'action commune de ces militant·es issu·es de mondes différents : certain·es se retrouvent également au sein de PSN 49, un collectif fondé en 2014, qui réunit non seulement les habitant·es de La Roseraie, mais qui constitue aussi une force collective pour les habitant·es des quartiers populaires du Maine-et-Loire. Il a été fondé par des militant·es de La Roseraie également membres fondateurs de l'AJR, qui porte administrativement le collectif. Celui-

⁹⁵ Initié en 1960 pour lutter contre la faim dans le monde, le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) devenu [CCFD-Terre Solidaire](#) est une association de solidarité internationale qui soutient des projets de développement initiés localement et mène des actions de plaidoyer en France et à l'international.

⁹⁶ La [Jeunesse Ouvrière Chrétienne](#) (JOC) est un mouvement d'éducation populaire créé en 1925 à l'initiative d'un prêtre et animé par des jeunes chrétien·nes issu·es du monde ouvrier.

ci a depuis été rejoint par des habitant·es et des associations d'autres quartiers populaires d'Angers (Belle-Beille, Savary, Montplaisir), de Trélazé, de Cholet et de Saumur. PSN 49 se présente avant tout comme un appui et un porte-voix des luttes des habitant·es des quartiers populaires du Maine-et-Loire mais mène également des actions qui lui sont propres : l'organisation de tables de quartier, une campagne contre les compteurs Linky, une campagne pour la gratuité des transports publics, un soutien juridique et humanitaire auprès des populations Roms et des personnes sans abri, une enquête sur le mal-logement, la lutte contre les violences policières. Parmi les quatre militant·es de l'Interassociation qui ont rejoint PSN 49, Sylvie a d'abord participé aux tables de quartier : ancienne conseillère de quartier déçue par les instances de participation institutionnelle, elle a trouvé dans les tables de quartier une alternative plus informelle et moins dépendante de la municipalité. Angélique a trouvé au sein de PSN 49 un collectif de mères confrontées au problème de rixes entre les jeunes et déterminées à trouver des solutions collectives pour protéger leurs fils. Claude et Yvonne ont rejoint PSN 49 en organisant une collecte de dons de vêtements à destination des populations Roms, puis se sont investi·es dans la campagne contre les compteurs Linky.

La frontière entre le monde militant des héritier·ères du mouvement autogestionnaire et celui de la génération des révoltes urbaines est plus poreuse qu'il n'y paraît. Ils n'affichent certes pas les mêmes horizons politiques. PSN 49 et l'AJR revendiquent leur inscription dans la lutte contre les discriminations. Si les militant·es de l'Interassociation peuvent adhérer individuellement à cet horizon, ce n'est pas l'objet social de leur organisation, dont la vocation est avant tout d'offrir un espace d'échange et de mutualisation de ressources à des associations extrêmement diverses. L'Interassociation mobilise davantage le registre consensuel du vivre-ensemble là où PSN 49 et l'AJR se saisissent de celui, plus clivant, de la justice. Néanmoins, ces mondes militants se retrouvent sur la place accordée à l'autonomie habitante dans la construction du bien commun. Leur lecture des enjeux écologiques se fait au prisme de l'autonomie. Pour Sylvie, les initiatives citoyennes et agricoles sont une manière de se réapproprier notre alimentation. Pour Claude et Yvonne, la lutte contre les compteurs Linky est une lutte contre l'imposition de dispositifs technocratiques. Pour Djamel, la plantation de fruitiers par les habitant·es dans le quartier populaire permet d'avoir prise sur son cadre de vie face aux projets urbains. Cette lecture fait écho à celle d'André Gorz, qui définit l'écologie comme la « protestation contre la destruction de la culture du quotidien par les appareils de pouvoir économiques et administratifs » (Gorz 2019, p.27).

La place accordée à l'autonomie dans la définition du politique se manifeste dans une méfiance commune à l'égard des institutions et une détermination partagée à réduire la dépendance politique et financière des associations à l'égard des pouvoirs publics. C'est le dépôt de bilan du CAJV qui a motivé la création de l'Interassociation, comme une forme de résistance à l'égard de la fin programmée de l'expérience autogestionnaire des années 1970. C'est le sentiment

d'instrumentalisation politique qui conduit l'AJR à prendre ses distances vis-à-vis des pouvoirs publics et à entrer dans un rapport de force au sujet de la question des locaux. C'est une lecture critique des instances de démocratie participative institutionnelle et des projets urbains dans les quartiers prioritaires qui conduit PSN 49 à animer des tables de quartier. Néanmoins, cette posture critique à l'égard des institutions ne débouche ni sur un rapport d'autonomie complet, ni sur un rapport de force systématique, mais elle s'actualise dans un jeu de coopération et de négociation permanente selon des arbitrages délicats entre préservation des ressources des organisations et cohérence politique. On retrouve ici la posture de l'activiste délibératif décrite par le politiste Archon Fung qui n'exclue pas le recours au rapport de force et à la mobilisation politique quand les conditions de la délibération ne sont pas réunies (Fung 2011).

On a jusqu'ici présenté l'Interassociation comme une association dotée d'une histoire et d'une culture militantes propre. C'est le cas si l'on considère les militant·es des quatre commissions qui constituent la gouvernance de l'Interassociation. Mais celle-ci est avant tout constituée des associations qui y adhèrent. Or ces associations n'ont en commun que d'utiliser les salles auxquelles l'adhésion à l'Interassociation leur donne accès. L'ancrage dans le quartier de La Roseaie n'est pas même un véritable dénominateur commun, puisque l'adhésion à l'Interassociation n'est pas conditionnée par la localisation du siège social ou des activités : par exemple, Greenpeace, qui agit dans toute la région angevine, est membre de l'Interassociation de La Roseaie. Parmi les 50 associations adhérentes en 2019, on peut distinguer des associations communautaires qui visent à organiser la solidarité au sein d'une communauté de personnes originaires du même pays de départ et à faire vivre la culture de ce pays (l'association des Walisien·nes Faiva O Loku Fenua, l'association érythréenne Afelda, l'association des Réunionnais en Anjou, *etc.*), des associations de solidarité auprès des personnes vulnérables (l'association Vie Libre auprès des victimes de l'alcoolisme, l'association SEMER auprès des personnes en situation d'exil, *etc.*), des associations qui proposent des activités éducatives, culturelles et sportives à destination des jeunes (l'association Le Figuier qui vise à faire découvrir la langue et la culture arabe, l'association Génération Métiss qui valorise les danses et musiques urbaines métissées, l'association Entraide Scolaire Amicale qui propose du soutien scolaire, *etc.*), des associations qui visent à animer la vie du quartier ou d'un îlot résidentiel (l'association Dumont d'Urville dédiée à l'animation de l'ensemble résidentiel éponyme, *etc.*), des associations rassemblant des amateur·rices ou professionnel·les autour d'une pratique artistique (les Conteurs de la Jabotée, la chorale la Rose des Vents, *etc.*) ou d'une pratique de loisirs (l'amicale des pêcheurs de compétition angevins) (*cf.* Schéma 4).

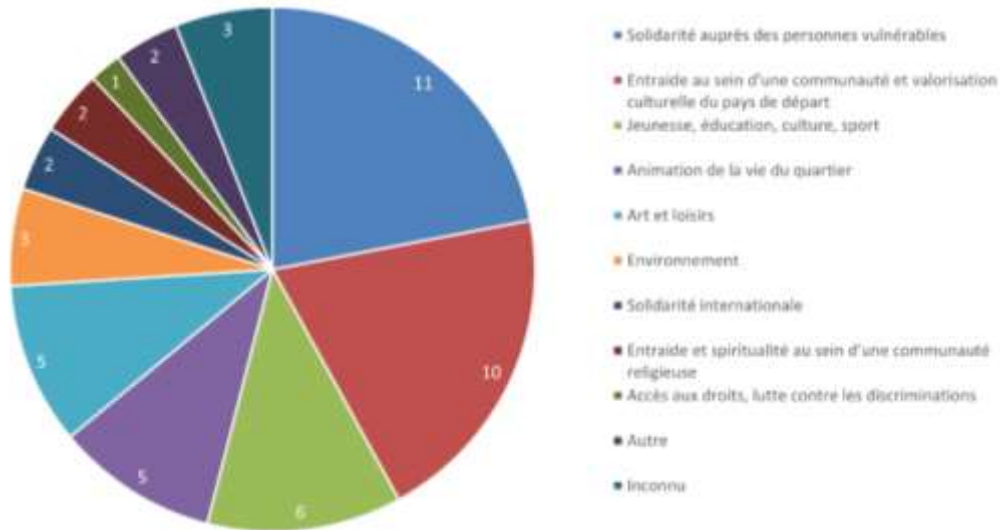


Schéma 4 - Typologie des associations adhérentes à l'Interassociation en 2019

Ces catégories reflètent cependant incomplètement le positionnement politique de ces associations. Ainsi l'AJR, par ses activités, s'apparente à une association sportive et culturelle à destination de la jeunesse, mais elle est porteuse d'une identité militante tournée vers la lutte contre les discriminations et la solidarité. L'association érythréenne Afelda rejoint les objectifs de valorisation de la culture d'un pays de départ au sein d'une communauté immigrée que d'autres associations communautaires se donnent, mais ces activités sont traversées par le souci de dénoncer le régime politique érythréen. Parmi les associations de solidarité, on trouve des associations qui s'inscrivent dans la tradition chrétienne de l'action sociale caritative (le Secours catholique), des groupes d'entraide entre pairs (les Alcooliques Anonymes), ou des associations plus récentes qui revendiquent une identité militante proche des associations de lutte contre les discriminations et d'accès aux droits (l'association Asile et Partage). Cette diversité d'associations et d'horizons politiques permet de comprendre pourquoi les militant-es de l'Interassociation ne partagent pas la représentation portée par les militant-es de PSN 49 du quartier populaire comme communauté militante. Considérant cette diversité, le Banquet paysan est envisagé par l'Interassociation comme une occasion de plus de constituer un « monde vécu » (Becker 1988) avec les associations adhérentes autour d'une activité commune et de valeurs partagées, les membres du Bureau regrettant que l'Interassociation soit parfois réduite à un organisme pourvoyeur de salles de réunions. La porte d'entrée du Banquet, en mettant l'accent sur l'objectif de sensibiliser aux enjeux alimentaires et agricoles par un moment de convivialité, apparaît comme « *une façon pas trop clivante de faire un peu de politique* » pour reprendre l'expression de Julien, porte-parole de la Confédération paysanne, qui me partage sa lecture de la diversité interne de l'Interassociation en entretien. Les propos de Sylvie pour justifier la mise à distance de la dimension militante de

l'événement prennent alors un autre sens : la crainte de « *se brûler* » concerne peut-être moins le public-cible de l'événement – les habitant·es du quartier – que les associations partenaires que l'Interassociation cherche par l'organisation de l'événement à accueillir dans un monde commun.

4.2.2. *Le creuset de l'altermondialisme*

Le réseau des associations partenaires de la Confédération paysanne n'est pas plus homogène que celui des associations du quartier de La Roseraie. Parmi les stands du village associatif du Banquet paysan, on compte des organisations du mouvement paysan, parmi lesquelles la Confédération paysanne et son association affiliée (Les Amis de la Confédération paysanne), des organisations d'aide à l'installation paysanne (l'association Terres de Liens, la coopérative CIAP⁹⁷), des acteurs du tourisme rural durable (Accueil Paysan⁹⁸) et un collectif anti-OGM (Les Faucheurs et Faucheuses volontaires⁹⁹). Parmi les associations écologistes présentes, on compte des associations historiques (Greenpeace, Bio Consom'acteurs¹⁰⁰, la LPO), des associations plus récentes s'inscrivant dans le mouvement des initiatives locales de transition (En Transition, La Cueillette du Clos Frémur) ou de l'économie sociale et solidaire (Solidarifood, Pôle In 49). On compte enfin ATTAC qui tient dans ce paysage un rôle de creuset dans la mesure où cette organisation a constitué un carrefour pour de nombreux parcours militants. Bien qu'absent du village associatif de l'événement, le mouvement tiersmondiste était également bien représenté parmi les organisateur·rices, certain·es étant passé·es par le CCFD, Artisans du Monde, Peuples solidaires, associations regroupées au sein de la CASI 49, la coordination des associations de solidarité internationale du Maine-et-Loire.

Ce réseau éclectique partage l'histoire commune de la structuration du mouvement altermondialiste dans le Maine-et-Loire à la fin des années 1990 et autour d'une date centrale : le G-monde Environnement de 2003. Ce mouvement est fortement structuré autour d'ATTAC 49, créé en 1999, un an après la création d'ATTAC au niveau national. Les liens entre ATTAC et la Confédération paysanne se renforcent au niveau local autour de la lutte contre les OGM, l'organisation altermondialiste rejoignant sur ce terrain les luttes paysannes (Haeringer 2010). À l'annonce de la tenue du G8 environnement à Angers par la ministre de l'Environnement de l'époque Roseline

⁹⁷ La [Coopérative d'installation en agriculture paysanne](#) (CIAP) accompagne les porteur·ses de projets agricoles en vue de leur installation.

⁹⁸ [Accueil Paysan](#) est un réseau d'agriculteur·rices et d'acteurs du milieu rural qui valorise et favorise l'agriculture paysanne et le tourisme durable.

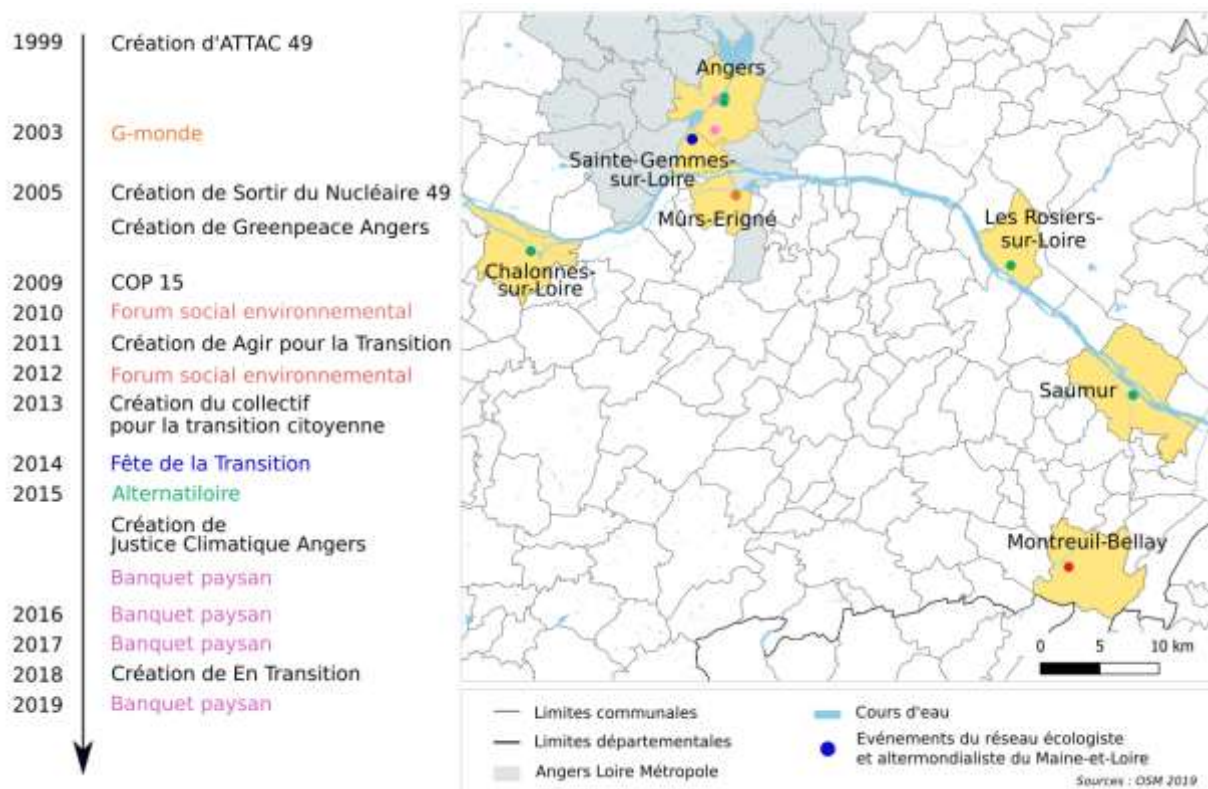
⁹⁹ Nés en 2003 à l'initiative du paysan et militant José Bové, [Les Faucheurs et Faucheuses volontaires](#) luttent contre l'usage des organismes génétiquement modifiés (OGM) et le modèle agricole productiviste qu'ils soutiennent par des actes de désobéissance civile incluant des fauchages de champs d'OGM.

¹⁰⁰ Née en 2004, [Bio Consom'acteurs](#) est une association qui informe, sensibilise et mobilise les consommateur·rices sur leurs choix de consommation et agit en faveur d'une agriculture biologique, locale, de saison et équitable.

Bachelot, elle-même angevine, ATTAC 49 sollicite son réseau départemental pour organiser un alterforum selon la tradition des Forums sociaux mondiaux initiés à Porto Alegre en 2001. Ce « G-monde » a lieu aux Mûrs-Érigné, au Sud d'Angers (*cf.* Carte 14), alors que le G8 environnement est finalement déplacé à Paris. Cet épisode a marqué l'histoire militante angevine dans la mesure où il a donné lieu à la création de plusieurs associations ou groupes locaux écologistes (Greenpeace Angers, Sortir du nucléaire 49) et à la création de liens entre des militant-es issu-es d'horizons divers. On retrouve ainsi à l'échelle locale une caractéristique de l'altermondialisme à l'échelle internationale : celle de réunir autour de la critique de l'économie de marché des mouvements paysans, féministes, écologistes, tiers-mondistes et de consommateur·rices (Della Porta 2008).

Le réseau qui s'est cristallisé lors du G-monde se remobilise dans les années 2010 autour d'événements fédérateurs dans la continuité des forums sociaux mondiaux. Les initiateur·rices de ces événements sont des militant-es altermondialistes et écologistes, membres d'ATTAC, Greenpeace ou Sortir du Nucléaire, réunis au sein d'un collectif issu de l'organisation du G-monde de 2003. Entre temps, leurs parcours militants se sont internationalisés : impliqué-es dans le mouvement pour le climat, ils-elles se rendent en 2009 à la COP 15 de Copenhague où ils-elles découvrent le mouvement de la transition, initié par Rob Hopkins à Totnes en 2007¹⁰¹. Cette internationalisation des parcours militants, permise par un capital social et culturel élevé, est une caractéristique des militant-es altermondialistes, à laquelle se conjugue un ancrage national (Gobille 2005), et, dans le cas du réseau angevin, local. Deux forums sociaux et environnementaux ont lieu en 2010 et en 2012 à Montreuil-Bellay avec l'objectif de mettre en valeur les initiatives locales de transition (*cf.* Carte 14). L'association Agir pour la Transition est créée en 2011 pour porter ce type d'initiatives, et notamment une monnaie locale (la « Muse »). En 2013, l'association est à l'initiative d'une dynamique d'ouverture locale appelée le Collectif pour la transition citoyenne, sur le modèle d'une initiative similaire au niveau national dont ATTAC est l'un des initiateurs. Ce collectif organise une « fête de la transition » en 2014 au lycée du Fresne à Sainte-Gemmes-sur-Loire (*cf.* Carte 14). L'année suivante, l'événement est réédité mais avec l'appui du mouvement Alternatiba : quatre villages des alternatives appelés « AlternatiLoire » se tiennent dans l'espace public à Saumur, Angers, Les Rosiers-sur-Loire et Chalonnes-sur-Loire en 2015 (*cf.* Carte 14). Deux autres associations naîtront de cette dynamique : l'association Justice Climatique Angers en 2015 et l'association En Transition en 2018. À partir de leur première édition en 2015, les Banquets paysans s'inscrivent dans la lignée de ces événements fédérateurs qui contribuent à renforcer le réseau initié en 2003, à l'occasion desquels les militant-es tissent des liens et passent facilement d'une organisation à une autre.

¹⁰¹ Rob Hopkins a initié la première démarche de ville en transition en 2005 à Totnes en Angleterre. Il a lancé le mouvement international [Villes et Territoires en Transition](#) qui promeut le développement et l'essaimage d'initiatives de transition locales dans l'esprit de la permaculture.



Carte 14 - Construction du réseau écologiste et altermondialiste du Maine-et-Loire

Le réseau des associations écologistes angevines ne constitue pas un monde unifié qui aurait rencontré le monde des associations de quartiers populaires. À l'image de l'écologie politique en France, il constitue plutôt une « nébuleuse » (Vrignon 2017) organisée autour d'événements fédérateurs qui n'effacent pas des identités militantes distinctes. On repère une opposition récurrente dans les discours des membres entre lutte contestataire et initiatives de transition. Si la tradition des forums sociaux altermondialistes s'inscrivait dans une ligne contestataire des sommets internationaux officiels, les villages des alternatives visaient davantage à rendre visibles d'autres manières de produire, d'échanger et de consommer à l'échelle locale. Ce revirement vers l'action locale est manifeste dans les parcours d'engagement de certain-es membres. Ainsi Carole, une ancienne militante de Justice Climatique, explique avoir délaissé les actions de désobéissance civile au profit d'un engagement dans la gouvernance de la Cueillette du Clos Frémur.

« Je me sens plus dans le faire aujourd'hui que dans le communiquer. J'ai participé un peu aux actions de Justice climatique. Je ne me suis pas sentie dans mon élément de dire 'ce n'est pas bien'. Maintenant, j'essaye de faire les choses bien, je n'ai plus envie de combattre. Je suis plus dans montrer l'exemple en le faisant plutôt que de dire 'c'est bien, ce n'est pas bien'. C'est un jugement quelque part, parce qu'il faut qu'il y en ait qui le fassent mais... [...] Il y a une chose, qui revient sur mes actions à Justice Climatique, qui est de se dire que quand on crie, on crée de la violence, même si c'est non violent, la violence amène la violence, une forme d'agressivité, et ce sont des énergies négatives. Dans la Cueillette, comme on est dans le faire, il y a une énergie positive. »

Carole, 13/09/19

La lutte est ici associée à des actions dans l'espace public ou dans des lieux symboliques, destinées à interpellier le grand public et/ou des responsables politiques et économiques sur des choix politiques contestés. Des actions de ce type sont régulièrement menées à Angers par les associations Greenpeace, Sortir du Nucléaire ou Justice Climatique. En avril 2018, une action destinée à alerter le grand public sur les risques nucléaires a été menée par Sortir du Nucléaire et Greenpeace sur le pont du tramway, au-dessus de la rocade d'Angers et de la Maine, à laquelle des militant-es de PSN 49 ont participé. Non-violentes, ces actions sont néanmoins caractérisées par leur dimension contestataire. Ce que Carole met à distance dans cet extrait, c'est la conflictualité : ces actions consistent à désigner un ennemi, à visibiliser les conséquences de ses choix politiques et à les contester. À cette stratégie politique, elle oppose celle choisie par La Cueillette du Clos Frémur : mettre en place concrètement une alternative à l'industrie agro-alimentaire. L'ennemi est toujours présent, mais le répertoire d'action choisi ne consiste pas à le désigner, mais à faire sans lui. On retrouve ce vocabulaire opposant des répertoires d'action « négatifs » et « positifs » chez une militante d'En Transition. Sarah militait dans une association de solidarité pour la Palestine et dans un collectif de soutien aux sans-papiers pendant ses études. Après avoir participé au G-monde, elle s'engage au sein d'ATTAC et s'investit dans l'organisation des événements qui l'ont suivi. Elle raconte que la découverte du mouvement des Villes en Transition à la COP 15 de Copenhague en 2009 a réorienté son parcours d'engagement vers les initiatives de transition. De même, Thomas, cofondateur d'En Transition, adhérent d'Amnesty International avant de devenir militant d'ATTAC, défend l'idée d'une plus grande inclusivité des répertoires privilégiant l'action transformatrice locale à la contestation. Alors même qu'il continue de privilégier des modes d'action revendicatifs au sein d'ATTAC ou de Justice Climatique, il défend la promotion des initiatives locales comme un moyen d'élargir le mouvement de la transition et associe la lutte à un répertoire moralisateur lorsqu'il vise le grand public.

« C'est vraiment **une autre façon d'aborder les choses par rapport à la lutte** où – c'est partout pareil – on connaît bien là où on est, et **en France, on a cette culture assez forte de la contestation**. Là, la transition, c'est une autre façon d'aborder les choses : il faut que toute la société bouge, et **on ne peut pas transformer la société contre la société**. [...] On est obligés de changer avec les gens, ou alors c'est la dictature écologique. Et du coup : 'les gens sont trop cons, ils ne peuvent pas changer, on va être l'avant-garde éclairée de l'écologie, et on va imposer aux autres ce qu'on croit bon de faire'. Nous, on est plutôt dans une logique démocratique. **Notre transition, c'est comment on fait pour faire en sorte d'avancer avec tout le monde.** »

Thomas, 05/05/19

Le caractère relativement consensuel, « positif », de ces initiatives est appréhendé comme un atout pour s'adresser à un public non militant. La littérature dédiée aux initiatives citoyennes interroge le rapport au politique de ce répertoire d'action. Dans une perspective qui définit le politique par la conflictualité, certain-es auteur-rices dénoncent le risque de lisser les désaccords au profit d'un discours consensuel susceptible de fédérer plus largement (Jonet et Servigne 2013; Malié et Nicolas 2016). Dans une perspective qui définit le politique par la volonté de transformation sociale, la dépendance de certaines alternatives à l'égard du système capitaliste conduit certain-es auteur-rices à souligner le risque d'instrumentalisation par le capitalisme d'un mouvement social qui lui offrirait des solutions de sortie de crise (Brusadelli, Lemay et Martell 2016; Comby 2016). Le G-monde avait déjà donné lieu à ce type de débat, soulevé par des organisations libertaires présentes telles que l'Alternative libertaire, la Fédération anarchiste, la Confédération nationale du travail, Scalp/No Pasaran, l'Organisation communiste libertaire, les Alternatifs¹⁰². Le mouvement libertaire avait dressé un bilan mitigé du G-Monde, dénonçant le manque de radicalité des positions politiques des initiateur-rices et les renvoyant à la « gauche plurielle », du nom de l'alliance des formations de gauche durant la période de cohabitation de 1997 à 2002.

L'altermondialisme apparaît comme le creuset de mondes militants qui se retrouvent dans la critique de l'économie de marché mais pour lesquels le choix des répertoires d'action – entre luttes et initiatives – et le rapport aux institutions – entre contestation, autonomie et négociation – constituent des éléments de bornage qui marquent les frontières entre les mondes. Les Banquets paysans s'inscrivent dans la lignée d'événements fédérateurs qui ont contribué à constituer un réseau d'alliances capable de s'activer dans l'action commune malgré le maintien de ces frontières.

¹⁰² D'après un article de l'Union communiste libertaire daté du 3 juin 2003, <https://alternativelibertaire.org/?Angers-Le-G8-se-debine-les>, consulté le 03/09/19

4.2.3. L'expérience des occupations

Parmi les acteurs présents lors du Banquet paysan de 2019, on compte également l'association RAARE (Ravitaillement Alimentaire Autonome, Réseaux d'Entraide) : issu du mouvement des squats angevin, ce réseau d'entraide permet l'approvisionnement alimentaire des militant·es grâce à la mise à disposition de parcelles de terres agricoles par des paysan·nes du Maine-et-Loire. Le mouvement des squats angevin s'organise autour de lieux d'occupation emblématiques qui servent de points de rassemblement d'un mouvement social qui privilégie des répertoires d'action fondés sur l'occupation d'espaces privés et le développement de modes de vie autosuffisants. Ce mouvement social contribue à l'accueil des exilé·es des routes migratoires méditerranéennes et d'Europe de l'Est en palliant par l'ouverture de lieux au manque de solutions d'hébergement (Bouillon 2014). Au moment de l'enquête de terrain, le squat « La Grande Ourse » d'abord situé boulevard Davier en centre-ville dans les locaux d'une ancienne structure sociale de santé, puis expulsé, constituait le haut-lieu du mouvement des squats angevin. Initié par des militant·es de la Grande Ourse, le réseau RAARE s'inspire d'une initiative similaire à Rennes (le réseau de ravitaillement des luttes du pays rennais) et vise à mettre en adéquation les engagements politiques des squatteur·ses et leurs pratiques alimentaires de manière à gagner en autonomie vis-à-vis de l'industrie agro-alimentaire. À l'été 2019, le réseau ravitaillait surtout les squats angevins, mais il ambitionnait de se constituer en réseau de ravitaillement pour toutes les luttes du département, des piquets de grèves aux ronds-points des Gilets Jaunes.

La présence de l'association RAARE au Banquet paysan s'explique par ses connexions avec PSN 49. Le squat de la Grande Ourse est en effet une émanation du squat « Chez Paul » situé boulevard Portet, qui marque la limite Nord de La Roseraie, dans lequel des militant·es de PSN 49 étaient impliqués, avant son expulsion en 2018. Excepté PSN 49, les liens entre les organisateur·rices du Banquet paysan et le RAARE sont ténus. Certain·es paysan·nes impliqués dans le réseau sont également affiliés à la Confédération paysanne. Mais les militant·es de La Grande Ourse affichent lors de discussions informelles une prise de distance vis-à-vis du syndicat, se montrant davantage proches du collectif « Hors Normes ». Ce collectif, créé en Saône-et-Loire en 2017 à la suite du décès de l'éleveur Jérôme Laronze sous les balles d'un gendarme¹⁰³, se présente comme un mouvement de résistance aux réglementations agricoles et se montre critique vis-à-vis du monde syndical, y compris vis-à-vis de la Confédération paysanne à qui le collectif reproche un positionnement trop conciliant sur la question des contrôles.

¹⁰³ Jérôme Laronze est un éleveur de Saône-et-Loire, mort en mai 2017 sous les balles d'un gendarme à la suite de son refus des sanctions de l'Agence des services de paiements du fait d'irrégularités administratives. Il était porte-parole départemental de la Confédération paysanne.

Les profils sociologiques des militant·es du RAARE dénotent avec ceux des autres organisations présentes au Banquet paysan et rejoignent les tendances observées dans les squats des métropoles européennes des années 2010 (Dechézelles et Olive 2017). Ils-elles sont plus jeunes, âgé·es d'une vingtaine d'années, blanc·hes (si le réseau mobilise également des personnes exilées hébergées à la Grande Ourse, celles-ci n'étaient pas présentes sur le stand), engagé·es dans des parcours universitaires.

Si le réseau d'associations écologistes et altermondialistes mobilisé par la Confédération paysanne semble peu connecté au mouvement des squats, il partage en revanche avec lui des affinités militantes avec la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, dont la proximité a permis des convergences entre différents mondes militants de la région angevine. On a vu que l'événement organisé en juillet 2016 par l'ACIPA sur les lieux de la lutte contre le projet d'aéroport avait permis la rencontre entre des militant·es de PSN 49 et de la Confédération paysanne, mais la ZAD a également réuni des militant·es d'ATTAC, de Greenpeace, de Justice climatique, des Faucheurs et Faucheuses volontaires et d'En Transition. Tous et toutes ont participé à des temps forts organisés par les zadistes de façon régulière mais ponctuelle pour réactiver les réseaux de soutien régionaux et nationaux à la lutte contre le projet d'aéroport : aucun·e des enquêté·e n'a investi les lieux de manière pérenne en tant qu'habitant·e de la ZAD.

La question des violences policières a joué un rôle clé dans cette convergence à la ZAD. Celle-ci constitue un enjeu de lutte au sein des mouvements des quartiers populaires et de l'immigration depuis les années 1980 (Pregolato 2017). L'AJR s'est saisie de la question dès 2005, dans le contexte des révoltes urbaines initiées dans les banlieues françaises après la mort de deux adolescents à Clichy-sous-Bois lors d'une poursuite par la police (Hajjat 2008). PSN 49 s'est également positionné sur le sujet dans la lignée du mouvement Vérité et Justice initié par le Comité Adama Traoré après la mort de celui-ci en 2016 à Beaumont-sur-Oise. La mobilisation du mouvement écologiste sur cette question est plus récente et est liée au mouvement des ZAD, celui-ci ayant été marqué par l'intervention des forces de l'ordre à Notre-Dame-des-Landes lors de l'opération César en 2012 et par la mort du militant zadiste Rémi Fraisse lors de la répression de la manifestation de réoccupation de la ZAD de Sivens en 2014. À Angers, c'est en 2015 que la question des violences policières contribue à rapprocher le mouvement écologiste et le mouvement des quartiers populaires : dans le contexte de la COP 21 conjugué à celui de l'état d'urgence instauré après les attentats de Paris, l'événement organisé par le réseau altermondialiste angevin en vue de la COP 21 est interdit par la Préfecture, tandis qu'au niveau national, des militant·es écologistes sont ciblé·es par des assignations à résidence et des perquisitions. Un collectif sur la normalisation de l'état d'urgence est lancé par ATTAC 49 en janvier 2016, réunissant PSN 49, des organisations syndicales (FSU 49) et plusieurs associations

investies sur les questions de démocratie et de respect des droits de l'homme¹⁰⁴. Ce collectif programme de 2016 à 2018 une série d'actions contre l'état d'urgence, parmi lesquelles une table-ronde dans le quartier populaire de Belle-Beille qui réunit des militant-es écologistes, des militant-es des quartiers populaires et des militant-es pour les droits des exilé-es. Lors de l'Université des quartiers populaires organisée à l'été 2017 par la Coordination Pas Sans Nous à Angers, ATTAC 49 est invité à intervenir sur ces questions lors d'un temps dédié aux violences d'État.

Les années 2016 et 2017 sont également marquées par le mouvement Nuit Debout qui constitue le dernier terreau de rencontres militantes à l'origine des Banquets paysans à La Roseraie. Né en 2016 contre la réforme du code du travail engagée par la loi El Khomri, ce mouvement a investi les places publiques des villes françaises pour réactualiser leur statut d'espaces démocratiques. Il s'inscrit dans la lignée du « mouvement des places » initié dans les années 2010 dont les proximités avec les répertoires d'action et les revendications des Forums sociaux et des contre-sommets altermondialistes sont soulignées par les politologues Stéphanie Dechezelles et Maurice Olive (2017). Si la contestation contre la loi Travail joue un rôle de « détonateur » (Brustier 2016, p.79), Nuit Debout dépasse largement le cadre de la réforme du code du travail pour se penser comme un espace de convergences des luttes contre les dérives néolibérales et autoritaires de l'État (Guichoux 2016). Il s'organise sur la base de commissions dont le spectre des thématiques s'étend à tous les sujets de société. À Angers, le mouvement investit la place du Ralliement et c'est dans une commission dédiée à l'agriculture que Damien, militant de la Confédération paysanne, rencontre Djamel, militant de PSN 49, par l'intermédiaire d'un militant du mouvement de la France Insoumise, habitant La Roseraie et investi à la Cueillette du Clos Frémur. Lors du Banquet paysan de 2017 à La Roseraie, c'est la place Jean XXIII du quartier populaire qui donne lieu à une occupation, le mouvement Nuit Debout y ayant monté une yourte qui constitue l'espace de débat de l'événement. Mouvements altermondialistes et mouvements des quartiers populaires se retrouvent ainsi sur la question du rapport à l'État, la ZAD constituant un catalyseur pour cette convergence. Finalement absente du Banquet paysan de 2019, la convergence des luttes paysannes et des luttes des quartiers populaires autour de la question des violences policières apparaît seulement sur le stand de PSN 49 à travers un appel à signer la pétition « Justice pour Jérôme Laronze »¹⁰⁵. C'est cet historique de convergences qui nourrit la proposition de Djamel lors de la réunion dédiée à l'organisation du débat du Banquet paysan et qui est mis à distance par les autres participant-es. Le référentiel qui inspire la volonté de Djamel de faire du Banquet paysan un temps de convergence des luttes est nourri par la mémoire de l'intervention d'un des porte-paroles du Mouvement de l'immigration et des banlieues

¹⁰⁴ Parmi lesquelles la Ligue des droits de l'homme, l'association France Palestine Solidarité et l'association des Anciens Appelés en Algérie et leurs Ami(e)s contre la Guerre.

¹⁰⁵ La pétition a été lancée sur la plateforme Mes Opinions : www.mesopinions.com/petition/justice/justice-jerome/30876, consultée le 06/09/19

(MIB) au camp du Larzac en 2003 : Tarek Kwatari avait répondu à l'appel de José Bové, fondateur de la Confédération paysanne. Dans son discours, il se montre solidaire de la résistance engagée par le mouvement paysan au Larzac mais dénonce l'isolement des militant-es des banlieues dans l'espace des mouvements sociaux¹⁰⁶. Une intervention de Djamel à la ZAD en juillet 2016 présente les quartiers populaires comme les « laboratoires » d'un « contrôle social » amené à concerner « l'ensemble de la population »¹⁰⁷. Il met en avant deux points de convergence entre les luttes des quartiers populaires et le mouvement zadiste : les violences policières et la destruction des territoires de vie par les aménageurs. Un parallèle est ainsi construit entre les projets de renouvellement urbain portés par l'ANRU dans les quartiers prioritaires et le projet d'extension de l'aéroport de Nantes, présentés comme les manifestations des mêmes logiques aménagistes, aveugles à la construction fragile de coopérations sociales et écologiques sur un territoire. Le Banquet paysan à La Roseraie aurait pu, du point de vue du militant de PSN 49, constituer une réponse à ces appels des quartiers populaires à l'égard du mouvement paysan et écologiste, la Confédération paysanne répondant à l'appel du mouvement des quartiers populaires.

4.3. Juste un banquet ? La mise en scène de la convivialité

Le débat sur la place à accorder à la convergence des luttes lors de l'événement est révélateur d'une opposition récurrente dans les discours des organisateur-rices entre convivialité et militantisme, comme si accorder la priorité à la première devait se faire aux dépens de la radicalité politique. L'image du banquet est régulièrement mobilisée pour traduire la dimension conviviale de l'événement : le Banquet paysan est d'abord une occasion de partager un repas ensemble. On se propose pour clore ce chapitre de prendre au sérieux la dimension conviviale et de montrer dans quelle mesure s'articulent convivialité et militantisme, au-delà de leur opposition initiale.

L'animation de la vie du quartier fait partie des missions prioritaires de l'Interassociation qui s'est dotée d'une commission dédiée à l'organisation d'activités festives et culturelles. Le Banquet paysan répond à la préoccupation de l'Interassociation d'animer la place Jean XXIII et l'une des suites envisagées lors de la réunion de bilan est justement l'organisation d'événements festifs et culturels sur la place de manière plus régulière. En entretien, Sylvie insiste sur l'importance des « moments conviviaux » dans le quartier, d'autant plus « précieux » qu'ils sont « rares ». Cette place accordée à la convivialité par l'Interassociation peut expliquer qu'un porte-parole de la Confédération paysanne

¹⁰⁶ La vidéo de l'intervention de Tarek Kwatari est disponible sur Youtube : www.youtube.com/watch?v=Pz4WkNNHABY, consultée le 02/01/19

¹⁰⁷ La vidéo de l'intervention de Djamel Blanchard est disponible sur Youtube : www.youtube.com/watch?v=TvA-DO22IEc, consultée le 26/01/22

ait eu le sentiment que les militant-es de l'Interassociation « *étaient surtout là pour faire un banquet* » et qu'ils-elles « *déléguaient l'aspect message de fond à la Conf'* ». On retrouve cette opposition entre la dimension conviviale et la portée politique de l'événement dans le discours de Djibril, militant de l'AJR et de l'Interassociation, qui associe la première à « *la forme* » par opposition au « *fond* » du message politique transmis par la Confédération paysanne.

« Pour moi, il n'y avait pas la dimension écologique, pas du tout ! Pour moi, c'était plus la dimension événement, joie, fête. Qu'il y ait des gens, des animaux. Il y a une vraie portée qui est visée, il y a un objectif de la part de la Conf', je pense que l'Interasso adhère à cet objectif. Mais moi, je voyais que la surface : que la forme et pas le fond. Je me disais : ça va être super, il va y avoir des lapins, des moutons, les enfants vont être contents, ça va être un moment de joie, la fête. »

Djibril, 06/05/19

L'opposition entre convivialité et militantisme prend une autre forme dans le discours des militant-es de PSN 49 : la convivialité est appréhendée comme une fonction support du travail militant, subordonnée au message politique. Cette lecture s'appuie sur la manière dont les associations adhérentes de l'Interassociation sont mobilisées durant l'événement. Bien qu'invitées à participer à l'organisation, les associations communautaires, culturelles et sportives sont absentes des réunions. Elles sont néanmoins sollicitées pour assurer soit la cuisine (dans le cas de l'association érythréenne Afelda), soit l'animation festive (dans le cas de l'association kimbanguiste Kintuadi, de l'association wallisienne Faiva O Loku Fenua et de l'association de jeunes Génération Métiss). Conscient-es de l'homogénéité sociale de leur groupe (majoritairement des personnes âgées et blanches), les militant-es de l'Interassociation identifient les associations adhérentes comme des relais de mobilisation pour toucher les jeunes et les personnes issues de l'immigration. Cette stratégie conduit néanmoins à créer un décalage entre le mode d'implication des associations communautaires et celui des autres partenaires : l'inégale répartition des tâches militantes suit de fait une logique d'âge et de race. Or, l'édition de 2017 a laissé le souvenir d'une distribution inégale des fonctions supports entre les organisations. Les jeunes de l'AJR, en particulier des jeunes filles, s'étaient fortement mobilisé-es à cette occasion, assurant notamment le service du thé. Mélissa, militante de PSN 49, rappelle en entretien cet épisode et dénonce ce qu'elle interprète comme une assignation des associations communautaires à la convivialité qui conduirait à leur mise à l'écart de la dimension politique de l'événement.

*« Nos jeunes de quartier, ils ont envie de faire des trucs, ils sont acteurs de leur quartier, **ils ne vont pas être là pour faire les bobonnes et les animations...** Ce n'est pas leur délire, ils sont là parce qu'ils veulent changer les choses, ils veulent se faire valoir aussi. Ils n'ont plus 10, 12 ans à se dire : 'Chouette, on va être représentés un peu'. Non, ils sont devenus acteurs, de vrais acteurs de quartier. Du coup, **ils veulent être représentés en tant qu'acteurs, et pas pour servir le thé ou faire de la danse.** Même si c'est sympa, je ne dis pas le contraire, mais tu ne peux pas les présenter que comme ça, tu vois. »*

Mélissa, 16/05/19

Cependant, dans l'esprit des organisateur·rices, la priorité donnée à la convivialité ne revient pas à renoncer au politique. Il s'agit plutôt de partir d'un événement convivial pour arriver à des enjeux politiques. On retrouve ici la démarche suivie par la Confédération paysanne pour toucher le grand public lors des premiers Banquets paysans : s'adresser au·à la consommateur·rice pour interpeller le·la citoyen·ne. Pour les organisateur·rices, la tenue des Banquets paysans est aussi une manière de veiller à l'entretien des liens entre des militant·es appartenant à des organisations différentes. Julien, porte-parole de la Confédération paysanne, fait ainsi de la convivialité le terreau nécessaire à la consolidation d'un réseau de militant·es suffisamment solide pour agir ensemble dans la perspective d'une lutte commune. Dans cet esprit, le banquet apparaît comme le support du militantisme.

*« Je voyais ça comme un objectif : fédérer toutes ces organisations qui ont des points communs avec la Conf', créer un réseau et un jour, **si jamais un Notre-Dame-des-Landes arrive ici, on a une base de réseau qui se maintient, qui est vivant.** Tu connais les gens, c'est important. C'est un des trucs que la Conf' peut apporter. **Faire de la bouffe ou boire un coup, on sait faire. Et c'est un truc de base.** »*

Julien, 07/05/19

Au sein de l'Interassociation, la même portée politique est accordée à la convivialité. Claude, qui a fait ses premiers pas militants dans la JOC des années 1960 et est passé par le syndicalisme ouvrier avant d'exercer un mandat d'élu socialiste dans les années 1970, voit dans ces moments de convivialité un moyen de faire émerger un collectif pour porter des revendications communes ou construire des solidarités locales. Cette stratégie militante n'est pas sans rappeler celle du parti communiste dans les villes nouvelles de la banlieue rouge, qui par l'émergence de figures politiques locales relayées par un réseau d'associations, a su mobiliser les classes populaires à partir de la colère des mal-lotis (Fourcaut 1986).

« Quand un problème est posé, qu'on rencontre d'autres qui ont les mêmes problèmes, soit on se démerde chacun dans son coin, soit on essaye de faire en sorte de... pas créer une opposition systématique mais... sensibiliser, et de rassembler tous ceux qui sont concernés par le même problème. [...] Mais ça suppose de discuter, d'échanger sur ces problèmes. [...] Est-ce que ce sont seulement des problèmes de comportements ou est-ce que ce sont des questions plus larges d'organisation de la société, est-ce que c'est un problème politique ? À partir de ce moment-là, on peut avoir une opinion sur cette situation-là, pourquoi ça existe, trouver des raisons. Et puis se dire : 'qu'est-ce qu'on peut faire ?' Est-ce qu'on va voir le directeur de la société HLM dans laquelle on est parce qu'il y a un problème d'eau chaude et ça fait longtemps qu'on tire la sonnette ? Ou alors on ne paye plus notre loyer ? On va déposer notre loyer quelque part ? On peut imaginer plein de choses. Mais pour arriver à faire ça, il faut que les gens se rencontrent. »

Claude, 03/05/19

L'articulation des dimensions conviviale et politique passe au Banquet paysan par la mise en scène de la convivialité : comme tout événement, le Banquet paysan a sa scénographie, dans laquelle on peut déceler deux types d'esthétiques. La première est celle du banquet (*i.*) : l'espace central est occupé par deux grandes tablées, à côté desquelles se situent le barnum dédié au service des assiettes végétariennes et la buvette assurant le service des boissons. L'objectif de sensibiliser aux enjeux écologiques est manifeste dans cette esthétique. Des cagettes de fruits et légumes sont exposées, chaque ingrédient de l'assiette fait l'objet d'un affichage indiquant le nom du producteur-rice et la localisation de la ferme (*cf.* Photo 27). La microferme et l'atelier de confection de fromages renvoie également à la volonté des organisateur-rices d'insister sur la proximité entre producteur-rice et consommateur-rice. La préoccupation de limiter les déchets est également manifeste : la vaisselle jetable est exclue, des bassines sont mises à la disposition des participant-es pour assurer le rinçage de leurs assiettes. Le tri est instauré, les restes alimentaires étant collectés à part afin de servir de nourriture aux poules de l'un des paysan-nes de la Confédération paysanne, éleveur de volailles.



Photo 27 - Le buffet du Banquet paysan, 04/05/2019

Les participant-es du Banquet paysan sont invité-es à payer leur repas à la buvette où ils-elles reçoivent un ticket qu'ils-elles remettent aux bénévoles qui s'occupent du buffet. Les bénévoles s'affairent sous le barnum à servir les assiettes. Une fois servi-es, les participant-es sont invité-es à prendre place sur la table centrale, et leur repas terminé, à laver leurs assiettes dans l'espace dédié à la vaisselle que l'on aperçoit à gauche.

Certain-es paysan-es de la Confédération paysanne se montrent critiques de la dimension folklorique de cette esthétique, qui renvoie à une image fantasmée de la campagne. En particulier, l'installation de la micro-ferme cède aux canons d'une représentation pastorale du champ. Néanmoins, elle renvoie à l'image d'un champ comme nature négociée par une agriculture attentive aux équilibres écosystémiques et à la relation homme-animal. Elle contraste avec l'esthétique déployée le 11 mai 2019 au centre-ville d'Angers par les Jeunes Agriculteurs lors d'un événement similaire : le syndicat agricole majoritaire organise la cinquième édition de l'événement « Au pré d'Angers », une manifestation visant à présenter le métier d'agriculteur-riche au grand public et proposant des animations familiales, parmi lesquelles une course de tracteurs à pédale. En 2017, l'événement avait lieu le même jour que le Banquet paysan. C'est alors l'image d'un champ mécanisé et productif qui

domine, l'agriculture étant présentée comme une activité technique reposant sur la maîtrise des innovations technologiques et scientifiques¹⁰⁸. Plus qu'une nature négociée, c'est une nature exploitée, déjà devenue ressource, qui est mise en scène par les Jeunes Agriculteurs (cf. Photo 28).

Photo 28 - Les esthétiques contrastées du Banquet paysan et de l'événement Au pré d'Angers



À gauche, l'esthétique pastorale du Banquet paysan. Au premier plan, la micro-ferme plantée d'un fanion de la Confédération paysanne. En second plan, la buvette tenue par des paysan·nes proposant des bières locales et des jus de fruits biologiques. En arrière-plan, les barres de La Roseraie qui encadrent la place Jean XXIII.

À droite, une image extraite d'un article du site anjou-agricole.com consacré à l'édition 2016 de l'événement Au pré d'Angers organisé par les JA. La photo date de la première édition de l'événement en 2015. Au premier plan, un tracteur, symbole d'une agriculture mécanisée et productiviste. En arrière-plan, le Grand Théâtre situé sur la place du Ralliement dans le centre-ville d'Angers.

La seconde esthétique mobilisée dans la scénarisation du Banquet paysan est celle de la parade (ii) : au cours de l'après-midi, différents groupes de danse et de musique ont investi la scène du Banquet paysan : l'association Kintuadi – une association de choristes et de sociabilité kimbanguiste rassemblant des personnes originaires de la République Démocratique du Congo – mobilise sa fanfare pour animer le temps du déjeuner (cf. Photo 29) ; l'association Faiva O Loku Fenua – une association de promotion de la culture wallisienne et de sociabilité entre les personnes originaires de Wallis et Futuna – assure un spectacle de danses polynésiennes (cf. Photo 30) ; les adolescentes de l'association Génération Métiss ont préparé un spectacle de danse métissée (cf. Photo 31). Ces

¹⁰⁸ Je ne me suis pas rendue à l'événement « Au pré d'Angers ». Cette analyse s'appuie sur une revue de la presse qui a couvert l'événement. Cf. « Maine-et-Loire. Les jeunes agriculteurs souhaitent (re)nouer le lien avec les consommateurs », *Ouest France*, publié le 28 avril 2019, www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/maine-et-loire/maine-et-loire-les-jeunes-agriculteurs-souhaitent-re-nouer-le-lien-avec-les-consommateurs-6327100 ; « Au Pré d'Angers : amener la ferme à la ville », *L'Anjou agricole*, publié le 9 mai 2019, www.anjou-agricole.com/au-pre-dangers-amener-la-ferme-la-ville ; « Au Pré d'Angers en vidéo : mettre à l'honneur la qualité de l'alimentation française », *L'Anjou agricole*, publié le 13 mai 2019, www.anjou-agricole.com/au-pre-dangers-en-video-mettre-lhonneur-la-qualite-de-lalimentation-francaise

spectacles ont une fonction d'appel considérable : les deux derniers spectacles ont rassemblé davantage de public en une heure que tout l'événement en une demi-journée. Outre la météo favorable en fin de journée, l'appel est assuré par la sollicitation du regard (les costumes, la chorégraphie) et de l'ouïe (la musique) des passant-es, mais aussi par les réseaux de sociabilité des associations communautaires et de jeunesse, musicien-nes et danseur-ses ayant mobilisé leurs proches.



Photo 29 - La fanfare kimbanguiste dans le village associatif, 04/05/2019



Photo 31 - Le spectacle de danses polynésiennes de l'association Faiva O Loku Fenua, 04/05/2019



Photo 30 - Le spectacle de danse contemporaine de l'association Génération Métiss, 04/05/19

Photo 29 : Les membres de l'association Kintuadi défilent dans le village associatif pendant le temps du déjeuner. On aperçoit à gauche le stand de Pôle In 49, repérable au kakémono de Bleu Blanc Zèbre, et à droite le stand d'ATTAC 49, repérable à la banderole marquée du logo de l'association. Les musicien·nes sont vêtues de blanc, de pagnes et de foulards verts aux couleurs de l'Église kimbanguiste.

Photo 30 : Les membres de l'association Faiva O Loku Fenua dansent en fin d'après-midi devant le barnum central du Banquet paysan entièrement occupé par un public nombreux, sur lequel on aperçoit à droite une banderole aux couleurs de la Confédération paysanne. Les danseur·ses sont vêtues de pagnes colorés et fleuris et occupent par leur chorégraphie tout l'espace central.

Photo 31 : Les membres de Génération Métiss assurent une succession de chorégraphies courtes, à la suite des danseur·ses wallisien·nes. Les plus jeunes sont vêtues de pagnes similaires au-dessus de leurs tenues de sport, tandis que les plus âgées sont habillées de rouge et noir. Le barnum est toujours plein, et le public se répartit en cercle autour de la scène de danse improvisée.

Cette programmation festive renvoie à la volonté de l'Interassociation de valoriser la diversité culturelle du quartier et d'élargir le cercle de la mobilisation au-delà des profils sociologiques des organisateur-rices. L'esthétique de la parade répond ainsi au second objectif du Banquet paysan : déstigmatiser le quartier populaire, offrir aux personnes « extérieures » une image qui contraste avec les représentations dominantes des quartiers populaires. Cette lecture de l'esthétique de la parade est partagée par les militant-es de PSN 49 dont la lecture de la convivialité comme support du travail militant cohabite avec une valorisation politique de la convivialité. Lors de la discussion qui a suivi la restitution des premiers résultats de l'enquête en présence des organisateur-rices, les militant-es de PSN 49 décrivent les spectacles de danse qui ont clôturé le Banquet paysan comme un moment symbolique.

« Méliissa, militante de PSN 49, réagit à un échange sur le public touché lors du Banquet paysan : 'Il y a quand même eu du monde. Parmi les gens qui sont venus, certains étaient très proches de la terre, d'autres très éloignés, il y a eu un mélange des publics. Le moment des danses wallisiennes a été très apprécié. Ce sont des gens de notre quartier, qui ont cette relation à la terre et cette énergie collective.' Une militante de PSN 49 et de l'AJR, présente au Banquet paysan mais qui ne s'est pas impliquée dans l'organisation, confirme : 'Ça a été un moment très chaleureux. Les associations du quartier se sont saisies de ce moment pour communier ensemble.' Djamel, co-fondateur de l'AJR et de PSN 49, rebondit : 'C'était important que les Wallisiens s'impliquent dans cet événement, après les épisodes d'affrontements entre la police et la communauté wallisienne dans le quartier, il y a quelques années. Ces danses avaient une valeur symbolique. Comme quoi, des danses, ça vaut parfois plus que trois heures de débat.' »

Carnet de terrain, 13/09/19

Le Banquet paysan a permis à l'esthétique du banquet et à celle de la parade de cohabiter sur la même scène, rendant visible le double objectif du Banquet paysan : sensibiliser aux enjeux écologiques et déstigmatiser le quartier populaire. Néanmoins, ces deux esthétiques se sont juxtaposées sans vraiment s'articuler : elles se sont déployées à deux moments différents de l'événement et n'ont pas mobilisé le même public. L'esthétique du banquet a fait peu de place à la diversité culturelle : contrairement aux projections de films qui se sont tenues en 2018, la valorisation des savoirs et des savoir-faire culinaires et agricoles des populations issues de l'immigration était peu présente. Réciproquement, l'esthétique de la parade a fait peu de place aux enjeux écologiques : les spectacles apparaissent déconnectés des enjeux d'agriculture et d'alimentation et les significations symboliques attachées aux danses ou à la musique sont passées sous silence. Cette difficile articulation entre les deux esthétiques du Banquet paysan est à l'image de la tentative de concilier l'objectif de sensibiliser aux enjeux écologiques avec celui de déstigmatiser le quartier populaire. C'est pourtant autour de ce double objectif que se sont rencontrés des mondes militants qui attachent à la convivialité une portée politique.

Conclusion de chapitre

La relocalisation du Banquet paysan dans un quartier populaire a induit une adaptation du message porté initialement par la Confédération paysanne dans le cadre des Banquets paysans : face aux freins qui limitent l'accès à une alimentation écologique pour les classes populaires, les organisateur·rices ont insisté sur les leviers de l'accessibilité économique et géographique des produits issus d'une agriculture paysanne. L'un des objectifs de l'événement était ainsi de permettre aux habitant·es du quartier populaire de « rencontrer » les paysan·nes. Cet objectif s'appuie sur une catégorisation des quartiers populaires qui suit la grille de lecture de l'indifférence des classes populaires à la question écologique : les quartiers populaires sont associés à des déserts alimentaires en matière d'alimentation écologique et des enclaves urbaines déconnectées de leurs franges agricoles. Le Banquet paysan a opéré un certain nombre de déplacements au cours de ce travail de catégorisation : ces représentations cohabitent dans les discours des organisateur·rices avec une grille de lecture proche de la dépossession et de l'écologie populaire. L'événement a ainsi été l'occasion de visibiliser, de manière inégale, la préoccupation des habitant·es des quartiers populaires pour une alimentation écologique et les multiples liens qui les relient à l'agriculture.

Pour les militant·es qui se revendiquent d'un ancrage local (essentiellement ceux de l'AJR, de l'Interassociation et de PSN 49), l'effort de recatégorisation du quartier populaire à l'aune des enjeux écologiques vise les personnes « extérieures » au quartier, à savoir le monde paysan, mais surtout les militant·es écologistes du centre-ville. L'agriculture et l'alimentation paysannes apparaissent ainsi comme des vecteurs de déstigmatisation du quartier populaire. Pourtant, la réduction des organisations écologistes à des organisations « extérieures » est malaisée, de même que le sentiment d'appartenance territoriale est inégalement partagé au sein du quartier populaire. Là encore, le travail de catégorisation opère un brouillage des frontières entre l'extérieur et l'intérieur du quartier populaire.

Avant d'être une rencontre entre la campagne et le quartier populaire, le Banquet paysan est une rencontre entre des mondes militants porteurs d'horizons politiques différents. À ce titre, le travail de recatégorisation opéré au cours de l'organisation de l'événement se double d'un travail de réidentification au sein des mondes militants. Le Banquet paysan apparaît comme une brique dans la construction d'alliances entre les mondes militants de la région angevine, dont les mouvements d'occupation, de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes au mouvement Nuit Debout, ont constitué des moments déterminants. Si le Banquet paysan n'a pas constitué, à l'image de ces deux expériences, un moment de « convergence des luttes », il a été l'occasion d'une coopération entre des mondes militants différents. Plus que la dimension politique de l'événement, c'est sa destination qui fait débat : s'agit-il de sensibiliser le grand public ou de fédérer des mouvements militants ? La place

accordée à la convivialité comme vecteur de politisation est révélatrice d'une tentative de conciliation entre ces deux enjeux. Au vu de la participation modérée du grand public à l'événement, c'est le travail réflexif de recatégorisation et de réidentification opéré par les militant-es sur eux et elles-mêmes qui apparaît comme le principal apport du Banquet paysan.

L'étude de cas suivante, consacrée à un lieu de quartier dédié à l'accompagnement des initiatives écologistes habitantes dans un quartier populaire de Vaulx-en-Velin, met également en scène la déclinaison locale en quartier populaire d'un projet politique qui ne leur est pas spécifique. Ce processus d'ancrage est à l'origine d'un travail de recatégorisation du quartier populaire et de réidentification pour ses habitant-es. À la différence du Banquet paysan, il concerne des habitantes du quartier populaire dotées d'une sensibilité écologiste forte et qui trouvent dans la Maison pour Agir un espace d'engagement nouveau. Plus qu'une rencontre entre des mondes militants déjà constitués, c'est l'émergence inaboutie d'une communauté d'écologistes ordinaires en quartier populaire qui fera l'objet du prochain chapitre.

Chapitre 5. La Maison pour Agir, « pour une société et des quartiers écologiques et solidaires »

« Quand on a ouvert la MPA, quand on regarde le flyer de présentation, c'est 'pour des quartiers et une société écologique et solidaire', et ça a été un vrai choix politique de sortir de la notion de quartier. De le garder parce que ça pouvait parler plus à des gens que la notion de société, mais de dire société parce qu'assez rapidement, – moi, c'est un questionnement par rapport à la MPA – on a eu peur d'enfermer les gens dans leur quartier, en tout cas, dans la manière de présenter les choses, de laisser penser que les personnes ne pouvaient s'engager que dans leur quartier, alors qu'ils font partie d'une société, qu'on a besoin d'eux dans l'évolution de la société plus largement, et pas que faire bouger les quartiers au Mas du Taureau. Et le fait de se projeter autrement nous a amené à nous dire : 'les initiatives de quartier, c'est très bien, ça peut être un début, mais ne focalisons pas que là-dessus parce que les initiatives de quartier à la Guillotière ou les initiatives de quartier à Vaulx, ça ne résonne pas pareil dans la notion de quartier.' »

Fanny, 07/06/19

Le 7 juin 2019, Fanny et Lucie, coordinatrices salariées de l'association Anciela, me partagent leur vision de la Maison pour Agir (MPA), un lieu animé par Anciela dans le quartier du Grand Mas¹⁰⁹, à Vaulx-en-Velin. Ouvert en janvier 2017, ce lieu est situé au rez-de-chaussée de l'une des barres de la cité des Noirettes, dans un appartement mis à disposition par le bailleur social Est Métropole Habitat (EMH). Il a pour vocation d'être un espace d'accompagnement des engagements citoyens en faveur de la transition écologique et solidaire. Cela se traduit par une programmation d'ateliers, de formations et d'événements en lien avec les enjeux d'écologie et de solidarité, par des permanences d'accompagnement à destination des personnes qui souhaitent s'engager bénévolement ou porter une initiative, par la mise à disposition du lieu à des fins d'expérimentation pour des personnes qui souhaitent lancer leur initiative, par des actions hors-les-murs visant à mobiliser les Vaudais-es sur ces enjeux. Il s'inscrit dans le projet politique général de l'association Anciela qui suscite et accompagne les engagements citoyens pour l'écologie et la solidarité dans la région lyonnaise. L'animation de ce lieu est assurée par une permanente de l'association et par une équipe de bénévoles. C'est Lucie, auparavant bénévole au sein d'Aniela, qui a ensuite assuré la coordination de la MPA en tant que salariée de 2017 à décembre 2020.

¹⁰⁹ Cela correspond aux quartiers Nord-Est de la ville, parmi lesquels le Mas du Taureau. La MPA est située dans le quartier des Noirettes, adjacent au Mas du Taureau. Les quartiers Nord-Est sont regroupés au sein d'un quartier prioritaire nommé « Grande-Île ». Pour une cartographie de ces différents périmètres, voir la section 2.2.4.

Dans cet extrait d'entretien, c'est Fanny qui parle : co-fondatrice d'Anciela engagée depuis 2011, salariée de l'association à partir de 2014, elle a été l'une des chevilles ouvrières des premières actions de l'association dans le quartier et de l'ouverture du lieu. Si ce passage a retenu mon attention, c'est qu'il est révélateur des tensions qui accompagnent la déclinaison dans un quartier populaire d'un projet associatif qui se déploie par ailleurs à une échelle métropolitaine. La MPA s'inscrit en effet dans l'intention d'Anciela de « territorialiser » son action : d'ancrer l'éveil et l'accompagnement des engagements et des initiatives citoyennes écologistes à l'échelle des quartiers. Cette intention s'est d'abord traduite par l'objectif de favoriser l'émergence et d'accompagner la réalisation d'initiatives de quartier : des initiatives qui s'inscrivent à l'échelle locale et qui visent à transformer les modes de vie quotidiens des habitant-es d'un quartier dans une perspective écologiste. La MPA a en effet donné naissance à un collectif d'habitant-es qui ont installé et animent un composteur collectif à l'entrée de la cité des Noirettes. Elle accueille entre ses murs des ateliers réguliers de tricot, de couture ou de revalorisation de déchets. Elle abrite les distributions d'un groupement d'achat de produits écologiques...

Ces initiatives locales, ancrées dans les territoires et dans le quotidien semblent largement associées aux quartiers de classes moyennes et supérieures ou sont vues comme les signes d'une « gentrification écologique » des quartiers de centre-ville encore marqués par la présence des classes populaires (Dooling 2009). C'est le cas de la Guillotière, un quartier du centre-ville de Lyon, cité dans cet extrait d'entretien, dont la gentrification s'accompagne d'une multiplication des initiatives écologistes (Deschamps 2019). À cet ancien faubourg ouvrier connaissant un processus de transformation à la fois sociale et spatiale à la faveur de sa situation centrale dans la ville, est opposé le Mas du Taureau, un quartier de grands ensembles dont la situation périphérique dans l'agglomération lyonnaise se double d'une faible mixité sociale. Pourquoi dans un quartier comme le Grand Mas, ces « initiatives de quartier » ne « résonneraient » pas de la même façon ? C'est que la notion de quartier s'y charge d'un sens différent. Le terme de « quartier » appliqué au Mas du Taureau se rapproche de son pluriel « quartiers », qui désigne dans les représentations collectives des quartiers populaires de grands ensembles dont l'histoire urbaine et sociale est marquée par les « révoltes urbaines » (Hajjat 2008) depuis les années 1980 et par leur inscription dans la géographie prioritaire de la politique de la ville. Les initiatives de quartier, dans ce contexte urbain, se chargent ainsi d'une fonction de revalorisation de l'image de quartiers populaires stigmatisés, d'amélioration d'un cadre de vie dégradé, de mobilisation d'habitant-es que la politique de la ville cherche à « faire participer » (Carrel 2013). Le risque est alors de gommer les enjeux d'écologie ou de les mettre au service d'une politique de gestion de proximité à l'échelle du quartier. Dans cet extrait d'entretien, Fanny exprime la volonté d'Anciela d'éviter l'assignation à la proximité à laquelle les quartiers populaires sont souvent renvoyés.

Dans ce chapitre, je souhaite analyser les continuités et les écarts entre le projet associatif d’Anciela et sa déclinaison en quartier populaire : comment est mise en œuvre cette volonté d’inscrire les initiatives écologistes d’un quartier populaire dans une approche plus générale de la transition écologique et solidaire et quels sont les obstacles rencontrés par l’association pour éviter l’enfermement dans la proximité ? Après avoir décrit la méthodologie suivie et le positionnement adopté sur ce terrain vaudois, je replacerai l’histoire de la MPA dans celle, plus large, de la stratégie de « territorialisation » d’Anciela. Je retiendrai dans ce chapitre le concept d’ancrage, tel que défini précédemment (cf. Chapitre 3, 3.2.), et j’analyserai comment la MPA se positionne dans une stratégie qui vise à ancrer l’écologie dans les quartiers, et pas seulement en quartiers populaires. La seconde section est consacrée aux trajectoires sociales des personnes engagées à la MPA : je montrerai comment leur sensibilité aux enjeux écologiques s’est construite au cours de ces trajectoires. La section s’intéresse à la façon dont l’accompagnement qui se déploie à la MPA participe d’une politisation de ces sensibilités écologiques à travers leur inscription dans des débats de valeurs. Il s’agira d’identifier les principaux acteurs de cette politisation, ses moyens et ses effets afin de rendre compte du processus de construction de parcours militants écologistes dans un quartier populaire. La troisième section est consacrée à une discussion du concept de tiers-lieu et permet de prendre la mesure du rôle joué par un lieu dans l’émergence d’initiatives écologistes dans les quartiers populaires. Trois rôles de la MPA seront tour à tour discutés : je montrerai en quoi la MPA est un lieu de sociabilité qui se distingue des autres lieux dédiés à cette fonction dans le quartier, un lieu d’expérimentation favorisant les apprentissages, et un lieu d’identification où se recomposent les sentiments d’appartenance. C’est la capacité d’un lieu de quartier à ancrer sans enfermer qui sera discutée dans cette section.

1. Méthodologie et positionnement

1.1. Enquêtrice et militante à Anciela

Mon entrée sur le terrain a été permise par des liens interpersonnels maintenus avec l'équipe fondatrice d'Aniela depuis plusieurs années. Entre 2012 et 2015, j'ai en effet milité dans l'association, à une période où elle n'en était qu'au début de son développement. Le projet associatif qui nous rassemblait est resté le même : convaincu-es que la transition écologique et solidaire se ferait par l'action citoyenne, nous nous donnions pour objectif de susciter et d'accompagner l'envie de s'engager pour l'écologie et la solidarité dans la société. Cela passait par l'animation d'événements visant à informer sur les enjeux de solidarité et d'écologie et à faire connaître les manières d'agir sur ces sujets auprès de publics variés : dans les campus, dans les collèges et les lycées, dans les centres sociaux, parfois dans les prisons. Nous avons créé un site participatif en ligne permettant aux personnes de partager leurs idées d'actions citoyennes ou de mesures publiques pour une société plus écologique et solidaire et d'en débattre. Nous nous étions engagé-es dans un projet international avec deux associations partenaires au Sénégal et au Burkina Faso pour accompagner les engagements des jeunes en faveur d'un développement durable et local dans les territoires d'action des associations partenaires. Ce fut d'ailleurs l'essentiel des actions du « pôle international » d'Aniela qui s'est ensuite effacé en faveur d'un recentrage des activités de l'association sur le territoire lyonnais, là où nous habitons et agissons au quotidien. Cela passait, enfin, par des activités de recherche pour se forger une vision collective de l'engagement et nourrir nos actions, qui avaient donné lieu à un projet de recherche-action sur l'engagement citoyen.

Entrée au conseil d'administration en 2013, j'y suis restée investie après mon départ de la région lyonnaise afin de continuer à suivre les actions de l'association et de participer aux réflexions stratégiques, sans y prendre une part active sur le terrain. Mon départ en 2015 a été concomitant d'une phase de développement rapide de l'association généré par la structuration de la Pépinière d'initiatives citoyennes, devenu le cœur du projet associatif d'Aniela, mais également par l'essor des médias associatifs, à travers la réalisation en 2015 du premier *Guide pour Agir à Lyon et ses alentours*, un livre recensant les associations et initiatives lyonnaises dans lesquelles s'engager, et dont Aniela prépare, en 2022, la 4^e édition. Les démarches s'inscrivant dans une stratégie de territorialisation à l'échelle des quartiers – dont l'ouverture de la MPA en 2017 constitue une étape importante – se sont également développées à cette période. C'est donc depuis la région parisienne que j'ai regardé Aniela grandir avant que la thèse ne m'amène à réactualiser mon engagement au sein de l'association.

Anciela : présentation de l'association

Anciela est une association qui outille et accompagne les personnes qui souhaitent s'engager pour l'écologie et la solidarité. Ses locaux sont situés dans le 7^e arrondissement de Lyon, mais elle agit dans toute la région lyonnaise. Elle compte environ 150 bénévoles actif-ves et huit salarié-es en 2022. Ses actions s'organisent en trois démarches phares.

- La démarche Envie d'agir s'adresse aux personnes qui souhaitent s'engager bénévolement dans des associations ou des collectifs : Anciela édite tous les deux ans un *Guide pour Agir* recensant les manières de s'engager à Lyon et ses alentours. Elle organise des événements dont un festival annuel visant à susciter l'engagement citoyen. Elle anime le site internet [Agir à Lyon](#) qui recense les annonces de bénévolat des associations lyonnaises. Elle publie un magazine mensuel sur les enjeux de la transition écologique et solidaire. Elle propose enfin des permanences hebdomadaires pour accompagner les personnes dans leur parcours d'engagement.
- La Pépinière d'initiatives citoyennes accompagne les personnes qui souhaitent monter une initiative écologique ou solidaire, qu'il s'agisse d'une association, d'une entreprise, d'une action informelle. Cet accompagnement est assuré par des militant-es d'Anciela. Il est gratuit et inconditionnel. La Pépinière est née en 2014 et constitue aujourd'hui le cœur du projet associatif d'Anciela.
- Les Ambassadeurs du changement est une démarche qui s'adresse aux personnes qui contribuent à sensibiliser et à mettre en action leurs proches, leurs voisin-es ou leurs collègues dans leur quotidien, sans nécessairement être membre d'une association. Anciela propose à ces personnes des temps de formation, des outils et des ressources ainsi qu'une communauté d'action.

Anciela développe également des actions en direction de certains publics ou territoires : elle décline ces démarches auprès du public étudiant, des personnes en situation d'exil, des parents ou dans certains quartiers, comme aux Noirettes avec la Maison pour Agir.

Cette histoire qui me lie à l'association Anciela a orienté le regard que j'ai porté en tant que chercheuse sur la MPA. J'ai regardé la MPA à travers le prisme d'une connaissance assez fine du projet associatif d'Anciela et des actions que l'association mène à l'échelle de la métropole lyonnaise. Mon choix d'ouvrir ce chapitre sur la question de la déclinaison du projet associatif d'Anciela dans un quartier populaire est révélateur d'une attention particulière portée pendant l'enquête aux continuités et aux écarts par lesquels la MPA n'est ni tout à fait une émanation d'Anciela sur le territoire vaudais, ni tout à fait une initiative autonome. L'enquête a été nourrie par un accès renouvelé aux projets d'Anciela dans son ensemble : j'ai pendant ces années de thèse renforcé ma participation à certains espaces de décision (CA, AG, réunions stratégiques) et ma présence régulière à Lyon m'a permis de m'investir ponctuellement sur d'autres démarches (la Pépinière, le magazine). Mon positionnement dans ces espaces n'était ni complètement celui d'une militante, ni complètement celui d'une chercheuse : il s'est construit quelque part entre celui de l'actrice qui fait le choix de la réflexivité et celui du tiers extérieur qui donne un coup de main. C'est en renouvelant mon engagement au sein d'Anciela que j'ai pu comprendre de façon intime, parce qu'incarnée (cf. Chapitre 2), les intentions qui président à la façon dont la MPA est animée et la place que tient la MPA dans un projet associatif qui la dépasse.

Mais l'essentiel de l'enquête s'est déroulé à la MPA au sein de laquelle j'ai assumé ce double positionnement de bénévole et de chercheuse. J'ai participé aux réunions internes, animées par la coordinatrice et réunissant les bénévoles impliqué-es dans la vie du lieu. L'année 2019 a été marquée par l'organisation d'un festival de quartier qui a nécessité un travail d'organisation et de mobilisation auquel j'ai pris part. J'ai participé aux ateliers réguliers animés par des porteuses d'initiatives auxquelles la MPA offre un lieu d'expérimentation. Lors de ces opportunités d'observation, ma posture se rapprochait de l'observation participante déjà déployée à Saint-Denis ou à Angers : mon rôle n'allait jamais beaucoup plus loin que la prise de note ou le coup de main ponctuel, à ceci près que je m'autorisais davantage à prendre la parole, sans assumer un rôle moteur dans la réalisation des actions. J'avais beau expliciter ce double rôle en début de réunion, j'étais cependant davantage identifiée en tant que bénévole qu'en tant que chercheuse, comme cela a pu être le cas au videgreniers à Saint-Denis. À d'autres occasions, la posture d'observation était plus assumée : lors d'interventions assurées par la coordinatrice salariée dans d'autres quartiers de Vaulx-en-Velin (pour former un conseil de quartier sur l'installation d'une boîte à partage, pour animer un atelier dans une maison de retraite sur l'alimentation écologique) ou lors de rendez-vous partenariaux avec d'autres associations, menés par la coordinatrice et auxquels j'étais invitée (cf. Annexe 2.3). Dans certains cas, je ne précisais pas mon rôle de chercheuse : lorsque j'assurais une fonction de représentation ou d'information sur les actions de la MPA en tenant un stand ou en animant un atelier lors d'un événement organisé par un partenaire.

Le travail de terrain a également été marqué par cinq sessions d'enquête mobilisatrice en porte-à-porte menées en binôme avec la coordinatrice, des volontaires en service civique ou des bénévoles dans les résidences de la cité des Noirettes et de celle du Grand Bois (cf. Annexe 2.3.3). Inspirée par les méthodes de la communication engageante (Girandola et Joule 2012), l'association souhaitait, à travers cette enquête, aller à la rencontre des habitant-es du quartier, faire connaître la MPA et identifier les personnes intéressées par les enjeux d'écologie et de solidarité afin de les mobiliser. L'enquête a donné lieu à des échanges parfois longs avec des habitant-es du quartier et m'a permis de me rendre compte de la réception d'un discours valorisant les initiatives citoyennes écologiques dans un quartier populaire et de l'impact d'un lieu comme la MPA dans la mise en action des personnes.

Enfin, j'ai participé en binôme à des rendez-vous d'accompagnement de personnes désirant s'engager dans une association à Vaulx-en-Velin ou de personnes porteuses d'une initiative écologique ou solidaire à Vaulx-en-Velin ou dans les villes alentours. J'ai alors intégré pour une courte durée l'équipe des accompagnateur-rices de la Pépinière d'initiatives citoyennes d'Anciela et participé à des temps de formation à Lyon. Lors de ces rendez-vous d'accompagnement, je présentais mon double rôle, mais ma posture était celle d'une accompagnatrice débutante, plus

active qu'une observatrice, mais en retrait par rapport au travail d'accompagnement effectué par mon binôme. Cette modeste expérience de l'accompagnement m'a permis, là encore, d'expérimenter concrètement ce que signifie accompagner, d'en éprouver les difficultés et d'en comprendre les enjeux.

Tableau 13 - Observations réalisées durant l'enquête à la MPA

Type d'observation	Nombre	Exemples
Programmation MPA	3	<i>projection film, festival, journées portes ouvertes</i>
Ateliers des initiatives	6	<i>atelier couture, tricot, récup', Vrac, composteur</i>
Réunions d'équipe MPA	9	<i>réunions d'organisation du festival, réunion de rentrée, réunion gratifieria</i>
Actions hors-les-murs	9	<i>enquête mobilisatrice, affichage et flying, formation boîte à partage, formation cuisine antigaspi</i>
Événements partenariaux	3	<i>festival du logement social, printemps des Verchères</i>
Rendez-vous partenariaux	3	<i>AFEV, Bricologis, FILAP</i>
Rendez-vous d'accompagnement	5	<i>envie d'agir, pépinière</i>
Réunions Anciela	4	<i>CA, AG, réunions territorialisation</i>
Autres	2	<i>Cueillette avec Dalila, Tour des jardins</i>
TOTAL	44	-

L'enquête de terrain, enfin, a consisté à partager le quotidien de la vie d'un lieu de quartier. À la faveur d'une réunion ou d'un événement qui devait s'y tenir, j'y ai passé des journées à discuter dans les couloirs, à partager un repas, à participer au rangement, à accueillir le public. Ce sont ces moments en coulisse qui m'ont permis de nouer des liens d'interconnaissance et de confiance, non seulement avec les militant-es d'Anciela mais également avec les bénévoles investi-es à la MPA mais éloigné-es des autres actions d'Anciela.

1.2. Enquêter une « toile d'araignée »

« C'est une toile d'araignée : tu pars du zéro-déchet, tu vas à Vrac, tu finis par connaître toutes les structures. »

Maud, 29/10/19

C'est ainsi qu'une bénévole de la MPA décrit le réseau d'acteurs investi sur les questions écologiques à Vaulx-en-Velin : une toile d'araignée, dont il suffirait de suivre le fil pour rencontrer les associations et les initiatives qui se saisissent des questions d'alimentation, de déchets, de seconde main, de récupération, de nature et de cadre de vie. L'enquête par observation ethnographique au sein de la MPA a été complétée par des entretiens semi-directifs auprès des initiateur-rices de la MPA au sein d'Anciela et des bénévoles (cf. Annexe 2.3.1), mais également, dans le cadre de l'enquête élargie

(cf. Chapitre 2) auprès d'un réseau de partenaires que la MPA contribue à fédérer sur le territoire vaudais (cf. Annexe 4.1.3). Ces acteurs participent bien souvent aux mêmes événements et rassemblent en partie les mêmes personnes, investies dans plusieurs collectifs à la fois. L'imbrication des différentes initiatives dans les parcours d'engagement des personnes a conduit à revenir au cours de l'entretien sur chacun des cercles dans laquelle la personne était investie. Les entretiens visaient à *i.* retracer l'historique et comprendre le projet et le fonctionnement de l'initiative rencontrée, *ii.* saisir l'articulation entre ces initiatives et la MPA et le positionnement de l'initiative dans le réseau d'acteurs, *iii.* comprendre la vision de l'écologie de la personne et sa motivation à s'engager sur ces enjeux, *iv.* interroger la personne sur ses représentations du quartier et son rapport aux quartiers populaires (cf. Schéma 5).

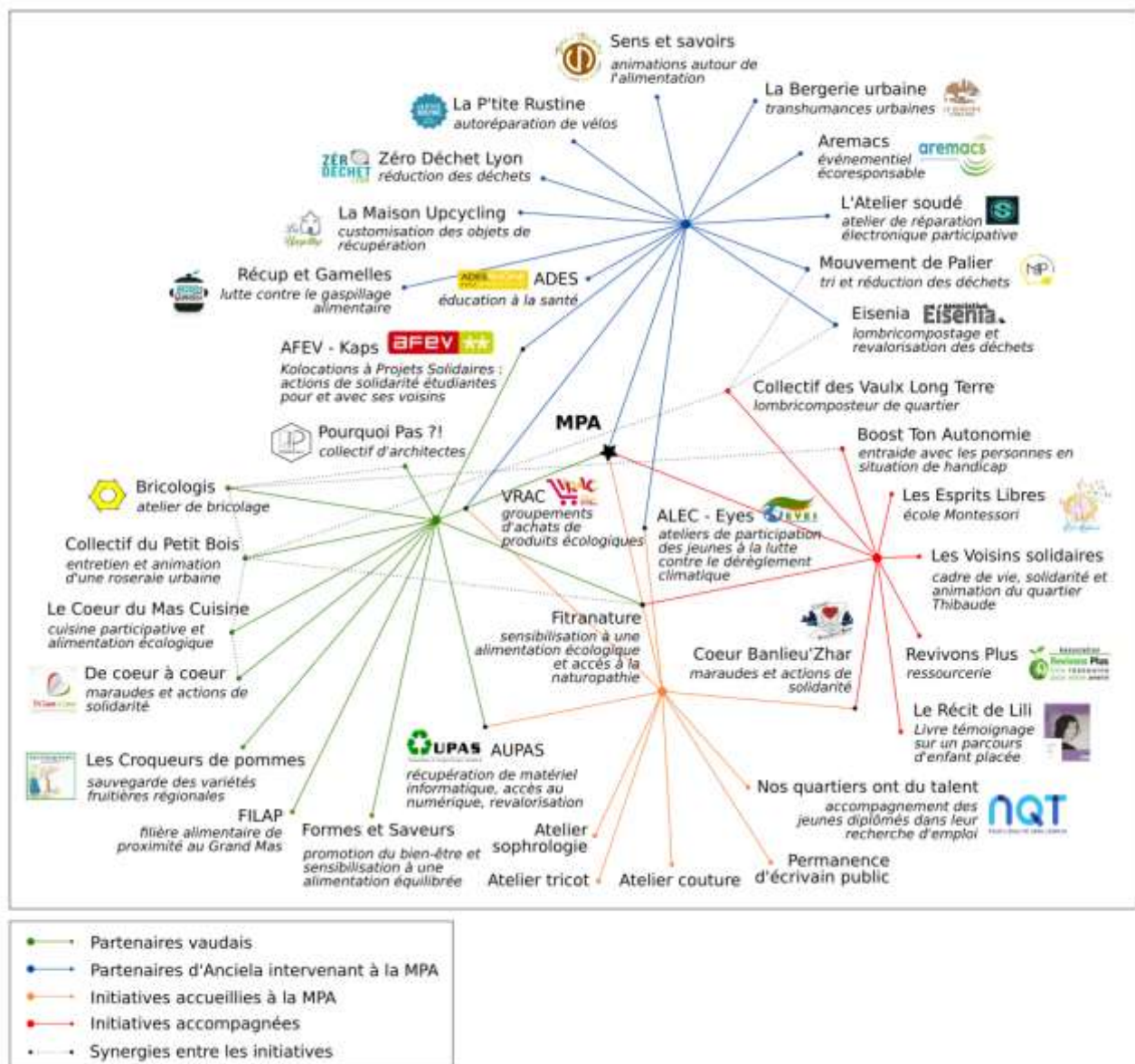


Schéma 5 - La toile d'araignée des initiatives partenaires de la MPA

Ces entretiens auprès des associations et collectifs écologistes vaudais ont été complétés par des entretiens auprès des partenaires institutionnels de la MPA : le bailleur social EMH qui met à disposition le local et a contribué à l'émergence du lieu, le bailleur social Dynacité également actif sur les questions écologiques dans le périmètre de son parc social, le service Environnement de la Ville de Vaulx-en-Velin et son élu délégué, l'équipe du Grand Projet de Ville qui pilote la politique de la ville sur les quartiers prioritaires vaudais et son élu délégué, le service développement durable de la Métropole de Lyon. Ces entretiens avaient vocation à renseigner la façon dont les acteurs institutionnels sont susceptibles de soutenir, d'outiller, ou au contraire d'entraver le développement des initiatives citoyennes écologiques en quartier populaire (cf. Annexe 2.3.1).

Enfin, des entretiens téléphoniques ont été menés pendant le premier confinement avec les personnes les plus investies à la MPA pour connaître les impacts de la crise sanitaire sur les activités du lieu et les réseaux militants du quartier, à un moment où je ne pouvais plus me rendre à Vaulx-en-Velin, et pour comprendre les reconfigurations opérées par l'actualité dans l'horizon de sens que ces personnes attribuaient à leur engagement écologiste (cf. Annexe 5.1).

Tableau 14 - Entretiens réalisés durant l'enquête à la MPA

Type d'acteur rencontré	Nombre d'entretiens
Équipe Anciela et MPA	12 ¹¹⁰
Réseau des initiatives citoyennes vaudaises	11 ¹¹⁰
Partenaires institutionnels	11
Entretiens covid	7
TOTAL	36¹¹¹

La crise sanitaire a mis fin à cette enquête de terrain et à mon engagement au sein de la MPA : ce n'est pas seulement que le confinement a induit de ma part un éloignement vis-à-vis du lieu et des personnes, mais aussi que la crise a fortement impacté les activités de la MPA à long terme. De nombreuses actions étaient programmées pour le printemps 2020 et n'ont pas été reportées à l'automne, du fait de règles sanitaires trop contraignantes. L'épidémie est apparue à un moment de fragilisation de la MPA du fait de tensions avec la Ville et de difficultés à assurer la pérennité du modèle économique du lieu pour Anciela. Ces tensions ont abouti au retrait de l'association de l'animation du lieu, reprise par le bailleur social EMH en régie directe. Le rôle d'Aniela a été redéfini à la fin de l'année 2020 en faveur d'un accompagnement par la Pépinière d'initiatives citoyennes des initiatives habitantes nées à la MPA et d'un appui d'Aniela à EMH pour la reprise de l'animation du

¹¹⁰ Dont 5 entretiens avec des personnes multiengagées à la MPA et dans d'autres initiatives vaudaises.

¹¹¹ Ces 5 entretiens n'ont été comptés qu'une seule fois dans le total.

lieu. Les tensions avec la Ville feront l'objet d'une section du Chapitre 6 et je reviendrai sur la reconfiguration de la gestion de la MPA à la fin de l'année 2020 dans le Chapitre 7. J'évoque ces éléments ici afin de préciser le contexte de la sortie du terrain, doublement accélérée par la crise sanitaire et le retrait d'Anciela.

2. Ancrer l'écologie dans les quartiers (et pas seulement les quartiers populaires)

La MPA s'inscrit dans une stratégie plus générale d'Anciela d'ancrer l'écologie dans les quartiers de la métropole lyonnaise. Cette stratégie renvoie à la vision de la transition écologique et solidaire portée par l'association : il s'agit de passer d'un modèle de société fondé sur la surconsommation, la surproduction, la destruction de la nature et la fonctionnalisation des rapports humains, à un modèle de société fondé sur la norme du suffisant et sur l'attention et le soin porté au vivant et aux gens. Ce changement de modèle passe par l'initiative citoyenne : l'accompagnement proposé par Anciela consiste à permettre aux personnes d'incarner ce changement de modèle dans toutes les sphères de leur vie, en s'engageant au sein d'une association, en portant une initiative, en s'investissant dans leur lieu de vie ou de travail. Si Anciela tient à ancrer l'écologie dans les quartiers, c'est parce que les quartiers constituent pour l'association une échelle privilégiée pour permettre aux personnes d'incarner leurs valeurs dans leurs pratiques quotidiennes. Le terme de quartier désigne un espace de vie, au même titre que le lieu de travail, l'école pour les enfants, le campus pour les étudiant·es, l'immeuble où l'on habite : c'est l'espace du lien social de voisinage, de la consommation quotidienne, des loisirs ordinaires. L'essaimage des initiatives de quartier constitue à ce titre un enjeu clé pour l'association : pour que le compostage, la récupération, la réparation, le partage de savoir-faire, les circuits-courts, *etc.* deviennent des évidences, il faut que des initiatives les rendent accessibles dans chaque quartier.

Cet objectif concerne tous les quartiers, et non seulement les quartiers populaires. Cela n'empêche pas l'association d'être attentive aux spécificités de chaque quartier, mais les quartiers populaires de grands ensembles constituent un type de contexte urbain et social parmi d'autres : l'ancrage nécessite de s'adapter aux contextes locaux et Anciela s'attache à y porter la même attention qu'il s'agisse d'un quartier pavillonnaire aisé ou d'un quartier de centre-ville en cours de gentrification. Cependant, les démarches territoriales de l'association ont concerné majoritairement des quartiers populaires. Cette section revient sur l'histoire des démarches territoriales et le contexte qui leur a permis de déboucher sur une pérennisation à Vaulx-en-Velin.

2.1. Le bilan mitigé des démarches territoriales

Entre 2013 et 2017, les démarches territoriales menées par Anciela se structurent autour de plusieurs répertoires d'action : ces démarches s'ouvrent sur des enquêtes en porte-à-porte qui visent à la fois à mieux connaître les besoins et les motivations sur le territoire et à identifier les habitant-es susceptibles d'être moteurs dans une dynamique de mobilisation dans le quartier ; elles comportent des temps d'animation et de formation qui ont pour vocation de faire connaître les initiatives écologistes de quartier et de transmettre des ressources nécessaires pour les réaliser ; elles incluent un dispositif d'accompagnement des habitant-es qui souhaitent effectivement porter une initiative de quartier suite aux formations ; elles s'achèvent souvent par un événement festif, organisé par Anciela ou par un partenaire local, visant à valoriser les initiatives de quartier sur le territoire et ailleurs. Enquête mobilisatrice, ateliers et formations, accompagnement et festivals constituent ainsi les modalités les plus récurrentes de l'action d'Anciela dans les territoires locaux.

La première ébauche de ces démarches territoriales émerge en 2013, auprès des commerçant-es du quartier du Moulin à Vent à Vénissieux, financée par la Ville de Vénissieux (cf. Carte 15). L'objectif d'Anciela est de mobiliser les commerçant-es sur les enjeux écologiques dans leur pratique professionnelle. Le projet se déroule en deux phases : une première phase d'enquête auprès des commerçant-es permet à l'association de réaliser un diagnostic territorial et d'identifier des problématiques récurrentes (les déchets, l'énergie et l'animation de la vie du quartier) ; une seconde phase consiste en l'animation d'ateliers pour susciter et accompagner la mise en action des commerçant-es, mais l'association échoue à les mobiliser.

En 2015, ces démarches partenariales sur des territoires ciblés sont appelées au sein de l'association les démarches « Territoires de vie ». L'un des « territoires de vie » investi par Anciela est le quartier des États-Unis dans le 8^e arrondissement de Lyon (cf. Carte 15). Une première démarche est menée en partenariat avec le bailleur social Grand Lyon Habitat (GLH) dans les résidences Eugène André et Paul Cazeneuve où un projet de réaménagement des espaces collectifs est porté par le bailleur. Dans le contexte de relations conflictuelles entre les habitant-es et le bailleur, ce dernier fait appel à Anciela pour animer un dispositif de concertation. Financée par le bailleur social, l'intervention d'Anciela se structure autour de temps d'accompagnement des habitant-es indépendamment du bailleur social et de temps de mise en discussion de leurs travaux en présence des agent-es de GLH. L'approche du *community organizing* qui consiste à réunir des habitant-es autour de problématiques communes pour susciter une mise en action et des actions de revendication auprès des institutions compétentes (Alinsky et al. 2011; Talpin 2016) constitue alors une référence pour les militant-es d'Anciela engagé-es sur la démarche. L'organisation d'une grève des charges locatives est par exemple évoquée lors des temps d'accompagnement pour générer un rapport de force avec le

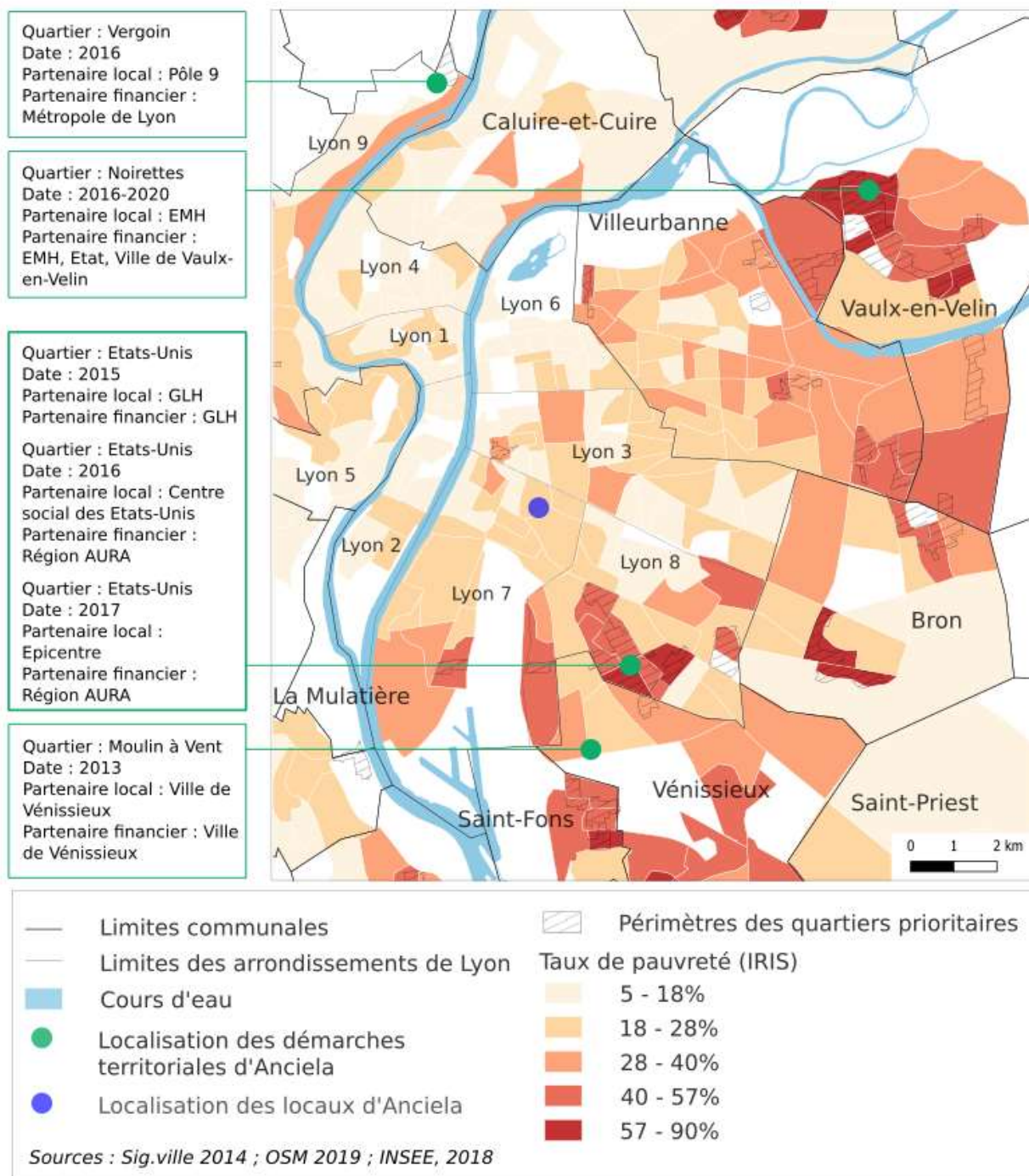
bailleur en faveur des locataires. Cependant, GLH est à la fois le financeur et l'interlocuteur initial de l'association sur le territoire et se montre réticent à l'égard de l'accompagnement d'une dynamique protestataire, ce qui génère des tensions entre l'association et son partenaire. Par ailleurs, les problématiques saisies par les locataires s'éloignent des objectifs qui étaient initialement ceux de l'association dans les démarches « Territoires de vie » : la mobilisation habitante quitte le terrain des initiatives écologistes de quartier en faveur d'actions d'interpellation du bailleur sur l'entretien et la gestion des espaces collectifs, les discussions portant surtout sur la présence de nuisibles et la configuration des places de stationnement.

C'est en 2016 et 2017 que les « démarches territoriales » prennent une forme stabilisée autour d'un double partenariat avec un acteur local et une institution financeuse. L'association poursuit ses actions dans le quartier des États-Unis, en 2016 en partenariat avec le centre social des États-Unis¹¹², et en 2017 avec l'épicerie sociale et solidaire Épicentre¹¹³, deux démarches financées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Au printemps 2016, quatre formations sur la pollution intérieure et sur la réduction des déchets sont organisées au sein du centre social avec deux associations partenaires spécialistes de ces questions. Tout au long de l'année 2017, huit ateliers et formations sont organisés en partenariat avec Épicentre et des associations spécialisées (réduire et revaloriser ses déchets, faire ses cosmétiques ou ses produits ménagers soi-même, monter un composteur ou une boîte à partage, cuisiner maison, etc.) À la suite de ces événements, des projets portés par des habitant-es voient le jour (composteur de quartier, jardinières partagées, ateliers de partage de savoir-faire, etc.) et sont accompagnés par l'association. Cependant, la participation aux ateliers décline, et l'association peine à faire perdurer la dynamique de projets habitants dans le temps.

C'est finalement dans le quartier d'habitat social du Vergoin, dans le secteur Saint-Rambert du 9^e arrondissement de Lyon (cf. Carte 15) qu'une initiative de quartier suscitée et accompagnée par Anciela dans le cadre de ses démarches territoriales s'est pérennisée : le « *repair café* » du Vergoin, un atelier d'autoréparation animé de façon hebdomadaire par des habitant-es bénévoles du quartier, a vu le jour après l'organisation d'un festival dédié aux initiatives écologistes de quartier en partenariat avec la commission « développement durable » du Pôle 9, le centre social du quartier. Financé par la Métropole de Lyon, le « Printemps du Vergoin » a lieu en mai 2016 après plusieurs mois de mobilisation des habitant-es et des acteurs locaux par Anciela par le biais d'une enquête mobilisatrice en porte-à-porte.

¹¹² Le [centre social des États-Unis](#) est né en 1949, d'abord dans la cité Tony Garnier qui date des années 1930, puis dans le nouveau grand ensemble des États-Unis construit dans les années 1950. Il est depuis sa fondation sous statut associatif.

¹¹³ [Épicentre](#) est une épicerie sociale et solidaire située dans le 8^e arrondissement de Lyon qui propose des produits biologiques, en vrac, et issus du commerce équitable à prix réduits pour les personnes s'inscrivant dans un programme d'accompagnement social.



Carte 15 - Démarches territoriales d'Anciela

Le bilan de ces démarches territoriales dressé par les fondateur·rices d'Anciela en entretien est mitigé. Cinq principales limites peuvent être identifiées. La première est celle de la temporalité (*i.*) : il s'agit systématiquement de démarches ponctuelles, qui se déroulent sur une période de quelques mois à un an, cadrées par des financements sur projet, ponctuels ou annuels, qui n'ont pas vocation à être renouvelés.

Une seconde limite apparaît dans le cas de l'accompagnement du collectif de locataires aux États-Unis : la stratégie de partir des dysfonctionnements et des besoins repérés par les habitant·es et de s'appuyer sur leur mécontentement pour susciter la mobilisation débouche sur des actions d'interpellation qui s'inscrivent dans une logique revendicative à l'égard des institutions plutôt que dans une logique d'initiatives citoyennes autonomes (ii). C'est cette expérience qui conduit l'association à prendre de la distance vis-à-vis du « modèle alinskien » du *community organizing*, fondé sur la conquête du pouvoir dans l'espace public selon une logique d'interpellation et d'imposition d'un rapport de force (Stall et Stoecker 1998). Dans la lignée du *community organizing*, l'association vise à accompagner la construction de collectifs de personnes engagées dans un quartier, mais elle privilégie dans le cadre des démarches territoriales une logique d'émergence et d'accompagnement de projets plutôt qu'une logique protestataire. Cet extrait d'entretien avec Fanny, la coordinatrice salariée de la Pépinière, rend compte de cette évolution.

« [Notre perspective, c'était :] aller voir les habitants pour leur permettre d'exprimer leurs envies, ce qu'ils avaient en tête en termes d'idées, d'actions qu'ils pouvaient réaliser, mais [GLH], ils étaient beaucoup plus dans une logique de création d'association de locataires, et d'essayer de transformer les plaintes et les besoins en quelque chose de positif. On a essayé ça, et assez rapidement, **on s'est rendu compte que c'était difficile de transformer la colère en initiatives écologiques** : en fait, la colère, ça pouvait mener à d'autres choses mais la conversion de la colère en 'je vais mettre en place un composteur' ou 'je vais réfléchir au gaspillage alimentaire', ça découlait pas du tout aisément... Finalement, **ce que j'avais pu lire en termes d'organisation communautaire, notamment par une entrée colère, c'était inspirant, mais pas vraiment opérant pour ce que nous, on avait envie de susciter dans les territoires.** »

Fanny, 07/06/19

Cette logique d'émergence et d'accompagnement de projets prend initialement la forme d'ateliers et de formations thématiques. Cette stratégie n'est pas spécifique aux démarches territoriales : c'est aussi le mode opératoire développé pendant les premiers mois de la Pépinière d'initiatives citoyennes en 2015. Or le passage d'une posture de participant·e à un atelier thématique à celle de porteur·se d'une initiative citoyenne dans son quartier s'avère plus difficile à accompagner que prévu. C'est la troisième limite des démarches territoriales : l'association parvient à mobiliser des participant·es pour un atelier ponctuel mais peine à les entraîner dans la dynamique du lancement d'une initiative pérenne (iii). Martin, le président d'Anciela, parle en entretien d'une logique « *mécanique* » à laquelle l'association a renoncé dans la Pépinière, et qu'elle finit par abandonner également pour les initiatives de quartier, préférant proposer un accompagnement sur la base de la sollicitation directe de porteur·ses d'initiative déjà engagé·es.

« Au début de la Pépinière, l'idée, c'était : tu as des ateliers, les gens imaginent des idées dans ces ateliers, et on les accompagne mais dans le cadre de « groupes-idées », où il n'y avait pas de porteurs nécessairement identifiés. Il y a trois, quatre groupes-idées qui ont essayé de se lancer, mais il n'y en a aucun qui est devenu réalité, nécessairement, **parce**

que ce n'est pas ça, la vie. Et la Pépinière, maintenant, ce n'est pas nous au départ, ce sont les gens. [...] On a pu sortir de la logique mécanique avec la Pépinière, en même temps qu'on sortait de la logique mécanique avec les initiatives territoriales. Il y a un an d'écart. On reste pour les initiatives de quartier longtemps sur une logique mécanique, ce qui s'explique parce que les initiatives de quartier sont moins originales, moins personnelles, parce que c'est un composteur, une boîte à partage... Tu mets ta personnalité dedans, mais ça reste un composteur, une boîte à partage. »

Martin, 04/06/19

La faiblesse voire l'absence de débouché des démarches territoriales vers des initiatives pérennes est d'autant plus problématique que le travail de mobilisation engagé pour aller vers les habitant-es et créer le public des ateliers thématiques est chronophage. Une quatrième limite de ces démarches territoriales émerge dans le travail de mobilisation à accomplir dans un temps limité malgré les partenariats engagés auprès des acteurs locaux (iv). La stratégie partenariale des démarches territoriales menées entre 2016 et 2017 repose sur la force de mobilisation supposée des centres sociaux, MJC et autres organisations d'éducation populaire de quartier. Or, pour les partenaires locaux concernés, les interventions d'Anciela constituent au contraire une opportunité pour remobiliser leur public ou l'élargir : faute de pouvoir s'appuyer sur un public déjà constitué, l'association a donc dû développer une stratégie d'« aller vers » composée d'enquêtes mobilisatrices en porte-à-porte, d'actions de rue en pied d'immeubles, et d'événements festifs dans l'espace public. Même si ce travail de mobilisation est porté par des bénévoles sur le terrain, il nécessite un temps de coordination salariée qui absorbe l'essentiel des financements pour un faible impact à long terme.

Une dernière limite de ces expérimentations territorialisées a trait aux modes de financement disponibles pour les mener (v). Les subventions sur projet non seulement déterminent des actions ponctuelles sur un temps limité, mais influent également sur le choix des territoires d'intervention. Les démarches territoriales étaient pensées pour répondre à n'importe quelle sollicitation de partenaires locaux, quel que soit le territoire concerné, quartier populaire ou non. Mais les sollicitations qui ont émergé émanaient le plus souvent d'acteurs traditionnellement tournés vers l'action sociale et ancrés dans des quartiers populaires : centres sociaux, MJC, épicerie sociale et solidaire, bailleurs sociaux. Il faut cependant noter que les démarches territoriales n'ont pas initialement été financées par le biais de la programmation des contrats de ville dans le cadre de la politique de la ville, même si la plupart de ces démarches étaient situées en quartiers prioritaires ou à proximité (cf. Carte 15). Le projet politique d'Anciela d'ancrer l'écologie dans les quartiers par l'initiative citoyenne a donc été contraint de s'orienter vers les quartiers populaires du fait d'une tradition de ciblage, par les politiques publiques, des publics et des territoires populaires pour financer des actions de participation citoyenne (Bacqué 2010; Carrel 2013) et d'une tendance progressive à la concentration des acteurs de l'éducation populaire et de l'animation sociale dans ces quartiers (Dessertine 2004). Dans cet extrait d'entretien, Fanny rend compte de cette contrainte

pesant sur les stratégies partenariales des démarches territoriales, qu'il s'agisse du partenaire local ou du partenaire financier.

« - Ça aurait pu être dans n'importe quel quartier du centre-ville de Lyon s'il y avait eu un acteur intéressé ?

*- Dans l'absolu oui, mais on savait très bien que ça ne se passerait potentiellement pas comme ça. **Parce que, travailler avec qui sur un quartier dans le centre-ville de Lyon ? Si, on aurait pu faire avec une médiathèque, une MJC, mais c'est là que tu vois que les financements associatifs sont quand même tournés vers certains territoires. C'est plus facile. En fait, on n'y allait pas parce que c'était un territoire difficile, mais ce serait malhonnête de dire qu'on n'était pas conscients qu'il y avait plus de ressources sur certains territoires que sur d'autres pour ce type d'actions. [...] Les financements là-dessus sont toujours dans les quartiers populaires. [...] Je me souviens qu'on avait essayé d'être financé sur ça à la Guillotière, ça n'intéresse personne ! »***

Fanny, 07/06/19

Cette logique territorialisée des subventions publiques lorsqu'il s'agit de susciter la participation citoyenne détermine également le choix d'une structuration des démarches territoriales autour d'un partenaire local institutionnalisé bien identifié par les politiques d'action sociale. Ces partenariats sont susceptibles de constituer un filtre, malgré les stratégies déployées par l'association pour mobiliser au-delà du public de ses partenaires.

2.2. L'ancrage aux Noirettes

L'ancrage prend donc une signification particulière en quartier populaire : dans la mesure où il dépend de financements fléchés sur ces territoires, il est soumis à un cadrage qui s'opère selon quatre logiques. Ce cadrage repose d'abord sur l'injonction à l'expérimentation (2.2.1) : il s'agit de répondre à des besoins sociaux par des solutions innovantes sur des territoires identifiés comme « sensibles » ou « prioritaires ». À partir des années 1980, la politique de la ville fait de l'expérimentation une procédure d'action publique, au point que Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache, dans leur rapport de 2013 sur la participation dans la politique de la ville, font état d'une « réaction épidermique » à l'égard du « seul mot d'expérimentation » chez les acteurs des quartiers populaires (Bacqué et Mechmache 2013, p. 16). La valorisation de l'expérimentation s'accompagne d'une généralisation du financement sur projet, privilégiant les interventions ponctuelles, en général annuelles, plutôt que les démarches pérennes (2.2.2). Un troisième élément de cadrage repose sur l'impératif participatif qui traverse l'action publique depuis les années 1980 (Blondiaux et Sintomer 2009), et que la politique de la ville a contribué à généraliser (2.2.3). Enfin, le cadrage de l'action associative en quartier populaire s'effectue par le ciblage d'un public bénéficiaire à l'échelle du quartier (2.2.4) : il s'agit de toucher les populations les plus éloignées des sphères de participation habituelles dans une logique de réduction des inégalités sociales (Carrel, 2013).

Expérimentation, intervention, participation et entrée territoriale : ces quatre logiques traversent l'action d'Anciela aux Noirettes qui ne saurait échapper au cadrage par l'action publique de l'action associative en quartiers populaires. Cependant, la dynamique d'ancrage portée par la MPA n'est pas réductible à ces quatre logiques : on montrera dans cette section que l'association opère un certain nombre de déplacements vis-à-vis du cadrage attendu de son action en quartier populaire.

2.2.1. L'expérimentation : des besoins sociaux aux envies d'agir

À l'origine de l'action d'Anciela aux Noirettes, il y a une rencontre avec le service innovation sociale du bailleur social EMH. En 2015 et 2016, les bailleurs sociaux de la région lyonnaise procèdent à des rachats de patrimoine afin d'éviter des effets d'éclatement sur des quartiers gérés par des bailleurs différents : c'est le cas aux Noirettes, un quartier composé de neuf barres d'habitat social, trois (Noirettes 1) gérées par EMH, les six autres (Noirettes 2 et 3) par l'OPAC du Rhône devenu en 2015 Grand Lyon Habitat (GLH) (cf. Carte 16). EMH procède à partir de 2014 à la réhabilitation des Noirettes 1. Dans le cadre de cette opération, plusieurs projets participatifs orientés vers l'embellissement des espaces extérieurs renforcent les relations bailleurs-locataires aux Noirettes 1. À la suite de l'acquisition des Noirettes 2 en juillet 2015 et des Noirettes 3 en janvier 2016, EMH souhaite réaliser un diagnostic des besoins des locataires de ces deux résidences et élargir la dynamique initiée aux Noirettes 1 à l'ensemble du quartier. C'est dans ce contexte qu'EMH sollicite Anciela. Sur proposition d'Anciela, EMH finance alors une enquête mobilisatrice, qui s'est déroulée de décembre 2015 à février 2016, suivie d'un festival de quartier, en avril 2016, valorisant les initiatives citoyennes, sur le modèle des démarches territoriales précédentes.

EMH et l'innovation sociale

EMH est né de la fusion des bailleurs sociaux municipaux de Saint-Priest et Villeurbanne créés dans les années 1920. Son parc social compte aujourd'hui 15 000 logements répartis sur douze communes de l'Est lyonnais. EMH revendique une attention portée au dialogue bailleur-locataires depuis les années 1980. Créé en 2013, le [service innovation sociale](#) vise à impulser des projets participatifs d'utilité sociale dans les quartiers relevant de son parc social. Ce service est né à la suite d'un projet pilote initié par le service communication qui consistait en un chantier participatif d'éco-rénovation d'un logement dans le quartier Saint-Jean à Villeurbanne. Les projets qu'il porte sont orientés par trois objectifs généraux : favoriser le pouvoir d'agir des habitant-es, renforcer le lien social et lutter contre la précarité. Il favorise l'implantation d'associations ou d'entreprises de l'économie sociale et solidaire susceptibles de répondre à des besoins sociaux non couverts par le bailleur ou les institutions publiques en proposant de nouveaux services. Pour cela, EMH défend sa capacité à faire un « pas de côté » : le service innovation sociale est supposé disposer de suffisamment de marges de manœuvre pour s'adapter aux contextes locaux, aux besoins des locataires et aux contraintes des acteurs



Carte 16 - Vue aérienne des Noirettes

À travers cette collaboration, le prisme du service innovation sociale d'EMH est celui des besoins sociaux non couverts et des services innovants : il s'agit, par l'enquête, de réaliser un diagnostic participatif des besoins, puis, à travers le festival, de présenter les solutions innovantes susceptibles de répondre aux besoins sociaux non couverts et d'être soutenues par le service innovation sociale. Au terme de « besoins », Anciel substitue celui d'« envie d'agir » et à celui de « services innovants » celui d'« initiatives citoyennes ». Ce déplacement opéré dans le vocabulaire, et explicité lors des rendez-vous partenariaux avec EMH, se repère également dans la manière dont l'association conduit ses actions aux Noirettes. Elle s'éloigne alors de la stratégie suivie aux États-Unis avec le collectif de locataires des résidences de GLH : plutôt que d'entrer par les manques et d'accompagner des actions d'interpellation du bailleur, l'association choisit de partir des motivations et des savoir-faire des habitant-es pour accompagner des initiatives indépendamment du bailleur social. L'objectif d'Anciel est alors de sortir de la relation bailleur-locataire, dans laquelle l'association peine à trouver une place légitime, pour considérer les personnes non pas comme les usagers d'un équipement ou d'un service, mais comme des habitant-es et des citoyen·nes susceptibles de se réapproprier leur lieu de vie. Dans cette logique, le festival de quartier n'est pas pensé par l'association comme un forum de

solutions aux besoins sociaux non couverts, mais plutôt comme un espace de visibilité pour des initiatives inspirantes susceptibles de mobiliser des habitant-es.

2.2.2. De l'intervention à la pérennisation

Ces actions ponctuelles apparaissent à l'association et à EMH comme insuffisantes pour assurer l'accompagnement des personnes mises en mouvement par cette démarche. La pérennisation de l'action d'Anciela aux Noirettes est rendue possible par l'acquisition de ressources nécessaires à l'ouverture d'un lieu. Ces ressources sont de deux ordres : les locaux et le financement d'un poste salarié. C'est d'abord la disponibilité des locaux qui explique que la stratégie de pérennisation se soit tournée vers l'ouverture d'un lieu. Les Noirettes, comme les autres cités du Grand Mas, héritent des locaux collectifs résidentiels (LCR) aménagés au moment de la construction de la ZUP. Aussi appelés « mètres carrés sociaux », il s'agit d'appartements situés en rez-de-chaussée, plus rarement dans les étages, gérés par les bailleurs sociaux, les municipalités ou les promoteurs sous le régime des baux résidentiels et destinés dans les années 1960 et 1970 à être mis à disposition des associations du quartier pour favoriser la vie sociale des grands ensembles. Peu valorisés par les bailleurs sociaux aux Noirettes et au Mas du Taureau, ils servent généralement de locaux logistiques pour l'entretien du parc social, d'agences de proximité pour faciliter les démarches des locataires, de débarras et de lieux de stockage, ou sont laissés vacants. Une politique volontariste du service innovation sociale d'EMH conduit le bailleur au moment du rachat des résidences à investir ces LCR et à démarcher des associations pour en assurer la gestion et l'animation. Le service innovation sociale y voit une solution au problème de la vacance, identifiée comme une source d'insécurité et de dégradation du bâti, et une opportunité pour implanter des services d'utilité sociale dans le quartier. Aux Noirettes 2, un local laissé vacant est identifié au 13 chemin de la ferme. Cependant, la mise à disposition de ces locaux à des associations se heurte à des obstacles internes et externes : elle fait l'objet d'une négociation entre le service innovation sociale et le service financier dans la mesure où la mise à disposition constitue un manque à gagner pour le bailleur ; elle suppose également de trouver des associations suffisamment structurées pour assumer la gestion, signer un bail et payer des charges qui, au vu de la surface (de l'ordre de 100 m²), ne sont pas négligeables. Anciela obtient donc le soutien d'EMH par la mise à disposition des locaux à laquelle s'ajoute une subvention de fonctionnement de 5 000 euros par an.

La pérennisation de l'action d'Anciela aux Noirettes dépendait également de ressources financières suffisantes pour assurer la coordination salariée de l'animation d'un lieu de quartier. Cette opportunité s'est présentée avec l'appel à projet des Fabriques d'initiatives citoyennes (FIC), un dispositif d'État mis en place après les attentats de 2015 dans une volonté politique du

gouvernement d'afficher des mesures alternatives à la logique sécuritaire (Sillard 2020). L'appel à projet vise à financer des associations susceptibles de soutenir et d'accompagner des initiatives citoyennes dans une dynamique « ascendante », c'est-à-dire partant des citoyen·nes et non de l'association financée elle-même. Anciel est labellisée FIC au titre de la MPA à l'été 2016. Ce financement de 60 000 euros répartis par tranches dégressives sur trois ans est associé à l'obtention d'un poste FONJEP, une aide de 7 000 euros par an pendant trois ans, renouvelable, pour l'emploi d'un·e salarié·e qualifié·e en vue du développement d'un projet d'éducation populaire, de cohésion sociale et/ou de politique de la ville. Ce fond d'amorçage considérable permet à Anciel de pérenniser son action à Vaulx-en-Velin et de bénéficier d'une projection sur trois ans, dans la mesure où ce premier financement socle renforce la crédibilité du projet pour solliciter des financements complémentaires.

En 2017 et 2018, la MPA bénéficie du soutien de l'Ademe Auvergne-Rhône-Alpes¹¹⁴ et de la Fondation de France¹¹⁵ pour sa programmation événementielle. Cinq cycles d'événements sont organisés au cours de l'année 2017 sur les enjeux de l'alimentation, des déchets, de l'énergie, de la santé et de la parentalité. La programmation de l'année 2018 est centrée sur la question des déchets, avec des ateliers sur le gaspillage alimentaire, sur la réduction des emballages et sur la réparation des objets électroniques. Ces co-financements assurent l'équilibre budgétaire de la MPA et les prestations d'associations partenaires qui interviennent dans l'animation des événements sur les sujets dont elles sont spécialistes. À ces co-financements s'ajoutent ceux du Contrat de Ville vaudais, l'enveloppe du volet cohésion sociale de la politique de la ville, la MPA étant située dans le quartier prioritaire Grande-Île. Le financement de l'État s'élève à 5 000 euros en 2017 et est renouvelé jusqu'en 2019, tandis que la Ville finance à hauteur de 2 000 euros de 2017 à 2020. Ces financements ne sont cependant pas suffisants pour éviter un déficit de 15 000 euros en 2019, qui, en 2020, s'aggrave du fait du retrait du soutien de l'État par la politique de la ville (cf. Chapitre 6). À partir de l'année 2019, la MPA se heurte à la difficulté de stabiliser son modèle économique. Le budget annuel

¹¹⁴ L'Ademe AURA lance en 2016 un [appel à projets](#) intitulé « Changement de comportements et modifications des pratiques sociales. Favoriser le passage à l'acte » qui finance des actions de sensibilisation, de communication, d'information, de conseil, d'animation et de formation visant à encourager l'évolution des modes de consommation en faveur de la transition écologique. Anciel y répond en 2016 en partenariat avec l'association Kerléa pour un projet intitulé « Ambassadeurs de modes de vie durable » mené aux Noirettes à Vaulx-en-Velin par Anciel dans le cadre de la MPA et dans le quartier Saint-Jean à Villeurbanne par Kerléa. Les deux associations sont soutenues par l'Ademe à hauteur de 27 000 euros pour un an.

¹¹⁵ La Fondation de France lance en 2017 un appel à projets intitulé « Initiatives collectives pour l'environnement » qui finance des projets visant à aider les citoyen·nes à participer à la transition écologique. Anciel y répond en 2017 pour une programmation d'ateliers consacrés à la thématique de la réduction des déchets. L'appel à projets est reconduit en 2018 et rebaptisé « La Transition Écologique, Ici et Ensemble ». Anciel y répond à nouveau pour poursuivre la programmation engagée en 2017 autour de la démarche zéro-déchet.

de la MPA atteint 40 000 euros et la part structurante assurée par la FIC décroît en 2018 et 2019 pour prendre fin en 2020 (cf. Tableau 15).

Tableau 15 - Ressources financières annuelles de la MPA

	2017	2018	2019	2020
FIC	30 000	20 000	10 000	-
EMH	5 000	5 000	5 000	5 000
Fonjep	7 000	7 000	7 000	7 000
Contrat de Ville	5 000	5 000	5 000	-
Ville	2 000	2 000	2 000	2 000
Ademe AURA	21 000	-	-	-
Fondation de France	13 000	11 300	-	-
Métropole de Lyon	-	7500	7500	7500
TOTAL	83 000	57 800	36 500	21 500

En septembre 2020, en l'absence de perspectives financières pérennes, l'association fait savoir à son partenaire EMH qu'elle ne peut plus assurer la coordination du lieu. Dans l'attente d'une alternative au pilotage du lieu, le service innovation sociale reprend en main la coordination générale en régie directe. Le déplacement opéré par Anciela vis-à-vis de la logique interventionniste se heurte ainsi à la difficulté de pérenniser des financements structurels dans la durée. La pérennisation de la MPA dépend alors de l'engagement du bailleur social dans l'animation et la gestion du lieu.

2.2.3. Du « faire participer » à la mobilisation

La dynamique de mobilisation habitante initiée par Anciela aux Noirettes est à l'origine descendante. La programmation de l'année 2017 suit la logique « mécanique » déjà évoquée (cf. 2.1.) : une succession de cycles thématiques composés d'ateliers et de formations (cf. Tableau 16) vise à faire émerger des idées de projets qui ont ensuite vocation à être accompagnés par l'association. L'animation est assurée par des associations partenaires spécialistes des thématiques proposées. Le cycle sur l'alimentation a donné lieu à la mise en place d'un composteur de quartier, initiative portée par un collectif d'habitant-es très impliqué-es à la MPA, réuni-es sous le nom de « Vaulx Longs Terres » et accompagné-es par la MPA et par une association spécialisée dans le développement de lombricomposteurs collectifs dans la métropole lyonnaise, Eisenia¹¹⁶. C'est la seule initiative concrète qui a émergé des cycles événementiels. En revanche, la fonction d'appel des ateliers a permis

¹¹⁶ [Eisenia](#) est une association créée à Lyon en 2013 dans le but de développer le lombricompostage collectif. Depuis, l'association a étendu son champ d'action à la gestion des déchets, conçue comme un point de départ pour mener des projets d'action sociale et de développement local.

d'élargir le public de la MPA et de constituer au début de l'année 2018 une équipe de bénévoles investie dans la programmation aux côtés de la coordinatrice salariée.

Dès 2018 en effet, une équipe de bénévoles de la MPA se constitue et s'implique dans l'animation des ateliers. La place des associations spécialisées évolue en 2018 : elles sont désormais sollicitées pour former les bénévoles de la MPA à l'animation d'ateliers et de formations (cf. Tableau 16). À partir de 2019, les cycles thématiques débouchent sur une programmation assurée par les bénévoles, constituée d'ateliers cuisine et faire-soi-même (cf. Tableau 16). L'année 2020 s'ouvre par deux réunions rassemblant chacune une dizaine de bénévoles, destinées à imaginer les actions à mener durant l'année : des balades à la découverte de la nature en ville, des visites de jardins familiaux, des plantations dans l'espace public, une *gratifieria*, des ateliers cuisine, des séances de sophrologie, des ateliers autour du faire-soi-même... sont programmés et des groupes de travail bénévoles se constituent autour de ces différents projets. Une partie des actions prévues n'a pas pu être conduite du fait de la crise sanitaire, mais les ateliers autour du faire-soi-même, les ateliers cuisine et les balades nature ont été animés par les bénévoles et les porteur·ses d'initiatives accueilli·es à la MPA.

Tableau 16 - Programmation annuelle de la MPA

		2017	2018	2019	2020
Programmation annuelle	Thématiques	alimentation, déchets, énergie, santé, parentalité	déchets	-	-
	Nombre d'événements	30	20	12	5
	Nombre moyen de participant·es par événement	11	13	13	15
	Nombre d'associations partenaires	14	4	3	-
Événements exceptionnels	Événements	Festival pour Agir	Portes ouvertes	Festival pour Agir Portes ouvertes	4 journées d'animation estivales
	Nombre de participant·es	150	28	Festival : 250 Portes ouvertes : 25	150
	Nombre d'associations ou initiatives partenaires	20	3	Festival : 15 Portes ouvertes : 3	5

Ce passage d'une dynamique descendante à une dynamique ascendante ne se fait pas sans heurts. À l'heure où la programmation est de plus en plus assurée par les bénévoles, la temporalité des appels à projet auxquels Ancielia répond pour financer les actions de la MPA ne correspond pas à celle de la mobilisation de l'équipe : ils nécessitent une projection à l'échelle de plusieurs mois et imposent un délai de réponse court. Ces contraintes obligent la coordinatrice salariée à prendre des décisions seule et à engager la MPA sur des actions qui n'ont pas émergé de la mobilisation des bénévoles. C'est le cas du cycle sur les déchets électroniques, dernier cycle prévu dans la réponse faite par Ancielia à l'appel à projet de la Fondation de France en 2018. La réparation des objets électroniques était apparue comme l'un des enjeux fédérateurs à la suite de l'enquête mobilisatrice en porte-à-porte en 2017, essentiellement pour des hommes souhaitant transmettre leurs compétences professionnelles (électriciens, mécaniciens) dans le cadre d'ateliers de partage de savoir-faire. Or l'équipe bénévole qui se renforce en 2018 au sein de la MPA est essentiellement composée de femmes (cf. 3.1.2) davantage sensibles au gaspillage alimentaire qu'aux déchets électroniques. La coordinatrice salariée a alors dû gérer une situation de conflit, l'équipe bénévole de la MPA voyant dans la programmation de ce cycle une ingérence d'Ancielia, ici incarnée par une salariée, dans la dynamique mobilisatrice ascendante naissante à la MPA. Ne pouvant s'appuyer sur les compétences des bénévoles, la coordinatrice a fait appel à une association spécialiste, renouant avec les cycles de l'année précédente. Le rôle des bénévoles de la MPA était alors limité à la communication et la participation le jour de l'événement. Lucie, la coordinatrice salariée, explique en entretien que le maintien de ce cycle à la fin de l'année 2018 n'était pas seulement motivé par un engagement contractuel auprès du financeur, mais aussi par une volonté d'élargir le public de la MPA en investissant d'autres thématiques.

« À la fin de l'année 2018, on a fait un cycle sur 'Agir contre les déchets électroniques' qui ne s'est pas du tout bien passé du point de vue de la dynamique d'équipe MPA. Moi, j'avais commencé à préparer le cycle, parce que les dates approchaient dangereusement. C'était évident qu'on allait faire intervenir l'Atelier soudé¹¹⁷, parce que ce sont les seuls qui ont cette compétence. Et les retours de certains, c'était : 'ça, on a l'impression que ça sort du chapeau, on ne comprend pas pourquoi c'est là'. [...] Après, nous, on avait dit : 'on ne l'a pas sorti de notre chapeau : en porte-à-porte, des gens voulaient agir sur la réparation', on en avait rencontré un paquet. Certains nous ont dit : 'il faut que ça vienne des habitants', mais, si, ça venait des habitants ! [...] Là, on a capté des gens qu'on n'aurait pas captés lors d'un atelier cuisine. »

Lucie, 07/06/19

Le terme d'habitant-es ne prend pas la même signification pour la coordinatrice salariée et pour les bénévoles de la MPA hostiles au cycle sur les déchets électroniques. Pour la première, les habitant-es

¹¹⁷ [L'Atelier soudé](#) est une association présente à Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, et dans les 1^{er}, 3^e et 7^e arrondissements de Lyon depuis 2015. Elle lutte contre l'obsolescence programmée et contre la production de déchets électroniques à travers notamment l'animation d'ateliers d'autoréparation collective.

désignent les personnes du quartier qui n'ont pas encore été mobilisées par les actions de la MPA et qui en constituent encore le « public », c'est-à-dire la cible des événements d'appel. Les secondes se définissent elles-mêmes comme des habitantes qui participent à faire vivre la MPA. Elles sont à la fois les animatrices et les participantes des événements qu'elles organisent. On retrouve ici le modèle de la gouvernance participative des centres sociaux ou des espaces de vie sociale où les usager·ères du lieu participent aux instances de décision. Pour la coordinatrice salariée, le modèle de la participation des habitant·es peine à intégrer le statut de bénévole – ou de militant·e – parce qu'il maintient une situation d'extériorité entre l'association d'une part (constituée de ses salarié·es et de ses bénévoles) et les habitant·es d'autre part (qui peuvent *participer* aux décisions et aux actions de l'association mais qui n'en font pas pour autant partie intégrante). Lors d'un entretien, elle souligne la nécessité de se conformer au registre participatif des appels à projet, tout en contestant sa pertinence pour penser la place de l'équipe bénévole de la MPA au sein d'Anciela.

« Pour les financeurs, on fait la distinction 'habitants-bénévoles'. C'est ça qui est compliqué sur les quartiers avec la participation des habitants : pour nous, l'équipe MPA, ce ne sont pas des habitants qui participent, ce sont des bénévoles, ce sont des personnes qui s'engagent bénévolement à Anciela. »

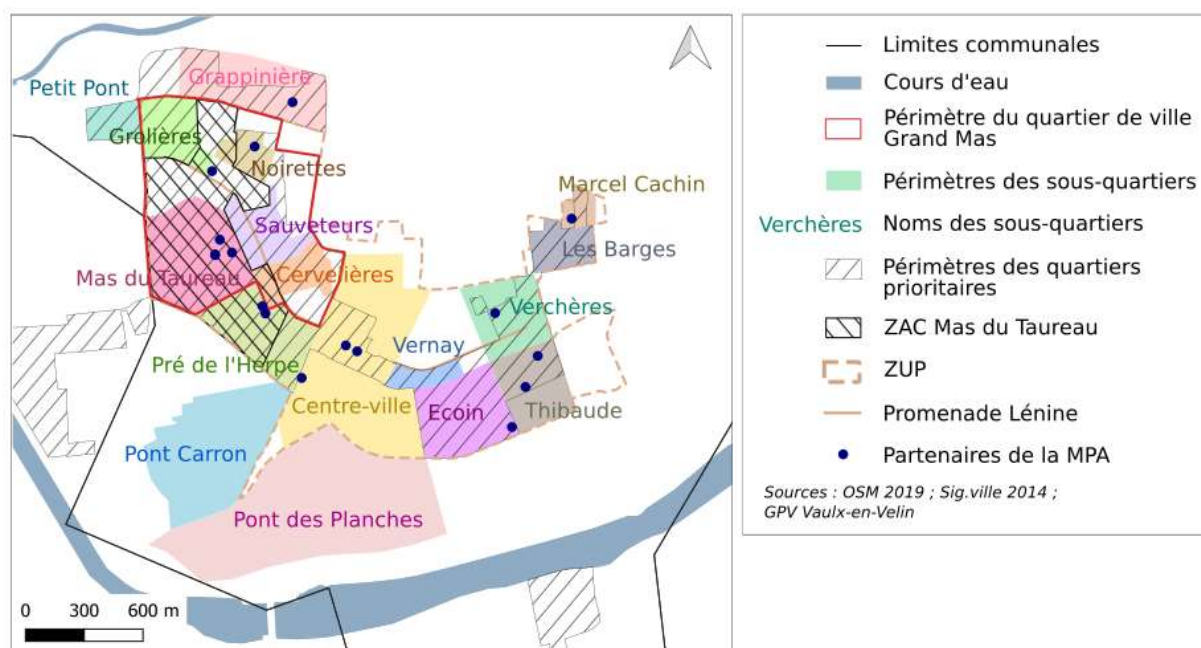
Lucie, 07/06/19

On reviendra sur les processus d'identification multiples qui se jouent à l'articulation d'Anciela et de la MPA (cf. 4.3). Notons ici que le passage d'une dynamique de mobilisation descendante à une dynamique ascendante suppose pour Anciela de sortir du modèle du « faire participer ». Pourtant, c'est ce modèle qui avait guidé la démarche territoriale aux Noirettes avant l'ouverture de la MPA et dont Anciela doit se réclamer auprès de financeurs qui valorisent la participation des habitant·es dans la gouvernance d'un lieu de quartier.

2.2.4. Un lieu de quartier ? Les échelles de la MPA

La MPA est implantée en rez-de-chaussée d'une barre de la cité des Noirettes. Celle-ci correspond à un sous-quartier du quartier du « Mas » dont la délimitation fait l'objet d'un zonage institutionnel et de représentations habitantes qui s'imbriquent sans se superposer. Qualifier la MPA de lieu de quartier suppose de comprendre ce que recouvre le quartier dans ce contexte urbain et de saisir l'échelle géographique de la MPA, qu'il s'agisse des actions menées en son sein ou des trajectoires résidentielles des personnes qui s'y engagent. La carte ci-dessous rend compte de l'imparfaite superposition des différents découpages institutionnels dont la variation à travers le temps permet de retracer l'histoire de l'aménagement urbain du quartier (cf. Carte 17). La ZUP à l'origine de l'urbanisation de ce secteur situé au nord de Vaulx-en-Verin a été établie en 1963 et a donné lieu à la

construction de plusieurs ensembles de logements collectifs reliés entre eux par une allée piétonne, la promenade Lénine. Elle comprend dans sa partie ouest le Mas du Taureau, les Noirettes, les



Carte 17 - Superposition des périmètres institutionnels et vécus dans le quartier du Grand Mas

Grolières, les Sauveteurs et les Cervelières, mais exclut la Grappinière au nord dont l'histoire urbaine se distingue de celle de la ZUP¹¹⁸. Ce sont d'abord ces sous-quartiers, composés de quelques résidences, qui correspondent aux quartiers vécus des habitant-es. Ces sous-quartiers vécus s'étendent à la place du Mas (dont le nom officiel est la place Guy Môquet) qui accueille le marché hebdomadaire et les commerces de proximité.

Cet attachement aux cités se lit dans le témoignage de Sophie, une habitante qui a grandi en Martinique et qui est arrivée à Vaulx-en-Velin en 1989 au moment de la naissance de ses enfants, après avoir habité quelques années en résidence universitaire et en foyer Adoma à Lyon durant ces études en biochimie. Elle a d'abord emménagé dans un logement social aux Noirettes, puis aux Cervelières dans un immeuble géré par le bailleur social Dynacité. Elle associe le quartier à l'espace des liens de voisinage et d'interconnaissance par lesquels elle reconnaît les personnes dans la rue et voit les enfants grandir. Le quartier est aussi structuré par les équipements publics de proximité comme l'école, et par les commerces locaux, sur la place du Mas. Les Noirettes et Cervelières correspondent ainsi à ses quartiers vécus, dont elle hésite à étendre le périmètre au Grand Bois, alors

¹¹⁸ Le terrain de la Grappinière appartenait à une famille de propriétaires terriens qui l'ont loti au début des années 1960 en pavillons individuels. Treize grands ensembles ont ensuite été construits dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique et d'une réquisition foncière du préfet du Rhône pour accueillir les rapatriés d'Algérie entre 1965 et 1966. (Source : Journal de Vaulx-en-Velin, 5 décembre 2018, n°187)

qu'elle s'engage au sein du collectif du Petit Bois et à Bricologis, deux initiatives implantées devant la cité.

« - Quand tu parles du quartier, pour toi ça va jusqu'où ?
- Parfois, on dit 'ce n'est pas mon quartier', **pourtant c'est à côté**, mais on n'a pas l'habitude. **On a l'habitude des voisins.**
- Quand tu dis « mon quartier », tu mets quoi là-dedans ? Cervelières ?
- **Maintenant que j'ai découvert Grand Bois, on est sur le même quartier, mais je ne connais pas les enfants, tout ça. Dans le quartier, je connais les visages, je sais que ce sont les enfants de telle personne, par rapport aux parents qui amènent les enfants à l'école. »**

Sophie, 23/10/19

L'engagement au sein d'initiatives qui agissent sur un même territoire contribue à la fois à élargir l'échelle du quartier et à renforcer le sentiment d'appartenance à ce territoire. L'échelle du Grand Mas, pour reprendre l'appellation que la Ville a donné au périmètre du conseil de quartier correspondant, est ainsi mobilisée par les personnes investies à la fois à la MPA, au collectif du Petit Bois, à Bricologis, à Vrac. C'est le cas de Madeleine, arrivée à Vaulx-en-Velin dans les années 2000, habitante d'un logement social aux Cervelières. Âgée d'environ 70 ans, elle a grandi dans les Monts du Lyonnais avant que ses parents ne déménagent dans un quartier ouvrier du centre-ville de Lyon. Mariée à un Marocain, elle s'installe pendant plus de vingt ans au Maroc. Elle revient en France pour suivre sa fille qui commence ses études dans une école d'architecture à Vaulx-en-Velin. Elle exerce alors en tant que travailleuse familiale dans un centre social associatif du quartier, le Monde Réel, aujourd'hui fermé, puis en tant que responsable de l'espace Frachon, la maison des associations du Grand Mas. Une fois à la retraite, et après la fermeture du centre social où elle restait impliquée, elle s'engage bénévolement dans de multiples associations qui agissent au Grand Mas. Son parcours professionnel et militant vient ainsi renforcer un sentiment d'appartenance territoriale que sa trajectoire résidentielle n'explique que partiellement.

« - Et quand tu parles du quartier, ça regroupe quoi ? Ça s'étend jusqu'où ?
- Vaulx Nord, tout ce quartier !
- Cervelières, Malval, Grand Bois... ?
- **Tout le Grand Mas. Tellement j'ai d'activités ici, que parfois je vais au Sud et je me dis : 'ah mais ça existe un autre quartier ?' Parce que parfois, je reste deux semaines sans aller ailleurs ! Avec les filles [un groupe de femmes engagées dans différentes initiatives en lien avec la MPA], on circule pas mal sur Décines, mais comme je n'ai pas de voiture, je fais du local. »**

Madeleine, 12/11/19

Le Grand Mas est ainsi structuré autour d'un réseau d'acteurs associatifs et publics dans lequel la MPA s'insère et qui contribue à donner sens, pour les personnes circulant dans ce réseau, à un périmètre dont l'origine est institutionnelle. C'est ce réseau d'acteurs que le Grand Projet de Ville

(GPV)¹¹⁹, pilote local de la politique de la ville, contribue à structurer par des réunions régulières et des événements qui ponctuent les concertations liées aux différents volets de la politique de la ville. La communication locale de la MPA s'inscrit dans ce périmètre et ce réseau d'acteurs. Mais le réseau partenarial de la MPA dépasse l'échelle du Grand Mas et se déploie plutôt à l'échelle de la ville : la MPA accompagne des initiatives vaudaises dans d'autres quartiers (par exemple, l'association Voisins solidaires à la Thibaude), elle anime des formations ou des ateliers dans les équipements publics de la ville (par exemple, une formation sur les boîtes à partage à l'espace Carmagnole à Vaulx Sud, une formation sur l'alimentation écologique au service des retraités dans le centre-ville), elle participe à des événements dans d'autres quartiers (par exemple, le printemps des Verchères, un événement sur l'entrepreneuriat à l'espace Carco au centre-ville), etc. (cf. Carte 17). C'est ce double périmètre, celui du Grand Mas et celui de la ville, que Lucie décrit à l'occasion d'un rendez-vous partenarial.

« On a une double échelle : on ne s'adresse pas qu'aux habitants du Mas. La MPA est ouverte à tout le monde, on ne fait pas de différence entre une personne qui habite l'immeuble d'à côté ou une personne qui habite à Sainte-Foy[-lès-Lyon]. Mais la logique de mobilisation proactive se fait plutôt de proche en proche. Par contre, notre dynamique partenariale est plus large que seulement le quartier, même si les institutions ont parfois du mal à le comprendre parce qu'elles ont une vision très territorialisée. Par exemple, on a fait des actions avec le service retraité et c'était très fertile : ils n'ont pas une dynamique quartier, parce qu'ils s'adressent à tous les retraités de Vaulx, mais parmi eux, il y avait plein de gens intéressés par les enjeux d'écologie, et c'est ce qu'on recherche. »

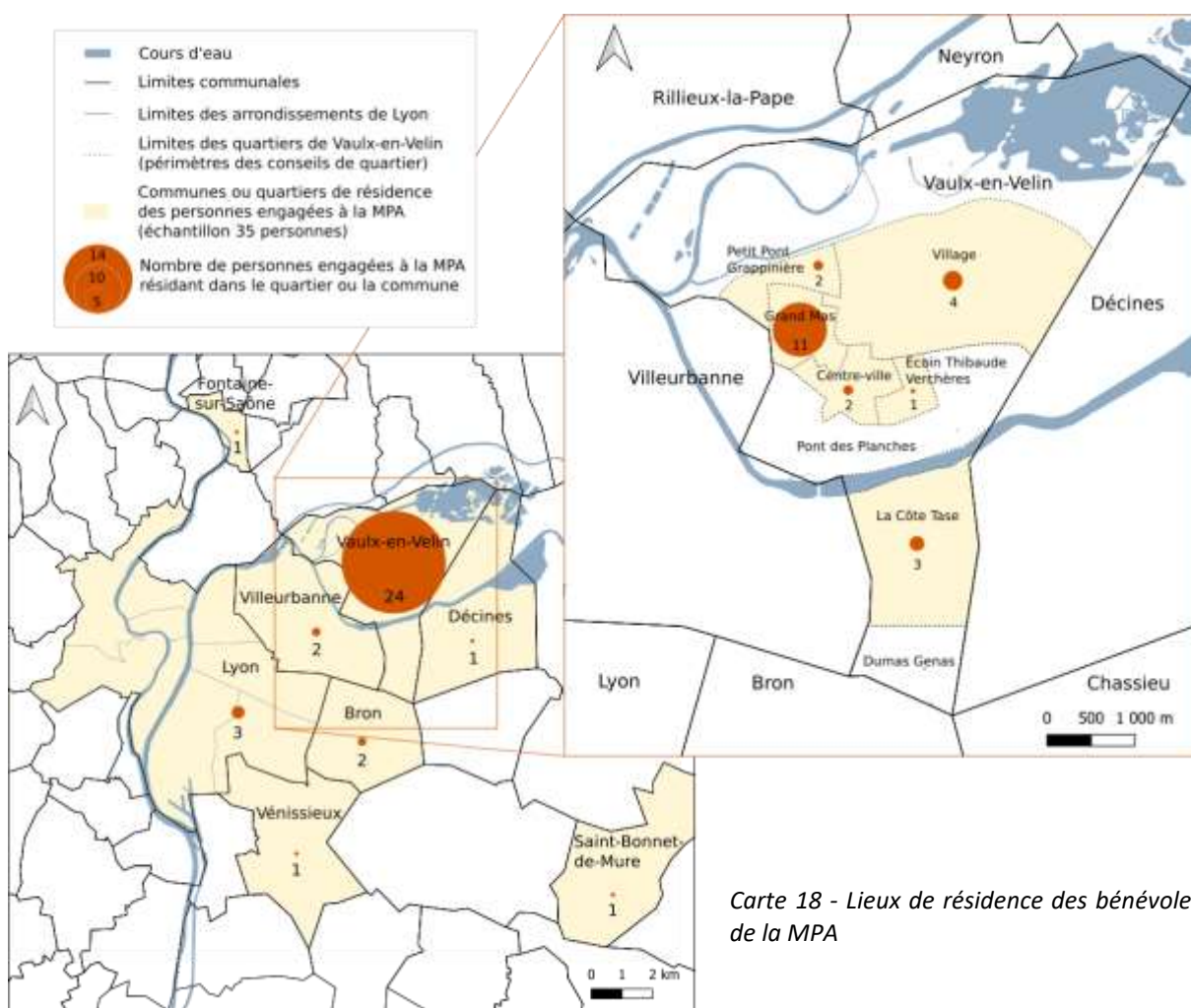
Carnet de terrain, 19/05/20

La politique de la ville a pour caractéristique d'être une politique partenariale, fondée sur un contrat de ville réunissant des acteurs publics à différents échelons, des acteurs semi-publics ou privés (bailleurs sociaux, sociétés d'aménagement, etc.), des instances de démocratie participative (conseils citoyens) qui assurent son copilotage. Le soutien institutionnel à l'égard de l'ouverture de la MPA en 2017 a ainsi été conditionné par le démarchage par Ancielia de tous les acteurs (élu-es, services, équipements de proximité, bailleurs) intervenant dans le territoire du Grand Mas et dotés de compétences sur les enjeux susceptibles d'être investis par l'association (environnement, action sociale, économie sociale et solidaire, démocratie locale et vie associative, etc.). Ce temps accordé à la rencontre des acteurs du territoire était destiné à « prouver aux élus qu'on essayait de s'inscrire dans le territoire, au niveau du Mas et de chaque service » pour reprendre les termes de Fanny en entretien. Dans le cadre de la politique de la ville, la coordination interacteurs apparaît comme à la fois le moyen et l'indicateur de l'ancrage territorial des associations extérieures. L'équipe d'Ancielia opère un déplacement vis-à-vis de cette exigence : le maillage entre acteurs a été réalisé avec les acteurs du périmètre prioritaire du Grand Mas mais il a été élargi, dans une logique qui conduit à

¹¹⁹ Le [Grand Projet de Ville](#) est mandaté par l'État, la Métropole de Lyon et la Ville de Vaulx-en-Velin pour mettre en œuvre le contrat de ville dans les quartiers prioritaires de Vaulx-en-Velin.

décloisonner l'approche territoriale de la politique de la ville et l'approche par secteur ou par public du droit commun.

Les personnes qui fréquentent régulièrement la MPA résident majoritairement dans le quartier du Grand Mas, mais seulement 5 habitent les Noirettes. Elles viennent également d'autres quartiers de Vaulx-en-Velin et des villes avoisinantes (Villeurbanne, Décines), plus rarement de villes plus éloignées (Lyon, Bron, Vénissieux, Saint-Bonnet-de-Mure, Fontaine-sur-Saône) (cf. Carte 18). Mais les actions dans lesquelles les bénévoles s'impliquent se déroulent généralement aux Noirettes (la programmation annuelle dans le local et le festival de quartier) ou au Grand Mas (les balades nature, les journées estivales de 2020). C'est à l'échelle du quartier que les personnes engagées à la MPA souhaitent agir, mais il ne s'agit pas forcément de « leur » quartier.



Carte 18 - Lieux de résidence des bénévoles de la MPA

Comment expliquer l'engagement de personnes qui n'habitent pas le quartier ? On peut distinguer chez elles trois types de rapport au quartier du Grand Mas. Certaines y ont habité et/ou travaillé par le passé, y ont noué des liens d'interconnaissance et ont développé un attachement pour un quartier dans lequel elles se sentent toujours chez elles (i). C'est le cas de Dalila, qui a habité pendant une

dizaine d'années dans un logement social de la cité des Écharmeaux, au Mas du Taureau, avant de déménager à Vaulx Sud dans les années 1990. Ayant exercé le métier d'aide-soignante à domicile au Grand Mas, elle a noué des liens d'intimité avec un certain nombre des habitant-es du quartier. Son engagement à la MPA est motivé par une adhésion aux valeurs écologistes qui sont portées par l'association, mais aussi par un attachement territorial dont l'assise est avant tout un faisceau de relations sociales. On retrouve ici un résultat des travaux sur la mobilisation dans les lieux familiers qui montrent que l'engagement pour *le* proche défini comme les « liens sensibles qu'un ou plusieurs individus nouent avec un environnement de vie » (Dechézelles et Olive (eds.) 2019, p. 264) renvoie aussi à un attachement *aux* proches, à l'ensemble des relations aux « êtres (humains ou non humains, présents ou passés), spatialement situés » (*Ibid.*, p. 14).

« Pour moi, le Grand Bois, les Écharmeaux, ce sont surtout les gens que j'ai rencontrés, que j'ai connus, que j'ai soignés. J'ai travaillé cinq années pour la Croix Rouge sur Vaulx. Il y a des souvenirs avec ces personnes-là, les accompagnements sur les fins de vie, les personnes jeunes, parce que j'étais garde-malade. Là, en plus d'être habitante, j'étais aussi... J'avais créé des liens avec certaines personnes. Je savais où elles étaient, si je passais sous leur fenêtre, il fallait s'arrêter. C'était une vie de village, c'est ça qui m'a ramenée. Ce sont ces personnes-là.

- Qui t'a ramenée, tu veux dire ? Pour t'engager à la MPA et à Bricologis ?

- Oui, complètement. »

Dalila, 29/10/19

D'autres personnes n'ont pas d'attachement particulier au Grand Mas : elles n'y ont pas habité, elles ne fréquentaient pas ce quartier avant de s'engager à la MPA. Mais elles retrouvent au Grand Mas les attributs d'un quartier populaire : c'est la mixité sociale, la multiplicité des origines géographiques et des appartenances religieuses du public touché qui motive leur engagement (ii). Ce contexte d'engagement fait écho à leurs trajectoires personnelles, lorsqu'elles ont grandi en quartier populaire ou qu'elles sont marquées par une histoire migratoire ou une expérience de l'exil. Elles voient également dans la MPA un cadre d'engagement qui leur permet de concilier solidarité et écologie. Il s'agit de personnes sensibles à la cause écologiste mais également investies dans des causes solidaires (maraudes, aides aux sans-papiers, accueil des migrant-es). C'est le cas de Chirine, jeune diplômée en psychologie sociale, qui a grandi dans un quartier populaire de Vénissieux. D'origine marocaine, elle vit entre le Maroc et la France et développe une activité d'accompagnement à la création d'entreprise pour les personnes migrantes. Végétarienne depuis son enfance, elle est devenue végane depuis quelques années, ce qui a renforcé son évolution vers des modes de vie écologiques. Engagée à Anciela, elle a rejoint la démarche « Réfugiés et Engagés » qui consiste à accompagner les personnes en exil dans leur parcours d'engagement bénévole et a

rejoint l'association Singa Lyon¹²⁰, qui favorise l'accueil des réfugié-es sur le territoire lyonnais. Elle rejoint la MPA dans le cadre d'un stage de fin d'étude et continue de s'y investir bénévolement. C'est aussi le cas de Kimberley, arrivée en France en 2018 après avoir grandi et étudié au Canada, qui souhaite s'engager dans une association pour faire des rencontres, s'ouvrir des opportunités professionnelles, et améliorer sa maîtrise du français. Elle rejoint Anciela avec l'envie de s'investir dans le « développement durable social », marquée par une approche anglosaxonne mêlant développement communautaire et écologie (Dyer, Middlemiss et Thew 2021). Elle s'implique elle-même aussi dans la démarche « Réfugiés et Engagés » avant de rejoindre la MPA, où elle participe ponctuellement aux activités, car elle habite à Fontaine-sur-Saône et doit parfois passer plus d'une heure en voiture pour rejoindre Vaulx-en-Velin.

« Qu'est-ce qui t'a motivée à agir dans un autre quartier que le tien ? Est-ce que tu as envisagé d'agir dans les Monts d'Or ?

*- C'était vraiment juste pour **sortir de la maison, rencontrer du monde**. J'avais essayé de m'engager dans les assos plus proches de chez moi, mais **j'avais essayé dans les Monts d'Or et c'était que des vieux**. Les gens qui sont disponibles pour amener des actions dans ces quartiers sont assez âgés. [...]*

- Tu connaissais Vaulx-en-Velin ?

*- Non, **c'était la première fois que j'y allais**.*

- Qu'est-ce que tu as pensé de cette ville, de ce quartier ?

*- **Je me sentais plus à l'aise là-bas qu'à Lyon, parce que je suis une voyageuse, j'aime bien voyager, j'avais l'impression quand j'étais là-bas que je voyageais, parce que c'était beaucoup plus diversifié, ça parlait arabe, il y avait le marché devant, c'était différent**. J'avais immédiatement remarqué que les gens souriaient, te regardaient dans les yeux, te tenaient la porte quand tu rentrais dans la boulangerie. C'est ce contact humain qui m'a manqué quand je suis arrivée ici. Je sentais que la société française ne l'offrait pas. Là-bas je sentais une connexion plus humaine. »*

Kimberley, 08/07/20

On retrouve à la fin de ce témoignage l'image du quartier village mise en avant par Dalila. On peut y voir une idéalisation du lien social en quartier populaire, qui constitue le miroir d'une image plus négative des quartiers populaires, marquée par l'isolement, la fragmentation sociale et les incivilités. L'ambivalence du regard posé sur le lien social en quartier populaire renvoie de façon générale à une concurrence entre des représentations contradictoires du quartier populaire (Kokoreff 2007). L'enjeu de la revalorisation de l'image du quartier constitue pour une dernière catégorie de bénévoles une motivation pour s'engager (iii). Le Grand Mas leur apparaît comme le symbole de la stigmatisation dont la ville de Vaulx-en-Velin fait l'objet dans les médias et l'opinion publique. Justine, une bénévole de la MPA qui habite le Village depuis 2018 et travaille dans le centre-ville de Lyon, raconte ainsi qu'elle fait l'expérience de la stigmatisation territoriale lorsqu'elle dévoile son lieu de résidence dans

¹²⁰ [Singa Lyon](#) est la déclinaison lyonnaise du mouvement international Singa qui favorise la création de liens entre nouveaux arrivants, majoritairement des personnes en situation d'exil, et membres locaux de la société d'accueil.

des situations de la vie quotidienne. Cette stigmatisation territoriale est susceptible de se doubler d'une expérience de l'islamophobie, dans la mesure où Justine s'est récemment convertie à l'islam et porte le voile.

« J'habitais Lyon, vers Thiers-Lafayette, je voulais déménager parce que l'appart' était un peu grand. [...] J'ai prospecté, et je suis tombée bizarrement sur Vaulx-en-Velin, je connaissais évidemment de façon négative, comme tout le monde. [...]

- C'était quoi la réputation que tu avais en tête avant d'arriver ?

*- **Le négatif, les voitures qui brûlent, comme tout le monde. Il y en a, mais il n'y pas que ça.** [...] Ça fait sourire. Je me suis beaucoup amusée au début, j'ai refait ma carte d'identité. Les gens que je vois quand je fais mes courses... **Un recul ! On me regarde ! Mais je ne suis pas une terroriste ! On le sent au premier abord !***

- Quand tu vas à Lyon ?

- À Lyon, oui : 'elle habite à Vaulx-en-Velin, oh la la' (rires)

- Tu préfères en rire ?

*- Oui, je dis à mes collègues de travail. Je mets des photos de chez moi, elles me disent : 'c'est où ? C'est joli !' Je leur dis : 'c'est Vaulx', elles disent : 'ah bon ?' (rires) **J'essaye de sensibiliser quand je peux.** »*

Justine, 22/06/20

Dans un contexte médiatique où les représentations négatives associées aux quartiers populaires sont dominantes, l'engagement au sein de la MPA est motivé par une volonté de visibiliser les initiatives des habitant-es et les liens de solidarité qui les unissent. Dans cette entreprise de revalorisation de l'image des quartiers populaires, l'écologie tient une place particulière : l'idée d'une indifférence des habitant-es des quartiers populaires à l'égard de l'écologie a tendance à reproduire les phénomènes de stigmatisation qui structurent les représentations sur les quartiers populaires. Se saisir de la cause écologiste à travers des initiatives habitantes leur apparaît ainsi comme un moyen de combattre les préjugés, selon une logique similaire à celle du Banquet paysan à Angers (cf. Chapitre 4). Lina, qui a habité le quartier du Pont des Planches, à la limite Sud du Grand Mas, et qui continue de s'investir à la MPA de manière régulière après son déménagement à Bron en 2018, raconte son indignation à l'égard d'un discours stigmatisant les Vaudais-es comme les « mauvais élèves » du tri des déchets. Alors qu'elle visitait la déchetterie de Décines, un intervenant, agent de la Métropole de Lyon, faisait état de l'inégale généralisation de la pratique du tri dans les différentes communes de la métropole. Pour cette bénévole d'une quarantaine d'années, d'origine marocaine, couturière qui a décidé de se consacrer à l'éducation de ses enfants pendant quelques années, ce discours s'inscrit dans la construction plus générale d'une stigmatisation de Vaulx-en-Velin, dont elle date le début aux révoltes urbaines des années 1980.

« Ce jour-là, quelqu'un de la Métropole est venu, nous a donné tout un cours : comment faire la différence entre ce qu'on doit jeter dans les poubelles de tri ou pas. [...] Une phrase qui avait vraiment retenu mon attention, c'était : 'à Vaulx, on est en rouge par rapport au tri, à Vaulx, ils ne savent pas trier, les poubelles, c'est une catastrophe, le tri, c'est une catastrophe'. Je me suis dit : 'on est pointés du doigt.' Je m'étais dit : 'hors de question !' Vaulx avait déjà une image négative, parce que dans les années 1980, c'était les brûleurs de voitures, tout ça, les fauteurs de troubles. Plus ça ! J'habite Vaulx, il faut que ça change, et pour que ça change, il faut qu'on fasse quelque chose. Et je me dis : 'il y a que la MPA où on peut faire quelque chose...' »

Lina, 17/01/20

Ce déclic généré par la volonté de « redorer l'image de Vaulx-en-Velin » amène Lina à s'investir dans la mise en place du composteur de quartier des Noirettes dont elle décrit le rôle dans la valorisation de l'image du quartier, à travers la dimension symbolique de la transformation des déchets en terreau – « le terreau du quartier ». Elle insiste sur la médiatisation dont le composteur a bénéficié, de la part d'Anciela et d'Eisenia, de la Métropole de Lyon, du bailleur social EMH, et sur l'intérêt suscité par cette initiative auprès de collectifs d'habitant-es d'autres quartiers.

Attachement territorial, familiarité avec les quartiers populaires, volonté de revaloriser leur image : ces trois rapports au territoire du Grand Mas combiné à un rapport à l'écologie centré sur le quotidien et l'échelle locale permettent d'expliquer l'engagement au sein de la MPA de personnes qui ne sont pas « habitant-es » du quartier. Cette ouverture géographique de la MPA va à contre-courant d'un impératif particulièrement présent en quartier populaire qui consiste à cibler un public bénéficiaire à l'échelle du quartier, en particulier les populations les plus éloignées des sphères de participation habituelles dans une logique de réduction des inégalités sociales (Carrel 2013). Cette conception est suffisamment ancrée dans les représentations pour que la coordinatrice de la MPA rapporte une question qui lui est fréquemment posée, concernant le caractère réservé de l'accès au lieu aux personnes du quartier.

« Une dame avec qui je parlais à la fête des voisins... Il y en a beaucoup qui me posent cette question : 'est-ce que c'est réservé aux gens du quartier ?' Mais, en fait, d'où les personnes se posent cette question ? Qu'un lieu serait réservé seulement aux personnes autour... »

Lucie, 07/06/19

Cet impératif est celui de la géographie prioritaire : face à une ségrégation socio-spatiale croissante, la politique de la ville fait le choix d'une entrée territoriale pour mettre en œuvre une politique de réduction des inégalités sociales. Le « quartier prioritaire » isole un espace en fonction de caractéristiques sociales (le taux de pauvreté constituant l'unique critère de zonage depuis 2014), contribuant à une superposition de catégories spatiales et sociales (Tissot 2014). La littérature scientifique s'est attachée à nuancer cette équivalence entre classe et quartier populaire (Authier, Bacqué et Guérin-Pace 2012) mais l'ingénierie territoriale déployée en quartiers prioritaires permet

un fléchage de l'action publique sur une catégorie de population par une entrée territoriale. Ces considérations sont absentes dans les discours des fondateur-rices de la MPA dans la mesure où celle-ci n'a pas été créée pour toucher les classes populaires, mais pour mobiliser des habitant-es en faveur d'une écologie de quartier. La MPA est cependant rattrapée par la spécificité de la catégorie de quartier populaire dans la mesure où elle constitue une référence pour les bénévoles qui s'y engagent.

L'ancrage d'Anciela aux Noirettes a été cadré par les pratiques traditionnelles d'ancrage en quartiers populaires mises en œuvre par les pouvoirs publics et reproduites par les associations. Le modèle de l'expérimentation ponctuelle visant à répondre à des besoins sociaux dans un périmètre bien défini, en s'appuyant sur le partenariat entre acteurs et la participation des habitant-es constitue une référence à laquelle une association qui souhaite s'ancrer dans un quartier populaire peut difficilement déroger. Néanmoins, la MPA a conduit à opérer un certain nombre de déplacements vis-à-vis de ce modèle en quittant le registre des besoins sociaux au profit de celui des motivations, en pérennisant l'intervention par l'ouverture d'un lieu et la création d'un poste salarié, en convertissant une dynamique descendante d'injonction à la participation en une dynamique ascendante de mobilisation, et enfin en élargissant le périmètre du lieu au-delà du quartier prioritaire.

Incomplet, ce processus de recadrage permet de comprendre l'engagement à la MPA de personnes dont les motivations sont caractérisées par une imbrication de l'envie de s'engager sur les enjeux écologiques et de l'envie de contribuer à l'animation sociale et à l'amélioration des conditions de vie dans un quartier, qu'il s'agisse ou non de celui dans lequel elles habitent. Se dessine ici une écologie qui s'ancre dans un territoire et qui se manifeste dans les modes de vie quotidiens à laquelle les personnes qui s'engagent à la MPA sont sensibles et que l'accompagnement au sein de la MPA contribue à politiser.

3. La politisation des sensibilités écologiques par l'accompagnement

L'accompagnement à l'engagement pour la transition écologique et solidaire est le cœur du projet associatif d'Anciela. Quelle vision de l'accompagnement Anciela défend-elle ? L'accompagnateur-riche est un-e militant-e : l'accompagnement n'est pas réductible à une relation d'aide dont bénéficie l'accompagné-e, il est d'abord un moyen d'armer les personnes engagées pour l'écologie et la solidarité afin qu'elles passent effectivement à l'action et de les introduire dans le monde militant. Les ressources apportées par l'accompagnateur-riche sont plurielles : il-elle peut partager des compétences transversales (créer une structure, mobiliser autour d'un projet, dialoguer avec des partenaires, *etc.*), des connaissances sectorielles sur un sujet de l'écologie ou de la solidarité ou sur son réseau d'acteurs (l'agriculture urbaine, l'aide aux migrant-es, *etc.*), mais il-elle apporte aussi une reconnaissance de l'intention de la personne à s'engager pour l'écologie et la solidarité et une confiance dans sa capacité à agir¹²¹.

Parmi les rôles de l'accompagnateur-riche, la politisation est celui qui retiendra notre attention dans cette section. Pour Anciela, ce rôle consiste à replacer les choix de la personne accompagnée dans une culture politique de l'écologie et de la solidarité : l'accompagnateur-riche, à partir de sa connaissance nécessairement subjective de la façon dont l'écologie et la solidarité ont été saisies par les mouvements sociaux et les institutions, aide la personne accompagnée à se construire une vision politique. Je défendrai dans cette section que cette politisation passe à la MPA (et à Anciela) par l'énonciation de ces débats de valeurs. Contrairement au vide-greniers de la Régie de quartiers de Saint-Denis où la politisation se fait à bas bruit, la MPA est un espace où on *met des mots*.

La mise en mots a une fonction d'appel : les personnes qui poussent la porte de la MPA se reconnaissent nécessairement dans les mots d'écologie et de solidarité. Pour autant, elles n'ont pas toujours été socialisées dans un milieu militant écologiste et ne convertissent pas nécessairement cette sensibilité en positionnement politique. C'est pourquoi on parlera de sensibilité *écologique*, susceptible d'être convertie en engagement *écologiste*. Leur socialisation au sein de la MPA les conduit à opérer une requalification écologiste de cette sensibilité. La mise en mots est assurée par la coordinatrice de la MPA qui joue le rôle de l'accompagnatrice, mais également par des personnes qui s'engagent à la MPA, lorsque celles-ci ont été socialisées dans des milieux militants différents, notamment ceux de l'éducation populaire et de la solidarité. Dans cette section, je commencerai par retracer les trajectoires sociales qui disposent à une sensibilité écologique. Cela permettra de

¹²¹ Ces éléments de compréhension de la vision de l'accompagnement d'Anciela sont issus de documents internes de l'association, notamment le *Guide des accompagnateurs* qui constitue à ce jour la formalisation la plus aboutie des fondements de la pratique d'accompagnement déployée par l'association.

comprendre qui sont les personnes qui s'engagent à la MPA et d'expliquer les ressorts de leur engagement dans ce lieu. Dans une seconde section, je montrerai comment s'opère cette mise en mots : j'examinerai qui en est à l'origine et quels sont ses effets sur la manière dont les personnes s'engagent et sur les récits qu'elles font de leurs pratiques.

3.1.Des sensibilités écologiques. Une approche par les trajectoires

Les personnes engagées à la MPA sont sensibles aux questions écologiques. La MPA n'est pas le lieu de cette sensibilisation, elle est plutôt le lieu d'une politisation de ces sensibilités et de la mise en action de personnes sensibilisées. On peut dès lors se demander quelles sont les dispositions sociales qui conduisent les personnes à s'engager à la MPA et comment s'est construite leur sensibilité aux enjeux écologiques. Je retiendrai ici quatre dispositions récurrentes dans les trajectoires des personnes engagées à la MPA. La première tient à la classe sociale (3.1.1.) : il s'agit pour partie de personnes qui connaissent ou ont connu des situations de pauvreté qui les ont amenées à s'inscrire dans une économie de moyens et dans une perspective de limitation de leurs besoins. La particularité des personnes engagées à la MPA réside dans l'intention écologique qu'elles donnent à ces pratiques d'économie populaire, opérant ainsi une requalification de la pauvreté subie vers la sobriété volontaire. La seconde disposition est de l'ordre du genre (3.1.2.) : les personnes engagées à la MPA sont presque exclusivement des femmes. Je montrerai que cette surreprésentation féminine explique – tout autant qu'elle s'explique par – l'orientation de la MPA vers une écologie du *care* fondée sur des valeurs de soin au(x) proche(s). La troisième disposition concerne les parcours migratoires (3.1.3.) : la MPA est caractérisée par la diversité des origines géographiques de ses bénévoles. Certaines ont vécu la migration, d'autres appartiennent à la première ou deuxième génération et entretiennent des liens plus distants avec le pays de départ de leurs parents ou de leurs grands-parents. Pour celles qui sont nées en France, qu'elles aient ou non une origine immigrée, l'expérience du voyage est souvent invoquée comme fondatrice de leur sensibilité écologique. Enfin, les bénévoles de la MPA chargent les questions écologiques d'une dimension spirituelle (3.1.4). Il s'agit ici surtout des bénévoles croyantes (chrétiennes ou musulmanes), pour qui la foi et l'engagement écologiste se nourrissent l'une l'autre. Ces quatre dispositions dessinent des sensibilités écologiques ordinaires qui se manifestent dans des pratiques du quotidien.

3.1.1. Une imbrication entre pauvreté subie et sobriété choisie

Les pratiques d'économie font partie du quotidien des personnes engagées à la MPA : récupération, réparation, bricolage, raccommodage, jardinage, cuisine à partir des restes, ... constituent des pratiques familières réinvesties dans l'animation d'ateliers visant à partager les savoir-faire qui leur sont associés. La littérature sur les cultures populaires a mis en évidence l'ancrage de ce type de savoir-faire dans la socialisation des classes populaires (Hoggart 1970; Sansot 2017; Rullac et Bazin 2014; Collectif Rosa Bonheur 2019). Les personnes qui transmettent ces savoir-faire à la MPA les ont acquis au cours de trajectoires de vie marquées par des situations de pauvreté. Il peut s'agir d'un héritage de l'enfance : les parents des personnes rencontrées étaient ouvriers (le père de Dalila travaillait à l'usine textile Tase de Vaulx-en-Verin), artisans (le père de Madeleine était cordonnier dans les Monts du Lyonnais, celui de Sarah était maçon dans la banlieue de Grenoble), agriculteurs (le père de Sophie cultivait la terre en Martinique). L'expérience de la pauvreté caractérise aussi la période étudiante : c'est le cas de Sophie, qui, arrivée en France de Martinique, résidait dans un foyer Adoma pendant ses études de pharmacie, ou de Maud qui a commencé à cuisiner à partir de restes et d'invendus dans sa colocation étudiante. Enfin, les parcours des personnes rencontrées sont marqués par des ruptures biographiques (perte d'un emploi, problèmes de santé, divorce, deuil, etc.) ayant pu les faire basculer dans la pauvreté après une trajectoire d'ascension sociale. C'est le cas de Sarah dont le parcours d'ascension sociale dans le secteur de l'animation a été interrompu à plusieurs reprises par des accidents de vie, périodes au cours desquelles elle a réactivé des pratiques d'économie développées dès l'enfance.

Les personnes ayant connu des situations de pauvreté décrivent des conditions de vie modestes, moins marquées par le manque que par une limitation des besoins et des pratiques d'économie visant à éviter tout gaspillage. Il ne s'agit pas ici de situations de misère, que l'économiste Majid Rahnema définit comme une situation de privation par rapport à un standard de consommation fixé par la société capitaliste (Rahnema 2004). La misère est la condition de ceux et celles qui se voient privé-es des moyens d'assurer leur propre subsistance et de définir de façon autonome leurs besoins. À la misère (ou « pauvreté modernisée »), il oppose une « pauvreté volontaire » caractérisée par le libre choix de vivre selon des besoins définis de façon autonome. La notion de choix est cependant inadaptée pour rendre compte des situations de pauvreté décrites par les personnes. C'est plutôt la catégorie de « bon sens » qui est mobilisée pour caractériser une nécessité qui ne relève ni de la privation, ni du choix volontaire. C'est ce qu'exprime Sarah lorsqu'elle décrit les pratiques de subsistance apprises pendant son enfance :

« Ma mère recyclait déjà à l'époque. Mais ce n'était pas une mode, c'était une nécessité. Avant de jeter un pantalon, tu récupérais les boutons, les fermetures-éclair. Ça nous évitait d'acheter, c'était cher. La plupart des pulls étaient faits main, donc on rembobinait la laine. Ma mère, quand un pantalon de mon père était abîmé, elle le déchirait, elle faisait un autre pantalon pour mon frère. [...] On n'avait pas la possibilité d'aller chercher les matériaux. On travaillait beaucoup avec du bois, des pierres, des fleurs. Je faisais sécher mes fleurs, je faisais des couronnes, avec les roses, les violettes, je me faisais mes parfums, je les écrasais. Tout ce que vous faites aujourd'hui, il n'y a rien d'extraordinaire. Dans les magasins, on ne trouvait pas tout ça, tu le faisais. C'était quelque chose de naturel. »
Sarah, 23/09/19

Elles présente ces savoir-faire comme « naturels » et considère avec distance (« rien d'extraordinaire ») leur revalorisation actuelle par les classes moyennes et supérieures dans le contexte de la montée d'un éco-habitus (Carfagna et al. 2014). À la sobriété volontaire des écologistes dont elle souhaite se distinguer (« tout ce que vous faites »), elle oppose des pratiques d'économie contraintes par la réduction des possibles (« on n'avait pas la possibilité »). Pour autant, ces pratiques d'économie font l'objet chez Sarah d'une revalorisation qui passe par le développement d'une activité associative visant à partager ces savoir-faire et à en faire un levier de réinsertion économique pour des personnes pauvres qui seraient dépourvues de ces ressources. Face à la misère, au sens que lui donne Majid Rahnema, les ateliers de Sarah offrent un cadre d'apprentissage pour limiter sa dépendance à l'égard de la consommation d'objets et de matériaux neufs. Dans un contexte où le déchet porte le stigmate de la pauvreté et de la saleté, elle opère une revalorisation des pratiques de récupération comme levier de réduction des déchets. Le récit d'une discussion informelle qui s'est tenue entre Sarah, Dalila, Lucie et moi lors d'un déjeuner à la MPA permet de rendre compte de cette requalification écologiste du « bon sens ».

« Nous nous asseyons autour de la table située dans l'espace d'accueil de la MPA pour déjeuner. Une discussion s'ouvre sur notre rapport aux déchets. Sarah raconte les réactions négatives auxquelles elle a dû faire face au moment de lancer les premiers ateliers récup' de son association auprès de familles dans des établissements sociaux. 'Ils m'ont dit : 'tu nous rabaisse, on est pauvres et tu nous rabaisse'. La récupération était associée à une situation de pauvreté dont les personnes auxquelles elle s'adressait souhaitaient se distinguer. Sarah fait elle-même l'expérience de ce stigmate associé aux déchets : elle raconte qu'on l'appelle 'Madame Poubelles'. Dalila partage à son tour son expérience : ses voisins lui ont amené leurs restes après l'avoir vue faire les poubelles, comme un acte de solidarité envers une personne démunie. Elle sourit et ajoute : 'C'est déjà un début qu'ils m'amènent leurs déchets, ça veut dire qu'ils se sont dit qu'on pouvait en faire quelque chose, que ça avait une valeur.' Sarah ne trouve pas cela satisfaisant, elle se situe dans un horizon de généralisation des pratiques de récupération : 'Je ne veux pas des déchets des autres, j'ai assez avec les miens, je veux que les autres apprennent à faire comme moi !' Le frein se situe d'après elle dans une représentation négative des déchets, associés à la saleté, qui génèrent du dégoût. Ce qui la dégoûte, elle, c'est l'excès de propreté : 'Quand je rentre dans un appartement trop propre, trop bien rangé, je ne suis pas bien ! Ça me dégoûte, je ne suis pas chez moi.' Lucie approuve : 'C'est marrant, pour eux, il y a un dégoût à réutiliser les déchets, tandis que pour nous, il y a un dégoût à en produire.' »

Carnet de terrain, 16/04/19

Dans cet extrait, Sarah et Dalila se distinguent des personnes partageant une représentation négative des déchets. On pourrait croire qu'elles cherchent ainsi à se distinguer d'une population plus pauvre qu'elles. Pourtant, Dalila et Sarah connaissent toutes les deux la pauvreté. Femmes seules, proches de la retraite, elles font face à des problèmes de santé qui les empêchent d'avoir une activité professionnelle régulière et exercent des métiers mal rémunérés et peu valorisés (travail social pour Sarah, soin à la personne pour Dalila). Elles sont toutes deux bénéficiaires de l'aide alimentaire et des aides sociales, et résident en logement social, l'une à Bron, l'autre à Vaulx Sud. La valorisation de la récupération se construit dans leur discours dans une articulation entre la nécessité économique et le choix politique. Il ne s'agit pas pour elles d'une pratique de sobriété volontaire dans la mesure où l'accès à des pratiques de consommation plus ostentatoires leur est refusé. Mais il ne s'agit pas non plus d'une pauvreté subie dans la mesure où elle n'est pas vécue comme une privation. Sarah affirme en entretien : « *Je ne me sens pas précaire, parce que je sais gérer.* » Elle associe la précarité à une absence d'autonomie, à l'incapacité de répondre à ses besoins par des pratiques de subsistance. On retrouve ici la définition de la misère proposée par Majid Rahnema. Par contraste, la limitation de ses besoins en fonction de celle de ses moyens lui procure un sentiment d'autonomie que l'on retrouve chez les personnes de classes supérieures qui font le choix de la sobriété volontaire (Gorge *et al.* 2020). Des chercheur·ses en science de gestion qui se sont intéressé·es aux parcours de sobriété de personnes appartenant aux classes populaires ou aux classes aisées dans le Nord-Pas-de-Calais ont identifié des « parcours de sobriété » faisant passer les personnes en situation de pauvreté d'une « sobriété contrainte » à une « sobriété volontaire » (*Ibid.*). Pourtant, la requalification écologiste des pratiques populaires n'empêche pas le maintien de la nécessité, au même titre que la nécessité n'empêche pas que les pratiques de sobriété soient chargées d'une intention politique. Le récit de vie de Dalila¹²² est révélateur de la manière dont contrainte et choix cohabitent dans les pratiques des personnes engagées à la MPA.

Dalila est né en 1961 à la cité de la Tase à Vaulx-Sud. Arrivé en France en 1957 à la suite des « événements d'Algérie » (c'est elle qui utilise cet euphémisme), son père était ouvrier à l'usine Tase. Sa mère a été mariée très jeune à son père par correspondance, rejoignant la communauté des « épousées » chaouis de la cité. Sa sensibilité à la nature lui vient de ses parents. Sa mère jardine au pied des tours des Grandes Cités Tase. Elle y plante des noyers et des figuiers. Son père est guérisseur et se fournit en plantes thérapeutiques sur les bords de la Rize. Sa fille l'accompagne lors de ses promenades et garde de son enfance des souvenirs vivaces des « préparations » de son père.

¹²² Un premier entretien a été réalisé avec Dalila le 29/10/19 durant lequel les éléments structurants de ce récit ont été abordés. Par la suite, j'ai accompagné Dalila lors de l'une de ses cueillettes en forêt et dans les jardins qu'elle cultive le 23/06/20. Enfin, nous avons remanié ensemble une première ébauche de ce récit le 14/04/21 lors d'une matinée de travail dans son appartement. Ce récit est donc le fruit d'une relation au long cours entretenue par des appels et des conversations informelles tout au long de l'enquête de terrain qui s'est poursuivie au-delà du cadre de la thèse.

Au début des années 1980, alors jeune mariée, elle subit des violences de la part de son conjoint qui refuse le divorce et part en Algérie avec ses trois enfants. Elle rejoint alors un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) situé à Saint-Fons qui accompagne les femmes victimes de violence. Pendant trois années, elle endure une période de grande précarité. Sans logement, elle va d'hôtels sociaux en foyers et accumule les petits boulots précaires. Lorsqu'elle obtient la garde de ses enfants, elle emménage avec eux dans un logement social de la cité des Écharmeaux, au Mas du Taureau.

À Pôle Emploi, elle rencontre les membres d'un collectif de personnes précaires engagées dans la lutte contre le chômage. Elle en devient présidente dans les années 1990 et milite sur des sujets comme le surendettement ou le reste à vivre. Investie dans le mouvement altermondialiste, elle tisse des liens avec des militant-es de la Confédération paysanne et participe au démantèlement du MacDo de Millau en 1999. De Gênes à Cologne, elle voyage alors régulièrement dans les villes d'Europe où se tiennent des contre-sommets.

Après une formation de garde-malade, elle travaille dans des structures de soin au chevet de personnes âgées ou de personnes atteintes d'Alzheimer. Elle garde de ces expériences un souvenir amer : le rythme de travail est effréné, entraînant des formes de déshumanisation des patient-es. Elle préfère alors se tourner vers l'intervention à domicile, mais elle reste tributaire d'associations mandataires ou prestataires qui lui imposent un rythme de visites intense. Elle gagne alors autour de 850 euros par mois. À domicile, elle est cependant plus libre de prodiguer ses soins comme elle l'entend : elle exerce son métier de garde-malade avec une conscience écologiste, convaincue des vertus de la nature sur la santé de ses patient-es, investissant les balcons et les appuis de fenêtre pour faire pousser des simples et des comestibles. Elle raconte qu'elle accompagnait alors un garçon tétraplégique qui, immobile, réagissait par le regard lorsque des papillons se posaient sur les fils des haricots que sa mère avait plantés devant sa fenêtre.

Au moment des révoltes urbaines des années 1990, inquiète pour la sécurité de ses enfants, elle fait une nouvelle demande de logement social et déménage dans le quartier de la Balme à Vaulx Sud. Elle s'investit alors dans le jardinage de comestibles, pour sa consommation personnelle. Elle me décrit quatre jardins, qu'elle a successivement investis au cours des années 2000. Elle cultive une friche près du marché aux Puces de la Feyssine, aidée d'un ami sans-abri qui s'y installe pendant sept ans. En 2003, elle réinvestit le jardin de sa mère, dans les Grandes Cités, mais ce jardin est rapidement réaménagé par la Ville et les fruitiers ont aujourd'hui disparu. Elle rencontre lors de l'une de ses promenades en forêt une dame âgée qui lui propose de venir entretenir son jardin privé, n'ayant elle-même plus l'âge de s'en occuper. En parallèle, elle cultive une parcelle dans les jardins familiaux de la Rize, majoritairement exploités par des salarié-es de l'usine EDF à proximité. En conflit avec les membres du bureau de l'association, du fait de désaccords sur les pratiques de jardinage (ils utilisent des pesticides) et de rapports de domination liés au genre (elle parle d'un « droit de cuissage » auquel elle se serait refusée), elle finit par partir. Elle complète les récoltes de ses jardins par des cueillettes en forêt ou sur les bords de la Rize. Elle commence au début des années 2010 la plantation de son « champ d'orties » à la Sapinière, une parcelle forestière dans le parc de Miribel Jonage. Ce champ d'orties est une ressource alimentaire directe, mais lui sert aussi à amender le sol de ses différents jardins.

En 2016, elle traverse ce qu'elle qualifie aujourd'hui de « burn out ». Elle raconte qu'elle a alors « perdu pied ». Elle se fait accompagner par un centre communautaire de santé implanté à Vaulx-en-Velin, Santé Commune, dont elle investit aujourd'hui le collège des usager-ères. Elle renoue alors avec la pratique thérapeutique héritée de son père : elle date de cette époque la redécouverte des vertus médicinales des plantes et des recettes de baumes et autres potions dont son père avait le secret. C'est aussi à ce moment qu'elle dit avoir ressenti une forme d'« éco-anxiété » à l'égard de la disparition de certaines plantes dans son environnement immédiat, comme les bleuets ou les coquelicots. Elle indique que son « regard porté sur la nature » a changé, comme si ce moment de vulnérabilité personnelle lui avait ouvert les yeux sur la fragilité de la nature autour d'elle.

Depuis lors, elle limite son activité professionnelle au strict minimum et s'investit dans des initiatives personnelles et associatives. En 2018, elle pousse la porte de la MPA afin d'être accompagnée dans le lancement d'une tisanderie ambulante qui aurait pu constituer une

reconversion professionnelle. Elle souhaite alors lancer une micro-entreprise, qui porterait le nom de « Passion Végétale » : il s'agirait de commercialiser les produits transformés issus de ses récoltes. Si cette initiative n'a pas encore vu le jour de manière formalisée, la vente par bouche-à-oreille de tisanes d'orties, de baumes de coquelicots ou de pestos d'ail des ours, issus de récoltes en forêt ou de son jardin, constitue à la fois une passion et une ressource économique qui vient compléter son maigre salaire de garde-malade contractuelle. Outre la vente de ses potions, elle exerce également une activité de masseuse dans l'une des chambres de son appartement. À partir d'octobre 2020, elle demande un arrêt maladie et se consacre entièrement à ses activités bénévoles et à son initiative. Ces différentes ressources lui permettent de compléter l'aide sociale de 770 euros dont elle bénéficie chaque mois. En mars et avril 2021, elle dégage de ces différentes activités informelles 238 euros (au 14 avril). Pendant la crise sanitaire de 2020, elle bénéficie de l'aide alimentaire auprès de l'association AVEC, mais redonne la plus grande partie de son chariot à des personnes dans le besoin. Elle atteint quasiment l'autosubsistance en produits frais grâce à son travail de jardinage et à ses récoltes de simples à la Sapinière du parc de Miribel Jonage.



Photo 32 - Cueillette au parc de Miribel Jonage, 23/06/20

J'accompagne Dalila au parc de Miribel Jonage le 23/06/20 où elle se rend régulièrement pour pratiquer une activité de cueillette dans le cadre de pratiques d'autonomie alimentaire. Elle connaît parfaitement les lieux, et a identifié les endroits les plus propices pour chaque espèce de plante ou de fruit : il y a son « champ d'orties » qu'elle a elle-même planté, composé d'orties blanches et d'orties piquantes, dont elle récolte les têtes et les fleurs pour des infusions et les tiges pour le purin d'ortie ; il y a l'ancien verger où elle cueille des prunes, des poires, des pommes et de la marjolaine ; il y a un coin où pousse l'ail des ours, que l'on aperçoit ici. C'est la fin de la saison, et il n'en reste pas beaucoup : elle se concentre sur les petites feuilles et en cueille deux grands sacs à une vitesse qui m'impressionne. Elle me fait cadeau de l'un et me conseille de les laver au vinaigre blanc pour éliminer les parasites.

Ce parcours illustre les imbrications entre pauvreté subie et sobriété volontaire. Issue du milieu ouvrier, Dalila connaît une ascension sociale relative en intégrant le secteur médical mais reste dans une position subalterne au sein de ce monde professionnel tandis que son parcours résidentiel la conduit à rester dans le parc social entre deux quartiers populaires de Vaulx-en-Velin. Néanmoins, cette situation de relative pauvreté subie fait l'objet d'une requalification : sa socialisation au sein du mouvement altermondialiste et décroissant et sa conscience aigüe de la crise écologique la conduisent à définir un niveau de besoins modeste, conçu non pas comme une privation mais comme une autolimitation. Cette sobriété volontaire est confirmée par le succès des stratégies déployées pour donner de la place à son engagement militant tout en assurant sa subsistance, ce qui lui permet à l'approche de la retraite de réduire son activité salariée. Les récoltes en jardin et en forêt constituent des pratiques de subsistance empreintes d'une intention écologiste.

3.1.2. La prise en charge féminine du soin

Les femmes sont surreprésentées à la MPA. Les personnes qui font vivre ce lieu, qu'il s'agisse de la coordinatrice salariée, de volontaires en service civique ou de bénévoles, sont exclusivement des femmes. Au cours de l'enquête, une seule réunion interne a mobilisé 3 hommes sur un total de 12 participant-es. Il en est de même pour le public de la programmation événementielle. C'est le cas des ateliers réguliers de partage de savoir-faire (couture, tricot, cuisine, revalorisation des déchets, sophrologie, etc.) : les participantes sont des femmes, et les hommes à qui j'ai eu l'occasion de présenter la MPA durant l'enquête mobilisatrice en porte-à-porte ont répondu qu'ils en « parlerai[ent] à [leur] femme ». Les événements plus exceptionnels mobilisent davantage les hommes, sans remettre en question la surreprésentation des femmes. La projection d'un documentaire sur les déchets électroniques en décembre 2018 a mobilisé 4 hommes sur 14 participant-es. Les trois éditions du festival de quartier organisé par la MPA ont également constitué des occasions de toucher des hommes : lors de la première édition, un chantier participatif organisé dans l'espace public pour bricoler la scénographie du festival ainsi qu'un atelier d'autoréparation de vélos ont mobilisé des hommes, qui ne se sont cependant pas engagés de manière durable. On voit ainsi se rejouer à la MPA une répartition des rôles et des places qui structure les inégalités de genre dans la société : la cuisine et la couture mobilisent les femmes dans l'intimité du local de la MPA ; le bricolage et la mécanique mobilisent les hommes dans l'espace public.

La programmation de la MPA investit de façon privilégiée des activités perçues comme féminines : l'alimentation, la récupération, le raccommodage, la santé du corps, la parentalité constituent des tâches auxquelles les femmes ont historiquement et socialement été assignées. On peut comprendre l'ensemble de ces activités comme relevant du soin (*care*) au sens que lui donne la philosophe Joan

Tronto : « une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre monde de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-mêmes et notre environnement, éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe en soutien à la vie. » (Tronto 2009 [1993], p. 13). Le soin ne se limite pas au domaine de la santé, mais comprend toutes les fonctions de reproduction des corps et du foyer, d'éducation et de transmission, d'entretien des espaces de vie. Or ces activités de soin sont inégalement réparties dans la société : leur exécution est massivement assurée par les femmes, en particulier par les plus pauvres d'entre elles. Les femmes engagées à la MPA endossent dans leur vie familiale et professionnelle la responsabilité de ces activités de soin. Une partie d'entre elles a renoncé temporairement à une activité professionnelle pour se consacrer au soin de leurs enfants : elles assurent alors l'entièreté des activités de reproduction au sein de leur foyer (courses, cuisine, ménage, rendez-vous médicaux, suivi de la scolarité des enfants, etc.) D'autres ont une activité professionnelle, et celle-ci est presque systématiquement liée aux secteurs de la santé (infirmière, aide-soignante, aide à domicile) ou du travail social (conseillère sociale et familiale, animatrice). Un dernier groupe est composé de femmes retraitées qui dédient leur temps à leurs engagements bénévoles et à leurs petits-enfants.

Il existe une continuité entre ces activités de soin et l'écologie déployée à la MPA. Trois activités apparaissent particulièrement révélatrices de cette proximité entre les engagements écologistes à la MPA et la disposition de ces femmes à prendre en charge le *care* : la cuisine (*i.*), l'entretien du cadre de vie (*ii.*) et l'éducation des enfants (*iii*). Il s'agit d'abord d'une écologie du quotidien qui s'attache à diminuer l'impact écologique des modes de vie et de consommation et à limiter leur dépendance à l'égard des modes de production industriels (*i.*) Cela passe par des ateliers de partage de savoir-faire valorisant le faire-soi-même et la récupération qui remobilisent des connaissances et des compétences acquises dans un cadre domestique. Ainsi Maud, jeune mère de famille, infirmière, et très investie dans la réduction des déchets à la maison et à l'hôpital, a animé un atelier pour apprendre à cuisiner de saison, à partir de recettes élaborées chez elle. C'est aussi une écologie du cadre de vie attentive à la nature ordinaire (Beau 2017), située dans l'espace privé du balcon, de la jardinière ou du jardin, ou dans les interstices végétalisés des espaces publics urbains (*ii*). Elle passe par des ateliers de partage de savoirs sur les semis, les boutures, les vertus des plantes, par des échanges de graines ou de feuilles et de fleurs séchées issues des cueillettes, par des visites de jardins familiaux et des balades destinées à faire découvrir la nature en ville. Il s'agit enfin d'une écologie de la transmission qui accorde une place particulière à la parentalité et au lien intergénérationnel (*iii*). La MPA est un lieu dédié aux engagements des adultes, mais les enfants les accompagnent : ils-elles jouent dans l'espace d'accueil pendant que leurs mères sont en réunion, participent aux ateliers et aux événements. Des activités leur sont dédiées qui visent à la fois à les

sensibiliser aux enjeux écologiques et à libérer leurs mères pour qu'elles puissent participer à d'autres activités. Sakina, une bénévole de la MPA qui a choisi de faire l'école à la maison, amène ses deux filles aux ateliers, qu'elle envisage comme des espaces d'apprentissage et de sociabilité alternatifs à l'institution scolaire.

Alimentation, cadre de vie, parentalité : ces trois domaines de la vie quotidienne investis par la MPA renvoient à une réorientation du mouvement écologiste vers une écologie ordinaire, attachée à la réforme des modes de vie et d'habiter, aux figures discrètes de la nature par opposition aux paysages remarquables et aux relations d'interdépendance qui structurent la société (Blanc et Paddeu 2018a). L'émergence de cet « environnementalisme ordinaire » est concomitante d'une féminisation du mouvement écologiste, dont la branche naturaliste est restée majoritairement masculine jusque dans les années 2000 (Flahault 2004; Blanc 2020). Il ne s'agit pas ici d'expliquer cette féminisation du mouvement écologiste par un lien privilégié des femmes à la nature ou l'existence d'une morale féminine caractérisée par l'empathie et le sacrifice (Tronto 2009 [1993]). Il s'agit plutôt de relever que le mouvement écologiste (et les mouvements sociaux en général) n'échappe pas à la répartition genrée de la prise en charge du *care* dans la société.

Ce constat est renforcé en quartiers populaires, où cette inégale distribution des places et des rôles est plus marquée qu'ailleurs. Les activités de *care* sont largement dévolues aux femmes issues de classes populaires qui n'ont pas les moyens de les déléguer. Les travaux du collectif Rosa Bonheur ont montré le rôle des femmes de classes populaires dans la mise en œuvre d'une économie de subsistance qui vient répondre aux insuffisances du marché de l'emploi et des aides sociales (Collectif Rosa Bonheur 2017). Le rôle des femmes dans l'animation et la solidarité de quartier à travers des associations d'habitantes a également été mis en évidence (Faure et Thin 2007). Plus qu'une assignation des femmes de classes populaires au *care* par les hommes, on peut comprendre cette surreprésentation féminine dans les activités de *care* en quartiers populaires comme une forme de compensation de la disqualification des hommes de classes populaires dans le rôle social qui leur est assigné. La valorisation sociale du travail astreint particulièrement les hommes de classes populaires pourtant davantage touchés par la précarité du marché de l'emploi, les inégalités scolaires et les discriminations raciales. La dévalorisation dans le rapport au travail peut s'avérer être un blocage pour l'investissement des hommes dans des activités relevant de la reproduction lorsque celles-ci sont socialement attribuées aux femmes. En revanche, les hommes qui s'engagent dans les rares activités reproductives perçues comme masculines (bricolage, mécanique, électronique, jardinage) témoignent d'un sentiment de revalorisation. Lors de l'enquête mobilisatrice en porte-à-porte, parmi les 27 personnes rencontrées qui se sont montrées intéressées par un engagement au sein de la MPA (cf. Annexes 2.3.3), 8 ont évoqué le bricolage comme un savoir-faire qu'elles aimeraient soit partager (4 hommes), soit apprendre (4 femmes). Il peut s'agir pour les hommes de transférer dans un cadre

bénévole des compétences professionnelles : c'est le cas d'un homme blanc d'une cinquantaine d'années, habitant les Noirettes, électricien, qui a entendu parler de la MPA à l'occasion du cycle sur les déchets électroniques, et serait prêt à partager son savoir-faire pour réparer des objets du quotidien. Pour les trois autres, il s'agit plutôt de savoir-faire mobilisés dans un cadre domestique, comme ce chauffeur de bus d'origine mexicaine, dont le rythme de travail par demi-journées lui laisse du temps en journée qu'il aimerait consacrer à une activité bénévole.

La féminisation du mouvement écologiste à mesure qu'il investit les activités de soin n'est pas spécifique aux quartiers populaires : dans les représentations collectives, l'adoption de modes de vie écologiques est associée à la féminité et peut constituer une atteinte à la masculinité telle qu'elle est définie par les normes dominantes du genre (Brough *et al.* 2016). Cette féminisation de l'écologie ordinaire est cependant plus marquée en quartier populaire qu'ailleurs où les identités masculines sont particulièrement fragilisées (Bacqué *et al.* 2018).

3.1.3. *L'expérience de la migration et du voyage*

Les personnes engagées à la MPA sont nombreuses à avoir fait l'expérience de la migration : Sophie est née en Martinique et a rejoint la métropole pour ses études. Chérifa, Myriam et Rokia sont nées en Algérie. Florine, rencontrée lors de l'enquête en porte-à-porte et qui découvre la MPA à l'occasion des journées portes ouvertes, est née en Guadeloupe. D'autres sont nées en France de parents immigrés : c'est le cas de Dalila et Sarah, d'origine algérienne, de Lina et Chirine, d'origine marocaine. Plus que l'expérience de la migration elle-même, c'est alors un lien affectif au pays de départ transmis par les parents ou construit au cours de voyages plus récents qui affleure en entretien. Les bénévoles qui n'ont pas d'origine immigrée sont nombreuses à raconter une expérience de voyage déterminante : il ne s'agit pas ici d'un tourisme de loisir, mais plutôt de séjours longs, en lien avec l'activité professionnelle ou avec un engagement de solidarité internationale. Maud a passé une partie de son enfance en Côte d'Ivoire et a réalisé un stage dans un dispensaire au Burkina Faso durant sa formation d'infirmière. Hélène a exercé son métier d'infirmière à l'hôpital de Dakar. Madeleine a vécu une vingtaine d'années au Maroc après un premier mariage avec un Marocain. Ces expériences s'avèrent structurantes dans la construction des sensibilités écologiques. On peut en identifier plusieurs héritages. Il s'agit d'abord de moments de confrontation aux inégalités Nord-Sud en matière de consommation et de production de déchets. Maud parle d'un « *décliv* » dans sa sensibilisation au suremballage et au gaspillage au cours de son séjour au Burkina Faso, tandis que Madeleine évoque un « *choc culturel* » lorsqu'elle est revenue en France.

« Tu dirais que ça t'est venu d'où cet intérêt [pour les déchets] ?

- J'étais très sensibilisée comme j'ai vécu en Côte d'Ivoire, et j'ai refait un voyage pour mes études au Burkina pendant un mois. J'étais sensibilisée aux déchets. **En tant qu'infirmière, quand je vois tout ce qu'on jette... Et au dispensaire au Burkina, ils faisaient avec le même paquet de compresses pendant une semaine, il ne fallait rien jeter, on réutilisait tout. Tu as le déclic déjà.** Je l'avais déjà pour l'eau, pour l'électricité, j'avais la notion qu'il ne fallait pas gaspiller nos ressources. »

Maud, 29/10/19

« J'ai vécu longtemps au Maroc, pendant 22 ans, j'avais une toute petite poubelle comme ça [elle montre un volume avec ses deux mains]. Un monsieur passait tous les jours pour prendre ma poubelle. Ce qu'il y avait, c'était rien. On n'avait pas beaucoup de déchets. J'avais un composteur dans mon jardin, on achetait beaucoup dans une espèce de coopérative, il n'y avait pas de suremballage. Il n'y avait pas de boîtes. Maintenant, ils ont pris modèle sur la France, ce que le Maroc est devenu... Les enfants, je les ai élevés avec des couches que j'avais. Quand on sortait, j'avais des couches jetables, mais sinon, non. Quand je suis arrivée en France, j'étais effarée des poubelles, le choc culturel. J'ai toujours fait attention quand j'achetais parce que je trouvais que c'était excessif les emballages, mais je n'étais pas à fond zéro déchet, ça m'interrogeait beaucoup mais c'était plus... On a un peu plus pris conscience en venant ici avec les copines. »

Madeleine, 12/11/19

L'expérience de la limitation des ressources au Burkina Faso ou au Maroc conduit Maud et Madeleine à poser un regard critique sur les standards de consommation occidentaux fondés sur une disponibilité prétendument illimitée des ressources. Dans les discours de celles qui ont vécu la migration, cette sensibilité aux inégalités Nord-Sud se double d'une dénonciation des conséquences directes des choix occidentaux en matière de consommation et de production dans les pays de départ. Sophie évoque en entretien le scandale du chlordécone¹²³ en Martinique (Ferdinand 2015). Lors de notre échange dans le cadre de l'enquête en porte-à-porte, la méfiance de Florine à l'égard du terme d'écologie renvoie à un sentiment d'indignation à l'égard de ce qu'elle analyse comme un affichage politique de la part des pays occidentaux qui masque des intérêts économiques garantis par un modèle néocolonial d'exploitation des ressources.

« J'ai vécu petite à la campagne. C'était important la nature, on faisait des choses, mais on ne savait pas que c'était écologique, c'était avant. Quand on habitait à la campagne, dans une maison en bois, l'eau, c'était à la source. On cultivait le jardin créole. Après on a su que ce n'était pas si... Il y avait des impacts. **Par rapport au chlordécone, ça nous a beaucoup touché, et on ne savait pas que ce produit était nocif. Dans ma commune, c'était l'épandage. Toute cette terre est polluée. Je pense qu'on a du manger des trucs... Maintenant, on nous dit qu'ils ne peuvent planter que des arbres qui ne sont pas dans la terre, pas des racines. Ça a fait prendre conscience aux gens des Antilles que c'est important, ce scandale. Quand c'était interdit en France, il y avait toujours des stocks, et on les a envoyés aux Antilles.** »

Sophie, 23/10/19

¹²³ Une molécule utilisée comme pesticide entre 1972 et 1993 dans les bananeraies des Antilles alors même que son usage a été interdit dans les campagnes métropolitaines à partir de 1990.

« Je sonne au 7^e étage de l'une des barres de la cité des Noirettes. Une femme noire d'une soixantaine d'années m'ouvre. Je présente rapidement la MPA. Au seul mot d'écologie, elle m'interrompt. Elle associe le terme à l'hypocrisie des politiciens occidentaux. Elle commence par dénoncer les conséquences dans les pays du Sud de l'essor de la voiture électrique dans les pays occidentaux. **'La voiture électrique, ça utilise des composants qui sont produits au Congo, c'est l'exploitation des enfants, et après nos déchets vont polluer les pays d'Afrique ou d'Asie. Même si on m'en donnait une, je ne l'utiliserais pas, je préfère utiliser celle à essence. Je ne sais pas quelle est la solution, mais la voiture électrique n'est pas la solution.'** Son discours cible ensuite l'ancien empire colonial français et la puissance des intérêts économiques qui lui semblent entrer en contradiction avec une politique écologique : **'Macron s'inquiète de la forêt amazonienne qui brûle, mais elle brûle depuis bien longtemps, même avant Bolsonaro, et c'est maintenant qu'ils se réveillent. Macron oublie que la France est aussi un pays amazonien. On a la chance d'être présent sur cinq continents, c'est grâce aux DOM TOM, tout ça. L'empire colonial, ça paye. Les pays occidentaux nous parlent d'écologie mais quand des pays d'Afrique ou d'Asie veulent faire des choses, comme la Chine par exemple... Non, ce n'est pas un bon exemple... disons la Côte d'Ivoire, ils veulent reprendre la main sur leur cacao, leur café, il ne faut pas oublier que tout ça appartient à la famille Mitterrand, et l'empire colonial français, ce n'est pas terminé, il y a trop à perdre.'** »

Carnet de terrain, 28/08/19

L'expérience du voyage et de la migration vient nourrir une sensibilité écologique critique qui s'éloigne de l'universalisation de la contribution à la crise écologique pour dénoncer des responsabilités différenciées et des inégalités en termes d'exposition et d'impact. On peut rapprocher cette sensibilité de la *political ecology*, une écologie qui, loin de considérer l'humain comme le nouveau sujet politique de la crise écologique, dépassant les oppositions de classe, de genre et de race (Chakrabarty 2012), s'intéresse aux inégalités et aux rapports de pouvoir qui structurent les différences de contribution et d'exposition aux effets de la crise écologique (Keucheyan 2014; Ferdinand 2018).

Un autre héritage de ces expériences se lit dans la réactivation de savoirs et de savoir-faire acquis dans les pays de départ dans les activités de la MPA. Les savoirs relatifs à la connaissance des plantes et de leurs vertus sont particulièrement révélateurs dans la mesure où ils constituent des ressources pour saisir de multiples enjeux de l'écologie : le jardinage et l'agriculture, la protection de la biodiversité, l'alimentation écologique, la médecine alternative. Les parcours migratoires nourrissent en effet un rapport à la nature marqué par la pratique d'une agriculture paysanne, par les personnes ayant connu la migration, ou par l'intermédiaire de la génération précédente. Cela se retrouve également chez les plus âgées qui ont connu l'exode rural des années 1950-1960 en France. J'ai pu observer le partage de ces savoirs lors d'une réunion dédiée à l'organisation d'une série d'événements sur la nature suivie d'une balade qui avait pour but de repérer un itinéraire de découverte de la nature en ville.

« Nous sommes un groupe de sept personnes. Après un temps de réunion à la MPA, nous partons en repérage pour identifier des coins de nature à proximité. Le groupe est mené par Dalila. Nous nous arrêtons devant une parcelle de jardinage située derrière la barre des Noirettes 1. Un composteur rempli de feuilles mortes est situé juste à côté. Rokia cueille une plante à côté du composteur. Le petit groupe se réunit autour d'elle et observe la plante. **'C'est du kiffef, en kabyle, je ne connais pas le nom en français, mais on le mange en salade ou revenu dans les épinards, c'est très bon. On m'a dit que la traduction, c'était 'sainfoin'.'** Dalila s'exclame : **'Tu es une paysanne, toi, ça se voit !'** Elle précise : **'Ce n'est pas négatif quand je dis ça.'** Rokia sourit d'un air entendu : **'Non, je sais bien, moi j'en suis fière !'** »

Carnet de terrain, 18/02/20



Rokia a repéré le sainfoin au pied du composteur que l'on aperçoit en arrière-plan à droite. Elle en cueille une feuille et la fait circuler dans le groupe pour permettre à chacune d'en identifier la forme et de la repérer à l'avenir.

Photo 33 - Balade nature, 18/02/30

La pratique de la cueillette dans les interstices des espaces urbains ou dans des espaces de nature à proximité comme le parc de Miribel-Jonage est commune, qu'il s'agisse d'en faire un usage culinaire, comme ici le sainfoin, ou thérapeutique, comme les feuilles de ronces que Rokia fait infuser pour leurs propriétés antibactériennes. Cette pratique est le support d'une sensibilité écologique dirigée à la fois vers la préservation d'une biodiversité ordinaire dans les villes et les champs et vers la réappropriation de savoirs et de savoir-faire qui tissent des liens de collaboration entre l'humain et la nature. À travers cette balade, il s'agit de repérer des sites adéquats pour végétaliser la ville, Dalila et Rokia s'exprimant en réunion en faveur de la plantation d'espèces qui tendent d'après elles à disparaître à l'état sauvage : les coquelicots, la sauge, les bleuets. Cette volonté de faire grandir la

biodiversité urbaine n'a cependant rien d'incompatible avec un usage domestique de ces plantes : il ne s'agit pas de sanctuariser la nature ordinaire mais de la faire vivre pour retisser les relations entre les humains et la nature qui les environnent (Poe *et al.* 2014).

Les parcours migratoires ou l'expérience du voyage contribuent ainsi à forger des sensibilités écologiques caractérisées par une attention portée aux inégalités Nord-Sud et par un rapport à la nature nourri par des savoirs et des savoir-faire acquis au cours des expériences migratoires et réactivés dans une perspective écologiste. Ces deux héritages ne sont sans doute pas spécifiques à l'expérience de la migration ou du voyage (on a pu évoquer un rapport à la nature similaire informé par des pratiques d'agriculture paysanne au sein d'une génération qui a grandi dans la France rurale des années 1950-1960). Cependant, dans un contexte local de surreprésentation de la population étrangère (27,3% de la population du quartier prioritaire Grande Île en 2020 contre 8,6% à Lyon¹²⁴) et immigrée (48,6% des ménages du quartier prioritaire Grande Île en 2016 contre 13,4% à Lyon¹²⁵), la MPA offre un contexte de revalorisation par l'écologie d'identités culturelles qui font bien souvent l'objet de stigmatisation et de discrimination.

3.1.4. *La dimension spirituelle de l'engagement écologiste*

Les travaux de sciences sociales qui s'intéressent à la dimension religieuse de la sensibilité écologique s'inscrivent dans un débat international sur le rôle des grands monothéismes dans la crise écologique (Hervieu-Léger (ed.) 1993), ravivé en France pour le catholicisme à l'occasion de la publication de l'Encyclique *Laudato Si* du pape François en 2015 (Sajaloli et Grésillon 2016). À des thèses qui soulignent la responsabilité des monothéismes dans la construction d'un rapport à la nature caractérisé par un grand partage entre nature et culture et par la supériorité de l'espèce humaine à l'égard de toutes les autres formes de vivant (Lynn White 1967), d'autres travaux relisent les textes sacrés au prisme de l'écologie et mettent à jour les valeurs environnementales qui sous-tendent les préceptes religieux¹²⁶. La proximité de certains courants de l'écologie profonde avec des pratiques religieuses (retraite, jeûne, silence, etc.) a également été investiguée, faisant apparaître l'écologie comme une nouvelle forme de spiritualité (Hervieu-Léger (ed.) 1993; Barnhill et Gottlieb (eds.) 2001).

¹²⁴ Source : INSEE, Fiche Démographie, 2020

¹²⁵ Source : INSEE, Estimations démographiques, 2016

¹²⁶ Voir notamment la série d'ouvrages rassemblés sous l'intitulé *Religions of the World and Ecology* et publiés par le Centre d'étude des religions du monde aux presses de l'Université de Harvard dans les années 2000. Sur le christianisme et l'islam, voir Hessel et Ruether (eds.) 2000; Foltz, Denny et Baharuddin (eds.) 2003.

Spiritualité ou religion ?

Je choisis d'aborder la place des croyances et de la foi dans la construction des sensibilités écologiques en parlant de spiritualités plutôt que de religions. C'est le terme que j'ai privilégié en entretien (cf. Annexes 2). Le sujet venait rarement spontanément, et j'ai ressenti un certain malaise à l'amener, en général en fin d'entretien. Ce malaise s'explique d'abord par mon point de vue situé sur la question : je ne suis moi-même pas croyante, et j'ai grandi dans un environnement familial de culture catholique assez lointaine, teintée d'anticléricalisme. Fascinée par la foi comme on peut l'être par ce qui nous est étranger, j'y vois quelque chose de très intime que les personnes ne tiennent pas à partager dans le cadre d'un entretien. Le terme de spiritualité me paraissait suffisamment flou pour éviter l'intrusion frontale et laisser à la personne une marge de manœuvre suffisante pour me parler de religion ou esquiver le sujet.

Ce malaise s'explique aussi par le contexte de l'enquête dans des quartiers populaires marqués par la présence de la communauté musulmane : dans un contexte de stigmatisation de l'islam, questionner les personnes musulmanes sur leur rapport à la foi, en particulier les femmes portant le voile et sans cesse amenées à devoir s'en justifier ou à y renoncer, fait courir le risque de susciter de la méfiance, voire de reproduire des rapports de domination.

Enfin, je souhaitais aborder la dimension spirituelle de l'engagement écologiste avec des personnes non croyantes. Ma sensibilité écologique a été nourrie par des lectures s'inscrivant dans le courant spirituel de l'écoféminisme qui voit dans la reconnaissance de la dimension sacrée du vivant une force pour l'action politique. Loin de faire du sacré une « abstraction impérative » (Starhawk 2002, p.23), il s'agit de déceler ce qu'il y a de sacré en toute chose, de lui redonner une dimension concrète et sensible. Je souhaitais par la spiritualité entrevoir ce qui se jouait chez les personnes en termes de changement de rapport au monde par l'engagement écologiste.

Cependant, il faut admettre que ce terme n'a trouvé que des échos assez limités lors des entretiens : peu approprié, j'ai souvent dû l'explicitier et resserrer sa définition. Mon malaise étant alors perceptible, il ricochait sur mon interlocuteur-riche, occasionnant une réponse évasive, à l'exception de certaines personnes dont j'étais suffisamment proche pour aborder le sujet en confiance. Le contexte du confinement s'est révélé propice pour approfondir ce volet délaissé de l'enquête : la dimension eschatologique de la crise sanitaire a ouvert la voie/x à des échanges plus approfondis sur la spiritualité.

Ce qui nous intéresse ici, ce sont plutôt les ressorts par lesquels la foi et la pratique religieuse peuvent constituer une disposition à la sensibilité écologique, tout autant qu'elles peuvent être relues et transformées à l'aune d'un engagement écologiste. Cette interrogation a émergé au cours de l'enquête au contact de personnes croyantes, relativement nombreuses à la MPA, comme sur les autres terrains d'enquête, mais aussi de personnes qui ont reçu une éducation religieuse avant de s'en éloigner et qui évoquent en entretien ce socle de valeurs comme constitutif de leur engagement écologiste. Les deux grands monothéismes représentés sont le christianisme et l'islam, majoritairement dans leur branche catholique pour le christianisme et sunnite pour l'islam, sans exclure des mouvements religieux plus minoritaires (évangélisme, soufisme). La question de la spiritualité a ainsi été abordée en entretien au cours d'une discussion portant sur le parcours d'engagement des personnes, leur histoire familiale et l'émergence de leur sensibilité écologique (cf. Annexe 2).

La sensibilité écologique des personnes croyantes est imprégnée de références à leur foi. Cela se lit dans un rapport à la nature marqué par l'émerveillement, renforcé au cours du premier confinement

au printemps 2020. Contactée par téléphone à plusieurs reprises au cours de cette période (cf. Annexe 5.1.), Madeleine me décrit la mise en place d'un canal de discussion entre proches pour partager des photos prises depuis leurs fenêtres ou au cours de l'heure de sortie autorisée, renseignant l'éclosion d'un bourgeon, les premières fleurs d'un arbre, le vol d'un oiseau ou d'un insecte. Contactée à la même période, Sarah me raconte qu'elle se lève tous les matins à l'aube pour écouter et enregistrer sur son téléphone portable les premiers chants des oiseaux. L'attention portée à la nature ordinaire est renvoyée à une célébration de la création divine dans ses aspects les plus infimes (Cynthia Fleury et Prévot-Julliard (eds.) 2017). L'indifférence à l'égard de la nature ordinaire est interprétée comme un péché qui peut conduire à des châtements dont la crise écologique, mais également l'épidémie de Covid-19, constituent des manifestations. Des métaphores éloquentes sont utilisées pour décrire la dimension ontologique de la destruction de la nature. Sarah fait référence au bûcher à travers l'image de la « *peau qui brûle* » à chaque fois qu'une dégradation est faite à la nature. Sophie évoque la dimension « *vitale* » de la nature dont la préservation conditionne la vie humaine. Celle-ci apparaît fragile dans ces témoignages : loin d'affirmer sa supériorité sur les autres formes de vivant, ils invitent à la considérer comme à la fois sacrée et vulnérable.

« J'ai un respect pour la nature. La nature, elle fait ce que je suis. Avant, bien avant, toutes les maladies qui existent, elles ont leur médicament, mais comme l'homme est destructeur, il détruit. Quand tu mets du goudron, tu détruis. Quand tu regardes les plantes, les animaux, tu te dis : 'mais qui a fait ça ? C'est magnifique !' [...] Quand je vais dans la nature [avec mes petits-enfants], je dis : 'à chaque fois que vous jetez quelque chose qui ne se détruit pas, c'est comme si vous vous brûliez la peau, et à force, vous n'allez plus pouvoir respirer, vous allez mourir. La terre, c'est la même chose'. [...] La nature, quand on lui fait du mal, ça m'émeut parce que je me dis qu'on est en train de perdre un peu de la peau qu'on a. »

Sarah, 23/09/19

L'épidémie de Covid-19 donne lieu à un renforcement de la dimension spirituelle des sensibilités écologiques. Les interprétations écologistes de l'épidémie que les membres me partagent ne font pas référence aux discours médiatiques sur l'hypothèse de la zoonose ayant pu conduire à la transmission du virus à l'espèce humaine à partir de la chauve-souris ou du pangolin du fait de la destruction des habitats de la faune sauvage par la déforestation¹²⁷. Elles s'appuient plutôt sur une

¹²⁷ La thèse d'un hôte animal à l'origine de l'infection de l'homme par le coronavirus a été largement relayée par les médias au moment du premier confinement au printemps 2020 : le pangolin, la chauve-souris, le vison ont successivement été envisagés comme des hôtes possibles. Une lecture écologiste de la crise sanitaire consistait alors à dénoncer les pratiques d'élevage intensif ou de déforestation, entraînant une multiplication du risque de transmission de virus encore inconnus. Voir par exemple Shah Sonia, « Contre les pandémies, l'écologie », *Le Monde Diplomatique*, Mars 2020, <https://www.monde-diplomatique.fr/2020/03/SHAH/61547>, consulté le 15/07/2022 ; ou encore : Billard Sébastien, « 'Le Covid-19 était inévitable, et même prévisible' du fait de notre impact écologique », *L'Obs*, 17/03/2020, <https://www.nouvelobs.com/planete/20200317.OBS26163/le-covid-19-etait-inevitable-et-meme-previsible-du-fait-de-notre-impact-ecologique.html>, consulté le 15/07/2022 ; et dans le quotidien de l'écologie politique

lecture eschatologique associant l'épidémie à une « catastrophe » de plus, annonciatrice d'une fin du monde à venir. On peut lire dans les discours l'influence de la théorie de l'effondrement¹²⁸, bien que les personnes mettent immédiatement à distance un catastrophisme qui conduirait à un repli survivaliste pour lui préférer un sentiment d'urgence qui les conforte dans leur engagement. On retrouve ici un « militantisme à l'ombre des catastrophes » bien décrit par le politiste Luc Semal dans son enquête sur les mouvements de la décroissance et des Villes en Transition (Semal 2019).

*« Pour moi, [l'épidémie] n'arrive pas par hasard. J'ai très mal démarré mon début d'année : j'ai commencé le mois de janvier avec une angoisse. [...] En matière d'écologie, je me disais que ce monde est en train d'exploser. On entendait beaucoup parler de la théorie de l'effondrement. Je me disais : 'un jour ou l'autre, il y aura la fin du monde', mais cette théorie de l'effondrement, il ne faut pas qu'on l'alimente. [...] Et quand c'est arrivé, cette épidémie, je me suis dit : 'c'était ça !' **C'est comme un grand avertissement qui nous tombe d'où on veut**, comme chacun avec nos façons de penser, de voir les choses. Je pense que des gens vont retourner vers l'essentiel. Je me suis rendu compte de plein de choses : de ton balcon, de ta fenêtre, des copines me disent : 'il y a beaucoup plus d'oiseaux en ce moment, on les entend plus', 'regardes, tu as remarqué que les arbres étaient en train de faire leurs feuilles ?' [...] La vie reprend ses droits, la nature avec. C'est bien qu'on se rende compte de tout ça. **J'ai relu des textes de la Bible, sur Sodome et Gomorrhe, ça me fait penser à toutes ces grandes catastrophes qui ont eu lieu en d'autres temps. Toutes les civilisations englouties, bien développées, peut-être plus que nous, qui ont été complètement englouties, qu'est-ce qui s'est passé ? Nous, ce n'est pas un truc aussi extrême, mais c'est quelque chose.** »*

Madeleine, 27/03/20

La sacralité de la nature est corrélée à la sacralité de la vie humaine, que la foi oblige à préserver. Pour un certain nombre de personnes, la préoccupation pour la santé de leur corps a été une porte d'entrée dans l'écologie, par l'enjeu de l'alimentation. Chirine, une jeune femme musulmane habitante de Vénissieux, explique son véganisme par une forme d'ascétisme. Végétarienne depuis l'enfance, parce qu'elle « n'étai[t] pas d'accord avec le fait de tuer les animaux », elle est devenue végane dans une recherche de pureté, limitant sa consommation à ce dont elle a « *vitalement besoin* » et refusant de « *poser le plaisir au-dessus de la nutrition* ».

Reporterre : Lavocat Lorène, « Pour limiter les pandémies, les humains doivent décoloniser le monde », Reporterre, 28/03/2020, <https://reporterre.net/Pour-limiter-les-pandemies-les-humains-doivent-decoloniser-le-monde>, consulté le 15/07/2022.

¹²⁸ La théorie de l'effondrement a été vulgarisée en France par l'ouvrage de Pablo Servigne et Raphaël Stevens sous le nom de collapsologie (Servigne, Stevens et Cochet 2015). Il s'agit d'un courant de pensée envisageant la possibilité d'un effondrement de la civilisation industrielle : une issue possible de la crise écologique est l'impossibilité pour la majorité de la population de subvenir à ses besoins vitaux. Décrit comme un courant catastrophiste générant immobilisme et repli individuel, l'effondrisme peut pourtant être à l'origine de mobilisations collectives s'appuyant sur des émotions *a priori* négatives (la peur) et sur le « choc moral » qu'elles produisent pour susciter la mise en action (Semal 2019).

« Je suis pratiquante. Dans ma religion, on dit qu'il faut vraiment préserver l'environnement, ta santé, tout ce que tu as reçu pour ton passage sur Terre. Tu as reçu un corps qu'il faut préserver, il ne faut pas lui nuire et mettre des trucs chimiques dedans. La terre, pour moi, c'est un crime : tu mets quelque chose qui est nocif pour la terre, qui te donne ta nourriture, c'est grave quand même ! Au niveau de la religion, je pense que c'est totalement lié. Ça te permet d'être mieux aussi après, tu te sens en accord, en symbiose avec ton environnement. »

Chirine, 22/06/20

Cette forme d'ascétisme associé à la pureté induit une relecture de la foi par le prisme écologiste. Sarah développe ainsi un rapport critique à la religion, opposant la « vraie religion », celle qui s'inscrit dans un idéal de sobriété compatible avec un horizon écologiste, d'une religion présentée comme inauthentique, pervertie par le consumérisme et la recherche du profit. Ce rapport critique à la religion se double d'un rapport critique à l'écologie, associée à la redécouverte profane d'une ligne de conduite inscrite dans des textes multiséculaires. On retrouve ici l'ambiguïté d'un positionnement écologiste qu'elle revendique comme tel tout en le réinscrivant dans des formes de continuité avec la tradition, le bon sens ou l'éducation religieuse.

*« [Le Ramadan], c'est devenu un business, on n'en faisait pas tout un plat avant. On mangeait normalement pendant cette période : une soupe, une entrée. La religion, c'est toute l'année, pas que pendant le Ramadan. J'ai toujours fait le ramadan toute seule, on n'a pas besoin d'être 50 000. **Dans la religion musulmane, la vraie religion, c'est vivre au jour le jour.** »*

Sarah, 04/05/20

Enfin, la dimension spirituelle des sensibilités écologistes se lit aussi dans les trajectoires d'engagement. On relève un rôle central des organisations religieuses dans la mise en action des personnes. Pour les personnes ayant reçu une éducation catholique, les souvenirs de scoutisme ou de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) sont évoqués comme des moments fondateurs d'un militantisme qui a bien souvent débuté dans le domaine de l'action sociale ou de la solidarité internationale. Évelyne et Jacques, deux personnes retraitées qui portent une initiative de création d'une épicerie sociale et solidaire dans le quartier du Mas du Taureau, racontent ainsi que leur socialisation religieuse auprès de communautés de prêtres ouvriers a été fondatrice d'un « humanisme » dans lequel elle et il se reconnaissent malgré leur éloignement de la foi religieuse. Dans un autre registre, l'engagement local au sein de la paroisse ou de la mosquée constitue bien souvent le premier jalon d'une mobilisation collective, converti ensuite dans l'action associative. C'est le cas de Justine, habitante du Village, dont l'activité bénévole de soutien scolaire et l'engagement à la MPA sont concomitants de sa récente conversion à l'islam et de son investissement au sein de la communauté des fidèles de la mosquée de Vaulx-en-Velin.

Les écologistes de la MPA sont majoritairement des femmes, qui ont connu des situations de pauvreté, qui prennent en charge des activités de soin dans la sphère domestique et professionnelle, qui ont fait l'expérience de la migration ou du voyage, et qui donnent à leur engagement une profondeur spirituelle inspirée par la foi chrétienne ou musulmane. On peut considérer ces quatre points communs des parcours des bénévoles de la MPA comme des dispositions favorables à la construction d'une sensibilité écologique orientée vers la recherche de modes de vie sobres, attentive à la nature ordinaire, sensible aux inégalités sociales et nourrie par une lecture ontologique de leur relation au vivant. Néanmoins, ces dispositions ne sont ni nécessaires ni suffisantes pour susciter une mobilisation collective en faveur de l'écologie. Ces sensibilités écologiques constituent le support d'une politisation qui s'opère à la MPA par la mise en mots.

3.2. Mettre des mots

La requalification écologiste des pratiques populaires s'appuie sur une évolution non seulement des pratiques elles-mêmes, mais aussi du vocabulaire utilisé pour les désigner. L'essor du mouvement écologiste a vu fleurir un champ lexical qui désigne sous des termes différents des pratiques écologistes labellisées et des pratiques similaires par leur nature, mais dont la dimension écologiste n'est pas affirmée. On a vu ce phénomène dans le Chapitre 3 dédié au vide-greniers de la Régie de quartiers de Saint-Denis, le terme de vide-greniers étant préféré à celui de ressourcerie ou de recyclerie. Le choix du terme renvoie à une différence de pratique (l'absence d'un atelier d'autoréparation), mais aussi à la volonté de la Régie de privilégier une écologie discrète, qui ne dit pas son nom. On observe le même phénomène pour les pratiques de glanage, de cueillette ou de récupération alimentaire urbaine, auxquelles le mouvement *freegan* a donné un nom (le *freeganisme*) qui signifie leur portée politique (Paddeu 2019).

Ce vocabulaire fait l'objet chez les bénévoles de la MPA soit d'une résistance soit d'une réappropriation, mais son usage est toujours accompagné d'une forme de mise à distance. À un vocabulaire anglosaxon (« *do-it-yourself* », « *upcycling* »), qui renvoie à une circulation internationale des répertoires d'action écologistes, Sarah privilégie les termes de récupération, de débrouille ou de bricolage pour parler de ses ateliers de revalorisation des déchets. Elle signifie par ces termes une forme de continuité avec des pratiques populaires incorporées dès son enfance et met à distance un vocabulaire qu'elle associe à une dépossession : ce vocabulaire est révélateur d'une inégale reconnaissance, selon la classe sociale de ceux et celles qui les mettent en œuvre, de pratiques pourtant similaires.

« Parfois, je regarde la télé, je me dis 'j'ai toujours fait ça moi', ça me fait rire. Pour eux, c'est la mode. Pour moi, ça n'a jamais été la mode, ça a juste toujours été. Il y a un gars des Beaux-Arts qui récupère des boîtes de conserve, il fait un truc bidon, et quand tu as le petit Africain qui a fait un truc, ça, ce n'est pas de l'art. [...] Les gens sont inconscients. Le gars a fait les Beaux-Arts, donc on lui donne des points. Les pauvres du monde, ils n'auront plus rien, on va leur piquer aussi leur pauvreté. »

Sarah, 23/09/19

La dénonciation d'une dépossession est associée à une accusation d'inauthenticité dans l'engagement écologiste. La labellisation par un vocabulaire associé à l'écologie est renvoyée au marketing qui construit de nouvelles normes de consommation sans remettre en cause structurellement le consumérisme (Dubuisson-Quellier 2016). Lors d'une réunion dédiée à la préparation du festival, Yasmine, fondatrice de l'association Fitranature, propose de tenir une buvette qui offrira des boissons à partir de produits biologiques issus des invendus. À travers la buvette, il s'agit pour elle de sensibiliser à une alimentation biologique, végétale et artisanale. Elle prévoit de déconstruire les stratégies marketing de labellisation de produits industriels. Elle donne l'exemple de « l'eau détox » : « C'est la nouvelle mode, tu mets des fraises dans l'eau et tu appelles ça 'eau détox', alors que sur les fraises, il y a plein de pesticides. C'est plutôt de l'eau intox ! » Le rejet du mot s'accompagne de la dénonciation d'un écart entre le mot et la pratique : l'utilisation du mot à des fins de labellisation en détourne l'usage et le vide de son sens.

À la stratégie de Yasmine qui consiste à refuser le mot et à le déconstruire, Dalila préfère celle de réappropriation : elle appelle délibérément « eau détox » ses préparations à base d'orties macérées dans de l'eau. Lors d'une réunion destinée à imaginer la programmation de l'année 2020, Dalila propose une série d'activités sur le thème de la nature en ville. Une nouvelle bénévole, Julie, une femme d'une trentaine d'années, blanche, qui réside au Village et commence une formation de sophrologie, demande alors à Dalila si « [elle] fai[t] de la permaculture ». Dalila lui répond qu'elle en fait « à sa façon, pas à la façon moderne d'aujourd'hui ». Lors de cette réunion, Dalila propose de planter la même espèce à différents endroits de la ville et de réaliser un suivi des sites les plus propices. Elle précise : « J'appelle ça l'agroforesterie ». La réappropriation du mot est possible dans la mesure où la labellisation n'est pas factice : le mot correspond à la pratique et la charge d'une signification politique.

Ces stratégies de résistance et de réappropriation du vocabulaire constituent déjà des formes de politisation des sensibilités écologiques dans la mesure où elles supposent un travail d'identification de plusieurs écologies et un cheminement personnel pour construire un positionnement politique à partir de ces divergences. La MPA accompagne cette politisation : c'est un lieu où l'on passe d'une écologie à bas bruit à une écologie qui dit son nom, l'enjeu étant alors d'éviter les phénomènes de dépossession et de labellisation factice. Une analyse approfondie de ma participation à des réunions

d'organisation¹²⁹ d'une *gratifieria*¹³⁰ permet de montrer comment la mise en débat des représentations et des valeurs attachées aux mots informe des choix stratégiques pour mener effectivement l'action. La politisation recouvre ici trois processus : la publicisation (la question écologique est formulée), la conflictualisation (l'écologie est mise en débat, elle fait l'objet de différents positionnements qui sont opposés les uns aux autres), la transformation des pratiques (la publicisation et la conflictualisation sont dirigées vers une action dont l'horizon est le changement social).

En janvier 2020, Maud, une bénévole de la MPA très sensible à la question des déchets, propose d'organiser une *gratifieria* à la MPA. La coordinatrice de la MPA la soutient : l'idée avait déjà émergé en 2019, dans la perspective de mettre en place un magasin gratuit (une zone de gratuité permanente) dans l'entrée. Cette idée est motivée par l'objectif d'élargir le public de la MPA en touchant des personnes qui ne se reconnaissent pas dans la communication d'un lieu explicitement dédié aux engagements écologistes. La *gratifieria* vise à offrir à ces personnes un prétexte pour entrer, à savoir venir chercher un objet dont elles ont besoin ou donner des objets dont elles souhaitent se débarrasser. L'enjeu est alors pour la coordinatrice de « *ne pas être seulement récepteurs de dons* », mais de profiter de l'événement pour politiser la pratique de la seconde main auprès des personnes qui donnent ou qui prennent. L'organisation est pensée de telle manière que des bénévoles de la MPA puissent accueillir le public et lui présenter les objectifs politiques de la MPA et de l'événement lui-même.

Ces objectifs politiques ne font cependant pas consensus. Ils ont été débattus et définis durant les réunions d'organisation qui ont constitué des temps de politisation non pas du public de l'événement, mais des bénévoles elles-mêmes. L'objectif de limiter les déchets et de favoriser la seconde main ne fait pas débat : c'est un enjeu qui constitue un motif d'engagement pour toutes les personnes présentes, engagées dans des initiatives de réduction des déchets dans leurs sphères personnelles, professionnelles et/ou militantes. C'est plutôt par la question de la gratuité qu'on assiste à une mise en débat des questions écologiques, sur la manière d'articuler solidarité et écologie d'une part, et sur la place donnée dans l'écologie à la critique du consumérisme d'autre part.

Le terme de *gratifieria* est proposé et expliqué dès la première réunion par la coordinatrice salariée : « *C'est une grande donnerie, comme un vide-greniers, sauf que tout est gratuit* ». La référence au vide-greniers est utilisée pour favoriser l'appropriation du terme de *gratifieria* en le rapprochant

¹²⁹ L'analyse s'appuie ici sur l'observation participante de deux réunions : celle du 28/01/20 dédiée à l'élaboration de la programmation de l'année 2020 lors de laquelle l'idée d'organiser une *gratifieria* émerge ; celle du 21/02/20 dédiée à l'organisation opérationnelle de l'événement. Prévu en mars 2020, l'événement n'a pas pu se tenir du fait de la crise sanitaire.

¹³⁰ Pour la définition d'une *gratifieria*, voir le Chapitre 3, 3.2.3.

d'une pratique bien connue des bénévoles présentes. C'est aussi le terme utilisé par la bénévole qui a proposé l'action : celle-ci donne pour référence deux associations écologistes lyonnaises qui ont organisé des *gratifierias* par le passé. Les autres participant-es de la réunion semblent découvrir le mot.

« Sarah, fondatrice de l'AUPAS et familière des pratiques de récupération, remet en question l'utilisation d'un terme spécifique pour désigner une initiative qui lui semble similaire à des actions de solidarité qu'elle met en place depuis de nombreuses années : **'Tout ça, on le faisait déjà dans les années 70. On laissait des caisses d'aliments dans un endroit discret. Comme ça, pour les gens qui avaient honte de recevoir, c'était plus simple.'**

Lila, autrice d'un livre qui raconte son expérience d'enfant placée, accompagnée par la MPA pour la valorisation de cette initiative, rappelle l'origine du terme : 'Cela a été expérimenté par le mouvement humaniste en Argentine, lors de la crise de la monnaie.'

Sarah continue de raconter ses expériences précédentes : 'En 2005, on a voulu créer une association – Bal'Créa – pour **donner accès à des vêtements aux personnes qui en auraient besoin. Parfois, tu as besoin d'un vêtement particulier pour un travail, et c'est gonflant d'en acheter un juste pour ça.'**

Lila renchérit : 'En plus, **les vêtements, c'est la première source de pollution.'**

Lucie, la coordinatrice, insiste sur la différence entre une action de solidarité envers les plus démunies et la gratifieria : 'La gratifieria ne s'adresse pas forcément à des personnes dans le besoin, mais **aussi à des personnes qui ne veulent pas acheter du neuf.'**

Odile, une bénévole blanche et retraitée qui propose des permanences d'écrivain public à la MPA, s'inquiète de l'utilisation des objets à des fins lucratives : 'Mais si les gens revendent ensuite les objets au marché aux puces ? On pourrait **poser le principe d'un contre-don**, même si c'est une bricole.'

Sarah n'est pas d'accord : 'On s'en fout qu'ils revendent. Si ça peut servir... **Ça dépend de la situation de la personne** après... C'est vrai que si ça lèse **une famille qui en a vraiment besoin**, c'est dommage.'

Nassim, un adolescent cofondateur d'une association de maraudes accompagnée par la MPA, qui habite la Grappinière, fait valoir son expérience des maraudes : '**On ne va pas entrer dans une politique de contrôle. Ça dénature l'action.** Les gens se servent déjà dans les poubelles. Ça nous est arrivé de faire des maraudes et de donner toujours aux mêmes personnes, des Rroms. **Notre politique, c'est sans condition.**' Sarah insiste : 'Quand une personne revient **alors qu'elle n'est pas dans le besoin**, j'ai peur de manquer quelqu'un qui en a vraiment besoin.' Aminata, à l'initiative de la même association de maraudes, une adolescente qui habite aux Noirettes et que Lucie a rencontré en porte-à-porte, va dans le sens de Nassim : 'On ratera toujours des gens.' Lucie renchérit : 'Il faut accepter le principe que **n'importe qui peut récupérer.**' »

Carnet de terrain, 28/01/20

À partir de l'expression du point de vue critique de Sarah sur la requalification écologiste d'une pratique de solidarité à l'égard des plus démunies, un débat s'engage sur la conditionnalité du don. La gratuité en elle-même n'est pas remise en question : personne ne propose de vendre les objets, pour financer, par exemple, des actions de la MPA. Mais c'est la signification politique de la gratuité qui fait débat. Sarah considère que la *gratifieria* s'adresse prioritairement aux personnes en situation de pauvreté et que la gratuité répond à des besoins de première nécessité. À cette vision s'oppose celle portée par la coordinatrice qui réaffirme le principe d'inconditionnalité du don, qu'elle met en lien avec la vocation écologiste de l'événement : la *gratifieria* s'adresse à des personnes qui veulent

éviter d'acheter des produits neufs, et cette préoccupation est susceptible de concerner toutes les classes sociales. Lors de la réunion suivante, elle maintient cette ligne : « *Une personne qui gagne 10 000 euros par mois mais qui n'a pas envie d'acheter neuf parce que ça lui tient à cœur de ne pas gâcher, en fait elle peut venir aussi !* » La réaffirmation de l'inconditionnalité s'appuie ici sur l'argument du réemploi, qui était l'objectif de départ de Maud lorsqu'elle a proposé cette action. L'argument de Lila, qui réagit au souci de Sarah d'éviter aux personnes d'acheter des vêtements à usage unique, s'inscrit dans cette ligne. L'inconditionnalité est également défendue par Nassim et Aminata, qui avancent cependant un autre type d'argument : s'appuyant sur leur expérience des maraudes, il et elle voient dans la conditionnalité une « *politique de contrôle* » qui « *dénature* » l'action de solidarité. Lors de la réunion suivante, qui rejoue ce débat avec d'autres personnes, c'est finalement le principe de non-conditionnalité qui est privilégié.

Un second débat concerne l'autolimitation des besoins. La dimension écologiste des *gratifierias* ne se limite pas au réemploi : la gratuité implique aussi une mise à distance de l'ordre marchand, en rendant possibles d'autres règles de circulation des biens que celles instaurées par le marché. Cet héritage est mis en avant lors d'une réunion par Lucie et Maud mais elles font état de leur crainte que la gratuité soit interprétée comme une invitation à surconsommer. Maud propose alors de fixer un nombre maximal d'objets par personne jusqu'à une certaine heure, à partir de laquelle l'objectif serait surtout de se débarrasser des objets restants. Lucie justifie cette proposition par le fait qu'imposer une limite est une manière d'inviter les personnes à prioriser leurs besoins et à renoncer aux biens superflus : « *On n'est pas habitués à la gratuité, donc on a tendance à tout prendre puisque tout peut être utile. [Imposer un nombre d'objets maximum], c'est aussi une manière d'amener les gens à réfléchir à ce dont ils ont vraiment besoin.* » Cette proposition rejoint une critique récurrente adressée aux ressourceries : en favorisant la seconde main à moindre coût, ces initiatives ne remettent pas structurellement en question le consumérisme (Rassat 2020). Deux bénévoles s'expriment en défaveur de cette proposition. Selma, animatrice dans un centre social de la ville et bénévole dans une association d'animation sociale et d'entraide, n'est pas à l'aise avec l'idée de préjuger des besoins des personnes et de fixer un seuil égal pour tout le monde : elle évoque des rapports différents à la récupération et ne souhaite pas imposer de limites à des personnes qui récupèrent pour redistribuer ou pour transformer les objets. Sakina, multi-engagée dans de nombreuses actions de solidarité à Vaulx-en-Velin, s'inquiète d'un écart entre le nombre de dons et le nombre de receveurs : pour avoir déjà organisé des collectes d'objets de seconde main dans le quartier, elle témoigne que les dons sont en général nombreux et craint que la MPA ne soit pas en mesure d'écouler l'ensemble des objets reçus. La proposition initiale est alors écartée au profit d'un travail de sensibilisation sur les normes de consommation que les bénévoles s'engagent à mener auprès du public.

Le récit de ces débats permet de mettre en lumière l'importance de la formulation des enjeux politiques que revêt l'organisation d'un événement. On peut noter le rôle central de la coordinatrice dans cette mise en mots. Sa légitimité à opérer cette politisation des enjeux repose sur sa posture de militante : il n'y a pas d'un côté la professionnelle qui initie l'action et les habitant-es qui y participent, mais des militant-es, professionnel·les et bénévoles, qui organisent ensemble une action sur un sujet qui leur tient à cœur (la récupération) et avec l'objectif de renforcer leurs rangs par un travail de mobilisation. La posture de l'accompagnatrice relève moins d'un pouvoir exercé sur les personnes (une forme d'injonction) que d'une autorité fondée sur l'expérience et la relation de confiance avec les personnes. Elle n'est d'ailleurs pas la seule à endosser ce rôle : Sarah, Nassim, Aminata, Selma, Sakina... contribuent également à cette mise en mot en confrontant des arguments construits au cours d'activités militantes en dehors de la MPA. Ainsi, le travail de politisation est inégalement réparti : il est davantage pris en charge par des personnes dont les parcours d'engagement sont marqués par des fonctions de responsabilité dans les structures concernées (salarié-es, fondateur·rices, président·e ou membre du Bureau).

La politisation est adossée à l'organisation de l'événement : elle passe par l'action. Les dimensions opérationnelles et les dimensions politiques sont sans cesse mêlées : les valeurs sont directement incarnées dans des choix stratégiques et mises à l'épreuve de contraintes pragmatiques. Janna, présente lors de la seconde réunion, qui a déjà organisé plusieurs vide-greniers dans le cadre de son engagement dans la même association d'animation sociale que Selma, est amenée pendant la réunion à s'appuyer sur son expérience des vide-greniers tout en la remodelant en fonction des objectifs politiques qui sont débattus. À la fin de la réunion, lorsqu'une bénévole évoque « *les personnes qui vont venir acheter* », c'est elle qui la reprendra avec un sourire : « *Mais personne ne va acheter quoi que ce soit !* »

Les mots s'incarnent ainsi dans la matérialité des pratiques. La mise en mots se traduit pendant les événements par une mise en scène. Je n'ai pas pu observer celle de la *gratifieria*, mais le contraste entre la scénarisation du « festival pour agir » organisé par la MPA et celle de la fête de quartier des Noirettes organisée par EMH est éloquent. Le festival privilégie des fanions en tissu réutilisables et artisanaux aux décorations jetables en plastique. La restauration est constituée de nourriture végétarienne, biologique, issue des invendus et transformée sur place de manière participative, là où la fête de quartier privilégie la viande et les produits transformés, achetés auprès des commerçant-es du quartier. Des tours de vaisselle sont instaurés lors du festival, là où de la vaisselle jetable est utilisée pendant la fête de quartier. L'arrivée d'un troupeau de moutons, conduits par la Bergerie urbaine, une structure d'agriculture urbaine qui sensibilise au lien homme-animal à travers des transhumances urbaines, contribue également à l'esthétisation pendant le festival de l'écologie telle qu'elle est portée à la MPA (cf. Photo 34). L'esthétisation de l'écologie est aussi une manière de la

dire : le matériel réutilisable est une façon d'afficher un attachement à la réduction des déchets plus qu'à leur recyclage (par opposition à des assiettes en carton, par exemple). L'attention portée à la qualité des produits et la préparation participative du repas inscrit l'écologie dans une perspective de réappropriation de son alimentation face à l'industrie agro-alimentaire et la grande distribution. La présence des moutons invite à s'interroger sur la place du vivant en ville. La scénographie du festival s'inscrit ainsi dans un « tournant esthétique de la participation citoyenne » (Houlstan-Hasaerts 2019) qui accorde « aux dimensions incarnées, sensibles, et affectives, mais aussi figuratives, expressives, imaginatives et créatives » de notre rapport à l'espace public une dimension politique : il s'agit d'incarner dans la matérialité une signification politique. La scénographie a donné lieu à un chantier participatif et à des ateliers de bricolage mobilisant les bénévoles : le festival s'apparente ainsi à une « forme environnementale » où « former signifie faire, mais un faire tel qu'il s'agit d'inventer une manière de faire » (Blanc 2008, p. 62). La vision politique de la MPA s'incarne dans la capacité collective des personnes qui s'y engagent à lui donner une forme matérielle.



Photo 34 - Festival pour Agir, 04/10/2019

Le Festival pour Agir s'est tenu le 04/10/2019 sur la place centrale du quartier des Noirettes. À l'arrière-plan, on aperçoit l'une des barres de la résidence des Noirettes 1. La résidence des Noirettes 2, où la MPA est située, est de l'autre côté de la place. C'est la troisième édition de ce festival de quartier qui valorise les initiatives citoyennes écologistes et solidaires de quartier. Les stands des associations encadrent la place. On aperçoit la buvette au centre en arrière-plan, et à droite la grande tablée d'épluchage participatif de la disco soupe. Les tables sont recouvertes de nappes en tissu. Au centre, au premier plan, les moutons de l'association La Bergerie Urbaine, guidés par leur bergère, arpentent le quartier.

Il faut cependant relever des exceptions à cette mise en mots à la MPA. Toutes les activités ne font pas l'objet d'une politisation aussi explicite. C'est le cas par exemple de l'atelier couture, animé tous les jeudis par une habitante des Noirettes, couturière professionnelle. La dimension écologiste de cet atelier est claire pour l'animatrice, qui tient à utiliser du tissu récupéré et qui voit dans la couture une manière de limiter l'achat de vêtements neufs. Mais elle ne met pas en mots cette intention pendant l'atelier, d'abord consacré à l'apprentissage de la couture. Pourtant, la question écologique affleure au cours des échanges informels entre les participantes. Une femme d'origine maghrébine, voilée, âgée d'une trentaine d'années, se rend à l'atelier accompagnée de son fils de quatre ans : évoquant la fréquence avec laquelle ses enfants trouvent leurs vêtements de sport, elle privilégie le raccommodage et souhaite apprendre à se servir d'une machine à coudre pour le rendre plus solide.

Une femme blanche d'une quarantaine d'années, convertie et portant le voile, est venue personnaliser un sac de courses portant la marque Carrefour. Elle souhaite « *cachez la marque* », précisant qu'elle « *n'est pas là pour faire la pub de Carrefour* ». La mise en mots respecte ainsi des rythmes de politisation différents. On s'éloigne ici de l'idée d'un seuil pour définir le politique, à partir duquel une personne serait considérée comme politisée. C'est ce qu'exprime la coordinatrice lors d'un rendez-vous partenarial :

« On pense souvent qu'il y a une frontière claire entre les gens qui sont engagés et ceux qui ne le sont pas, les gens qui sont écolo et ceux qui ne le sont pas, alors que tout le monde est en chemin. Ce n'est pas : 'une personne est au niveau 0, on allume une lanterne dans sa tête et c'est parti'. »

Lucie, 19/05/20

Les ateliers de couture, comme beaucoup d'ateliers de partage de savoir-faire, assurent ainsi un rôle de porte d'entrée à la MPA. Lors d'une réunion d'équipe, Madeleine, ancienne administratrice d'un centre social, remet en question la pertinence des ateliers réguliers à la MPA, regrettant que les participantes des ateliers ne s'investissent pas davantage dans la vie du lieu. Elle y voit un rapport de « *consommation* » aux activités de la MPA, éloigné de l'objectif de politisation que se donne le lieu. Le témoignage de Sophie, une bénévole qui est entrée à la MPA par le biais des distributions de produits vrac et qui a ensuite rejoint l'équipe, apporte un point de vue différent sur ces ateliers.

« Ça s'est posé à la réunion : est-ce que c'est un centre social, une MJC ? Ce sont des questions difficiles. Quand les bénévoles font la couture ou le tricot, elles ne pensent pas à ça : quand la personne vient à la MPA, elle vient pour apprendre la couture, mais pas pour s'impliquer à la MPA. C'est ça qui est compliqué. Ça me fait réfléchir. On dit solidarité aussi dans la MPA. Les gens, même s'ils viennent, ils viennent apprendre la couture, c'est pour les sensibiliser à l'écologie, pour récupérer des tissus, faire des choses, c'est dans le long terme. Mais si on leur dit : 'il faut venir à des réunions'. Je viens à la couture parce que j'ai trouvé du sens, ou quand il y a un événement, pour aider Amira [l'animatrice de l'atelier couture]. Peut-être que les personnes n'ont pas atteint cette évolution, elles sont à un autre stade. »

Sophie, 23/10/19

La politisation s'appréhende ainsi à travers l'image du chemin : il s'agit d'un processus de long terme, qui s'appuie sur des sensibilités écologiques construites au cours des trajectoires sociales et qui s'opère par l'action collective. C'est par l'action collective que le sens attaché aux pratiques se formule et que les personnes construisent des positionnements politiques à partir d'une confrontation de valeurs. En permettant à des personnes issues d'univers militants différents de se rencontrer et d'agir ensemble, la MPA offre un espace d'accompagnement à la politisation des sensibilités écologiques.

4. Un tiers-lieu de quartier

La MPA renvoie à une stratégie d'ancrage par le lieu. La littérature sur les tiers-lieux s'est intéressée aux rôles que peuvent jouer des lieux dédiés à des usages collectifs dans un territoire. Cette section s'inspire de cette littérature en distinguant trois approches des tiers-lieux. Les premiers travaux des années 1990 s'inscrivent dans la lignée de l'ouvrage *The Great Good Place* du sociologue Ray Oldenburg paru en 1989. Il y décrit des lieux où les citoyen·es peuvent s'évader de la sphère domestique ou du monde du travail et qui autorisent une forme de sociabilité fondée sur une relation de réciprocité. Parmi ces *third places*, il compte des cafés, bars, centres communautaires, salons de coiffure... accessibles à un public diversifié et offrant un cadre suffisamment accueillant pour autoriser la création de liens sociaux. Une seconde approche voit dans les tiers-lieux la manifestation d'une culture du faire que développent les *hackers* et les *makers* aux États-Unis dans les années 1960 (Colmellere *et al.* 2019) : les premier·ères valorisent un rapport non marchand aux technologies numériques développées au sein de la Silicon Valley californienne, tandis que les second·es font du bricolage et de l'artisanat un outil d'émancipation sociale autour du slogan « *Do It Yourself!* » qui irrigue les mouvements sociaux contestataires de la côte Est américaine (Hein 2012; Berrebi-Hoffmann, Bureau et Lallement 2018). Cette attention portée à la place du faire dans les tiers-lieux conduit de nombreux·ses auteur·rices à s'intéresser à la dimension politique des tiers-lieux, entre logiques d'émancipation, de marchandisation et d'institutionnalisation (Corteel et Robert-Tanguy (eds.) 2019).

Cette section analyse la MPA à la lumière des trois fonctions d'un lieu de quartier mises en avant par la littérature sur les tiers-lieux. On verra d'abord que la MPA joue un rôle de consolidation du lien social dans le quartier (4.1). La sociabilité qu'abrite la MPA est dirigée vers l'expérimentation : la MPA est un lieu d'apprentissages de savoirs et de savoir-faire pour agir pour la transition écologique et solidaire (4.2). Enfin, la MPA joue un rôle dans la reconfiguration des sentiments d'appartenance des personnes qui s'y engagent : on discutera de la capacité de la MPA à construire une communauté politique autour de l'écologie ordinaire (4.3).

4.1. Un lieu de sociabilité

L'idéal-type du tiers-lieu d'Oldenburg se caractérise par la « pure sociabilité » : la fonction sociale est prioritaire sur toutes les autres fonctions (consommation, production) et elle est assurée par la rencontre entre les personnes elles-mêmes (et non par un dispositif de divertissement). L'apologie des *third places* par Oldenburg s'inscrit dans une critique de ce qu'il identifie comme un délitement du lien social dans la société moderne américaine, résultat de la fonctionnalisation des espaces publics urbains et des espaces commerciaux. Depuis, la littérature scientifique s'est attachée à éprouver le concept de *third place* sur le plan empirique, en analysant la place de ce type de lieux dans la constitution de liens sociaux dans des villes marquées par les logiques de fragmentation urbaine et sociale et de privatisation des espaces publics (Hickman 2013; Yuen et Johnson 2017; Williams et Hipp 2019). Si ces travaux ont permis de montrer que les tiers-lieux n'étaient pas épargnés par des logiques de ségrégation et d'exclusion, la plupart tiennent pour acquis la crise du lien social. Cette section propose de mettre en regard la conception de la sociabilité qui sous-tend l'idéal-type du tiers-lieu d'Oldenburg à celle qui se construit à la MPA. Je commencerai par examiner ce que signifie la « crise du lien social » dans un quartier populaire pour ensuite discuter la notion de « neutralité » attachée à la « pure sociabilité » dans le modèle d'Oldenburg.

4.1.1. Les tiers-lieux et la « crise du lien social »

Dans le contexte de cette « crise du lien social », les quartiers populaires tiennent une place particulière. Ils sont décrits tantôt comme les derniers bastions du lien social de proximité, tantôt comme les premiers laboratoires des conséquences de la crise du lien social sur les trajectoires sociales et urbaines. L'enquête de terrain au Grand Mas est venue confirmer cette ambivalence. Un épisode a été particulièrement révélateur de l'effet sur les trajectoires d'un isolement renforcé par la pauvreté, et cependant, des ressources mobilisées pour y faire face. En avril 2019, alors que devait se tenir le festival de quartier organisé par la MPA aux Noirettes, et que se préparait la fête de quartier organisée par EMH en juin, nous apprenons le décès d'un enfant défenestré par sa mère, résidant dans l'une des barres de la cité. J'ai vécu ce drame par l'intermédiaire des discours portés sur l'événement par les personnes investies à la MPA et ses partenaires associatifs et institutionnels. Deux interprétations des causes de ce drame cohabitent dans leurs discours : la première considère l'isolement de la mère et sa vulnérabilité psychologique et sociale comme les révélateurs de la précarisation de la population du quartier et d'un délitement des liens sociaux de voisinage ; la seconde met l'accent sur l'abandon du quartier par les institutions, la colère étant dirigée vers les services sociaux qui auraient laissé la garde des enfants à leur mère malgré sa situation, et vers la

police qui aurait tardé à intervenir. La première renvoie à la problématique de l'isolement traitée comme le symptôme de situations de pauvreté et de discrimination qui sont renforcées par l'absence de liens sociaux : la pauvreté, toujours relative, « ne peut pas être compris[e] sans référence aux liens sociaux » qui permettent d'y faire face (Paugam 2005, p. 78). La seconde s'inscrit dans le cadre d'un constat plus général du resserrement des médiations en quartiers populaires, qu'il s'agisse des médiations syndicales ou associatives issues du mouvement ouvrier ou des structures d'éducation populaire, ou des médiations assurées par les services publics de proximité (Siblot 2006).

Les événements festifs prévus en avril et juin 2019 sont aussitôt reportés. Les discussions informelles qui se sont tenues à la MPA les jours suivants révèlent une volonté de mobiliser les ressources de la MPA pour faire face collectivement : la coordinatrice envisage de se rapprocher de la famille soutenue par un collectif d'habitant-es pour apporter le soutien de la MPA dans l'organisation d'une marche blanche, tandis que deux bénévoles, l'une habitante du quartier Cervelières, l'autre habitante de Décines ayant grandi aux Noirettes, proposent d'organiser des groupes de parole à la MPA pour échanger autour de ce traumatisme. La MPA a constitué un lieu de réunion permettant à ces discussions informelles d'avoir lieu : la distribution de Vrac qui s'est tenue le lendemain a été identifiée comme l'occasion de se retrouver. Paradoxalement, cet événement a révélé l'existence de liens sociaux denses : l'information s'est propagée rapidement par le bouche-à-oreille parmi les habitant-es, les décisions concernant l'animation de la vie sociale du quartier ont été prises par le biais de discussions informelles et interpersonnelles impliquant des habitant-es, des acteurs associatifs et des acteurs institutionnels. Cette densité des liens constituant la communauté de la MPA contraste avec le constat de situations d'isolement à la fois social et institutionnel qui perdurent en marge de cette communauté.

La question n'est peut-être pas tant de savoir si les quartiers populaires sont plus ou moins déliés que les autres quartiers, mais d'identifier les leviers qui permettent de tisser les liens sociaux dans la durée. À travers cet épisode révélateur, on mesure le rôle de lieux de quartier comme la MPA dans la constitution de liens sociaux et dans l'organisation de réseaux de solidarité à partir de ces liens. Or on assiste depuis les années 1980 à la disparition progressive des lieux susceptibles d'accueillir les solidarités locales en quartiers populaires (espaces publics extérieurs, commerces de proximité, centres sociaux, locaux collectifs résidentiels). Les travaux sur les effets de la rénovation urbaine sur les liens sociaux ont montré que la résidentialisation a eu tendance à comprimer les usages collectifs des espaces extérieurs des grands ensembles dans des quartiers marqués par une appropriation habitante de la rue (Sauvadet et Bacqué 2011; Bacqué 2019). Les travaux sur le déclin des commerces de proximité en quartiers populaires du fait de la baisse du pouvoir d'achat des habitant-es et de la concurrence des grandes surfaces soulignent le rôle du petit commerce dans l'animation sociale d'un quartier (Charié 2009; Antoine Fleury et Fol 2018; Alba et Jankel 2020). Enfin,

les travaux sur les centres sociaux en quartiers populaires attestent des contraintes financières et administratives auxquelles ces structures font face et qui se résolvent au prix d'une institutionnalisation croissante (Durand 2006; Juan et Laville 2019; Decamp 2021).

Au Grand Mas, la fermeture du centre social associatif Le Monde Réel en 2012 après la perte de son agrément CAF et la fin du soutien financier de la Ville a laissé un vide dans le quartier : le centre social Peyri est situé à proximité mais est historiquement tourné vers la Grappinière, tandis que le centre social du Grand Vire est ancré dans le centre-ville. Il y avait donc une place à prendre pour des lieux comme Bricologis au Grand Bois ou la MPA aux Noirettes. Ces deux structures ont bénéficié de la volonté d'EMH de revaloriser les LCR que les bailleurs précédents avaient laissé vacants ou sous-utilisé (cf. 2.2.4). Les LCR sont en effet nombreux au Grand Mas, mais ils ont été délaissés à partir des années 1990. Évelyne, une ancienne militante des Alternatifs¹³¹, investie dans la vie politique locale et engagée dans le domaine de l'habitat coopératif, a habité la ZUP à partir des années 1970. Elle décrit le rôle des LCR dans l'animation de la vie sociale au Grand Mas aux débuts de la ZUP comme un temps révolu. Elle exerçait en tant que jeune fille au pair pour des familles de classes moyennes installées dans les nouveaux logements de la ZUP et motivées par un idéal de vie communautaire.

« C'est une ZUP qui a été conçue avec une place pour le social et l'associatif avec les locaux collectifs résidentiels, avec des équipes d'animateurs conçues dès le départ. [...] Je suis arrivée sur la ZUP de Vaulx en 74, j'avais 18 ans. On habitait dans une communauté. [...] En 74, on habitait dans un appartement partagé, des grands appartements communautaires, c'est tombé depuis [avec la rénovation urbaine]. Je travaillais à mi-temps dans une autre communauté qui était dans les tours qui sont tombées depuis aussi. »

Évelyne, 29/10/19

La mise à disposition de locaux aux associations et collectifs habitants a connu un regain à partir du milieu des années 2010 à la faveur de trois facteurs principaux. Le contexte du rachat de patrimoine entre les différents bailleurs de la Métropole lyonnaise a permis aux équipes gestionnaires d'identifier les locaux vacants ou sous-valorisés à la faveur d'un nouvel état des lieux du parc social (i). C'est le cas des LCR du Mas du Taureau et des Noirettes 2 et 3 identifiés par le service innovation sociale d'EMH au moment du rachat. Ce contexte de rachat a coïncidé au développement précoce de l'innovation sociale au sein d'EMH et à un projet d'entreprise favorable au soutien des initiatives des locataires et au développement de services de proximité (ii). Enfin, le projet de rénovation urbaine – dont la deuxième phase démarre dans le quartier Grande Île en 2016 dans le cadre du NPNRU – a donné lieu à des démolitions et des relogements qui impliquent des périodes de latence du bâti que des associations ont pu investir de façon transitoire (iii).

¹³¹ Parti politique né en 1998, issu de l'Alternative rouge et verte qui se reconnaît dans la tradition autogestionnaire et une conception de l'écologie politique qui prend en compte les inégalités sociales.

Ni particulièrement déliés, ni particulièrement reliés, les quartiers populaires connaissent cependant des transformations urbaines récentes qui contribuent à comprimer les lieux de sociabilité habitante. Ceux-ci constituent pourtant des espaces propices au renforcement des liens de solidarité locale. La politique d'EMH de réinvestissement des LCR au bénéfice des associations constitue ainsi un support au renforcement du lien social au Grand Mas dont la MPA n'est pas le seul exemple.

4.1.2. « Maison » ou « lieu neutre » ?

Ces lieux jouent-ils dans le quartier un rôle similaire à celui des *third places* décrits par Oldenburg ? Le cas de la MPA nous permet de les appréhender comme des lieux de sociabilité de quartier qui se distinguent des équipements publics de proximité (bibliothèques, maisons des associations), de lieux de quartier plus traditionnels (centres sociaux) et des commerces de proximité. Ils s'en distinguent d'abord par leur proximité avec la sphère domestique si l'on considère le sentiment d'y être accueilli-e et les relations de confiance qui s'y nouent : les personnes qui fréquentent la MPA s'y sentent « comme à la maison ». Cela passe par l'aménagement intérieur du lieu, qui a fait l'objet de chantiers participatifs et pour lequel le mobilier de seconde main, récupéré par les bénévoles, a été privilégié. Cette logique se prolonge dans la gestion quotidienne du lieu : le ménage, la vaisselle... est assuré par ses usager-ères, salarié-es ou bénévoles. Ce climat de confiance est aussi créé par une réflexion sur l'accueil des personnes qui pénètrent dans le lieu. C'est le rôle de la coordinatrice, mais également des volontaires en service civique ou de certaines bénévoles régulièrement présentes¹³². Les temps collectifs de sociabilité y contribuent également : repas partagés organisés ou improvisés dès lors que les personnes ont intégré la possibilité de passer un moment à la MPA sans raison particulière. C'est le temps accordé à la dimension interpersonnelle des relations sociales d'une part, et la place laissée à l'appropriation du lieu par les personnes d'autre part, qui distinguent la MPA d'un équipement public de proximité, qui en font une « maison », un espace suffisamment familier pour s'y sentir « chez soi », comme l'exprime Madeleine dans cet extrait d'entretien.

*« Je trouve que c'est bien la MPA, c'est un lieu de vie, où les gens se sentent bien. Ce que j'ai aimé dans la MPA, comme ce que j'aime à Bricologis, c'est que **ça pourrait être chez n'importe qui. Il n'y a pas de chichis, comme dans les super structures.** J'en vois souvent, comme ils nous font à la médiathèque, mais ce dont on a besoin, c'est un lieu pour se retrouver, pour réfléchir ensemble... [Nous avons besoin] de **gens qui soient dispo pour nous recevoir, nous entendre. C'est bien, il y a de la disponibilité ici.** »*

Madeleine, 12/11/19

On pourrait alors comprendre la MPA comme un prolongement de la sphère domestique, qui en élargit le cadre en l'ouvrant vers d'autres relations sociales mais qui en conserve les attributs (la

¹³² Il m'est d'ailleurs arrivé d'assurer cette fonction d'accueil lors de mes séjours prolongés.

familiarité des lieux, des activités et des gens). Le témoignage de Sophie, habitante d'un logement social aux Cervelières, pharmacienne de formation et mère au foyer, nous amène à nuancer ce constat. Elle décrit la MPA comme un lieu « neutre » où l'on est « juste soi-même », détaché-e des affiliations familiales ou communautaires, et libéré-e des obligations afférentes. Son environnement proche est marqué par l'appréhension du jugement des autres et la pression sociale exercée par la famille ou le voisinage : elle considère ainsi qu'il est plus aisé pour elle d'utiliser le composteur collectif des Noirettes plutôt que celui des Cervelières en bas de chez elle, du fait de la configuration des logements aux Cervelières qui donne vue sur l'espace collectif où le composteur est installé, laissant la possibilité aux voisin-es de l'observer en train de jeter ses déchets. La « neutralité » de la MPA lui permet d'échapper à l'absence d'anonymat dans l'espace public et dans son espace domestique, tout en lui offrant la dimension familière d'une « maison ».

*« Lors d'un premier entretien avec Sophie le 23/10/19 à la MPA, je l'interroge sur les motivations qui l'ont conduite à rejoindre l'équipe bénévole. 'Je ne l'ai pas caché : **au départ, c'était pour voir du monde, sortir de chez moi. C'est un lieu neutre où on pouvait rencontrer du monde, des personnes qui pensent à l'écologie.**' Je ne la relance pas sur cette expression de 'lieu neutre'. Lorsqu'elle y a de nouveau recours lors d'une autre conversation, je me note d'aborder à nouveau la question avec elle. Je lui téléphone pendant le premier confinement, le 23/04/20. Après avoir échangé quelques nouvelles, je lui demande des précisions sur ce qu'elle entend par 'lieu neutre'. Elle se rappelle avoir utilisé ce mot, et n'a pas de mal à l'expliquer : '**Quand tu es chez toi, et que quelqu'un vient chez toi, ce n'est pas pareil. À la MPA, tu n'es pas obligée de déballer toute ta vie, tu ne dois pas forcément te dévoiler. On ne fait pas de différences entre les personnes. On ne te demande pas qui tu es, c'est toi qui décides si tu veux t'impliquer. C'est hors de la religion. Tu te retrouves dans ta communauté religieuse, dans ta famille, mais là, c'est encore un autre espace. Un espace où tu peux être toi-même. Parfois, on a peur d'être jugé dans certains endroits. C'est humain de vouloir juger des personnes, mais dans le milieu associatif, on essaye d'accepter les gens comme ils sont, avec ce qu'ils savent faire, sans les obliger à le faire. Quand on se sent obligé, ça demande de l'énergie, tandis que quelque chose qu'on a envie de faire, qui correspond à nos valeurs ou qui a du sens pour nous, quand on le fait, on est mieux avec soi-même et avec les autres.**'*

Carnet de terrain, 23/04/20

On se rapproche ici de la « sociabilité pure » que Oldenburg considère comme l'un des attributs des *third places*. D'après Oldenburg, ce qui lie les gens dans un lieu de ce type, c'est l'ici et maintenant de la rencontre, la conversation qui peut s'établir entre deux inconnu-es dont le point commun est de se retrouver dans un lieu familier. Il parle lui aussi de « neutralité » pour désigner cette capacité des *third places* à fonder leur communauté moins sur des caractéristiques sociologiques partagées mais sur des affinités de valeur. Les sociologues Seth Williams et John Hipp affirment que la neutralité des *third places* est l'un des attributs qui leur permet de renforcer la cohésion sociale dans le quartier : « Les tiers-lieux sont considérés comme des niveleurs sociaux, dans le sens où la distance sociale, qui est si déterminante pour les associations formelles, a moins d'influence sur l'association

occasionnelle des individus dans ces espaces. »¹³³ (Williams et Hipp 2019, p. 4). Ils s'appuient sur la sociologie interactionniste du sociologue Erwin Goffman pour considérer les *third places* comme des lieux où s'actualisent les rituels de la civilité par lesquels, au moment de l'interaction, les frontières entre groupes sociaux sont susceptibles de s'estomper. Cet attribut est également repris par le sociologue Antoine Burret, pour qui le tiers-lieu rassemble des « entités individuées » pour signifier que les personnes qui s'y rencontrent sont « indépendantes, singulières, distinctes les unes des autres et qu'elles n'ont aucune obligation qui les relie en amont de leur rencontre. Elles n'ont pas de lien direct, ni de liens de subordination, de liens contractuels, ni de liens familiaux. » (Burret 2018, p. 51). La neutralité est solidaire d'un autre attribut qu'Oldenburg associe aux *third places* : la mixité sociale, elle-même conditionnée par l'accessibilité du lieu. La chercheuse en sciences de gestion Diane-Gabrielle Tremblay et le sociologue Gerhard Krauss dans leur ouvrage sur les tiers-lieux proposent une définition inspirée d'Oldenburg mais en rappellent le caractère idéal-typique, insistant sur la difficulté des tiers-lieux à dépasser deux types de clivages : le cloisonnement des domaines professionnels et les inégalités sociales (Tremblay et Krauss 2019). La critique porte ici sur l'écart entre l'idéal-type d'un *third place* neutre, accessible et mixte et la réalité empirique¹³⁴.

La politiste Camille Hamidi nous fournit une critique plus radicale de la neutralité comme fondement de la sociabilité : elle distingue entre des associations qui valorisent une sociabilité légère, qui engage peu les appartenances individuelles en dehors du cercle de l'association, et une sociabilité communautaire ou englobante qui repose sur une homogénéité sociale du public qui autorise des propos conflictuels susceptibles de souder le groupe face à l'extérieur (Hamidi 2006). Cette distinction nous alerte sur la tendance de la neutralité à éviter la conflictualisation pour préserver une homogénéité du groupe construite indépendamment d'appartenances sociales communes. On peut en effet voir un paradoxe dans la combinaison de la neutralité et de la diversité dans le modèle d'Oldenburg : pourquoi valoriser la mixité sociale dans un lieu si l'interaction n'engage pas cette diversité et tend à la gommer ?

Mais on peut aussi faire l'hypothèse qu'il existe un fondement de la sociabilité alternatif à la similarité des appartenances sociales, constitué par un sentiment d'appartenance à une communauté de valeur et d'action. C'est une dimension absente du modèle de *third place* d'Oldenburg : en concevant la sociabilité avant tout comme une conversation joyeuse entre des étrangers, il élude deux autres attributs fondamentaux des tiers-lieux qu'une littérature davantage ancrée dans la sociologie des mouvements sociaux et de la politisation a mis en avant et

¹³³ Traduit de l'anglais : « *Third places are argued to be social levelers, in the sense that the social distance which is so determinant of formal associations has less bearing on the casual association of individuals in such spaces.* »

¹³⁴ Oldenburg lui-même convient que la mixité de genre n'est pas réalisée dans les exemples de *third places* qu'il développe.

qui seront abordés successivement dans les deux sections suivantes : l'espace accordé dans les tiers-lieux aux expérimentations dans une perspective d'engagement collectif, et les logiques d'identification qui se jouent dans la création d'un « nous » autour du tiers-lieu.

4.2. Un lieu d'expérimentation

Les *third places* identifiés par Oldenburg ne constituent qu'une filiation de la littérature récente sur les tiers-lieux, qui s'intéresse à des lieux de sociabilité dont la fonction politique n'est pas affirmée. D'autres travaux sur les tiers-lieux inscrivent davantage ce terme dans l'héritage de la contre-culture des années 1960 et 1970. Le sociologue Antoine Burret souligne que la rencontre ne suffit pas à faire un tiers-lieu : il faut aussi que les personnes s'engagent intentionnellement dans une trajectoire d'action commune, dirigée vers la conception de choses, qui peuvent être immatérielles (des concepts, des théories, des modes d'organisation) ou matérielles (des objets, des technologies). C'est le sens de la définition qu'il donne du tiers-lieu : « une configuration sociale où la rencontre entre des entités individuées engage intentionnellement à la conception de représentations communes » (Burret 2018, p.50). Antoine Burret invite à revoir la définition de la sociabilité donnée par Georg Simmel qui a inspiré Oldenburg : la sociabilité dans les tiers-lieux ne se résume pas à une rencontre entre des étrangers qui se réunissent sans autre but que la joie d'être ensemble, mais implique également un « faire ensemble ». C'est cette combinaison entre être ensemble et faire ensemble que je propose d'appeler convivialité, dans une perspective illichienne. La convivialité au sens d'Ivan Illich désigne la capacité des personnes dans une société à maîtriser les outils qui leur permettent de s'organiser, de produire et de consommer. Le terme est associé chez Ivan Illich à une critique de l'hétéronomie (cf. Chapitre 3, 4.3.) qu'il identifie comme la racine de l'industrialisme, par laquelle les personnes sont mises au service de la productivité de l'outil, là où, dans une société conviviale, l'outil est au service de l'autonomie créatrice des personnes (Illich 2014). La convivialité est ainsi ce qui se produit lorsque la sociabilité est le socle d'apprentissages qui permettent aux personnes d'agir de façon autonome. C'est une sociabilité dirigée vers l'action commune.

La MPA est un lieu de sociabilité, mais aussi un lieu d'expérimentation qui offre des ressources nécessaires à l'action, qu'il s'agisse d'adopter des modes de vie écologiques, de s'engager bénévolement dans une association ou de lancer sa propre initiative. La MPA est pour les porteur-ses d'initiatives à la fois le terrain de leurs expérimentations et le cadre de leurs apprentissages, la frontière entre les porteur-ses d'initiatives et les bénévoles de la MPA ayant tendance à s'effacer. C'est en expérimentant à la MPA qu'on fait les apprentissages nécessaires pour réaliser son initiative. Un extrait d'entretien avec Madeleine rend compte de cette fonction de lieu-ressource joué par la MPA.

« Ici, on vient parce qu'on a un projet. [...] Mais tu donnes naissance à ton projet, et après tu voles de tes propres ailes, comme l'a fait Fitranature par exemple, et d'autres. Nous aussi, ça nous a poussé vers autre chose, et maintenant on y vient moins parce qu'on a plus les mêmes attentes. Je pense qu'il y a un moment où on a besoin d'avoir un point d'appui, un espace-ressource. »

Madeleine, 12/11/19

Dans cette section, on s'intéresse aux apprentissages que la MPA favorise, dans une multiplicité de cadres dont il s'agira d'identifier les apports et les limites. Les personnes engagées à la MPA apprennent des savoir-faire (i.) comme la cuisine, le bricolage, la couture, le jardinage... qui constituent un répertoire de savoirs particulièrement mobilisé par les personnes qui souhaitent évoluer vers des modes de vie plus écologiques. Elles font preuve de compétences transversales (ii.) comme savoir prendre la parole en public, savoir dialoguer avec les institutions, savoir développer un argumentaire et sensibiliser à une cause, savoir animer une réunion ou en réaliser un compte-rendu... qui peuvent être rapprochées de la catégorie des « savoirs militants » identifiés par les chercheur·ses en sciences de l'éducation Christine Dollo et Samuel Joshua chez les militant·es de la Ligue Communiste Révolutionnaire (Dollo et Joshua 2007). Elles acquièrent des « compétences de réseau » (iii.) qui désignent la capacité à identifier un réseau d'acteurs mais aussi à comprendre les relations de pouvoir qui le structurent. Je reprends ce terme aux politistes Héloïse Nez et Yves Sintomer qui s'intéressent aux savoirs mobilisés par les citoyen·nes engagés dans des dispositifs participatifs et qui désignent à travers ce terme la capacité du groupe à se servir des relations que chacun·e entretient avec les acteurs publics pour peser dans la décision (Nez et Sintomer 2019). Enfin, elles apprennent des savoirs politiques (iv.), fondés sur la maîtrise des enjeux de la transition écologique et sociale qui permettent de se forger une vision commune et d'élaborer des stratégies d'action.

Ces quatre types de savoirs se transmettent et s'acquièrent au sein de différents cadres d'apprentissage : certains sont explicitement dirigés vers l'apprentissage (les ateliers, les formations), d'autres sont des cadres « silencieux » (Dollo et Joshua 2007) où les apprentissages se font en situation et par mimétisme (les réunions, les échanges informels), chacun de ces cadres d'apprentissage pouvant engager plusieurs types de savoir. Les cadres d'apprentissage explicites cristallisent un certain nombre de tensions qui portent sur la légitimité de ceux et celles qui transmettent. Les processus d'apprentissage s'avèrent ainsi des révélateurs des reconfigurations des rapports de pouvoir au sein d'un collectif.

Pour animer les cycles thématiques de 2017 et 2018, Ancielia a fait appel à des associations dont la légitimité à transmettre des savoirs était assise sur deux fondements principaux. Le premier tient à leur appartenance à un réseau militant écologiste qui partage avec Ancielia des valeurs et des répertoires d'action qui contribuent à forger une vision cohérente de la transition écologique et

solidaire. Ces associations sont, au-delà des actions menées à la MPA, des partenaires d’Anciela. Le second relève d’une expertise sur les sujets concernés, entendue à la fois comme étendue de savoirs dans un domaine particulier (les quatre types de savoirs évoqués jusqu’ici sont susceptibles de constituer une expertise) et comme expérience de leur mobilisation (un·e expert·e n’est pas seulement détenteur·rice d’un savoir, il en fait un usage régulier en situation). L’association Bricologis a animé un atelier de fabrication de jeux en bois dans le cadre d’un cycle sur la parentalité ; l’association Sens et Savoirs¹³⁵ un atelier de cuisine de saison dans le cadre d’un cycle sur la santé ; l’association Récup et Gamelles¹³⁶ un atelier de confection de gaufres à partir de pain dur dans le cadre d’un cycle sur les déchets, etc.

À partir de 2019, l’animation des ateliers est prise en charge par les bénévoles de la MPA : il était initialement prévu qu’une association spécialiste du gaspillage alimentaire anime un atelier cuisine, et c’est finalement une formation à l’animation d’un atelier cuisine qui est dispensée par l’association à destination des bénévoles de la MPA. Le savoir qui est alors transmis n’est plus un savoir-faire pratique (savoir cuisiner les restes) mais une compétence organisationnelle (savoir organiser et animer un atelier) et des savoirs politiques (maîtriser les enjeux du gaspillage alimentaire). Le cadre d’apprentissage connaît un glissement de l’atelier vers la formation. Les bénévoles de la MPA se construisent ainsi une expertise sur le sujet du gaspillage alimentaire, qui passe par la transmission du savoir de l’association spécialiste, mais également par la mise en pratique de ces savoirs dans des engagements concrets. Les mêmes bénévoles sont également engagées dans le collectif du Petit Bois, un collectif d’habitant·es qui organise des événements conviviaux dans le quartier du Grand Bois à l’occasion desquels des temps de cuisine participative à partir d’invendus sont systématiquement proposés, et dans l’association Fitranature, qui anime des ateliers sur l’alimentation écologique et la naturopathie.

En même temps que ces bénévoles gagnent en légitimité sur le terrain de l’action militante et sur celui de l’expertise, elles revendiquent un troisième fondement de leur légitimité : leur ancrage dans le quartier et leur affinité avec le public qu’elles souhaitent toucher. Les ateliers s’orientent ainsi vers le partage de savoirs entre pairs, ce qui rend le cadre d’apprentissage plus accessible et mobilisateur : en effet, la possibilité de s’identifier aux personnes qui transmettent le savoir renforce la confiance des apprenant·es dans leur capacité à maîtriser le savoir et à le mettre en action. C’est ce qu’exprime Sophie, qui participe aux ateliers de partage de savoir-faire de la MPA et de Bricologis.

¹³⁵ [Sens et savoirs](#) anime des formations et des ateliers sur l’alimentation. Son local est situé à Villeurbanne et elle intervient dans toute la métropole lyonnaise.

¹³⁶ [Récup et Gamelles](#) est une association créée en 2014 qui lutte contre le gaspillage alimentaire par l’animation d’ateliers de cuisine participative à partir d’invendus. Son siège est situé à Lyon et elle intervient dans toute la métropole lyonnaise.

« Ça m'avait plu parce que **c'étaient les gens du quartier qui animaient les ateliers.**
- C'était avec Amira [l'animatrice de l'atelier couture qui habite aux Noirettes] ?
- Non, une autre dame, je crois qu'elle habitait dans un foyer... Avec un enfant, qui venait avant... **Elle sait bien coudre.** J'ai découvert des personnes, **je croyais que c'étaient des professionnelles ou des associations de la ville...** ça m'avait plu ça. **Même si je ne les connaissais pas, ça nous ressemblait.** »

Sophie, 23/10/19

Dans cet extrait, l'expertise des animatrices est perçue comme équivalente à celle de « professionnelles » ou d'« associations de la ville » spécialistes du sujet, mais elles ont cela de plus qu'elles « ressemblaient » aux personnes apprenantes. Cette ressemblance ne s'appuie pas nécessairement sur des liens d'interconnaissance (« même si je ne les connaissais pas »), mais sur une condition partagée, celle d'un lieu de vie (« les gens du quartier »). Sarah, fondatrice de l'association AUPAS et ancienne animatrice de centre de loisir, utilise la notion de proximité pour décrire sa posture lors des ateliers de revalorisation des déchets ou d'initiation à l'informatique qu'elle propose à la MPA.

« Ce qui est important, c'est que les gens ont besoin de relationnel, ont besoin de se sentir bien, de comprendre pourquoi on le fait, avoir leur langage à eux. Ce n'est pas une question de couleur de peau, ou quoi que ce soit. **Il faut qu'ils sentent que tu es proche.** Tu n'es pas obligée de raconter ta vie privée, mais les actions que je mène... Ils ont besoin de se rassurer : 'je ne vais pas être jugé'. Qu'ils se sentent à l'aise. Il y a des jeunes étudiants [qui interviennent dans les quartiers] qui n'ont pas le même langage. Les gens ne comprendront pas. »

Sarah, 23/09/19

On peut cependant se demander ce qui fonde cette condition partagée. Sophie suggère que c'est la dimension territoriale qui unit les apprenantes et les animatrices ou les formatrices. Mais, on l'a vu, si toutes affichent un attachement à Vaulx-en-Velin ou aux quartiers populaires (cf. 2.2.4.), les bénévoles de la MPA n'habitent pas toutes le quartier. Si la plupart appartiennent ou sont issues des classes populaires, certaines ont connu des parcours d'ascension sociale (propriétaire de leur logement, activité professionnelle stable). La « couleur de peau », pour reprendre les termes de Sarah, ou les signes d'appartenance religieuse ne permettent pas non plus d'identifier une communauté d'appartenance : le public de la MPA est caractérisé par une forte mixité raciale et religieuse. Elles se ressemblent en revanche par leur genre (des femmes) et leur situation familiale (des mères). Elles partagent également des parcours d'engagement qui s'inscrivent dans la solidarité de voisinage. Plus qu'une condition sociale ou territoriale partagée, c'est l'ancrage qui constitue ce troisième fondement de la légitimité de celui ou de celle qui transmet : il se traduit par un lien au(x) proche(s) qui permet le déploiement d'une relation interpersonnelle, à la différence d'une posture professionnelle qui ignore la porosité entre vie privée, vie professionnelle et vie militante.

Ces différents fondements de la légitimité sont entrés en conflit lors de l'organisation du festival de quartier. Les bénévoles de la MPA les plus impliquées sur la question du gaspillage alimentaire ont fait état d'un manque de reconnaissance de leur légitimité face à la sollicitation d'une association spécialiste du gaspillage alimentaire pour fournir le matériel nécessaire à l'organisation d'un atelier de cuisine participative en plein air pendant l'événement. Ce sont les compétences organisationnelles des bénévoles qui sont alors apparues moins légitimes que celles de l'association spécialiste. Le récit de deux réunions d'organisation du festival, à plusieurs mois d'intervalles du fait de son report, permet de comprendre les ressorts d'une légitimité construite dans et par l'ancrage dans un réseau de sociabilité de quartier.

*« Lors de la réunion d'organisation du festival du 11/04/19, Lucie propose d'organiser une Disco Soupe pour assurer la restauration durant l'événement. Elle ajoute qu'un rendez-vous téléphonique est prévu avec une personne de l'association Disco Soupe 'pour qu'ils nous partagent des points de vigilance **parce qu'ils ont une expérience plus grande que nous là-dedans**. Ils peuvent aussi nous prêter du matériel.' Madeleine ne semble pas trouver cela nécessaire : 'Pour le matériel, **il faut faire confiance au quartier**.' Elle et Lina proposent de s'en occuper : engagées dans le collectif du Petit Bois qui a déjà organisé ce type d'événements, elles disposent du matériel nécessaire, acheté grâce à une subvention de la Ville et stocké à Bricologis. Pour le matériel manquant, elles suggèrent de s'en remettre aux habitant-es : 'On peut leur demander en amont d'amener leurs bocaux, pots de confiture et bouteilles de verre à la MPA.'*

*Lors de la réunion du 24/09/19, après le report du festival, l'heure est aux derniers préparatifs. Lucie annonce qu'il faudrait que quelqu'un aille chercher le matériel dans les locaux de l'association Disco Soupe. Madeleine est mécontente : 'On avait dit qu'on s'en occupait.' Lucie explique qu'il ne s'agit pas du matériel de cuisson, mais plutôt du petit matériel (les planches, les économes, etc.) : elle juge plus pratique de l'emprunter à un collectif bien identifié plutôt qu'à une multitude de personnes. Lina intervient : '**Notre méthode est plus brouillon**, mais ça permet de faire des échanges : 'tu me prêtes ça, tu viens''. Madeleine renchérit : '**C'est une autre façon de faire participer les habitants**.' Lina temporise : elle est prête à aller chercher le matériel si sa voiture est disponible. Après la réunion, la discussion continue sur un mode plus informel. Lucie évoque la multiplicité des tâches à gérer pour la coordination du festival, et le caractère sécurisant pour elle de savoir que le matériel sera bien disponible. **Lina met en avant leur habitude de compter sur le système D : 'Moi, j'allais appeler ma cousine, mais si tu dis que tout est ok, je ne le fais pas.'** Madeleine remarque qu'il est plus facile pour elles d'aller chercher le matériel à Bricologis que de se déplacer jusqu'au lieu de stockage de Disco Soupe. Elle se veut rassurante : '**Ce sera peut-être un peu plus bordélique mais on arrivera à gérer**.' Lina me glisse ensuite : '**On a notre expérience, Lucie est là en tant que professionnelle, nous, on est là en tant qu'habitantes**.' »*

Carnet de terrain, 11/04/19 & 24/09/19

Madeleine et Lina revendiquent ici des compétences organisationnelles acquises dans l'action, dans le cadre d'un engagement en dehors de la MPA, qui diffèrent de celles qu'elles attribuent à l'association Disco Soupe par leur caractère informel (« *brouillon* », « *une autre façon* », le « *système D* », « *bordélique* »), mais qui ont fait leurs preuves et qui constituent une expertise qui leur est propre (« *on arrivera à gérer* », « *on a notre expérience* »). La sollicitation d'une association

spécialiste par la coordinatrice les conduit à opposer des « *habitan*tes » et une « *professionnelle* » et dénoncer un manque de reconnaissance de la légitimité des premières à coordonner une action.

Les ateliers et les formations sont des cadres d'apprentissage contestés. Il existe cependant des cadres d'apprentissage plus discrets : les réunions et les discussions informelles se distinguent des formations et des ateliers par le fait que l'apprentissage n'est pas leur vocation première et que cette fonction n'est pas nécessairement conscientisée comme telle. Elles constituent des cadres d'apprentissage *par l'action* des savoirs nécessaires au travail militant. Il peut s'agir de compétences de réseau, lorsqu'une discussion informelle s'ouvre après une réunion sur les candidats aux élections municipales à Vaulx-en-Velin ou lorsqu'un contact est donné en réunion pour sécuriser l'obtention d'une ressource (des barnums pour le festival par exemple). Il peut s'agir de compétences transversales, lorsque Lucie propose un dispositif d'animation et établit des règles de prise de parole en début de réunion : l'apprentissage de ces compétences a alors une dimension mimétique, les participant-es de la réunion étant susceptibles de remobiliser les mêmes outils dans un autre cadre. Il peut s'agir de savoir-faire pratiques, lorsque des conseils pour bouturer des plantes sont échangés après une réunion dédiée à l'organisation d'une balade urbaine. Il peut enfin s'agir de savoirs politiques lorsque la réunion consacrée à l'organisation d'une *gratifieria* donne lieu à un débat entre les participant-es sur l'inconditionnalité de la gratuité (cf. 3.2). On peut assimiler ces savoirs à la catégorie des « savoirs en lutte » identifiée par l'historien Jérôme Lamy pour décrire des savoirs caractérisés par leur rapport à l'action (Lamy 2018) : c'est la nécessité de l'action qui déclenche l'apprentissage avant même qu'un cadre soit formalisé pour transmettre les savoirs nécessaires.

4.3. Un lieu d'identification

La MPA est un lieu d'identification au sens où les personnes qui y sont engagées disent « nous » : elles se reconnaissent comme appartenant à une communauté, mouvante et non exclusive, mais suffisamment solide pour agir ensemble. J'utilise ici le terme de communauté en écho à sa réhabilitation récente par les mouvements sociaux, et en particulier par le mouvement social écologiste (Bourdeau, Flipo, 2011). Cette réhabilitation s'inscrit à contre-courant de deux conceptions négatives de la communauté. La première considère la communauté comme la réminiscence d'une organisation sociale archaïque fondée sur la famille et l'ancrage local et susceptible d'écraser sous le poids des traditions toute velléité d'émancipation individuelle. À la communauté s'oppose ici la société, fondée sur la libre association des individus dans le cadre d'un contrat social régi par le droit rationnel (Tönnies 1946). Cette distinction entre communauté et société est fondatrice de l'État moderne qui se donne pour sujet politique un citoyen universel,

détaché de ses sphères d'appartenance particulières. La seconde, qui peut se comprendre comme un dérivé de la première, renvoie au « communautarisme » et cible la supposée tendance à un repli sur des sphères d'appartenance fondées sur des caractéristiques culturelles, en particulier ethniques ou religieuses. À une conception de la communauté comme repli dans l'entre-soi, les philosophes Vincent Bourdeau et Fabrice Flipo opposent le « communalisme » qui fonde la communauté sur les « expériences concrètes de ce que nous avons en commun ou de ce dont nous devons prendre soin collectivement » (Bourdeau et Flipo 2011, p. 87). Les fondements de ce bien commun restent cependant à définir.

Je montrerai dans cette section que la MPA se situe au croisement de plusieurs communautés, celle d'Anciela, celle des habitant-es du quartier et celle des écologistes. Plus que le lieu d'émergence d'une communauté unifiée, la MPA est à envisager comme une « constellation de communautés » pour reprendre l'image du pédagogue Étienne Wenger pour signifier les attachements communautaires multiples qui constituent nos identités et qui font l'objet de « négociations de sens » plus ou moins abouties (Wenger 2005). On verra d'abord que le « nous » de la MPA ne se confond pas avec le « nous » d'Anciela, bien que la MPA ait été initialement pensée comme une porte d'entrée locale vers l'association. La mise à distance d'Anciela par les bénévoles de la MPA se fait sur la base d'une appartenance sociale et territoriale qui les identifie comme des « habitant-es » du quartier populaire. Pour autant, il existe un « eux » qui désigne les « autres » habitant-es du quartier populaire, ceux et celles qui ne sont pas engagé-es pour l'écologie. Cette section propose de retracer le chemin sinueux suivi par les personnes qui s'engagent à la MPA pour « faire constellation » à partir de sentiments d'appartenance communautaire multiples.

4.3.1. La MPA et Anciola

Pour l'équipe d'Anciela, les bénévoles de la MPA sont militant-es d'Anciela au même titre que ceux et celles qui s'investissent dans les autres démarches de l'association, que celles-ci se déploient à Lyon ou ailleurs. La coordinatrice veille à entretenir ce lien à l'association lors des réunions de la MPA, en présentant les autres démarches de l'association, en mettant à disposition les mêmes outils, en informant les bénévoles de la MPA des temps forts de l'association. Pourtant, le sentiment d'appartenance à Anciola est peu présent chez les personnes impliquées à la MPA. Leur rapport à Anciola oscille entre l'adhésion (*i.*) et la méfiance (*iii.*), en passant par l'indifférence (*ii.*).

Une minorité des bénévoles de la MPA sont aussi engagées dans d'autres démarches d'Anciela. Ces personnes se sentent bénévoles d'Anciela (*i.*) : elles sont susceptibles de répondre aux appels à bénévoles de l'association lors d'un événement organisé à Lyon, de se rendre à une assemblée générale. C'est le cas de Kimberley ou Chirine également engagées dans la démarche « Réfugiés &

Engagés ». Les personnes qui connaissaient Ancielia avant de rejoindre la MPA sont également minoritaires : c'est le cas de Maud qui habite au Village et qui cherchait à s'engager dans une association écologiste avant de découvrir la MPA lors d'un forum des associations à Vaulx-en-Velin. La majorité des bénévoles de la MPA ne connaissait pas Ancielia avant d'arriver à la MPA, voire n'identifie pas vraiment l'association après plusieurs mois ou années d'implication à la MPA (ii). Ancielia leur apparaît comme une structure lointaine dont elles ne maîtrisent ni le fonctionnement ni les objectifs, et la MPA comme une association autonome. C'est aussi le cas des habitant-es rencontré-es en porte-à-porte ou au festival : ceux et celles qui identifient la structure l'appellent l'association « Agir » et la coordinatrice me conseille de parler de la « Maison pour Agir » sans évoquer Ancielia pour clarifier le message. Enfin, une minorité entretient une certaine méfiance à l'égard d'Ancielia, perçue comme une instance hiérarchique susceptible d'imposer ses priorités à la MPA (iii).

On peut évoquer plusieurs raisons à ce déficit d'appartenance. La première tient aux caractéristiques sociologiques des militant-es d'Ancielia, associé-es dans les discours de certain-es bénévoles de la MPA à la figure de l'étudiant-e, de l'« intello », voire du « bobo ». Une enquête sociologique approfondie auprès des militant-es d'Ancielia aurait été nécessaire pour confronter ces représentations à la réalité. Ancielia est effectivement une association issue du monde étudiant, mais elle l'a quitté depuis 2014. Ses membres sont plus jeunes que la moyenne d'âge des bénévoles de la MPA, et ils-elles sont majoritairement sans enfants – mais ces deux dernières caractéristiques tendent à s'effacer avec le temps. En revanche, ils-elles habitent majoritairement Lyon ou Villeurbanne, là où les bénévoles de la MPA habitent Vaulx-en-Velin ou les périphéries de la métropole ; ils-elles sont majoritairement blanc-hes, là où les bénévoles de la MPA sont majoritairement racisé-es ; et on peut faire l'hypothèse qu'ils-elles affichent un niveau de diplôme et de revenus plus élevé, sans que cela soit systématique ni nécessairement corrélé¹³⁷. On retrouve la mention de cet écart sociologique pour désigner (et mettre à distance) le groupe des « écologistes » dans le discours des mêmes bénévoles de la MPA.

La seconde raison est davantage structurelle : la MPA est une démarche parmi d'autres de l'association et n'en constitue pas le cœur de projet. L'accès à la globalité d'Ancielia à partir d'un engagement à la MPA est malaisé car l'identité d'Ancielia infuse davantage dans d'autres démarches, plus structurantes pour l'association. C'est ce qu'exprime Madeleine lorsqu'elle raconte l'assemblée générale d'Ancielia à laquelle elle a assisté avec Lina en 2018 : sur plusieurs heures de réunion, la MPA n'a fait l'objet que de quelques minutes d'intervention, les autres points leur apparaissant

¹³⁷ Le président d'Ancielia est diplômé de Sciences Po Lyon et a fait le choix de se consacrer à quasi plein temps à son activité bénévole, s'assurant un niveau de revenu inférieur au SMIC par des missions d'enseignement vacataires dans des écoles supérieures. La coordinatrice de la MPA est détentrice d'un diplôme de travailleuse sociale et familiale (bac+2) et son niveau de salaire n'excède pas 1 600 euros nets par mois.

comme « *pratiquement incompréhensibles* ». Sophie évoque quant à elle une certaine appréhension à l'idée de se rendre à Lyon pour un événement d'Anciela, simplement parce que l'association lui est étrangère. La MPA n'apparaît pas à ces bénévoles comme la déclinaison d'un projet associatif plus global dans un quartier mais comme un projet autonome, indépendant des instances décisionnelles d'Anciela. Le caractère périphérique de la MPA au sein du projet associatif d'Anciela assure effectivement une large marge de manœuvre à la coordinatrice et aux bénévoles de la MPA. Mais la MPA n'échappe pas pour autant à des logiques partenariales ou financières qui concernent l'ensemble de l'association et dont la coordinatrice est la seule à tenir compte dans la mise en œuvre des actions à la MPA.

« Et quand tu t'engages dans la MPA, tu te sens bénévole ou militante d'Anciela ?

*- Pas du tout. J'ai du mal avec Anciela. Mais c'est mon point de vue. Je suis allée une fois à une AG. J'étais très déçue. C'était que des étudiants, ils étaient gentils, mignons, mais je ne m'y suis pas retrouvée. [...] On était allée avec [Lina], on avait fait un effort pour y aller, c'était à Lyon, un samedi, tout ça. Des gens qu'on connaissait bien ne se sont même pas levés pour nous saluer. On l'a eu grosse. En tant qu'habitantes, on avait fait un effort pour venir. Moi, je m'en fous, j'ai été professionnelle, mais [Lina], elle avait fait un gros effort pour venir. Et si tu veux, l'AG déjà, c'est lourd, et il y a eu plein de choses qui ont été pratiquement incompréhensibles. **Quand on est ici, ce ne sont pas du tout les mêmes rapports. C'est autre chose, c'est très spécifique la MPA par rapport à Anciela.** Je ne me sens pas du tout... [...] Je trouve que c'est bien Anciela, mais ce que je trouve, c'est que **ce n'est pas ouvert à tout le monde.***

- C'est plutôt ouvert à qui pour toi ?

- Aux jeunes, ce sont beaucoup des jeunes, des étudiants. »

Madeleine, 12/11/19

« Tu connaissais Anciela avant que la MPA ouvre à Vaulx ?

- Non, je n'avais jamais entendu parler.

- Tu n'es jamais allée à Lyon aux autres événements d'Anciela ?

- Non.

- Tu préfères rester ici ?

*- Je ne sais pas. Aux dires de certaines personnes, c'est réservé... Il y a beaucoup d'étudiants... Je ne sais pas si... **Peut-être qu'on a peur parce qu'on ne connaît pas aussi.** Il faudrait aller une fois pour voir de soi-même et se faire son avis... »*

Sophie, 23/10/19

La troisième raison tient au processus par lequel la communauté de la MPA s'est construite : autour d'un lieu et non autour de personnes. La démarche territoriale aux Noirettes impliquait des bénévoles d'Anciela, et les réunions afférentes se tenaient à Lyon. À partir de 2017, la logique d'ancrage tend à favoriser l'implication de bénévoles vaudais qui ne sont pour la plupart pas acculturés à l'identité militante d'Anciela. Les réunions se déplacent à Vaulx-en-Velin, ce qui tend à réduire le nombre de bénévoles lyonnais. La coordinatrice salariée, ancienne bénévole d'Anciela, devient la seule personne incarnant à la MPA l'identité militante d'Anciela. Les personnes qui constituent la communauté de la MPA se retrouvent dans un lieu dont il s'agit de construire

ensemble le projet, l'identité et les actions, et n'ont pas le sentiment de rejoindre une association de personnes déjà réunies autour d'un projet commun, dont les relations sont régies par une gouvernance formalisée et qui se réunissent dans les mêmes locaux, à Lyon, quelle que soit la démarche dans laquelle ils-elles sont investi-es.

4.3.2. La MPA et les habitant-es

Faut-il conclure que la communauté de la MPA est fondée sur un lieu, ancré dans un territoire particulier, et constituant de ce fait une communauté distincte de celle d'Anciela ? Martin, le président d'Anciela, décrit plutôt la MPA comme une communauté intermédiaire qui prépare l'entrée dans celle d'Anciela et il souligne la difficulté à considérer les bénévoles de la MPA comme des militant-es d'Anciela.

*« On s'est rencontrés, ce sont des gens chouettes, mais ils sont vaudais avant d'être Anciela. Alors qu'un ambassadeur [du changement], il est d'abord Anciela [...] et après il est vaudais, ou ce qu'il veut : il peut agir dans son quartier, dans son immeuble, dans son entreprise, où il a envie. En fait, c'est la différence. **C'est parce que tu t'engages à la MPA que tu es à Anciela, mais tu t'engages à la MPA parce que tu es Vaudais. Le mec de Vénissieux, il n'a pas ça comme étape.** »*

Martin, 04/06/19

On peut considérer la création d'une communauté intermédiaire fondée sur l'appartenance territoriale comme la marque d'un processus d'ancrage local réussi, mais dans la perspective de l'association, il s'agit plutôt d'un échec à élargir et diversifier sa base militante. Par ailleurs, la pertinence de l'appartenance territoriale comme socle fondateur de la communauté de la MPA doit être discutée. On a vu que la MPA ne peut être considérée comme un lieu de quartier qu'à la condition de ne pas s'arrêter au périmètre des Noirettes, ni même du Grand Mas (cf. 2.2.4). Pour autant, c'est la figure de l'habitant-e qui est mobilisée par les bénévoles de la MPA pour affirmer un « nous » construit en opposition à un « vous » qui désigne la figure du-de la professionnel-le, dont l'engagement à la MPA ne serait pas motivé par un attachement territorial, qui se distinguerait des habitant-es par son profil sociologique, par son lieu de résidence et par sa posture d'extériorité dans la dynamique de mobilisation. Cette opposition nous/vous est particulièrement marquée lors d'une réunion de bilan du festival. L'opposition est d'autant plus frappante qu'elle se matérialise dans l'espace : d'un côté de la table, on compte cinq jeunes femmes – dont moi – de moins de 30 ans, blanches, qui ne résident pas à Vaulx-en-Velin, dont l'investissement à la MPA est en partie professionnel et qui sont par ailleurs familières des autres actions d'Anciela ; de l'autre, on compte huit femmes de plus de quarante ans, pour certaines racisées et portant le foulard, mères de famille, vaudaises ou anciennes vaudaises, engagées à la MPA mais peu connectées à Anciela.

« La réunion rassemble 13 personnes, toutes des femmes. Je m'assois à côté de Lucie, la coordinatrice, et de Maëva, stagiaire au service d'innovation sociale du bailleur EMH qui réalise son mémoire de fin d'étude sur la MPA. À côté de Lucie, se trouve Julie, volontaire en service civique à Anciel, et à côté d'elle, Mégane, une éducatrice de rue qui a travaillé à EMH et qui s'engage bénévolement à la MPA pendant sa période de chômage. Face à nous, les huit autres participantes de la réunion ont en commun d'habiter ou d'avoir habité Vaulx-en-Velin et de ne pas avoir de liens professionnels à la MPA, elles y sont engagées au seul titre de bénévoles. Lina, Yasmine et Sophie sont des mères de famille d'une quarantaine d'années, racisées. Lina et Yasmine sont d'origine maghrébine et portent le voile tandis que Sophie est d'origine martiniquaise. Lina et Yasmine ont habité Vaulx-en-Velin et résident aujourd'hui en banlieue Est lyonnaise, tandis que Sophie habite la cité des Cervelières. Rose, Madeleine, Monique, Myriam et Chérifa sont des femmes plus âgées, certaines sont grand-mères, certaines sont racisées et elles habitent toutes le quartier du Grand Mas, sauf Myriam qui vient de Villeurbanne. Ce sont surtout Lina, Yasmine et Madeleine qui prennent la parole.

Le débat s'oriente vers une remise en question de la présence d'associations extérieures au quartier lors du festival : Lucie a en effet invité l'association Récup et Gamelles à animer un stand sur le gaspillage alimentaire. Lina rappelle que l'équipe d'organisation du festival s'était entendu sur le fait de privilégier des initiatives de quartier dans la programmation du festival. Elle hésite sur le statut de l'association Fitranature créée par Yasmine, considérant cette exigence d'une programmation locale : **'On peut dire que Fitranature est extérieure, mais beaucoup d'activités sont ici...'** Lucie poursuit : **'Pour moi, elle n'est pas du tout extérieure, elle agit là, au quotidien !'** Yasmine renchérit : **'Et puis, je suis née là !'**

Madeleine recentre la conversation sur l'association Récup et Gamelles : **'Récup et Gamelles, ça faisait doublon avec la Disco Soupe et la buvette. On a vu comment ils s'y prenaient, on s'est formés avec eux. Maintenant, on redistribue ce qu'on a reçu. C'est important que les habitants voient que n'importe qui peut refaire à partir des conseils d'une structure extérieure qui a de l'expérience.'** Lina renchérit : **'Grâce à une grosse structure, on a créé notre initiative à nous, de groupes d'habitants. Ça peut donner l'idée à d'autres habitants qui se disent : 'eux ont réussi à faire, nous aussi!'**

Je prends la parole : **'Il me semble qu'on s'était dit que si les ressources existent dans le quartier, on privilégie cela, et si ça n'existe pas, on va chercher les ressources ailleurs, comme avec la Petite Rustine qui proposait un atelier de réparation de vélos. C'est un manque dans le quartier, ça peut donner des idées pour en créer.'**

Yasmine me répond, visiblement irritée, au nom de Lina et Madeleine : **'Ce n'est pas le problème. Le problème, c'est qu'elles ne se sentent pas considérées, c'est le regard que vous portez sur les petits habitants, les gens comme nous. Dans la façon dont vous organisez les choses, dont vous communiquez, il faut que nous, on ait l'impression d'être entendues.'** Madeleine renchérit : **'On le dit aussi pour que les jeunes, les futures professionnelles le sachent et apprennent. Les habitants, ils ne vont jamais regarder Récup et Gamelles en se disant 'on peut le faire', parce que c'est trop haut pour eux.'** »

Carnet de terrain, 22/10/19

On retrouve dans ce passage cette notion d'acteurs extérieurs déjà présente dans la mise en place du Banquet paysan à La Roseraie à Angers (cf. Chapitre 4). L'échange autour de Fitranature permet d'identifier deux critères pour situer une association dans un rapport d'intériorité ou d'extériorité au territoire. Si Lina doute de l'autochtonie de Fitranature, c'est que sa fondatrice habite désormais Décines et que l'association agit dans plusieurs villes de la banlieue Est lyonnaise et participe plus ponctuellement à des événements lyonnais. Lucie s'en réfère à la localisation des activités de l'association pour affirmer son autochtonie, mais selon un périmètre plus souple que celui choisi par Lina : l'ancrage de Fitranature n'est peut-être pas celui des Noirettes ou même du Grand Mas, mais il

est au moins vaudais et cela suffit à ne pas qualifier l'association d'« *extérieure* ». Par ailleurs, le « *ici* » utilisé par Lucie renvoie à un lien structurel entre Fitranature et la MPA : Yasmine a été accompagnée par la Pépinière d'Anciela pour créer son association, et la MPA continue de mettre à sa disposition des salles de réunion, tandis que Fitranature participe régulièrement aux événements de la MPA en tant que partenaire. Yasmine s'en réfère à une autochtonie plus personnelle : son attachement aux Noirettes, où elle est née et a grandi, rend inconcevable la catégorisation de son association comme « *extérieure* » au quartier. Il ne fait en revanche de doute pour personne que Récup et Gamelles est une association extérieure à l'aune de ces deux critères : ses fondateur-rices n'ont pas d'attachement au territoire et l'association n'agit que ponctuellement à Vaulx-en-Velin, à la demande de structures partenaires plus ancrées comme la MPA. À cette association extérieure est opposée « *l'initiative habitante* » issue d'une appropriation des savoirs transmis lors d'une formation mais également de leur hybridation avec des savoirs qui s'appuient sur une socialisation de voisinage. Cette initiative habitante est valorisée dans cet échange pour sa fonction mobilisatrice : menée par des pairs, elle est dotée d'un potentiel d'appropriation plus important que les actions portées par une « *grosse structure* ».

Cependant, le statut de pairs doit être interrogé. Le « *nous* » dans lequel les bénévoles de la MPA se reconnaissent, celui des « *petits habitants* », est secondé par un « *eux* » qui désigne les habitant-es qui ne sont pas engagé-e et qui constituent le public cible du festival. La communauté de la MPA et la communauté des habitant-es du quartier ne se confond pas : les bénévoles de la MPA partagent avec le « *vous* » des militantes d'Anciela l'objectif d'élargir la communauté des personnes engagées pour la solidarité et l'écologie dans le quartier. En valorisant les initiatives habitantes lors d'un festival, elles cherchent à sensibiliser et à mobiliser en se mettant en scène elles-mêmes en tant qu'habitantes engagées. Madeleine, Yasmine, Lina « ressemblent » aux habitant-es : elles s'appuient sur un capital d'autochtonie conjugué à des capitaux sociaux et culturels plus élevés que la population qu'elles cherchent à toucher. Comme les bénévoles du vide-greniers impliqués dans les instances dirigeantes de la Régie de quartiers (cf. Chapitre 3), comme les organisateur-rices du Banquet paysan membres de l'Interassociation, de l'AJR ou de PSN 49 (cf. Chapitre 4), elles sont des intermédiaires plus que des pairs. Madeleine habite la cité des Cervelières depuis une vingtaine d'années, en logement social, elle a vécu au Maroc et parle arabe. Désormais à la retraite, elle s'appuie sur une longue expérience du travail social en tant que conseillère sociale et familiale et directrice d'une structure d'animation sociale. Yasmine a grandi dans un logement social des Noirettes, elle est musulmane et porte le voile, elle est mère de famille. Infirmière libérale, elle a complété son expertise professionnelle par une formation en naturopathie et exerce en tant que naturopathe à Décines. Fondatrice d'une association, elle intervient régulièrement dans les établissements sociaux et scolaires pour sensibiliser à l'impact de l'alimentation sur la santé et

l'environnement. Lina, enfin, a habité un logement privé au Pont des Planches avant de déménager à Bron. Couturière professionnelle, elle se consacre aujourd'hui à l'éducation de ses enfants. Elle est musulmane et porte le voile. Étrangère au monde associatif avant 2017, elle est, depuis, multi-engagée à Vaulx-en-Velin où elle se rend quasi quotidiennement en voiture pour des actions de sensibilisation et de solidarité. Elles se rapprochent ainsi de la figure des militant·es ancré·es évoquée par la sociologue Paula Cossart et le politiste Julien Talpin au sujet de la mobilisation de l'Alma-Gare à Roubaix : la force de mobilisation de l'atelier populaire d'urbanisme repose sur l'engagement d'habitant·es d'origine ouvrière en ascension sociale habitant le quartier et doté·es de « cette capacité à parler au nom du groupe » qui « tient notamment à la proximité physique, sociale et affective qui rend la représentation légitime » (Cossart et Talpin 2019, p.51). Il ne s'agit pas dans le cas de la MPA de « représenter » les habitant·es du quartier mais Lina, Madeleine et Yasmine n'en revendiquent pas moins un savoir sur ce qui peut les mobiliser au titre de cette triple proximité décrite dans le cas d'une lutte contre une rénovation urbaine.

4.3.3. La MPA et les écologistes

Il est d'autres occasions où le triptyque nous/vous/eux connaît des déplacements en faveur d'une identification des bénévoles de la MPA à une communauté des personnes engagées pour l'écologie, par opposition à ceux et celles qui ne le sont pas. Les contours de cette communauté sont flous. La littérature scientifique a suffisamment qualifié l'écologisme de « nébuleuse » (Micoud 2007; Vrignon 2017) pour qu'il soit difficile de parler de « mouvement », en tout cas au singulier, *a fortiori* de « communauté ». Il est cependant possible d'identifier chez les bénévoles de la MPA un « style de groupe » au sens proposé par les sociologues Nina Eliasoph et Paul Lichterman. Elle et il distinguent trois dimensions dans le groupe : les liens entre les membres du groupe (le « nous »), les frontières qui distinguent le groupe de l'altérité (le « eux », le « vous »), et les « standards discursifs » qui structurent les discours tenus pour acceptables au sein du groupe (Eliasoph et Lichterman 2012). On pourrait étendre la dimension des « standards » non seulement aux discours mais aussi aux pratiques lorsque les modes de vie adoptés par les membres du groupe relèvent d'une logique de performance de l'identité du groupe et de distinction par rapport à d'autres groupes (Horton 2003). Le sociologue Dave Horton définit l'environnementalisme comme une « politique incorporée » (*embodied politics*) : il considère les modes de vie quotidiens des activistes écologistes comme des « liens faibles » (*weak ties*) qui contribuent à souder un groupe autant que les « liens forts » (*strong ties*) que constituent les amitiés fondées sur des valeurs et des intérêts communs (Dave in Dobson et Bell 2006, p. 130). On peut repérer chez les personnes qui s'engagent à la MPA des pratiques quotidiennes similaires qui manifestent des valeurs partagées. La récupération, le jardinage, la cuisine, les pratiques de soin

par les simples constituent des standards pratiques majoritaires à la MPA, alors même qu'ils sont minoritaires dans les autres communautés auxquelles les bénévoles de la MPA appartiennent, qu'il s'agisse de l'entourage, de la sphère professionnelle ou d'autres communautés militantes. Ce sentiment d'un écart à la norme est perceptible dans le discours de Maud vis-à-vis de ses collègues de travail qui « [l']*appellent l'écolo* ». À l'hôpital où elle exerce le métier d'infirmière, elle récupère le verre en l'absence de benne dédiée et mène un travail de sensibilisation auprès de ses collègues et de sa direction. Lorsque je lui demande si elle « *se dirait écolo* », elle me répond qu'on l'« *appelle comme ça au boulot* ». Il faut noter l'ambiguïté de ce terme « écolo », qui peut être interprété comme une marque de distinction qui reconnaît l'engagement de Maud, mais aussi comme un stigmat qui la met à l'écart de son groupe de socialisation professionnel. D'autres personnes engagées à la MPA font état des mêmes dissonances avec leur entourage familial ou dans la sphère militante. Dalila raconte sa colère face à l'absence de préoccupation écologiste au sein d'une association d'animation culturelle vaudoise dont elle fait partie.

« - *Tu te considères comme militante ?*

- *C'est militaire qui me gêne. Je dirais sensible... C'est plus adapté. Je ne porte pas de drapeau ni de bannière, mais s'il y a des actions... Par exemple, dans les assos, il n'y a pas longtemps, on parlait de faire un repas pour les enfants, Noël... C'est toujours pareil : [...] du sucre à tout va, combien de bouteilles de Coca, combien d'Orangina, combien de déco ? On va aller dans un magasin, on va acheter de la merde, pour polluer encore. J'ai pété un câble ! 'Vous n'êtes pas capable de prendre du papier, de découper des étoiles, des cartes pour les enfants ?', des choses simples... [...] J'essaie de dire comment on peut faire les choses autrement : un très bon jus de pomme, de la qualité, de très belles choses. On peut leur lire des contes sur la nature. [...] On y va doucement, mais ils me disent 'Madame la gendarme de l'écologie'. Je ne veux pas trop les énerver. Mais faites un truc bien, cohérent... »*

Dalila, 29/10/19

Ces standards pratiques sont bien les signes d'une « politique incorporée » : ils sont les manifestations de valeurs avec lesquelles il s'agit d'accorder ses pratiques (« *faites un truc cohérent* »). Ils s'accompagnent de standards discursifs qui sont autant d'occasions de formuler ces valeurs : le rejet du consumérisme et de l'industrialisation est perceptible dans les discours et l'argumentaire déployé a pour horizon la préservation de la nature (ici, le productivisme qui épuise les ressources et pollue), la justice sociale (ici, la malbouffe à laquelle les classes populaires sont surexposées) et l'émancipation (ici, la valorisation du faire-soi-même).

« Écolos » du quotidien, les personnes engagées à la MPA se reconnaissent assez peu dans les termes d'« écologistes » ou de « militant-es ». Dalila, qui ne « *porte pas de bannière* », est pourtant l'une des seules à avoir un parcours d'activiste : elle a participé à des actions de désobéissance civile au Larzac à la fin des années 1970 dans le cadre du mouvement paysan et à des contre-sommets à la fin des

années 1990 dans le cadre du mouvement altermondialiste¹³⁸. Interrogées sur les marches pour le climat qui se sont succédées après la démission de Nicolas Hulot à l'été 2018, les bénévoles de la MPA répondent que « *ce n'est pas [leur] priorité* », que « *ce n'est pas [leur] truc* », qu'elles en « *ont entendu parler* » mais qu'elles « *préfèrent rester sur des choses plus concrètes* », qu'elles « *ne s'y retrouvent pas* ». Aux mouvements écologistes qui fonctionnent sur le mode de la visibilité symbolique, elles privilégient la transformation des modes de vie quotidiens et les actions de solidarité et de convivialité de quartier.

La communauté de la MPA ne se confond pas avec celle d'Anciela, ni avec celle des habitant·es du quartier, ni avec celle des écologistes. Elle se construit à partir d'attachements communautaires multiples. Pas tout à fait « habitant·es du quartier », les personnes qui s'engagent à la MPA partagent cependant un attachement au(x) proche(s) : un territoire au périmètre plus étendu que celui du quartier, mais néanmoins marqué par une situation urbaine et sociale de marginalité par rapport au centre métropolitain et au sein duquel elles ont développé des liens sociaux denses soutenus par des engagements associatifs et professionnels. Pas tout à fait « écologistes », les personnes qui s'engagent à la MPA partagent les standards pratiques et discursifs d'une écologie ordinaire, qui se vit au quotidien et dans son milieu de vie. Est-ce à dire que le « nous » de la MPA est celui de la communauté des écologistes ordinaires ? L'idée de la constellation permet de mettre l'accent sur les renégociations de sens toujours susceptibles de survenir à mesure que les personnes cheminent dans leur parcours d'engagement. Un épisode survenu lors de la réunion de bilan du festival est révélateur d'une constellation à géométrie variable.

Un débat s'ouvre au sujet de la communication qui a été faite par la coordinatrice de la MPA et la volontaire en service civique sur la programmation. Un article a été posté sur les réseaux sociaux pour annoncer que la buvette du festival serait tenue par l'association Fitranature (cf. Photo 35). Quelques jours plus tôt, un autre article avait été publié pour annoncer la présence de stands dédiés au gaspillage alimentaire animés par deux autres associations. La présidente de Fitranature, Yasmine, fait alors savoir en réunion qu'il ne s'agissait pas seulement pour elle d'assurer la buvette, mais de sensibiliser les participant·es du festival à la lutte contre le gaspillage alimentaire, au même titre que les associations citées dans le premier article.

¹³⁸ Elle évoque notamment en entretien le contre-sommet du G8 de Cologne en 1999 et celui de Gênes en 2001.

« Yasmine parle d'un « malentendu » dans la communication de l'événement sur la page facebook de la MPA. 'Notre raison d'être, ce n'était pas de faire une buvette pour faire une buvette, mais pour dire aux gens que les fruits et les légumes qui étaient là étaient destinés à la poubelle. J'ai pu être heurtée quand j'ai vu que dans la communication, Fitranature n'était pas mise dans le gaspillage alimentaire, même chose pour les copines de la soupe.' Lucie explique la logique suivie pour la communication : la lutte contre le gaspillage alimentaire était bien représentée au festival, le choix a été fait de répartir les initiatives présentes dans plusieurs posts pour mieux les mettre en valeur. Elle propose que dorénavant la stratégie de communication soit discutée en réunion d'équipe.

Lina revient sur la question de la communication au cours de la réunion. Elle exprime son désaccord sur la manière dont l'atelier de cuisine participative organisé par les bénévoles de la MPA a été présenté : 'Je ne me suis pas retrouvée : c'est vrai qu'on est sur le gaspillage alimentaire, mais il n'y a pas que ça. Il y a aussi l'esprit de solidarité, le partage.' Madeleine va dans son sens : 'C'était aussi une façon de découvrir le quartier autrement.' »

Carnet de terrain, 22/10/19

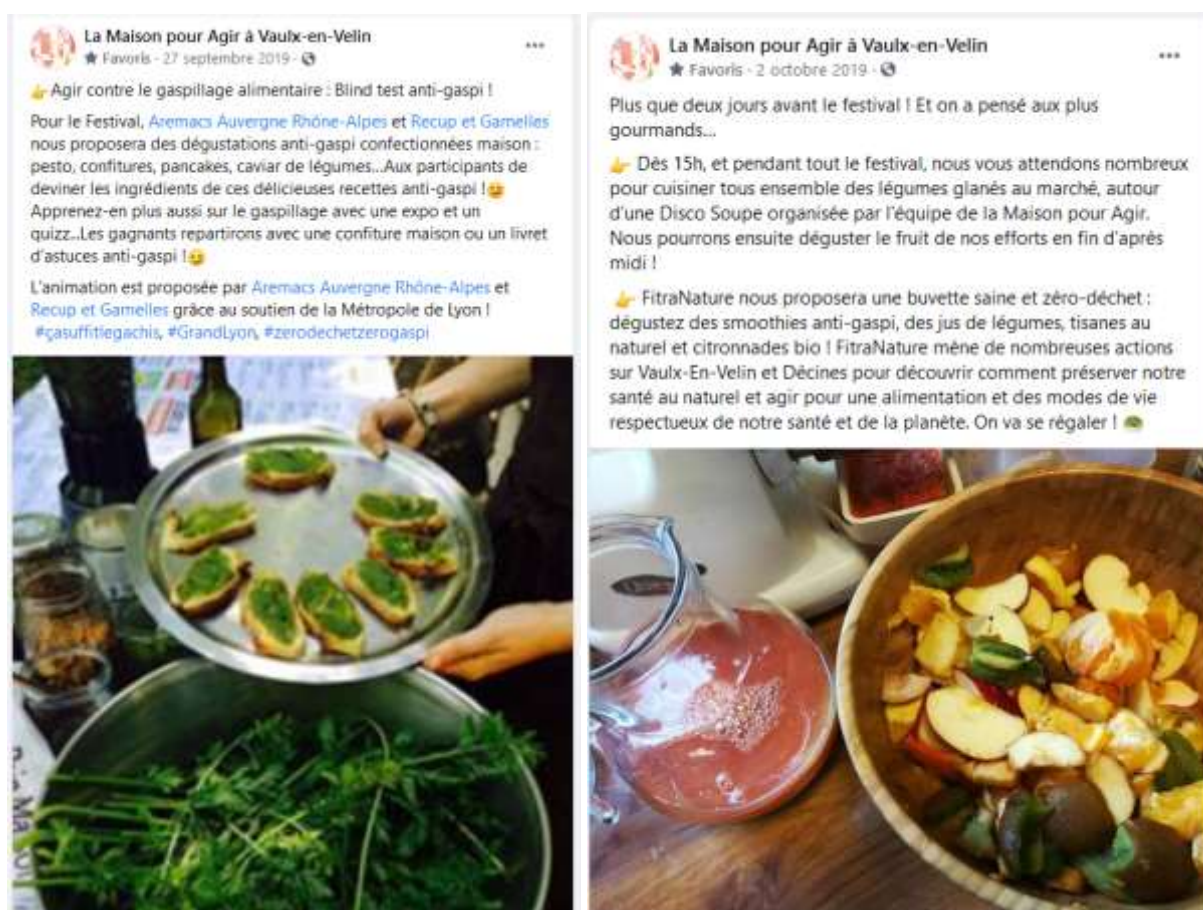


Photo 35 - Communication du festival pour agir sur le réseau social Facebook, 27/09/2019 & 02/10/2019

Dans cet échange, Lina et Yasmine font état d'un décalage entre la communication qui a été faite de leur initiative et leur sentiment d'appartenance, mais pour des raisons différentes. Pour Yasmine, c'est la reconnaissance de Fitranature comme une association de lutte contre le gaspillage alimentaire qui a fait défaut. Elle dénonce ici un traitement différencié entre son association et des associations métropolitaines reconnues comme expertes de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Pour Lina et Madeleine, c'est leur appartenance à la communauté des acteurs de la solidarité de quartier qui a été invisibilisée. Si elles revendiquent l'inscription de leur engagement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, elles rappellent également leur intention de créer du lien social dans le quartier et de revaloriser l'image d'un quartier populaire. Yasmine, Lina et Madeleine n'y voient cependant aucune divergence : elles se considèrent mutuellement comme des alliées dans l'échange. Cette oscillation entre appartenance à un réseau métropolitain d'associations écologistes et valorisation d'une écologie spécifique au quartier populaire est omniprésente à la MPA.

Conclusion de chapitre

La déclinaison du projet associatif d'Anciela dans un quartier populaire s'inscrit dans une volonté de l'association d'ancrer l'écologie dans les quartiers, envisagés comme les espaces de la vie quotidienne où l'écologie peut s'incarner dans les modes de vie et d'habiter. Ce projet s'est réalisé de façon privilégiée dans les quartiers populaires, du fait d'un cadrage de l'action associative par l'action publique qui fait des quartiers populaires les lieux d'expérimentation privilégiés des initiatives de proximité et de la participation habitante. Ce sont ces processus de cadrage qui font l'objet du chapitre suivant : l'écologie déployée par les initiatives suivies dans le cadre de cette thèse n'est pas spécifique aux quartiers populaires mais elle doit composer avec un contexte territorial marqué par la catégorie de quartier populaire (cf. Chapitre 6).

L'écologie qui se déploie à la MPA est une écologie ordinaire, dirigée vers la transformation des modes de vie quotidiens et des modes d'habiter un territoire. C'est la rencontre entre un projet associatif qui privilégie des répertoires d'action interstitiels aux actions d'interpellation et de contestation d'une part, et des sensibilités écologiques construites dans l'expérience de la pauvreté, de la prise en charge du soin, de la migration et de la spiritualité d'autre part. En offrant un lieu propice à cette rencontre, la MPA contribue à la requalification écologiste de pratiques d'économie et à la politisation de sensibilités écologiques. Cette politisation s'effectue par la mise en mots et la mise en scène : l'écologie de la MPA est une écologie qui dit son nom.

Il existe cependant des écarts entre le projet associatif d'Anciela et sa déclinaison en quartier populaire. La stratégie de l'ancrage par le lieu conduit à cristalliser les processus d'identification sur le lieu lui-même plutôt que sur l'association qui l'anime. La MPA apparaît comme le nœud commun d'une constellation mouvante de communautés : on ne peut résumer les sentiments d'appartenance des personnes engagées à la MPA à la communauté d'Anciela, des habitant-es du quartier populaire ou des écologistes. « Habitantes » par leur attachement au(x) proche(s) plus que par leur lieu de résidence, « militantes » écologistes par un style de groupe plus que par une affiliation à des réseaux militants, elles sont avant tout des écologistes ordinaires, engagées par leurs « moindres gestes » (Pruvost 2015) contre le consumérisme et l'exploitation de la nature. Le chapitre 7 vise à identifier les attributs de cette écologie ordinaire à partir d'une analyse transversale des trois initiatives

Chapitre 6. L'écologie à l'épreuve de la catégorie de quartier populaire

*« Il devait y avoir une association de vélos qui devait se mettre en place, la Cyclofficine. C'était un super exemple sur les quartiers populaires. [...] Tous les dimanches, rue Diderot à Pantin [dans le quartier des Quatre-Chemins], de mars à octobre, on bloque la rue et c'est la rue de tout ce qui roule. On apprend à y faire du vélo, du roller et depuis les cités Diderot au bout, des mamans voilées qui viennent apprendre à faire du vélo. Génial ! **Et les mamans disant : 'On n'a pas le permis de conduire, ce qui nous intéresse, c'est la mobilité'**. [...] Je suis partie d'ateliers de rue, et on a fait des ateliers de réparation vélos dans tous les quartiers populaires, **on a décroché les fonds politique de la ville** : îlot 27, Courtillières, Quatre-Chemins. On devait créer la première Cyclofficine d'Île-de-France. **Et là, le maire me dit : 'Qui dit vélo, dit bobo, et dit Canal de l'Ourcq', et moi, je lui dis : 'Non : qui dit vélo, dit prolo, et dit quartiers populaires'**. On a eu une bataille pendant un an, un an et demi. Il voit que je ne lâche pas, il lâche et il dit : 'Ok, on fait ça aux Courtillières'. **Les municipales arrivent. On monte la liste, et le super local au rez-de-chaussée qui était dédié à la Cyclofficine, ça leur passe sous le nez parce que Nadia Azoug présente une liste écolo**. [...] On choppe le maire et on lui dit : 'Si tu ne files pas un local à la Cyclo, on te pourrit ta campagne.' En quinze jours, il trouve un local rue Magenta [dans le quartier des Quatre-Chemins], en rez-de-chaussée d'un bail en logement social. [...] **Donc, ça a été un pied de nez au cliché 'vélo = bobo = Canal'. Non, négatif : 'vélo = prolo = quartiers'**. Ils ont eu une convention pluriannuelle d'objectifs, donc **une subvention pour avoir une certaine assise**. Quand on a fait 'la rue est à nous', ils n'avaient pas encore de statuts [associatifs], donc on avait trouvé un montage avec Véloration, une association de Paris. Moi je dis aussi qu'un élu, les politiques publiques, elles doivent être en mesure de trouver des leviers, faire péter des portes qui sont fermées. »*

Nadia Azoug, 24/10/18

Au début de ma thèse, je rencontre Nadia Azoug, conseillère municipale à la mairie de Pantin sous l'étiquette EELV¹³⁹, et militante associative au sein de différentes initiatives écologistes pantinoises. Au cours d'un entretien exploratoire, elle me raconte son parcours de militante écologiste issue de l'immigration dans une ville populaire en cours de gentrification. Ce passage de notre entretien, qui retrace l'historique de la création d'une association de promotion du vélo à Pantin qu'elle a soutenue en tant qu'élue, me semble révélateur des obstacles auxquels sont susceptibles de faire face les initiatives écologistes en quartiers populaires et des leviers qui peuvent être mobilisés pour les

¹³⁹ Lors des élections municipales de 2008, elle est élue au sein d'une liste d'alliance de la gauche portée par Bertrand Kern (PS) et devient adjointe à la jeunesse jusqu'en 2014. Lors de la campagne de 2014, elle mène sa propre liste sous l'étiquette EELV, qui obtient trois sièges au conseil municipal. Lors des élections de 2020, elle est réélue au sein de la liste de la majorité dans le cadre d'une alliance PS-EELV, et devient vice-présidente de l'établissement public territorial Est Ensemble, en charge de la délégation « Démocratie, participation citoyenne, relations usagers ». Elle occupe également la fonction de vice-présidente au département de la Seine-Saint-Denis, chargée de l'enfance, de la parentalité et de la prévention.

contourner. L'association en question se heurte d'abord à un cloisonnement entre question écologique et question sociale : d'après Nadia Azoug, la promotion du vélo est renvoyée par le maire (PS) à une préoccupation de classes moyennes supérieures, déconnectée des priorités des habitant-es des quartiers populaires où l'association a choisi de s'ancrer. Ce cloisonnement, structuré par la grille de lecture de l'indifférence (cf. Chapitre 1), renvoie à un double cadrage des initiatives écologistes et des quartiers populaires : d'une part, les mobilités douces sont associées à la lutte contre les pollutions et non à l'accès à la mobilité, et d'autre part, les habitant-es des quartiers populaires sont tenu-es à l'écart des questions écologiques au nom de la priorité sociale. L'association fait ensuite les frais de logiques électorales contradictoires, qui voient s'opposer le PS, représenté à Pantin par le maire sortant Bertrand Kern, et EELV, représenté par Nadia Azoug en tête de liste pour les élections de 2014. Cet épisode illustre les processus d'ouverture et de fermeture des opportunités politiques dont les initiatives écologistes, en quartiers populaires comme ailleurs, restent en partie dépendantes pour assurer leur développement. En l'occurrence, les soutiens institutionnels conditionnent l'accès à un local, nécessaire à la pérennisation d'un atelier de réparation de vélos, au-delà d'événements ponctuels dans l'espace public. C'est donc le rôle des acteurs institutionnels (élu-es, technicien-nes, bailleurs sociaux) dans le développement d'initiatives citoyennes écologistes que cet extrait met en lumière : ils sont susceptibles de faciliter l'accès à un certain nombre de ressources (local, subventions, aide au montage juridique, etc.) et contribuent également à la valorisation et à la légitimation des habitant-es et des associations qui se saisissent de la question écologique dans les territoires.

Quelles sont les « *portes qui sont fermées* » en quartiers populaires, comment expliquer cette fermeture et quelles sont les stratégies mises en place par les acteurs pour les « *faire péter* » ? Ce sont les principaux questionnements qui traverseront ce chapitre, dédié aux processus de cadrage que connaissent les initiatives écologistes en quartiers populaires. Les études de cas présentées dans les chapitres précédents mettent en lumière des initiatives qui relèvent d'une écologie ordinaire, attachée à la transformation concrète des modes de vie et d'habiter dans les territoires. Cette écologie n'est pas spécifique aux quartiers populaires, dans la mesure où elle constitue une modalité d'action de plus en plus valorisée et généralisée dans le mouvement écologiste. Je ferai cependant l'hypothèse qu'elle fait l'objet, en quartiers populaires, de processus de cadrage spécifiques, hérités de l'histoire de l'aménagement urbain, de l'action publique et des traditions militantes propres à ces territoires.

Je reprends le terme de cadrage à la philosophe Nancy Fraser : d'après elle, les théories de la justice, qu'il s'agisse des paradigmes de la redistribution ou de la reconnaissance, sont marquées par un « *misframing* » d'ordre méta-politique qui les modèle mais qui reste implicite dans la mesure où il n'est pas interrogé par les théories de la justice classiques (Fraser 2006). Elle distingue ce qui relève

du contenu substantiel de la justice (le *what* ?) – qui touche aux critères et aux moyens de la redistribution dans le cas d’une justice distributive, ou aux différences qui méritent d’être reconnues dans le cas de la théorie de la reconnaissance – et ce qui relève du cadre dans lequel ce contenu est pensé, et qui, pour la philosophe, pose la question du *who* ? : qui sont les sujets concernés par la juste distribution ou la juste reconnaissance ? Elle défend alors une approche procédurale du cadre (le *how* ?) : ce qui l’intéresse est moins de déterminer l’identité des sujets pertinents pour chaque théorie de la justice, mais plutôt de s’intéresser à la manière dont leur identité est déterminée par les parties prenantes dans une configuration d’injustices donnée. S’intéresser à la dimension procédurale de la constitution du cadre, permet ainsi de « reconnaître la dimension performative des décisions relatives au cadrage »¹⁴⁰ (*Ibid.*, p. 205), sans chercher à fixer un nouveau cadre unique : il s’agit plutôt de se donner les moyens de construire un cadre approprié à chaque situation.

Par cadrage, j’entends donc un processus de catégorisation de l’écologie qui contribue à modeler les initiatives suivies : il impacte d’une part leur projet politique et la façon dont elles se positionnent dans le mouvement écologiste, et il conditionne d’autre part les ressources et les opportunités dont elles peuvent se saisir pour se lancer et grandir. Le cadrage ne renvoie donc pas simplement à un exercice définitionnel, il se manifeste concrètement dans la façon dont se déploient les initiatives écologistes en quartiers populaires. Je m’attacherai à analyser les effets de ce cadrage sur les initiatives suivies afin de mettre en évidence sa dimension performative. Je montrerai que le cadrage de l’écologie dans les territoires étudiés est intimement lié au cadrage qui modèle la catégorie de quartier populaire : catégorie d’action publique, militante et vernaculaire, elle fait des quartiers populaires des territoires spécifiques où l’écologie n’est pas définie de la même façon, ne mobilise pas les mêmes acteurs, et ne trouve pas les mêmes ressources et opportunités que dans les centres-villes ou les espaces ruraux.

On s’intéressera dans ce chapitre à trois types de cadrage distincts, identifiés au cours de l’enquête de terrain auprès des initiatives suivies. Ces trois cadres donnent un contenu particulier à l’écologie (le *what* ?) et ont des conséquences sur le rapport de l’écologie aux classes populaires et le public ciblé et/ou mobilisé par les initiatives suivies (le *who* ?). Un premier type de cadrage correspond à un processus de réduction de l’écologie au cadre de vie (1.) : pensé comme un mot d’ordre politique autogestionnaire dans le cadre des luttes urbaines des années 1970, le cadre de vie est devenu au cours de l’institutionnalisation et de la technicisation de la politique de la ville une catégorie gestionnaire dont la portée politique s’est considérablement réduite. Les enjeux écologiques et environnementaux sont régulièrement mis au service de la gestion du cadre de vie par les bailleurs sociaux, les professionnel·les de la politique de la ville ou les acteurs associatifs. Le second type de

¹⁴⁰ Traduit de l’anglais : « *recognize the performative dimension of framing decisions* »

cadrage a été mis en évidence par l'extrait d'entretien ci-dessus et se retrouve sur les terrains d'enquête : écologie et question sociale font l'objet d'un cloisonnement (2.), la première est pensée séparément de la seconde, voire est considérée comme contradictoire avec elle. Ce cloisonnement structure l'action publique et associative, quels que soient leurs territoires d'intervention, mais en quartiers populaires, il s'effectue aux dépens de la question écologique, la priorité étant donnée à la question sociale. Enfin, un dernier type de cadrage opère par la sélection des acteurs légitimes de l'écologie en quartiers populaires (3.) qui conduit à disqualifier certains acteurs et à en légitimer d'autres. Cette sélection suit des logiques contrastées selon les territoires mais révèle en creux l'ambiguïté du rapport au droit commun de la catégorie de quartiers populaires : tantôt la disqualification concerne les acteurs considérés comme « extérieurs » au quartier au nom de la valorisation de la participation des habitant-es ; tantôt elle touche les initiatives habitantes lorsque celles-ci dérogent au cadre universaliste républicain censé raccrocher les quartiers populaires au droit commun.

Si ce chapitre s'intéresse à la façon dont les initiatives citoyennes écologistes sont cadrées par la catégorie de quartier populaire, il s'attache aussi à mettre en lumière l'achoppement du processus de cadrage, voire la reconfiguration du cadre sous l'influence des initiatives. En effet, si les acteurs de ces initiatives subissent ce cadrage, ils et elles déploient également des stratégies pour sortir du cadre ou le déplacer. Il s'agit alors d'identifier dans chaque territoire les conditions favorables à l'érosion du cadre par les initiatives citoyennes. Je m'intéresse donc à la fois aux effets des processus de cadrage sur les initiatives suivies et à la manière dont le cadre est construit et redélimité par les acteurs. Ce travail de recadrage dépend de la configuration des relations entre initiatives citoyennes et pouvoirs publics qui, en quartiers populaires, est marquée par une injonction participative de la part des pouvoirs publics et une méfiance de certains acteurs associatifs à l'égard des risques d'opportunisme et de récupération que cette injonction comporte.

1. La réduction de l'écologie au cadre de vie

Un premier type de cadrage des initiatives écologistes en quartiers populaires consiste à les réduire à des outils de gestion du cadre de vie. Ce cadrage s'explique par l'histoire de la prise en charge du cadre de vie dans les quartiers de grands ensembles depuis les années 1970 (1.1.) : si le cadre de vie est chargé d'une dimension écologiste au moment des luttes urbaines et de l'essor du mouvement autogestionnaire, on assiste au cours des années 1980 et 1990 à une dépolitisation du cadre de vie au profit de la gestion urbaine de proximité. Ce cadrage est essentiellement opéré par les acteurs

publics et les professionnel·les du logement social, mais les associations et les habitant·es peuvent être amené·es à investir également ce registre dans la perspective de se saisir des ressources et opportunités générées par l'action publique. Cependant, on assiste sur certains terrains d'enquête à des formes d'écologisation de la gestion du cadre de vie sous l'influence des initiatives citoyennes dans le cadre de modes de gestion hybrides qui associent bailleurs sociaux, acteurs publics, associations et habitant·es (1.2.) Ainsi, en qualifiant ce premier type de cadrage de réduction de l'écologie au cadre de vie, j'opte pour une définition restreinte du cadre de vie selon une approche gestionnaire, centrée sur la propreté et la fonctionnalité des espaces publics. Il semble pourtant possible de revenir à une approche plus politique du cadre de vie, qui le rapprocherait d'un « milieu de vie » (Blanc et Emelianoff 2008) situé à l'intersection de la nature de proximité et du « monde vécu » (Gorz 2019) qui constitue le territoire aménagé, transformé, représenté par les habitant·es et qui ferait une place à la réappropriation habitante des espaces quotidiens.

1.1. Petite histoire écologique du cadre de vie en quartiers populaires

La politique de la ville se construit dans le prolongement des luttes urbaines des années 1970 (Castells 1975; Talpin et Cossart 2015) puis en réponse aux révoltes urbaines des années 1980 et 1990 (Jazouli et Rey 2015; Busquet et al. 2016). C'est dans ce contexte qu'ont lieu les premières interventions étatiques sur les quartiers d'habitat social : elles prennent le nom d'opérations Habitat et Vie Sociale (HVS) en 1977, puis de la démarche de développement social urbain lancée par le maire de Grenoble Hubert Dubedout en 1983. Dans les années 1990, l'institutionnalisation de la politique de la ville va de pair avec une étatisation et une technicisation de ses modes d'action, qui se traduisent par un privilège donné à l'intervention sur l'urbain plutôt qu'au développement social des quartiers. Cette approche est confirmée en 2003 à l'occasion du lancement du programme national de rénovation urbaine (PNRU) qui fait de la démolition et de la reconstruction la stratégie privilégiée pour la requalification des quartiers populaires (Epstein 2014).

Cette histoire classique de la politique de la ville laisse peu de place à la question écologique. Le cadre de vie y tient pourtant une place centrale, son amélioration apparaissant dès la fin des années 1970 comme l'une des réponses à apporter à la « crise des banlieues », selon des méthodes qui composent entre médiation sociale, rénovation du bâti et requalification des espaces publics. Or, le cadre de vie constitue l'un des domaines largement investis par les initiatives écologistes en quartiers populaires, à travers des actions portant sur les déchets, la nature en ville, la réappropriation des espaces publics, les mobilités, *etc.* Cette proximité entre cadre de vie et écologie ordinaire ouvre cependant la voie à une réduction de la portée politique de l'écologie ordinaire au profit d'une approche gestionnaire et fonctionnaliste du cadre de vie. C'est ce mouvement que l'on se propose de

retracer ici, à partir d'une revue de littérature sur le sujet, d'un dépouillement partiel d'archives, et d'entretiens auprès de professionnel·les de la politique de la ville.

Encart méthodologique

Cette histoire écologique du cadre de vie en quartiers populaires s'appuie sur trois types de sources.

- Une revue de la littérature scientifique

La littérature scientifique consacrée à l'histoire de la politique de la ville laisse en général peu de place à la question écologique mais traite de la manière dont la politique de gestion urbaine de proximité a été mise en place dans les quartiers populaires (Le Bart et Lefebvre 2005; Masurel 2010; Sintomer, Bacqué et Rey 2012; Busquet et al. 2016; Jazouli 2020). En revanche, des travaux relevant de l'écologie urbaine ont investi cette question, essentiellement sous l'angle de la prise en charge de la nature en ville dans les quartiers de grands ensembles (Grafmeyer et Joseph (eds.) 1990; Ghorra-Gobin (ed.) 1994; Blanc 1995; Auricoste 1994, 2003; Hamman 2008; Coutard et Lévy (eds.) 2010).

- Un dépouillement partiel d'archives

J'ai analysé la place occupée par les enjeux environnementaux dans des documents produits par les acteurs institutionnels de la politique de la ville, en particulier l'État et les bailleurs sociaux, sur une période allant de 1994 à 2009. Trois corpus ont été étudiés : la revue trimestrielle *Habitat et Société* éditée par l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM (dépouillement sur la période 1996-2000) ; la *Lettre de la DIV*, mensuel d'information édité par la Direction Interministérielle de la Ville (DIV) (dépouillement sur la période 1994-2009) ; la revue trimestrielle *Ville & Quartiers* éditée par la DIV (dépouillement intégral sur la période 1995-1997). Pour chacun des numéros, les sommaires ont fait l'objet d'un codage thématique semi-ouvert : les différents articles ont été classés en fonction d'une grille thématique souple intégrant des thématiques environnementales classiques (déchets, pollution, énergie, transport, etc.) et des thématiques ne relevant pas explicitement du champ de l'environnement mais pouvant faire l'objet d'une lecture écologiste (lien social, services publics, espaces publics, solidarité internationale, etc.) Les articles relevant de ces thématiques ont été lus et archivés. Les articles ne relevant pas de ces thématiques ont été comptabilisés et parcourus.

- Des entretiens avec des professionnel·les et des élu·es

À Vaulx-en-Velin et à Saint-Denis, l'enquête élargie a permis de réaliser des entretiens avec des professionnel·les de la politique de la ville et des élu·es, au sein des Villes, des intercommunalités ou des bailleurs sociaux (cf. Annexe 4). Deux entretiens de cadrage ont permis de compléter ce corpus par une perspective historique : un entretien avec Bénédicte Madelin, ancienne directrice de centre de ressources politique de la ville engagée dans des associations de quartiers populaires en banlieue parisienne depuis les années 1980 ; un entretien avec Céline Braillon, cheffe du département démarches développement durable de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté au moment de l'entretien, et ancienne chargée de mission développement durable à la DIV dans les années 1990.

La construction des quartiers de grands ensembles dans les années 1960 hérite de la pensée du cadre de vie urbain de l'urbanisme moderne d'avant-guerre incarné par Le Corbusier. Celui-ci s'inscrit dans la lignée de l'urbanisme utopique du XIX^e siècle qui accorde au cadre de vie une fonction sanitaire et moralisatrice : la pensée hygiéniste voit dans la dégradation du cadre de vie urbain sous l'effet de l'industrialisation et de l'expansion urbaine l'une des causes de l'immoralité de la classe ouvrière, selon une lecture des mouvements sociaux ouvriers davantage morale que politique. Les nouveaux modèles de la ville imaginés et parfois expérimentés par les penseurs du courant hygiéniste accordent une place importante à l'eau, l'air, l'ensoleillement et le végétal. Ces éléments

constituent ce que Le Corbusier désigne dans la Charte d'Athènes par les « conditions de nature » qui déterminent le bien-être physique et moral des personnes. Le mouvement moderne confirme le caractère déterminant du cadre de vie sur l'organisation sociale et fait ainsi de l'urbanisme moderne la solution à la crise urbaine et sociale que traverse l'Europe de l'avant-guerre : « Plus la ville s'accroît, moins les 'conditions de nature' y sont respectées. Par 'conditions de nature', on entend la présence, dans une proportion suffisante, de certains éléments indispensables aux êtres vivants : soleil, espace, verdure. Une extension incontrôlée a privé les villes de ces nourritures fondamentales, d'ordre aussi bien psychologique que physiologique. L'individu qui perd contact avec la nature en est diminué et paie cher, par la maladie et la déchéance, une rupture qui affaiblit son corps et ruine sa sensibilité corrompue par les joies illusives de la ville. » (Le Corbusier 1979, p. 99). Si l'hygiénisme du XIX^e siècle charge le cadre de vie d'une fonction sanitaire et moralisatrice, le mouvement moderne lui ajoute une dimension sociale, dans le contexte d'une réduction du temps de travail et de l'émergence d'une société de loisirs. Les « espaces verts » – ou « surfaces vertes » – sont ainsi dédiés à une fonction récréative selon un principe de démocratisation de l'accès à la nature.

Les grands ensembles de l'après-guerre reprennent les principes de la Charte d'Athènes dans le contexte contraint de l'urgence de la reconstruction, de moyens budgétaires limités et de surfaces disponibles réduites. Le respect des « conditions de nature » s'adapte aux nouvelles techniques de construction de masse et à l'urgence sociale de la reconstruction (Blanc 1995). Les plan-masse des cités de grands ensembles laissent 80% de la surface totale non bâtie, mais ces espaces constituent des « résidus » (*Ibid.*, p. 117) : combinaison de pelouses parsemées d'arbustes et d'arbres, d'allées de parking et d'aires de jeux ensablées, les « espaces verts » sont les interstices des tours et des barres. La paysagiste Isabelle Auricoste montre que les « pelouses » des grands ensembles ont été pensées comme l'une des pièces d'un « schéma d'assemblage » fonctionnel avant d'être envisagées comme des espaces vécus et pratiqués (Auricoste 1994; 2003). La nature n'est pas envisagée dans sa matérialité. Les conditions de développement des végétaux ne sont pas examinées et leur diversité est réduite : « L'idée de nature réduite à la fonction simple d'antidote au chaos social et urbain est très vite assignée dans le langage de l'architecture à une couleur qui permet de signaler sa présence au sein du nouveau dispositif urbain. Le vert universel du tapis gazonné permet de recouvrir ces espaces comme un pinceau chargé de couleur recouvre la feuille de papier. » (*Ibid.*, p. 20).

Dès les années 1970, la dégradation du cadre de vie dans les quartiers d'habitat social conduit à l'émergence d'un mouvement social porté par les associations de locataires. À partir d'un référentiel revendicatif historiquement centré sur le logement, celles-ci investissent le champ du cadre de vie : il englobe non seulement le logement mais également les équipements culturels et sportifs, les espaces publics, les commerces de proximité, les transports, *etc.* (Jolis 2013). Cette entrée du cadre de vie en politique est portée au niveau municipal par la nouvelle gauche autogestionnaire, incarnée

à partir des années 1960 par le Parti Socialiste Unifié (PSU) (Busquet 2007). La notion de cadre de vie se charge d'une dimension participative : c'est l'espace de l'organisation de la vie sociale à l'échelle locale par et pour les habitant-es. Cette nouvelle gauche inspire les premières expérimentations de développement social des quartiers des années 1970, autour du modèle grenoblois des groupes d'action municipale (GAM), qui laissent une place importante à la participation des habitant-es dans la gestion du cadre de vie. Avec les premières expérimentations de la politique de la ville, le cadre de vie devient une catégorie d'action publique à travers les programmes HVS à partir de 1977. Cependant, l'aménagement et l'entretien des espaces publics sont avant tout conçus comme des moyens d'agir sur le social. La priorité est donnée aux enjeux socio-économiques (prévention de la délinquance, lutte contre le chômage, éducation, santé) et les enjeux environnementaux sont traités sous l'angle du développement social urbain (Sinigaglia-Amadio, 2008).

Au cours des années 1980, la politique de la ville connaît un processus d'institutionnalisation qui marque le passage d'une série d'expérimentations locales portées par les municipalités et/ou par des mouvements sociaux composés de professionnel·les militant·es et d'habitant·es engagés, à une politique publique d'État. Parallèlement, le champ de l'écologie urbaine fait son entrée dans la fabrique de la ville et la gestion de l'environnement selon une approche technique qui laisse peu de place aux usages et représentations des habitant·es (Blanc 1995) alors même que s'affirme dans les champs de l'urbanisme et de l'environnement un impératif participatif (Blondiaux et Sintomer 2009). Opérationnellement, l'écologie urbaine se décline de façon sectorielle, suivant l'organisation en silos des services techniques des collectivités (déchets, eau, voirie, espaces verts, pollutions, énergies, etc.) La professionnalisation de la gestion urbaine va de pair avec une technicisation du cadre de vie : la dimension politique du cadre de vie tend à s'effacer devant la notion d'environnement conçu comme un ensemble de dysfonctionnements et de risques que la gestion urbaine est censée résoudre. Dans les années 1990, les thématiques privilégiées de la gestion du cadre de vie dans les quartiers de grands ensembles sont la collecte des ordures ménagères, la régulation des nuisibles (rats, pigeons, blattes, etc.), la sécurisation des espaces publics. La dimension écologique de la prise en charge de ces enjeux est faible : par exemple, la prise en charge de la collecte sélective des ordures ménagères ne donne pas lieu à une réflexion sur la réduction des déchets à la source ou sur des modes de valorisation des déchets en proximité (composteurs de quartier, réparation des objets) ; elle est essentiellement traitée sous l'angle de la répartition des compétences entre bailleurs sociaux et collectivités locales dans la mise en place du tri¹⁴¹.

¹⁴¹ Cette thématique apparaît dans 4 articles de la revue *Habitat et Société* entre 1997 et 1999 dans la rubrique « Environnement ». Ces articles paraissent dans le contexte de la loi du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement qui engage les collectivités à mettre en place un système de collecte sélective des ordures ménagères et à s'équiper d'installations de traitement des ordures ménagères avant janvier 2002. Si cette loi concerne les municipalités,

Il faut cependant mentionner des tentatives de la DIV de s'inscrire dans une approche plus transversale de la gestion du cadre de vie, à travers un rapprochement entre politique de la ville et écologie urbaine amorcé au début des années 1990 : il s'agissait de mettre en cohérence les chartes d'écologie urbaine (outils du ministère de l'Environnement pour une prise en charge systémique des questions environnementales) et les contrats de ville (outils contractuels de la politique de la ville dans les quartiers concernés qui se généralisent à partir de 1992). Ce groupe de travail a été l'occasion d'une rencontre entre des professionnel·les qui avaient peu d'occasions de travailler ensemble. Bénédicte Madelin, alors directrice du centre de ressources politique de la ville Profession Banlieue, raconte que c'est à l'occasion de ce groupe de travail qu'elle a pris conscience des inégalités environnementales et de leurs impacts sur les habitant·es des quartiers populaires, notamment sur le plan de la précarité énergétique. Elle souligne cependant la difficulté de mobiliser les associations des quartiers populaires sur ces questions dans des contextes de grande précarité économique, et fait le constat d'un débat initié par des professionnel·les qui peinent à sortir du giron des institutions publiques.

*« Si tu abordes la question écologique à travers l'impact que ça peut avoir sur les habitants des quartiers populaires, c'est eux qui payent la note la plus chère : les factures d'énergie, l'état des bâtiments. **Mais cette connexion je l'ai faite tardivement aussi.** Au tout début de Profession Banlieue, en 94, un groupe de travail s'était mis en place à la DIV sur les questions d'écologie urbaine et [j'y participais] au titre des centres de ressources. Et je me rappelle que j'avais pas mal déliré parce qu'ils voulaient travailler sur les réseaux souterrains, les canalisations pour amener l'eau, le gaz, le chauffage. J'ai dit : 'alors c'est ça l'écologie ?!' Et ce sont eux qui m'ont dit que quand il y a 40% de fuites sous terre, c'est 40% d'énergie que payent les locataires qui ne sert à rien. C'est loin d'être une évidence. Les gens qui étaient là, c'était que des gens du Ministère. J'étais la seule à être un peu territorialisée, Seine-Saint-Denis... **C'est là que j'ai fait le lien entre la question écologique et sociale.** [...] C'était au niveau de la DIV et on a mis en place en parallèle un groupe de travail à Profession Banlieue sur la question écologique dans les quartiers. **Le mode de traitement de la question écologique est un peu le même que dans la politique de la ville pour les professionnels : la démarche projet, le diagnostic...** Et on a mesuré à quel point c'était difficile... Les chefs de projet, c'est très bien qu'ils se soient mis sur ces questions-là, mais s'il n'y a aucune asso' dans les quartiers qui s'empare de la question, ce ne sont pas eux qui vont... Et on a vu à quel point c'était difficile de mobiliser des asso' sur ces questions-là. »*

Bénédicte Madelin, 20/11/18

À la fin des années 1990, la politique de la ville connaît un tournant paysager. On assiste à un renversement du regard porté par les aménageurs sur les espaces extérieurs : d'espaces interstitiels

elle oblige également les bailleurs sociaux dans la mesure où la collecte des déchets est de leur compétence sur le domaine de leur parc social, le traitement revenant ensuite à la collectivité locale. Les articles mettent en avant le coût des investissements et de fonctionnement pour les bailleurs et dénoncent une rupture d'égalité entre les habitant·es des quartiers d'habitat social et les autres citoyen·es, le coût pour le bailleur étant transféré sur les charges des locataires. Si la question des ordures ménagères est l'une des seules à être explicitement abordée sous un angle environnemental, elle apparaît comme un prétexte pour aborder l'enjeu de la redistribution des compétences entre bailleurs et collectivités, entre politique de la ville et droit commun.

déterminés par le bâti, ils sont désormais envisagés comme des éléments structurants du quartier et des usages de l'espace urbain. La DIV lance un appel à idées en 1997 sur le traitement du paysage dans les sites de la politique de la ville. Parmi les 22 projets retenus, on compte des « promenades vertes » permettant de relier le quartier au centre-ville, des postes de chargés d'entretien des espaces verts, et un nombre important de jardins partagés ou collectifs en pied d'immeuble. Céline Braillon, à l'origine du groupe de travail sur l'écologie urbaine à la DIV, associe ce tournant paysager à une volonté politique des agent-es de la DIV de décentrer la gestion du cadre de vie en quartiers populaires de la question des déchets.

*« Les fameux emplois verts, c'était ça dans le plan Balladur. Créer des déchetteries et faire des emplois verts : des emplois d'insertion sur les déchets. On a voulu sortir de ça. On disait : 'les emplois verts, ce n'est pas seulement la gestion des déchets'. **Il y en avait un peu ras-le-bol de considérer que les emplois verts, c'était de la gestion des déchets, point barre, pour les gens des quartiers. Donc, on est partis sur le paysage, la nature, pour réenglober la gestion des déchets dans un truc plus large. Sinon, l'image de marque était épouvantable : les emplois verts pour trier les poubelles.** »*

Céline Braillon, 06/02/2020

La redécouverte des jardins par les professionnel·les de la gestion urbaine dans les années 1990 (Cabedoce 2007) ouvre la voie à une réintégration des usages et des représentations habitantes dans l'écologie urbaine en quartiers populaires. Ce tournant paysager donne lieu à une diversification des types de jardins, au-delà du modèle du jardin familial par ailleurs réinvesti par les pouvoirs publics après une phase de déclin entre les années 1950 et 1970 dans un contexte d'urbanisation massive (Frauenfelder, Delay et Scalabrini 2014). Les bailleurs sociaux et les professionnel·les du développement social urbain (DSU) portent la création de jardins de pied d'immeuble, au cœur des quartiers et non en proche périphérie, et sur des surfaces plus petites. Les parcelles individuelles côtoient les parcelles collectives, et l'accent est mis sur la convivialité entre voisin·es et l'embellissement du cadre de vie de proximité plus que sur l'autoconsommation alimentaire. Parallèlement, les jardins d'insertion se développent dans une perspective de développement économique et de cohésion sociale sur les friches laissées par la désindustrialisation et les démolitions de la rénovation urbaine. Par les jardins, les questions d'agriculture, d'alimentation et de nature en ville imprègnent la politique de la ville selon des modalités qui laissent une place à la participation habitante et à l'action associative. Bénédicte Madelin raconte ce réinvestissement dans les jardins dans les années 1990 dans les quartiers populaires d'Île-de-France.

« C'est la question des jardins partagés, qui est aussi une manière d'aborder la question de l'environnement. Quand je travaillais à Creil, j'étais par ailleurs présidente d'une association de femmes, Femmes sans frontières, elles avaient demandé au maire : 'là, vous avez démoli des bâtiments'. C'était la réhabilitation urbaine, Creil avait été entièrement rasée pendant la guerre et certains bâtiments construits dans l'après-guerre ont été démolis avant les années 90. [...] Ça faisait un espace disponible sur le plateau de Creil, et les femmes avaient demandé si elles pouvaient cultiver ces espaces. Le maire a dit : 'non, ce n'est pas possible, on va vous donner un terrain de jardin ouvrier'. Elles disaient : 'dans nos pays, c'est nous qui cultivions, pas les hommes. Ça nous permettra de manger des bons légumes, sinon on ne peut pas, c'est trop cher'. Et puis, c'était aussi une manière de se rencontrer. La question des jardins est arrivée assez vite. Dès les années 95, 96, des associations travaillaient sur la question des jardins en pied d'immeuble. Il y avait des jardins d'insertion à Sevrans et c'est le directeur général d'Aurore [association nationale qui héberge, soigne et accompagne les personnes en situation de précarité] qui était alors directeur de cette association. C'était une zone de Sevrans très agréable : au printemps, tu avais des arbres fruitiers avec des fleurs. C'était juste en face d'un foyer de travailleurs migrants. Par la question des jardins... »

Bénédicte Madelin, 20/11/18

À partir des années 2000, la politique de la ville se saisit du paradigme de la ville durable, nouvel impératif des politiques urbaines sous l'influence des sommets internationaux des années 1990 (Emelianoff 2007). Le traitement paysager du cadre de vie qui avait émergé dans les années 1990 glisse vers une approche techniciste (mise en propreté, entretien, gestion des déchets, gestion des chantiers) que traduit la mise en place de la gestion urbaine de proximité (GUP) à partir de 1999. Le paradigme de la ville durable entre dans la politique de la ville par la question de la rénovation énergétique et de la gouvernance. Cette évolution est concomitante du tournant urbain de la politique de la ville à la faveur de la réforme de 2003 qui donne lieu à la mise en place du PNRU et à la création de l'ANRU. La rénovation urbaine devient le pilier central de la politique de la ville, et l'intégration des enjeux de durabilité passe par la priorité donnée à des innovations techniques permettant l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et leur mise aux normes environnementales. La durabilité se traduit également par une attention portée à la gouvernance, la politique de la ville s'attachant à intégrer les outils de droit commun, notamment l'application des Agenda 21¹⁴² des collectivités locales aux quartiers prioritaires. Céline Braillon confirme ce renforcement de la dimension technique de l'écologie urbaine dans les années 2000 à laquelle elle associe un déclin de la participation des habitant·es à la gestion du cadre de vie.

¹⁴² L'Agenda 21 est un programme d'actions pour le développement durable adopté au Sommet de la Terre de Rio en 1992. Il se décline dans les territoires par des agendas 21 locaux que les collectivités sont invitées à définir et à mettre en œuvre.

« Du temps de la DIV, on faisait la culture DSQ [développement social des quartiers], la participation des habitants était au cœur par le biais de la GUP, des régies de quartier, les chantiers d'insertion. On faisait de la récup', il y avait une attention aux espaces publics, et la question des habitants. **C'est à ce moment-là qu'on a beaucoup promotionné la culture de la participation** : ateliers de travail avec les habitants, on parlait du 'trépied de la marmite' : élus, techniciens, habitants. Et il y a eu une cassure quand ça s'est technocratisé. [...] Déjà avec les GPV [grands projets de ville], ça amorçait le virage, mais ça ne concernait que les GPV, le reste restait global et participatif. **Mais quand il y a eu la séparation cohésion sociale [et rénovation urbaine] avec l'ANRU, c'était les années 2000, c'était fini. À ce moment-là, ça s'est technocratisé. C'est devenu théorique. C'était le pilier social du développement durable et les actions, c'était la rénovation urbaine. La participation des habitants, les jardins, terminé !** Après j'étais partie au ministère de l'Environnement. On a essayé de travailler avec l'ANRU... **On a travaillé avec l'ANRU sur le développement durable, mais c'était plus la même chose, c'était une approche plus techniciste.** »

Céline Braillon, 06/02/2020

Cette petite histoire environnementale de la politique de la ville et de la gestion urbaine met en évidence une tendance générale à la technicisation de la catégorie de cadre de vie. Cette tendance se traduit par une segmentation de l'action professionnelle selon différents secteurs d'intervention (déchets, bâtiments, voirie, réseaux souterrains, espaces verts, etc.) et par une mise à l'écart de la participation habitante au profit de la prédominance de l'expertise technique. Cette redéfinition de la catégorie de cadre de vie au cours de l'histoire de la politique de la ville constitue un héritage pour les acteurs contemporains de la gestion urbaine. Bailleurs sociaux, services des collectivités, entreprises d'insertion, associations doivent composer avec un cadrage de la prise en charge de l'environnement de proximité qui relève davantage de la gestion urbaine que de la transition écologique : le cadre de vie est appréhendé comme un outil pour résoudre des dysfonctionnements urbains et sociaux et moins comme le terrain de la mise en œuvre concrète d'un projet politique de réappropriation habitante des enjeux écologiques et sociaux.

1.2. De la gestion urbaine de proximité au soutien des initiatives écologistes habitantes

Le cadrage gestionnaire des initiatives écologistes par l'action publique et professionnelle reste dominant sur les terrains d'enquête : l'amélioration du cadre de vie, et en particulier la prévention des nuisibles (rats, pigeons, insectes) et des jets de déchets ainsi que la gestion des espaces transitoires en période de chantier de rénovation urbaine, constitue une porte d'entrée récurrente du soutien des institutions publiques et des bailleurs sociaux aux initiatives écologistes citoyennes, qui structure les sollicitations et les modes de financement. Ce cadrage par la gestion urbaine de proximité peut cependant être saisi et détourné par les porteurs et les porteuses des initiatives citoyennes pour faire du cadre de vie un enjeu écologiste. Par ailleurs, l'enquête de terrain a permis

de mettre à jour des cas de transformation du cadrage par les institutions elles-mêmes, en particulier par des bailleurs sociaux dont le projet social tend à dépasser la stricte gestion d'un parc locatif au profit d'une politique volontariste de transition territoriale. À partir d'une analyse comparée des modes de gestion urbaine à Saint-Denis et à Vaulx-en-Velin, on peut ainsi identifier les prémices d'un tournant écologiste des métiers de la gestion urbaine, dont les différents stades dessinent trois modèles de cadrage des initiatives écologistes par les professionnel·les de la fabrique de la ville : on distinguera ainsi une vision gestionnaire de l'écologie (1.2.1.), une vision écologiste de la gestion urbaine (1.2.2.) et un élargissement de la gestion urbaine à une politique de transition territoriale (1.2.3). Ces trois modèles peuvent néanmoins cohabiter au sein d'une même organisation, en fonction des personnes et de leurs parcours professionnels et militants, et en fonction des projets menés localement.

1.2.1. Une vision gestionnaire de l'écologie

L'approche technique des questions écologiques reste dominante. Le processus de technicisation et d'institutionnalisation de la gestion du cadre de vie à partir des années 1980 (cf. 1.1.) a laissé des marques dans les cultures professionnelles malgré des évolutions récentes en faveur de la prise en compte des différentes dimensions du développement durable et de l'intégration de la participation habitante dans les politiques publiques. L'écologie relève à ce titre de l'ingénierie : elle est appréhendée comme un outil au service de la gestion urbaine. Trois enjeux sont particulièrement identifiés par les acteurs institutionnels : la propreté urbaine, la requalification environnementale des espaces publics par la nature en ville, et les économies d'énergie. La question des déchets est abordée sous l'angle de la propreté des espaces publics, les initiatives écologistes qui s'en saisissent étant appréhendées comme des moyens de prévenir les jets de déchets par les fenêtres, les dépôts sauvages d'encombrants et les erreurs de tri. Cette approche laisse peu de place à une réflexion sur la réduction des déchets à la source ou sur des filières locales de revalorisation et de réemploi. La requalification environnementale est, quant à elle, appréhendée sous un angle esthétique : les aménagements paysagers sont conçus comme des moyens de requalifier l'environnement urbain de proximité pour limiter les dégradations. Cette approche laisse de côté une réflexion sur la matérialité de la nature en ville, en termes de conditions bioclimatiques et pédologiques de développement des végétaux, de contribution à la biodiversité urbaine, ou d'usages sociaux des espaces de nature. Le coût économique, les contraintes d'entretien et les qualités paysagères constituent les premières variables d'ajustement pour le choix des espèces. Enfin, la rénovation thermique des bâtiments et la mise en place de réseaux de chaleur urbains font partie des enjeux techniques prioritaires identifiés

par les acteurs de la gestion urbaine qui peinent, du fait du degré d'expertise qu'ils nécessitent, à faire l'objet d'une appropriation par des initiatives citoyennes.

La vision gestionnaire de l'écologie structure les cultures professionnelles chez les bailleurs sociaux et au sein des services techniques des collectivités dédiés aux questions environnementales ou d'aménagement urbain. Elle se traduit par une professionnalisation des métiers de l'environnement qui s'appuie sur une expertise et une ingénierie au service de la gestion des risques et des dysfonctionnements dans un contexte d'artificialisation accélérée des milieux. L'économiste et politiste Jacques Theys parle ainsi d'une « conception technocentrique » de l'environnement devenue dominante dans les années 2000 (Theys *in* Coutard et Lévy 2010). Le terme d'écologie est d'ailleurs peu utilisé : les acteurs de la gestion urbaine lui préfèrent celui d'environnement. On retrouve cette valorisation de l'expertise professionnelle dans le récit du parcours de Catherine, directrice du service environnement de la Ville de Vaulx-en-Velin.

*« Je suis arrivée en 2011, au départ sur un poste de chargée de mission environnement qui était encore intégré à la direction du développement urbain. J'ai complètement créé la notion de mission d'environnement, qui n'était pas clairement définie. **De formation, je suis ingénieure, hydrogéologue des eaux souterraines, et j'ai une double compétence en aménagement territorial.** Je viens... Avant 2011, j'ai fait du ministère de l'Environnement et de l'Agence de l'eau. Donc j'ai un parcours très environnement. **Et quand je suis arrivée ici, la notion d'environnement, elle était, je dirais, la même que celle du grand public : on appelle tout 'environnement', ce n'est pas forcément très scientifique, c'est un peu mélangé avec du cadre de vie. Le côté scientifique et ingénierie, le fait que c'est un vrai métier, n'était pas forcément clairement identifié, tout le monde croyait savoir ce qu'était l'environnement. Le premier travail a été de travailler sur ces notions-là, de professionnaliser certains dossiers. »***

Catherine, 23/10/19

Cette place accordée à l'ingénierie tend à favoriser la segmentation des métiers de l'environnement et du cadre de vie : l'aménagement paysager, l'entretien et la propreté, le diagnostic environnemental, l'animation sociale et la participation citoyenne, la sensibilisation à l'écologie... sont envisagés comme des compétences dévolues à des acteurs différents et inégalement valorisés. À rebours d'une refonte des métiers du cadre de vie en faveur d'une intégration des enjeux techniques, écologiques et sociaux au sein d'une même culture professionnelle et d'une hybridation des savoirs (Donadieu 2013), on assiste plutôt à une multiplication des acteurs et à une segmentation de leurs rôles au sein d'un même projet. La valorisation de l'expertise technique et la segmentation tend à accompagner un mouvement de déterritorialisation de la gestion du cadre de vie, qui s'explique également par des contraintes budgétaires motivant des phénomènes de regroupement et de fusion au détriment des agents de proximité. C'est ce que décrit Caroline, chargée de mission au sein du service environnement de la Ville de Vaulx-en-Velin, qui me raconte en entretien son expérience précédente au sein du GPV. Une réorganisation interne du GPV la fait passer en 2006 du

poste de référente du secteur Noirettes-Grolières – un poste transversal dédié aux besoins d’un quartier, quel que soit le champ d’action concerné – au poste de responsable GUP sur l’ensemble du territoire prioritaire – un poste ciblé sur une thématique particulière, à l’échelle d’un territoire bien plus vaste : la spécialisation va de pair avec la déterritorialisation. Elle décrit le même phénomène de retrait des postes de proximité chez les bailleurs sociaux, par une dynamique de fusion et de rachat des parcs de logements à partir de 2010.

« On va sur un retrait de la proximité, y compris chez les bailleurs, et l'organisation fait tout pour aspirer vers l'ingénierie. Ces postes-là qui participaient de cette ADN du bailleur avec des agences très en proximité... Tu avais un responsable d'agence qui avait un vrai pouvoir, des vraies manettes à activer, avec une autonomie de budget, à l'échelle d'une ville comme Vaulx. Tu avais un mec en face de toi, tu l'avais en réunion, il pouvait te débloquent des travaux, des projets participatifs, il avait les coudées franches. Aujourd'hui, tout ça, c'est passé à l'échelle territoire a minima, quand il n'y a pas re-cloisonnement de certains sujets en back office. [...] J'ai l'image du géant : c'est désarticulé si tu n'as aucun lien entre les pieds et la tête pensante, c'est ingérable. »

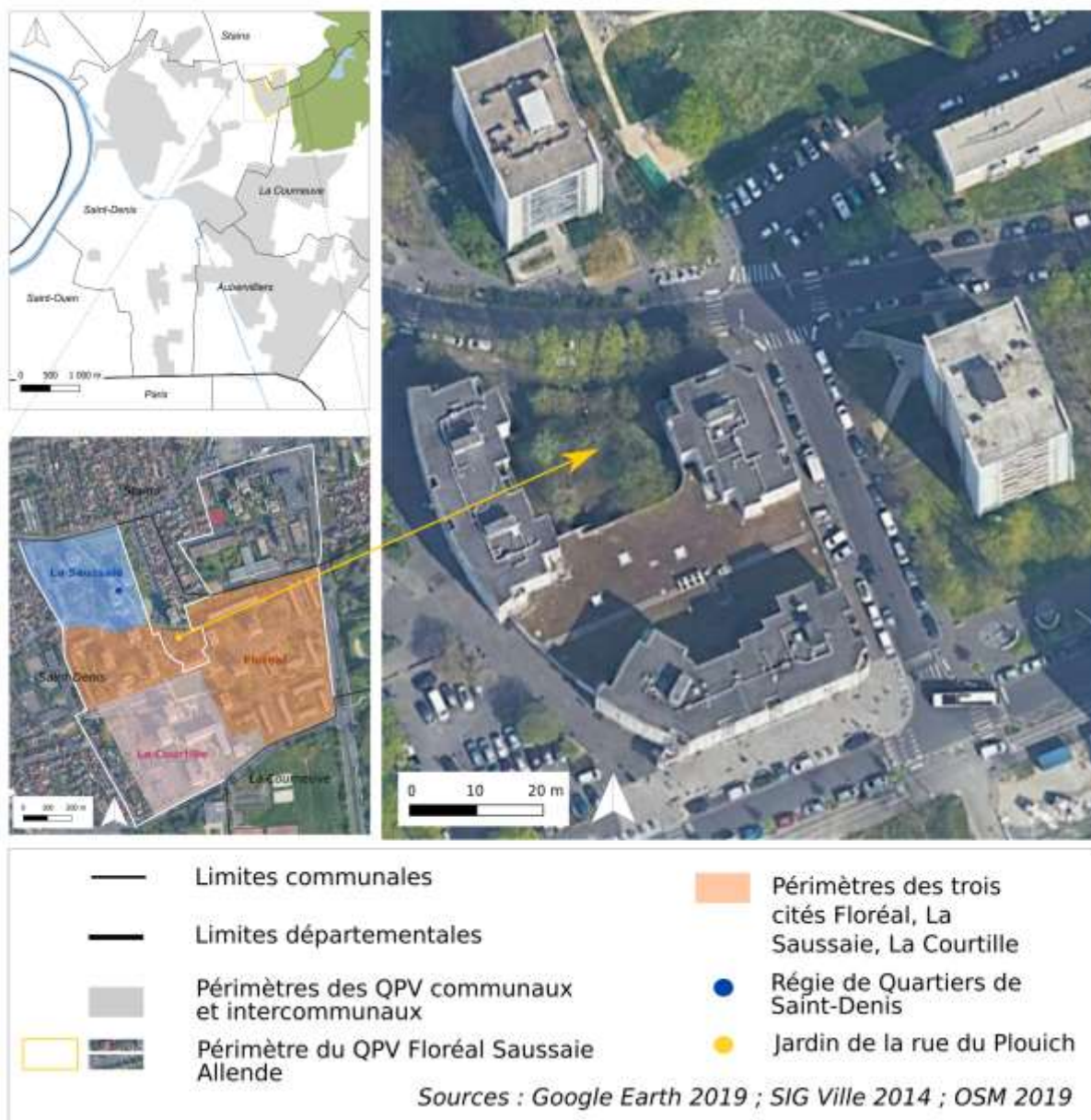
Caroline, 15/01/20



Photo 36 - Fête du printemps au jardin de la rue du Plouich, 10/04/2019, ©CDC Habitat

Le jardin est séparé de la rue par une haie et une grille que l'on peut voir au second plan. La grille est habituellement fermée : le jardin est ouvert ponctuellement à l'occasion d'événements. Pour la fête du printemps, une association anime un atelier de jardinage auprès d'un groupe d'enfants du centre de loisir, au premier plan. En arrière-plan, on aperçoit les tours de la cité de la Saussaie, la rue du Plouich marquant la limite avec la cité Floréal.

Un projet d'animation sociale d'un jardin en pied d'immeuble porté par le bailleur social CDC Habitat dans le quartier Floréal à Saint-Denis et impliquant la Régie de quartiers permet d'illustrer la prégnance de cette vision gestionnaire de l'écologie et le cadrage qu'elle est susceptible d'opérer sur les initiatives citoyennes. Situé entre deux barres de logements sociaux gérés par CDC Habitat (cf. Carte 19), le jardin de la rue du Plouich est régulièrement dégradé par les jets de déchets par les fenêtres des appartements mitoyens. Il est fermé au public (cf. Photo 36) – le bailleur craignant que l'espace ne soit squatté – et il n'existe pas d'accès réservé aux résident·es depuis les immeubles. Les jets de déchets par les fenêtres constituent un problème de gestion pour le bailleur d'une part parce qu'ils génèrent un sur-entretien, et d'autre part parce qu'ils représentent une pollution visuelle dégradant la qualité de vie dans la résidence pour les locataires des appartements dont les fenêtres donnent vue sur le jardin. À partir de 2017, dans le cadre de sa programmation annuelle d'actions de



Carte 19 - Le jardin de la rue du Plouich à Saint-Denis

développement social urbain, le bailleur subventionne une association bagnoletaise de sensibilisation à l'environnement pour animer des ateliers réguliers d'initiation au jardinage et d'éveil sensible à l'écologie dans le jardin. Devant la faiblesse de la mobilisation lors de ces ateliers, le projet évolue en 2019 en faveur d'interventions moins fréquentes, à l'occasion d'événements festifs dans le quartier mobilisant d'autres partenaires et susceptibles de garantir la présence d'un public (par exemple, la fête du printemps d'avril 2019 dont l'organisation est portée par la maison de quartier et qui mobilise également la Maison du Vélo de Saint-Denis, la Régie de quartiers, le centre de loisirs, etc.) Parallèlement, le bailleur fait appel à la Régie de quartiers de Saint-Denis dans le cadre d'un marché public pour assurer l'entretien du jardin. Plus ponctuellement, la Régie est sollicitée pour des travaux de réaménagement paysager : en septembre 2018, les agent-es en insertion créent des buttes et un cheminement en broyat d'arbres. La Régie n'est cependant pas sollicitée pour assurer des fonctions d'animation ou de mobilisation. À l'exception d'une session de porte-à-porte dans les immeubles concernés financée par le bailleur pour prévenir les jets de déchets auprès des locataires lors du lancement du projet, le rôle de la Régie est cantonné à l'aménagement paysager et à l'entretien. Lors de l'intervention d'entretien prévue en mars 2018, la commande faite à la Régie intègre le renouvellement des plantations. Le co-directeur de la Régie prend alors l'initiative de convertir la commande en atelier de jardinage participatif ouvert aux habitant-es du quartier : une session de boîtage et d'affichage est organisée quelques jours avant pour mobiliser. Cependant, ce travail de mobilisation n'est pas intégré à la commande : la Régie est donc contrainte de le réaliser dans des délais courts et selon une méthode relativement économique en termes de temps salarié (deux permanent-es et une stagiaire de la Régie sont mobilisé-es pendant une après-midi), mais peu efficace. Le chantier de jardinage est finalement assuré exclusivement par des agent-es de la Régie. Cette segmentation des rôles entre l'association qui réalise les animations et la sensibilisation à l'environnement et la Régie qui assure l'entretien et l'aménagement de l'espace contribue à reproduire une hiérarchisation entre des fonctions techniques et des fonctions pédagogiques. La Régie est pourtant susceptible de s'appuyer sur ses ressources internes pour gagner en légitimité sur le terrain de la sensibilisation à l'environnement et de la participation habitante à l'amélioration du cadre de vie. Au sein des instances dirigeantes, le co-directeur est un ancien militant d'EELV, la co-directrice est impliquée dans des collectifs d'agriculture urbaine et la trésorière est membre d'un jardin familial. Les savoir-faire en jardinage sont également largement partagés par les agent-es en insertion embauché-es par la Régie : ils font partie des pratiques populaires susceptibles d'être requalifiées dans le cadre de l'affirmation du rôle de la Régie dans la transition écologique du territoire. Lors de plusieurs entretiens, le co-directeur souligne ainsi que la segmentation des rôles opérée par le bailleur contribue à dissocier d'un côté le « *boulot de merde* » qui relève de l'intervention technique et n'est pas chargé d'une dimension écologique, et de l'autre les tâches

mieux valorisées de l'animation sociale et de l'éducation environnementale (Seiller et Silvera 2020). On manque ainsi l'opportunité d'une revalorisation des métiers techniques par l'écologie. Il faut aussi faire le constat de l'échec de cette stratégie sur le plan de la gestion urbaine comme sur celui de la participation habitante : les jets de déchets se poursuivent et les ateliers de sensibilisation peinent à trouver un public. Ce succès très mitigé conduit finalement le bailleur à se désinvestir en réduisant la dimension pédagogique et participative du projet au profit de la dimension gestionnaire par le maintien du seul contrat de sur-entretien. Le bailleur se limite à une approche gestionnaire d'un espace de nature de proximité. Cette vision gestionnaire de l'écologie s'inscrit dans le mouvement plus général de la montée des impératifs gestionnaires au sein des organismes de logement social : la justification patrimoniale tend à l'emporter sur tous les autres registres de justification. Jeanne Demoulin a ainsi observé la mise au service des actions de développement social à des fins patrimoniales, la légitimité des chargé-es de développement social reposant sur leur capacité à résoudre les « dysfonctionnements » du parc social devant lesquels les services de gestion patrimoniale sont démunis (Demoulin 2016). La question écologique fait l'objet du même processus de réduction : sa portée politique est mise en sourdine au profit des enjeux gestionnaires.

1.2.2. Une vision écologiste de la gestion urbaine

Cette approche qui consiste à appréhender l'écologie comme un outil de gestion urbaine ne conduit pas nécessairement à une réduction de l'écologie à la propreté. Lorsque l'écologie est considérée comme le moyen privilégié de répondre à une problématique technique, sa mise en œuvre est susceptible de faire l'objet d'un investissement conséquent de la part du bailleur ou de la collectivité. Au-delà d'une vision gestionnaire de l'écologie, la vision écologiste de la gestion urbaine reconnaît la dimension transversale de l'écologie et l'envisage comme le levier systématique de l'amélioration du cadre de vie. La finalité est toujours d'ordre gestionnaire : la prise en compte par l'institution des enjeux écologiques n'est pas motivée par un positionnement politique en faveur de la transition écologique d'un territoire mais par la nécessité de déployer des solutions efficaces à des problèmes techniques. Caroline, l'ancienne chargée de mission du GPV de Vaulx-en-Velin citée précédemment, considère ainsi que la GUP a constitué dans les années 2000 un vecteur pour introduire les questions écologiques dans la politique de la ville, malgré une culture professionnelle peu portée sur ces enjeux.

« Par la GSUP [gestion sociale et urbaine de proximité], j'ai vachement développé l'écologie, du moins le développement durable. On en a fait un des volets alors qu'au départ, ce n'était pas du tout dans le radar. Historiquement, les trois piliers, c'était : l'attractivité des logements – [...] dans les années 90, après les événements [les révoltes urbaines], il y a eu un effondrement de l'occupation des logements et l'objectif n°1 des

*bailleurs, c'était de faire rentrer les loyers. [...] Tu avais la question de la **sécurité**, [...] et le troisième, la **propreté**. C'était le triptyque.*

- Et dans la propreté, il y avait un peu de développement durable ?

*- Pas très. C'était vraiment comment une allée, elle est propre, il n'y a pas de papiers par terre, est-ce qu'on trie ? **Du coup, on a amené cette question de la sensibilisation au tri, tout ce qui est nature en ville, mobilité. C'étaient des questions nouvelles.** »*

Caroline, 15/01/20

Le privilège donné à l'écologie comme outil pour résoudre des problèmes de gestion conduit les acteurs à s'engager dans une refonte des métiers de la gestion urbaine et leur revalorisation par l'écologie. Cela peut donner lieu à la création de nouveaux métiers qui s'inscrivent dans le champ de l'innovation sociale (responsable développement durable, référent recyclerie, animateur territorial, etc.) et à l'évolution de métiers anciens en faveur de l'intégration de nouvelles compétences (des gardien·nes d'immeubles chargé·es de l'entretien d'un composteur, de l'organisation d'un événement, de la mobilisation des habitant·es, etc.) Ces évolutions impliquent des réorganisations internes : le bailleur social EMH a développé un service d'innovation sociale qui intègre des fonctions de montage de projet et de participation habitante, auparavant prises en charge par le service de la communication ; le bailleur social Dynacité a créé un poste de référent développement durable sur le socle initial d'un poste de référent chantier chargé de l'information des locataires en période de rénovation ; le service environnement de la mairie de Vaulx-en-Velin s'est étoffé et les postes ont évolué vers l'intégration des relations aux associations et de la participation des habitant·es à partir d'un socle technique rattaché à la direction de l'aménagement et centré sur l'ingénierie. C'est l'évolution décrite par Catherine, à l'origine de la structuration de ce service depuis 2011.

*« Le service environnement date de début 2016, avec une secrétaire, un cadre B et deux cadres A. Et le recrutement de [Caroline], qui voulait migrer, après 15, 20 ans de politique de la ville, elle voulait aller vers d'autres choses. Elle a toujours été passionnée de vélo, quand elle était étudiante, elle voulait faire des clubs mobilité. Elle arrive, elle me dit : **'Je ne connais rien en environnement, à part ma passion, par contre, je suis une super cheffe de projet'. Banco, parce que moi, je connais tout en environnement, mais je suis moins calée en termes de portage de projet pour ce qui est de percoler dans les quartiers : je sais faire du gros projet technique mais ce qui me manque, c'est la proximité avec l'habitant. Faire de l'administrativo-technico, monter des projets avec l'ANRU, l'ADEME, aller chercher des subventions, faire des gros COPIL, ce que j'ai fait avec mon chauffage urbain, je sais faire. Mais ce n'est pas la même chose, la relation avec l'habitant.** »*

Catherine, 23/10/19

Ces réorganisations favorisent l'internalisation de la mise en œuvre de cette vision écologiste de la gestion urbaine : l'institution prend en charge l'ensemble des fonctions nécessaires à la conduite du projet, comme un nouveau service proposé aux locataires ou aux administré·es. La participation habitante n'en est pas absente, mais elle n'est pas une condition préalable : elle est vue comme le signe d'une appropriation du service par les habitant·es et comme un facteur limitant des dégradations. Cette vision se distingue d'un soutien aux initiatives habitantes préexistantes et se

rapproche du « faire participer » ancré dans la tradition de l'impératif participatif à l'œuvre dans la politique de la ville depuis les années 1980 (Carrel 2013).

L'exemple des dispositifs de gestion urbaine mis en place par le bailleur social Dynacité¹⁴³ à Vaulx-en-Velin est emblématique de cette vision écologiste de la gestion urbaine. En 2014, alors qu'est lancé un chantier de rénovation urbaine d'ampleur qui prévoit à la fois la rénovation des logements et la reconfiguration de la voirie et des espaces publics extérieurs, Dynacité crée un poste de correspondant de chantier affecté au quartier des Verchères, qui intègre une mission d'information aux locataires sur le projet de rénovation urbaine et l'animation d'un appartement pédagogique destiné à sensibiliser les locataires aux écogestes et à l'entretien des logements rénovés. En 2015, ce poste évolue vers celui de responsable développement durable : il est intégré au service de l'innovation sociale et a pour périmètre tout le parc social du bailleur dans le département du Rhône. Aux Verchères, le chargé développement durable est à l'origine de plusieurs initiatives qui concourent à une gestion écologique du quartier : une recyclerie ouvre en 2015 et est dotée d'un poste d'animateur, des bacs jardinés, des hôtels à insectes et des lombricomposteurs collectifs sont installés et entretenus par les gardien-nes, des boîtes à livres sont mises à disposition pour des dons de livres par les locataires, des boîtes à pain sont expérimentées pour récolter et composter le pain dur (cf. Photos 37, 38, 39). Chacune de ces initiatives répond à un besoin de gestion urbaine. Karim, le chargé développement durable de Dynacité, explicite lors d'une visite guidée du quartier son positionnement assumé dans le champ de la gestion urbaine : il décrit l'écologie comme un outil d'amélioration du cadre de vie et la participation comme un moyen de favoriser la réappropriation habitante des espaces extérieurs.

« Je suis un gestionnaire de base, de métier. Je raisonne en termes de gestion : ce bac que je vais mettre, qui va empêcher les voitures, ça va permettre à moins de voitures de passer, à moins abimer les sols, à moins polluer. Et ça va égayer parce qu'il y aura une plante un jour, il y aura une fleur dedans. Si on me la vole, ce n'est pas grave, je ne vous en veux pas, je remets autre chose. Je me dis si les gens... Si tu rentres chez toi, si tu as un joli logement, des jolies plantes bien exposées, tu auras envie de faire du tri, d'acheter des vêtements dans des friperies, d'aller vers le réemploi, quand ta télé est cassée, d'aller la faire réparer plutôt que d'en acheter une autre. Si tu arrives dans un logement, il est humide, il y a des cafards, des punaises de lit, il est bordélique.... Tu ne sais pas par quoi commencer, tu vas prendre un sac et tu vas tout mettre dedans, tu ne vas pas faire le tri. J'essaye de prendre cette option 'cadre de vie' : si on se sent bien dans son quartier, bien chez soi, on ira faire l'effort. Il faut qu'un bailleur soit en mesure de proposer ce service-là : donner envie aux gens d'accaparer l'espace public, c'est ce qu'il y a de plus dur. [...] Si on arrive à les engager sur les parties communes, qui sont les leurs, sur les espaces extérieurs, les abords des immeubles qui sont les leurs, là, on aura tout gagné. »

Karim, 13/01/20

¹⁴³ Dynacité gère un parc de 400 logements à Vaulx-en-Velin, dans le quartier des Verchères et des Cervelières. Son parc social s'étend sur cinq départements. Dans le Rhône, il gère environ 2000 logements répartis entre Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Lyon et Rillieux-la-Pape.

Chacun de ces projets a été initié par le bailleur social et sa pérennité est assurée par l'internalisation de l'entretien et de l'animation des équipements. La participation des habitant-es est valorisée : les plantations, les lombricomposteurs, les hôtels à insectes, etc. font l'objet de chantiers participatifs dans l'espace public auxquels les habitant-es sont convié-es par affichage. Mais elle ne constitue pas une condition préalable au projet : ces projets sont envisagés comme de nouveaux services que le bailleur prend en charge et dont le niveau de recours par les locataires constitue un critère d'évaluation qui peut conduire à renforcer les investissements ou à ajuster les modalités du service.



Photo 37 - Plantations et hôtel à insectes, 13/01/2020

Les bacs jardinés ont pour fonction de réguler les emplacements de parking sauvages. Ils sont placés de manière à empêcher les voitures de se garer devant les entrées des immeubles ou des locaux associatifs.

La recyclerie a été pensée pour limiter le dépôt d'encombrants dans l'espace public pendant une période de chantier. Les objets dont les locataires souhaitent se débarrasser peuvent être réparés et redonnés à la recyclerie.

Les plantations et les hôtels à insectes jouent une fonction esthétique dans des espaces qui subissent des dégradations ou des jets de déchets.



Photo 39 - Bacs jardinés devant l'entrée de l'association culturelle Ougarit, 13/01/2020



Photo 39 - Entrée de la recyclerie des Verchères, 13/01/2020

Dans le cas de la recyclerie, le faible nombre de dons de la part des locataires lors de la première année a conduit Dynacité à mener une campagne de porte-à-porte auprès des locataires, à proposer un prêt de diables et de charriots pour transporter les encombrants, et un service de débarras auprès des locataires qui n'étaient pas en mesure d'apporter eux et elles-mêmes leurs objets à la recyclerie. L'augmentation de la participation a justifié l'ouverture d'un poste d'animateur de la recyclerie qui poursuit ce travail de mobilisation en continu.

Karim dispose également d'une enveloppe budgétaire dédiée au développement social urbain qui lui permet de faire appel à des associations spécialisées lorsque Dynacité ne dispose pas des ressources en interne pour mener une activité : une association de revalorisation des objets électroniques intervient régulièrement à la recyclerie pour animer des *repair cafés*, une association de promotion du vélo est sollicitée pour animer des ateliers d'auto-réparation de vélo, une association de femmes du quartier assure la restauration lors des événements festifs. On sort ici de la logique de la prestation segmentée et ponctuelle de la vision gestionnaire de l'écologie. Pour autant, les associations ne sont pas considérées comme les partenaires d'un projet politique de transition écologique du territoire que le bailleur et elles partageraient : elles sont des acteurs ressources d'une stratégie de gestion urbaine et acceptent ce cadre de financement proposé par le bailleur dans la mesure où il leur permet d'atteindre des objectifs qui leur sont propres (favoriser le réemploi et démocratiser la pratique de la réparation, promouvoir les mobilités douces, créer du lien social et de l'échange interculturel par la cuisine, etc.)

Ce cadre peut être jugé réducteur pour des acteurs qui ne se positionnent pas sur le plan de la gestion urbaine mais sur celui du militantisme écologiste. L'exemple des boîtes à pain en est révélateur. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre deux bailleurs sociaux (EMH et Dynacité), une copropriété (Cervelières-Sauveteurs) et des collectifs d'habitant-es dans les quartiers Cervelières, Sauveteurs, aux Noirettes et au Mas du Taureau. Parmi les collectifs d'habitant-es mobilisés, on compte d'abord des gardiennes d'EMH qui ont répondu à un appel à projets de la mairie de Vaulx-en-Velin en tant qu'habitantes et qui ont été soutenues par EMH. Des personnes investies à la MPA et dans le collectif du Petit Bois ont ensuite été mobilisées par EMH : Madeleine, Lina, Yasmine et Monique animent des ateliers de confection de gaufres et de pudding à base de pain dur pour limiter le gaspillage alimentaire, les participantes de l'atelier couture de la MPA réalisent les sacs destinés à recueillir le pain dur dans les boîtes. Dans le quartier des Verchères, des membres de l'association Agir pour Vaulx-en-Velin, un groupe politique créé à l'occasion des élections de 2014 et qui se rapproche en 2020 de la liste soutenue par EELV, s'impliquent dans ce projet aux côtés du bailleur Dynacité. Les personnes impliquées à la MPA se montrent critiques d'un projet qui ne fait pas de la lutte contre le gaspillage alimentaire l'objectif central : les boîtes à pain permettent d'éviter les déchets et les nuisances associées dans l'espace public et de revaloriser le pain par le compostage

industriel, mais elles ne limitent pas la production de déchets à la source. Les boîtes à pain doivent, selon elles, s'inscrire dans une démarche plus globale intégrant une campagne de sensibilisation auprès des habitant-es pour promouvoir l'achat de pain de meilleure qualité et en moindre quantité, et auprès des commerçant-es pour faire évoluer leur stratégie de fidélisation promotionnelle (deux baguettes achetées, la troisième offerte) et des ateliers cuisine à base de pain dur, déjà expérimentés dans le cadre du collectif du Petit Bois et de la programmation de la MPA. Cette vision est partagée par la chargée d'innovation sociale d'EMH qui fait appel à un écosystème d'initiatives locales pour réaliser le projet en cohérence avec des objectifs écologistes : un collectif d'architectes hébergé dans le tiers-lieu Bricologis ainsi que l'association Emmaüs sont mobilisés pour construire les boîtes à pain lors d'un chantier participatif, une entreprise d'insertion du quartier Saint-Jean à Villeurbanne créée dans le cadre de la démarche Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée¹⁴⁴ est sollicitée pour assurer la collecte en tricycle du pain dur, une entreprise de collecte et de compostage est mandatée pour assurer la revalorisation du pain dur en terreau destiné à amender la terre des jardins des Noirettes et du Grand Bois. Cette vision est incomplètement partagée par Dynacité qui ne souhaite pas programmer d'ateliers cuisine, et rejetée par le conseil syndical de la copropriété qui souhaite faire appel à un prestataire pour assurer l'ensemble de la maintenance et dont l'objectif initial se limite à la propreté des espaces extérieurs. Ce contraste entre la vision gestionnaire de l'écologie et la vision écologiste de la gestion urbaine d'une part et le niveau d'ambition porté par le collectif d'habitantes et le service d'innovation sociale d'EMH dans ce projet d'autre part permet d'identifier un troisième modèle qui s'éloigne des logiques gestionnaires.

1.2.3. De la gestion urbaine aux politiques de transition territoriale

Ce troisième modèle s'observe lorsque les acteurs de la gestion urbaine outrepassent leur rôle de gestionnaire pour devenir des acteurs de la transition écologique du territoire. L'écologie n'est pas conçue comme un moyen mais comme une fin, et la gestion urbaine est mise au service de cette fin. Il ne s'agit plus seulement d'améliorer le cadre de vie, mais de lui donner une portée écologiste dans le cadre d'un projet d'ancrage de l'écologie dans les quartiers. Ce modèle peut s'observer chez différents acteurs. Il peut être suivi par des collectivités qui disposent de services dédiés à la transition écologique d'un territoire porteurs d'une vision transversale de l'écologie (cf. 2.2.2). Il peut être mis en œuvre par des bailleurs sociaux dont les orientations stratégiques dépassent la gestion d'un parc de logements. Il peut aussi être saisi par des associations ou des entreprises d'insertion qui

¹⁴⁴ [TZCLD](#) est une démarche portée par l'association ATD Quart-Monde en partenariat avec d'autres organisations de l'action sociale depuis 2016. Elle consiste à proposer sur les territoires d'expérimentation des emplois en CDI à temps choisi aux personnes privées durablement d'emploi pour répondre à des besoins du territoire. Villeurbanne-Saint-Jean fait partie des 60 territoires habilités.

s'ancrent dans un territoire en intégrant les enjeux écologiques et en s'inscrivant dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Ce modèle se décline selon deux modalités : la régie directe ou le soutien aux initiatives citoyennes. Dans le cas de la régie directe, l'institution se saisit d'un enjeu écologique *a priori* éloigné du champ de la gestion urbaine pour assurer en interne le portage d'une initiative. Dans le second cas, l'institution apporte aux initiatives citoyennes un soutien financier, logistique et organisationnel ainsi qu'une reconnaissance selon une logique partenariale dans laquelle le rôle de l'institution ne se limite pas à celui d'un financeur ou d'un commanditaire.

À travers sa politique d'innovation sociale, le bailleur EMH offre un certain nombre d'exemples de ce modèle qui cohabite néanmoins avec les deux précédents. Le rôle d'EMH dans l'ouverture de tiers-lieux de quartier est révélateur d'une volonté de dépasser les fonctions de gestion urbaine pour intégrer les enjeux de la transition écologique des territoires. La première expérimentation de ce type a été portée en régie directe dans le quartier des Buers à Villeurbanne en 2011 par le service communication d'EMH qui a initié les premières démarches d'innovation sociale avant qu'un service structuré ne leur soit dédiées¹⁴⁵. Face à l'absence d'une offre alimentaire de qualité dans le quartier des Buers, EMH prend en charge la création d'une filière alimentaire en circuit-court, d'abord sous la forme d'un point de vente mobile, puis d'une épicerie proposant des fruits et légumes locaux dans un local vacant. EMH assure le portage de la Ferme des Buers jusqu'en 2012, date à laquelle le bailleur contribue à la création d'une association, Légum'au Logis. Alexandra, la chargée de communication à l'initiative de ce projet en 2011 (qui a depuis quitté son poste) raconte les adaptations des pratiques institutionnelles nécessaires à l'internalisation de ce type d'initiative, à l'origine de la notion de « pas de côté » qui définit désormais l'identité du service innovation d'EMH (cf. Chapitre 5, 2.2).

« Tout est parti d'un habitant, d'une famille, que j'avais rencontré lors de mes tours de résidence. Il m'a dit : 'Ici dans nos quartiers, à Villeurbanne, on n'a rien pour faire nos courses en produits frais. Quand on va sur le marché le plus proche, c'est que des produits de marché-gare'. [...] On s'est dit : on va tenter de monter quelque chose, sur le principe d'une AMAP, mais qu'on va modifier, qu'on va adapter au quartier, qui sera aussi un lieu d'écoute, sans le dire. [...] On a trouvé des producteurs engagés pour nous suivre et on a mis en place la Ferme des Buers. [...] C'était le premier de nos gros projets qu'on a porté en direct. C'était la préhistoire de l'innovation sociale : je faisais des bons de commande pour des fruits et légumes en tant qu'EMH. C'était spécial. On portait tout nous-mêmes jusqu'à ce qu'un an ou deux après, on se dise : 'ça commence à être compliqué quand même'. Je n'avais pas les cases pour faire les bons de commande dans mon logiciel. À chaque fois, je faisais : 'divers, divers'. La direction financière me disait : 'ça commence à être lourd'. On a fini par créer une asso' avec les habitants, mais avec la difficulté qu'ils n'en voulaient pas, d'asso'. On l'a fait quand même, on n'avait pas le choix. »

Alexandra, 16/01/20

¹⁴⁵ Le service innovation sociale d'EMH a été créé en 2013.

Ce projet signe le passage de la régie directe au soutien des initiatives citoyennes pour EMH : la Ferme des Buers est décrite par Alexandra comme un projet limite qui a conduit l'institution à remettre en question le périmètre de ses missions et les pratiques professionnelles qui lui sont associées. Les compétences du bailleur social ont été élargies à l'enjeu de l'alimentation écologique mais le modèle choisi pour y répondre débordait trop largement des cadres fixés en interne pour pouvoir être pleinement intégré aux pratiques professionnelles de la gestion locative : le choix d'une démarche partenariale avec une association dont le bailleur est l'un des cofondateurs est alors privilégié. C'est ce choix qui préside à l'ouverture du tiers-lieu Bricologis au Mas du Taureau à Vaulx-en-Velin : l'identification de locaux vacants lors du rachat de la cité du Grand Bois par EMH en 2015 conduit Alexandra à solliciter des acteurs associatifs pour construire un projet d'occupation partagée autour du bricolage et de la réappropriation des espaces publics dans le contexte du lancement imminent d'un projet de rénovation urbaine. L'association La BriCC¹⁴⁶ créée en 2014 à Vaulx-Sud, le collectif d'architectes les Pourquoi Pas ?! créé la même année au Mas du Taureau et une architecte-urbaniste sont à l'origine de la fondation d'une association dédiée à l'animation de ce lieu, Bricologis. Alexandra siège au conseil d'administration jusqu'en 2018 avant de se retirer, mais EMH reste un partenaire structurant : le bailleur assure la mise à disposition et la mise aux normes des locaux, soutient l'association financièrement, la sollicite à l'occasion d'événements (*ie.* l'organisation du festival du logement social en juin 2019) ou dans le cadre de la mise en œuvre de nouveaux projets (*ie.* les boîtes à pain) et contribue ainsi au développement de ses activités et à sa valorisation.

La MPA relève d'un modèle différent dans la mesure où le partenariat a été construit avec une association préexistante au lieu et dont le projet politique dépasse largement ses activités aux Noirettes : EMH n'a pas pris part à la cofondation d'Anciela, contrairement à Légum'au Logis ou Bricologis. Néanmoins, la construction du partenariat entre Anciela et EMH atteste d'une évolution du positionnement d'EMH à la frontière entre une vision écologiste de la gestion urbaine et une politique de transition territoriale : l'enquête mobilisatrice aux Noirettes qui a précédé l'ouverture de la MPA a conduit Anciela à déplacer le cadre initial proposé par EMH, centré sur le recueil des besoins sociaux en faveur d'un accompagnement des initiatives citoyennes de transition (*cf.* Chapitre 5, 2.2.1). Après l'ouverture de la MPA, EMH a constitué un partenaire structurant sur le plan des ressources logistiques (mise à disposition du lieu) et financières (subvention annuelle) et sur celui de la légitimation symbolique dans le contexte d'un faible soutien de la municipalité. Après le retrait d'Anciela de la coordination du lieu en 2020, trois trajectoires prospectives sont envisagées par EMH : la reprise en régie directe de la coordination du lieu, la sollicitation d'une autre association

¹⁴⁶ La [Brigade de Construction Collective](#) est une association de récupération et de bricolage qui organise des chantiers participatifs, tient des permanences d'autoréparation, accompagne les porteurs de projet. Son atelier est situé à Villeurbanne.

extérieure, l'accompagnement à la structuration d'une association *ad hoc* à partir du collectif de bénévoles mobilisé par Anciela. Ce dernier scénario a d'abord été privilégié, la régie directe étant pensée comme une solution transitoire vers l'autogestion habitante de la MPA. Devant la difficulté de structurer un collectif suffisamment solide pour assurer le portage d'un tel lieu, l'internalisation des missions d'un-e animateur-riche de tiers-lieu de quartier au sein du service innovation sociale est envisagée comme une perspective possible par EMH¹⁴⁷, entraînant une nouvelle redéfinition du périmètre des compétences du bailleur social. On peut en effet mesurer la refonte nécessaire des métiers de la gestion urbaine pour intégrer des fonctions de mobilisation habitante, d'accompagnement des initiatives citoyennes écologistes et solidaires, d'animation de lieux de quartier et de programmation événementielle : ces fonctions dépassent le principe d'une mise à disposition de locaux par les bailleurs sociaux pour les associations de quartier développé depuis les années 1970 sur le modèle des LCR. Le bailleur sort alors de son rôle de gestionnaire pour se positionner comme l'un des acteurs d'un projet politique de transition territoriale.

Cette analyse comparée des collaborations qui se tissent entre les initiatives citoyennes étudiées et les bailleurs sociaux des quartiers concernés a permis de mettre à jour une forme de cadrage de l'écologie en quartiers populaires par sa réduction à la gestion urbaine de proximité. Cependant, on observe un certain nombre de déplacements du cadre opérés par les initiatives citoyennes, mais également par des professionnel·les engagé·es au sein des institutions elles-mêmes au profit d'une vision écologiste de la gestion urbaine, voire d'une évolution plus affirmée vers des politiques de transition écologique des quartiers. Ces cas nous invitent à relativiser l'étanchéité de la frontière entre les pratiques institutionnelles et professionnelles d'une part et les pratiques associatives et militantes d'autre part : ils mettent en évidence à la fois des formes de « domestication » de l'action associative par son adhésion au cadrage institutionnel et des formes d'« ensauvagement » (Neveu 2011) des pratiques institutionnelles sous l'influence des initiatives citoyennes. Le rôle des professionnel·les militant·es qui adoptent une posture engagée dans leur sphère professionnelle en s'appuyant sur des engagements parallèles au sein des mouvements citoyens est central pour comprendre les déplacements de cadre opérés au sein des institutions. Cette porosité entre action publique et mouvements sociaux n'est pas sans rappeler le profil des urbanistes engagé·es des débuts de la politique de la ville dans les années 1980.

¹⁴⁷ Cette perspective fait l'objet d'une commande du service innovation sociale d'EMH auprès de [l'Institut Transitions](#), un institut associatif de formation professionnelle à destination des personnes désireuses d'évoluer professionnellement vers les métiers de la transition écologique et solidaire. En 2022, deux apprenant·es de l'Institut Transitions sont mobilisé·es dans le cadre d'une mission immersive pour formaliser des scénarios de reprise par EMH de l'animation de la MPA. J'accompagne cette mission dans le cadre d'un engagement bénévole au sein de l'Institut Transitions.

2. Le cloisonnement de l'écologie et de la question sociale

Un second type de cadrage s'opère par la pénétration de la grille de lecture de l'indifférence (cf. Chapitre 1) dans les pratiques professionnelles et militantes et dans le fonctionnement des organisations. Cette grille de lecture dissocie l'écologie de la question sociale à partir d'un double cadrage de l'écologie et des classes populaires. D'une part, l'écologie est construite comme le mouvement de la protection de la nature, plus récemment comme le mouvement de la lutte contre le dérèglement climatique, qui s'intéresse à des enjeux planétaires et tend à considérer l'ensemble de l'espèce humaine comme également responsable et victime de la crise écologique : c'est ainsi que la préoccupation écologiste (*environmental concern*) a été construite par la sociologie environnementale des années 1970 (cf. Chapitre 1, 1.1). D'autre part, les classes populaires se tiendraient à distance de la question écologique car les situations de pauvreté seraient incompatibles avec des préoccupations politiques de façon générale, et avec des préoccupations écologistes *a fortiori*. Les classes populaires donneraient la priorité à la satisfaction de leurs besoins primaires (cf. Chapitre 1, 1.2). Ce cloisonnement entre écologie et question sociale renvoie ainsi à une distinction entre enjeux matérialistes, dont l'écologie serait déconnectée, et enjeux postmatérialistes, dont les classes populaires ne se préoccuperaient pas. Ce cloisonnement, qui a fait l'objet d'un travail critique approfondi dans la sphère académique (cf. Chapitre 1), reste structurant dans l'action publique et associative, en particulier en quartiers populaires où la question sociale est identifiée par la politique de la ville et par les associations comme l'enjeu prioritaire.

2.1. Priorité sociale ou urgence écologique ?

Les entretiens auprès des professionnel·les des services techniques des collectivités et des bailleurs sociaux révèlent la prédominance d'une lecture postmatérialiste de l'écologie et matérialiste des classes populaires. La théorie psychosociale de la hiérarchie des besoins héritée des travaux de Maslow est ancrée dans les représentations, lorsqu'elle ne fait pas l'objet d'une référence explicite. L'action écologique en quartiers populaires est alors interprétée par ses défenseurs comme une forme de volontarisme institutionnel doté d'une dimension quasi-messianique dans un contexte indifférent voire hostile, et par ses détracteurs comme l'imposition descendante de problématiques étrangères aux habitant·es par une institution qui ne peut pas se prévaloir d'une demande sociale pour légitimer son action. Catherine, responsable du service environnement de la Ville de Vaulx-en-Velin, explique par le volontarisme politique de l'équipe municipale élue en 2014 la mise en place

d'un service environnement, dans une ville populaire où la question écologique était reléguée derrière la question sociale faute d'une demande sociale identifiée.

« [L'environnement] n'était pas ressenti comme étant une priorité des habitants. Quelque part, je suis presque d'accord. Si on prend la pyramide de Maslow, justement, quand on en est à se soucier de sa sécurité, de boucler les fins de mois pour manger, on est sur les deux, trois premiers étages : effectivement, se préoccuper de l'environnement, ce sont les étages au-dessus. Mais justement, je défends profondément que le pouvoir public sur des populations comme ça, qui ont le nez dans le guidon, a clairement son rôle à jouer en lui apportant cette plus-value-là. Tu te préoccupes d'autre chose parce que le contexte fait que tu ne peux pas être sur d'autres niveaux, c'est le pouvoir public, dans un pays riche comme la France – on fait partie des pays où on a encore cette chance – le pays peut apporter ça en plus à ses habitants. Pour moi, c'est même un devoir vis-à-vis des habitants, et tant qu'à faire vis-à-vis de la planète aussi. [...] Mais ce n'est pas parce qu'ils sont sur les premiers niveaux qu'ils ne voient pas les autres niveaux, ça veut juste dire qu'ils n'ont pas le temps de s'en préoccuper. Ça ne veut pas dire qu'ils n'y pensent pas. Donc les aider à agir et à s'aérer l'esprit, sortir de leur quotidien, leur permettre de jouer leur rôle normal de citoyen normal, c'est une mission de service public. »

Catherine, 23/10/19

La grille de lecture de l'indifférence est également repérable dans le monde associatif, en particulier dans les discours des personnes qui ont un ancrage professionnel ou militant dans le secteur social. La théorie de la hiérarchie des besoins se décline dans le discours de Madeleine, bénévole à la MPA, ancienne travailleuse sociale et administratrice d'un centre social, sur le mode des cercles concentriques, la priorité se situant au niveau du logement, puis à l'échelle du quartier, avant que la ville, la planète puissent faire l'objet des préoccupations des classes populaires.

« La personne qui n'est pas bien dans son logement, elle ne peut pas ouvrir ses yeux sur l'extérieur. Donc la priorité des priorités, c'est que les gens soient bien chez eux, c'est-à-dire que leur appartement soit confortable – je ne te dis pas qu'il faut qu'il y ait tout – mais qu'ils aient chaud, qu'ils aient un ascenseur qui marche dans un immeuble, des choses comme ça, et que leur bailleur prenne en compte leurs préoccupations. [...] Et peut-être qu'après les gens seront capables de ne pas jeter les papiers dans la rue, parce que, chez eux, ils seront bien, et quand on est bien chez soi, on peut regarder ce qui se passe autour de nous. Et après, il y a le travail de ce qu'on va peut-être faire autour de notre maison, et puis après il y aura peut-être plus un travail au niveau de la ville, et après au niveau national ou du monde. Peut-être que je me trompe, mais c'est ma façon de voir les choses, c'est ce que j'ai toujours dit à mon bailleur quand on a un comité de locataires : 'on veut être bien dans notre maison, on veut que notre allée soit propre, et après on peut parler de tout, d'environnement.' »

Madeleine, 12/11/19

Cette représentation d'un ordre des priorités séparant la question écologique de la question sociale a des implications très concrètes : la grille de lecture de l'indifférence a une dimension performative qui peut se lire dans le fonctionnement interne des organisations comme dans les stratégies qu'elles déploient pour initier des actions écologiques en quartiers populaires. Le cloisonnement entre

écologie et question sociale structure le fonctionnement des institutions publiques : il s'agit de champs de compétences historiquement séparés auxquels ont été dédiées des ressources et une ingénierie spécifique. Au niveau national, Céline Braillon témoigne d'une difficulté à faire dialoguer la politique de la ville et le ministère de l'Environnement à la fin des années 1990. À travers l'objectif d'harmoniser les outils juridiques propre à chacun des ministères (les chartes pour l'environnement et les contrats de ville), c'est la question de l'imbrication des questions écologiques et sociales qui fait l'objet d'un groupe de travail conjoint.

« J'ai pris mon bâton de pèlerin pour qu'on monte un GT [groupe de travail] environnement et politique de la ville. [...] L'idée, c'était de croiser : comment on met du social dans les chartes d'environnement, et à l'inverse, comment on met de l'environnement dans les contrats de ville.

- Avant ça, le ministère de l'environnement et la DIV ne travaillaient pas ensemble ?

- Non, pas du tout. [...] L'environnement ne s'intéressait absolument pas aux questions d'insertion et d'emploi, du tout. Nous [la DIV], on disait : 'Il n'y aura pas de prise en compte de l'environnement, s'il n'y a pas d'insertion, si on ne met pas les régies de quartier au cœur, s'il n'y a pas un travail de fond pour aider les gens à mieux vivre dans les quartiers. Sinon, ce n'est pas la peine'. Ça, quelques fois, ce n'était pas facile. Ils avaient tendance à faire ceux qui voulaient bien y aller, mais ce n'était pas la politique de la ville qui venait en premier. L'idée, c'était comment les travailleurs sociaux, les gens du social et les gens de l'écologie pouvaient travailler ensemble, mieux connaître leurs missions et comment ils pouvaient démultiplier : comment une action purement sociale comme apprendre à faire du vélo dans les quartiers d'Annecy avait finalement permis de développer les pistes cyclables sur la ville. Des trucs comme ça : comment une question sociale pouvait se trouver démultipliée, renforcée, prendre du poids en intégrant les questions environnementales. »

Céline Braillon, 06/02/2020

Dans les organisations militantes, le cloisonnement entre écologie et action sociale reste marqué. Le mouvement écologiste doit composer avec un héritage naturaliste, construit au sein des sociétés savantes du XIX^e siècle et qui s'est structuré autour de l'enjeu de la protection de la nature. À la fin des années 1960, l'écologie politique opère un divorce avec le naturalisme : socialisé-es au sein de la nouvelle gauche, investi-es dans le combat anti-nucléaire, ces écologistes se démarquent des « environnementalistes » auxquels ils reprochent leur manque de prise en compte de la question sociale (Vrignon 2012). Jean-David Abel, administrateur de France Nature Environnement (FNE), rappelle l'héritage naturaliste de la fédération et décrit une intégration progressive et inégale selon les associations adhérentes des questions économiques et sociales.

*« Dans les réseaux environnementaux, ça s'est fait petit à petit, et on a commencé à plus échanger avec des syndicats, et des grandes associations d'action sociale de type Abbé Pierre. Et on a fait une université d'été, il y a deux ans [en juin 2017], qui était un peu l'aboutissement de l'évolution de ces deux dernières années, sur le thème écologie et justice sociale. **Toutes les questions écologiques étaient abordées à travers le prisme des inégalités ou de la solidarité, nécessaire, bien sûr dans notre pays, mais aussi avec la planète entière. Ça a été un cheminement. Ce n'est pas du tout spontané [pour] un mouvement qui n'était pas d'écologie politique... [...] Dans les fédérations comme les nôtres, tu as des gens qui sont sur des choses très ciblées, je pense à la LPO [ligue de protection des oiseaux] et à d'autres qui sont vraiment sur les enjeux de biodiversité... Eux, ils ne font pas énormément de liens : ils sont vraiment sur le respect du vivant, les différentes espèces, la coexistence de l'homme avec le reste du monde, qui est très légitime, mais ils ne posent pas la question sociale. »***

Jean-David Abel, 14/11/18

Les militant·es écologistes rencontré·es (cf. Annexes 1.1.) en 2018 et 2019 mentionnent un certain nombre de points de convergence récents entre le mouvement écologiste et les organisations du secteur social. On peut en retenir trois, systématiquement cités : la COP 21 en 2015 qui a favorisé la circulation en France du référentiel anglosaxon des injustices écologiques ; le mouvement des Gilets jaunes de novembre 2018 à juillet 2019 qui a conduit les organisations écologistes à intégrer la question des impacts sociaux différenciés de la taxation carbone à leur argumentaire ; la dénonciation des violences policières qui a permis des rapprochements entre les organisations écologistes et antiracistes à partir de 2018. Cependant, les entretiens rendent compte de l'ampleur du travail militant nécessaire à la construction et à la pérennisation de ces liens au sein de l'espace des mouvements sociaux. Ces rapprochements ne sont par ailleurs pas nouveaux : la question de la convergence des luttes entre écologie et inégalités sociales et raciales préoccupe les mouvements sociaux depuis les années 1970. La récurrence avec laquelle cet enjeu refait surface dans l'histoire des mouvements sociaux est le signe d'une difficulté à accomplir une convergence que de nombreuses organisations appellent de leurs vœux mais peinent à décliner dans des alliances structurées et pérennes.

Lorsqu'elle ne conduit pas au désinvestissement des quartiers populaires, la prégnance de la grille de lecture de l'indifférence dans le monde social se lit également dans la manière dont l'action publique et associative sur les questions écologiques se décline en quartiers populaires. La stratégie la plus courante consiste à opérer un recadrage matérialiste de la question écologique pour dépasser l'indifférence présumée des classes populaires. Ce recadrage passe d'abord par un effacement de la question écologique devant la question sociale, en privilégiant une entrée économique dans l'écologie. C'est la stratégie privilégiée des programmes de sensibilisation aux écogestes dans les quartiers d'habitat social : les économies d'énergie sont présentées comme une manière de réduire les charges mensuelles et d'augmenter le pouvoir d'achat des ménages. On retrouve cette stratégie dans des initiatives qui visent à promouvoir la récupération et la revalorisation des déchets : il s'agit

de s'appuyer sur le « bon sens » économe plutôt que de parler de sobriété écologiste. On assiste ainsi à des ajustements de discours et de pratiques en fonction des publics et des territoires ciblés. Catherine, responsable du service environnement de la Ville de Vaulx-en-Velin, considère ainsi que la sensibilisation écologiste des habitant·es des périphéries pavillonnaires de l'Ouest lyonnais ne mobilise pas les mêmes ressorts que celle des habitant·es des quartiers de grands ensembles de l'Est lyonnais.

« On ne va pas parler aux habitants de l'Ouest lyonnais comme on va parler aux habitants de l'Est lyonnais, pour les amener à la même action, d'ailleurs. C'est plus dans la manière de parler, parce que l'habitant de l'Est lyonnais – pas que vaudais – il a une vie pragmatique, donc il faut lui parler de manière pragmatique. Il est vrai qu'à l'Ouest lyonnais, on a des gens qui sont peut-être au niveau socio-économique un peu plus cérébraux, donc il va falloir leur parler de manière cérébrale. L'enjeu commun, l'action citoyenne qui contribue globalement à un monde meilleur, délivré de cette manière-là, va être plus entendu dans l'Ouest lyonnais. Dans l'Est lyonnais, on va dire : 'Oui, mais dans mon quotidien, ça change quoi ?'»

Catherine, 23/10/19

Le recadrage matérialiste de l'écologie s'opère également par la sélection des enjeux écologistes les plus symptomatiques des impacts sociaux différenciés de la crise écologique. En particulier, la précarité énergétique est identifiée comme un volet d'action privilégié par les institutions et par les associations écologistes qui disposent en interne de l'expertise suffisante pour porter ces enjeux techniques (c'est l'un des volets d'action du Réseau Action Climat¹⁴⁸, via l'engagement de l'une de ses associations membres, le CLER¹⁴⁹, dans un projet de veille citoyenne pour repérer les ménages en situation de précarité énergétique). Pourtant, la communauté d'intérêt entre institutions et habitant·es sur la question de la rénovation énergétique n'est pas évidente : l'argument économique s'avère peu convainquant dans la mesure où les économies réalisées à moyen terme sur les factures d'eau, de gaz et d'électricité sont gommées par le coût des travaux à court terme. Par ailleurs, les rénovations énergétiques sont adossées à des rénovations urbaines de plus grande ampleur qui génèrent des nuisances du fait des travaux, voire des destructions et des relogements. Ainsi, parmi les enjeux écologiques, l'énergie se révèle être le plus investi par les institutions publiques en quartiers populaires, que cela passe par la sensibilisation aux écogestes ou par la rénovation thermique.

Si la question de l'énergie fait l'objet d'un recadrage matérialiste, ce n'est pas le cas de tous les enjeux écologiques. La végétalisation, l'alimentation écologique, les mobilités actives... ne font pas

¹⁴⁸ Le [RAC](#) est une fédération de 36 associations nationales et locales qui lutte contre le dérèglement climatique, créé en 1996. Il est le représentant français du Climate Action Network à l'international.

¹⁴⁹ Le [CLER](#) - Réseau pour la transition énergétique (anciennement Comité de liaison pour les énergies renouvelables) fédère 300 structures professionnelles qui agissent dans le domaine des énergies renouvelables. Le programme [Slime](#), porté par le CLER, vise à aider les collectivités territoriales à repérer les ménages en situation de précarité énergétique et à les accompagner vers des solutions adaptées.

l'objet du même travail de recadrage par les institutions et sont renvoyés à une écologie de classes moyennes et aisées par les technicien·nes et les élu·es des institutions publiques en entretien. Pourtant, ils figurent parmi les enjeux les plus investis par les initiatives citoyennes rencontrées. Cet extrait d'entretien avec Mathieu Fischer, élu à l'environnement à la Ville de Vaulx-en-Velin¹⁵⁰, est révélateur de ce cadrage de la question écologique.

« Si on veut entraîner les habitants avec nous, il faut les intéresser, les faire se sentir concernés. Et pour ça, il faut répondre à leurs enjeux à eux. Typiquement, Vaulx-en-Velin est une ville où une bonne partie du territoire est en quartier populaire, où, on le sait, il peut y avoir des difficultés sociales, financières, familiales, si on ne prend pas ces choses-là comme postulat de départ, on va passer à côté. On va mettre en place des actions mais qui ne vont pas répondre aux attentes des gens. Si on va voir les habitants en leur disant : 'Ce serait bien que vous mangiez bio, c'est bon pour la santé, ça a plus de goût', mais si, derrière, financièrement, ils n'ont pas les moyens d'aller sur du bio, à part créer de la frustration, on ne va rien faire, et pour les accompagner, ça sera compliqué. Par contre, si, à ces personnes en difficulté, on va leur parler de précarité énergétique, de baisse de leur consommation d'énergie, en travaillant sur du comportemental, soit sur des dispositifs d'isolation de logement favorables, ou en travaillant avec les bailleurs en disant : 'Voilà sur votre habitat social, il faut faire de la rénovation énergétique, parce que vous allez valoriser votre patrimoine, mais en plus, ça va faire baisser les charges de vos habitants qui vont y gagner en qualité de vie'. Ça, ce sont des choses qui vont parler ! Il faut répondre aux enjeux du territoire ! Les enjeux qu'on va retrouver à Vaulx-en-Velin, dans le 8^e ou dans les autres arrondissements de Lyon, ne sont pas les mêmes ! Il ne faut pas apporter des grands principes standards qu'on essaye d'appliquer à tout le monde, parce qu'on ne va pas parler aux gens. »

Mathieu Fischer, 29/01/20

Au-delà d'une difficulté à imbriquer question sociale et question écologique, certains sujets apparaissent comme des points de cristallisation d'une contradiction entre ces deux impératifs qui se résout soit par le délaissement de l'écologie au nom de la priorité sociale, soit par des politiques écologiques inégalitaires. Jusque dans les années 2000, l'action publique privilégie les politiques d'atténuation du dérèglement climatique qui visent à diminuer son ampleur plutôt que des politiques d'adaptation qui visent à en minimiser les effets néfastes (Tabeaud 2010). Or les mesures d'atténuation ont tendance à s'appliquer uniformément, sans tenir compte des inégalités de contribution et d'exposition à la crise écologique : les classes populaires sont mises à contribution des politiques d'atténuation au même titre que les classes aisées alors qu'elles disposent de moins de ressources pour les mettre en œuvre, qu'elles sont davantage vulnérables aux effets de la crise écologique et qu'elles y ont contribué moins. Ce privilège donné à l'atténuation produit une contradiction entre écologie et question sociale là où les politiques d'adaptation s'inscrivent davantage dans une logique de conciliation.

¹⁵⁰ Mathieu Fischer est adjoint au maire délégué à l'environnement et à la transition écologique à Vaulx-en-Velin pendant le mandat 2014-2020 et reconduit dans sa délégation pour un second mandat de l'équipe sortante en 2020.

Deux enjeux sont particulièrement révélateurs de cette contradiction entre écologie et question sociale : la lutte contre la pollution de l'air, jugée incompatible avec l'accès à la mobilité pour les classes populaires, et la préservation des espaces de nature face à la crise du logement. La lutte contre les pollutions atmosphériques à travers la mise en place de zones à faibles émissions (ZFE)¹⁵¹ constitue un sujet de cristallisation des contradictions entre urgence écologique et urgence sociale particulièrement sensible depuis le mouvement des Gilets Jaunes. La mise en place d'une ZFE à Saint-Denis a fait l'objet de débats portant sur le caractère socialement discriminant du dispositif. La ZFE a été l'un des points de divergences entre les candidat-es de la campagne municipale de 2020, opposant la liste PS conduite par Mathieu Hanotin, favorable à la mise en place de la ZFE, et la liste PCF du maire sortant Laurent Russier qui conditionnait sa mise en place à son extension à toutes les communes du Grand Paris, y compris les plus aisées, et au financement de dispositifs d'accompagnement des ménages à l'achat de véhicules moins polluants. Le programme de la liste PS reprochait à la majorité sortante son retard à la mise en place de la ZFE là où la liste PCF le justifiait par la prise en compte de la question sociale.

La construction de logements constitue un engagement traditionnel des élu-es de gauche en quartiers populaires et l'héritage des « maires bâtisseurs » des anciennes banlieues rouges s'avère peu compatible avec les impératifs écologiques de végétalisation de la ville. La mobilisation de collectifs d'habitant-es et d'élus-es des villes riveraines du parc George Valbon est révélatrice de cette contradiction entre nature en ville et logement. La mobilisation est née à l'annonce en 2015 d'un premier projet élaboré dans le cadre des ateliers du Grand Paris prévoyant la construction de 24 000 logements en périphérie du parc. Abandonné, ce projet a été suivi d'un autre : dans la perspective des Jeux Olympiques en 2024, l'Aire des Vents, située dans la partie dugnytienne, a été identifiée par le département de Seine-Saint-Denis et la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo) pour accueillir le Village des Médias qui, après l'événement, a vocation à devenir un écoquartier composé de 1300 logements (Bollache 2022). L'émergence d'une mobilisation citoyenne pour la préservation du parc a constitué, d'après Magali Bardou, chargée de mission au sein de la délégation à l'écologie urbaine de Plaine Commune, une occasion de réviser l'ordre des priorités pour les élu-es de l'EPT.

¹⁵¹ Les ZFE sont mises en place par les collectivités territoriales pour améliorer la qualité de l'air dans les zones denses fortement polluées. Dans ces zones, la circulation des véhicules les plus polluants d'après le certificat Crit'Air est interdite ou limitée à certaines plages horaires. Un décret du 2 août 2021 rend obligatoire la mise en place de ZFE dans 7 nouvelles métropoles. Les Métropoles de Lyon, Grenoble et Paris ainsi que la Ville de Paris étaient déjà engagées dans la mise en place d'une ZFE. Source : <https://www.ecologie.gouv.fr/11-zones-faibles-emissions-en-2021-lutter-contre-pollution-lair>, consulté le 19/07/2022.

« Les élus pensaient qu'entre construire du logement pour répondre à la crise du logement ou maintenir des espaces verts, spontanément les habitants dans nos quartiers, les espaces verts, c'est pour les bobos, et là les habitants ont posé que non, les espaces verts, ce n'était pas que pour les bobos. [...] Le maire de La Courneuve [Gilles Poux, PCF], aujourd'hui, tu lui parles de nature en ville et de trame verte et bleue, il trouve que ce sont des sujets sérieux, notamment parce qu'il y a eu une mobilisation de ses habitants sur le parc de La Courneuve et il ne se rendait pas compte que les habitants tenaient à leur parc. Du coup, quand il y a eu des discussions sur comment on préserve les éléments forts de la trame verte et bleue dans le PLUi [plan local d'urbanisme intercommunal], lui, il faisait partie des élus qui ont discuté le PLUi, contrairement à ce qu'on aurait pu attendre de lui, étant donné ses positionnements jusqu'ici plutôt comme élu coco qui défend le logement, il a pris des positionnements forts, en disant : 'Attention, il faut protéger nos noyaux de biodiversité, tant pis si ça empêche tel projet de sortir de terre'. [...] D'un seul coup, les élus basculent, se mettent à prendre au sérieux des trucs parce que, un, on leur dit que c'est important pour la planète, et deux, les habitants leur disent que c'est important pour eux aujourd'hui. »

Magali Bardou, 07/01/20

Cet extrait d'entretien est révélateur à la fois des blocages à la prise en compte des enjeux écologiques dans des villes marquées politiquement par le paradigme productiviste et de la marge de manœuvre des mobilisations citoyennes pour déplacer le référentiel politique en faveur d'un recadrage de la question écologique. Dans le cas de la mobilisation pour le parc de La Courneuve, l'inversion de l'ordre des priorités s'explique également par une remise en cause du caractère social de l'opération : plus qu'un projet pour répondre à la crise du logement par la construction de logements sociaux, il s'agit surtout pour des villes populaires face à l'opportunité financière des JO de constituer une rente foncière et de s'inscrire dans une dynamique de métropolisation, rarement favorable au maintien des classes populaires en première couronne (Gintrac 2021). Dans ce cas, il s'agit moins pour les collectifs mobilisés de réviser l'ordre des priorités au profit de la question écologique que de concilier priorité sociale et urgence écologique.

2.2. Les voies du décroisement

On peut repérer dans les trois terrains d'étude les signes d'un décroisement de l'écologie et de la question sociale qui conduit les politiques publiques à opérer un recadrage de l'écologie en faveur d'une intégration de la question sociale sous l'influence des initiatives citoyennes. Ce décroisement est favorisé par trois processus qui se conjuguent sur certains terrains. Il s'opère dans des contextes politiques où des jeux d'alliances électorales ont conduit la gauche locale à prendre ses distances vis-à-vis de l'ancrage productiviste hérité du mouvement ouvrier et à se rapprocher de la mouvance autogestionnaire (2.2.1). Il se traduit également par des réorganisations internes dans les institutions qui favorisent une prise en charge plus transversale des problèmes publics, intégrant les dimensions sociale et écologique (2.2.2). Enfin, il passe par la territorialisation

de la question sociale à travers les périmètres de la géographie prioritaire qui conduit les politiques publiques à sortir des logiques par publics de l'action sociale pour adopter une approche territoriale plus transversale (2.2.3). Les initiatives citoyennes écologistes sont également concernées par ce décloisonnement : elles peuvent en être à l'origine, exerçant leur pouvoir d'influence sur l'action publique à la faveur des porosités entre institutions et mouvements sociaux (cf. 1.2), ou en suivre la logique en fonction de la reconfiguration des structures d'opportunités générées par le décloisonnement au sein des institutions.

2.2.1. Les reconfigurations des gauches locales : un communisme pluraliste

Dans des villes populaires où l'ancrage du communisme est ancien et dont l'histoire politique est marquée par l'industrialisation, on aurait pu faire l'hypothèse d'une résistance politique à la prise en compte des enjeux écologiques face à une priorité sociale définie selon un référentiel productiviste. Pourtant, à Saint-Denis comme à Vaulx-en-Velin – les deux villes d'étude emblématiques de la « banlieue rouge » –, les gauches locales ont intégré dès les années 1970 un référentiel écologiste à la faveur de jeux d'alliances avec le mouvement autogestionnaire et la nouvelle gauche qui en est issue. Cette histoire politique se traduit dans la période récente par une forte proximité entre certain-es élu-es locaux et les initiatives citoyennes et un pouvoir d'influence de ces dernières sur les politiques publiques.

Les maires communistes se sont succédé à Saint-Denis depuis 1912¹⁵² et à Vaulx-en-Velin depuis 1929¹⁵³. Les deux villes connaissent depuis la fin du XIX^e siècle des transformations urbaines et sociales majeures : l'industrialisation de La Plaine à Saint-Denis (autour du triptyque métallurgie, chimie, énergie) et de Vaulx Sud (autour du textile) alimente une urbanisation massive jusque dans les années 1970 qui prend la forme à partir des années 1950 de quartiers de grands ensembles destinés à éradiquer les bidonvilles (Blanc-Chaléard 2016). L'histoire politique des deux villes se construit sur le socle de la tradition syndicale du mouvement ouvrier dont les équipes municipales communistes se conçoivent comme les représentantes. L'agenda politique est orienté vers la construction de logements sociaux et le maintien de l'emploi (Fourcaut (ed.) 2008). L'émergence du PSU dans le paysage politique français contribue à reconfigurer le paysage politique des deux villes. Né en 1960, sa genèse s'inscrit dans le contexte de la guerre d'Algérie que le gouvernement socialiste de Guy Mollet choisit de poursuivre malgré le désaccord affiché d'une partie de la gauche socialiste

¹⁵² Les élections municipales de 2020 constituent une rupture dans l'histoire politique de Saint-Denis, la liste PS menée par Matthieu Hanotin ayant remporté le second tour face à la liste PCF menée par Laurent Russier.

¹⁵³ À Vaulx-en-Velin, c'est le scrutin de 2014 qui marque une rupture : la liste PS menée par Hélène Geoffroy remporte la majorité des suffrages face à la liste sortante.

et communiste : le PSU naît des scissions au sein de la SFIO et du PCF et se positionne dès sa fondation pour la paix en Algérie (Ravenel 2016). Ce positionnement explique des rapprochements précoces entre le PSU et le FLN, qui se traduisent, à l'échelle de ces villes où la présence de la communauté algérienne est forte, par un ancrage local du PSU. Celui-ci se renforce au cours des années 1960 et 1970 à la faveur de la mouvance autogestionnaire qui se déploie dans l'animation sociale des cités de grands ensembles. Les associations de quartier et de locataires contribuent à déplacer les priorités de l'agenda politique du lieu de travail au logement et au cadre de vie (Busquet 2007; Jolis 2013).

À Saint-Denis, et plus généralement à Plaine Commune, on peut voir dans le développement précoce de l'économie sociale et solidaire au cours des années 1980 et 1990 le signe d'une évolution du référentiel communiste traditionnel sous l'influence de la gauche autogestionnaire (le PSU qui fusionne dans l'Alternative rouge et verte – AREV – à partir de 1989), maoïste puis écologiste qui investit à la fois le terrain politique et celui des initiatives citoyennes. L'Île-Saint-Denis fait figure de pionnière dans le domaine de l'ESS. L'année 1995 voit la création de Halage¹⁵⁴, association d'insertion qui s'emploie à la réhabilitation des berges de la Seine, et d'un mouvement politique « L'Île Vivante » porteur d'un projet qui s'éloigne du paradigme de la lutte ouvrière de l'équipe municipale sortante et investit le terrain de la valorisation des ressources locales et de l'appui aux initiatives de la société civile (Bourgain 2018). Allié à la liste majoritaire PCF-PS en 1995, des dissensions internes en cours de mandat conduisent L'Île Vivante à faire campagne seule aux élections suivantes qui portent sa tête de liste, Michel Bourgain¹⁵⁵, à la mairie en 2001, et à nouveau en 2008. L'expérience de L'Île-Saint-Denis essaime dans les villes voisines : d'abord directeur de Halage à sa fondation, Idir, militant maoïste et écologiste, qui est passé par différentes structures d'insertion de la Seine-Saint-Denis, crée l'association Territoires en 1998 et obtient de la Ville de Saint-Denis son implantation sur les anciens terrains maraîchers de la Fosse Sablonnière pour y développer une activité d'insertion professionnelle par le maraîchage biologique.

Ce tiers-secteur naissant se saisit d'enjeux écologiques comme les déchets, la végétalisation ou l'agriculture urbaine par le biais de la création d'emplois et dans une démarche de relocalisation de l'économie. L'essor de l'ESS contribue ainsi à faire la preuve qu'un encastrement de l'écologie dans la question sociale est une option politique. Au début des années 2000, la Ville de Saint-Denis affiche

¹⁵⁴ [Halage](#) est une association d'insertion qui emploie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion et les forme aux métiers de l'entretien de l'environnement et de l'aménagement paysager, à travers la réhabilitation des berges et des friches urbaines et ferroviaires et la création de jardins urbains.

¹⁵⁵ Après avoir milité au sein des organisations maoïstes, Michel Bourgain rejoint Les Verts puis EELV. Il est élu maire de L'Île-Saint-Denis pour trois mandats consécutifs de 2001 à 2016, date à laquelle il se retire pour raisons de santé. Il occupe pendant cette période la fonction de vice-président en charge de l'environnement et de l'écologie à Plaine Commune.

un soutien aux structures de l'ESS, à travers la co-fondation du RTES¹⁵⁶ en 2000 et la création d'une délégation dédiée lors du mandat 2001-2008, confiée à Patrick Vassalo, actif dans le secteur de l'ESS depuis les années 1970. La création de Plaine Commune en 2000 accélère cette dynamique à travers la fondation du réseau REALISE en 1999 qui regroupe les structures d'insertion du territoire. L'entrée de L'Île-Saint-Denis dans la communauté d'agglomération en 2003 renforce l'influence de personnalités politiques comme Michel Bourgain ou Philippe Monges¹⁵⁷.

Cependant, l'ESS reste marginale au regard du développement économique et des choix d'aménagement urbain engagés à la même période dans le contexte de la désindustrialisation massive de la Plaine. Le « tiers-secteur » apparaît à la fois comme une opportunité pour maintenir l'emploi et comme un risque de fragilisation supplémentaire du marché local de l'emploi peu qualifié. Ces débats se rejouent lors de la création de la Régie de quartiers de Saint-Denis : porté par deux élus du groupe Ensemble! au sein de la municipalité Front de gauche¹⁵⁸, le projet de la régie ne fait pas l'unanimité au sein d'une majorité communiste qui y voit un levier de privatisation des services publics et de précarisation de l'emploi par le dispositif de l'insertion. C'est ce que raconte Patrick Vassalo, alors élu au commerce et au développement économique, à l'origine du projet. La présidente actuelle de la Régie, elle-même ancienne militante communiste, confirme les réticences qui l'animait avant de voir dans la régie un outil en faveur de l'insertion professionnelle et de la participation habitante.

« À partir de 2011, je propose au maire [Didier Paillard, PCF] qui l'accepte, de mettre un coup d'accélérateur. Je me dis qu'on a les moyens ici d'avoir une économie alternative qui pèse, qu'il y a des gens que ça intéresse, qu'il doit y avoir du volontarisme politique et que ça doit être une politique partagée. Donc parmi les coups d'accélérateur, [...] le mémorandum de 2009 [un plaidoyer pour le développement du tiers-secteur à Plaine Commune par le réseau des structures d'insertion REALISE] va aboutir, entre autres, à l'idée qu'il faudrait une régie de quartier en sachant que jusqu'à présent – là, la question 'coco' compte : dans le PCF, on était très réticent vis-à-vis des régies de quartier.

- Pourquoi ?

- Vieille position. L'ESS, c'est un accompagnement du capitalisme, on accompagne la pauvreté créée par le capitalisme. »

Patrick Vassalo, 03/03/20

¹⁵⁶ Le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) réunit les collectivités territoriales qui s'engagent pour le développement de l'ESS sur leur territoire. Il réunit 180 collectivités en 2022.

¹⁵⁷ Adjoint au maire délégué à l'urbanisme et au cadre de vie, Philippe Monges est élu à L'Île-Saint-Denis sous l'étiquette EELV. Il est conseiller communautaire délégué à l'assainissement à Plaine Commune et représentant de Plaine Commune au SEDIF où il défend une régie publique de l'eau.

¹⁵⁸ Ensemble ! est un parti politique créé en 2013 par plusieurs organisations de la gauche autogestionnaire dont les Alternatifs. Il rejoint le Front de gauche créé en 2008 dès sa fondation ce qui scelle son alliance avec le PCF jusqu'à l'éclatement du Front de gauche en 2016 à la faveur de la création de la France Insoumise.

« Au départ, j'étais vraiment opposée à ça, parce que je me disais : on va faire perdre des emplois aux entreprises. Les gars qui travaillaient avec moi dans les entreprises [prestataire du service espaces verts de Plaine Commune dans lequel Chantal gérait les marchés publics], [...] je m'efforçais qu'ils puissent travailler en espaces verts, à la voirie, à l'éclairage public. Chemin faisant, je me suis dit : on peut donner autre chose. L'ADN, pour moi, de la Régie, c'était du faire ensemble, avec effectivement des créations d'emplois, mais ce qui m'importait c'est qu'on accompagne les agents dans une formation pour une sortie pérenne, qualifiante. [...] Je me disais que je pourrais participer à ce genre de chose. »

Chantal, 17/06/20

Les questions écologiques font également l'objet de débats au sein de la majorité locale. L'influence du PSU puis de l'AREV décline au début des années 1990, au profit des Verts qui intègrent l'équipe municipale en 1995 jusqu'à atteindre huit élus dans l'équipe du mandat de Laurent Russier en 2014. Dans les années 2000, l'équipe municipale se saisit des questions écologiques par le biais de dossiers techniques (lancement d'un plan environnement collectivité, centré sur la réduction de l'impact écologique du fonctionnement interne de la municipalité, puis d'un Agenda 21 local). Au cours du dernier mandat (2014-2020), elle affiche son soutien aux initiatives citoyennes écologistes et une attention particulière portée à la nature en ville et à l'agriculture urbaine, mais l'élu délégué à la nature en ville, Patrick Vassalo, souligne les « contradictions » qui ont traversé « la même séquence municipale » : la question foncière, entre tradition bâtitrice et objectif de végétalisation, reste d'après lui le principal point d'achoppement de l'imbrication entre écologie et question sociale. La géographe Cécile Gintrac relève en effet une contradiction entre un objectif affiché de transition écologique depuis les années 2010, et le virage, pris dès les années 1990 avec le réaménagement de La Plaine, en direction d'une économie tertiaire marquée par la multiplication des grands projets métropolitains (Gintrac 2021).

Les élections municipales de 2020, qui ont vu s'affronter la liste du maire communiste sortant Laurent Russier alliée à EELV et celle de la France Insoumise portée par un élu de la majorité, Bally Bagayoko, ont constitué un moment révélateur des dissensions politiques traversant l'ancienne majorité municipale sur la manière d'articuler écologie et question sociale. Cécile Ranguin, élue EELV adjointe aux transports et au développement durable durant le mandat 2008-2014 puis adjointe à l'agriculture urbaine durant le mandat 2014-2020, fait campagne aux côtés du maire sortant¹⁵⁹ sur la base d'un programme qui en appelle à « lier écologie et social ». Cette formule, qui revient à plusieurs reprises lors notre entretien, se heurte cependant au maintien dans son discours de la grille de lecture de l'indifférence qui met en doute la demande sociale en faveur de politiques écologiques.

¹⁵⁹ Au sein d'une liste d'alliance regroupant le PCF, EELV, Place Publique, la Gauche républicaine et socialiste et Les Radicaux de gauche.

« Saint-Denis est une ville populaire avant tout, la question sociale passe avant la question écologique. On fait tout un travail pour faire en sorte que les deux volets soient liés. C'est indissociable. Mais je vois bien que quand on discute avec les gens... Là, on est en campagne et je vois bien que les questions primordiales, qui arrivent en priorité, c'est le logement, le travail. Les gens sont sensibilisés à l'écologie, mais ce n'est pas leur priorité : ils veulent trouver un logement, un travail pour leurs enfants. On a un travail à faire pour faire en sorte que l'écologie et le social soient liés. »

Cécile Ranguin, 21/02/20

La liste portée par Bally Bagayoko, que rejoint Patrick Vassalo, parle d'une « révolution écologique » nécessaire face aux trois « urgences » identifiées : écologique, sociale et démocratique. Elle affiche le soutien d'Elise Löwy, membre du bureau exécutif d'EELV jusqu'en 2018 et fondatrice en 2019 du mouvement « Pour une écologie populaire et sociale » (PEPS) qui revendique une « écologie de rupture » par opposition à une « écologie de marché » qui consisterait à adapter le capitalisme aux impératifs écologiques et à une « écologie d'accompagnement » qui préparerait une transition trop progressive face à l'urgence écologique. Le cas de Saint-Denis illustre ainsi la stratégie de la gauche lors des élections de 2020. La campagne a mis l'écologie à l'honneur qui a été investie par l'ensemble du spectre politique. Les listes de gauche se sont saisies du terme d'« écologie populaire », qui a saturé la presse de janvier à juin 2020, concurrencé par celui d'écologie sociale, pour l'opposer à une écologie punitive, dénoncée par le mouvement des Gilets Jaunes, et à une écologie des petits pas, présentée comme insuffisante face à l'urgence. L'écologie populaire, solidaire ou sociale, quelle que soit la terminologie employée, repose ainsi sur deux piliers : il s'agit d'une part de rompre avec des politiques écologiques susceptibles de reproduire ou de renforcer les inégalités sociales et d'autre part d'affirmer une volonté politique de rupture avec le modèle capitaliste. On peut ainsi distinguer dans ce débat sur l'écologie populaire deux questions principales : celles du rapport de l'écologie aux classes populaires (et des classes populaires à l'écologie) et celles du rapport de l'écologie à la question sociale et à la radicalité politique.

Ces deux questions traversent également l'histoire des gauches vaudaise qui présente un certain nombre de similarités avec la trajectoire politique du PCF à Saint-Denis. À Vaulx-en-Velin, le premier mandat de Maurice Charrier à partir de 1985 marque le début d'une période de reconfiguration de la gauche locale anciennement structurée par le PCF. Au début des années 1990, un groupe local de l'AREV est créé à Vaulx-en-Velin et regroupe des militant-es du PSU, de la mouvance autogestionnaire et du mouvement écologiste ainsi que des communistes qui soutiennent une ligne politique en rupture avec l'orthodoxie communiste des maires précédents dans un contexte national de fragilisation du PCF à la fin de la guerre froide. Maurice Charrier quitte le PCF en 1991 et se présente aux élections municipales de 1995 à la tête d'une liste dissidente réunissant l'AREV locale et des acteurs associatifs et de l'ESS sous la bannière « Initiative citoyenne ». Alliée au PS et au PCF

locaux, la liste remporte la majorité au second tour, et l'alliance est reconduite et de nouveau victorieuse lors des élections de 2001. Alain Touleron, ancien adjoint de Maurice Charrier à la démocratie locale et initiateur du groupe local de l'AREV, replace le projet de cette mouvance politique dans la perspective de réconcilier écologie et question sociale, en refusant la logique d'un ordre des priorités donnant chez les communistes le primat à la lutte des classes, et chez les Verts le primat à l'écologie.

*« [C'était l'idée qu'] il n'y avait plus de sujet unique : l'axe sur lequel on pouvait construire un projet politique. Tout se résumait soit à la question de la lutte des classes... [...] On ne pouvait pas dire que la contradiction homme/femme, homme/nature, de classe, Nord/Sud... **il n'y avait pas de contradiction majeure qui permettait de résoudre toutes les autres.** Pour construire un projet politique, on avait besoin d'un creuset. [...] **Il fallait revoir les fondamentaux à partir du rouge et du vert, comme on disait à l'époque : ça paraissait comme les deux contradictions principales de la société.** Ce qui n'est pas vrai, il y en a d'autres. **On reprochait aux Verts de penser qu'on avait trouvé un nouveau paradigme écologique qui était le paradigme ultime qui les rassemblait tous, qui permettait de voir ensemble les enjeux de société. Du côté de la tradition du mouvement ouvrier, on leur reprochait de penser que le paradigme [de la lutte des classes] était l'unique.** »*

Alain Touleron, 15/01/20

Malgré ce contexte politique favorable, le bilan des mandats Charrier sur les questions écologiques reste mesuré. Alain Touleron rend compte de la permanence de la grille de lecture de l'indifférence au sein de la majorité municipale qui associe l'écologie à « *un truc de bobos* » et dont « *l'ADN de base* » s'ancre dans les solidarités. L'influence du paradigme de la ville durable dans les années 1990 et 2000 conduit l'équipe municipale à intégrer les enjeux écologiques dans les projets urbains, à travers la rénovation thermique des copropriétés dégradées, le raccordement des grands ensembles au chauffage urbain à la biomasse, une politique de plaidoyer pour le prolongement du tramway à Vaulx Nord, un projet de revalorisation des berges de la Rize dans le cadre d'une trame verte traversant la ville du Nord au Sud. Ce cadrage technique de l'écologie par le volet urbain se lit dans l'organisation interne de la municipalité, qui se dote d'un poste d'ingénierie dédié aux questions environnementales au sein du service urbanisme et aménagement.

Aux élections de 2008, la liste est reconduite dès le premier tour sous la bannière du Front de gauche mais le jeu d'alliances a conduit au retrait du PS, régulièrement en désaccord avec l'orientation majoritaire sur la place du logement social dans les nouvelles opérations urbaines. La liste PS, menée par Hélène Geoffroy, passe dans l'opposition. Alors que Maurice Charrier laisse sa place en cours de mandat à un adjoint membre du PCF, la coalition initiée par l'Initiative citoyenne s'affaiblit. Les élections de 2014 conduisent le PS au pouvoir, après une coalition avec une liste citoyenne de sensibilité centriste. Une délégation à l'environnement est créée et attribuée à un élu de la liste alliée. La prise en charge des questions écologiques gagne en visibilité à travers la création d'un

service dédié, qui se consacre à la mise en place d'un plan climat, dont le périmètre est d'abord interne à l'institution, avant d'être élargi à l'ensemble de la ville. La création d'un nouveau poste intégrant la participation citoyenne fait basculer le service environnement de l'ingénierie au soutien des initiatives citoyennes à travers la mise en place d'un appel à projets dédié aux questions environnementales et doté d'une enveloppe de 20 000 euros.

Lors des élections de 2020, la liste PS (soutenue par La République en marche) conduite par la maire sortante affiche un bilan positif sur l'écologie, reposant sur le récit politique d'un vide antérieur (« *tout était à construire* »). L'environnement est présenté en troisième position dans un programme qui donne la priorité à l'école et à la sécurité. La liste d'union des gauches¹⁶⁰ portée par Ange Vidal, dans laquelle on retrouve les figures locales des mandats de Maurice Charrier, se revendique de l'héritage d'Initiative citoyenne dont elle reprend les projets relevant du champ de l'aménagement urbain (tramway, restauration des canaux, rénovation énergétique) et auxquels elle ajoute des projets relevant de l'évolution des modes de vie au sein de la municipalité (plan vélo, régie municipale maraîchère et cuisine centrale) et en direction des habitant·es (développement des filières alimentaires en circuit-court et des structures de réemploi). La réélection au second tour de l'équipe socialiste sortante atteste cependant d'une réduction de l'influence sur la vie politique vaudaise d'une gauche dont le projet politique était fondé sur l'imbrication entre question écologique et question sociale.

Cette brève histoire politique de deux villes emblématiques de la banlieue rouge permet de souligner le rôle de l'écologie politique dans l'évolution des référentiels partisans au sein des institutions publiques qui administrent les quartiers populaires. Elle permet de nuancer l'idée d'un vide écologiste en quartiers populaires en rappelant la place, variable en fonction des jeux d'alliances locaux, de mouvements politiques qui ont fait du décroisement entre écologie et question sociale un mot d'ordre politique. Ces mouvements constituent un terreau favorable à des formes de recadrage de l'écologie en quartiers populaires en faveur d'un ancrage plus systématique des initiatives écologistes dans des contextes d'inégalités sociales et économiques. Ce recadrage s'avère cependant fragile et reste marginal au regard des logiques de développement économique et d'aménagement urbain dominantes face auxquelles les villes populaires ont peu de leviers d'action.

¹⁶⁰ Réunissant Génération.s, le PCF, la France Insoumise, le Parti de Gauche, Ensemble!

2.2.2. Les réorganisations institutionnelles sous le signe de la transversalité

Le décloisonnement entre écologie et question sociale dans les représentations et les pratiques des professionnel·les et des élu·es s'opère dans des contextes où l'organisation interne de l'institution permet la prise en charge transversale des questions sociales et environnementales, engageant les services à apporter une réponse conjointe à des enjeux multidimensionnels. Le cas de Plaine Commune est particulièrement emblématique de ce décloisonnement organisationnel : la conduite d'un Agenda 21 de 2010 à 2013 a doté la jeune délégation à l'écologie urbaine d'une légitimité à solliciter de manière transversale tous les services de l'Établissement public territorial (EPT). Les questions environnementales étaient auparavant prises en charge au sein d'un service environnement rattaché à la direction de l'aménagement. Ce service avait élaboré en 2005 un plan communautaire pour l'environnement qui avait établi un premier diagnostic environnemental du territoire communautaire et débouché sur un plan d'actions focalisé sur les enjeux d'aménagement et de gestion urbaine (espaces verts, déchets, assainissement, transports, énergie). À l'initiative de Michel Bourgain, maire de L'Île-Saint-Denis et vice-président de Plaine Commune en charge de l'environnement et de l'écologie, est créée une délégation générale à l'écologie urbaine rattachée à la direction générale. La création de cette délégation inscrit dans l'organisation de l'institution un principe de transversalité des enjeux écologiques : elle est située à l'interface de la décision politique et de la mise en œuvre opérationnelle et cette place dans l'institution assoit sa légitimité à s'adresser à tous les services des directions techniques. La nouvelle délégation mobilise des outils techniques disponibles pour inciter les directions opérationnelles à se saisir des enjeux écologiques. Dès 2009, elle conduit un plan climat-énergie territorial (avant que la loi Grenelle II de 2010 ne le rende obligatoire à partir de 2012 pour les communautés urbaines de plus de 50 000 habitant·es). En 2013, la délégation s'engage dans l'élaboration d'un Agenda 21, sous l'impulsion du même élu. Issu du sommet de Rio en 1992 et introduit en France par la loi Voynet de 1999, cet outil n'est pas nouveau pour les collectivités territoriales. Néanmoins, Plaine Commune s'en empare de manière spécifique : la délégation en fait un outil de concertation des habitant·es ambitieux (l'objectif est de toucher 1% de la population du territoire, et l'Agenda 21 affiche finalement un bilan de 2%). D'après Magali Bardou, alors chargée de projet Agenda 21 local, c'est la dimension participative de la démarche qui a permis d'élargir le spectre des enjeux habituellement saisis par ce type d'outil et de traiter les enjeux sociaux et économiques au prisme de l'écologie.

« Il y a eu un vrai effet du fait d'avoir touché ces 7000, 8000 habitants, de remonter la parole par du verbatim, **de montrer que ça intéresse les gens** en gros. Ça a fait tilter les élus. [...] Ce qui a été spécifique, du fait d'avoir fait cette très grande concertation, c'est que du coup **sont ressortis des sujets pas d'abord écologiques**, mais qui sont des préoccupations des habitants. Quand on leur demande : 'C'est quoi le bien-vivre pour vous à Plaine Co', ce n'était pas d'abord la nature, manger autrement... Mais d'abord **la sécurité, le logement, l'éducation, les angoisses des gens dans nos territoires** : les enfants ne réussissent pas bien à l'école, c'est difficile de trouver un emploi, de se loger... **La concertation Agenda 21 rebondissait sur ces sujets pour aller vers des trucs plus écolo**, on va dire. Pour discuter avec les gens, les emmener depuis leurs sujets vers d'autres sujets. [...] Du coup, notre Agenda 21, il est **plus englobant**. À cette époque-là, la plupart des Agenda 21, c'était la politique environnementale de la collectivité, en gros. Là, **les sujets de l'Agenda 21, c'était l'éducation et la réussite des gens, le bien-être et le fait de se sentir en sécurité sur son territoire, le dialogue entre les populations...** [...] Comment on fait vivre ensemble tous ces gens sur des territoires par ailleurs très peuplés, très urbanisés, très denses, très traversés, très pollués ? Spontanément, **tous les sujets de société dans l'Agenda 21 ont été connectés avec les sujets d'environnement, d'écologie plus classiques.** »

Magali Bardou, 07/01/20

Ce décloisonnement s'est opéré au risque de l'éclatement : la délégation à l'écologie urbaine en est presque venue à perdre son objet, tant les sujets saisis par l'Agenda 21 dépassait son champ de compétence. En ce qui concerne les questions d'éducation, Magali Bardou fait le constat d'un échec de la délégation à traduire en objectifs opérationnels le diagnostic de l'Agenda 21. En revanche, elle souligne un bilan positif concernant l'emploi, la démarche ayant permis de consolider les liens entre la délégation à l'écologie urbaine et le service du développement économique et de l'insertion par le biais d'un engagement de l'EPT en faveur de l'essor de l'économie sociale et solidaire. De fait, les deux outils opérationnels directement issus de l'Agenda 21 et produits par la délégation à destination des directions techniques sont des outils classiques de l'aménagement urbain : un document-cadre sur la trame verte et bleue du territoire et un référentiel d'aménagement soutenable.

« Sur le sujet de l'éducation, en vrai, on n'a pas réussi à faire grand-chose, il faut se le dire. Sur pourquoi les enfants réussissent moins bien à l'école chez nous qu'ailleurs, ce sont des questions tellement de moyens massifs... Il faudrait deux fois plus de profs, deux fois mieux formés, qui restent sur le territoire, **ce n'est pas avec notre Agenda 21 et deux personnes à l'écologie urbaine que tu vas empoigner ces sujets**. Ce qu'on a réussi à faire, c'est dire : 'Tout ça est connecté'. On ne résoudra pas la moitié des sujets en évacuant les autres. Mais on n'a pas réussi à créer les outils pour répondre à tout ça. Tous les problèmes du monde ont été posés sur la table... **Mais on a réussi à faire bouger dans les têtes les a priori qui déconnectaient l'environnement des problèmes sociaux.** »

Magali Bardou, 07/01/20

Ce décloisonnement organisationnel de l'écologie au sein d'une institution a des effets concrets sur l'émergence et le développement des initiatives citoyennes écologiques sur le territoire. Il favorise la mise en œuvre opérationnelle d'un soutien des politiques publiques aux initiatives citoyennes, d'ordre financier, logistique et organisationnel. L'Agenda 21 a été à l'origine de la création en 2014

d'un appel à projets dédiés aux associations qui s'inscrivent dans une démarche de renforcement de la participation citoyenne sur les enjeux écologiques au sens large. Doté d'une enveloppe de 55 000 euros par an, « Terre d'avenir » finance une vingtaine de projets par an. À cette enveloppe, s'ajoutent celle de l'appel « Imaginaire et jardin » porté par la direction des parcs et jardins depuis la création de Plaine Commune en 2001 et dédié aux projets mêlant nature en ville et créativité culturelle et artistique, et celle de l'appel « Tandem » porté par la direction de la mobilité et dédié aux projets promouvant l'usage du vélo. Dans une logique de simplification des démarches administratives des associations, ces trois appels à projets ont été rassemblés en 2021 au sein d'un guichet unique appelé « Fabriques d'avenirs » dédié à l'action associative pour la transition écologique et solidaire. À cela s'ajoutent l'appel à projet « ESS » porté par la direction du développement économique à destination des porteurs de projets de l'économie sociale et solidaire, auquel la délégation de l'écologie urbaine est associée, ainsi que l'appel à projets annuel de la programmation du Contrat de Ville.

L'appui que les politiques publiques peuvent apporter aux initiatives citoyennes se situe aussi sur le plan logistique : la position transversale de la délégation à l'écologie urbaine lui permet de solliciter tous les services opérationnels impliqués dans la gestion d'un équipement ou d'une ressource. Elle peut faire le lien entre les initiatives citoyennes et les services compétents. Lorsqu'une association de jardinier-ères souhaite récupérer les résidus de la taille des arbres ou de la tonte des pelouses, Magali Bardou sollicite le service des espaces verts ; lorsqu'une association organise un nettoyage participatif, elle fait appel au service propreté et déchets ; lorsqu'une association est à la recherche d'un local, elle interpelle le service de la programmation urbaine. Lorsque la Régie de quartiers de Saint-Denis s'est orientée vers la collecte et la revalorisation des cagettes du marché de Saint-Denis (cf. Chapitre 3), elle a sollicité la délégation pour structurer une filière de recyclage : c'est dans ce cadre qu'un groupe de travail rassemblant le service des parcs et jardins, de la gestion des déchets, du développement économique, la délégation à l'écologie urbaine et les régies de quartier du territoire a été lancé afin d'envisager les débouchés possibles de la filière.

*« Aider des projets portés par des structures qui n'ont pas forcément des reins ultra solides, mais faire les connexions nécessaires pour qu'ils arrivent à se poser. Il y a besoin de tout cet écosystème territorial pour le faire fonctionner : il faut qu'ils aient le marché cagettes, que ce soit eux qui soient payés pour ramasser les cagettes, qu'ils puissent aller parler au Syctom, à l'Ademe pour avoir l'argent pour acheter la machine [à broyer], il faut qu'ils aient le terrain [pour entreposer la machine], qu'ils puissent revendre au service espaces verts leur broyat... Tout ça, c'est un écosystème. Il y a d'autres projets comme ça, grâce à l'appel à projets Terre d'avenir, j'ai réussi à accélérer des trucs, parce que j'ai repéré un acteur qui est en train de se saisir d'un truc et **qui aurait peut-être galéré quatre ans avant de trouver les bons tuyaux.** »*

Magali Bardou, 07/01/20

Le décloisonnement permet ainsi d'accélérer la prise en charge par les services techniques de problèmes relevant de leur champ de compétence qui font obstacles au développement d'une initiative citoyenne écologiste. La question de la temporalité est ici essentielle : dans le cas d'initiatives bénévoles et dotées de ressources limitées, les blocages s'opposant au développement du projet peuvent conduire à la démobilisation et à la fragilisation du modèle économique. On comprend dans l'extrait d'entretien ci-dessus que ce soutien n'est pas seulement d'ordre logistique, mais également organisationnel : les politiques publiques peuvent se positionner comme des nœuds dans la construction d'un maillage territorial, entre initiatives citoyennes et services des collectivités, mais également au sein de l'écosystème associatif : à travers l'appel à projets Terre d'avenir, la délégation se donne pour fonction d'animer le réseau associatif composé des candidat·es et des lauréat·es de l'appel dans la perspective d'accompagner l'émergence de projets communs. C'est finalement la capacité des acteurs publics à jouer un rôle d'intermédiation au sein d'un réseau d'acteurs territorialisé qui est en jeu. Cela tient à l'organisation interne de l'institution et à son degré de transversalité, mais également à des postures personnelles de professionnel·les ou d'élu·es qui sont en mesure de porter un sujet au sein d'une institution et de jouer ce rôle d'interface entre politiques publiques et initiatives citoyennes.

2.2.3. La territorialisation de la question sociale

Les quartiers populaires sont les terrains privilégiés de l'expérimentation par les politiques publiques comme par les initiatives citoyennes d'un décloisonnement entre écologie et question sociale. La territorialisation de la question sociale en France par la géographie prioritaire identifie les quartiers populaires comme une porte d'entrée pour traiter des questions sociales et écologiques de manière transversale. On peut identifier deux raisons au privilège accordé à l'entrée territoriale plutôt qu'à une entrée par publics. La première traduit la permanence d'un cloisonnement entre écologie et question sociale dans le mode de fonctionnement de l'action sociale. Les institutions comme les associations privilégient dans ce secteur une entrée par publics, tandis que les politiques écologiques, dont la proximité avec l'aménagement du territoire et l'urbanisme a été soulignée (cf. 1.), sont territorialisées. L'entrée territoriale fait partie de la culture professionnelle des acteurs de l'écologie qui intègrent la question sociale par le prisme des inégalités territoriales. L'opposition entre écologie et question sociale rejoue ainsi celle qui distingue les approches « *space* » des approches « *people* » dans les politiques de lutte contre les inégalités (Donzelot, Mével et Wyvekens 2003). La seconde tient à l'institutionnalisation de la politique de la ville : elle a donné lieu à la structuration d'une ingénierie territoriale qui induit des ressources, des procédures et des interlocuteur·rices pour mener des expérimentations. On peut retenir deux exemples emblématiques

de cette territorialisation de la question sociale dans les initiatives écologistes sur les terrains d'étude. Le premier concerne une institution publique, la Métropole de Lyon ; le second, qui concerne l'association Vrac, permet de montrer que cette forme de décloisonnement entre écologie et question sociale par une entrée territoriale infuse dans les modes d'action des associations.

La territorialisation de la question sociale est la stratégie suivie par la Métropole de Lyon pour mettre en œuvre le volet social de son Plan d'Éducation au Développement Durable (PEDD)¹⁶¹. Depuis 2015, l'un des objectifs politiques de la Métropole est d'élargir le public touché par les actions financées par le PEDD, partant du constat que les associations de sensibilisation à l'environnement et au développement durable candidates à l'appel à projet ont tendance à s'adresser à un public de classes moyennes et de centre-ville. Cet élargissement du public passe par deux entrées : par les territoires (les quartiers prioritaires) et par les publics (les bénéficiaires des services sociaux de la Métropole). D'après Zoé, chargée de mission développement durable « volet social » au service développement durable de la Métropole de Lyon, l'entrée territoriale s'est révélée plus aisée que l'entrée par les publics. Les équipes de la politique de la ville sont familières de la logique des appels à projets et ont déjà identifié les associations des territoires dans le cadre de la programmation du contrat de ville. Le PEDD représentait pour la politique de la ville une manne financière supplémentaire, issue du droit commun, pour financer des actions sur le territoire. L'entrée par publics impliquait une multiplicité d'interlocuteur-rices possibles. Le choix a été fait de se tourner vers les Maisons de la Métropole, des équipements publics de proximité réunissant les services sociaux assurés par la Métropole. Mais les équipes y sont moins familières de la collaboration avec les associations et le temps à consacrer à des démarches collaboratives est restreint dans un contexte de baisse des investissements publics dans le secteur social. En 2019, 34% des actions du PEDD ont eu lieu en quartiers prioritaires pour un objectif initial de 20% (qui correspond à la part des quartiers prioritaires sur le territoire métropolitain). Le volet social du PEED se déploie donc essentiellement par un fléchage territorial.

« Par qui ça a été initié, cette exigence [d'un volet social du PEDD] ? [...]

- C'était une volonté politique. C'était un des objectifs du mandat [2014-2020].

- Ça partait d'un constat d'une absence de dynamiques associatives sur ces thématiques-là [écologiques] en quartiers politique de la ville ?

*- **Qu'il fallait accompagner le changement de comportement de tous. Pour dire les choses de façon schématique, il n'y a pas que les bobos de la Croix-Rousse et du 6^e arrondissement qui ont besoin d'être accompagnés dans leurs changements. Il faut aller vers tous, y compris les personnes les plus fragiles. On a pris l'option politique de la ville parce que c'était une façon simple de toucher ce public.** »*

Zoé, 16/04/20

¹⁶¹ Le PEDD a été initié par le Grand Lyon en 2006. Il vise à financer des projets d'éducation au développement durable auprès d'un public varié portés par des associations conventionnées avec la collectivité.

Si l'objectif initial est bien de toucher les habitant-es des quartiers prioritaires pour toucher les classes populaires, la mise en œuvre du volet social du PEDD passe surtout par un essaimage des actions en quartiers populaires : les associations financées ne sont pas sommées de s'assurer que leur public réside bien dans le quartier prioritaire. Il s'agit plutôt de favoriser l'accès à des activités en lien avec l'éducation à l'environnement et au développement durable en s'assurant que celles-ci sont proposées en proximité plutôt que d'en réserver l'accès aux seul-es habitant-es du quartier.

Un autre exemple illustre bien ces arrangements opérés par les acteurs, publics et associatifs, pour composer avec cet impératif de toucher les classes populaires par une entrée territoriale. Il s'agit de l'association Vrac qui impulse des groupements d'achat de produits alimentaires et ménagers écologiques en quartiers populaires et dont l'un des groupements est situé aux Noirettes et hébergé par la MPA. Depuis 2017, l'association a établi le critère du lieu de résidence dans le périmètre du quartier prioritaire comme condition d'accès au groupement d'achat lorsque le seuil de 30% de personnes habitant en dehors du quartier prioritaire est dépassé. Ce choix découle du constat que dans certains quartiers, les groupements sont investis par un public de classe moyenne résidant dans les quartiers alentours, au risque de « *créer des groupements d'achat de bobos dans les quartiers* », pour reprendre les termes de Boris, fondateur de l'association. Pour autant, le projet politique de Vrac s'inscrit dans une critique radicale de l'aide alimentaire sur critères sociaux et dans la perspective de la justice alimentaire (Nivard et Tavernier 2020) : il n'est pas envisageable pour l'association d'exiger de ses adhérent-es de justifier de leur situation sociale, cette pratique étant trop associée à une conception caritative de l'aide alimentaire. La déclaration d'un lieu de résidence dans le périmètre du quartier prioritaire permet aux yeux des fondateur-rices de concilier l'objectif de toucher les classes populaires et le refus de reproduire des pratiques assimilées à des formes de stigmatisation et de contrôle social.

*« On allait vers les gens, on allait dans leur quartier, et on ne construisait pas une épicerie pour les pauvres où il fallait qu'ils se déplacent, et on ne demandait pas de justificatif, devoir prouver que tu es pauvre pour avoir droit à quelque chose. Mais en étant vigilant à ce qu'un public ne chasse pas l'autre. [...] Fin 2017, on a commencé à mettre en place cette sorte de quota. On a choisi le périmètre du quartier : tu es habitant du QPV donc **on estime que si tu habites dans un QPV, c'est que tu ne roules pas sur l'or**, parce que c'est calculé selon le revenu des gens. C'est du déclaratif : on demande juste l'adresse, on regarde sur le site du CGET [aujourd'hui ANCT], et on voit si la personne habite le QPV ou pas. [...] On fait en sorte que minimum 70% de nos adhérents soient des habitants du quartier. On ne refuse jamais quelqu'un qui vient du quartier, on refuse des gens de l'extérieur quand on estime que le quota est rempli, mais **si tu es au RSA ou allocataire du minimum vieillesse ou ce que tu veux, et que tu n'habites pas dans le périmètre, là tu deviens par magie habitant du QPV !** [rires] »*

Boris, 21/09/20

La fin de cet extrait rend compte de l'imparfaite superposition de la catégorie sociale de classe populaire à la catégorie spatiale du quartier prioritaire. Là où le service développement durable de la

Métropole considère la proximité comme un critère suffisant pour toucher les classes populaires, Vrac ne se satisfait pas de la territorialisation des groupements en quartiers prioritaires, dans la mesure où, dans certains territoires, l'association risque de manquer son public en touchant les habitant-es de classes moyennes des quartiers à proximité. Or, en manquant son public, elle contrevient à son objectif de contribuer à la justice alimentaire en renforçant l'accessibilité à une alimentation écologique aux classes populaires. Le fait de résider en quartier prioritaire est considéré comme le critère social le moins stigmatisant, et l'ouverture du périmètre est conditionnée par d'autres critères sociaux, toujours sur le mode déclaratif. Ces deux exemples permettent de comprendre l'impératif de la participation des habitant-es du quartier pour les actions associatives en quartiers populaires : il s'agit dans les deux cas de toucher les classes populaires par une entrée territoriale. Ne pas toucher les habitant-es du quartier revient alors à manquer l'objectif initial d'un public-cible défini selon des critères sociaux.

Le cloisonnement entre écologie et question sociale cadre fortement les initiatives écologistes en quartier populaire : il peut expliquer leur faiblesse, faute de ressources et d'opportunités mises à disposition par les pouvoirs publics en direction d'initiatives de ce type, ou leur manque de visibilité, faute de reconnaissance ou d'un intérêt à mobiliser le référentiel écologiste pour se faire connaître. Ce cadrage par cloisonnement est particulièrement structurant en quartiers populaires où la priorité donnée à la question sociale tend à faire de l'écologie une préoccupation secondaire, excepté sur les enjeux qui ont constitué des portes d'entrée pour une lecture matérialiste des questions écologistes. Pourtant, c'est aussi en quartiers populaires qu'on peut identifier des facteurs favorables au décroisement entre écologie et question sociale : l'histoire des gauches locales, les reconfigurations internes au sein des institutions publiques et la territorialisation de la question sociale permettent aux initiatives citoyennes de retravailler le cadre initial pour se situer au croisement de l'écologie et de l'action sociale.

3. La sélection des acteurs légitimes de l'écologie en quartiers populaires

Un troisième type de cadrage des initiatives écologistes en quartiers populaires procède par sélection des acteurs considérés comme légitimes pour agir en quartiers populaires, et en particulier pour se saisir des questions écologiques. Cette sélection s'opère selon deux logiques antagonistes révélatrices d'une contradiction de la politique de la ville déjà mise en évidence par la littérature sur les quartiers populaires (Kokoreff 2007). D'une part, l'identification de périmètres déclarés prioritaires au sein desquels une politique publique spécifique et territorialisée est mise en œuvre induit une forme de stigmatisation (Fol 2013). Même si la logique suivie est celle de la discrimination positive, il s'agit de distinguer des territoires en fonction de caractéristiques sociales (le taux de pauvreté depuis 2014) et d'y déployer une action publique spécifique, qui ne se résume pas à la déclinaison locale d'une politique nationale. D'autre part, cette logique de stigmatisation est guidée par un objectif d'arrimage des quartiers populaires au droit commun : la politique de la ville est une politique de lutte contre les inégalités territoriales qui se donne pour objectif la sortie des quartiers concernés de la géographie prioritaire. La politique de la ville est née en se donnant pour objectif de travailler à sa propre fin (Jazouli et Rey 2015).

De cette double logique de stigmatisation et d'arrimage découle un rapport au territoire traversé par des contradictions. La logique de stigmatisation induit une forme d'assignation au quartier mise en évidence par les travaux sur la participation citoyenne dans les quartiers populaires : l'injonction participative porte sur des sujets relatifs au cadre de vie de proximité et valorise l'engagement de l'« habitant-e » dont la figure est construite sur une identification au quartier permise par l'ancrage local. Par contraste, la logique de l'arrimage induit une valorisation de l'ouverture territoriale et une méfiance à l'égard de tout ancrage local qui pourrait être assimilé à des formes de séparatisme ou de repli communautaire. L'assignation à la proximité tend à valoriser l'attachement au quartier, à travers la figure du quartier-village, envisagé comme un terreau favorable aux solidarités locales et à la participation habitante, susceptible de constituer des ressources dans la trajectoire sociale et économique du territoire (Fol 2010). L'arrimage au droit commun tend à faire du quartier un repoussoir, à travers la figure du quartier-ghetto, synonyme d'enfermement et dont les « effets de lieu » conduiraient à une dégradation de la situation socio-économique des territoires concernés (Fitoussi et al. 2004).

Cette double logique qui cadre la catégorie de quartier populaire impacte la manière dont les initiatives écologistes se déploient sur ces territoires : elle concourt à la sélection des acteurs légitimes à agir pour l'écologie en quartiers populaires. Un privilège est donné aux acteurs locaux par

opposition aux acteurs « extérieurs » au quartier, disqualifiés selon la logique de l'assignation au quartier qui valorise la figure de l'habitant-e et exclut les acteurs « hors sol » (3.1). Pour autant, la qualification des acteurs locaux est conditionnée par la conformité de ces derniers à l'objectif d'ouverture du quartier induite par la logique de l'arrimage au droit commun (3.2). La sélection des acteurs légitimes n'est donc pas réductible à un privilège donné à des dynamiques ascendantes (qui privilégieraient l'engagement des habitant-es ou d'associations locales) ou à des dynamiques descendantes (qui favoriseraient l'intervention d'acteurs extérieurs) : elle oscille entre ces deux logiques en fonction de la capacité des acteurs à construire un positionnement suffisamment ajusté entre l'ancrage local et l'arrimage au droit commun pour éviter la disqualification. Cette forme de cadrage de l'action associative, entre intérieur et extérieur, rend délicat tout positionnement relevant davantage de l'intermédiation, où l'ancrage n'est pas incompatible avec une ouverture territoriale au-delà de l'échelle du quartier et où l'arrimage n'exclut pas de s'appuyer sur les sentiments d'attachement au quartier et sur des dynamiques de participation localisées. On s'appuiera pour analyser ce processus de cadrage sur le cas révélateur de Vaulx-en-Velin, où la concomitance de ces deux formes de cadrage a eu pour effet le retrait de l'association Anciel de l'animation de la MPA et l'essoufflement de l'initiative malgré la reprise de la coordination par le bailleur social EMH.

3.1. La disqualification des acteurs « extérieurs »

La sélection des acteurs légitimes à porter des initiatives écologistes en quartiers populaires opère d'abord par une disqualification des acteurs considérés comme « extérieurs » au quartier. Cette disqualification peut être conduite par les institutions publiques et se traduire par une fermeture de l'accès à un certain nombre de ressources pour les initiatives concernées, en particulier les ressources financières de la programmation annuelle du contrat de ville. Elle peut également être le fait des acteurs associatifs et des habitant-es du quartier qui font de l'attachement territorial le ressort principal de leur engagement, selon une logique de renversement du stigmate par la valorisation du quartier, comme on l'a vu dans le cas du Banquet paysan à Angers (*cf.* Chapitre 4). Ce type de cadrage nécessite de définir ce que sont l'extérieur et l'intérieur du quartier, d'établir une frontière dont le tracé s'avère difficile à stabiliser, et qui varie en fonction des acteurs concernés.

Les relations entre la MPA et la Ville de Vaulx-en-Velin sont révélatrices des effets du cadrage par sélection sur les initiatives écologistes en quartiers populaires. Il faut rappeler que les premières actions de l'association Anciel aux Noirettes en 2015 s'inscrivent dans le cadre d'une collaboration avec le bailleur social EMH et n'impliquent pas dans un premier temps la Ville de Vaulx-en-Velin : l'enquête mobilisatrice en porte-à-porte conduite au cours de l'hiver 2015-2016 est financée par le

bailleur. Dès le printemps 2016, la perspective de l'organisation d'un festival visant à visibiliser les initiatives citoyennes dans le quartier conduit l'association à se rapprocher des pouvoirs publics en s'associant à une demande de subvention pour financer le chantier participatif destiné à construire avec les habitant-es le décor du festival. Cette demande est faite à la commission d'attribution du Fonds de participation des habitants (FPH)¹⁶², un dispositif de la politique de la ville dédié au financement de projets portés par des habitant-es dans les quartiers populaires d'un montant inférieur à 2000 euros. Le FPH a été pensé pour soutenir des projets d'animation sociale ou d'amélioration du cadre de vie portés par des habitant-es dont la participation pourrait être freinée par la non-affiliation à une association ou par la complexité administrative des procédures habituelles d'attribution des subventions. On perçoit dès lors un décalage entre le cadre proposé par le FPH et la configuration des acteurs dans le contexte de ce chantier participatif : le festival est porté par les associations Anciel et Vrac, avec le soutien d'un bailleur social, et un travail de mobilisation préalable a suscité l'implication d'habitant-es du quartier qui ne sont pas, à ce stade, formellement bénévoles au sein de l'une ou l'autre des associations organisatrices. Cependant, les modalités d'attribution du FPH correspondent aux besoins des organisateur-rices pour mener à bien leur initiative : une aide financière modeste, susceptible d'être allouée rapidement en vue de la tenue imminente du festival, pour un temps de travail administratif limité, en vue d'une action participative dans le cadre d'un événement d'animation sociale de quartier. Afin de s'adapter au cadre du FPH, c'est une habitante des Noirettes qui dépose la demande, avec le soutien des deux associations. Cette adaptation est considérée par la commission d'attribution comme une forme de détournement incompatible avec la logique de valorisation d'une participation habitante « endogène » portée par le FPH. La demande de subvention est rejetée au titre que la participation habitante dans le cadre de ce projet relèverait davantage d'une instrumentalisation des habitant-es par des associations « extérieures » dans la perspective de capter des ressources que d'un travail de mobilisation à l'origine d'une dynamique de participation ascendante. Fanny, coordinatrice salariée d'Anciel, raconte avoir pris conscience lors de cette commission des obstacles à venir pour poursuivre des actions d'accompagnement des initiatives habitantes à Vaulx-en-Velin.

¹⁶² Cette enveloppe existe dans tous les quartiers prioritaires. Elle est intégrée à la programmation des Contrats de ville et permet un soutien de la participation habitante plus souple que la procédure de l'appel à projets annuel : la demande de subvention FPH ne nécessite pas la constitution d'une association, le dossier est allégé, et elle n'est pas soumise au même calendrier. À Vaulx-en-Velin, le FPH est géré par la direction de la vie associative, la commission se réunit tous les mois et associe des représentant-es de la Ville, du GPV et de l'État.

« J'avais eu un premier contact avec la Ville au moment de l'organisation du festival parce qu'on avait fait un FPH pour le chantier participatif, où des habitants avaient répondu avec nous parce qu'ils étaient impliqués, et on s'était fait saquer, un truc de fou, c'était atroce. On y était allées, moi, Amina...

- [Lucie] Elle a été traumatisée par ça !

- Ils ont été odieux, le délégué du préfet nous a laminés en nous disant qu'il ne voyait absolument pas l'intérêt. Et il y avait Boris de Vrac parce qu'en fait, le midi avant le festival, il y avait un concours de cuisine de Vrac. Donc je m'étais dit que le premier contact avec la Ville était très chaud. **On nous avait dit qu'on était des Lyonnais, qu'on n'était pas les bienvenus sur le territoire**, des trucs autour de ça. Alors ce n'était pas aussi franc, mais on avait bien compris le souci. »

Fanny et Lucie, 07/06/19

Cette conception de la participation habitante est défavorable aux acteurs qui jouent un rôle d'intermédiation visant à susciter et à accompagner la participation citoyenne. La multiplication de ces acteurs intermédiaires dans l'action publique et dans le monde associatif s'inscrit dans le contexte de la montée d'un impératif participatif dans le débat public qui peine à trouver une traduction institutionnelle. Les travaux portant sur la participation ont contribué à construire une grille de lecture des dynamiques de mobilisation permettant de distinguer entre des dynamiques ascendantes (*bottom-up*), partant des besoins et des initiatives des habitant-es, et des dynamiques descendantes (*top-down*), construites par les institutions ou les acteurs associatifs en quête d'un « public-cible » à mobiliser. Les travaux critiques des dispositifs participatifs institutionnels s'appuient sur cette grille de lecture pour expliquer les difficultés de mobilisation au sein de dispositifs dont la vocation et le cadre sont pensés sans les participant-es. En quartiers populaires, cette grille de lecture est mobilisée pour analyser les conséquences de l'institutionnalisation de la politique de la ville et les modalités de mise en œuvre de l'impératif participatif : les partisans d'une démocratie participative radicale voient dans les expérimentations de la politique de la ville des interventions *sur* les quartiers populaires plutôt que des initiatives portées *par* leurs habitants (Carrel, 2013) et en appellent à une réorientation de la politique de la ville en faveur d'un soutien aux dynamiques préexistantes en quartiers populaires selon une logique ascendante (Bacqué et Mechmache 2013). Cette grille de lecture s'avère cependant insuffisante pour identifier les conditions de l'émergence d'une dynamique de participation ascendante et conduit à invisibiliser le travail de mobilisation et d'accompagnement préalable à la structuration d'initiatives habitantes « endogènes ». Or ce travail mobilise des acteurs intermédiaires que la littérature récente sur le sujet a pu qualifier d'« artisans de la participation » (Carrel 2013) ou d'« entrepreneurs de cause » (Mazeaud et Nonjon 2015) et qui tendent à se professionnaliser (Paul 2004; Hély 2009; Petitjean 2016a). Des travaux critiques ont mis en évidence les dérives de l'émergence d'un « marché de la démocratie participative » (Mazeaud et Nonjon 2018) au sein duquel la politique de la ville constitue une manne financière qui crée des effets d'opportunité. C'est donc le risque de voir reproduire par le financement d'acteurs

intermédiaires de plus en plus professionnalisés les limites des dispositifs descendants attribués à l'institutionnalisation de la politique de la ville qui justifie la disqualification d'initiatives qui s'éloignent d'une approche spontanéiste de la participation habitante. Le procès en extra-territorialité renvoie à un cadrage de la participation qui valorise les dynamiques ascendantes mais qui peine à se doter des outils adéquats pour les susciter et les soutenir. Les acteurs « extérieurs » désignent, plus que des acteurs qui ne résident pas dans le quartier, des acteurs intermédiaires, caractérisés par cette posture d'accompagnement de la mobilisation habitante. Cet extrait d'entretien avec Stéphane Gomez, l'adjoint à la politique de la ville de Vaulx-en-Velin, rend bien compte de la méfiance des pilotes locaux de la politique de la ville pour des acteurs intermédiaires dont le rôle est au mieux conçu comme transitoire, au pire comme invasif.

*« Pour moi, la programmation sociale, c'est pour l'émergence de projets habitants. Quand quelqu'un m'énerve, je commence par dire : 'Le temps des petits pères blancs est terminé, on n'est pas des petits sauvages, on n'a pas besoin d'être civilisés'. Généralement, ça met l'ambiance quand la personne en face de moi demande des sous. [...] Ce n'est pas que leur action n'est pas positive, mais c'est de se dire : à quel moment ils sont capables de sortir de la ville en disant que **maintenant les projets ont tellement émergé qu'on n'est plus utiles, et pas qu'il y ait toujours une mise sous tutelle**. C'est un savoir-faire qu'ils apportent, mais c'est comment ils arrivent à construire l'autonomie des habitants : **la politique de la ville, c'est un moyen, pas une finalité. L'objectif, c'est d'aller vers le droit commun partout**. [...] Comment on peut construire une démarche d'autonomisation des habitants ? C'est toujours l'angoisse : on les accompagne sur leurs projets, mais **parfois, on a l'impression que leurs projets, comme par hasard, c'est toujours le vôtre**, ça correspond à ce que vous portez. C'est l'ambivalence de ces structures : aujourd'hui, elles ont un vrai rôle de rayonnement sur un espace proche, mais je dis toujours : **on doit tous travailler à devenir inutile**. »*

Stéphane Gomez, 16/01/20

Ce cadrage explique le soutien mesuré des pouvoirs publics locaux à la pérennisation de la MPA. Afin d'assurer le cofinancement du lieu, Anciela dépose chaque année depuis l'ouverture du lieu en 2017 une demande de subvention dans le cadre de la programmation du contrat de ville. Pour les années 2017, 2018 et 2019, l'association obtient un financement à hauteur de 5000 euros. Les subventions attribuées dans le cadre de l'appel à projets annuel sont habituellement co-financées par l'État et la Ville, selon le principe partenarial de la politique de la ville. La MPA fait exception à cette règle, les 5000 euros étant entièrement pris en charge par l'État. La Ville soutient cependant la MPA au titre de son fonctionnement à travers les subventions de droit commun de la direction de la vie associative, à hauteur de 2000 euros par an. La tentative de l'association d'obtenir un soutien plus conséquent de la Ville pour assurer la pérennisation du lieu échoue en 2018. À partir de 2019, le budget de la MPA entre en déficit structurel (cf. Chapitre 5, 2.2.2).

Les effets de cadrage ne concernent pas seulement la MPA : le tiers-lieu Bricologis dédié au réemploi ou les groupements d'achat de produits écologiques de l'association Vrac sont également confrontés

à la disqualification qui frappe les acteurs « extérieurs » aux quartiers populaires à Vaulx-en-Velin. Boris, fondateur de Vrac, souligne que cette absence de soutien ne se manifeste pas seulement par le verrouillage d'opportunités financières, mais aussi par une absence de reconnaissance médiatique et symbolique de la part des pouvoirs publics locaux, qui touche non seulement les associations porteuses, mais également les habitant·es mobilisé·es.

« Toutes les assos qui viennent travailler sur le territoire sont considérées comme ça : des assos lyonnaises qui viennent voler les subventions de Vaulx-en-Velin. Pour la petite histoire, nous, on est implantés à Villeurbanne, on n'est pas à Lyon, et notre hangar est à Vaulx. Aujourd'hui, on verse plus d'argent ne serait-ce qu'en taxe d'habitation à Vaulx-en-Velin qu'eux en subventions, donc bon... [rires] [...] C'est là [au moment du festival de 2016] où ça a frictionné avec la mairie : un journaliste qui vient, qui passe la journée avec nous, qui est ravi, et la semaine d'après, tu as juste une petite ligne sur le concours cuisine aux Noirettes, parce que c'était EMH qui organisait. Donc, moi, j'envoie la vidéo à tous les élus de Vaulx. Stéphane Gomez me répond : 'On n'est pas là pour donner de la visibilité à votre asso, si vous voulez faire des choses, il fallait les co-construire avec nous, nous mettre au courant'. Sauf que moi, je les avais mis au courant bien en amont, et avec Vrac, ça va, on n'a pas besoin de visibilité, on a ce qu'il faut. Juste, vous ne considérez pas vos habitants, là. Il y a un bel événement, il y a des chefs qui viennent, c'est hyper fédérateur, et vous n'en parlez pas ? Mais ce ne sont pas des sous-citoyens en fait ! »

Boris, 21/09/20

Cet extrait met également en valeur la difficulté que pose la notion d'acteurs extérieurs en termes de délimitation du périmètre géographique de référence : l'opposition faite entre des associations « lyonnaises » et des associations « vaudaises » ne tient pas lorsqu'on considère les logiques d'ancrage géographique suivies par les associations. Les locaux d'Anciela sont bien à Lyon, mais elle déploie ses actions dans toute la métropole lyonnaise. L'implantation initiale de Vrac est villeurbannaise et les groupements d'achat se situent de façon privilégiée dans les quartiers populaires des villes de la banlieue lyonnaise. Le cas de Bricologis, dont les demandes de subvention au titre du droit commun à la Ville de Vaulx-en-Velin ont toujours été rejetées pour les mêmes raisons, est emblématique de l'ambiguïté de cet argument géographique : considérée comme une association extérieure par la Ville, Bricologis se définit au contraire comme une association locale dont la vocation n'est pas d'intervenir sur d'autres territoires. Bricologis a été co-fondée par une association née à Vaulx Sud, un collectif d'étudiant·es de l'école d'architecture située au Mas du Taureau et une professionnelle travaillant sur le projet urbain du Grand Mas. L'association promeut un principe d'ancrage ouvert : le lieu est ouvert au-delà de l'échelle du quartier, mais les activités qui y sont proposées se déroulent dans le quartier et sont pensées en fonction des besoins locaux. L'association compte ainsi 170 Vaudais·es parmi ses 282 adhérent·es. Lors d'un entretien, l'une des fondatrices, Déborah, explicite cette conception de l'ancrage, qui s'appuie sur une définition large de l'habitant·e, davantage fondée sur un attachement et une connaissance du territoire que sur un lieu

de résidence. Elle se considère ainsi elle-même comme une « *habitante avec un grand 'H' du territoire – parce qu'un travailleur est un habitant du quartier* ».

« L'association a vocation à être pérenne : c'est un lieu qui a vocation à rester sur le territoire, et pas une asso' qui vient, qui fait un truc et qui s'en va. C'est le schéma qu'il y a eu pendant quarante ans sur ces quartiers-là. L'idée, c'est de dire que c'est un lieu qui appartient à tous, et nous, on va faire en sorte que ce soit pérenne, que ça reste. [...] Ça pose beaucoup de questions : en trois ans, on nous a pas mal appelés pour dire : 'un Bricologis à Ambérieu, à la Duchère', ce qui pose beaucoup de questions sur le parti pris, ce qu'on défend. [...] Pour moi, ce n'est pas cohérent. [...] Brico a une vocation de proximité. [...]

- Quand tu dis proximité, c'est la ville, le quartier ?

- C'est l'échelle du quartier large, de la ZAC, celle du QPV, mais pas la limite... Tu prends la limite large du QPV et tu fais un cercle quoi... Parce qu'il y a les copros, machin. Ça a une vocation de proximité, ça veut dire qu'on aura vocation à être sur ces endroits-là, mais on est ouverts à tous. Ça, on le promet : si quelqu'un d'Oullins vient chez nous, il viendra comme tout le monde, il va rencontrer les gens qui habitent ici et ce sera super. Par contre, nous, dans les actions qu'on mène, à part dans des cas particuliers, [...] on ne veut pas faire de l'interventionnisme. »

Déborah, 13/01/20

La disqualification s'opère donc moins sur un critère géographique que sur la base d'une conception de la participation citoyenne qui exclut les acteurs intermédiaires. On s'attendrait alors que ce type de cadrage concerne de façon indifférenciée toutes les initiatives citoyennes portées sur le territoire : les initiatives écologistes ne feraient pas l'objet d'un cadrage spécifique. Or, on observe que les initiatives qui s'inscrivent dans le champ de l'action sociale, de la culture et de l'éducation ou de l'insertion professionnelle ne sont pas disqualifiées en raison de leur extraterritorialité ou de leur intermédiarité. On assiste dans le cas des initiatives écologistes à l'intersection de deux types de cadrage : la sélection des acteurs légitimes est accomplie après un processus de cloisonnement de l'écologie et de la question sociale. C'est parce que l'écologie n'est pas considérée comme relevant d'une préoccupation des habitant-es des quartiers populaires que les initiatives qui se saisissent de ces questions sont considérées comme hors sol. À l'inverse, des associations dont le degré de professionnalisation et le périmètre d'intervention géographique les situent du côté des acteurs intermédiaires, mais qui s'inscrivent dans le champ du social ne sont pas sujettes au même type de cadrage dans la mesure où leurs actions semblent répondre à une demande sociale et constituent une priorité politique identifiée par l'État dans le cadre du contrat de ville et par la municipalité socialiste. Cet extrait d'entretien avec l' élu à la politique de la ville de Vaulx-en-Velin permet ainsi de comprendre les choix opérés par la municipalité dans le cadre du contrat de ville ou du plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations¹⁶³ en faveur d'associations nationales ou régionales professionnalisées.

¹⁶³ Le [plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations](#) a été lancé en 2016 par la Ville de Vaulx-en-Velin et cosigné par des partenaires institutionnels et associatifs dans le but d'assurer une

« Ce qu'on défend localement, c'est que cette programmation sociale doit d'abord financer des projets portés par les habitants. Or, sur ces questions environnementales, elles sont très peu présentes globalement, et elles ne sont pas identifiées comme un des axes de l'État qui sont l'emploi, l'insertion, etc. On n'a pas – contrairement à certains fonds européens – en politique de la ville, il n'y a pas d'orientation qui met en avant la question écologique, et quand elle est portée, c'est souvent par des extérieurs qui entendent qu'il faut travailler avec les habitants, ce qui est un minimum, mais sur lesquels je peux être réticent, pas sur le fond du projet, mais sur le fait que, pour moi, ce n'est pas la finalité de financer des boîtes à subventions – si je dois être un peu cassant –, en tout cas des structures qui viennent chercher l'argent de la politique de la ville et pas des projets d'habitants qui s'inscriraient dans une démarche environnementale. [...] Et ça [l'émergence de projets écologiques par les habitants], de fait, sur les quartiers politique de la ville, on l'a peu : quand on a du mal à finir le mois, on ne se préoccupe pas de savoir comment on va finir le siècle.

- Quels sont les sujets qui sont portés par les habitants des quartiers populaires ?

- L'enjeu culturel, en termes d'ouverture culturelle : l'association Volt'R de jeunes, qui se bat pour la maîtrise de la langue française à travers les classiques. L'objectif, c'est plutôt souvent de faire reconnaître que notre culture, – au sens large, que ce soit la culture d'origine ou la culture populaire de nos villes – c'est aussi de la culture. La question de l'accès aux droits : elle n'est pas forcément portée par les habitants, mais la demande de l'accès à l'emploi, l'insertion, là c'est porté par des structures nationales, métropolitaines, avec des salariés. Les projets avec les habitants, c'est très fort dans les structures d'insertion. Et puis, la question de la scolarité, de la parentalité. En termes d'émergence des habitants, ce sont vraiment les actions qui ressortent. Ça dit le quotidien des gens : 'J'ai besoin d'un job à la fin du mois', c'est la réalité des quartiers populaires. »

Stéphane Gomez, 16/01/20

On voit apparaître dans cet extrait d'entretien une autre logique de sélection qui touche cette fois les acteurs « endogènes » : l'exemple cité de l'association de jeunes qui porte des initiatives de promotion de la langue française par le patrimoine littéraire renvoie à des formes de qualification qui favorisent les associations locales conformes aux objectifs d'arrimage des quartiers populaires au droit commun, et en matière d'éducation, de rattrapage des établissements scolaires prioritaires avec l'école républicaine. Ainsi, la disqualification des acteurs extérieurs ne signifie pas que tous les acteurs du quartier sont susceptibles d'être qualifiés dans ce processus de cadrage par sélection. Les initiatives écologistes n'échappent pas à cette seconde logique sélective.

3.2. Une qualification à deux vitesses des initiatives habitantes

La qualification des initiatives habitantes est conditionnée par une seconde logique de sélection qui renvoie non plus à la valorisation d'une participation habitante endogène mais davantage à la capacité des acteurs de quartiers populaires à mobiliser le référentiel de l'arrimage au droit commun pour justifier leurs actions. Cette modalité de sélection a déjà été mise en évidence dans le cas des

veille des actes racistes, antisémites ou discriminants et d'accompagner les victimes, et de porter un programme d'actions pour les prévenir. Parmi les associations partenaires, on compte des associations de portée nationale, voire internationale, comme la LICRA, Cartooning for Peace ou le Campus Marianne. Il comprend cependant un appel à projet destiné aux petites associations et aux collectifs d'habitants vaudais.

associations de quartiers populaires qui s'emparent des questions de parentalité : parmi les associations « de femmes » de quartiers populaires, celles qui sont jugées légitimes et qui peuvent prétendre accéder aux ressources financières et symboliques des institutions publiques sont celles qui reprennent à leur compte le discours de l'égalité des sexes, de la laïcité et de l'indépendance économique et professionnelle des femmes promu par un féminisme institutionnel qui se manifeste dans les orientations des appels à projets et dans les politiques d'insertion. Les sociologues Sylvia Faure et Daniel Thin soulignent ainsi que « la reconnaissance institutionnelle [des formes d'engagement militant « populaire »] tend à ne s'opérer que lorsque les pratiques et les actions se soumettent aux logiques institutionnelles et adoptent des modalités conformes à celles-ci. » (Faure et Thin 2007, p. 78). Ainsi les associations qui prennent le contre-pied d'un discours public qui met l'accent sur la domination masculine qui s'exerce sur les femmes des quartiers populaires sont considérées comme des associations traditionnalistes dont le projet familialiste serait incompatible avec les valeurs universalistes républicaines.

Cependant, le coût à l'entrée pour des associations de quartiers populaires qui se saisissent de sujets de débat public qui dépassent l'échelle du quartier peut être élevé. La politologue et militante Fatima Ouassak raconte ainsi la difficulté d'un collectif de parents d'élèves bagnoletais à faire valoir une justification écologiste à sa revendication pour la mise en place d'une alternative végétarienne à l'école : renvoyées à leur statut de mères racisées et musulmanes issues de quartiers populaires, les militantes du collectif ont vu leur lutte disqualifiée par des organisations de parents d'élèves majoritaires qui soupçonnent leur combat pour une alternative végétarienne d'être un cheval de Troie pour une option hallal dans les cantines scolaires. Fatima Ouassak identifie ainsi deux logiques complémentaires de disqualification à l'œuvre dans le cas de cette mobilisation : la démarche de militant-es des quartiers populaires qui se saisissent des questions écologistes est qualifiée d'« entriste » dans la mesure où les militant-es concerné-es sont supposé-es extérieur-es au débat public et sont assigné-es à des questions spécifiques aux quartiers populaires. Le corollaire de la disqualification pour entrisme est la disqualification pour communautarisme lorsque l'échec à investir le débat public se traduit par un repli sur des espaces d'engagement minoritaires (Ouassak 2020). La grille de lecture mobilisée est celle de la dépossession (cf. Chapitre 1) : les habitant-es des quartiers populaires se voient dépossédé-es d'une légitimité à se saisir de luttes « universelles » (*Ibid.*, p. 72), sous prétexte qu'elles masqueraient des luttes particulières.

Une forme de disqualification similaire a pu être observée sur le terrain vaudais malgré un cadrage local des initiatives écologistes *a priori* favorable aux initiatives habitantes. La disqualification concerne ici une initiative accompagnée par Anciela dans le cadre de sa Pépinière d'initiatives citoyennes : il s'agit de la création d'une école primaire privée hors contrat dont le projet pédagogique est imprégné d'une sensibilité écologiste, s'inspire de la pédagogie Montessori et

propose, de manière facultative, des temps d'éveil à la foi musulmane et des cours d'arabe. Les deux porteuses de projet résident à Meyzieu, sont musulmanes, voilées et d'origine maghrébine. Il ne s'agit donc pas d'« habitantes » au sens où elles ne résident pas à Vaulx-en-Velin mais leur profil sociologique correspond aux caractéristiques des acteurs « intérieurs » dont la politique de la ville valorise la participation.

À la recherche d'un local pérenne pour lancer leurs activités et accueillir les enfants, les deux porteuses souhaitent s'ancrer en banlieue Est lyonnaise où elles résident et où elles peuvent s'appuyer sur un réseau déjà constitué de parents intéressés par leur démarche. Plusieurs villes sont envisagées : Meyzieu, Décines, Vénissieux et Vaulx-en-Velin, et c'est en prospectant à Vaulx-en-Velin que les deux porteuses prennent connaissance de l'existence de la MPA et de la possibilité d'être accompagnées. C'est par l'intermédiaire de leurs relations interpersonnelles et professionnelles qu'elles obtiennent un premier local dans le quartier du Pont des Planches, à Vaulx-en-Velin. À la suite d'un changement de propriétaire, elles recherchent un nouveau local et, sur les conseils des accompagnatrices d'Anciela, qui connaissent les acteurs institutionnels vaudais du fait de leur implication à la MPA, sollicitent les services de la Ville et les bailleurs sociaux du territoire. Les démarches engagées auprès des services restent sans suite, mais elles parviennent néanmoins à trouver un nouveau local à Vaulx Sud, à proximité du quartier populaire Bel Air-Les Brosses.

En revanche, plusieurs interactions entre Anciela, les services déconcentrés de l'État et les élu-es vaudais s'ensuivent et permettent de rendre compte d'une disqualification de l'initiative en question qui touche également Anciela au titre de son rôle d'accompagnement. Une rencontre entre le délégué du préfet, le président d'Anciela et les deux coordinatrices salariées impliquées dans le projet de la MPA est organisée au siège de l'association à Lyon ; elle est suivie d'un échange en commission d'attribution des subventions de l'appel à projets du Contrat de ville à la mairie de Vaulx-en-Velin qui conduit au retrait du financement de la MPA par l'État local. Deux éléments de cadrage peuvent alors être identifiés pour expliquer la disqualification par l'État et par la Ville de Vaulx-en-Velin d'une initiative d'école alternative et de ses partenaires. Le premier touche à la place accordée à l'école publique dans la lutte contre les inégalités sociales en géographie prioritaire. Le second tient à une crispation de l'action publique éducative sur la question de l'islam dans le contexte de la lutte contre le séparatisme et la radicalisation.

L'éducation constitue une priorité historique de la politique de la ville : la politique de l'éducation prioritaire existe depuis 1981, à travers la création des zones d'éducation prioritaire (ZEP) auxquelles se sont surajoutés les réseaux d'éducation prioritaire (REP) en 1999. Le lancement du programme de réussite éducative (PRE) en 2005, piloté par le ministère de la Ville, cofinancé par l'État et par les communes, donne à la programmation du Contrat de ville une orientation éducative marquée. Le premier quinquennat d'Emmanuel Macron fait du dédoublement des classes dans les établissements

d'éducation prioritaire un objectif à l'horizon 2020. Cette priorité de la politique de la ville est partagée localement par l'équipe municipale vaudaise élue en 2014 qui fait valoir l'ouverture de quatre nouvelles écoles dans le bilan de son mandat. Dans ce contexte de portage de la thématique éducative par l'État local et par la Ville, l'ouverture d'une école alternative privée est interprétée comme le signe d'une remise en question de la capacité de l'école républicaine à jouer son rôle d'intégration sociale en quartiers populaires. C'est ce premier argument relatif à la place de l'Éducation nationale en quartiers populaires qui est le plus explicitement avancé par le délégué du préfet et l'adjoint à la politique de la ville lors des temps d'échange : l'ouverture d'une école privée en quartier populaire participerait de la marchandisation d'un service public dans un contexte social inégalitaire et s'inscrirait en contradiction avec l'objectif national de faire de l'école publique un lieu de mixité sociale là où les stratégies d'évitement de la carte scolaire par le recours aux écoles privées par les parents dotés des ressources suffisantes sont plus fréquentes qu'ailleurs (Oberti 2007). En raison du coût de l'inscription assumé par les parents¹⁶⁴, l'école alternative est perçue comme un facteur de renforcement des inégalités économiques. De plus, la capacité des écoles alternatives à se conformer aux attendus de l'école publique et à permettre la réinsertion des élèves dans le parcours scolaire public à la fin du cycle primaire est mise en doute : le projet pédagogique de l'école en question prévoit une évaluation par contrôle continu, sans notes ni évaluation écrite. L'adjoint à la politique de la ville s'inquiète alors du caractère « non diplômant » de la formation proposée. Au renforcement des inégalités économiques s'ajouterait alors celui des inégalités scolaires.

Ce premier élément de cadrage fait l'objet d'un certain nombre d'objections de la part d'Anciela en tant qu'organisation, et plus largement de la part des personnes impliquées à la MPA. Il faut d'abord noter que le premier local de l'initiative en question ne se situe pas dans le périmètre d'un quartier populaire. Le second appartient à un quartier de veille active (il est situé au sein de l'ancien périmètre du CUCS de Vaulx-Sud). La recherche d'un local pérenne conduite par les deux porteuses de l'initiative ne ciblait pas spécifiquement une inscription en géographie prioritaire. Pourtant, c'est bien la situation géographique de l'initiative qui fait l'objet du débat : aux yeux du délégué du préfet, l'ouverture d'une école alternative dans une commune aisée de la banlieue ouest lyonnaise ou dans le centre-ville de Lyon n'est pas problématique et la Pépinière d'initiatives citoyennes d'Anciela accompagne d'ailleurs des projets similaires dans d'autres territoires. Martin, le président d'Anciela, y voit ainsi une rupture de l'égalité républicaine : le cadrage institutionnel n'opère pas de manière

¹⁶⁴ Le modèle économique des écoles privées hors contrat est fondé sur les frais de scolarité. En 2018, ceux-ci s'élevaient pour cette initiative à 250€/mois/enfant pour la maternelle, 270€/mois/enfant pour la primaire. Ce tarif, inférieur à celui habituellement pratiqué par les écoles Montessori, est rendu possible par le bénévolat : l'implication des parents dans le cadre de l'association, et l'engagement en partie bénévole de l'équipe pédagogique. Une indexation des tarifs aux revenus des parents est envisagée à moyen terme, sous réserve de perspective de diversification économique (location de salles, formations, prestations).

uniforme selon les territoires et conduit de fait à renforcer des inégalités territoriales en termes d'essaimage géographique des initiatives écologistes. Lucie, coordinatrice de la MPA et accompagnatrice de l'initiative en question, met en avant l'incohérence politique qui consisterait pour la Pépinière d'initiatives d'Anciela à sélectionner les initiatives accompagnées en fonction de l'origine géographique de leur porteur-ses ou de leur territoire d'implantation : « *On ne va pas dire aux Vaudais qu'on accompagne une école alternative aux Monts d'Or [banlieue ouest de Lyon], mais pas à Vaulx, c'est juste insupportable à entendre pour les habitants !* »

Au-delà de ce positionnement politique de l'association, des signaux faibles relevés au cours de l'enquête ethnographique à la MPA permettent de mettre à jour un décalage entre la vision républicaine de l'école défendue par les acteurs institutionnels et l'horizon politique partagé des personnes engagées pour l'écologie au sein de la MPA. Parmi elles, nombreuses sont celles qui ont connu des parcours scolaires marqués par des situations d'échec ou de décrochage et qui, en tant que parents d'enfants scolarisés, font face à des difficultés dans leurs relations avec l'institution scolaire. Leur socialisation militante, au sein de la MPA ou au cours de leurs expériences d'engagement antérieures, les a conduites à développer une posture critique à l'égard du système scolaire. Celle-ci ne s'inscrit pas dans la perspective d'un mouvement de privatisation de l'éducation, mais dans le logiciel d'une « résistance à la forme scolaire » (Pereira 2017) qui met en cause d'une part la reproduction des inégalités sociales par l'institution scolaire publique et d'autre part la tendance de la norme scolaire à s'imposer de manière uniforme à des enfants dotés de capacités et de sensibilités différentes. Deux parcours d'engagements contrastés sont particulièrement révélateurs de cette posture critique à l'égard de l'école publique. La première est une jeune porteuse d'initiative vaudoise accompagnée au sein de la Pépinière d'Anciela et marquée par un parcours de décrochage ; la seconde est une bénévole de la MPA également investie dans le mouvement des squats et de soutien aux sans-abris de la métropole lyonnaise et mère de trois petites filles pour lesquelles elle assure l'école à la maison.

« Imane est une jeune femme de 19 ans qui habite Vaulx-en-Velin. Elle sollicite un rendez-vous dans le cadre de la Pépinière d'initiatives citoyennes d'Anciela pour **être accompagnée dans la création d'une structure d'accompagnement à la parentalité**. Le rendez-vous a lieu dans le local d'Anciela à Lyon. Les deux accompagnatrices désignées sont Lucie, coordinatrice de la MPA et moi-même. Nous nous présentons. Lucie présente Anciela et la démarche de la Pépinière. Elle invite ensuite Imane à se présenter. *Le projet d'Imane s'ancre dans son parcours personnel : elle a traversé une période de décrochage scolaire et a été placée en foyer* pendant quelques années alors que sa situation familiale était instable. **Elle développe un discours critique sur l'école et souhaite se former aux pédagogies alternatives** (elle se montre particulièrement intéressée par la pédagogie Montessori). **Elle est sensible aux questions écologiques qu'elle souhaite intégrer dans l'accompagnement qu'elle proposerait aux parents** (réduire les déchets liés à la petite enfance, sensibiliser à l'impact des produits alimentaires et hygiéniques sur la santé des enfants, etc.) **Elle projette également de s'adresser aux jeunes en décrochage** et de se former dans le cadre d'un stage dans une structure de travail social auprès d'un public jeune. Lucie l'invite à s'inspirer d'initiatives similaires pour formaliser son projet et l'oriente vers des personnes engagées sur les sujets d'éducation et de parentalité au sein du réseau de partenaires ou d'initiatives accompagnées d'Anciela. Chacune de ces mises en contact fait l'objet d'échanges approfondis pour situer le positionnement politique de ces différentes initiatives. Ces échanges sont l'occasion d'un débat sur les représentations sociales portées sur les enfants placés et sur le fonctionnement des structures d'accompagnement social, sur le modèle pédagogique dominant dans l'école publique et sur les apports et les limites des pédagogies alternatives, sur le rôle de la parentalité dans les évolutions vers des modes de vie écologiques. Le rendez-vous se clôt sur la perspective d'un second temps d'accompagnement deux mois plus tard, période qu'Imane souhaite consacrer à des engagements bénévoles et à des rencontres avec les initiatives évoquées. »

Carnet de terrain, 11/11/19

« Je discute avec Sakina lors d'un atelier tricot du jeudi matin. Deux de ses filles sont présentes : l'aînée a environ 8 ans, la plus jeune a 2 ans. Sakina est rarement présente en réunion d'équipe, mais participe à toutes les activités de la MPA, qu'il s'agisse des ateliers couture, tricot ou récup' ou de la programmation événementielle. **Elle vient presque systématiquement avec ses filles : elle envisage le monde associatif comme un espace d'apprentissage dans le cadre de son projet éducatif. Elle a fait le choix de faire l'école à la maison lorsqu'elle a eu connaissance de la dyslexie de sa fille aînée. Elle a grandi à Vaulx-en-Velin et a bénéficié d'une classe Freinet durant sa scolarité.** Elle en garde un souvenir très positif : 'On avait des cours de couture, d'art plastique que les profs donnaient bénévolement'. Après avoir déménagé dans le Cantal, elle est revenue habiter à Vaulx-en-Velin depuis quelques années et développe un discours critique sur le manque d'ouverture du système scolaire local aux pédagogies alternatives : '**Montessori, ça arrive seulement à Vaulx, moi, ça fait dix ans que j'y suis ! On a vraiment un train de retard !**' De façon plus générale, elle dénonce une restriction du choix des possibles en quartiers populaires en matière de politiques éducatives et culturelles : '**On te formate, on fait en sorte que tu ne sois plus curieux, que tu ailles toujours vers les mêmes choses.** À la bibliothèque, j'ai dû demander qu'ils commandent des livres sur les dys' [les dyslexiques], il n'y avait rien ! **Même sur le plan des pédagogies alternatives, on n'est pas égaux.**' Son discours est également critique du modèle des écoles privées. Elle milite plutôt pour une intégration des pédagogies alternatives dans l'école publique, sur le modèle des classes Freinet : '**Les écoles Steiner à 5000 euros l'année, tu fais comment ? Tu vends un rein ? Il y en a même à 10 000 euros l'année, pour ce prix-là, tu braques une banque !**' »

Carnet de terrain, 30/01/20

Ces deux parcours permettent de comprendre le décalage entre les initiatives écologistes étudiées et le mode de cadrage auxquelles elles sont confrontées. La logique d'arrimage des quartiers populaires au droit commun implique un contrôle institutionnel renforcé dans ces territoires qui se manifeste par un rappel à la norme républicaine. Cette forme de cadrage des initiatives citoyennes s'avère peu compatible avec le logiciel de l'écologie arcadienne qui fait de l'écologie politique le mouvement de la réappropriation du quotidien. Cette prise de position politique en faveur de l'autonomie des personnes ne se construit pas nécessairement contre l'État, mais elle suppose des formes de réappropriation des institutions qui, lorsqu'elles ne trouvent pas leur place au sein du système dominant, s'épanouissent dans ses marges. Dans le cas de l'institution scolaire, cela prend la forme d'une sortie du système public ou d'une déscolarisation *via* l'école à la maison. Il s'agit bien dans les deux cas d'une critique de l'école publique telle qu'elle est défendue par les acteurs institutionnels dans le cadre des dispositifs de l'éducation prioritaire.

Un deuxième élément permet de comprendre la position des institutions publiques concernant cette initiative d'école alternative bien qu'il ne soit pas mis en avant lors des temps d'échanges formels évoqués. La prévention de la radicalisation s'est imposée comme une priorité de l'action de l'État depuis les attentats de 2015 et la politique de la ville en constitue un levier privilégié, au point qu'un certain nombre d'organisations pilotes de la politique de la ville ont alerté sur le risque de stigmatisation associé à la focalisation de la lutte contre la radicalisation sur les quartiers populaires¹⁶⁵. En effet, à partir de 2016, est annexé à chaque Contrat de ville un plan d'actions sur la prévention de la radicalisation, qui s'ajoute au « plan national de formation aux valeurs de la république et laïcité » lancé fin 2015, piloté par le CGET (désormais ANCT) et qui s'adresse aux professionnel·les et aux acteurs associatifs de la politique de la ville, de la jeunesse et des sports. Le mandat présidentiel suivant s'inscrit dans cette continuité, à travers la loi confortant le respect des principes de la République, promulguée en 2021 et dont le travail préparatoire a contribué à porter le terme de « séparatisme » dans le débat public. Cet enjeu de la prévention de la radicalisation est intimement lié à la question éducative. Parmi les soixante mesures du nouveau plan national de prévention de la radicalisation présenté en 2018, dix concernent l'école et quatre concernent les écoles privées et l'instruction en famille¹⁶⁶. La loi de 2021 renforce le contrôle de l'État sur les écoles privées et soumet l'instruction en famille à autorisation des autorités de l'État compétentes (là où le code de l'éducation la soumettait à simple déclaration). Dans un contexte général de renforcement

¹⁶⁵ Sollicité par le ministère de la ville, le Conseil national des villes a rendu un [avis](#) sur la prévention de la radicalisation en juin 2016 rappelant que celle-ci doit être menée « sur l'ensemble du territoire national, et pas seulement dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, sous peine de conforter les représentations discriminantes, voire racistes que beaucoup de nos concitoyens entretiennent à leur endroit ». L'IRDSU, le réseau des professionnel·les du développement social urbain, publie une [note](#) à ce sujet en mai 2017 dans laquelle il rappelle que « le phénomène de radicalisation n'est pas propre aux quartiers politique de la ville ».

¹⁶⁶ Source : www.education.gouv.fr/premunir-les-esprits-contre-la-radicalisation-investir-l-ecole-11990

des discours et des dispositifs sécuritaires visant le terrorisme islamiste, l'école et les quartiers populaires sont identifiés comme les deux espaces privilégiés de la mise en œuvre d'une action publique de prévention de la radicalisation. Un soutien institutionnel à l'ouverture d'une école privée proposant des temps d'initiation religieuse à la foi musulmane et des cours d'arabe constitue alors un risque politique important au vu de la charge polémique qu'elle revêt, malgré le caractère marginal de ces composantes dans un projet pédagogique essentiellement tourné vers le développement de l'autonomie de l'enfant et la sensibilisation à l'écologie et au vivre-ensemble. Cependant, ce cadrage se heurte au constat de la conformité du projet pédagogique au socle commun de compétences de l'Éducation nationale dans la mesure où l'école alternative a obtenu l'autorisation d'ouverture du rectorat et est déclarée au sein de l'académie de Lyon.

Ce second élément de cadrage, abordé lors d'un conseil d'administration d'Anciela, conduit l'association à réaffirmer son indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics. Le refus d'accompagner cette initiative constituerait pour l'association une forme de discrimination islamophobe à l'égard de ses porteuses et une rupture du principe d'inconditionnalité de l'accompagnement dans la Pépinière, dans la mesure où l'initiative concourt aux yeux des accompagnateur-rices à la transition écologique et solidaire de la société. De ce principe d'inconditionnalité découle une stratégie d'autonomie financière de la Pépinière d'initiatives citoyennes au sein d'une association dont les autres démarches, en particulier la MPA, sont subventionnées. L'échec des négociations avec le représentant local de l'État conduit au retrait du financement du Contrat de ville de 2019 à la MPA. Dans un contexte institutionnel local défavorable où l'État déconcentré constituait un soutien face à l'absence de contribution de la Ville à l'enveloppe attribuée à Anciela dans le cadre de la politique de la ville les années précédentes, cette décision du délégué du préfet explique pour partie la décision d'Anciela de mettre fin à son engagement à la MPA en l'absence de financements complémentaires en 2020. À l'argument, avancé par Anciela lors des négociations, que l'accompagnement de cette initiative au sein de la Pépinière ne justifiait pas le retrait du financement de la MPA, le représentant de l'État a fait valoir un principe d'unité de l'action associative et une rupture de la confiance de l'État local à l'égard du respect par l'association des valeurs de la République. La portée de cet épisode conflictuel sur le développement de l'association n'est donc pas négligeable : non seulement il fragilise l'équilibre financier de la MPA, mais il est également susceptible d'impacter d'autres demandes de financement auprès de l'État local destinées à financer des démarches plus centrales dans le développement de l'association. L'échec de l'association à renégocier le cadre délimité par l'État pour le déploiement d'une éducation alternative intégrant les enjeux écologistes et son refus de s'y conformer conduit ainsi à verrouiller l'accès à des ressources nécessaires à la pérennisation d'une initiative de tiers-lieu écologiste en quartiers populaires. En ce qui concerne l'initiative d'école alternative elle-même, sa qualification auprès des autorités compétentes en matière éducative a

permis de compenser sa disqualification auprès des acteurs institutionnels de la politique de la ville, et de déployer ses actions en dehors de la géographie prioritaire. Des difficultés financières et la perspective d'un nouveau déménagement conduisent cependant à la fermeture de l'école en septembre 2022.

Le cas vaudais permet ainsi de souligner la concomitance d'un double cadrage, selon deux logiques *a priori* contradictoires mais qui constituent un paradoxe interne à la politique de la ville et qui révèlent l'ambiguïté qui caractérise les représentations des quartiers populaires français. La méfiance à l'égard des acteurs « extérieurs » au quartier au profit des dynamiques « habitantes » ne signifie pas pour autant que toutes les initiatives habitantes sont soutenues et valorisées. Une seconde sélection opère au profit des initiatives « intérieures » capables de prouver qu'elles entrent en conformité avec les normes de l'« extérieur » qui constituent la référence pour l'intégration sociale et urbaine des quartiers populaires par la politique de la ville.

Conclusion de chapitre

La notion de cadrage, empruntée à Nancy Fraser, permet de déplacer la réflexion de la spécificité de l'écologie en quartiers populaires à la spécificité de la manière dont elle est définie et mise en œuvre dans ces territoires : l'analyse se concentre non plus sur le *what ?* mais sur le *how ?*, non plus sur ce qu'il y a dans le cadre mais sur la manière dont le cadre est construit. L'enquête de terrain a permis de mettre en évidence trois processus de cadrage distincts des initiatives citoyennes étudiées. Le premier cadre est produit par réduction : à partir d'une conception large du cadre de vie appréhendé dans les années 1970 comme un mot d'ordre politique en faveur d'une réappropriation citoyenne des lieux de vie, on observe à partir des années 1980 une tendance à la technicisation de la prise en charge du cadre de vie par la gestion urbaine. Cette tendance historique intrinsèque à l'évolution de la politique de la ville d'une démarche expérimentale à une politique publique nationale marque durablement les cultures professionnelles des acteurs de la gestion urbaine en quartiers populaires. Ce cadre est néanmoins retravaillé par les institutions, et en particulier certains bailleurs sociaux, au contact des initiatives citoyennes en direction d'un nouvel élargissement de la catégorie de cadre de vie dans le contexte d'un double impératif écologique et participatif qui s'impose à l'action publique locale.

Le second cadre est produit par segmentation : il est le résultat de la généralisation d'une grille de lecture postmatérialiste de l'écologie dans les pratiques professionnelles et militante. L'écologie est séparée de la question sociale et renvoyée à l'environnement naturalisé. Elle exclut de ce fait les

classes populaires et conduit à une inaudibilité de la demande sociale en faveur de politiques écologistes et à un faible soutien institutionnel aux initiatives écologistes en quartiers populaires. Ce cadre est lui aussi retravaillé par des formes de décroisement, souvent partielles et inachevées, par des initiatives qui font la preuve que l'encastrement de l'écologie dans la question sociale est une option politique crédible.

Enfin, un troisième type de cadrage opère par sélection, en repérant les acteurs légitimes de l'écologie en quartiers populaires. Ce cadrage détermine à la fois le *quoi ?* et le *qui ?* de l'écologie en quartiers populaires, pour reprendre la distinction de Nancy Fraser : il privilégie une écologie conduite par des acteurs en mesure de revendiquer leur ancrage territorial en quartiers populaires et de justifier d'une vision politique conforme à l'objectif d'intégration des quartiers populaires au modèle républicain. Cette dernière forme de cadrage est celle que les initiatives citoyennes étudiées peinent à renégocier et qui fait l'objet des tensions les plus frontales entre acteurs engagés dans une lutte pour la reconnaissance de leur légitimité à agir.

Ces trois types de cadrage des initiatives écologistes sont particulièrement marqués dans des territoires eux-mêmes soumis à un cadrage institutionnel, médiatique et militant qui modèle les représentations portées sur les quartiers populaires en France mais dont les effets se mesurent également dans le fonctionnement de l'action publique, les usages de l'espace et les modalités de l'action associative. Les initiatives écologistes qui se déploient en quartiers populaires sont ainsi soumises à des modes de cadrage spécifiques à l'origine de verrous qui engagent les initiatives dans des stratégies de redéfinition des cadres. Néanmoins, ces déplacements permettent l'émergence d'initiatives qui relèvent d'une écologie ordinaire, dont les modes d'action et les horizons politiques ne sont pas très différents de ceux que l'on peut observer auprès d'initiatives qui se déploient dans d'autres territoires. On peut ainsi faire l'hypothèse que l'émergence d'initiatives écologistes qui relèvent de l'écologie ordinaire en quartiers populaires contribue à déconstruire la spécificité des quartiers populaires français et à reconnaître leur place dans un mouvement plus général d'ancrage de l'écologie dans les territoires par les mouvements sociaux. Le chapitre suivant (et final) vise à caractériser cette écologie ordinaire en quartiers populaires et à démontrer sa portée pour la redéfinition des répertoires d'action de l'écologie politique.

Chapitre 7. Les attributs de l'écologie ordinaire

« Quand la proposition [du Banquet paysan] a été faite, moi personnellement, j'ai sauté dessus à pieds joints, parce que je trouve que ça répond à un besoin des gens du quartier d'avoir des ouvertures sur... Djamel, il va te parler de luttes, moi je parle plus d'initiatives parallèles au système, je dirais, qui font que les gens, ils arrivent à créer quelque chose qui tourne plus ou moins sans avoir besoin du système actuel – économique, je parle. Tout le monde peut s'y retrouver là-dedans parce que ça fait que les gens sont responsables de ce qu'ils initient et ça peut entraîner autour. Ça nous permet d'être autonomes vis-à-vis de ce système qui écrase tout, qui fait qu'on est pieds et poings liés, qu'on a l'impression de ne plus avoir d'initiative dans nos vies. »

Sylvie, 08/05/19

Sylvie, militante de l'Interassociation et de PSN 49 et habitante de la zone pavillonnaire de La Roseraie à Angers, voit dans le Banquet paysan une opportunité pour faire connaître les initiatives citoyennes de transition agricole et alimentaire qui constituent les manifestations d'une alternative écologiste à l'industrie agro-alimentaire et à la grande distribution. Elle souligne dans cet extrait la situation de dépendance à l'égard de « *ce système qui écrase tout* » qui caractérise nos modes de consommation : l'agriculture productiviste, l'industrialisation de la transformation des produits et le pouvoir exercé par les intermédiaires sur les filières de distribution nous ont dépossédé de notre autonomie en matière d'alimentation. Elle laisse entendre que cette dépendance est d'autant plus marquée en quartiers populaires où les alternatives sont moins nombreuses ou moins visibles, et les marges de manœuvre économiques plus limitées pour y accéder (« *un besoin des gens du quartier d'avoir des ouvertures* »), mais elle insiste sur le caractère généralisé de cette dépendance et le sentiment largement partagé de la nécessité de retrouver prise sur le quotidien (« *tout le monde peut s'y retrouver* »). La mise à distance du terme de « *lutte* » au profit de celui d'« *initiative* » révèle les différences de positionnement politique entre les mondes militants qui se sont rencontrés au Banquet paysan (cf. Chapitre 4).

Sylvie appartient à une génération de militant·es marquée par les expériences autogestionnaires des années 1970 et dont l'engagement s'inscrit dans la lignée de celui des « *aventuriers du quotidien* » (Bidou-Zachariasen 1984) dont le projet politique consistait à incarner dans la vie quotidienne la transformation sociale qu'ils et elles souhaitaient voir advenir. Cet ancrage sociologique de la réappropriation du quotidien dans la classe moyenne, à laquelle Sylvie appartient, et l'échec de ces militant·es des années 1970 et 1980 à élargir leur base sociale et à engager une transformation sociale radicale tend à mettre en doute la portée politique de l'écologie du quotidien et sa capacité à

mobiliser les classes populaires (cf. Chapitre 1, 2.3). Dans ce chapitre, je ferai pourtant l'hypothèse que l'écologie ordinaire n'appartient pas seulement à la classe moyenne et supérieure et que l'on retrouve, en quartiers populaires, certains des attributs d'une écologie qui donne la primauté à l'efficace pratique, dont la portée politique se situe moins dans la contestation de l'ordre établi que dans son érosion discrète. Si j'ai souhaité observer les résistances à la colonisation du quotidien par les logiques d'expertise, de professionnalisation et d'aménagement en quartiers populaires, c'est qu'il me semble qu'ils sont particulièrement affectés par ces logiques dans la mesure où ces territoires sont marqués par la dimension performative des modes de cadrage exercés par la catégorie de quartier populaire (cf. Chapitre 6). Il s'agira ainsi de rendre compte du pouvoir mobilisateur de l'écologie ordinaire, qui constitue l'une des formes de résistance possibles à la colonisation du quotidien, dans des contextes urbains marqués par les inégalités et la stigmatisation sans en faire un répertoire d'action spécifique aux quartiers ou aux classes populaires.

L'écologie ordinaire et la réappropriation du quotidien ont donné lieu à l'élaboration de modèles théoriques qui constituent pour cette thèse des grilles de lecture déterminantes (Lefebvre 1968; Illich 2014 [1973] ; Gorz 1978; Wright 2017). La caractérisation de l'écologie ordinaire proposée dans ce chapitre suit cependant une logique plus inductive : elle s'appuie sur une analyse transversale des trois études de cas à partir desquelles ont été identifiés quatre attributs principaux qui constituent des points de convergence des initiatives étudiées. Je défendrai d'abord qu'il existe une dimension politique à l'évolution écologiste des modes de vie : l'écologie ordinaire sera ainsi distinguée d'une écologie des écogestes et de la consommation dite « responsable ». Il s'agira de prendre la mesure du potentiel mobilisateur d'une écologie qui passe par la reprise en main du quotidien, en particulier en quartiers populaires où l'horizon des possibles est contraint par une accessibilité géographique, économique et symbolique limitée des alternatives existantes. Cette première section sera articulée autour du concept de *quotidien* désignant l'ensemble des pratiques qui assurent la perpétuation de la vie et qui ont été peu à peu externalisées et professionnalisées par l'industrialisation. La reprise de contrôle de la fabrique du quotidien apparaît ainsi comme l'acte politique de l'écologie ordinaire, dont l'horizon est l'alternative écologiste par opposition à des écogestes isolés qui restent dépendants de la confiscation capitaliste du quotidien.

La seconde section s'intéresse à la place de la question sociale dans l'écologie ordinaire. Elle montre que les classes populaires se saisissent de cette modalité d'engagement par le biais d'une écologisation des pratiques populaires : si les classes populaires ne sont pas des écologistes de fait (toutes les pratiques populaires ne relèvent pas de l'écologie ordinaire), l'encastrement de l'écologie ordinaire dans des enjeux sociaux et économiques en quartiers populaires constitue une base solide pour les engagements écologistes des classes populaires. À l'étude des pratiques populaires de sobriété, dont la dimension culturaliste et le risque de folklorisation ont été soulignés (cf. Chapitre 1,

3.2.), on préférera l'examen des mécanismes à l'origine d'une *écologisation* définie comme un double mouvement de réduction de l'impact environnemental des pratiques et de politisation du sens donné à la pratique.

Je montrerai dans un troisième temps que l'écologie ordinaire ne se confond pas avec une écologie de la proximité : l'écologie ordinaire en quartiers populaires ne se déploie pas seulement à l'échelle du quartier et engage une redéfinition des frontières entre l'extérieur et l'intérieur. Cependant, elle s'appuie sur un attachement au lieu constitué des multiples liens entre un milieu de vie et les gens qui l'habitent. On retiendra le concept d'*ancrage*, par opposition à celui de proximité ou d'enracinement, pour décrire cet attachement territorial ouvert qui caractérise l'écologie ordinaire.

Enfin, le quatrième et dernier attribut que l'on examinera dans ce chapitre repose sur le constat d'une surreprésentation des femmes dans la mise en œuvre de l'écologie ordinaire, en quartiers populaires comme ailleurs. Plutôt que de voir dans l'écologie ordinaire une écologie intrinsèquement féminine, il s'agira de montrer que cette surreprésentation tient à l'assignation historique et sociale des femmes à la reproduction à laquelle l'écologie ordinaire entend attribuer une valeur politique. Cependant, elle peine à amorcer une redistribution équitable des tâches qui lui sont associées et elle reste encore une écologie genrée. On s'appuiera dans cette section sur le concept de *care* qui désigne à la fois une attention portée aux autres et au vivant et la prise en charge effective du soin.

1. Une écologie des écogestes ? Un « quotidien politique »

La sociologie des mouvements sociaux a décrit une évolution des engagements dans les années 1990 et 2000 en faveur de formes désaffiliées, laissant davantage de place à l'émancipation individuelle, attachées à l'action concrète et aux relations interpersonnelles (Ion 2012b). Le mouvement écologiste est marqué à partir des années 2000 par des formes d'individualisation spécifiques dont les niveaux de radicalité oscillent entre des « écogestes » (Deléage 2012b) encouragés par les pouvoirs publics qui visent à adopter des modes de consommation moins dispendieux mais néanmoins inscrits dans les circuits de production et d'échange capitalistes, et une « alternative écologique » (Pruvost 2013) qui se manifeste par des choix de modes de vie en rupture avec le modèle dominant sur tous les aspects de la vie quotidienne (alimentation, habitat, travail, soin, éducation, etc.).

Considérer ces deux figures de l'écologie (*cf.* Chapitre 1) comme les deux pôles d'un même mouvement d'individualisation du mouvement écologiste n'a rien d'évident : la littérature

scientifique qui les renseigne constitue deux champs d'investigation relativement séparés, le premier s'attachant à déconstruire un discours public de promotion des écogestes qui contribue à individualiser les responsabilités à la crise écologique (Johnston 2008; Rumpala 2009; Shove 2010; Thompson 2011; Comby 2015b; Dubuisson-Quellier 2016), le second renseignant des pratiques qui se déploient dans les marges du capitalisme et dont la dimension politique est davantage assumée (Dobré 2002; Dobré et Juan 2009; Rozzi et al. (eds.) 2015; Blanc et Paddeu 2018b; Pruvost 2021). Les éléments qui distinguent écogestes et alternative écologique sont en effet nombreux : ils ne mettent pas en jeu les mêmes biens de consommation ni les mêmes valeurs marchandes, les écogestes se dirigeant vers les produits labellisés ou les technologies « vertes » (Carfagna et al. 2014) là où l'alternative écologique consiste à « dépenser moins pour vivre mieux » (Pruvost 2016) ; ils ne font pas l'objet de la même publicisation, les écogestes bénéficiant d'une valorisation médiatique et institutionnelle là où l'alternative écologique se déploie à bas bruit ou se diffuse essentiellement dans des cercles militants ; ils ne mobilisent pas les mêmes acteurs, les écogestes ayant été analysés comme une pratique de distinction des classes moyennes et aisées (Grossetête 2019) là où l'alternative écologique relève plutôt d'un déclasserement pour une classe moyenne diplômée qui a renoncé à un statut social dominant par choix politique (Pruvost 2013) ou d'une requalification écologiste pour des classes populaires qui maintiennent des pratiques de débrouille.

Néanmoins, on voit apparaître un brouillage entre écogestes et alternative écologique lorsque l'on s'attache à décrire finement la matérialité des pratiques, les trajectoires sociales et les positionnements politiques de ceux et celles qui incarnent l'écologie dans leur quotidien. Du point de vue des pratiques, on peut considérer les écogestes et l'alternative écologique comme relevant d'un « éco-habitus » (Haluza-DeLay 2008), c'est-à-dire l'appropriation du « nouveau paradigme environnemental » (Catton et Dunlap 1978) par les personnes dans un « sens pratique » qui leur permet d'agir dans le milieu social dans lequel ils et elles évoluent. La notion de mode de vie n'est pas synonyme du comportement individuel de l'utilisateur-ère ou du-de la consommateur-riche : elle inclut l'« ensemble de[s] dispositifs à la fois matériels (forme d'habitat, réseaux, objets techniques...) et idéels (représentations, valeurs...) », sur lesquels repose l'organisation de la vie sociale (le logement, la mobilité, l'alimentation, l'éducation...) » (Maresca et Dujin 2014, p. 10). En considérant les écogestes et l'alternative écologique comme les deux pôles entre lesquels circulent les personnes engagées dans une écologie du quotidien, je souhaite éviter une disqualification trop hâtive des écogestes en envisageant la possibilité de leur politisation par l'analyse fine des parcours d'engagement. Je m'éloignerai des approches psychologisantes ou economicistes qui réduisent le mode de vie à un choix individuel rationnel, sous-évaluant la part des structures sociales et productives dans la construction des normes qui influencent la désirabilité d'un mode de vie et des contraintes qui en régulent l'accès. Pour autant, je m'attacherai à rendre compte des gestes

d'opposition discrète au modèle dominant qui se manifestent au quotidien sans forcément se revendiquer comme tels (Dobré 2002). On examinera dans un premier temps les éléments qui permettent de dessiner un gradient (plus que de déterminer un seuil) entre écogestes et alternative écologique en fonction de leur rapport au modèle dominant. Dans un second temps, on identifiera les leviers permettant aux personnes de cheminer sur ce *continuum* en direction de l'alternative écologique : ce sont alors aux conditions sociales de la politisation de l'éco-habitus que cette section s'intéressera.

1.1. De l'écologie des petits gestes à la politique du moindre geste ?

Les visiteur·rices du vide-greniers, les participant·es du Banquet paysan, les bénévoles de la MPA associent la catégorie d'« écologiste » à des modes de vie attentifs à la protection du vivant et à la limitation de la consommation des ressources. Ils et elles sont engagé·es dans des évolutions de modes de vie qui relèvent d'une autolimitation plus ou moins revendiquée. Pour autant, ces personnes n'ont pas fait le choix des ruptures biographiques radicales décrites par Geneviève Pruvost : il s'agit d'un public de citoyen·nes, inséré dans la société salariale ou ayant vocation à l'être, résidant en logement social ou dans le parc privé et pour lequel l'adoption de modes de vie écologiques est progressive et contrainte. Si l'écart avec « l'alternative écologique » est manifeste, faut-il dénier toute forme de radicalité à ces évolutions de modes de vie en faveur de l'écologie ? Il semble ici que l'opposition entre des petits gestes s'inscrivant dans la continuité de la société de consommation tout en s'efforçant d'en limiter les impacts, et une alternative écologique marquée par la rupture radicale avec le capitalisme ne permet pas de comprendre les parcours d'engagement des personnes sur les trois terrains d'enquête. Geneviève Pruvost invite ainsi à considérer les « pratiques de subsistance résiduelles » qui « ne doivent pas être balayées au motif qu'il existerait des engagements plus ouvertement militants et plus radicaux. C'est une manière d'assurer la transmission en situation contrainte face au rouleau compresseur des aménageurs de vie quotidienne, et de semer des graines d'insoumission. » (Pruvost 2021, p. 282). C'est la dimension politique de l'adoption de modes de vie écologistes dans des milieux urbains et populaires encadrés dans la société de consommation et le monde du travail que cette section se propose d'investiguer. Pour mesurer l'écart qui sépare les initiatives étudiées de l'alternative écologique tout en envisageant la possibilité qu'elle en constitue l'horizon, cette section propose d'examiner trois repères qui marquent le chemin conduisant de l'écogeste individuel dépolitisé à l'alternative écologique radicale. Une première manière de mesurer cet écart est de s'intéresser à la matérialité du geste lui-même et à son efficacité en matière de réduction de l'impact écologique (cf. 1.1.1). Un second repère relève de l'articulation du geste individuel à des engagements collectifs : s'agit-il d'une

pratique isolée ou est-elle connectée à d'autres formes d'engagement écologiste ? La spécificité des terrains d'enquête choisis émerge ici : il s'agit d'initiatives collectives, les pratiques quotidiennes individuelles n'ayant été examinées qu'au regard de leur articulation avec des répertoires d'action collectifs (cf. 1.1.2). La portée politique que la personne accorde à sa pratique constitue le dernier repère : l'attention portée dans cette thèse à la signification des membres (cf. Chapitre 2) permet de comprendre comment le geste est susceptible d'incarner et de manifester un certain rapport au monde (cf. 1.1.3). Plus que des critères ou des seuils pour distinguer entre des pratiques qui relèvent de l'écogeste dépolitisé et celles qui relèvent d'une alternative radicale, il s'agit de repères qui permettent de comprendre comment une personne s'oriente dans sa trajectoire d'engagement et comment se construit son horizon politique.

1.1.1. L'impact écologique des pratiques

La littérature critique sur les écogestes s'est focalisée sur un certain nombre de pratiques bien identifiées et faisant l'objet d'une promotion institutionnelle particulièrement affirmée : on peut penser aux économies d'eau (fermer le robinet pendant qu'on se brosse les dents) ou d'énergie (éteindre les interrupteurs lorsqu'on quitte une pièce, opter pour des ampoules à faible consommation), au recyclage des déchets (faire le tri) et à l'alimentation (privilégier des produits labellisés, en particulier les produits issus de l'agriculture biologique). Leur caractère insuffisant pour faire face à la crise écologique a été souligné : la faible influence de l'adoption de ces écogestes à l'échelle individuelle sur la réduction globale de l'impact carbone¹⁶⁷ des ménages constitue une critique récurrente de la politique des petits gestes. Il existe cependant des pratiques individuelles dont l'adoption contribue à réduire de façon plus déterminante l'impact carbone. Les co-auteur-rices d'un récent rapport de Carbone 4¹⁶⁸ consacré aux responsabilités différenciées des individus, des entreprises et des États pour atteindre les objectifs des Accords de Paris de 2015 distinguent ainsi entre des « petits gestes » et des « changements de comportement plus significatifs » (Dugast et Soyeux 2019, p. 8) : parmi ces derniers, on compte l'adoption d'un régime végétarien, la suppression des trajets en avion et l'usage systématique du vélo pour les courts trajets, la pratique de la seconde main plutôt que de l'achat neuf, la suppression des emballages dans le cadre d'une démarche « zéro déchet », etc. Les auteur-rices estiment ainsi à -25% la baisse de l'empreinte carbone d'un-e

¹⁶⁷ La mesure de l'impact écologique des pratiques individuelles fait l'objet de débats méthodologiques qui dépassent largement le cadre de cette réflexion. Notons simplement que l'empreinte carbone d'une activité, c'est-à-dire la mesure des émissions de gaz à effet de serre dont elle est à l'origine, constitue l'indicateur le plus répandu de l'impact écologique d'une activité, bien qu'il ne permette pas de rendre compte de son impact sur l'épuisement des ressources, la réduction de la biodiversité ou la dégradation des écosystèmes.

¹⁶⁸ Carbone 4 est un cabinet de conseil sur les enjeux énergétiques et climatiques fondé en 2007 par Jean-Marc Jancovici et Alain Grandjean.

Français·e qui adopterait une dizaine d'actions relevant d'un changement « significatif » des modes de vie.

Les pratiques valorisées dans le cadre des initiatives étudiées relèvent plutôt de cette catégorie d'écogestes ambitieux, fondés sur une autolimitation en quantité et en qualité : les initiatives étudiées se tiennent à distance des programmes de sensibilisation aux écogestes focalisés sur le tri, la lutte contre le jet de déchets dans les rues et les économies d'eau et d'énergie, régulièrement portés par les Villes ou les bailleurs sociaux (Malier 2019). Mais plutôt qu'une distinction de nature entre écogestes faibles et écogestes forts, c'est une attention portée à la maximisation du niveau d'ambition de chaque pratique en matière de réduction de l'impact écologique qui peut être observée au sein des initiatives étudiées. En effet, il ne suffit pas pour classer un écogeste dans la catégorie de ceux qui relèvent d'un « changement significatif de modes de vie » d'identifier de quelle pratique il s'agit, mais également de comprendre comment elle est effectivement réalisée et quels effets de bord elle produit¹⁶⁹. Sur les terrains, la valorisation des écogestes s'accompagne d'une posture critique vis-à-vis de leur efficacité et de stratégies diverses pour la renforcer. Une discussion qui s'est tenue lors d'une réunion d'organisation du festival de quartier à la MPA au sujet du nettoyage participatif précédant l'événement est révélatrice de cette attention portée à l'impact effectif de l'écogeste et non seulement à sa portée symbolique.

« Lucie, la coordinatrice salariée, propose d'organiser un nettoyage participatif dans le quartier en amont de l'événement. Cela répond à plusieurs objectifs : assurer la propreté du lieu avant le festival, mobiliser les habitant·es en vue de l'événement, sensibiliser à l'impact environnemental des déchets. Madeleine, une bénévole, suggère de solliciter les gardien·nes d'immeuble pour mobiliser les habitant·es. Hélène, qui est infirmière, propose de récupérer des gants et des sacs poubelle à l'hôpital pour équiper les participant·es. Lucie lui rappelle que le nettoyage est une compétence du bailleur et qu'EMH peut fournir le matériel à ce titre. Anaïs, volontaire en service civique, propose une méthodologie pour mettre en œuvre l'action : chaque participant·e commence par ramasser les déchets dans un sac, on rassemble les déchets en tas et on photographie la quantité de déchets ramassée afin de produire un visuel « choc » à des fins de communication, puis on trie pour s'assurer du recyclage des déchets, et on isole certains déchets particulièrement polluants (les piles, les mégots) pour sensibiliser les participant·es à leur impact sur l'environnement. Elle propose également de communiquer l'événement au sein du réseau des Clean Walkers lyonnais pour élargir la participation au-delà du quartier. »

Carnet de terrain, 11/04/19

¹⁶⁹ Dans leur étude, César Dugast et Alexia Soyeux précisent un certain nombre de conditions de validité de leurs estimations : par exemple, la réduction de l'impact carbone général par le covoiturage est estimée 0,27 fCO₂/personne/an si le taux d'occupation moyen de tous les véhicules est fixé à 2,2 personnes/voiture (Dugast et Soyeux 2019, p. 9). Les effets rebond sont plus difficile à quantifier : les auteur·rices précisent que le surplus de consommation d'énergie induit par l'usage d'appareils électroménagers d'occasion plutôt que neufs n'est pas pris en compte, de même que l'impact de la réduction du fumier dans l'amendement des sols dans l'hypothèse d'une généralisation du régime végétarien (*Ibid.*, p. 8).

Cette vignette donne une idée de l'hétérogénéité des pratiques derrière une appellation commune : en l'occurrence, l'action organisée par la MPA s'apparente à l'un des « *clean challenges* » qui se sont développés en France à partir de l'été 2019. Si la pratique du nettoyage participatif de quartier n'est pas nouvelle, elle a pris une dimension virale en 2019 en France, en particulier dans les cités d'habitat social, après le succès d'un événement organisé par l'association Espoir et Création à Garges-lès-Gonesse. L'initiative est devenue l'un des symboles de la mobilisation des jeunes des quartiers populaires en faveur de l'écologie à travers des relais médiatiques importants¹⁷⁰. Elle a donné lieu à des discours critiques de la part de militant-es écologistes et de militant-es de quartiers populaires qui dénoncent la réduction de l'écologie à la propreté et la responsabilisation des habitant-es des quartiers populaires (et en particulier des jeunes) face à l'insuffisance des services d'entretien des municipalités et des bailleurs sociaux (Ouassak 2020, p. 217 et suivantes). On retrouve trois critiques adressées à l'écologie des écogestes : son caractère trop limité face à l'ampleur de la crise écologique (ici, l'absence de prise en compte des conditions de production des déchets et de leurs impacts différenciés en terme de pollution), sa tendance à individualiser les responsabilités là où l'ampleur du problème supposerait une prise en charge par les pouvoirs publics ou les entreprises (ici, la prise en charge bénévole d'une compétence de la Ville et des bailleurs, service public financé par les impôts locaux et les charges locatives), sa disposition à stigmatiser les classes populaires et à manquer sa cible au vu de leur faible contribution à la crise climatique (dans le cas des opérations explicitement tournées vers les quartiers populaires comme celle d'Espoir et Création à l'origine du *hashtag* #MaCitéVaBriller).

La teneur des échanges lors de la réunion d'organisation à la MPA laisse entrevoir un certain nombre de réponses apportées à ces critiques. En ce qui concerne l'impact écologique du nettoyage, l'action proposée s'efforce de tenir compte de l'amont et de l'aval de la chaîne de production des déchets. En amont, le nettoyage s'inscrit dans le cadre d'un festival consacré à la valorisation des initiatives écologistes habitantes parmi lesquelles on compte de nombreuses initiatives qui se saisissent de la question des déchets à travers leur réduction (ateliers faire soi-même, *gratifieria*, boîtes à dons, etc.) ou leur revalorisation (ateliers récup') : en rendant visible la quantité de déchets ramassés, il s'agit d'alerter sur la quantité de déchets produits et de proposer des alternatives en amont de la poubelle. En aval, la focalisation sur les déchets les plus polluants permet d'aborder leurs impacts différenciés sur le cadre de vie de proximité et la santé publique, tandis que le tri des déchets ramassés conduit à rappeler les apports et les limites du recyclage. En ce qui concerne le rapport aux institutions, il ne s'agit pas de se substituer au bailleur social pour assurer l'entretien des espaces collectifs : la

¹⁷⁰ Voir notamment le [reportage](#) de France 2 au journal de 20 Heures du 27/08/2019. Pas moins de 38 articles comprenant le mot-clé « *clean challenge* » peuvent être recensés dans la presse nationale et locale sur la plateforme Europresse entre le 02/08/2019 et le 10/09/2019.

sollicitation du bailleur sur le plan logistique (fourniture du matériel) et sur celui de la mobilisation (investissement des gardien·nes) est préférée à l'auto-organisation complète des habitant·es. L'action révèle cependant l'adhésion de l'équipe organisatrice à une lecture politique qui valorise la participation habitante à la gestion urbaine dans une logique de réappropriation du cadre de vie. La réunion ne donne pas lieu à un débat sur les dérives néolibérales possibles de ce positionnement politique lorsque le travail gratuit des bénévoles est privilégié par les institutions dans un contexte de réduction des dépenses publiques (Krinsky et Simonet 2012). Enfin, en ce qui concerne le rapport aux classes populaires, la proposition d'inscrire l'événement dans le cadre du mouvement des *Clean Walkers*¹⁷¹ atteste d'une volonté de ne pas restreindre les efforts de mobilisation aux habitant·es du quartier : c'est ce mouvement généraliste d'amélioration de la qualité du cadre de vie et de protection des espaces naturels (plages, parcs, forêts, berges fluviales) qui fait référence, plutôt que sa déclinaison récente dans les quartiers populaires français.

Ces efforts pour tendre vers la promotion d'écogestes forts dont l'efficacité en termes de réduction de l'impact écologique est maximisée n'aboutissent pas toujours dans le cadre des initiatives étudiées. Le vide-greniers de la Régie de quartiers de Saint-Denis présente un certain nombre de limites sur ce plan : objets jetés faute d'espaces de stockage et non triés, absence de réparation, remise en cause inégale du consumérisme. Les ateliers récup' organisés à la MPA par une association partenaire sont traversés par les mêmes contradictions : pollution intérieure générée par la fonte de bouteilles en plastique pour confectionner des décorations de Noël de récupération, reproduction des normes de la société de consommation par l'imitation d'objets de marque. Ces écarts révèlent une inégale appropriation au sein des initiatives étudiées de l'impact écologique différencié des pratiques et des conditions de l'efficacité relative des écogestes pour le réduire.

Il faut cependant souligner que les militant·es des initiatives étudiées ne surestiment pas l'impact des évolutions de modes de vie face à la crise écologique. La plupart font état de l'écart entre les efforts mis en œuvre à l'échelle individuelle (dans un cadre privé) et collective (dans le cadre des initiatives) et les tendances structurelles identifiées comme allant à contre-courant de leur horizon politique. C'est le cas de Sophie, mère de famille d'une quarantaine d'années, née en Martinique, sans emploi salarié, qui habite un logement social dans la cité des Cervelières-Sauveteurs à Vaulx-en-Velin. Peu

¹⁷¹ Clean Walker Lyon est une antenne locale de l'association nationale [Clean Walker](#), fondée en France en 2018. Elle s'inscrit dans la lignée d'un mouvement international visant à massifier les initiatives de nettoyage participatif, porté par l'association estonienne *Let's do it!* fondée en 2008 et qui essaime rapidement en Europe de l'Est. La mobilisation donne lieu à un soutien du PNUE qui communique la date d'une « journée mondiale du nettoyage de la planète » baptisée « *World Clean Up Day* », qui a lieu tous les 15 septembre depuis 2018. En France, les nettoyages participatifs constituent un répertoire d'action classique de nombreuses associations écologistes ou d'amélioration du cadre de vie de proximité, mais le mouvement connaît un essor récent à la faveur d'initiatives visant à centraliser la communication relative à ces actions isolées et à faciliter leur organisation, à l'instar de la plateforme [Cleanwalks.org](#) créée en 2019.

investie avant 2018 dans les associations, elle rejoint l'équipe de la MPA, celle de Bricologis et le collectif du Petit Bois. Parallèlement, elle engage un changement significatif de son mode de vie : elle fait ses cosmétiques elle-même, s'approvisionne en vrac et produits locaux, augmente la part des fruits et légumes et réduit celle de la viande dans son alimentation, privilégie l'achat de seconde main, etc.

« - Quand tu t'impliques à la MPA, tu as l'impression d'agir pour l'écologie ?

- Oui, j'ai l'impression, mais je me dis, **quand je vois à la télévision qu'Amazon a ouvert un nouveau grand truc, je vois des robots dans un hangar qui sont chargés de ranger les colis... Je me dis qu'il y a du travail.**

- Les actions de la MPA te semblent trop petites par rapport à ça ?

- Oui, parce que d'un côté, on consomme moins, mais après, il faut rééquilibrer tout ça. On entend beaucoup parler d'entreprises écoresponsables, solidaires, tout ça. J'entends des jeunes à la radio, des étudiants qui regardent ce que leur entreprise fait pour l'environnement, si c'est éco-responsable, comment ça fonctionne, avant de postuler. Je me suis dit : 'c'est bien, **c'est par là aussi que ça peut changer**'. »

Sophie, 23/10/19

Cet échange rend compte d'une conscience de la responsabilité des grandes entreprises et des institutions dans la crise climatique et des résistances du système sociotechnique à l'égard de la transition écologique. C'est l'une des principales critiques adressées aux écogestes individuels, bien assise dans la littérature scientifique et dans le débat public. Dans leur histoire politique de l'Anthropocène, les historiens Jean-Baptiste Fressoz et Christophe Bonneuil soulignent la responsabilité des États industrialisés, de certaines institutions comme les armées, et celle des grandes entreprises capitalistes dans la crise écologique (Bonneuil et Fressoz 2016). C'est aussi la lecture médiatique et politique qui a été faite du rapport de Carbone 4 cité précédemment¹⁷² : si les écogestes forts permettent une réduction de -25% de l'empreinte carbone française, restent 55% qui dépendent du volontarisme des pouvoirs publics et des entreprises privées pour atteindre l'objectif d'une réduction de 80% fixé par l'Accord de Paris. Cette segmentation des responsabilités fait l'objet d'une discussion (qui dépasse largement le cadre de cette thèse) relative aux effets combinés de la décarbonation de la production et de la sobriété de la consommation dans la réduction globale de l'empreinte carbone d'une part, et aux points de bascule qui conduisent l'action citoyenne à influencer les politiques publiques et les stratégies des grandes entreprises (Milkoreit *et al.* 2018) d'autre part. L'enjeu d'articuler les actions individuelles à des évolutions plus structurelles du système sociotechnique n'est en tout cas pas négligé par les initiatives suivies.

Mais les répertoires d'action choisis privilégient la construction d'alternatives concrètes sur les territoires à la visibilisation symbolique, l'interpellation institutionnelle, le plaidoyer ou le lobbying.

¹⁷² Voir à ce sujet l'analyse de la réception du rapport dans la sphère médiatique et politique réalisée par le média indépendant Bon Pote le 23/02/22, bonpote.com/les-actions-individuelles-comptent-elles-vraiment-pour-25-des-emissions, consulté le 30/03/22.

On peut noter une désaffection chez les personnes engagées dans ces initiatives vis-à-vis des marches pour le climat ou des actions de désobéissance civile. Sans exprimer d'hostilité à l'égard de ces répertoires d'action, elles font état d'un sentiment de désillusion et d'impuissance vis-à-vis de la volonté politique des institutions de répondre à ces sollicitations. À ce titre, la transformation concrète des modes de vie et d'habiter constitue une voie pour agir sur ce qui est à sa portée. Pour autant, il ne s'agit pas toujours d'un repli sur la sphère individuelle : les écogestes pratiqués et valorisés par les personnes enquêtées peuvent s'articuler à des mobilisations collectives.

1.1.2. L'articulation entre pratiques individuelles et mobilisations collectives

Pour la sociologue Michelle Dobré, les pratiques d'autolimitation écologique qui relèvent de ce qu'elle appelle la « résistance ordinaire » se déploient dans la sphère individuelle. C'est ce qui distingue la résistance ordinaire d'une résistance « héroïque », davantage valorisée par la sociologie politique, incarnée par la figure du résistant ou du révolutionnaire dont l'action ne peut se comprendre qu'encadrée dans un mouvement social collectif. Elle définit ainsi la résistance ordinaire comme « un ensemble multiple et hétérogène d'actions *non organisées non collectives*¹⁷³ visant à préserver ou à créer des îlots d'autonomie à l'intérieur et de l'intérieur du mécanisme de colonisation de la sphère de la vie quotidienne par l'extension spatio-temporelle du système marchand. » (Dobré 2002, p. 311). Elle distingue ainsi l'écologie du quotidien des nouveaux mouvements sociaux étudiés par l'équipe du sociologue Alain Touraine dans les années 1970 : l'écologie du quotidien n'est « pas une forme d'action collective mais la traduction individuelle de la carence, à quelque niveau que ce soit, de l'engagement dans un mouvement social institué. » (*Ibid.*, p. 160). Dès lors, le « passage de la résistance ordinaire à la résistance civile perceptible dans l'espace public et entrant en concurrence avec les modalités classiques de l'action politique » (*Ibid.*, p. 229) apparaît comme l'un des enjeux majeurs d'une théorie sociologique capable d'articuler résistance ordinaire et mouvements sociaux. La sociologue apporte sur ce point une première réponse : la résistance ordinaire est présentée comme « le terreau, un préalable sociologique » (*Ibid.*, p. 161) à la mobilisation collective. Les travaux qui se sont intéressés à la consommation engagée montrent en effet des formes d'articulation entre évolutions des modes de vie individuels et engagements collectifs (Willis et Schor 2012; Carfagna *et al.* 2014). Je propose ici de préciser quelles configurations peuvent prendre ces articulations.

¹⁷³ C'est moi qui souligne.

Dans la lignée de l'analyse de Michelle Dobré, les écogestes peuvent constituer une porte d'entrée vers la mobilisation collective. C'est le cas pour Houda qui pratiquait la biffe dans le quartier du Vert-Galant à Saint-Denis où elle a grandi à la fin des années 1950. Passionnée par les vieux objets, elle a continué à chiner dans les brocantes, les boutiques Emmaüs ou les friperies de la Croix Rouge de la banlieue nord parisienne, privilégiant les objets de seconde main pour les objets de la vie quotidienne, et à la recherche d'objets rares dont les histoires suscitent chez elle de la curiosité, en particulier les livres anciens. Adolescente, elle rêve de devenir archéologue mais doit renoncer à faire de longues études pour des raisons financières et se tourne vers des emplois de bureau (secrétaire, gestionnaire) dans différentes entreprises. À temps partiel pour des raisons de santé, puis à la naissance de son fils, elle quitte son emploi dans les années 2000 pour s'occuper de sa mère en fin de vie. Prise par son activité professionnelle, par l'éducation de son enfant et par son activité d'aidante, elle ne souhaite pas s'investir bénévolement dans les associations qu'elle identifie (la Croix Rouge, les Petits Frères des Pauvres, Emmaüs). Propriétaire avec son frère d'une maison de campagne dans un village isolé en Dordogne afin d'y emmener leur mère malade, elle rêve d'y ouvrir un lieu où elle pourrait exposer tous les objets qu'elle a accumulés en chinant et en biffant et qui remplacerait le dernier café du village qui a fermé récemment. À l'ouverture du vide-greniers à Floréal, elle est à la retraite et cherche à occuper son temps : attirée par les objets, elle y devient bénévole et s'y engage à raison de deux après-midis par semaine.

« - Comment est-ce que tu as connu le vide-greniers ?

*- Il faut que je te dise déjà que je suis quelqu'un de très curieux. Tant au niveau humain, que sur les choses, les objets. **Quand j'étais jeune, déjà, j'étais tout le temps à découverte des objets.** Ça remonte à loin. Mon père faisait les brocantes, allait tous les week-ends farfouiller dans les vide-greniers et il nous ramenait tout le temps des choses bizarres. [...] Moi j'étais toujours à l'affût de ça. [...] J'ai continué, **j'allais tout le temps chez Emmaüs, je n'ai jamais arrêté.** Donc, quand ce petit vide-greniers s'est créé dans la cité... Je connaissais Christine. Par son intermédiaire, j'y suis entrée.*

- Tu la connaissais comment ?

*- Elle habite dans mon immeuble ! Et puis, **elle me donnait toujours des vêtements de ses enfants pour mon fils.** Et puis, je suis sociable, je discute avec tout le monde, donc les choses se sont faites comme ça. Voilà comment je suis entrée dans le vide-greniers. [...]*

- Qu'est-ce qui t'a donné envie de devenir bénévole dans le vide-greniers ? Tu aurais pu y venir régulièrement pour découvrir les objets mais tu as voulu aider...

*- Je suis retraitée, donc comme beaucoup de retraités, on a envie d'occuper son temps, **c'était tout trouvé pour moi. C'est en bas de chez moi. Ce sont des objets que j'aime. Il n'y avait pas mieux. [...] C'était l'idéal pour moi la création d'un lieu comme ça.** »*

Houda, 18/10/19

Ce parcours d'engagement révèle comment des pratiques quotidiennes individuelles peuvent conduire à l'action collective. Cette passion pour les objets anciens et artisanaux s'affirme progressivement, par la socialisation dans un cadre d'engagement collectif, comme une forme de résistance ordinaire assumée au consumérisme et à l'industrialisation des modes de production. En

récupérant des objets et en les accumulant chez elle, Houda a bien conscience de se situer en dehors de la norme à laquelle elle est rappelée par le regard des autres lorsqu'elle fouille dans une poubelle ou par son entourage lorsqu'elle reçoit de la visite chez elle. Au vide-greniers, elle trouve un collectif de personnes qui partage son goût pour les objets qui ont vécu et un lieu dans lequel la récupération fait norme. Dans son étude des engagements en faveur de la cause animale, le politiste Christophe Traïni met en évidence ce ressort du passage de l'engagement individuel à la mobilisation collective : le sentiment de dissonance vis-à-vis de la norme et le degré d'effort que nécessite la mise en œuvre d'un « travail sur soi » par la soumission de ses pratiques de consommation à l'enquête permanente peut amener la personne engagée dans un régime végétarien à rechercher le soutien d'un collectif pour ne pas vivre son combat dans la solitude (Traïni 2021). Pour autant, l'engagement de Houda au vide-greniers reste « désaffilié » (Ion 2012b) : elle souligne en entretien qu'elle n'est pas adhérente de la Régie et ne souhaite pas le devenir de peur qu'on « *l'attrape* » ou qu'on « *l'accapare* ». Le vide-greniers constitue sa première expérience de bénévolat bien qu'elle ait envisagé de s'impliquer dans les associations caritatives qui animent les lieux de réemploi qu'elle fréquentait : le cadre d'engagement que ces organisations proposaient lui semblait trop rigide. Alors même qu'elle est l'une des bénévoles les plus assidue du vide-greniers, elle souhaite se sentir « *libre de partir quand [elle] le décide* » et le principe de l'adhésion lui semble incompatible avec cette exigence. Cette forme d'engagement labile fait écho au concept d'action collective individualisée proposé par la politiste Michele Micheletti pour décrire des formes de participation politique qui s'écartent d'un modèle collectiviste : à rebours d'une conception de la participation politique limitée à l'appartenance à un groupe auquel est délégué le soin de prendre les décisions et d'organiser l'action collective, l'action collective individualisée est une forme de participation politique privilégiant l'initiative individuelle et l'action concrète sur des sujets qui relèvent de la vie quotidienne (Micheletti 2010).

À l'inverse, les écogestes peuvent également constituer des débouchés de l'action collective : c'est alors la socialisation au sein du mouvement écologiste qui conduit les personnes à changer de modes de vie. L'engagement collectif constitue une porte d'entrée aux changements de modes de vie individuels. C'est le cas pour Yvonne et Claude, un couple de militant·es de l'Interassociation de La Roseraie à Angers dont le parcours d'engagement s'inscrit d'abord dans les mouvements de jeunesse catholiques de gauche (la JOC), puis dans le syndicalisme ouvrier (la CFDT) et le militantisme partisan (parti socialiste pour Claude, communiste pour Yvonne), avant de rejoindre des organisations de quartier, dont l'Interassociation et PSN 49. Leur engagement dans l'organisation du Banquet paysan tient à l'origine davantage d'un « *engrenage* » collectif que de pratiques alimentaires écologiques individuelles. Il vient néanmoins nourrir une sensibilité aux enjeux d'alimentation écologique qui a émergé sous l'influence de leurs enfants, qui limitent leur consommation de viande et privilégient les

produits issus de l'agriculture biologique. Au moment de l'entretien, leur pratique individuelle des éco-gestes est limitée : leur adhésion au tri des déchets ou à une alimentation végétale et issue de l'agriculture biologique semble davantage relever de la prescription normative dans la situation d'interaction que d'une affirmation écologiste. Contrairement à la plupart des personnes interrogées qui associe le terme d'« écolo » aux éco-gestes, cette catégorie renvoie pour Claude à une étiquette politique (EELV) et pour les deux à des luttes collectives dans le cadre desquelles il et elle ont construit un argumentaire écologiste : la critique de la récupération du label « agriculture biologique » par la grande distribution fait écho à celle qui a été portée collectivement au cours du Banquet paysan, tandis que la dénonciation des impacts sanitaires, écologiques et sécuritaires du compteur Linky a été travaillée dans le cadre d'une lutte contre sa généralisation dans le cadre de PSN 49. Ces positionnements construits dans l'action collective influencent leur mode de vie : une évolution vers un régime moins carné et le refus de l'installation d'un compteur Linky dans leur logement.

- « - [Moi] Ça vous est venu d'où cet intérêt pour les questions d'alimentation, d'agriculture ? Qu'est-ce qui vous a motivé dans le Banquet paysan ?
- [Claude] **Je ne sais pas, je ne peux même pas dire, on a été pris comme ça...**
- [Yvonne] ... **dans l'engrenage.** [...]
- [Claude] **Parce qu'on était dans l'Interassociation en responsabilité.** [...] Il y a tout ça. Et notre intérêt pour une alimentation sans viande, la question s'est posée... **On mange beaucoup de légumes.**
- [Yvonne] On a des enfants quand même, chez [Isabelle], elle fait beaucoup de choses comme ça, sans viande.
- [Moi] Vos enfants sont assez sensibilisés à ces questions-là ?
- [Yvonne] Oui. Chez [Alain], ils vont au truc bio.
- [Claude] C'est une Amap. [...] **Il ne faut pas aller dans les grandes surfaces pour acheter du bio.** C'est pour ça que le développement des commerces bio, non pas les coopératives comme la CABA [Biocoop], mais les Amap...
- [Yvonne] **C'est cher la CABA ! Tu te souviens qu'on avait été ?** [...]
- [Claude] C'est une grande surface bio.
- [Moi] **Vous vous qualifieriez d'écolos ?**
- [Claude] **Non. Pas moi.**
- [Yvonne] **En quoi consiste ta question ? Écolo, dans la nourriture ?**
- [Moi] Par exemple...
- [Yvonne] **Au niveau nourriture, on va parfois dans des magasins comme ça. Ce qu'il y a, c'est qu'on va toujours au plus vite, mais on va faire attention... Au niveau, mettre nos déchets...**
- [Claude] **On fait le tri sélectif.**
- [Yvonne] **Voilà, déjà, ça, c'est fait.** Et puis, autrement, cette affaire de nourriture...
- [Claude] **Ce n'est pas seulement la nourriture, être écolo, c'est... Pourquoi on est contre le [compteur] Linky ?**
- [Yvonne] **C'est écolo !**
- [Claude] Pour des tas de raisons. Premièrement, on nous impose...
- [Yvonne] **Déjà ça : c'est nous imposer, au départ. On n'aime pas qu'on nous impose !**
- [Claude] On nous impose le remplacement d'un compteur qui marche très bien par un autre qui va avoir trois fois moins de durée de vie, qui impacte la santé. [...] Toutes les habitudes de la maison, les périodes de consommation intense, tout ça peut être catalogué, répertorié, et c'est ce caractère intrusif : qu'est-ce que ça va donner ? À qui ? À quoi ça va servir si ce n'est pas pour servir des lobbys ? [...]

- [Moi] **Cette lutte, elle fait partie de l'écologie pour toi ?**
- [Yvonne] **Ah oui !**
- [Claude] **Oui. [...] L'écologie, c'est la possibilité aussi pour chaque citoyen de dire qu'on vit en démocratie. L'écologie, c'est démocratique. Le fait de nous imposer un truc comme ça, ce n'est pas écologique. C'est pour ça que je ne comprends pas la position des partis politiques écologistes, EELV là [...]**
- [Moi] **Et si tout ça fait partie de l'écologie pour toi, pourquoi tu ne te qualifies pas d'écolo ?**
- [Claude] **Parce qu'il y a des décisions politiques qui ne vont pas dans le bon sens.**
- [Yvonne] **Mais toi, pourquoi tu ne te sens pas écolo ?**
- [Claude] **Je suis autant déçu par les écologistes que par le PS.**
- [Yvonne] **Mais ça n'a rien à voir ! Écolo, c'est toi, tu t'occupes des autres pour savoir si tu es écolo ?**
- [Claude] **Alors peut-être que je suis écolo... »**

Claude et Yvonne, 03/05/19

Dans ces deux trajectoires, l'action collective est première et génère, à des degrés différents, des évolutions de pratiques individuelles. On retrouve ici les analyses du sociologue Randolph Haluza-DeLay qui décrit l'éco-habitus comme un apprentissage tacite suivant les mêmes étapes que tout processus de socialisation conduisant à l'adoption d'un habitus donné (Haluza-DeLay, p.112). Chez certain-es militant-es, il s'agit d'un mouvement conscient, dont l'horizon est identifié : l'adoption de l'éco-habitus émerge d'une volonté individuelle de mettre en cohérence ses engagements militants et son quotidien et signale l'appartenance à un groupe militant. Dans le cas de Claude et Yvonne, l'éco-habitus est moins approprié et n'est pas appréhendé comme le signal d'une mise en adéquation entre convictions et pratiques : c'est par l'engagement collectif davantage que par un changement de modes de vie qu'il et elle mettent en concordance convictions et pratiques. Pour autant, leurs engagements collectifs infusent dans leur mode de vie quotidien par ailleurs marqué par des formes d'autolimitation économique maintenues au cours d'un parcours d'ascension sociale relative (cf. 2.1).

Que les évolutions de modes de vie constituent des portes d'entrée ou des débouchés de la mobilisation collective, elles ne dépendent jamais seulement de choix individuels : l'articulation entre pratiques individuelles et action collective doit également se comprendre comme une condition nécessaire aux changements de modes de vie. L'adoption de l'éco-habitus a un coût, elle se heurte à des obstacles structurels que l'engagement collectif peut contribuer à contourner. L'examen des freins et des leviers d'un engagement écologiste ordinaire qui combine écogestes individuels et mobilisation collective pour l'écologie fait l'objet de la section 1.2. Avant d'y revenir, un troisième repère sur le chemin qui sépare l'écogeste de l'alternative écologiste doit être abordé : la signification politique que la personne accorde à une pratique individuelle.

1.1.3. Le sens de la pratique

Le caractère politique des pratiques quotidiennes qui se déploient à la marge du modèle dominant fait l'objet d'un débat dans la littérature scientifique. Dans son ouvrage *Quotidien politique*, la sociologue Geneviève Pruvost propose ainsi une critique de la notion de quotidien chez Michel de Certeau à la lumière des analyses de Henri Lefebvre. Dans *L'invention du quotidien* (Certeau 1990), Michel de Certeau décrit les pratiques individuelles de subversion des normes dominantes comme un art de la survie qui consiste à contourner les règles plutôt qu'à les remettre en cause, une « tactique » par opposition à une « stratégie » consciente et programmée de renversement de l'ordre établi (Juan 2018). Henri Lefebvre donne au contraire à la fabrique du quotidien une portée révolutionnaire (Lefebvre 1968) : la vie quotidienne est le lieu d'un travail de déconstruction des effets de l'industrialisation, de la fonctionnalisation et de la marchandisation dans toutes les sphères de l'existence et d'une réappropriation politique du pouvoir de chacun-e d'agir sur le monde (Pruvost 2021). La notion de résistance ordinaire proposée par la sociologue Michelle Dobré rend compte de cette ambiguïté : d'un côté, le caractère individuel de la résistance ordinaire n'empêche pas la sociologue de l'analyser comme un acte politique dans la mesure où « la plupart des actes relevant de la résistance ordinaire sont connus et reconnus comme tels (même s'ils n'entraînent pas nécessairement un discours sur eux-mêmes). » (Dobré 2002, p. 229) ; d'un autre côté, la résistance ordinaire se distingue de la désobéissance civile en ceci qu'« il s'agit d'actes privés, menés sans décision préalable, qui ignorent leur caractère politique et ne se définissent pas comme tels, ne dérogeant pas nécessairement à la loi, mais plutôt à la norme instituée par un modèle culturel hégémonique (qui n'est pas toujours ressenti comme dominant). » (*Ibid.*, p. 316).

Plutôt qu'une opposition classique entre pratiques et discours, c'est la question de la *signification* politique accordée aux pratiques (que celle-ci soit formulée ou non dans le cadre d'un discours) qui se pose ici, dans toute sa complexité méthodologique : comment, en effet, rendre compte dans l'enquête d'une signification politique qui ne se formule pas ? C'est pourtant la voie empruntée par les sociologues Alban Jacquemart et Viviane Albenga dans leur analyse des appropriations ordinaires des idées féministes (2015) : en identifiant des « appropriations pratiques » des idées féministes, il et elle mettent en évidence des formes de « 'politisations dans l'action' en dépit d'une 'dépolitisation discursive' » (*Ibid.*, p. 19), c'est-à-dire des cas de transformation des pratiques dans un contexte de diffusion des idées féministes alors même que celles-ci font l'objet d'un rejet explicite dans les discours des personnes concernées. On observerait alors des pratiques sans signification, des éco-habitus auxquels les personnes ne donnent pas sens, ou, dans le cas de la résistance ordinaire étudiée par Michelle Dobré, des pratiques dont la signification est tue. À l'inverse, la littérature consacrée à l'étude du « *value-action gap* » dans les mouvements sociaux s'est intéressée à des

significations sans pratiques : à des cas où les significations font l'objet d'un discours construit et revendiqué, sans être incarnées dans des pratiques concrètes, que celles-ci relèvent d'une évolution vers des modes de vie écologiques ou de la mobilisation collective en faveur de l'environnement (Blake 1999; Agyeman et Angus 2003). L'enjeu des politiques publiques ou des acteurs associatifs est alors de favoriser la traduction d'une préoccupation environnementale (*environmental concern*) en actions concrètes.

Dans une perspective ethnographique, on se propose ici de rendre compte dans un même mouvement de l'action et de la signification que lui accorde celui ou celle qui agit. Il ne s'agit pas d'étudier des convictions (énoncées au cours d'un entretien par exemple) indépendamment de leur incarnation dans l'action, ni d'observer des actions déconnectées du sens que les personnes leur accordent. Le terme de pratique désigne à la fois l'action et la signification, et le discours susceptible d'exprimer la signification est lui aussi une forme de pratique.

Sur le chemin qui mène de l'écogeste à l'alternative écologique, la signification politique accordée à la pratique doit être considérée. En effet, les personnes rencontrées sont nombreuses à inscrire leurs pratiques dans un horizon politique très exigeant, proche de l'alternative écologique. Pour autant, ces pratiques peuvent se cantonner à des écogestes individuels plus ou moins aboutis. Plutôt que d'interpréter cette dissonance comme la manifestation d'un fossé entre convictions et actions, on peut s'intéresser à la signification que les personnes accordent à cet écart. L'horizon que ces personnes formalisent lorsqu'elles sont amenées à définir ce que serait un mode de vie écologique se rapproche de l'alternative écologique : c'est l'autonomie vis-à-vis du système industriel et technologique qui est visée même si elle constitue un horizon lointain, parfois jugé inaccessible. Si elles ont conscience d'être catégorisées comme écologistes par un entourage qui ne se reconnaît pas dans cette étiquette, elles-mêmes associent le terme à un ensemble de pratiques plus radicales, qu'elles peinent à mettre en œuvre au quotidien. C'est ce qu'exprime Florence, une femme d'une quarantaine d'années, militante à Greenpeace et membre de PSN 49, qui habite un logement privé à La Roseraie et s'est engagée dans l'organisation du Banquet paysan.

« - C'est difficile d'être totalement écolo, parce qu'on dépend d'un système qui ne l'est pas. Donc c'est difficile à sa propre échelle de mettre des choses en place. On habite en ville. Si je pouvais, j'habiterais une roulotte, dans un coin de machin, j'essayerais de vivre sans forcément avoir besoin d'électricité, avec le soleil... Des choses comme ça, mais c'est très difficile parce qu'on dépend d'un système. [...]

- Dans ta vie quotidienne, tu sens que ça prend une place importante ?

- Ça a toujours pris une place importante. Je vivais à la campagne. J'utilise très peu de choses, je n'ai pas de machine à laver. Alors si, j'ai une voiture, mais que je ne l'utilise pas, sauf là, pour le Banquet paysan, parce qu'il y a le barnum et tout à déplacer. Mais sinon je me déplace à pied, en covoiturage, en train. Je ne surconsomme pas. [...] Je suis végétarienne, et je ne mange pas beaucoup. Je mange des fruits, des légumes, je m'arrange avec des gens qui ont des jardins. Pour moi, c'est important d'être le plus autonome possible. [...]

- Qu'est-ce qui te retient de tout plaquer, de prendre ta roulotte ?
- C'est compliqué de plus en plus en Europe et en France, avec tout ce qui est accès à la propriété... Tu dépends de tout. On voit ce qui se passe avec les gens du voyage qu'on essaye de mettre dans des maisons, à qui on met de plus en plus de bâtons dans les roues pour éviter qu'ils soient nomades, pour les contrôler un peu plus. C'est pour ça, tout est lié. »

Florence, 07/05/19

Les pratiques individuelles de Florence relèvent d'écogestes « significatifs » dont les effets sur la réduction de leur impact environnemental sont importants (régime végétarien, mobilités activités, sobriété énergétique) (cf. 1.1.1). Elles s'articulent également à des engagements collectifs et dépassent la sphère privée du quotidien (militance dans plusieurs associations écologistes) (cf. 1.1.2). Mais encore, Florence accorde à ses pratiques individuelles une signification politique radicale, marquée par un idéal d'autonomie vis-à-vis du modèle dominant. L'alternative écologique apparaît comme l'horizon politique de ses écogestes, ce qui leur donne sens et ce vers quoi elle souhaite tendre. Ces écogestes sont ainsi porteurs d'une forme de radicalité dans la mesure où ils traduisent – imparfaitement, incomplètement – une autre vision du monde.

Il faut cependant souligner que l'inscription d'une pratique individuelle dans un horizon de transformation politique n'est pas systématique. L'exemple des programmes de sensibilisation aux écogestes permet d'en rendre compte. La dimension politique des écogestes est globalement ignorée par le discours dominant de l'écocitoyenneté. Celle-ci considère la crise écologique comme le résultat de modes de vie individuels inadaptés au caractère limité des ressources de la planète et la sortie de crise est appréhendée à travers une « politique des petits gestes » (Deléage 2012b) invitant les individus à réduire leur impact écologique à travers des modes de consommation plus « responsables » (cf. Chapitre 1). Au Mas du Taureau et à Floréal-Saussaie-Courtille, cette politique se manifeste régulièrement par des campagnes de sensibilisation des locataires du parc de logement social financées par l'Union sociale pour l'habitat au niveau national et mise en œuvre au niveau local par les bailleurs en partenariat avec des associations. En 2012 et 2014, des volontaires en service civique de l'association Unis-Cité sont intervenus dans le parc social du bailleur EMH à Vaulx-en-Velin afin de sensibiliser les habitant-es aux « bons gestes pour préserver l'environnement et faire des économies sur leurs factures d'énergie »¹⁷⁴. Ce type de programme a été renouvelé en 2019 lors de la rénovation de la cité du Grand Bois, en partenariat avec un cabinet de conseil. À Floréal, le bailleur CDC Habitat finance dans le cadre des actions de gestion urbaine de proximité des campagnes de sensibilisation au tri des déchets en porte-à-porte ou en pied d'immeuble, habituellement mises en œuvre par une association d'insertion ancrée dans le quartier. Cette association est sollicitée depuis

¹⁷⁴ « Les Médiaterre arrivent aux Noirettes », *Le journal de Vaulx-en-Velin*, n°62, 4 décembre 2012, www.vaulx-en-velin-journal.com/Portraits/Journal-n-62/Les-Me-diaterre-arrivent-aux-Noirettes, consulté le 14/07/2020.

la mise en place des bornes enterrées dans le quartier qui ont remplacé les conteneurs-poubelles en 2015. Les acteurs du secteur du logement social interrogés s'accordent sur un bilan mitigé de ces programmes de sensibilisation : les médiateur-rices reçoivent peu de réponses positives de la part des habitant-es et rares sont ceux et celles qui adoptent sur le long terme les écocestes proposés.

Or ces programmes de sensibilisation investissent assez peu la question de la signification politique de la pratique. Dans le cas des campagnes de prévention des dépôts sauvages ou des jets par les fenêtres, c'est le référentiel de la propreté du cadre de vie de proximité, voire celui de la menace répressive par l'annonce d'une contravention qui est mobilisé. Dans le cas des économies d'eau et d'énergie, l'argument économique est régulièrement mobilisé : les écocestes sont présentés comme des leviers de diminution des charges mensuelles. Lorsque ces programmes mobilisent des habitant-es du quartier (des jeunes dans le cadre de chantiers participatifs, des salarié-es en insertion), les professionnel-les comptent sur la proximité relationnelle entre médiateur-rices et habitant-es pour renforcer l'impact de l'échange : l'adhésion au message s'explique alors davantage par la nécessité sociale d'entretenir une forme de civilité de voisinage. Mais les médiateur-rices font également appel à un registre moral qui mobilise plus directement des arguments écologistes tout en les dépolitisant (Malier 2019). On assiste ainsi à une forme de dépossession du sens politique que l'écoceste est susceptible de revêtir : les classes populaires étant supposées indifférentes à la question écologique, les référentiels esthétique, répressif, économique ou moralisateur sont privilégiés aux dépens du référentiel politique. L'absence de pérennité dans l'adoption des écocestes dans le cadre de ces programmes de sensibilisation peut alors s'expliquer par un évitement du sens dont ils peuvent être porteurs : qu'il s'agisse de réduire sa facture d'électricité, d'éviter une contravention, d'être poli ou de se conformer à une norme, on est loin ici de l'horizon de cohérence politique décrit précédemment chez les personnes investies dans les initiatives suivies.

La nature de la pratique considérée et son efficacité dans la réduction de l'impact écologique, l'articulation entre les répertoires individuel et collectif et la signification politique accordée aux pratiques individuelles par les personnes concernées constituent ainsi trois marqueurs susceptibles de constituer des repères pour analyser des trajectoires d'engagement qui se situent quelque part entre l'écoceste individuel dépolitisé et l'alternative écologique radicale. Le chemin qui conduit une personne à s'approcher du second pôle est parsemé d'obstacles qui ne sont pas réductibles à un manque de volonté individuelle, ni même à un déficit d'informations. Les verrous de l'engagement écologiste ordinaire doivent être réinscrits dans une analyse du système sociotechnique qui contribue à modeler les pratiques individuelles. La section suivante s'attache à identifier les leviers actionnés par les initiatives suivies pour contourner ces obstacles et accompagner les personnes vers le pôle de l'alternative écologique.

1.2. Les leviers de l'engagement écologiste ordinaire

Aucune des initiatives suivies ne réduit l'engagement écologiste à l'évolution des modes de vie individuels, mais toutes lui accordent une place centrale dans la mesure où c'est par l'appropriation des enjeux écologiques au quotidien que se construisent les trajectoires d'engagement des personnes qu'elles mobilisent. Ces initiatives contribuent à déplacer les obstacles qui s'opposent à l'adoption de modes de vie écologiques et à réinscrire les écogestes dans un projet collectif de transformation sociale. On distinguera quatre leviers que ces initiatives contribuent à actionner : l'évolution vers l'alternative écologique doit être soutenue par l'identification de l'existence d'un certain nombre de ressources (*i.*), par la possibilité d'y accéder (*ii.*), par l'apprentissage de savoirs et de savoir-faire (*iii.*), et par des formes d'encouragement ou de reconnaissance (*iv.*).

Un premier obstacle réside dans le manque de visibilité des ressources nécessaires à l'engagement écologiste ordinaire, en particulier pour les personnes peu familières du monde associatif (*i.*). Cet obstacle est particulièrement marqué en quartiers populaires où l'activité des associations et collectifs à visée environnementale est historiquement plus faible (Antolinos-Basso *et al.* 2020) et où les pratiques écologiques quotidiennes relèvent davantage de pratiques de restriction domestique invisibles que d'écogestes distinctifs (Grossetête 2019). Si la visibilité de l'écocitoyenneté y est forte du fait du ciblage des programmes de sensibilisation aux écogestes dans les quartiers d'habitat social (Malier 2019), il s'agit essentiellement d'une écologie des petits gestes, individuelle et dépolitisée, éloignée du pôle de l'alternative écologique. Dans ce contexte, les initiatives suivies fonctionnent comme des portes d'entrée dans un réseau d'acteurs engagés pour une écologie du quotidien plus ambitieuse en termes d'impacts, connectées aux mobilisations collectives et plus radicale dans son projet politique. Ce travail d'identification prend différentes formes : mise en scène de ces initiatives dans l'espace public (Banquet paysan de La Roseiraie, Festival pour Agir des Noirettes), pérennisation d'un lieu ayant vocation à être à la fois une vitrine et un espace-ressource pour les personnes engagées dans l'écologisation de leurs modes de vie (vide-greniers de Floréal, MPA aux Noirettes), mise à disposition d'outils issus d'un travail de recensement (guides des initiatives écologistes des associations En Transition pour le Maine-et-Loire et Anciela pour la région lyonnaise), accompagnement des personnes qui souhaitent s'engager et aiguillage vers les acteurs ressources investis pour les causes qui les animent (Pépinière d'Aniela à la MPA).

L'identification des acteurs constitue un premier levier à l'engagement écologiste ordinaire, mais doit être complété par la possibilité d'accéder aux ressources qu'ils proposent (*ii.*). On s'éloigne ici de l'approche psychosociale du « *value-action gap* », encore dominante dans les politiques publiques et l'action associative, qui considère le déficit d'information comme la principale explication au

décalage entre une préoccupation environnementale généralisée et la faiblesse des engagements individuels et collectifs en faveur de l'environnement (Blake 1999). Les sociologues qui se sont emparés de ce débat ont privilégié une approche centrée sur le pouvoir d'agir et son inégale distribution entre groupes sociaux. La notion d'accessibilité permet de saisir les « dispositifs structurels et institutionnels qui rendent possible ou limitent l'action individuelle en matière d'environnement »¹⁷⁵ (*Ibid.*, p. 265). Celle-ci revêt une dimension économique et une dimension géographique. Le cas de l'alimentation écologique est particulièrement révélateur des obstacles structurels auxquels les habitant-es de quartiers populaires peuvent être confronté-es lorsqu'ils et elles souhaitent faire évoluer leurs pratiques alimentaires. Les travaux critiques qui ont mis en évidence le caractère élitaire de l'écologie des écogestes ont particulièrement investigué la question de l'alimentation écologique dans une perspective de justice alimentaire : le surcoût des produits labellisés restreint de fait l'accès aux produits écologiques à une classe moyenne et aisée qui dispose des marges budgétaires suffisantes pour augmenter la part des dépenses alimentaires dans l'assiette budgétaire globale (Guthman 2003; Johnston, Szabo et Rodney 2011). Le manque d'accessibilité économique se double d'une dimension géographique : contrairement aux food deserts américains, les quartiers populaires français offrent un accès aux circuits de distribution alimentaire généralistes, mais ils affichent un manque d'accès à des produits locaux, vrac ou issus de l'agriculture biologique (Hochedez et Le Gall 2016). Par un encastrement de l'écologie dans la question sociale et par leur ancrage en quartiers populaires, les initiatives rencontrées contribuent à renforcer l'accessibilité de pratiques écologiques du quotidien socialement excluantes. Dans le domaine de l'alimentation, la recherche d'un modèle économique qui concilie qualité des produits, pratiques agricoles respectueuses du vivant, juste rémunération des producteur-rices et accessibilité pour les consommateur-rices est une constante des initiatives rencontrées : groupements d'achat en pied d'immeuble (Vrac aux Noirettes), marché biologique sur précommande (PôleIn 49 à La Roseraie), cueillette libre (La Cueillette du Clos Frémur à La Roseraie), ateliers cuisine à partir d'invendus (à la MPA), etc.

La réappropriation des gestes du quotidien dans une perspective écologiste suppose des savoirs et des savoir-faire inégalement répartis au sein des groupes sociaux (*iii*). Le coût à l'entrée peut s'avérer moins élevé pour des classes populaires qui réinvestissent des pratiques d'économies développées depuis l'enfance (Malié et Nicolas 2016). Mais l'inégale répartition de ces apprentissages issus de la socialisation primaire est révélatrice de l'hétérogénéité des classes populaires et dépend fortement de l'âge, du genre et des parcours migratoires et résidentiels. Les savoirs et les savoir-faire qui constituent les fondements de la « débrouille » (savoir coudre, bricoler, cuisiner, réparer, jardiner,

¹⁷⁵ Traduit de l'anglais : « *structural and institutional arrangements that enable or constrain individual environmental action* ».

etc.), bien qu'associés au « *bon sens* » par les personnes les plus durablement engagées dans une écologie du quotidien, sont loin d'être « naturels » et nécessitent une transmission que les initiatives rencontrées s'emploient à assurer par la valorisation de ces compétences dépréciées socialement (c'est l'un des leviers d'insertion identifié par la Régie de quartiers de Saint-Denis) et par leur mise en pratique dans le cadre d'une écologie du *faire* (c'est la vocation des multiples ateliers composant la programmation de la MPA).

L'adoption des écogestes par les classes moyennes et supérieures a été analysée comme la marque d'une volonté de distinction dans un contexte où le discours public de l'écocitoyenneté impose une nouvelle forme de normativité, valorisant les citoyen·nes « responsables » sur le plan écologique et stigmatisant ceux et celles dont les modes de vie ne correspondent pas à la nouvelle norme écocitoyenne (Rumpala 2009; Comby et Grossetête 2013; Dubuisson-Quellier 2016). Parmi les professions intermédiaires mieux dotées en capital économique qu'en capital culturel ou scolaire, l'adoption des normes de l'écocitoyenneté se manifeste par un « éclectisme » qui privilégie les écogestes les plus ostentatoires (véhicule hybride, panneaux solaires, produits labellisés) caractéristiques d'une écologie « compensatoire » de modes de vie confortables (Grossetête 2019). Face au caractère élitaire d'une écologie qui passe par des pratiques de consommation qui les excluent, les classes populaires se tiennent à distance du registre de l'écocitoyenneté « moins par méconnaissance ou ignorance que par défiance » (*Ibid.*, p. 97). N'ayant pas d'intérêt social à se conformer à une morale écologique dont elles ne bénéficient pas des gratifications, les classes populaires développent un rapport critique au récit dominant de l'écologie (Comby 2015a). L'enquête auprès des initiatives étudiées a pourtant révélé l'adhésion de personnes appartenant aux classes populaires à une écologie du quotidien qui privilégie des écogestes significatifs (en termes d'impact et d'horizon politique). Pour ces personnes qui adhèrent à l'alternative écologique sans l'atteindre en pratique, l'écart entre les pratiques quotidiennes et leur ambition politique génère une dévalorisation de leur engagement, voué à être toujours insuffisant. La littérature critique de l'écocitoyenneté s'est peu intéressée à la réception de cette norme chez les personnes qui y adhèrent et au sentiment d'insatisfaction permanente qui guette ceux et celles qui sont sensibles à un discours public qui fait peser sur les individus la responsabilité de la crise écologique (Comby 2017). À contre-courant d'une stratégie de distinction qui convertit les coûts de l'écocitoyenneté en valorisation sociale, ce sentiment de ne jamais en faire assez est doublé d'un sentiment de dissonance par rapport à d'autres cercles de socialisation au sein desquels la norme de l'écocitoyenneté n'est pas dominante, qu'il s'agisse de leur milieu familial, de leur voisinage ou de leur réseau professionnel. L'engagement écologiste ordinaire a un coût, à la fois matériel et symbolique, et ce coût est d'autant plus fort pour les classes populaires, au sein desquelles les

stratégies de distinction par l'adoption des écogestes sont moins opérantes que dans les classes moyennes et aisées.

Face à la dévalorisation personnelle et la dissonance sociale, les initiatives suivies constituent des espaces de reconnaissance des engagements écologistes (*iv*). Elles accueillent ces personnes dans des communautés dont les standards pratiques et discursifs (Eliasoph et Lichterman 2012) sont modelés par un horizon politique proche de l'alternative écologique et par des répertoires d'action conformes à l'écologie ordinaire. Dans le cadre de mobilisations collectives écologistes, la lecture des écogestes comme une stratégie de distinction individuelle tend à ignorer leur rôle dans la construction d'un style de groupe (*ibid.*) qui consolide les liens entre les personnes d'une même communauté. Ils incarnent et manifestent un sentiment d'appartenance (Horton 2003) alors même qu'ils génèrent de la dissonance en dehors des cercles militants. Les trois initiatives étudiées ont permis d'aborder ce processus de construction d'une communauté de personnes engagées pour l'écologie ordinaire, à des degrés divers et avec les difficultés qui leur sont propres. Malgré un style de groupe assez affirmé en faveur d'un attachement aux objets à contrecourant des valeurs marchandes, les visiteur-ses du vide-greniers peinent à s'affirmer comme communauté dans la mesure où la dimension écologiste du lieu est peu affirmée (*cf.* Chapitre 3). Sans réussir à faire converger des identités militantes disparates, le Banquet paysan a néanmoins constitué un espace de rencontre qui a contribué à la reconfiguration des frontières entre mondes militants (*cf.* Chapitre 4). La MPA, enfin, peut être appréhendée comme une constellation de communautés variées au sein de laquelle les personnes recomposent leur identité dans la pratique de leur engagement écologiste ordinaire (*cf.* Chapitre 5). En ouvrant des espaces de rencontres, ces initiatives contribuent néanmoins à la reconnaissance de l'engagement écologiste ordinaire de personnes assignées à l'indifférence vis-à-vis des questions écologiques.

2. Une écologie populaire ? L'encastrement de l'écologie dans le social

L'écologie ordinaire est-elle une écologie populaire ? Derrière ce terme, se jouent deux dimensions du rapport de l'écologie au populaire : il s'agit à la fois d'interroger la place des questions sociales au sein de l'écologie et sa capacité à mobiliser les classes populaires. Ces deux enjeux structurent la construction du mouvement écologiste depuis le XIX^e siècle et celle, plus récente, de son institutionnalisation partisane sous la figure des Verts, puis d'EELV. Le terme d'écologie populaire s'est imposé dans le débat public pour désigner une écologie attentive aux questions sociales,

mobilisant les classes populaires, radicale dans son projet de transformation politique, et se distinguant d'une écologie élitaire et réformiste (Le Strat 2002). Qualifier l'écologie qui se déploie sur les terrains d'enquête de « populaire », c'est donc la caractériser à la fois par sa sociologie militante (elle mobilise les classes populaires) et par son projet politique (elle s'inscrit dans une perspective de justice sociale). Or, sur ces deux dimensions, le qualificatif de « populaire » doit faire l'objet d'un certain nombre de précautions pour s'appliquer aux initiatives suivies.

Elles ne sont ni des initiatives *par* et *pour* les classes populaires, ni des initiatives de classes moyennes *sur* les classes populaires. Si elles mobilisent des classes populaires, elles sont bien souvent portées par des classes moyennes ou par des personnes issues des classes populaires ayant connu un parcours d'ascension sociale et qui jouent un rôle d'intermédiation. Au-delà des terrains d'enquête, la littérature sur l'environnementalisme ordinaire ou l'écologie du quotidien se garde d'associer cette modalité d'action pour l'écologie à une classe sociale déterminée et fait plutôt état de la diversité des manières de s'engager pour l'écologie au quotidien en fonction de sa position sociale (Dobré 2002; Dobson et Bell 2006; Blanc et Paddeu 2018b; Pruvost 2021). L'écologie ordinaire n'est ni l'apanage de classes populaires engagées dans une requalification écologique de pratiques de débrouille, ni celui de classes moyennes limitant l'écologie à la réforme distinctive et compensatoire de modes de vie dispendieux. De plus, l'écologie ordinaire ne constitue qu'une modalité d'action pour l'écologie parmi d'autres pour les classes populaires : cette thèse est centrée sur des initiatives collectives de transition écologique des modes de vie quotidiens, mais elle n'ignore pas la mobilisation des classes populaires selon d'autres répertoires d'action, à commencer par des luttes plus revendicatives et contestataires contre des injustices écologiques. Ainsi, non seulement l'écologie ordinaire n'est pas l'apanage des classes populaires, mais l'écologie des classes populaires peut prendre des formes bien différentes de l'écologie ordinaire.

L'écologie ordinaire telle qu'elle est définie dans cette thèse se rapproche en revanche du projet politique d'une écologie populaire qui articule question sociale et écologie. Elle rompt ainsi avec les figures dominantes de l'écologie que sont les écologies naturaliste, techniciste ou écocitoyenne (cf. Chapitre 1). Solidarité et écologie s'imbriquent dans chacune des initiatives suivies, selon une approche pragmatique de l'écologie comme *manière de faire* dans des contextes urbains, sociaux et économiques dégradés. Pour autant, cette articulation se joue dans l'écologie ordinaire au niveau des modes de vie et d'habiter : elle s'éloigne du répertoire révolutionnaire et contestataire, largement associé dans la tradition ouvrière de la gauche française à un projet radical de transformation sociale. Tenir ensemble radicalité politique et quotidien, c'est tout l'enjeu d'une écologie ordinaire qui se distingue à la fois de l'écocitoyenneté dépolitisée et de l'activisme militant revendicatif.

Cette section propose de discuter de la dimension « populaire » de l'écologie ordinaire à partir de deux entrées. Je commencerai par qualifier le rapport aux questions sociales et aux classes populaires des initiatives suivies à partir des pratiques des personnes qui s'y investissent et du sens que les personnes y attachent. Je mettrai en évidence l'imbrication entre sobriété choisie et précarité subie, nuanciant à la fois la thèse d'un éco-habitus nécessairement élitaire et celle d'une sobriété populaire de fait. Le rapport de l'écologie ordinaire au populaire sera ensuite appréhendé à partir des organisations : je m'intéresserai aux multiples manières dont les initiatives suivies articulent les questions sociales et écologiques, contribuant à brouiller la frontière entre écologie et action sociale.

2.1. Une entrée par les pratiques : l'écologisation des pratiques populaires

Les études de cas ont permis de mettre en évidence l'imbrication de la nécessité et de l'engagement dans les modes de vie des personnes. Les pratiques de récupération, de faire-soi-même, de bricolage, de réparation, d'autoconsommation observées sont à la fois contraintes par un manque de moyens (nécessité), perçues comme naturelles car assimilées pendant l'enfance dans des milieux familiaux modestes (bon sens) et réappropriées comme une forme de résistance au consumérisme (engagement). Cette imbrication de différentes motivations derrière des pratiques similaires et au sein d'un groupe social caractérisé par des conditions de vie modestes invite à prendre de la distance vis-à-vis des approches assignant les pratiques des classes populaires à la nécessité économique et réservant la consommation engagée à une classe moyenne politisée. Cette opposition trop schématique entre consommation par choix et consommation par nécessité a été déconstruite par un certain nombre de travaux : la philosophe Jeanne Guien et la documentariste Violeta Ramirez invitent ainsi à partir de ce qu'il y a de commun dans les pratiques de récupération des biffins et des ménages de classe moyenne engagés dans des démarches de frugalité volontaire (Guien et Ramirez 2017), les auteur·rices d'un ouvrage collectif sur la sobriété énergétique mettent en évidence l'existence d'un *continuum* entre « deux pôles de sobriété », celui de la sobriété contrainte et celui de la sobriété volontaire (Semal et Villalba (eds.) 2020), les sociologues Elisabetta Bucolo et Vincent Lhuillier décrivent l'assignation des publics précaires des magasins gratuits à la nécessité économique alors même que ceux-ci participent à la construction d'un imaginaire économique alternatif au sein de ces lieux (Bucolo et Lhuillier 2021). Ce type d'approche court cependant le risque de minimiser les inégalités sociales et les rapports de domination qui structurent une « culture matérielle partagée » (Guien et Ramirez 2017) mais dont les bénéfices restent inégalement répartis. La géographe Flaminia Paddeu invite ainsi à ne pas considérer le glanage comme un outil d'émancipation systématique pour des personnes marginalisées, soulignant que faire les poubelles ne fait pas l'objet des mêmes dispositifs de régulation ni des mêmes processus de revalorisation sociale selon que l'activité est

pratiquée par des activistes blancs du mouvement *freegan* ou par des biffins roms (Paddeu 2019). Comment dès lors faire l'hypothèse que les classes populaires sont susceptibles de développer des « formes d'autolimitation volontaire » qui « quitte[nt] le terrain de l'économie pour celui de la rationalité par rapport aux valeurs » (Dobré 2002, p. 230) sans tomber dans une forme de « populisme » qui tend à négliger les phénomènes d'aliénation structurelle par les inégalités sociales (Grignon et Passeron 2015) ? En s'intéressant aux ressorts de l'écologisation des pratiques populaires par les personnes appartenant aux classes populaires et engagées dans des initiatives écologistes, cette section se garde de considérer la requalification écologiste des pratiques populaires comme systématique et s'éloigne d'une approche qui considérerait les classes populaires comme des écologistes *de fait*. Si la faible contribution des classes populaires à l'agir anthropocénique ne fait plus l'objet de débats, il me semble nécessaire pour comprendre les parcours d'engagement écologiste de personnes appartenant aux classes populaires de ne pas s'arrêter à l'impact écologique de la pratique pour retracer les négociations de sens dont elle fait l'objet par les personnes concernées.

2.1.1. *Pratiques populaires, écologiques, écologistes*

En révélant l'ancrage chez les classes populaires de pratiques valorisées par l'écocitoyenneté et faisant l'objet chez les classes moyennes d'une revalorisation récente, la littérature relative aux pratiques populaires permet de rompre avec la grille de lecture postmatérialiste qui place l'écologie au sommet de la hiérarchie des besoins, et la déconnecte des pratiques quotidiennes, à savoir se nourrir, se loger, se chauffer, se vêtir, se soigner, se déplacer, etc. Dans le cadre d'une étude sur la sobriété énergétique dans la région Nord, le politiste Bruno Villalba invite à considérer « ce que les pauvres ont à nous dire » de la sobriété énergétique en envisageant la précarité énergétique comme une expérience non choisie de la sobriété énergétique (Villalba 2016). À partir du cas d'un quartier populaire de la banlieue de Dijon, le chercheur en sciences de l'information et de la communication Olivier Galibert voit dans les manifestations de la « débrouillardise » des habitant-es une « forme d'apprentissage de la résilience » en situation de vulnérabilité sociale et écologique (Galibert (ed.) 2015, p. 14). En partant des pratiques, cette approche matérialiste de l'écologie permet de considérer la sobriété comme une stratégie mise en œuvre par des ménages aux faibles ressources économiques pour améliorer leurs conditions de vie.

Le premier chapitre a mis en évidence deux difficultés posées par cette approche : une tendance à l'idéalisation des pratiques populaires d'une part ; le risque de catégoriser selon un registre éthique ou politique des pratiques qui ne s'en revendiquent pas d'autre part.

L'enquête de terrain confirme ces deux difficultés. L'observation de l'atelier cuisine mis en place par la Régie de quartiers de Saint-Denis conduit, à partir de l'exemple des pratiques alimentaires, à distinguer entre pratiques populaires, pratiques écologiques et pratiques écologistes en fonction de la nature de la pratique d'une part, et du degré de requalification écologiste dont elle fait l'objet d'autre part. La Régie de quartiers organise à partir de 2019 un atelier cuisine le jeudi après-midi dans un local partagé par plusieurs associations et mis à disposition par la Ville en pied d'immeuble d'une barre de la cité Neruda, à proximité du quartier Floréal-Saussaie-Courtille. Animé par une permanente de la Régie, Khadija, cet atelier est fréquenté par une quinzaine de femmes habitantes de logements sociaux dans la même barre d'immeuble qui viennent accompagnées de leurs enfants et qui entretiennent entre elles des liens d'interconnaissance. Elles sont âgées de trente à soixante ans, n'ont pas d'activité professionnelle et assurent l'essentiel du travail domestique dans leur foyer.



Photo 40 - Atelier cuisine, 09/05/2019

C'est le mois de Ramadan. L'atelier cuisine a été maintenu, mais les participantes sont moins nombreuses que d'habitude : certaines sont fatiguées car leurs nuits sont écourtées par les ruptures journalières du jeûne, d'autres n'ont pas le temps car leur travail domestique est démultiplié par les repas en famille élargie. La dizaine de femmes présentes décide de préparer quatre recettes : des galettes égyptiennes, des gâteaux marocains au sésame et au miel, des beignets et des bricks. À gauche, les beignets cuits sont mis de côté sur le plan de travail. On aperçoit le paquet de sucre et la bouteille d'huile qui ont servi à leur confection : ces produits ont été achetés au détail par Khadija auprès des commerces de proximité du quartier. À droite, Amina étale la pâte des biscuits au sésame qui seront ensuite trempés dans du sirop de glucose et cuits à la poêle.

Elles sont toutes originaires du Maghreb et parlent inégalement français. Elles bénéficient des aides sociales et constituent un public bien identifié par les associations d'action sociale qui interviennent dans ce local. En revanche, elles fréquentent peu les services de proximité municipaux, en particulier la maison de quartier. Chaque séance est consacrée à la préparation collective d'un plat, sous l'égide d'une participante. Les courses sont assurées par l'animatrice en amont de l'atelier. La préparation du plat est suivie d'une dégustation collective ou d'une distribution de portions à chacune des participantes (cf. Photo 40)¹⁷⁶.

La sociologie de l'alimentation a mis en évidence des pratiques alimentaires différenciées selon les classes sociales, soulignant la part supérieure de l'alimentation dans le budget global des ménages les plus pauvres, une plus faible variété de produits consommés tendant à la monotonie alimentaire, une faible consommation de produits frais et une surconsommation de produits industriels transformés (Caillavet *et al.* 2004). Ces résultats vont dans le sens inverse d'une association des pratiques populaires à des pratiques écologiques : ils apportent une confirmation statistique à la représentation vernaculaire selon laquelle les classes populaires seraient les premières concernées par la « malbouffe ». On a vu dans le chapitre dédié au Banquet paysan que cette représentation devait être discutée (cf. Chapitre 4, 3.1.1). Néanmoins, il faut rappeler ici que les pratiques d'économie peuvent s'accorder avec des formes de dépendance à l'égard de l'industrie agroalimentaire. Les participantes de l'atelier cuisine ont une pratique quotidienne de la cuisine mais celle-ci cohabite avec la consommation de produits industriels transformés. Cet extrait du carnet de terrain illustre que la valorisation du savoir-faire culinaire n'a rien d'incompatible avec des « goûts alimentaires » favorables aux produits conventionnels, en particulier lorsqu'il s'agit de l'alimentation des enfants (Cardon, Depecker et Plessz 2019).

« Les sept participantes ont prévu de cuisiner des crêpes farcies. Huit enfants sont présents et jouent dans le fond du local pendant la préparation. Les premières crêpes leur sont réservées, la farce n'est pas pimentée. Les enfants se regroupent autour de la table. Une petite fille tient un paquet de chips en main. Sa mère la gronde en arabe. Je comprends que ce n'est pas tant parce qu'elle mange des chips alors qu'une crêpe lui est servie, que parce qu'elle n'a pas partagé avec les autres enfants : 'Ça ne se fait pas, il ne reste qu'une chips et elle la mange devant eux, alors qu'ils en ont tous envie !' »

Carnet de terrain, 28/08/20

¹⁷⁶ Cette étude de cas s'appuie sur cinq séances d'observation participante de l'atelier cuisine, les passages dédiés à l'atelier cuisine des entretiens avec les co-directeur-rices de la Régie et la présidente, les discussions informelles avec l'animatrice de l'atelier cuisine, l'observation des réunions internes de l'équipe de la Régie où il était question de l'atelier cuisine (AG, Bureau).

La littérature sur les pratiques populaires s'intéresse plutôt à des pratiques qui rompent avec la logique du consumérisme et qui, par leur nature même, s'inscrivent dans une logique de réduction de l'impact écologique des activités humaines, quand bien même leur motivation première serait économique. La cuisine en fait partie, par opposition à la consommation systématique de plats préparés. Il faut cependant tenir compte non seulement de la nature de la pratique mais aussi de son mode de réalisation, tant l'impact écologique peut varier suivant la manière dont la pratique est réalisée : l'engagement dans une démarche zéro déchet peut paradoxalement conduire à surconsommer des objets neufs dans une logique de compensation des emballages jetables, l'autoproduction alimentaire dans le cadre d'un jardin peut être menée dans une logique d'intensification du rendement par reproduction des méthodes de l'agriculture productiviste à l'échelle de la parcelle (pesticides, semences génétiquement modifiées, brûlis, etc.). De la même manière, la cuisine ne peut être qualifiée de pratique écologique sans tenir compte de la nature des produits utilisés : leur provenance, leur mode de production et de conditionnement impacte l'empreinte écologique de la pratique. En l'occurrence, l'atelier cuisine n'est pas un espace d'apprentissage de modes d'alimentation plus écologique : la question d'une alimentation moins carnée, celle de l'adaptation des recettes à la saisonnalité, ou celle d'une sélection favorisant les produits locaux ou biologique ne sont pas abordées, ni par les participantes, ni par l'animatrice, ni par les professionnelles des associations partenaires qui participent ponctuellement à l'atelier.

*« L'atelier est consacré à la préparation du tiep bou dien, un plat traditionnel sénégalais, car Khadija, l'animatrice de l'atelier cuisine, a proposé à Fatou, une salariée de la Régie d'origine sénégalaise, de participer. Khadija a acheté 3 kg de pilons de poulet. Fatou trouve que ce n'est pas assez. Les autres participantes, toutes d'origine maghrébine, connaissent le tiep, mais dans sa version au poisson. Le poulet est plébiscité par toutes : économique, sa viande est moins grasse que celle de l'agneau ou du mouton, et davantage appréciée des enfants. **Une discussion s'amorce sur les « bons plans » pour trouver de la viande de qualité au meilleur prix à proximité. Les pilons de poulet ont été achetés à la boucherie halal du quartier. Une femme d'origine algérienne évoque des caisses de poisson surgelé vendues par un commerçant du quartier : le poisson 'vient d'Afrique', il n'est 'pas cher' et il est 'très frais'. Je demande s'il est possible de faire un tiep végétarien. Fatou semble sceptique. Une permanente de la Régie qui passe de temps en temps à l'atelier me demande : 'Sérieux, tu es végétarienne ?' Elle s'inquiète que je ne puisse pas goûter au plat. Une médiatrice sociale salariée d'une des associations partenaires du local me répond : 'Au poisson, c'est possible, mais végétarien, je ne pense pas.'** »*

Carnet de terrain, 26/02/2019

Les protéines animales restent un élément de distinction pour les cuisinières : lorsque les participantes demandent à Fatou son avis sur les barquettes de tiep préparées par une habitante du quartier résidant dans le foyer Adoma et distribuées le midi dans la rue à 4 euros la barquette, Fatou se montre critique. Elle considère que le prix est trop élevé au regard de la composition de la barquette, dans laquelle la part de riz et d'oignons est trop importante comparée à celles des

légumes et de la viande. Mais la viande reste un produit relativement cher : dans le contexte de budgets contraints, les consommateur-rices doivent donc identifier des filières de distribution qui concilient qualité et petits prix, la définition de la qualité s'éloignant alors des critères écologiques. Toutes les pratiques *populaires* ne sont pas *écologiques* et cela doit nous éloigner d'une idéalisation des pratiques populaires qui conduirait à considérer les classes populaires comme des écologistes de fait.

Les pratiques écologiques, enfin, ne sont pas nécessairement investies d'une signification politique : toute pratique *écologique* n'est pas *écologiste*. Les pratiques populaires écologiques sont bien souvent associées au « bon sens » et renvoyées à des habitudes assimilées dès l'enfance ou inscrites dans une routine domestique qui structurent un mode de vie proche de l'éco-habitus mais qui n'est pas codé selon le référentiel écologiste. Lorsque Khadija propose aux participantes de prévoir une séance de l'atelier pour la journée des droits de la femme de 2019 lors de laquelle elles « *pourraient commander des pizzas* » pour « *ne pas travailler* », les participantes s'expriment plutôt en faveur de la préparation d'un tagine, non pas par rejet des plats préparés, mais parce que « *ça ne demande pas beaucoup de temps de préparation* » et qu'elles « *pourront discuter pendant la cuisson* ».

Du « bon sens » à l'écologie, il n'y a cependant qu'un pas. Dans d'autres cas d'étude, l'affirmation du « bon sens » conduit les personnes à développer des discours critiques envers le consumérisme d'une part et l'écocitoyenneté de façade d'autre part. Par une valorisation de pratiques d'économie décrites comme « naturelles », c'est un double écart à la norme capitaliste et aux injonctions écocitoyennes que ces personnes mettent en avant. Si le référentiel de l'écocitoyenneté est mis à distance, c'est en revanche un référentiel autonomiste qui est mobilisé : les pratiques écologiques sont recodées en termes de maîtrise de ses besoins et d'autolimitation de l'usage des ressources. On se rapproche alors du modèle de l'entre-subsistance sans affichage militant que Geneviève Pruvost identifie comme une modalité de l'écoféminisme vernaculaire déployée par « de[s] femmes vivant de peu, parfois sous le seuil de pauvreté et bénéficiant de l'aide sociale en zone rurale ou périurbaine et pour lesquelles l'entre-subsistance relève de la nécessité. Ces femmes des classes populaires épaulées par un réseau d'entraide déploient à l'échelle quotidienne le bricolage, le potager, la cuisine, le recyclage le covoiturage, la couture, revendiquant leur autonomie en tant que femmes pauvres mais débrouillardes, en procédant à un recodage écologique de leur mode de vie. » (Pruvost 2021, p. 272). Ce recodage n'est pas systématique, mais lorsqu'il s'opère, il conduit les personnes à investir leur pratique d'une signification politique : une pratique *écologique* devient *écologiste* en ce sens qu'elle manifeste un autre rapport au monde, voire s'affirme dans la mobilisation collective comme un projet alternatif de transformation sociale.

L'écologisation désigne ici ce double mouvement de réduction de l'impact écologique de la pratique et de requalification politique du sens accordé à la pratique (cf. Schéma 6). Par pratique *écologique*,

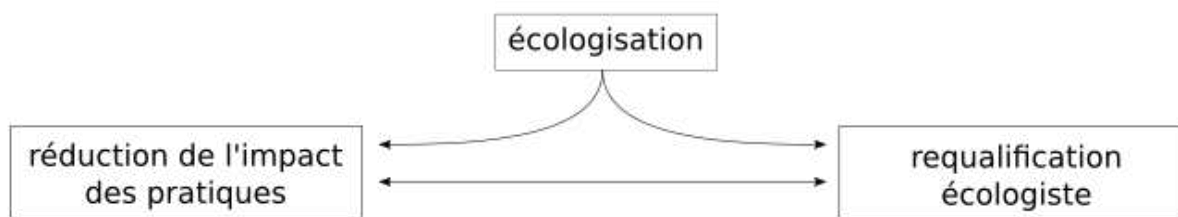


Schéma 6 - Le double processus de l'écologisation des pratiques

j'entends une pratique qui s'inscrit en décalage à l'égard de la norme consumériste et dont l'impact écologique est faible comparé à son équivalent dans le modèle dominant (par exemple, raccommoder un vêtement plutôt qu'en acheter un neuf, autoproduire ses légumes plutôt que les acheter en grande surface, etc.) Toutes les pratiques populaires ne sont donc pas écologiques et parmi celles qui le sont, l'impact écologique est plus ou moins important en fonction de la manière dont la pratique est déployée. Par pratique écologiste, j'entends une pratique écologique qui a été recodée par la personne comme relevant d'un engagement politique, qu'il s'agisse d'une façon de s'inscrire à contre-courant de la norme consumériste ou de préserver la nature. Dans le cas de l'atelier cuisine de la Régie, l'écologisation est faible : malgré la valorisation des savoir-faire culinaires qu'il permet, l'impact écologique de la pratique n'est pas interrogé et la requalification de la cuisine ne s'opère pas selon un recodage écologiste.

2.1.2. Les conditions de la requalification écologiste

Évolution vers des pratiques *écologiques* et requalification *écologiste* des pratiques sont susceptibles de se nourrir l'une l'autre. La Régie de quartiers de Saint-Denis fait le choix d'une écologisation à bas bruit, par la mise en œuvre, concrète et incomplète, d'une écologie pragmatique (cf. Chapitre 3) : c'est par la transformation des pratiques que s'opère la requalification écologiste, cette dernière étant rarement explicite. À la MPA, la requalification écologiste s'effectue par la mise en mots, à travers la formulation et la mise en débat des enjeux écologistes (cf. Chapitre 5). Réciproquement, cette requalification par le discours a une dimension performative dans la mesure où elle induit une transformation des pratiques (cf. Schéma 7). Cependant, la requalification écologiste n'est pas systématique au sein des initiatives étudiées. Pour le comprendre, il nous faut interroger comment la requalification est menée, mais également par qui elle est portée, à destination de quel public et comment elle est reçue. Les initiatives étudiées ont pour caractéristique de réunir des personnes dont les trajectoires sociales et les parcours d'engagement sont extrêmement variés : s'y côtoient classes populaires et classes moyennes, militant-es écologistes aguerris-es et primo-engagé-es. Le travail d'écologisation est inégalement réparti selon les personnes, en fonction de leur capital social et économique, de leur rôle au sein des associations et de leur expérience militante. J'aborderai ces

questions à partir des cas contrastés des ateliers cuisine proposés par la MPA et par la Régie de quartiers de Saint-Denis qui permettent d’analyser deux modes opératoires différents de la requalification écologiste.

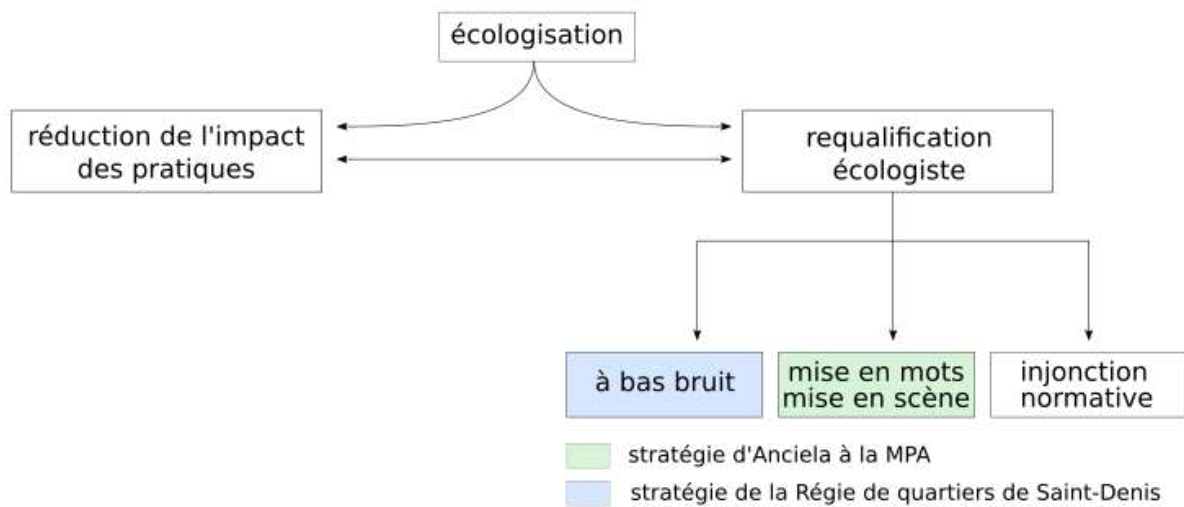


Schéma 7 - Les stratégies de requalification écologiste des pratiques

L’écologisation de l’atelier cuisine fait partie des objectifs de la direction de la Régie : la cuisine est identifiée comme un savoir-faire dont la requalification écologiste pourrait constituer une porte d’entrée vers une écologisation des pratiques alimentaires. Cet objectif n’est cependant pas jugé prioritaire par tous les membres du bureau qui y voient avant tout une activité favorisant le lien social dans le quartier et valorisant des savoir-faire dans une perspective d’insertion professionnelle : c’est le cas de Chantal, la présidente de la Régie, qui insiste dans son rapport moral lors de l’assemblée générale de la Régie en 2019 sur l’importance d’élargir le public de l’atelier cuisine pour lui donner une dimension interculturelle et sur les perspectives de professionnalisation de l’atelier cuisine par la préfiguration d’un restaurant associatif. L’écologisation de l’atelier cuisine n’est pas non plus portée son animatrice, Khadija : âgée d’une cinquantaine d’années, d’origine marocaine, mère de quatre enfants, elle est encadrante technique à la Régie de quartiers après avoir occupé un poste de médiatrice sociale au sein d’une autre association dionysienne. Malgré une certaine sensibilité à l’écologie dans son quotidien (soin par les plantes et méfiance à l’égard de l’industrie pharmaceutique, pratique de la cuisine et approvisionnement en circuit-court à l’occasion de ses retours au Maroc, fabrication artisanale de ses produits ménagers, etc.), son regard sur l’atelier cuisine est celui d’une médiatrice sociale : elle y voit une opportunité pour développer un lien de confiance avec les participantes et se positionner comme personne-ressource pour les orienter dans leurs démarches administratives auprès des professionnel-les de l’action sociale.

Au printemps 2019, l’écologisation de l’atelier cuisine fait l’objet d’une étude de faisabilité commandée par la direction de la Régie à une consultante indépendante, fondatrice d’un cabinet de

conseil et d'une association de sensibilisation à l'alimentation écologique par des ateliers de sensibilisation et un groupement d'achat. Les préconisations de l'étude vont dans le sens d'une mise aux normes écologiques et sanitaires de l'atelier cuisine : établissement d'une filière d'approvisionnement de gros, identification de fournisseurs locaux proposant des produits écologiques (par exemple, la Ferme de Gally à proximité), protocole sanitaire pour le stockage des ingrédients, la cuisine et l'entretien du lieu, sécurisation de l'accueil des enfants, etc. Du point de vue de l'animatrice, cette surenchère prescriptive contribue à associer l'objectif d'écologisation à une forme de dépossession de l'atelier cuisine, au sein duquel la mobilisation tient en partie à sa dimension informelle. Sous l'influence de la consultante, Khadija fait légèrement évoluer le mode d'approvisionnement, au profit de produits labellisés, mais toujours au détail et issus de l'industrie agro-alimentaire.

*« Les participantes de l'atelier cuisine préparent des gâteaux en vue de la rupture du jeûne. Je participe à la confection des gâteaux marocains. Khadija a acheté deux paquets de farine : un paquet de la marque Francine et un paquet de la marque Belle France, labellisé AB. Elle demande à la cantonade : 'Les filles, quelle est la différence entre les deux ?' Elle me fait un clin d'œil amusé : elle me considère comme une alliée dans la promotion des produits labellisés auprès des participantes. Celles-ci identifient très vite que l'un des paquets est issu de l'agriculture biologique mais disent privilégier la marque Francine : 'La farine est meilleure pour les pâtisseries.' Khadija tente de les convaincre de privilégier la marque Belle France. Son argumentaire est **davantage économique qu'écologique : la marque Belle France est moins chère que la marque Francine.***

*Elle réitère l'expérience avec une boîte d'œufs. Les œufs ne sont pas issus d'un élevage biologique, mais **l'étiquette affiche la volonté du distributeur de bien rémunérer le producteur.** Khadija mobilise alors un argumentaire social en faveur du produit : 'Il faut aider les petits.' Les participantes, affairées à la cuisine, ne réagissent pas.*

*Quelques produits ont été achetés en gros dans des filières en circuit-court identifiées par la consultante : la pâte de sésame, le sel, la farine de maïs et la levure boulangère. Pour des raisons économiques, le miel a été remplacé par du sirop de glucose. L'une des participantes s'en inquiète : **la recette exige du 'vrai miel'**. Khadija lui assure que 'c'est pareil' et les gâteaux sont trempés en fin de cuisson dans la casserole de sirop. »*

Carnet de terrain, 09/05/19

L'écologisation de l'atelier cuisine demeure très limitée : les pratiques évoluent en faveur d'écogestes peu ambitieux en termes de réduction de l'impact écologique, selon la logique de la labellisation segmentée. La promotion des produits labellisés n'engage pas une mise en débat du modèle agricole productiviste et l'atelier cuisine n'est pas le lieu d'une valorisation écologiste des savoir-faire culinaires face à la consommation de produits industriels préparés. L'écologisation de la cuisine à la Régie ne passe pas par l'atelier cuisine mais par la professionnalisation de l'activité de traiteur. En mai 2020, la Régie initie un partenariat avec un tiers-lieu culturel et artistique dionysien qui a investi une friche dans le centre-ville de Saint-Denis : grâce à la mise à disposition temporaire par le lieu d'un laboratoire de cuisine, la Régie projette d'assurer la restauration à destination du

public et des travailleur-ses du lieu pendant le temps du déjeuner. La direction du lieu impose un menu végétarien, ce qui constitue un point de tension avec Khadija, d'abord identifiée par la Régie pour assurer la fonction de cheffe. L'objectif d'écologiser l'atelier cuisine est laissé de côté par la direction de la Régie, qui envisage cependant que le recrutement de cuisinières dans le cadre de l'activité de traiteur puisse passer par l'interpellation de certaines participantes.

À la MPA, la cuisine est également identifiée comme une porte d'entrée vers l'écologie ordinaire, et l'écologisation est un objectif davantage partagé au sein de l'association. Dès l'ouverture du lieu en 2017, les ateliers cuisine ont pris une place centrale dans la programmation, d'abord animés par des associations spécialisées, puis par les bénévoles de la MPA (cf. Photo 41). D'abord centrés sur la question du gaspillage alimentaire (cuisiner à partir des restes, des épluchures, du pain dur), les ateliers cuisine se sont diversifiés : la cuisine végétale pour diminuer sa consommation de viande, la cuisine de fin de mois pour cuisiner avec des produits écologiques à peu de frais, la cuisine de saison, la cuisine « solo' » à destination d'un public d'étudiant-es ou de personnes âgées isolées contraint-es de cuisiner de petites quantités pour ne pas gaspiller et varier les repas...



Photo 41 - Atelier cuisine, 13/02/2019

Quatre ateliers cuisine ont été organisés à la MPA en 2019. Je n'ai pas assisté à celui du 13/02/2019. Animé par cinq bénévoles, l'atelier était précédé d'une mini-conférence sur les produits locaux et biologiques et suivi d'une préparation de tartines de saison, de gaufres à base de pain dur et d'un dessert aux légumes d'hiver. Les produits sont issus du groupement d'achat Vrac, de magasins biologiques (on aperçoit des sacs en papier kraft d'une boutique biocoop), mais également pour certains produits d'appoint du Leader Price de la place Guy Môquet (on aperçoit plusieurs pots de fromage blanc de la marque Le prix gagnant).

Les bénévoles ont également investi d'autres espaces que la MPA dans une perspective d'écologisation par la cuisine : l'association Fitranature anime régulièrement des ateliers de sensibilisation à l'impact de l'alimentation sur la santé dans des établissements sociaux, le collectif du Petit Bois assure la restauration lors de ses événements conviviaux à partir de légumes et de fruits invendus. En 2020, une nouvelle initiative voit le jour au confluent de l'action sociale et de l'écologie : les bénévoles impliquées dans les associations suscitées se rapprochent d'associations de maraudes pour créer Le Cœur du Mas Cuisine, une association qui vise à organiser des ateliers cuisine à partir de produits écologiques en vue de l'organisation d'événements conviviaux dans le quartier et de maraudes solidaires.

Lors de ces ateliers, la requalification écologiste de la cuisine est mise en mots, mais ce travail de formulation n'a rien d'évident lorsqu'il est articulé à une écologie du faire, qui passe par la transmission et la mise en œuvre concrète de savoir-faire. On peut relever trois modèles de cette articulation. L'association Forme et Saveurs, intervenue pour un atelier sur la cuisine « zéro déchet » en 2017, introduit les enjeux théoriques à chaque étape de la recette de cuisine. C'est ce que raconte Lina dans l'extrait d'entretien ci-dessous pour qui cet atelier a constitué un déclic dans son engagement à la MPA. L'association Fitranature, qui anime des ateliers cuisine dans un foyer de femmes migrantes à Vaulx-en-Velin, a commencé en s'appuyant sur des outils pédagogiques destinés à montrer l'impact de l'alimentation sur la santé, pour finalement renoncer à les utiliser en faveur d'un échange plus informel entre animatrices et participantes : la transmission des savoir-faire pratiques est formalisée tandis que celle des savoirs théoriques est informelle. C'est ce que raconte Madeleine, qui anime ces ateliers avec Yasmine, naturopathe et fondatrice de l'association. Enfin, les ateliers cuisine animés par les bénévoles de la MPA début 2019 commencent par un temps d'apport théorique assuré par Lucie, la coordinatrice, sur le gaspillage alimentaire : les deux types de savoirs font l'objet de temps séparés. Lors d'une réunion de bilan de ces ateliers, Lucie indique que l'introduction théorique gagnerait à être davantage « *pensée en lien avec la pratique* ».

« Un jour, je suis arrivée pour un atelier avec Forme et Saveurs, c'était sur le zéro déchet. Elle cassait des œufs, elle nous disait à chaque fois, chaque produit qu'elle prenait, elle faisait un commentaire : sur les œufs, 'vous savez que les coquilles d'œuf, on peut les réutiliser, il y a plein de vitamines dedans'. Elle nous a parlé des épluchures : on peut les réutiliser, on peut faire de la récup', les manger, faire des recettes. J'étais bluffée. »

Lina, 17/01/20

*« Une fois par mois, on y allait, on préparait avec des paniers de La Vie Claire. C'est de l'informel, on part de ce qu'on a. Et du coup, avec les dames, on faisait plein de jus, de soupes qu'elles ne savaient pas faire, des salades. On faisait des jolies présentations. Après, on mangeait ensemble. Ça me faisait rire, parce que **Yasmine, au début, était à fond, comme elle est naturopathe, elle venait avec ses tableaux, ses machins. Et puis, au bout de deux fois, je lui dis : 'Tu sais, je pense qu'on peut travailler sans ça. Les dames, ce n'est pas ça qui les intéresse. Ce qui les intéresse, c'est le contact qu'on va avoir.'** Elles ont du savoir-faire, tout le monde, d'un pays à un autre. C'est ça qu'elles veulent partager. **Ça n'empêchait pas que Yasmine donne des conseils, elles savaient qu'elle était naturopathe, donc elles lui demandaient des trucs. Au départ, elle voulait faire une espèce de cours magistral, et ce n'était pas adapté à ce public. »***

Madeleine, 12/11/19

Dans le cas de l'atelier cuisine de la Régie de quartiers, le travail d'écologisation est essentiellement mené par la direction et peu partagé au sein de l'association. Face à la dimension prescriptive de l'écologisation par la mise aux normes de l'atelier cuisine, l'animatrice opère une transformation des pratiques segmentée et dépolitisée : la réduction de l'impact, minime, n'est pas soutenue par la requalification écologiste. Critique à l'égard d'une écologie écocitoyenne qui tend à stigmatiser les classes populaires, le directeur de la Régie choisit de mettre à distance l'écologie injonctive au prix d'un renoncement à l'écologisation de l'atelier cuisine et au profit du développement d'une activité de traiteur, dont l'écologisation est assise sur un partenariat avec un acteur du mouvement écologiste dionysien. Dans le cas de la MPA, l'écologisation est initialement conduite par la coordinatrice et des associations partenaires, mais les bénévoles s'en font les relais, au point d'essaimer ce mode d'action dans d'autres espaces militants. La requalification écologiste passe par la formulation et la mise en débat des différents enjeux écologistes induits par la question alimentaire : déchets, agriculture, santé, lien social. La mise en mots a une dimension performative : elle implique des manières de faire qui conduisent à une réduction de l'impact des pratiques (choix des produits, vaisselle non jetable, cuisine participative, etc.).

2.1.3. Les trajectoires de la transformation des pratiques

Si elles ne sont pas toujours écologiques, les pratiques populaires constituent en revanche des supports d'engagement solides lorsque la requalification écologiste s'opère. Celle-ci peut ainsi être appréhendée comme un accélérateur sur le chemin de l'alternative écologique. Dans cette section, je propose à partir du récit du parcours d'engagement de Sophie, bénévole à la MPA, d'identifier les trajectoires possibles de l'évolution vers des pratiques écologiques au fil du processus de requalification écologiste. On s'intéresse ici aux effets sur les pratiques de la requalification symbolique.

La porte d'entrée de Sophie dans l'écologie ordinaire a été le soin de ses cheveux. À partir d'une attention portée à la composition et au prix des produits cosmétiques, elle s'est intéressée aux impacts de l'alimentation sur la santé et le bien-être et a développé une sensibilité à l'égard des modes de production des aliments. Après être passée par la grande distribution, elle découvre le groupement d'achat Vrac par l'intermédiaire d'une voisine, et participe à un atelier sur la réduction des déchets organisé à la MPA. Elle intègre l'équipe des bénévoles les plus impliqués dans la programmation du lieu et prend part à l'organisation des ateliers cuisine et faire-soi-même en 2018 et du Festival pour Agir en 2019. Elle rejoint également le collectif des Vaulx Longs Terre qui met en place un composteur de quartier aux Noirettes en 2018, le collectif du Petit Bois qui entretient une roseraie urbaine dans la cité du Grand Bois et organise des événements conviviaux dédiés à la nature en ville, et Bricologis où elle apprend à travailler le bois et à réparer des objets. Ces engagements dans le cadre d'initiatives collectives nourrissent l'évolution écologique de ses modes de vie qui, à partir du soin du corps, s'étend à toutes les sphères de la vie quotidienne. La préoccupation esthétique laisse place dans son discours aux enjeux de santé, puis à une sensibilité à l'égard de la protection du vivant et à une attention portée aux impacts des modes de consommation sur la reproduction des injustices sociales. Cet extrait d'entretien retrace le début de son parcours d'engagement, à une étape où la préoccupation esthétique est première et où sa pratique relève davantage de l'écogeste que de l'alternative écologique.

« - Au début, tu avais plus envie de mieux consommer, de consommer autrement. Ça t'est venu comment cette envie de changer de mode d'alimentation ?

*- C'est à cause de la problématique des cheveux crépus avec mes enfants. On cherchait comment s'occuper des cheveux mais sans produits chimiques... On cherchait, au début on mettait des vaselines à base de pétrole, et on se rendait compte que ça ne faisait pas grand-chose. Et par la télévision, je vois une émission qui passait, avec des personnes... des naturopathes. C'était sur la 5, ou sur D8. Ça parlait de Aroma-Zone. Mais **c'était au temps où Aroma-Zone n'avait pas grandi comme ça**. Il y avait des spécialistes qui parlaient de l'alimentation, se soigner avec les huiles végétales, s'occuper de soi, les cheveux, tout ça. C'est là que j'ai vu qu'il fallait que je change, et que les huiles, tout ça, **c'était bien plus économique** que tout ce qu'on pouvait acheter.*

- Et à partir des produits de beauté, tu es passée à l'alimentation ?

*- Oui, **au début, j'achetais chez Yves Rocher, je croyais que c'était naturel, mais en fait, ils disent 'les plantes', tout ça, mais il y a plein de produits chimiques dedans.***

- Changer d'alimentation, c'était pour prendre soin de toi ?

*- Prendre soin des cheveux, c'était ça, ça a commencé par les cheveux. **C'est notre obsession, les cheveux. Il faut les soigner, c'est difficile, il faut les dompter. Après, on a su que ce qu'on mangeait donne la beauté aux cheveux, et à tout le reste. C'est dans le corps. C'est comme ça que je me suis intéressée à l'alimentation.** »*

Sophie, 23/10/19

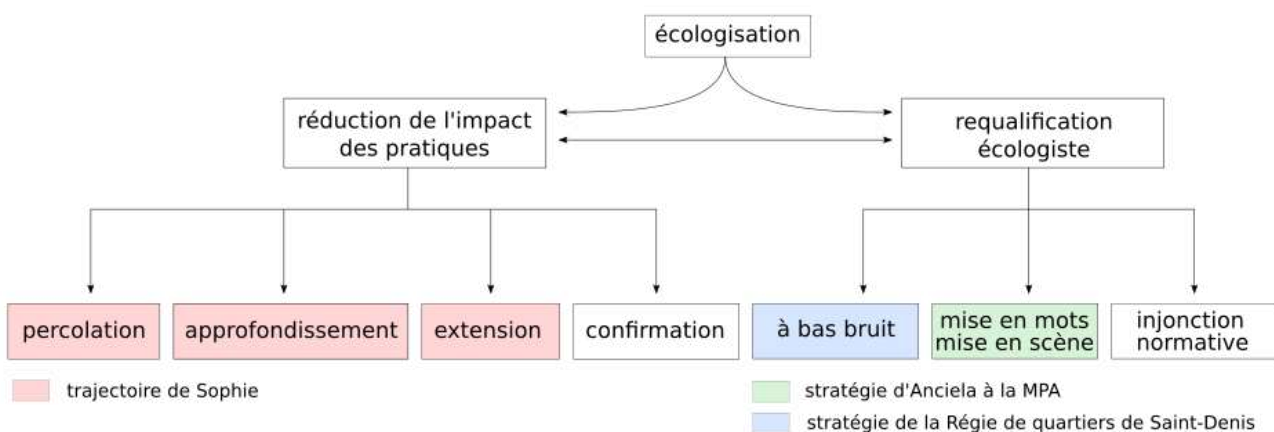
Au début de son parcours, Sophie est plus proche du pôle de l'écogeste que de celui de l'alternative écologique : les changements de ses pratiques de consommation sont d'abord segmentés, réduits aux produits cosmétiques, et elle privilégie les produits d'une industrie cosmétique qui a pris le

tournant du marketing vert en réponse aux attentes environnementales des consommateurs (Aroma-Zone, Yves Rocher). On peut lire dans l'expression de ses motivations l'appropriation d'injonctions esthétiques genrées et racialisées qui s'adressent en particulier aux femmes noires dans le soin à apporter à leurs cheveux (la « *problématique* » des « *cheveux crépus* » qu'il est « *difficile* » de « *dompter* »)¹⁷⁷. L'identification du groupement d'achat Vrac, qui lui ouvre un accès économique et géographique à des produits cosmétiques et alimentaires issus de l'agriculture biologique et/ou locale, constitue un premier pas dans une trajectoire de percolation (*i.*) et d'approfondissement (*ii.*) des écogestes. À partir des produits cosmétiques, elle initie un changement de modes de consommation alimentaire : la transition écologique des modes de vie percole (*i.*) vers un autre domaine de la vie quotidienne. Après s'être tournée vers des produits transformés et industrialisés labellisés écologiques, elle privilégie des produits moins transformés (huiles) dont les filières de production et de distribution sont plus courtes. On décèle alors dans son discours une posture critique à l'égard du marketing vert de la grande distribution (« *au temps où Aroma-Zone n'avait pas grandi comme ça* », « *ils disent 'les plantes' mais il y a plein de produits chimiques dedans* »). Ce mouvement de radicalisation de la critique à l'égard de la société de consommation conduit Sophie à approfondir (*ii.*) la recherche d'alternatives au profit de modes de consommation toujours plus alignés avec ses choix politiques. La participation aux ateliers de la MPA donne lieu à un renforcement des trajectoires de percolation et d'approfondissement : à partir du domaine de l'alimentation, elle en vient à s'intéresser à celui des déchets, s'investissant dans des initiatives contre le gaspillage alimentaire et la revalorisation des déchets organiques ; les produits en circuit-court semi-transformés sont délaissés au profit de produits bruts qu'elle transforme chez elle s'initiant au faire-soi-même. Son discours révèle une imbrication des préoccupations écologiques et économiques : les modes de consommation sont le résultat d'arbitrages entre la qualité du produit, son impact sanitaire, environnemental et social et son prix. Ses ressources limitées la conduisent à mettre en œuvre une stratégie de transfert budgétaire pour faire face à la faible accessibilité économique de certains écogestes : pour pouvoir se permettre d'acheter des produits issus de l'agriculture biologique, elle fait évoluer son régime alimentaire vers une alimentation moins carnée et renonce à acheter des vêtements neufs, privilégiant les dons ou l'achat de seconde main. La part du poste de l'alimentation augmente, à budget global constant car restreint. L'évolution écologique de ses modes de vie s'étend (*iii.*) au-delà des pratiques populaires (*cf.* Schéma 8).

¹⁷⁷ Voir à ce sujet le roman *Americanah* de Chimamanda Ngozi Adichie qui dénonce les normes esthétiques qui s'imposent aux femmes noires-américaines. Dans un contexte français, Fatima Ouassak évoque les dispositifs de contrôle qui pèsent sur les coiffures des petites filles racisées dès le plus jeune âge au sein de l'institution scolaire (Ouassak 2020).

On peut ainsi identifier dans le parcours de Sophie trois trajectoires qui la conduisent à se rapprocher de l'alternative écologique (cf. Schéma 8). On peut parler de *percolation* (i.) lorsque l'écogeste isolé et segmenté se propage à d'autres dimensions du quotidien : la prise de conscience d'une forte interdépendance entre les enjeux écologiques conduit les personnes à multiplier des écogestes de plus en plus interconnectés les uns aux autres. L'*approfondissement* (ii.) relève d'une évolution de la mise en œuvre d'une même pratique en faveur d'une réduction plus importante de son impact : l'écogeste a tendance à se renforcer lui-même dans l'ambition qu'il se donne. Cette trajectoire s'accompagne de la construction d'une posture critique à l'égard d'écogestes qui relèvent d'une stratégie marketing de labellisation et s'effectue en faveur d'une réappropriation de la fabrique du quotidien. L'*extension* (iii.) désigne un mode de percolation qui s'étend à des écogestes élitaires, dont l'accessibilité est faible pour les classes populaires et dont l'adoption nécessite des arbitrages budgétaires. Une quatrième trajectoire peut être observée chez d'autres personnes ayant connu un parcours d'ascension sociale : la requalification écologiste de pratiques populaires assimilées au cours de l'enfance dans un milieu familial modeste les conduisent à ne pas renoncer à ces pratiques de sobriété alors même que leur mise en œuvre n'est plus une nécessité économique. On peut qualifier cette trajectoire de *confirmation* (iv.) : l'évolution favorable de la trajectoire sociale ne donne pas lieu à un alignement de l'impact des modes de vie sur les standards de la classe moyenne et aisée car les pratiques d'économies, recodées en pratiques écologistes, sont maintenues. La requalification écologiste n'est pas seulement d'ordre symbolique : elle a des effets sur les pratiques elles-mêmes et permet de comprendre des parcours d'engagement qui, à partir de pratiques populaires à faible impact et/ou d'écogestes isolés, rapprochent les personnes du pôle de l'alternative écologique. Réduction de l'impact des pratiques et requalification écologiste constituent les deux volets du processus d'écologisation.

Schéma 8 - Schéma de synthèse de l'écologisation



2.2. Une entrée par les organisations : solidarité, convivialité et écologie

L'écologie et l'action sociale constituent deux causes relativement segmentées au sein du monde associatif français. La construction d'un mouvement social en faveur d'une société plus solidaire et d'une prise en charge associative des besoins et des vulnérabilités sociales s'inscrit dans le double héritage du christianisme social à l'origine du développement de l'action caritative (Topalov 1999; Fayet-Scribe 1990), et du mouvement ouvrier qui a contribué à structurer des formes de solidarité ouvrière autonomes (Christen *et al.* 2021). Ces deux traditions sont très présentes dans les quartiers populaires investigués : l'action sociale y est développée, organisée par des associations qui prennent en charge l'organisation des solidarités locales et soutenue par les institutions publiques, en particulier par la politique de la ville. Cela se traduit par une vie associative dense dans les secteurs de l'alphabétisation, du soutien scolaire, de l'accompagnement des locataires du parc social, de la précarité alimentaire, de l'accès aux droits, *etc.* Sont également nombreuses les associations qui s'inscrivent dans le registre du « vivre-ensemble » ou du « lien social » et qui prennent en charge l'animation sociale de proximité, à travers des événements conviviaux et des activités de loisirs. Le mouvement social écologiste, tel qu'il s'est construit depuis les années 1970 sur la base d'un triple héritage naturaliste, décroissant et altermondialiste, est en revanche peu présent. Les associations écologistes les plus visibles dans le débat public, professionnalisées et internationalisées, ne comptent pas ou peu de groupes locaux dans les quartiers populaires étudiés. En revanche, les initiatives écologistes sont nombreuses, mais elles se situent en marge du mouvement écologiste dominant et se saisissent systématiquement des questions écologistes par le prisme des questions sociales. La réciproque n'est pas vraie : on compte de nombreuses initiatives solidaires ou conviviales au sein desquelles les questions écologistes sont absentes. On retiendra dans cette section trois facteurs favorables à l'hybridation entre action sociale et écologie par les initiatives écologistes des quartiers populaires. Le premier tient aux parcours professionnels et aux trajectoires d'engagement des personnes qui s'investissent dans ces initiatives : elles ont majoritairement fait leurs armes militantes dans le secteur de l'action sociale et l'écologie constitue pour elles l'engagement d'une deuxième vie militante (2.2.1). Un second facteur réside dans l'ancrage de ces initiatives dans des quartiers populaires caractérisés par des contextes économiques et sociaux dégradés : la pérennité de ces initiatives dépend de leur capacité à répondre aux besoins sociaux du territoire (2.2.2). Un dernier facteur doit être souligné : la place de la convivialité dans les initiatives étudiées, qui contribue à reconfigurer les logiques traditionnelles de l'action sociale, encore marquée par la segmentation des publics et des relations inégalitaires entre bénéficiaires et aidant-es (2.2.3).

2.2.1. Des parcours ancrés dans l'action sociale

Les secteurs du soin et du travail social sont surreprésentés parmi les parcours professionnels des militant-es des initiatives étudiées, bien souvent conçus comme des champs d'engagement à la frontière de la militance. Leur engagement écologiste s'ancre dans des trajectoires de vie qui les ont rendus sensibles aux inégalités, de façon parfois première, devant les enjeux écologiques. Leurs parcours sont révélateurs de la diversité des héritages au sein de l'action sociale et de ses évolutions au fil des générations militantes. Sur les trois terrains d'enquête, on peut identifier trois grandes trajectoires d'engagement militant et professionnel auxquelles sont associées des profils sociaux différenciés par l'âge, le genre, la classe et la race.

De nombreux militant-es ont été formé-es dans les organisations du mouvement ouvrier chrétien. La jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) a marqué l'adolescence des militant-es angevin-es, en particulier au sein de la génération des militant-es de l'Interassociation, mais également parmi la génération suivante : c'est le cas de Maxence, âgé d'une quarantaine d'années, enfant du quartier Monplaisir à Angers, engagé dans la JOC depuis son adolescence, qui en est devenu salarié pendant deux ans avant de reprendre la ferme de son beau-père, affilié à la Confédération paysanne. L'influence du mouvement ouvrier chrétien est également palpable à Saint-Denis et à Vaulx-en-Velin chez une génération militante qui a connu Mai 68 et qui s'est formée dans l'action politique et syndicale. La présidente de la Régie de quartiers de Saint-Denis, Chantal, est l'une des figures de la gauche chrétienne dionysienne : engagée au PCF, elle n'a pas de mandat d'élue mais occupe des responsabilités dans des associations liées au parti communiste (elle a été présidente de la CNL locale) et a fait sa carrière dans la fonction publique territoriale à la Ville de Saint-Denis et à Plaine Commune. À Vaulx-en-Velin, l'engagement des prêtres ouvriers dans les mouvements d'occupation d'usine en 1968 a constitué une étape marquante de la formation d'une génération de militant-es investis dans la nouvelle gauche des années 1970. Les organisations de solidarité internationale, dont l'héritage chrétien est également marqué, constituent un autre espace de socialisation militante pour la même génération à Angers, passée par des organisations telles que le CCFD ou Peuples solidaires. Leur engagement écologiste est imprégné d'une sensibilité aux inégalités Nord-Sud et s'accompagne d'une posture critique à l'égard d'un modèle de développement fondé sur l'exploitation des ressources des pays du Sud au profit du Nord.

Une autre génération a été formée aux métiers du travail social dans les années 1980 et 1990 à une période où ce secteur connaissait un essor en quartiers populaires, dans le contexte favorable des premières expérimentations de développement social et urbain de la politique de la ville. Ces militant-es, qui ont aujourd'hui entre 40 et 50 ans, se sont investi-es dans les mouvements de l'immigration et des banlieues des années 1980 et ont été marqué-es par le contexte des révoltes

urbaines des années 1990 et 2000. Il s'agit de militant·es racisé·es qui associent la solidarité à la lutte contre les discriminations. Leur parcours militant est ancré dans le secteur associatif et délaisse le mouvement syndical ou la politique partisane. C'est le cas de Rachid, co-fondateur de l'AJR à La Roseraie, éducateur spécialisé et entraîneur sportif, aujourd'hui investi à l'Interassociation et dont l'engagement dans le Banquet paysan est motivé par la lutte contre la stigmatisation des quartiers populaires. Les professionnel·les du secteur de l'animation sociale affichent des profils sociaux et militants comparables, à ceci près que leur socialisation militante est davantage ancrée dans le monde de l'éducation populaire que dans celui des luttes contre le racisme. L'engagement au sein des centres sociaux, de nature professionnelle (en tant qu'animateur·rice) ou militante (en tant qu'administrateur·rice), est fréquent et les savoir-faire acquis dans ce cadre sont régulièrement transférés dans d'autres expériences associatives plus récentes en lien avec les questions écologiques. C'est le cas de Sarah, ancienne animatrice puis directrice de centre social dans la région lyonnaise, qui met à profit ses compétences de gestion de structure et son expérience de la revalorisation des déchets pour développer son association, l'AUPAS, qui organise des ateliers réguliers à la MPA. L'aide et le soin à la personne constituent un dernier secteur professionnel largement investi par les personnes de la même génération, en particulier les femmes : une large majorité des bénévoles de la MPA ou des visiteuses du vide-greniers exercent les métiers d'aides-soignantes, aides à domicile, infirmières, auxiliaires de vie, femmes de ménage. Dans le cas de Dalila, cet ancrage professionnel s'accompagne d'une socialisation militante au sein d'organisations favorisant l'auto-organisation des personnes précaires et vulnérables dans lesquelles elle est à la fois bénéficiaire et militante : elle fait ses premiers pas militants dans un collectif de précaires contre le chômage et rejoint ensuite le centre de santé communautaire Santé Commune à Vaulx-en-Velin.

On peut enfin identifier une dernière génération dont les engagements sont davantage désaffiliés et s'ancrent dans les évolutions récentes des mouvements sociaux. Ces personnes ont entre 20 et 40 ans, et constituent un groupe hétérogène du point de vue de la classe, de la race et du genre. Ils et elles ont néanmoins en commun d'avoir créé leur propre initiative solidaire ou écologique et de circuler entre des collectifs militants plus ou moins informels. On peut citer le cas de Sakina, électron libre de la MPA, mère de trois petites filles pour lesquelles elle assure l'école à la maison, sensible aux pédagogies alternatives, investie dans le réseau des squats de la région lyonnaise et engagée pour la cause des sans-papiers et des sans-abris. On pense également à Mélissa à Angers, âgée d'une vingtaine d'années, militante de la cause animale avant de rejoindre PSN 49 et de s'investir dans le mouvement des squats angevins.

Si les initiatives écologistes suivies intègrent les questions sociales, c'est d'abord qu'elles sont menées par des personnes qui transfèrent des expériences militantes et professionnelles ancrées dans l'action sociale dans le cadre de leur engagement écologiste. Ces parcours sont cependant

divers : du mouvement ouvrier chrétien des années 1950 au mouvement des squats des années 2010, de la solidarité internationale des années 1970 aux luttes antiracistes des années 2000, les militant-es rencontré-es sont les héritier-ères de cultures politiques contrastées et n'ont pas eu à faire face de manière homogène à l'expérience des discriminations et des inégalités.

2.2.2. Répondre aux besoins sociaux d'un territoire : l'exemple des initiatives alimentaires

Un second facteur permet d'expliquer l'hybridation que les initiatives suivies opèrent entre deux secteurs segmentés de l'action associative : elles s'ancrent dans des territoires populaires et s'adaptent aux enjeux économiques et sociaux auxquelles elles sont confrontées. Cette adaptation s'avère être une nécessité pour fonctionner : c'est le gage de la mobilisation et c'est aussi la base d'un modèle économique pour se pérenniser. On s'appuiera dans cette section sur le cas révélateur des initiatives alimentaires à Vaulx-en-Velin pour rendre compte de la façon dont les organisations concernées articulent impératifs écologiques et contraintes économiques et sociales dans leur projet associatif. Je ne reviendrai pas ici sur le cas angevin qui a également mis en évidence la nécessaire adaptation du message porté par la Confédération paysanne lorsqu'elle choisit de relocaliser le Banquet paysan en quartiers populaires (*cf.* Chapitre 4).

L'alimentation est l'un des marqueurs des inégalités sociales en France. L'aide alimentaire est encore la principale réponse apportée aux situations de précarité alimentaire bien qu'elle soit remise en question pour son fonctionnement descendant et sa difficulté à prendre en compte les enjeux écologiques et à mettre en œuvre la justice alimentaire (Alberghini *et al.* 2017; Langlet et Bonzi 2019; Nivard et Tavernier 2020). Parallèlement, l'alimentation est l'exemple le plus frappant d'une écocitoyenneté inaccessible aux classes populaires (Alkon et Agyeman (eds.) 2011). La « bio » est devenue le symbole d'un éco-habitus réservé aux classes moyennes et supérieures, tandis que le secteur de l'aide alimentaire reste dépendant de l'industrie agro-alimentaire. Pourtant, des initiatives existent qui tentent de rendre compatibles alimentation écologique et situations de précarité.

L'alimentation constitue un enjeu mobilisateur dans le champ de l'écologie comme dans celui de l'action sociale : en témoigne dans le secteur de l'action sociale le développement précoce des associations caritatives prenant en charge la précarité alimentaire (Retière et Le Crom 2018) et l'essor des maraudes dans le contexte de la crise sanitaire (Pitti 2020). Dans le secteur de l'écologie, l'alimentation constitue un enjeu fédérateur, à la fois très transversal (il touche aux questions d'agriculture, de gestion des déchets, de rapport à l'animal, de santé, de réappropriation de savoir-faire, *etc.*) et très appropriable (il relève d'une dimension concrète du quotidien). Pourtant, ces deux champs peinent encore à trouver des points de convergence : les exemples attestant d'une prise en

compte insuffisante de la question sociale dans des initiatives d'alimentation écologique ou de la question écologique dans des initiatives d'aide alimentaire restent nombreux. Sur les terrains d'enquête, on peut citer le cas de la Cueillette du Clos Frémur à Angers qui, située à quelques minutes à pied du quartier populaire de La Roseaie, peine à mobiliser au-delà d'un public de classe moyenne pavillonnaire malgré des prix accessibles (cf. Chapitre 4). À Vaulx-en-Velin, les militantes de la MPA bénéficiaires de l'aide alimentaire assurée par l'association AVEC¹⁷⁸ se montrent critiques à l'égard du choix des produits distribués (issus des invendus de l'industrie agro-alimentaire) et de l'absence de prise en compte du gaspillage alimentaire.

L'enquête de terrain au sein de l'écosystème de la MPA à Vaulx-en-Velin a permis de renseigner des initiatives alimentaires qui s'efforcent de déployer des modèles économiques conciliant exigence écologique des produits alimentaires, juste rémunération des producteur-rices et faible pouvoir d'achat des consommateur-rices. On peut distinguer deux modèles principaux : la péréquation pour les initiatives qui font le pari d'un modèle économique autonome et la subvention pour les initiatives qui choisissent de dépendre de financements extérieurs. L'association Vrac a fait le choix d'un modèle économique qui repose sur la subvention : les produits sont vendus au prix coûtant aux adhérent-es du groupement d'achat, tandis que les charges de fonctionnement de l'association sont prises en charge par le soutien financier des bailleurs sociaux, de fondations et des collectivités. Malgré ce modèle économique, le prix coûtant, fixé par les producteur-rices, reste trop élevé pour une partie des habitant-es et face à la concurrence des prix de la grande distribution ou du marché hebdomadaire. De plus, l'accessibilité économique ne se résume pas au prix du produit : le paiement anticipé par précommande ou par l'achat de gros constitue également des freins à l'achat pour les classes populaires (cf. Chapitre 4, 2.2.2). Les distributions de Vrac, qui s'effectuent selon un rythme mensuel et nécessitent une précommande, constituent ainsi une solution d'appoint pour la plupart des ménages adhérents et non une alternative complète à la grande distribution.

L'association FILAP¹⁷⁹ propose un autre modèle, reposant sur la péréquation. Encore en préfiguration au moment de l'enquête, le projet vise l'ouverture d'une épicerie écologique et solidaire au Mas du Taureau. Il s'inspire du modèle des épiceries sociales et solidaires qui ont pris le virage des circuits-courts plus vite que les épiceries sociales (Paturel et Carimentrand 2018) grâce à un modèle reposant sur le double prix : les client-es bénéficiaires des aides sociales accèdent à des produits à faible prix et le manque à gagner pour l'organisation est compensé par la marge réalisée sur la vente des produits à destination des client-es dont le pouvoir d'achat est plus élevé. Les fondateur-rices de FILAP (dont

¹⁷⁸ L'Association Vaudaise pour l'Entraide dans la Cité (AVEC) tient une épicerie sociale à Vaulx-en-Velin et propose des « chariots » à 10 euros contenant des produits alimentaires et hygiéniques de première nécessité (pâtes, riz, œufs, yaourts, biscuits, etc.) aux bénéficiaires en fonction de leur quotient familial.

¹⁷⁹ Créée en 2018, l'association FILAPVaulx vise à développer une Filière ALimentaire de Proximité pour les habitant-es de Vaulx-en-Velin.

les parcours et les caractéristiques sociales correspondent à la première génération de militant-es décrit-es ci-dessus, *cf.* 2.2.1) ont cependant pour ambition de sortir de la logique de l'aide alimentaire, jugée stigmatisante (par le fait de devoir justifier d'une situation de précarité avant de pouvoir consommer) et contreproductive à l'égard d'un objectif politique (partagé par la Confédération paysanne, *cf.* Chapitre 4) de revalorisation de la part du budget alimentaire dans le budget global des ménages (y compris les ménages les plus précaires). FILAP envisage ainsi de déplacer le modèle du double prix des épiceries sociales et solidaires sur les produits plutôt que sur les client-es : les prix seraient identiques pour chacun-e, mais les produits de première nécessité feraient l'objet d'une marge moins élevée. Ce modèle économique n'est cependant pas stabilisé au moment de l'enquête, le risque étant en effet de ne pas atteindre l'objectif d'accessibilité économique pour les classes populaires. FILAP fait également le choix de la vente libre : une enquête sur les pratiques de consommation alimentaire des habitantes du quartier appartenant aux classes populaires a en effet confirmé le besoin de choisir son produit (par opposition aux paniers AMAP) et de le voir pour en apprécier la qualité (par opposition aux précommandes).

Ces deux initiatives rompent avec le modèle de la récupération des invendus qui reste cependant une stratégie privilégiée pour des initiatives moins structurées. Durant le premier confinement en 2020, l'association de solidarité Jamais Sans Toit a organisé un « marché rouge » solidaire dans le quartier du Village proposant des paniers combinant des produits issus de la production maraîchère des agriculteur-rices vaudais en proximité et les invendus du marché de gros de Lyon-Corbas à 1 euro le kg de fruits et légumes. Les consommateur-rices qui en ont les moyens sont invité-es à commander un panier « solidaire » dont le prix est plus élevé pour financer des paniers à 50 centimes d'euros le kg à destination des familles du camp de réfugié-es du Mas du Taureau. La récupération des invendus constitue aussi le principal moyen d'approvisionnement pour des associations de maraudes comme Cœur à Cœur ou Cœur Banlieu'Zhar, mais également pour des associations de sensibilisation à l'alimentation écologique par des ateliers cuisine comme Fitranature : une attention est alors portée à la source des invendus, Fitranature s'approvisionnant exclusivement dans les magasins bio, qui s'inscrivent néanmoins dans la logique de la grande distribution (La Vie Claire).

L'exemple des initiatives alimentaires permet de prendre la mesure des arrangements que nécessite la conciliation des questions sociales et des questions écologiques et des limites de chacun des modèles choisis. Ce travail de conciliation s'avère cependant nécessaire pour des initiatives qui souhaitent ancrer l'écologie à l'échelle des quartiers et l'inscrire dans le rythme du quotidien et qui choisissent pour se faire des territoires populaires.

2.2.3. La convivialité au confluent de l'écologie et de l'action sociale

Au service de l'hybridation de l'écologie et de la solidarité, la convivialité constitue un socle commun des initiatives suivies. Dans une perspective d'écologie politique, la convivialité désigne une forme particulière de lien social : la rencontre entre les personnes est mise au service d'une action commune et autonome (*cf.* Chapitre 5, 4.2). Je m'inspire ici des travaux d'Ivan Illich qui fait de l'outil convivial la condition nécessaire à la sortie du monopole industriel : c'est par la réappropriation des outils et des institutions que peut se construire une société socialiste et écologiste (Illich 2014 [1973]). L'importance accordée à la valorisation et à la transmission des savoir-faire dans les initiatives suivies est révélatrice de la fonction politique accordée à la convivialité dans une perspective de conciliation entre écologie et solidarité. La convivialité permet de sortir d'une écocitoyenneté dont les ressorts résident dans la rationalité individuelle et le capital social et économique disponible pour la mettre en œuvre : elle est au fondement d'initiatives collectives qui fondent la transformation du quotidien sur les liens sociaux de voisinage. À ce titre, l'écologie ordinaire telle qu'elle est déployée sur les terrains d'enquête se rapproche de l'entre-subsistance que Geneviève Pruvost oppose à l'autosubsistance : « On est toujours pris dans un collectif de travail incluant d'autres personnes, des matériaux, des animaux, des objets, tout un milieu de vie. L'autosubsistance n'existe pas, c'est toujours de l'entre-subsistance. » (Pruvost 2021, p. 164). La convivialité constitue également une rupture avec la relation hiérarchique qui fait dépendre le ou la bénéficiaire d'un-e aidant-e qui prodigue le soin. La reproduction des rapports de domination par l'action sociale est une critique récurrente des initiatives de lutte contre la pauvreté (Paugam 2005). Si de nombreuses associations de solidarité se sont saisies de la question en mettant en œuvre des dispositifs assurant la participation des bénéficiaires à la définition des modes d'administration de l'aide, l'action sociale n'en est pas moins toujours structurée par l'identification de publics vulnérables dont la capacité de réponse à l'égard de l'aide reçue est inégalement répartie (Carrel 2017). Dans la perspective de l'action sociale, la convivialité est l'outil qui permet de passer de l'aide à l'entraide.

Au vide-greniers, la prise en charge de la solidarité de quartier passe par l'entretien des liens sociaux de voisinage dans un lieu où l'achat d'objets constitue presque un prétexte pour passer l'après-midi à discuter (*cf.* Chapitre 3, 2.2). À Angers, la fonction conviviale du Banquet paysan est prise au sérieux, comme un moyen de construire et d'entretenir des alliances entre des mondes militants différents dans la perspective d'une lutte commune (*cf.* Chapitre 4, 4.3). À la MPA, les ateliers de partage de savoir-faire entre pairs constituent le répertoire d'action le plus fréquent depuis la mise en place d'une programmation autogérée qui privilégie l'animation par l'équipe bénévole à l'intervention d'associations extérieures (*cf.* Chapitre 5, 4.2). Outre le fait que ces savoir-faire sont les socles d'une

réappropriation de la fabrique du quotidien, la dimension écologiste et solidaire de ces ateliers s'affirme par les communautés de pratique (Wenger 2005) qu'ils sont susceptibles de consolider. La dimension solidaire de l'atelier-tricot de la MPA ne s'affirme ainsi qu'en 2020, lorsque toutes les participantes ont appris à tricoter et qu'elles choisissent de se saisir de ce cadre d'action collectif pour confectionner des pieuvres à destination d'une association de soutien aux parents de bébés prématurés et des habits chauds à destination des sans-abris, en lien avec une association de maraudes accompagnée à la MPA. La convivialité constitue ainsi une opportunité pour des initiatives écologiques de mobiliser un public sur la base de relations de réciprocité. L'entraide est issue de la convivialité et non l'inverse : contrairement au modèle des systèmes d'échanges locaux (SEL)¹⁸⁰ ou des réseaux d'échanges réciproques de savoirs (RERS)¹⁸¹ qui organisent la solidarité en mettant en lien des personnes qui ne se connaissent pas nécessairement, les initiatives suivies considèrent la convivialité comme première. C'est parce que les gens se connaissent et se rencontrent qu'ils et elles sont susceptibles de s'entraider et d'agir en commun.

Les communautés de pratiques ainsi créées ne sont cependant pas à l'abri de la reproduction des rapports de pouvoir, et il faut souligner une certaine difficulté des initiatives suivies à prendre en charge la question des discriminations. La posture de pairs, valorisée dans chacune des initiatives étudiées, tend à lisser les inégalités de classe, de genre et de race au sein des collectifs. Dans le cas du vide-greniers, ce lissage s'établit au profit d'une « sociabilité légère » qui tend à éviter les sujets susceptibles de révéler les lignes de fracture au sein du groupe (Hamidi 2006). Lorsque celles-ci sont révélées, elles conduisent à l'*exit* de la personne à l'origine de l'épisode de tension, comme dans le cas de la dispute avec une visiteuse noire tenant un discours anticolonial au vide-greniers (cf. Chapitre 3). Lors du Banquet paysan, le reproche adressé par l'AJR et PSN 49 au sujet de la faible représentation des minorités visibles et des jeunes au sein de l'organisation de l'événement et les tensions relatives à la mobilisation de grilles de lecture culturalistes pour expliquer l'engagement ou la démobilisation des associations communautaires aboutissent là encore au retrait des organisations les plus critiques (cf. Chapitre 4). À la MPA, le privilège accordé par Ancielia à une sociabilité structurée par la cause pour laquelle les personnes se réunissent et s'engagent se heurte à la

¹⁸⁰ Les systèmes d'échange locaux (SEL) constituent des modes d'organisation des échanges de biens, de savoirs ou de services alternatifs au modèle marchand : les transactions sont effectuées d'adhérent-es à adhérent-es en contrepartie d'une somme de monnaie interne qui ne peut être épargnée, et qui est en général indexée sur le temps. Créés au Canada dans les années 1970, importés en Angleterre, les SEL arrivent en France en 1994. Ils trouvent cependant une filiation plus ancienne dans les utopies socialistes du XIX^e siècle et les expériences de monnaies franches du début du XX^e siècle (Laacher 2002).

¹⁸¹ Les réseaux d'échanges réciproques de savoirs constituent un mode de transmission des savoirs fondé sur une équivalence de valeur quel que soit le savoir transmis et la non-comptabilisation des échanges. Ils se sont développés au sein d'une même entreprise ou institution en France dans les années 1970 et se développent aujourd'hui entre voisin-es. Le [mouvement des RERS](#) existe depuis 1984 et s'est constitué en association : FORESCO.

revendication d'autres formes d'attachements au sein des bénévoles, qui mettent en jeu des appartenances sociales, raciales et territoriales (cf. Chapitre 5).

L'écologie ordinaire n'est pas une écologie populaire en ceci où elle n'est ni spécifique aux classes populaires, ni la seule forme que prend l'écologie dans les quartiers populaires. En revanche, elle contribue à encadrer l'écologie dans la question sociale et, à ce titre, elle constitue une opportunité de renouveler les répertoires de l'écologie d'une part et de l'action sociale d'autre part. Elle assure le réancrage de l'écologie dans la subsistance et permet de sortir d'une écologie déconnectée des besoins du quotidien. Elle permet la requalification de pratiques et de savoirs dévalorisés par le consumérisme et l'industrialisme, à condition que s'opère une écologisation des savoir-faire populaires. En travaillant à rendre l'écologie accessible aux classes populaires et en s'appuyant sur des liens de convivialité plutôt que sur des liens de dépendance, l'écologie ordinaire contribue à l'éclatement des statuts de bénéficiaires et d'aidant·e et renforce l'évolution du milieu de la solidarité en faveur d'un rééquilibrage de la relation d'aide vers l'entraide.

3. Une écologie de la proximité ? L'ancrage de l'écologie

La représentation des quartiers populaires français est marquée par l'ambivalence de leur rapport au local : tantôt quartiers-villages où la proximité constitue une ressource (Fol 2010), tantôt quartiers-ghettos enfermés dans une proximité subie (Lapeyronnie et Courtois 2008). Le local des quartiers populaires semble être à la fois le lieu de l'actualisation du lien social et le stigmate de l'enclave. Cette ambivalence a conduit les politiques publiques en quartiers populaires tantôt à lutter contre les « effets de quartier » (Bacqué et Fol 2010) par des politiques de rénovation urbaine privilégiant la mixité sociale au prix de la dispersion des locataires des parcs sociaux par le relogement (Charmes 2009; Charmes et Bacqué (eds.) 2016), tantôt à favoriser une forme de participation des habitant·es des quartiers populaires cantonnée à l'échelle locale dans la perspective d'une « démocratie de proximité » contrôlée par les élu·es municipaux·les (Sintomer, Bacqué et Rey 2012). Dans ce contexte, les initiatives écologiques locales qui investissent les quartiers populaires peuvent être considérées comme les signes d'une « éco-gentrification » contribuant à l'éviction des classes populaires des espaces urbains péri-centraux (Dooling 2009) ou comme la déclinaison écologiste d'une démocratie de proximité centrée sur l'amélioration du cadre de vie. Les initiatives suivies ne semblent pourtant ni relever d'une écologie hors sol s'imposant aux quartiers populaires pour mieux les gentrifier, ni d'une écologie du cadre de vie reproduisant l'assignation des quartiers populaires à

une proximité idéalisée. Je propose dans cette section d'investir la notion d'ancrage pour qualifier une écologie ordinaire qui constitue la manifestation concrète, sur les territoires, d'un projet politique qui dépasse l'échelle du quartier.

Si la question de l'ancrage de l'écologie se pose de manière particulière dans les quartiers populaires au vu de ce rapport au local ambivalent, il s'agit d'un enjeu structurant d'une écologie qui privilégie la transformation directe des territoires et des modes de vie : pour constituer une alternative crédible au capitalisme et ne pas se cantonner dans ses marges, l'essaimage des initiatives écologistes est nécessaire, au risque de l'écologie hors sol (*cf.* Chapitre 3, 3). Cette section propose une définition de l'ancrage à partir des trois cas d'étude. Elle s'intéresse d'abord aux supports de l'ancrage parmi lesquels on peut identifier les ressources matérielles vernaculaires dont se saisissent les initiatives sur leurs territoires d'une part (3.1.1), et les sentiments d'appartenance qui relient les personnes à un lieu d'autre part (3.1.2). Je propose ensuite une typologie des stratégies déployées par les initiatives suivies pour s'ancrer afin d'en identifier les mécanismes et les limites.

3.1. Les supports de l'ancrage

L'ancrage tel que je le décris ici pourrait s'inscrire dans un processus plus large d'« atterrissage » décrit par Bruno Latour comme une « attraction pour le terrestre » (Latour 2017) qui fonde la composition de la communauté politique sur ses conditions d'existence matérielles plutôt que sur des concepts abstraits. À la figure du citoyen appelé à s'arracher à ses attachements locaux pour rejoindre la communauté universelle de la nation, à celle du producteur doté de compétences transférables d'un territoire à un autre et poursuivant les intérêts de sa classe sociale, s'oppose celle de l'habitant, dans lequel les géographes Nathalie Blanc et Philippe Estèbe voient un nouveau sujet politique, susceptible de s'appuyer sur ses attaches territoriales pour faire émerger la Terre dans le champ politique (Blanc et Estèbe 2003; Blanc 2008). L'atterrissage désigne ainsi la prise en compte des limites géographiques dans l'extension du champ politique. On peut l'opposer au « terrassement » qui constitue le mode de relation au territoire privilégié du capitalisme et du développement industriel : c'est l'image utilisée par la sociologue Geneviève Pruvost pour décrire le phénomène de déterritorialisation des attaches et des métiers en cours depuis la Révolution française (Pruvost 2021). Face au terrassement, l'atterrissage s'apparente à un processus de relocalisation, de la production mais également des appartenances politiques. Ce sont ces deux volets de l'ancrage que l'on se propose d'examiner ici à partir des études de cas.

3.1.1. Les ressources vernaculaires

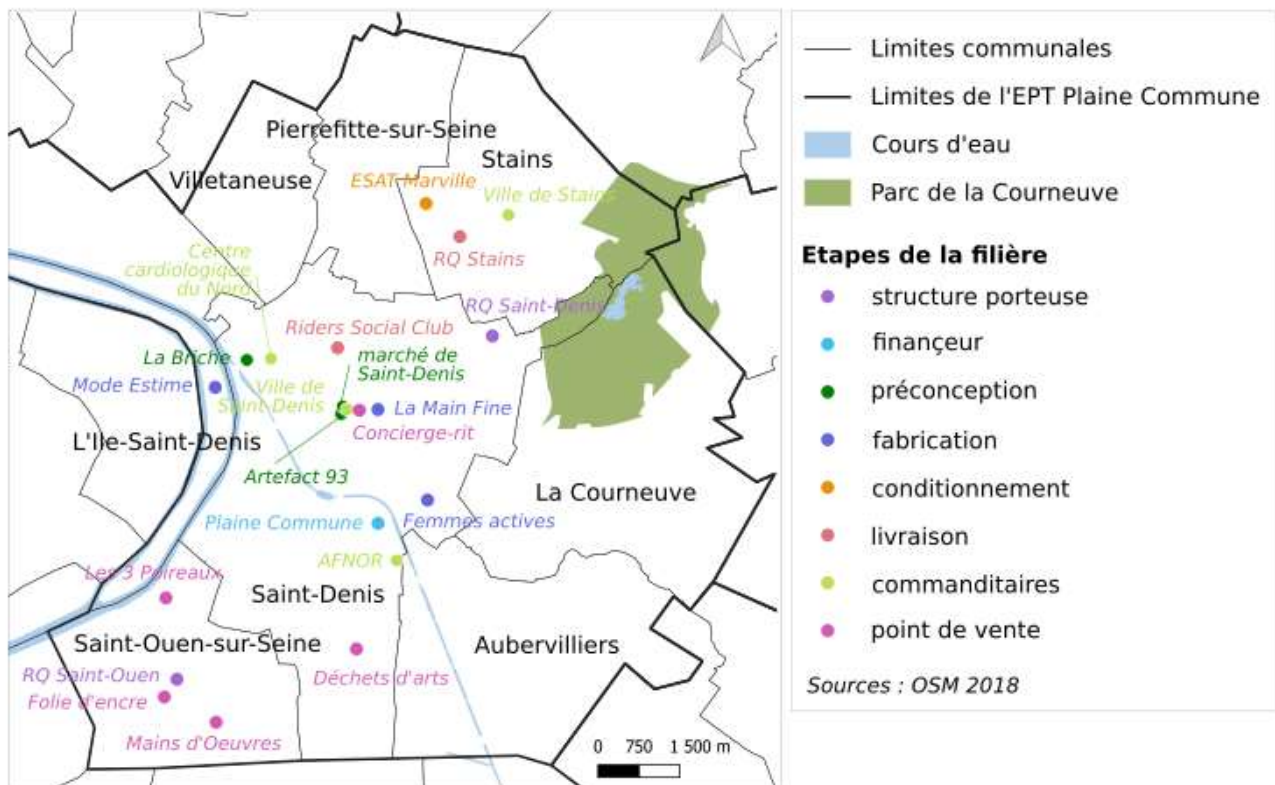
L'ancrage s'appuie d'abord sur la matérialité du territoire, sur le milieu de vie dans lequel l'initiative s'insère. Le « milieu de vie » se situe au confluent du milieu physique, naturalisé au milieu du XX^e siècle pour désigner l'ensemble des conditions biophysiques qui déterminent un genre de vie, et de l'espace géré, transformé et approprié par une communauté d'habitant-es : il est situé « entre l'univers bio-physico-chimique et celui du sujet » (Blanc 2008, p. 188). Il ne s'agit pas ici de s'appuyer sur des « ressources naturelles » à extraire et exploiter, mais plutôt sur les structures et les outils qui composent le « monde vécu », milieu qui paraît naturel parce qu'il est approprié et accessible (Gorz 2019). La connaissance de ce monde vécu et la capacité à y trouver les ressources pour y agir constitue une condition de l'ancrage des initiatives suivies. Cela se traduit par un maillage territorial d'acteurs-ressources sur lesquels il est possible de s'appuyer pour agir ensemble, et par la mobilisation des savoir-faire disponibles sur le territoire.

Cette attention accordée au milieu de vie constitue une rupture avec le mode de production industriel qui a fait du « système des professions » la condition de la prise en charge par le capitalisme de la sphère du quotidien (Pruvost 2021). À des corps professionnels d'expert-es, capables d'intervenir sur n'importe quel territoire, la logique de l'ancrage préfère des acteurs-ressources agissant sur le territoire et avec lesquels des liens préalables ont déjà été créés, dont l'action commune ne constitue qu'une réactivation. À des compétences transférables d'un territoire à un autre, l'ancrage privilégie des savoir-faire vernaculaires dont l'apprentissage s'est fait par immersion dans un milieu de vie. L'ancrage appelle alors une relocalisation de la production, non pas à l'échelle des ménages dans une perspective d'autoproduction, mais à l'échelle d'un territoire en vue de la réappropriation du quotidien par une communauté habitante.

La capacité des initiatives suivies à faire atterrir la production du quotidien peut être éclairée par le cas révélateur de la construction d'une filière de fabrication de masques artisanaux par la Régie de quartiers de Saint-Denis pendant le premier confinement, en mars 2020. Dans un contexte de pénurie nationale de masques, la Régie s'est appuyée sur son maillage d'acteurs locaux et les savoir-faire vernaculaires pour répondre dans un premier temps au besoin urgent d'équiper ses agent-es dans le cadre d'un maintien partiel de son activité, et dans un second temps aux demandes d'autres acteurs du territoire, notamment des établissements de santé. De la mise en place du confinement le 17 mars 2020 à la première phase du déconfinement le 11 mai 2020, les activités de la Régie n'ont pas cessé : le nettoyage des parties communes du parc social, la sortie des poubelles, la collecte des encombrants ont été maintenus, et la Régie a été mobilisée à plusieurs reprises pour le ramassage des déchets dans les espaces verts et sur les berges et le remplacement des poubelles dans les espaces publics de Saint-Denis et L'Île-Saint-Denis par Plaine Commune. Afin de fournir des masques

à ses employé-es, la Régie lance un appel aux dons sur les réseaux sociaux auquel répondent trois personnes prêtes à produire bénévolement une quarantaine de masques en tissu, de quoi fournir aux agent-es en maintien d'activité deux masques chacun-e. Cet appel aux dons permet d'identifier une demande généralisée de masques de la part des structures employeuses du territoire, à laquelle la Régie de quartiers de Saint-Denis, en partenariat avec la Régie de quartiers de Saint-Ouen alors au stade de préfiguration, se proposent de répondre.

Des liens d'interconnaissance entre la chargée de mission développement de l'Économie sociale et solidaire à Plaine Commune, ancienne directrice de Déchets d'Art, une association de revalorisation des déchets à Saint-Denis, et le co-directeur de la Régie de quartiers de Saint-Denis sont activés afin d'obtenir le soutien financier de Plaine Commune pour la structuration d'une filière territorialisée de fabrication de masques à hauteur de 10 000 euros. Ce fond d'amorçage permet de constituer un réseau d'acteurs susceptibles de prendre en charge chaque étape de la filière : la galerie d'art Artefact à Saint-Denis est mobilisée pour l'achat du tissu auprès de grossistes locaux, parmi lesquels un revendeur du marché de Saint-Denis dont l'activité a cessé depuis la fermeture des marchés ; le découpage du tissu est assuré par La Briche, un atelier de créateur-rices à Saint-Denis, chargé de constituer des kits de tissus prédécoupés à destination des couturières ; les kits sont ensuite distribués à cinquante couturières indépendantes dispersées sur le territoire de Plaine Commune par des cyclistes, d'abord bénévoles, puis rémunéré-es. Les cyclistes sont recrutés au sein de la coopérative de livraison à vélo Riders Social Club, affiliée à la plateforme Coopcycle, dont l'un des fondateurs est administrateur de la Régie de quartiers de Saint-Denis depuis 2019, président du centre social autogéré du 110 dans le centre-ville de Saint-Denis et salarié de la Régie de quartier de Stains. Les couturières sont identifiées à partir des réseaux d'associations d'insertion par l'activité textile Mode Estime à L'Île-Saint-Denis, La Main Fine et Femmes actives à Saint-Denis : il s'agit exclusivement de femmes, auto-entrepreneuses ou salariées d'associations d'insertion ancrées dans le territoire de Plaine Commune. Le nettoyage, le repassage et le conditionnement des masques sont assurés par un établissement médico-social d'aide par le travail (ESAT) situé à Stains qui accueille des travailleur-ses en situation de handicap. Les masques sont certifiés conformes aux normes sanitaires par l'association française de normalisation (AFNOR) dont le siège est situé à La Plaine à Saint-Denis. Ils sont ensuite livrés à vélo aux commanditaires, parmi lesquels le centre de cardiologie du Nord de Saint-Denis, l'AFNOR, les Villes de Saint-Denis et de Stains. Cinq points de vente sont également approvisionnés à destination des particuliers à Saint-Denis et à Saint-Ouen (cf. Carte 20). Les masques sont vendus 8 euros, dont la moitié revient aux couturières.



Carte 20 - L'ancrage territorial de la filière des masques développée par la Régie de quartiers de Saint-Denis

Cette expérience permet de repérer les supports de l'ancrage de la Régie de quartiers de Saint-Denis. Ils résident essentiellement dans l'activation d'un maillage d'acteurs préalablement tissé, et dans l'existence et la reconnaissance de savoir-faire locaux. Chacun des maillons mobilisés dans la filière étaient connus au préalable. Il s'agit de liens entre des structures qui font partie des mêmes réseaux et se rencontrent aux mêmes événements : la Foire des savoir-faire de Saint-Denis organisée par Plaine Commune tous les ans depuis une dizaine d'années réunit des acteurs comme les Régies de quartier, les associations d'insertion, les ateliers de créateur-rices, les tiers-lieux artistiques et culturels ; les associations écologistes du centre-ville, dont Déchets d'Art, sont rassemblées au sein du collectif Mund Gawi qui anime un jardin partagé sur la place du 8-Mai-1945 – l'Oasis des Alternatives – à proximité du centre social du 110 et à l'aménagement duquel la Régie de quartiers de Saint-Denis a participé. Mais il s'agit surtout de liens interpersonnels entre les personnes investies dans chacune de ces structures, qui peuvent être activés rapidement, sur la base de relations de confiance, et qui sont susceptibles de déboucher sur des relations de partenariat plus formelles.

La reconnaissance des savoir-faire vernaculaires constitue un second support de l'ancrage. Cette dimension fait partie intégrante d'une écologie pragmatique qui s'inscrit pour la Régie dans une perspective d'insertion par l'emploi. Comme la récupération et la réparation au vide-greniers, comme la cuisine à l'atelier de Neruda, la couture dans la filière masques constitue un savoir-faire

peu valorisé, mal rémunéré, assigné aux classes populaires et en particulier aux femmes, que la Régie entend requalifier. Cette requalification s'opère moins ici par le référentiel écologiste que par celui de l'urgence sanitaire. Le premier confinement a contribué à rendre visibles les conséquences de l'externalisation de la fabrique du quotidien : c'est la dépendance des confiné·es à l'égard des petites mains de l'industrialisation du quotidien qui a été mise en valeur par l'arrêt des activités « non essentielles ». À travers la relocalisation de la production et l'engagement à rémunérer ces savoir-faire, au prix d'une revalorisation de la valeur marchande des objets produits, cette expérience de fabrication artisanale de masques constitue un travail de reconnaissance à l'égard d'une filière textile préexistante mais peu visible.

Cette filière se situe à mi-chemin entre la solidarité de voisinage, organisée sur une base bénévole, et la prise en charge institutionnelle de l'équipement sanitaire de la population. C'est le modèle de la solidarité de voisinage qui a été privilégié à Vaulx-en-Velin par la MPA qui a mis à disposition les machines à coudre de l'atelier couture pour la confection de masques par des bénévoles, à destination de leur entourage ou des bénéficiaires des associations d'action sociale de la ville. Face à la pénurie de masques, la Régie de quartiers de Saint-Denis a été l'interlocuteur de commanditaires qui dépassaient largement l'échelle locale : l'APHP et le conseil régional d'Île-de-France, à la recherche de surblouses et de masques, ont émis des demandes respectives de l'ordre de 20 000 surblouses et de 500 000 masques à produire en quelques jours. L'incapacité de la filière mise en place à répondre à de telles demandes donne la mesure du périmètre de l'ancrage : il ne se situe pas à l'échelle du quartier Floréal-Saussaie-Courtille – la filière masques mobilise des acteurs à l'échelle de Saint-Denis et des villes voisines du territoire de Plaine Commune – mais il perd en résilience au-delà de la réponse aux besoins locaux. La filière masque est une filière artisanale et n'a pas vocation à s'industrialiser : le changement d'échelle passe par l'essaimage (par la naissance d'initiatives similaires mais autonomes sur d'autres territoires), plus que par le développement (par l'augmentation des capacités de production et l'élargissement du périmètre de l'initiative en question).

3.1.2. L'attachement au(x) proche(s)

Faire de l'habitant·e un sujet politique, c'est réancrer la vie publique dans les communautés de proximité et considérer les attachements au proche comme des ressorts de politisation (Melé et Neveu 2020). La question des relations affectives entre les gens et les lieux a connu un intérêt croissant dans la littérature scientifique, en particulier anglosaxonne, à partir des années 1980 : dans un contexte de métropolisation, de mondialisation et d'essor des technologies de l'information et de la communication, un apport important de ces travaux a été de montrer que « non seulement les

lieux n'ont pas perdu leur signification, mais leur importance dans le monde contemporain a peut-être même augmenté. »¹⁸² (Lewicka 2011, p. 209). On peut retenir trois apports principaux de cette littérature pour comprendre le processus d'ancrage des initiatives écologistes dans les quartiers populaires. Ces travaux ont permis de mettre en évidence l'entremêlement des dimensions sociale et spatiale dans le rapport au lieu (*i.*) L'attachement au lieu peut passer par une charge affective et symbolique accordée à des objets physiques qui composent les lieux (Sébastien 2016) comme par la concentration des liens sociaux au sein d'une communauté territorialisée (Trentelman 2009). Dans des quartiers populaires où la catégorie de quartier est devenue une catégorie militante pour revendiquer une appartenance territoriale, l'imbrication entre attachement *au proche* et attachement *aux proches* (Dechézelles et Olive (eds.) 2019) est particulièrement sensible au sein des associations qui s'inscrivent dans ce logiciel d'action.

Pour autant, la construction de l'attachement au quartier s'opère selon des modalités différenciées en fonction des trajectoires sociales des personnes (*ii.*) Le capital d'autochtonie a été analysé comme « un ressort essentiel de la culture du pauvre » à même de compenser la faiblesse des capitaux économiques ou culturels (Retière 2003). Cependant, il apparaît non seulement que les classes aisées sont également capable de mobiliser le registre du proche pour faire valoir leurs intérêts (c'est la figure du NIMBY), mais également que le sentiment d'appartenance au quartier est inégalement réparti au sein des habitant-es de classes populaires. Les quartiers étudiés sont aussi des quartiers de transit où la mobilité résidentielle est importante, des quartiers-dortoirs pour des travailleur-ses soumis-es à la précarité du marché de l'emploi dont les mobilités quotidiennes se déploient à l'échelle métropolitaine, et des quartiers fragmentés entre zones pavillonnaires, résidences d'habitat social et nouvelles constructions issues de la rénovation urbaine. L'attachement au lieu ne constitue pas ainsi un préalable à l'engagement au sein des associations suivies : il est parfois construit dans et par l'engagement.

Cela m'amène au troisième apport que je retiendrai de ce champ de littérature : attachement et engagement ne sont pas nécessairement corrélés (*iii.*) mais l'ancrage de l'écologie ordinaire en quartiers populaires appelle à reconfigurer les sentiments d'appartenance au proche. Dans les quartiers populaires investigués, l'attachement au quartier est revendiqué par des associations issues de la mouvance autogestionnaire des grands ensembles des années 1970 ou du mouvement des quartiers populaires héritier des luttes de l'immigration. La valorisation du territoire, de sa diversité culturelle, de son histoire urbaine et sociale et de ses solidarités locales s'inscrit dans une stratégie de lutte contre la stigmatisation des quartiers populaires et de réappropriation des espaces urbains en contexte de rénovation urbaine. La construction de l'attachement au lieu par la lutte et la

¹⁸² Traduit de l'anglais : « *Not only have places not lost their meaning but their importance in the contemporary world actually may have grown.* »

mobilisation n'est d'ailleurs pas propre au quartier populaire, la défense d'un territoire contribuant à la mythification de son identité (Vermeersch 2006; Cossart et Talpin 2019; Melé et Neveu 2020). L'ancrage de l'écologie dans ces contextes urbains et militants conduit les acteurs à faire évoluer les logiciens de lutte, le régime du proche s'articulant avec celui de la protection de l'environnement. En effet, le capital d'autochtonie n'est pas toujours une source de légitimité suffisante dans des contextes où la figure de l'habitant comme sujet politique ne fait pas l'objet de la même reconnaissance que celle du citoyen animé par la recherche de l'intérêt général. L'écologie constitue ainsi une opportunité de composer avec d'autres logiciens de justification de la mobilisation et de constituer des alliances avec des acteurs qui s'inscrivent dans d'autres réseaux de militance (Dechézelles et Olive (eds.) 2019).

La place de l'attachement au quartier dans l'ancrage de l'écologie ordinaire en quartiers populaires peut être éclairée par le cas d'un projet de plantation de fruitiers dans l'espace public à La Roseraie¹⁸³. En 2018, lors de la première édition du budget participatif de la Ville d'Angers¹⁸⁴, quatre projets de vergers urbains sont présentés sur la plateforme numérique par des habitant-es. Les deux premiers ciblent des lieux de plantation précis, l'un dans le quartier des Justices, l'autre dans le quartier Saint-Jacques-Nazareth, tandis que les deux autres proposent de planter des fruitiers partout dans la ville. Sur suggestion des services techniques de la Ville, les trois porteur-ses¹⁸⁵ de projet se regroupent en vue du vote et le projet est lauréat, en deuxième position sur 16 projets retenus. Le budget alloué est conséquent (80 000 euros) et suffisant pour envisager un vaste programme de plantation de fruitiers dans toute la ville qui s'insère alors dans un plan paysager présenté en conseil municipal en juin 2019. Devant l'ampleur du projet, l'un des porteur-ses, Thomas, habitant des Justices et membre de l'association En Transition, propose à l'association d'en reprendre le suivi : il juge une association écologiste d'envergure départementale plus légitime qu'un simple habitant pour « *aller dire à l'autre bout de la ville où est-ce que c'est bien de mettre un arbre* ». Les instances de démocratie locale sont sollicitées par la mairie pour contribuer à l'identification des sites et participer à la mobilisation des habitant-es. C'est ainsi que les

¹⁸³ Cette étude de cas s'appuie sur une analyse croisée des discours des principales parties prenantes, recueillis dans le cadre des entretiens avec deux membres de l'association En Transition, un membre de l'AJR et de PSN 49, l'adjointe à l'Environnement, aux espaces verts et aux cimetières et dans le cadre de discussions informelles avec des militant-es de l'AJR. Cette analyse de discours a été complétée par une revue de site.

¹⁸⁴ Le premier budget participatif de la Ville d'Angers est lancé en 2018 sur la base d'un budget d'investissement d'un million d'euros. Des propositions de projets sont émises par les citoyen-nés sur une plateforme participative en ligne. Leur sélection est soumise au vote des citoyen-nés. Les propositions retenues sont financées et mises en œuvre par la Ville en concertation avec les porteur-ses de projet. En 2019, une thématique est proposée par la Ville aux porteur-ses de projet : la végétalisation.

¹⁸⁵ L'une des porteur-ses a proposé deux projets, un local et un à l'échelle ville.

représentants de l’AJR et de PSN 49 au Conseil des Citoyens du quartier (CCQ)¹⁸⁶ La Roseraie prennent connaissance du projet et de sa déclinaison locale.

Or ces deux associations étaient porteuses depuis les années 2000 de projets similaires qui n’ont pas abouti. Au début des années 2000, l’AJR, à l’initiative d’un militant·e ayant grandi dans la ZUP dans les années 1970, interpelle le bailleur social Angers Loire Habitat pour planter des haies comestibles dans les espaces collectifs des résidences, se souvenant de son enfance durant laquelle il cueillait des fruits dans la zone maraîchère à proximité de la ZUP. Le bailleur se montre réticent, évoquant les problèmes d’entretien causés par les chutes de fruits au sol. Cette idée de vergers urbains est réactivée par une militante de PSN 49 et de l’AJR en 2016 : nouvellement arrivée à La Roseraie, elle résidait auparavant dans une commune périurbaine à proximité de Sens où elle s’est investie dans un jardin partagé qui peinait à mobiliser au-delà d’un petit cercle de personnes qui se sont rapidement essouffées. Convaincue que le modèle du verger en cueillette libre constitue un cadre d’engagement plus souple pour les habitant·es du quartier et moins contraignant en termes d’entretien, elle met le projet en discussion lors d’une table de quartier animée par PSN 49. Le cadre de la table de quartier, indépendant des institutions, ne permet cependant pas de solliciter le soutien de la municipalité ou des bailleurs sociaux : le modèle envisagé alors est celui de la *guerilla gardening*, ce mouvement de réappropriation citoyenne des espaces publics urbains par la plantation « sauvage » de graines (Baudry 2011). Cette réflexion autour de la végétalisation du quartier se poursuit au moment de la rénovation de la place Jean XXIII en 2018 : PSN 49 interpelle la municipalité sur l’opportunité de planter des espèces exotiques en hommage à la première génération de l’immigration maghrébine dans le quartier. Des espèces au feuillage persistant sont envisagées (magnolias, néfliers du Japon, palmiers trachycarpes) dans la perspective d’un embellissement du cadre de vie quotidien pour les personnes âgées qui font usage de la place et d’une valorisation de la diversité culturelle du quartier par la biodiversité urbaine. Cette proposition traduit la volonté de PSN 49 de visibiliser l’héritage migratoire du quartier de La Roseraie et de reconnaître le sentiment d’attachement qui lie les Chibanis à un quartier qu’ils ont contribué à construire dans les années 1970. La place Jean XXIII, cœur de l’ancienne ZUP, constitue l’un des marqueurs physiques de l’attachement au lieu que l’opération de réaménagement de 2018 vient transformer : la proposition de PSN 49 s’inscrit

¹⁸⁶ Pour répondre à l’obligation issue de la réforme de la politique de la ville de 2014 de créer des conseils citoyens dans chaque quartier prioritaire, la Ville d’Angers a fait le choix de fusionner les conseils de quartier préexistants dans les 10 quartiers de la ville et les conseils citoyens : les conseillers citoyens sont les habitant·es des quartiers prioritaires qui rejoignent les conseils de quartier (renommés conseils des citoyens du quartier) et qui sont associés aux décisions relatives au Contrat de ville. Source : [ecrivons.angers.fr/processes/CCQ2018](https://www.ecrivons.angers.fr/processes/CCQ2018), consulté le 24/07/2022. Il existe donc des CCQ dans tous les quartiers de la Ville, et non seulement en géographie prioritaire, mais les CCQ dont le périmètre comprend une zone en géographie prioritaire intègrent des « conseillers citoyens » dont les compétences s’étendent à la politique de la ville et non seulement à la politique municipale.

également dans la lignée d'une mobilisation contre le programme de rénovation urbaine du quartier dont le réaménagement de la place Jean XXIII constitue la dernière étape.

Cet historique explique que la réception en CCQ du projet issu du budget participatif ait entraîné un sentiment de dépossession chez les militant-es de La Roseraie concerné-es. Les fruitiers en cueillette libre s'étaient au fil des années chargés d'une dimension affective entremêlant attachement au quartier et à la communauté. Le projet de plantation de haies comestibles renvoie au souvenir du paysage urbain du début de la ZUP, construite sur d'anciennes terres horticoles, dont le débat sur l'histoire du quartier lors du Banquet paysan visait à célébrer la mémoire. Le projet de plantation d'espèces exotiques sur la place Jean XXIII s'inscrit dans une perspective de reconnaissance de l'histoire migratoire du quartier : le choix des espèces devient un enjeu symbolique dans la mesure où il est envisagé comme l'occasion de renouveler un sentiment d'appartenance à la place fondé sur un sentiment d'appartenance à une communauté, celle des Chibanis. Ces deux projets relèvent également d'une volonté de réappropriation de l'espace public urbain dans un contexte où les transformations urbaines engagées à partir de 2001 tendent à en réguler les usages par la résidentialisation et la densification. Enfin, le projet de verger urbain en cueillette libre est le signe d'un attachement au lieu construit dans l'engagement par une nouvelle habitante de La Roseraie : elle commence par développer des liens communautaires au sein de l'AJR et de PSN 49 qui débouchent sur un lien au quartier, fondement du logiciel de lutte de ces deux associations. Ce lien au quartier est nourri par un « lien différentiel » (Sébastien 2016) aux quartiers populaires : son enfance dans un autre quartier populaire de grands ensembles nourrit un attachement qui s'étend de lieux en lieux. Sa sensibilité écologiste se traduit par une écologie ordinaire mise en œuvre dans le cadre de ses modes de vie quotidiens et par des actions collectives de quartier, et ces dernières s'inspirent d'expériences précédentes dans d'autres contextes urbains (le jardin partagé à proximité de Sens) sans pour autant les répliquer. Le modèle de la *guerilla gardening* renvoie à un sentiment d'appartenance au quartier fondé sur un rapport ambivalent aux institutions publiques, entre quête de reconnaissance et volonté d'autonomie.

La mise en avant de l'attachement au proche s'avère insuffisante pour assurer la recevabilité de ces projets par les institutions. La mobilisation du logiciel écologiste, dans un contexte de montée des impératifs écologiques dans les politiques publiques et d'un affichage renforcé de ces enjeux par la municipalité en période préélectorale, conduit en revanche à une mise en œuvre rapide du projet de vergers urbains dans toute la ville. Le cadre du budget participatif, défini par la Ville, la sollicitation des instances de démocratie locale et l'engagement d'une association métropolitaine capable de mobiliser des relais locaux achève de construire la légitimité du projet. Du point de vue des militant-es de La Roseraie, la déconnexion de ce projet, appréhendé à partir de sa déclinaison locale, à l'égard de l'historique auquel il fait écho sans s'y encastrent, est comprise comme un manque de

reconnaissance de l'ancrage militant que les associations qu'ils et elles représentent ont construit dans le quartier. L'écologie telle qu'elle est déployée à travers ce projet est perçue comme une écologie hors sol, peu attentive aux dynamiques locales.

Il faut cependant nuancer cette représentation à la lumière de la mise en œuvre effective du projet à La Roseraie : la déclinaison locale est finalement menée en collaboration avec une association de riverain-es qui avait sollicité la Ville pour réaménager le Jardin de La Roseraie, situé au Nord-Est du quartier, créé en 1934 pour accueillir une pépinière municipale. En 1949, une roseraie municipale y est implantée, qui, par manque d'entretien, périclité au profit d'une simple pelouse. En 2019, dans le cadre du budget participatif, la Ville aménage dans ce jardin un verger conservatoire accueillant 25 plants de variétés locales et anciennes (issues d'un pépiniériste de la région), fermé au public pour préservation, et un verger en libre cueillette ouvert au public et dont l'animation est confiée à l'association. Le réaménagement de ce jardin contribue là aussi à nourrir un sentiment d'attachement au lieu qui repose sur l'histoire horticole de La Roseraie dans une perspective patrimoniale. Si l'attachement au(x) proche(s) constitue un support essentiel de l'ancrage de l'écologie en quartiers populaires, encore faut-il identifier de quels lieux et de quels proches il s'agit, car les sentiments d'appartenance se déclinent au pluriel et structurent des conflits de légitimité à agir dans le quartier entre pouvoirs publics, associations et habitant-es.

3.2. Les stratégies de l'ancrage

La question de l'ancrage des initiatives écologistes en quartiers populaires est cadrée par une distinction entre extérieur et intérieur qui privilégie des initiatives ascendantes portées par des habitant-es du quartier et disqualifie des initiatives perçues comme descendantes portées par des acteurs extérieurs (cf. Chapitre 6, 3). Cette grille de lecture s'avère cependant insuffisante pour comprendre les initiatives étudiées : celles-ci ne sont ni des expérimentations *sur* des quartiers populaires portées par des acteurs *extérieurs* souhaitant sensibiliser les classes populaires à l'écologie, ni des initiatives *par et pour* les classes populaires menées dans une dynamique autogestionnaire. Il s'agit toujours d'initiatives portées par des acteurs *intermédiaires* engagés dans des stratégies d'ancrage plus ou moins abouties, mobilisant des habitant-es, et parmi elles et eux des habitant-es appartenant aux classes populaires, mais jamais exclusivement, qui s'inscrivent dans des réseaux d'acteurs à différentes échelles, et non seulement à celle du quartier.

Peu de travaux en sociologie politique ou en sciences politiques se sont intéressés à la façon dont ces acteurs intermédiaires investissent les territoires dans lesquels ils agissent et concourent à leur transformation : ils ont plutôt été investigués par une littérature critique sur la participation citoyenne qui s'est intéressée à la professionnalisation de ces acteurs (Paul 2004; Hély 2009;

Petitjean 2016), à leur rapport aux pouvoirs publics (Fraisie 2017; Laville et Salmon (eds.) 2015), à leur inscription dans des logiques marchandes (Gérome 2015; Lee 2015; Mazeaud et Nonjon 2018), à leurs postures politiques et à leurs ambitions militantes (Morvan 2011; Hély et Moulévrier 2013; Laville *et al.* 2017). Les stratégies que ces acteurs déploient pour s'ancrer sont pourtant révélatrices des postures professionnelles et militantes qu'ils choisissent et de la vision politique de la transition écologique des territoires dont ils sont porteurs.

Issue des sciences économiques et des sciences de gestion, la notion d'intermédiation territoriale a été mobilisée en géographie et aménagement pour appréhender des dynamiques de développement territorial mettant en jeu une multiplicité d'acteurs (habitant-es, associations, pouvoirs publics, entreprises) à différentes échelles (Lemoult et Aubin 2018; Nadou et Talandier 2020). Ces travaux s'intéressent aux acteurs et aux dispositifs qui assurent une fonction de médiation, de valorisation et de mutualisation des ressources, de coordination de projet dans le cadre d'une ingénierie territoriale (Nadou et Pecqueur 2020). Développée dans le contexte de l'essor du *New Public Management* en France qui fait reposer le service public sur la notion de performance et emprunte pour ce faire aux méthodes de gestion du secteur privé (Donzelot et Estèbe 1994), cette notion manque cependant d'interroger les rapports de pouvoir que les acteurs intermédiaires contribuent à lisser au nom de la facilitation et les processus de dépolitisation inhérent au modèle de la « modernisation participative » (Sintomer, Bacqué et Rey 2012). Surtout, cette grille de lecture se focalise sur l'évaluation de l'efficacité des dispositifs d'intermédiation à atteindre des objectifs, sans s'interroger sur la nature de ces objectifs. Elle s'intéresse davantage au processus par lequel se construit un projet territorial qu'au projet territorial lui-même : la question de la finalité politique de l'intermédiation territoriale est évacuée.

En examinant les différentes stratégies déployées par les acteurs intermédiaires rencontrés pour s'ancrer en quartiers populaires, cette section propose un double pas de côté vis-à-vis de la littérature critique sur la participation et vis-à-vis de la littérature sur l'intermédiation territoriale. Il s'agit ici de prendre au sérieux le rôle des acteurs intermédiaires dans les dynamiques de mobilisation citoyenne, en quartiers populaires comme ailleurs, tout en portant attention aux risques de dépossession et d'opportunisme que comporte l'intermédiation. Ces risques sont particulièrement présents en quartiers populaires où la politique de la ville a donné une place centrale aux acteurs intermédiaires dans l'expérimentation (Tissot 2005; Bacqué et Mechmache 2013; Talpin et Cossart 2015). On peut repérer parmi les initiatives étudiées trois modèles d'ancrage dans les territoires qui se distinguent par la temporalité de l'action concernée, la configuration des partenariats avec d'autres acteurs, les rôles joués par les acteurs intermédiaires dans chacune des configurations et la logique de mobilisation des habitant-es privilégiée (*cf.* Tableau 17).

3.2.1. L'intervention

Un premier modèle d'ancrage est celui de l'intervention ponctuelle dont on peut distinguer deux déclinaisons : l'intervention isolée et l'intervention partenariale. Ce modèle se caractérise par le caractère éphémère de l'action engagée, conditionnée par des financements sur projet, le plus souvent annuels. Dans le cas de l'intervention isolée, la configuration partenariale est limitée : l'acteur intermédiaire initie, coordonne et met en œuvre le projet, s'appuyant parfois sur des acteurs-ressources du territoire dont la fonction est néanmoins limitée à l'accueil ou à la logistique. Ce modèle est assez peu présent parmi les initiatives étudiées ou correspond à une phase préfiguratrice. C'est le cas des premières démarches territoriales d'Anciela à Vénissieux en 2013 ou dans le 8^e arrondissement de Lyon en 2015 en partenariat avec respectivement la Ville de Vénissieux et le bailleur social GLH (cf. Chapitre 5, 2.1). C'est aussi le modèle choisi par le REFER en 2018 pour tenir des ressourceries éphémères dans les espaces publics des quartiers d'habitat social de la banlieue nord parisienne gérés par le bailleur CDC Habitat, qui finance l'intervention (cf. Chapitre 3, 3.2.2). Le bailleur assure essentiellement un rôle logistique qui favorise l'entrée sur le territoire d'une organisation régionale. L'intervention isolée du REFER évolue cependant vers l'intervention partenariale à Floréal-Saussaie-Courtille dans la mesure où un contact est établi avec la Régie de quartiers de Saint-Denis pour valoriser les objets collectés dans le cadre du vide-greniers plutôt que dans celui de la ressourcerie éphémère.

L'intervention partenariale engage davantage de partenaires, et de manière plus approfondie. Le cas du Banquet paysan est révélateur de ce modèle d'ancrage que la Confédération paysanne a choisi lorsqu'elle décide de relocaliser l'événement dans un quartier. L'événement est co-construit par les deux partenaires principaux (le syndicat agricole et l'Interassociation de La Roseraie), et engage également dans une moindre mesure les autres associations membres de l'Interassociation ainsi que les organisations écologistes liées à la Confédération paysanne. La co-construction atteint un tel degré que la reconstitution de la mémoire du Banquet paysan par les différents partenaires révèle un trouble sur l'identité du partenaire à l'initiative de l'événement (cf. Chapitre 4, 2.1). Les fonctions sont davantage partagées entre les partenaires, chacun assumant une part du travail de communication, de mobilisation, de logistique, de coordination, d'animation.

La place accordée à un partenaire local déjà ancré dans le quartier favorise l'ancrage de l'acteur intermédiaire. Le cas du Banquet permet cependant d'éclairer des capacités de mobilisation différenciées selon les acteurs locaux. Si l'Interassociation est ancrée dans le quartier par la profondeur historique de l'attachement territorial que ses membres font vivre et par le spectre large et variés des associations qu'elle parvient à fédérer, sa capacité de mobilisation est sociologiquement limitée en termes d'âge, de race et de classe. Elle s'appuie pour la mobilisation sur ses associations

membres qui déclinent l'attachement au(x) proche(s) sur d'autres registres : les associations communautaires s'appuient davantage sur des liens de solidarité entre personnes partageant une même expérience migratoire, là où l'AJR est capable de mobiliser les jeunes générations sur la base de ses activités ciblant une classe d'âge.

Au-delà des relations partenariales entre organisations, ce sont les relations interpersonnelles tissées en amont du projet qui s'avèrent déterminantes dans la dynamique de mobilisation. Dans le cadre d'un événement situé au confluent de plusieurs communautés, les personnes occupant une position de pivot susceptibles de permettre un entrecroisement des communautés auxquelles elles appartiennent ou dont elles sont proches jouent un rôle de passeur que tous les partenaires locaux ne peuvent pas assurer. C'est le cas de Djamel ou de Rachid, membres fondateurs de l'AJR, qui jouent un rôle moteur dans l'ancrage du Banquet paysan. Largement accompli lors de l'édition de 2017, ce travail de mobilisation a été plus réduit lors de l'édition de 2019 du fait du positionnement périphérique adopté par ces passeurs. Rachid, co-fondateur de l'AJR et membre d'une commission de gouvernance de l'Interassociation, évoque ainsi en entretien la capacité d'intermédiation de l'AJR pour aiguiller un public éloigné vers un événement comme le Banquet paysan.

*« L'AJR a la capacité de faire entrer en connexion les différents univers. C'est là la véritable force. On a cette capacité. Il n'y en a pas beaucoup qui l'ont, cette force-là. Le premier Banquet qu'on a fait [la première édition à La Roseraie, en 2017], toutes les filles qui se sont investies dans le projet, la bande à [Fatou], les gars – même les gars du quartier ! Il y a de tout dans un quartier, il y a des vendeurs de drogue. Le fait que tout le monde regarde d'un bon œil un événement... **Qui va être en capacité d'expliquer à ces jeunes ce qu'on fait ? Pas [Sylvie], c'est compliqué d'entrer en contact. C'est là la plus-value : moi, aujourd'hui, avec l'expérience que j'ai, je peux entrer en contact avec n'importe qui** – retraité, directeur, drogué, tout le monde ! Je suis en capacité de centraliser. Ce n'est pas donné à tout le monde. C'est pour ça, je te dis, l'AJR, aujourd'hui, on est les seuls à pouvoir faire ce truc-là. **Djamel, aujourd'hui, il connaît des SDF, des Roms, des gens engagés, toi, Bacqué, Mechmache, avec [Fatou], tout le monde est là !** »*

Rachid, 07/05/19

La stratégie de l'intervention s'avère fragile pour assurer l'ancrage de l'acteur intermédiaire. Son caractère éphémère et chronophage pour l'initiateur qui assure l'essentiel des fonctions limite à la fois la pérennité de l'ancrage dans le temps et le potentiel d'essaimage de l'initiative. Le renforcement de la dimension partenariale de l'intervention ne suffit pas toujours à renforcer l'ancrage : un partenaire local fortement lié à une communauté peut s'avérer un frein pour élargir la mobilisation au-delà de cette communauté, même lorsque le partenaire revendique une appartenance territoriale. L'appartenance territoriale n'efface pas les appartenances sociales (Vermeersch 2006). L'ancrage par l'intervention nécessite ainsi le recours à d'autres formes d'ancrage, construites dans le temps par des personnes et des organisations qu'il s'agit pour l'acteur intermédiaire d'identifier et d'enrôler.

3.2.2. Le maillage

L'intervention peut en revanche déboucher sur des stratégies d'ancrage plus pérennes, lorsqu'elle préfigure l'ouverture d'un lieu ou la réédition régulière d'un événement. La configuration partenariale est alors susceptible de se consolider, contribuant à tisser un maillage territorial qui constitue un second modèle de l'ancrage. Plus serré qu'une mise en réseau, le maillage a une dimension territoriale : c'est lui qui constitue ce « faisceau de relations complexes, souvent non marchandes, parfois inutiles ou redondantes mais qui globalement concourent au processus de construction territoriale » (Nadou et Pecqueur 2020, p. 257). Pour les économistes Bernard Pecqueur et Martin Nadou, le maillage est le produit de la fonction d'intermédiation territoriale. Ce maillage nécessite en effet le travail d'acteurs intermédiaires capables d'identifier, d'activer et de mutualiser les ressources vernaculaires d'un territoire. Celui-ci dépasse l'échelle du quartier pour les trois initiatives suivies : le vide-greniers s'insère dans un réseau de circulation des objets qui se déploie à l'échelle de Plaine Commune, voire à l'échelle internationale (cf. Chapitre 3, 3.2.2.), le Banquet paysan révèle les porosités entre extérieur et intérieur du quartier et les fractures internes d'un quartier populaire dont l'homogénéité est largement construite par les associations militantes locales (Cf. Chapitre 3, 3.2.), la MPA mobilise à l'échelle vaudoise quitte à court-circuiter les logiques partenariales institutionnelles centrées sur le périmètre du quartier prioritaire (cf. Chapitre 5, 2.2.4). Le maillage a également une dimension interpersonnelle : il repose sur des liens d'interconnaissance entre des organisations et des collectifs, mais aussi entre des personnes. C'est en cela que l'on peut parler d'une dimension informelle de ce maillage : contrairement à un réseau structuré fonctionnant sur la base d'une adhésion, le maillage, même lorsqu'il s'agit d'acteurs institutionnalisés, repose sur des liens interpersonnels. Cette dimension a déjà été mise en évidence dans les cas du vide-greniers (cf. Chapitre 3, 3.2.2.) et de la filière de fabrication de masques de la Régie (cf. 3.1.1). Elle est aussi palpable dans le cas de la MPA dont le festival de quartier organisé en 2017 et en 2019 constitue la manifestation d'un travail d'ancrage par le maillage. Le festival met en scène dans l'espace public du quartier un écosystème d'acteurs que la MPA contribue à animer. Les initiatives écologistes et solidaires représentées lors de cet événement ont été pour partie accompagnées dans le cadre de la Pépinière de l'association. L'accompagnement est à la fois le moyen et la finalité de ce maillage : c'est en accompagnant que s'effectue un travail d'identification des initiatives du territoire et de consolidation de liens interpersonnels, et c'est en accompagnant que la MPA permet aux personnes de s'insérer dans cet écosystème en tissant leur propre maillage en fonction des ressources dont elles ont besoin pour s'engager.

3.2.3. Le lieu

L'animation d'un lieu de quartier constitue une dernière stratégie de l'ancrage expérimentée par les initiatives suivies. Ce sont les cas de la MPA et du vide-greniers de façon privilégiée, mais dans une moindre mesure, la gestion des salles de réunion assurée par l'Interassociation contribue également à l'ancrage de l'organisation dans le quartier de La Roseraie. Les analyses du géographe Fabrice Ripoll sur l'espace comme enjeu et ressource de l'action collective (Ripoll 2005) permettent d'identifier les multiples fonctions du lieu dans l'ancrage des initiatives écologiques. L'espace constitue à ses yeux un moyen et non seulement un enjeu symbolique de revendication dans les mouvements sociaux. L'un des régimes d'appropriation de l'espace par l'action collective consiste à avoir « des lieux à soi » (*Ibid.*, p. 10) : bien que ses travaux portent sur des mouvements d'occupation d'espaces publics à visée contestataire, Fabrice Ripoll relève le caractère déterminant des « coulisses » de l'action revendicative, pour tenir des réunions, entreposer du matériel, tenir des permanences, etc. Les initiatives étudiées dans le cadre de cette thèse ne relèvent pas de ce répertoire d'action : le lieu est la scène principale de l'action et non ses coulisses, mais il assure la même fonction de laboratoire ou d'atelier. Il s'agit d'un espace-ressource pour s'organiser collectivement. La fonction logistique des lieux doit être prise au sérieux : la mise à disposition de salles de réunion ou d'espaces de stockage s'avère essentielle pour le développement d'initiatives collectives. Il s'agit pour un collectif d'accéder à un lieu dont il puisse se servir « de la façon que l'on veut, avec qui on veut, mais aussi au moment où l'on veut » (*Ibid.*, p. 10-11) sans dépendre d'un autre acteur pourvoyeur de salles ou d'autorisations d'occupation de l'espace public. En certaines occasions, j'ai pu assister à des déplacements des scènes des initiatives étudiées : pour élargir la mobilisation et renforcer leur visibilité, elles se déploient dans l'espace public ou dans d'autres lieux du territoire. Le lieu constitue alors une base-arrière pour ces organisations : c'est à partir de ce point d'ancrage en proximité que les associations suivies peuvent « aller vers » à travers des actions de mobilisation « hors les murs ». Les lieux font également l'objet d'une appropriation symbolique : le lieu identifie le collectif qui l'anime et devient l'un des « attributs identitaires » du collectif qui se l'approprie (Ripoll 2005, p.11). Cette fonction symbolique est très présente à la MPA où le lieu prime sur l'association dans la reconfiguration des sentiments d'appartenance des personnes engagées (*cf.* Chapitre 5, 4.3). On la retrouve dans le cas du local de l'AJR à La Roseraie : mis à disposition par la Ville en 2008, il accueille toutes les activités du pôle social et culturel de l'association. En 2020, le projet de la municipalité d'y installer un commissariat de quartier conduit l'AJR à initier une bataille des symboles : refusant de quitter les lieux, l'association s'engage dans un rapport de force par l'occupation illégale des locaux, défendant l'autonomie associative contre le renforcement du contrôle social des quartiers populaires par les institutions. Le lieu joue un rôle fédérateur en interne, mais en tant que symbole, il constitue

aussi une vitrine externe : il identifie la présence de l'organisation sur le territoire. Dans les cas de la MPA ou du vide-greniers, cette vitrine contribue au rayonnement des organisations dans leur territoire et conditionne leur capacité de mobilisation ascendante en dehors des temps de mobilisation et de communication *ad hoc*.

Enfin, le lieu est le produit « d'un détournement et d'un usage autonome » de l'espace : Fabrice Ripoll s'intéresse aux espaces de mobilisation qui accueillent des « pratiques alternatives à un ordre socio-spatial donné » (Ripoll 2005, p.9). Dans le cas d'un appartement dans une résidence sociale, l'appropriation du lieu passe par un détournement de son usage initial, ni public (comme le serait un commerce ou un équipement social), ni privé (comme le serait un logement). L'investissement d'une place publique dans le cadre d'un événement festif constitue également une modalité d'appropriation alternative aux fonctions de circulation (pour une rue), de marchandisation (pour une place de marché) ou de stationnement (pour un parking), habituellement accordées à ce type d'espace. Au-delà du détournement d'un usage particulier, les initiatives étudiées font des lieux qu'elles investissent des microcosmes dans lequel s'expérimentent des usages et des modes de vie alternatifs : les lieux incarnent à leur échelle les transformations sociales que les organisations souhaitent voir advenir dans la société.

Stratégie d'ancrage	Exemple	Temporalité	Configuration du partenariat	Rôle des acteurs intermédiaires	Logique de mobilisation
Intervention isolée	<i>Démarches territoriales d'Anciela à Vénissieux et Lyon 8^e Ressourceries éphémères du REFER à Plaine Commune</i>	Ponctuelle (annuelle)	Acteurs-ressources (fonction d'accueil et de logistique)	Initiation, coordination, mise en œuvre	Constitution d'un public par l'acteur intermédiaire
Intervention partenariale	<i>Banquet paysan à La Roseraie</i>	Ponctuelle (annuelle)	Partenaires locaux	Co-construction	Attachement au(x) proche(s) <i>via</i> les partenaires locaux
Maillage	<i>MPA à Vaulx-en-Velin Régie de quartiers de Saint-Denis à Plaine Commune</i>	Pérenne	Réseau consolidé par une dimension territoriale et interpersonnelle	Accompagnement comme moyen et finalité du maillage	Rayonnement dans un territoire
Lieu	<i>MPA à Vaulx-en-Velin Vide-greniers à Plaine Commune Local de l'AJR à La Roseraie</i>	Pérenne	Réseau consolidé par une dimension territoriale et interpersonnelle	Espace-ressource, appropriation symbolique, détournement des usages	Rayonnement dans un territoire et démarches d'« aller vers »

Tableau 17 - Tableau de synthèse des stratégies d'ancrage

L'écologie ordinaire en quartiers populaires ne se résume pas à une écologie de la proximité : elle s'ancre à une échelle qui dépasse celle du quartier, s'appuyant sur les acteurs-ressources et les savoir-faire du territoire pour relocaliser la fabrique du quotidien. Elle participe également d'une reconfiguration des sentiments d'appartenance en prenant pour support l'attachement au(x) proche(s) tout en opérant un déplacement des frontières du proche au profit d'autres logiques d'appartenance. Cet ancrage s'opère par l'intermédiaire d'acteurs qui ne sont ni tout à fait endogènes, ni tout à fait exogènes et qui mettent en œuvre des stratégies d'ancrage plus ou moins fragiles, en fonction des dynamiques de mobilisation habitante qu'ils parviennent à générer.

4. Une écologie féminine ? Dégenrer le *care*

À l'exception du terrain angevin, les femmes sont très majoritaires au sein des initiatives suivies. Le mouvement écologiste a connu un processus de féminisation à mesure qu'il s'est emparé des questions de cadre de vie (Blanc 2020). Dans les années 2000, les femmes deviennent majoritaires dans le mouvement environnemental, tandis que celui-ci prend ses distances à l'égard de l'héritage naturaliste du XIX^e siècle qui en avait fait un terrain d'action essentiellement masculin, et investi par les élites économiques et intellectuelles (Flahault 2004). Cette surreprésentation des femmes n'est donc pas propre aux quartiers populaires et constitue plutôt un attribut de l'écologie ordinaire. D'un point de vue féministe, ce constat nous alerte sur le risque d'une réassignation des femmes à la proximité et à la domesticité par l'écologie ordinaire et d'un accroissement de la charge domestique et mentale des femmes par une charge environnementale (Blanc, Laugier et Molinier 2020). D'un point de vue écologiste, ce constat interroge quant à la marginalisation de l'écologie ordinaire au sein du mouvement écologiste, susceptible de subir les mêmes mécanismes de dévalorisation sociale qui touchent les activités de reproduction historiquement et socialement dévolues aux femmes. Dans un article consacré à la place des femmes dans l'environnementalisme ordinaire, la géographe Nathalie Blanc identifie trois vecteurs de dévalorisation de l'environnementalisme ordinaire : elle touche « l'environnement vécu et productif des femmes », à savoir l'espace domestique et le cadre de vie de proximité ; elle impacte « les gestes qui fondent une certaine relation à l'environnement », c'est-à-dire les activités reproductives et plus largement les activités de soin ; elle concerne enfin « les motivations qui gouvernent ces relations à l'environnement », à savoir des sentiments moraux et un travail émotionnel dont la reconnaissance souffre du privilège accordé à la rationalité (Blanc 2020). Espace, gestes et sentiments : ces trois vecteurs de la double dévalorisation des femmes et de

l'écologie ordinaire seront tour à tour abordés dans cette section afin d'examiner l'hypothèse de leur revalorisation par les initiatives écologistes suivies.

Je discuterai dans un premier temps de la place des émotions et des valeurs morales dans l'engagement des personnes pour l'écologie ordinaire sur les terrains d'enquête (4.1). Assiste-t-on à une dépolitisation de l'écologie par sa moralisation ou à l'émergence d'une éthique relationnelle susceptible de réencadrer le politique dans le quotidien ? Dans un second temps, je montrerai que l'écologie ordinaire bouscule les frontières entre espace public et espace privé (4.2). Doit-on y voir la confirmation de l'assignation des femmes à un espace domestique élargi au cadre de vie de proximité ou une forme de réappropriation écologiste et féministe de l'espace public ? Enfin, je m'intéresserai à la répartition des gestes de l'écologie ordinaire en fonction du genre au sein des initiatives suivies (4.3). S'agit-il d'un accroissement de la charge domestique et environnementale des femmes ou d'une opportunité de redistribution plus équitable des tâches reproductives et de leur revalorisation ? Ces tensions parcourent l'écologie ordinaire et ne sont pas propres à sa déclinaison en quartiers populaires. Pour autant, elles se manifestent en quartiers populaires de façon particulière dans des contextes où l'analyse des rapports de genre ne peut faire l'économie d'une approche intersectionnelle, prenant en compte les inégalités de classe, les discriminations raciales, et des logiques de contrôle social et spatial renforcées.

4.1. De la morale des femmes à l'éthique relationnelle

Le renouvellement des approches de la participation dans la sociologie francophone depuis les années 2000 a mis en évidence la part des sensibilités dans l'engagement des personnes (Buton *et al.* 2016). Ces approches mettent à distance la figure du « citoyen habermassien » dont les pratiques politiques sont analysées au prisme d'une définition normative du politique, fondée sur la montée en généralité et la délibération entre égaux dans l'espace public (Carrel et Neveu (eds.) 2014). Le citoyen habermassien est un individu rationnel, dont l'engagement se comprend par sa capacité à se défaire de ses intérêts particuliers et de ses affects personnels pour se mettre au service de la défense de l'intérêt général. La figure du citoyen ordinaire, par contraste, s'appuie sur une conception de la citoyenneté comme processus qui se construit dans les attachements quotidiens : le civil et le civique s'entremêlent et l'engagement citoyen est tout autant façonné par l'adhésion rationnelle à une cause que par les relations d'interconnaissance, les sentiments d'appartenance, et les affects les plus intimes qui traversent les sphères publiques et privées (Berger, Cefaï et Gayet-Viaud 2012).

Ce mouvement de reconnaissance des citoyennetés ordinaires s'inscrit dans la perspective philosophique d'une remise en cause des fondements de la morale kantienne et d'une réintégration des enjeux éthiques à la pensée politique (Laugier 2009). Le passage de la philosophie des sentiments

moraux à la philosophie kantienne au XVIII^e siècle conduit à formuler les jugements moraux à partir d'un point de vue distancié et désintéressé, conçu comme universel. Les émotions qui accompagnent l'élaboration du choix moral et les circonstances dans lesquelles il est formulé n'ont pas de place dans une théorie morale dont la vocation est d'établir des principes et des règles *a priori*, indépendamment du contexte (Brugère 2014). La construction de ce « point de vue moral » s'accompagne de sa mise à distance du champ politique : la morale régit les comportements individuels dans la sphère privée tandis que le politique se déploie dans la sphère publique où se prennent les décisions collectives. Le champ des éthiques relationnelles s'efforce de réinscrire les choix moraux dans un contexte d'interactions sociales et d'affectivité des sujets : à l'individu autonome et rationnel, les éthiques relationnelles substituent un sujet vulnérable caractérisé par les multiples relations d'interdépendance qu'il noue avec les autres (Brugère 2006). L'éthique du *care*, développée par les épistémologies féministes des années 1970, s'inscrit dans cette approche relationnelle de l'éthique. Le *care* est à la fois sollicitude et soin : il est un sentiment d'empathie dirigé vers les autres en même temps qu'il implique une prise en charge effective (Tronto 2009 [1993]). L'éthique du *care* bouscule les théories dominantes de la justice fondées sur la recherche de l'égalité entre des individus considérés comme *a priori* autonomes : elle considère au contraire la vulnérabilité et l'interdépendance comme première, l'autonomie constituant l'horizon d'une théorie de la justice qui doit s'attacher à reconnaître et à corriger l'inégale répartition des activités de *care* dans la société.

D'abord centrée sur l'analyse des relations familiales (en particulier le lien entre une mère et son enfant) et transposée à celle des relations sociales (Gilligan 2008; Noddings 2013), l'éthique du *care* en est venue à embrasser les relations des êtres humains avec leur environnement (Tronto 2009 [1993]) inspirant le champ des éthiques environnementales et contribuant à déplacer le regard porté sur la nature. Le philosophe Rémi Beau voit ainsi une proximité entre l'éthique du *care* et l'éthique de la nature ordinaire, qui se rejoignent sur une conception relationnelle du sujet (Beau 2017). La nature ordinaire désigne cette nature investie par les êtres humains, le plus souvent dans une logique extractiviste d'exploitation – les champs, les forêts cultivées, les animaux d'élevage, *etc.* – ou cette nature délaissée « qui a glissé entre nos doigts lorsque nous avons refermé la main sur la nature » qui s'épanouit dans les friches (*Ibid.*, p. 250). Au-delà des formes et des lieux de la nature ordinaire, celle-ci se caractérise d'abord par un rapport de quotidienneté et de proximité à la nature qui constitue le fondement de l'éthique de la nature ordinaire. Rompant avec une éthique environnementale accordant à la nature une valeur intrinsèque au nom de laquelle il faudrait la protéger, l'éthique de la nature ordinaire envisage la possibilité de relations de coopération entre les êtres humains et la nature qui ne s'inscrivent ni dans la logique de la préservation intégrale, ni dans celle de l'instrumentalisation d'une ressource ou d'un service. Elle n'est pas seulement relationnelle :

elle définit aussi la nature de la relation qu'elle met en jeu. Elle s'éloigne d'un pragmatisme qui consisterait à prendre soin de la nature pour se garantir les services qu'elle nous rend et d'un écocentrisme qui conduirait à dissoudre l'individualité dans la perpétuation d'un « tout » comprenant les interdépendances entre espèces au sein d'un écosystème (Larrère 2010). Elle s'intéresse plutôt aux pratiques de soin qui rendent compte des liens affectifs et des attachements locaux entre une personne ou une communauté et la nature qui compose son environnement quotidien.

L'éthique de la nature ordinaire parcourt les rapports à la nature des personnes engagées dans les initiatives suivies. Le récit d'une balade urbaine dédiée au repérage de la nature ordinaire au Mas du Taureau organisée par la MPA permet d'en rendre compte. Celle-ci a été organisée à la suite d'une réunion visant à construire une programmation d'activités et d'événements autour de la nature en ville à la MPA. Elle a lieu le 18 février 2020 sous une météo clémente, mais bien avant le printemps. Les activités prévues lors de cette réunion seront reportées à l'été 2020 en raison de la crise sanitaire. La balade réunit sept personnes, toutes des femmes, toutes âgées de plus de soixante ans, à l'exception de Lucie, la coordinatrice salariée de la MPA, et moi. Hélène est infirmière à l'hôpital et habite une copropriété de la cité Sauveteurs¹⁸⁷ dans laquelle elle a mobilisé le conseil syndical pour végétaliser des bacs à plantation à l'entrée de l'immeuble. Odile habite une maison individuelle dotée d'un petit jardin à la limite du Mas et du Village. Elle anime les permanences d'écrivaine publique à la MPA. Rokia habite un logement social dans la cité du Tonkin à Villeurbanne. Elle est membre de l'association Fitranature qui tient une réunion en même temps que celle dédiée à la programmation sur la nature dans une autre salle de la MPA. Elle nous rejoint pour la balade. Khadija est sa voisine, elle a participé à une journée d'ateliers organisés à la MPA en partenariat avec l'association Fitranature et consacrés à l'apprentissage de la cuisine végétale et à l'initiation à la sophrologie. Dalila, enfin, habite un logement social à Vaulx Sud et est engagée à la MPA depuis 2017. Porteuse d'une xxxxxinitiative de tisanerie ambulante, c'est une cueilleuse et une jardinière expérimentée.

¹⁸⁷ La cité des Sauveteurs-Cervelières compte une partie d'immeubles en logement social et une partie en copropriétés. Ces copropriétés sont dans un état dégradé depuis les années 1990, les propriétaires rencontrant des difficultés à financer les travaux de rénovation nécessaires.



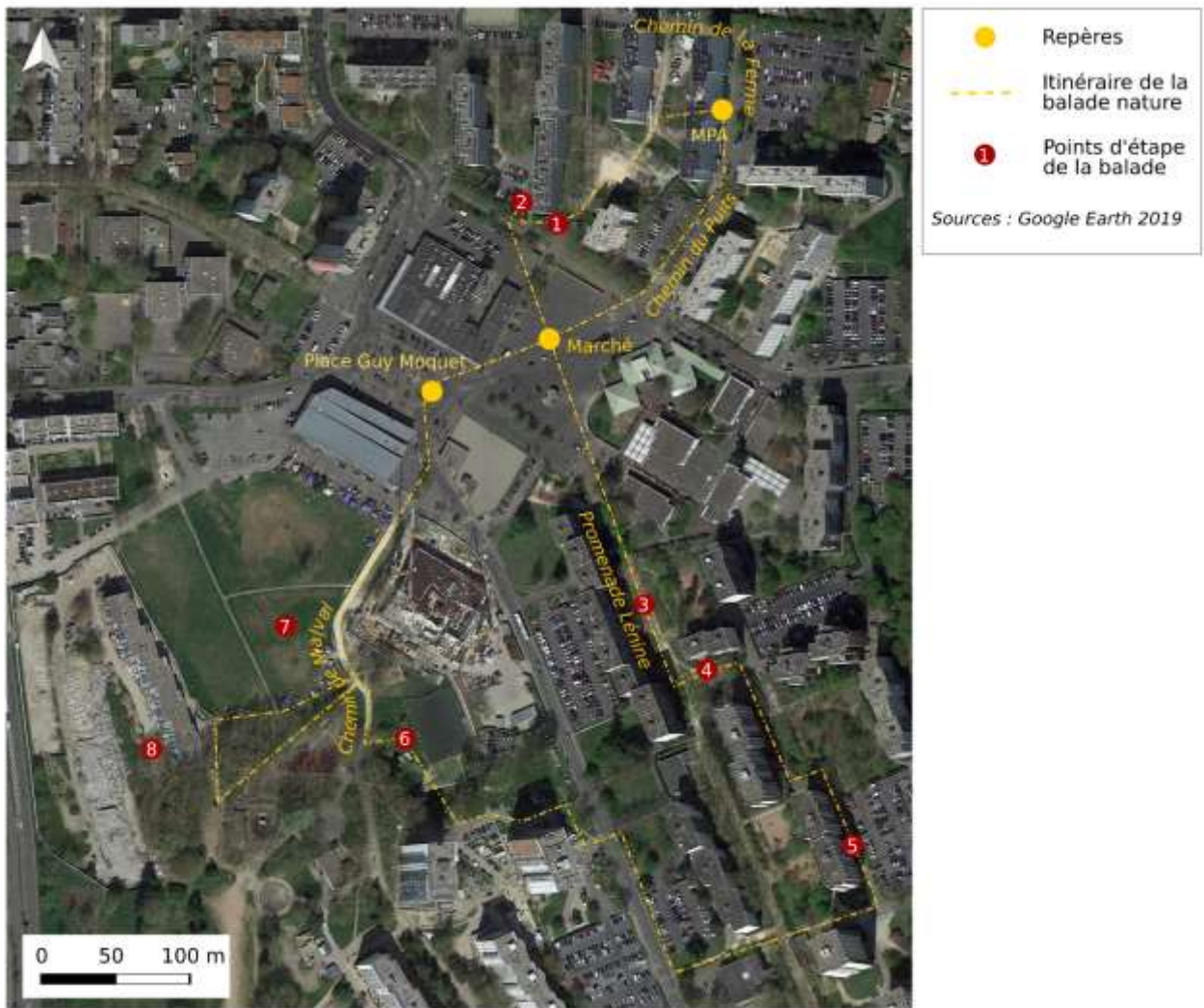
Photo 44 - Balade nature, devant les bacs de Dynacité, 18/02/2020



Photo 43 - Balade nature, devant le jardin pédagogique du Petit Bois, 18/02/2020



Photo 42 - Balade nature, devant la jardinière de la copropriété des Cervelières, 18/02/2020x



Carte 21 - Itinéraire de la balade nature du 18/02/2020

- ① **Les violettes du chemin de la Ferme** : Dalila s'arrête pour attirer l'attention du groupe sur des violettes qui ont poussé sur la pelouse des espaces verts des Noirettes.
- ② **Le jardin de Monsieur Zhang** : Cette parcelle cultivée au pied de la barre des Noirettes 1 a été mise à disposition par le bailleur EMH à la demande d'un locataire, Monsieur Zhang. Le potager est ouvert à tous-tes les habitant-es du quartier, mais c'est Monsieur Zhang qui l'entretient. Le jardin fait l'objet de travaux d'aménagement en période hivernale, menés par EMH : les palissades sont en réfection, la terre a été préparée pour l'hiver. Un composteur a été installé à côté pour y déposer les déchets verts. Le groupe s'arrête pour observer la parcelle. À proximité du composteur, Rokia repère du sainfoin, qu'elle nomme « kiffef » en kabyle. Elle informe le groupe que cette plante sauvage se consomme.
- ③ **Les arbres de la promenade Lénine** : Le groupe observe les deux allées d'arbres qui longent la promenade. À droite, les arbres ont été greffés, pas à gauche. Hélène, qui habite à proximité, informe le groupe que les arbres greffés exigent moins de profondeur pour leur système racinaire et elle suppose que c'est la raison pour laquelle la Ville a privilégié les greffes à proximité des bâtiments. Odile propose de végétaliser les pieds d'arbres, Hélène s'inquiète de l'ombre des feuillages au printemps et en été.
- ④ **Les bacs de Dynacité** : Le bailleur social Dynacité, qui gère la cité Cervelières-Sauveteurs, a installé des bacs de jardinage participatif à l'emplacement d'un dépôt sauvage d'encombrants. Lucie fait savoir au groupe qu'apparemment, les dépôts sauvages ont cessé depuis l'installation du bac.
- ⑤ **La jardinière de pied d'immeuble d'Hélène** : Le groupe s'arrête pour observer la jardinière qu'Hélène a mis en place au pied de son immeuble avec l'aide du conseil syndical. Elle explique qu'auparavant, l'espace était occupé par deux arbustes mal entretenus et servait de poubelle et de cendrier. Elle fait l'inventaire des espèces plantées : un hibiscus, des jonquilles, des violettes, etc. Hélène raconte que les plantes étaient arrachées et que les passant-es jetaient leurs déchets dans les bacs. Elle insiste sur la persévérance nécessaire lorsqu'on se lance dans une initiative de ce type : c'est en entretenant l'espace dans la durée que les dégradations diminuent. Des voisin-es commencent à arroser, offrent des plantes, des tuteurs, du terreau. Hélène fait remarquer que l'espace à proximité de la porte et le long de l'escalier est peu planté : « *ça ne tient pas* », dit-elle. Dalila lui conseille d'amender la terre avec du marc de café et du thé et en plantant des orties. Devant le regard sceptique d'Hélène à l'égard des orties, Dalila l'assure de leur vertu dépolluante. Hélène se laisse convaincre : « *Au moins, ça ne sera pas arraché !* »
- ⑥ **Le Petit Bois** : Le groupe fait escale au Petit Bois où les rosiers commencent à sortir leurs premières feuilles. Les enfants de l'école à proximité ont planté des aromatiques et des espèces fleuries dans des bacs partagés. Odile s'inquiète que les rosiers n'aient pas été taillés à l'automne : « *Il faudrait les entretenir, sinon ça vire à l'églantine, et ce n'est plus joli. J'espère que quelqu'un s'en occupe !* » Odile ne fait pas partie du collectif du Petit Bois à l'initiative de la plantation des rosiers et de l'aménagement de cet espace qui entretient et anime les rosiers depuis le printemps 2017. Rokia cueille un peu de laitue dans les bacs de l'école : « *J'éclaircis, il y en a trop, je vais les repiquer sur mon balcon !* »
- ⑦ **La pelouse des Écharmeaux** : Ce vaste espace de prairie situé derrière la galette commerciale du Mas du Taureau est le résultat de la démolition en 2016 des barres Luère-Écharmeaux. Depuis quelques mois, des réfugié-es tchétchènes, syrien-es et maghébines y ont installé des tentes. Dalila discute en français, puis en arabe, avec un homme assis devant une tente. Elle reconnaît l'arabe tunisien en passant près d'une autre tente. Le long du chemin de Malval qui longe le camp, Rokia repère de l'oseille sauvage et des ronciers.
- ⑧ **Le prunier du Mont-Gerbier** : Dalila emmène une partie du groupe vers la barre du Mont-Gerbier. Entourée de palissades, elle doit elle-aussi être démolie. Lorsqu'elle était aide à domicile dans les années 1990, Dalila s'occupait d'un enfant handicapé qui vivait avec sa mère dans un logement social de la barre. Elle se souvient que la mère avait planté un prunier au pied de la barre qu'elle avait dédié à son fils : elle se demande si le prunier est toujours là. L'accès à l'arrière du bâtiment est barré par une palissade derrière laquelle sont entassés les déchets de chantier. Il n'y a plus trace du prunier. Dalila regrette : « *Je savais que ça allait me faire mal au cœur. Le capital n'a pas de sentiment pour la nature. La démolition a chassé les oiseaux et les chauves-souris qui nichaient-là. Regardez les arbres : si on lève la tête, on voit qu'il y a plein de nids, ils sont venus se réfugier là.* » Rokia repère une ortie mais remarque qu'elle ne pique pas. Dalila lui répond : « *Avec les rénovations et les chantiers, les plantes mutent, elles souffrent elles-aussi.* »

Concevoir une éthique du *care*, c'est s'engager dans « une redéfinition de la morale, à partir d'une affectivité que le jeu social attribue généralement aux femmes » (Brugère 2006, p. 125). Les travaux pionniers des philosophes Nel Noddings et Carol Gilligan ont été lus comme des apologies d'une expérience morale des femmes, différente et dévalorisée au profit de celle des hommes. Cette association du *care* à une « morale des femmes » a fait l'objet d'un certain nombre de critiques de la part des féministes portant sur son caractère essentialisant : en revalorisant le *care* par l'affirmation d'une différence entre les femmes et les hommes, le risque est d'une part de réassigner les femmes à la sphère privée, et en particulier à la maternité, et d'autre part de limiter la portée de l'éthique du *care* en manquant l'opportunité de le faire entrer en politique. C'est la position de la philosophe Joan Tronto qui défend le dépassement de la morale des femmes par une éthique du *care* réinscrite dans son contexte politique : l'enjeu est de reconnaître la vulnérabilité comme le problème démocratique majeur et de corriger les inégalités de genre, de classe et de race qui structurent la répartition contemporaine des activités de soin (Tronto 2009 [1993])¹⁸⁸. Force est cependant de constater que ce travail de sollicitude et de soin est largement pris en charge par des femmes au sein des initiatives étudiées : si l'écologie ordinaire contribue à valoriser l'éthique du *care*, elle ne parvient que très incomplètement à la dégenrer dans la mesure où elle peine à mobiliser des hommes sur ce même registre. À valoriser sans redistribuer, on peut ainsi douter que l'écologie ordinaire parvienne à démarginaliser les femmes comme le *care*.

Une autre critique adressée à l'éthique du *care* porte sur les points d'affinité qu'elle présente à l'égard d'une instrumentalisation du *care* par le capitalisme. La valorisation du *care* n'est pas l'apanage des féministes : elle est susceptible de servir des intérêts économiques et politiques lorsque le pouvoir de pacification du *care* est instrumentalisé à des fins de contrôle social. C'est la critique émise par Geneviève Pruvost à l'égard de la valorisation de la figure de la femme prodigieuse de *care* dans les années 1970 : le travail émotionnel de sollicitude accompagne la promotion d'une société du loisir fondée sur la personnalisation de la consommation et s'accomplit aux dépens d'un travail de subsistance matérielle, externalisé grâce à l'électroménager, la consommation ou la professionnalisation d'un personnel de maison (Pruvost 2021, p. 158 et suivantes). La sociologue Eleanor Jupp fait un constat similaire dans le domaine de l'action publique : la valorisation du rôle de *care* des femmes dans le cadre des politiques sociales et urbaines de proximité au Royaume-Uni atteste de sa compatibilité avec des politiques d'austérité déléguant aux femmes le soin de compenser le retrait des services publics de proximité (Jupp 2014). La valorisation du rôle des femmes dans la prise en charge de la communauté est particulièrement prégnante en

¹⁸⁸ Carol Gilligan souscrit d'ailleurs à cette conception du *care*, la « voix différente » qu'elle a fait entendre dans son ouvrage fondateur n'étant pas nécessairement la voix d'une femme, ni celle de toutes les femmes (Gilligan 2009).

quartiers populaires, mais cette valorisation souffre d'une ambiguïté : elle est inconditionnelle tant que les femmes s'en tiennent au rôle pacificateur qui leur a été assigné, mais elle tourne à la stigmatisation lorsqu'elles sont mises en échec dans ce rôle ou qu'elles le refusent. Des analyses similaires ont été formulées à l'égard des politiques publiques ciblant les quartiers populaires français. La politologue Fatima Ouassak parle ainsi d'une valorisation du rôle pacificateur de la « maman » par la politique de la ville et le travail social qui assure une fonction de « tampon » entre les jeunes de quartiers populaires et les institutions dans une logique de prévention et de régulation des conflits (Ouassak 2020). Les sociologues Sylvia Faure et Daniel Thin dans un article consacré aux associations de femmes dans les quartiers populaires soulignent le rapport ambigu que les institutions entretiennent avec ces associations : tantôt valorisées lorsqu'elles se conforment au registre d'une action publique attentive à l'égalité homme/femme, à la laïcité et à l'ouverture culturelle, tantôt taxées de traditionalisme lorsqu'elles affichent une dimension familialiste et s'affirment comme des espaces de sociabilité en non-mixité dédiés aux questions de parentalité (Faure et Thin 2007). La valorisation d'une éthique relationnelle par les initiatives d'écologie ordinaire s'accompagne donc d'un certain nombre de risques lorsque celles-ci mobilisent essentiellement des femmes et lorsqu'elles se déploient dans des quartiers populaires où le rôle de *care* des femmes fait l'objet d'une instrumentalisation.

4.2. La reconfiguration des frontières entre espace public et espace privé

Les initiatives écologistes suivies bousculent les frontières entre espace public et espace privé et contribuent à ce titre à reconfigurer la place des femmes dans les espaces urbains. On peut identifier deux déplacements de la frontière entre espace domestique et espace public à partir de l'enquête de terrain : l'étude des deux lieux de quartier que sont le vide-greniers et la MPA révèle des formes d'extension de l'espace domestique à des lieux interstitiels qui se situent à la frontière entre le chez-soi et le dehors ; l'étude des initiatives de végétalisation ou des actions « hors les murs » qui investissent les rues et les places (comme les festivals) rend plutôt compte de formes d'appropriation de l'espace public par les habitant-es.

4.2.1. L'extension de l'espace domestique

L'extension de l'espace domestique par les lieux de quartier a une double fonction dans une perspective féministe : il s'agit d'abord d'ouvrir des « *safe places* » (The Roestone Collective 2014) qui constituent des refuges pour des femmes concernées par des situations de violence ou de discrimination dans leur espace domestique ou dans l'espace public ; il s'agit également de lieux

transitoires entre le civil et le politique, de lieux de sociabilité dans lesquels le politique est susceptible de s'incarner à travers les gestes du quotidien. Eleanor Jupp souligne ainsi la place des « *community space* » dans des parcours de femmes pour qui le passage de la sphère privée à la sphère publique reste un défi et pour lesquelles les lieux de quartier constituent des portes d'entrée vers le politique (Jupp 2014).

Le vide-greniers de la Régie de quartiers de Saint-Denis est un espace genré (Boudreau, Billen et Agüero 2022). Si les hommes n'en sont pas absents, ils y sont minoritaires et les bénévoles sont exclusivement des femmes. Cette dimension genrée est peu discutée dans l'espace du vide-greniers, la non-mixité revendiquée n'ayant jamais été un sujet. En revanche, les bénévoles qui animent le lieu en ont tout à fait conscience et ne tiennent pas à la remettre en cause, comme le révèle cet épisode survenu à l'occasion du projet photo.



Photo 45 - Les deux versions du flyer du projet photo au vide-greniers

La première version du flyer (à gauche) a été imaginée par le photographe, Jean, à partir d'un portrait qu'il avait réalisé lors d'un projet précédent. Le portrait représente un homme noir d'environ 40 ans, portant un bonnet rasta. J'ai réalisé la seconde version (à droite) en reprenant les textes de Jean, à partir d'une photo libre de droits représentant un amoncellement d'objets.

« J'arrive au vide-greniers un mercredi de décembre. Nous sommes en train de lancer le projet photo et j'ai envoyé la semaine dernière par mail aux bénévoles une proposition de flyer afin de faire connaître le projet aux visiteur-ses. Il met en valeur une personne et sa relation à un objet avec lequel elle pose : cela nous semblait, à moi et à Jean, bien illustrer l'intention du projet. Les deux bénévoles présentes ce jour-là ne partagent pas ce point de vue : « Ça ne reflète pas la population du vide-greniers, les gens ne vont pas comprendre, ça pourrait être mal perçu. » Le vide-greniers, me disent-elles, est surtout fréquenté par des femmes, qui risqueraient de ne pas se reconnaître dans cette image. Je comprends qu'un tel flyer pourrait desservir le projet photo, mais aussi créer de la défiance vis-à-vis du vide-greniers de la part des visiteuses. C'est la première fois que la dimension genrée du vide-greniers m'est formulée de façon si explicite. Une bénévole me raconte à cette occasion qu'un homme hésitant à entrer dans le vide-greniers lui a un jour demandé si un vide-greniers « pour hommes » serait un jour ouvert. Je me range à leurs arguments et propose la semaine suivante une nouvelle version du flyer qui est validée par les bénévoles. »

Carnet de terrain, 18/12/19

Si la représentation d'un homme sur le flyer cristallise l'inquiétude des bénévoles, c'est qu'elle remet en cause le statut de *safe place* que le vide-greniers a acquis auprès d'un certain nombre de visiteuses. Il faut d'abord souligner sa similarité avec l'espace domestique : il met essentiellement à disposition des objets du quotidien que chacun-e peut retrouver chez soi. Contrairement à un commerce classique, les objets ont une histoire, à l'origine d'une proximité entre les personnes et les objets, dont les objets neufs sont dépourvus. L'accumulation d'objets du quotidien ayant servi à d'autres crée une familiarité qui permet d'assimiler le vide-greniers à un chez-soi (cf. Chapitre 3). Le vide-greniers est également un lieu de mémoire et de transmission. Certaines visiteuses me confient avoir tendance à accumuler des objets chez elles et à avoir du mal à s'en séparer. Le vide-greniers apparaît comme un moyen de faire de la place chez soi sans se confronter à la violence de jeter des objets auxquels elles tiennent. Pour certaines, le vide-greniers constitue pour elles une étape dans un travail émotionnel de préparation au deuil. Une femme de 62 ans raconte qu'elle aurait souhaité transmettre à ses enfants la vaisselle qu'elle donne mais que ceux-ci lui ont recommandé de la jeter. Une femme du même âge affirme qu'elle tient à « *ne pas laisser trop de travail à ses enfants* » pour leur éviter le travail émotionnel dont elle a elle-même fait l'expérience lorsqu'elle a dû trier les affaires de ses parents décédés. Le vide-greniers apparaît ainsi comme un lieu respectable pour donner des objets auxquels elles restent attachées mais qu'elles ne peuvent plus garder.

Enfin, le vide-greniers constitue pour certaines femmes un refuge pour échapper aux tensions de l'espace domestique et de l'espace public. C'est un lieu de confidences où les femmes peuvent faire part à des pairs de situations personnelles difficiles, en particulier des violences conjugales ou des violences de rue auxquelles leurs enfants s'exposent. Ce qui se passe dans la sphère domestique peut être partagé en toute confidentialité dans un lieu où l'on est susceptible de trouver de l'aide pour sortir de cette situation. Échappatoire à l'espace domestique, c'est aussi un lieu de sociabilité féminine dans un contexte urbain où ils sont peu nombreux. Le quartier est bien doté en espaces

verts de proximité dont la fonction conviviale est affirmée par le mobilier urbain (bancs, tables, aires de jeux), mais l'espace public du quartier est marqué par la masculinité. Les équipements publics de proximité comme la maison de quartier ou la médiathèque accueillent les familles mais l'espace du vide-greniers est jugé plus intime. Il se situe à la lisière de l'espace domestique et de l'espace public.

4.2.2. La réappropriation de l'espace public

On pourrait tirer des conclusions similaires à partir du cas de la MPA, dont la dimension interstitielle, entre espace domestique et public, émerge également des discours des bénévoles (cf. Chapitre 5). Le terrain vaudais nous offre cependant l'exemple d'un autre type de reconfiguration de la frontière entre espace public et espace privé : la réappropriation de l'espace public par des habitant-es. Je m'appuierai pour examiner cette modalité sur le cas du collectif du Petit Bois qui entretient et anime une roseraie urbaine en pied de tour dans le quartier du Grand Mas. Cependant, c'est la grille de lecture de l'écologie politique et moins la grille de lecture féministe qui m'a semblé la plus pertinente pour comprendre ce qui se joue dans cet espace : plus que la reconquête d'un espace public masculinisé par des femmes, il s'agit plutôt ici d'une réappropriation habitante d'espaces communs dégradés dont les usages sont bouleversés par la rénovation urbaine (Billen 2023).

Ce qui est devenu le « Petit Bois » – en référence à la cité du Grand Bois toute proche, qui connaît depuis 2015 une rénovation urbaine inscrite au NPNRU – était avant 2017 un espace résiduel situé entre une allée piétonne reliant la cité à l'ensemble commercial du Mas du Taureau et un terrain de football (cf. Carte 22). Il s'agit aujourd'hui d'un espace convivial de nature en ville structuré par une ligne de rosiers de Damas le long de laquelle ont été installés des tables de pique-nique, un barbecue, un four à pain, des bacs jardiniers, des plantations (cf. Photo 46). L'aménagement progressif de cet espace a été soutenu par le Grand Projet de Ville (GPV) qui depuis 2015 mène en lien avec un collectif d'architectes un travail de revalorisation et d'animation des espaces publics transitoires créés par le chantier de la rénovation urbaine. Les espaces verts qui s'étendent au pied des barres se résument à des pelouses parsemées d'arbres, d'allées, de parkings, d'aire de jeux : ils constituent les interstices du bâti (Auricoste 1994), peu valorisés et entretenus, et désormais dégradés. Dans ce contexte, l'aménagement du Petit Bois apparaît comme un vecteur de réappropriation habitante et d'amélioration du cadre de vie en période de travaux. En 2017, le service culturel de la Ville de Vaulx-en-Velin saisit l'opportunité de la Biennale d'art contemporain organisée par la Métropole de Lyon pour décliner sur le territoire vaudais un projet artistique participatif qui consiste en la plantation de rosiers dans l'espace public et la distillation des roses. La dimension participative du projet a été prise en charge par une animatrice chargée d'accompagner la constitution d'un collectif d'habitant-es pour entretenir les rosiers. Autonome après le départ de

l'animatrice et rebaptisé « collectif du Petit Bois », ce collectif a bénéficié de l'appui et de l'accueil de l'équipe salariée de Bricologis, un tiers-lieu associatif à proximité. Le collectif a organisé, au cours de l'année 2018-2019, trois événements autour de la saisonnalité dont la double vocation était de favoriser la convivialité de quartier et de sensibiliser à une alimentation écologique, à la naturopathie et au respect de la nature (cf. Photo 47). Lors de ces événements s'incarne un rapport aux roses proche de l'éthique de la nature ordinaire (Beau 2017) : il s'agit à travers la convivialité humaine de susciter une relation à la nature fondée sur l'imaginaire (contes, illuminations) et les sens (dégustation, cueillette).



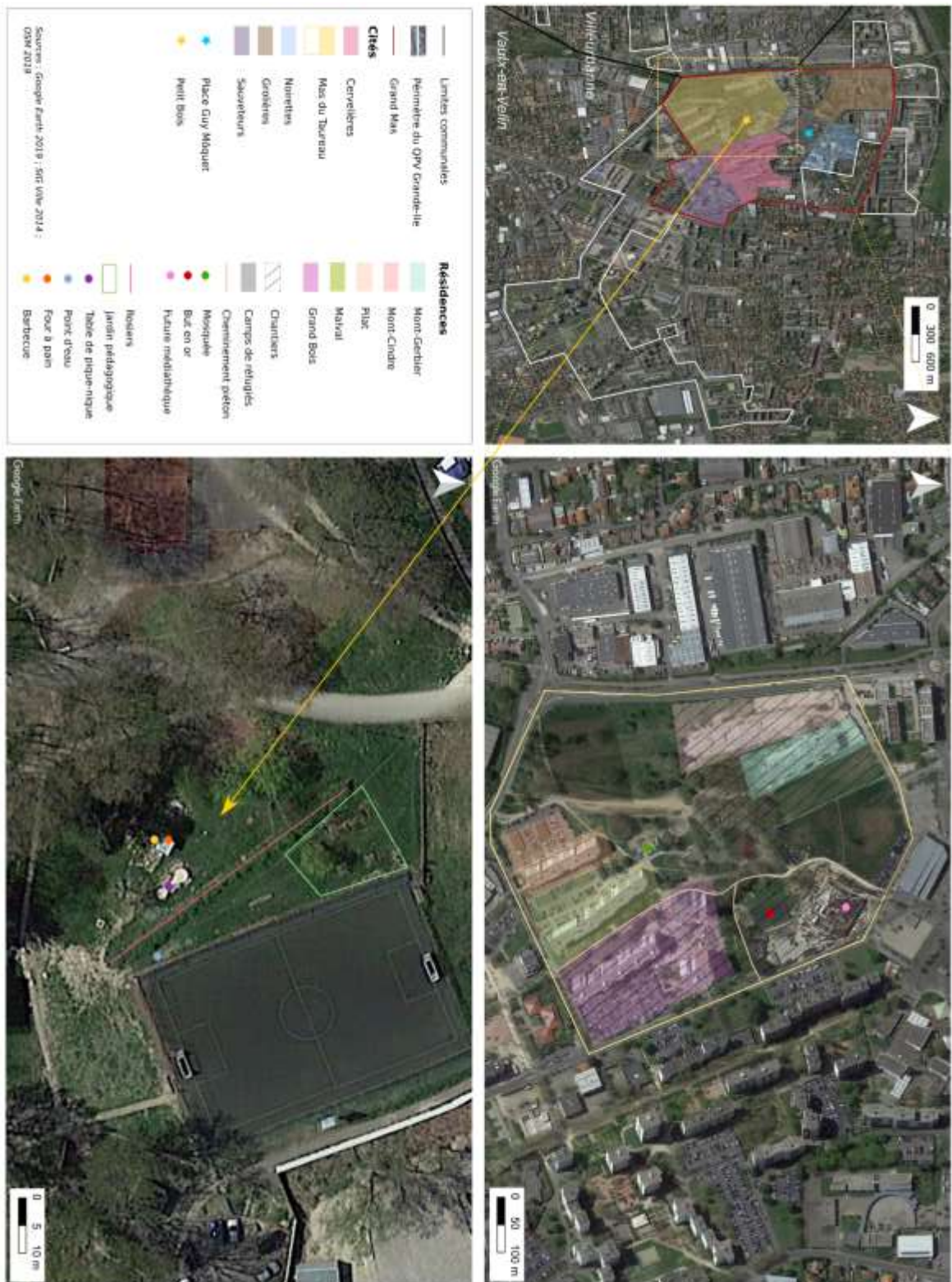
Photo 46 - Petit Bois, 07/06/2019

J'ai pris ces photos lors du festival du logement social organisé par le bailleur social EMH dont une partie des activités se déroulait dans l'espace du Petit Bois, en particulier le repas partagé. Sur la photo de gauche, on aperçoit au premier plan la roseraie urbaine qui commence à fleurir. Au second plan, une table installée à l'occasion du festival, et la table de pique-nique permanente du Petit Bois. Au troisième plan, le four à pain. En arrière-plan, derrière la rangée d'arbres, les cités du Mont-Cindre et du Mont-Gerbier en cours de rénovation. Sur la photo de gauche, prise du point de vue opposé, on observe au premier plan le jardin pédagogique situé derrière la roseraie que l'on aperçoit au troisième plan à droite. Le Petit Bois jouxte un terrain de foot dont on aperçoit les grilles au second plan à gauche. En arrière-plan, la cité du Grand Bois.



À l'hiver 2014, alors que la rénovation du Mas du Taureau démarre, le GPV organise un premier événement festif en extérieur sur l'esplanade libérée par la rénovation urbaine. Il est réédité en décembre 2015 sous le nom de « La Fabriquetterie vous illumine », en référence à un projet porté par le collectif d'architectes sollicité par le GPV pour coordonner un chantier participatif consacré à l'édification d'une palissade en briques le long du passage du Mas pour masquer les travaux des cités Luère et Écharmeaux : ce chantier a pris le nom de « fabriquetterie ». Une nouvelle édition a lieu en 2016, marquée par des jeux de lumières en extérieur. Au printemps 2017, la Biennale d'art contemporain se décline au Mas du Taureau sous la forme d'une plantation participative de rosiers qui donne lieu à l'été à une distillation des roses. L'hiver 2017 voit l'équipe du GPV initiatrice des événements hivernaux précédents partir, et ce n'est qu'à l'hiver 2018 que le collectif du Petit Bois reprend le flambeau, avec le soutien du GPV pour organiser son premier événement « Réchauffons l'hiver ».

Photo 47 - Affiches des événements organisés par le collectif du Petit Bois en 2018-2019



Carte 22 - Aménagement du Petit Bois

Le collectif du Petit Bois compte une quinzaine de personnes, mais a pu réunir jusqu'à 200 personnes lors des événements. Au sein du collectif, on compte majoritairement des femmes, mères de famille et, pour celles qui exercent ou ont exercé une activité professionnelle, investies dans les métiers du soin ou du social. On observe principalement deux classes d'âge, des femmes d'une quarantaine d'années qui associent leurs enfants aux activités du Petit Bois, et des femmes de plus de soixante ans qui dédient le temps de leur retraite à des engagements bénévoles. L'ancrage territorial du collectif ne se limite pas à la cité du Grand Bois : c'est plutôt à l'échelle du Grand Mas qu'il se mesure car on compte parmi les membres les plus actif-ves des habitant-es des cités Cervelières-Sauveteurs et du centre-ville et des personnes qui ont habité le Grand Mas avant de déménager dans des villes voisines. Le collectif du Petit Bois n'est pas le seul acteur à investir l'espace du même nom : le conseil de quartier y a installé une table de pique-nique, un barbecue et une fontaine à eau, l'école Youri Gagarine a mis en place un jardin pédagogique, les « ateliers Gagarine », pilotés par la municipalité et qui proposent des activités d'art plastique au sein du groupe scolaire, y ont construit un four à pain. L'espace et ces équipements font l'objet d'usages multiples. Des habitant-es des bâtiments alentours (Grand Bois, Malval, Cervelières-Sauveteurs) s'y retrouvent pour discuter et se détendre, en particulier des femmes d'un certain âge : pendant la période de réhabilitation de la cité du Grand Bois, l'espace permet d'échapper aux nuisances sonores causées par les travaux dans les appartements. Les tables et le four à pain sont utilisées par des familles dans le cadre de festivités privées, ou par des collectifs et associations dans le cadre d'événements conviviaux de quartier. Les membres du collectif du Petit Bois viennent y entretenir les rosiers et s'occupent également des plantations, mais d'autres habitant-es le font de manière plus informelle : un homme d'origine syrienne, locataire dans la cité du Grand Bois, y cueille des boutons de roses dont il reconnaît l'origine damascène. De jeunes adolescents du quartier traversent l'espace pour jouer dans le But en Or qui le jouxte. Les habitant-es du camp de réfugié-es de la pelouse des Écharmeaux viennent puiser de l'eau à la fontaine, initialement installée pour l'usage des jeunes footballeurs et également utilisée pour arroser les plantations.

On aurait pu imaginer pour cet espace un modèle d'*autogestion*, organisé autour du collectif du Petit Bois hébergé par Bricologis, et disposant d'une gouvernance intégrant les différents acteurs qui contribuent à l'aménagement de l'espace ou qui en font usage pour identifier les rôles de chacun-e et s'accorder sur un projet commun. L'autogestion n'existe cependant que sur le mode du projet (pour la plantation des rosiers, pour l'organisation des événements, pour la construction du four, etc.) et selon une logique fragmentaire (un collectif pour un projet). Le fonctionnement de l'espace relève plutôt de la *gestion libre* : en l'absence d'une gouvernance globale, chaque acteur se saisit de l'espace selon les opportunités. Malgré le caractère institutionnel de certains de ces acteurs (le centre de loisir, l'école, le conseil de quartier), les aménagements ne passent pas forcément par

une procédure formelle d'autorisation et de concertation : le four à pain, les plantations n'ont pas fait l'objet d'une sollicitation préalable du bailleur ou de la municipalité. Le statut juridique de cet espace est flou : le bailleur social en est propriétaire, mais la perspective du PRU complexifie la situation, le terrain ayant vocation à être racheté par la Métropole afin de pouvoir y mener les travaux. Pendant cette période transitoire, le bailleur et la Ville ont passé des conventions de gestion, la Ville assurant l'entretien. Ce flou juridique favorise l'appropriation habitante de l'espace mais constitue également une fragilité. Dans le cadre du projet urbain, la maîtrise d'ouvrage envisage la transplantation des rosiers, afin de libérer l'espace du Petit Bois appelé à disparaître du fait d'une restructuration de la voirie. La Ville porte également dans le cadre du mandat municipal 2014-2020 le projet d'ouvrir une nouvelle médiathèque de quartier, à l'emplacement du But en Or, qui disposerait d'un jardin à usage social (cf. Photo 48). La gestion libre risque ainsi à tout moment de se heurter à la *gestion publique* du lieu dans le cadre de transformations urbaines qui dépassent largement le cadre du Petit Bois.



Photo 48 - Le chantier de la médiathèque, 18/02/2020

Ce n'est pas le prisme du genre qui se révèle central pour l'analyse ici : l'espace du Petit Bois est bien surinvesti par les femmes, membres ou non du collectif du Petit Bois, et on pourrait lire les usages qui s'y déploient à la lumière d'une éthique du *care*, attentive aux liens sociaux de voisinage et à la nature ordinaire. Cependant, la réappropriation de l'espace public dont il est question ici n'est pas une réappropriation féminine d'un espace public masculinisé. Cette grille de lecture a été largement mobilisée par la géographie du genre qui s'intéresse aux usages différenciés de l'espace public en fonction du genre, dans les espaces centraux urbains comme dans les quartiers populaires. L'observation de l'usage des espaces publics au Mas du Taureau confirme d'ailleurs les résultats de travaux menés en quartiers populaires : les femmes circulent davantage dans l'espace public tandis que les hommes y stationnent, la fréquentation des équipements sportifs, socio-culturels et de certains commerces de proximité (en particulier les *fast food* et les cafés) est genrée, les mobilités féminines se déploient davantage à l'échelle métropolitaine que celles des hommes (Clair et Descoutures 2009; Vinet *et al.* 2013; Hancock *et al.* 2016). Pour autant, les membres les plus actives du collectif du Petit Bois n'ont pas exprimé de sentiment d'insécurité lié au genre dans l'espace public¹⁸⁹ et les observations n'ont pas permis de renseigner de conflits d'usage lié au genre dans l'espace du Petit Bois. En revanche, la volonté de se réappropriier l'espace public en tant qu'habitant-e est prégnante, tant dans les discours que dans les pratiques.

Cette volonté peut s'expliquer par un contexte de régulation de l'usage des espaces publics plus affirmée en quartiers populaires qu'ailleurs. Les espaces extérieurs des grands ensembles ont donné lieu à des usages collectifs reproduisant un rapport populaire aux espaces publics marqué par l'investissement de la rue (Sauvadet et Bacqué 2011). Néanmoins, la dégradation de l'entretien des espaces collectifs, les risques des violences et la présence policière qui caractérisent les espaces publics des quartiers populaires tendent à « assigner à résidence » leurs habitant-es (Ouassak 2020). Par ailleurs, le déploiement des projets de rénovation urbaine à partir des années 2000 reconfigure des espaces appropriés par des usages collectifs, souvent informels, parfois déviants : la « résidentialisation » vise à réaffirmer dans l'espace public la délimitation entre espaces publics et espaces privés par des dispositifs matériels (grilles, portillons, aménagements paysagers, digicodes et interphones) qui limitent les marges de manœuvre de l'appropriation habitante par les usages

¹⁸⁹ La géographie du genre s'est focalisée sur le sentiment d'insécurité pour expliquer l'exclusion du groupe référentiel étudié de certains espaces, que cette insécurité soit interprétée comme un risque (Zéilinger 2013) (Lieber 2008) ou comme une représentation sociale intériorisée par les intéressé-es (Di Méo 2011). Les politiques publiques d'égalité hommes/femmes suivent la même logique et ciblent tout particulièrement les quartiers populaires. Elles ont tendance à aller dans le sens de la sécurisation de l'espace public (Hancock 2016). De plus, cette thématique de l'insécurité contribue à une instrumentalisation politique du féminisme à des fins de contrôle social dirigé vers les populations racisées et précaires. L'émergence d'un « néoféminisme républicain » a contribué à construire la figure de l'homme arabe, violent, agresseur sexuel et violeur potentiel (Guenif Souilamas et Macé 2006).

(Bacqué 2019). Fatima Ouassak considère ainsi que l'écologie politique passe en quartiers populaires par la réappropriation du cadre de vie dans la perspective de retrouver prise sur le quotidien : « Exister politiquement pour les mères, c'est exister dehors, en bas de l'immeuble, dans la rue, sur la place centrale, en occupant l'espace, beaucoup d'espace, tout l'espace dont on a besoin pour respirer, profondément s'étirer, pour que les enfants puissent courir partout, s'amuser ensemble, rire et crier. » (Ouassak 2020, p. 230-231).

Dans le cadre des initiatives suivies, cette réappropriation de l'espace public passe de façon privilégiée par la végétalisation de l'espace urbain et l'organisation d'événements à dimension conviviale et festive. On retrouve ce résultat dans le contexte des villes russes en situation de crise urbaine et économique où la gestion des espaces communs est délaissée par les bailleurs et réinvestie par des collectifs d'habitant-es qui se saisissent de la nature en ville comme d'un levier pour se réapproprier l'usage de l'espace, voire dans certains cas la propriété foncière (Blanc et Emelianoff 2008). Cette modalité de la réappropriation habitante de l'espace public par l'écologie a fait l'objet d'une littérature critique portant sur l'instrumentalisation néolibérale de la prise en charge participative de la nature : nettoyages et plantations participatives peuvent s'avérer très compatibles avec le désengagement des collectivités ou des bailleurs à l'égard de la gestion publique du cadre de vie de proximité au profit d'une délégation de cette fonction à des travailleur-ses bénévoles (Krinsky et Simonet 2012; Ernwein 2019). Dans un contexte d'accentuation des inégalités socio-spatiales, l'émergence de « communs sociaux » d'initiative citoyenne constitue une réponse à l'effritement de l'État social et des structures collectives du mouvement ouvrier (Garnier et Zimmermann 2018). La pérennisation de ces initiatives nécessite néanmoins un accueil et un soutien des institutions publiques : si leur émergence s'accompagne d'un désengagement de la sphère publique, elles risquent l'essoufflement, tandis que leur « captation » par l'État constitue un « dessaisissement » du pouvoir d'agir des habitant-es (Bacqué 2019, p. 198). Entre la néolibéralisation par le bénévolat et le contrôle social par l'État, reste l'opportunité de refonder une proximité institutionnelle sur le soutien aux initiatives citoyennes qui se saisissent de la gestion de l'espace public et des solidarités locales.

4.3. La répartition genrée des gestes de l'écologie ordinaire

De même que l'éthique du *care* ne se limite à une attention mais s'incarne dans une prise en charge (Tronto 2009 [1993]), l'écologie ordinaire se manifeste par des pratiques concrètes, par des gestes qui incarnent au quotidien un rapport au monde et un projet de transformation sociale. De la même façon que le *care* est susceptible de constituer une réappropriation féministe des tâches reproductives, l'écologie ordinaire peut être lue comme une réappropriation écologiste des gestes du quotidien. Or la distribution de ces gestes reste genrée au sein des initiatives suivies. Le vide-greniers reproduit une distribution genrée du travail : les bénévoles sont exclusivement des femmes et ce sont elles qui assurent le fonctionnement quotidien du lieu, par l'entretien, le tri et la vente des objets, la réception des dons, l'accueil du public. Son fonctionnement implique également des tâches associées à la masculinité : il faut parfois déplacer des objets volumineux et lourds pour libérer l'espace, récupérer des dons ou livrer les objets. Cette tâche est le plus souvent attribuée à des hommes, sollicités parmi les agents de la Régie. Pourtant, dans le cadre d'autres activités de la Régie, ce type de tâche est souvent attribué à des femmes, par exemple lors de la collecte des encombrants. Cette division genrée du travail est donc une spécificité du vide-greniers. Si le vide-greniers est un lieu de *care*, qui offre aux visiteur-ses un lieu de sociabilité et d'entraide informel dans le cadre familial d'un espace *quasi-domestique*, ce travail de *care* est exclusivement assuré par des femmes.

La surreprésentation des femmes dans les initiatives d'écologie ordinaire a tendance à s'autoalimenter : des lieux comme le vide-greniers ou la MPA sont peu à peu associés à la non-mixité, comme lorsqu'un visiteur demande l'ouverture d'un « *vide-greniers pour hommes* » ou qu'un habitant rencontré en porte-à-porte indique à une bénévole de la MPA qu'il va « *en parler à sa femme* ». Dans des contextes urbains où la répartition des places dans l'espace public ou dans les équipements publics est genrée, un lieu investi par les femmes devient un lieu pour les femmes. En l'absence d'une volonté marquée de la part des personnes engagées de dégenrer la répartition des gestes, ce sont aussi les activités proposées dans ces lieux qui sont marquées du point de vue du genre : la cuisine, la parentalité, le cadre de vie de proximité constituent des thèmes privilégiés dans la programmation autogérée de la MPA, de même que l'équipement domestique du logement et de la famille à peu de frais constitue l'une des motivations pour se rendre au vide-greniers. La mobilisation des hommes dans les initiatives suivies peut alors passer par des stratégies qui conduisent à l'évitement du sujet ou qui reproduisent les assignations genrées des rôles de chacun·e. C'est ainsi que pour attirer un public masculin à la MPA, un atelier d'autoréparation d'objets électroniques, un chantier participatif et un atelier d'autoréparation de vélos sont organisés, de même que le prêt-à-porter masculin est mis en évidence devant l'entrée du vide-greniers pour inciter

les hommes à entrer. Cette stratégie peut cependant renvoyer à la recherche d'une « équité dans la sueur » (Mies *et al.* 1997) qui ne passe pas par une remise en question du critère du genre dans l'attribution de tâches de nature différente, mais par un partage plus équitable du travail de subsistance qui doit être réalisé. Le travail de subsistance des hommes s'accroît, même s'il n'investit pas des tâches de même nature que les femmes. C'est l'observation que fait Geneviève Pruvost dans les communautés rurales qu'elle étudie : ces communautés ne rompent pas nécessairement avec une division genrée du travail, mais elles assurent sa juste répartition (Pruvost 2021).

Une autre stratégie de l'écologie ordinaire pour dégenrer les gestes qu'elle implique passe par la revalorisation. Geneviève Pruvost parle d'une « conversion de la boue en or » pour décrire la revalorisation de travaux conçus comme dégradants dans le cadre des communautés de subsistance (*Ibid.*, p. 314). Cette revalorisation peut s'appuyer (*i.*) sur la reconnaissance des savoir-faire que chacun de ces gestes implique contribuant à l'émergence d'un *ethos* professionnel du « sale boulot » (Seiller et Silvera 2020), (*ii.*) sur la dimension collective et l'inscription dans l'espace public du travail de subsistance qui repose sur des formes d'entraide (Starhawk 2002; Collectif Rosa Bonheur 2017), (*iii.*) sur la mise en mots du « sale boulot » ou des tâches reproductives selon un registre valorisant son utilité sociale et écologique dans une perspective de renversement du stigmate (Hache 2016). Cette dernière stratégie de revalorisation est particulièrement présente à la Régie de quartiers de Saint-Denis qui fait de la valorisation du travail des « invisibles » (Beaud, Confavreux et Lindgaard 2008) un cheval de bataille dans une perspective de réinsertion sociale des classes populaires par l'emploi. C'est là tout le paradoxe du champ de l'insertion : il entend opérer une revalorisation du statut social de ses bénéficiaires par leur assignation à des emplois encore associés à des « sales boulots », jugés dégradants par la proximité qu'ils induisent avec les déchets ou la saleté (ménages, ramassage et tri des déchets, collecte des encombrants, réparation, *etc.*) et par les faibles rétributions économiques et sociales qu'ils engagent. L'investissement du champ de l'écologie ordinaire par des acteurs de ce champ constitue ainsi une stratégie pour sortir de l'impasse d'une revalorisation très incomplète.

Conclusion de chapitre

Les quatre attributs de l'écologie ordinaire mis en évidence dans ce chapitre à partir des initiatives étudiées ne sont pas spécifiques aux quartiers populaires. L'écologie ordinaire se caractérise par la réappropriation de la fabrique du quotidien par des parcours d'engagement qui conduisent les personnes à évoluer vers des modes de vie écologistes. La dimension politique de cette évolution se construit dans la transformation concrète des pratiques et la réduction de leur impact écologique, dans son articulation avec des formes d'engagement collectives et dans l'intention politique que les personnes attachent à l'évolution de leurs modes de vie. L'écologie ordinaire n'est pas une écologie populaire en ceci que les classes populaires n'ont pas le monopole de l'écologie ordinaire et que l'écologie ordinaire n'est pas le mode d'action exclusif des classes populaires pour l'écologie. Cependant, le pouvoir mobilisateur de l'écologie ordinaire est particulièrement prégnant en quartiers populaires où l'écologisation des modes de vie est susceptible de s'appuyer sur des pratiques d'économie et de bon sens que l'écologie vient requalifier. L'écologie ordinaire s'ancre dans les territoires et contribue à une relocalisation de l'écologie, encore associée à des enjeux globaux comme le dérèglement climatique ou la protection d'espèces lointaines qui peinent à atterrir dans le quotidien et les lieux de vie. Enfin, l'écologie ordinaire est largement portée par des femmes et participe des manifestations d'une éthique du *care* qui renouvelle les conceptions du politique, en faveur d'une prise en compte des interdépendances qui caractérisent les « communautés socio-environnementales » (Blanc et Paddeu 2018b).

Cette écologie est cependant traversée par un certain nombre de tensions qui, en quartiers populaires, prennent une signification particulière. Elle court le risque de la dépolitisation par sa proximité avec une écologie des écogestes qui tend à exclure et à stigmatiser les classes populaires : pour garantir son pouvoir mobilisateur, l'écologie ordinaire doit veiller à ne pas reproduire les injonctions normatives qui caractérisent la déclinaison de l'écocitoyenneté en quartiers populaires. L'écologie ordinaire s'apparente à une écologie populaire qui tend à idéaliser les pratiques populaires : prendre au sérieux le pouvoir mobilisateur de l'écologie ordinaire suppose de ne pas considérer les habitant-es des quartiers populaires comme des écologistes de fait et de mener un travail de mobilisation susceptible d'enrôler les personnes engagées dans une démarche d'écologisation qui touche à la fois leurs pratiques et leur rapport au monde. Lorsqu'elle se limite à des enjeux d'amélioration du cadre de vie, l'écologie ordinaire menace d'enfermer les quartiers populaires et l'écologie dans la proximité : la relocalisation de l'écologie n'a pas à se limiter à l'échelle du quartier et peut contribuer à remodeler les limites entre intérieur et extérieur. Enfin, l'écologie ordinaire peine à opérer une redistribution équitable de la pratique du soin, reproduisant

des inégalités de genre, de classe et de race. Les initiatives étudiées sont travaillées par ces tensions. Elles permettent cependant de mettre en évidence le potentiel mobilisateur en quartiers populaires de répertoires d'action qui s'éloignent de la lutte contestataire au profit d'une politisation interstitielle, qui s'ancre dans la transformation concrète et discrète des modes de vie et d'habiter.

Conclusion générale

Cette thèse a commencé avec le constat de l'existence d'initiatives écologistes dans les quartiers populaires alors même que leur absence ne cesse d'être dénoncée ou regrettée. J'ai ainsi d'emblée pris le contrepied d'une grille de lecture des quartiers et des classes populaires au prisme de l'indifférence, voire de l'hostilité, à l'écologie. Face au constat que des initiatives écologistes existent en quartiers populaires, il s'agissait de renseigner les trajectoires sociales, les répertoires d'action et les horizons politiques des personnes qui les portent et d'analyser les dynamiques qu'elles génèrent sur les territoires. La portée de cette recherche me semble résider dans la double redéfinition de l'écologie et des quartiers populaires à laquelle ses résultats nous invitent. L'ethnographie auprès des trois initiatives suivies permet d'abord de redéfinir le périmètre du mouvement écologiste en faveur d'une écologie ordinaire qui contribue à ancrer l'écologie dans des contextes sociaux et territoriaux précarisés. Elle invite également à redéfinir la catégorie de quartier populaire dont la dimension performative tend à modeler les initiatives écologistes selon des logiques de cadrage qui en réduisent la portée politique. En conclusion, je propose de revenir sur ces deux principaux résultats, en proposant d'abord une définition de l'écologie ordinaire, puis une synthèse des trois principales formes de cadrage identifiées sur les terrains d'enquête. Enfin, cette recherche m'a permis d'identifier trois conditions favorables à l'ancrage de l'écologie en quartiers populaires : il est favorisé par le réencastrement de l'écologie dans le quotidien, par l'animation de lieux de convivialité et par le renforcement des dispositifs d'accompagnement à l'action écologiste. Ces trois conditions me semblent constituer des pistes de travail fertiles pour des acteurs de terrain, qu'il s'agisse de professionnel·les de l'action publique, de l'animation sociale, du travail social ou de militant·es associatifs. Je présenterai ces trois conditions en donnant quelques nouvelles des initiatives suivies qui se sont prolongées après l'arrêt de l'enquête de terrain à l'automne 2020.

La radicalité de l'écologie ordinaire

Les initiatives suivies se distinguent des répertoires d'action revendicatifs et/ou contestataires les plus visibilisés dans le mouvement écologiste depuis 2018 (Malm 2020) : les marches climat, les actions de désobéissance civile, les *sit-in* ou les occupations sont relativement délaissées par les personnes auprès de qui j'ai enquêté. En revanche, elles s'investissent dans des initiatives que la définition traditionnelle du mouvement social, centrée sur sa dimension conflictuelle et collective, écarterait *a priori* du champ politique. Cette écologie ordinaire, qui transforme les modes de vie et

d'habiter, ne désigne pas directement son ennemi et se déploie dans les interstices du modèle dominant (Wright 2017) : elle ne recherche ni la rupture révolutionnaire ni la réforme institutionnelle. Elle propose des manières de faire alternatives qui se déploient pourtant dans le monde du travail, dans la société de consommation et dans la ville : favoriser l'accès à des « jolies choses » au vide-greniers, mais en leur donnant une deuxième vie ; promouvoir l'insertion des personnes éloignées de l'emploi par des métiers de la transition écologique à la Régie (cf. Chapitre 3) ; faire connaître les alternatives qui concilient alimentation écologique et juste prix au Banquet paysan (cf. Chapitre 4) ; revaloriser des espaces publics dégradés par la renaturation ou l'organisation d'un festival de quartier à la MPA (cf. Chapitre 5)... Ces cas sont révélateurs d'une écologie qui érode le modèle dominant plutôt que de chercher à le renverser.

L'écologie ordinaire ne fait pas le choix de la marge ou de l'autarcie, elle s'inscrit dans les modes de production, de consommation et d'habiter dominants et les transforme de l'intérieur. Les personnes auprès de qui j'ai enquêté n'ont pas rompu avec la ville, le marché du travail ou la société de consommation. Elles sont pleinement insérées dans la société capitaliste mais y occupent des positions subalternes : elles n'ont pas rompu avec le travail salarié, mais occupent ou ont occupé des emplois précaires ; elles habitent en ville, mais en quartiers populaires et pour la plupart en logement social ; leurs modes de consommation sont fortement contraints par des budgets restreints et un accès limité aux alternatives à la grande distribution. Leur engagement écologiste ne les conduit pas à faire le choix de la marge, quitte à assumer une trajectoire de déclassement social (Pruvost 2013). On est loin ici des figures des néoruraux (*Ibid.*), des zadistes (Pruvost 2017b) ou des activistes climatiques (Marty 2015b) pour qui l'alternative est un principe de vie. Ces figures ne sont pas pour autant des repoussoirs : elles inspirent sympathie, voire admiration, mais elles ne constituent pas un modèle. L'écologie ordinaire se déploie tout contre le modèle qu'elle combat, au prix d'insuffisances ou de contradictions internes.

On pourrait y voir une forme de compromis politique qui s'accommode du capitalisme, voire le renforce en lui offrant une voie de résilience (McCabe 2013; Comby 2016) (cf. Chapitre 1, 2.3). Il est clair que les initiatives investiguées dans cette thèse constituent des alternatives incomplètes au modèle capitaliste. Pour autant, elles n'en sont pas moins radicales au sens où elles s'attaquent à sa racine et se donne pour ambition politique de l'éroder, sans toujours y parvenir. Face à l'urgence écologique et sociale, il est clair qu'un magasin de seconde main, un jardin de pied d'immeuble, un groupement d'achat de produits biologiques, un atelier de couture... semblent des réponses bien insuffisantes. Pourtant, ces initiatives contribuent à incarner un autre modèle de société de façon concrète. Déchets, alimentation et nature de proximité : ces trois enjeux apparaissent comme les plus mobilisateurs en quartiers populaires comme ailleurs parce qu'ils touchent directement à la vie quotidienne. Les initiatives qui s'en saisissent contribuent à politiser ces enjeux en ceci qu'elles ne les

considèrent pas comme des choix de consommation individuels mais comme des terrains d'action pour rendre tangibles d'autres façons de produire, d'échanger, de consommer, d'habiter.

Il arrive que l'horizon alternatif de cette écologie ordinaire ne soit pas formulé, ni même conscientisé par les personnes qui la mettent en œuvre. Cette autre manière de faire relève parfois de l'adaptation pragmatique face à une situation de précarité : elle prend appui sur des pratiques populaires qui constituent autant de stratégies de survie. Leur impact écologique est faible ce qui autorise à parler de sobriété populaire (Villalba 2016). Pour autant, les processus de politisation opérés par l'action collective dans les initiatives suivies favorisent la requalification de ces pratiques écologiques en pratiques écologistes. C'est ce double mouvement qui concerne l'impact de la pratique et la signification qui lui est donnée que j'ai appelé *écologisation*. À travers un engagement des personnes dans des initiatives écologistes, les pratiques populaires connaissent une évolution en faveur d'une réduction de leur impact écologique et d'une requalification de leur sens politique. Il importe de ne pas idéaliser les pratiques populaires en considérant les classes populaires comme des écologistes de fait (Ariès 2015). Il faut cependant reconnaître d'une part la faiblesse de leur contribution à la crise écologique et d'autre part la portée politique des pratiques populaires lorsqu'elles constituent un appui pour le déploiement de l'écologie ordinaire.

Le chapitre 7 a mis en évidence quatre attributs principaux de l'écologie ordinaire. Il s'agit d'abord d'initiatives qui favorisent la reprise en main du quotidien face aux logiques de dépossession qui le traversent (cf. Chapitre 7, 1). Elles participent d'une réappropriation des modes de vie et d'habiter à l'heure de l'industrialisation, de la déterritorialisation et de la technicisation de la production, des échanges et de l'aménagement (Lefebvre 1968; Pruvost 2021). Cultiver ses propres légumes ou rencontrer leurs producteur-rices, c'est une manière de réduire la dépendance à l'industrie agro-alimentaire et à la grande distribution ; planter des végétaux dans les espaces publics, animer des places ou des espaces délaissés, c'est une manière pour les habitant-es de ne pas laisser à des professionnel-les le monopole de la gestion de leur cadre de vie ; raccommoder ses vêtements ou en tricoter d'autres, c'est une manière de s'affranchir de l'achat de vêtements neufs issus de l'industrie textile mondialisée... Ces formes de réappropriation du quotidien s'apparentent à ce que la littérature critique des écogestes décrit comme des modes dépolitisés et socialement discriminants d'agir environnemental (Rumpala 2009; Comby 2015b; Grossetête 2019) (cf. Chapitre 1, 2.2). Lorsque ces pratiques sont réalisées de manière isolée, qu'elles se limitent à la sphère privée et qu'elles ne sont pas investies par la personne d'un sens politique, on peut en effet douter de leur efficacité en matière de transformation sociale et écologique. Cependant, entre l'injonction normative aux écogestes et le choix militant de la marge comme mode de vie alternatif total, il existe des initiatives écologistes ordinaires qui constituent un terrain d'action politique possible pour les habitant-es de quartiers populaires. Elles se distinguent des écogestes par la nature de la pratique elle-même et son

impact écologique effectif (ces initiatives visent à maximiser la réduction de l'impact écologique de chaque pratique), par le caractère collectif de leur mise en œuvre (elles ne se limitent pas à la sphère privée et font l'objet d'engagements collectifs) et par leur horizon politique (les personnes qui les mettent en œuvre les chargent d'un sens politique).

Un second attribut de l'écologie ordinaire réside dans son articulation à la question sociale (cf. Chapitre 7, 2). En prenant pour support des pratiques populaires et en leur offrant un espace d'écologisation, l'écologie ordinaire apporte une réponse concrète, une manière de faire, aux besoins des personnes dans un territoire. Elle est marquée par un rapport « réaliste » à la question environnementale qui privilégie « les considérations liées aux conditions matérielles d'existence sur la stylisation du quotidien » (Comby et Malier 2021, p. 48). Les personnes de classe populaire investies dans les initiatives écologistes suivies peuvent d'ailleurs se montrer critiques à l'égard d'une stylisation écologiste des modes de vie associée à des formes ostentatoires de *greenwashing* et jugée inauthentique (cf. Chapitre 5, 3.2). Pour autant, ce rejet de la distinction verte ne s'effectue pas ici aux dépens de l'engagement écologiste mais en faveur d'une requalification écologiste de pratiques d'économie (cf. Chapitre 7, 2.1). Il faut ici rappeler que cette recherche a porté sur des initiatives écologistes en quartiers populaires et non sur le rapport des classes populaires à l'écologie : j'ai pris pour sujets d'étude des personnes engagées dans des initiatives écologistes dont les trajectoires sont marquées par des processus de politisation au contact des mouvements sociaux. La thèse renseigne ainsi ce que devient ce rapport réaliste aux questions environnementales lorsque des personnes de classe populaire s'investissent dans des initiatives écologistes. La requalification écologiste d'un sens pratique populaire par les initiatives suivies s'opère au contact d'organisations dont les militant-es ont fait leurs premières armes dans l'action sociale et dont les modèles économiques s'adaptent aux contextes précarisés des quartiers populaires (cf. Chapitre 7, 2.2). Si écologie populaire il y a, il faut l'entendre au sens d'une redéfinition de l'écologie en faveur de son inscription dans la question sociale : il ne s'agit pas de la mise en œuvre d'une transition socio-écologique, ou d'une entrée matérialiste dans les questions écologiques, mais bien d'une écologie qui redonne à la subsistance son sens politique. L'écologie ordinaire ne considère pas l'écologie comme un ordre différencié et autonome vis-à-vis de l'action sociale : l'écologie ordinaire apparaît comme une manière de prendre en charge la question sociale.

Un troisième attribut de l'écologie ordinaire est son ancrage territorial (cf. Chapitre 7, 3). Celui-ci s'effectue à la fois sur le plan de la relocalisation de la production, des échanges et de la consommation et sur celui de la revalorisation des sentiments d'appartenance aux lieux. Toutefois, cette relocalisation ne s'effectue pas nécessairement à l'échelle du quartier. Je prends ici mes distances à la fois avec le procès en localisme qui est souvent fait aux initiatives écologistes et avec une survalorisation de la proximité particulièrement forte en quartiers populaires. La relocalisation

des modes de production et de consommation s'effectue plus souvent à l'échelle de la ville ou de l'intercommunalité que d'un quartier. Elle passe par l'activation de liens d'interconnaissance forts qui unissent les acteurs d'un même territoire et par le recours aux savoir-faire vernaculaires plutôt qu'à des modes de production standardisés (cf. Chapitre 7, 3.1.1). Les personnes qui s'engagent dans des initiatives écologistes ordinaires partagent et revendiquent un sentiment d'appartenance au lieu qui tranche avec la représentation des écologistes comme « citoyen-nes du monde » (Szerszynski 2006). Cependant, leur engagement ne découle pas nécessairement de cet attachement au proche : la pratique de l'écologie ordinaire peut à l'inverse générer ce sentiment d'appartenance territoriale. En outre, l'écologie ordinaire vient reconfigurer ces sentiments d'attachement dans la mesure où les alliances qu'elle met en jeu conduisent à redélimiter le quartier populaire, mettant à jour la porosité des frontières du quartier et la pluralité des sentiments d'appartenance. Cela s'observe particulièrement dans le cas du Banquet paysan dont la configuration partenariale a permis la rencontre entre des mondes militants qui construisent des représentations différenciées du quartier (cf. Chapitre 4, 3 et 4) et dans le cas de la MPA qui mobilise des personnes qui ne se reconnaissent complètement ni dans la communauté des « écologistes », ni dans celle des « habitant-es du quartier » (cf. Chapitre 5, 4.3).

Enfin, l'écologie ordinaire entretient une proximité avec le *care*, entendu comme valeur morale et comme pratique effective (Tronto 2009 [1993]) qui réside dans l'attention portée à la préservation des liens entre les personnes et avec le vivant dans un milieu de vie particulier (cf. Chapitre 7, 4). Cette revalorisation du *care* s'effectue aussi bien dans la sphère domestique, par l'évolution écologiste des modes de vie, que dans la sphère professionnelle, en faisant des métiers de la gestion urbaine, du soin à la personne, de l'animation et du travail social les métiers de la transition écologique. Cet enjeu se situe aux intersections des combats écologiste, féministe, socialiste et antiraciste. En effet, la dimension intersectionnelle des inégalités qui structurent la répartition du travail de *care* est particulièrement manifeste en quartiers populaires : la valorisation des valeurs morales relationnelles y fait l'objet d'une instrumentalisation à des fins de contrôle social qui vise particulièrement les mères racisées (Ouassak 2020) et la valorisation de la pratique du *care* souffre de son assimilation à des « sales boulots » (Seiller et Silvera 2020) mal rémunérés et peu valorisés. L'écologie ordinaire apparaît ainsi à la fois comme une opportunité pour revaloriser et dégenrer le *care* par l'écologie, mais court également le risque de subir la même marginalisation au sein du mouvement écologiste que les activités de reproduction au sein de l'économie de marché.

Reprise du contrôle sur les modes de vie quotidiens, prise en compte des besoins sociaux, relocalisation dans un territoire et revalorisation du *care* : ces quatre attributs de l'écologie ordinaire expliquent que celle-ci soit particulièrement mobilisatrice en quartiers populaires. Néanmoins, elle ne leur est pas spécifique : elle se déploie partout où la résistance à l'égard des logiques aménagistes

et consuméristes s'organise. À ce titre, l'écologie ordinaire nous invite à sortir du registre de l'exception dans lequel le quartier populaire est souvent appréhendé. Les quartiers populaires ne sont pas les laboratoires d'une écologie populaire vouée à rester à la marge du mouvement écologiste ou amenée à en constituer le nouveau creuset. Ils sont l'un des terrains d'action d'écologistes ordinaires engagés dans la transformation concrète de leurs modes de vie et d'habiter.

Ce que le quartier populaire fait à l'écologie

L'écologie ordinaire n'est pas spécifique aux quartiers populaires, mais elle fait l'objet, en quartiers populaires, d'un cadrage auxquels les autres territoires dans lesquels elle se déploie ne sont pas soumis (cf. Chapitre 6). Je mobilise la notion de cadrage que Nancy Fraser propose dans son analyse critique des théories de la justice (Fraser 2005) pour désigner un mode de catégorisation de l'écologie qui contribue à modeler les initiatives écologistes en quartiers populaires. Ce cadrage découle de la dimension performative de la catégorie de quartier populaire, particulièrement présente dans des quartiers classés en politique de la ville du fait des politiques sociales, économiques et urbaines ciblées dont ils ont fait l'objet depuis les années 1970. Ce sont en premier lieu les pouvoirs publics qui cadrent, par l'intermédiaire des élu-es et des technicien-nés au contact des initiatives citoyennes et par le biais des dispositifs de soutien aux initiatives citoyennes disponibles en géographie prioritaire. Néanmoins, ces logiques de cadrage sont largement reproduites par les associations à travers les stratégies qu'elles déploient pour s'ancrer en quartiers populaires et se retrouvent également dans les discours des militant-es, y compris ceux et celles qui habitent le quartier. Le chapitre 6 a mis en évidence trois logiques de cadrage principales par réduction, cloisonnement et sélection des initiatives écologistes. Si l'écologie ordinaire est modelée par la catégorie de quartier populaire, elle contribue néanmoins à la redéfinir, à mesure que les acteurs des initiatives parviennent à déplacer le cadre. Ces déplacements sont opérés en premier lieu par les militant-es des organisations concernées, mais peuvent également être initiés par des technicien-es des institutions publiques ou par des élu-es locaux qui contribuent à faire évoluer les cultures professionnelles et politiques en faveur de l'écologie ordinaire.

Le cadrage des initiatives écologistes en quartiers populaires opère d'abord par une réduction de l'écologie au cadre de vie, à la faveur d'une fonctionnarisation de l'écologie à des fins de gestion urbaine (cf. Chapitre 6, 1). Ce mode de cadrage a été particulièrement observé chez les bailleurs sociaux et les services de gestion urbaine de proximité de la politique de la ville. L'écologie est érigée en nouvelle norme pour cadrer les comportements individuels à des fins gestionnaires, de la même manière que la participation et le développement social dans les quartiers prioritaires et le parc HLM

(Demoulin 2014). Cependant, l'enquête a permis de mettre en évidence des formes de recadrage par l'écologie ordinaire, celle-ci invitant à renouer avec une définition politique du cadre de vie. Dans la lignée du mot d'ordre autogestionnaire des années 1970, le cadre de vie est susceptible de constituer un levier de réappropriation habitante des espaces publics.

Les initiatives écologistes en quartiers populaires doivent également composer avec un cloisonnement généralisé entre écologie et question sociale dans le débat public et dans l'action publique et associative (cf. Chapitre 6, 2). Ce cloisonnement explique que la question écologique fasse l'objet en quartiers populaires au pire d'un désinvestissement, au mieux d'un recadrage matérialiste privilégiant une entrée économique, comme dans le cas des campagnes de sensibilisation aux écogestes présentés comme des opportunités pour réaliser des économies sur les charges locatives. Ce cloisonnement structure les cultures professionnelles et militantes qui restent tributaires d'un ordre des priorités qui sépare écologie et question sociale. L'écologie ordinaire constitue à ce titre une opportunité de recadrage dans la mesure où elle fait des contextes territoriaux précarisés des terrains d'action particulièrement favorables au déploiement d'une écologie de la subsistance.

Une dernière forme de cadrage opère par sélection des acteurs légitimes de l'écologie (cf. Chapitre 6, 3). On peut observer deux logiques de sélection. La première s'opère en défaveur des initiatives portées par des acteurs intermédiaires dont la capacité d'ancrage en quartiers populaires est mise en doute. Elle est le fait des pouvoirs publics, en particulier dans le cadre des instances d'attribution des subventions de la politique de la ville à la vie associative, mais également des acteurs associatifs qui s'identifient comme endogènes au quartier populaire par opposition à des acteurs extérieurs. Dans le contexte d'une méfiance à l'égard des logiques opportunistes générées par les financements de l'action associative en quartiers populaires, les dynamiques de participation habitante sont valorisées, rendant délicat le positionnement d'acteurs intermédiaires désireux de s'ancrer en quartiers populaires. Cependant, cette valorisation des initiatives ascendantes par opposition à l'interventionnisme descendant d'associations extérieures au quartier ne bénéficie pas à toutes les initiatives habitantes. Une deuxième logique de sélection cible les initiatives habitantes qui s'écartent du projet d'homogénéisation républicaine des quartiers populaires portée par la politique de la ville. Cette seconde logique de sélection est le fait des pouvoirs publics dans le contexte de la montée des enjeux sécuritaires : la politique de la ville, tout comme l'éducation nationale, est identifiée par l'État comme l'une des politiques publiques privilégiées pour lutter contre le séparatisme et le communautarisme. Des initiatives qui s'appuient sur des appartenances communautaires, qu'elles soient d'ordre racial ou religieux, pour susciter la mobilisation sur les questions écologiques se voient alors refuser l'accès à un certain nombre de ressources et subissent une disqualification symbolique. Le manque de reconnaissance de la capacité à agir sur les questions

écologiques en quartiers populaires constitue un enjeu majeur de la justice environnementale, au même titre que celui de la distribution inégale des nuisances et des aménités environnementales sur les territoires.

Ces trois formes de cadrage ne sont cependant pas spécifiques à l'écologie : elles structurent les dynamiques de participation citoyenne et de développement social dans les quartiers populaires. L'écologie rejoue ainsi des formes de cadrage qu'on observe dans d'autres domaines. La fonctionnarisation des démarches de concertation et d'action sociale à des fins gestionnaires dans des parcs sociaux dégradés ou dans le contexte de projets de rénovation urbaine a été largement renseignée par les études urbaines. Le cloisonnement entre développement social, économique et urbain est l'une des conséquences de l'institutionnalisation et de la technicisation de la politique de la ville dans les années 1980. La participation des habitant-es, pensée comme une démarche transversale censée infuser dans tous les domaines, en est bien souvent réduite à un nouveau silo, avec ses chargé-es de mission, ses financements et son ingénierie. Enfin, la valorisation de la figure de l'habitant dans la politique de la ville et la méfiance des acteurs associatifs de quartiers populaires à l'égard de l'instrumentalisation et de la récupération dont leurs luttes peuvent faire l'objet a tendance à construire une opposition entre acteurs extérieurs et habitant-es.

Pour une écologie ordinaire en quartiers populaires (et ailleurs)

À l'issue de cette enquête, je retiendrai trois conditions favorables au déploiement de l'écologie en quartiers populaires que je mettrai en regard de l'évolution des initiatives suivies à partir des éléments dont j'ai eu connaissance après la fin de l'enquête. Je passerai rapidement sur la première condition qui constitue le résultat principal de cette recherche, déjà rappelé ci-dessus : pour s'ancrer en quartiers populaires, l'écologie gagne à se saisir du quotidien, en investissant des enjeux aussi tangibles que l'alimentation, les déchets ou la nature de proximité. Cette écologie ordinaire est celle à même de dépasser le cloisonnement entre écologie et question sociale en faisant de l'écologie une voie alternative pour la subsistance.

C'est la voie que continuent de suivre les personnes auprès de qui j'ai enquêté. La Régie de quartiers amplifie son dispositif d'insertion professionnelle par les métiers de l'écologie : au cours de l'année 2022, dans le cadre d'un partenariat avec l'association Carton Plein, huit personnes en situation de grande précarité ayant connu un parcours de rue ont été embauchées dans le cadre du Dispositif Premières Heures pour participer à l'activité de collecte et de revalorisation des cartons en Seine-Saint-Denis. En 2021, la Régie de quartiers a recruté une animatrice développement durable qui anime des ateliers d'initiation aux modes de vie écologiques auprès de publics variés (écoles, résidences de personnes âgées, événements de la ville, etc.) Cette mère de famille, d'origine

maghrébine, habitante du quartier de la Mutuelle et anciennement animatrice périscolaire n'avait jamais travaillé dans le secteur de l'économie sociale et solidaire et n'est membre d'aucune association écologiste. Sa candidature était motivée par sa volonté de transmettre des pratiques d'économie auxquelles elle a été initiée par ses parents et qu'elle a récemment requalifiées comme relevant du développement durable.

Il n'y a pas eu de nouvelle édition du Banquet paysan à La Roseraie, mais d'autres initiatives se saisissant des mêmes enjeux ont vu le jour. Le projet de plantation de fruitiers en libre cueillette sélectionné au Budget participatif de 2018 a été mis en œuvre et s'est traduit à La Roseraie par la plantation d'arbres fruitiers dans le jardin de La Roseraie et place du Village Anjou. L'association En Transition assure le suivi du projet à l'échelle de la ville, mobilisant les habitant·es pour identifier des sites de plantation et animer les vergers. Le collectif RAARE qui avait participé au Banquet paysan de 2019 par l'intermédiaire de PSN 49 organise depuis le début de l'année 2022 des distributions gratuites de légumes issus de l'activité de maraîchage menée bénévolement par les activistes sur des terrains mis à disposition par des paysan·nes engagé·es de la ceinture maraîchère angevine. PSN 49 organise des balades sur les bords de la Maine avec des familles du quartier de La Roseraie dans la perspective d'une co-formation au repérage des espèces comestibles.

La gestion de la MPA a été reprise par le bailleur social EMH après le retrait d'Anciela. Le lieu a été animé par une étudiante en alternance d'avril 2021 à septembre 2022. Dans un premier temps, du fait de la situation sanitaire, seules les activités jugées « essentielles » par le bailleur social ont pu reprendre : les maraudes organisées par l'association Cœur Banlieu'Zhar, les distributions du groupement alimentaire VRAC, les permanences d'écrivain public, les chantiers jeunes. À partir de septembre 2021, l'allègement des contraintes sanitaires a permis le déroulement d'autres activités : un troc de vêtements organisé par des habitantes, un atelier d'autoréparation de vélos programmé par EMH, un atelier cuisine à l'initiative d'une habitante en formation de cheffe, une soirée jeux de société coopératifs à destination des familles, des cafés-débats sur le thème de la santé, des plantations participatives dans l'espace public animées par le Collectif Pourquoi Pas ?!. Le bailleur social peine cependant à mobiliser autour de ces activités et à définir un nouveau projet pour l'animation du lieu : la MPA est devenu un lieu d'accueil pour des initiatives habitantes ou institutionnelles isolées qui ne semblent pas animées par le même projet politique de transformation sociale par l'écologie ordinaire. La communauté de personnes investies à la MPA au cours de l'enquête s'est éparpillée, investissant d'autres espaces d'engagement : Madeleine, Lina et Yasmine ont développé les activités de leur association Le Cœur du Mas Cuisine. Désormais baptisée CMC, l'association s'est dotée d'un local dans le quartier du Grand Bois grâce au soutien d'EMH et anime des ateliers d'initiation à l'alimentation écologique et de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Ces initiatives continuent d'incarner l'écologie dans les modes de vie quotidien et s'appuient pour mobiliser sur la convivialité. C'est la deuxième condition que je retiendrai pour l'ancrage de l'écologie en quartiers populaires : elle nécessite des espaces et des temps propices au développement de la convivialité. Celle-ci n'est pas synonyme de lien social, mais désigne un type de lien social dirigé vers l'action collective. C'est parce que les gens se connaissent et se font confiance qu'ils et elles sont susceptibles d'agir ensemble. Cette définition politique du lien social s'éloigne des appels récurrents à renforcer le lien social en quartiers populaires qui s'insèrent bien souvent dans une politique de lutte contre l'insécurité ou les incivilités. Or la convivialité n'a rien de spontané : elle suppose d'être animée, elle a ses moments et ses lieux. Ce sont les lieux qui m'ont particulièrement intéressée au cours de cette enquête : qu'il s'agisse de locaux associatifs comme le vide-greniers ou la MPA, ou d'espaces publics comme la place Jean XXIII à La Roseraie ou les espaces collectifs de la cité des Noirettes, les initiatives suivies investissent des lieux où les gens se retrouvent. Ces lieux constituent des espaces-ressource, des repères identitaires et des microcosmes de la société qu'ils et elles souhaitent construire (cf. Chapitre 5, 4. & Chapitre 7, 3.2). Dans des contextes de dégradation et de transformation urbaine importante comme c'est le cas en quartiers populaires, ces lieux sont de plus en plus rares. Fermeture des commerces de proximité, dégradation des espaces publics, abandon des locaux résidentiels collectifs par les bailleurs sociaux et résidentialisation des halls et des rez-de-chaussée d'immeubles... Ces dynamiques urbaines mettent en péril les possibilités de rencontre en vue de la mobilisation habitante. La fermeture de la MPA pendant la crise sanitaire ou lors des travaux de rénovation à partir de septembre 2022 a correspondu à un essoufflement de l'engagement des personnes. La volonté d'EMH de reprendre l'animation de la MPA et d'ouvrir de nouveaux tiers-lieux de quartier dans son parc social est révélatrice de l'identification par le bailleur social de l'importance des lieux dans l'animation de la vie sociale d'un quartier et le développement du pouvoir d'agir habitant. La Régie de quartiers déploie également une stratégie d'ancrage par les lieux : ses bureaux à La Saussaie ont été agrandis et sont désormais ouverts au public pour une activité d'accompagnement numérique. La direction nourrit toujours le projet d'ouvrir une bricothèque de quartier mais peine à trouver des locaux disponibles.

La dernière condition que j'évoquerai ici est l'accompagnement des dynamiques citoyennes. Faire vivre un collectif citoyen nécessite des ressources : savoir fédérer des gens autour de soi, connaître les enjeux de la transition écologique et solidaire, trouver des financements, accéder à des locaux, solliciter des appuis techniques ou logistiques... Or l'accès à ces ressources et la capacité à les mobiliser sont inégalement répartis au sein de la société et dans les territoires. L'accompagnement constitue à ce titre un levier face aux verrous qui freinent la mise en action des personnes pour l'écologie. Cet accompagnement est susceptible d'être dispensé par des acteurs intermédiaires, ni tout à fait endogènes, ni tout à fait exogènes, au service de l'action citoyenne sur les territoires.

Associations, centres sociaux, technicien·nes de collectivité locales, gardien·nes d'immeuble, ancien·nes du quartier ou militant·es aguerris... ces acteurs intermédiaires sont définis par leur fonction plus que par leur statut ou leur identité : ils assurent la mise en relation et l'outillage des initiatives citoyennes dans un territoire.

Toutes les initiatives suivies mobilisent des acteurs intermédiaires dont la capacité à mobiliser dépend de l'efficacité de leur stratégie d'ancrage. La Régie de quartiers est dirigée par des militant·es dont les caractéristiques sociales et culturelles les éloignent des classes populaires qui composent l'équipe des agent·es en insertion. Il s'agit d'une initiative d'origine institutionnelle, portée par des élu·es municipaux et dépendante des marchés publics pour son fonctionnement. Pour autant, sa stratégie d'ancrage par le maillage territorial et par les lieux l'identifie à un acteur endogène. Le Banquet paysan a mis à jour différents niveaux d'intermédiation. L'Interassociation constituait la porte d'entrée en quartier populaire pour la Confédération paysanne, mais les associations communautaires, PSN 49 ou l'AJR constituaient pour l'Interassociation des intermédiaires nécessaires pour réussir à mobiliser les classes populaires au sein du quartier populaire. La MPA a constitué pour Ancielia une stratégie d'ancrage pour déployer en quartiers populaires un projet associatif centré sur l'accompagnement des initiatives écologistes citoyennes dans toute la région lyonnaise. Le bailleur social reprend désormais à son compte cette fonction d'intermédiation mais tend à la réduire à une fonction de mise à disposition de ressources (un lieu, un appui logistique et technique, un accès à des financements) aux dépens d'un accompagnement des processus de politisation des initiatives habitantes.

Ces trois conditions favorables au déploiement de l'écologie en quartiers populaires me semblent constituer des pistes d'action valables également dans d'autres contextes sociaux et urbains. L'écologie ordinaire n'est pas l'apanage des classes populaires mais son déploiement en quartiers populaires participe de son encastrement dans le social : les initiatives suivies offrent ainsi un contrepoint aux écologies des écogestes et des alternatives qui prennent pour base sociale les classes moyennes et supérieures. L'animation de la convivialité de quartier n'est pas un enjeu propre aux quartiers populaires, même si la fragilisation des espaces qui lui sont dédiés y prend des formes spécifiques dans le contexte des transformations urbaines. Les initiatives suivies constituent une source d'inspiration pour faire reposer la mobilisation pour l'écologie sur des communautés habitantes partageant un attachement aux dimensions à la fois sociales et matérielles des milieux de vie. Enfin, l'accompagnement des initiatives citoyennes répond en quartiers populaires aux inégalités sociales face à l'action que la sociologie de l'engagement a mises en évidence. Mais au-delà d'un levier face à des verrous d'ordre socio-économique, l'accompagnement peut constituer un accélérateur des processus de politisation des engagements écologistes en faveur d'une écologie transformationnelle. Cet enjeu d'écologisation du quotidien, au sens d'un double mouvement de

réduction de l'impact environnemental des pratiques et de leur politisation, concerne peut-être encore davantage les classes moyennes et supérieures, dont la contribution à l'agir anthropocénique est bien supérieure à celle des classes populaires.

Bibliographie

AGYEMAN Julian et ANGUS Briony, 2003, « The Role of Civic Environmentalism in the Pursuit of Sustainable Communities », *Journal of Environmental Planning and Management*, 1 mai 2003, vol. 46, n° 3, p. 345-363.

AGYEMAN Julian, SCHLOSBERG David, CRAVEN Luke et MATTHEWS Caitlin, 2016, « Trends and Directions in Environmental Justice: From Inequity to Everyday Life, Community, and Just Sustainabilities », *Annual Review of Environment and Resources*, 2016, vol. 41, n° 1, p. 321-340.

ALBA Dominique et JANKEL Stéphanie, 2020, *Les commerces dans les Quartiers de la Politique de la Ville à Paris*, s.l., APUR.

ALBERGHINI Ariane, BRUNET Florence, GRANDSEIGNE Raphaël et LEHRMANN Justine, 2017, « L'aide alimentaire : acteurs, pratiques et modalités d'accompagnement des publics (I) », *Recherche sociale*, 2017, vol. 221, n° 1, p. 5-92.

ALINSKY Saul David, GÖRTZ Nicolas Préfacier, HELLIER Odile et GOURIOU Jean, 2011, *Être radical: manuel pragmatique pour radicaux réalistes*, Bruxelles, Belgique, Editions Aden, 278 p.

ALKON Alison Hope et AGYEMAN Julian (eds.), 2011, *Cultivating food justice: race, class, and sustainability*, Cambridge, Mass., Etats-Unis d'Amérique, MIT Press, xiv+389 p.

AMBROISE-RENDU Anne-Claude, HAGIMONT Steve, MATHIS Charles-François, VRIGNON Alexis, AMBROISE-RENDU Anne-Claude Préfacier, HAGIMONT Steve Préfacier, MATHIS Charles-François Préfacier et VRIGNON Alexis Préfacier, 2021, *Une histoire des luttes pour l'environnement: 18e-20e, trois siècles de débats et de combats*, Paris, France, Textuel, 303 p.

AMBROISE-RENDU Anne-Claude, TRESPEUCH-BERTHELOT Anna et VRIGNON Alexis, 2018, *Une histoire des conflits environnementaux: luttes locales, enjeu global (XIXe - XXIe siècles)*, Limoges, France, PULIM, Presses Universitaires de Limoges, 276 p.

ANTOLINOS-BASSO Diégo, BLANC Nathalie, CHICHE Jean et PADDEU Flaminia, 2020, « S'engager pour l'environnement dans le Grand Paris : territoires, politiques et inégalités », *Cybergeog : European Journal of Geography*, 31 mars 2020.

APPADURAI Arjun (ed.), 2014, *The social life of things: commodities in cultural perspective*, New York, Etats-Unis d'Amérique, Cambridge University Press.

ARIÈS Paul, 2015, *Écologie et cultures populaires: les modes de vie populaires au secours de la planète*, Paris, France, les Éditions Utopia, 231 p.

AUDIER Serge, 2017, *La société écologique et ses ennemis: pour une histoire alternative de l'émancipation*, Paris, France, Editions la découverte, 742 p.

AURICOSTE Isabelle, 2003, « Urbanisme moderne et symbolique du gazon », *Communications*, 2003, vol. 74, n° 1, p. 19-32.

AURICOSTE Isabelle, 1994, « Le vert dans la cité », *Informations sociales*, 1994, n° 33, p. 47-53.

AUTHIER Jean-Yves, BACQUÉ Marie-Hélène et GUÉRIN-PACE France (eds.), 2012, *Le quartier*, Paris, La Découverte.

BACQUÉ Marie-Hélène, 2019, « Quelques questions sur le(s) commun(s) en quartiers populaires » dans *L'alternative du commun*, s.l., Hermann Éditeurs, p. 193-202.

BACQUÉ Marie-Hélène, 2010, *2. Dispositifs participatifs dans les quartiers populaires, héritage des mouvements sociaux ou néolibéralisme ? Empowerment zones aux États-Unis et politique de la ville en France*, s.l., La Découverte.

BACQUÉ Marie-Hélène, CARDI Coline, CARROUÉ Claire et MADZOU Lamence, 2018, « Expériences de jeunes femmes dans les quartiers populaires : entre domination et arrangements » dans *Banlieues populaires: territoires, sociétés, politiques*, La Tour d'Aigues, France, Éditions de l'Aube, p. 179-188.

BACQUÉ Marie-Hélène, CHARMES Éric, LAUNAY Lydie et VERMEERSCH Stéphanie, 2016, « Des territoires entre ascension et déclin : trajectoires sociales dans la mosaïque périurbaine », *Revue française de sociologie*, 30 novembre 2016, Vol. 57, n° 4, p. 681-710.

BACQUÉ Marie-Hélène et FOL Sylvie, 2010, « 14. Effets de quartier : enjeux scientifiques et politiques de l'importation d'une controverse » dans *Le quartier*, s.l., La Découverte.

BACQUÉ Marie-Hélène et MECHMACHE Mohammed, 2013, *Pour une réforme radicale de la politique de la ville*, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000430/index.shtml> , 2013, consulté le 17 février 2017.

BACQUÉ Marie-Hélène, REY Henri et SINTOMER Yves, 2010, *Introduction. La démocratie participative, un nouveau paradigme de l'action publique ?*, s.l., La Découverte.

BACQUÉ Marie-Hélène et SINTOMER Yves, 2002, « Peut-on encore parler de quartiers populaires ? », *Espaces et sociétés*, 2002, n° 108-109, p. 29-46.

BACQUÉ Marie-Hélène et VERMEERSCH Stéphanie, 2007, *Changer la vie ? : les classes moyennes et l'héritage de Mai 68*, Ivry-sur-Seine, France, les Éd. de l'Atelier-les Éd. Ouvrières, 175 p.

BARNHILL David Landis et GOTTLIEB Roger S. (eds.), 2001, *Deep ecology and world religions: new essays on sacred grounds*, Albany, Etats-Unis d'Amérique, State University of New York Press, xiii+291 p.

BAUDRY Sandrine, 2011, « Les community gardens de New York City : de la désobéissance civile au développement durable », *Revue française de études américaines*, 2011, n° 129, n° 3, p. 73-86.

BÉAL Vincent, 2017, « Neoliberalism French Style : marché et politique dans la gestion de l'environnement à Nantes », *Sociétés contemporaines*, 14 décembre 2017, n° 107, p. 51-77.

BÉAL Vincent, CHARVOLIN Florian et JOURNEL Christelle Morel, 2011, « La ville durable au risque des écoquartiers », *Espaces et sociétés*, 2011, n° 147, p. 77-97.

BEAU Rémi, 2017, *Éthique de la nature ordinaire: recherches philosophiques dans les champs, les friches et les jardins*, Paris, France, Publications de la Sorbonne, 342 p.

BEAUD Stéphane, 1996, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 1996, vol. 9, n° 35, p. 226-257.

BEAUD Stéphane, CONFAVREUX Joseph et LINDGAARD Jade, 2008, *La France invisible*, Paris, France, la Découverte, 647 p.

BECKER Howard S., 2013, « De quel côté sommes-nous ? » dans *La question morale*, traduit par Fabrice Fernandez, s.l., Presses Universitaires de France, p. 475-489.

BECKER Howard Saul, 1988, *Les mondes de l'art*, traduit par Jeanne Bouniort, Paris, France, Flammarion, 379 p.

BECKER Howard Saul, 1986, *Doing Things Together: Selected Papers*, s.l., Northwestern University Press, 342 p.

BELL Michael Mayerfeld, 2004, *An invitation to environmental sociology*, Thousand Oaks, Calif., Etats-Unis d'Amérique, Pine Forge Press, xvi+325 p.

BELLAVOINE Christine, 2018, « Quartiers populaires et paupérisation » dans Marie-Hélène Bacqué, Emmanuel Bellanger et Henri Rey (eds.), *Banlieues populaires: territoires, sociétés, politiques*, La Tour d'Aigues, France, Éditions de l'Aube, p. 133-144.

BENJAMINSEN Tor A. et SVARSTAD Hanne, 2009, « Qu'est-ce que la "political ecology" ? », *Natures Sciences Sociétés*, 1 janvier 2009, vol. 17, n° 1, p. 3-11.

BERGER Mathieu, CEFÄI Daniel et GAYET-VIAUD Carole, 2012, *Du civil au politique: ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Belgique, P.I.E-Peter Lang S.A., Éditions Scientifiques Internationales.

BERGER Mathieu et GAYET-VIAUD Carole, 2012, « Du politique comme chose au politique comme activité. Enquêter sur le devenir politique de l'expérience ordinaire » dans *Du civil au politique: ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Belgique, P.I.E-Peter Lang S.A., Éditions Scientifiques Internationales, p. 9-26.

BERREBI-HOFFMANN Isabelle, BUREAU Marie-Christine et LALLEMENT Michel, 2018, *Makers: enquête sur les laboratoires du changement social*, Paris, France, Éditions du Seuil, 343 p.

BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, DEBOULET Agnès et ROULLEAU-BERGER Laurence, 2007, *Villes internationales: entre tensions et réactions des habitants*, Paris, France, La Découverte, 325 p.

BERTHELEU Hélène et BOURDARIAS Françoise (eds.), 2013, *Les constructions locales du politique*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais (coll. « Perspectives Villes et Territoires »), 183 p.

BESS Michael, 2011, *La France vert clair: écologie et modernité technologique, 1960-2000*, traduit par Christophe Jaquet, Seyssel Ain, France, Champ Vallon, 402 p.

BEUNARDEAU Pauline, 2018, « Les « grands frères » dans la politique jeunesse de Saint-Denis : Genèse d'une figure dépréciée dans le débat public local et national » dans Corinne Nativel, Sarah Pickard et Fabienne Portier-Le Cocq (eds.), *Les politiques de la jeunesse au Royaume-Uni et en France*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle (coll. « Monde anglophone »), p. 129-145.

BIDOU-ZACHARIASEN Catherine, 1984, « Les aventuriers du quotidien: essai sur les nouvelles classes moyennes ».

BLAKE James, 1999, « Overcoming the 'value-action gap' in environmental policy: Tensions between national policy and local experience », *Local Environment*, 1999, vol. 4, n° 3, p. 257-278.

BLANC Jérôme, FERRATON Cyrille et MALANDRIN Gilles, 2003, « Les systèmes d'échange local », *Hermès, La Revue*, 2003, vol. 36, n° 2, p. 91-99.

BLANC Nathalie, 2020, « Femmes et environnementalisme ordinaire », *Les Possibles*, 15 décembre 2020, n° 26.

BLANC Nathalie, 2019, « From ordinary environmentalism to the public environment: theoretical reflections based on French and European empirical research », *Ecology and Society*, 2019, vol. 24, n° 3.

BLANC Nathalie, 2008, *Vers une esthétique environnementale*, Versailles, France, éditions Quæ, 225 p.

BLANC Nathalie, 1995, *La nature dans la cité*, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, Paris, 402 p.

BLANC Nathalie, DEPEAU Sandrine et TALLEC Josselin, 2022, « 1. Pensées critiques urbaines : vers un paradigme relationnel » dans *Pour la recherche urbaine*, Paris, CNRS Éditions (coll. « Hors collection »), p. 27-49.

BLANC Nathalie et EMELIANOFF Cyria, 2008, *L'investissement habitant des lieux et milieux de vie : une condition du renouvellement urbain ? Étude européenne prospective (France, Pays-Bas, Allemagne, Russie)*, s.l., PUCA.

BLANC Nathalie et ESTÈBE Philippe, 2003, « L'atterrissement ou le politique et la question géographique », *Ecologie politique*, 2003, vol. 27, n° 1, p. 79-89.

BLANC Nathalie, LAUGIER Sandra et MOLINIER Pascale, 2020, « Le prix de l'invisible », *La Vie des idées*, 19 mai 2020.

BLANC Nathalie et PADDEU Flaminia, 2018a, « L'environnementalisme ordinaire. Transformer l'espace public métropolitain à bas bruit ? », *Espaces Temps*, 5 avril 2018.

BLANC Nathalie et PADDEU Flaminia, 2018b, « L'environnementalisme ordinaire. Transformer l'espace public métropolitain à bas bruit ? », *Espaces Temps*, 5 avril 2018.

BLANC-CHALÉARD Marie-Claude, 2016, *En finir avec les bidonvilles: immigration et politique du logement dans la France des Trente Glorieuses*, Paris, France, Publications de la Sorbonne, 464 p.

BLANCO Ismael et LEÓN Margarita, 2017, « Social innovation, reciprocity and contentious politics: Facing the socio-urban crisis in Ciutat Meridiana, Barcelona », *Urban Studies*, 1 juillet 2017, vol. 54, n° 9, p. 2172-2188.

BLONDIAUX Loïc et SINTOMER Yves, 2009, « L'impératif délibératif », *Rue Descartes*, 24 avril 2009, n° 63, p. 28-38.

BLOT Denis, DESCOINGS Johanna et FABRY Christian, 2018, *Environnement et quartiers populaires: paroles, pratiques, initiatives d'habitants*, Amiens, France, Licorne, 239 p.

BOLLACHE Louise, 2022, *Mobilisations écologistes dans (et contre) le Grand Paris : une ethnographie des collectifs en lutte en banlieue et grande banlieue parisienne, à Gonesse, Romainville et la Courneuve.*, Thèse de doctorat en sociologie, Paris 1, sous la direction de Anne-Catherine Wagner et Fabrice Ripoll.

- BOLTANSKI Luc, 2009, *De la critique: précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard (coll. « NRF essais »), 294 p.
- BONNEUIL Christophe et FRESSOZ Jean-Baptiste, 2016, *L'événement anthropocène: la Terre, l'histoire et nous*, Paris, France, Éditions Points, 332 p.
- BOOKCHIN Murray, 2019, *Pouvoir de détruire, pouvoir de créer: vers une écologie sociale et libertaire*, Paris, France, L'échappée, 200 p.
- BOUBEKER Ahmed, 2018, « La cité en lutte des héritiers de l'immigration postcoloniale » dans Marie-Hélène Bacqué, Emmanuel Bellanger et Henri Rey (eds.), *Banlieues populaires: territoires, sociétés, politiques*, La Tour d'Aigues, France, Éditions de l'Aube, p. 53-63.
- BOUILLON Florence, 2014, *Les mondes du squat: anthropologie d'un habitat précaire*, Paris, France, P.U.F.
- BOURDIEU Pierre, 1979, *La distinction: critique sociale du jugement*, Paris, France, Les éditions de minuit, viii+670 p.
- BOURG Dominique et WHITESIDE Kerry, 2017, « Écologies politiques : essai de typologie », *La Pensée écologique*, 2017, vol. 1, n° 1.
- BOURGAÏN Michel, 2018, « L'île-Saint-Denis : une expérience d'écologie populaire ? », *Mouvements*, 18 juin 2018, vol. 94, n° 2, p. 161-177.
- BROUGH Aaron R., WILKIE James E. B., MA Jingjing, ISAAC Mathew S. et GAL David, 2016, « Is Eco-Friendly Unmanly? The Green-Feminine Stereotype and Its Effect on Sustainable Consumption », *Journal of Consumer Research*, 2016, vol. 43, n° 4, p. 567-582.
- BRUGÈRE Fabienne, 2014, *L'éthique du « care »*, s.l., Puf (coll. « Que sais-je ? »), 128 p.
- BRUGÈRE Fabienne, 2006, « La sollicitude. La nouvelle donne affective des perspectives féministes », *Esprit*, 2006, Janvier, n° 1, p. 123-140.
- BRUSADELLI Nicolas, LEMAY Marie et MARTELL Yannick, 2016, « L'espace contemporain des « alternatives » », *Savoir/Agir*, 2016, n° 38, p. 13-20.
- BRUSTIER Gaël, 2016, « Nuit Debout, premier mouvement social postmarxiste ? », *Le Débat*, 22 septembre 2016, n° 191, p. 76-88.
- BUCOLO Elisabetta, 2017, « Les gratiferias, des initiatives de réemploi et de consommation alternatives », *Terrains travaux*, 2017, vol. 31, n° 2, p. 109-128.
- BUCOLO Elisabetta et LHUILLIER Vincent, 2021, « Magasins gratuits : vers la fondation d'un nouvel imaginaire économique », *RECMA*, 2021, vol. 359, n° 1, p. 64-79.
- BULLARD Robert Doyle, 1990, *Dumping in Dixie: race, class, and environmental quality*, Boulder, Etats-Unis d'Amérique, xviii+165 p.
- BULLARD Robert Doyle et JOHNSON Glenn S., 2000, « Environmental Justice: Grassroots Activism and Its Impact on Public Policy Decision Making », *Journal of Social Issues*, 2000, vol. 56, p. 555-578.

BURRET Antoine, 2018, « Refaire le monde en tiers-lieu », *L'Observatoire*, 5 juillet 2018, N° 52, n° 2, p. 50-52.

BUSQUET Grégory, 2007, *Idéologie urbaine et pensée politique dans la France de la période 1958-1981*, These de doctorat, Paris 12, s.l.

BUSQUET Grégory, HEROUARD Florent, SAINT-MACARY Émilie, SUEUR Jean-Pierre et HAUMONT Antoine, 2016, *La politique de la ville: idéologies, acteurs et territoires*, Paris, l'Harmattan (coll. « Habitat et sociétés »).

BUTON François), LEHINGUE Patrick), MARIOT Nicolas et ROZIER Sabine, 2016, *L'ordinaire du politique: enquêtes sur les rapports profanes au politique*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion (coll. « Paradoxa »), 410 p.

BYRNE John, GLOVER Leigh et MARTINEZ Cecilia, 2002, *Environmental Justice: Discourses in International Political Economy, Energy and Environmental Policy*, 1 edition., New Brunswick, N.J, Transaction Publishers, 303 p.

CABEDOCE Béatrice, 2007, « Jardins ouvriers, jardins familiaux: des microcosmes en zone périurbaine », *La bibliothèque numérique de l'INP*, novembre 2007, n° 4, p. 6-9.

CABLE Sherry, HASTINGS Donald W. et MIX Tamara L., 2002, « Different voices, different venues: Environmental racism claims by activists, researchers, and lawyers », *Human Ecology Review*, 2002, vol. 1, n° 9, p. 26-42.

CAILLAVET France, DARMON Nicole, LHUISSIER Anne et RÉGNIER Faustine, 2004, *L'alimentation des populations défavorisées en France. Synthèse des travaux dans les domaines économique, sociologique et nutritionnel*, s.l., ONPES, Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (coll. « Travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale »), 36 p. p.

CARDON Philippe, DEPECKER Thomas et PLESSZ Marie, 2019, *Sociologie de l'alimentation*, Malakoff, France, Armand Colin.

CARFAGNA Lindsey B., DUBOIS Emilie A., FITZMAURICE Connor, OUIMETTE Monique Y., SCHOR Juliet B., WILLIS Margaret et LAIDLEY Thomas, 2014, « An emerging eco-habitus: The reconfiguration of high cultural capital practices among ethical consumers », *Journal of Consumer Culture*, 2014, vol. 14, n° 2, p. 158-178.

CARREL Marion, 2017, « Chapitre V. Participation, démocratie et pouvoir d'agir dans les pratiques de développement social » dans *Les nouvelles dynamiques du développement social*, s.l., Champ social (coll. « Questions de société »), p. 139-157.

CARREL Marion, 2013, *Faire participer les habitants ?*, Lyon, ENS Éditions (coll. « Gouvernement en question(s) »).

CARREL Marion et NEVEU Catherine (eds.), 2014, *Citoyennetés ordinaires: pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, France, Karthala, impr. 2014, 328 p.

CASTEL Robert, 1999, *Les métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat*, Paris, France, Gallimard, 813 p.

CASTELLS Manuel, 1975, *Luttés urbaines*, Paris, France, La Découverte (coll. « Petite collection Maspero »), 131 p.

CASTREE Noel, 2005, « The epistemology of particulars: Human geography, case studies and 'context' », *Geoforum*, 1 septembre 2005, vol. 36, n° 5, p. 541-544.

CATTON William R. et DUNLAP Riley E., 1978, « Environmental Sociology: A New Paradigm », *The American Sociologist*, 1978, vol. 13, n° 1, p. 41-49.

CEFAÏ Daniel, 2010, *L'engagement ethnographique*, Paris, France, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 637 p.

CÉRÉZUELLE Daniel, 2003, « Les jardins familiaux, lieux d'initiation à la civilité », *Communications*, 2003, vol. 74, n° 1, p. 65-83.

CERTEAU Michel de, 1990, *L'invention du quotidien*, Paris, France, Gallimard, lii+349 p.

CHAKRABARTY Dipesh, 2012, « Postcolonial Studies and the Challenge of Climate Change », *New Literary History*, 25 mai 2012, vol. 43, n° 1, p. 1-18.

CHAMBOREDON Jean-Claude, « La " naturalisation " de la campagne : une autre manière de cultiver les " simples " ? », in CADORET Anne (dir.), *Protection de la nature : histoire et idéologie : de la nature à l'environnement*, Paris, Éditions l'Harmattan, 1985, p. 138-151.

CHARIÉ Jean-Paul, 2009, *Pas de cité réussie sans commerce, pas de vitalité sans intérêt général - Avec le commerce mieux, vivre ensemble*, s.l., Premier ministre - Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.

CHARMES Eric, 2009, « Pour une approche critique de la mixité sociale », *La vie des idées*, 10 mars 2009.

CHARMES Éric et BACQUÉ Marie-Hélène (eds.), 2016, *Mixité sociale, et après ?*, Paris, France, PUF, 106 p.

CHRISTEN Carole Directeur de publication, FAYOLLE Caroline Directeur de publication, HAYAT Samuel Directeur de publication, ANDRIANOPOULOS Christos, BALOIS-PROYART Jean Christophe, CHAÏBI Olivier, GABORIAUX Chloé, JARRIGE François, MELOT Cyril, PAONESSA Costantino, PAREYRE Mathias, RIOT-SARCEY Michèle, ROBERT Vincent et SAFRONOVA Anna, 2021, *S'unir, travailler, résister: les associations ouvrières au XIXe siècle*, Villeneuve d'Ascq (Nord), France, Presses universitaires du Septentrion, 288 p.

CLAIR Isabelle, 2016, « Faire du terrain en féministe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 28 juin 2016, n° 213, p. 66-83.

CLAIR Isabelle et DESCOUTURES Virginie, 2009, *Filles et garçons d'un quartier populaire parisien*, Paris, Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration (Mairie de Paris) & CNRS.

CLAIRE HANCOCK, CHAPUIS Amandine, OUAMRANE Anissa, BLANCHARD Sophie, FROMENT-MEURICE Muriel, CANAGARADJOU Lakshmi, OTT Anne-Cécile, CASTANO Juliana, HAFFNER Benjamin, KHELIFI Chakib, MOBILLION Viriginie et MOREL Juliette, 2016, *Repenser la place des quartiers périphériques dans la métropolisation*, s.l., PUCA.

CLERVAL Anne, 2008, « Les anciennes cours réhabilitées des faubourgs : une forme de gentrification à Paris, Abstract, Resumen », *Espaces et sociétés*, 28 avril 2008, n° 132-133, p. 91-106.

COING Henri, 1966, *Rénovation urbaine et changement social: L'îlot n°4 (Paris 13e)*, Paris, France, Éd. Ouvrières, impr. 1966, 295 p.

COLLECTIF ROSA BONHEUR, 2019, *La ville vue d'en bas: travail et production de l'espace populaire*, Paris, France, Editions Amsterdam, 227 p.

COLLECTIF ROSA BONHEUR, 2017, « Des « inactives » très productives. Le travail de subsistance des femmes de classes populaires », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 18 mai 2017, n° 32, p. 91-110.

COLLECTIF ROSA BONHEUR, 2016, « Centralité populaire : un concept pour comprendre pratiques et territorialités des classes populaires d'une ville périphérique », *Sociologies*, 16 juin 2016.

COLLECTIF ROSA BONHEUR, BORY Anne, CALDERON José-Angel, COHEN Valérie, MORTAIN Blandine, MULLER Séverin, VERDIÈRE Juliette et VIGNAL Cécile, 2017, « Les garages à ciel ouvert : configurations sociales et spatiales d'un travail informel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 20 avril 2017, N° 216-217, n° 1, p. 80-103.

COLMELLERE Cynthia, CORTEEL Delphine, FAGES Volny et LACOUR Stéphanie, 2019, « Dénouer l'écheveau des tiers lieux : tentatives généalogiques », *Sociologies pratiques*, 30 avril 2019, N° 38, n° 1, p. 3-10.

COMBY Jean-Baptiste, 2017, « Dépolitisation du problème climatique », *Idees économiques et sociales*, 18 décembre 2017, N° 190, n° 4, p. 20-27.

COMBY Jean-Baptiste, 2016, « Des « alternatives » à géométrie variable », *Savoir/Agir*, 2016, n° 38, p. 9-12.

COMBY Jean-Baptiste, 2015a, « À propos de la dépossession écologique des classes populaires », *Savoir/Agir*, 6 novembre 2015, n° 33, p. 23-30.

COMBY Jean-Baptiste, 2015b, *La question climatique: genèse et dépolitisation d'un problème public*, Paris, France, Raisons d'agir, 244 p.

COMBY Jean-Baptiste et GROSSETÊTE Matthieu, 2013, *23. La morale des uns ne peut pas faire le bonheur de tous. Individualisation des problèmes publics, prescriptions normatives et distinction sociale*, s.l., La Découverte.

COMBY Jean-Baptiste et MALIER Hadrien, 2021, « Les classes populaires et l'enjeu écologique. Un rapport réaliste travaillé par des dynamiques statutaires diverses », *Sociétés contemporaines*, 2021, vol. 124, n° 4, p. 37-66.

COOLEY Jack P. et LASS Daniel A., 1998, « Consumer Benefits from Community Supported Agriculture Membership », *Review of Agricultural Economics*, 1998, vol. 20, n° 1, p. 227-237.

CORBILLÉ Sophie, 2007, « Ethnologie en ville et gentrification », *Ethnologie française*, 3 octobre 2007, Vol. 37, n° 2, p. 353-360.

CORCUFF Philippe, 2006, « De l'imaginaire utopique dans les cultures ordinaires. Pistes à p d'une enquête sur la série télévisée Ally Mc Beal. » dans *L'ordinaire et le politique*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie, CURAPP »), p. 85-98.

CORTEEL Delphine, 2020, « Qu'est-ce que bricoler ? Faire soi-même et avec les autres : improvisation et savoir-faire », *Écologie & politique*, 2020, vol. 60, n° 1, p. 61-75.

CORTEEL Delphine, 2016, « Requalifier les excédents de la société de consommation dans les organisations à but non lucratif », *Techniques & Culture. Revue semestrielle d'anthropologie des techniques*, 31 octobre 2016, n° 65-66, p. 256-259.

CORTEEL Delphine et ROBERT-TANGUY Philippe (eds.), 2019, *Tiers lieux : une émancipation en actes ?*, Paris, France, Sciences Po Les Presses (coll. « Sociologies pratiques »), 128 p.

COSSART Paula et TALPIN Julien, 2019, « Une approche écologique des mobilisations, le quartier comme support de la lutte urbaine de l'Aama-Gare dans les années 70 » dans *Politisisation du proche: les lieux familiers comme espaces de mobilisation*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, p. 35-58.

COTTIN-MARX Simon et CABANTOUS Stéphanie, 2013, « Les Amap : agir local pour agir global », *Mouvements*, 16 septembre 2013, n° 75, n° 3, p. 21-30.

COULANGEON Philippe, 2004, « Classes sociales, pratiques culturelles et styles de vie : le modèle de la distinction est-il (vraiment) obsolète ? », *Sociologie et sociétés*, 2004, vol. 36, n° 1, p. 59-85.

COUTARD Olivier et LÉVY Jean-Pierre (eds.), 2010, *Écologies urbaines*, Paris, France, Economica : Anthropos, 371 p.

DAVE Horton, 2006, « Demonstrating Environmental Citizenship ? A Study of Everyday Life among Green Activists » dans *Environmental citizenship*, Cambridge (Ma), Etats-Unis d'Amérique, The MIT Press, p. 127-150.

DEBARBIEUX Bernard, 2014, « Enracinement – Ancrage – Amarrage : raviver les métaphores », *L'espace géographique*, 2014, Tome 43, n° 1, p. 68-80.

DECAMP André, 2021, « Le mouvement d'éducation populaire entre innovation sociale et innovation financière : l'exemple des fédérations de centres sociaux », *RECMA*, 2021, vol. 360, n° 2, p. 110-119.

DECHÉZELLES Stéphanie et OLIVE Maurice (eds.), 2019, *Politisisation du proche: les lieux familiers comme espaces de mobilisation*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 270 p.

DECHÉZELLES Stéphanie et OLIVE Maurice, 2017, « Les mouvements d'occupation : agir, protester, critiquer », *Politix*, 12 juin 2017, n° 117, n° 1, p. 7-34.

DELÉAGE Jean-Paul, 2012a, « La France vert clair ? », *Ecologie & politique*, 4 octobre 2012, n° 45, p. 131-144.

DELÉAGE Jean-Paul, 2012b, « La politique des petits gestes », *Ecologie politique*, 3 mai 2012, N° 44, n° 1, p. 5-10.

DELÉAGE Jean-Paul, 2004, « Écologistes et alternatifs », *Ecologie & politique*, 2004, n° 28, p. 161-174.

DELLA PORTA Donatella, 2008, « L'altermondialisme et la recherche sur les mouvements sociaux. Quelques réflexions », *Cultures & Conflits*, 20 juillet 2008, n° 70, p. 13-31.

DEMAILLY Kaduna-Eve, 2014, « Les jardins partagés franciliens, scènes de participation citoyenne ? », *EchoGéo*, 2014, n° 27.

DEMOULIN Jeanne, 2014, *La participation des locataires : un instrument de gestion dans les organismes HLM*, s.l.

DERKENNE Chantal et BOEGLIN Nadia, 2015, « Environnement et lien social », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 6 juillet 2015, n° 79, p. 90-94.

DESCHAMPS Amélie, 2021, *Faire végétaliser l'espace public aux habitants : quelle participation pour quelle ville durable ?*, These de doctorat, Lyon, s.l.

DESCHAMPS Amélie, 2019, « Aménager la ville par le jardinage : la végétalisation participative de Lyon — Géoconfluences », *Géoconfluences*, 21 juin 2019.

DESSERTINE Dominique, 2004, *Les centres sociaux, 1880-1980: une résolution locale de la question sociale ?*, Villeneuve d'Ascq, France, Presses universitaires du Septentrion, 283 p.

DI CHIRO Giovanna, 2012, « La nature comme communauté : La convergence de l'environnement et de la justice sociale » dans *Écologie politique: cosmos, communautés, milieux*, Paris, France, Éditions Amsterdam, p. 121-153.

DI MÉO Guy, 2011, *Les murs invisibles. Femmes, genre et géographie sociale*, Armand Colin., Paris, Armand Colin (coll. « Recherches »), 344 p.

DOBRÉ Michelle, 2002, *L'écologie au quotidien: éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Paris, L'Harmattan (coll. « Sociologies et Environnement »), 352 p.

DOBRÉ Michelle et JUAN Salvador, 2009, *Consommer autrement : la réforme écologique des modes de vie*, s.l., L'Harmattan (coll. « Sociologies et environnement »), 317 p. p.

DOBSON Andrew et BELL Derek, 2006, *Environmental citizenship*, Cambridge (Ma), Etats-Unis d'Amérique, The MIT Press, 296 p.

DOLLO Christine et JOSHUA Samuel, 2007, « Savoirs militants, une approche didactique », *Contretemps, revue de critique communiste*, 2007, n° 19, p. 16-24.

DONADIEU Pierre, 2013, « Faire place à la nature en ville. La nécessité de nouveaux métiers. », *Métropolitiques*, 11 février 2013.

DONZELOT Jacques, 1984, *L'invention du social: essai sur le déclin des passions politiques*, Paris, France, Fayard, 263 p.

DONZELOT Jacques, DJAZIRI Yacine et WYVEKENS Anne, 2012, *Banlieues et quartiers populaires : remettre les gens en mouvement*, s.l., Terra Nova.

DONZELOT Jacques et ESTÈBE Philippe, 1994, *L'Etat animateur, Essai sur la politique de la ville*, Esprit., s.l., (coll. « Ville et société »), vol.62, 238 p.

DOOLING Sarah, 2009, « Ecological Gentrification: A Research Agenda Exploring Justice in the City », *International Journal of Urban and Regional Research*, 1 septembre 2009, vol. 33, n° 3, p. 621-639.

DORLIN Elsa, 2014, *Sexe, genre et sexualités: introduction à la théorie féministe*, Paris, France, P.U.F.

DUBET François, 1995, *La galère, jeunes en survie: Essai*, Paris, France, Fayard, 497 p.

DUBUISSON-QUELLIER Sophie, 2016, « Gouverner (par) les conduites des consommateurs. Le cas de la politique publique de consommation durable. » dans *Gouverner les conduites*, s.l., Presses de Sciences Po (coll. « Académique »), p. 193-228.

DUBUISSON-QUELLIER Sophie, 2009, *La consommation engagée*, Paris, France, Sciences Po, les Presses, 143 p.

DUCHESNE Sophie et HAEGEL Florence, 2004, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue française de science politique*, 2004, Vol. 54, n° 6, p. 877-909.

DUCLOS Mélanie, 2019, « Socialités alternatives en milieu populaire. Au marché des biffins parisiens », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 19 septembre 2019, N° 28, n° 2, p. 47-57.

DUCLOS Mélanie, 2014, « Que la relation d'enquête soit aussi d'amitié », *revue ¿ Interrogations ?*, juin 2014, n° 18.

DUFAUX Frédéric, FOURCAUT Annie et CHEMETOV Paul Préfacier, 2004, *Le monde des grands ensembles*, Paris, France, Éd. Creaphis, 251 p.

DUGAST César et SOYEUX Alexia, 2019, *Faire sa part ? Pouvoir et responsabilité des individus, des entreprises et de l'Etat face à l'urgence climatique*, Paris, Carbone 4.

DURAND Robert, 2006, *Histoire des centres sociaux*, s.l., La Découverte.

DYER Jen, MIDDLEMISS Lucie et THEW Harriet, 2021, « Vers des initiatives communautaires de durabilité justes et inclusives : tirer des leçons du mouvement Mixed Ability », *Justice spatiale Spatial Justice*, juillet 2021, n° 16.

ELIASOPH Nina et LICHTERMAN Paul, 2012, « Culture en interaction. Une ethnographie des styles de groupe de deux organisations civiques en Californie » dans *Du civil au politique: ethnographies du vivre-ensemble*, Brussels, Belgique, Peter Lang Editions, p. 355-400.

EMELIANOFF Cyria, 2007, « La ville durable : l'hypothèse d'un tournant urbanistique en Europe, The sustainable city: a turning-point in european urban planning? », *L'Information géographique*, 2007, vol. 71, n° 3, p. 48-65.

EMERSON Robert M., FRETZ Rachel I. et SHAW Linda L., 2011, « Pursuing Members' Meanings » dans *Writing ethnographic fieldnotes*, Chicago, University of Chicago Press, p. 108-141.

EPSTEIN Renaud, 2014, *La Rénovation urbaine*, Paris, Presses de Sciences Po (coll. « Académique »).

ERNWEIN Marion, 2019, *Les natures de la ville néolibérale*, s.l., UGA Éditions, 232 p.

FABUREL Guillaume et GUEYMARD Sandrine, 2008, « Inégalités environnementales en région Île-de-France : le rôle structurant des facteurs négatifs de l'environnement et des choix politiques afférents », *Espace populations sociétés. Space populations societies*, 1 juin 2008, n° 2008/1, p. 159-172.

FASSIN Didier, 2016, « Une anthropologie politique et morale de la question sociale », *Communications*, 28 juin 2016, n° 98, n° 1, p. 147-158.

FASSIN Eric et FASSIN Didier, 2006, *De la question sociale à la question raciale ?*, La Découverte., Paris, (coll. « Cahiers libres »), 280 p.

FAURE Sylvia et THIN Daniel, 2007, « Femmes des quartiers populaires, associations et politiques publiques », *Politix*, 2007, n° 78, n° 2, p. 87-106.

FAYET-SCRIBE Sylvie, 1990, « Associations féminines et catholicisme: XIXe-XXe siècle ».

FERDINAND Malcom, 2019, « Une écologie décoloniale: penser l'écologie depuis le monde caribéen ».

FERDINAND Malcom, 2018, « Subnational climate justice for the French Outre-mer : postcolonial politics and geography and epistemic shift », *Island Studies Journal*, 2018, vol. 13, n° 1, p. 119-134.

FERDINAND Malcom, 2015, « De l'usage du chlordécone en Martinique et en Guadeloupe : l'égalité en question », *Revue française des affaires sociales*, 24 avril 2015, n° 1, p. 163-183.

FJALKOW Yankel, 2010, *6. Construction et usages de la notion de quartier-village. Village de Charonne et Goutte d'Or à Paris*, s.l., La Découverte.

FILLIEULE Olivier Auteur, HAEGEL Florence Auteur, HAMIDI Camille Auteur, TIBERJ Vincent Auteur, BALSIGER Philip, BRACONNIER Céline, DÉLOYE Yves, DÉZÉ Alexandre, DUCHESNE Sophie, FRANKLIN Mark N., GOUGOU Florent, AGRIKOLIANSKY Éric, KLANDERMANS Pieter Gijsbertus, LAVABRE Marie-Claire, LAPLANCHE-SERVIGNE Soline, MARCUS George E. et VASILOPOULOS Pavlos, 2017, *Sociologie plurielle des comportements politiques: je vote, tu contestes, elle cherche...*, Paris (117 Boulevard Saint-Germain 75006), France, Presses de Sciences Po.

FISHER Dana R., CAMPBELL Lindsay K. et SVENDSEN Erika S., 2012, « The organisational structure of urban environmental stewardship », *Environmental Politics*, 2012, vol. 21, n° 1, p. 26-48.

FITOUSSI Jean-Paul, LAURENT Éloi, MAURICE Joël, FREYSSINET Jacques et MAJNONI D'INTIGNANO Béatrice, 2004, *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, Paris, France, La Documentation française, 327 p.

FLAHAULT Erika, 2004, « Les femmes dans les associations du secteur environnement » dans Sylvette Denèfle (ed.), *Femmes et villes*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais (coll. « Perspectives Villes et Territoires »), p. 399-408.

FLEURY Antoine et FOL Sylvie, 2018, « Commerce et politiques publiques dans les quartiers populaires. Le cas de Saint-Denis », *Métropoles*, 31 décembre 2018, n° 23.

FLEURY Cynthia et PRÉVOT-JULLIARD Anne-Caroline (eds.), 2017, *Le souci de la nature: apprendre, inventer, gouverner*, Paris, France, CNRS éditions, 377 p.

FLIPO Fabrice, 2017, « Qu'est-ce que l'écologisme ? », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 1 juillet 2017, n° 12.

FLIPO Fabrice, 2013, « Les mouvements de « la transition » ou l'importance de la complémentarité », *Mouvements*, 16 septembre 2013, n° 75, n° 3, p. 99-109.

FOL Sylvie, 2013, « La politique de la ville, un outil pour lutter contre la ségrégation ? », *L'Information géographique*, 11 octobre 2013, vol. 77, n° 3, p. 6-28.

FOL Sylvie, 2010, « Mobilité et ancrage dans les quartiers pauvres : les ressources de la proximité », *Regards sociologiques*, 2010, n° 40, p. 27-43.

FOLTZ Richard, DENNY Frederick Mathewson et BAHARUDDIN Azizan Haji (eds.), 2003, *Islam and ecology: a bestowed trust*, Cambridge (Mass.), Etats-Unis d'Amérique, Center for the Study of World Religions, Harvard Divinity School : Distributed by Harvard University Press, xliii+584 p.

FONDATION JEAN JAURÈS et AGENCE DU DON EN NATURE, 2021, *Consommation, privation et intégration à la société : Les Français face à la précarité matérielle*, s.l.

FOURCAUT Annie (ed.), 2008, *Banlieue rouge, 1920-1960: années Thorez, années Gabin*, Paris, France, Éd. Autrement, DL 2008, 291 p.

FOURCAUT Annie, 1986, « Bobigny, banlieue rouge ».

FRAISSE Laurent, 2017, « Co-construire l'action publique : Apports et limites des politiques locales de l'Économie sociale et solidaire en France », *Revue Politiques et Management Public*, 2017, n° 34, p. 101-116.

FRASER Nancy, 2006, « Democratic justice in a globalizing age: Thematizing the problem of the frame » dans *Varieties of World-Making: Beyond Globalization*, Liverpool, Liverpool University Press, p. 193-215.

FRASER Nancy, 2005, « Reframing Justice in a Globalizing World », *New Left Review*, 1 décembre 2005, n° 36, p. 69-88.

FRAUENFELDER Arnaud, DELAY Christophe et SCALAMBRIN Laure, 2014, « Potagers urbains vs jardins familiaux ? Réforme urbaine et controverses autour du beau jardin et son usage légitime », *Espaces et sociétés*, 1 août 2014, n° 158, n° 3, p. 67-81.

FRÈRE Bruno et JACQUEMAIN Marc, 2013, *Résister au quotidien ?*, Paris, France, Sciences Po, Les Presses, 298 p.

FUNG Archon, 2011, « Délibérer avant la révolution », *Participations*, 10 octobre 2011, N° 1, n° 1, p. 311-334.

GALIBERT Olivier (ed.), 2015, *Territoires urbains en transition: un quartier populaire en résilience socio-écologique*, Dijon, France, Éditions universitaires de Dijon, 170; 4 p.

GALLEZ Caroline, à paraître, « La transition énergétique et au-delà. Quel appui des initiatives citoyennes au changement des pratiques sociales ? » dans *Vers une Île-de-France post-carbone ? Dynamiques, freins et leviers d'une transition énergétique régionale*, Éditions l'Œil d'or., s.l., (coll. « Critiques et cités du Labex Futurs Urbains »), p. chapitre 5.

GARNIER Jacques et ZIMMERMANN Jean-Benoît, 2018, « Solidarité sociale et proximités : de l'État providence aux communs sociaux », *Espaces et sociétés*, 2018, n° 175, n° 4, p. 19-33.

GAUTIER Claude et LAUGIER Sandra, 2006, *L'ordinaire et le politique*, Paris, Presses universitaires de France (coll. « Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie, CURAPP »), 252 p.

GAYET-VIAUD Carole, 2011, « Du côtoiement à l'engagement : la portée politique de la civilité », *Mouvements*, 22 mars 2011, n° 65, n° 1, p. 57-66.

GÉROME Clément, 2015, « Le travail social à l'épreuve du marché : l'émergence des entreprises intermédiaires à la fin des années 1970 », *Pensee plurielle*, 1 décembre 2015, vol. 40, n° 3, p. 143-153.

GERVAIS-LAMBONY Philippe, 2003, « Quelques remarques générales sur la comparaison en sciences sociales en général, et en géographie en particulier » dans *Espaces arc-en-ciel : identités et territoires*

en Afrique du Sud et en Inde, Paris, Johannesburg, Nanterre, Karthala, IFAS, Géotropiques (coll. « Hommes et sociétés »), p. 29-40.

GHORRA-GOBIN Cynthia (ed.), 1994, *Penser la ville de demain: qu'est-ce qui institue la ville ?*, Paris, France, Éd. L'Harmattan, DL 1994, 266 p.

GIBSON-GRAHAM J. K., 2006, *The end of capitalism (as we knew it): a feminist critique of political economy*, Minneapolis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, University of Minnesota, xlv+299 p.

GILLIGAN Carol, 2009, « Le care, éthique féminine ou éthique féministe ? », *Multitudes*, 19 octobre 2009, vol. 3738, n° 2, p. 76-78.

GILLIGAN Carol, 2008, *Une voix différente: pour une éthique du « care »*, traduit par Annie Kwiatek et traduit par Vanessa Nurock, Paris, France, Flammarion, xlvi+284 p.

GINSBURGER Maël, 2020, « Eco-Citizenship: From Norm to Practice. Social Position, Material Constraints and Diverse Relationships toward Eco-Citizenship », *Revue française de sociologie*, 26 juin 2020, vol. 61, n° 1, p. 43-78.

GINTRAC Cécile, 2021, « La transition à Saint-Denis. Discours et réalités dans une banlieue du Grand Paris en mutation », *Bulletin de l'association de géographes français. Géographies*, 30 juillet 2021, vol. 97, n° 4, p. 482-492.

GIRANDOLA Fabien et JOULE Robert-Vincent, 2012, « La communication engageante : aspects théoriques, résultats et perspectives », *L'Année psychologique*, 2012, vol. 112, n° 1, p. 115-143.

GIROUD Matthieu, 2011, « Usages des espaces rénovés et continuités populaires en centre ancien », *Espaces et sociétés*, 3 mai 2011, n° 144-145, n° 1, p. 37-54.

GLAESER Andreas, 2010, « Une ontologie pour l'analyse ethnographique des processus sociaux. Elargir l'étude de cas élargie » dans *L'engagement ethnographique*, Paris, France, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, p. 239-271.

GOBILLE Boris, 2005, « Les altermondialistes : des activistes transnationaux ? », *Critique internationale*, 2005, no 27, n° 2, p. 131-145.

GOLLAIN Françoise et GORZ André, 2021, *André Gorz et l'écossocialisme*, Paris, le passager clandestin; 85-Le Poiré-sur-Vie (coll. « Précurseur-ses de la décroissance »), 123 p.

GORGE Hélène, HERBERT Maud, ROBERT Isabelle et ÖZÇAĞLAR-TOULOUSE Nil, 2020, « Chapitre 9 - Sobriété et normes de consommation : cheminer entre le volontaire et le contraint » dans Luc Semal et Bruno Villalba (eds.), *Sobriété énergétique : Contraintes matérielles, équité sociale et perspectives institutionnelles*, Versailles, Éditions Quæ (coll. « Indisciplines »), p. 159-172.

GORZ André, 2020, *Leur écologie et la nôtre: anthologie d'écologie politique*, Paris, France, Éditions du Seuil, 376 p.

GORZ André, 2019, *Éloge du suffisant*, Paris, France, PUF, 88 p.

GORZ André, 2008, *Écologica*, Paris, France, Galilée, 158 p.

GORZ André, 1997, *Misères du présent, richesse du possible*, Paris, Editions Galilée, 229 p.

- GORZ André, 1978, *Écologie et politique*, Paris, France, Éditions du Seuil, 245 p.
- GOSDEN Chris et MARSHALL Yvonne, 1999, « The cultural biography of objects », *World archaeology*, 1999, vol. 31, n° 2, p. 169-178.
- GRAFMEYER Yves et JOSEPH Isaac (eds.), 1990, *L'école de Chicago*, Paris, France, Aubier, 377 p.
- GRIGNON Claude et PASSERON Jean-Claude, 2015, *Le savant et le populaire: misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, France, Éditions Points, 358 p.
- GROSSETÊTE Matthieu, 2019, « Quand la distinction se met au vert », *Revue Française de Socio-Economie*, 28 mai 2019, n° 22, n° 1, p. 85-105.
- GUENIF SOUILAMAS Nacira et MACÉ Éric, 2006, *Les féministes et le garçon arabe*, La Tour-d'Aigues (Vaucluse), France, Éd. de l'Aube, 109 p.
- GUHA Ramachandra et MARTÍNEZ ALIER Joan, 2012, « L'environnementalisme des riches » dans *Écologie politique. Cosmos, Communautés, Milieux*, Paris, Editions Amsterdam, p. 51-65.
- GUICHOUX Arthur, 2016, « Nuit debout et les « mouvements des places » désenchantement et ensauvagement de la démocratie », *Les Temps Modernes*, 12 décembre 2016, n° 691, p. 30-60.
- GUIEN Jeanne et RAMIREZ Violeta, 2017, « Travailler à consommer. Expérimentation et émancipation dans les pratiques de consommation alternative », *Terrains & travaux*, 2017, N° 31, n° 2, p. 45-62.
- GUTHMAN Julie, 2003, « Fast food/organic food: Reflexive tastes and the making of "yuppie chow" », *Social & Cultural Geography*, 1 janvier 2003, vol. 4, n° 1, p. 45-58.
- HACHE Émilie Éditeur scientifique, 2016, *Reclaim: recueil de textes écoféministes*, traduit par Émilie Notéris, Paris, France, Cambourakis, 412 p.
- HAERINGER Nicolas, 2010, « Attac : un tournant écolo », *Mouvements*, 21 septembre 2010, n° 63, n° 3, p. 32-46.
- HAJJAT Abdellali, 2008, *Révolte des quartiers populaires, crise du militantisme et postcolonialisme*, s.l., Editions Amsterdam.
- HALUZA-DELAY Randolph, 2008, « A Theory of Practice for Social Movements: Environmentalism and Ecological Habitus », *Mobilizations*, 1 juin 2008, vol. 13, p. 205-218.
- HAMIDI Camille, 2012, « De quoi un cas est-il le cas ? », *Politix*, 2012, n° 100, n° 4, p. 85-98.
- HAMIDI Camille, 2006, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation », *Revue française de science politique*, 2006, Vol. 56, n° 1, p. 5-25.
- HAMMAN Philippe, 2008, *Penser le développement durable urbain: regards croisés*, Paris, France, L'Harmattan, 321; xvi p.
- HANCOCK Claire, 2014, « L'espace ressource ou leurre : qu'est-ce que penser spatialement fait gagner, et perdre, à la réflexion sur le genre ? », *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes*, 25 décembre 2014, n° 21.
- HARDING Sandra, 1992, « Rethinking Standpoint Epistemology : what is "strong objectivity" ? », *The Centennial Review*, 1992, vol. 36, n° 3, p. 437-470.

HARTSOCK Nancy C. M., 1983, *Money, sex, and power: toward a feminist historical materialism*, s.l., Longman, 328 p.

HEIN Fabien, 2012, *Do it yourself !: autodétermination et culture punk*, Congé-sur-Orne (Sarthe), France, Éditions le Passager clandestin, 174 p.

HEKMAN Susan, 1997, « Truth and Method: Feminist Standpoint Theory Revisited », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 1 janvier 1997, vol. 22, n° 2, p. 341-365.

HÉLY Matthieu, 2009, *Les métamorphoses du monde associatif*, s.l., Presses Universitaires de France.

HÉLY Matthieu et MOULÉVRIER Pascale, 2013, *L'économie sociale et solidaire: de l'utopie aux pratiques*, Paris, France, la Dispute, DL 2013, 219 p.

HENNION Antoine, 2007, « Those Things That Hold Us Together: Taste and Sociology », *Cultural sociology*, 2007, vol. 1, n° 1, p. 97-114.

HERVIEU-LÉGER Danièle (ed.), 1993, *Religion et écologie*, Paris, France, les Éditions du Cerf, 255 p.

HESSEL Dieter et RUETHER Rosemary Radford (eds.), 2000, *Christianity and ecology: seeking the well-being of earth and humans*, Cambridge, Mass., Etats-Unis d'Amérique, Distributed by Harvard University Press for the Harvard University Center for the Study of World Religions, xivii+720 p.

HICKMAN Paul, 2013, « "Third places" and social interaction in deprived neighbourhoods in Great Britain », *Journal of Housing and the Built Environment*, 2013, vol. 28, n° 2, p. 221-236.

HOCHEDÉZ Camille et LE GALL Julie, 2016, « Justice alimentaire et agriculture. Introduction. », *JSSJ*, janvier 2016, n° 9.

HOGGART Richard, 1970, *La culture du pauvre: étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, traduit par Jean-Claude Garcias, traduit par Françoise Garcias et traduit par Jean-Claude Passeron, Paris, France, Les Éditions de Minuit, 420 p.

HORTON Dave, 2003, « Green Distinctions: The Performance of Identity among Environmental Activists », *The Sociological Review*, 2003, vol. 51, 2_suppl, p. 63-77.

HOSKINS Janet, 1998, *Biographical objects: how things tell the stories of people's lives*, New York, Etats-Unis d'Amérique, Routledge, x+213 p.

HOSSAIN Mokter, 2016, « Grassroots innovation: A systematic review of two decades of research », *Journal of Cleaner Production*, 20 novembre 2016, vol. 137, p. 973-981.

HOULSTAN-HASAERTS Rafaella, 2019, *Le tournant esthétique de la participation urbaine à l'épreuve de la société civile : une recherche en terrains bruxellois*, Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, 624 p. p.

ILlich Ivan, 2015, *Une société sans école*, traduit par Gérard-Henri Durand, Paris, France, Éditions Points, 219 p.

ILlich Ivan, 2014, *La convivialité*, Paris, France, Éditions Points, 158 p.

ILlich Ivan, 1975, *Némésis médicale: l'expropriation de la santé*, traduit par Jean-Pierre Dupuy, Paris, France, Seuil, 221 p.

INFOKIOSQUE, 2007, *L'impasse citoyenniste*, https://infokiosques.net/lire.php?id_article=443 , juillet 2007, consulté le 27 mars 2018.

INGLEHART Ronald F., 2018, *Les transformations culturelles: comment les valeurs des individus bouleversent le monde ?*, Fontaine, Presses universitaires de Grenoble (coll. « Libres cours Politique »), 295 p.

INGLEHART Ronald F., 1995, « Public Support for Environmental Protection: Objective Problems and Subjective Values in 43 Societies », *PS: Political Science and Politics*, 1995, vol. 28, n° 1, p. 57-72.

ION Jacques, 2012a, *S'engager dans une société d'individus*, Paris, France, Armand Colin, 220 p.

ION Jacques, 2012b, *S'engager dans une société d'individus*, Armand Colin., Paris, (coll. « Individu et société »), 214 p.

JACQUEMART Alban et ALBENGA Viviane, 2015, « Pour une approche microsociologique des idées politiques. Les appropriations ordinaires des idées féministes », *Politix*, 13 juillet 2015, vol. 109, n° 1, p. 7-20.

JACQUES Hamel, 2011, « Expériences de retour aux enquêtés en sociologie. Brèves réflexions théoriques et pratiques », *Revue Interrogations*, 2011, n° 13.

JAZOULI Adil et REY Henri, 2015, *Pour une histoire politique de la politique de la ville*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube (coll. « L'Urgence de comprendre »).

JENKINS Richard, 1994, « Rethinking ethnicity: Identity, categorization and power », *Ethnic and Racial Studies*, 1 avril 1994, vol. 17, n° 2, p. 197-223.

JÉROME Vanessa, 2021, « Militer chez les Verts ».

JOHNSTON Josee, 2008, « The citizen-consumer hybrid: ideological tensions and the case of Whole Foods Market », *Theory and Society*, 1 juin 2008, vol. 37, n° 3, p. 229-270.

JOHNSTON Josee, SZABO Michelle et RODNEY Alexandra, 2011, « Good food, good people: Understanding the cultural repertoire of ethical eating », *Journal of Consumer Culture*, 1 novembre 2011, vol. 11, n° 3, p. 293-318.

JOLIS Sébastien, 2013, « Du logement au cadre de vie », *Hypothèses*, 21 décembre 2013, vol. 16, n° 1, p. 33-43.

JONET Christian et SERVIGNE Pablo, 2013, « Initiatives de transition : la question politique », *Mouvements*, 16 septembre 2013, n° 75, n° 3, p. 70-76.

JUAN Maïté, 2018, *Sociologie des initiatives culturelles citoyennes : le pouvoir d'agir entre démocratie participative et économie solidaire*, These de doctorat, Paris, CNAM, s.l.

JUAN Maïté et LAVILLE Jean-Louis, 2019, *Les modèles socio-économiques des associations de jeunesse et d'éducation populaire*, s.l., FONJEP.

JUPP Eleanor, 2014, « Women, Communities, Neighbourhoods: Approaching Gender and Feminism within UK Urban Policy », *Antipode*, 2014, vol. 46, n° 5, p. 1304-1322.

KARTHA Sivan, KEMP-BENEDICT Eric, GHOSH Emily, NAZARETH Anna et GORE Tim, 2020, *The Carbon Inequality Era: An assessment of the global distribution of consumption emissions among individuals from 1990 to 2015 and beyond*, s.l., Oxfam, Stockholm Environment Institute.

KEUCHEYAN Razmig, 2019, *Les besoins artificiels: comment sortir du consumérisme*, Paris, France, Zones, 201 p.

KEUCHEYAN Razmig, 2014, *La nature est un champ de bataille: essai d'écologie politique*, Paris, France, Zones, 203 p.

KOBELINSKY Carolina, 2008, « 9 : Les situations de retour. » dans *Les politiques de l'enquête*, s.l., La Découverte.

KOJOUÉ Larissa et ROUX Dominique, 2017, « Chapitre 9. Les glaneurs urbains : au-delà de la pauvreté » dans *Marketing et pauvreté. Être pauvre dans la société de consommation*, s.l., EMS Editions (coll. « Societing »), p. 203-226.

KOKOREFF Michel, 2007, « 19. Pauvres quartiers ! Complexité de l'objet et ambivalence des phénomènes » dans *Le quartier*, s.l., La Découverte, p. 242-252.

KRINSKY John et SIMONET Maud, 2012, « Servitude and the Volunteers : Political Uses of Invisible Work in New York City's Parks », *Societes contemporaines*, 18 octobre 2012, vol. 87, n° 3, p. 49-74.

LA ROCCA Fabio, 2007, « Introduction à la sociologie visuelle », *Societes*, 1 mars 2007, vol. 95, n° 1, p. 33-40.

LAACHER Smaïn, 2002, « Les systèmes d'échange local (SEL) : entre utopie politique et réalisme économique », *Mouvements*, 2002, vol. no19, n° 1, p. 81-87.

LACOUR Philippe, 2005, « Recension. Penser par cas, ou comment remettre les sciences sociales à l'endroit », *EspacesTemps.net Electronic Journal of Humanities and Social Sciences.*, 31 mai 2005.

LAGRANGE Hugues et OBERTI Marco (eds.), 2006, *Émeutes urbaines et protestations: une singularité française*, Paris, France, Presses de Sciences Po, 224 p.

LAGROYE Jacques, 2003, *La Politisation*, Paris, Belin (coll. « Socio-histoires »), 564 p.

LAHIRE Bernard, 2012, *Monde pluriel: penser l'unité des sciences sociales*, Paris, France, Éd. du Seuil, 393 p.

LAIGLE Lydie et MOREAU Sophie, 2018, *Justice et environnement: les citoyens interpellent le politique*, Suisse, 237 p.

LAIGLE Lydie et OEHLER Viola, 2004, *Les enjeux sociaux et environnementaux du développement urbain : la question des inégalités écologiques. Rapport final. Février 2004.*, s.l., PUCA-MELT.

LALLEMENT Emmanuelle, 2010, « Ruptures, abandons, déplacements. Ethnologie des pratiques alternatives de consommation et d'échange », *Sociologies pratiques*, 18 mai 2010, vol. 20, n° 1, p. 23-36.

LAMINE Claire et PERROT Nathalie, 2008, *Les AMAP: un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?*, Gap, France, Éditions Yves Michel, 163 p.

LAMONT Michèle et BAIL Christopher A., 2005, « Sur les frontières de la reconnaissance », *Revue européenne des migrations internationales*, traduit par Manuel Benguigui, 2005, vol. 21, n° 2, p. 61-90.

LAMONT Michèle et MOLNAR Virág, 2002, « Social categorization and group identification : how African-Americans shape their collective identity through consumption » dans Andrew McMeekin, Ken Green, Mark Tomlinson et Vivien Walsh (eds.), *Innovation by Demand : An Interdisciplinary approach to the study of demand and its role in innovation*, Manchester, Manchester University Press, p. 88-111.

LAMONT Michèle et MOLNÁR Virág, 2002, « The Study of Boundaries in the Social Sciences », *Annual Review of Sociology*, 2002, vol. 28, p. 167-195.

LAMY Jérôme, 2018, « Savoirs militants », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 1 juin 2018, n° 138, p. 15-39.

LANGLET Marianne et BONZI Bénédicte, 2019, « Aide alimentaire », *Lien Social*, 2019, N° 1260, n° 19, p. 18-24.

LAPEYRONNIE Didier et COURTOIS Laurent, 2008, *Ghetto urbain: ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, France, Robert Laffont, 624 p.

LARIVÉE Christian, 2013, « Le standpoint theory : en faveur d'une nouvelle méthode épistémologique », *Ithaque*, 2013, n° 13, p. p.127-149.

LARRÈRE Catherine, 2012, « L'écoféminisme : féminisme écologique ou écologie féministe », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 21 juin 2012, n° 22, p. 105-121.

LARRÈRE Catherine, 2010, « Les éthiques environnementales », *Natures Sciences Sociétés*, 2010, Vol. 18, n° 4, p. 405-413.

LATOUR Bruno, 2017, *Où atterrir ? : comment s'orienter en politique*, Paris, France, La Découverte, 155 p.

LAUGIER Sandra, 2009, « L'éthique comme politique de l'ordinaire », *Multitudes (Paris, France)*, 2009, vol. 37-38, n° 2, p. 80-88.

LAUGIER Sandra et PAPERMAN Patricia (eds.), 2020, *Le souci des autres : Éthique et politique du care*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (coll. « Raisons pratiques »), 400 p.

LAVILLE Jean-Louis, PLEYERS Geoffrey, COHENDET Elisabetta et CORAGGIO José Luis, 2017, *Mouvements sociaux et économie solidaire*, Paris, France, Desclée de Brouwer : Fondation Maison des sciences de l'homme, 489 p.

LAVILLE Jean-Louis et SALMON Anne (eds.), 2015, *Associations et action publique*, Paris, France, Desclée de Brouwer, 630 p.

LE BLANC Guillaume, 2006, « L'action, le style et la vie ordinaire » dans *L'ordinaire et le politique*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie, CURAPP »), p. 137-146.

LE CORBUSIER, 1979, *La charte d'Athènes.: avec un discours liminaire*, Nendeln, Liechtenstein, Kraus Reprint, 242 p.

LE STRAT Anne, 2002, « L'écologie peut-elle être populaire ? », *Mouvements*, 2002, vol. 23, n° 4, p. 76-80.

LECHIEN Marie-Hélène et SIBLOT Yasmine, 2019, « « Eux/nous/ils » ? Sociabilités et contacts sociaux en milieu populaire. Introduction », *Sociologie*, 30 mars 2019, N° 1, vol. 10.

LEE Caroline W., 2015, *Do-it-yourself democracy: the rise of the public engagement industry*, New York, Etats-Unis d'Amérique, Oxford University Press, viii+292 p.

LEFEBVRE Henri, 1968, *Critique de la vie quotidienne*, Paris, France, L'Arche, vol. 2/, 271; 360 p.

LEGUN Katharine, KELLER Julie C., CAROLAN Michael et BELL Michael Mayerfeld (eds.), 2020, *The Cambridge handbook of environmental sociology*, Cambridge, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, xvii+502 p.

LEHEC Elisabeth, 2017, « La participation habitante, un objet de recherche pour la mise en durabilité de la gestion urbaine. Le cas du compostage des déchets¹ » dans Pascal Tozzi (ed.), *Villes et quartiers durables : la place des habitants : La participation habitante dans la mise en durabilité urbaine : discours, effets, expérimentations et mises à l'épreuve*, Bordeaux, Carrières Sociales Editions (coll. « des Paroles & des Actes »), p. 499-521.

LEJEUNE Caroline, 2020, « Chapitre 8 - Face à l'épreuve de la sobriété imposée : capacités, reconnaissance et participation au Forum permanent de l'insertion » dans Luc Semal et Bruno Villalba (eds.), *Sobriété énergétique : Contraintes matérielles, équité sociale et perspectives institutionnelles*, Versailles, Éditions Quæ (coll. « Indisciplines »), p. 141-158.

LEJEUNE Zoé, 2015, « La justice et les inégalités environnementales : concepts, méthodes et traduction politique aux États-Unis et en Europe », *Revue française des affaires sociales*, 24 avril 2015, n° 1, p. 51-78.

LEMOULT Bernard et AUBIN Samuel, 2018, « Transition énergétique et sociétale : l'enjeu du « faire-ensemble » sur nos territoires », *Management et Sciences sociales*, 2018, n° 25, p. 28-35.

LENZI Catherine, 2007, *Travail, genre et engagement dans les SEL: réflexions sur l'autonomie de l'individu à partir d'une variante de l'économie solidaire*, Thèse de Doctorat, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, France, 478 p.

LEWICKA Maria, 2011, « Place attachment: How far have we come in the last 40 years? », *Journal of Environmental Psychology*, 1 septembre 2011, vol. 31, n° 3, p. 207-230.

LIEBER Marylène, 2008, *Genre, violences et espaces publics, La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Presses de Sciences Po (coll. « Académique »), 296 p.

LIVET Pierre, 2005, « Les diverses formes de raisonnement par cas » dans *Penser par cas*, s.l., Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, p. 229-253.

LOUIS Jérémie, 2020, *Le pouvoir d'agir dans les centres sociaux : un nouveau rapport au politique ?*, Thèse en préparation, Université Paris Nanterre, s.l.

MALIÉ Anaïs et NICOLAS Frédéric, 2016, « Des loisirs productifs aux « alternatives » », *Savoir/Agir*, 2016, N° 38, n° 4, p. 37-43.

MALIER Hadrien, 2021, « No (sociological) excuses for not going green: How do environmental activists make sense of social inequalities and relate to the working class? », *European Journal of Social Theory*, 5 mars 2021, vol. 24, n° 3, p. 411-430.

MALIER Hadrien, 2019, « Greening the poor: the trap of moralization », *The British Journal of Sociology*, 2019, vol. 0, n° 0, p. 1-20.

MALM Andreas, 2020, *Comment saboter un pipeline*, traduit par Étienne Dobenesque, Paris, France, la Fabrique éditions.

MANIATES Michael F., 2001, « Individualization: Plant a Tree, Buy a Bike, Save the World? », *Global Environmental Politics*, 2001, vol. 1, n° 3, p. 31-52.

MARCUS George E., 1995, « Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography », *Annual Review of Anthropology*, 1995, vol. 24, p. 95-117.

MARESCA Bruno et DUJIN Anne, 2014, « La transition énergétique à l'épreuve du mode de vie », *Flux*, 12 septembre 2014, N° 96, n° 2, p. 10-23.

MARIOT Nicolas, 2010, « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », *Politix*, 2010, n° 92, n° 4, p. 165-194.

MARLIÈRE Éric, 2019, *Banlieues sous tensions: insurrections ouvrières, révoltes urbaines, nouvelles radicalités*, Paris, France, L'Harmattan.

MARTÍNEZ ALIER Joan, 2014, *L'écologisme des pauvres: une étude des conflits environnementaux dans le monde*, traduit par André Verkaeren, Paris, France, Institut Veblen pour les réformes économiques : les Petits matins, 670 p.

MARTINEZ-ALIER Joan, 2014, *L'écologisme des pauvres. Une étude des conflits environnementaux dans le monde*, s.l., Editions Les Petits.

MARTY Laurence, 2021, *Apprendre et lutter au bord du monde. Récits de mouvements pour la justice climatique en France et en Europe (2014-2017)*, These en préparation, Paris, EHESS, s.l.

Des tours dans la cité. Mobiliser (contre) les inégalités environnementales et climatiques en Seine-Saint-Denis, [mémoire de master 2], 2015a.

MARTY Laurence, 2015b, *Apprendre et lutter au bord du monde. Récits de mouvements pour la justice climatique en France et en Europe (2014-2017)*, These en préparation, Paris, EHESS, s.l.

MATHIEU Lilian, 2013, « Un militantisme qui n'a de "nouveau" que le nom » dans *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 223-240.

MATHIEU Lilian, 2011, *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges 73340, France, Éd. du Croquant, impr. 2011, 285 p.

MATHIEU Lilian, 2005, « La constitution du mouvement altermondialiste français », *Critique internationale*, 2005, no 27, n° 2, p. 147-161.

MAYER Nonna, 1995, « L'entretien selon Pierre Bourdieu. Analyse critique de La misère du monde », *Revue française de sociologie*, 1995, vol. 36, n° 2, p. 355-370.

- MAZEAUD Alice et NONJON Magali, 2018, *Le marché de la démocratie participative*, Vulaines-sur-Seine, France, Éditions du Croquant, 365 p.
- MAZEAUD Alice et NONJON Magali, 2015, « De la cause au marché de la démocratie participative », *Agone*, 2015, vol. 56, n° 1, p. 135-152.
- MCCABE Conor, 2013, « Transforming capitalism through real utopias: a critical engagement », *Irish Journal of Sociology*, novembre 2013, vol. 21, n° 2, p. 51-61.
- MELÉ Patrice et NEVEU Catherine, 2020, « Rapports à l'espace et formes d'engagement. Attachements, territorialisation, échelles d'action », *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 2020, n° 38.
- MELUCCI Alberto, 1980, « The new social movements: A theoretical approach », *Social Science Information*, 1980, vol. 19, n° 2, p. 199-226.
- MESSAL Stéphanie, 2014, *La réanimation des objets mourants*, These de doctorat, Aix-Marseille, s.l.
- MICHELETTI Michele, 2010, *Political virtue and shopping: individuals, consumerism, and collective action*, New -York, Etats-Unis d'Amérique, Palgrave Macmillan, impr. 2010, xiii+307 p.
- MICOUD André, 2007, « De l'expert-militant à l'être vivant sensible », *Cosmopolitiques*, 2007, n° 15, p. 121-133.
- MIES Maria Auteur, BENNHOLDT-THOMSEN Veronika, CAMILLER Patrick et WEIH Gerd, 1997, *The subsistence perspective: beyond the globalised economy*, London, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Australie, ix+246 p.
- MILES Matthew B. et HUBERMAN A. Michael, 2003, *Analyse des données qualitatives*, s.l., De Boeck Supérieur, 630 p.
- MILKOREIT Manjana, HODBOD Jennifer, BAGGIO Jacopo, BENESSAIAH Karina, CALDERÓN-CONTRERAS Rafael, DONGES Jonathan F., MATHIAS Jean-Denis, ROCHA Juan Carlos, SCHOON Michael et WERNERS Saskia E., 2018, « Defining tipping points for social-ecological systems scholarship—an interdisciplinary literature review », *Environmental Research Letters*, mars 2018, vol. 13, n° 3, p. 033005.
- MILLIOT Virginie, 2011, « Les biffins ou l'organisation de la misère? », *ADELS (Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale)*, 2011, (coll. « Territoires »), p. 46-49.
- MOLINIER Pascale, 2013, *Le travail du care*, Paris, La Dispute (coll. « Le genre et le monde »), 222 p.
- MORANGE Marianne, SCHMOLL Camille et TOUREILLE Étienne, 2016, *Les outils qualitatifs en géographie: méthodes et applications*, Malakoff, France, Armand Colin, 220 p.
- MORIN Edgar, 2005, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, France, Éditions du Seuil, 158 p.
- MORIZOT Baptiste, 2020, *Manières d'être vivant: enquêtes sur la vie à travers nous*, Arles, France, Actes Sud, 324 p.
- MORVAN Alexia, 2011, *Pour une éducation populaire politique: à partir d'une recherche-action en Bretagne*, Thèse de doctorat, Université de Paris VIII, France, 157 p.

MUNDLER Patrick, 2013, « Le prix des paniers est-il un frein à l'ouverture sociale des AMAP ? », *Economie rurale*, 18 juillet 2013, n° 336, n° 4, p. 3-19.

NADOU Fabien et PECQUEUR Bernard, 2020, « Pour une socioéconomie de l'intermédiation territoriale », *Geographie, économie, société*, 2020, vol. 22, n° 3, p. 245-263.

NADOU Fabien et TALANDIER Magali, 2020, « Introduction », *Geographie, économie, société*, 2020, vol. 22, n° 3, p. 235-243.

NASH Nicholas et LEWIS Alan, 2006, « Overcoming Obstacles to Ecological Citizenship : The Dominant Social Paradigm and Local Environmentalism » dans *Environmental citizenship*, Cambridge, p. 153-184.

NAVARRO Aurore, 2017, « Les marchés de plein vent », *Ethnologie française*, 16 janvier 2017, Vol. 47, n° 1, p. 111-120.

NEVEU Catherine, 2011, « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ?, Abstract », *Participations*, 10 octobre 2011, n° 1, p. 186-209.

NEVEU Érik, 2015a, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, France, la Découverte, 127 p.

NEVEU Érik, 2015b, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, France, la Découverte, 127 p.

NEVEU Érik, 1996, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, France, La Découverte, 122 p.

NEWMAN Andrew, 2015, *Landscape of discontent: urban sustainability in immigrant Paris*, Minneapolis, MN, Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, xliii+253 p.

NEZ Héloïse et SINTOMER Yves, 2019, « 1. Qualifier les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif : un enjeu scientifique et politique » dans *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Res publica »), p. 29-37.

NIKOLLI Alice, LE GALL Julie et LAVAL Myriam, 2016, « Les marges sociales et les franges agricoles se tournent-elles le dos ? Une analyse des paysages alimentaires dans le quartier des Minguettes, Vénissieux », *Projets de paysage*, 18 janvier 2016.

NIVARD Carole et TAVERNIER Boris, 2020, « Penser l'accès à l'alimentation des plus démunis au-delà de l'aide alimentaire » dans *Le droit à l'alimentation durable en démocratie*, s.l., Champ social, p. 147-157.

NODDINGS Nel, 2013, *Caring: a relational approach to ethics & moral education*, Berkeley, California, Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, xxiv+226 p.

NOUVELOT Marie-Odile, 2011, « Quelques éléments de compréhension pour approfondir la notion d'initiative », *Pour*, 2011, N° 211, n° 4, p. 35-42.

OBERTI Marco, 2007, *L'école dans la ville: ségrégation, mixité, carte scolaire*, Paris, France, Presses de Sciences Po, 302 p.

OLLITRAULT Sylvie, 2010, « De la sauvegarde de la planète à celle des réfugiés climatiques : l'activisme des ONG », *Revue Tiers Monde*, 2010, n°204, n° 4, p. 19-34.

OLLITRAULT Sylvie, 2008, *Militer pour la planète: sociologie des écologistes*, Rennes, France, Presses Universitaires de Rennes, 224 p.

OLLITRAULT Sylvie et CHARTIER Denis, 2005, « ONG et développement durable : les liaisons dangereuses » dans *Le Développement durable : enjeux politiques, économiques et sociaux*, Paris, La Documentation française, p. 93-115.

OLLITRAULT Sylvie et VILLALBA Bruno, 2014, « 67. Sous les pavés, la Terre. Mobilisations environnementales en France (1960-2011), entre contestations et expertises » dans *Histoire des mouvements sociaux en France*, s.l., La Découverte, p. 716-723.

OSTROM Elinor, 2015, *Governing the Commons*, s.l., Cambridge University Press, 297 p.

OUASSAK Fatima, 2020, *La puissance des mères: pour un nouveau sujet révolutionnaire*, Paris, France, la Découverte, 270 p.

OVERNEY Laetitia, 2020, « Le quotidien, ça ne coule pas de source ! », *Monde commun*, 4 juin 2020, N° 4, n° 1, p. 190-208.

OVERNEY Laetitia, 2014, « Par-delà la participation des habitants. Une ethnographie de la petite politique » dans *Citoyennetés ordinaires: pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, Editions Karthala.

PACHUCKI Mark A., PENDERGRASS Sabrina et LAMONT Michèle, 2007, « Boundary processes: Recent theoretical developments and new contributions », *Poetics*, 1 décembre 2007, vol. 35, n° 6, (coll. « Culture lines: Emerging research on boundaries »), p. 331-351.

PADDEU Flaminia, 2019, « Déchets, mauvaises herbes et plantes sauvages », *EchoGéo*, 21 avril 2019, n° 47.

PADDEU Flaminia, 2015, *De la crise urbaine à la réappropriation du territoire: Mobilisations civiques pour la justice environnementale et alimentaire dans les quartiers défavorisés de Detroit et du Bronx à New York*, Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, 1970-2017, France.

PAILLOUX Anne-Laure, 2015, « Zone d'aménagement différé contre « zone à défendre ». Analyse d'une lutte pour l'autonomie dans/de l'espace rural », *JSSJ*, janvier 2015, n° 7.

PASSERON Jean-Claude et REVEL Jacques (eds.), 2005, *Penser par cas*, Paris, France, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 291 p.

PATUREL Dominique et CARIMENTRAND Aurélie, 2018, « Un modèle associatif de circuits courts de proximité pour les épiceries sociales et solidaires : vers une démocratie alimentaire ? », *Revue de l'organisation responsable*, 12 juillet 2018, Vol. 13, n° 1, p. 43-54.

PAUGAM Serge, 2013, *Le lien social*, Paris, France, P.U.F.

PAUGAM Serge, 2005, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, France, Presses universitaires de France, xvi+290 p.

PAUL Maela, 2004a, *L'accompagnement: une posture professionnelle spécifique*, Paris, France, l'Harmattan, 352 p.

PAUL Maela, 2004b, *L'accompagnement: une posture professionnelle spécifique*, Paris, France, l'Harmattan, 352 p.

PAUTARD Eric, 2017, *L'inégale capacité des ménages à agir en faveur de l'environnement*, s.l., INSEE & Ministère de l'environnement (coll. « INSEE Références »).

PEREIRA Irène, 2017, « Les paradoxes de la norme scolaire », *Le Journal des psychologues*, 2017, vol. 344, n° 2, p. 28-33.

PETITJEAN Clément, 2016a, « Experts en mobilisation des pauvres ? », *Mouvements*, 10 mars 2016, n° 85, n° 1, p. 71-79.

PETITJEAN Clément, 2016b, « Experts en mobilisation des pauvres ? », *Mouvements*, 10 mars 2016, n° 85, n° 1, p. 71-79.

PIETTE Albert, 2007, « Fondements épistémologiques de la photographie », *Ethnologie française*, 3 octobre 2007, Vol. 37, n° 1, p. 23-28.

PITTI Audrey Mariette & Laure, 2020, « Covid-19 en Seine-Saint-Denis (2/2) : comment le système de santé accroît les inégalités », *Métropolitiques*, 10 juillet 2020.

POE Melissa R., Lecompte Joyce, McLain Rebecca et Hurley Patrick, 2014, « Urban foraging and the relational ecologies of belonging », *Social & Cultural Geography*, 17 novembre 2014, vol. 15, n° 8, p. 901-919.

PREGNOLATO Anthony, 2017, « L'espace des mobilisations contre les violences des forces de l'ordre en France depuis les années 1990 », *Mouvements*, 18 décembre 2017, n° 92, n° 4, p. 38-47.

PRUVOST Geneviève, 2021, *Quotidien politique: féminisme, écologie et subsistance*, Paris, France, La Découverte.

PRUVOST Geneviève, 2017a, « Modes de vie alternatifs et engagement » dans *En quête d'alternatives. L'état du monde 2018*, Paris, La Découverte, p. 218-224.

PRUVOST Geneviève, 2017b, « Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) », *Politix*, 12 juin 2017, n° 117, n° 1, p. 35-62.

PRUVOST Geneviève, 2016, « Dépenser moins pour vivre mieux. Le cas de boulangers paysans vivant en yourte », *Revue des politiques sociales et familiales*, 2016, vol. 123, n° 1, p. 105-119.

PRUVOST Geneviève, 2015, « Chantiers participatifs, autogérés, collectifs : la politisation du moindre geste », *Sociologie du travail*, 1 mars 2015, vol. 57, n° 1, p. 81-103.

PRUVOST Geneviève, 2013, « L'alternative écologique. Vivre et travailler autrement », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, 2013, n° 60, p. 36-55.

RABHI Pierre, 2021, *Vers la sobriété heureuse*, Arles, France, Actes Sud, 143 p.

RAHNEMA Majid, 2004, *Quand la misère chasse la pauvreté: essai*, Arles, France, Actes Sud, 336 p.

RASSAT Fanny, 2020, *Le rôle des initiatives civiles de prévention des déchets dans la fabrique de la ville : l'exemple des lieux de réemploi*, Thèse de doctorat, Université de Paris (2019-....), s.l.

RASSAT Fanny, 2017, « Consommer local et s'inscrire dans un territoire », *Terrains & travaux*, 2017, n° 31, p. 87-108.

RAVENEL Bernard, 2016, « Chapitre 2. Un parti socialiste nouveau contre la guerre d'Algérie » dans *Quand la gauche se réinventait. Le PSU, histoire d'un parti visionnaire, 1960-1989*, s.l., La Découverte, p. 33-56.

RETIÈRE Jean-Noël, 2003, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 2003, vol. 16, n° 63, p. 121-143.

RETIÈRE Jean-Noël et LE CROM Jean-Pierre, 2018, *Une solidarité en miettes: socio-histoire de l'aide alimentaire des années 1930 à nos jours*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 313 p.

RIPOLL Fabrice, 2009, « Le concept "AMAP". Promotion et mise en pratique(s) d'une nouvelle norme d'échange entre consommateurs et producteurs agricoles », *Géographie et cultures*, 1 novembre 2009, n° 72, p. 99-116.

RIPOLL Fabrice, 2005, « S'appropriier l'espace... ou contester son appropriation ?. Une vue des mouvements sociaux contemporains », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 1 juin 2005, n° 195, p. 29-42.

ROBBINS Paul, 2004, *Political ecology: a critical introduction*, Malden (Mass.), Etats-Unis d'Amérique, Blackwell, xxi+242 p.

ROBERT-BŒUF Camille, 2019, *Les jardins collectifs : entre urbanisation de la campagne et agrarisation de la ville : mise en regard de l'Île-de-France et de Kazan*, Thèse de doctorat, Université Paris Nanterre, s.l.

ROIG Jonathan, 2014, « Les Incroyables Comestibles dans les villes du nord de l'Angleterre », *Pour*, 2014, n° 224, p. 111-117.

ROSANVALLON Pierre, 1998, *La nouvelle question sociale: repenser l'État-providence*, Paris, France, Éditions du Seuil, 222 p.

ROSOL Marit, BÉAL Vincent et MÖSSNER Samuel, 2017, « Greenest cities? The (post-)politics of new urban environmental regimes », *Environment and Planning A: Economy and Space*, 1 août 2017, vol. 49, n° 8, p. 1710-1718.

ROZZI Ricardo, CHAPIN Francis Stuart, CALLICOTT J. Baird, PICKETT Steward T. A., POWER Mary E., ARMESTO Juan J. et MAY Roy H. (eds.), 2015, *Earth Stewardship: Linking Ecology and Ethics in Theory and Practice*, Cham, Allemagne, Springer International Publishing : Imprint: Springer.

RULLAC Stéphane et BAZIN Hugues, 2014, « Les biffins et leurs espaces marchands : seconde vie des objets et des hommes », *Informations sociales*, 4 juillet 2014, vol. 182, n° 2, p. 68-74.

RUMPALA Yannick, 2018, « Quelle place pour une « sobriété heureuse » ou un « hédonisme de la modération » dans un monde de consommateurs ? », *L'Homme & la Société*, 2018, vol. 208, n° 3, p. 223-248.

RUMPALA Yannick, 2009, « La « consommation durable » comme nouvelle phase d'une gouvernementalisation de la consommation », *Revue française de science politique*, 2009, Vol. 59, n° 5, p. 967-996.

SACHSE Victoria, 2020, *Les jardins partagés, terreau de participation citoyenne : de l'appropriation de l'espace public à la construction de commun(s). Regards croisés entre la France et l'Italie.*, phdthesis, Université de Strasbourg, s.l.

SAJALOLI Bertrand et GRÉSILLON Etienne, 2016, « L'Église catholique, l'écologie et la protection de l'environnement : chronique d'une conversion théologique et politique », *Géoconfluences*, 2016.

SANSOT Pierre, 2017, *Les gens de peu*, Paris, France, PUF, 223 p.

SAUVADET Thomas, 2004, « « Jeunes de la cité » et contrôle du territoire : le cas d'une cité de la banlieue parisienne », *Hérodote*, 2004, n° 113, p. 113-133.

SAUVADET Thomas et BACQUÉ Marie-Hélène, 2011, « Éditorial », *Espaces et sociétés*, 3 mai 2011, n° 144-145, n° 1, p. 7-13.

SCHLOSBERG David et COLES Romand, 2016, « The new environmentalism of everyday life: Sustainability, material flows and movements », *Contemporary Political Theory*, 1 mai 2016, vol. 15, n° 2, p. 160-181.

SCHWARTZ Olivier, 2011, *Peut-on parler des classes populaires ?*, <http://www.laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html>, 2011, consulté le 11 juin 2018.

SCOTT James C., 2012, « Infrapolitics and Mobilizations: A Response by James C. Scott », *Revue française d'études américaines*, 2012, n° 131, p. 112-117.

SCOTT James C., 1985, *Weapons of the weak: everyday forms of peasant resistance*, New Haven, Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, xxii+389; 10 p.

SÉBASTIEN Léa, 2016, « L'attachement au lieu, vecteur de mobilisation collective ? », *Noroi*, 1 novembre 2016, n° 238-239, n° 1, p. 23-41.

SEILLER Pauline et SILVERA Rachel, 2020, « Sales boulots », *Travail, genre et sociétés*, 30 mars 2020, vol. 43, n° 1, p. 25-30.

SEMAL Luc, 2019, « Face à l'effondrement: militer à l'ombre des catastrophes ».

SEMAL Luc, SZUBA Mathilde et VILLALBA Bruno, 2014, « « Sobriétés » (2010-2013) : une recherche interdisciplinaire sur l'institutionnalisation de politiques locales de sobriété énergétique », *Natures Sciences Sociétés*, 2014, Vol. 22, n° 4, p. 351-358.

SEMAL Luc et VILLALBA Bruno (eds.), 2020, *Sobriété énergétique : Contraintes matérielles, équité sociale et perspectives institutionnelles*, Versailles, Éditions Quæ (coll. « Indisciplines »), 208 p.

SERVIGNE Pablo, STEVENS Raphaël et COCHET Yves, 2015, *Comment tout peut s'effondrer: petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*, Paris, France, Éditions du Seuil, 296 p.

SEYFANG Gill et SMITH Adrian, 2007, « Grassroots Innovations for Sustainable Development: Towards a New Research and Policy Agenda », *Environmental Politics - ENVIRON POLIT*, 1 août 2007, vol. 16, p. 584-603.

SHOVE Elizabeth, 2010, « Beyond the ABC: Climate Change Policy and Theories of Social Change », *Environment and Planning A: Economy and Space*, 1 juin 2010, vol. 42, n° 6, p. 1273-1285.

SIBLOT Yasmine, 2006, « Faire valoir ses droits au quotidien: les services publics dans les quartiers populaires ».

SILLARD Blandine, 2020, *L'avènement du « citoyen par projet », entre gouvernement des conduites participatives et renouvellement du militantisme associatif. éléments pour une approche individualiste de l'émancipation*, Thèse de doctorat en sciences politiques, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris.

SINTOMER Yves, BACQUÉ Marie-Hélène et REY Henri, 2012, *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte.

SIRIANNI Carmen, 2002, « Volunteering: Then and Now: Civic Innovation and Public Policy for Democracy », *The Brookings Review*, 2002, vol. 20, n° 4, p. 42-44.

SMALL Mario Luis, 2009, « How many cases do I need?: On science and the logic of case selection in field-based research », *Ethnography*, 2009, vol. 10, n° 5, p. 5-38.

STALL Susan et STOECKER Randy, 1998, « Community Organizing or Organizing Community? Gender and the Crafts of Empowerment », *Gender and Society*, 1998, vol. 12, n° 6, p. 729-756.

STARHAWK, 2002, *Quel monde voulons-nous ?*, 2019^e éd., s.l., Editions Cambourakis, 195 p.

SZERSZYNSKI Bronislaw, 2006, « Local Landscapes and Global Belonging : Toward a Situated Citizenship of the Environment » dans *Environmental Citizenship*, Cambridge (Ma), Etats-Unis d'Amérique, The MIT Press, p. 75-100.

TABEAUD Martine, 2010, « Les adaptations au changement climatique ou la re-découverte des acteurs et des territoires », *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, 5 janvier 2010, n° 71, p. 7-25.

TALPIN Julien, 2016, *Community organizing: de l'émeute à l'alliance des classes populaires aux États-Unis*, Paris, France, Raisons d'agir, 311 p.

TALPIN Julien et COSSART Paula, 2015, *Lutte urbaine. Participation et démocratie d'interpellation à l'Alma-Gare.*, Éditions du Croquant., Vulaines-sur-Seine, (coll. « Sociopo »), 346 p.

THE ROESTONE COLLECTIVE, 2014, « Safe Space: Towards a Reconceptualization », *Antipode*, novembre 2014, vol. 46, n° 5, p. 1346-1365.

THEYS Jacques, 2010, « Trois conceptions irréductibles de l'environnement » dans *Écologies urbaines*, Paris, France, Economica : Anthropos.

THEYS Jacques et EMELIANOFF Cyria, 2001, « Les contradictions de la ville durable », *Le Débat*, 2001, n° 113, p. 122-135.

THOMPSON Craig, 2011, « Understanding consumption as political and moral practice: Introduction to the special issue », *Journal of Consumer Culture*, 13 juillet 2011, vol. 11, p. 139-144.

THOMPSON Edward P., 2013, *The making of the English working class*, London, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, x+958 p.

TISSOT Sylvie, 2014, « La construction de la notion de quartier sensible dans la politique de la ville en France » dans Pierre Robert Baduel (ed.), *La ville et l'urbain dans le Monde arabe et en Europe :*

Acteurs, Organisations et Territoires, Tunis, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (coll. « Connaissance du Maghreb »), p. 147-155.

TISSOT Sylvie, 2010, « 5. Sociologie urbaine et politique de la ville : retour sur une rencontre autour des « quartiers d'exil » » dans *Le quartier*, s.l., La Découverte, p. 65-74.

TISSOT Sylvie, 2005, « Reconversions dans la politique de la ville : l'engagement pour les « quartiers » », *Politix*, 2005, n° 70, n° 2, p. 71-88.

TOPALOV Christian, 1999, *Laboratoires du nouveau siècle: la nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Paris, France, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 574 p.

TOURAINE Alain, 1965, *Sociologie de l'action*, Ligugé, impr. Aubin.

TOURAINE Alain, DUBET François et HEGEDÜS Zsuzsa, 1980, *La prophétie anti-nucléaire*, Paris, France, Éditions du Seuil, 373 p.

TRAÏNI Christophe, 2021, « Entre pratiques intimes et sphère publique », *Societes contemporaines*, 2021, vol. 123, n° 3, p. 135-162.

TREMBLAY Diane-Gabrielle et KRAUSS Gerhard, 2019, *Tiers-lieux : Travailler et entreprendre sur les territoires: espaces de co-working, fab labs, hack labs...*, s.l., Presses de l'Université du Québec.

TRENTELMAN Carla, 2009, « Place Attachment and Community Attachment: A Primer Grounded in the Lived Experience of a Community Sociologist », *Society & Natural Resources*, 10 février 2009, vol. 22, p. 191-210.

TRONTO Joan C., 2009, *Un monde vulnérable: pour une politique du care*, traduit par Hervé Maury, Paris, France, Éditions la Découverte, 238 p.

VAN LIERE Kent et DUNLAP Riley, 1980, « The Social Bases of Environmental Concern: A Review of Hypotheses, Explanations and Empirical Evidence », *Public Opinion Quarterly*, 20 juin 1980, vol. 44.

VERMEERSCH Stéphanie, 2006, « Liens territoriaux, liens sociaux : le territoire, support ou prétexte ? », *Espaces et societes*, 2006, vol. 126, n° 3, p. 53-68.

VILLALBA Bruno, 2016, « Sobriété : ce que les pauvres ont à nous dire », *Revue Projet*, 26 février 2016, n° 350, p. 39-49.

VILLALBA Bruno, 1997, « La genèse inachevée des verts », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1997, vol. 53, n° 1, p. 85-97.

VINET Elise, CADEL Cynthia, FIEULAIN Nicolas, COLOMBANI Colline, BÉAL Arnaud, DESCHAMPS Gaëlle, LEVASSEUR Elodie, LIN Elise Chane Sha, CLEMENT Morgan, LAURENT Stéphanie et VERMILLON Marie-Amandine, 2013, *Étude-action sur les discriminations multifactorielles envers les femmes dans trois quartiers prioritaires lyonnais*, s.l., GREPS-UL2, Région Rhône-Alpes, Ville de Lyon.

VRIGNON Alexis, 2017, *La naissance de l'écologie politique en France: une nébuleuse au coeur des années 68*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 322; xi p.

VRIGNON Alexis, 2012, « Les écologistes et la protection de la nature et de l'environnement dans les années 1970 », *Ecologie politique*, 3 mai 2012, N° 44, n° 1, p. 115-125.

- VULBEAU Alain, 2014, « Contrepoint – Glaner pour vivre », *Informations sociales*, 4 juillet 2014, vol. 182, n° 2, p. 75-75.
- WAHLEN Stefan et LAAMANEN Mikko, 2015, « Consumption, lifestyle and social movements », *International Journal of Consumer Studies*, 2015, vol. 39, n° 5, p. 397-403.
- WEBER Florence, 2001, « Settings, interactions and things: A plea for multi-integrative ethnography », *Ethnography*, traduit par Richard Nice et traduit par Loïc Wacquant, 2001, vol. 2, n° 4, p. 475-499.
- WEBER Florence, 1998, *L'honneur des jardiniers. Les potagers dans la France du XXème siècle*, s.l., Belin.
- WENGER Étienne, 2005, *La théorie des communautés de pratique*, traduit par Fernand Gervais, Québec, Canada, les Presses de l'université Laval, vii+309 p.
- WHITE Lynn, 1967, « The Historical Roots of Our Ecologic Crisis », *Science*, 10 mars 1967, vol. 155, n° 3767, p. 1203-1207.
- WHITE Richard J et WILLIAMS Colin C, 2016, « Beyond capitalocentrism: are non-capitalist work practices “alternatives”? », *Area*, septembre 2016, vol. 48, n° 3, p. 325-331.
- WILLIAMS Seth A. et HIPP John R., 2019, « How great and how good?: Third places, neighbor interaction, and cohesion in the neighborhood context », *Social Science Research*, 1 janvier 2019, vol. 77, p. 68-78.
- WILLIS Margaret M. et SCHOR Juliet B., 2012, « Does Changing a Light Bulb Lead to Changing the World? Political Action and the Conscious Consumer », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 2012, vol. 644, p. 160-190.
- WOLF Kathleen, BRINKLEY Weston et BLAHNA Dale, 2021, « Civic Environmental Stewardship: Aligning Organizational and Participant Motivations », *Cities and the Environment (CATE)*, 16 décembre 2021, vol. 14, n° 2.
- WRIGHT Erik Olin, 2017, *Utopies réelles*, traduit par Vincent Farnea et traduit par João Alexandre Peschanski, Paris, France, La Découverte (coll. « L'Horizon des possibles »), 613 p.
- WRIGHT Erik Olin, 2011, « En quête d'une boussole de l'émancipation. Vers une alternative socialiste », *Contretemps, revue de critique communiste*, 8 juillet 2011.
- YUEN Felice et JOHNSON Amanda J., 2017, « Leisure Spaces, Community, and Third Places », *Leisure Sciences*, juin 2017, vol. 39, n° 3, p. 295-303.
- ZACCAI Edwin et ORBAN Alexandre, 2017, « Mobilisations écologiques actuelles, mobilisations des années 1960-1970 : quels parallèles ? », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 28 juillet 2017, Vol. 8, n°2.
- ZÉLINGER Irène, 2013, « Entre visibilité et invisibilité : les lesbiennes face à la violence dans l'espace public » dans Sylvette Denèfle (ed.), *Femmes et villes*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais (coll. « Perspectives Villes et Territoires »), p. 195-205.

Tables des figures

1. Table des photos

Photo 1 – Rue Haydn, un jour d’ouverture du vide-greniers, 18/12/19.....	83
Photo 2 - Les tablées du Banquet paysan, 04/05/19	88
Photo 3 - Atelier Zéro-Déchet à la MPA, 28/06/18	92
Photo 4 - La cuisine du vide-greniers, 07/09/19 (à gauche) & la pièce principale, 07/09/22.....	122
Photo 5 – Les deux amis musiciens, 1969	124
Photo 6 - Rachel, 05/02/20	124
Photo 7 - Aida, 18/12/19.....	124
Photo 8 - Atelier d'autoréparation de vélos, 10/04/19.....	137
Photo 9 - Fériel, 22/01/20	140
Photo 10 - Véronique, 02/07/20	141
Photo 11 - Mèches à tresser (gauche) et sac à main (droite), 22/01/20	161
Photo 12 - Anne-Lise, 08/02/20	162
Photo 13 - Pedro, 08/09/20	163
Photo 14 - Fatou, 22/01/20.....	163
Photo 15 - Carmen, 18/12/19	172
Photo 16 - Nadia et Yousra, 22/01/20.....	176
Photo 17 - Aurélie, 12/03/20.....	178
Photo 18 - Flyers des événements organisés en 2013 et 2015 par la Confédération paysanne dans le cadre de la campagne Envie de paysans!.....	199
Photo 19 - Marché bio de Pôle In 49, 14/09/19.....	210
Photo 20 - Parcelle de la Cueillette du Clos Frémur, 07/05/19.....	211
Photo 21 - Jardin familial des Aupannes, 14/09/2019	216
Photo 22 - Jardin de pied d'immeuble Les Sources, 14/09/2019.....	218
Photo 23 - Débat « Je cultive, tu consommes, on en parle ! », 04/05/2019	228
Photo 24 – Micro-ferme, 04/05/2019.....	234
Photo 25 – Atelier de fabrication de fromages, 04/05/2019	234
Photo 26 - Débat sur l'histoire de La Roseraie, 04/05/2019	238
Photo 27 - Le buffet du Banquet paysan, 04/05/2019.....	273
Photo 28 - Les esthétiques contrastées du Banquet paysan et de l'événement Au pré d'Angers	274
Photo 29 - La fanfare kimbanguiste dans le village associatif, 04/05/2019.....	275
Photo 30 - Le spectacle de danse contemporaine de l'association Génération Métiss, 04/05/19	276
Photo 31 - Le spectacle de danses polynésiennes de l'association Faiva O Loku Fenua, 04/05/2019	276
Photo 32 - Cueillette au parc de Miribel Jonage, 23/06/20	319
Photo 33 - Balade nature, 18/02/30	326
Photo 34 - Festival pour Agir, 04/10/2019.....	339
Photo 35 - Communication du festival pour agir sur le réseau social Facebook, 27/09/2019 & 02/10/2019.....	363
Photo 36 - Fête du printemps au jardin de la rue du Plouich, 10/04/2019	380
Photo 37 - Plantations et hôtel à insectes, 13/01/2020	386
Photo 38 - Bacs jardinés devant l'entrée de l'association culturelle Ougarit, 13/01/2020	387
Photo 39 - Entrée de la recyclerie des Verchères, 13/01/2020	387

Photo 40 - Atelier cuisine, 09/05/2019	458
Photo 41 - Atelier cuisine, 13/02/2019	465
Photo 42 - Balade nature, devant les bacs de Dynacité, 18/02/2020.....	500
Photo 43 - Balade nature, devant le jardin pédagogique du Petit Bois, 18/02/2020	500
Photo 44 - Balade nature, devant la jardinière de la copropriété des Cervelières, 18/02/2020x	500
Photo 45 - Les deux versions du flyer du projet photo au vide-greniers	505
Photo 46 - Petit Bois, 07/06/2019.....	508
Photo 47 - Affiches des événements organisés par le collectif du Petit Bois en 2018-2019	509
Photo 48 - Le chantier de la médiathèque, 18/02/2020	512
Photo 49 - L'exposition photo dans la pièce principale du vide-greniers, 25/09/2021, © Gilles Billen .LI	
Photo 50 - Une exposition photo en mosaïque, 25/09/2021, © Gilles Billen.....LI	
Photo 51 - Pot et ouverture du vide-greniers pendant l'exposition photo, 25/09/2021, © Gilles Billen	LII

2. Table des schémas

Schéma 1 - Axes d'analyse et méthodologies d'enquête	82
Schéma 2 - Processus d'essaimage des initiatives	149
Schéma 3 - Cartographie des organisations présentes au Banquet paysan	194
Schéma 4 - Typologie des associations adhérentes à l'Interassociation en 2019.....	260
Schéma 5 - La toile d'araignée des initiatives partenaires de la MPA.....	287
Schéma 6 - Le double processus de l'écologisation des pratiques	462
Schéma 7 - Les stratégies de requalification écologiste des pratiques.....	463
Schéma 8 - Schéma de synthèse de l'écologisation	470

3. Table des cartes

Carte 1 – Vue aérienne du quartier Floréal-Saussaie-Courtille.....	85
Carte 2 - Taux de pauvreté et géographie prioritaire à Saint-Denis	87
Carte 3 - Vue aérienne du quartier de La Roseraie	89
Carte 4 - Taux de pauvreté et géographie prioritaire à Angers.....	91
Carte 5 - Vue aérienne du quartier du Grand Mas.....	93
Carte 6 - Taux de pauvreté et géographie prioritaire à Vaulx-en-Velin	95
Carte 7 - Régies de quartier de la banlieue nord parisienne.....	130
Carte 8 - Équipements de proximité à Floréal-Saussaie-Courtille.....	144
Carte 9 - Sites d'activités de la Régie de quartiers de Saint-Denis	151
Carte 10 - Le site de la Fosse Sablonnière	153
Carte 11 - Relocalisation du Banquet paysan de l'esplanade du Quai à la place Jean XIII.....	201
Carte 12 - Offre alimentaire de proximité à La Roseraie.....	209
Carte 13 – Fragmentation socio-spatiale dans le quartier de La Roseraie.....	245
Carte 14 - Construction du réseau écologiste et altermondialiste du Maine-et-Loire	263
Carte 15 - Démarches territoriales d'Anciela	292
Carte 16 - Vue aérienne des Noirettes	297

Carte 17 - Superposition des périmètres institutionnels et vécus dans le quartier du Grand Mas....	304
Carte 18 - Lieux de résidence des bénévoles de la MPA.....	307
Carte 19 - Le jardin de la rue du Plouich à Saint-Denis	381
Carte 20 - L'ancrage territorial de la filière des masques développée par la Régie de quartiers de Saint-Denis.....	483
Carte 21 - Itinéraire de la balade nature du 18/02/2020	501
Carte 22 - Aménagement du Petit Bois	510

4. Table des tableaux

Tableau 1 - Indicateurs socio-démographiques comparés du QPV d'étude et des communes de Saint-Denis et Paris. Sources : INSEE, ANCT.	86
Tableau 2 - Indicateurs socio-démographiques comparés du QPV d'étude, du quartier de ville et de la commune d'Angers. Sources : INSEE, ANCT, Ville d'Angers.....	90
Tableau 3 - Indicateurs socio-démographiques comparés du QPV et des communes de Vaulx-en-Velin et Lyon. Sources : INSEE, ANCT.	95
Tableau 4 - Nombre d'entretiens et d'observations par cas d'étude.....	98
Tableau 5 - Nombre d'entretiens par type d'acteurs	119
Tableau 6 - Profils des participant-es au projet photo du vide-greniers.....	125
Tableau 7 - Analyse des motifs de visite au vide-greniers	138
Tableau 8 - Analyse des catégories socio-professionnelles des visiteur-ses du vide-greniers.....	139
Tableau 9 - Nombre d'entretiens par type d'acteurs.....	194
Tableau 10 - Résultats des élections aux Chambres d'agriculture 2013 (Collège 1 : chefs d'exploitation et assimilés).....	199
Tableau 11 - Comparatif des initiatives favorisant l'accès à une alimentation écologique à La Roseraie	213
Tableau 12 - Analyse des verbatims recueillis en micro-trottoir le 27/04/2019	225
Tableau 13 - Observations réalisées durant l'enquête à la MPA	286
Tableau 14 - Entretiens réalisés durant l'enquête à la MPA.....	288
Tableau 15 - Ressources financières annuelles de la MPA.....	300
Tableau 16 - Programmation annuelle de la MPA	301
Tableau 17 - Tableau de synthèse des stratégies d'ancrage.....	495

5. Table des figures des annexes

Figure 1 - Flyer de l'exposition photo, réalisé par Jean Larive	L
Figure 2 - Capture d'écran du corpus centrée sur le séparateur du terrain angevin.....	LXV
Figure 3 - Liste des thématiques	LXVI
Figure 4 - Tri thématique "femmes, écoféminismes"	LXVII
Figure 5 - Tri multithématique en vue de l'écriture du chapitre 6.....	LXVII
Figure 6 - Liste des mots-clés	LXVIII
Figure 7 - Filtrage par le mot-clé "bailleur social" dans le corpus.....	LXVIII
Figure 8 - Extrait d'entretien pondéré au niveau 1	LXIX

Table des matières

Résumé	1
Summary	2
Remerciements	3
Sommaire	5
Liste des acronymes	7
Préalables	9
1. Note sur l'écriture inclusive.....	9
2. Note sur l'anonymat.....	10
3. Choix typographiques.....	11
Introduction	13
1. Genèse du sujet.....	14
2. L'écologie et la question sociale.....	17
3. Une entrée par les quartiers populaires	21
4. Une entrée par les initiatives	25
5. Question de recherche, thèse de la thèse et fil argumentaire	28
Chapitre 1. Les grilles de lecture de l'écologie en quartiers populaires	31
1. La grille de lecture de l'indifférence.....	34
1.1. La sociologie environnementale et la montée de <i>l'environmental concern</i>	34
1.2. La théorie postmatérialiste	36
2. La grille de lecture de la dépossession	39
2.1. La critique de l'écologie technocratique	40
2.2. La critique de l'écocitoyenneté	43
2.3. La critique des alternatives de transition	45
3. La grille de lecture de l'écologie populaire	49
3.1. Les luttes pour la justice environnementale	50
3.2. Les pratiques de sobriété populaire.....	53
4. Positionnement de la thèse : l'écologie ordinaire.....	57
4.1. Une approche compréhensive des terrains d'enquête.....	58
4.2. L'ancrage de l'écologie ordinaire en quartiers populaires	60
Conclusion de chapitre	66
Chapitre 2. Positionnement et méthodologie de l'enquête	68
1. Une enquête par cas	69
1.1. À la recherche des terrains : l'exploration	69
1.2. « Penser par cas » : rapport terrain/théorie et ethnographie multisite	77

1.3.	Les trois cas d'étude : un élargissement par le territoire.....	80
1.3.1.	Le vide-greniers de la Régie de quartiers à Floréal-Saussaie-Courtille (Saint-Denis)	83
1.3.2.	Le Banquet paysan de la Confédération paysanne et de l'Interassociation à La Roseraie (Angers)	87
1.3.3.	La Maison pour Agir d'Anciela au Grand Mas (Vaulx-en-Velin)	92
2.	Une démarche ethnographique	96
2.1.	Des ethnographies par observations et entretiens.....	97
2.2.	L'engagement sur le terrain	102
2.2.1.	L'objectivité : un point de vue situé	102
2.2.2.	La justesse : la signification des membres	108
	Conclusion de chapitre	114
	Chapitre 3. Le vide-greniers, « bien au-delà d'une boutique ».....	116
1.	Méthodologie et positionnement	118
1.1.	L'entrée sur le terrain.....	118
1.2.	L'enquête ethnographique au vide-greniers.....	120
1.3.	L'ethnographie visuelle : le vide-greniers en images	123
2.	Une écologie en prise avec la question sociale	127
2.1.	La Régie de quartiers de Saint-Denis : une écologie pragmatique.....	127
2.2.	Réemploi, lien social, entraide : les trois fonctions du vide-greniers.....	133
2.2.1.	Le réemploi.....	134
2.2.2.	L'entraide.....	138
2.2.3.	Le lien social.....	144
3.	L'ancrage de l'écologie en quartier populaire.....	148
3.1.	Une régie de quartiers au pluriel.....	150
3.2.	De l'écologie hors sol à l'écologie de terrain.....	155
3.2.1.	Un café associatif.....	156
3.2.2.	Une ressourcerie	158
3.2.3.	Un magasin gratuit	165
4.	Une alternative écologiste ?.....	168
4.1.	Une alternative à la surconsommation	168
4.2.	Une alternative à la marchandisation	175
4.3.	Une alternative à l'hétéronomie	180
4.4.	Une alternative « apolitique » ?.....	184
	Conclusion de chapitre.....	189
	Chapitre 4. Le Banquet paysan, « faire se rencontrer deux mondes ».....	190
1.	Méthodologie et positionnement	192

1.1.	Cartographie des acteurs et ethnographie d'un événement	192
1.2.	Positionnement et éthique de la recherche	195
2.	La relocalisation du Banquet paysan à La Roseraie	197
2.1.	La mémoire du Banquet paysan : du Quai à La Roseraie	198
2.2.	Rendre accessible l'alimentation paysanne en quartier populaire	205
2.2.1.	Le juste prix	206
2.2.2.	L'offre écologique de proximité	208
3.	Faire se rencontrer la campagne et les quartiers populaires ?	220
3.1.	Rapprocher les habitant-es du quartier populaire de la campagne	221
3.1.1.	La « malbouffe »	221
3.1.2.	Les « hors-sols »	232
3.2.	Rapprocher « l'extérieur » du quartier populaire	241
4.	Faire se rencontrer des mondes militants	249
4.1.	Un révélateur : la mise à distance de la convergence des luttes	250
4.2.	Des mondes militants aux frontières poreuses	254
4.2.1.	Le renouvellement de la mouvance autogestionnaire en quartier populaire	254
4.2.2.	Le creuset de l'altermondialisme	261
4.2.3.	L'expérience des occupations	266
4.3.	Juste un banquet ? La mise en scène de la convivialité	269
	Conclusion de chapitre	278
	Chapitre 5. La Maison pour Agir, « pour une société et des quartiers écologiques et solidaires » .280	
1.	Méthodologie et positionnement	283
1.1.	Enquêtrice et militante à Anciela	283
1.2.	Enquêter une « toile d'araignée »	286
2.	Ancrer l'écologie dans les quartiers (et pas seulement les quartiers populaires)	289
2.1.	Le bilan mitigé des démarches territoriales	290
2.2.	L'ancrage aux Noirettes	295
2.2.1.	L'expérimentation : des besoins sociaux aux envies d'agir	296
2.2.2.	De l'intervention à la pérennisation	298
2.2.3.	Du « faire participer » à la mobilisation	300
2.2.4.	Un lieu de quartier ? Les échelles de la MPA	303
3.	La politisation des sensibilités écologiques par l'accompagnement	313
3.1.	Des sensibilités écologiques. Une approche par les trajectoires	314
3.1.1.	Une imbrication entre pauvreté subie et sobriété choisie	315
3.1.2.	La prise en charge féminine du soin	320
3.1.3.	L'expérience de la migration et du voyage	323

3.1.4.	La dimension spirituelle de l'engagement écologiste	327
3.2.	Mettre des mots	332
4.	Un tiers-lieu de quartier	341
4.1.	Un lieu de sociabilité	342
4.1.1.	Les tiers-lieux et la « crise du lien social ».....	342
4.1.2.	« Maison » ou « lieu neutre » ?.....	345
4.2.	Un lieu d'expérimentation	348
4.3.	Un lieu d'identification	353
4.3.1.	La MPA et Anciela.....	354
4.3.2.	La MPA et les habitant·es.....	357
4.3.3.	La MPA et les écologistes	360
	Conclusion de chapitre	365
	Chapitre 6. L'écologie à l'épreuve de la catégorie de quartier populaire	366
1.	La réduction de l'écologie au cadre de vie	369
1.1.	Petite histoire écologique du cadre de vie en quartiers populaires	370
1.2.	De la gestion urbaine de proximité au soutien des initiatives écologistes habitantes ...	377
1.2.1.	Une vision gestionnaire de l'écologie.....	378
1.2.2.	Une vision écologiste de la gestion urbaine.....	383
1.2.3.	De la gestion urbaine aux politiques de transition territoriale	389
2.	Le cloisonnement de l'écologie et de la question sociale	393
2.1.	Priorité sociale ou urgence écologique ?	393
2.2.	Les voies du décroisement	400
2.2.1.	Les reconfigurations des gauches locales : un communisme pluraliste.....	401
2.2.2.	Les réorganisations institutionnelles sous le signe de la transversalité.....	408
2.2.3.	La territorialisation de la question sociale	411
3.	La sélection des acteurs légitimes de l'écologie en quartiers populaires	415
3.1.	La disqualification des acteurs « extérieurs »	416
3.2.	Une qualification à deux vitesses des initiatives habitantes.....	422
	Conclusion de chapitre	430
	Chapitre 7. Les attributs de l'écologie ordinaire	432
1.	Une écologie des écogestes ? Un « quotidien politique »	434
1.1.	De l'écologie des petits gestes à la politique du moindre geste ?	436
1.1.1.	L'impact écologique des pratiques.....	437
1.1.2.	L'articulation entre pratiques individuelles et mobilisations collectives	442
1.1.3.	Le sens de la pratique.....	447
1.2.	Les leviers de l'engagement écologiste ordinaire	451

2.	Une écologie populaire ? L'encastrement de l'écologie dans le social.....	454
2.1.	Une entrée par les pratiques : l'écologisation des pratiques populaires.....	456
2.1.1.	Pratiques populaires, écologiques, écologistes.....	457
2.1.2.	Les conditions de la requalification écologiste.....	462
2.1.3.	Les trajectoires de la transformation des pratiques	467
2.2.	Une entrée par les organisations : solidarité, convivialité et écologie	471
2.2.1.	Des parcours ancrés dans l'action sociale	472
2.2.2.	Répondre aux besoins sociaux d'un territoire : l'exemple des initiatives alimentaires 474	
2.2.3.	La convivialité au confluent de l'écologie et de l'action sociale	477
3.	Une écologie de la proximité ? L'ancrage de l'écologie	479
3.1.	Les supports de l'ancrage	480
3.1.1.	Les ressources vernaculaires	481
3.1.2.	L'attachement au(x) proche(s)	484
3.2.	Les stratégies de l'ancrage	489
3.2.1.	L'intervention	491
3.2.2.	Le maillage.....	493
3.2.3.	Le lieu	494
4.	Une écologie féminine ? Dégenrer le <i>care</i>	496
4.1.	De la morale des femmes à l'éthique relationnelle	497
4.2.	La reconfiguration des frontières entre espace public et espace privé	504
4.2.1.	L'extension de l'espace domestique	504
4.2.2.	La réappropriation de l'espace public	507
4.3.	La répartition genrée des gestes de l'écologie ordinaire	515
	Conclusion de chapitre	517
	Conclusion générale	520
	La radicalité de l'écologie ordinaire	520
	Ce que le quartier populaire fait à l'écologie	525
	Pour une écologie ordinaire en quartiers populaires (et ailleurs)	527
	Bibliographie.....	- 532 -
	Tables des figures.....	- 562 -
1.	Table des photos	- 562 -
2.	Table des schémas.....	- 563 -
3.	Table des cartes.....	- 563 -
4.	Table des tableaux.....	- 564 -
5.	Table des figures des annexes.....	- 564 -

Annexes I

1.	Le terrain exploratoire.....	II
1.1.	Tableau des entretiens réalisés.....	II
1.2.	Grille d’entretien avec les organisations écologistes.....	IV
1.3.	Grille d’entretien avec les organisations de quartiers populaires.....	VI
1.4.	Tableau des observations réalisées.....	VIII
2.	L’enquête ethnographique.....	XII
2.1.	Au vide-greniers.....	XII
2.1.1.	Tableau des entretiens réalisés.....	XII
2.1.2.	Tableau des observations réalisées.....	XIII
2.1.3.	Grille d’entretien avec les responsables de la Régie.....	XIV
2.2.	Au Banquet paysan.....	XVI
2.2.1.	Tableau des entretiens réalisés.....	XVI
2.2.2.	Tableau des observations réalisées.....	XVIII
2.2.3.	Grille d’entretien avec les organisateur·rices.....	XIX
2.2.4.	La mise en discussion des résultats.....	XXIII
2.3.	À la MPA.....	XXXIII
2.3.1.	Tableau des entretiens réalisés.....	XXXIII
2.3.2.	Tableau des observations réalisées.....	XXXV
2.3.3.	L’enquête mobilisatrice.....	XXXVIII
2.3.4.	Grille d’entretien avec les coordinateur·rices d’Anciela.....	XXXIX
2.3.5.	Grille d’entretien avec les bénévoles.....	XLI
3.	L’ethnographie visuelle au vide-greniers.....	XLIII
3.1.	Réponse à l’appel à projets du fond de mobilisation de connaissances de Tryspaces...XLIII	
3.2.	Tableau des interviews réalisées.....	XLVII
3.3.	Grille des interviews avec les visiteur·ses.....	XLIX
3.4.	L’exposition photographique au vide-greniers.....	XLIX
4.	L’enquête élargie.....	LII
4.1.	Tableaux des entretiens réalisés.....	LII
4.1.1.	À Saint-Denis.....	LIII
4.1.2.	À Angers.....	LV
4.1.3.	À Vaulx-en-Velin.....	LV
4.2.	Grille d’entretien avec les élu·es.....	LVI
4.3.	Grille d’entretien avec les technicien·nes.....	LVIII
4.4.	Grille d’entretien avec les bailleurs sociaux.....	LX

5.	L'enquête confinée.....	LXII
5.1.	Liste des entretiens réalisés	LXIII
5.2.	Grille d'entretien téléphonique en période de confinement.....	LXIII
6.	Le corpus Sonal.....	LXV
6.1.	Le codage thématique	LXV
6.2.	Le codage par mots-clés	LXVII
6.3.	La pondération qualitative	LXVIII
7.	Les à-côtés de la thèse	LXIX
7.1.	Le projet de recherche-action Actees	LXIX
7.2.	Tableau des communications académiques et professionnelles.....	LXXII
7.3.	Tableau des sollicitations médiatiques	LXXIV

Annexes

Ces annexes ont vocation à asseoir l'administration de la preuve par la présentation détaillée des matériaux collectés pour construire l'analyse proposée dans la thèse. Elles viennent ainsi compléter le Chapitre 2 dédié à la méthodologie de la recherche et les premières parties des chapitres monographiques dédiées à la méthodologie déployée pour chaque étude de cas (cf. Chapitre 3, 4, 5). Elles visent à « ouvrir la boîte noire » de l'enquête de terrain pour permettre aux lecteur·rices de suivre le chemin des réflexions posées dans la thèse et d'identifier ceux que j'aurais pu prendre et que j'ai choisi de laisser derrière moi. Les annexes sont structurées en sept parties : je commence par présenter les matériaux qui ont constitué le terrain exploratoire, auquel je fais référence dans le chapitre 2, dans lequel je retrace les étapes de construction du sujet de recherche, et dans le chapitre 6, dans lequel je propose une analyse des formes de cadrage de l'écologie en quartiers populaires (1). J'en viens ensuite aux matériaux qui ont constitué la base de l'enquête ethnographique auprès des initiatives suivies : cette partie est structurée par terrains d'enquête et articule la présentation des entretiens et des observations, les deux sources principales de données ethnographiques (2). La troisième section est un focus sur l'ethnographie menée au vide-greniers de la Régie de quartiers de Saint-Denis qui a ceci de particulier qu'elle a donné lieu à la réalisation d'un projet d'exposition photographique ayant une double fonction de recherche et de valorisation du lieu (3). La quatrième section présente les entretiens réalisés dans le cadre de ce que j'ai appelé dans le chapitre 2 l'enquête élargie : il s'agit des entretiens réalisés avec l'écosystème d'acteurs entourant l'initiative étudiée et entrant en relation avec elle. Il ne s'agissait pas ici de réaliser une enquête ethnographique mais plutôt d'établir une cartographie des acteurs prenant part au maillage territorial tissé par chacune des initiatives suivies, par le biais d'un entretien par organisation et non d'observations approfondies *in situ* (4). La cinquième section a elle aussi un statut de focus : elle permet de rendre compte de l'adaptation des modalités d'enquête aux circonstances de la crise sanitaire et présente un matériau d'une nature différente, constitué de courts entretiens téléphoniques renseignant un moment particulier de la vie des initiatives suivies (5). Je donne à voir ensuite la manière dont j'ai mobilisé l'outil technique Sonal pour constituer et analyser mon corpus : cette section permet de mettre à jour les choix de classement et de codage effectués pour conduire l'analyse (6). Enfin, j'ai tenu à laisser une place aux « à-côtés » de la thèse, c'est-à-dire à ces moments qui ne relèvent pas à proprement parler de l'enquête de terrain mais qui ont contribué à nourrir l'analyse parce qu'ils ont constitué des espaces de mise en discussion des résultats de recherche (7).

1. Le terrain exploratoire

Le terrain exploratoire désigne la première campagne d'entretiens menée d'octobre 2018 à janvier 2019 auprès d'organisations écologistes et d'organisations des quartiers populaires de la région parisienne (1.1.) dans le but de cadrer mon sujet et d'identifier des terrains d'enquête. J'y intègre également l'entretien réalisé avec Céline Braillon bien après cette première phase exploratoire, qui relève davantage de l'entretien de cadrage : il visait à compléter les données recueillies lors des premiers entretiens exploratoires, sur les terrains d'enquête et lors d'un travail d'archives sur la prise en compte des questions écologiques par la politique de la ville dans une perspective historique. Les grilles d'entretien présentées (1.2. et 1.3.) sont indicatives : elles ont été adaptées à chaque interlocuteur-rices dans la perspective d'un entretien ouvert, visant davantage à recueillir le point de vue situé de la personne sur le sujet qu'à collecter des données en vue d'une analyse comparée systématique. Ces entretiens ont été complétés par des observations (1.4.) réalisées tout au long de la thèse lors d'événements militants ou professionnels pendant lesquels ma posture était soit celle d'une simple participante (observation classique), soit celle d'une intervenante (observation participante).

1.1. Tableau des entretiens réalisés

Les entretiens sont classés suivant un ordre chronologique. La plupart ont été enregistrés puis retranscrits intégralement. Certains n'ont pas pu faire l'objet d'un enregistrement, ils ont alors fait l'objet d'une prise de note *in situ*, complétée par un travail de reprise dans le carnet de terrain *a posteriori*.

Nom	Organisation	Fonction au sein de l'organisation	Date de l'entretien	Durée de l'entretien (min)	Enregistré ?	Retranscrit ?
Étienne Louis	Collectif 3R	Bénévole	09/10/2018	80	Oui	Non
Cécile Hanff	ATTAC	Bénévole	23/10/2018	90	Non	Non
Nadia Azoug	EELV	Élue à Pantin	24/10/2018	200	Oui	Oui
Didier Aubé	Union Syndicale Solidaires	Porte-parole, responsable de la commission Écologie	25/10/2018	120	Oui	Oui
Marie Toussaint	Notre Affaire à Tous	Fondatrice	07/11/2018	45	Oui	Oui
Mehdi Bouteghmès	Coordination Pas sans Nous/	Adhérent / Élu de l'opposition	13/11/2018	40	Oui	Oui

	Équipe municipale de La Courneuve					
Victor Vauquois	Alternatiba Paris	Militant	13/11/2018	60	Oui	Oui
Charlotte Izard	Réseau Action Climat	Salariée, responsable Climat et Territoires	14/11/2018	90	Non	Non
Jean-David Abel	France Nature Environnement	Administrateur	14/11/2018	95	Oui	Oui
Jade Lindgaard	Médiapart / Aubervilliers en Transition	Journaliste / Co-fondatrice	16/11/2018	70	Oui	Oui
Bénédicte Madelin	Coordination Pas sans Nous/ Profession Banlieue	Membre du conseil national / Ancienne directrice	20/11/2018	90	Oui	Oui
Michaël Evrard	Agence locale de l'énergie et du climat de Plaine Commune / Aubervilliers en transition	Délégué général/ Membre bénévole	21/11/2018	90	Non	Non
Madjid Challal	Équipe municipale d'Épinay-sur-Seine	Élu de l'opposition	01/12/2018	95	Oui	Oui
Johan Tyszler	Réseau AMAP Île-de-France	Chargé de mobilisation citoyenne	04/12/2018	50	Oui	Oui
Lorène Lavocat	Reporterre	Journaliste	12/12/2018	40	Oui	Oui
Maxime Pומרol	APPUII	Salarié	18/12/2018	60	Oui	Non
David Delsart	Villes et Territoires en Transition	Membre bénévole	03/01/2019	110	Oui	Non
Fatima Ouassak	Ensemble pour les Enfants de Bagnolet / Front de mères	Fondatrice & porte-parole	26/01/2019	80	Oui	Oui
Céline Braillon	DREAL Bourgogne-Franche-Comté/ DIV	Cheffe du département Démarches Développement Durable / Chargée de mission « Environnement et développement durable »	06/02/2020	120	Oui	Oui

1.2. Grille d'entretien avec les organisations écologistes

Cette grille d'entretien a été pensée pour recueillir le point de vue de personnes engagées pour l'écologie dans des organisations nationales ou régionales qui se positionnent comme parties prenantes du mouvement écologiste. Elle visait à comprendre comment ces organisations articulent écologie et question sociale, à savoir si elles développent des actions dans ou en direction des quartiers populaires, à saisir dans quelle mesure leur projet politique intègre la question des inégalités sociales.

Perspective historique

Pouvez-vous me retracer l'histoire de [l'organisation] ?

Quels ont été les premiers terrains d'action de [l'organisation] ?

Projet politique

Quels sont les objectifs de [l'organisation] ?

Sur quelles valeurs s'est-elle construite ? Sur quelle conception de l'écologie ? Vous reconnaissez-vous dans les mouvements qui défendent la justice environnementale ? l'écologie politique ?

Comment la question des inégalités environnementales est-elle traitée au sein de [l'organisation] ?

Quels débats parcourt [l'organisation] aujourd'hui ?

Sociologie militante

Combien [l'organisation] compte-t-elle de membres ? Combien de bénévoles, combien de salarié-es ?

Quelles sont les actions mises en place pour recruter de nouveaux membres ? Quels sont les canaux par lesquels vous mobilisez le plus ?

Si vous deviez faire le « portrait type » de votre militant-e, comment le-la décririez-vous ? (âge, genre, classe, race, lieu de résidence, catégorie professionnelle, niveau d'étude...)

Répertoires d'action

Quelles sont les actions que vous menez en ce moment ? Avec quels objectifs ?

Qui participe à ces actions ? Quelles sont les actions qui mobilisent le plus ?

Ces actions supposent-elles des compétences particulières ?

Ces actions ont-elles évolué avec le temps ? Avez-vous été amené-es à abandonner certains modes d'action ?

Quelles sont les actions les plus efficaces ?

Vers qui sont dirigées les actions de sensibilisation ?

Territoires d'action

Où se trouve le siège de [l'organisation] ? Des antennes locales ?

Où vous réunissez-vous habituellement ?

Sur quels territoires se déploient vos actions ?

Ce périmètre d'action s'est-il élargi ou diversifié au fil du temps ?

Comment ces territoires sont-ils investis ? Cela relève-t-il d'un choix stratégique ? d'opportunités ? d'habitudes ?

Relations aux mouvements sociaux des quartiers populaires

[L'organisation] a-t-elle été amenée à créer des liens avec des organisations actives dans les quartiers populaires ?

[L'organisation] a-t-elle vocation à se prononcer sur d'autres enjeux que les enjeux environnementaux ? Avez-vous eu l'occasion de prendre position sur la question des discriminations ? des violences policières ? du mal-logement ? de la précarité ?

Parcours d'engagement

Pouvez-vous me raconter comment vous avez commencé à agir au sein de [l'organisation] ?

Qu'est-ce qui a motivé votre engagement pour l'écologie ? D'où vous vient cette sensibilité ? D'où vous vient votre sensibilité aux inégalités de classe/genre/race ?

Pourquoi avoir choisi d'agir au sein de [l'organisation] ?

Quel est votre rôle au sein de [l'organisation] ? Ce rôle a-t-il évolué ?

Êtes-vous ou avez-vous été engagé-e au sein d'autres collectifs ? Lesquels ?

Où avez-vous été actif-ve en tant que militant-e, dans quels territoires ?

Pour vous, c'est quoi l'écologie ?

Vous considérez-vous comme militant-e ?

Regard personnel

On a pu reprocher à Nuit Debout d'être un mouvement essentiellement blanc et concentré dans les centres-villes, considérez-vous qu'on pourrait faire le même reproche au mouvement écologiste ?

Comment l'expliquer ?

Est-il souhaitable d'y remédier d'après vous ? Si oui, comment ?

Quelle lecture faites-vous des marches pour le climat qui se multiplient actuellement ? Est-ce que vous observez des évolutions dans le message politique porté ? dans les alliances constituées ?

D'après vous, dans quelle mesure le mouvement écologiste prend-il en compte les questions sociales en France ? Depuis quand ? Quelles sont les organisations motrices ? Quels sont les facteurs déclencheurs de cette prise en compte ?

Le constat d'une absence de mobilisations écologistes en quartiers populaires est-il justifié pour vous ? Avez-vous en tête des initiatives écologistes inspirantes en quartiers populaires ?

Ce serait quoi pour vous une écologie populaire ?

Avez-vous en tête des personnes à rencontrer sur ces sujets ?

Profil sociologique

Genre

Âge

Origine

Catégorie socio-professionnelle

Niveau d'étude

Lieu de résidence & Trajectoire résidentielle

1.3. Grille d'entretien avec les organisations de quartiers populaires

Cette grille d'entretien n'est pas le symétrique de la précédente décliné aux organisations de quartiers populaires dans la mesure où la délimitation d'un panel d'acteurs à rencontrer m'apparaissait moins évidente : elles étaient moins définies par la cause défendue que par leur territoire d'ancrage. Devais-je faire recouvrir les organisations de quartiers populaires avec les organisations antiracistes, les collectifs de lutte contre les violences policières, les associations contre le mal-logement, les associations de locataires, les collectifs de lutte contre des projets de rénovation urbaine, les organisations issues des luttes de l'immigration, ou des organisations plus institutionnalisées agissant en quartiers populaires comme les centres sociaux, les centres de ressource politique de la ville, les organisations de l'action sociale... ? Renonçant à partir des organisations, j'ai plutôt cherché à identifier des personnes ressources agissant en quartiers populaires et maîtrisant suffisamment le contexte associatif et militant local pour pouvoir m'orienter vers des initiatives ou des mobilisations portant sur les questions écologiques. Il s'agissait le plus souvent de personnes détenant « plusieurs casquettes », ayant évolué dans différentes organisations au fil de leur parcours professionnel et militant et s'étant forgé une vision politique personnelle articulant questions sociales et environnementales. Ayant procédé par « boule-de-neige », ce panel d'entretiens pâtit cependant d'une certaine proximité entre les acteurs rencontrés : les élu-es, les

membres de la Coordination Pas sans Nous et les professionnel·les d'organisations institutionnalisées sont surreprésenté·es.

Parcours d'engagement

Pouvez-vous me raconter votre parcours militant ?

Dans quelles organisations militez-vous ? Quel est votre rôle dans ces organisations ?

Quelles sont les causes sur lesquelles vous vous engagez ?

Sur quels territoires militez-vous ?

Si élu·e : Pourquoi avoir fait le choix de l'engagement politique ? Quelles sont vos priorités en tant qu'élu·e ?

Panorama des enjeux écologiques locaux

Quels sont les principaux enjeux qui se posent à [territoire] en matière d'écologie ?

Ces enjeux se déclinent-ils de façon particulière dans les quartiers populaires ?

Comment sont-ils traités par les pouvoirs publics ?

Initiatives écologistes

Avez-vous en tête des associations ou des collectifs qui se saisissent des questions écologiques à [territoire] ? Quelles sont celles qui agissent en quartiers populaires ?

Pour chaque initiative évoquée : histoire de l'initiative ; mode de structuration ; composition ; répertoires d'action ; positionnement dans l'écosystème d'acteurs locaux.

Regard personnel

Le constat d'une absence de mobilisations écologistes en quartiers populaires est-il justifié pour vous ?

D'après vous, dans quelle mesure le mouvement écologiste prend-il en compte les questions sociales en France ? Depuis quand ? Quelles sont les organisations motrices ? Quels sont les facteurs déclencheurs de cette prise en compte ?

Ce serait quoi pour vous une écologie populaire ?

Avez-vous en tête des personnes à rencontrer sur ces sujets ?

Profil sociologique

Genre

Âge

Origine

Catégorie socio-professionnelle

Niveau d'étude

Lieu de résidence & Trajectoire résidentielle

1.4. Tableau des observations réalisées

Les entretiens exploratoires ont bien souvent été précédés d'observations à l'occasion desquelles de premiers contacts avec les personnes rencontrées ont été noués. Ces observations ont été réalisées lors d'événements militants ayant permis des alliances entre mouvement écologiste et mouvement des quartiers populaires ou qui avaient pour vocation d'aborder la question de la conciliation entre justice environnementale et justice sociale.

Événement	Organisation	Description	Lieu	Date	Posture d'observation	Prise de notes
Marche climat	Collectif d'associations écologistes	C'est la première d'une série de huit marches organisées entre l'automne 2018 et l'été 2019 qui marque l'essor du mouvement climat en France. Elle fait suite à la démission de Nicolas Hulot le 28 août 2018.	Paris 4 ^e	08/09/18	Participante	A <i>posteriori</i>
Lancement du collectif « Aubervilliers en transition »	Aubervilliers en Transition	Un collectif d'habitants d'Aubervilliers investis dans la vie locale crée un groupe local de Villes et Territoires et Transition qui vise à fédérer les initiatives locales de transition.	Aubervilliers	07/10/18	Participante	A <i>posteriori</i>
Marche climat	Collectif d'associations écologistes	Deuxième marche faisant suite à la démission de Nicolas Hulot, elle se tient en même temps qu'une marche organisée par le comité Adama contre les violences policières.	Paris 9 ^e	13/10/19	Participante	A <i>posteriori</i>

Journée « TOP » au collège Pierre Mendès France	Veni Verdi	Veni Verdi est une association d'agriculture urbaine qui crée des jardins en ville notamment dans les établissements scolaires. La journée mobilise des bénévoles et des élèves pour l'entretien du jardin pédagogique du collège.	Paris 20 ^e	21/10/18	Participante	<i>A posteriori</i>
Réunion de l'axe « Transitions » du CAC	Collectif des Associations Citoyennes (CAC)	Le CAC est un réseau d'associations qui défend les libertés associatives. Le groupe de travail sur les transitions a été fondé à la suite de la COP 21 de 2015.	Paris 11 ^e	19/11/18	Participante	<i>In situ</i>
Conférence « Écologie et quartiers populaires »	Ensemble pour les enfants de Montreuil (EEM)	La conférence est organisée par une association de parents d'élèves de Montreuil engagée pour une alternative végétarienne à la cantine. Les intervenantes sont Sandra Regol, porte-parole d'EELV et Fatima Ouassak, fondatrice de l'association EEB.	Montreuil	22/11/18	Observatrice	<i>In situ</i>
Marche climat	Amis de la forêt de la Corniche des forts	Le collectif a organisé un départ local à la marche climat parisienne. Je les retrouve devant la forêt, nous marchons jusqu'à la mairie des Lilas avant de rejoindre le parcours à Nation.	Romainville puis Paris 12 ^e	08/12/18	Participante	<i>A posteriori</i>
Marche du Siècle	Collectif d'association s écologistes	La marche pour le climat, la marche contre les violences policières et les	Paris 11 ^e	16/03/19	Participante	<i>A posteriori</i>

		Gilets jaunes ont convergé place de la République à Paris où les représentant-es des différents mouvements ont appelé à la convergence entre fin du mois et fin du monde.				
Opération « Bloquons la République des pollueurs »	Greenpeace, Les Amis de la Terre, Alternatiba, ANV-COP21	Cette action de désobéissance civile a mobilisé 2000 activistes pour bloquer les sièges d'EDF, de la Société Générale, de Total et le Ministère de la Transition écologique à la Défense. J'ai participé au blocage du siège de Total après avoir suivi une formation la veille à Montreuil.	La Défense	19/04/19	Participante	<i>A posteriori</i>
La nature et l'agriculture en ville : facteurs de cohésion sociale, de développement local et durable À la découverte des initiatives dans le Haut-Montreuil	Profession Banlieue	Cette visite sur site amenait les participant-es à la découverte des initiatives montreuilloises en faveur de la nature et de l'agriculture en ville.	Maison des murs à pêches ? Montreuil	28/06/19	Observatrice	<i>In situ</i>
Table-ronde « Les quartiers populaires, au cœur des enjeux écologiques et citoyens ? »	La base	Cette table-ronde est organisée par le collectif d'organisations écologistes qui animent le QG du mouvement climat à Paris : la base. Animée par une militante d'Alternatiba Paris, elle croise les points de vue de Fatima Ouassak, politologue et fondatrice de Front de Mères,	Paris 10 ^e	21/01/20	Observatrice	<i>In situ</i>

		Luca Poissonnet, fondateur de l'association Saint-Denis Ville Au Cœur, Jérémy Robine, maître de conférences à l'Institut Français de Géopolitique (IFG), Yann Le Lann, membre du collectif Quantité Critique, maître de conférences en sociologie à l'Université de Lille				
Après-midi « Pouvoir d'agir, justice sociale et transition écologique : l'agriculture urbaine, un outil au service des quartiers prioritaires et de leurs habitant-es ? »	Profession Banlieue	Cette après-midi dédiée à l'agriculture urbaine comme un outil dont les professionnel·les de la politique de la ville pourraient se saisir rassemblait Flaminia Paddeu, MCF à l'Université Sorbonne Paris Nord, Antoine Lagneau, chercheur associé au LIR3S et Julien Besnard, responsable Fermes Urbaines à la SCIC Novaedia	En ligne	18/11/20	Observatrice	<i>In situ</i>
Conférence « Social, Climat : Reprendre nos vies en main »	Front de mères & Alternatiba Paris	Cette conférence a été organisée à la maison de l'écologie populaire Verdragon. Elle réunit des représentant-es du Comité Adama, des Amis de la Terre, du TaktiCollectif, du Front de mères, d'Alternatiba Paris, de la CGT Total Grand Puits. Elle est animée par Hervé Kempf, rédacteur en chef de Reporterre.	Bagnolet	12/11/21	Observatrice	<i>In situ</i>

2. L'enquête ethnographique

L'enquête ethnographique constitue la source principale de données pour cette thèse. Elle a été menée de janvier 2019 à octobre 2020 sur trois terrains d'enquête. Elle a donné lieu à des observations et des entretiens.

2.1. Au vide-greniers

L'enquête ethnographique au vide-greniers de la Régie de quartiers de Saint-Denis s'est déroulée de février 2019 à juin 2021 et s'est prolongée par des visites plus occasionnelles en qualité de bénévole, de visiteuse et d'amie qui ont permis d'entretenir un lien avec les bénévoles au-delà de la relation d'enquête.

2.1.1. Tableau des entretiens réalisés

Huit entretiens ont été réalisés avec les responsables salarié·es de la Régie et les bénévoles les plus impliqués au vide-greniers, parmi lesquels trois avec le co-directeur, Mathieu Glayman, et deux avec la présidente, Chantal Delahousse, afin de suivre l'évolution des activités de la Régie à travers le temps et la place relative du vide-greniers dans le développement de l'organisation. Ces entretiens ont été complétés par des entretiens plus brefs avec les visiteur·ses du vide-greniers (3.), des entretiens avec des représentant·es d'organisations partenaires de la Régie (4.1.1), des entretiens avec les responsables salarié·es et bénévoles et les agent·es de la Régie pendant le premier confinement (5.1). Sauf demande expresse de la personne, les prénoms ont été modifiés et correspondent à ceux utilisés dans le texte au chapitre 3.

Nom	Fonction au sein de l'organisation	Date de l'entretien	Durée de l'entretien (min)	Enregistré ?	Retranscrit ?
Mathieu	Co-directeur	01/02/19	100	oui	oui
Zineb	Bénévole	18/10/19	130	oui	oui
Sabrina	Co-directrice	13/05/20	115	oui	oui
Mathieu	Co-directeur	30/05/20	135	oui	oui
Christine	Trésorière	17/06/20	70	oui	oui
Chantal	Présidente	17/06/20	40	oui	oui
Mathieu	Co-directeur	25/03/20	65	oui	oui
Chantal	Présidente	27/03/20	35	oui	oui

2.1.2. Tableau des observations réalisées

17 séances d'observation ont été réalisées au vide-greniers, en majorité le mercredi après-midi, entre février 2019 et septembre 2020. À partir de décembre 2019, mon rôle évolue : je ne suis plus seulement bénévole offrant un coup de main pour ranger, trier, accueillir le public, mais je deviens également porteuse d'un projet de recueil d'images et de sons auprès des visiteur-ses du vide-greniers (cf. 3). Chaque séance fait l'objet d'un compte-rendu de terrain *a posteriori* dans lequel je renseigne le profil des personnes présentes, les scènes de dons et d'achat auxquelles j'ai assisté, la teneur des discussions informelles auxquelles j'ai participé, la description des objets qui m'ont marquée, les pistes d'analyse qui émergent des activités réalisées. Les observations des autres activités de la Régie sont détaillées en 4.1.2.

Date	Jour d'ouverture	Activité principale	Événement notable
27/02/2019	Mercredi	Découverte	Intervention contre un dépôt sauvage d'ordures
06/03/2019	Mercredi	Tenue de la caisse Tri des livres Tri des vêtements	
09/03/2019	Samedi	Accueil	
20/03/2019	Mercredi	Accueil	
10/04/2019	Mercredi	Accueil	Fête du printemps
22/05/2019	Mercredi	Tri des vêtements Réparation cafetière	
19/06/2019	Mercredi	Tri des jeux de société	Reportage pour la maison de quartier
07/09/2019	Samedi	Accueil	
09/10/2019	Mercredi	Tri des livres	
27/11/2019	Mercredi	Tri des vêtements	
18/12/2019	Mercredi	Projet photo	
22/01/2020	Mercredi	Projet photo	
05/02/2020	Mercredi	Projet photo	
08/02/2020	Samedi	Projet photo	
11/03/2020	Mercredi	Projet photo	
01/07/2020	Mercredi	Projet photo	
05/09/2020	Samedi	Projet photo	Journée portes ouvertes des acteurs du quartier

2.1.3. Grille d'entretien avec les responsables de la Régie

Cette grille d'entretien a été mobilisée auprès des deux co-directeur·rices de la Régie de quartiers de Saint-Denis et auprès des membres du bureau bénévoles (présidente et trésorière). Je retranscris ici les questions relatives à la Régie en général, au vide-greniers et au parcours résidentiel et d'engagement de la personne : les entretiens ont été prolongés par d'autres questions relatives aux différentes activités de la Régie (encombrants, atelier cuisine, atelier vélo, entretiens, etc.)

Historique de la Régie

Depuis quand es-tu investi-e/travailles-tu à la Régie ?

Peux-tu me raconter comme la Régie est née ? Qui en a été à l'initiative ?

Qu'est-ce qui t'a donné envie de t'investir dans ce projet ?

À quels besoins répondait-elle ?

Est-ce que d'autres quartiers de Saint-Denis avaient été envisagés pour les locaux de la Régie ?

Missions de la Régie

Quelles sont les missions de la Régie ? Qu'est-ce que la Régie apporte au quartier ?

Quelles sont les activités de la Régie qui pour toi ont une dimension écologique ?

Comment tu vois l'avenir de la Régie ? Quels sont les projets que tu voudrais développer ?

Est-ce que cette vision de la Régie a évolué avec la crise sanitaire ? Est-ce que ça a fait émerger d'autres perspectives ? D'autres missions ?

Vide-greniers

Peux-tu me raconter l'histoire du vide-greniers ? Qui en a été à l'initiative ? Qu'est-ce qui a motivé son ouverture ?

Comment est-ce que le terme "vide-greniers" a été choisi ?

Qu'est-ce qu'il y avait dans ce local avant ? Comment avez-vous eu l'opportunité d'avoir ce local ? À quel bailleur appartient-il ? Est-ce que les recettes du vide-greniers suffisent à payer les charges ?

Est-ce qu'il y avait au départ une volonté d'ouvrir une boutique rentable ?

À quels besoins le vide-greniers répond aujourd'hui dans le quartier d'après toi ? Pourquoi est-ce que c'est important ?

Qu'est-ce qui distingue pour toi le vide-greniers d'une ressourcerie ou d'une recyclerie ? Est-ce qu'il y a des liens entre la Régie et ce type de structure ?

Est-ce qu'il y a une volonté de développer une activité de réparation des objets en lien avec le vide-greniers ?

Comment tu vois l'avenir du vide-greniers ?

Est-ce que pour toi le vide-greniers a une fonction écologique ?

Parcours d'engagement

Est-ce que tu es investie dans d'autres associations ? Lesquelles Depuis quand ?

Qu'est-ce qui te motive dans ces engagements ? Quelles sont les causes pour lesquelles tu as envie de t'engager ?

Pour les salarié·es : est-ce que tu considères que tu es engagé·e dans ton travail ?

À Saint-Denis ou aussi ailleurs ?

Rapport au quartier

Où habites-tu ? Depuis quand ? Qu'est-ce qui t'a amenée à déménager là ?

C'est quoi le quartier de la Régie pour toi ? Si tu devais le décrire ? Il comprend quelles cités ? Qu'est-ce qui distingue ce quartier d'autres quartiers de Saint-Denis pour toi ? Qu'est-ce que la Régie apporte au quartier ?

Qu'est-ce qui a changé dans ce quartier ces dernières années ? Comment tu expliques ces évolutions ?

Quand tu parles de quartier, ça renvoie à quoi pour toi ? C'est quoi un quartier populaire pour toi ?

Est-ce que tu dirais que ce quartier est victime d'injustices ? Sur quels plans ? Sur le plan environnemental, tu l'estimes plutôt mieux ou moins bien doté que d'autres quartiers de Saint-Denis, que Paris ?

Rapport à l'écologie

C'est quoi l'écologie pour toi ? la nature ? l'environnement ?

Tu dirais que tu es écolo ? Est-ce que tu te reconnais dans ce terme ?

Est-ce que ça influence ta vie quotidienne ?

Est-ce que la crise sanitaire a remise en question des choses sur ce plan-là pour toi ?

Est-ce que tu considères que tu agis pour l'écologie quand tu travailles/t'investis à la Régie ?

Est-ce que tu as participé à des actions organisées par des associations écolo ? Est-ce que tu as suivi les marches climat ? Est-ce que tu connais des associations en lien avec l'écologie à Floréal-Saussaie-Courtille ? à Saint-Denis ?

Est-ce que tu dirais que ton intérêt pour l'écologie a une dimension spirituelle ? Comment tu fais le lien entre ta foi et tes engagements ?

2.2. Au Banquet paysan

L'enquête à Angers a débuté en mars 2019 avec l'observation d'une première réunion d'organisation, quelques mois avant la tenue de l'événement qui s'est déroulé le 04/05/2019. Elle a été préparée par un entretien et plusieurs échanges informels avec Djamel Blanchard qui a permis mon entrée sur le terrain. Elle s'est prolongée jusqu'en septembre 2019, date à laquelle une soirée de discussion autour des premières analyses issues de l'enquête a été organisée (cf. 2.2.4). Des entretiens complémentaires ont ensuite été conduits par téléphone ou visioconférence au printemps 2020 (cf. 4.1.2 et 5).

2.2.1. Tableau des entretiens réalisés

Les 21 entretiens conduits auprès des organisateur-rices de l'événement reflètent la diversité des associations partenaires. Les deux principales organisations partenaires ont été privilégiées (six entretiens avec des membres de l'Interassociation, trois avec des membres de la Confédération paysanne). J'ai ensuite réalisé au moins un entretien par organisation partenaire représentée lors des

réunions d'organisation (cf. Schéma 3, Chapitre 5). Les personnes interrogées sont bien souvent impliquées dans plusieurs organisations. L'entretien a alors permis de revenir sur ces différents espaces d'engagement. J'indique ici dans la troisième colonne le rôle joué par chacun-e dans les organisations mentionnées dans la deuxième colonne, par ordre d'apparition. Sauf demande expresse de la personne, les prénoms ont été modifiés et correspondent à ceux utilisés dans le texte au chapitre 4.

Nom	Organisation	Fonction au sein de l'organisation	Date de l'entretien	Durée de l'entretien (min)	Enregistré ?	Retranscrit ?
Djamel	PSN 49 AJR	Fondateur Co-fondateur	23/11/18	90	oui	oui
Maxence	Confédération paysanne	Porte-parole départemental	03/05/19	85	oui	oui
Stéphanie	Confédération paysanne	Membre du comité national	03/05/19	70	oui	oui
Angélique	Interassociation Génération Métiss PSN 49	Membre du bureau Fondatrice Membre active	03/05/19	55	oui	oui
Andrée	Vie Libre	Membre active	05/05/19	90	oui	oui
Yvonne et Claude	Interassociation Vie Libre PSN 49	Membre du bureau (Claude), membre active (Yvonne) Membres actif-ves Membres actif-ves	05/05/19	155	oui	oui
Sarah et Thomas	En Transition ATTAC France Palestine Solidarité	Fondateur-riche Membre actif (Thomas) Membre active (Sarah)	05/05/19	115	oui	oui
Idriss	Interassociation Le Figuier	Membre du bureau Fondateur	06/06/19	90	oui	oui
Djibril	Interassociation AJR	Membre actif Membre actif	06/05/19	55	oui	oui
Julien	Confédération paysanne ATTAC	Porte-parole départemental Membre actif	07/05/19	75	oui	oui
Rachid	Interassociation AJR	Membre du bureau Fondateur	07/05/19	60	oui	oui
Florence	Greenpeace PSN 49	Membre active Membre active	07/05/19	90	oui	oui
Sylvie	Interassociation PSN 49 LPO	Membre du bureau Membre active Adhérente	08/05/19	120	oui	oui
Béatrice	Les Amis de la Confédération	Membre active Membre active	08/05/19	105	oui	oui

	paysanne Terre de Liens					
Mélissa	PSN 49	Membre active	16/05/19	55	oui	oui
Patrick	ATTAC	Membre actif	16/05/19	55	oui	oui
Philippe	Pôle In 49	Fondateur	17/05/19	65	oui	oui
Hassan	Afelda	Fondateur	17/05/19	75	oui	oui
Carole	Cueillette du Clos Frémur	Membre du bureau	13/09/19	50	oui	oui
Christian	Terre de Liens Bioconsomm'acteurs Cueillette du Clos Frémur	Membre actif Membre actif Adhérent	13/09/19	95	oui	oui
Jean- Claude	SEL angevin	Membre du bureau	14/09/19	55	oui	oui

2.2.2. Tableau des observations réalisées

Le tableau ci-dessous ne comprend pas l'ensemble des discussions informelles et observations en continu induites par un hébergement sur place par des personnes participant à l'enquête

Événement	Organisation	Lieu	Date	Posture d'observation	Prise de notes
Réunion du squat de la Grande Ourse	RAARE PSN 49	La Grande Ourse	14/03/2019	Observatrice	<i>A posteriori</i>
Réunion de la commission communication	Interassociation & Confédération paysanne	Salle des Jonchères	14/03/2019	Observatrice	<i>In situ</i>
Réunion d'organisation générale	Interassociation & Confédération paysanne	Salle des Jonchères	28/03/2019	Observatrice	<i>In situ</i>
Événement mobilisateur pré-banquet paysan	Interassociation	Place Jean XXIII et Centre Jean Vilar	27/04/2019	Participante	<i>In situ et a posteriori</i>
Préparation du banquet	Interassociation	Salle des Jonchères	03/05/2019	Participante	<i>A posteriori</i>
Banquet paysan	Interassociation & Confédération paysanne	Place Jean XXIII	04/05/2019	Participante	<i>In situ et a posteriori</i>
Réunion de bilan du Banquet paysan	Interassociation & Confédération paysanne	Salle du Petit Mathurin	16/05/2019	Observatrice	<i>In situ</i>
Distribution des filets solidaires	CCAS	Centre Jean Vilar	13/09/2019	Observatrice	<i>In situ</i>
Soirée de restitution	Léa Billen et Interassociation	Salle du Petit Mathurin	13/09/2019	Organisatrice	<i>In situ et a posteriori</i>
Tour des jardins	-	La Roseraie	14/09/2019	Observatrice	<i>In situ</i>
Marché biologique	Pôle In 49	Ilot Vert	14/09/2019	Observatrice	<i>In situ</i>

2.2.3. Grille d'entretien avec les organisateur·rices

Les entretiens auprès des représentant·es des principales organisations participant au Banquet paysan s'ouvraient sur des questions portant sur l'historique du Banquet paysan lorsque les personnes avaient participé ou eu connaissance des éditions précédentes. Suivaient des questions relevant d'un entretien *ex-post* pour les entretiens qui se sont déroulés après certaines observations (les réunions d'organisation, l'événement de mobilisation et/ou le Banquet paysan lui-même) (cf. Chapitre 2, 2.1). J'abordais ensuite l'histoire, les valeurs et le rôle de la personne dans l'organisation dont elle était membre. Cela conduisait à discuter de la vision de l'écologie portée par la personne. L'entretien s'achevait sur l'évocation de la trajectoire sociale et du parcours résidentiel de la personne ce qui m'amenait à aborder son rapport au quartier de La Roseraie.

Historique des Banquets paysans (Conf')

Depuis quand la Conf' organise-t-elle des Banquets paysans en ville ? Quels sont les objectifs de ces événements ?

Combien de Banquets paysans ont été organisés à Angers ? Où cela se passait-il ? Est-ce que tu y as participé ?

Comment ça se passait ? Qui l'organisait ? La Conf' était-elle seule organisatrice ou ce principe de construire l'événement avec d'autres associations était-il déjà pratiqué ? Quel était le public de ces événements ?

Qui assure la cuisine habituellement lors d'un Banquet paysan ? Comment l'approvisionnement est-il géré ?

L'édition 2017

Peux-tu me raconter comment est venue l'idée d'organiser un Banquet paysan à La Roseraie en 2017 ?

Comment avez-vous rencontré la Conf' ?

Quels étaient les objectifs du Banquet paysan ? Quel est le message que vous vouliez faire passer ?

Qu'est-ce qui t'a motivé à participer en 2017 ? Quel était ton rôle ?

Qui en a été à l'initiative ? Comment tu expliques que ce soit l'Interassociation qui ait porté cet événement ? Quelles étaient les structures impliquées dans l'organisation ?

Quels rôles avaient joué les différentes associations membres de l'Interassociation ?

Comment l'événement s'était-il déroulé ? Peux-tu me raconter cette journée ?

Qu'est-ce qui en est sorti ? Quelles ont été les suites ?

Pourquoi ne pas avoir organisé une seconde édition en 2018 ?

À quelles difficultés aviez-vous fait face ?

Avez-vous eu des retours des participants ? Comment cet événement a-t-il été perçu par les habitants ?

Aviez-vous reçu le soutien de la mairie lors de cet événement ?

L'édition 2019

Comment est venue l'idée d'organiser une seconde édition du Banquet paysan ?

En quoi cette édition est-elle différente de celle de 2017 ? Les objectifs sont-ils les mêmes ?

Qu'est-ce qui t'a motivé à participer ? Quel était ton rôle ? Est-ce que ce rôle a évolué par rapport à l'édition précédente ?

Quelles sont les structures qui ont rejoint l'organisation ? Est-ce vous qui avez fait appel à elles et pourquoi ? Comment les avez-vous rencontrées ?

Comment la date a-t-elle été choisie ?

Comment a été préparé le débat sur l'histoire de la Roseraie ?

Le rôle de la Conf'/de l'Interassociation est-il le même cette année qu'en 2017 ?

Considères-tu que cette édition soit moins militante que la précédente ?

Qu'est-ce qui a fait débat au cours de la préparation de cette édition ?

Qu'as-tu pensé des propositions d'animation ? Pourquoi est-ce que l'idée d'un débat sur la place de la viande dans l'alimentation a été abandonnée finalement ? Qu'as-tu pensé de la proposition de Djamel d'animer un temps sur la convergence des luttes urbaines et paysannes ?

Comment expliques-tu les divergences qu'il y a eu au sein du groupe sur le choix de la thématique du débat ? Quelles en ont été les conséquences ? Qu'est-ce que tu en as pensé, quelle était ton opinion ?

Quelles ont été vos relations avec la mairie dans le cadre de cet événement ? Le rôle de la mairie a-t-il évolué depuis la dernière édition ?

Comment le Banquet paysan a-t-il été financé ? Avez-vous demandé des financements politique de la ville ?

Quelle a été l'implication des associations de quartier membres de l'Interassociation ? Leur implication a-t-elle évolué par rapport à l'édition précédente ? Il avait été question qu'une partie des repas soit assurée par l'association érythréenne, pourquoi cette idée a-t-elle été abandonnée ?

Retours sur la projection à Jean Vilar du 27/04/19

Quels étaient les objectifs de cette animation ?

Comment avez-vous diffusé l'information ? Quel public espériez-vous toucher ? Comment expliquer qu'il y ait eu si peu de monde ?

Qu'as-tu pensé des films ? Pourquoi avoir choisi des films montrant des pratiques agricoles et alimentaires de pays du Sud comme le Sénégal ou le Brésil ?

Qu'as-tu pensé des interventions des paysans ?

Si c'était à refaire, tu t'y prendrais comment ?

Comment l'association érythréenne Afelda a-t-elle été sollicitée ? Quel était son rôle ?

Retours sur le « À nous la parole » du 27/04/19

Quels étaient les objectifs de cette animation ?

Depuis quand l'Interassociation organise-t-elle des « À nous la parole » ? Quels ont été les thèmes abordés jusqu'ici ? Par rapport à ces autres expériences, est-ce que ce thème a bien marché ?

Que faites-vous habituellement des témoignages ainsi récoltés ? Est-ce qu'il y a des suites ?

Les témoignages que tu as entendus t'ont-ils surpris ? À quoi est-ce que tu t'attendais ? Qu'est-ce que tu en retiens ?

Parcours d'engagement

Conf'

Depuis quand es-tu installé en tant que paysan ?

Qu'est-ce qui t'a motivé à faire ce métier ? Est-ce qu'il y a des agriculteurs dans ta famille ?

As-tu toujours été affilié à la Conf ? Quel rôle exerces-tu dans le syndicat ? Qu'est-ce qui t'a convaincu dans le projet politique de la Conf ? Est-ce que tu te considères comme militant dans ta façon d'exercer ton métier ?

Interassociation

Peux-tu me raconter comment est née l'Interassociation ?

Quand a-t-elle été créée ? Quelles sont ses activités ? Quel est son rôle dans le quartier ?

Depuis quand y es-tu engagé ? Quel est ton rôle au sein de l'Interassociation ? Est-ce que tu appartiens à une autre association membre de l'Interassociation ? Est-ce que tu considères que tu t'y impliqués en tant que membre de l'Interassociation ou en tant que représentant-e de ton association membre ?

Est-ce que l'Interassociation a mené d'autres activités sur des questions en lien avec l'écologie / l'environnement ?

Comment l'Interassociation est-elle financée ? Est-ce que vous vous inscrivez dans le cadre de la politique de la ville ? Est-ce que vous êtes en lien avec les bailleurs ? Est-ce que vous êtes soutenus par la mairie ?

AJR

Peux-tu me raconter comment est née l'AJR ?

Quand a-t-elle été créée ? Quelles sont ses activités ? Quel est son rôle dans le quartier ?

Depuis quand y es-tu engagé ? Quel est ton rôle au sein de l'AJR ?

Est-ce que l'écologie, l'environnement, la nature est une préoccupation des membres de l'AJR ?

Depuis quand ? Qu'est-ce qui a suscité cet intérêt ?

Est-ce que l'AJR avait déjà porté ou voulu porter des actions en lien avec l'écologie avant le Banquet paysan ?

Est-ce que l'AJR a pu soutenir ou être influencée par des actions en lien avec l'écologie portées par d'autres dans le quartier ?

Est-ce que l'AJR est en lien avec des associations ou des collectifs qui se disent écologistes ? Avez-vous des projets ou des luttes communes ?

PSN 49

Depuis quand es-tu engagé à PSN 49 ? Qu'est-ce qui t'a motivé à t'engager à PSN ? Quel est ton rôle ?

Est-ce que l'écologie, l'environnement, la nature est une préoccupation des membres de PSN 49 ? Ça se manifeste comment, à quelles occasions ?

Est-ce que PSN a déjà porté ou voulu porter des actions en lien avec l'écologie ?

Est-ce que PSN a pu soutenir ou être influencée par des actions en lien avec l'écologie portées par d'autres ?

Est-ce que PSN est en lien avec des associations ou des collectifs qui se disent écologistes ? Avez-vous des projets ou des luttes communes ?

As-tu entendu parler de la venue du MIB au Larzac en 2003 et de l'intervention de Tarek Kawtari ?

Qu'est-ce qui pourrait susciter une convergence des luttes entre quartiers populaires et paysannerie d'après toi ?

Rapport à l'écologie

Est-ce que tu considères que le Banquet paysan relève de l'écologie ? de l'environnement ?

C'est quoi pour toi l'écologie ? l'environnement ? À quoi ça renvoie ?

D'où te vient cet intérêt pour les questions d'agriculture et d'alimentation ? d'écologie en général ?

Est-ce que c'est quelque chose que tes parents t'ont transmis ? Est-ce qu'il y a des agriculteurs dans ta famille ? Est-ce que ça a un lien avec la spiritualité pour toi ?

Est-ce que tu es impliqué·e par ailleurs dans d'autres initiatives autour de ces enjeux-là ? Est-ce que c'est quelque chose qui influence ta façon de consommer, de vivre ?

Est-ce qu'il y a eu d'autres initiatives autour des questions écologiques à La Roseraie ? Est-ce que l'Interassociation a joué un rôle dans ces initiatives ?

Est-ce que tu as suivi d'autres mobilisations en lien avec l'écologie, l'environnement dans la région ?

Est-ce que tu as des liens avec les militants de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes ?

Rapport au quartier

Dans quel secteur de La Roseraie habites-tu ? En appartement ou en maison ?

As-tu toujours habité à la Roseraie ? Depuis quand ? Tu habitais où avant ? Qu'est-ce qui t'a amené à déménager ici ?

Comment tu décrirais la Roseraie ?

C'est quoi un quartier populaire pour toi ? Qu'est-ce qui distingue la Roseraie d'autres quartiers à Angers ?

Qu'est-ce qui a changé depuis la rénovation urbaine de 2011 ?

2.2.4. La mise en discussion des résultats

Je reproduis ici le document de synthèse issu d'un premier travail d'analyse à l'été 2019 enrichi des discussions qui ont eu lieu lors de la soirée de restitution le 13/09/2019. Ce document a été transmis aux participant·es du Banquet paysan par l'Interassociation. Il n'a pas donné lieu à d'autres échanges (cf. Chapitre 2, 2.2.2). Par souci d'économie de place, je ne reproduis pas la mise en page et les photos.

Soirée de discussion autour de l'étude de Léa sur le Banquet paysan, 13/09/19

Si vous avez des questions, remarques, ajouts, corrections à faire, n'hésitez pas à m'écrire ou à m'appeler : lea.billen@parisnanterre.fr / 06 79 48 46 72

Introduction

Je fais une thèse sur les mobilisations écologiques en quartiers populaires en France et je suis dans ce cadre différentes initiatives portées par des associations ou des collectifs d'habitant·e-s à Angers, Saint-Denis, Romainville et Vaulx-en-Velin.

J'ai entendu parler de l'édition 2017 du Banquet paysan via ma directrice de thèse, Marie-Hélène Bacqué, membre de la Coordination Pas Sans Nous, qui m'a conseillé de contacter Djamel pour en savoir plus. Suite à une discussion avec Djamel, le visionnage des vidéos du Banquet paysan de 2017 et la lecture de la presse, j'ai trouvé cette initiative particulièrement intéressante pour ma thèse et j'ai demandé à suivre les réunions de préparation de l'évènement. Après avoir assisté à différentes

réunions, j'ai ressenti le besoin de compléter mes observations par des entretiens avec un certain nombre d'entre vous. Je vous remercie d'avoir bien voulu me faire une place au sein de ces réunions et au temps que vous m'avez accordé par la suite !

Pour résumer, voici sur quoi je m'appuie pour vous proposer les différentes analyses qui suivent :

- *observation de réunions (3)*
- *participation au Banquet paysan et à la journée du 27/04*
- *21 entretiens avec certain-e-s d'entre vous*
- *nombreuses discussions informelles*
- *revue de presse et de sites*

Pourquoi j'ai voulu vous réunir ce soir ? J'ai récolté beaucoup de matière à Angers ces derniers mois, j'ai commencé l'analyse de cette matière, mais j'en suis encore au début. Je voudrais donc vous soumettre des premières pistes d'analyse, avoir vos retours : est-ce qu'elles font écho à des questions que vous vous êtes posés ? est-ce qu'elles vous font voir les choses sous un autre angle ? est-ce qu'elles vous semblent complètement à côté de la plaque ? Surtout ne pas voir ce premier travail comme « le regard de la sociologue qui vient vous dire vos quatre vérités », mais plutôt comme une lecture parmi d'autres possibles de votre action, qui a vocation à être enrichie, reformulée, invalidée... J'ai retenu de ce travail d'analyse quelques éléments que je voulais particulièrement discuter avec vous :

- 1) le fait que vous racontiez tous de manière différente l'histoire du Banquet paysan. J'ai essayé de « rassembler les archives » sur cet évènement en mettant bout à bout les récits parcellaires de chacun-e pour compléter le puzzle ;*
- 2) le fait que vous ne recherchez pas tous les mêmes objectifs dans ce Banquet paysan (même si la plupart de ces objectifs sont conciliables) et les conséquences que ça a sur le public visé, les animations et activités proposées, l'orientation générale de l'évènement ;*
- 3) J'ai essayé de dégager quelques pistes pour donner suites à ce Banquet paysan à la Roseraie.*

1. Différentes manières de raconter l'histoire du Banquet paysan

Vous ne racontez pas tous de la même façon l'histoire du Banquet paysan.

Les membres de la Conf m'ont rappelé l'historique des Banquet paysan depuis 2015 : 2 au Quai en 2015 et 2016 avant ceux de la Roseraie, au départ une campagne nationale de la Conf dans le cadre de la réforme de la PAC en 2015. 3 autres villes étaient concernées : Paris, Nancy, Grenoble. Lorsqu'ils-elles comparent les Banquet paysan du Quai à ceux de la Roseraie, les membres de la Conf insistent sur une réorientation des Banquets paysans lors du changement de lieu :

- *une ouverture du public pour sortir de l'entre-soi du milieu écolo militant*
- *une dimension de co-construction plus importante (d'abord avec l'Interassociation, puis avec l'ensemble des associations participantes conviées aux réunions de préparation) ;*
- *l'inscription dans une démarche de plus long terme relayée par d'autres évènements entre les deux éditions (visites de ferme, projections-débats, dégustations en 2018) ;*
- *une dimension plus festive, davantage appropriée par les associations locales (danses, musiques).*

Les membres de la Conf connaissent l'historique complet mais les rencontres qui ont précédé le choix de la Roseraie sont souvent méconnues, ils-elles insistent davantage sur le rôle d'initiateur de la Conf.

Les membres des associations du réseau Conf insistent plutôt sur la continuité entre les quatre éditions. Ils-elles connaissent l'histoire nationale des Banquets paysans mais pas celui du changement de lieu. Ils-elles ne présentent pas le changement de lieu comme une rupture forte : on y retrouve les mêmes acteur·rice·s (Attac, LPO, InterAmap, Greenpeace, Accueil Paysan, Artisans du Monde, Terre de Liens, Bioconsomm'acteurs, CIAP, En Transition, etc.), sur le même format (assiette végétarienne, village associatifs, débat, ateliers paysans) et, finalement, le même public (un public de militant·e·s) – même si, sur ce dernier point, les avis divergent et tou·te·s s'accordent à dire que l'édition 2017 se distinguait par l'ouverture à un autre public.

Les membres de l'Interassociation et de ses associations adhérentes insistent moins sur l'histoire des Banquets paysans avant la Roseaie. Certain·e·s mentionnent un Banquet paysan en centre-ville mais aucun·e n'y est allé. L'inscription du Banquet paysan de 2015 dans une campagne nationale n'est pas mentionnée.

Les membres de l'AJR mentionnent la double rencontre de 2016 qui a permis la mise en lien entre la Conf et l'Interasso :

- la rencontre de militants de PSN et de la Conf à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes puis à Nuit Debout en 2016
- la rencontre lors d'une formation au DEGEPS d'une salariée de la Conf et d'un membre de l'AJR et de l'Interasso.

Cette double rencontre qui n'est pas forcément évoquée par tous les acteurs de l'Interasso, certain·e·s évoquant seulement la rencontre dans le cadre de la formation DEGEPS.

2. Des objectifs différents mais conciliables

Vous aviez tous et toutes des objectifs différents en tête. La plupart étaient conciliables et c'est ce qui a fait que la préparation s'est globalement bien passée, mais la tension qu'il y a eu sur la question du thème du débat à partir de la proposition de Djamel de faire un temps sur la convergence des luttes s'explique à mon sens par le fait que cette proposition entrainait un décalage avec des objectifs qui n'ont pas été vraiment formulés. J'ai essayé de recenser les différents objectifs que chacun·e d'entre vous a évoqué en réunion ou en entretien et de voir ce que ces objectifs signifiaient en termes de public visé, d'activités proposées, de message à faire passer...

Objectif 1 / Faire passer un message : « on peut manger bio et local pour pas cher »

Ce premier objectif partait d'un constat partagé par les paysan·ne·s de la Conf et les membres de l'Interassociation : **les classes populaires consomment des produits transformés issus de l'industrie agro-alimentaire et vendus en grande surface parce que ces produits sont moins chers et que la préoccupation première de ces consommateur·rice·s est de nourrir leur famille au meilleur prix.** Les circuits-courts et l'agriculture biologique concernent d'abord les classes les plus aisées et les plus diplômées.

D'où 2 objectifs de base du Banquet paysan :

- **faire le lien entre les produits de grande distribution et la précarisation des petit·e·s producteur·rice·s**
- **informer le public sur les solutions de circuit-courts à proximité**

A ce titre, on peut noter un déplacement du discours de la Conf par rapport aux Banquets paysans précédents et aux campagnes habituelles du syndicat au niveau national. Le syndicat revendique une augmentation de la part de l'alimentation dans le budget des ménages, quelles que soient leur situation économique. Les enjeux de pouvoir d'achat et d'inégalités socio-économiques ne sont pas ignorés mais leur prise en compte doit, pour le syndicat, passer par d'autres leviers que la baisse du prix des produits agricoles (augmentation du SMIC, système de redistribution plus équitable, etc.) L'accent est mis sur la juste rémunération du producteur ou de la productrice et moins sur le pouvoir d'achat du consommateur ou de la consommatrice. Lors de ce Banquet paysan, ce message a été écarté par rapport au message principal de la possibilité d'accéder à une alimentation de qualité pour pas cher : il a été évoqué lors du débat à la suite de la projection du 27/04 mais il n'a pas émergé en réunion ou durant le Banquet paysan lui-même.

Ce message de base (il est possible de manger bien pour pas cher) s'adresse au consommateur ou à la consommatrice, et à travers le-la consommateur-riche, on essaye de toucher ou de former le-a militant-e. C'était le message du Banquet paysan de 2015 en vue de la réforme de la PAC : le message qui était porté était « vous êtes consommateur-riche, et vous pouvez être militant-e si vous le voulez, simplement par vos choix de consommation ».

Pour la Conf, l'objectif était de toucher un public non sensibilisé aux enjeux de l'alimentation et de l'agriculture et non militant sur les questions écolo. Même chose pour les membres de l'Interassociation, à ceci près que le public cible s'étendait à un public non militant tout court, même sur les enjeux de logement, de précarité socio-économique, de discrimination, de racisme a priori plus classiques en quartiers populaires. Les membres de l'Interassociation ont insisté sur leur volonté de ne pas partir du principe que parce qu'on est habitant de quartiers populaires, on est politisé sur les problématiques qui touchent les quartiers populaires. **L'Interassociation souhaitait toucher le grand public des quartiers populaires, et non seulement les militant-e-s des quartiers populaires.**

Mais on peut douter que le Banquet paysan de 2019 ait permis de toucher ce public-là. **Il s'agissait plutôt un public de convaincu-e-s**, même s'il est difficile de se rendre compte. Pour s'en rendre compte, on peut s'appuyer sur deux choses :

- l'événement a attiré un public d'habitué-e-s des Banquets paysans, parfois venu-e-s de loin.
- Pendant le débat « Je cultive, tu consommes », les participant-e-s ont montré par leurs questions qu'ils-elles étaient déjà sensibilisé-e-s à l'agriculture biologique et la discussion a plutôt porté sur le fait que la bio ne suffisait pas, sur la tendance à l'industrialisation de la bio.

Objectif 2 / Donner de la visibilité aux alternatives locales de transition

Ces alternatives locales de transition sont nombreuses à La Roseraie. Je me suis lancée dans une petite carte participative de ces initiatives locales disponible ici et qui peut être enrichie : https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/initiatives-ecologiques-a-la-roseraie_357243

Ces initiatives étaient présentes lors du Banquet paysan 2019 : Cueillette du Clos Frémur, Pôle In 49, possibilité de vente directe à la ferme auprès des paysan-ne-s Conf...

Ces initiatives permettent d'avoir une réponse concrète au contre-argument : « c'est bien la bio, mais c'est cher, regardez les prix de la CABA, c'est inabordable ». Une réponse peut être : « c'est vrai, mais il y a d'autres possibilités que la biocoop, moins connues, et moins chères parce qu'elles limitent les intermédiaires ».

Ces initiatives locales sont assez classiques dans le mouvement écologiste depuis les années 1970 mais **elles connaissent un renouveau depuis la fin des années 2000** à travers leur multiplication et leur mise en réseau. On pense aux amap, boîtes à dons, jardins partagés, réseaux d'échanges de service, cafés associatifs, magasins vrac, magasins gratuits, etc. **On a longtemps opposé au sein du**

mouvement écolo ces deux façons d'agir : développer des alternatives concrètes sur un territoire ou interpeller les pouvoirs publics ou les grandes firmes, dénoncer et contester leurs décisions. En réalité, les deux sont complémentaires et ce depuis l'occupation du plateau du Larzac au moins : contester l'installation d'un camp militaire et en même temps développer des alternatives pour vivre sur ces lieux. La ZAD de Notre-Dame-des-Landes en est un exemple plus récent.

On parle moins de ce mode d'action par le développement d'alternatives concrètes dans le cas du mouvement militant des quartiers populaires. On parle des révoltes urbaines, des luttes des quartiers, voire des émeutes. Pourtant, les militant·e·s des quartiers populaires ont depuis longtemps travaillé à la mise en place d'alternatives concrètes sur leurs territoires, on peut penser aux groupes d'action municipaux dans les années 70, aux cantines à la maison, aux médias indépendants, aux caisses de solidarité issues des grèves des loyers, etc. La Roseraie en porte l'héritage à travers la création du CAJV avant qu'il ne devienne municipal, ou la création de l'AJR.

La proposition d'un temps de convergences des luttes paysannes et des luttes des quartiers populaires semblait mettre de côté ces initiatives concrètes parce que le terme de « lutte » renvoie à un vocabulaire syndical, celui de la contestation et de la protestation. Il était pourtant possible d'étendre cette volonté de convergence aux initiatives/alternatives locales et mettre en avant la complémentarité entre luttes et initiatives.

Objectif 3 / Fédérer les réseaux

Pour la Conf, il s'agissait de fédérer les assos membres du réseau Conf pour deux raisons :

- *C'est l'occasion d'un dialogue entre des organisations qui ne portent pas toujours le même message. Par exemple, Greenpeace mène une campagne sur le végétarisme alors que la Conf défend plutôt un élevage paysan.*
- *C'est une façon de se préparer à faire front commun si un projet d'aménagement inacceptable émergeait.*

Pour l'Interasso, il s'agissait de donner l'occasion aux assos adhérentes de se rencontrer et de se sentir appartenir à un collectif, de construire l'identité collective de l'Interasso pour rappeler qu'elle n'est pas seulement pourvoyeuse de salles. À ce titre, le Banquet paysan a été plutôt réussi : 14 assos adhérentes mobilisées cette année, très différentes les unes des autres. La diversité de ces assos est une difficulté : il faut trouver un évènement fédérateur, dans lequel toutes ces assos aux identités et horizons politiques très différents puissent se reconnaître. Or ces assos n'ont pas toutes le même rapport au militantisme : toutes n'ont pas forcément un objectif de transformer la société de manière radicale, l'Interasso compte aussi des associations de convivialité qui ne posent pas la question du vivre ensemble en ces termes.

Objectif 4 / Animer le quartier & Offrir un espace d'expression à ses habitant·e·s

Le Banquet paysan est d'abord envisagé comme un évènement vecteur de lien social dans le quartier, l'agriculture paysanne apparaissant presque comme un prétexte, ou du moins comme une thématique parmi d'autres susceptible de générer une rencontre sur l'espace public.

L'idée n'est pas tant de porter un message – à la manière des deux premiers objectifs cités : montrer qu'on peut manger bio à peu de frais et faire connaître les initiatives de transition alimentaire – que de laisser la place à l'expression des passant·e·s sur un thème donné.

Pour autant, il ne s'agit pas « juste de faire un banquet ». Cette démarche d'offrir un espace d'expression aux habitant·e·s du quartier n'est pas étrangère au militantisme : les membres de

l'Interassociation que j'ai rencontré-e-s y voient un moyen de faire émerger un collectif pour porter des revendications communes ou construire des solidarités locales. C'est la méthode employée par la JOC dans laquelle certaines des personnes rencontrées étaient militantes. C'est également la méthode déployée lors du A nous la parole ou dans le cadre des Tables de quartier : parler des problèmes individuels pour se rendre compte qu'il s'agit en fait de problèmes partagés et agir ensemble pour les régler.

Objectif 5 / « Faire se rencontrer deux mondes »

Cette expression a été formulée plusieurs fois en entretien, par des personnes issues d'organisations très différentes, j'ai donc cherché à comprendre de quels mondes il s'agissait.

*Une première hypothèse, c'est que ces deux mondes renvoient à la campagne et au quartier populaire. Nombre d'entre vous m'ont raconté l'éloignement des quartiers populaires de la campagne : il s'agit de quartiers denses, très urbanisés, ceux et celles qui y sont né-e-s n'ont pas connu les parcours migratoires ou d'exode rural de leurs parents ou grands-parents, et même si la campagne angevine n'est pas loin, il y a peu de moyens de transport et/ou peu d'occasions de sortir du quartier. Vous m'avez décrit un certain enfermement des habitant-e-s de la Roseraie, et surtout des jeunes. Donc, le but du Banquet paysan était de **faire venir la campagne dans le quartier, de faire découvrir aux habitant-e-s un autre monde que celui du quartier.***

*Mais lorsque je demandais pourquoi les gens ne sortent pas du quartier, vous n'avez pas seulement évoqué le manque de moyens de transport. Vous m'avez aussi parlé de la peur de correspondre au cliché, à l'image que les gens qui n'y habitent pas se font du quartier. Ce sont ces préjugés qui génèrent de l'enfermement parce que les gens des quartiers ont peur d'être renvoyés à l'image de délinquant-e si présente dans les médias. En faisant venir des gens de « l'extérieur » dans le quartier à l'occasion du Banquet paysan, il s'agit donc plutôt de les sensibiliser, eux : de leur montrer que le quartier est un espace ouvert et accueillant. **Le Banquet paysan serait une occasion de changer le regard porté sur le quartier. L'intérêt du Banquet paysan pour les habitant-e-s du quartier réside en fait moins dans la découverte du monde rural que dans la déstigmatisation permise par la découverte du quartier par des personnes qui n'y habitent pas.***

*Enfin, **les deux mondes qu'il s'agit de rapprocher, ce n'est pas la campagne et le quartier populaire, mais plutôt le quartier populaire et ce qui lui est « extérieur ».** Et cet « extérieur » est ici à la fois géographique et thématique :*

- *thématique parce qu'il s'agit de l'écologie, du monde militant de la transition appliquée aux questions d'agriculture et d'alimentation*
- *géographique parce que ce monde s'incarne dans le milieu rural un peu à travers la Conf, mais en fait surtout dans le milieu urbain de centre-ville.*

*Là encore, **l'écologie apparaît comme un prétexte, mais un prétexte bien choisi car socialement marqué.** Un peu comme le concert de musique classique organisé par l'Interassociation avec le lycée David d'Angers. Musique classique et écologie se rejoignent ici sur le fait qu'elles ne « sonnent pas quartier » : leur présence en quartier crée un décalage parce qu'elles ne relèvent pas de ce qui constitueraient les « priorités » des habitant-e-s des quartiers, à savoir des préoccupations socio-économiques (se loger, se nourrir en quantité suffisante, se vêtir, se chauffer) ou les discriminations de classe, de race, de religion. Le Banquet paysan, comme le concert, relève d'une logique « d'ouverture ».*

*Cette volonté d'ouverture n'est cependant pas sans ambiguïté : **la logique d'ouverture permet de déstigmatiser et de libérer les habitant-e-s des quartiers populaires de ce regard et de la peur de correspondre à ce regard, mais d'un autre côté, le maintien d'une distance avec l'extérieur permet***

aux acteur-riche-s du quartier de se constituer comme les interlocuteur-riche-s légitimes pour ce territoire et d'éviter qu'on parle à leur place. Ce travail d'ouverture a été compliqué, il a nécessité du temps et de l'énergie de la part des militant-e-s de quartier populaire. Une fois l'ouverture réalisée, **le risque est de perdre la mémoire de ce travail accompli et avec elle sa reconnaissance.** Il s'agit de ne pas créer les conditions d'une invisibilisation des acteurs des quartiers populaires par la multiplication et la montée en visibilité et en légitimité de collectifs qui ne se seraient pas construits collectivement dans les quartiers. Cette réflexion dépasse largement le Banquet paysan (vous êtes plusieurs lors de cette soirée à témoigner du fait que la Banquet paysan 2019 n'avait pas été le lieu d'une dépossession de la parole des acteurs de quartier) mais elle émerge dans un contexte particulier : celui d'une période post-rénovation urbaine qui a accéléré un processus d'intégration de la Roseraie à la ville, par l'arrivée du tram, mais aussi par des changements urbains qui ont fait disparaître des caractéristiques urbaines propres aux quartiers populaires au profit de modèles urbains plus classiques des centres-villes (résidentialisation, nouveaux immeubles en petit collectif, accession à la propriété, etc.) Ce processus d'intégration passe aussi par l'arrivée de nouveaux équipements publics, vous avez évoqué lors de cette soirée l'ouverture de l'hôtel des associations à la Roseraie, destiné non pas aux associations du quartier mais à des associations dont la vocation est métropolitaine voire départementale.

3. Perspectives : Quelles entrées pour parler agriculture et alimentation paysanne en quartiers populaires ?

C'est ce dernier objectif, faire se rencontrer des mondes, qui m'a le plus intéressée dans le Banquet paysan, qui m'a fait le plus réfléchir sur ces liens à tisser entre écologie et quartiers populaires. Et pourtant la définition des « mondes » qu'il s'agit de se faire rencontrer ne m'a pas semblée évidente. Ce que ça m'a permis d'interroger, c'est la validité de l'étiquette « quartier populaire » ou, en l'occurrence, « la Roseraie » : la Roseraie n'est pas un « monde » qui gagnerait à en rencontrer d'autres, mais une multitude de « mondes » différents. Par exemple, à la façon dont plusieurs d'entre vous m'ont raconté l'histoire récente de l'Interassociation, on pourrait dire que le rapprochement entre l'AJR et l'Interassociation correspond déjà à la rencontre de deux « mondes » militants. Parmi ces « mondes », certains appartiennent à un plus grand « monde » qui serait « la Roseraie », mais d'autres ne se sentent pas forcément appartenir à ce plus grand monde...

Si l'ambition du Banquet paysan, c'est de faire « monde commun » pendant une après-midi et si possible un peu après, il peut y avoir un intérêt à se demander combien de mondes on veut rassembler et quelles portes de ce monde commun on va ouvrir pour essayer de donner envie de rentrer.

J'ai essayé de recenser les différentes portes d'entrée que vous avez ouvertes ou envisagé d'ouvrir pour rallier les différents « mondes » qui composent la Roseraie aux questions d'agriculture et d'alimentation paysanne. Je me dis que ces portes d'entrées peuvent être remobilisées pour donner suite au Banquet paysan, sous une forme ou une autre.

1^{ère} entrée : accès à une alimentation de qualité

Il y avait un **consensus autour de la notion de qualité** parmi les participant-e-s au Banquet paysan (une alimentation bio et locale). Une fois qu'on s'est entendu sur la définition de la qualité, la question principale devient : **comment on y accède ? C'est-à-dire, comment on a l'info et est-ce que le prix est accessible ?** Le « monde » qu'on cible ici, c'est celui composé des habitant-e-s de la

Roseraie qui ont relativement peu de moyens, mais qui sont soucieux de bien manger, relativement sensibilisés aux effets de l'industrie agro-alimentaire sur la santé, la société et l'environnement.

2^e entrée : cuisine et interculturalité

Durant les réunions de préparation, il avait été question que l'association Afelda cuisine une partie des repas. Mais cette proposition devait être conciliée avec l'exigence de rester sur une assiette 100% locale. Or, cette exigence a été formulée seulement pour les Banquets de la Roseraie : au Quai, le repas comportait des produits importés ou transformés ailleurs qu'en Maine-et-Loire. L'assiette 100% locale était un choix, d'autres choix peuvent être faits pour les prochaines éditions, qui pourront donner lieu à d'autres orientations pour le message principal du Banquet paysan : un débat autour du **commerce international et de sa branche équitable**, autour de la question de la **diversification des produits cultivés localement pour s'adapter aux demandes des consommateur-riche-s**. **La cuisine reste un savoir-faire très communément partagé, et un prétexte à l'échange interculturel et au partage d'un moment de convivialité** : cette entrée a été largement exploitée par l'Interassociation lors de la projection-dégustation organisée à Jean Vilar en 2018.

3^e entrée : le lien à la terre

Il faut **nuancer l'idée d'un éloignement des quartiers populaires au milieu rural**. Déjà parce que cet éloignement n'est pas caractéristique des quartiers populaires (tous les enfants nés en ville pensent que les frites poussent sur les arbres), ensuite parce que des liens forts existent entre quartiers populaires et milieu rural par trois biais principaux :

- les **parcours migratoires et l'exode rural**
- la **pratique de l'agriculture dans un cadre professionnel (les saisons) ou de loisirs (jardins ouvriers, jardins partagés)**
- la **valorisation de l'histoire maraîchère du quartier** : parmi les quartiers populaires que je suis pour ma thèse, tous ont une histoire maraîchère riche et assez récente, mais très peu la mettent en valeur. La seule initiative de ce type dont j'ai eu connaissance est le musée des cultures légumières à la Courneuve que certain-e-s élu-e-s et militant-e-s de quartiers souhaiteraient redynamiser en le transformant en éco-musée vivant dans le parc George Valbon.

4^e entrée : le rapport à l'animal

La question de l'élevage avait été proposée en réunion parmi les thèmes possibles pour le débat sous le grand barnum. Elle n'a finalement pas été retenue mais la question des conditions d'élevage a été évoquée lors du débat « Je cultive, tu consommes... ». Pourtant, **la question de la viande, de la façon dont elle est produite et de la façon dont elle est abattue est revenue très souvent en entretien**. J'en retiens deux exemples.

Le choix de proposer une assiette végétarienne m'a été présenté comme une manière de traiter avec souplesse la question des régimes alimentaires de chacun-e : alors que dans d'autres contextes, il y a une crispation sur le végétarisme, ici c'est plutôt **envisagé comme un moyen d'ouvrir un espace de liberté de conscience politique, philosophique et religieuse**. À partir de la base commune de l'assiette végétarienne, chacun-e fait ce qu'il-elle veut : c'était possible de prendre de la viande aux fouées, de l'alcool à la buvette, etc. Je retrouve cette approche du végétarisme comme vecteur de souplesse dans la lutte pour une alternative végétarienne à l'école menée par des parents d'élèves de quartiers populaires à Montreuil et Bagnolet : Fatima Ouassak raconte comment le combat de

l'association EEB a été décrédibilisé par les pouvoirs publics et certaines associations locales sous prétexte que la lutte pour l'alternative végétarienne aurait été une lutte déguisée pour les repas sans porc ou les repas halal à l'école, alors que EEB défendait une conception transversale de la question de l'alimentation à l'école (respect des convictions religieuses mais aussi politiques et philosophiques).

*Le Banquet paysan a été l'occasion de créer du lien entre éleveur-se-s de moutons et consommateur-ric-e-s de confession musulmane à la recherche de viande halal de qualité. La question de l'abattage rituel fait polémique en France depuis Sarkozy. La question de la compatibilité de l'abattage rituel et du respect du bien-être animal a suscité des polémiques rassemblant certaines organisations de protection animale (l'OABA – l'œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoir) et l'extrême-droite française (l'ex-Front national) qui ont fait front pour revenir sur la dérogation dont bénéficie l'abattage rituel pour l'abattage sans étourdissement ou du moins exclure l'abattage rituel des processus de labellisation de qualité. Cette cristallisation des enjeux autour de l'abattage rituel a été dénoncée par des associations islamiques et des militant-e-s écologistes : il s'agit pour d'une approche culturaliste d'un problème qui est avant tout économique et politique. Florence Bergeaud-Blackler rappelle que **la cause du non-respect du bien-être animal n'est pas le rituel musulman mais le contexte d'industrialisation dans lequel il est pratiqué**. Jocelyne Porcher invite à un **déplacement du débat vers la question du sens que l'on donne à la mort d'un animal dans nos sociétés** et en appelle à une ritualisation de la mort des animaux, quelle que soit la confession et y compris pour les athé-e-s. La question du rapport à l'animal fait l'objet d'un débat éthique posé par les organisations écologistes mais le problème est peu abordé du point de vue de la conviction religieuse : le terme de « halal » ne désigne pourtant pas qu'un cahier des charges du sacrifice, mais une façon d'appréhender le bien-vivre et le bien-mourir, il est porteur d'un sens donné à la vie et à la mort animale et humaine.*

5^e entrée : les violences policières

***Les violences policières sont un sujet central dans le milieu écolo depuis l'opération César à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes en 2012.** Depuis, la mort de Rémi Fraisse à Sivens en 2014, les perquisitions et les assignations à résidence de militant-e-s écologistes devant se rendre à la COP 21 de Saint-Denis en 2015 dans un contexte d'état d'urgence, la répression policière de la dernière marche climat en 2019... ont été autant d'évènements ayant amené les écologistes à se saisir de la question des violences policières.*

***Le milieu du militantisme des quartiers populaires s'est saisi de cette question dès les années 80.** Les violences policières ont été un facteur déclencheur pour les révoltes urbaines de 1983 à Vénissieux après que Toumi Djaïdja a été grièvement blessé, pour celles de 2005 à Clichy-sous-Bois après la mort de Zyed et Bouna, pour celles de 2016 Beaumont-sur-Oise après celle d'Adama Traoré, et celles de Mantes-la-Jolie en 2018 après l'intervention policière contre des lycéen-ne-s.*

*Cette question de l'État policier a déjà suscité des rapprochements entre différents mondes militants à Angers et ailleurs, à travers par exemple une table-ronde organisée par Attac en 2015 réunissant des univers militants différents sur la question de l'état d'urgence. Avant cela, la venue de Tarek Kwatari du MIB au Larzac en 2003, invité par la Confédération paysanne, est souvent rappelée comme l'un des moments fondateurs de la convergence entre écologistes et militant-e-s de quartiers populaires. **Les violences policières peuvent constituer une entrée pour la convergence et la constitution d'alliances dans le monde militant.***

6^e entrée : autonomie et dignité

*On peut lire les enjeux écologiques au prisme de l'autonomie et de réappropriation : **l'écologie, ce serait la reprise du contrôle sur notre alimentation, notre habitat, notre énergie, notre mobilité, c'est l'indépendance financière vis-à-vis des pouvoirs publics, c'est redonner de la dignité en valorisant l'initiative habitante.** Pour André Gorz, l'un des piliers de l'écologie politique française, l'écologie c'est « la protestation contre la destruction de la culture du quotidien par les appareils de pouvoir économique et administratif ». André Gorz ne voit pas l'origine du mouvement écologiste dans la protection de l'environnement mais bien dans la lutte pour l'autonomie. La « nature » pour André Gorz ne correspond pas aux écosystèmes des naturalistes mais au « monde vécu » c'est-à-dire un « **milieu qui paraît 'naturel'** parce que ses structures et son fonctionnement sont accessibles à une compréhension intuitive ».*

Cette façon de lire l'écologie peut constituer une entrée pour parler écologie en quartiers populaires concernés par des situations de dépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, des bailleurs ou des multinationales. Madjid Rahnema, un économiste, définit la misère comme une situation de dépendance sur laquelle celui ou celle qui est pauvre n'a plus aucune prise et qui est créée par la prolifération des besoins dans les sociétés industrialisées. Il oppose cette situation de misère à la pauvreté, qui, elle, peut être choisie, volontaire, dans la mesure où la personne qui vit cette pauvreté peut encore choisir ce dont elle a besoin et ce dont elle n'a pas besoin.

4. Discussion

Sylvie : Ces réflexions dépassent largement le Banquet Paysan. Il faut garder la mesure de cet évènement. On ne va pas révolutionner le quartier avec ça. Elle n'a pas eu le sentiment que le Banquet paysan avait permis à des associations extérieures au quartier de prendre la parole à la place des acteurs du quartier.

Laetitia : Non, mais ça s'inscrit dans le contexte plus général de la venue de nouveaux acteurs dans le quartier. Elle prend l'exemple de l'hôtel des associations.

Djamel : En 2017, c'était « les habitants de la Roseraie invitent les paysans ». Il en avait presque oublié qu'il y avait eu un historique du Banquet paysan avant la première édition à la Roseraie. Cet historique permet de mieux comprendre certains malentendus.

Catherine : Beaucoup des membres de l'Interassociation avait en tête l'historique du Banquet paysan au Quai.

Jean : L'expérience du CAJV a été fondatrice dans le quartier et la création de l'Interassociation suite à la reprise municipale du CJV atteste d'une volonté de garder une parole des gens du quartier indépendante de la mairie.

Laetitia : Sur le terme d'extérieur, ce n'est pas tellement géographique : finalement, l'extérieur, ça peut être mon voisin de palier dans la mesure où on ne se parle pas, où on ne sent pas appartenir au même monde.

Idriss : On peut donner plusieurs définitions au terme de « militant ». On peut être militant pour soi-même, on peut être militant pour une cause, pour un message politique à faire passer.

Djamel : Il y a une dimension politique au Banquet paysan dans la mesure où ça déborde la question du bien manger et de l'environnement sain pour aller vers le militantisme écologique.

Sylvie : Le A nous la parole a permis de collecter la parole de personnes qui habitent le quartier et qui ne sont pas militantes : ces personnes n'ont pas la volonté de s'investir dans une association, mais cela n'empêche pas qu'elles aient un avis sur la question du bien manger. Le A nous la parole permet de toucher un autre public que les Tables de quartier qui ne rassemblent pas les habitants de la place Jean XXIII.

Laetitia : Ça dépend des thèmes qui sont abordés. Quand on parle de l'école, les tables de quartier touchent un public plus large.

Christian : la question du bien manger est politique, on touche à la question de la traçabilité de l'alimentation. On déborde sur la question de la convergence des luttes même si on n'est peut-être pas prêt à aller jusque-là. Bien manger, ça renvoie au bien manger ensemble, donc au modèle agricole et aux conséquences qu'a ce modèle sur la planète, sur la citoyenneté, sur le système démocratique, sur la spiritualité...

Mélissa : sur la question de la viande, il y a un enjeu à parler des conditions d'abattage non hallal avant de parler de l'abattage rituel.

Thomas : sur la question du grand public, c'est la question que se posent toutes les orgas militantes, quel que soit leur domaine et qu'elles agissent en centre-ville ou dans les quartiers. C'est toujours difficile de savoir si ce type d'évènement s'adresse au grand public ou aux militants et dans quelle mesure où parvient à toucher le grand public.

Mélissa : il y a quand même eu du monde : 160 repas ont été vendus. Parmi les gens qui sont venus, certains étaient très proches de la terre, d'autres très éloignés, il y a eu un mélange des publics. Le moment des danses wallisiennes a été très apprécié. Ce sont des gens de notre quartier, qui ont cette relation à la terre et cette énergie collective.

Laetitia : ça a été un moment très chaleureux. Les associations du quartier se sont saisies de ce moment pour communier ensemble.

Djamel : c'était important que les Wallisiens s'impliquent dans cet évènement, après les épisodes d'affrontements entre la police et la communauté wallisienne dans le quartier il y a quelques années. Ces danses avaient une valeur symbolique. Comme quoi, des danses, ça vaut parfois plus que 3h de débat.

Sylvie : parmi les perspectives, il y a le festival AlimenTerre, l'Interassociation peut renouveler les projections de films sur ces questions.

Béatrice : L'Interassociation peut se saisir du festival AlimenTerre et organiser une projection à Jean Vilar par exemple.

Florence : Les associations du quartier n'ont pas été assez visibles. Le Banquet lui a donné l'impression que la Confédération paysanne et les autres associations se sont invitées sans laisser assez de place aux gens du quartier.

2.3. À la MPA

L'enquête à la MPA a débuté en décembre 2018 par une première visite du lieu et l'observation d'un évènement. Elle a pris fin en octobre 2020 alors que la dynamique de mobilisation du lieu s'était essoufflée pendant le premier confinement. Les liens interpersonnels avec certaines des militantes se sont cependant prolongés au-delà de l'enquête par des appels téléphoniques ou des séjours à Lyon réguliers en 2021 et 2022.

2.3.1. Tableau des entretiens réalisés

Le tableau ci-dessous recense les entretiens réalisés avec les personnes engagées à la MPA. Parmi elles, nombreuses sont celles qui sont aussi investies dans d'autres initiatives. L'entretien comprenait alors un temps d'échange sur ces autres espaces d'engagement et a donc également nourri l'enquête

élargie (cf. 4.1.3). Sauf demande expresse de la personne, les prénoms ont été modifiés et correspondent à ceux utilisés dans le texte au chapitre 5.

Nom	Fonction au sein de la MPA	Autres espaces d'engagement	Date de l'entretien	Durée de l'entretien (min)	Enregistré ?	Retranscrit ?
Martin	Co-fondateur	Anciela Institut Transitions Maison de l'environnement	04/06/2019	210	oui	oui
Fanny et Lucie	Co-fondatrice (Fanny) Coordinatrice salariée (Lucie)	Anciela Institut Transitions (Fanny)	07/06/2019	170	oui	oui
Sarah	Bénévole et porteuse d'initiative	AUPAS	23/09/2019	100	oui	oui
Sophie	Bénévole	Vrac Collectif des Vaulx Long Terre Collectif du Petit Bois Bricologis	23/10/2019	110	oui	oui
Dalila	Bénévole et porteuse d'initiative	Bricologis Santé Commune	29/10/2019	85	oui	oui
Maud	Bénévole		29/10/2019	50	oui	oui
Madeleine	Bénévole	Collectif du Petit Bois Bricologis Fitranature Collectif des Vaulx Long Terre Le cœur du Mas Cuisine Vrac	12/11/2019	160	oui	oui
Lina	Bénévole	Collectif du Petit Bois Bricologis Fitranature Collectif des Vaulx Long Terre Le cœur du Mas Cuisine	17/01/2020	140	oui	oui
Chirine	Bénévole	Anciela	22/06/2020	90	oui	oui
Justine	Bénévole		22/06/2020	70	oui	oui
Kimberley	Bénévole	Anciela Singa Lyon Solidarité Afrique	08/07/2020	60	oui	oui
Dalila	Bénévole et porteuse d'initiative	Bricologis Santé Commune	14/04/2021	60	non	non

2.3.2. Tableau des observations réalisées

Le tableau ci-dessous ne comprend pas l'ensemble des discussions informelles et observations en continu qui ont marqué les journées passées dans la MPA sans qu'aucune activité particulière n'ait été programmée. Les observations durant l'enquête mobilisatrice sont présentées en 2.3.3.

Événement	Organisation	Description	Lieu	Date	Posture d'observation	Prise de notes
Form'action Alimentation écologique	Anciela et Formes et Saveurs	Formation aux usager-ères du service retraite sur l'alimentation écologique donnée par la coordinatrice de la MPA.	Centre d'activités des retraités	12/10/2018	Observatrice	<i>In situ</i>
Ciné dé clic	Anciela	Projection d'un documentaire sur les déchets électroniques.	MPA	04/12/2018	Participante	<i>In situ</i>
Atelier récup	AUPAS	Atelier hebdomadaire de revalorisation des déchets.	MPA	19/03/2019	Participante	<i>A posteriori</i>
Entretien du composteur de quartier	Vaulx Longs Terre	Aération du bac d'apport et tri des déchets non compostables.	Noirettes	19/03/2019	Participante	<i>A posteriori</i>
Réunion interne MPA	Anciela	Réunion avec les bénévoles, bilan des derniers ateliers et préparation du festival	MPA	19/03/2019	Participante	<i>In situ</i>
Atelier couture	Nadira	Atelier hebdomadaire d'apprentissage de la couture à partir de tissus de seconde main.	MPA	26/03/2019	Participante	<i>A posteriori</i>
Rendez-vous partenarial	Anciela & AFEV	Rencontre entre la coordinatrice de la MPA, la salariée responsable du programme Kaps de l'AFEV à Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, une volontaire en service civique et une kapseuse.	MPA	26/03/2019	Observatrice	<i>In situ</i>
Réunion interne MPA	Anciela	Réunion avec les bénévoles, préparation du festival	MPA	11/04/2019	Participante	<i>In situ</i>
Affichage en vue du festival	Anciela	Avec une volontaire en service civique de la MPA, dans les lieux partenaires. Suivi d'un déjeuner à la MPA avec deux bénévoles.	Vaulx	16/04/2019	Participante	<i>A posteriori</i>
Form'action	Anciela	Formation donnée par	Vaulx Sud	16/04/2019	Observatrice	<i>In situ</i>

Boîtes à partage		la coordinatrice à l'espace Carmagnole auprès de conseillers de quartier désireux de monter une boîte à partage.				
Flying en vue du festival	Anciela	Distribution de flyers au marché de la place Guy Môquet, interrompue par l'annonce d'un drame survenu aux Noirettes la veille.	Place Guy Môquet Vaulx	17/04/2019	Participante	<i>A posteriori</i>
Printemps des Verchères	Dynacité	Fête de quartier organisée par la Ville et les bailleurs sociaux dans le quartier des Verchères.	Promenade Lénine, Vaulx	17/04/2019	Observatrice	<i>A posteriori</i>
Distribution de Vrac	Vrac	Distribution des produits en vrac aux abonné-es, moment d'échanges informels sur le drame de la veille.	MPA	17/04/2019	Observatrice	<i>A posteriori</i>
Réunion de préparation du festival du logement social	Bricologis	Réunion organisée par EMH et Bricologis avec les partenaires intervenant lors du festival du logement social. Je représente la MPA	Bricologis	14/05/2019	Participante	<i>In situ</i>
Réunion de préparation de l'enquête mobilisatrice	Anciela	Réunion dans les locaux d'Anciela à Lyon avec la coordinatrice salariée, une bénévole lyonnaise et une volontaire en service civique.	Anciela	04/06/2019	Participante	<i>In situ</i>
Festival du logement social	EMH	Festival organisé par EMH au Grand Bois et aux Noirettes.	Grand Bois	06/06/2019 & 07/06/2019	Participante	<i>A posteriori</i>
Réunion interne MPA	Anciela	Réunion avec les bénévoles, décision de reporter le festival, préparation de la journée Portes ouvertes.	MPA	11/06/2019	Participante	<i>In situ</i>
Réunion interne MPA	Anciela	Réunion avec les bénévoles, préparation du festival.	MPA	24/09/2019	Participante	<i>In situ</i>
Festival pour Agir	Anciela	Événement en plein air de valorisation des initiatives citoyennes vaudaises.	Noirettes	04/10/2019	Participante	<i>A posteriori</i>
Réunion interne MPA	Anciela	Réunion avec les bénévoles, bilan du festival.	MPA	22/10/2019	Participante	<i>In situ</i>
Rendez-vous Pépinière	Anciela	Accompagnement d'Imane.	Lyon	11/11/2019	Participante	<i>In situ</i>

Atelier couture	Amira	Atelier hebdomadaire d'apprentissage de la couture à partir de tissus de seconde main.	MPA	12/11/2019	Participante	<i>A posteriori</i>
Rendez-vous Pépinière	Anciela	Accompagnement de Yousra.	MPA	14/01/2020	Participante	<i>In situ</i>
Rendez-vous Pépinière	Anciela	Accompagnement de Sarah.	MPA	14/01/2020	Participante	<i>In situ</i>
Réunion interne MPA	Anciela	Deux réunions avec les bénévoles pour programmer les actions de la MPA en 2020.	MPA	28/01/2020	Participante	<i>In situ</i>
Atelier tricot	Monique & Myriam	Atelier hebdomadaire d'apprentissage du tricot. Longue discussion informelle avec Nina. En parallèle, permanence d'écrivain public tenue par Odile.	MPA	30/01/2020	Participante	<i>A posteriori</i>
Atelier PRU	GPV	Atelier de concertation en vue d'une réunion publique sur le PRU. Je représente la MPA.	Espace frachon	30/01/2020	Observatrice	<i>In situ</i>
Réunion interne MPA	Anciela	Réunion avec les bénévoles, programmation des actions relatives à la nature. Balade urbaine de repérage des lieux de nature.	MPA	18/02/2020	Participante	<i>In situ</i>
Réunion interne MPA	Anciela	Réunion avec les bénévoles, organisation de la gratifieria.	MPA	21/02/2020	Participante	<i>In situ</i>
Rendez-vous Pépinière	Anciela	Accompagnement de Sarah.	Locaux d'Anciela	21/02/2020	Participante	<i>In situ</i>
CA	Anciela	Discussion autour de la situation financière de la MPA.	Lyon	11/03/2020	Participante	<i>In situ</i>
Rendez-vous partenarial	Anciela & Filap	Rencontre entre la coordinatrice salariée et deux porteur-ses d'initiative.	visio	19/05/2020	Participante	<i>In situ</i>
Journée au parc de Miribel Jonage	Dalila	Cueillette avec Dalila.	Parc de Miribel Jonage	23/06/2020	Participante	<i>A posteriori</i>
AG d'Anciela	Anciela	-	MDE	24/06/2020	Participante	<i>In situ</i>
Tours des jardins		Visite des jardins familiaux de la Thibaude, du Petit Bois, des Croqueurs de pommes, du jardin des bargeots.		25/06/2020	Participante	<i>A posteriori</i>
Journée Portes Ouvertes	Anciela	-	MPA	19/09/2020	Participante	<i>A posteriori</i>

Rendez-vous Pépinière	Anciela	Accompagnement de Sarah.	Locaux d'Anciela	24/09/2020	Participante	<i>In situ</i>
CA	Anciela	Discussion autour du retrait d'Anciela de la MPA.	Lyon	10/12/2020	Participante	<i>In situ</i>
Réunion interne Anciola	Anciela	Réunion dédiée à la stratégie de territorialisation d'Anciola.	Locaux d'Anciola	14/01/2021	Participante	<i>In situ</i>
Réunion interne Anciola	Anciela	Réunion dédiée à la stratégie de territorialisation d'Anciola.	Locaux d'Anciola	04/03/2021	Participante	<i>In situ</i>
CA	Anciela	Discussion autour de la stratégie de territorialisation.	Locaux d'Anciola	15/12/2021	Participante	<i>In situ</i>

2.3.3. L'enquête mobilisatrice

J'ai participé à cinq sessions de l'enquête mobilisatrice, précédées d'une réunion d'organisation (cf. 2.3.2). Dans le tableau ci-dessous, la « rencontre » signifie qu'il y a eu un échange avec la personne, suffisamment approfondi pour comprendre pourquoi les personnes n'étaient pas intéressées si c'était le cas. Les « personnes intéressées » sont celles, parmi les personnes rencontrées, qui se sont montrées motivées pour agir dans leur quartier ou pour participer aux actions de la MPA, qui ont transmis leurs coordonnées et avec qui des suites sont envisagées. Durant cette enquête en porte-à-porte, j'ai sonné à environ 150 portes, j'ai effectivement échangé avec 58 personnes, parmi lesquelles 27 se sont montrées intéressées et 31 ne se sont pas montrées intéressées.

Date	Résidences	Conditions de l'enquête	Nombre de rencontres	Nombre de personnes intéressées
11/06/2019	Noirettes 1, allée 1	Avec la coordinatrice salariée, dans l'après-midi.	12	7
18/06/2019	Noirettes 1, allées 3, 4, 5	Avec une bénévole le matin, avec Lucie l'après-midi	18	5
27/08/2019	Noirettes 1, allée 5, 6, 7	Avec Lucie, mais nous sonnons aux portes en autonomie. Dans l'après-midi.	11	3
28/08/2019	Noirettes 1, allée 8, 9	Avec une bénévole et Lucie. Dans l'après-midi.	11	7
24/09/2019	Grand Bois	Avec Lucie. Dans l'après-midi.	6	5

2.3.4. Grille d'entretien avec les coordinateur·rices d'Anciela

Les entretiens avec les deux coordinatrices salariées d'Anciela et le président de l'association avaient pour objectif de replacer la MPA dans un projet associatif plus général et de retracer les prémices de la démarche avant l'ouverture du lieu. Ces entretiens ont été complétés par de nombreuses discussions informelles, Fanny, Martin et Lucie étant également mes principaux hôtes durant mes séjours à Lyon.

Historique

Comment Anciela en est venue à intervenir aux Noirettes ?

Quel était l'objectif des démarches territoriales ?

Quel était l'objectif de la démarche aux Noirettes ? Qu'est-ce que la démarche aux Noirettes avait de spécifique par rapport aux autres démarches territoriales ?

Comment le projet politique d'Anciela se déclinait-il à l'échelle d'un territoire particulier ? Quelles adaptations cela supposait ?

Pourquoi à Vaulx ? D'autres opportunités ailleurs ?

Était-ce la première fois qu'Anciela intervenait en quartier populaire ? Est-ce que vous y alliez avec cette catégorie de quartier populaire en tête, en vous disant que vous interveniez dans un territoire particulier ? Si oui, quelles conséquences ça avait dans votre manière de penser la démarche ?

Quels objectifs de l'enquête mobilisatrice de 2015 pour EMH ? Quels objectifs pour Anciela ?

Est-ce que vous pouvez me raconter quelques rencontres qui vont ont marquées durant l'enquête en porte-à-porte ? Est-ce qu'il y a eu des initiatives accompagnées issues de ces rencontres ?

Comment est venue l'idée d'organiser un festival ? Comment ça s'est passé ? Quelles étaient les activités proposées ? Quels étaient les acteurs présents ? Quelles difficultés ?

Lancement de la MPA

Comment est venue l'idée d'ouvrir un lieu pérenne sur le quartier ? Était-ce une proposition du bailleur ou une volonté d'Anciela ? Quels objectifs au départ ?

Quelles complémentarités avec les autres démarches d'Anciela à ce moment-là ? Est-ce que l'idée au départ était de se concentrer sur les initiatives de quartier, au sens de la démarche « Agir dans mon quartier » d'Anciela ? Est-ce qu'il y avait dès le début l'idée d'accompagner des initiatives, comme une déclinaison locale de la Pépinière d'initiatives citoyennes ?

Comment la MPA a-t-elle été financée ? Quelle était la part de la subvention obtenue dans le cadre du label « Fabriques d'initiative citoyenne » ? Qu'est-ce que cette subvention finançait ? Quel était le modèle économique envisagé à ce moment-là pour la MPA ?

Comment ces locaux ont-ils été trouvés ? Qu'est-ce qu'il y avait avant ? Le bailleur avait-il d'autres projets pour ces locaux ?

Comment avez-vous été en contact avec EMH ? Avez-vous des liens avec d'autres bailleurs sur Vaulx ?

Avez-vous reçu le soutien de la Ville ? Êtes-vous en lien avec les élus ? les services ?

Qui sont vos interlocuteurs au GPV ? Recevez-vous des financements politique de la ville pour la MPA ?

Quelles sont vos relations avec les autres associations vaudaises ? Ces relations ont-elles évolué ?

Comment avez-vous été accueillis au moment des premières interventions dans le quartier ? Avez-vous mené des projets ensemble ?

Fonctionnement général de la MPA

Quelles sont les thématiques investies dans la programmation du lieu ? Comment cette programmation est-elle établie ?

Quels intervenants ? S'agit-il d'intervenants ancrés sur le quartier ou à Vaulx ou d'intervenants extérieurs ?

Quels sont les formats des événements programmés ?

Combien d'initiatives accompagnées ? Lucie accompagne toutes les initiatives vaudaises ?

Quels types d'initiatives ? Y a-t-il une spécificité des initiatives accompagnées à la MPA par rapport aux initiatives accompagnées à Lyon ?

Les porteurs d'initiative venus via la MPA participent-ils aux activités pépinière d'Anciela à Lyon ?

Qui sont les porteurs, comment arrivent-ils jusqu'à la MPA ?

Quelles relations avec les autres acteurs de l'accompagnement à Vaulx, en particulier les acteurs de l'accompagnement à l'emploi ou à la création d'entreprise ?

Y'a-t-il des difficultés particulières auxquelles font face certaines initiatives en quartiers populaires ?

Si on compare avec des initiatives similaires accompagnées par Anciela en centre-ville ?

Quelles sont les initiatives qui bénéficient d'un accès régulier ou ponctuel aux salles de la MPA ?

Qu'est-ce qui différencie la MPA d'un tiers-lieu ?

Comment devient-on bénévole de la MPA ?

Parmi les bénévoles qui n'habitent pas Vaulx-en-Velin, qu'est-ce qui les amènent à la MPA, qu'est-ce qui les motive dans la démarche ? Engagés sur d'autres actions à Anciela ?

Les bénévoles habitantes de Vaulx et alentours se considèrent-elles comme bénévoles MPA ou Anciela ? Est-ce qu'elles viennent pour des actions à Lyon ? Est-ce que c'est un objectif qu'elles viennent ? Pourquoi, pour quels événements ? Quels sont les freins ?

Rapport à l'écologie

C'est quoi l'écologie pour vous ? Quelle est l'écologie pour laquelle Anciela se bat ?

Qu'est-ce qui relève de l'écologie ? Est-ce qu'il y a des choses qui n'en relèvent pas ?

Est-ce que cette compréhension de l'écologie se manifeste de façon particulière à la MPA ? Est-ce que la dimension concrète de l'écologie est particulièrement mise en valeur à la MPA ?

Qu'est-ce que vous pensez de l'expression « écologie populaire » ? L'écologie doit-elle prendre des formes spécifiques en quartiers populaires / pour s'adresser aux classes populaires ?

Avez-vous le sentiment que cette compréhension de l'écologie est partagée par les bénévoles de la MPA ? par les initiatives accompagnées ? Est-ce qu'il y a besoin qu'elle soit partagée ? En ce qui concerne les ateliers couture/tricot/récup', est-ce qu'ils vous paraissent identifiés comme des ateliers à vocation écologique par leurs organisatrices ? Est-ce que vous les envisagez comme des initiatives écologiques ?

Quels sont les autres acteurs de l'écologie à Vaulx ? Ceux qui se revendiquent comme tels et ceux que vous identifiez comme tels ? Quelles sont leurs actions ? En quoi leur approche de l'écologie se différencie-t-elle de la vôtre ? En quoi s'en rapproche-t-elle ?

Rapport au quartier

C'est quoi un quartier populaire pour toi ? Qu'est-ce qu'il y a de commun entre les « quartiers » en France ?

Qu'est-ce qui te relie aux quartiers populaires ? Quelle expérience tu en as ?

Qu'est-ce qui différencie les Noirettes d'autres quartiers ? en général, à Vaulx ?

Est-ce qu'Aniela est intervenue dans d'autres quartiers populaires avant les Noirettes ?

Est-ce que ça a du sens pour vous de mener une action spécifique en quartier populaire ? Que pensez-vous de l'action de la politique de la ville ?

À quelles échelles se situent les actions de la MPA ? Est-ce que Anciela et la MPA agissent à des échelles différentes ?

2.3.5. Grille d'entretien avec les bénévoles

Cette grille d'entretien destinée aux bénévoles de la MPA a été affinée pour chacune d'elles par des questions spécifiques relatives aux autres collectifs dans lesquels elles étaient investies afin de nourrir l'enquête élargie.

Implication dans la MPA

Depuis combien de temps es-tu investie à la MPA ?

Comment as-tu connu la MPA ? Est-ce que tu connaissais/avais entendu parler d'Anciela avant ?

Qu'est-ce qui t'a donné envie de t'y impliquer ?

Quels seraient pour toi les objectifs / la vocation de la MPA ? À quoi sert la MPA pour toi ? Qu'est-ce qui distingue la MPA d'un centre social ?

En quoi consiste concrètement ton engagement au sein de la MPA ? Qu'est-ce que ça implique ?

Peux-tu me retracer les différentes activités organisées par la MPA auxquelles tu as participé depuis que tu y es impliquée ?

Est-ce que tu dirais que par la MPA, tu es aussi bénévole d'Anciela ? Est-ce que tu t'es déjà rendue à un événement ou une réunion d'Anciela à Lyon ? Pourquoi ? Si oui, comment ça s'est passé ?

Qu'est-ce que tu aimerais que la MPA devienne ? Comment tu vois la MPA dans quelques années ?

Parcours d'engagement

Fais-tu partie d'autres collectifs/associations ?

Pour chacune :

Depuis quand en fais-tu partie ?

Le collectif existe depuis quand ?

Où est-ce que ce collectif est actif ? À Vaulx, aux Noirettes, dans la région lyonnaise, à l'échelle nationale ?

Quels sont les objectifs de ce collectif ? Pourquoi a-t-il été créé ?

Quelles sont les activités de ce collectif ?

Quel est ton rôle au sein du collectif ? En quoi consiste concrètement ton engagement ?

Qu'est-ce qui t'a motivée ?

Étais-tu engagée dans d'autres associations/collectifs avant ? Lesquels ?

Rapport au quartier/à la ville

Où habites-tu ? dans quel quartier de Vaulx ? en appartement ou en maison ? en logement social ?

Depuis quand y habites-tu ? Tu habitais où avant ? Qu'est-ce qui t'a amené à emménager ici ?

Comment tu décrirais les Noirettes ? Vaulx en général ?

Quand tu parles du « quartier », ça renvoie à quoi pour toi ?

C'est quoi un quartier populaire pour toi ?

Qu'est-ce qui distingue les Noirettes d'autres quartiers de Vaulx ? Qu'est-ce qui distingue Vaulx d'autres villes de la banlieue lyonnaise ? de Lyon ?

Qu'est-ce qui a changé aux Noirettes et à Vaulx ces dernières années/décennies ? Comment expliques-tu ces évolutions ?

Rapport à l'écologie

Est-ce que tu considères que tu agis pour une société écologique quand tu t'engages à la MPA ?

Ça renvoie à quoi l'écologie pour toi ? Qu'est-ce qui en fait partie et qu'est-ce qui n'en fait pas partie ?

Est-ce que tu dirais que tes autres engagements ont une dimension écologique ? Est-ce que tu es impliquée par ailleurs dans d'autres initiatives autour de ces enjeux-là ? Est-ce que tu as suivi d'autres mobilisations en lien avec l'écologie, l'environnement dans la région ?

Est-ce qu'il y a eu d'autres initiatives autour des questions écologiques aux Noirettes ? À Vaulx ? Est-ce que tu dirais que c'est quelque chose qui manquait dans le quartier ?

D'où te vient cet intérêt pour les questions écologiques ? Est-ce que c'est quelque chose que tes parents t'ont transmis ? Est-ce que ça a un lien avec la spiritualité pour toi ?

Est-ce que c'est quelque chose qui influence ta façon de consommer, de vivre ?

3. L'ethnographie visuelle au vide-greniers

Le « projet photo » a commencé en décembre 2019 par une première visite du photographe Jean Larive au vide-greniers. Ont suivi six séances de prise d'images et de portraits et une journée de vernissage de l'exposition qui en est issue.

3.1. Réponse à l'appel à projets du fond de mobilisation de connaissances de Tryspaces

Le « projet photo » a été rendu possible par le soutien financier de l'Institut national de la recherche scientifique à Montréal dans le cadre du programme de recherche international Tryspaces (cf. Chapitre 3, 1.3). Je reproduis ici la réponse à l'appel à projet du fond de mobilisation de connaissance de mai 2019 qui a permis d'obtenir ce financement.

Titre du projet : Mission photographique et sonore autour des objets donnés et vendus au vide-greniers de la Régie de quartiers de Saint-Denis (quartier Floréal-Saussaie-Courtilles).

Nom de la demandeuse : Léa Billen, étudiante (doctorat)

Ville où se déroule les activités : Saint-Denis

English Summary

I am applying for the Tryspaces knowledge mobilization fund to finance a photographic and sound project (multimedia production) that is part of my thesis on ecological mobilizations in French

neighborhoods supervised by Marie-Hélène Bacqué. This project aims at documenting the life courses of the inhabitants of the Floréal-Saussaie-Courtilles district in Saint-Denis through their use of objects exchanged at the “vide-grenier” (garage sale) of the Saint-Denis “Régie de quartier” (neighbourhood development commity). This project contributes to the research themes of the Tryspaces project as it aims at understanding how intergenerational sociability generated by the exchange of highly symbolic objects can create a public space out of a garage sale. Through photography and sound, the results of this research can be disseminated to the different members of the Tryspaces project: researchers, students, young people involved in the project.

Description du projet

Ce projet s’inscrit dans le cadre d’une thèse dirigée par Marie-Hélène Bacqué et Nathalie Blanc sur les mobilisations écologiques en quartiers populaires. Cette recherche vise à comprendre comment les mobilisations écologiques transforment et produisent les espaces publics urbains en quartiers populaires dans trois quartiers français. Elle est née de ma participation au projet POP-PART sur les reconfigurations des quartiers populaires au prisme de la jeunesse, au titre duquel je m’implique depuis février 2018 dans l’Alliance étudiante Tryspaces Paris.

Le quartier Floréal-Saussaie-Courtille à Saint-Denis est l’un de mes terrains d’enquête, centré autour des activités de la Régie de quartiers de Saint-Denis. Cette structure a pour objectif l’amélioration du cadre de vie des quartiers au travers des missions d’insertion professionnelle (collecte et gestion des déchets, nettoyage et entretien des parties communes du patrimoine des partenaires publics, prestations multi-services, etc.) et des activités d’animation créatrices de lien social (vide-greniers permanent, jardinage, atelier cuisine, etc.). Le vide-greniers, situé au cœur du quartier Floréal, est un local où les habitant-es du quartier peuvent venir déposer tout objet (vêtements, vaisselle, meubles, appareils électro-ménager, jouets, etc.) dont ils-elles souhaitent faire don à la Régie. Après entretien et petites réparations, la Régie les remet en vente à petits prix au sein du vide-greniers à destination des habitant-es du quartier. Le vide-greniers est en partie géré par des bénévoles de la Régie, qui reçoivent le soutien de salarié-es en insertion, pour la plupart de jeunes habitant-es de Saint-Denis. Il est fréquenté notamment par les femmes du quartier qui y viennent accompagnées de leurs enfants ainsi que par des personnes âgées isolées qui y voient un lieu de sociabilité. Le vide-greniers est ainsi un lieu de rencontre intergénérationnelle entre jeunes en insertion professionnelle, enfants, « mamans » et « ancien-nes » du quartier.

Dans le cadre de ma thèse, je suis les activités de la Régie de quartiers de Saint-Denis et je m’intéresse particulièrement au vide-greniers à trois titres :

- Il s'agit d'un lieu de revalorisation d'objets usagés et de lutte contre le gaspillage qui peut être assimilé à une « ressourcerie » (revente d'objets récupérés aux encombrants, envois massifs d'objets au pays, réparation d'objets cassés, etc.) ;
- Il s'agit d'un lieu de convivialité et d'interconnaissance intergénérationnelle entre habitant-es du quartier (café, partage de bons plans, discussions autour de l'actualité, diffusion d'informations locales, etc.) À ce titre, je mobilise la notion d'espace public pour montrer, à la suite d'Antoine Fleury, comment un espace de statut privé (appartement au bailleur social, mis à disposition de la Régie) se constitue par ses fonctions comme un espace public central dans le quartier ;
- Il s'agit enfin d'un lieu de redistribution des richesses à des prix accessibles à destination d'un public paupérisé où s'inventent des formes d'échange à la marge du marché classique (adaptation des prix en fonction de la personne, pratique de la négociation, dons et trocs, etc.)

Ce projet de mission photographique et sonore vise à retracer les différentes vies qu'ont vécu les objets qui passent par le vide-greniers et à travers elles à saisir des bribes d'expériences vécues des personnes qui déposent ou recueillent ces objets. Les questions de recherche qui guideront cette mission photographique et sonore seront les suivantes :

- Combien de vies ces objets ont-ils vécu ? Le vide-greniers leur donne-t-il seulement une « deuxième vie » ?
- D'où viennent ces objets et où vont-ils ? Quels sont les usages qui en sont faits ?
- Qui fréquente le vide-greniers et pourquoi ? Qu'est-ce qui motive les dons et les achats ?
- Comment se construit la connaissance des objets et des personnes qui y sont associées ? Comment cette connaissance s'articule à des attachements interpersonnels et matériels ?

Le dispositif sera le suivant : un photographe et l'enquêtrice seront présent-es au vide-greniers de façon régulière pendant plusieurs mois les mercredi et/ou samedi après-midi. Pour chaque personne venue donner ou acheter un objet, un portrait-photo de la personne mettant en scène son utilisation de l'objet et une courte interview audio seront réalisés.

La personne sera ensuite invitée à revenir la semaine suivante au vide-greniers pour récupérer sa photo développée. S'il s'agit d'un-e receveur-se, une nouvelle interview audio pourra être réalisée pour avoir des nouvelles de l'objet : « Qu'avez-vous fait de cet objet ? Où l'avez-vous rangé ? Est-ce que vous l'utilisez ? ».

Le photographe impliqué sur ce projet, Jean Larive ([Agence Myop](#)), a l'habitude des coopérations avec le monde de la recherche, et notamment avec des géographes. Nous avons d'ores et déjà travaillé ensemble dans la « jungle » de Calais en 2015-2016 autour de projets de cartographie et de photographie sur les itinéraires des personnes habitant le bidonville.

Le dispositif artistique envisagé pour ce projet s'inspirera des « portraits africains » de Malick Sidibé. Un « studio » sera confectionné à l'aide de tapis et tentures trouvés dans le vide-greniers. Si la personne n'est pas à l'aise avec la photo, il est envisagé de centrer l'objectif sur l'objet, en ne laissant visibles que les mains ou une autre partie du corps de la personne, ou de prendre la personne de dos, ou seulement son ombre... Le temps de présence sur le terrain relativement long permettra également de proposer à la personne de revenir une autre fois se faire photographier pour lui laisser le temps de se préparer, de s'habiller pour la circonstance, etc.

Sera ainsi réalisée une douzaine de parcours d'objets qui donnera lieu à une exposition-photo qui pourra être diffusée dans différents contextes :

- *dans le quartier Floréal (au vide-greniers ou à la Régie) à destination des habitant-es du quartier, des agent-es en insertion et des permanent-es de la Régie ;*
- *à l'Université Paris Nanterre à destination des chercheur-se-s, doctorant-es et étudiant-es de Nanterre ;*
- *lors d'un séminaire sur la recherche-action organisé par l'Alliance étudiante Tryspaces Paris dont je fais partie à destination des chercheur-se-s, étudiant-es, partenaires et jeunes recruté-es sur les projets Tryspaces et POP-PART en Ile-de-France. Ce séminaire vise d'une part à partager les résultats des projets menés par les membres de l'Alliance étudiante Tryspaces Paris avec l'équipe de recherche et d'autre part à proposer un moment de réflexivité sur les fondements et les effets de la recherche-action.*
- *Par ailleurs, avec l'accord des personnes concernées et du photographe, certaines interviews sonores pourront être diffusées sur la chaîne Youtube Tryspaces assorties des photos correspondantes.*

Calendrier

<i>Mai-juin 2019</i>	<i>Construction du projet ; recherche de financements</i>
<i>Juin-Octobre 2019</i>	<i>Communication autour du projet au vide-greniers ; familiarisation de l'enquêtrice et du photographe auprès du public du vide-greniers</i>
<i>Novembre-Janvier 2019</i>	<i>Mission photographique et sonore</i>
<i>Février 2019</i>	<i>Exposition-photo, valorisation</i>

Budget

CHARGES				DEPENSES	
<i>Dépenses</i>	<i>Nombre d'unité</i>	<i>Prix unitaire (\$)</i>	<i>Total (\$)</i>	<i>Financier</i>	<i>Montant (\$)</i>
<i>Mission photographique et sonore</i>					
<i>Photos développées</i>	30	1	30	<i>Régie de quartier de Saint-Denis</i>	780
<i>Cachet photographe</i>	<i>6 après-midis sur place + temps de post-production = 50h</i>	80	4000	<i>Bourse de recherche Tryspaces</i>	3700
<i>Exposition photo</i>				<i>Ville de Saint-Denis</i>	750
<i>Panneaux photo 40x30, 2mm</i>	12	45	540		
<i>Panneaux explicatifs 40x30, 2 mm</i>	12	9	108		
<i>Flyers</i>	250	-	49		
<i>Affiches</i>	100	-	53		
<i>Collation</i>	-	-	150		
<i>Livret</i>					
<i>Impression livrets</i>	10	30	300		
TOTAL charges			5230	Total produits	5230

3.2. Tableau des interviews réalisées

26 interviews ont été réalisées dont une n'a pas donné lieu à un portrait. Les mots-clés indiqués dans la dernière colonne correspondent à un codage à partir de la réponse de la personne à la question « qu'est-ce qui vous plait dans ce lieu ? ». Ils sont indiqués dans l'ordre d'importance que la personne leur attribuait. Les cases vides s'expliquent par le fait que la question n'a pas été posée à la personne concernée d'une manière comparable aux autres (notamment lorsque la question des motivations avait été abordée lors d'un entretien plus long).

Prénom	Âge	Origine	Lieu de résidence et ancienneté	Profession	Objet	Don ou achat ?	Fréquence de visite au vide-greniers	Motivations
Christine	62	France	FSC - 30	Retraitée ; Femme de ménage	Table	Achat	hebdomadaire	-
Ahmed	50	Comores	FSC - 20	Agent Régie	Poster	Don	hebdomadaire	-
Rosario	70	Espagne	-	Retraitée	Chaise d'enfant	Les deux	hebdomadaire	Lien social ; Qualité ; Entraide
Aida	25	Côte d'Ivoire	-	Agente Régie	Assiettes	Achat	mensuelle	Quantité et diversité
Alya	33	Algérie	FSC - 4	Femme au foyer	Vêtements	Achat	hebdomadaire	Prix ; Proximité ; Lien social
Fatou	52	Sénégal	FSC - 25	Agente Régie	Vêtements	Achat	hebdomadaire	Prix ; Qualité ; Lien social
Aimée	50	Cameroun	Saint-Ouen - 21	Aide-soignante ; commerçante	Sac	Achat	hebdomadaire	Prix ; Qualité ; Entraide
Nadia	51	Maroc	FSC - 6	Infirmière	Peluche	Don	hebdomadaire	Lien social ; Entraide ; Quantité et diversité
Rachel	52	France	FSC - 23	Costumière ; Aide-soignante	Tamis	Achat	ponctuelle	Attachement aux objets ; Entraide
Besma	60	Mali	FSC - 23	Femme de ménage	Moustiquaire	Achat	hebdomadaire	Lien social ; Prix
Paul	31	Mayotte	FSC - 0	Ouvrier du bâtiment	Cravate	Achat	hebdomadaire	Prix ; Entraide
Carole	60	France	FSC - 60	Commerçante ; Arrêt maladie	Livres	Les deux	hebdomadaire	Lien social ; Prix ; Réemploi
Julia	26	France	FSC - 21	Éducatrice	Jeux de société	Achat	mensuelle	Proximité ; Prix ; Attachement aux objets
Anne-Lise	29	France	Paris	Chargée de mission	Libres	Achat	ponctuelle	Prix ; Quantité
Pedro	36	Cap Vert	FSC -10	Agent de mairie	Parc pour enfant	Achat	hebdomadaire	Lien social ; Prix
Nora	47	Algérie	Montmagny	Agente de mairie	Rideaux	Achat	ponctuelle	Qualité
Camille	17	France	FSC - 0	Formation secrétariat médical	Pot de bébé	Achat	ponctuelle	Proximité ; Prix ; Réemploi
André	75	France	Lamaze - 25	Retraité ; Reporter	Plateau	Don	mensuelle	Proximité ; Attachement aux objets
Aurélie	34	France	FSC - 5	Auxiliaire de vie	Bibelot	Achat	hebdomadaire	Lien social ; Entraide ; Réemploi

Monique	65	France	FSC - 40	Retraitée ; Assistante commerciale	Vide-poches	Achat	hebdomadaire	Lien social ; Réemploi
Josiane	62	France	FSC - 40	Retraitée ; animatrice	Vaisselle	Don	mensuelle	Attachement aux objets
Chantal	75	France	FSC - 40	Retraitée ; Urbaniste	Code du travail	Achat	hebdomadaire	-
Claude	80	France	-	Retraité ; Boulangier	Bibelot	Achat	hebdomadaire	Attachement aux objets ; Lien social
Bachir	58	-	Aubervilliers - 11	Ripeur	Chemise	Achat	hebdomadaire	Qualité ; Prix ; Lien social
Véronique	60	France	FSC - 33	Employée de bureau	Bureau	Achat	hebdomadaire	Entraide ; Réemploi
Fériel	50	Tunisie	FSC - 23	Serveuse ; femme de chambre ; hôtesse d'accueil	Bibelot	Achat	hebdomadaire	Prix ; Attachement aux objets

3.3. Grille des interviews avec les visiteurs

Pour un-e donateur-trice : D'où vient cet objet ? À quoi servait-il ? Pourquoi le donner ? Est-ce que vous y êtes attaché-e ? À qui aimeriez-vous qu'il revienne ?

Pour un-e receveur-se : Pourquoi achetez-vous cet objet ? Qu'est-ce qui vous plaît dans cet objet ? Est-ce que vous en avez besoin ? Qu'allez-vous en faire ? Ça fait longtemps que vous cherchez cela ?

Où habitez-vous ? Depuis quand ?

Pourquoi venez-vous au vide-greniers ? Pouvez-vous nous raconter ce qui s'y passe ? Est-ce que ce lieu est écologique pour vous ?

3.4. L'exposition photographique au vide-greniers

Après avoir été reportée deux fois du fait des conditions sanitaires, le vernissage de l'exposition photographique issue de ce projet s'est tenu le 25/09/2021 au vide-greniers. Elle a été précédée d'un travail de communication réalisé par la Régie sur les réseaux sociaux, par des invitations officielles aux partenaires institutionnels et associatifs et par une distribution de flyers au vide-greniers et dans les boîtes aux lettres des résidences du quartier. J'ai également rappelé toutes les personnes ayant participé au projet afin de les inviter à venir chercher les tirages individuels de leurs portraits. Un pot a été organisé en fin d'après-midi. Je présente ici le flyer de l'événement ainsi que quelques photos.



Au cœur du quartier Floréal-Saussaie-Courtilles, le vide-grenier est un lieu d'échanges et de rencontres entre habitants d'ici et d'ailleurs. Les objets qu'on y trouve, qu'on les apporte ou les emporte, racontent tous des histoires de vie. De décembre 2019 à juillet 2020, la géographe Léa Billen et le photographe Jean Larive ont recueilli sur place de nombreux témoignages et portraits de visiteuses, de visiteurs et de bénévoles. Cette exposition rend ainsi hommage à celles et ceux qui font vivre ce lieu.

Un projet réalisé avec le soutien du programme de recherches Tryspaces et de la Régie de quartiers de Saint-Denis.

Pour les photographies © Jean LARIVE / Myop - 2021
MERCI DE NE PAS JETER CE FLYER SUR LA VOIE PUBLIQUE

DES VIES DES OBJETS

Au vide-grenier,
3 rue Haydn,
93200 Saint-Denis

le 25 septembre 2021
de 14h00 à 19h00
(vernissage à 17h00)

entrée libre

contact : animateur-citoyen@rqstdenis.org

TRYSACES
La Régie

Figure 1 - Flyer de l'exposition photo, réalisé par Jean Larive



Photo 49 - L'exposition photo dans la pièce principale du vide-greniers, 25/09/2021, © Gilles Billen



Photo 50 - Une exposition photo en mosaïque, 25/09/2021, © Gilles Billen



Photo 51 - Pot et ouverture du vide-greniers pendant l'exposition photo, 25/09/2021, © Gilles Billen

4. L'enquête élargie

Si l'enquête ethnographique s'est concentrée sur les initiatives qui constituent les cas d'étude, elle a été complétée par une enquête auprès des partenaires institutionnels et associatifs de ces initiatives (cf. Chapitre 2, 1.3).

4.1. Tableaux des entretiens réalisés

L'enquête élargie comprend essentiellement des entretiens. En ce qui concerne le terrain dionysien, elle a également été nourrie par de nombreuses observations qui renseignent les activités de la Régie au-delà du vide-greniers. Pour les deux autres terrains, les observations réalisées s'intègrent dans l'enquête ethnographique et sont présentées en 2.2.2. et 2.3.2. Sauf demande ou autorisation expresse de la personne ou élu-es, les prénoms ont été modifiés et correspondent à ceux utilisés dans le texte (pour plus de précision sur l'anonymat, cf. Préalables, 2.)

4.1.1. À Saint-Denis

À Saint-Denis, l'enquête élargie a ciblé les organisations agissant sur les questions écologiques dans les quartiers Nord (Bicyclo la Maison du vélo avec le projet « vélos jeux d'eau » et les ateliers d'autoréparation de vélo ; les organisations composant la Ferme ouverte de Saint-Denis sur le site de la Fosse sablonnière) ainsi que les partenaires institutionnels de la Régie (Ville de Saint-Denis, Plaine Commune, bailleur social).

Nom	Organisation	Fonction au sein de l'organisation	Date de l'entretien	Durée de l'entretien (min)	Enregistré ?	Retranscrit ?
Jeanne	Maison du Vélo	Chargée de projet	04/04/19	60	non	Prise de notes
Maxime	Ville de Saint-Denis	Chargé de mission développement durable	14/08/19	135	oui	oui
Louise	Ferme urbaine	Adjointe d'exploitation	17/12/19	60	oui	oui
Magali Bardou	Plaine Commune	Chargée de mission Agenda 21	07/01/20	135	oui	oui
Salah Taïbi	Association Territoires	Fondateur et président	07/01/20	110	oui	oui
Cécile Ranguin	Ville de Saint-Denis	Maire adjointe	21/02/20	55	oui	oui
Patrick Vassalo	Ville de Saint-Denis	Maire adjoint	03/03/20	105	oui	oui
Camille	Maison du Vélo	Chargée de projet	08/05/20	60	non	Prise de notes
Clarisse	CDC Habitat	Responsable projets sociaux	11/06/20	85	oui	oui

L'enquête élargie inclut également des séances d'observation concernant d'autres activités de la Régie afin de replacer le vide-greniers dans le projet général de la structure.

Événement	Organisation	Lieu	Date	Posture d'observation	Prise de notes
Visite du marché de Saint-Denis	Accueil Banlieue	Marché de Saint-Denis	03/02/2019	Observatrice	<i>In situ et a posteriori</i>
Atelier cuisine	RQ	Neruda	26/02/2019	Participante	<i>A posteriori</i>
Encombrants	RQ	Quartiers nord	06/03/2019	Participante	<i>A posteriori</i>
Boitage pour l'atelier jardinage	RQ	FSC	20/03/2019	Participante	<i>A posteriori</i>
Anniversaire du centre social du 110 et Printemps de l'Oasis	Oasis et 110	Place du 8 Mai 1945	30/03/2019	Observatrice	<i>In situ et a posteriori</i>
Réunion de Bureau de la Régie	RQ	Saussaie	02/04/2019	Observatrice	<i>A posteriori</i>
Encombrants	RQ	Quartiers nord	03/04/2019	Participante	<i>A posteriori</i>
Atelier bien-être	RQ	Neruda	04/04/2019	Participante	<i>A posteriori</i>
Fête du printemps	Associations de FSC et Ville de Saint-Denis	FSC	10/04/2019	Observatrice	<i>A posteriori</i>
Fête des tulipes	Ville de Saint-Denis	Parc de la Légion d'honneur	21/04/2019	Observatrice	<i>In situ et a posteriori</i>
Atelier cuisine	RQ	Neruda	09/05/2019	Participante	<i>A posteriori</i>
Visite de la cuisine centrale de Saint-Denis	Cuisine centrale de Saint-Denis	Colonel Fabien	19/06/2019	Observatrice	<i>In situ</i>
Vélos jeux d'eau	Maison du Vélo et CDC Habitat	Floréal	14/08/2019	Observatrice	<i>A posteriori</i>
Atelier cuisine	RQ	Neruda	10/10/2019	Participante	<i>A posteriori</i>
Réunion de bilan du projet « vélos jeux d'eau »	Plaine Commune	Plaine Commune	30/10/2019	Observatrice	<i>In situ</i>
AG 2019 de la Régie	RQ	Saussaie	30/10/2019	Observatrice	<i>In situ</i>
Visite du site de l'association Territoires	Territoires	Fosse Sablonnière	07/01/2020	Observatrice	<i>A posteriori</i>
Nettoyage	RQ	FSC	17/05/2020	Participante	<i>A posteriori</i>
Portes ouvertes de la Ferme ouverte	Fermes de Gally et Parti poétique	Fosse Sablonnière	20/06/2020	Observatrice	<i>A posteriori</i>
Atelier cuisine	RQ	Neruda	28/08/2020	Participante	<i>A posteriori</i>
Rentrée de Floréal	Associations de FSC et Ville de Saint-Denis	FSC	05/09/2020	Observatrice	<i>A posteriori</i>
Rdv partenarial au Landy Sauvage	RQ	La Plaine	09/02/2021	Observatrice	<i>A posteriori</i>

4.1.2. À Angers

Le Banquet paysan est un événement partenarial, mobilisant un réseau d'associations investies sur les questions alimentaires et agricoles à l'échelle départementale : celles-ci ont donc été interrogées dans le cadre de l'enquête ethnographique. Les acteurs institutionnels ont été absents de l'organisation du Banquet, ce qui explique que peu d'entretiens aient été réalisés avec les élu-es, les technicien-nes ou les bailleurs sociaux angevin-es.

Nom	Organisation	Fonction au sein de l'organisation	Date de l'entretien	Durée de l'entretien (min)	Enregistré ?	Retranscrit ?
Isabelle Le Manio	Ville d'Angers	Maire adjointe	25/02/20	70	oui	oui
Baptiste	Libr'O Jardin	Fondateur et animateur social	11/05/2020	100	oui	oui

4.1.3. À Vaulx-en-Velin

Le tableau ci-dessous recense les entretiens réalisés avec les partenaires associatifs et institutionnels de la MPA qui ne sont pas investis au sein de la MPA elle-même. Les entretiens renseignant les activités des initiatives les plus proches de la MPA (collectif du Petit Bois, collectif des Vaulx Longs Terre, Fitranature, Aupas, etc.) sont présentés en 2.3.

Nom	Organisation	Fonction au sein de l'organisation	Date de l'entretien	Durée de l'entretien (min)	Enregistré ?	Retranscrit ?
Mickaël	Vrac	Chargé de projet	25/09/2019	70	oui	oui
Catherine	Ville de Vaulx	Directrice du service environnement	23/10/2019	50	oui	oui
Sami	Dynacité	Référent développement durable	13/01/2020	90	oui	oui
Anaïs	Bricologis	Co-fondatrice	13/01/2020	75	oui	oui
Samia	EMH	Chargée d'innovation sociale, secteurs Villeurbanne et Vaulx-en-Velin	13/01/2020	90	oui	oui
Alain Touleron	Ville de Vaulx	Ex-maire adjoint	15/01/2020	105	oui	oui
Caroline	Ville de Vaulx	Chargée de mission animation sociale du service environnement	15/01/2020	165	oui	oui
Coline	EMH	Ex-chargée de communication ;	16/01/2020	110	oui	oui

		ex-responsable innovation sociale				
Stéphane Gomez	Ville de Vaulx	Maire adjoint	16/01/2020	70	oui	oui
Mathieu Fischer	Ville de Vaulx	Maire adjoint	29/01/2020	60	oui	oui
Évelyne et Jacques	FILAP	Fondateur·rices	29/01/2020	120	oui	oui
Zoé	Métropole de Lyon	Chargée de mission développement durable « volet social »	16/04/2020	75	oui	oui
Claire	GPV	Directrice adjointe chargée du développement social	04/05/2020	100	oui	oui
Sofia	EMH	Gardiennne d'immeuble ; responsable de site	26/05/2020	100	oui	oui
Asna	Voisins Solidaires	Présidente	24/06/2020	100	oui	oui
Lucas	Ma Ville Verte	Animateur	30/07/2020	60	non	Prise de note
Boris Tavernier	Vrac	Fondateur et directeur	21/09/2020	60	oui	oui

4.2. Grille d'entretien avec les élu·es

À titre indicatif, je reproduis ici la grille utilisée lors de l'entretien avec Stéphane Gomez, adjoint à la maire délégué à la politique de la ville, à l'urbanisme, aux déplacements urbains, à l'économie et aux grandes écoles. Les entretiens avec les élu·es sur les autres terrains comprenaient les mêmes items, adaptés à la situation locale : un panorama des enjeux écologiques locaux et des priorités politiques de l'équipe municipale actuelle pour y faire face, la prise en charge de ces enjeux en quartiers populaires et l'articulation entre politiques environnementales et politique de la ville, la place des initiatives citoyennes dans la mise en œuvre de l'action publique et plus précisément celle des initiatives étudiées dans l'enquête ethnographique, la vision politique des élu·es sur l'écologie d'une part et les quartiers populaires d'autre part.

Politique de la ville et environnement

En quoi consiste votre délégation à la politique de la ville ?

Comment les questions environnementales sont-elles abordées par la politique de la ville ?

Depuis quand ?

Certaines questions environnementales se déclinent-elles de façon spécifique à Vaulx, par rapport à d'autres villes de la Métropole ?

Ces enjeux environnementaux identifiés à l'échelle de la ville se manifestent-ils de façon spécifique dans les quartiers populaires de Vaulx ?

Existe-t-il des situations d'inégalités environnementales identifiées ? Constituent-elles un champ d'action pour la politique de la ville ?

Le service de la politique de la ville est-il amené à être en lien avec le service environnement ?

Est-il arrivé que les priorités environnementales entrent en contradiction ou soient difficilement conciliables avec des priorités sociales ? Comment s'articulent urgence écologique et urgence sociale dans les politiques publiques à Vaulx ?

Comment les enjeux environnementaux peuvent-ils être intégrés dans les PRU ? Comment les questions environnementales sont-elles abordées par l'ANRU ?

Initiatives citoyennes dans les quartiers populaires

La Ville dispose-t-elle de dispositifs d'encouragement à l'initiative citoyenne dans les quartiers prioritaires ?

Quels sont les sujets saisis par les habitants et les associations des quartiers prioritaires dans leurs projets ?

Certains projets s'orientent-ils vers des questions environnementales ? Avez-vous en tête des exemples de projets portés dans des quartiers prioritaires avec une dimension écologique ?

Quelles sont les priorités définies par l'AAP du Contrat de ville pour sélectionner les porteurs de projets ?

Quelles sont les associations historiquement soutenues par la PV à Vaulx ?

La PV privilégie-t-elle des associations vaudaises ?

MPA

Comment s'est déroulée l'implantation de la MPA aux Noirettes ?

La Ville a-t-elle été associée au lancement de ce lieu ?

À quels besoins ce lieu répond-il d'après vous ?

La ville avait-elle envisagé d'autres formes de mise en valeur de ces locaux ?

Rapport à l'écologie

Quelle place tiennent les questions environnementales dans l'agenda politique à Vaulx ? Depuis quand ?

Quels sont les enjeux environnementaux identifiés comme prioritaires par la Ville actuellement ?

La préoccupation pour les questions environnementales date-elle de la dernière mandature ?

Qu'est-ce qu'un quartier écologique pour vous ?

D'après vous, est-ce qu'un quartier peut à la fois être un écoquartier et un quartier populaire ?

Rapport aux quartiers populaires

Qu'est-ce qui distingue le Mas d'autres quartiers de Vaulx ?

Qu'est-ce qui fait l'identité du Mas ?

Qu'est-ce qui distingue Vaulx d'autres villes de la banlieue lyonnaise ?

Quand on dit « quartier », ça s'arrête où ? ça renvoie à quoi ?

Comment vous décririez le Mas ? Vaulx en général ?

Qu'est-ce qu'un quartier populaire ? Le Mas est-il un quartier populaire d'après vous ?

Qu'est-ce qui a changé au Mas ces dernières années ? À Vaulx ?

4.3. Grille d'entretien avec les technicien·nes

À titre indicatif, je reproduis ici la grille utilisée lors de l'entretien avec Maxime, chargé de mission développement durable au pôle environnement de la Ville de Saint-Denis. Les entretiens avec les technicien·nes sur les autres terrains comprenaient les mêmes items, adaptés à la situation locale : un panorama de la manière dont la question écologique se décline localement et des politiques publiques environnementales à l'échelle des villes, les relations entre les services et les élus, la place des acteurs citoyens dans la mise en œuvre de l'action publique, les collaborations entre institution et associations, les spécificités des quartiers populaires en matière environnementale.

Les grands enjeux environnementaux à Saint-Denis

Quels sont les enjeux environnementaux identifiés comme prioritaires par la Ville de Saint-Denis actuellement ?

Certaines questions environnementales se déclinent-elles de façon spécifique à Saint-Denis, par rapport à la région parisienne, à Paris ou à d'autres villes du 93 ?

Le pôle Environnement et les politiques publiques environnementales à Saint-Denis

Comment fonctionne le pôle Environnement à la Ville de Saint-Denis ? Quelles questions prend-il en charge ? Quelles sont ses missions ? Depuis quand existe-il ?

De quoi t'occupes-tu personnellement ?

Comment se met en œuvre l'Agenda 21 à Saint-Denis ? Quels sont les services concernés (à part le pôle Environnement) ?

Quelle place tiennent les questions environnementales dans l'agenda politique à Saint-Denis ? Depuis quand ? (Qu'est-ce qui a par exemple déclenché l'engagement dans une démarche d'agenda 21 en 2013 ?)

Comment l'action du pôle Environnement s'articule-t-elle avec celle de Plaine Commune ? À quelles échelles intervenez-vous ?

Les relations avec les élu·es

Quel·les sont vos élu·es référent·es ? Quelles sont les questions qui ont-été mises à l'agenda politique récemment pour orienter l'action du pôle Environnement ?

La présence des élus EELV parmi la majorité a-t-elle contribué à mettre certaines questions écologiques à l'ordre du jour ou à leur donner une place plus importante ?

Le réseau d'acteurs citoyens sur les questions environnementales à Saint-Denis

Quelles sont les organisations de la société civile avec lesquelles vous travaillez le plus ? Où agissent-elles ? Sur quelles questions en particulier ? Quels sont leurs modes d'action ?

Existe-t-il un recensement/une cartographie de ces acteurs ?

Plus particulièrement : comment s'est constitué le collectif l'Oasis des Alternatives ? Quelles relations avez-vous avec ce collectif ?

Les relations entre institutions et acteurs de la société civile

Quelles relations entretenez-vous avec les organisations de la société civile ?

Le pôle Environnement porte-t-il des politiques d'encouragement aux initiatives citoyennes écologiques (appels à projet, subventions, accompagnement, etc.) ?

Dans quelle mesure les mobilisations citoyennes précèdent-elles les politiques publiques à St-Denis ?

Comment s'est fait le passage des unes aux autres ou leur articulation ? Peux-tu me donner quelques exemples ?

Inversement, certaines politiques publiques dionysiennes ont-elles suscité des initiatives citoyennes environnementales ?

Environnement et quartiers populaires à Saint-Denis

Les enjeux environnementaux identifiés à l'échelle de la ville se manifestent-ils de façon spécifique dans les quartiers populaires de Saint-Denis ?

Existe-t-il des situations d'inégalités environnementales identifiées ? Constituent-elles un champ d'action pour le pôle Environnement ?

Existe-t-il des politiques publiques environnementales ciblées sur certains quartiers ?

Le pôle Environnement est-il amené à être en lien avec la politique de la ville ?

Est-il arrivé que les priorités environnementales entrent en contradiction ou soient difficilement conciliables avec des priorités sociales ? Comment s'articulent urgence écologique et urgence sociale dans les politiques publiques à Saint-Denis ?

Parcours personnel

Quel a été ton parcours professionnel avant de travailler à la Ville de Saint-Denis ?
Qu'est-ce qui a suscité ton intérêt pour les questions écologiques ? À quoi renvoie l'écologie pour toi ?

Es-tu toi-même engagé dans des collectifs ou des associations environnementales, à Saint-Denis ou ailleurs ?

4.4. Grille d'entretien avec les bailleurs sociaux

À titre indicatif, je reproduis ici la grille utilisée lors de l'entretien avec Clarisse, responsable projets sociaux à CDC Habitat dont une partie du parc social se situe à Floréal. Les entretiens avec les agents des bailleurs sociaux sur les autres terrains comprenaient les mêmes items, adaptés à la situation locale : un cadrage sur le parc de logements du bailleur social concerné, les collaborations entre bailleur social et associations de quartier et les dispositifs de soutien à la participation des habitant·es mis en place par le bailleur, le rapport à l'écologie et aux quartiers populaires de la personne interrogée.

Poste et parcours personnel

Ça fait combien de temps que vous travaillez pour CDC ?

Sur quels quartiers ?

Est-ce que vous pouvez me raconter votre parcours ?

En quoi consiste votre métier ?

Qu'est-ce qui vous motive dans votre métier ?

CDC à Saint-Denis

Depuis combien de temps CDC est-il présent à Saint-Denis ? Combien de logements à Saint-Denis ?

Combien en tout ? Sur quels quartiers ?

Comment CDC envisage son rôle en tant que bailleur social dans ces quartiers ?

Relations aux associations et habitant·es

Quelles relations entretenez-vous avec les associations du quartier / de Saint-Denis ?

Des exemples de projets communs ? À quelles occasions les sollicitez-vous ?

Quels liens avec la Régie ?

Quelles sont vos relations avec les habitants ? Comment êtes-vous amenée à les connaître ?

Est-ce que vous avez observé une évolution dans cette relation depuis que vous êtes arrivée ?

Portez-vous des dispositifs d'encouragement aux initiatives citoyennes ? Des enveloppes dédiées ?

Existe-t-il des lieux pour se réunir mis à disposition par le bailleur ? Certains appartements peuvent-ils servir de locaux permanents à des associations ?

Projets développés par/avec CDC Habitat à FSC

Pouvez-vous me raconter les différents projets portés par CDC Habitat à FSC ?

Existe-t-il des initiatives habitantes portant sur l'écologie à FSC ? Lesquelles ?

Sur le cadre de vie en général ? Lesquelles ?

Avez-vous identifié des demandes venues des locataires sur des questions ayant trait à l'écologie ou au cadre de vie ?

Existe-t-il des projets portant sur la sensibilisation à l'environnement, le tri des déchets, des jardins de pied d'immeuble, des composteurs, etc. ?

Plus spécifiquement :

- sur Vélos en résidence et Vélos Jeux d'eau : comment est né le projet ? Qui en a été à l'initiative ? Comment CDC habitat a-t-il été amené à participer ? Comment ce projet a-t-il été financé ? Qu'est-ce que cela a apporté au quartier d'après vous ? Quelles suites CDC Habitat souhaiterait-il donner au projet ?
- sur le vide-greniers de la Régie : qu'est-ce qu'il y avait dans ce local avant ? Comment la Régie est-elle entrée en relation avec le bailleur pour monter le vide-greniers ? Pourquoi soutenir l'implantation d'un vide-greniers dans un quartier comme FSC ? Quel est l'objectif pour le bailleur ?

Relation à la Ville et Plaine Commune

Comment se répartissent les compétences de gestion urbaine entre la ville, Plaine Commune et CDC Habitat à FSC ?

Comment les initiatives de CDC sont-elles reçues par la Ville ? par Plaine Commune ?

Quelles ressources la Ville ou Plaine Commune sont-elles susceptibles d'apporter dans ce type de projets ? Quelles difficultés ou réticences possibles ?

Des projets menés en collaboration ville-EPT-bailleur ?

Représentation de l'écologie

CDC Habitat se définit-il comme un acteur de l'écologie dans les quartiers ?

Comment ça se manifeste ?

Quel pourrait être le rôle d'un bailleur social dans la transition écologique des quartiers ?

Qu'est-ce qu'un quartier écologique ?

Est-ce qu'un quartier peut à la fois être un écoquartier et un quartier populaire ?

Représentation des quartiers populaires

Qu'est-ce qui distingue FSC d'autres quartiers de Saint-Denis ou d'IDF où CDC Habitat est présent ?

Qu'est-ce qui fait l'identité du FSC d'après toi ?

Qu'est-ce qui distingue Saint-Denis d'autres villes de la banlieue parisienne ?

Quand on dit « quartier », ça s'arrête où ? ça renvoie à quoi ?

Comment tu décrirais FSC ?

Qu'est-ce qu'un quartier populaire ? FSC est-il un quartier populaire ?

Qu'est-ce qui a changé à FSC ces dernières années ? À Saint-Denis ? Comment tu expliquerais ces évolutions ?

Qu'est-ce qui pourrait être fait par CDC Habitat pour améliorer le quotidien des habitants de FSC ?

Comment tu vois FSC dans l'avenir ?

5. L'enquête confinée

L'enquête confinée s'est déroulée pendant le premier confinement de mars à mai 2020, à un moment où les déplacements pour réaliser entretiens et observations étaient très contraints et où les activités des organisations étudiées ont été fortement réduites. Elle a pris la forme d'entretiens téléphoniques relativement courts, que je n'ai pas enregistré car ils avaient en partie vocation à prendre des nouvelles des personnes de manière informelle.

5.1. Liste des entretiens réalisés

Nom	Organisation	Fonction au sein de l'organisation	Date de l'entretien
Claudie	Lamaze	Fondatrice	25/03/2020
Chantal	RQ	Présidente	26/03/2020
Madeleine	MPA	Bénévole	27/03/2020
Djamel	PSN 49	Fondateur	31/03/2020
Laetitia	PSN 49	Membre active	02/04/2020
Claude	Interassociation	Membre du bureau	04/04/2020
Sylvie	Interassociation	Membre du bureau	06/04/2020
Christine	RQ	Trésorière	09/04/2020
Zineb	RQ	Bénévole	09/04/2020
Cristina	RQ	Bénévole & Agente	11/04/2020
Dalila	MPA	Bénévole	11/04/2020
Dalila	MPA	Bénévole	13/04/2020
Claire	RQ	Agente	13/04/2020
Florence	Greenpeace	Membre active	15/04/2020
Mickaël	RQ	Agent	16/04/2020
Lucie	MPA	Coordinatrice	20/04/2020
Chantal	RQ	Présidente	22/04/2020
Sophie	MPA	Bénévole	23/04/2020
Nina	RQ	Permanente	24/04/2020
Madeleine	MPA	Bénévole	27/04/2020
Sylvie	Interassociation	Membre du bureau	01/05/2020
Sarah	MPA	Bénévole	04/05/2020
Rose	RQ	Agente	18/05/2020
Mathieu	RQ	Co-directeur	30/05/2020

5.2. Grille d'entretien téléphonique en période de confinement

Situation personnelle

Comment tu vis la situation ?

Es-tu confinée chez toi ?

Comment tu t'organises au quotidien ? Qu'est-ce que ça a changé dans tes habitudes ?

As-tu été malade ? As-tu des proches malades ?

Activités associatives

Est-ce que tu continues à t'engager au sein de [organisation] ?

Est-ce que certaines activités ont été maintenues ?

Est-ce que certaines activités se sont développées pour répondre aux besoins du moment ?

Comment vous vous organisez collectivement ?

Nouvelles du quartier

Quelle est l'ambiance dans le quartier en ce moment ?

Est-ce qu'il y a beaucoup de contrôles des sorties ?

Est-ce que tu as des contacts avec tes voisins ?

Quels sont les commerces qui sont restés ouverts ?

Est-ce que les gens applaudissent à 20H ? Tu en penses quoi toi ?

Représentations de l'écologie en période de crise sanitaire

Comment tu t'informes sur la situation ?

Qu'est-ce que tu as ressenti au moment de l'annonce du confinement ? Comment tu as réagi ?

Quelles sont les activités qui se sont arrêtées pendant le confinement et que tu voudrais voir repartir après ? Au contraire, quelles sont celles que tu ne voudrais pas voir repartir ?

Est-ce que la crise sanitaire a changé quelque chose à ta vision du monde et de l'avenir ?

Est-ce que cette crise a une dimension écologique d'après toi ?

confinement, je participais au projet de recherche participative Pop-Part sur les jeunes de quartiers populaires qui investiguait les processus d'engagement des jeunes dans des actions de solidarité pendant la crise sanitaire. J'avais alors l'ambition de renseigner la dimension écologique de cet engagement sur mes terrains d'enquête. Mais l'enquête confinée s'est finalement resserrée autour des adaptations des activités associatives en période de crise et des reconfigurations des représentations de l'écologie auprès de leurs membres.



Figure 3 - Liste des thématiques

Ce codage a ensuite permis de filtrer le matériau d'enquête selon un tri thématique (par exemple, pour travailler la dimension genrée de l'engagement écologiste sur mes terrains d'enquête à partir du code « femmes, écoféminisme ») ou multithématique (par exemple, l'écriture du chapitre 6 dédié aux phénomènes de cadrage des initiatives citoyennes en quartiers populaires s'est appuyée sur un filtrage selon huit codes thématiques visibles ci-dessous).



Figure 4 - Tri thématique "femmes, écoféminismes"



Figure 5 - Tri multithématique en vue de l'écriture du chapitre 6

6.2. Le codage par mots-clés

L'attribution de mots-clés à certains extraits d'entretiens ou de comptes-rendus d'observations a permis d'effectuer un autre type de filtrage sur des aspects plus précis de l'analyse qui ne faisaient pas l'objet d'un codage thématique. Des mots-clés ont été ajoutés chaque fois qu'une référence récurrente se dégagait entre plusieurs extraits : le rôle de certains acteurs comme les bailleurs sociaux, les conseils citoyens, les gardiens d'immeubles, les centres sociaux a ainsi été identifié dans le matériel d'enquête.



Figure 6 - Liste des mots-clés



Figure 7 - Filtrage par le mot-clé "bailleur social" dans le corpus

6.3. La pondération qualitative

Enfin, les extraits ont fait l'objet d'un travail de pondération en fonction de l'intérêt de chaque passage pour l'analyse. Les passages en gras correspondent à un premier niveau de pondération, les passages en gras et dans une police plus grande correspondent au second niveau. Cette fonction a permis d'identifier plus rapidement les citations d'entretiens et les extraits du carnet de terrain suffisamment révélateurs pour être intégrés dans le texte en appui à l'analyse.



Figure 8 - Extrait d'entretien pondéré au niveau 1

7. Les à-côtés de la thèse

La thèse s'est nourrie de ma participation à plusieurs espaces de réflexion collective sur le sujet de l'articulation entre questions sociale et écologique, dans des cadres variés : associatifs, professionnels, académiques ou médiatiques. Ces espaces m'ont permis de mettre en discussion les résultats de recherche et de construire mon point de vue en dialogue avec d'autres personnes assumant des positionnements différents du mien dans l'espace social et dans le débat public. Je répertorie dans cette section quelques-uns de ces espaces, sans visée exhaustive.

7.1. Le projet de recherche-action Actees

Dans le cadre de mes activités militantes au sein de l'association Astérya, j'ai participé à partir de septembre 2020 au projet de recherche-action Actees (Accompagner les citoyen-nés pour la transition écologique, économique et sociale) en collaboration entre Astérya et les laboratoires de recherche Ladyss et Lise-Cnam. Porté par Elisabetta Bucolo, ce projet visait à éprouver l'hypothèse que l'accompagnement des personnes qui souhaitent s'engager pour la transition écologique et solidaire peut constituer un levier face aux verrous sociaux, organisationnels et politiques qui peuvent s'opposer à l'engagement citoyen. Il a été soutenu par l'Ademe dans le cadre de son appel à projet TEES (Transitions écologiques, économiques et sociales) paru en 2018. Ce projet a permis à l'association d'aborder les dispositifs d'accompagnement qu'elle met en place de manière réflexive et de les mettre en regard de dispositifs portés par d'autres associations ou par des institutions publiques. Ce projet s'inscrivait en synergie avec ma thèse sur deux aspects principaux. Il m'a permis

d'approfondir l'analyse sur les phénomènes de verrouillage et de cadrage de l'initiative habitante et citoyenne sur les questions écologiques lorsqu'il s'agit de l'engagement des classes populaires. Il m'a également amenée à accorder une place centrale à la question de l'intermédiation dans les processus d'engagement, m'invitant à un pas de côté vis-à-vis des thèses sur l'écologie injonctive et normative et les dynamiques de participation top-down. Les apports d'Elisabetta Bucolo, de Maité Juan et de Nathalie Blanc ont été structurants. Je reproduis ici une partie de l'annexe technique déposée auprès de l'Ademe en réponse à l'APR TEES.

*Les mobilisations enregistrées lors des dernières marches pour le climat et l'engouement suscité par des initiatives telles que « Il est encore temps » sur les réseaux sociaux témoignent d'une volonté de la société civile de jouer un rôle moteur dans la mise en œuvre de la transition écologique, économique et sociale (TEES). **La société civile apparaît comme l'avant-garde d'une « adaptation transformationnelle »** telle que préconisée par le rapport du GIEC de 2014 : la crise climatique et environnementale que nous connaissons exigerait plutôt qu'une adaptation des territoires à ses conséquences – solution jusqu'ici privilégiée par les pouvoirs publics –, une transformation en profondeur du système politique, économique et social à l'origine de cette crise. Cet objectif de transformation fait de l'essaimage et de la massification des initiatives citoyennes un enjeu central dans la mesure où c'est par le dépassement de leur caractère ponctuel et micro-local qu'elles pourront constituer des alternatives crédibles au modèle dominant et se revendiquer d'un processus de transformation global.*

*Or, **un certain nombre de verrous s'opposent au développement de l'activisme environnemental citoyen** : complexité du réseau d'acteurs, manque d'acculturation de certains d'entre eux aux démarches d'autonomisation citoyenne, opacité de l'accès aux financements et aux ressources nécessaires, manque de temps, redéfinition des priorités en faveur de la vie professionnelle, non-maîtrise de la langue française, handicaps, situations de marginalité, etc. Souvent envisagés comme des barrières personnelles, psychologiques ou matérielles relevant de la responsabilité individuelle, ces verrous sont au moins autant liés à des blocages systémiques issus des rapports de domination et d'inégalités qui traversent notre société.*

*Face à ces verrous, des dispositifs d'accompagnement à l'engagement et à l'initiative citoyenne se développent. Portés par des institutions publiques ou des associations, ils prennent de multiples formes (ateliers collectifs et formations ; permanences et conseils individuels ; événements ; plateformes numériques ; guides, fiches pratiques ou annuaires en ligne...). Ce projet pose la question de recherche suivante : **un accompagnement des personnes qui souhaitent s'engager pour la TEES***

peut-il constituer un levier face aux verrous sociaux, institutionnels, politiques, économiques, juridiques qui s'opposent à la contribution des citoyen-ne-s à l'adaptation transformationnelle ?

Ce projet s'intéresse aux transformations susceptibles d'être opérées par l'accompagnement sur (i) les personnes accompagnées, (ii) sur les organisations - associations, institutions publiques... - et (iii) sur le territoire dans lequel s'inscrit le dispositif en question. L'objectif est double :

- *il s'agira dans un premier temps d'identifier les verrous à l'adaptation transformationnelle qui s'expriment à chacun de ces niveaux et la manière dont ils se manifestent.*
- *Dans un second temps, il s'agira d'analyser dans quelle mesure les dispositifs d'accompagnement différenciés mis en place contribuent (ou non) à lever certains de ces verrous et d'identifier le(s) dispositif(s) le(s) plus adapté(s) lorsque ces verrous s'expriment dans un contexte socio-territorial particulier.*

*(i) Au niveau individuel : des situations de précarité sociale et économique, de handicap, la non-maîtrise de la langue française, le manque de temps du fait de la priorité accordée à la vie professionnelle ou familiale, une méconnaissance des enjeux écologiques ou du monde associatif... apparaissent comme autant de verrous à l'engagement dans des initiatives écologiques. Ces verrous sont bien souvent structurels mais ils se manifestent de manière concrète et particulière dans le parcours de vie et d'engagement de chaque personne accompagnée. **Comment ces contraintes structurelles se déclinent-elles à l'échelle individuelle au point de constituer des blocages à l'initiative citoyenne en faveur de la TEES ? Quels sont les dispositifs d'accompagnement les plus adaptés pour chacun de ces verrous ? Dans quelles conditions constituent-ils des leviers pour l'engagement des personnes concernées ?***

*(ii) Au niveau des organisations : qu'il s'agisse de rejoindre ou de porter une initiative en faveur de la TEES, les citoyen-ne-s se heurtent bien souvent à la rigidité des modes de fonctionnement des organisations. Les contraintes financières dans un contexte de réduction des dotations publiques, la surmobilisation des équipes salariées ou bénévoles, la généralisation de la gestion en « mode projet », les situations de dépendance politique ou financière... constituent autant de contraintes pour les organisations qui peinent à s'adapter aux nouvelles formes d'engagement « désaffiliées » (Ion, 2012). On assiste ainsi à une routinisation des missions bénévoles dans les associations les plus structurées qui laisse peu de place à la prise en compte de l'évolution des modes de vie et des motivations des personnes qui s'engagent. **Au-delà d'une acculturation de la personne accompagnée au fonctionnement du réseau dans lequel s'inscrit son initiative, l'accompagnement***

participe-t-il d'une évolution dans la prise en compte des évolutions des envies d'agir citoyennes au sein des organisations ?

(iii) Au niveau du territoire : la géographie des mouvements sociaux a mis en évidence la place du territoire à la fois comme ressource et terrain d'action de l'initiative citoyenne (Ripoll, 2012). Pourtant, les citoyen-ne-s sont bien souvent renvoyé-e-s à leur manque de légitimité lorsqu'il s'agit de s'approprier et de transformer un territoire administré par des institutions publiques. **Les dispositifs d'accompagnement, par leur dimension d'interpellation, constituent-ils un levier dans des conflits de légitimité qui tendent à mettre à mal les capacités d'agir citoyennes ? Il ne s'agit pas ici d'opposer individus et institutions mais au contraire d'examiner les articulations entre ces deux niveaux d'action : les initiatives citoyennes sont-elles susceptibles de préfigurer des politiques publiques et l'accompagnement contribue-t-il à faire reconnaître et/ou à accélérer la prise en compte des initiatives citoyennes et leur essaimage par les institutions ?**

Alors que la littérature scientifique a tendance à séparer la question de la transformation des modes de vie individuels, celle de l'action des mouvements sociaux et celle des politiques publiques, le caractère innovant de ce projet repose dans l'examen des imbrications entre ces trois niveaux d'action. L'accompagnement tel qu'il est mis en oeuvre par l'association Astérya repose sur l'hypothèse - d'apparence paradoxale - que la transition sociétale passera par l'accompagnement des individus ou des groupes d'individus. **Le passage d'un niveau à l'autre n'a rien d'évident et constitue pourtant l'une des conditions de l'adaptation transformationnelle** : si l'on en croit le récent rapport de Carbone 4 sur le partage des responsabilités des individus, des entreprises et de l'État face à l'urgence climatique (Dugast, Soyeux, 2019), l'action des individus, qu'il s'agisse de la généralisation des « éco-gestes » ou de l'essaimage des initiatives citoyennes, doit être relayée et complétée par les entreprises et l'État pour transformer le système socio-technique. **Ce projet de recherche s'intéresse ainsi au rôle de l'accompagnement dans la médiation entre individus, organisations de la société civile et institutions.**

7.2. Tableau des communications académiques et professionnelles

Les événements sur le thème de l'articulation entre questions sociale et écologique, et en particulier ceux qui abordent cette question par les quartiers populaires, se sont multipliés tout au long de la thèse. Les sollicitations ont donc été nombreuses. Le tableau ci-dessous recense celles qui ont effectivement débouché sur ma participation. Ces sollicitations venaient de la sphère académique, professionnelle et militante. Il faut notamment souligner l'intérêt grandissant des centres de

ressource politique de la ville et des réseaux des professionnel-les du développement local et du développement social urbain pour ces questions. Ces interventions ont constitué des jalons importants dans l'avancée de la thèse.

Titre	Organisation	Événement	Lieu	Date
Les mobilisations et initiatives écologiques en quartiers populaires : une entrée par le quartier Floréal-Saussaie-Courtille	Mairie de Saint-Denis	Atelier Nature en ville – Agriculture urbaine	Mairie de Saint-Denis	15/11/19
Quand la politique de la ville se saisit des questions environnementales... Une entrée par les jardins urbains des quartiers populaires	Université Paris 8, Université Paris 13, ARB, Pléiade, Ladyss	Journée d'étude « Agriculture urbaine et quartiers populaires »	Université Paris 8, Saint-Denis	19/11/19
Participation à l'atelier « Quartiers populaires et écologie ? »	Unadel	Journée des Territoires 2019 « Agir sans subir, les territoires relèvent le défi écologique et social »	Halle Pajol, Paris 18	26/11/19
Composer avec la nature en quartiers populaires : figures, valeurs et gestion de la nature ordinaire	AHPNE	Colloque de l'AHPNE « <i>De la réserve intégrale à la nature ordinaire. Les figures changeantes de la protection de la nature</i> »	Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine	29/09/20
Participation table-ronde et synthèse de la journée	Labocités, centre de ressource politique de la ville de la région Auvergne-Rhône-Alpes	4 ^e journée du cycle de qualification « Transition écologique et solidaire des quartiers populaires »	Oullins	08/10/20
Point d'ancrage ou porte d'entrée ? Des (tiers)-lieux écologiques en quartiers populaires	GIS Démocratie & Participation	6 ^e Journées Doctorales	En ligne	26/11/20
Un quartier populaire en transition : militance du quotidien ou sobriété volontaire ?	laboratoires CITERES et RURALITES	Journée des Doctorant-es « Transition, Territoires, Acteurs »	En ligne	27/11/20
Réinventer les métiers de la gestion urbaine en contexte de crise écologique et de demande sociale de participation	ICPC	Rencontres de l'ICPC, « La coopération dans la transition écologique et solidaire »,	En ligne	22/03/21
Une écologie qui ne dit pas son nom : l'écologisation entre accompagnement et injonction. Cuisine, récup' et faire-soi-même à Saint-Denis et à Vaulx-en-Velin	Réseau Approches Critiques du Développement Durable	atelier « Habiter la transition. (Im)mobilisations populaires des quartiers face aux transitions »	En ligne	18/05/21
Accompagner les engagements écologiques citoyens. Dispositifs associatifs et trajectoires militantes	RT38 de l'AFS <i>avec Elisabetta Bucolo, Maïté Juan et Nathalie Blanc</i>	9 ^e congrès de l'AFS	En ligne	08/07/21
Apports et mise en perspective : grilles d'analyse de l'écologie en	Unadel	Journées du Carrefour des Métiers, « Accompagner	Université Paris	29/11/21

quartiers populaires		une transition écologique et sociale : de l'émergence d'un développement social durable et de territoires en transition inclusifs »	Nanterre	
L'écologie ordinaire	associations EcoSila et Génération Lumière	Programme de formation « Njiani » à destination des porteur-ses d'initiatives citoyennes qui s'inscrivent dans un double-espace	Maison des étudiants, Lyon	16/05/22
La gestion collaborative de la nature en quartiers populaires : le rôle des collectifs citoyens dans l'écologisation des métiers de la nature en ville	GT « Natures Urbaines » du LabEx Futurs Urbains <i>avec Hugo Rochard</i>	Séminaire du GT « Natures Urbaines »	Paris Est Sup	23/05/22

7.3. Tableau des sollicitations médiatiques

L'importance croissante de ces questions dans le débat public s'est également fait sentir par la densité des sollicitations médiatiques. Sur 13 sollicitations, j'en ai accepté 8 qui ont donné lieu à des interventions aux formats variés, de la simple discussion pour venir nourrir un dossier sur le sujet à l'entretien complet. Le tableau ci-dessous recense ces sollicitations, y compris celles auxquelles je n'ai pas répondu favorablement afin de rendre compte des types de médias qui se saisissent de ces questions : il s'agit essentiellement de médias associatifs et militants, ainsi que de médias dirigés vers les institutions publiques.

Nom du média	Description du média	Émission, dossier ou rubrique concernée	Format	Réponse
La Gazette des communes	Journal en ligne sur l'actualité des collectivités locales destiné aux agent-es de la fonction publique territoriale et aux élu-es locaux-les	Dossier « Social et transition écologique : ces collectivités qui montrent la voie », novembre 2020	Interview téléphonique	Favorable
Les Jours	Média indépendant fondé par d'ancien-nes journalistes de Libération qui traite des sujets d'actualité par séries	Épisode « Lentille sociale, tu perds ton sang-froid » de la série consacrée à l'écologie et aux classes populaires, septembre 2020	Interview téléphonique	Favorable
Slate.fr	Magazine d'actualités en ligne	Article « Dans les grandes villes, l'écologie doit mieux comprendre les besoins des quartiers populaires », 29/06/2020	Interview téléphonique	Favorable
Reporterre	Média indépendant en ligne de l'écologie politique	Article « Municipales : dans les quartiers, une « écologie	Interview téléphonique	Favorable

		populaire » est possible », 13/03/2020, dans le dossier « Écologie et quartiers populaires »		
Bondy Blog-Médiapart	En partenariat avec le Bondy Blog, « Quartiers directs » est une collection qui raconte la vie et les enjeux des <i>quartiers populaires</i> .	Émission web-TV « Quartiers directs », épisode « Comment l'écologie se vit dans les quartiers populaires », 22/02/2021	Interview vidéo avec la militante Linda Bouifrou	Favorable
Binge Audio – Programme B	Podcast d'actualité de la rédaction de Binge Audio sous la forme de reportages	Programme B #551, « Marée verte à Lyon », février 2021	Partage de contacts	Négative
Synchrone Podcast	Podcast franco-allemand sur les questions environnementales	Épisode sur le rapport des classes populaires à l'écologie, mai 2021	Interview téléphonique	Négative
Magazine Agir à Lyon	Mensuel portant sur les enjeux écologiques en région lyonnaise édité par l'association Anciela	Numéro 47, Défi « La transition, c'est parti partout », rubrique « Le regard de », septembre 2022	Entretien	Favorable
ICI Tout va bien	Journal numérique de proximité	Numéro 31, rubrique « C'est pour aujourd'hui ou demain ? », mars 2021	Interview téléphonique	Négative
Radio Parleur	Radio associative sur les luttes sociales	Analyse sur l'écologie dans les quartiers populaires	Entretien	Favorable
Radio Nova & Alternatiba	Partenariat entre Radio Nova & Alternatiba pour réaliser de courtes interviews avec des acteurs de la société civile sur les questions climatiques et sociales	Écologie dans les quartiers populaires en France	Interview audio	Négative
Revue Silence	Mensuel papier sur l'écologie politique et la non-violence	Article	Écriture d'article	Négative
Le Monde	Quotidien grand public d'actualité en ligne et papier	Dossier sur l'écologie dans les quartiers populaires, janvier 2023	Interview téléphonique	Favorable

